UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01096339 5

LES

FAMILLES D'OUTRE-MER

DE DU CANGE,

PUBLIÉES

PAR M. E.-G. REY,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, ETC. ETC.

PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXIX

I
123
I2
1867

12498
26/1/91

PRÉFACE.

Si la publication des Assises du royaume de Jérusalem et celle de plusieurs cartulaires, tels que ceux de l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean et du Saint-Sépulcre, ont répandu beaucoup de lumière sur l'état intérieur des principautés de Syrie durant les croisades, il reste encore de nombreuses lacunes que d'heureuses découvertes permettront peut-être un jour de combler. Nous ne saurions donc nous dissimuler tout ce qu'il y a encore à faire pour l'étude de cette époque si féconde en grands événements.

L'histoire des familles composant la société franco-orientale, qui pendant plus de trois siècles habita les colonies chrétiennes de Terre Sainte, est si intimement liée à la nôtre, qu'elle devient un des sujets les plus intéressants sur lesquels puissent se porter les investigations et les recherches. Parmi ces familles, les unes conservèrent alors les noms qu'elles portaient en Europe; les autres latinisèrent en les adoptant ceux des fiefs qu'elles possédèrent en Orient : ce dernier point est surtout remarquable pour les familles établies en Chypre.

C'est leur histoire, ainsi que celle des grands dignitaires de ces principautés que Du Cange s'était proposé d'écrire en complétant le livre dit *Lignages d'outre-mer*, à l'aide de tous les docu-

ments historiques d'une authenticité incontestable qu'il avait pu réunir.

Malheureusement son travail demeura inachevé. Déposé depuis dans la collection des manuscrits de la Bibliothèque impériale, il y demeura longtemps oublié. Ce fut seulement à l'époque où M. de Mas-Latrie commença ses savants travaux sur le royaume de Chypre que cette œuvre inédite fut appréciée à sa juste valeur.

Sur la proposition du Comité des documents écrits de l'Histoire de France, la publication du manuscrit des Familles d'outre-mer de Du Cange fut décidée au mois de décembre 1849.

Le Comité voulant que ce livre fût à la hauteur des progrès faits par la science depuis la mort de l'illustre érudit, il fut résolu que l'ouvrage serait continué et complété au moyen de notes et d'additions.

Un arrêté de M. de Parieu, alors Ministre de l'instruction publique et des cultes, confia l'édition à MM. de Mas-Latrie et Taranne. Plus tard, le premier n'ayant pu participer aux travaux préparatoires de cette publication, M. Taranne, bibliothécaire à la Mazarine, en resta seul chargé par une décision du 6 juin 1854.

Quand une mort prématurée vint enlever M. Taranne à la science, le travail complémentaire du volume de Du Cange était loin d'être terminé, et les chapitres additionnels indiqués par l'auteur lui-même restaient entièrement à faire. De plus, l'annotation de la plupart des autres avait besoin d'être revue. Par suite de cet événement, le projet de publication fut ajourné et le travail demeura en cet état aux mains de la famille Taranne jusqu'à la fin de 1860.

A cette époque, je rentrais en France, après avoir rempli en Syrie et en Chypre une mission que j'avais reçue du Ministère de l'instruction publique, et je commençais à préparer la publication de mes études sur l'architecture militaire des croisades.

Ce sujet touchait de si près à celui de Du Cange et les recherches nécessaires pour l'un pouvaient si facilement être menées de front pour l'autre, que M. de Mas-Latrie me conseilla d'entreprendre l'achèvement du travail interrompu par la mort de M. Taranne.

Ayant donc alors été chargé par Son Exc. le Ministre de l'instruction publique de la publication de l'histoire des familles d'outre-mer, je crois devoir indiquer la part de mon prédécesseur et la mienne dans la préparation de cet ouvrage.

Lorsque le manuscrit de M. Taranne me fut remis, je dus procéder à une révision complète des parties déjà annotées.

Les rois de Jérusalem et de Chypre sont demeurés tels que les avait laissés mon devancier.

Pour les rois d'Arménie et les autres chapitres concernant ce pays, j'ai dû refaire en entier le travail avec le concours de M. Édouard Dulaurier, membre de l'Institut, à la bienveillance duquel je tiens à rendre ici un juste hommage.

Plusieurs familles importantes furent également à reprendre, entre autres, celles des seigneurs de Saone, du Toron et de Montfort, de Tyr, de Giblet, etc.

Aux familles données par Du Cange j'ai cru utile d'ajouter celle de Brie, ainsi que toutes celles qui composent les feuilles 76 et 77.

Les chapitres que j'ai consacrés aux grands officiers d'Arménie et à ceux des principautés d'Antioche et de Tripoli sont de même venus compléter cette première partie du travail, où j'ai dû, en outre, combler un grand nombre de lacunes et de desiderata laissés en blanc par mon prédécesseur.

Quant à la seconde partie, comprenant la Syrie Sainte et les ordres militaires, l'annotation des patriarches, des archevêques et des évêques était assez avancée, mais les autres chapitres se bornaient au texte de Du Cange.

Pour ce qui concerne les grands maîtres de l'ordre du Temple,

il n'y avait que le texte de Du Cange, et quant aux chevaliers teutoniques, tous les documents consistaient alors en une simple mention indiquant ce chapitre comme *à faire*.

La nécessité de ne pas nous écarter du plan adopté par Du Cange et de respecter intégralement son manuscrit, ainsi que l'obligation de rédiger les notes et les additions de manière à ce qu'elles se rapprochassent le plus possible du texte primitif, nous a amenés successivement, mon prédécesseur et moi, à adopter pour les parties que nous avons ajoutées le style bref et la rédaction un peu sommaire du manuscrit que nous ne nous sommes pas crus autorisés à modifier, pas plus pour la forme que pour le fond.

Je ne terminerai pas cette Préface sans remercier hautement M. Huillard-Bréholles, chef de section aux Archives de l'Empire, membre du Comité, délégué comme commissaire de cette publication, dont le concours si amical m'a permis de mener à bonne fin la tâche délicate qui m'était confiée.

Je tiens également à témoigner ici ma reconnaissance à mon confrère et ami, M. Paul Riant, qui pour le chapitre des chevaliers teutoniques a bien voulu mettre à ma disposition une partie des précieux documents qu'il a réunis sur cet ordre célèbre.

G. REY.

LES

FAMILLES D'OUTRE-MER

DIVISION

DU ROYAUME DE HIÉRUSALEM.

Comme j'entreprens de décrire icy les suites, l'histoire et les généalogies des roys de Hiérusalem, comme aussi des princes et des grands seigneurs qui ont possédé divers Estats en ce royaume, ou qui s'y sont habituez, il semble nécessaire, avant que d'entrer d'abord dans mon sujet, de donner un léger crayon de ces nouvelles conquestes, afin qu'ayant représenté les provinces et les places qui ont servi comme de théatre à leur valeur, je puisse donner quelque ordre à tout cet ouvrage, en reduisant chaque seigneurie particulière sous les générales.

Ç'a esté une maxime et une politique pratiquées de tout temps par ceux qui ont entrepris de grandes conquestes, d'en faire part aux compagnons de leurs fortunes, et aux soldats qui les avoient suivis dans leurs expéditions militaires; et véritablement il estoit juste qu'ayant partagé avec eux les périls et les fatigues qui accompagnent ordinairement les guerres, les uns et les autres recueillissent le fruit des victoires et des avantages ausquels ils avoient contribué par leurs armes : ce qui s'est observé particulièrement dans les entreprises qui ont esté faites par ceux qui estoient en quelque manière égaux en dignité et en condition. Car, comme ils ne cédoient les uns aux autres que dans la subordination du commandement, il estoit de l'équité qu'ils parta-

geassent ensemble avec une espèce d'égalité les places et les provinces conquises. D'autre part, comme l'indépendance cause ordinairement l'anarchie et la confusion, jette la division entre les princes égaux en dignité et en naissance, et donne les moyens à leurs ennemis communs de les attaquer avec plus de succès, les conquérans se sont choisi des souverains; et, comme ils se sont soumis volontairement aux hommages et aux services militaires envers eux, ainsy les souverains de leur costé se sont obligez de secourir de leurs forces leurs vassaux, lorsqu'ils seroient attaquez par leurs ennemis.

C'est ce qui s'est pratiqué dans la conqueste du royaume de Hiérusalem et dans celle de l'empire de Constantinople par les François.

Les auteurs [1] remarquent que celle du royaume de Hiérusalem fut entreprise par divers princes et seigneurs particuliers qui, s'estant faits chefs de quelque nombre de trouppes, conspirèrent tous à une mesme fin, qui estoit de délivrer la terre sainte des mains des infidèles; mais l'expérience de quelques divisions qui survinrent entre eux dans les commencemens leur fit connoistre qu'ils ne pourroient pas subsister longtemps dans ces terres éloignées s'ils ne se choisissoient un général à qui ils dussent obéir tous : c'est ce qui les porta, après la prise de la ville de Hiérusalem, d'élire Godefroy de Bouillon pour souverain, s'estans obligez de le servir [lui] et ses successeurs, dans leurs guerres, et de leur faire hommage, à cause des terres qui leur échurent en partage, comme l'on avoit coutume d'en user en France.

Par ce partage le royaume de Hiérusalem fut divisé en quatre principautez ou baronnies, sçavoir, la seigneurie de Hiérusalem, le comté de Tripoly, la principauté d'Antiogue, et le comté d'Édesse [2]. Les possesseurs de ces quatre baronnies avoient droit d'avoir un connétable.

[1] Willelmus Tyrensis, l. XVI, c. XXIX. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. XXV, XXVI et seq. — Marinus Sanutus, *Secreta fidelium*, l. III, part. 7, c. I. — *Gesta Ludovici VII*, c. XVII. — *Assises de Jérusalem*, préface, p. 462, édit. Labbe. — *Livre* de J. d'Ibelin, t. I, c. I, p. 21, 22, édit. Beugnot.

[2] *Assises de Jérus.* t. I, c. CCLXIX, p. 417, 419, et not. *b*, p. 418. — Marinus Sanutus, *Secreta fidelium*, l. III, part. 7, c. I, p. 173, 174.

un maréchal, et cette prérogative qu'ils ne pouvoient estre jugez de leurs corps, de leurs fiefs et de leur honneur, c'est-à-dire en choses qui regardoient leurs baronnies, que par leurs pairs, ausquels aucuns ajoutent le connétable et le maréchal du royaume.

La baronnie de Hiérusalem fut laissée au roy comme la principale, d'où elle est appelée ordinairement par Albert d'Aix et Guillaume de Tyr, *Regnum*, « le royaume[1]. » Elle commençoit à un petit ruisseau qui est entre Gibelet et Barut, villes maritimes de la Phénicie, et finissoit au désert, qui est au delà de Darun, du côté de l'Égypte[2]. Elle comprenoit les villes de Hiérusalem, de Naples, d'Acre et de Tyr, et quelques autres places, bourgs et villages, qui appartenoient immédiatement au roy, comme de son domaine. Outre cela le roy y avoit plusieurs seigneurs qui lui estoient vassaux, sçavoir : quatre barons principaux, qui estoient les comtes de Japhe et d'Ascalon, desquels dépendoient les seigneurs de Rame, de Mirabel et d'Ibelin; les princes de Galilée; les seigneurs de Sajette, desquels les seigneurs de Césarée et de Bethsan, ou Bessan, relevoient; et les seigneurs de Crac et de Montréal[3]. Tous ces seigneurs avoient cour, coins, c'est-à-dire droit de monnoye et justice, qui est ce que l'on appeloit *haute cour*[4]. Les seigneurs de Rame, d'Ibelin, de Bessan, de Saint-Abraham, de Blanchegarde, d'Arsur, du Chasteaupèlerin, de Cayphas, de Caimont, de Scandélion, de Sur, de Thoron, de Belinas, de Barut, et quelques autres, qui tous estoient dans l'étendue de la baronnie de Hiérusalem, avoient encore les mesmes priviléges[5].

Les comtes de Japhe devoient, à cause de Japhe, vingt-cinq chevaliers, et autant à cause d'Ascalon; quarante à cause de Rame et de Mirabel, et dix à cause d'Ibelin[6].

[1] Albertus Aquensis, l. XII, c. xxx. — Will. Tyr. l. XIV, c. viii.

[2] Marin. Sanut. l. III, part. 7, c. 1, p. 174.

[3] *Assises de Jérusalem*, *Livre* de Jean d'Ibelin, t. I, c. cclxix, p. 417, 418 et note.

[4] *Assis. ibid.* c. cclxx, p. 419.

[5] Albertus Aquensis, l. XII, c. xxx.

[6] *Assises de Jérusalem*, Labbe, t. II, p. 553-560. — *Assises de Jérusalem, Livre* de Jean d'Ibelin, t. I, c. cclxxi, cclxxii, p. 422-427, édit. Beugnot.

Les princes de Galilée devoient cent chevaliers, sçavoir, soixante à cause de la terre en deçà du Jourdain, et quarante pour celle qui est au delà.

Les seigneurs de Sajette devoient, à cause de Sajette et de Beaufort, soixante chevaliers; à cause de Césarée, vingt-cinq, et quinze à cause de Bethsan.

Les seigneurs du Crac devoient, à cause du Crac et de Montréal, quarante chevaliers, et vingt à cause de Saint-Abraham.

La seigneurie du comte Joscelin, c'est-à-dire de Joscelin III, comte d'Édesse, dont le père avoit esté dépossédé de son comté par les infidèles, devoit vingt-quatre chevaliers, tant à cause des chasteaux du Roy et de Montfort que pour d'autres seigneuries.

L'évesque de Saint-Georges de Lidde devoit dix chevaliers; l'archevesque de Nazaret, six; le Thoron, quinze; le Maron, trois, et ainsy du reste.

La cité de Hiérusalem, à cause des vassaux qui en dépendoient immédiatement, devoit quarante-trois chevaliers; la ville de Naples, vingt-cinq; la cité d'Acre, soixante-douze, et celle de Sur, vingt-huit. Les églises et les bourgeois des villes devoient encore certain nombre de sergeans ou de gens de pied, que le livre des Assises fait monter, en la baronnie de Hiérusalem, à 5,075, comme celuy des chevaliers à 670[1], ne s'accordant pas avec Sanudo[2], qui ne compte que 518 chevaliers et 4,775 sergeans.

La seconde baronnie du royaume de Hiérusalem estoit le comté de Tripoly, qui commençoit au ruisseau d'entre Gibelet et Barut, et finissoit à un autre qui est entre Maraclée et Valenie, villes maritimes, et qui coule au-dessous du chasteau de Margat[3].

La troisième baronnie estoit la principauté d'Antioche, qui comprenoit toute cette étendue de pays qui est depuis le ruisseau dont je

[1] Ces nombres varient selon les manuscrits, et les additions ne sont presque jamais exactes. (Voir *Assises de Jérusalem*, t. I, p. 429-437. édit. Beugnot.)

[2] Sanut. l. III, part. 7. cap. 1.

[3] Jacobus de Vitriaco, *Histor. Hierosol.* cap. XXX-XXXIV.

viens de parler, et qui coule sous Margat, à la ville de Tharse en Cilicie, du costé de l'occident.

La quatrième estoit le comté d'Édesse ou de Rohas, situé au pays des Mèdes, qui commençoit à la forest de Marrins ou Marhit, et s'étendoit du côté de l'orient au delà de l'Euphrate, et contenoit plusieurs villes et chasteaux.

Toutes ces baronnies avoient semblablement leurs vassaux qui devoient le service militaire, comme je viens de remarquer de celle de Hiérusalem. Et ordinairement les barons ne se contentoient pas d'aller trouver le roy, dans les occasions de guerre, avec le seul nombre des chevaliers et des sergeans qu'ils estoient obligez de luy fournir[1], mais chacun s'efforçoit de luy en conduire un plus grand, selon la puissance de leurs facultez et la force de leurs seigneuries.

[1] Sanut. l. III, part 7, c. 1.

LES ROYS DE HIÉRUSALEM.

Godefroy, duc de la basse Lorraine, seigneur du chasteau de Bouillon, en suite de la prise de la ville de Hiérusalem par les chrestiens le vendredy 15e jour de juillet, l'an 1099, en fut élu seigneur et prince huit jours après[1]. Il refusa le titre de roy, qui lui fut déféré par les barons d'un consentement universel, n'ayant pas voulu porter la couronne royale en un lieu où le Sauveur du monde avoit esté couronné d'épines, quoyque Orderic Vital et quelques autres disent le contraire[2].

[Ekkehard, auteur contemporain, appelle Godefroi *duc* : « anno MC, sub Godefrido *duce* Ierosolymitanam ecclesiam defensante[3]... » Enfin, ce qui semble prouver d'une manière péremptoire que Godefroi n'avait pas pris le titre de roi, c'est qu'il n'est pas compté parmi les rois de Jérusalem. Baudouin Ier, Baudouin II, Foulques, etc. s'intitulent toujours dans leurs diplômes[4]. 1er, 2e, 3e roi des Latins de Jérusalem, et, quand ils parlent du fondateur de ce royaume, ils ne l'appellent que le *duc* Godefroi. Mais ce duc n'en était pas moins regardé comme le souverain du royaume de Jérusalem. Tancrède, prince

[1] Albertus Aquensis, l. VI, c. XXXIII. — Tutdebodus, l. V. — Du Chesne, t. IV, p. 812. — Fulcherius Carnotensis, et alii. — *Assises de Jérus. Livre* de Jean d'Ibelin, t. II, c. 1, p. 21, édit. Beugnot. — *La Clef des assises de la haute cour*, prologue, p. 575. — Will. Tyr. l. IX, c. II. — Fulcher. l. I, c. XVIII, édit. Bongars. — Guibert. Novigent. l. VII, c. XXII. — *Gesta Francorum expugnantium Jerusalem*, l. I, c. XXXV, p. 579, apud Bongars. (Voir *Not. ad Annam Comnen.* à la suite de Cinnamus, p. 379, 371, édit. 1670.) — *Assises de Jérus.* Labbe, t. I, p. 493. — La Thaumassière, c. CCLXXXI, p. 186; édit. Beugnot, t. I, c. 1, p. 22; c. CCLXXIII, p. 482 et 575.

[2] Ordericus Vitalis, l. X, p. 793.

[3] Ekkehardus, *De sacra expeditione Ierosolymitana*, apud Martène, *Amplissima Collectio*, t. V, col. 524 b. d.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* — *Codice diplomat.* passim

de Galilée, dans un acte de 1001 [1], le qualifie de « prince sérénissime de tout l'Orient; » et dit que son frère Baudouin lui succéda « au royaume d'Asie. »]

Il estoit fils d'Eustache, IIe du nom, comte de Bologne, et de Ide, fille de Godefroy II, duc de la basse Lorraine, et petit-fils d'Eustache Ier, comte de Bologne, qui espousa Mahaut, fille de Lambert, comte de Louvain [2]. Il mourut sans alliance le 18e jour d'aoust l'an 1100, ayant gouverné cet Estat un an un mois et deux jours, et fut inhumé en la ville de Hiérusalem, en l'église du Saint-Sépulchre, sous le mont du Calvaire, où Nostre-Seigneur souffrit la passion, et où ses successeurs furent depuis inhumez. On lui dressa cette épitaphe, qui se voit en la chapelle du saint mont de Calvaire [3] :

HIC IACET INCLITVS DVX GODEFRIDVS
DE BVLLON; QVI TOTAM ISTAM TERRAM
ACQVISIVIT CVLTVI CHRISTIANO; CVIVS
ANIMA REGNET CVM CHRISTO. AMEN.

Ou cette autre, qui est rapportée par Reineccius [4] :

FRANCORVM GENTIS, SION LOCA SANCTA PETENTIS,
MIRIFICVM SYDVS DVX HIC RECVBAT GODEFRIDVS
ÆGYPTI TERROR, ARABVM FVGA, PERSIDIS ERROR;
REX LICET ELECTVS, REX NOLVIT INTITVLARI,
NEC DIADEMARI, SED SVB CHRISTO FAMVLARI.
HVIVS ERAT CVRA, SVA SION REDDERE IVRA,
CATHOLICEQVE SEQVI PIA DOGMATA IVRIS ET EQVI,
TOTVM SCHISMA TERI CIRCA SE IVSQVE FOVERI;
ET SIC CVM SVPERIS POTVIT DIADEMA MERERI,
MILITIÆ SPECVLVM, POPVLI VIGOR, ANCHORA CLERI.
HVIC VIRTVTE PARI FRATER DATVR ASSOCIARI,
BALDVIN INSIGNIS, GENTILIBVS ET FERVS IGNIS.

[1] Sebastien Paoli, *Codice diplomat.* t. I, p. 200, n° 156.

[2] Guibert. l. VII, c. XXII. — *Gesta Francorum expugnant. Jerus.* l. I, c. XXXV. — Will. Tyr. l. IX, c. XXIII; l. XI, c. XII. — Albert. Aquens. l. VII, c. XXI. — Lupus protospath. *Chron.* apud Muratori, *Italicarum rerum scriptores*, t. V, col. 49. — Fulcher. Carnot. l. I, cap. ult. edit. Bongars, c. XXII; et alii. — *De viris illustr. diœces. Tarvanens.* apud Martène, *Ampl. Coll.* t. V, col. 539 e.

[3] Fr. Quaresm. *Elucid.* l. VIII. — Jean Zwallardo, *Viaggio di Giernsalemme*, p. 186, 187.

[4] Reinerus Reineccius. *De bello sacro histor.* fol. 268 v°.

[Godefroi de Bouillon[1] avait établi, pour la police de son nouveau royaume, deux cours de justice : la haute cour, pour les seigneurs, présidée par le roi; la basse cour, pour les bourgeois, présidée par un vicomte. Il avait fait aussi rédiger un code de lois ou de coutumes qui est devenu célèbre sous le nom d'*Assises de Jérusalem;* mais cette première rédaction fut modifiée peu à peu jusqu'à celle qui fut exécutée par Jean d'Ibelin, vers le milieu du XIII^e^ siècle, et qui est restée le texte définitif, du moins pour les assises de la haute cour.]

Baudouin, comte d'Édesse, fut appelé à la succession du royaume de Hiérusalem après la mort du duc Godefroy, son frère, et en fut couronné roy solemnellement en l'église de Bethléem par Daimbert, patriarche de Hiérusalem, le jour de Noël[2], et non pas le jour de la Pentecoste, comme écrit un auteur[3], l'an 1101[4]; ayant esté le premier qui prit ce titre, comme il tesmoigne luy-mesme en ses patentes, et n'ayant pas voulu recevoir la couronne en la ville de Hiérusalem pour la mesme raison qui avoit porté son frère à la refuser[5].

Il mourut le 16^e^ jour du mois de mars, l'an 1119[6], selon nostre façon de compter, en un lieu appelé Laris[7], au retour de la guerre qu'il fit dans l'Égypte, après avoir régné dix-huit ans et trois mois[8]. Son corps fut apporté en la ville de Hiérusalem le jour de Pasques flories, et fut inhumé auprès de son frère[9] sous le Calvaire, au lieu appelé

[1] *Assises de Jérus.* édit. Beugnot, t. I, préface, p. XIV, XV. — *Livre* de Jean d'Ibelin, c. I, II, p. 22, 23. — *Hist. littér. de la France*, t. XXI, p. 439.

[2] Will. Tyr. l. X, c. IX. — Albert. Aquens. l. VII, c. XLIII. — Fulcher. Carnot. l. II, c. V; édit. Bongars, c. XXIV. — Ekkehard. apud Martène, *Ampl. Coll.* t. V, col. 525 d, e.

[3] Conrad. Usperg.

[4] L'an 1100, selon notre manière de compter. (*L'Art de vérifier les dates : les Rois de Jérusalem.*) Guillaume de Tyr semble commencer l'année à Noël.

[5] Will. Tyr. l. II, c. XII. — Jacobus de Vitriaco, *Histor. Hierosol.* c. XCIII.— Albert. Aquens. l. VII, c. XLIII.

[6] En 1118. (*L'Art de vérifier les dates.*)

[7] Ville maritime, située dans le désert, entre l'Égypte et la Syrie (aujourd'hui El-Arisch).

[8] Albert. Aq. l. XII, c. XXVIII. — Fulcher. Carnot. l. II, c. LXII; édit. Bongars, c. XLIV. — *Histor. Hierosol.* part. 2, p. 613, apud Bongars. — Will. Tyr. l. XI, cap. ult. — Willelmus Malmesb. *Gesta regum Anglorum*, l. IV, p. 150. — Sanut. l. III, part. 14, c. XII, p. 261.

[9] *Hist. Hierosol.* part. 2, p. 613.

Golgotha, où cette épitaphe luy fut dressée, qui est rapportée par l'auteur du Lignage d'outre-mer [1] et autres [2] :

REX BALDEWINUS, JUDAS ALTER MACHABEUS,
SPES PATRIÆ, VIGOR ECCLESIÆ, VIRTUS UTRIUSQUE :
QUEM FORMIDABANT, CUI DONA, TRIBUTA FEREBANT
CEDAR ET ÆGYPTUS, DAN AC HOMICIDA DAMASCUS,
PROH DOLOR ! IN MODICO CLAUDITUR HOC TUMULO [3].

Il fut marié trois fois, la première avec une dame nommée par Albert d'Aix [4] *Godwere*, par Guillaume, archevesque de Tyr [5], *Gutueve*, et par Orderic Vital [6] [et Guillaume de Jumiéges [7]], *Godehilde*. Elle estoit fille de Raoul, IIe du nom, seigneur de Toëny et de Conches, porte-enseigne de Normandie, et d'Élisabeth, fille de Simon, comte de Montfort, et petite fille de Roger, seigneur de Toëny, qui tiroit son extraction de Malahulee, oncle de Rollo, premier duc de Normandie. Elle avoit espousé premièrement Robert de Beaumont, comte de Meulant [8], duquel ayant esté séparée, elle fut conjointe avec Baudouin, qu'elle accompagna en son voyage de la terre sainte, où elle

[1] *Lignages d'outre-mer*, édit. Beugnot, t. II, c. I, p. 441.

[2] Zwallardo, *Viagg. etc.* p. 186, 187. — *Assises de Jérus. Livre* de J. d'Ibelin, t. I, c. CCLXVIII, p. 429.

[3] Cette épitaphe et celle de Godefroi ayant été rapportées par les divers voyageurs avec quelques différences dans la disposition des lignes, la forme des lettres, l'orthographe et même la nature de certains mots, nous avons cru devoir les reproduire telles que les a données Du Cange, mais non, comme lui, en caractères d'inscription, puisque nous ne pouvons établir quelle leçon est la représentation fidèle des épitaphes originales, maintenant détruites. (Voir Cotovic. *Itinerar. Hierosolym.* p. 188, 189. — Fabricius, *Salutaris lux Evangelii*, p. 521 seq. et Châteaubriand, *Itinéraire*, 3e partie, t. II, p. 195, édit. Ladvocat. — *Archives des missions scientifiques*, 1850, t. I, p. 107, Rapport de M. de Mas-Latrie.)

[4] Albertus Aquensis, l. III, c. XXVII.

[5] Willelmus Tyrensis, l. III, c. XVIII; l. X, c. I.

[6] Ordericus Vitalis, t. II, l. V, c. XIII, p. 401-404, 576; t. III, l. VIII, c. XIV, p. 349, 350, 689.

[7] Willelmus Gemetic. l. V, c. X; l. VII, c. III.

[8] Selon Guillaume de Jumiéges (l. VIII, c. XLI), c'est à Robert de Neubourg, neveu de Robert, comte de Meulan, que Godehilde fut mariée en premières noces. M. Le Prévost adopte cette opinion. *L'Art de vérifier les dates* a suivi, comme Du Cange, celle d'Orderic Vital. (Ordericus Vitalis, t. II, p. 404, note 4.)

mourut, avant que les nostres arrivassent à Antioche, des grandes fatigues du voyage, en la ville de Marèse, où elle fut inhumée. Albert d'Aix[1] et Guillaume de Tyr[2] l'ont estimée Angloise d'origine, peut-estre parce qu'elle estoit sujette du roy d'Angleterre, à qui la Normandie appartenoit. Baudouin estant devenu ensuite comte d'Édesse, Taphnuz, l'un des principaux seigneurs d'Arménie, luy donna en mariage sa fille, dont le nom n'est pas exprimé dans les auteurs[3] [Sébastien Paoli[4] la nomme *Arda*, sans citer aucune autorité], avec soixante mille bezans de dot, outre toutes les forteresses qu'il possédoit, dont il l'institua son héritier. Il la quitta vers l'an 1105, et l'obligea de s'enfermer au monastère de Sainte-Anne de Hiérusalem et d'y prendre l'habit de religieuse. Les raisons qui le portèrent à ce divorce sont rapportées par Guibert[5] et par l'archevesque de Tyr[6], qui semblent l'en blasmer. Le dernier écrit qu'elle s'évada de ce monastère sous prétexte d'aller visiter ses parens à Constantinople, où elle s'abandonna à tous venans, sans aucun respect de sa dignité royale.

Quelque temps après, sçavoir l'an 1114[7], il espousa en troisièmes noces Adèle, nièce [ou fille] de Boniface, marquis de Montferrat[8], pour lors veuve de Roger, comte de Sicile, qui luy apporta de grands trésors, en veue desquels il contracta cette alliance contre toutes les formes, sa femme estant encore vivante[9]. Il la quitta pareillement incontinent après, Arnoul, patriarche de Hiérusalem, l'ayant obligé à s'en

[1] Albertus Aquensis, l. III, c. XXVII.

[2] Willelmus Tyrensis, *loc. citat.*

[3] Albertus Aquensis, l. III, c. XXXI; l. V, c. XVIII. — Willelmus Tyrensis, l. X, c. I. — Ordericus Vitalis, l. XI, p. 831. — Fulcherius, l. I, c. XXIII; c. XXI, édit. Bongars. (Voir *Les Rois d'Arménie.*)

[4] *Codice dipl.* t. I, p. 346, 355.

[5] Guibertus Novig. l. VII, c. XLIII. — *Assises de Jérus.* t. II, p. 182.

[6] Willelmus Tyr. l. XI, c. I.

[7] Willelmus Malmesb. l. IV, p. 150. — Albertus Aquensis, l. XII, c. XIII. — Fulcherius Carnotensis, l. II, c. XLIX; c. XL, éd. Bongars. — *Hist. Hierosol.* part. 2, p. 610, 611. — Willelmus Tyr. l. XI, c. XXI. — Ordericus Vitalis, l. XII, p. 884; l. XIII, p. 898. — Albericus, ann. 1113. — Sanutus, l. III, part. 15, c. XX. — *Chron. magn. Belg.* p. 142.

[8] *L'Art de vérifier les dates : Chronol. des marquis de Montferrat.* — Ekkehardus, *Ampliss. Collect.* t. V, col. 533 b.

[9] Du Cange, *Les Familles normandes.* ms. fol. 287. (Voir plus loin dans ce volume.) — Albertus Aquensis, l. XII, c. XXIV. Willelmus Tyr. l. XI, c. XV.

séparer, en suite de l'ordre qu'il en avoit receu du pape : ce qu'il fit solemnellement en l'église de Sainte-Croix d'Acre. Quelques-uns[1] écrivent qu'il la quitta, sous prétexte qu'elle avoit les parties propres à la génération rongées d'un chancre. Elle se retira en Sicile, l'an 1117, et mourut l'année suivante incontinent après son mari[2], et fut inhumée en l'église cathédrale de Pacte[3] où se voit son épitaphe.

Il ne laissa point d'enfans de ses trois femmes[4], quoyque Orderic Vital[5], luy donne une fille, qu'il confond avec la fille de Baudouin II.

[Baudouin Ier est qualifié dans certains actes de roi de Babylone et d'Asie[6]. En 1100, il s'empara d'Assur et de Césarée; en 1101, il possédait, outre Jérusalem et ces deux villes, Bethléem, Joppé, Nicopolis ou Emmaüs, le mont Thabor, Hébron, Tibériade. Il y ajouta Acre et Accaron, peu avant son troisième mariage avec Adèle, et, vers le même temps, rendit Ascalon tributaire des chrétiens; mais, à ce qu'il paraît, cet assujettissement ne fut que temporaire. Libéral envers l'Église[7], il confirma et augmenta les priviléges du Saint-Sépulcre et de l'ordre naissant des Hospitaliers. A l'église du Saint-Sauveur, sur le mont Thabor, il fit don de trente-trois casaux, dont plusieurs étaient encore au pouvoir des Turcs.]

Baudouin, IIe du nom, comte d'Édesse, surnommé *de Bourg*[8], parce qu'il estoit seigneur de ce lieu, en Rethelois[9], et *d'Aiguillon* ou *Aculeus*, et par Romuald[10], archevesque de Salerne, *de Rubaia*, sans que j'en sache la raison, fils de Hugues, comte de Rethel et de Mélissende de

[1] Willelmus Malmesb. — Albericus.

[2] Fulcherius Carnotensis, l. II, c. LVIII; c. XLIV, éd. Bongars. — Willelmus Tyr. l. XII, c. V.

[3] Rocch. Pirrus, in *Episcopatu Pactensi*, p. 390.

[4] Willelmus Malmesb. — Albericus.

[5] Ordericus Vitalis, l. XI, p. 830.

[6] *Cartul. S. Sepulc.* n° 36, p. 71. — *Codice diplom.* t. I, n° 156, p. 201. — Ekkehardus, *Ampl. Coll.* t. V, col. 525 e, 529 e, 532, 533. — Guibertus Novig. l. VII, c. XLI, éd. Bongars, p. 537. — *Assis. de Jérus.* éd. Beugnot. Anonyme cité, t. II, p. 181-184. — Willelmus Tyr. l. XI, c. XII. (Voir, plus loin, *Les Comtes de Japhe et d'Ascalon.*)

[7] *Cartul. S. Sepulc.* n° 29, p. 54, 55. — *Codice diplom.* t. I, n° 1, p. 1; n° 2, p. 2, 3.

[8] Titres mss.

[9] *Assis. de Jérus.* p. 493, *Livre* de Jean d'Ibelin, t. I, c. CCLXXIII, p. 29. — Willelmus Tyr. l. XII, c. 1.

[10] Romualdus, arch. Salernit. *Chron.* apud Muratori, *Italic. rer. script.* t. VII, col. 182.

Montlhéry[1], fut élu roy de Hiérusalem, le jour mesme de la mort du roy Baudouin Ier, duquel il estoit proche parent [*cognatus*], si nous en croyons l'auteur de l'Histoire des comtes d'Anjou[2] [*germanus*, selon Guibert de Nogent[3]; *consanguineus*, dans Guillaume de Tyr[4]]. Il fut ensuite couronné solemnellement par Arnoul, patriarche de Hiérusalem, le jour de Pasques, selon Albert d'Aix[5], ou, selon Guillaume de Tyr[6], le 2e jour d'avril, l'an 1119; et derechef en l'église de Bethléem, le jour de Noël, l'an 1120[7]. Eustache[8], comte de Bologne, avoit esté mandé par quelques barons, pour venir recueillir la succession à la couronne qui lui estoit échene par la mort de Baudouin, son frère[9]; et mesme il estoit venu jusque en la Pouille; mais, ayant appris que Baudouin II avoit esté élu, il s'en retourna en son pays, de crainte de troubler le succez des armes des chrestiens.

Le roy Baudouin mourut en la ville de Hiérusalem, le 15, selon Orderic Vital[10], ou, selon Guillaume de Tyr, le 21e[11] jour d'aoust, l'an 1131[12], s'estant fait porter, durant sa maladie, dans la maison du patriarche, qui estoit voisine de l'église de la Sainte-Résurrection, ou du Saint-Sépulcre, où il se fit donner l'habit de chanoine régulier. Il fut inhumé sous le mont de Calvaire, vis-à-vis de Golgotha, et régna douze ans quatre mois dix-huit jours.

Il avoit espousé Marfie, fille d'un grand baron d'Arménie, nommé

[1] Guibertus Novig. l. VII, c. XXXV. — Willelmus Tyr. l. XII, c. II, III.

[2] *Gesta consul. Andegav.* apud d'Achery, *Spicil.* t. X, p. 507.

[3] Guibertus Novig. l. VII, c. XXXVI.

[4] Willelmus Tyr. l. XII, c. I.

[5] Albertus Aquensis, l. XII, c. XXX. — Fulcherius Carnotensis, l. III, c. I; c. XLIV *bis*, éd. Bongars.

[6] Willelmus Tyr. l. XII, c. IV.

[7] Will. Tyr. l. XII, c. XII. — Fulcher. Carnot. l. III, c. VII; c. XLVI, éd. Bongars.

[8] Du Cange avait mis *Estienne;* ce qui était probablement un *lapsus calami*, puisque les auteurs qu'il cite à la marge le nomment *Eustache.* C'était Eustache III. (Voir aussi *L'Art de vérifier les dates : Les Comtes de Boulogne.*)

[9] Willelmus Tyr. l. XII, c. III. — Sanutus, l. III, part. 6, c. IX.

[10] Ordericus Vitalis, l. XII, p. 889.

[11] Guillaume de Tyr, au chapitre XXVIII du livre XIII, dit qu'il mourut le 21 août: au chapitre II, l. XIV, le 11e jour des calendes de septembre; ce qui serait le 22 août.

[12] Sanutus, l. III, part. 6, c. XIV. — *Assis. de Jérus.* t. I, c. CCLXXIII, p. 429, 493. — Matthieu Paris, anu. 1131.

Gavéras par Albert d'Aix[1], et par d'autres[2] *Gabriel*, qui estoit seigneur de Meletin ou de Mélitène, ville capitale de la seconde Arménie, et, quoyque Arménien de nation, suivoit la créance de l'Église grecque. Il en eut quatre filles, sçavoir Mélissende, Alix, Hodierne ou Odiart, et Juëte ou Joye[3]. Mélissende fut mariée, du vivant de son père, à Fouques, comte d'Anjou, qui succéda à son beau-père, au royaume de Hiérusalem. Alix espousa Boémond II, prince d'Antioche; Hodierne fut conjointe par mariage avec Raymond II, comte de Tripoli; et Joye[4], qu'il eut de sa femme depuis qu'il fut parvenu à la couronne, fut abbesse du monastère de Saint-Lazare de Béthanie[5].

Galbert[6] écrit que, durant la prison de Baudouin[7] [qui dura de février 1123 au 29 août 1124, c'est-à-dire dix-huit mois], les barons, qui n'estoient pas satisfaits de son gouvernement et qui le haïssoient, à cause de son avarice, envoièrent offrir la couronne à Charles de Danemarc, comte de Flandres, mais qu'il ne la voulut pas accepter.

[Comme son prédécesseur, Baudouin II accorda des priviléges aux églises, surtout à celle du Saint-Sépulcre[8], à laquelle il fit plusieurs dons de casaux et de villains. Par égard pour le patriarche de Jérusalem, et sur sa demande,

[1] Albertus Aquensis, l. VII, c. XXVII, XXVIII, XXIX.

[2] Willelmus Tyr. l. X, c. XXIV; l. XI, c. II; l. XII, c. IV. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. LXXIV. — *Lignages d'outre-mer*, t. II, c. I, p. 442. — Ordericus Vitalis, l. XI.

[3] Willelmus Tyr. l. XII, c. IV.

[4] Willelmus Tyr. l. XIII, c. XVI; l. XV, c. XXVI; l. XVIII, c. XXVII; l. XXI, c. II. — *Lignages d'outre-mer*, t. II, c. I, p. 442.

[5] Willelmus Tyr. l. XII, c. XVII; l. XIII, c. XV.

[6] Galbertus, in *Vita Caroli, comit. Flandr.* n° 9. Bolland. 2 mars, p. 181. — *Histor. de France*, t. XIII, p. 350 a, b, note *b*.

[7] L'objet de Du Cange n'était pas de raconter, même sommairement, les actions des rois de Jérusalem ni les événements de leur règne; il ne voulait que dresser un tableau exact et aussi complet que possible de leur généalogie et de leurs alliances. Il se contente donc de mentionner ici, par un seul mot, la captivité de Baudouin II, dont il suppose l'histoire connue d'ailleurs. Nous ne devons pas non plus prétendre à combler toutes les lacunes de ce genre que l'on rencontrera dans cet ouvrage. Qu'il nous suffise de renvoyer, pour les détails de ce fait et de plusieurs autres assez importants, au principal historien des croisades (Willelmus Tyrensis, l. XII, c. XVII-XXI), et d'indiquer quelques actes qui auront pour but de faire mieux connaître l'esprit religieux ou les vues politiques des rois de Jérusalem.

[8] *Cartul. S. Sepulc.* n° 30, p. 56, 57; n°s 43, 44, p. 80-83; n° 45, p. 83-85.

il exempta du droit d'entrée, aux portes de Jérusalem, tous les marchands, chrétiens ou sarrasins, qui y apportaient du blé, de l'orge, des fèves, des lentilles et des pois. Par le même motif, et probablement aussi en vue d'encourager le commerce, il accorda certaines franchises au port d'Acre, par exemple, l'exemption de tout droit d'entrée pour les draps et les étoffes coupées et cousues en forme de vêtements, et pour tout autre objet de marchandise n'excédant pas 40 besants[1], etc. Un des diplômes de Baudouin II est daté de son palais de Tyr[2]. Cette ville avait été prise par les chrétiens en 1124, la seconde année de la captivité du roi. Par un acte du 2 mai 1125, daté d'Acre[3], il accorda des priviléges à la république de Venise[4].]

Foulques, comte d'Anjou, de Tours et du Mans, succéda à Baudouin II, roy de Hiérusalem[5]. Il estoit fils de Fouques, surnommé *Rechin*, comte d'Anjou et de Tours, et de Bertrade de Montfort, et avoit espousé en premières noces Guiburge ou Éremburge, fille unique d'Hélie, comte du Mans, de laquelle il eut, entre autres enfans[6], Geoffroy [Plantagenet], comte d'Anjou, qu'il maria, en l'an 1127, à Mahaut, fille unique d'Henry, Ier du nom, roy d'Angleterre[7]. Ce mariage achevé[8], Fouques, estant veuf de sa femme et presque sexagénaire[9], fut

[1] *Cartul. S. Sepulc.* n° 46, p. 85, 86.

[2] *Cartul. S. Sepulc.* n° 30, p. 57.

[3] *Brevis narratio belli sacri*, apud Martène, *Ampl. Coll.* t. V. col. 539. (Voir. plus loin, *Les Seigneurs de Tyr.*)

[4] *Fontes rerum Austriacarum*, t. XII. n° 41, p. 90, 94.

[5] Willelmus Tyrensis, l. XIV. c. 1. — Conradus Usperg. ann. 1107.

[6] Willelmus Malmesb. *Hist. Nov.* l. I, apud Savile, p. 175. — *Chron. S. Albini*, ann. 1126, 1129. — Labbe, t. I, p. 277. — Ordericus Vitalis, l. XII, p. 889. — Willelmus Tyr. l. XIII, c. XXIV. — Robertus de Monte, ann. 1127.

[7] Les trois autres enfants que Foulques eut de sa première femme sont : Hélie, prétendant au comté du Maine; Mathilde, épouse de Guillaume, fils de Henri Ier, roi d'Angleterre, puis religieuse à Fontevrault; Sibylle, femme de Thierri d'Alsace, comte de Flandre, morte en Syrie, dans l'exercice des bonnes œuvres. (Sébastien Paoli, *Codice diplom.* t. I, p. 371, 362. — *L'Art de vérif. les dates : les Comtes, vice-ducs d'Anjou.*)

[8] *Chron. S. Albini*, ann. 1128. — Willelmus Tyr. l. XIV, c. 1, II. — Joannes Monach. Major. Mon. l. I, *Hist. Gaufred.* p. 21.

[9] C'est une erreur de Guillaume de Tyr. Bertrade, mère de Foulques, n'avait pas été mariée à Foulques le Rechin avant l'année 1089; leur fils n'était né que vers 1091 ou 1092; il n'avait donc, en 1129, que trente-sept ou trente-huit ans au plus. (*L'Art de vérif. les dates : Les Rois de Jérusalem. — Histor. de France*, t. XVI introd. p. 40.)

mandé par le roy Baudouin, l'année suivante, à dessein de luy faire épouser Mélissende, sa fille; ensuite de quoy il vint en la terre sainte, et arriva en la ville d'Acre[1] avec une belle suite, vers le printemps de l'an 1129, et là, suivant les traitez qui avoient esté arrestez auparavant, il espousa solemnellement, peu avant la Pentecoste, la princesse Mélissende. Quelques auteurs[2] écrivent que Baudouin envoya en France, pour chercher un gendre à sa fille, de l'avis des principaux du royaume, et que Fouques fut choisy par le conseil du roy Louys, des évesques et des grands seigneurs. Tant y a que Baudouin, attendant la succession du royaume, qui devoit appartenir à Fouques après sa mort, luy donna la jouissance des villes de Tyr et d'Acre. Guillaume de Tyr[3] dit qu'il refusa d'accepter la couronne du royaume de Hiérusalem du vivant de son beau-père, qui la lui offrit; cependant il y a lieu de croire qu'entre les conditions de son mariage avec la fille de Baudouin, il fut convenu que, dès l'instant du traité qui en fut passé en France, il prendroit le titre de roy, veu qu'il se voit un titre de luy[4], sans date, passé à Angers, avec les chanoines de Saint-Lô de la mème ville, où il prend la qualité de roy de Hiérusalem et de comte d'Anjou. Mais il est constant qu'il ne fut couronné avec sa femme qu'après le décez du roy, en l'église du Saint-Sépulcre de Hiérusalem par les mains du patriarche Guillaume, le 14e jour de septembre, auquel échet la feste de l'exaltation de Sainte-Croix, l'an 1131.

Il mourut de la chute de son cheval, poursuivant un lièvre à la chasse[5], en la plaine d'Acre, le 13e jour de novembre, l'an 1142[6], ayant régné onze ans deux mois vingt-trois jours. Il fut inhumé en la mesme église du Saint-Sépulchre, sous le mont de Calvaire, entrant à droite,

[1] *Chron. S. Albini*, ann. 1128.

[2] Joannes Monachus, l. I, p. 21. — *Gesta consulum Andegavensium*, apud d'Achery, *Spicil.* t. X, p. 505, 506.

[3] Willelmus Tyr. l. XIII, c. XXIV; l. XIV, c. II.

[4] Du Cange n'indique pas où il a vu ce titre.

[5] Willelmus Tyr. l. XV, c. ult. — Mathieu Paris, ann. 1142. — Robertus de Monte, 1143. — Nicol. Trivett. ann. 1143, apud d'Achery, *Spicil.* t. VIII. — *Assises de Jérusalem*, t. I, p. 429; t. II, p. 195 et note *b*.

[6] Il mourut en 1144. (*L'Art de vérif. les dates : Les Rois de Jérusalem.*)

vers la porte, avec ses prédécesseurs[1]. La reyne Mélissende, sa femme, après avoir gouverné prudemment le royaume, qui luy appartenoit de son chef, l'espace de trente années, tant du vivant de son mary, que sous le jeune Baudouin, son fils, décéda le 11 de septembre, l'an 1161, ayant eu deux enfans de son mary, Baudouin et Amaury, qui furent successivement roys de Hiérusalem. Saint Bernard luy a écrit quelques lettres[2].

[Foulques, qui n'était roi que par sa femme, déclare dans les actes[3] où il fait quelque donation, soit au Saint-Sépulcre, soit à l'ordre de l'Hôpital, qu'il agit du consentement de la reine Mélissende, son épouse, et même de son fils Baudouin, lequel, en effet, tenait de sa mère ses droits à la couronne. Par un motif analogue[4], tandis qu'il était baile de la principauté d'Antioche et tuteur de la jeune princesse Constance, il ne confirma au Saint-Sépulcre la possession de certaines terres, situées dans le territoire d'Antioche, qu'après avoir pris conseil du patriarche, des évêques, des barons de cette principauté et des bourgeois de la ville, dont plusieurs furent témoins de l'acte.]

Baudouin, IIIe du nom, estoit agé de treize ans lorsque son père mourut et lorsqu'il vint à la couronne de Hiérusalem[5], laquelle il reçut, avec sa mère, par les mains du patriarche Guillaume, en l'église du Saint-Sépulchre, le dimanche qui suivit le décez de son père.

Guillaume de Tyr[6] s'est étendu fort au long sur les belles qualitez de ce prince, qui donna des marques de sa générosité et de sa prudence dans le cours de sa vie, qu'il finit en la ville de Barut[7], à l'age

[1] Willelmus Tyr. l. XVI, c. III; l. XVIII, c. XXVII, XXXII.

[2] Sancti Bernardi *Epist.* 206, 289, 376; ou 354 et 355, éd. Mabillon, 1690, col. 195, 278, 321.

[3] *Cartul. S. Sepulc.* n° 31, p. 57, 58; n°s 32, 33, p. 58, 61. — *Assises de Jérus.* t. II, p. 492, 493. — *Codice diplomat.* t. I, n° 17, p. 18.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* n° 86, p. 166, 167. — *Assises de Jérus.* t. II, p. 491.

[5] Willelmus Tyrensis, l. XV, c. XXVII; l. XVI, c. I, III.

[6] Willelmus Tyrensis, l. XVI, c. I et seq.

[7] Willelmus Tyrensis, l. XVIII, c. XXXIV. — Du Chesne, *Histoire de France*, t. IV, p. 694. — *Epist. Amalrici regis ad regem Ludovicum VII.* (*Recueil des Historiens de France*, t. XVI, p. 36, 37.) — Cinnamus, l. V, c. XVII.

de trente-trois ans, en l'an 1163, selon nostre façon de compter, le 10e jour de février, non sans soupçon d'avoir esté empoisonné, ayant régné vingt ans trois mois moins deux jours. Son corps fut porté en la ville de Hiérusalem, et y fut inhumé en l'église du Saint-Sépulchre, avec ses prédécesseurs. Il espousa, au mois de septembre, l'an 1158, Théodora, fille d'Isaac Comnène Sebastocrator, et nièce de l'empereur Manuel[1], pour lors agée de treize ans, de laquelle il n'eut point d'enfans[2].

[Baudouin III confirma plusieurs fois[3], et presque toujours avec l'assentiment de sa mère Mélissende et de son frère Amauri, toutes les concessions faites précédemment au Saint-Sépulcre et à l'ordre de l'Hôpital. On peut croire que c'est lui qui fit le serment[4] d'accorder loi, justice et paix à l'Église de Jérusalem et au peuple à lui soumis, et de confirmer toutes les donations faites aux patriarches et aux évêques par les empereurs, les rois et les princes.

A l'exemple de Baudouin Ier, il donna aux Hospitaliers de Jérusalem (1160, 29 novembre) cinquante tentes de Bédouins qui ne lui étaient pas soumis[5].

Il est à remarquer que, dans un acte[6] où Baudouin III confirme la vente d'un terrain faite au Saint-Sépulcre par Hugues d'Ibelin, le 14 janvier 1155, on voit, parmi les témoins, des barons du roi et des hommes du roi formant deux classes distinctes: mais les actes de Hugues, qui fait cette vente, et d'Amauri, frère du roi, qui l'approuve, quoique conçus tous deux dans les mêmes termes et reproduisant les noms des mêmes témoins, ne présentent pas cette distinction.

Nous remarquerons aussi un accord[7] de Baudouin III avec Rainald le Fauconnier, qui autorise le roi à détourner du fleuve Belus, près d'Acre, autant de cours d'eau qu'il voudra pour l'exploitation d'un plant de cannes à sucre.

[1] Voir la Généalogie des Comnènes, dans Du Cange, *Familiæ Augustæ Byzantinæ*, p. 183. — *Codice dipl.* t. I, n° 50, p. 51.

[2] *Assises de Jérus.* Labbe, t. I, p. 493; La Thaumassière, c. CCLXXXI, p. 187; édit. Beuguot, t. I, c. CCLXXIII, p. 429.

[3] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 33, 34, 51, 52, 53, 54 et suiv. — *Codice dipl.* t. I, n°s 24, 30, 32, 34 et suiv.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* n° 122, p. 225.

[5] *Codice dipl.* t. I, n° 36, p. 37.

[6] *Cartul. S. Sepulc.* n° 56, p. 112; n° 59, p. 119; n° 62, p. 126.

[7] *Codice diplom.* t. I, n° 50, p. 50, 51.

à condition que, tous ses frais couverts, le roi accordera à Raimald le cinquième de son gain, et, sur tous les moulins d'Acre, les mêmes droits que ce dernier avait déjà sur ceux du fleuve Belus. Ce diplôme fut donné par le roi, tandis qu'il assiégeait[1] Blahasent (Bethasem?), avec l'assentiment de sa femme Théodora et de son frère Amauri, comte d'Ascalon.

Plusieurs autres documents attestent que la culture des cannes à sucre était pratiquée en Syrie au temps des croisades. Hugues de Césarée (an 1166) se réserve[2] la faculté de conduire de l'eau d'une certaine fontaine au canal des buffles, *ad cannamellas faciendas*. Baudouin IV accorde[3] (1182) à la maison des Hospitaliers d'Acre un *quintarium* de sucre par an, pour le soulagement des malades. Les cannes à sucre sont encore mentionnées dans un accord[4], entre les Hospitaliers et les Templiers, fait à Acre en 1262: ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'elles étaient un produit du sol dans le royaume de Jérusalem, comme on le voit par le chapitre CCXLII des Assises de la cour des bourgeois, article 15, et par les observations de plusieurs historiens des premiers temps des croisades[5].

Il paraît que la culture n'en fut abandonnée qu'après la prise d'Acre par les Turcs: mais on la retrouve florissante en Chypre sous les Lusignan. Une infinité de documents[6] nous prouvent que le sucre était pour ce pays un des objets de commerce les plus lucratifs.]

Amalric ou Amaury, comte de Japhe et d'Ascalon, frère et successeur de Baudouin III, estoit agé de vingt-sept ans lorsqu'il arriva à la couronne[7], laquelle il reçut solemnellement en l'église du Saint-Sépulchre, par les mains du patriarche Amalric[8], le 18e jour de février, l'an 1163, selon nostre façon de compter, et la tint dix ans cinq mois moins sept jours, estant décédé d'une fièvre en la ville de Hiérusalem, le 11e jour

[1] Willelmus Tyrensis, l. XIII, c. XXV.

[2] *Cartul. S. Sepulc.* n° 155, p. 277.

[3] *Codice dipl.* t. I, n° 207, p. 249.

[4] *Codice dipl.* t. I, n° 142, p. 178.

[5] *Assises de Jérus.* t. II, p. 174, et note *e*. — *Codice dipl.* t. I, p. 501. — Fulcherius Carnotensis, c. XX, apud Bongars. p. 401. — Albertus Aquensis, l. V, c. XXXI; *ibid.* p. 270. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. LIII; *ibid.* p. 1075.

[6] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 95, 373, 403, 424, 499, 500, 529; t. III, p. 88-90, 175, 218-221, etc.

[7] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 48, 49, p. 88, 91, etc.

[8] Willelmus Tyrensis, l. XIX, c. I.

de juillet, l'an 1173, agé de trente-huit ans. Il fut inhumé avec ses prédécesseurs.

[Guillaume de Tyr[1] dit qu'il mourut en 1173, dans la douzième année de son règne; mais 1173 n'en serait que la onzième. Nous avons dans Paoli[2] deux diplômes de ce prince, 18 avril et fin de juin 1174. Ce dernier chiffre cadrerait mieux avec le compte de ses années de règne. La date de ces deux diplômes est-elle fausse? Y a-t-il altération dans le chiffre de l'année et de l'indiction VII, qui correspond à l'année 1174, ou Guillaume de Tyr s'est-il trompé sur l'année de la mort d'un roi dans l'intimité duquel il vivait, étant le précepteur de son fils? C'est ce que nous ne prendrons pas sur nous de décider.]

Il fut marié deux fois : la première, en l'an 1157, avec Agnès de Courtenay, nommée par quelques-uns[3] Béatrix, fille de Joscelin II, comte d'Édesse, pour lors veuve de Renaud de Mares, de laquelle il eut[4], vers l'an 1161, Baudouin IV, roi de Hiérusalem, et Sibylle, qui fut donnée en mariage par son frère à Guillaume Longue-Espée, marquis de Montferrat, duquel elle eut Baudouin V, roi de Hiérusalem; puis, en secondes noces[5], elle se remaria avec Guy de Lusignan, fils de Hugues le Brun, qui fut aussi roi de Hiérusalem à cause de cette alliance. Ce premier mariage du roy Amaury fut contracté contre les formes, Amaury ayant enlevé cette princesse à Hugues d'Ibelin, qui l'avoit fiancée, et qui la reprit depuis, et nonobstant l'opposition que le patriarche Foucher y fit, à cause qu'ils estoient parens au quatrième degré[6]. C'est pourquoi Amaury venant à la couronne après le décez de son frère, le patriarche Amalric refusa de le couronner qu'il ne l'eust

[1] Willelmus Tyrensis, l. XX, c. XXXIII. — *Assises de Jérus.* Labbe, t. I, p. 493; La Thaumassière, c. CCLXXXI, p. 187; édit. Beugnot, t. I, c. CCLXXIII, p. 429.

[2] *Codice dipl.* t. I, n°s 200, 201, p. 243, 244.

[3] Robertus de Monte, ann. 1157. — Willelmus Tyrensis, l. XIX, c. IV. — *Historia Hierosolym.* p. 1170, apud Bongars.

[4] Willelmus Tyrensis, l. XVIII, c. XXIV; l. XXI, c. XII. — Arnoldus Lubec. l. III, c. XXIII. — Roger de Hoveden, p. 515. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. XCIII.

[5] Willelmus Tyrensis, l. XXII, c. I.

[6] Willelmus Tyrensis, l. XIX, c. IV. — *Lignages d'outre-mer,* c. I.

quittée; ce qu'il fut obligé de faire. Cecy a esté touché par Guillaume de Tyr[1] en termes couverts. Ce mariage ayant esté dissous à condition que les enfans qui en estoient issus seroient réputés légitimes[2], Agnès reprit Hugues, seigneur d'Ibelin.

Le roy Amaury espousa, en l'an 1167[3], Marie Comnène, fille de Jean Comnène, petite-fille d'Andronique Comnène Sebastocrator, qui estoit frère aisné de l'empereur Manuel, et eut d'elle Isabelle[4], mariée premièrement à Humfroy, seigneur de Toron, puis à Conrad de Montferrat, à Henry, comte de Champagne, et à Amaury de Lusignan; et une autre fille [Alix][5], qui mourut en jeunesse. La reyne Marie, estant veuve du roy Amaury[6], elle se remaria avec Balian, seigneur d'Ibelin.

[Comme comte de Joppé et d'Ascalon, aussi bien que comme roi, Amaury confirma aux divers établissements religieux[7], à l'église du Saint-Sépulcre entre autres et à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, tous les dons, tous les priviléges accordés par ses prédécesseurs, et leur en concéda de nouveaux : ce qui lui fut commun avec les autres rois de Jérusalem. Mais on peut remarquer un acte du 11 octobre 1168[8], par lequel il donne aux Hospitaliers la ville de Belbeis ou Péluse, en Égypte, avec des terres et des hommes sur le territoire de cette ville, jusqu'à concurrence d'un revenu annuel de 100,000 besants; plus 50,000 besants assignés sur dix villes de l'Égypte, Babylone (le Caire), Tanis, Damiette, Alexandrie, etc. Les 100,000 besants furent portés à 150,000 par un diplôme de l'année suivante. Il ne lui en aurait pas coûté davantage de leur abandonner tout le royaume de Noradin, où déjà il ne possédait plus rien. C'est ainsi qu'il leur céda, en 1170, deux châteaux ruinés

[1] Willelmus Tyrensis, l. XIX, c. I, IV.

[2] Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. III. — *Historiens des Croisades*, t. II, p. 5.

[3] Willelmus Tyrensis, l. XX, c. I, XXIV. — *Hist. translat. brachii s. Philippi*, n° 4. — Robertus de Monte, ann. 1167. — Cinnamus, l. V, c. XVII, p. 137, 138. — *Généalogie des Comnènes, Familiæ Byzant.* p. 182. P. Papebroch. t. I maii, p. 16.

[4] Willelmus Tyrensis, l. XXI, c. XIII. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. XCIII.

[5] *Hist. Hierosol.* p. 1170, apud Bongars. — *Lignages d'outre-mer*, c. III; édit. Beugnot, t. II, p. 445.

[6] *Lignages d'outre-mer*, c. VI. — Labbe, p. 371, 430.

[7] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 58, 60, 61, p. 115, 120, 123; n° 144, p. 262-268. — *Assises de Jérus.* t. II, n° 39, p. 324. — *Codice diplom.* t. I, n° 32, p. 34; n° 197, p. 241, etc.

[8] *Codice dipl.* t. I, n°s 47, 48, p. 48, 49.

par un tremblement de terre, et d'autres droits dans le comté de Tripoli, dont il était le procurateur, et où il agissait comme souverain pendant la captivité du comte Raymond II [1].

Un différend du roi Amaury avec Gérard, seigneur de Sidon ou de Sajette, son vassal, changea la loi constitutive de l'hommage pour les vassaux [2]. Gérard avait dépossédé un homme de son fief sans en donner connaissance à la cour du souverain. Amaury poursuivit son droit par la guerre; et l'accord se fit au moyen d'une assise ou loi, ordonnant que désormais les hommes d'un vassal du roi feraient hommage au roi directement : prérogative jusqu'alors réservée aux hommes liges ou vassaux immédiats de la couronne.]

Baudouin. IV[e] du nom [3], succéda à son père, ayant à peine atteint l'age de treize ans, et fut couronné solennellement, dans l'église du Saint-Sépulchre, par le patriarche Amalric, le 15[e] jour de juillet, l'an 1173. Il fut surnommé *le Mesel*, ou le Lépreux, parce qu'il fut atteint de la lèpre [dès son enfance, comme l'atteste Guillaume de Tyr [4], qui avait été son instituteur]; nonobstant laquelle maladie il ne laissa pas d'agir et de faire de belles actions contre les infidèles, sur lesquels il remporta des victoires signalées. A la fin néantmoins il fut obligé de se démettre du gouvernement [5]: et, ayant fait couronner le jeune Baudouin son neveu, fils de sa sœur Sibylle, qui n'avoit pas encore cinq ans, il donna la régence du royaume, premièrement à Lusignan [6], comte de Japhe et d'Ascalon, qui avoit espousé sa sœur après la mort du marquis, et, la luy ayant ostée sur quelques démeslez [et surtout pour cause d'incapacité [7]], il la donna à Raymond, comte de Tripoly. Il décéda quelque

[1] *Codice dipl.* t. I, n° 51, p. 51, 52, 501, 502.

[2] *Assises de Jérus.* t. I, c. CXL, p. 214, notes *a*, *b*. — *Livre* de Jacques d'Ibelin, c. III, p. 455 et note *c*; p. 456-458, et note *a*. — *Livre* de Philippe de Navarre, c. XL, p. 517; c. XLII, p. 518; c. L, p. 525, 526.

[3] Willelmus Tyrensis, l. XXI, c. II.

[4] Willelmus Tyrensis, l. XXI, c. I.

[5] Roger de Hoveden, p. 631. — Willelmus Tyrensis, l. XXII, c. XXIX. — *Assises de Jérus.* éd. Beugnot, t. I, c. CCLXXIII, p. 429.

[6] Mathieu Paris, ann. 1184. — Arnoldus Lubec. l. III, c. XXIII. — Willelmus Tyrensis, l. XXII, c. XXV, XXIX. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. XCIII.

[7] Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. I, II. — *Histor. occident. des Croisades*, t. II p. 1-4.

temps après, sçavoir l'an 1184, ou l'année suivante, selon le Moine d'Auxerre[1], sans avoir esté marié, ayant régné onze ans.

[Entre autres concessions, ce prince confirma (1176)[2] à l'Hôpital de Jérusalem les donations de son père sur les terres d'Égypte, quand on les aurait conquises, et y ajouta 30,000 besants de rente annuelle, à prendre sur le territoire de Belbeis, si toutefois on pouvait les en retirer. Ces clauses conditionnelles, sans lesquelles la donation était nulle et dérisoire, n'étaient pas énoncées dans les actes de ce genre donnés par les rois précédents. Ils ne doutaient pas, en effet, que tout ne cédât bientôt à leurs armes, ou que l'ordre célèbre auquel ils faisaient ces concessions ne trouvât en lui-même toutes les ressources nécessaires pour rendre la donation valable et réelle, et pour remplir les intentions du donateur. Mais il semble que la confiance abandonne ce roi malade, qui n'avait, il est vrai, que trop de sujets de pressentir la décadence rapide et la chute prochaine du royaume de Jérusalem.]

Baudouin, Ve du nom, fils de Guillaume, marquis de Montferrat, et de Sibylle[3], fut couronné le 20 de novembre, l'an 1183, du vivant de son oncle, qui luy fit rendre les hommages par les barons du royaume, et, en mourant, le mit sous le gouvernement du comte de Tripoly.

[Le Continuateur de Guillaume de Tyr[4] place le couronnement de Baudouin V après que le roi Baudouin IV eut fait accepter la bailie ou régence du royaume à Raymond de Tripoli; Guillaume de Tyr dit qu'il eut lieu auparavant. Le petit prince, à son couronnement, fut porté par Balian d'Ibelin, pour qu'il ne parût pas plus petit que les chevaliers. A la mort de Baudouin IV, il fut conduit à Acre, sous la garde du comte Joscelin, son grand-oncle maternel; car le comte de Tripoli avait refusé la garde du jeune prince, pour n'être pas responsable des accidents qui pourraient survenir[5].]

[1] Monachus Altissiodor. p. 88, ann. 1185.

[2] *Codice dipl.* t. I, n° 60, p. 60.

[3] Willelmus Tyrensis, l. XXII, c. XXIX, p. 1040, 1041. — Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. V. — *Histor. des Croisades*, t. II, p. 7-9. — *Assises de Jérus.* t. I, p. 429.

[4] Continuateur, *loc. citat.* et c. IV, p. 7; c. VI, p. 9, 10; c. XVII, p. 25.

[5] Continuateur, l. XXIII, c. IV, p. 6.

Il décéda [dans la ville d'Acre][1] l'an 1186, agé de sept ans, ou de neuf, selon Arnoul de Lubeck[2] et Guillaume de Neubourg[3], non sans soupçon d'avoir esté empoisonné par le comte [de Tripoli] son tuteur, qui aspiroit à la couronne. Mais le patriarche et les barons l'adjugèrent à la mère du roy, qui estoit pour lors mariée à Guy de Lusignan, qui fut aussy couronné roy[4]. Baudouin fut inhumé avec ses prédécesseurs, où cette épitaphe lui fut dressée[5] :

SEPTIMUS IN TUMULO PUER ISTO REX TUMULATUS
EST BALDEWINUS, REGUM DE SANGUINE NATUS,
QUEM TULIT E MUNDO SORS PRIME CONDITIONIS,
UT PARADYSIACE LOCA POSSIDEAT REGIONIS[6].

Guy de Lusignan, fils puisné de Hugues, seigneur de Lusignan [ou Lesignan), VIII^e^ du nom, comte de la Marche, ayant esté banny d'Angleterre[7] pour avoir tué Patrice, comte de Sarisbery, en l'an 1168, entreprit le voyage de la terre sainte, et vint se mettre au service de Baudouin le Lépreux[8], qui luy donna en mariage Sibylle, sa sœur, pour lors veuve du marquis de Montferrat. Cette alliance luy apporta la couronne du royaume de Hiérusalem. [Il] en fut solemnellement investy[9], et fut couronné roy vers la my-septembre, l'an 1186, sans prendre le consentement du comte de Tripoly, à qui la régence du

[1] *Hist. Hierosol.* p. 1170, apud Bongars. — Roger de Hoveden, p. 634.

[2] Arnoldus Lubec. l. III, c. XXIII.

[3] Willelmus Neubrig. l. III, c. XVI. (*Histor. de France*, t. XVIII, p. 8.)

[4] Mathieu Paris, p. 98, ann. 1186.

[5] J. Cotovic. *Itinerarium Hierosolymit.* p. 189.

[6] Cette épitaphe est rapportée par Du Cange en caractères d'inscription et en écriture ordinaire. Nous la donnons sous cette dernière forme seulement, pour les mêmes motifs que nous avons exposés plus haut, p. 10, note 3, à l'occasion des épitaphes de Godefroi et de Baudouin I^er^. Celle-ci est tirée des mêmes relations, quoique Du Cange ne cite ici aucune autorité.

[7] Roger de Hoveden, p. 514, an 1168. — Willelmus Neubrig. l. III, c. XVI.

[8] Willelmus Tyr. l. XXII, c. 1. — Nic. Trivett. ann. 1181.

[9] *Hist. ms. des guerres saintes.* — Continuateur de l'histoire de Guill de Tyr en français. — Martène, *Ampl. Coll.* t. V, col. 594. — Mathieu Paris, p. 100, ann. 1186. — Arnoldus Lubec. l. III, c. XXIII, XXIV, XXV, XXVI, XXVII. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. XCIII, XCIV, XCV.

royaume avoit esté donnée par le roy Baudouin IV, jusqu'à ce que le jeune roy eust atteint l'age de quinze ans[1], soit qu'il vécust ou non.

[Malgré le vice de la construction de la phrase, on comprend que ces derniers mots doivent s'entendre de Baudouin IV. Gui fut élu roi de Jérusalem[2], seulement après que sa femme Sibylle eut été reconnue et sacrée reine par les chefs du clergé, le grand maître du Temple et ses chevaliers, Renaud de Châtillon, seigneur de Montréal, et d'autres amis, qui avaient fait fermer les portes de Jérusalem, pour que personne ne pût entrer ni sortir pendant l'absence des grands barons du royaume, qui se seraient opposés à l'élection.

Gui fut couronné à la mi-septembre[3]. Baudouin de Rame prédit alors qu'il ne serait pas roi un an.]

Ce qui donna matière à une grande division entre ces princes[4], laquelle causa par la suite la ruine totale de la terre sainte. Car Saladin, ayant eu avis du mécontentement du comte, qui d'abord feignit une réconciliation avec le nouveau roi, s'allia avec luy et entra avec de puissantes troupes dans les terres des chrestiens[5]; et, ayant deffait le roy Guy, qu'il fit prisonnier, et toute l'armée chrestienne[6], le 4 de juillet, l'an 1187, il s'empara des villes d'Acre, de Barut, de Sajette, de Gibelet, d'Ascalon et des principales places de la principauté d'Antioche, et enfin de la ville de Hiérusalem[7], laquelle il prit le 2e jour d'octobre

[1] Arnoldus Lubec. l. III, c. XXIII.

[2] Radulphus Coggeshale, *De Expugnat. terræ sanctæ*, apud *Ampliss. Collect.* t. V, col. 547. — Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XVII, p. 26-29.

[3] Continuateur, etc. *ibid.* c. XVIII, p. 30.

[4] Continuateur de Guill. de Tyr, *ibid.* c. XXIV, p. 35.

[5] Willelmus Neubrig. l. III, c. XVI, XVII, XVIII. — Marinus Sanutus, l. III, part. 9, c. VI. — Monachus S. Mariani Altissiodor. ann. 1187, fol. 89 et v°. — Mathieu Paris, an 1187. — Roger de Hoveden. — Albericus. — Arnoldus Lubec. — *Expeditio Asiatica Frederici.* — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XXIX, p. 45.

[6] Continuateur, etc. l. XXIII, c. XL, XLI, p. 62-64; c. XLIV, XLV, p. 66-68. (Voir *Les Comtes de Japhe et d'Ascalon.*)

[7] Continuateur, etc. c. LV-LXI, p. 82-94. — *Art de vérifier les dates : Les Rois de Jérusalem.* — Marinus Sanutus. — Monachus S. Mariani, *loc. cit.* fol. 90. — *Appendix ad chron. Marcianense*, p. 902. — Abulfarag. p. 273. — Arnoldus Lubec. l. III, c. XXVII. — Radulphus Coggesh. *Ampliss. Coll.* t. V, col. 567-572. — Reinaud, *Extraits des historiens arabes*, p. 200-209.

après quatorze jours de siége [le 3 octobre, selon Coggeshale], ou, selon d'autres, le 28 de septembre de la mesme année, après avoir esté possédée par les nostres l'espace de quatre-vingt-huit ans. Un auteur de ce temps-là[1] semble attribuer la prise de Hiérusalem, ou plutost les succez de Saladin, non-seulement à la perfidie du comte de Tripoly, mais encore à celle d'Isaac, empereur de Constantinople.

[Thierri, grand précepteur de l'ordre du Temple, dans une lettre au roi Henri II d'Angleterre (1188, janvier)[2], lui fait connaître l'état du royaume après la prise de Jérusalem, et la résistance qu'opposent encore à Saladin Crach de Montréal; Saphet, appartenant à l'ordre du Temple; Crach, appartenant à l'ordre de l'Hôpital; Margat, Chastelblanc; la terre de Tripoli et la terre d'Antioche.

Enfin Saladin, dit-il, a été forcé de lever le siége de Tyr, défendue par Conrad, marquis de Montferrat.

Gui, devenu libre, le 4 septembre 1187[3], s'était rendu à Tyr; mais, n'y ayant pas été reçu par le marquis Conrad de Montferrat, il alla avec peu de monde former le siége d'Acre, quoiqu'il eût promis, par serment, à Saladin de ne jamais porter les armes contre lui; il prétendait remplir sa promesse en faisant porter son épée par son cheval.

Ce siége entrepris avec si peu de moyens, où les assiégés étaient quatre fois plus nombreux que les assiégeants[4], réveilla l'ardeur belliqueuse de la chevalerie en Europe et stimula son émulation. Le camp des chrétiens devant Acre fut, comme on sait, le rendez-vous de tous les guerriers de la troisième croisade. La prise de cette ville importante (1191) prolongea d'un siècle l'existence d'un royaume chrétien en Syrie. C'est une obligation que la chrétienté eut à Gui, ce prince si peu capable d'ailleurs, mais dont elle se montra, même alors, peu reconnaissante, puisqu'on le dépouilla de la royauté de Jérusalem en faveur de Conrad de Montferrat, célèbre, il est vrai, par la défense de Tyr, mais qui avait abandonné le siége d'Acre lors de son mariage avec la

[1] *Appendix ad chron. Marcianense*, p. 903.

[2] Roger de Hoveden, *Annal.* p. 645. — *Codice diplom.* t. I, n° 36, p. 315, 316. — *Histor. de France*, t. XVII, p. 482.

Radulph. Coggeshal. *loc. cit.* col. 573 e, 574 a. — Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXIV, II, p. 121; c. XIII-XV, p. 124-126 et suiv. XX, p. 131.

[3] Continuateur, etc. l. XXIV, c. XIV, p. 125.

princesse Isabelle [1], et avait négligé d'envoyer aux assiégeants les vivres et les secours qu'il leur avait promis, en les laissant dans une situation des plus critiques.]

Il survint incontinent après une autre division dans l'Estat d'outre-mer [2]; car, la reyne Sibylle estant décédée sans enfans de ce mariage, Conrad, marquis de Montferrat, qui avoit espousé Isabelle, sa sœur, prétendit à la couronne. Le roy Guy [3] eut d'elle [Sibylle] quatre filles, qui moururent du vivant de leur mère, laquelle décéda aussy bien qu'elles durant le siége d'Acre, l'an 1189 [ou plutôt vers juillet 1190]. Roger de Hoveden [4] ne parle que de deux filles, comme aussy Conrad, abbé d'Usperg [5] [et le Continuateur de Guillaume de Tyr [6]].

Conrad de Montferrat, fils de Guillaume III, marquis de Montferrat [et non de Boniface, comme il est dit dans la continuation de Guillaume de Tyr [7]], et frère puisné de Guillaume Longue Espée, qui avoit espousé Sibylle de Hiérusalem [8] estant arrivé, incontinent après la malheureuse deffaite de Guy [9], en la ville de Tyr, la défendit généreusement contre les attaques de Saladin, et en obtint la seigneurie, qui luy fut contestée par le roy Guy [10]. Cette division s'accrut incontinent après par le mariage de Conrad avec Isabelle [11], sœur consanguine de la reyne Sibylle, laquelle il enleva à Humfroy, seigneur de Toron, son légitime espoux, la princesse consentant à cet enlèvement, sous prétexte de

[1] Radulph. Coggesh. *Ampliss. Coll.* t. V, col. 574 d, 576 d.

[2] Jacobus de Vitriaco, l. I, xcviii.

[3] *Hist. Hierosol.* p. 1170, 1171.

[4] Roger de Hoveden, p. 679, 685.

[5] Conradus Usperg.

[6] Continuateur, etc. l. XXV, c. x, p. 151.

[7] Continuateur, etc. l. XXIII, c. x, p. 14, 15; c. xliv, p. 66.

[8] *Codice diplom.* t. I, p. 367, 368. — *L'Art de vérifier les dates : Les Marquis de Montferrat.* — Ughelli, *Archiep. Pisan.*

[9] Continuateur, etc. l. XXIII, c. xlix, 74-76.

[10] Voir *Les Seigneurs de Tyr.* — Radulfus de Diceto, apud Twisden, l. II, col. 642.

[11] Radulfus de Diceto, *ibid.* col. 657. — *Acta Innocentii III,* p. 36. Innocent III, *Epist.* xvi, 151. — *Hist. Hierosol.* p. 1171. 1172. — Arnoldus Lubec. l. V, c. iii. — Radulph. Coggeshal. *Ampliss. Collect.* t. V, col. 575 e, 576 a. — Continuateur de Guillaume de Tyr, l. XXV, c. xi, xii, p. 151-154.

nullité de son mariage, à cause du défant de consentement. [Isabelle cédait surtout aux obsessions de sa mère, Marie Comnène II, qui haïssait son gendre Humfroy de Toron, autant qu'elle en était haïe, et favorisait les prétentions de Conrad[1].] Mais Philippe-Auguste, roy de France, et Richard, roy d'Angleterre, qui estoient venus en la terre sainte pour réparer les pertes des chrestiens, moiennèrent un accord entre ces princes, l'an 1191, le 28e jour de juillet[2], par lequel il fut convenu que Guy jouiroit de la dignité de roy sa vie durant[3], sans que, quoyqu'il se remariast, ses enfans pussent rien prétendre au royaume, qui appartiendroit à Conrad et à sa femme et à leurs héritiers, après le décez de Guy; cependant que les revenus seroient partagez entre eux; que Conrad posséderoit les villes de Tyr, de Sajette, de Barut, et la moitié d'Acre, dont il feroit hommage au roy, avec les services accoutumez. Mais ces différends ne furent pas tellement appaisez, qu'il n'y eust eu encore quelques mauvaises suites, si la mort de Conrad ne fust survenue, ayant esté tué par deux assassins envoyez par le Vieil de la Montagne, au sortir d'un repas qu'il avoit fait avec l'évesque de Beauvais [Philippe de Dreux], le 28e jour d'avril, l'an 1192[4].

[Ce fut, dit-on[5], une vengeance du prince des Assassins, parce que, sur le conseil de Bernard du Temple, son bailli à Tyr, Conrad avait fait piller des barques de marchands de cette peuplade. Selon la plupart des historiens, le meurtre de Conrad eut lieu le 27 avril; selon *L'Art de vérifier les dates*, le 29 avril.]

[1] Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXV, c. II, p. 151-153.

[2] Roger de Hoveden, p. 697. — Joann. Brompton, p. 1208.

[3] On voit un acte du 31 janvier 1191, par lequel Gui donne aux Hospitaliers d'Acre une rue de cette ville, en mémoire de feu la reine Sibylle, sa femme; il y prend encore le titre de huitième roi des Latins dans la ville de Jérusalem. (*Codice diplom.* t. I, n° 79, p. 85, 86.)

[4] Voir *Les Rois de Chypre*. — Mathieu Paris. — Willelmus Neubrig. l. IV, c. XXIV. — Roger de Hoveden, ann. 1192, p. 716. — *Histor. de Fr.* t. XVII, p. 548. — Brompton, p. 1243, 1245, 1246, 1252, 1268. — *Acta Innocentii III*, p. 36. — Godefridus monach. ann. 1191, 1193. — Arnoldus Lubec. l. III, c. XXXVII. — Monachus S. Mariani, fol. 93 v°. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. c. — Radulfus de Diceto, ann. 1192. — Nicetas, *Isaac.* l. II, note 1.

[5] Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXVI, c. XII, p. 192, 193 et note *b*.

Conrad, abbé d'Usperg[1], dit qu'on parloit diversement de la cause de sa mort, les uns l'attribuant au roy d'Angleterre, les autres à Humfroy de Toron[2]. Cet auteur lui donne un fort bel éloge. Il laissa une fille nommée Marie, de laquelle il sera parlé dans la suite.

Henry, comte de Champagne, qui estoit arrivé en la terre sainte durant le siége d'Acre[3] [et qui avait été mis à la tête de l'armée[4] avant l'arrivée de Richard et de Philippe-Auguste], espousa, le 5e jour de may, l'an 1192, la veuve du marquis, sept jours, et non pas trois, comme dit Sanudo[5], après sa mort, par les intrigues et à la persuasion de Richard, roy d'Angleterre, son oncle, et des Templiers[6].

[Raoul de Diceto[7] dit que le meurtre eut lieu le 4 des calendes de mai (28 avril), et le mariage le 3 des nones de mai (5 mai) suivant. Selon le Continuateur de Guillaume de Tyr[8], Richard fit épouser à Henri, le jeudi, la veuve de Conrad, tué le mardi précédent; ce qui le fit soupçonner de n'avoir pas été étranger à l'assassinat du marquis. Il paraît du moins que le comte Henri resta en bonne relation avec le prince des Assassins. A son retour d'Arménie[9], où il avait été médiateur d'un accord entre Livon et Boémond III d'Antioche (1197), il visita le Vieux de la Montagne, qui lui fit connaître, dit-on, par un exemple terrible, jusqu'où allaient le dévouement de ses hommes pour sa personne, et leur soumission à ses ordres.]

Par cette alliance [avec Isabelle], il devint seigneur d'Acre et de Tyr, et, après la mort du roy Guy, arrivée en l'an 1194, de tout le royaume de Hiérusalem. Mais il ne voulut pas s'en faire couronner roy[10] parce

[1] Conradus Uspergensis.

[2] *Codice diplomat.* t. I, p. 369.

[3] *Hist. Hieros.* p. 1169, 1170.

[4] Radulphus Coggesh. *Impl. Coll.* t. V, col. 575 e.

[5] Sanutus, l. III, part. 10, c. VII.

[6] Radulfus de Diceto, p. 667; *Hist. de France*, t. XVII, p. 643. — Mathieu Paris, p. 116. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. c. — Rigord, ann. 1192. *Hist. de France*, t. XVII, p. 37. — *Chron. Marcianense*, l. III, p. 877; *Histor. de France*, t. XVIII, p. 557 c, d.

[7] Radulfus de Diceto, *loco citato*.

[8] Continuateur, etc. l. XXVI, c. XIV, p. 195.

[9] Continuateur, etc. l. XXVI, c. XXVIII, p. 216.

[10] Jacobus de Vitriaco. — Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXVI, c. XXI, p. 208.

qu'il [se] proposait toujours de retourner en France. Et comme, quelques années après, il faisoit des préparatifs pour cet effet, la mort le surprit, s'estant laissé tomber du haut de la fenestre du chasteau d'Acre, où il prenoit l'air, ou, selon d'autres, où il urinoit, dans les fossez de la ville, s'estant écrasé la teste; ce qui arriva en l'an 1197[1]. [Isabelle, qui l'avoit espousé presque malgré elle tesmoigna de sa mort la plus vive douleur[2].] Il eut de son mariage avec Isabelle trois filles[3]: Marie, qui décéda sans alliance, l'an 1209; Alix, mariée premièrement avec Hugues, roy de Cypre, puis avec Boémond, prince d'Antioche, et en troisièmes nosces[4] avec Raoul, frère du comte de Soissons[5], et Philippe, qui fut alliée avec Érard de Brienne, seigneur de Rameru, qui disputa longtemps le comté de Champagne au droit de sa femme. L'estat de la naissance de ces filles fut disputé devant le pape Honorius III, au sujet du comté de Champagne, dont elles se prétendoient héritières[6].

Amaury de Lusignan, frère puisné de Guy, roy de Hiérusalem, auquel il succéda au royaume de Cypre en l'an 1194[7], devint aussy roy de Hiérusalem par le mariage qu'il contracta avec la reyne Isabelle[8], l'an 1198, à la prière des barons [des Templiers et des Hospitaliers], qui dépeschèrent vers luy l'archevesque de Tyr.

[1] Continuat. etc. l. XXVI, p. 216. — Rigord. — Math. Paris. — Otho de S. Blasio, c. XLII, apud Urstis. p. 221. — Albericus, ann. 1197. — Roger de Hoveden, p. 772; *Hist. de France*, t. XVII, p. 584; t. XVIII, p. 760. — Conradus Usperg. — Arnoldus Lubec. l. V, c. II. — Sanutus. — Monachus S. Mariani. — *Chron. Andrense*, p. 998, 999. — D'Achery, *Spicil.* t. IX, p. 519. *Chron. Sclav.* inter *Scriptores rerum Sept.* p. 285. — Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXVII, c. III, p. 220.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVII, c. IV, p. 221.

[3] Sanutus, l. III, part. 11, c. IV.

[4] Sanutus, l. III, part. 11, c. IV, XVI; part. 12, c. I. — *Lignages d'outre-mer*, c. IV; édit. Beugnot, t. II, p. 447.

[5] Jean II de Nesle, dit *le Bon* et *le Bègue*. (*L'Art de vérifier les dates.*) Voir plus loin : Alix, reine de Jérusalem.

[6] Voir *Compilat. Decret.* tit. V, c. I. — *Decret. Gregor.* l. II, tit. X, c. III. — Honorii III *Epist. Histor. de France*, t. XIX, p. 631-633, 649-651, 675, 676, 688-690, 710, 711, 735, 736, 739.

[7] Voir *Les Rois de Chypre.*

[8] Sanutus, l. III, part. 10, c. VIII. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. c. — Innocent III, *Epist.* l. I, p. 287, 328.

[Les barons s'étaient déterminés en sa faveur, de préférence à Raoul de Tabarie, qui prétendait à la main d'Isabelle, parce qu'il leur paraissait, plus que tout autre, capable de défendre et de protéger le royaume de Jérusalem. Ils ne voulaient plus d'un souverain pauvre et sans ressources pécuniaires[1], tel qu'avait été le comte de Champagne, qui vivait au jour le jour, et souvent le matin ne savait pas ce que lui et sa maison mangeraient dans la journée. Par ce mariage, Isabelle eut pour la première fois le titre de reine.]

Le patriarche de Hiérusalem, qui d'abord avoit apporté quelque opposition à ce mariage, sous prétexte de parenté, s'en estant départi, les couronna solemnellement en la ville de Barut[2], en présence de l'archevesque de Mayence, chancelier de l'empereur Henry [VI]. Il tint ce royaume jusques à sa mort, arrivée l'an 1206.

Il eut de la reyne sa [seconde] femme un fils nommé Amaury [ou Amarin], auquel les barons donnèrent pour tuteur Jean d'Ibelin, seigneur de Barut, frère uterin de la reyne Isabelle. Mais il décéda du vivant de sa mère [avant son père, selon Robert d'Auxerre et le Continuateur de Robert du Mont; après, selon Sanudo et le Continuateur de Guillaume de Tyr; ce qui est plus probable, puisque les barons lui nomment un tuteur][3]. Quelques-uns ont mis en avant qu'il mourut de poison[4] ou de sortilége. Il laissa encore [de la reine Isabelle] deux filles : Isabelle [ou plutôt Sibylle], qui espousa Léon, Ier du nom, roy d'Arménie[5]; et Mélissende, femme de Boémond, surnommé le Borgne, prince d'Antioche et comte de Tripoly. La reyne Isabelle survécut son

[1] Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXVII, c. v, p. 222, 223.

[2] Roger de Hoveden, p. 773; *Histor. de France*, t. XVII, p. 585.

[3] Sanutus, l. III, part. 11, c. II. — Monachus Altissiodor. fol 101; *Histor. de France*, t. XVIII, p. 272 c. — *Acta Innocentii III papæ*, p. 98. — Anonym. continuat. append. Roberti de Monte; *Hist. de France*, t. XVIII, p. 342 d. — *Lignages d'outre-mer*, c. III; édit. Beugnot, t. II, p. 444, 445. — Continuateur de Guillaume de Tyr, l. XXX, c. VI, p. 305.

[4] Il cavaliere Loredano, *De' re' Lusign.*[a] l. I, p. 24; trad. fr. t. I, p. 27.

[5] *Codice diplom.* t. I, p. 370.

[a] Le titre de cet ouvrage est : *Historie de' re' Lusignani publicata da Henrico Giblet cavalier, libri undeci*, in Bologna, 1647, in-4°. — Traduite en français, 1732, 2 vol. in-12. — Le véritable auteur est François Lorédan. Il est souvent inexact dans les commencements de son histoire. (Voir, entre autres exemples, ce qu'il dit des premiers maris de la reine Isabelle.)

mary et son fils de peu de temps, estant décédée [vers] l'an 1208[1]. Après sa mort, les barons du royaume de Hiérusalem, avec le patriarche et les prélats[2], avisèrent ensemble pour choisir un prince qui pust gouverner et deffendre cet Estat attaqué par tant d'ennemis, et qui pust, par un mariage avec Marie, fille de Conrad, marquis de Montferrat [surnommée pour cette raison *la marquise*] légitime héritière du royaume, en prendre possession à juste titre[3]. Pour y parvenir, ils envoyèrent [en 1208, selon Sanudo[4], ce qui fait supposer la reine Isabelle morte peu auparavant], l'evesque d'Acre et Aymar, prince de Césarée, vers Philippe, roy de France, qui leur présenta Jean de Brienne comme l'un des plus vaillans chevaliers de son royaume, frère puisné de Gautier III, comte de Brienne en Champagne.

[Gautier III est appelé Gautier II dans la généalogie de la maison de Brienne[5]. Il épousa Albicie, fille aînée de Tancrède, roi de Sicile, et fut père de Gautier III, ou IV, le Grand, comte de Jaffa[6], qui épousa Marie de Chypre, fille du roi Hugues Ier, et mourut en 1244. Jean n'était pas comte de Brienne[7], mais il tenait le comté pour son neveu Gautier. Au dire de quelques personnes, le choix que Philippe-Auguste fit de ce seigneur aurait été déterminé par des motifs moins honorables pour tous les deux.]

Jean de Brienne partit de France avec un grand nombre de croisez, et arriva [nou] en la ville d'Acre [mais au port de Cayphas, à 4 lieues au sud d'Acre], le jour [ou plutôt la veille] de l'Exaltation de la Sainte-Croix [13 septembre], l'an 1210[8]. Le lendemain [14 septembre][9], il épousa Marie de Montferrat, reyne de Hiérusalem: et le dimanche

[1] Continuateur, etc. l. XXX, c. XI, p. 305.

[2] Marin. Sanutus, l. III, part. II, c. III et IV.

[3] Continuat. etc. l. XXX, c. VI, p. 305; c. VII, p. 305. 506; c. XIV, p. 308; l. XXX, c. VIII, p. 320.

[4] Sanutus, *l. c.* c. III, p. 205.

[5] Du Cange. *Histoire de Constantinople sous les empereurs français*, p. 317.

[6] Voir *Les Comtes de Japhe et d'Ascalon.*

[7] Marin. Sanutus, l. III, part. II, c. IV. — Continuat. etc. l. XXX, c. XIII, p. 306 et note *f*, p. 307; c. XIV, p. 308.

[8] Monachus S. Mariani, 1209; *Histor. de France*, t. XVIII, p. 276. — Sanutus, l. III, part. II, c. IV, V. — *Codice diplom.* t. I, p. 438.

[9] Continuat. etc. l. XXX, c. XVI, XVII, p. 310 et note *d*; l. XXXI, c. I, p. 311. 312.

après la feste de saint Michel [3 octobre], l'un et l'autre furent couronnez solemnellement en la ville de Tyr [et trois jours[1] après ils rentrèrent dans Acre].

[Selon le Continuateur de Guillaume de Tyr[2], Jean de Brienne aborda au port de Caypha un mercredi, veille de la Sainte-Croix, en septembre, en l'an 1208. C'est donc le 13 septembre. Mais on ne trouve le 13 septembre tombant un mercredi que pour les années 1200, 1206, 1217, dont aucune ne peut s'accorder avec les autres notes chronologiques relatives à ce fait. On voit plus loin[3] que les deux époux furent couronnés à Tyr le dimanche 1er octobre 1208; or le 1er octobre ne tombe un dimanche que dans ces mêmes années 1200, 1206, 1217, etc. De toute façon il y a erreur, soit dans le jour de la semaine, soit dans le chiffre de l'année, et probablement dans tous les deux. Une lettre d'Innocent III à Philippe-Auguste[4], pour l'exhorter à seconder de tout son pourvoir Jean de Brienne, époux désigné de la reine de Jérusalem, est datée du 9 des calendes de mai (23 avril), 12e année du pontificat, c'est-à-dire en l'an 1209. Cette lettre, on le voit, est antérieure au mariage, qui, par conséquent, n'a pu avoir lieu, au plus tôt, que le 14 septembre de cette même année. Mais les députés étaient partis en 1208[5], pour demander un roi à Philippe-Auguste. Lorsque Jean de Brienne eut été choisi[6], il promit de se rendre à la terre sainte, dans deux ans, époque où devait expirer la trêve faite avec Saphadin. C'est donc, d'après ce récit, en 1210 qu'eurent lieu son arrivée et son mariage, comme l'indique Sanudo[7]. D'autre part, deux lettres d'Innocent III, du 9 janvier 1213, adressées au patriarche et au roi de Jérusalem, et dans lesquelles il parle de la mort de la reine Marie comme d'un événement récent, nous prouvent que cette princesse mourut en 1212. Et le Continuateur de Guillaume de Tyr[8] nous apprend qu'elle ne vécut que deux ans après son mariage. Ce qui en fixe encore l'époque à l'année 1210. Il ne peut pas non plus avoir été célébré plus tard, puisqu'un diplôme de Jean de Brienne et de la reine Marie, sa femme[9], en faveur du Saint-Sépulcre, est daté du 1er juillet

[1] Continuat. etc. l. XXXI, c. II, p. 313.

[2] Continuat. etc. l. XXX, c. XVII, p. 310.

[3] Continuat. etc. l. XXXI, c. I, p. 311, 312.

[4] *Histor. de France*, t. XIX, p. 516, 517.

[5] Sanutus, l. III, part. II, c. III, p. 205.

[6] Sanutus, l. III, part. II, c. IV, p. 205. — Continuat. etc. l. XXX, c. XIV, p. 308. — Tillemont, *Vie de saint Louis*, t. I, p. 264.

[7] Sanutus, l. III, c. V, p. 206. — Innocent. III, *Regist. epistol.* l. XXV, epist. 210, 211: édit. Baluze, t. II, p. 708.

[8] Continuat. etc. l. XXXI, c. VIII, p. 320.

[9] *Cartul. S. Sepulc.* n° 145, p. 268, 269

1211. Ce mariage est donc au plus tôt de 1209 et au plus tard de 1210, mais plus vraisemblablement de cette dernière année [1].]

Sanudo[2] écrit que cette reyne mourut en l'an 1219, durant le siége de Damiette, et que sa mort fut suivie de celle de son fils, à l'age de quatre ans, qui survint quinze jours après. Ce qui est contraire à ce que portent les épistres du pape Innocent III[3], qui nous apprennent qu'elle mourut en l'an 1212 [deux ans après son mariage], et qu'elle ne laissa qu'une fille, qui fut Isabelle [appelée Yolande par quelques auteurs[4]], que son père accorda en mariage[5], en présence du pape Honorius III, en l'an 1223, à l'empereur Frédéric II, pour estre accomply lorsque la princesse auroit atteint l'age de quatorze ans, n'en ayant alors que dix ou onze.

[Marin Sanudo n'a rien dit de la mort de la reine Marie de Montferrat. Dans le passage cité et critiqué par Du Cange, il parle évidemment de la seconde femme de Jean de Brienne, princesse d'Arménie, dont il va être question dans l'alinéa suivant, morte, en effet, pendant l'occupation de Damiette, (1220). Il est vrai que Sanudo n'avait pas mentionné ce second mariage de Jean de Brienne; mais il n'y avait pas lieu de s'y tromper, ce semble, puisque ce même auteur ajoute que le roi Jean se préparait à revendiquer, au nom de sa femme, le trône d'Arménie, vacant par la mort du roi Livon, lorsqu'elle-même mourut, et que, quinze jours après, son fils, âgé de quatre ans, mourut aussi. Ce fils n'était donc pas le fils de Marie de Montferrat, comme l'a cru Le Nain de Tillemont[6].]

Ce roy, dans une lettre qu'il écrivit à Gervais, abbé de Prémonstré[7], lui donne avis de son mariage avec la fille du roy d'Arménie, par le

[1] Tillemont, *Vie de saint Louis*, t. I, p. 264.

[2] Sanutus, l. III, part. 11, c. IX.

[3] Innocentius III *Epist.* l. III, 208, 209. — Continuat. etc. l. XXXI, c. VIII, p. 320; édit. Bosquet, p. 481, 482.

[4] *Codice diplom.* t. I, p. 380.

[5] Sanutus, l. III, part. 11, c. X. — Albericus, ann. 1223. — Conradus Usperg. — Raynald. 1223, n^os^ 3, 4. — Godefridus monachus, ann. 1223. — Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. IX, p. 320; l. XXXII, c. XIX, p. 355, 356.

[6] Tillemont, *Vie de saint Louis*, t. I, p. 266.

[7] Hugon. Stivag. *Sacræ antiquitatis monumenta*, t. I, p. 36, 37. *Epist.* Gervasii Præmonstr. 36 et 37.

conseil de tous ses barons, dans l'espérance que cette alliance devoit estre beaucoup utile à la terre saincte; et Gervais l'en congratule par une autre lettre. Cette reyne ne peut avoir esté autre qu'Isabelle, fille de Rupin, roy d'Arménie, qui vivoit alors. Cependant nous ne lisons pas qu'il soit parlé de ce mariage dans aucun auteur; ce qui peut faire présumer que ce mariage n'eut aucun effet dans la suite du temps, non plus que celui de ceste princesse avec le fils du roy de Hongrie.

[Le mariage de Jean de Brienne, veuf de Marie, avec une princesse d'Arménie, est attesté par les deux lettres que cite Du Cange, par deux diplômes de Léon ou Livon, roi d'Arménie[1], qui parlent de l'alliance de sa fille avec le roi de Jérusalem; enfin par le Continuateur de Guillaume de Tyr[2], qui la nomme Estefenie, princesse évidemment distincte d'Isabelle, qui succéda à son père Livon, et non pas Rupin, comme le disait Du Cange. En 1220[3], Jean de Brienne, chef de l'armée des croisés, apprenant la mort de Livon, saisit cette occasion de quitter Damiette, alors au pouvoir des chrétiens[4], parce que le légat Pélage prétendait diriger seul toutes les opérations, et alla faire valoir ses droits sur le royaume d'Arménie. Lorsqu'il se disposait à y mener sa femme, elle mourut, et, quinze jours après, il perdit un fils qu'il avait eu d'elle, âgé de quatre ans[5]: c'est celui dont parle Marin Sanudo[6]. Une variante porte qu'il en avait une fille[7], et qu'ayant appris que sa mère voulait l'empoisonner par jalousie contre cette enfant, dont Jean de Brienne tirait ses droits au trône d'Arménie, il frappa sa femme de ses éperons si violemment qu'elle en mourut. Cette version ne dit pas ce que devint l'enfant. L'alliance de Jean de Brienne avec le roi d'Arménie est donc un fait hors de doute, quoique *L'Art de vérifier les dates*[8] n'en ait rien dit. Jean de Brienne retourna à Damiette, et, par suite de l'impéritie du légat, fut contraint de rendre cette ville (1221) que les chrétiens avaient gardée trois ans[9].]

[1] *Codice diplom.* t. I, nos 99, 100, p. 104, 105.

[2] Continuateur, etc. l. XXXI, c. IX, p. 320.

[3] Continuateur, etc. l. XXXII, c. I, p. 329.

[4] Continuateur, etc. l. XXXII, c. XV, XVI. p. 348, 349. — Étienne de Lusignan, *Généalogie des rois d'Arménie*, fol. 30. (Voy. plus bas *Les Rois d'Arménie*.)

[5] Oliverius, *Hist. Damiat.* apud Eccard. t. II, col. 1424.

[6] Sanutus, l. III, part. II, c. IX, p. 209, 342, 343.

[7] Martène, *Ampliss. Coll.* t. V, col. 638.

[8] *L'Art de vérif. les dates*: *Les Rois de Jér.*

[9] Continuateur, etc. l. XXXII, c. XVI, p. 350, 351.

Tant y a que le roy Jean estant venu en France[1] pour chercher des secours du roy Philippes [après avoir établi à sa place, pour garder le pays, le connétable Eudes de Montbeliard[2]], il passa de là en Espagne, où il épousa Bérengère, sœur du roy de Castille et nièce de Blanche, reyne de France, mère du roy saint Louys[3] : de laquelle alliance il eut plusieurs enfans qui furent surnommez d'Acre, à cause que leur père estoit vulgairement reconnu sous le titre de roy d'Acre.

Frédéric II, empereur, envoya l'archevesque de Capoue en la terre saincte pour amener la princesse Isabelle, qui lui avoit esté accordée en mariage[4], laquelle fut couronnée solemnellement en la ville de Tyr par l'archevesque Simon, et de là elle fut conduite par son père en la ville de Brandis, en la Pouille[5], où le mariage fut accomply. L'empereur ensuite, dès le jour même du mariage[6], fit instance vers son beau-père pour lui faire lascher la possession du royaume, contre la parole qu'Herman, grand maistre des Allemans, qui avait esté médiateur en ce mariage, luy avoit portée de sa part, qu'on luy en laisseroit la jouissance sa vie durant. Jean de Brienne ayant esté obligé de quitter le royaume à l'empereur[7], il se retira en France, mal satisfait de son gendre, avec lequel il fut, depuis ce temps-là, en mauvaise intelligence. De là, Frédéric dépescha en la terre sainte l'évesque de Melphe, pour recevoir les hommages, y laissant néantmoins Hugues [ou plutôt Eudes] de Montbéliard en qualité de baile ou de régent[8], laquelle il avoit tenue auparavant sous le roy Jean[9], et auquel il fit succéder en cette dignité Thomas, comte de Calan.

[1] Willelmus Brito, l. XII, p. 250, 251; v. 543 et 643, 663; *Histor. de France*, t. XVII, p. 280, 281, 282.

[2] Continuat. etc. l. XXXII, c. XIX, p. 355.

[3] *Vita Ludovici VIII regis Fr.* (*Histor. de France*, t. XVII, p. 303, c.) — Marinus Sanutus, l. III, part. II, c. V.

[4] Henricus Stero, *Annal.* ann. 1223. — Sanutus, l. III, c. V.

[5] Loredano, l. I, p. 35; traduction française, t. I, p. 40.

[6] Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. XV, p. 357, 358, 359. — Raynaldus, ann. 1226, n° 11; ann. 1227, n°s 1, 2.

[7] Sanutus, *loc. cit.*

[8] Continuat. etc. l. XXXII, c. XX, p. 359.

[9] Continuateur, etc. l. XXXII, c. XXIV, p. 364 et note 2. — *Ass. de Jér.* t. II, p. 399.

[Ce Thomas, comte de Calan, qui aurait remplacé Eudes de Montbéliard comme baile du royaume de Jérusalem, est appelé par Sanudo[1], et dans les documents relatifs à la successibilité au trône et à la régence[2], le comte Thomas, sans aucun surnom. Loredano[3] et les traducteurs français le nomment Tomaso. Thomas, avec des points à la suite du mot, qui tiennent la place du surnom ou de la qualification. C'est assurément le même que Thomas de Lacerne, mentionné par Du Cange un peu plus loin, c'est-à-dire Thomas d'Aquin, comte d'Acerra, ou de Lacherne, comme l'appelle le Continuateur de Guillaume de Tyr[4] et que l'on voit, précisément à la même époque, établi par Frédéric II pour être son lieutenant au royaume de Jérusalem.

C'est donc par suite d'une confusion que Du Cange l'appelle comte de Calan, nom qui paraît être une altération de celui de Celano. Il y eut bien à la même époque un autre Thomas, comte de Celano, qui, s'étant révolté contre Frédéric II, fut dépouillé de ses biens. C'est celui-là qui est nommé comte de Chalan par le Continuateur de Guillaume de Tyr[5], et qui, en 1229, fut, avec Jean de Brienne, capitaine des troupes du pape contre l'empereur. Quant à Thomas d'Aquin, comte d'Acerra, il ne reçut et ne porta jamais le titre de comte de Celano.]

Cependant l'impératrice Isabelle estant décédée en couche[6] l'an 1228, d'un fils nommé Conrad, qui fut depuis empereur et roy de Hiérusalem, l'empereur Frédéric partit pour la terre sainte, non obstant les deffenses du pape Grégoire IX[7], parce qu'il estoit excommunié, et vint au royaume de Cypre, d'où il passa en la ville d'Acre, puis il envoya[8] Balian, seigneur de Tyr [ou plutôt Balian, seigneur de Sajette,], et Thomas, comte de Lacerne, vers Melec-Equemel, sultan des Tures[9]

[1] Marinus Sanutus, l. III, part. II, c. V, p. 211.

[2] *Assis. de Jérus.* t. II, c. II, p. 399.

[3] *Historie de' re' Lusignani*, p. 38; traduction française, t. I, p. 43.

[4] Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. XXXIV, p. 363, 364 et note *d*; l. XXXIII, c. I, p. 367. — *Codice diplom.* t. I, n° 3, p. 119. — De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 16 et notes.

[5] Continuateur, etc. l. XXXIII, c. VII, p. 373; c. XII, p. 378, 379.

[6] Henricus Stero, ann. 1228. — Sanutus, *loc. cit.* — Continuateur, etc. l. XXXIII, c. I, p. 366 et notes *a*, *b*, *c*. — *Assis. de Jérus.* t. II, p. 399.

[7] Sanutus, l. III, c. XI, XII. — Gregorii IX *Epist.* l. III, 24, 34, apud Raynald. ann. 1229, n° 3.

[8] Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. IV, VI, p. 370, 372. (Voir *Les Seigneurs de Tyr.*)

[9] Malek el-Kamel, sultan d'Égypte. (*L'Art de vérifier les dates.*)

[pour lui demander la remise des saints lieux]; et ayant fait alliance, sous certaines conditions, avec luy, il vint en la ville de Hiérusalem, qui luy fut livrée, où il prit, en l'église du Saint-Sépulcre, la couronne de dessus l'autel et se la mit sur la teste, pas un prélat n'ayant osé faire les cérémonies accoutumées en ces occasions, à cause qu'il estoit excommunié[1]. De là, il retourna à Acre, d'où il passa, par l'isle de Cypre, à Brandis, où il arriva en l'an 1229. Après le départ de l'empereur, Alix, reyne de Cypre, mère du roy Henry, vint à Acre, et demanda le royaume de Hiérusalem, comme petite-fille du roy Amaury, de par sa fille[2]. Les barons luy firent response qu'ils ne pouvoient pourvoir à sa demande, parce que l'empereur avoit un baile ou régent qui, en son nom et en qualité de tuteur de son fils Conrad, gouvernoit le royaume. Ils avisèrent néantmoins de dépescher des ambassadeurs vers l'empereur, pour le prier de leur envoier Conrad, qui prenoit alors le titre d'héritier du royaume de Hiérusalem, en dedans l'an, lequel passé ils aviseroient à se donner un roy. L'empereur leur dit qu'il en useroit pour le mieux, et leur envoya Richard, fils d'Oger [*filium Augeri*[3], ou, en un seul mot, *Filangerium*, *Felingher*, *Filangieri*], maréchal de l'empire, qui continua les persécutions et les malversations de son maistre. Enfin les barons, lassez de ce genre de gouvernement, et piquez de ce que l'on enfreignoit journellement leurs priviléges [s'allièrent d'abord contre Frédéric avec Henri, roi de Chypre[4], puis enfin] reconnurent, en l'an 1240,

Alix, veuve du roy de Cypre, pour reyne de Hiérusalem, sauf néantmoins le droit de l'héritier Conrad[5]. Alix s'estoit pour lors remariée avec

[1] Raynaldus, ann. 1229, c. xv, xvi. — Mathieu Paris, 1229, p. 245, 247. — Conradus Usperg. cod. A. — Gio. Villani, l. VI, c. xviii. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 626, 629. — Continuateur. etc. l. XXXIII, c. viii, p. 374, 375.

[2] Sanutus, l. III, c. xiii. — Continuat. l. XXXIII, c. xiii, p. 380.

[3] Continuateur. etc. p. 367, note *b*. — De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 16, note 2.

[4] Continuat. etc. l. XXXIII, c. xl, p. 406.

[5] Continuat. etc. l. XXXIII, c. l, p. 420. — *Assis. de Jérus.* t. II, p. 401, 402. — *Documents sur la successibilité, etc.* t. I, c. ii, p. 312, note.

Raoul, que Sanudo dit[1] avoir esté frère d'un comte qu'il nomme *comes Asasonis;* mais il faut lire en cet endroit *Suessionis*. Ce Raoul estoit seigneur de Cœuvres et frère de Jean II, comte de Soissons, comme nous apprenons de Baudouin d'Avesnes[2], et, après luy, de l'auteur du lignage de Coucy, qui parle de ce seigneur, en ces termes : « Cis « Raoul fut moult vaillant homs, et, pour la bonté de ly, le prist à « mary la reine de Cypre; mais il n'ot nul hoir de ly[3]. » Raoul fit plusieurs instances envers les barons pour avoir le gouvernement du royaume, qui appartenoit de droit à sa femme, et la délivrance de la ville de Tyr, qui avoit esté enlevée [1240], par le seigneur de Barut[4] [Balian d'Ibelin], au [frère du] régent [Ytier Filangieri]. Mais, voyant qu'il n'estoit pas en grande considération parmy les barons[5], et que les parens de la reyne faisoient tout, il la quitta et s'en retourna en France avec le roy de Navarre, le comte de Bretagne, et autres croisez[6], où il espousa, après le décez de la reyne Alix, arrivé en l'an 1246, la fille de Jean de Hangest, de laquelle il laissa une seule fille, héritière de la terre de Cœuvres.

[Un autre lignage de Coucy, du XV^e^ siècle[7], dont le manuscrit de Duchesne paraît être un extrait, dit que Raoul de Soissons eut par sa femme la bailie du royaume de Chypre et du royaume de Jérusalem. Il fut, en effet, gouverneur, plutôt que baile, du royaume de Jérusalem, au nom de sa femme; mais sans aucune autorité, comme l'affirment les témoignages contemporains. Quant au royaume de Chypre, il n'en pouvait avoir la bailie, puisque le roi Henri I^er^ était majeur, âgé de vingt-trois ans en 1240, lorsque Alix, sa mère, épousa Raoul de Soissons. Le lignage dit aussi que ce seigneur, après la mort de la

[1] Marinus Sanutus, l. III, part. 11, c. XVI, p. 216.

[2] *Chronique de Flandres*, c. XX. — *Hist. de Béthune*, l. IV, c. III.

[3] *Lignage de Coucy*, mss. de Du Chesne, 48, fol. 31 v°. — Bald. de Avenis. apud d'Achery, *Spicil.* t. VII, p. 607.

[4] Continuat. l. XXXIII, c. LII, LIII, LV, p. 422, 423, 426, 427.

[5] Continuat. l. XXX III, c. L, p. 420, c. LIII, p. 423. — *Assis. de Jérus.* t. II, p. 400, 401. — *Hist. littér. de la France*, t. XXIII, p. 699.

[6] Sanutus, l. III, part. 11, c. XVI, part. 12, c. I. — Jordan. apud Raynald. ann. 1246, n° 51, t. XXI, p. 365, édit. Lucques, 1747.

[7] Biblioth. impér. mss. de dom Grenier, n° 6, p. 49.

reine de Chypre, épousa la fille de Jean de Hangest: mais il se tait sur son retour précipité en France, tandis que la reine sa femme restait en Syrie.

Cependant (1244) les Karismiens avaient pris Jérusalem, qui, dès ce moment, fut à jamais perdue pour les chrétiens[1].]

Henry, roi de Cypre, après la mort de sa mère, prit le titre de roy de Hiérusalem, et envoya en cette qualité un baile ou régent en la ville d'Acre[2]. Mais c'estoit toujours sauf le droit de l'héritier Conrad, lequel ayant esté élu roy des Romains, du vivant de son père, prenoit ce titre : *Conradus dom. Augusti Imp. Frederici filius, Dei gratia rex electus, semper Augustus, hæres et dominus regni Hierosolymitani*[3]. Et mesme l'empereur Frédéric eut quelque dessein de laisser le royaume de Hiérusalem à son fils Henry, qu'il avoit eu de son mariage avec Isabelle d'Angleterre[4], si la disposition qu'il en fit, au rapport de Mathieu Paris, est véritable. Néantmoins, le pape Innocent IV[5], qui estoit en division avec Frédéric, favorisa le roy de Cypre en cette occasion, ayant exhorté les barons du royaume [de Jérusalem] de luy obéir, et l'ayant relevé du serment de fidélité qu'il avoit fait à l'empereur [1247, 5 mars][6]. Henry mourut l'an 1253[7] [et Conrad, fils de Frédéric, en 1254].

Hugues, IIe du nom, roy de Cypre, prit, comme son père, le titre de roy de Hiérusalem[8], et, comme il estoit fort jeune lorsque son père mourut[9], la reyne Plaisance, sa mère, tint le bail et la régence des deux royaumes, et laissa celle du royaume de Hiérusalem à Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur.

Mathieu Paris, ann. 1244. — *Codice diplom.* t. I, p. 321, 324, n° 44. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. LVI, p. 428, etc.

[2] Sanutus, *loc. cit.* — Jordan, *loc. cit.* n° 52, p. 366.

[3] *Cartul. de Manosque.* — *Codice diplom.* t. I, n° 111, p. 118.

[4] Mathieu Paris, ann. 1251.

[5] Innocentius IV, l. IV, *Ep. cur.* ep. 45; l. V, ep. 1, apud Raynald. ann. 1247, n° 55; 1246, n° 52.

[6] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 63, 64.

[7] Marinus Sanutus, l. III, part. 12, c. IV, p. 220.

[8] *Assis. de Jérus.* t. II, p. 401, 402.

[9] Sanutus, l. III, part. 12, c. V, VI, VII.

[A la mort du roi Henri (1253)[1], les barons du royaume de Jérusalem nommèrent baile du royaume Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur[2], troisième fils de Jean d'Ibelin le vieux, sire de Baruth. Son cousin, Jean d'Ibelin, seigneur de Japhe et d'Ascalon, le remplaça dans cette dignité (1254), qu'il lui rendit en 1256[3]. En 1257 seulement, la reine Plaisance vint à Acre avec son fils, et là requit et obtint la bailie du royaume. Lorsqu'elle s'en retourna à Tripoli, l'année suivante, elle laissa la bailie au seigneur d'Arsur[4].]

Qui mourut en l'an 1258[5], auquel succéda Geofroy de Sergines, sénéchal du royaume, qui extermina tous les malfaiteurs par la rigueur de sa justice[6]. Cependant la reyne Plaisance estant décédée en l'an 1261, Henry d'Antioche, avec Isabelle sa femme, fille du roy Hugues Ier, vint quelque temps après à Acre, pour demander le bail du royaume de Hiérusalem, duquel il estoit le plus apparent héritier, à cause de sa femme, ce qui lui fut accordé[7]; mais, parce qu'il n'avoit pas amené avec soy l'héritier, les barons refusèrent de luy faire hommage; ce qui fut cause qu'Isabelle retourna en Cypre, laissant son mari à Acre, en qualité de baile. Cela se passa en l'an 1264. Henry tint cette dignité tant que sa femme vécut[8]. Estant décédée [en cette même année 1264], il y eut une grande contestation entre Hugues, son fils, d'une part, et Gautier, comte de Brienne, fils de Marie, sœur aisnée d'Isabelle, d'autre : celuy-cy soutenant qu'il devoit estre préféré, dans le bail du royaume de Hiérusalem, à Hugues, parce qu'il estoit fils de l'aisnée; l'autre prétendant qu'il luy devoit appartenir, parce qu'il estoit le plus agé. Les raisons et les plaidoyers de l'un et de l'autre sont rapportez dans les Assises de Hiérusalem[9]. Enfin, l'affaire

[1] *Assis. de Jérus.* t. II, p. 401 ; *Successibilité, etc.* c. II.

[2] Voir plus loin les généalogies de la famille des Ibelin.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. II, p. 441 ; c. III, p. 442.

[4] Continuat. l. XXXIV, ch. III, p. 443. — Sanutus, l. III, part. 12, c. V, p. 220, 221.

[5] Continuat. l. XXXIV, c. III, p. 443.

[6] Continuat. l. XXXIV, c. III, p. 444.

[7] Continuat. l. XXXIV, c. IV, p. 447.

[8] *Assises de Jérusalem*, p. 515, édit. de Labbe, c. XII et suiv. édit. Beugnot, t. II append. p. 401, c. III et suiv. — Continuat. l. XXXIV, c. IV, p. 448.

[9] Cette discussion, publiée par Labbe (*Abrégé royal de l'alliance chronologique, etc.* t. I, p. 514 et suiv. c. XII et suiv. de la

ayant esté meurement discutée en la haute cour de ce royaume, le bail fut adjugé à Hugues, et, à l'instant, Geofroy de Sergines, se dépouillant de la qualité de baile, il alla, le premier, faire hommage à Hugues, et fut suivi des autres barons et des bourgeois[1]. Le jeune roy mourut en l'an 1267, et eut pour successeur le même

Hugues III, roy de Cypre[2], lequel vint en la terre sainte, et se fit couronner roy de Hiérusalem, en la ville de Tyr, par l'évesque de Lidde, commis à cet effet par le patriarche, le 24e jour de septembre, l'an 1269[3].

[Ce royaume était alors presque réduit à rien, par les pertes successives d'Ascalon en 1247, d'Azot, de Césarée, de Saphet, etc. en 1266[4]. On peut voir, sur l'état des affaires à cette époque[5], la lettre du patriarche de Jérusalem, des grands maîtres de l'Hôpital, du Temple, de l'ordre Teutonique, de Geoffroy de Sargines, sénéchal du royaume, à Thibaud V, comte de Champagne. Quelques années plus tard, Beybars Bendoqdâry, soudan d'Égypte, par une trêve conclue, le 22 avril 1272, avec Hugues III, ne lui garantissait que la plaine d'Acre et le chemin de Nazareth[6]. Et cependant ce débris de royaume était encore un objet d'ambition et un sujet de discorde entre des princes chrétiens et les membres d'une même famille.]

Marie, fille de Boémond IV, prince d'Antioche, s'opposa au couronnement de Hugues, soutenant qu'elle lui devoit estre préférée, comme

2e partie des *Assises de Jérusalem*) par La Thaumassière (p. 195 et suiv. c. ccxcii et suivants de son texte des *Assises*), a été rejetée par le dernier éditeur des *Assises* dans un appendice, sous le titre de *Documents relatifs à la successibilité au trône et à la régence*, c. iii et suiv. t. II, p. 401 et suiv.

[1] *Assis. de Jérus.* t. II, c. ii, p. 415. Marinus Sanutus, l. III, part. 12, c. iv. Continuat. l. XXXIV, c. xii, p. 457, et note 1. — *Codice diplomat.* t. I, p. 188, 189, n° 148.

[2] Continuat. l. XXXIII, c. lxi, p. 434, 455. — Martène, *Thesaur. anecdot.* t. II, col. 422; epist. 402. — *Codice diplomat.* t. I, n° 45, p. 325, 556.

[3] Du Cange, *Observ. sur Joinville*, p. 63, 64. — *Codice diplomat.* t. I, n° 46, p. 326.

[4] Continuat. l. XXXIV, c. xv, p. 462. — Marinus Sanutus, l. III, part. 12, c. ii, p. 224.

seule héritière légitime de ce royaume, d'autant qu'elle estoit fille de Mélissende, qui estoit fille d'Amaury de Lusignan, roy de Hiérusalem, et de la reyne Isabelle, où le roy Hugues III ne pouvoit rien prétendre à raison de la parenté, l'alliance en vertu de laquelle les roys de Cypre l'avoient tenu estant finie en la personne de Hugues II, décédé sans enfans, qui estoit issu de la reyne Alix, fille de la reyne Isabelle[1]. Le roy Hugues se deffendoit par des raisons de droit et de l'usage du royaume, qui se voient aux Assises de Hiérusalem, dont la principale estoit que, par cet usage, celuy qui veut demander une succession ou héritage, le doit faire de par celuy qui en a esté ensaisiné le dernier, s'il est du lignage; et ainsy Hugues estant le plus prochain héritier du roy Hugues II, qui avoit esté saisy le dernier du royaume de Hiérusalem, il devoit seul lui succéder. Enfin, sur ce que le patriarche tesmoigna vouloir couronner le roy de Cypre, elle en appela au Saint-Siége, nonobstant lequel appel, le patriarche passa outre. Sur ce différend, le pape Grégoire X commit, en l'an 1272, l'archevesque de Nazareth et les évesques de Béthléem et de Belinas, pour informer des droits des parties, et pour les citer, en la cour de Rome, devant Sa Sainteté, qui y rendroit son jugement[2]. L'affaire ayant traisné en longueur, Marie vint en France, au concile qui se tenoit à Lyon l'an 1276, pour y demander justice. Le roy de Cypre y envoya aussy des ambassadeurs; et, sur leurs contestations, l'évesque d'Albe, cardinal, fut commis par le concile pour décider ces différens. Le roy de Cypre soutint qu'ils ne devoient pas estre jugez par la cour romaine, mais par les barons du royaume; ce que Marie accepta. Mais durant le procez[3], dont elle craignoit l'événement à cause de la puissance du roy de Cypre, elle céda, en l'an 1277, en présence des cardinaux, des prélats et de la plus

[1] *Assises de Jérus.* p. 537 et seq. édit. Labbe, c. XXIII-XXVI; édit. Beugnot, t. II. p. 415-419. — *Assis.* t. I, p. 275, note *b*. — Sanutus, l. III, part. 12, c. XIII, XV. — Continuat. l. XXXIV, c. XVII, p. 464.

[2] Sanutus, l. III, part. 12, c. XIII, XV. — Raynald. ann. 1272, n° 18, 19, 20. — Bzov. ann. 1276, n° 10. — Jordan. apud Raynald. ann. 1277, n° 17, t. XXII, p. 418; André Dandul. *Jacob. Contar.* c. IX.

[3] Continuat. de Nangis, ann. 1278; ou plutôt la Chronique elle-même.

grande partie de la cour romaine, tous les droits qu'elle avoit au royaume de Hiérusalem, comme en estant légitime héritière, à Charles Ier du nom, roy de Sicile[1], moyennant une pension annuelle de quatre mille livres tournois sur son comté d'Anjou, dont il fut dressé un acte authentique, autorisé des sceaux des cardinaux et des prélats[2].

Charles, roy de Sicile, ayant esté saisy du royaume de Hiérusalem par cette donation, non-seulement il commença à prendre le titre de roy de ce royaume et à apposer à ses patentes la date du temps qu'il en entra en possession, mais encore il envoya des trouppes sous la conduite de Roger de Saint-Severin, comte de Marsique[3] [dont Lorédan[4] fait deux personnages différents], à qui il donna la qualité de baile ou de régent de ce royaume; lequel arriva, avec six galères, le 7e jour de juin, l'an 1277, à Acre[5], qui lui fut rendue [sans résistance, grâce à ses intelligences avec les Templiers] par Balian, seigneur d'Arsur, qui l'avoit enlevée à l'empereur Frédéric[6]; reçut les hommages des barons [qui avaient d'abord consulté Hugues III sur ce qu'ils devaient faire, et n'en

[1] *Descript. vict. obt. per Carolum I.* (*Histor. de France*, t. V, p. 850.)

[2] Marinus Sanutus, l. III, part. 12, c. xv, p. 227. — Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. xxix, xxx, p. 475, 476 et note *b*. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 85-89 130. — Joh. Iperius, *Chr. S. Bertini. Thes. anecd.* t. III, col. 754 e.

[3] Raynald. ann. 1278, n° 66. — Sanut. l. III, part. 12, c. xvi, p. 227, 228. — *Gesta Philippi III, reg. Franc.* p. 539. — Du Chesne, t. V, et *Histor. de France*, t. XX, p. 516 d.

[4] Loredano, l. III, p. 168; traduction française, t. I, p. 186, 187.

[5] Continuat. l. XXXIV, c. xxxiii, p. 478, 479. — *Chron.* de Fr. Jordan. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 80, 81, 130, 131. — Joh. Iperius, *Chr. S. Bertini. Thes. anecd.* t. III, col. 755 a, d; 756 a.

[6] Il y a ici probablement quelque confusion dans les noms et dans les faits. On n'a vu ni quand ni par qui Acre fut enlevée au parti de l'empereur, et occupée par les officiers du roi de Chypre Henri Ier; mais ce ne peut être, au plus tard, que vers l'an 1247, lorsque le pape délia ce prince du serment de fidélité à l'empereur. Or, à cette époque, Balian d'Ibelin, sire d'Arsur, devait être bien jeune encore, puisqu'il fut armé chevalier, dans la ville d'Acre, par saint Louis, en 1254. (Contin. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. II, p. 441. — Marinus Sanutus, l. III, part. 12, c. IV, p. 220.) Mais Tyr avait été enlevée aux impériaux (1240) par Balian III d'Ibelin, sire de Baruth, oncle de Balian, sire d'Arsur. C'est peut-être la ressemblance des noms qui aura été cause de l'erreur.

avaient point reçu de réponse], et mesme du prince d'Antioche, et établit un séneschal, un connestable, un mareschal, un vicomte et autres officiers. La guerre s'excita ensuite entre les deux roys, que le pape Nicolas tascha d'apaiser, sans effet. Le roy de Cypre vint la mesme année à Tyr, avec 700 chevaliers et d'autres trouppes, à dessein de faire une entreprise sur la ville d'Acre, dans laquelle il avoit intelligence; mais, n'ayant pas réussi, il s'en retourna en Cypre[1]. Depuis, il passa encore une fois en la terre sainte, et vint à Barut au mois de janvier, l'an 1283; et, au mois de septembre suivant, il vint à Tyr, où il mourut le 26e jour de mars, l'an 1284[2].

Le roy Charles avoit rappelé quelque temps auparavant le comte de Saint-Severin, après la révolte de la Sicile, et luy avoit substitué un autre baile ou régent. Ce comte prend ces titres en des lettres du 18 de septembre 1278[3] : « Roger de Saint-Severin, par la grace de Dieu, « comte de Marsique et général vicaire et baile au royaume de Hiérusa- « lem, de par le roy de Hiérusalem[4]. »

Henry [II], fils du roy Hugues III[5], ayant succédé à Jean son frère aux royaumes de Hiérusalem et de Cypre, vint en l'an 1286, avec une belle armée navale, à Acre, où il fut reçu sans difficulté par les barons[6], ayant obligé Hugues de Pélichin, qui tenoit le chasteau pour le roy Charles, où il avoit fait entrer toutes les trouppes de France, et ceux qui tenoient le party du roy de Sicile, de le rendre après cinq jours

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre. Chron.* de frère Jordan, t. II, p. 131.

[2] Sanutus, l. III, c. XIX, p. 229.

[3] *Cartul. de Manosque.*

[4] Nous trouvons ces mêmes qualifications données à Roger de Saint-Severin dans un acte du même jour (*Codice diplomat.* t. I, n° 155, p. 198, 199, 536), par lequel Boémond VII, prince d'Antioche, comte de Tripoli, déclare que Roger de Saint-Severin et Nicolas de Lorgue, grand maître de l'Hôpital de Jérusalem, se sont entremis comme arbitres pour terminer ses différends avec frère Pol, évêque de Tripoli. Nous croyons bien que cet acte est celui que Du Cange avait vu dans le cartulaire de Manosque.

[5] Nicol. de Triveto, ann. 1287. — Sanutus, l. III, c. XIX, p. 229.

[6] *Assises de Jérus.* t. II, p. 357; *Bans et ordonnances des rois de Chypre*, n° 1. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 131; t. III, p. 671-673.

de siége [29 juillet?]. Ensuite de quoy le roy Henry fut couronné solennellement roy de Hiérusalem en la ville de Tyr[1], ou en celle d'Acre, comme écrivent Walsingham[2] et le Continuateur de Guillaume de Nangis[3], le jour de l'Assomption de Nostre-Dame; et parce que le comte d'Artois, qui estoit régent du royaume de Naples, crut que les chevaliers du Temple et de l'Hospital avoient trempé dans les desseins du roy de Cypre, il fit saisir tous leurs revenus dans l'étendue du royaume dont il avoit le gouvernement. Le roy Henry, après avoir établi Philippe d'Ibelin, son oncle, baile ou régent du royaume, retourna en Cypre la veille de la feste de saint André. Mais il jouit peu de temps du fruit de ce succez[4]; car Melec-Messor, sultan de Babylone, entra en la terre sainte avec une armée de 60,000 chevaux et de 160,000 piétons; prit premièrement les villes de Tripoli et de Laodicée, en l'an 1287 et 1288, puis, en l'an 1291[5], il vint mettre le siége devant Acre [alors partagée entre dix-sept juridictions différentes, et par conséquent sans unité dans son gouvernement et dans ses moyens de défense[6]], qu'il emporta [le 18 mai]; comme il fit encore les villes de Tyr, de Barut, de Sajette, de Tortose et autres, qui furent, pour la plupart, abandonnées par les chrestiens, qui se retirèrent au royaume de Cypre. Ce prince estoit venu au secours de la ville d'Acre, sur l'avis des grands appresls des Sarrazins, et s'y enferma [le 4 mai] avec 300 chevaliers, [200 chevaliers et 500 hommes de pied, selon Sanudo,] ausquels se

Loredano, l. IV, p. 181; traduction française, t. I, p. 199.

[2] Thomas Walsingh. ann. 1288.

[3] Continuat. [ou plutôt Chronique] de Guillaume de Nangis, ann. 1287. — Nicol. de Trivet, *loc. cit.*

[4] Marinus Sanutus, l. III, part. 12, c. XX, XXI, XXII. — Thomas Walsingh. ann. 1292.

[5] D'après Marin Sanudo lui-même, l. III, part. 12, c. XXI, Melec-Messor (Malek el-Mansour) mourut en 1290, lorsqu'il s'avançait pour assiéger la ville d'Acre. Ce fut son fils Séraf (Khalil-Aschraf) qui s'en empara sur les chrétiens, en 1291, le 18 mai. — On sait que nos auteurs du VIII[e] et XIV[e] siècle appellent sultans de Babylone les sultans d'Égypte, du nom de la ville de Babylone, que l'on croit avoir été sur l'emplacement du Vieux-Caire. (Danville, *Géographie ancienne*, c. 14, grand in-fol. — *Histor. de France*, t. XX, p. 89, 212, note, etc.)

Étienne de Lusignan, *Hist. de Cypre*, fol. 138 v°, 139. — Lored. l. IV, p. 186, 187; traduction française, t. I, p. 206, 207.

joignirent la plupart des trouppes chrétiennes qui restoient dans la terre sainte[1] [mais il se retira peu honorablement, le 15 mai, en voyant l'état désespéré des affaires]. Depuis ce temps-là, le roy Henry ordonna qu'à l'avenir les roys de Cypre prendroient la couronne du royaume de Hiérusalem en la ville de Famagouste, et celle de Cypre en la ville de Nicossie[2] : ce qui fut observé jusques à la prise de Famagouste par les Génois. Car alors les roys de Cypre prirent les deux couronnes dans Nicossie. Ils continuèrent aussy de donner les dignitez et les titres des charges de ce royaume aux grands de leur cour; mesme conservèrent les noms des plus illustres seigneuries, qu'ils affectèrent à certains fiefs, dont ils revestirent les principaux seigneurs[3].

[Henri II ne désespéra pas de voir se rétablir à son profit ce royaume de Jérusalem dont il avait conquis le titre. Il existe de ce prince un mémoire[4] envoyé au pape Clément V, en 1311-1312, sur les moyens de reconquérir la terre sainte et d'anéantir la puissance des sultans d'Égypte. A la même époque, selon le texte de Baluze[5], mais probablement avant l'arrestation des Templiers, le grand maître de l'ordre avait donné à ce pape des conseils pour le même objet. En 1311-1312, des mémoires furent également adressés à Clément V par Guillaume Nogaret[6], chancelier, et Benoît Zacharia, amiral du roi de France, sur le projet d'une nouvelle croisade. C'est encore dans le même but que Marin Sanudo composa son traité *Secreta fidelium, etc.* de 1306 à 1321, et qu'un anonyme, avocat du roi dans les causes ecclésiastiques au duché de Guyenne, adressa au roi d'Angleterre Édouard Ier un curieux mémoire *De recuperatione Terræ Sanctæ*, qui se lit à la fin du recueil de Bongars, p. 316-361. Tous ces conseils, tous ces expédients, proposés comme infaillibles pour le recouvrement de la terre sainte, n'aboutirent à rien, pas même à l'entreprise d'une nouvelle croisade.]

[1] *Hist. excidii Acconis*, ms. apud Martène, *Ampliss. Collect.* t. V, col. 765 c, d; 770 b, c. — Reinaud, *Extraits des histor. arabes*, p. 570-573.

[2] Étienne de Lusignan, *Généalogies : Les Rois de Hiérus.* fol. 13 v°. — *Hist. génér. de Cypre*, fol. 137.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 636, note 2. — Ét. de Lusignan, *Hist. gén. de l'isle de Cypre*, c. XVIII. p. 79 et suiv.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II. p. 118-125.

[5] Baluze, *Vitæ paparum Avenion.* t. II, col. 176-180.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II p. 128, 129.

Le roy de Hiérusalem avoit cour, coing ou droit de monnoye et justice, qui estoit la haute cour; et il la pouvoit tenir en tous les lieux de son royaume, où bon lui sembloit [1].

[Le roi de Jérusalem, dit Jean d'Ibelin [2], ne tient son royaume que de Dieu. Il doit être couronné à Jérusalem, en l'église du Saint-Sépulcre, si cette ville est entre les mains des chrétiens; sinon, à Tyr, par le patriarche; s'il n'y a pas de patriarche, par l'archevêque de Tyr, primat des archevêques du royaume; à son défaut, par l'archevêque de Césarée; et, à défaut de ce dernier, par l'archevêque de Nazareth.

On peut lire, dans le chapitre suivant du même Jean d'Ibelin [3], la cérémonie du couronnement du roi, avec la formule de son serment au patriarche. Ce serment se retrouve encore ailleurs [4], le même pour le fond, mais assez différent par la forme : tel est celui qui fut prononcé par Aimeri, roi de Chypre et de Jérusalem [5].

L'existence du royaume de Jérusalem se termine à la prise d'Acre; mais le nom survécut longtemps à la réalité. Les rois de Chypre se regardèrent toujours comme rois de Jérusalem. En même temps, les empereurs, comme successeurs de Frédéric II et de Conrad; les rois de Sicile, comme successeurs de Frédéric II et de Charles d'Anjou, auquel Marie d'Antioche avait cédé ses droits, prenaient également ce titre. Plus tard, les ducs de Savoie, par suite de la cession des droits de Charlotte, reine de Chypre et Venise, par le fait même de la possession de cette île, s'intitulèrent aussi rois de Jérusalem. Parmi ces divers prétendants au titre, à la couronne et à la possession du royaume de Jérusalem, et une foule d'autres énumérés par le père Étienne de Lusignan, dans un ouvrage spécial sur ce sujet [6], les ducs de Savoie, rois de Sardaigne, paraissent avoir eu les prétentions les mieux fondées [7], comme héritiers légitimes des rois de Chypre, qui avaient été les successeurs naturels des anciens rois de Jérusalem.]

[1] *Assises de Jérusalem*, p. 551; édition Labbe, t. I, p. 419, c. CCLXX, et édition Beugnot.

[2] *Assises de Jérusalem*, t. I, c. VI, p. 29.

[3] *Assises de Jérus.* t. I, c. VII, p. 29-31; c. CCLXI, p. 407.

[4] *Assis. de Jérus.* t. I, p. 454; *Livre* de Jacques d'Ibelin.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* n° 154, p. 275, 276.

[6] *Les droits, autoritez et prérogatives que prétendent au royaume de Hiérusalem les princes et seigneurs, etc.* 1586, in-4°.

[7] *Ibid.*

LES ROYS DE CYPRE.

Je ne prétens pas écrire l'histoire entière de l'isle de Cypre, ny qui furent ceux à qui elle a obéi premièrement : je me contente seulement de remarquer que, depuis qu'elle fut enlevée aux Ptolémées d'Égypte par les Romains, elle demeura toujours en leur domination, jusques au règne du grand Constantin : auquel temps Calocère, qui en estoit gouverneur, s'estant révolté, s'en fit proclamer roy; mais il fut deffait par Dalmace César, qui le fit brusler vif en la ville de Tarse[1].

Les Sarrazins et les Arabes, ayant commencé à faire des courses dans les terres de l'empire, se jetèrent sur l'isle de Cypre, qu'ils conquirent, sous la conduite de Mégavie, ou Muhavie, fils d'Abubachar, général des armées du calyphe Othman[2], l'an 7 de l'empire d'Héracléonas[3]. Il la ruina de telle manière qu'il en chassa les habitans[4] et la laissa toute déserte, en sorte que Jean, l'archevesque de cette isle, s'estant retiré à Constantinople, l'empereur Justinien Rhinotmète luy donna la ville de Cyzique pour y exercer les fonctions de métropolitain, et fit ordonner au synode qui fut tenu *in Trullo*[5], l'an

[1] Cedrenus, p. 296. — Étienne de Lusignan. *Histoire de Cypre*, 107, 108.

[2] Elmacin, c. IV. — Theophanes, p. 285. — Cedren. p. 431. — Constantin. *De Thematibus*, l. I, p. 46. (Banduri, t. I, p. 17.)

[3] Héracléonas n'avait régné que six mois. C'est en 648, la septième année du règne de Constant II, que Chypre fut enlevée aux empereurs par Moavias, fils d'Abou Sofliant, et non d'Abubècre. (Lebeau. *Hist. du Bas-Empire*, t. XII, p. 529. — *L'Art de vérifier les dates.*)

[4] Constantin. *De Administrando imperio*, c. XXII, XLVII, XLVIII. (Banduri, t. I, p. 74, 129, 130.)

[5] *Synodus Trulliana*, c. XXXIX, apud Constantin. *De Administrando imperio.* (Banduri, t. I, p. 130.)

707[1], qu'à l'avenir celuy qui seroit archevesque de Cyzique, le seroit aussi de Cypre. Sept ans après, cet empereur la repeupla ; ce qu'il fit du consentement du calyphe, qui donna ordre que tous les habitans qui avoient esté dispersez dans la Syrie fussent renvoyez en Cypre. Mais depuis, ensuite des guerres survenues entre les Arabes et les Grecs, sous l'empereur Nicéphore [ancien Logothète], général, le calyphe Varon la ruina entièrement, y renversa les églises et en chassa encore une fois les habitans, qu'il dispersa en divers endroits de ses Estats : ce qui arriva vers l'an 807[2]. L'empereur Basile le Macédonien, qui régna quelque temps après, la repeupla derechef, et luy donna le titre de province de l'empire[3], y ayant envoyé Alexandre pour en prendre le gouvernement, qui le tint l'espace de sept ans, à la fin desquels les Sarrazins s'en rendirent maistres pour la troisième fois; et ils la conservèrent tant que l'empereur Nicéphore Phocas s'en empara sur eux, l'an 966, en ayant chassé tous les habitans sarrazins, et l'ayant repeuplée de chrétiens.

Cette isle demeura en cet estat, sous l'empire des Grecs, jusques sous le règne d'Andronique le Tyran, qu'Isaac Commène, de la famille duquel j'ay parlé ailleurs[4], durant les divisions de l'empire, s'en empara, et, assisté des forces de Sicile, s'y maintint longtemps, s'y faisant appeler empereur. Ce seigneur commandoit à cette isle[5], lorsque Richard, roy d'Angleterre, alla en la terre sainte, avec toute son armée navale, dont une partie fut attaquée de la tempeste et jetée sur les costes de Cypre. Isaac, en ayant eu avis[6], fit marcher ses troupes contre les Anglois, les battit et en fit beaucoup de prisonniers, qu'il maltraita inhumainement, ayant, suivant quelques auteurs, usé du droit receu

[1] Ce concile fut tenu en 692, sous le premier règne de Justinien II. (Fabricius, *Biblioth. græc.* t. XI, p. 470, 471.—Fleury, *Hist. eccles.* l. XL, n° 51. — Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XIII, p. 182-184, etc.)

[2] Cedrenus, p. 478.

Constantin. *De Thematibus*, l. I, p. 47. (Banduri, t. I, p. 17.)

[3] Dans les *Familiæ Augustæ Byzantinæ*, p. 184.

[5] Continuateur de Guillaume de Tyr, l. XXV, c. XVII. — *Hist. occid. des Croisades*, t. II, p. 159. — Martène, *Impliss. Collect.* t. V, col. 632 d.

[6] Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXV, c. XIX-XXII, p. 161-169.

en ce temps-là dans toutes les costes de la mer, qui permettoit au seigneur de s'emparer des personnes qui avoient fait naufrage et de tous leurs biens. La nouvelle en estant venue à Richard, il fit voile du costé de Cypre, à dessein de tirer vengeance de cette déloyauté; et, y estant descendu avec ses troupes, il la réduisit entièrement sous son pouvoir, le premier jour de juin, veille de la Pentecoste, ou, selon quelques autres écrivains, au mois de juillet l'an 1191, s'estant saisi de la personne d'Isaac et de sa fille, qui eurent la fortune que j'ay décrite ailleurs[1]. Cette conqueste se fit en l'espace de deux mois[2]; un autre auteur[3] dit en moins de quinze jours.

Richard estant ainsy devenu possesseur de Cypre, avant son départ pour la terre saincte, en laissa le gouvernement à Richard de Camville et à Robert de Tournehem[4], ou, selon d'autres, aux chevaliers du Temple[5]. Les barons et les nobles du pays le vinrent trouver en mesme temps, et luy accordèrent la moitié de leurs biens, à condition qu'il les laisseroit dans les libertez et les priviléges dont ils avoient jouy sous l'empire de Manuel[6]. Estant arrivé en la terre saincte, il y trouva les affaires fort brouillées, à cause du différent qui estoit entre Conrad, marquis de Montferrat, et Guy de Luzignan, au sujet du royaume de Hiérusalem que l'un et l'autre prétendoient. Le roy de France favorisoit le marquis, à la persuasion duquel il demanda à l'Anglois la moitié de l'isle de Cypre[7], suivant les conventions qui avoient esté faites entre eux, par lesquelles ils étoient demeurez d'accord de partager également leurs conquestes. Mais, comme les traitez ne regardoient que celles qui se devoient faire sur les infidèles, le roy Philippe s'en désista. Pendant ce temps-là, Robert de Tournehem[8], qui

[1] Voir *Stemma Comnenicum* (*Familiæ Aug. Byzantinæ*, p. 184.)

[2] Willelmus Armoric. Philipp. l. IV. p. 138.

[3] Nicol. de Trivetto, ann. 1191.

[4] Brompton, p. 1200.

[5] Sanutus, l. III, part. 10, c. IV, p. 198.

[6] Brompton, p. 1200.

[7] Brompton, p. 1202. — Willelmus Neubrig. l. IV, c. XXI. — Innocentius III, l. I, epist. 135.

[8] Du Cange. *Hist. Byzant.* p. 184.

estoit resté seul gouverneur de l'isle à cause que Richard de Camville estoit mort au siége d'Acre, deffit un parent d'Isaac qui s'estoit fait proclamer empereur, et le fit attacher à un gibet. Durant les divisions de ce royaume, la mort du marquis estant survenue, le roy Richard fit espouser sa veuve à Henry, comte de Champagne, son neveu, au droit de laquelle ce comte devint roy de Hiérusalem[1]; et, afin de dédommager le roy Guy, qui avoit des prétentions, il luy donna l'isle de Cypre, dont il se réserva l'hommage. Un autre auteur[2] dit qu'il la donna au comte et à Guy conjointement. De fait, nous apprenons des Actes du pape Innocent III[3] que l'empereur de Constantinople s'adressa à Sa Sainteté pour faire en sorte que le roy Henry lui restituast cette isle, que le roy Richard avoit enlevée aux Grecs. Peut-estre que l'hommage en fut cédé par l'Anglois à Henry. Roger de Hoveden[4] dit que l'isle de Cypre ne fut donnée à Guy que pour en jouir sa vie durant. Rigord[5] écrit qu'auparavant que de la donner à Guy, il l'avoit vendue aux chevaliers du Temple pour la somme de vingt-cinq mille marcs d'argent, et que, le traité ayant esté résolu et rompu, il la revendit à Guy. Sanudo[6] dit qu'après l'avoir prise il en laissa le gouvernement à ces chevaliers. Mais il est plus probable que Guy la posséda par la libéralité de ce roy, qui luy fit quitter, par cette donation, ses prétentions sur le royaume de Hiérusalem en faveur du comte de Champagne, son neveu.

[Nous voyons, par le récit du Continuateur de Guillaume de Tyr[7], ce qu'il faut penser de la prétendue libéralité du roi Richard à l'égard de Gui de Lusignan. Du reste, relativement à l'occupation de l'île de Chypre par Richard et à la manière dont ce prince la céda aux Templiers, puis à Gui de Lusignan, nous n'avons pas cru devoir relever et noter ici toutes les variantes, souvent contradictoires, qui résultent des diverses copies manuscrites de la continua-

[1] Mathieu Paris, ann. 1191, p. 116. — Willelmus Neubrig. l. IV, c. XXIX. — Arnoldus Lubec. l. III, c. XXXVII.

[2] Brompton, p. 1250.

[3] *Gesta Innocentii III*, p. 49.

[4] Roger de Hoveden, p. 716.

[5] Rigord. ann. 1191. — *Lignages d'outremer*, c. II.

[6] Sanutus, l. III, part. 10, c. IV.

[7] L. XXVI, c. XI, XII, p. 191, 192.

tion de Guillaume de Tyr. On peut les voir réunies dans le tome II des *Historiens occidentaux des Croisades*, pages 159-169, 189-192; et dans les preuves de l'*Histoire de Chypre* par M. de Mas-Latrie, t. II, p. 1-23, et t. III, p. 591-595.]

Guy de Luzignan, roy de Hiérusalem, ayant esté fait seigneur de l'isle de Cypre, partit aussytost de la terre sainte pour en aller prendre possession, et emmena avec soy grand nombre de familles de ces provinces, qui vinrent s'habituer dans cette isle, ausquelles il distribua les fiefs, pour estre régis et gouvernez suivant les usages et les statuts du royaume de Hiérusalem, qu'il voulut y estre observez[1]. Il érigea les grandes dignitez, et donna celle de connestable à son frère Amaury; bastit la ville de Limissa et l'église cathédrale de Nicossie, dédiée à sainte Sophie; et enfin, après avoir possédé Cypre environ trois ans, il mourut agé de soixante-cinq ans, l'an 1194, selon Sanudo[2], et non pas 1196, comme écrit Estienne de Luzignan[3]. Guy ne prit, de son vivant, autre titre que celuy de roy de Hiérusalem et seigneur de Cypre[4].

Aimery de Luzignan, connestable de Hiérusalem et de Cypre, succéda à son frère en la seigneurie de Cypre [au défaut de Geoffroi, comte de Joppé, son frère aîné, qui, appelé à la souveraineté de Chypre par les dernières volontés de Guy et par l'assentiment des seigneurs, refusa obstinément de se rendre à leurs désirs[5]]. Désirant s'en faire couronner roy, il envoya Renier de Gibelet en ambassade vers l'empereur Fré-

[1] Étienne de Lusignan, *Histoire de Cypre*, l. I, p. 123. — Loredano, l. I, p. 6, 7, et suiv. la traduct. française, t. I, p. 7 et suiv. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVI, c. XII, p. 191, 192, et variant. p. 188-190.

[2] Sanut. l. III, part. 10, c. VIII.

[3] Ét. de Lusig. *Hist. de Cypre*, fol. 123 v°.

[4] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 11 et note 2; t. III, p. 643.

[5] Continuateur de Guillaume de Tyr, l. XXVI, c. XII, p. 192 et note *b*; c. XXI, p. 203 et 208, 211. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 3 et note 9, p. 22 et 23; t. III, p. 595, 596 et note 5. — Benoît de Péterborough (*Historiens de France*, t. XVII, p. 540 b). — *Cod. diplomat.* t. I, p. 370: tableaux généalogiques.

déric II [ou plutôt Henri VI], pour en obtenir de luy le titre[1]. L'empereur, qui avoit receu une mesme prière de la part de Léon, prince d'Arménie, leur envoya Conrad, archevesque de Mayence, son chancelier, qui, au sortir de Sicile, vint aborder en l'isle de Cypre, assisté du comte Adolphe et d'autres grands seigneurs allemans, et y couronna solemnellement Aimery en l'église du Dome de Nicossie [1196][2]; et de là il passa en Arménie, où il couronna le roy Léon. Incontinent après, la mort de Henry, comte de Champagne, estant survenue, et le roy Aimery estant veuf de sa femme Eschive, fille de Baudouin d'Ibelin, seigneur de Rame, les barons du royaume de Hiérusalem dépeschèrent vers luy pour le prier de vouloir espouser la reyne Isabelle, veuve du comte, et de recevoir par mesme moyen le gouvernement du royaume[3]: ce qu'il accepta en l'an 1198, ayant espousé la reine et ayant ensuite esté couronné roy de Hiérusalem. L'auteur des Assises de ce royaume[4] écrit qu'Amaury, de *pauvre varlet et gentilhomme*, s'éleva à la supresme qualité de roy de deux royaumes par sa propre vertu, ayant passé auparavant par toutes les dignitez du royaume de Hiérusalem, depuis celle de chambellan jusques à celle de connestable, et qu'il gouverna ses Estats tant qu'il vécut avec beaucoup de prudence, observant les assises et les usages[5], dont il avoit une parfaite connoissance[6]. Il mourut [d'indigestion, après avoir mangé des dorades[7]], l'an 1206, agé de soixante ans, ayant laissé de la reyne Isabelle, qui lui survécut, deux

[1] Arnoldus Lubec. l. V, c. II. — *Itin.* Willebr. ab Oldinborg. p. 142.

[2] Loredano, l. I, p. 17; traduct. française, t. I, p. 19. — Continuateur de Guill. de Tyr. l. XXVI, c. XXIV, p. 212; c. XXVII, p. 215.

[3] Sanut. l. III, part. 10, c. VIII, p. 201. — Roger de Hoveden, p. 773.

[4] *Assises de Jérusalem*, p. 493, 494. — Labbe, *Abrégé royal*: édit. Beugnot, t. I, c. CCLXXIII, p. 429, 430. — De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. I, p. 23.

[5] *Assises de Jérus.* t. I, p. 569, 570 et note *a*.

[6] Il y aurait encore d'autres observations intéressantes à faire sur le caractère et sur les actes d'Aimeri de Lusignan, comme connétable du royaume de Jérusalem, seigneur puis roi de Chypre, enfin roi de Jérusalem. Mais pour les détails de la vie de ce prince, comme de tous les autres Lusignan rois de Chypre, ses successeurs, nous nous contenterons de renvoyer en général à l'*Histoire de Chypre*, par M. de Mas-Latrie.

[7] Marin. Sanut. l. III, part. 11, c. III, p. 205. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXX, c. II, p. 305.

filles dont j'ay parlé ailleurs[1]. Quant à ceux qui naquirent du premier lit, il y eut trois fils et trois filles[2]. Les fils furent Hugues, qui lui succéda; Guy et Jean, qui décédèrent jeunes. Le *Lignage d'outre-mer* ne fait mention que du premier. Les filles furent Bourgoigne, qui espousa Gauthier de Montbéliard[3], qui eut de cette alliance une fille nommée Eschive, mariée à Girard, neveu d'Eustorge, archevesque de Nicossie; Helvis, conjointe avec Rupin d'Arménie, prince d'Antioche, qui l'enleva à Eudes de Dampierre, qui l'avoit espousée en légitime mariage[4]; et Agnès, décédée en jeunesse. Le moine des Vaux de Sernay[5] fait mention d'une fille du duc de Cypre qui, ayant esté alliée à Raymond VI, comte de Tolose, fut par luy répudiée; ce qui peut estre rapporté à quelqu'une des filles d'Aimery.

[L'existence d'une fille d'Aimeri mariée au comte de Toulouse, Raimond VI, était un point resté obscur jusqu'ici. Dom Vaissète[6], se fondant sur le texte du Continuateur de Guillaume de Tyr, donné par Martène[7], dit que Raimond VI épousa Bourgogne, fille du roi Aimeri. *L'Art de vérifier les dates*[8] suit l'opinion de dom Vaissète. Cependant le texte de Martène ne nomme pas ici Bourgogne, et dit seulement qu'une dame, fille du roi de Chypre (qu'il ne nomme pas non plus), fut prise pour femme par le comte de Saint-Gilles (Raimond VI), et que ce seigneur la répudia peu après pour épouser la sœur du roi d'Aragon; que cette dame épousa ensuite un chevalier parent du comte de Flandre Baudoin, qui passa en Chypre et requit du roi Aimeri le royaume au nom de sa femme. Sa requête fut repoussée avec mépris, et le roi lui enjoignit avec menaces de quitter l'île au plus vite. Or le texte de Martène ne dit pas que ce fût à son beau-père que le chevalier flamand adressât cette réclamation. Elle eût été, en ce cas, le comble de l'absurdité, puisque Aimeri tenait le royaume de Chypre de son chef, comme héritier de son frère Gui.

[1] Voir *Les Rois de Jérusalem*.

[2] Loredano, l. I, p. 183; traduction française, t. I, p. 20. — Marin. Sanut. l. III, part. II, c. IV, p. 205. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXX, c. XV, p. 308.

[3] Continuat. etc. l. XXVI, c. XXI, p. 208.

[4] Innocentius III, l. IV, epist. 105.

[5] Monachus [Petrus] Vallium Sarnaii, c. IV. (*Hist. de Fr.* t. XIX, p. 9, c. note.)

[6] *Histoire du Languedoc*, t. III, p. 85, 86, 102, 103, 548, 549, note *x*.

[7] *Ampliss. Coll.* t. V, col. 659 a, b, c.

[8] *Les Rois de Chypre*; — *Les Comtes de Toulouse*.

et que sa fille, en supposant même qu'elle eût été son héritière unique, n'avait rien à y prétendre qu'après sa mort. Pierre des Vaux-de-Cernay[1] dit que Raimond VI avait épousé successivement Béatrice, sœur du vicomte de Béziers; une fille du duc de Chypre, qu'il ne nomme pas; Jeanne, sœur du roi d'Angleterre; Éléonore, sœur du roi d'Aragon. Les éditeurs du XIX^e^ volume des *Historiens de France* ont pensé aussi, d'après Vaissète, qu'il s'agissait ici d'une fille du roi Aimeri; et nous voyons que Du Cange avait avancé la même opinion.

Cependant Sanudo[2] avait dit que la fille de l'empereur de Chypre, prise autrefois par Richard, se maria à un chevalier de Flandre, qui réclama en son nom le royaume de Chypre; et Du Cange lui-même a rappelé ce fait dans ses Familles byzantines[3].

Or nous savons que la dame mariée à Raimond VI de Toulouse était la même que celle qui épousa depuis un chevalier flamand, et que cette princesse était fille d'Isaac, ancien roi, duc ou empereur de Chypre. Mais la Continuation publiée par Martène était inconnue à Du Cange, qui paraît n'avoir que peu consulté les copies manuscrites des diverses continuations de Guillaume de Tyr.

Enfin le texte de la Continuation, qui forme le II^e^ volume des *Historiens occidentaux des Croisades* lève toutes les difficultés[4], en établissant nettement que ce chevalier flamand, nommé Baudoin, parent du comte Baudoin, empereur de Constantinople, rencontra à Marseille une dame, fille de l'empereur de Chypre, autrefois emmenée captive par le roi Richard. Devenue libre après la mort du roi d'Angleterre, elle s'était rendue à Marseille; là le comte de Saint-Gilles (Raimond VI, comte de Toulouse) l'avait épousée, puis répudiée quelque temps après. De retour à Marseille, elle épousa en secondes noces le chevalier flamand qui réclama en son nom le royaume de Chypre, etc.

Ainsi tout s'explique : il n'y a plus ni obscurité, ni contradiction, ni invraisemblance, dans les divers mariages d'une fille d'un roi de Chypre, ni dans les revendications poursuivies en son nom. Quant à Bourgogne, fille du roi Aimeri, il paraît certain qu'elle n'épousa jamais le comte Raimond VI, et qu'elle n'eut d'autre mari que Gautier de Montbéliard[5].]

[1] *Hist. Albigens.* c. IV. (*Historiens de France*, t. XIX, p. 9 et note *c*.)

[2] Livre III, part. 11, c. 1, p. 203.

[3] *Famil. August. Byzant.* p. 184.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVIII, c. V, p. 256, 257.

[5] Labbe, *Lignages d'outre-mer*, p. 358, 425. — *Codic. diplom.* t. I, p. 372 : *Notices*

Hugues, fils d'Aimery, estoit fort jeune lorsque son père mourut[1]. C'est pourquoy les estats avisèrent de luy donner pour tuteur et régent du royaume, Gautier de Montbéliard, son beau-frère, qui le gouverna en cette qualité avec peu de conduite[2], ayant fait plusieurs et indues exactions sur les peuples, qui luy attirèrent non-seulement leur haine, mais encore l'aversion de Hugues, qui, estant devenu majeur, le cita devant la cour des pairs[3], arresta tous ses biens, et l'obligea de se retirer à Acre[4]; dont Gautier se plaignit au pape Innocent III, qui donna commission, en l'an 1211, au patriarche de Hiérusalem, pour apaiser ce différent[5]. L'année suivante, il eut quelques démeslez avec Jean de Brienne, roy de Hiérusalem, comme on apprend des épistres du mesme pape[6].

Hugues se trouva avec le roy de Hongrie, le duc d'Autriche et autres princes chrestiens, en la ville d'Acre l'an 1217, lorsqu'ils se préparèrent pour le siége de Damiette[7]. Mais le roy de Hongrie abandonna laschement cette entreprise et attira à son party le roy Hugues avec lequel il se retira en la ville de Tripoly, où le roy de Cypre mourut quelque temps après [peu de jours après le mariage de sa sœur Mélissende avec Boémond IV le Borgne, prince d'Antioche], l'an 1218[8], ayant à peine atteint l'age de trente ans. Son corps fut inhumé en l'église de Tripoli, et depuis fut porté en Cypre en l'église de Saint-Jean de l'Hospital de Nicossie.

généalogiques. — Du Cange, *Observations sur Villehardoin*, p. 252.

[1] Sanut. l. III, part. 11, c. III, p. 205. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVI, c. XXI, p. 208; l. XXX, c. XII, p. 305. — *Issises de Jérusalem*, t. II, p. 428.

[2] Loredano, l. I, p. 25; trad. fr. t. I, p. 28. — Sanut. l. III, part. 11, c. V, p. 206.

[3] *Assises de Jérus.* t. I, p. 496, note 1.

[4] Selon le Continuateur de Guillaume de Tyr (l. XXXI, c. V, p. 315, 316) et Lorédan (l. I, p. 28; traduction française, t. I, p. 30-32), c'est Gautier qui, de lui-même, se réfugia à Acre, au lieu de rendre ses comptes.

[5] Innocentius III, l. XIV, epist. 104.

[6] Innocentius III, l. XV, epist. 206.

[7] Sanutus, l. III, c. VI. — Continuat. l. XXXI, c. X, p. 322, 323.

[8] Sanut. l. III, c. VII, p. 208. — Godefridus Mon. ann. 1217, p. 286. — Jordan. apud Raynald. t. XX, p. 436; 1218, n° 18. — Continuat. l. XXXI, c. XIII, p. 325; l. XXXII, c. XXI, p. 360. — Loredano, l. I, p. 33, 34; traduction française, t. I, p. 38, 49.

Il avoit espousé, dès l'an 1208, Alix, fille de Henry, comte de Champagne et d'Isabelle, reyne de Hiérusalem [comme il avait été convenu dès l'année 1194 entre le comte Henri de Champagne et Aimeri, alors connétable du royaume de Jérusalem; et] suivant les conventions qui en avoient esté dressées l'année précédente [1207] entre Jean d'Ibelin, baile ou régent du royaume de Hiérusalem, son frère Philippe d'Ibelin et Guillaume de Dampierre d'une part, et Garnier de Legny chevalier de la part de la comtesse de Champagne, en présence de C[larembaud], archevesque de Tyr[1]. Ce Guillaume de Dampierre avoit eu dessein de l'espouser dès l'an 1205[2]; mais il en fut empesché par le pape Innocent III[3], à cause de la parenté qui estoit entre eux, comme l'on apprend d'une bulle de ce pape, adressée à cet effet à l'archevesque de Sens et à l'évesque de Chaalons. Il se maria depuis avec Marguerite, qui fut comtesse de Flandres.

[Cette bulle, qui serait en effet de l'an 1205, 18 août, c'est-à-dire de la 8e année du pontificat d'Innocent III, si elle était de ce pape, est d'Honorius III, la 8e année de son pontificat, c'est-à-dire 1223, même date du mois. En effet la princesse Alix y est traitée de reine de Chypre: or elle n'épousa le roi de Chypre, Hugues Ier, qu'en 1208; donc cette bulle ne peut être que d'une date postérieure à son veuvage, qui eut lieu en 1218. D'ailleurs, en 1205, Alix avait à peine onze ou douze ans, étant née au plus tôt en 1193, peut-être en 1194, puisque Henri de Champagne, son père, n'épousa la reine Isabelle qu'en 1192, et qu'Alix ne fut pas l'aînée de ses filles, s'il faut en croire *L'Art de vérifier les dates*[4], qui nomme une princesse Marie, morte enfant, comme étant née avant elle. Baluze et les éditeurs du tome XIX des *Historiens de France* ont publié cette lettre comme étant d'Honorius. Le Cartulaire même

[1] Sanut. l. III, c. IV, p. 205. — Cartulaire de Champagne de M. de Thou, n° 80. (Bibliothèque impériale, fonds latin, ms. 5992, fol. 61 v°.) — *Pactum Matrimonii, etc.* (Martène *Thesaur. Anecdoct.* t. I, col. 806, 807.) — Innocentius III papa. *Epist.* — De Baluze, t. II — De Mas-Latrie. *Hist. de Chypre*, t. II, p. 34. — Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXVI, c. XXI, p. 209; l. XXX, c. XV, p. 309.

[2] Cartul. de Champagne de la Bibl. du Roy, fol. 30. (Bibl. imp. anc. ms. lat. 5993 A.)

[3] *Epist. Innocentii III*; Baluze, append. t. II, p. 852. — *Histor. de France*, t. XIX, p. 735.

[4] *Comtes de Champagne.*

de Champagne, cité par Du Cange, la donne sous le nom d'Honorius. D'après ce document, le mariage d'Alix avec Boémond V ne serait pas antérieur à l'année 1223; et par conséquent Guillaume de Dampierre n'aurait épousé Marguerite de Flandre qu'en cette même année au plus tôt, quoique les *Dates*[1] mettent cette alliance en 1218.]

Le roi Hugues laissa de cette alliance Henry, qui lui succéda, et deux filles, dont l'une, nommée Marie, espousa Gautier IV, comte de Brienne; l'autre, appelée Isabelle, fut donnée en mariage à Henry, fils puisné de Boémond IV, prince d'Antioche, qui en eut Hugues III, roy de Cypre, et Marguerite, femme de Jean de Montfort, seigneur de Tyr[2]. La reyne Alix, après le décez de son mary, reprit une seconde alliance avec Boémond V, prince d'Antioche, l'an 1222[3]; et, ce mariage ayant esté dissous l'an 1238[4], elle se remaria, deux ans après, avec Raoul, seigneur de Cœuvre, frère du comte de Soissons, comme j'ay remarqué ailleurs[5].

Henry, surnommé le Gros, fils du roy Hugues et de la reyne Alix, n'avoit que neuf mois lorsque son père décéda[6]. D'abord il y eut quelques bruits et quelques difficultez sur le gouvernement, tant que le jeune prince eust atteint son age. Ce qui obligea le pape Honorius III[7], non-seulement de prendre le soin de ce royaume en le mettant sous la protection du Saint-Siége, mais encore donnant ordre à Pélage, évesque d'Albe, légat apostolique, et au grand maistre des Templiers, de veiller à sa conservation. D'autre part la reyne Alix, mère du roy, donna la

[1] *Comtes de Flandre.*

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. XXI, p. 360. — Étienne de Lusignan, *Généalogie des roys de Cypre*, fol. 15 v° et 16. — Labbe, *Lign. d'outre-mer*, p. 359, 425.

[3] Continuat. etc. l. XXXII, c. XXI, p. 361; l. XXXIII, c. XIII, p. 380.

[4] Continuat. etc. l. XXXIII, c. XLI, p. 408; c. L, p. 420.

[5] Voir *Les Rois de Jérusalem.*

[6] *Assises de Jérusalem*, p. 543; Labbe, édit. Beugnot, t. II, p. 420. — Sanut. l. III, part. 11, c. VII, p. 208. — Jordan. apud Raynald. 1218, n° 18, t. XX, p. 436 b. — Contin. de Guillaume de Tyr, l. XXXII, c. XXI, p. 360. — De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 33, note 2.

[7] Honorius III, *Epist.* l. II, 1267, 1270. — De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 47; t. III, p. 610, 611.

conduite de toutes les affaires du royaume à ses deux oncles Jean et Philippe d'Ibelin, qui firent couronner le jeune Henry par Eustorge, archevesque de Nicossie, n'estant encore agé que de sept ans, du consentement de sa mère et de la haute cour[1]. Philippe d'Ibelin, baile de Cypre, estant décédé l'an 1228[2], le gouvernement demeura au seigneur de Barut, son frère, contre lequel la reyne eut quelques différents, et mesme ayant esté obligé de se retirer en la ville de Tripoli, elle voulut déposséder le seigneur de Barut et luy substituer Camerin Barlas; mais il ne put estre receu par la haute cour en cette qualité.

[D'après le Continuateur de Guillaume de Tyr[3], c'est peu après son mariage avec Boémond V (1222) que la reine Alix voulut déposséder, non le seigneur de Barruth, mais Philippe d'Ibelin, son frère, de la régence du royaume de Chypre, pour lui substituer Camerin ou Aimeri Barlais. Mais Philippe résista, et tous les seigneurs s'accordèrent pour le maintenir dans ses fonctions, hors un seul, Baudouin de Belesme, qui déclara ne reconnaître d'autre baile du royaume que la reine mère. A ces mots, tous les partisans des Ibelin lui coururent sus et le laissèrent pour mort. Le récit de Lorédan[4] est un peu différent, et suppose que Philippe d'Ibelin avait quitté la régence, mais qu'il ne voulut point souffrir Camerin Barlais pour successeur.]

Ensuite quelques barons de Cypre, qui favorisoient la reyne, appelèrent l'empereur Frédéric, qui passoit en la terre sainte pour recueillir la couronne du royaume de Hiérusalem, qui luy estoit échue du chef de sa femme[5]. Frédéric estant entré en Cypre, le seigneur de Barut le vint trouver avec le jeune roy[6]. L'empereur les traita d'abord humainement, puis, faisant éclater son dessein, fit arrester l'un et l'autre. Il forma ensuite diverses contestations contre le seigneur de Barut, luy

[1] Loredano, t. I, p. 34; traduction française, t. I, p. 39.

[2] Sanut. l. III, c. XI, p. 211.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. XXI, p. 360-363.

[4] Lored. l. I, p. 43; trad. fr. t. I, p. 49.

Marin. Sanut. l. III, c. XI, p. 211, 212. — Mathieu Paris, ann. 1229. — Jordan. ap. Raynald. 1229, n° 31, t. XXI, p. 9.

[6] Continuat. etc. l. XXXIII, c. I-III, p. 366-369.

disputant la seigneurie de Barut et la qualité de baile de Cypre. Mais par l'entremise de quelques grands il fut convenu que, pour le premier point, il serait décidé par les barons du royaume de Hiérusalem, et, pour le second par ceux de Cypre. Cependant Frédéric, avant de passer en la terre sainte, donna le gouvernement de Cypre à cinq seigneurs, sçavoir : à Camerin Barlas, Almeric de Bessan, Caain Le Roux, Guillaume de Rivet et Hugues de Gibelet, tant que le roy fust majeur[1], y laissant des trouppes alemandes pour garder les places.

[Le Continuateur de Guillaume de Tyr[2] présente ces derniers faits tout autrement. C'est au moment de partir d'Acre pour l'Italie (1229), et non avant de passer dans la terre sainte, que l'empereur Frédéric céda à ces cinq seigneurs le gouvernement ou la bailie de Chypre, qu'il avait droit de tenir pendant trois ans, jusqu'à la majorité du roi. Il le leur vendit pour dix mille marcs d'argent, qu'ils devaient remettre à Balian de Sajette et à Garnier l'Alemant, ses baillis au royaume de Jérusalem.]

Les affaires demeurèrent en cet estat jusques en l'an 1232, que le seigneur de Barut, avec des troupes, entra dans l'isle de Cypre[3], se joignit avec le roy, qui estoit en la garde des cinq barons, et se rendit maistre de l'isle. L'empereur ayant envoyé contre luy Richard, mareschal de l'empire, il le deffit entièrement. Il y eut divers siéges de places, où plusieurs grands seigneurs perdirent la vie.

[Ce récit est confus et obscur: voici l'ordre des faits tel qu'il résulte du Continuateur de Guillaume de Tyr[4] :

Richard Filangieri, maréchal de l'empereur Frédéric II, envoyé par ce prince en Chypre et en Syrie pour y soutenir ses prétentions à la bailie de Chypre contre le sire de Baruth, Jean d'Ibelin, enleva à ce seigneur sa terre, et assiégea son château de Baruth (1231). Jean d'Ibelin détermina le roi Henri[5], et une partie des seigneurs cypriotes, à se joindre à lui contre Richard. Tandis qu'il était à Acre, occupé à soulever le peuple contre l'autorité

[1] Forme souvent employé par l'auteur pour : *jusqu'à ce que le roi fût majeur.*

[2] Continuateur de Guillaume de Tyr. l. XXXIII, c. IX, p. 375.

[3] Godefridus mon. ann. 1232.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIII, c. XXIV-XXVI, p. 389-391.

[5] Continuat. etc. l. XXXIII. c. XXVIII. p. 394.

de Richard et de l'empereur[1], Richard surprit son armée à Casal-Imbert et la mit en déroute (1232, 3 mai)[2], puis envahit l'île de Chypre, qu'il soumit tout entière, excepté les châteaux de Dieu-d'Amour et de Buffavent (1232)[3]. Cependant le sire de Baruth ranima les Cypriotes et le roi lui-même, découragés par ces revers, en leur prêtant de l'argent, produit de la vente de deux casaux par ses deux neveux, Jean de Césarée et Jean d'Ibelin[4], et en levant de nouvelles troupes, avec lesquelles il rentra en Chypre, reprit avec le roi la plupart des villes; battit Richard à Agridi, le 15 juin 1232; reprit Cérines après un an de siége (1233), et força les Impériaux de quitter l'île et de se retirer pour la plupart en Arménie[5].]

Henry devint ensuite seigneur du royaume de Hiérusalem[6], qui luy échut par le décez de sa mère arrivé en l'an 1246.

[Par un acte de 1247, il céda à son neveu, Jean de Brienne, fils de sa sœur Marie et de Gautier de Brienne, tous ses droits sur les comtés de Brie et de Champagne[7].]

Deux ans après [la mort de sa mère], le roy saint Louys estant descendu en l'isle de Cypre pour passer en la terre sainte, non-seulement Henry le recueillit et luy rendit tous les honneurs possibles, mais encore prit la croix avec la plupart des barons et des prélats de Cypre, à dessein de l'accompagner en son entreprise d'Afrique[8]: ce qu'il fit, s'estant trouvé avec luy au siége de Damiette. Il vint encore au secours du même roy en l'an 1252[9] lorsqu'il entreprit avec le sultan de Babylone d'aller attaquer le sultan d'Halape[10]. Il mourut la mesme année, ou selon le cavalier Loredan, le 8e jour de juin de l'année suivante. [Loredan[11]

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXIX, XXXIII, p. 395.

[2] *Id. ibid.* c. XXX, XXXI, p. 396-398.

Id. ibid. c. XXXIII, p. 399.

[3] *Id. ibid.* c. XXXII, p. 398, 399. — *Cod. diplom.* t. I, n° 14, p. 292.

[4] Continuat. etc. l. XXXIII, c. XXXIV-XXXVI, p. 400-402. — Loredano, l. II, 102-108; traduction française, t. I, p. 119-127.

[5] Sanut. l. III, part. 12, c. I.

[6] Labbe, *Alliance chronolog.* t. II, p. 656.

[7] Guillaume de Nangis, *In sanctum Ludovicum*, p. 347, 348, 354; édit. Duchesne. — Vincentius Bellov. l. XXXII, c. XCVIII.

[8] Mathieu Paris, ann. 1252, p. 564.

[9] Sanut. t. III, part. 12, c. IV. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. II, p. 441.

[10] Loredano, l. II, p. 132; traduction française, t. I, p. 151.

dit le 8 janvier.] L'empereur Frédéric avoit eu dessein, lorsqu'il estoit maistre de Cypre, de luy faire espouser la fille de Guillaume Longue-Espée, conte de Sarisbéry, bastard de Henri II, roy d'Angleterre. Mais, outre que le roy avoit de l'aversion pour ce mariage[1], elle vint à décéder presque au mesme temps en la ville de Cérines. Incontinent après, sçavoir en l'an 1238 [ou 1237][2], il espousa Esthiennette ou Stéphanie, sœur d'Aithon Ier, roy d'Arménie. Elle semble estre nommée Émeline dans Guillaume de Nangis[3]. Cette reyne estant décédée, il s'allia en secondes noces avec Plaisance, fille de Boémond V, prince d'Antioche[4]. Ce second mariage se fit en l'an 1250, au mois de septembre, duquel il laissa un seul fils, qui luy succéda[5]. Plaisance se remaria depuis au seigneur d'Arsur.

Hugues, IIe du nom, fils du roy Henry, reçut la couronne de Cypre, si nous en croions Loredan[6]; ce qu'il y a lieu de révoquer en doute, vu que Sanudo[7] écrit en termes exprès qu'il mourut avec la qualité d'héritier de ce royaume[8]. La reyne Plaisance, sa mère, gouverna l'Estat durant la minorité de son fils, avec le titre de régente et de baile. Elle prit en cette qualité le party des Vénitiens et des Pisans, en la querelle qu'ils eurent, en l'an 1257, contre les Génois, en la terre sainte, et amena, à cet effet, son fils à Acre. Ce qu'elle fit à la persuasion du prince d'Antioche, son frère, du comte de Japhe et du maistre du Temple[9]. Cette reyne estant décédée l'an 1261, Hugues de

[1] Loredano, l. II, p. 113; traduction française, t. I, p. 132.

[2] Sanut. l. III, part. 11, c. XIV. — *Spicileg.* t. VII, p. 217.

[3] Guill. de Nangis, *In sanctum Ludovicum*, p. 348.

[4] Vincentius Bellovac. l. XXXII, c. XCII. — Continuateur de Guillaume de Tyr. l. XXXIII, c. XLI, p. 408. — De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 61, note 1.

[5] Sanut. l. III, part. 12, c. III. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. 1, p. 439.

[6] Loredano, l. II, p. 133; traduction française, t. I, p. 151.

[7] Sanuto, l. III, part. 12, c. V, VI.

[8] Étienne de Lusignan, *Généal. des roys de Cypre*, fol. 17.

[9] Sanut. l. III, c. VI, VII, VIII. — Continuat. l. XXXIV, c. III, p. 443. — *Assis. de Jérus.* t. II, p. 401, 402.

Lusignan, fils de Henry d'Antioche et d'Isabelle, fille de Hugues Ier, roi de Cypre, fut fait baile et régent du royaume de Cypre[1] [malgré les prétentions de sa mère Isabelle et de son cousin Hugues de Brienne[2]]: et, en cette qualité, il conduisit, en l'an 1265, une belle armée navale à Acre, contre Bendochar, ayant en sa compagnie cent trente chevaliers, sans les autres gens de cheval; auquel temps la chevalerie de la milice de Cypre estoit en grande réputation. Il conduisit encore des troupes, en l'an 1266, vers Tabarie, où, ayant esté rencontré des Turcs, il reçut quelque échec et fut deffait par eux. L'année suivante, le jeune roy Hugues décéda au mois de novembre, agé de quatorze ans, et eut pour successeur le mesme Hugues, régent du royaume, son cousin[3]. Il fut inhumé en l'église des dominicains de Nicossie, où estoit la sépulture des Ibelin, que le monastère reconnoist pour fondateurs[4]. Il fut accordé en mariage à Isabelle, fille aisnée de Jean d'Ibelin[5], seigneur de Barut, et d'Alix d'Athènes; d'autres écrivent qu'il l'espousa; mais ce mariage ne fut pas consommé à cause du bas age du prince.

Hugues, IIIe du nom, fut couronné roy de Cypre[6] par Guillaume, patriarche de Hiérusalem, et prit le nom de Lusignan, à cause de sa mère, que ses successeurs conservèrent depuis. Il fut aussy couronné roy de Hiérusalem, ayant succédé aux droits de ce royaume à Hugues II, comme j'ay remarqué ailleurs[7]. Ce titre néantmoins luy fut contesté par Marie, fille de Boémond IV, prince d'Antioche, laquelle

[1] Sanut. l. III, c. VI, p. 221. — Continuat. l. XXXIV, c. IV, p. 446. — *Assis. de Jérus.* t. II, p. 420.

[2] Mais la bailie du royaume de Jérusalem fut adjugée à Isabelle, et Hugues ne l'eut qu'après la mort de sa mère. (*Assis. de Jérus.* t. II, p. 402.)

[3] Loredano, l. III, p. 154, 155; traduction française, t. I, p. 172, 173. — Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIV, c. X, p. 456. — *Assis. de Jérus.* t. II, p. 415.

[4] Étienne de Lusignan, *Généalogie des roys de Cypre*, fol. 27, v°.

[5] *Lignages d'outre-mer:* Labbe, p. 360, 372, 426 et 430.

[6] Sanut. l. III, part. 12, c. VIII, p. 223. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. X, p. 456. — *Assis. de Jérusalem*, t. II c. XII, p. 515.

[7] Voir *Les Rois de Jérusalem*, p. 42. — *Assis. de Jérus.* t. II, c. XIII, XVII, p. 415, 419.

céda ses droits à Charles Ier, roy de Sicile, ce qui donna occasion à une grande guerre entre les deux roys, dans la terre sainte. Durant lequel temps il fit diverses expéditions contre les infidèles[1]; et enfin, après avoir acquis beaucoup de réputation durant le cours de sa vie, à cause de sa valeur, qui lui fit donner le surnom de Grand, il mourut en la ville de Tyr, le 26e jour de mars, l'an 1284. Son corps fut apporté en Cypre, et fut inhumé en une abbaye de l'ordre de Prémontré, qu'il avoit construite et fondée près de Cérines. Il avoit espousé Isabelle d'Ibelin, fille de Guy d'Ibelin, connestable de Cypre, et de Philippe de Barlais[2], de laquelle il eut six fils et quatre filles, sçavoir: Jean[3], qui luy succéda au royaume de Cypre; Boémond, prince de Galilée, dont la mort, arrivée en l'an 1283, causa celle de son père[4], par le desplaisir qu'il en conçut; Henry, roy de Cypre; Amaury ou Amalric, seigneur de Tyr; Guy, connestable du royaume de Cypre, et Aimery, que Loredan[5] nomme Camerin, qui succéda en la dignité de connestable de Cypre, après le décez de Guy, son frère, avenu en l'an 1303 [et qui, lui-même, mourut en prison, l'an 1311[6]]. Les filles furent Marie, qui espousa, en l'an 1315, Jacques II, roy d'Aragon[7], après la mort duquel elle retourna en Chipre[8]; Marguerite, femme de Toros, roy d'Arménie; Alix, mariée à Balian d'Ibelin, prince de Galilée, et Helvis, laquelle mourut sans alliance, au mesme jour que son frère Boémond, si nous en croions Loredan[9].

[1] Sanut. l. III, part. 12, c. II, XIV, XIX.

[2] *Lignages d'outre-mer,* Labbe, p. 360, 420. — Sanut. l. III, c. XIX, p. 229.

[3] Étienne de Lusignan, *Chronographia, etc.* tableaux généalog. fin du volume. — *Lign. d'outre-mer,* c. II, Labbe, p. 360, 361, 426.

[4] Sanut. l. III, c. XIX, p. 229.

[5] Loredano, l. IV, p. 205, 206; traduction française, t. I, p. 227. — De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre,* t. II, p. 136 et note 7.

[6] Loredano, l. V, p. 280; traduction française, t. I, p. 309.

[7] Ramon Montaner, c. 280. — Buchon, t. II, p. 376, 377. — Surita, ann. 1314, 1315. — Hier. Blanca. — Loredano, p. 166. — Constanzo, l. IX, part. 1.

[8] Nous conservons ici cette forme, qui, dans une correction de troisième main, paraît avoir échappé à Du Cange. Mais partout ailleurs il emploie la forme *Cypre,* quand il parle en son nom.

[9] Loredano, l. III, p. 167; traduction française, t. I, p. 185, 186; l. VI, p. 305; traduction française, p. 337.

[Selon Étienne de Lusignan[1], Chelvis épousa le roi d'Arménie Théodore, c'est-à-dire Thoros III; mais cette alliance aurait eu lieu après le retour du roi Henri II dans son royaume (1310), et Thoros III mourut en 1299.

Peut-être faut-il ajouter aux princesses filles de Hugues III une cinquième fille appelée Lucie[2], inconnue d'ailleurs, mais nommée dans un acte du roi Hugues IV (1330, 31 janvier), où ce prince déclare avoir acheté une maison à la princesse Lucie, sa tante.]

La reyne Isabelle décéda l'an 1327. [Hugues III avait une sœur nommée Marguerite, qui épousa Jean de Montfort, seigneur de Tyr et du Toron[3].]

Jean, ayant succédé à son père en ses Estats, fut couronné solennellement roy de Cypre en la ville de Nicossie, le 11e jour de may, l'an 1284[4]. Il mourut l'année suivante, le 20 de may, sans avoir pris alliance, et fut inhumé en l'église de Saint-Dimitri de Nicossie. Quelques auteurs[5] ont écrit qu'il fut empoisonné par ses frères.

Henri, IIe du nom, parvint à la couronne de Cypre après le décez de son frère. Les commencemens de son règne furent peu heureux, toute la terre sainte estant retournée en la puissance des infidèles, nonobstant tous ses efforts et l'alliance qu'il fit, à cet effet, avec les Tartares.

[Un moment, en l'année 1300, si l'on en croit Lorédan[6], par suite d'une grande victoire de Casan, roi des Tartares (Casan-Khan, empereur des Mongols), sur Malek en-Naser (Naser-Mohammed), sultan d'Égypte, toutes les villes de Syrie rentrèrent sous l'obéissance des chrétiens, et les chevaliers du Temple et de l'Hôpital revinrent à Jérusalem, où se rendit aussi, en qualité de gouverneur et accompagné de 300 cavaliers, Amaury, frère du roi, prince

[1] *Histoire de Chypre*, fol. 143.

[2] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 163.

[3] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 73 note 3.

[4] Sanut. l. III, c. XIX.

[5] Loredano, l. III, p. 178; traduction française, t. I, p. 198.

[6] Loredano, l. IV, p. 202, 205; traduction française, t. I, p. 224, 226.

de Tyr et connétable du royaume de Jérusalem[1]. Mais bientôt le départ de Casan, obligé d'aller comprimer des soulèvements dans son royaume, et sa mort, qui suivit de près, firent retomber la Syrie sous la domination du sultan d'Égypte. Sanuto[2], rappelant le même fait, ne parle pas de Jérusalem, et dit seulement que le prince Amauri se rendit, avec 200 cavaliers, à Tortose, où arrivèrent, le même jour, les grands maîtres des Hospitaliers et des Templiers.]

La pluspart des chrestiens de ces provinces s'habituèrent en Cypre. Il donna la ville de Limisso aux chevaliers du Temple et de l'Hospital, qui la fortifièrent[3]. Il n'eut pas plus de bonheur dans la suite; car [à l'occasion des ravages des Génois, à Piscopia, sur les terres de Gui d'Ibelin[4], qui servirent de prétexte à ses ennemis pour le décrier comme incapable] les barons de Cypre se soulevèrent contre luy, en l'an 1306[5]; et, ayant formé leur conspiration, le 26e jour d'avril, en la maison de Hugues de Presteron, ils donnèrent le gouvernement de l'Estat et la conduite de toutes les affaires à Amalric, prince de Tyr [frère du roi], qui [en vertu de deux accords faits avec le roi, 1306, mai, 1307, juin[6]] se saisit aussitost des trésors et des finances, fit faire les bans et les cris publics en son nom, et obligea les peuples de luy faire hommage. Henry, auquel ils avoient résolu de laisser, et à la reyne, quelques revenus, seulement pour subsister, tascha de rallier ses amis, ce qui ébranla d'abord le prince, qui fut ès termes de remettre sa qualité de baile et de régent; ce qu'il auroit fait, si les conjurez ne l'eussent menacé de la conférer à un autre, au cas qu'il s'en démist. Cependant le roy tascha de se deffendre dans la ville de Nicossie, dans le palais du sénéschal son oncle, ayant pris les armes; mais, comme il fut abandonné, en cette occasion, de la pluspart de ses

[1] Ét. de Lusignan, *Hist. de Cypre*, fol. 140.

[2] Marin. Sanut. l. III, part. 13, c. x, p. 241, 242.

[3] Loredano, l. IV, p. 200; traduction française, t. I, p. 221.

[4] Beugnot, *Assis. de Jérus.* t. I, p. 363, note 6. — Loredano, l. IV, p. 206; traduction française, t. I, p. 228, ann. 1304.

[5] Marin. Sanut. l. III, part. 13, c. II, p. 242.

[6] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 101, 102, 110, 111.

barons, il tomba en la puissance de son frère, qui, après l'avoir tenu resserré quelque temps, l'envoya en Arménie, pour y estre gardé, le premier jour de février, l'an 1309; et envoya en exil les principaux seigneurs qui tenoient le party du roy. Oyssin, pour lors roy d'Arménie, dont Amalric avoit espousé la sœur nommée Isabelle, le fit resserrer dans le chasteau de Lambron. Le roy Henry, incontinent après avoir esté arresté, s'estoit plaint au pape Clément V, de cette entreprise de son frère qui, s'estant arrogé tout le pouvoir, ne luy avoit laissé que le seul nom de roy. Le prince, d'autre costé, tascha de se justifier envers Sa Sainteté[1], luy représentant que le roy estant sujet à de grandes indispositions, peu propre au gouvernement, et qui s'adonnoit à ses plaisirs, il avoit esté choisy par les barons et le peuple et de son consentement, pour prendre le timon de l'Estat. Le pape, prévoyant bien que cette division civile pourroit apporter du changement aux affaires de la Chrestienté, envoya Nicolas, archevesque de Thèbes, et Raymond des Pins, chanoine de Bazas, son chapelain, pour essayer de la terminer.

L'année suivante [1310, mars ou avril, un nouvel accord fut ménagé par le nonce apostolique Raymond de Pins et le roi d'Arménie[2], entre le roi et le régent. Ce traité confirmait les deux précédents et ajoutait 10,000 besants de revenu annuel aux 200,000 qui avaient été précédemment accordés au roi pour ses dépenses. Peu après, le 5 juin de la même année,] le prince [régent] fut assassiné en sa chambre[3], comme il reposoit, par Simon de Mont-Olympe [ou Montolif], son plus intime amy, qui, pour se sauver, se jeta dans la mer, où il perdit la vie.

Amalric ou Aimery[4], connestable de Cypre, frère du roy, fut ensuite

[1] Clément V, l. III, ep. cur. 8, apud Raynald. 1308, n° 37.

[2] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 111. — Extrait de la Chronique d'Amadi.

[3] Ptol. de Luca, *Histor. eccl.* l. XXIV, c. XXIV. — Sanut. l. III, part. 13. c. II, p. 243. — Loredano, l. V, p. 252; traduction française, t. I, p. 279. — Philippe de Maisières, *Songe du vieil pèlerin*.—De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 116 et note 2.

[4] C'était celui que Lorédan nomme Camerin. *L'Art de vérifier les dates* ne fait pas

déclaré gouverneur du royaume, mais la pluspart des barons, à qui il n'agréoit pas, résolurent de rappeler le roy[1] et élurent pour leur chef Agne [ou Agne] de Bessan, avec Robert de Monnegard et Renaud Sanson, qui reçurent les sermens au nom du roy. Puis ils envoyèrent en Arménie pour faire l'eschange de sa personne avec la veuve du prince Amalric.

[Le 4 août 1310, un accord fut arrêté, par le légat et le nonce du Saint-Siége[2], entre les rois de Chypre et d'Arménie, et au nom de la princesse de Tyr, veuve d'Amauri, sur les conditions du retour du roi en Chypre.]

Ce qui ayant esté exécuté, Henry retourna en Cypre, où il arriva le 26e jour d'aoust; et, pour reconnoistre les obligations qu'il avoit à Agne de Bessan, il luy continua la qualité de lieutenant du royaume[3], et le fit capitaine de Famagouste. Il eut ensuite de grands démeslez avec les Génois, qui durèrent longtemps, sans que le pape Jean XXII ayt pu les pacifier. Il eut aussy quelque querelle avec Balian d'Ibelin, prince de Galilée et de Tyr, son beau-frère, en l'an 1318[4]; et nonobstant la division qui estoit entre luy et Léon IV, roy d'Arménie, il ne laissa pas de le secourir puissamment en la guerre qu'il eut, en l'an 1322, contre le sultan d'Égypte, luy ayant envoyé des troupes considérables, sous la conduite de Hugues Beduin; ce qui luy attira les armes de ce prince en ses Estats. Il eut aussy à démesler avec les chevaliers hospitaliers, en l'an 1323[5]. En l'année suivante, il mourut de mort subite, le samedi, dernier jour de mars, âgé de cinquante-trois ans[6]. Aucuns écrivent qu'il mourut de mal caduc, auquel il estoit

mention de ce prince, et le confond avec Gui, mort en 1303, auquel Aimeri avait succédé, en qualité de connétable de Chypre.

[1] Loredano, l. V, p. 254 et suiv. traduction française, t. I, p. 280 et suiv. — De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 112, 113. — Extraits de la Chronique d'Amadi.

[2] Loredano, l. V, p. 260, 262; traduction française, t. I, p. 288, 289. — De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 113, 115. — Extraits d'Amadi.

[3] Raynald. 1317, 35; 1318, 17; 1319, 10; 1320, 49; 1327, 51; 1328, 35.

[4] Raynald. 1318, 17; 1322, 46; 1323, 12.

[5] Wadd. 1323, 18.

[6] *Issis. de Jérus.* p. 542; Labbe. *Abrege*

sujet; ce qui n'empescha pas qu'il n'ayt régné tout le cours de sa vie avec beaucoup de prudence et de conduite.

[C'est ce que prouvent les lois et les règlements qu'il fit pour l'administration et la police de son royaume, et où il se montre législateur éclairé et prévoyant[1]. Dans l'*Abrégé des assises de la cour des Bourgeois*[2], où l'on rappelle quelques-uns de ses actes, il est appelé « le bon roi Henri. » Et, en effet, Lorédan raconte[3] qu'à sa mort les larmes et les cris du peuple attestèrent à la fois et l'amour des sujets et la bonté du prince.]

Jean Agapite, gentilhomme de naissance, favory de la reyne Constance, fut accusé de l'avoir empoisonné[4]. Son corps fut inhumé en l'église de Saint-François de Nicossie, près de l'autel. Il avoit espousé, dès l'an 1318[5], Constance, nommée par aucuns Éléonore, fille de Frédéric d'Aragon, roy de Sicile, de laquelle il n'eut point d'enfans. Les écrivains espagnols disent qu'il ne la toucha pas[6]. Après le décez de Henry, elle fut recherchée en mariage par [plusieurs princes, entre autres par] Pierre, comte de Ribagorce[7], frère du roi d'Aragon; et, la dispense ayant esté refusée par le pape, elle espousa Léon IV, roy d'Arménie.

Hugues, IV^e^ du nom, roy de Cypre et de Hiérusalem, succéda, en ces deux royaumes, au roy Henry, son oncle, qui estoit mort sans enfans. Il estoit fils de Guy de Lusignan, connestable de Cypre, ou plustost de Hiérusalem, qui décéda l'an 1303, et d'Eschive d'Ibelin[8], fille et héritière de Jean d'Ibelin, seigneur de Barut, et d'Alix d'Athènes. [On

royal; édit. Beugnot, t. XVIII, p. 419. — Loredano, l. V, p. 290, 291; traduction française, t. I, p. 321.

[1] Beugnot, *Assises de Jérusalem :* Bans et Ordonnances des rois de Chypre, t. II, p. 357, 363, 368, 371.

[2] *Id. ibid. Abrégé des Assis. etc.* t. II, p. 249, 253, 315 et note *c*, 320, 322.

[3] Loredano, l. V, p. 291, 292; traduction franç. t. I, p. 322, 324.

[4] Loredano, l. VI, p. 304, 305; traduction française, t. I, p. 136.

[5] Loredano, l. V, p. 287; traduction française, t. I, p. 317.

[6] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. III, p. 718.

[7] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, p. 709-720, et 712, n. 1.

Lignages d'outre-mer, c. VI. — Labbe, t. I, p. 372, 373, 430.

parlera incessamment de sa sœur Isabelle.] D'abord que le roy Henry fut mort[1], il se présenta devant la haute cour et demanda, par messire Barthélemy de Montolif, chevalier, d'estre saisy de ces royaumes et d'estre préféré aux sœurs du roy [Alix et Helvis], qui estoient encore vivantes; attendu que les masles, suivant les Assises, estoient préférés aux femelles : ce qui luy fut accordé, par le lieutenant du sénéschal [au nom de la haute cour du royaume], le second jour d'avril suivant. Il fut ensuite couronné[2], avec la reyne sa femme, en l'église de Sainte-Sophie de Nicossie, où il reçut la couronne du royaume de Cypre des mains de Jean, archevesque de Nicossie; puis reçut celle du royaume de Hiérusalem, en l'église de Famagouste, de Mathieu, évesque de Barut. Je ne trouve rien de ses actions, sinon qu'il se joignit, ou du moins contribua de ses galères, à la ligue qui fut entreprise, par les princes chrestiens, contre les Turcs, l'an 1345[3].

[Le pape Clément VI, par un bref du 8 août 1343, avait décidé que le roi de Chypre devait fournir quatre vaisseaux[4].

L'an 1350, 11 août, Hugues IV conclut un traité d'alliance contre les Turcs avec l'ordre des chevaliers de Rhodes et la république de Venise[5]. Ce traité fut renouvelé le 20 mars 1357; mais le roi ne participait qu'à regret à cette ligue[6], qui, d'ailleurs, ne produisit aucun résultat sérieux.]

Philippe de Maisières[7], chancelier de Cypre, et après luy le cavalier Loredan[8], escrivent que, se voyant agé, il se démit de son royaume, l'an 1360, en faveur de Pierre son fils, et se retira en une abbaye qu'il avoit bastie à Castel-Stravile, et que, l'année suivante, il mourut, ayant régné trente-six ans et vécu soixante-quatre.

[1] *Ass. de Jérus.* p. 542; Labbe, *Abrégé royal*, t. I; éd. Beugnot, t. I, préface, p. 3, 4; t. II, p. 419-422.

[2] Loredano, l. V, p. 293-295; traduction française, t. I, p. 325-327.

[3] Du Cange, *Hist. de Constantinople sous les empereurs français*, p. 265.

[4] *Cod. diplom.* t. II, p. 87, n° 69.

[5] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 217-219.

[6] *Cod. diplomat.* t. II, p. 93 et 94, n° 74.

[7] Phil. de Maserüs, *Vita S. Petri Thomæ*, c. VIII.

[8] Loredano, l. VI, p. 339; traduction française, t. I, p. 374, 375.

[Il paraît, d'après les monuments les plus authentiques, que le roi Hugues IV avait, dès son vivant, investi de l'autorité royale son fils Pierre, comte de Tripoli [1]; mais il n'avait point abdiqué, encore moins s'était-il retiré dans un monastère. L'association de Pierre à la couronne avait eu lieu en novembre 1358; et Hugues IV mourut l'année suivante, 1359, le 10 octobre.]

Son corps fut inhumé en l'église de Saint-Dominique de Nicossie, vers la porte du cloistre. Il avoit espousé, du vivant de son oncle, dès l'an 1319, Alix d'Ibelin, fille de Guy [ou Balian] d'Ibelin, et petite-fille de Balian d'Ibelin, sénéschal de Cypre [2]. Il en eut plusieurs enfans, sçavoir : Guy de Lusignan, fils aisné, lequel il maria, en l'an 1328 [3], à Marie de Bourbon, fille de Louys, Ier du nom, duc de Bourbon, et de Marie de Hainaut. [Les négociations pour ce mariage avaient commencé en 1328 [4]. Le contrat, dressé le 29 novembre de cette même année, ne fut ratifié par le roi que le 14 janvier 1330.] Duquel mariage naquit un fils unique, Hugues de Lusignan, prince de Galilée [dont il sera question plus bas. Les autres enfants de Hugues IV furent] Pierre, comte de Tripoly, puis roy de Cypre; Jean de Lusignan, [fait] prince d'Antioche, [et] connestable de Cypre [par son père [5], au moment où celui-ci fit couronner roi de Chypre Pierre, son fils aîné]; Jacques de Lusignan, sénéschal [6], depuis connestable et roy de Cypre; Thomas ou Thomacin de Lusignan, qui se noya, le 15 de novembre [1340], dans la fontaine d'un jardin, avec sa sœur Isabelle [7], laquelle avoit

[1] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 224 et n. 2; p. 225-227.

[2] Loredano, l. V, p. 288; trad. franç. t. I, p. 318.

[3] Continuator Nangii, ann. 1329, t. II, p. 108-110. — *Histoire de Constantinople*, l. V, c. VIII, n° 11, p. 269, 270. — Titres de la chambre des comptes de Paris. — De Mas-Latrie, t. II, p. 162-164.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 140-142, 144-149, 158-162.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 225; extrait de la Chronique d'Amadi.

[6] Loredano, l. VI, p. 345; trad. franç. t. I, p. 381. — *Assises de Jérus.* p. 460. Labbe, *Abrégé, etc.* édit. Beugnot, t. I, p. 6, préface.

[7] Cet accident, marqué à l'année 1359 par Lorédan (l. VI, p. 336; traduction française, t. I, p. 371, 372), avait eu lieu en 1340, comme nous l'apprend un mémoire du prince Fernand de Majorque, publié par M. de Mas-Latrie (t. II, p. 190). En effet, le prince et la princesse qui se noyèrent si malheureusement étaient deux jeunes enfants, au dire même de Lorédan :

espousé, en l'an 1324, Eudes de Dampierre, connestable de Hiérusalem, l'un des plus puissans et des plus riches seigneurs du royaume [cette Isabelle, qui avait épousé le connétable en 1324, était non la jeune fille morte en 1340, mais la sœur même du roi, fille, comme lui, de Gui de Lusignan, mort en 1303. C'est ce que prouvent Lusignan, dans sa Chorographie de l'île de Chypre et dans les Tableaux généalogiques de sa famille[1], et les formules des lettres adressées par le roi Hugues IV à sa sœur Isabelle la connétablesse[2], et à Eudes de Dampierre, son beau-frère, connétable de Jérusalem]; Cive ou Eschive, mariée à Fernand de Majorque, vicomte d'Omelas. J'ai veu des lettres[3] de Sance, reyne de Hiérusalem et de Sicile, données à Naples, le 15 de mars l'an 1338, par lesquelles cette reyne donne à Fernand de Majorque, vicomte d'Omelas, frère du roy de Majorque, qui avoit espousé depuis peu Scive, fille du roy de Cypre, et qu'elle avoit élevé en sa maison, une somme de 50,000 florins d'or, pour emploier en l'achat d'une terre. Quelques autres mémoires de la Chambre des comptes de Paris portent que Hugues, roy de Cypre, donna 30,000 besans d'or pour dot à sa fille Eschive, qui avoit espousé Fernand, infant de Majorque, et les assigna sur un casal près de Nicossie, l'an 1340.

[Lorédan[4] dit que Hugues IV donna une très-riche dot à sa fille Cive ou Eschive en la mariant à Ferrand, roi de Majorque. Le père Ét. Lusignan[5] dit aussi que le mari d'Eschive était le roi de Majorque. On voit que ces deux auteurs se trompent. Ferrand ou Fernand était le frère du roi de Majorque Jacques II, fils de Fernand de Majorque, prince d'Achaïe, et d'Isabelle d'Ibelin[6], mariée depuis à Hugues d'Ibelin, comte de Joppé. Il paraît que la dot

ce qui peut s'accorder avec la date de 1340, mais non avec celle de 1359, terme du règne et de la vie de Hugues IV.

[1] Étienne de Lusignan, *Chorograffia dell' isola di Cipro*, p. 77; 2ᵉ *tableau généalogique*.

[2] *Assises de Jérus.* t. II. p. 383, 384. *Formules de lettres*, nᵒˢ 2. 5.

[3] Cf. De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*. t. II. p. 179.

[4] Loredano, l. VI. p. 308: trad. franç. t. I, p. 341.

[5] Étienne de Lusignan. *Généalogie des roys de Cypre*, fol. 19 vᵒ; *Chorograffia, dell' isola di Cipro*, p. 77; 2ᵉ *tableau généalogique*.

[6] Du Cange, *Hist. de Constantinople sous les empereurs franç.* l. VII. nº 18. p. 250. *Généalogie des Ibelins*.

fut très-inexactement payée, si même elle le fut jamais; ce qui fut peut-être la première origine des graves dissentiments qui s'élevèrent entre le beau-père et le gendre. Une lettre du pape Benoît XII [1], adressée au roi Hugues IV, nous les avait déjà fait connaître vaguement; mais un nouveau document [2], publié par M. de Mas-Latrie [3], nous donne des détails très-circonstanciés, sinon sur les causes, du moins sur les effets de cette mésintelligence, qui se manifesta dès les premiers jours qui suivirent le mariage. C'est un mémoire original, écrit probablement sous la dictée du prince Fernand, vers la fin de 1342, et adressé par lui à son frère, le roi de Majorque, où il énumère les contrariétés, les persécutions, les avanies de toute espèce que lui fait endurer son beau-père depuis deux ans. Le prince enfin quitta l'île en fugitif, et à l'insu du roi, en 1343. Sa femme, retenue en Chypre par son père, mourut en 1363 [4].]

Marie, femme de Gautier de Dampierre, frère de Eudes, fut la dernière fille du roy Hugues [5]. Une épistre du pape Grégoire XI, de l'an 1372 [6], nous apprend que la femme du roy Hugues, mère du roy Pierre, pour lors décédé, estoit remariée avec le frère d'Othon, duc de Brunswic, qui espousa Jeanne, reyne de Naples. Ce frère d'Othon semble estre celuy que le cavalier Loredan [7] nomme Philippes, et qu'il qualifie mal comte de Bresinic, au lieu de duc de Brunswic. Quelques généalogistes [8] ont écrit que le père d'Othon, qui fut Henry, surnommé le Mer-

[1] Raynald. *Annal. eccles.* 1341, n° 44, t. XXV, p. 259.

[2] Nous avons découvert ce document, en 1842, dans le carton L des archives de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, dont nous explorions alors les manuscrits, par ordre de M. le ministre de l'instruction publique (M. Villemain), pour lui signaler ce que nous y trouverions de documents inédits relatifs à l'histoire de France. Cet acte est confondu avec des papiers de toute nature, entre autres l'original du certificat donné, par la reine Christine, en faveur du catholicisme de Descartes, sur la demande des amis de ce philosophe, 30 août 1667; plusieurs originaux de lettres patentes de Henri III et du duc d'Alençon, nommant des députés pour conclure le mariage du prince avec la reine Élisabeth, etc.

[3] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 182-203.

[4] De Mas-Latrie, *ibid.* t. II, p. 203, note 2.

[5] Étienne de Lusignan, *Généal. des roys de Cypre*, fol. 19 v°; *Chorograffia, etc.* 2e *tableau généalogique.*

[6] Greg. XI pap. *Ep. seer.* t. II, fol. 4; apud Wadding, ann. 1372, 26.

[7] Loredano, l. VII, p. 374; trad. franç. t. I, p. 412.

[8] Sainte-Marthe, t. II de la 2e éd. p. 939.

veilleux[1], duc de Brunswic en Grubenaguen, espousa en premières noces Hélène, fille de Waldemar, électeur de Brandebourg, dont il eut Othon; et qu'en secondes il fut conjoint avec Marie, reyne de Cypre, dont il eut deux fils morts sans postérité. Mais cette épistre dont je viens de parler découvre l'erreur de ces auteurs. Ce duc de Brunswic fit sa résidence au royaume de Cypre, et y eut divers emplois sous le règne de Pierre I^er^, roy de Cypre, dès l'an 1366. Il eut une fille nommée Hélène, Chelvis ou Héloïse, qui espousa Jaques de Lusignan, connestable, et depuis roy de Cypre[2].

[Hugues IV avait établi une bonne police dans tout son royaume[3]. Plusieurs ordonnances prouvent son zèle pour la justice[4]; et, afin de perpétuer les bonnes traditions dans la décision des affaires judiciaires et contentieuses, il fit construire une maison à voûte destinée à garder les registres de la Cour des bourgeois[5].]

Pierre, comte de Tripoli, fils puisné du roy Hugues IV, fut préféré, en la succession du royaume de Cypre, à Hugues de Lusignan, prince de Galilée, son neveu[6], quoyque celui-ci fust fils unique de Guy de Lusignan, fils aisné du roy, décédé de son vivant, avant 1347; en laquelle année Marie de Bourbon, sa veuve, reprit une seconde alliance avec Robert de Sicile, empereur titulaire de Contantinople : ce qui se fit, attendu que l'on prétendoit que la représentation n'avoit point de lieu au royaume de Cypre. J'ai veu des lettres de ce prince données à Tolose, l'an 1358[7], où il prend qualité de *chevalier, fils de l'aisné fils du roy de Cypre;* son sceau a un escu fassé avec un lyon, brisé d'une bande

[1] Henri le Merveilleux, duc de Brunswick-Grubenhagen, fut l'aïeul et non le père d'Otton de Brunswick, quatrième mari de Jeanne de Naples. (*L'Art de vérifier les dates : Ducs de Brunswick-Grubenhagen.*)

[2] Loredano, l. VIII, p. 486; trad. franç. t. II, p. 78. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 392 et note 5.

[3] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 231, et note 4. — *Assises de Jérus.* t. II, p. 312, 373, n° 29.

[4] *Assises de Jérus.* Bans et Ordonn. des rois de Chypre, t. II, p. 373-378.

[5] *Assises, etc.* t. II, c. XIX, p. 250, note 6.

[6] Du Cange, *Histoire de Constantinople*, l. VIII, n^os^ 11, 24, p. 269, 282, 308.

[7] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 223, 224.

qui semble parsemée de fleurs de lys, laquelle peut-estre il avoit prise à cause de sa mère. Il mourut vers l'an 1386, sans postérité, et fut inhumé en l'église des Frères prescheurs de Nicossie, comme j'apprends d'un acte de l'an 1399, qui est en la Chambre des comptes de Paris. Ceux qui ont écrit que Guy eut d'autres enfans se sont asseurément mespris, estant constant que, s'il en eust eu, ils auroient esté héritiers de leur mère, qui, par son testament de l'an 1387[1], institua Louys, duc de Bourbon, son neveu, son héritier universel en tous ses biens. Dans un mémoire dressé en la mesme année, qui est en la 30e liasse des titres de Bourbon, en la Chambre des comptes de Paris, il est porté que le prince Hugues décéda en Cypre; et frère Jean de Paris, carme de Nicossie, son confesseur, y déclare « qu'avant son décez il ordonna Mon-« sieur de Bourbon son héritier principal, et que le seigneur de Cypre « s'est depuis emparé des casaux du prince par défaut d'héritier, lesquels « valent par an cinquante mille besans, sans le droit du royaume de « Cypre, lequel on tenoit luy appartenir. »

Il y a un autre acte[2] au mesme endroit, passé à Rome le 20e jour de may, l'an 1368, indiction 6, par lequel Marie de Bourbon, impératrice de Constantinople, traite, en présence de Hugues, prince de Galilée, son fils, avec Philippes d'Ibelin, seigneur d'Azot; Jacques de Nores, turcoplier de Cypre; Simon de Tinory, mareschal de Hiérusalem; Pierre Marcel, chambellan du royaume, et Jean Nostri, chambellan du roy, chevaliers et ambassadeurs de Pierre, pour le payement de son douaire de cinq mille florins de Florence annuels, à cause de son premier mariage avec Guy, fils aisné du roy Hugues, que le roy Pierre s'oblige de faire payer à Venise. Les termes de cet acte sont remarquables : « Domino Petro. « Dei gratia Hierusalem et Cypri regnorum regi, filio dicti Hugonis, et « heredi ac legitimo in dictis regnis causa maris primogenituræ, qua præ-« cellens repertus extitit a migratione dicti domini Guidonis usque ad « obitum domini regis Hugonis, etc.[3] » Pierre, ayant esté couronné roy

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 407, et note 1, 408, 409.

[2] Voyez cet acte dans M. de Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 289-291.

[3] Ces mots ne se trouvent pas dans l'extrait de l'acte donné par M. de Mas-Latrie.

de Cypre dès le vivant de son père, se fit couronner roy de Hiérusalem à Famagouste[1], après sa mort, par Pierre Thomas, évesque de Caraxe, nonce du pape[2]. Il ne fut pas d'abord [maître] paisible du royaume; car le prince Hugues, son neveu, prétendit que la couronne de Cypre luy devoit appartenir, et le fit appeler devant le pape Innocent VI. Pierre y envoya le comte de Rohas, maréchal de Cypre, et Thomas de Montolif, auditeur; et enfin, après plusieurs contestations, le prince se déporta de ses prétentions, moyennant cinquante mille besans de revenu [cinq mille ducats, selon Lorédan[3]]. Lorédan, qui le qualifie mal prince d'Antioche, dit qu'il traita de son mariage durant son retour en Cypre, sans dire avec qui[4]. En tout cas il n'est pas probable que Hugues ait esté marié. Incontinent après, le roy Pierre trouva des occasions de signaler sa valeur et l'inclination particulière qu'il avoit à faire la guerre aux infidèles. Car, d'abord sur l'avis qu'il eut que le roy d'Arménie estoit attaqué puissamment par eux, il luy envoya un secours considérable; puis, avec une armée navale, assisté des chevaliers de Rhodes et des Catelans, il alla mettre le siége devant Satalie, et, l'ayant prise, il en donna le gouvernement à Jacques de Nores[5]. Enfin, après avoir obligé tous les petits princes de la Cilicie à luy payer tribut, et fait une entreprise sur la ville de Smyrne, laquelle il prit et démantela, il retourna glorieux en Cypre, l'an 1362. Non content d'avoir fait ces progrez sur les Turcs, il prit résolution d'engager avec luy les princes chrestiens dans une ligue contre ces infidèles[6]. A cet effet [il écrivit d'abord de Nicosie[7], le 15 juin 1362, à la seigneurie de Florence, et, le 15 septembre suivant, à Nicolas Accaiuoli, grand sénéchal du royaume de Sicile, les engageant à seconder ses armements pour le recouvrement du saint sépulcre; puis, s'étant em-

[1] Philippus de Maseriis, *Vita S. Petri Thomae*. c. VIII. — Loredano, l. VII, p. 351, 352; trad. fr. t. I, p. 386, 387. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 224-227.

[2] De Mas-Latrie, *ibid.* t. II, p. 225.

[3] Loredano, l. VII, p. 352.

[4] Lorédan dit positivement en cet endroit que c'était avec la fille du comte de Rochas.

[5] Philippus de Maseriis, *Vita S. Petri Thomae*. c. IX.

[6] Philippus de Maseriis, *Vita*, *etc.*

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 236, 239.

barqué le 24 octobre de la même année pour passer en Europe], il vint à Rhodes, de là à Venise, où les Vénitiens luy offrirent des vaisseaux; puis à Gènes, et de là à Avignon, où il arriva au mois de février l'an 1363, et où il conféra avec le pape Urbain V. Il y trouva Jean, roy de France, qui, sur l'exhortation du pape, et à la persuasion du roy de Cypre, prit solennellement la croix le jour du vendredy saint, avec Talerand, cardinal de Périgord, qui fut nommé légat par le pape pour cette entreprise; les comtes d'Eu, de Dammartin et de Tancarville, et autres grands seigneurs de France[1]. De là le roy Pierre alla trouver l'empereur Charles IV, puis retourna aux duchez de Juilliers et de Brabant, et au comté de Flandres, où il conféra avec les ducs de Juilliers et de Brabant, le comte de Flandres et le roy de Danemarch, qui estoit venu visiter le comte; et, après avoir conféré encore une fois avec le roy Jean, il passa à Londres, où il vit les roys d'Angleterre et d'Escosse. Estant retourné en France, il alla visiter le duc de Guienne, pendant lequel temps le décez du roy Jean arriva, qui fit évanouir tous ces grands projets. L'histoire remarque qu'il assista à ses obsèques avec les princes du sang de France. Il passa encore en Allemagne, en Pologne et en Hongrie; employa un an entier en tous ces voyages : mais, voyant que toutes ses peines estoient inutiles et ses espérances perdues, il retourna en Cypre avec plusieurs troupes de France et d'Angleterre. Quelques-uns escrivent que le pape, avant son retour, le créa sénateur et gouverneur de Rome, et qu'il réduisit les Romains qui s'estoient bandez contre Sa Sainteté; mais il est plus probable que ce fut au second voyage qu'il fit à Rome.

Tant y a qu'estant arrivé en Cypre, il équipa une armée navale, laquelle, avec celle des chevaliers hospitaliers de Rhodes, faisoit cent soixante-cinq voiles; et, ayant laissé le gouvernement du royaume au prince d'Antioche, son frère, il alla mettre le siége devant Alexandrie, en Égypte, prit la partie de la ville qui estoit en deçà du bras de

[1] Froissart, t. I, c. CCXVII, CCXVIII, CCXXI. — Mathieu Villani, l. XI, c. XXXIV, XCI. — *Vita Urbani V*, p. 147, 148, 155. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 237-246.

mer qui la sépare, et, sur le bruit de l'arrivée du sultan avec un puissant secours, la ruina, la brusla et la démantela, et en emporta un si grand butin que tous ceux qui se trouvèrent à cette entreprise furent riches[1]. Jacques, frère du roy, s'y signala entre autres, et reçut à cette occasion l'ordre de la chevalerie[2]. La prise d'Alexandrie se fit en un vendredy, le 15e ou, selon d'autres, le 11e jour d'octobre, l'an 1365. L'année suivante, s'estant joint avec les Vénitiens, les Génois et ceux de Rhodes, il alla mettre le siége devant la ville de Tripoly, en Syrie, la prit, la pilla et la démolit. Il fit de mesme de Tortose et de plusieurs autres places de ces costes-là. Estant retourné en Cypre, il prit résolution d'aller trouver le pape une seconde fois. Ayant laissé le gouvernement du royaume au prince d'Antioche, son frère, il vint avec son fils unique, qu'il avoit créé comte de Tripoly, à Rhodes, d'où il passa à Naples, et de là à Rome[3], où il arriva au mois de mars, l'an 1368, et y termina les différends qui estoient entre le pape Urbain et Barnabé Visconti, seigneur de Milan. Estant retourné incontinent après en Cypre, il s'éleva une grande conjuration des barons du royaume contre luy, fomentée par ses frères, qui la prétextèrent sur l'inobservance des usages du royaume, mais effectivement à cause de ses amours déréglées, s'adressant aux personnes de condition, et aussy à cause de sa trop grande sévérité contre les barons, ce qui ternit beaucoup la gloire de ses belles actions. Enfin les conjurez l'assassinèrent inhumainement en son palais, le 16e jour de janvier, l'an 1369[4], selon nostre façon de compter les années[5]. Froissart, racontant la mort de ce prince, en

[1] Thom. Walsingh. *Eduard III*, ann. 1365. — *Vita Urbani V*, p. 155, col. 371, 372, édit. Baluze. — Froissart, t. III, c. XXI. — *Chr. de Flandr.* c. XCVI. — Sabell. dec. II, l. IV. — Henr. de Knighton, ann. 1363. — Phil. de Maser. c. XV, XVI. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 273-280; extraits de Guill. de Machaut.

[2] Loredano, l. VII, p. 372; trad. franç. t. II, p. 409.

[3] *Vita Urbani V*, p. 170, col. 381, édit. Baluze.

[4] *Assises de Jérus.* p. 456. Labbe, *Abrégé royal, etc.* édit. Beugnot, t. I, p. 5, préface. — *L'Art de vérifier les dates : Rois de Chypre.* — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 241, 344.

[5] L'an 1368, selon le texte des Assises. Mais il faut qu'il y ait ici une erreur de chiffre, à moins que le rédacteur de ce préam-

donne l'éloge, qui mérite d'estre inséré en cet endroit[1]. « Se le noble « roy de Cypre, Pierre de Lusignan, qui fut si vaillant homme et de si « haute entreprise, et qui conquit la grande cité d'Alexandrie et de « Satalie, eust longuement veccu, il eust tant donné à faire aux Soudans « et aux Turcs que, depuis le temps de Godefroy de Bouillon, ils « n'eurent autant d'affaires comme ils eussent eu; et bien le savoient les « Turcs et les Tartres et les mécréans qui connoissoient les prouesses « et les hautes emprises de luy, et pour ce, pour le destruire, ils marchan- « dèrent à son frère Jacques de l'occire et meurtrir, et fit occire le gentil « roy, son frère, gisant en son lit. » Puis il ajoute que Philippes, chevalier, seigneur de Mesières, en Picardie, son chancelier, luy fit dresser cette inscription, au chapitre des Célestins de Paris : « Pierre de Lusignan, « quinzième roy latin de Hiérusalem après Godefroy de Bouillon, et « roy de Cypre, par sa grande prouesse et haute emprise, prit par « bataille et à ses fraiz les citez d'Alexandrie, en Égypte; Triple, en « Surie; Layas, en Arménie; Satalie, en Turquie, et plusieurs autres « citez et chasteaux, sur les ennemis de la foy de Jésus-Christ. *Anima « ejus requiescat in pace.* » Gilles de Roye[2] remarque pareillement que Jacques, son frère, fut le principal auteur de sa mort[3]. Son corps fut inhumé aux Jacobins de Nicossie. Un auteur grec[4], qui vivoit de son temps, écrit qu'il sçavoit parfaitement la philosophie, et qu'il aimoit la conversation des personnes savantes, en ayant attiré plusieurs en sa

bule n'ait suivi le calcul français, qui commençait l'année à Pâques; ce qui est difficile à croire, car, en Chypre, on suivait ordinairement le calcul romain, qui commençait l'année au 1er janvier, ou à la Noël précédente (de Mas Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, préface, p. xx, xxi). Quant à la date de l'année 1368, pour époque réelle de la mort de Pierre Ier, elle est contredite par les autorités que M. de Mas-Latrie a réunies, t. II, p. 241 et 341-345. Le meurtre eut lieu le mercredi matin, 17 janvier 1369.

[1] Froissart, t. III, c. xxi.

[2] Egidius de Roya, ann. 1395, p. 68, apud Swertium.

[3] M. de Mas-Latrie croit, d'après les autorités les plus rapprochées de l'événement, que non-seulement les frères du roi ne furent pas les auteurs du meurtre, mais même qu'ils furent étrangers au complot. (*Histoire de Chypre*, t. II, p. 342-345, note sur les extraits relatifs au meurtre de Pierre Ier.)

[4] Agathangelus, apud Allatium, *De Georgiis diatrib.* p. 343, à la suite de George Acropolite; byzantine, 1651, Paris, in-fol.

cour[1]. Il fut marié deux fois, la première avec Eschive de Montfort, fille de Rupin de Montfort. Ce mariage se fit en l'an 1342[2], pour l'accomplissement duquel le pape Clément VI donna le pouvoir à Élie, archevesque de Nicossie, promu au patriarcat de Hiérusalem, d'accorder les dispenses à cause de la parenté qui estoit entre eux. Nous ne lisons pas s'il y eut des enfans de ce mariage, ny si Marie, qui esposa Jacques de Lusignan, comte de Tripoly, fils de Jean, prince d'Antioche, en estoit issue. Tant y a que Pierre se remaria en secondes noces, l'an 1359, à Éléonore[3] (quelques titres la nomment encore Constance), fille de Pierre d'Aragon, comte de Ribagorce, frère de Jacques II, roy d'Aragon, qui, après le décez de Jeanne de Foix, sa femme, se fit religieux de l'ordre de Saint-François. Il laissa d'elle Pierre de Lusignan, qui luy succéda; Jacques de Lusignan, qui fut aussy roy de Cypre[4], et Marguerite de Lusignan, que sa mère donna en mariage à Charles Visconti, seigneur de Parme[5], du bourg de Saint-Donin et de Crème, fils puisné de Barnabé Visconti, duc de Milan, et de Béatrix de la Scale. Il y a divers titres en la chambre des comptes de Paris qui concernent ce mariage, entre lesquels est une procuration de Pierre, roy de Cypre, et de la reyne sa mère, qui y est nommée Clémence, pour traiter cette alliance, en date du 12e jour d'avril l'an 1376, indiction 14. Et par un autre acte de la mesme année, il paroist que Charles Visconti l'esposa par parolles de présent, avec une dot de 40 mille ducats, et la clause expresse que Pierre, son frère, décédant sans héritiers masles, elle et ses enfans masles luy succéderoient au royaume de Cypre et à sa mère Éléonore. Les dispenses furent données par le pape Urbain pour ce mariage, à cause que le roy Pierre, père

[1] Voir un récit des actions de Pierre Ier, roi de Chypre, d'après le poëte Guillaume de Machaut, dans une dissertation du comte de Caylus. (*Mémoires de l'Acad. des inscript.* t. XX, p. 415-439.)

[2] Wadd. 1342, 4.

[3] Loredano, l. VI, p. 338; trad. franç. t. I, p. 373. — Wadd. 1358, 2; 1373, 6.

[4] Ceci est une singulière inadvertance échappée à la plume de Du Cange. Il a dit ailleurs et plusieurs fois, comme tous les historiens, que le prince Jacques, qui parvint à la couronne, était le frère de Pierre Ier.

[5] Sansovino, *Nell. Fam. di Visconti.*

de Marguerite, avoit tenu sur les fonts de baptesme Charles Visconti. Il y a néantmoins lieu de douter si ce mariage se fit et s'il fut consommé[1]; d'autant que Valentine, fille de Jean Galéas, duc de Milan, et d'Isabelle de France, fut depuis accordée au mesme Charles, en présence de François, évesque de Pavie, au cas qu'on pust obtenir dispense du pape, par traité fait à Pavie le 10e jour de may, l'an 1380. En effet les dispenses furent données par le pape Urbain VI; mais, par une autre bulle, la première fut déclarée subreptice, attendu que Charles avoit espousé, par paroles de présent, Marguerite de Cypre, quoyqu'il eust soutenu que ce mariage estoit nul. Le pape Clément [VII] refusa encore depuis la dispense, de sorte que les docteurs donnèrent avis à Valentine qu'elle pouvoit se marier à un autre: ce qu'elle fit, ayant espousé, en l'an 1386, Louys, duc d'Orléans. La reyne Éléonore se retira en Aragon vers l'an 1380[2], et mourut à Barcelonne, le 26e jour [de] décembre l'an 1417, à la façon de compter d'Aragon, où l'on commençoit les années à Noel, et fut inhumée en l'église des frères mineurs de Barcelonne, où est son épitaphe en vers, qui se lit en la chronique d'Espagne[3] de Michel de Carbonel[4].

Pierre, IIe du nom, comte de Tripoli, surnommé le Gras, succéda à son père au royaume de Cypre[5], et d'autant qu'il estoit fort jeune, Jean, prince d'Antioche, son oncle, se fit déclarer par la haute cour,

[1] Il est certain que ce mariage n'eut pas lieu. Marguerite n'était pas encore mariée en 1383, comme on le voit par une lettre de Pierre IV d'Aragon au pape, du 18 mai de cette même année; et elle épousa, vers 1385, son cousin germain, Jacques de Lusignan, comte de Tripoli, fils de Jean, prince d'Antioche, frère de Pierre Ier, qui avait été connétable de Chypre et régent du royaume. (De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. III, p. 770, et note 1, p. 771. — Ét. de Lusignan, *Chorographia dell' isola di Cipro*, 2e tableau généalogique. Ce dernier donne à cette princesse le nom de *Mariette*.

[2] Loredano, l. VIII, p. 506; trad. franç. t. II, p. 99. — Wadding, 1830, 37.

[3] Page 214.

[4] Voir différentes pièces concernant la reine Éléonore, veuve de Pierre Ier, dans de Mas-Latrie. (*Histoire de Chypre*, t. III, p. 761-763, 764, 767-774, 778, 791, 792, 794-796, 797, 799.)

[5] *Assises de Jérus.* p. 456, Labbe; édit. Beugnot, t. I, p. 3, préface. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 342.

[assemblée le jour même de la mort du roi], baile et régent du royaume, tant qu'il auroit atteint l'age de majorité, comme se prétendant son principal héritier; ce qui se fit à l'exclusion de la reyne Éléonore, à qui la régence appartenoit de droit.

Le jeune roy ayant atteint l'age de quatorze ans en l'an 1371[1], il fut couronné roy de Cypre à Nicossie, et de Hiérusalem à Famagouste. Aux cérémonies de ces couronnemens, il s'éleva une grande querelle entre le baile de Venise et le podestat de Gènes, pour la préséance, qui fut adjugée aux Vénitiens par les intrigues du prince d'Antioche, qui les favorisoit; et, sur les mécontentemens que les Génois en témoignèrent, et sur ce qu'au festin qui se fit ensuite ils estoient venus avec dessein de disputer cette préséance par la force, il les fit maltraiter indignement[2]. Les Génois, sur cette nouvelle, firent équiper une armée navale de cinquante vaisseaux et de quatorze mille hommes, sous la conduite de Pierre Frégosse, frère du duc, pour tirer vengeance de cet affront. Le pape Grégoire XI, sur l'avis qu'il eut de cet armement, prévoyant que cette division pourroit causer la ruine de cette isle, qui avoit servi jusques-là de rempart à toute la chrestienté, fit ses efforts d'en arrester les mauvaises suites par ses soins, employant à cet effet le roy de France, et par ses ambassadeurs qu'il envoya à Genes[3]. D'autre part, le jeune roy et ses oncles, dans la crainte de cet orage, firent alliance avec les Turcs, ausquels ils restituèrent Satalie, à la charge de quelque tribut. Les Génois estant arrivez, le roy se retira de Nicossie à Gérines pour plus grande seureté, et la reyne demeura à Famagouste, qu'elle rendit laschement au Génois, croiant par là se venger des assassins de son mary. Les Génois se servirent encore d'elle pour se rendre maistres de la personne du roy, qu'ils attirèrent en cette place sous des prétextes apparens de bienveillance. Mais c'estoit effectivement pour y surprendre les oncles du roy, qui, se doutant bien de

[1] Loredano, l. VIII, p. 430; trad. franç. t. II, p. 9.

[2] Doglioni.—Foglietta, l. VIII.—De Mas-Latrie, t. II, p. 351-357. Extr. de la Chron. de Diomède Strambaldi.—Loredano, l. VIII, p. 430 et suiv. trad. fr. t. II, p. 10 et suiv.

[3] Greg. XI, an. 3. fol. 255, apud Wadding, 1373.

leur ruse, s'enfermèrent dans les forteresses. Se voyant frustrez de leur espérance, ils commencèrent à maltraiter le roy, et mesme leur général eut l'effronterie de luy donner un soufflet. La reyne, piquée de cette action et désirant délivrer son fils de cette captivité, fit son accommodement avec les barons du royaume, et traitta la paix entre eux et les Génois, au mois de mars l'an 1375[1]. En suite de la quelle les princes, oncles du roy, estant venus trouver la reyne, elle fit assassiner le prince d'Antioche, principal auteur de la mort de son mary, après qu'il fut entré dans sa chambre. Le séneschal s'évada sur la nouvelle de cette mort, et les Génois, ne se trouvant pas en seureté à Nicossie, à cause de la reyne, se retirèrent à Famagouste, d'où ils ne voulurent pas emmener leurs troupes, que les deux enfans du prince d'Antioche eussent esté donnés en otages. Le séneschal qui prévoioit que ces divisions causeroient la ruine du royaume, s'offrit de se donner luy-mesme, avec sa femme, en otage: ce qui fut exécuté. Mais les Génois, au lieu de tenir leur parole, se fortifièrent dans Famagouste, et emmenèrent le séneschal et sa femme à Genes[2], où ils le resserrèrent estroitement, sur la nouvelle qu'ils eurent que le roy, après leur départ, avoit assiégé Famagouste par mer et par terre. Ils envoyèrent une armée navale pour secourir les assiégez; mais le roy Pierre leur alla à la rencontre, et les défit; et comme il fut retourné victorieux en Cypre, la maladie le surprit peu de temps après, dont il mourut le 17e jour d'octobre l'an 1382, agé de vingt-six ans, ayant institué par son testament son héritière au royaume, Marie, sa sœur [ou Marguerite], femme de Jacques de Lusignan, comte de Tripoli. Il fut inhumé en l'église de Saint-Dominique de Nicossie.

Il avoit espousé peu auparavant Valence ou Valentine de Milan, fille de Barnabo Visconti, seigneur de Milan. Le traité de ce mariage fut passé le 2e jour d'avril, l'an 1376, indiction 14[3], et fut ratifié à Nicossie en présence de Jean de Brie, turcoplier du royaume; de Jean Gorab

[1] Wadding, 1375, 35.

[2] Froissart, l. III, c. XXI.

[3] Titr. orig. — De Mas-Latrie, t. II, p. 370-373.

auditeur; de Philippes Prévost, bailly de la secrète royale; de Jean Beduin l'ancien, et de Thomas Barec, chevaliers. Et le mariage se fit par paroles de présent, le 9e jour de mars, l'an 1378, indiction 1. Il n'en laissa point d'enfans.

[La Chronique de Reggio[1] dit que Pierre II avait laissé une fille en bas âge; mais que, comme les femmes ne règnent pas en Chypre, les grands du royaume avaient appelé au trône le prince Jacques, oncle du feu roi. Cependant l'autorité de cette seule chronique ne peut prévaloir sur tous les autres documents qui attestent que Pierre II ne laissa point d'enfants. Il est vrai que la Chronique de Strambaldi[2] parle d'une fille du roi Pierre, à qui semblerait appartenir le trône : mais les conseillers qui défendent ses droits proposent en même temps de la marier à un noble personnage du pays. Il ne peut donc s'agir ici d'une enfant en bas âge. Cette princesse est évidemment la fille du roi Pierre Ier, Marie, à qui son frère avait voulu laisser l'héritage de sa couronne. Nous avons vu précédemment qu'elle ne fut mariée que vers 1385, deux ou trois ans après l'avénement de Jacques Ier.]

Jacques de Lusignan, sénéschal, et depuis connestable de Cypre, fils puisné du roy Hugues IV, fut éleu roy de Cypre par les barons du royaume[3], sans avoir égard à la disposition du roy Pierre II, qui avoit déclaré ses héritiers Marie, sa sœur, et le comte de Tripoly, son mary. Loredan se méprend, écrivant que le père du comte, qui fut le prince d'Antioche, consentit à l'élection, veu qu'il estoit mort dès l'an 1375, comme j'ay remarqué ailleurs[4]. Et d'autant que Jacques estoit prisonnier à Genes, on élut pour lieutenant général du royaume Jean de Brie, avec douze chevaliers de la haute cour, tant qu'il seroit arrivé. A l'effet de quoy on envoya des ambassadeurs pour traiter de sa liberté[5], qui y fut arrestée sous certaines conditions, dont l'une fut que

[1] Muratori, *Scriptor. rer Italic.* t. XVIII, col. 90, a, b.

[2] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 392.

[3] Bapt. Fulgos. l. VI, c. II.—Ægidius de Roya, ann. 1395.—Froissart, l. III, c. XXI.

[4] Voir *Les Princes d'Antioche*, et ci-dessus, p. 84.

[5] Loredano, l. IX, p. 514, 515; trad. franç. t. II, p. 108, 109.

Famagouste demeureroit engagée aux Génois, avec deux lieues à l'environ, et les *daces*[1] ou gabelles, pour la somme de deux cent mille bezans, et que le roy payeroit comptant outre cela huit cent mille bezans, pour lesquels il laissa Jean, son fils aisné, quelque temps en otage[2]. Le roy Jaques estant retourné en Cypre, l'an 1384, il fut couronné roy de Cypre en la ville de Nicossie, et deux [jours[3]] après roy de Hiérusalem, en la mesme ville, à cause que Famagouste estoit au pouvoir des Génois. Il se fit aussy couronner roy d'Arménie après le décez de Léon V, roy d'Arménie, arrivé [à Paris], en l'an 1393 [le 29 novembre][4]. Deux ans après, il envoya Jean de Lusignan, seigneur de Barut, son neveu, en France pour traiter une alliance avec le roy Charles VI, qui fut arrestée à Paris en la maison du chancelier de Corbie[5], le 7e jour de janvier, l'an 1397 (1398), entre Guillaume, vicomte de Melun, député par le roy de France, et le seigneur de Barut, dont la procuration fut expédiée à Nicossie, le 16e jour d'aoust, l'an 1395, en présence des barons et des hommes liges qui composoient la haute cour du roy, lesquels y sont nommez.

Il mourut le 20e jour de septembre, l'an 1398, agé de 64 ans, et fut inhumé en l'église de Saint-Dominique de Nicossie. Les historiens parlent diversement des femmes de ce prince[6]. Car Loredan en un endroit, en l'an 1374[7], donne pour femme au connestable de Cypre, laquelle dignité Jaques tenoit alors, Élène, fille du duc de Brunswic, qui avoit espousé la veuve du roi Hugues IV. [Lorédan l'appelle, en cet endroit même, *Clevis* et *Chelvis*.] Estienne de Lusignan nomme la

[1] *Data*, ou *datio*, dans le sens de tribut. (Voir Du Cange, *Glossar. mediæ et infim. latinit.* voce *Data*, 1, t. II, col. 1310.)

[2] De Mas-Latrie, t. II, p. 395; Chron. de Strambaldi.

[3] Ce mot manquait dans le texte de Du Cange; nous l'avons rétabli d'après Étienne Lusignan, p. 152 v°. *L'Art de vérifier les dates* porte qu'il ne reçut la couronne de Jérusalem qu'en 1393; Strambaldi, en 1389 (De Mas-Latrie, t. II, p. 396); Lorédan, en 1386 (l. IX, p. 519; trad. fr. t. II, p. 113).

[4] De Mas-Latrie, t. II, p. 386, et note 1.

[5] Trésor du roi, layette *Cypre*, tit. IX. — De Mas-Latrie, t. II, p. 428, 429, 438-441.

[6] De Mas-Latrie, t. II, p. 392 et note 5. — Voir plus haut, p. 75.

[7] Loredano, l. VIII, p. 486; trad. franç. t. II, p. 78.

femme de ce prince Cive ou Eschive d'Ibelin[1]; et ajoute qu'il espousa en secondes noces Agnès de Bavière, fille d'Estienne, duc de Bavière[2]. Tant y a que Loredan remarque qu'il eut cinq fils et quatre filles[3]: sçavoir : Janus, qui luy succéda au royaume de Cypre; Guy, mort au berceau; Henry, prince de Galilée, qui eut postérité [et duquel descendit le père Étienne de Lusignan, l'historien de son pays et de sa famille[4]], Hugues, archevesque de Nicossie, qui fut fait cardinal du titre de Saint-André, par le pape Martin V, l'an 1426, et mourut l'an 1442[5]; et Philippes, connestable de Cypre. Ses filles furent Marie, que son père donna en mariage à Ladislas, roy de Naples, avec quatre-vingt mille ducats de dot;

[Cette princesse, accompagnée de son oncle, le seigneur de Lotrech ou de la Meccha, frère de l'ancien roi de Chypre[6], Jacques Ier[7], s'était rendue à Naples, où elle épousa, le 12 février 1402, le roi Ladislas.

[1] *Hist. de Cypre*, p. 152 b.

[2] Ét. de Lusignan ne parle nulle part d'un second mariage du roi Jacques avec Agnès de Bavière; ni dans son *Histoire généralle de l'isle et royaume de Cypre*, ni dans sa *Chorograffia dell' isola di Cipro*, ni dans sa *Généalogie des roys de Cypre*. Lorédan ne dit rien non plus de ce second mariage.

[3] Lorédan, aux années 1387-1389 (l. IX, p. 520-522, et trad. fr. t. II, p. 114-116), nomme quelques enfants du roi Jacques Ier, mais il n'en donne pas l'énumération complète. Cette énumération se trouve dans Lusignan (*Généalogie des roys de Cypre*, fol. 22; et *Chorograffia, etc.* 2e tableau généalogique, à la fin du vol.). On y trouve six fils et quatre filles. Aux fils nommés dans le texte de Du Cange, il ajoute Gui, connétable de Jérusalem et Eudes, sénéchal de Chypre, mort dans une bataille en l'île de Corse; il omet Gui, mort au berceau. Les quatre filles sont les mêmes. Cette liste cependant est encore incomplète, s'il est vrai qu'en 1395 le roi Jacques présente au voyageur Oger, seigneur d'Anglure, qui était venu lui rendre visite, une partie de sa famille, c'est-à-dire *quatre de ses fils, et cinq de ses filles*. (De Mas-Latrie, t. II, p. 432 et notes 3, 4.)

[4] Lusignan, *Généal. des roys de Cypre*, fol. 22 v°. — *Hist. du royaume de Cypre*, fol. 154 v°.

[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 518-521, 523-526, etc. t. III, p. 73 note 2. — *L'Art de vérifier les dates : Rois de Chypre*, Jacques Ier. — Monstrelet, t. II, fol. 30 v°, qui le nomme Gilles. — Loredano, l. IX, p. 542; l. X, p. 580; trad. franç. t. II, p. 137, 177.

[6] De Mas-Latrie, t. II, p. 465.

[7] On ne sait quel était ce frère des rois Pierre Ier et Jacques Ier, qui leur avait survécu. (De Mas-Latrie, t. II, p. 465 et note 3.) Peut-être était-ce un fils naturel de Hugues IV. Il semble s'être fixé à la cour de Ladislas;

Au 1er mai 1414, ce prince réclamait le payement de la dot promise à sa femme [1]. Le 4e septembre de la même année, la reine mourut, par suite des drogues qu'elle prenait pour devenir enceinte [2].]

Isabel, mariée à Pierre de Lusignan, comte de Tripoli [son cousin, fils de Jacques, comte de Tripoli [3], et de Mariette, fille de Pierre Ier]; Agnès, décédée à l'age de seize ans, et Cive ou Eschive, morte sans alliance.

[Il faut y joindre probablement une autre Agnès, qui fut élue en 1451 abbesse de Wunstorpen, en Westphalie [4], et qui mourut en 1459 à Venasca près de Saluces, en Piémont, où elle avait accompagné sa nièce Anne, mariée au comte de Genève.]

Jennes ou Janus de Lusignan succéda à son père au royaume de Cypre, estant pour lors agé de vingt-quatre ans [5] et reçut la couronne, en l'église de Sainte-Sophie de Nicossie par les mains de l'évesque de Tortose. Il fut ainsy nommé, à cause qu'il prit naissance à Gènes durant la prison de son père [6]. D'abord pour premier de ses exploits, il mit le siége devant la ville de Famagouste par mer et par terre. La nouvelle en estant venue aux Génois qui estoient en ce temps-là sous la protection et la seigneurie du roy de France, le maréchal de Boucicaut, qui estoit leur gouverneur, dépescha aussytost l'Hermite de la Faye pour aller trouver le roy Janus et se plaindre de la rupture de la paix [7]. Cependant ayant équipé une flotte de huit galères, il partit le 3e jour

quand ce prince maria sa sœur Jeanne au duc d'Autriche, le seigneur de *la Mecca* fut un des soixante notables personnages qui servirent d'escorte à la princesse. (*Giornali napolitani*, apud Muratori, t. XXI, col. 1069 b.)

[1] De Mas-Latrie, t. II, p. 477-481.

[2] De Mas-Latrie, t. II, p. 466.

[3] Étienne de Lusignan, *Généalog. des rois de Cypre*, fol. 22 v°; — *des comtes de Tripoly*, fol. 45 v°; — *Chorograffia, etc.* 2e et 3e tableau généalogique. — Loredano, l. IX, p. 520; trad. franç. t. II, p. 114.

[4] De Mas-Latrie, t. II, p. 432 note 4, et t. III, p. 18 et note 1.

[5] Pius II, *Asia*, c. XCVII, *De Bello Cyprio*.

[6] Étienne de Lusignan, *Hist. du royaume de Cypre*, fol. 154. — De Mas-Latrie, t. II, p. 395; Chron. de Strambaldi.

[7] *Hist. du maréchal de Boucicaut*, 2e part. c. II et les chapitres suivants. — Coll. Petitot et Monmerqué, 1re série, t. VII, p. 26 et suiv. — De Mas-Latrie, t. II, p. 466-477.

d'avril, l'an 1403, et fit voile vers Rhodes, à dessein d'y attendre la response du roy, qui tesmoigna vouloir persister en son entreprise. Le mareschal estant résolu d'aller en Cypre, Philibert de Naillac, grand maistre de Rhodes, alla trouver le roy, et fit tant que la paix se conclut[1]; laquelle fut ratifiée ensuite par le mareschal[2], qui [après avoir saccagé Lescandelous[3], en Turquie, tandis que l'affaire se traitait] vint visiter le roy à Nicossie. Ce fut au retour de ce voyage que Boucicaut alla faire une course sur les costes de la terre sainte, prit et pilla les villes de Botron[4], de Barut, de Laodicée, de Tripoly et autres. Le roy de Cypre luy donna deux galères pour l'accompagner en cette expédition.

[Ce qui ne l'empêcha pas, après le départ de Boucicaut (1408), de recommencer les hostilités contre les Génois et de renouveler ses entreprises sur Famagouste. Mais enfin une paix plus durable fut conclue avec Gênes, le 9 décembre 1410[5].]

Continuant toujours d'ailleurs ses courses sur les infidèles, et faisant des prisonniers sur eux; ce qui, joint aux entreprises du roy Pierre sur Alexandrie, porta Melec-Ella [Al Malek-el-achraf-Barse Bay], sultan d'Égypte à prendre résolution de se venger des Cypriotes. A cet effet il fit équiper une armée navale de cinquante-trois vaisseaux, laquelle arriva en Cypre au mois d'aoust, l'an 1426, ou, selon d'autres, l'année précédente[6]. Le roy leva ce qu'il put de troupes pour s'opposer à cet orage, et eut assez de cœur pour aller combattre les Sarrazins. Mais comme ses forces estoient inégales, il perdit la bataille [de Chierokitia, le 7 juillet 1426] et fut fait prisonnier. Le prince de Galilée [Henri de Lusignan], frère du roy, chef de l'armée, et grand nombre de ba-

[1] *Codice diplom.* t. II, p. 107, 108, n° 85 et p. 468.

[2] *Livre des faicts du maréchal de Boucicaut*, 2e part. t. VII, c. XIV, p. 36-38.

[3] *Livre des faicts du maréchal de Boucicaut*. 2e part. t. VII, c. XV-XVII.

[4] *Livre des faicts, etc.* c. XIX-XXIII.

[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 495-498.

[6] Wadding, 1426. 9. — Philelf. *Epist.* l. VIII. — Monstrelet, II vol. c. XXXVI, fol. 30. 31. — De Mas-Latrie, t. II, p. 506-514, 533-543.

rons perdirent la vie en cette occasion. Les Sarrazins, après avoir pillé et ravagé toute l'isle, s'en retournèrent en Égypte et y emmenèrent le roy, où il demeura jusques en l'an 1427, qu'il fut délivré, moyennant une rançon de deux cent mille bezans, que Jean Podocatero[1], seigneur cypriote, paya de ses deniers, ayant vendu tout son bien pour faire cette somme; et à la charge de reconnoistre le sultan pour seigneur supérieur et de luy payer certains tributs tous les ans.

[Après que l'on se fut accordé sur le prix de la rançon du roi, et que le payement en eut été à peu près assuré, le sultan le tira de sa prison le 15 août 1426; mais Janus ne rentra en Chypre que le 12 mai 1427, dix mois après la perte de sa liberté[2].

On croirait, à lire la phrase de Du Cange, qui est la traduction de celle de Lorédan[3], que le seigneur Podocatero paya à lui seul toute la rançon du roi. Mais Étienne de Lusignan[4] et Monstrelet[5] lui associent dans cette œuvre généreuse Bénédict Pernessin, citoyen de Gênes. D'autres documents d'ailleurs[6] nous apprennent que, leur noble dévouement n'ayant pas suffi pour compléter la somme convenue, il fallut quêter dans différentes provinces des États chrétiens. Le pape Martin V avait accordé des indulgences à tous ceux qui voudraient contribuer à la délivrance du roi Janus. Le chevalier Jacques d'Allemagne, au nom de l'ordre des Hospitaliers, emprunta pour la rançon 15,000 ducats à la république de Venise. Le diocèse d'Elne (Roussillon) paya la somme de 226 liv. 14 sous 6 deniers de Barcelone, comme on le voit par une reconnaissance de ladite somme, du 5 mars 1431 (1432) et du 3 septembre 1432, donnée par-devant notaire par le collecteur des sommes à percevoir pour le même objet[7].]

Le roy, estant de retour en son royaume, y vécut avec beaucoup d'incommoditez causées par cette irruption, et enfin mourut le

[1] Loredano, l. IX, p. 568; trad. franç. t. II, p. 164. — Étienne de Lusignan, *Hist. de Cypre*, fol. 155 et v°.

[2] Monstrelet, t. II, fol. 31. — De Mas-Latrie, t. II, p. 543. — Loredano, l. IX, p. 568; trad. franç. t. II, p. 165.

[3] Loredano, *loc. cit.*

[4] Étienne de Lusignan, *Hist. de Cypre*, fol. 155 et v°.

[5] Monstrelet, *loc. cit.*

Janna, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 937. — De Mas-Latrie, t. II, p. 517, 518.

[7] Champollion, *Mélanges historiques*, t. IV, n° XI, p. 315.

19e jour de juin, l'an 1432. Il fut inhumé en l'église de Saint-Dominique de Nicossie, avec cette épitaphe, qui contient son éloge [1] :

EPITAPHIUM GIANI REGIS SERENISSIMI CYPRI,
M CCCC XXXII, DIE XXIX MENSIS JUNII, CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE.

HIC SITUS EST JANUS, QUI CYPRUM REXIT AMENAM,
TRAJANO SIMILIS INTEGRITATE FUIT.
CÆSAR ERAT BELLO, SUPERANS GRAVITATE CATONEM,
NOBILIBUS FUERAT PORTUS ET AURA VIRIS.
UT DEUS IN TERRIS, DECIMO CARISSIMUS ANNO
VIXIT, ET IN POPULIS GRATIOR IPSE DEO.
SANCTIOR HIS CUNCTIS ET SANGUINE CLARIOR EXTAT :
UMBRA POLUM CELEBRAT, DETINET OSSA LAPIS.

Il avoit espousé Charlotte de Bourbon, fille puisnée de Jean de Bourbon, comte de la Marche, et de Catherine, comtesse de Vendosme [2]. Les espousailles s'en firent par procureur au chasteau de Melun, le 2e jour du mois d'aoust, l'an 1409, à la solemnité des quelles toute la cour de France assista. Elle arriva en Cypre l'an 1411, au port de Cérines, où elle fut recueillie par le roy, qui la conduisit à Nicossie, où se firent les cérémonies de la bénédiction. Il eut de cette alliance trois fils, dont le premier fut étouffé au berceau par sa nourrice [3]; l'autre, nommé Jean, succéda au royaume de Cypre; le troisième fut Jacques qui, suivant Estienne de Lusignan [4], fut séneschal de Cypre. Il eut encore deux filles, dont l'aisnée, Anne de Lusignan, mal nommée Agnès par Loredan [5], fut recherchée en mariage par le seigneur de Césarée et le comte de Japhe, qui tenoient les premiers rangs dans la cour de Cypre [6]. Elle fut ensuite accordée à Amé de Savoye, fils aisné

[1] Loredano, l. IX, p. 571.

[2] Monstrelet, vol. I, c. LXIV, fol. 89; édit. de P. Lhuillier, 1572. — De Mas-Latrie, t. II, p. 494, 495. — Étienne de Lusignan, *Généalog. des rois de Cypre*, fol. 22 v°. — Loredano, l. IX, p. 542, 543; trad. franç. t. II, p. 136, 137.

[3] Loredano, l. IX, p. 546; trad. franç. t. II, p. 141.

[4] Étienne de Lusignan, *Généalogie des rois de Chypre*, fol. 23 v°.

[5] Loredano, l. X, p. 574, 575; trad. franç. t. II, p. 170, 171.

[6] Étienne de Lusignan, *Généalog. des rois de Cypre*, fol. 23 v°. — De Mas-Latrie, t. II, p. 525-527, 529 et note 7; t. III, p. 4, 10, 11, 12-15, 17-23, 805-807. — Guichenon, *Hist. généalog. etc*, t. I, p. 498, 521.

d'Amé VIII, premier duc de Savoye, par traité du 9e jour d'aoust, l'an 1431; mais, ce prince estant décédé peu de temps après, elle espousa, en l'an 1432, Louys de Savoye, comte de Genève, depuis duc de Savoye, frère d'Amé. Guichenon[1] en a donné les traitez en son Histoire généalogique de la maison de Savoye, où elle est qualifiée fille aisnée du roy. L'autre, nommée Marie, fut accordée à Philippe de Bourbon, seigneur de Beaujeu, fils puisné de Charles Ier, duc de Bourbon, qui mourut avant les noces[2]. Jamus eut encore un fils naturel nommé Phœbus[3], et qui est peut-estre ce Phœbus de Lusignan, qui en l'an 1452 se disoit seigneur de Sajette, et qui fut envoyé ambassadeur en France avec Hugues Pocodatore, docteur en loix, par Jean II, roy de Cypre, pour obtenir du roy Charles VII une subvention qui luy avoit esté accordée par le pape au sujet de la guerre qu'il avoit avec les Turcs, comme j'apprens de quelques lettres de la Chambre des comptes de Paris. Il laissa un fils nommé Hugues de Lusignan, qui fut marié deux fois[4]; la première avec une fille de la maison de Babin, puis avec Isabeau Placoton. Il eut, de la première, Isabeau, femme de Werwic de Zimblet, baron de Macrasique; de la seconde, vint Lucrèce de Lusignan, qui espousa Olivier de Flatres et en eut Hugues et Olivier de Flatres, qui moururent à la prise de l'isle, l'an 1570, et une fille mariée à Hercules Palol, décédé en la mesme occasion.

Jean, IIe du nom, roy de Cypre, naquit l'an 1413[5] [le 16 mai 1414, selon Strambaldi], et fut couronné roy des trois royaumes, en l'église de Sainte-Sophie de Nicossie, par Salomon, évesque de Tortose. Sa mère, qui estoit une dame ornée de belles qualitez, gouverna quelque temps l'Estat, et jusques à sa mort, arrivée le 13e jour de décembre, l'an 1434[6]. Il fut obligé, comme son père, de reconnoistre le

[1] Guichenon, *Hist. généalogique, etc.* t. II, p. 364, 365.

[2] Sainte-Marthe. — Étienne de Lusignan, *loc. cit.*

[3] Étienne de Lusignan, *loc. cit.* et fol. 24; *Chorograffia*, 3e tableau généalogique.

[4] Étienne de Lusignan, *loc. cit.* — De Mas-Latrie, t. III, p. 257.

[5] Loredano, l. X, p. 572; trad. franç. t. II, p. 168. — De Mas-Latrie, t. II, p. 529.

[6] Loredano, l. X, p. 575; trad. franç. t. II, p. 171.

sultan pour seigneur, et de luy continuer le tribut. Il prit ensuite résolution de se marier; et, ayant jeté les yeux sur Aymée de Montferrat, fille de Jean-Jaques Paléologue, marquis de Montferrat (Loredan[1] [ainsi que les historiens Amadi et Strambaldi[2]] la nomme Médée, au lieu d'Amédée; d'autres, Isabelle[3]), il l'espousa par procureur, à Ripaille, le 23e jour de décembre, l'an 1437[4]. Hugues de Lusignan, cardinal de Cypre, espousa la princesse au nom du roy.

[Mais, différentes causes ayant retardé le départ d'Aimée[5], elle ne s'embarqua à Venise pour se rendre en Chypre que le 27 mai 1440. Le mariage eut lieu le 3 juillet suivant.]

Laquelle estant décédée [le 13 septembre 1440], deux mois après qu'elle fut arrivée en Cypre, par l'intempérie de l'air[6], ou, comme aucuns estiment, de poison, il prit une seconde alliance avec une dame de la mesme famille, qui fut Hélène Paléologue[7], fille unique de Théodore Paléologue, despote de Selyvrée, second fils de l'empereur Manuel. Aucuns la font fille d'André, despote, neveu de Théodore, contre la vérité. Car Spandugino[8], Volaterran[9] et autres, la font fille de Théodore. Phranzès[10], qui en fait mention, la qualifie fille du frère de l'empereur Constantin. [Le mariage fut célébré à Sainte-Sophie de Nicosie, le 3 février 1442, nouveau style[11].] Cette dame, d'abord qu'elle eut espousé le roy, comme elle estoit artificieuse et de grande conduite, s'empara de l'esprit de son mary, qui avoit esté nourry parmy les femmes et dans l'oysiveté, et estoit fort peu propre aux affaires, et fit en sorte qu'il luy abandonna le gouvernement. Ce fut alors qu'elle renversa

[1] Loredano, *loc. cit.*

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 79, 80.

[3] Nous n'avons pas trouvé dans quels auteurs cette princesse est appelée Isabelle. Ce nom était celui d'une sœur d'Aimée.

[4] Guichenon, *Histoire généalogique, etc.* t. I, p. 484, 1245. — Du Cange, *Famil. Aug. Byzant.* p. 252.

[5] De Mas-Latrie, t. III, p. 79 et note 1, p. 80 et note 2.

[6] Loredano, *loc. cit.* — De Mas-Latrie, *loc. cit.*

[7] Pius II, *Asia*, c. XCVII, *De bello Cyprio.* — Gobelin. *Comment. Pii II*, l. VII, p. 176. — Du Cange, *Famil. Aug. Byzant.* p. 243. — Dogliani.

[8] Spandug. p. 189.

[9] Volat. l. IX.

[10] Phranz. l. III, c. V.

[11] De Mas-Latrie, t. III, p. 80.

l'estat de la religion romaine[1], y introduisant la grecque, dont elle estoit infectée, changeant tous les prélats latins dans les églises, au lieu desquels elle mit des prestres grecs. Elle estoit gouvernée, d'ailleurs, par une sienne nourrice, et celle-cy par son fils [Thomas], qu'elle fit élever à la dignité de chambellan du roy.

Cependant le roy, désirant reprendre Famagouste[2], y mit le siége en l'an 1411; mais les Génois l'obligèrent à se désister de ses prétentions et de faire paix avec eux. Après la mort de sa première femme, il s'estoit pris d'une dame nommée Marie, de Patras, de l'archipelage, a laquelle la reyne Hélène, par jalousie, fit couper le nez [selon Lusignan[3], elle le lui coupa elle-même avec les dents], d'où elle fut nommée *Comomutena*, c'est-à-dire sans nez[4], et en eut un fils nommé Jacques, qui naquit en l'an 1436[5]. En la mesme année, Hélène accoucha d'une fille, qui fut nommée Charlotte. Cette princesse, estant encore toute jeune, fut mariée à Jean de Portugal, duc de Coymbre, petit-fils de Jean, Ier du nom, roy de Portugal; lequel, estant arrivé en Cypre, non-seulement fut fait et créé prince d'Antioche, mais encore le roy luy abandonna le gouvernement des affaires[6].

Le prince réforma d'abord les abus qui s'estoient glissez dans la religion, laquelle il rétablit en son ancien estat, et gagna, par sa conduite,

[1] Loredano, l. X, p. 576, 577; trad. franç. t. II, p. 173. — Étienne de Lusignan, *Hist. de Cypre*, fol. 156 v°.

[2] Loredano, l. X, p. 579, 580; trad. franç. t. II, p. 176, 177.

[3] Étienne de Lusignan, *Hist. du royaume de Cypre*, fol. 156; *Chorograffia dell' isola, etc.* fol. 60 v°.

[4] Étienne de Lusignan (*Hist. de Cypre*, fol. 156 v°) l'appelle *Comomutene*, et Loredan (l. X, p. 577, 578; trad. franç. t. II, p. 174, 175), *Comomutena*, forme préférable à celle que donne Du Cange. C'est, en effet, une légère altération du grec κομμούτην, qui a le nez coupé, substantif à l'accusatif, composé de κόπτω et de μύτης, le même que μύτις, μητη, μίτη, qui semblent tous provenir de μυκτήρ, nez. Ainsi les Grecs disaient, par un mot de forme tout à fait semblable, κομμοπόδας, qui a les pieds coupés. (Du Cange, *Glossar. med. et inf. græcitatis*, t. I, col. 700, 929.)

[5] Cette date est tout à fait inadmissible, surtout pour la naissance de Charlotte, puisque sa mère ne fut mariée qu'en 1442. Quant au prince Jacques, puisqu'on le disait âgé de trente-trois ans lorsqu'il mourut en 1473, il devait être né en 1440.

[6] Loredano, l. X, p. 587 et suiv. trad. franç. t. II, p. 185 et suiv. — Ét. de Lusignan, *Histoire de Cypre*, fol. 156 v°. — De Mas-Latrie, t. III, p. 81 et note 2.

les affections des Cypriotes, qui se lassoient du gouvernement des femmes. Mais, d'ailleurs, cela luy attira la haine de la reyne, qui, à la persuasion de sa nourrice et de son fils, prit résolution de s'en deffaire : ce qu'elle fit par le poison, que le chambellan luy donna. Ce fut alors que ce faquin, devenu insolent par la mort de son ennemy, commença à maltraiter la jeune princesse[1], laquelle eut recours, en cette occasion, à son frère naturel, qui, pour la venger, le tua de sa main. Ce jeune prince commença dès lors à aspirer à la couronne, se persuadant qu'elle ne pouvoit tomber entre les mains de sa sœur, par les Assises du royaume, qui en excluoient les femmes[2]. La reyne, qui avoit préveu le dessein de Jaques, l'avoit engagé dans l'estat ecclésiastique, et, l'archevesché de Nicossie estant venu à vacquer après la mort du cardinal[3], elle l'en avoit fait pourveoir, sans néantmoins que le consentement du Saint-Siége y fust intervenu. Cette dernière action confirma à la reyne la pensée qu'elle en avoit eue auparavant : c'est pourquoy elle fit en sorte qu'il vidast le royaume. Jaques se cacha quelque temps chez le baile de Venise, puis se retira à Rhodes, où il fut très-bien accueilly des chevaliers. En cet entre-temps, la reyne vint à décéder, le 11e jour d'avril, l'an 1458[4]. D'autre part, Charlotte estoit recherchée en mariage par divers princes. Le pape Alexandre VI[5] luy offrit Balthazar Borgia, son neveu ; mais l'occasion se présenta d'une autre plus illustre alliance, qui fut de Louys de Savoye, comte de Ge-

[1] Loredano, l. X, p. 593 et suiv. trad. franç. t. II, p. 191 et suiv.

[2] La loi, ou plutôt la coutume, n'était pas formelle sur ce point en Chypre comme en France. Hugues III était monté sur le trône (1267) en vertu des droits que semblait lui avoir transmis sa mère Isabelle. Un siècle après (1382), on en avait écarté Marie, fille de Pierre Ier, que son frère Pierre II avait nommée son héritière, pour prendre Jacques, son oncle, frère de Pierre Ier, sous prétexte que les filles ne succédaient pas à la couronne. Cependant Charlotte succéda à son père, sans opposition de la part du clergé, des nobles et du peuple; et son frère, qui la dépossèda, fut toujours regardé, surtout par les anciennes familles franco-cypriotes, comme un usurpateur.

[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 72, 73, note 2.

[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 76, note 3.

[5] Inadvertance échappée à Du Cange. Alexandre VI ne fut pape qu'en 1492. Il faut lire ici, d'après Lorédan (l. X, p. 607; trad. fr. t. II, p. 205), Calliste III (Alfonse Borgia), qui fut pape de 1455 à 1458.

nève[1], second fils de Louys, duc de Savoye, et d'Anne de Cypre. [La reine s'y était vivement opposée; mais, après sa mort,] le traité de ce mariage fut conclu à Turin, le 10e jour d'octobre de la mesme année, par Janus de Montolif, mareschal de Cypre, et Odet Bossat, ou du Puyset, gouverneur de la princesse, ambassadeurs du roy. Par ce traité, il fut convenu que Louys prendroit le titre de prince d'Antioche, et que, après la consommation du mariage, les barons de Cypre luy feroient hommage, comme à l'héritier présomptif du royaume, qui luy appartiendroit après le décez du roy. Durant ce temps-là[2], Jaques, perdant l'espérance de parvenir à la couronne, fit ses instances vers le pape Nicolas pour avoir les provisions de l'archevesché de Nicossie, à quoy la reyne et sa fille s'estoient opposées puissamment, l'ayant traitté non-seulement de bastard, mais encore d'homicide. Leurs lettres estant tombées entre ses mains, piqué de sentimens de vengeance, il vint, déguisé, en Cypre, et, accompagné de plusieurs de ses amis, entra dans le palais, où il passa au fil de l'espée tout ceux qu'il croioit lui estre contraires, puis alla loger en la maison archiépiscopale. [Lusignan[3] et Lorédan[4] racontent le fait avec quelque différence, surtout dans les motifs qui poussèrent Jacques à cet acte de violence. Il était indigné, disent-ils, qu'on ne lui rendît point les revenus de son archevèché, dont il était privé depuis le meurtre du chambellan Thomas.] Les tendresses que son père avoit pour luy firent qu'il ne vengea pas avec vigueur cette action pleine de présomption et de mépris. Au contraire, il le laissa paisible tant qu'il vécut, et jusques à sa mort, arrivée le 26e jour de juillet de la mesme année 1458. Quelques auteurs ont avancé qu'il mourut de poison, qui luy fut donné par son fils. [Lorédan[5] parle de poison, mais ne dit pas qu'on eût soupçonné le prince Jacques. Pie II lui-même[6], quoique fort partial contre ce prince, n'en dit rien.] Il fut inhumé en l'église de Saint-Dominique de Nicossie, près de son père.

[1] Guichenon. *Histoire généalogique, etc.* t. I, p. 537, 538; t. II, p. 386.

[2] Pius II, *De bello Cyprio*, c. XCVII.

[3] Lusignan. *Hist de Cypre*, fol. 159.

[4] Loredano, l. X, p. 607 et suiv. trad. franç. t. II, p. 205 et suiv.

[5] L. V, p. 628.

[6] Pius II, *loc. cit.*

Charlotte, fille unique de Jean II et d'Hélène Paléologue, fut, après la mort de son père, reconnue reyne de Cypre par les barons[1], et fut couronnée solemnellement en l'église de Nicossie. Ce fut en cette qualité qu'elle conféra l'ordre de Cypre, dit *de l'Espée*, à Martin Villain, seigneur de Rasseghem en Flandres, au retour de son voyage de la terre sainte[2], comme on reconnoist par ses lettres données au palais de la citadelle de Nicossie, le 23e jour de juillet l'an 1459, indict. VII, auquel temps le prince Louys, son mary, n'estoit pas encore arrivé en Cypre, n'y estant abordé qu'au mois d'octobre suivant[3]. Il y fut reçu avec joye par les barons, qui firent solemniser son mariage avec la reyne, en l'église de Sainte-Sophie de Nicossie, le 7 du mesme mois, où il fut ensuite couronné roy de Cypre, la reyne ayant desjà reçu la couronne. Aucuns écrivent que ce mariage se fit sans la dispense du pape[4], et que, pour cela, les évesques ayant refusé de faire la bénédiction, un chapelain de la reyne la fit; ajoutant qu'alors, en l'église grecque, on n'admettoit pas les dispenses. Mais, si cela estoit véritable, il faudroit inférer que les roys de Cypre eussent en ce temps-là reconnu cette église, depuis le changement que la reyne Hélène Paléologue y introduisit.

Cependant Jacques, bastard du roy deffunt, n'ayant pas osé attendre l'arrivée du prince, alla trouver le sultan d'Égypte[5]; ce qu'il fit par le conseil de Marc Cornaro, gentilhomme vénitien, qui mesme luy donna son vaisseau à cet effet. Estant arrivé au Caire, il fit si bien, par ses pratiques et son adresse, qu'il gagna l'esprit de ce prince infidèle, qui luy donna une armée navale, avec laquelle il recouvra son royaume. Louys et la reyne Charlotte ayant esté obligez de céder à la puissance d'un si grand ennemy. J'omets les circonstances et les événemens singuliers de cette guerre, la chose ayant esté traitée à fond par le pape

[1] Étienne de Lusignan, *Hist. de Cypre*, fol. 162 v°. — De Mas-Latrie, t. III, p. 82. — Chron. de Georges Bustron. — Loredano, l. X, p. 629; trad. franç. t. II, p. 227. 228.

[2] *Hist. de Guines*, aux preuves, p. 621.

[3] Guichenon, *Hist. de Savoye*, t. I, p. 538.

[4] Loredano, l. X, p. 639, 640; trad. franç. t. II, p. 238, 239.

[5] Pius II, *loc. cit.* — Ét. de Lusignan, *Hist. de Cypre*, fol. 166 et suiv. — Loredano, l. X, p. 639, 640.

Pie II[1], au traité qu'il en a fait, et [rappelée aussi] en [une de] ses épistres; [racontée en détail] par le cavalier Loredan et Estienne de Lusignan en leur Histoire de Cypre, et particulièrement par Guichenon[2] en son Histoire de la maison de Savoye, où il a rapporté la transaction que cette infortunée princesse fit avec Louys, duc de Savoye, et la duchesse Anne de Cypre, sa femme, en l'abbaye de Saint-Maurice de Chablais, le 18e jour de juin, l'an 1462, par laquelle il fut arresté que, la reyne venant à décéder sans enfans du roy Louys, son mary, le duc demeureroit seigneur et roy du pays de Cypre, et les siens, ainsy qu'il avoit esté accordé par leur contrat de mariage et au couronnement du roy. Cette donation du royaume de Cypre fut ratifiée par une autre que cette reyne fit à Rome, le 25e jour de février, l'an 1485[3], en faveur de Charles, duc de Savoye, son neveu, par laquelle elle luy donne, en termes exprès, le royaume de Cypre, avec le titre et la qualité de roy, pour luy et ses successeurs ducs de Savoye. C'est en suite de ces donations que les ducs de Savoye prennent le titre de roys de Cypre. Cette princesse, après avoir inutilement essayé d'engager les papes et les princes à son restablissement [et refusé noblement l'asile que Venise lui offrait sur son territoire, avec une pension annuelle de 5,000 ducats d'or[4]], mourut, sans enfans, à Rome, d'une paralysie, le 16e jour de juillet, l'an 1487[5], et fut inhumée en l'église de Saint-Pierre, entre les chapelles de Saint-Thomas et de Nostre-Dame, entrant à main gauche, avec cette épitaphe[6]:

CAROLA, HIERUSALEM, CYPRI ET ARMENIE REGINA.
OBIIT XVI JULII, ANNO DOM. M.CCCC.LXXXVII.

Le roy Louys, son mary, en suite de ces disgraces, se retira au prieuré de Ripaille, près de Thonon, et y mourut au mois d'aoust, l'an 1482.

[1] Pius II, *De bello Cyprio, Histor. rerum ubique gestarum : De Asia*, c. XCVII, epist. 401, édit. de 1518; epist. 387, édit. de 1551. — Volaterr. l. IX.

[2] Guichenon, *Histoire de la maison de Savoye*, t. I, p. 541, et t. II, p. 391; *Hist. des évesques de Belley*, p. 79.

[3] Guichenon, *Hist. etc.* t. I, p. 545; t. II, p. 401-403. — De Mas-Latrie, t. III, p. 151, 152 et notes. — Ét. de Lusignan, fol. 186.

[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 148-150.

[5] De Mas-Latrie, t. III, p. 82, note 1.

[6] *Roma subterr.* l. II, c. IX, § 18.

Jaques, s'estant ainsy rendu maistre du royaume de Cypre, tant par le secours du sultan d'Égypte que par sa valeur, commença à travailler à régler les affaires de son Estat. Premièrement il assiégea, sur les Génois, qui avoient favorisé la reyne Charlotte, la ville de Famagouste[1], et la leur enleva [par capitulation, le 20 janvier 1464], après qu'ils l'eurent possédée l'espace de quatre-vingt-dix ans; puis, sur la deffiance qu'il eut que les Sarrazins, qu'il avoit appellez à son secours, ne s'emparassent du royaume, il les fit tous tuer en une nuit[2]. Cette action luy eust attiré la guerre [de la part] du sultan, s'il n'en eust destourné l'orage par ses adresses ordinaires et par ses pratiques vers ce prince. Puis il appliqua ses soins à s'appuier de quelque alliance. Il avoit recherché d'abord la fille d'André Paléologue, ou plustost de Thomas, despote, qui estoit réfugié à Rome; mais le pape[3], estimant qu'il devoit chercher un autre appuy, luy offrit sa nièce, qu'il refusa, sur le bruit de sa vie un peu licencieuse. Ce refus irrita tellement le pape qu'il ne le traita plus que de tyran et d'apostat. Enfin André Cornaro[4], noble vénitien, qui avoit esté fait auditeur de Cypre, luy offrit Catherine, sa nièce, fille de Marc Cornaro, chevalier, son frère, avec cent mille ducats de dot, et avec promesse de la faire reconnoistre par la république de Venise fille de Saint-Marc[5].

L'appuy et l'alliance des Vénitiens[6], qui s'engageoient par là à son secours et à sa protection, luy firent accepter ces propositions, en suite desquelles il envoya Philippes Pocodataro, son ambassadeur à Venise, où les espousailles se firent, par paroles de présent, l'an 1469. Catherine, toutefois, n'arriva en Cypre que l'an 1471[7].

[1] Ét. de Lusignan, *Histoire de Cypre*, fol. 178. — Loredano, l. XI, p. 681, 682; trad. franç. t. II, p. 281, 282. — De Mas-Latrie, t. III, p. 170, note 1, p. 173.

[2] Ét. de Lusignan, *loc. cit.* fol. 179. — Loredano, *loc. cit.*

[3] Ét. de Lusign. *loc. cit.* fol. 181. — Lored. l. XI, p. 699, 700; trad. fr. t. II, p. 301, 302. — De Mas-Latrie, t. III, p. 174, note 1.

[4] Paolo Morosini, *Dell' histor. di Venet.* l. XXIV. — Paul. Crassus Patav. in præfat. ad Theophil. protospatharium.

[5] Ét. de Lusignan, *Histoire de Cypre*, fol. 181 v° et 182. — Loredano, l. XI, p. 702, 703; trad. franç. t. II, p. 305-307.

[6] P. Bembo, *Hist. Venet.* l. I.

[7] De Mas-Latrie, t. III, p. 343, note 2.

[Les fiançailles avaient eu lieu en 1468, et Catherine ne partit pour Chypre qu'en 1472[1]. Dans l'intervalle, Jacques, comprenant que, par cette alliance, il se mettait en quelque sorte à la discrétion de la république, avait hésité longtemps, et tenté de renouer l'affaire de son mariage avec la fille du despote de Morée. Mais enfin il céda aux pressantes instances de Venise, qui le sommait presque avec menaces de remplir ses engagements.]

Le roy survécut peu de temps à ce mariage, et mourut le 5e jour de juin [ou mieux le 6 juillet de] l'an 1473, agé de trente-trois ans. Quelques-uns tiennent qu'il fut empoisonné par Cornaro et Bembo, ses oncles, qui vouloient se rendre maistres du royaume. Il fit son testament avant que de mourir, par lequel il institua la reyne et l'enfant dont elle estoit grosse héritiers du royaume de Cypre, sous la protection de la république de Venise[2]. L'enfant qui naquit de cette alliance fut nommé Jacques et succéda au royaume[3]. Il laissa encore trois enfans naturels, sçavoir : Janus, Jean et Charlotte, qu'il eut de quelques nobles concubines, entre lesquelles fut la sœur de Balian de Nores, qui furent envoyez à Venise, où ils moururent sans postérité[4]. Quelques-uns écrivent que leur père les substitua, par son testament, à l'enfant qui devoit naistre de sa femme, et à ceux-ci, le plus proche de la maison de Lusignan[5]. Charlotte espousa Sor di Naves, prince d'Antioche. Mais je doute que ce mariage ait esté accompli, si toutefois c'est cette Charlotte, fille de Jacques, laquelle décéda à l'age de douze ans, et dont l'épitaphe se voit à Padoue, en l'église de Saint-Augustin, en ces termes :

ZACHI, CYPRI REGIS, CERLOTA F. H. SEPT. T. [hic sita est?]
ANNO SUÆ ÆTATIS XII, MENS. III, M.CCCC.LXXX, JULII XXIIII[6].

Il y a encore, dans la mesme église, l'épitaphe de Marie de Patras.

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 182-184, 307-310, 312-315.

[2] Ét. de Lusignan, *Hist. de Cypre*, fol. 182. 183. — Loredano, l. XI, p. 705-707; trad. franç. t. II, p. 308-311. — De Mas-Latrie, t. III, p. 344-345, 345-347.

[3] Thuan. l. XLIX.

[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 346, note 3; p. 408-412.

[5] Voir le testament, Chron. de Georges Bustron. — De Mas-Latrie, t. III, p. 345-347.

[6] Schrader, *Monum. Ital.* p. 15. — De Mas-Latrie, t. III, p. 346, n. 3. — Jac. Salomonius, *Inscript. urb. Patavinæ*, p. 59.

mère du roy Jacques, qui fait voir qu'elle survécut à son fils. Elle est ainsy conçue :

MARIETA, MATER QUONDAM IACOBI, CYPRI REGIS,
VIVENS SIBI FECIT M.CCCC.LXXXIII, MENS. SEPT[1].

[OBIIT AUTEM M.D.III. DIE XII APRILIS[2].

Elle fut transportée à Venise en 1476, par ordre du Conseil des Dix, avec les enfants naturels de Jacques II[3].]

Quelques auteurs de ce temps-là écrivent que Ferdinand, roy de Naples, envoya des ambassadeurs en Cypre, pour rechercher en mariage la fille naturelle du roy Jacques, qui estoit alors décédé. Je ne sçay si c'estoit cette Charlotte[4].

[La Charlotte promise à Sor de Naves mourut en 1469[5]. Une autre Charlotte survécut à son père; c'est celle qui mourut, âgée de douze ans, le 24 juillet 1480, celle que le roi Ferdinand rechercha en mariage, non pour lui, mais pour son fils naturel, en 1473, lorsqu'elle n'avait encore que cinq ou six ans[6].

Lusignan, dont le bisaïeul Clarion avait été maltraité et dépouillé de ses biens par Jacques II, a jugé ce prince sévèrement. Lorédan, après un récit assez impartial de ses actes comme homme privé et comme roi, résume l'ensemble de sa conduite et les traits de son caractère par un éloge à peu près complet, auquel il oppose le blâme et les reproches des partisans de Charlotte. Sans vouloir atténuer ni excuser ses torts et ses actes nombreux de violence, on ne saurait disconvenir qu'il n'ait été un des rois de Chypre les plus remarquables par la justesse autant que par l'élévation de son esprit. D'une activité qui lui faisait tout entreprendre et réussir partout, il conquit son royaume et reconstitua l'unité du territoire; il eût peut-être réparé les malheurs des règnes précédents s'il eût vécu[7]. On peut consulter, comme un monument de sa sagesse et de son

[1] Schrader, *loc. cit.* fol. 15 v°.

[2] Jac. Salomon. *loc. cit.*

[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 408.

[4] Josaph. Barbar. *Itinerarium persicum*, p. 460.

[5] De Mas-Latrie, t. III, p. 308 et note 2; p. 346 et note 3.

[6] Loredano, l. XI, p. 817, 724; trad. franç. t. II, p. 322, 323-330.

[7] De Mas-Latrie, t. III, p. 184-306.

habileté, une suite d'actes enregistrés à la secrète royale de Nicosie, pour les années 1468, 1469, que M. de Mas-Latrie a publiés d'après un manuscrit du Vatican.]

Jacques, IIIe du nom, naquit après la mort de son père, en suite de laquelle, et suivant sa disposition, Catherine, sa mère, fut reconnue reyne de Cypre. Jacques estant né, il fut aussytost couronné, pour empescher les mouvemens des grands, qui sembloient favoriser la mère, qui fut obligée de se retirer à Rhodes.

[Les faits sont ici confondus et rappelés d'une manière inexacte[1]. Il y eut, le 15 septembre 1473, une violente émeute des Cypriotes, non en faveur de Catherine au détriment de son fils, mais contre l'influence déjà prépondérante des partisans de Venise. Deux oncles de la reine, André Cornaro et Marc Bembo, y perdirent la vie, ainsi que plusieurs notables personnages qui étaient attachés à sa personne[2]. Ce fut une occasion favorable pour Venise d'établir sa domination dans l'île, en plaçant des hommes à elle dans toutes les villes, les forteresses et les ports[3]. Mais la reine resta en Chypre, sous sa dépendance, et continuellement surveillée par ses agents, jusqu'au moment où la république lui signifia l'ordre de quitter Chypre[4]. C'est alors seulement que, pour échapper à cette tyrannie, elle tenta de se réfugier à Rhodes; mais ce projet ne put recevoir son exécution[5].]

Mais le jeune prince vécut peu de temps, estant décédé l'année suivante, on l'an 1475, non sans soupçon de poison. Il fut inhumé à Famagouste[6]. [Jacques III, né le 27 ou le 28 août 1473, mourut le 26 août 1474[7].]

Catherine Cornaro, sa mère, comme héritière de son mary et de son fils, gouverna le royaume paisiblement l'espace de quinze ans, sous la protection de la république de Venise, qui dissipa à divers

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 353-362.
[2] De Mas-Latrie, *loc. cit.* p. 370, 371.
[3] De Mas-Latrie, *loc. cit.* p. 414-416.
[4] De Mas-Latrie, *loc. cit.* p. 420-425.
[5] De Mas-Latrie, t. III, p. 429-431.
[6] Bembo, l. I. — Sabell. Dec. III, l. X. — Doglioni.
[7] De Mas-Latrie, t. III, p. 348, note 1.

temps les vains efforts de la reyne Charlotte, qui, après la mort du bastard, avoit repris ses espérances de rentrer en ses Estats [par l'entremise de Rizzo de Marin, ancien chambellan de Jacques II, et de Tristan de Giblet[1]]. Ferdinand, roy de Naples, la rechercha en mariage pour son fils Frédéric, [ou plutôt pour son fils naturel Alfonse, selon Marin Sanut le jeune, ou pour lui-même, selon Lusignan[2]; ce qui paraît moins vraisemblable]; mais les Vénitiens, qui aspiroient à la possession de ce royaume, craignant d'en estre frustrez si cette alliance se faisoit, la firent persuader, par Georges Cornaro, son frère, d'en faire la cession à la république, et de se décharger du soin du gouvernement en se retirant à Venise, où la république luy donneroit de quoy subsister selon sa dignité : ce que la reyne, qui dépendoit des Vénitiens, fut obligée d'accepter, contre son inclination. Estant ensuite partie de Cypre, elle arriva à Venise, où elle fut reçue, avec beaucoup de magnificence, l'an 1489, et y résigna publiquement tout le droit qu'elle avoit au royaume de Cypre. [Mais il n'y a point d'acte écrit de la cession de ce royaume faite aux Vénitiens par la reine Catherine.] La république luy donna la ville d'Ascoli [Asolo, dans la Marche trévisane] et 50,000 livres de pension tous les ans [8,000 ducats, dont les revenus d'Asolo formeraient une partie[3]]. Il fut encore arresté que la famille des Cornares, dont elle estoit issue, pourroit ajouter, à l'avenir, à ses armes celles de Cypre.

Ainsy les Vénitiens [moyennant le tribut annuel de 8,000 ducats qu'ils continuèrent de payer au sultan d'Égypte, comme au seigneur suzerain des derniers princes de la maison de Lusignan] devinrent possesseurs de l'isle de Cypre, qu'ils tinrent jusques en l'an 1570[4], qu'elle leur fut enlevée par Sélim [II], sultan des Turcs, qui se prétendoit estre au droit des sultans et des mamelucks d'Égypte, de qui ce royaume dépendoit et estoit tributaire[5]. [Nicosie fut emportée d'as-

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 418 et note 1, p. 419, 435-545.

[2] Étienne de Lusignan, *Hist. de Cypre*, fol. 185.

[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 452-454, 428 et note 1.

[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 479 et note 1.

[5] De Mas-Latrie, t. III, p. 559, note 2.

saut par les Turcs le 9 septembre 1570; Famagouste, la place qui résista le plus longtemps, capitula le 1er août 1571[1].]

La reyne Catherine mourut à Venise le 2e [10e] jour de juillet, l'an [1510], agée de cinquante-quatre [ou plus vraisemblablement cinquante-six] ans [étant née en 1454][2]. Son corps fut inhumé en l'église des Apostres, d'où il fut transporté en celle de Saint-Sauveur, durant que l'on rebastit cette église[3]. Georges Cornaro, son frère, luy fit élever un superbe tombeau de marbre, avec une chapelle.

[Tous les malheurs qui affligèrent Chypre depuis le meurtre de Pierre Ier, et même son assujettissement à la domination des infidèles, avaient été, si l'on en croit Lusignan[4], prédits clairement par sainte Brigitte, qui, à son retour de Jérusalem, était venue à Famagouste peu après la mort de ce prince. « Il n'y « a plus qu'une de ses prédictions à accomplir, ajoute Lusignan, qui écrivait en « 1578, celle qui annonce le retour de l'île sous la puissance des chrétiens. »

Or voici cette prédiction telle qu'elle se trouve au livre des Révélations de sainte Brigitte, chap. XIX[5]:

« Peuple de Cypre, je te déclare que, si tu ne veux te corriger et amender, « j'effaceray ta génération et race du royaume, et ne pardonneray ny au pauvre « ny au riche, et t'effaceray en telle sorte qu'en brief temps ta mémoire s'es- « coulera des cœurs des hommes, tout ainsi que si jamais n'eusses esté au monde. « Vray est qu'après cela j'y planterai de nouvelles plantes qui accompliront mes « commandemens et m'aimeront de tout leur cœur. »

Il faut avouer que cette prophétie ressemble parfaitement à celles du *Mirabilis liber* de Nostradamus, et, en un mot, à toutes les prophéties de ce genre, qui deviennent claires après les événements.]

[1] Ange Calepien, *Disc. de la prinse de Nicossie*, p. 258 et suiv. — *Disc. sur la prinse de Famagouste*, p. 283 et suiv.

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 448 et note 2, p. 449-551.

[3] P. Bembo, *Hist. Venet.* l. X, p. 249. — Sansov. *Nella Venet.* l. II et III.

[4] Lusignan, *Hist. de Cypre*, fol. 147 v° et 148.

[5] Lusign. *Hist. de Cypre*, fol. 233 r° et v°.

LES ROYS D'ARMÉNIE.

Les géographes du moyen temps divisent l'Arménie en deux parties, dont l'une, appelée *la Grande Arménie*, avoisine la mer Caspie, du costé du septentrion, et est séparée par le fleuve d'Euphrate de *la Petite Arménie*, qui joint de l'autre costé à la Cilicie et à la mer Méditerranée. Mélitène estoit la capitale de cette seconde Arménie[1], qui fut autrefois le siége des peuples nommez Leuco-Syres ou Syriens blancs, au rapport de Procope, ou plustost des Mélano-Syres, comme veut Hérodote[2]. Il y avoit encore, outre ces deux Arménies, *le Thème arméniaque*[3], qui estoit une partie de la Cappadoce qui avoisine le Pont-Euxin, ainsy

[1] Procope, *De bello Persico*, l. I, p. 27; édit. de Par. c. XVII, p. 49.

[2] On ne trouve dans Hérodote aucune mention des Mélano-Syres, ni même des Leuco-Syres. Cet historien dit seulement (l. I, c. LXXII) que les Grecs donnent le nom de Syriens aux Cappadociens. Les Leuco-Syres sont nommés par Procope (*loco citato*), Pline (*Hist. natur.* l. VI, c. III). Strabon (l. XII, p. 544, a, et l. XVI, p. 737, a; édit. de Casaubon, Paris, 1620), etc. En ce dernier passage, Strabon fait remarquer cette dénomination de Leuco-Syres, ou Syriens blancs, comme supposant, par contraste, des Syriens noirs, ὡς ἂν ὄντων τινῶν Σύρων καὶ μελάνων; mais il ne nomme point les Mélano-Syres comme un peuple existant dans ces parages. Constantin Porphyrogénète s'exprime ainsi dans son traité des *Thèmes* de l'empire d'Orient, c. II (Banduri, t. I, p. 6 b, c) : « Hérodote appelle « Leuco-Syres tous les Cappadociens qui ha« bitent jusqu'à la mer Pontique, pour les « distinguer des Syriens qui habitent au delà « du Taurus et de la Cilicie, et que l'on « nomme Mélano-Syres. » Nous avons vu qu'Hérodote ne dit pas cela. Du reste, Constantin n'attribue pas à cet auteur la dénomination de Mélano-Syres. Nous ne saurions dire d'où est provenue l'erreur de Du Cange. Les auteurs de *L'Art de vérifier les dates*, qui ont transcrit, mot pour mot, ce début de Du Cange sur les rois d'Arménie, ne font aucune remarque sur les Mélano-Syres d'Hérodote.

[3] Constant. Porphyr. *De Themat.* l. I, c. II — *De Administ. imper.* c. L. (Banduri, t. I p. 5, 135.)

nommé, parce qu'il estoit joiguant à l'Arménie. La principale ville de ce canton estoit Amasée. Mais, dans les derniers siècles, le royaume d'Arménie comprenoit particulièrement les provinces qui sont aux environs du mont Taurus, du costé de la Cilicie[1].

Sous les premiers empereurs de Constantinople, l'Arménie estoit gouvernée par des ducs et des comtes[2], jusques sous l'empire de Justinien, qui en donna le gouvernement à Acacius[3], puis à Sittas, Persan de nation, à qui il avoit fait épouser Comito, sœur de sa femme Theodora, qui la tint sous le titre de général d'armée. Ce Sittas fut tué par les Arméniens. Dorothée[4] tint encore ce gouvernement sous Justinien, et Jean Mustacon[5] sous Maurice. Chosroès se rendit maistre de l'Arménie[6] et de la Cappadoce, sous Phocas, durant les désordres de l'empire. Héraclius la reprit, lorsqu'il alla en Perse, et y fit mesme hiverner son armée[7].

[C'est alors probablement (632) que David Saharhouni[8], autrefois marzban ou gouverneur d'Arménie pour le roi de Perse, fut envoyé par l'empereur Héraclius, pour administrer ce pays, avec le titre de curopalate.]

Pasagnathès [Sempad, fils de Varazdirots, de la race des Pagratides[9]], patrice des Arméniens, se révolta, quelque temps après[10], contre l'empereur Constans, à l'ayde des Arabes. Deux ans après, Abib, chef des Arabes, y fit une irruption et deffit Maurian, chef des Grecs. Ensuite Saborius [Sapor], Persan de nation, gouverneur de l'Arménie[11], se revolta contre l'empereur Constans, avec le secours de Muavias [le calife Moawiah], sultan des Arabes, et fut deffait, l'an de Nostre-Seigneur 658 [666].

[1] Voir plus loin l'addition, p. 108.

[2] Theophan. p. 124, 149. — Cedrenus, p. 367. — Anastas. *Hist. eccles.* p. 55, 60.

[3] *Novell.* XXXI, c. 1. — Procope, *De bello Persico*, l. I, p. 48, 49, et l. III; *De Edific.* c. 1. — Theophan. p. 149, 181.

[4] Theophan. p. 161.

[5] Theophan. p. 214.

[6] Theophan. p. 248.

[7] Theophan. p. 255, 256.

[8] Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 335, 336, 415.

[9] Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 416.

[10] Theophan. p. 286. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 337.

[11] Theophan. p. 290. — Anastas. *Hist. eccles.* p. 109.

[Il périt par un accident[1], et il n'y eut point de bataille livrée entre son parti et l'armée impériale[2]. Yézid, fils du calife Moawiah, envoyé par son père pour soutenir le parti du rebelle, prit Amorium, en Galatie; mais cette ville fut reprise, l'année suivante (667), par l'eunuque André, fidèle ministre du jeune prince Constantin, fils de l'empereur Constant.

Il paraît que les Arabes s'emparèrent d'une partie [de l'Arménie] sur les Grecs, sous l'empire de Constantin le Barbu, et, sous son successeur, qui fut Justinien Rhinotmète, il se fit un traité de paix entre les Grecs et les Arabes dont Abimelech [Abdul-Malek] estoit le sultan[3], par lequel il fut arresté que les uns et les autres partageroient les revenus de l'Arménie, de Cypre et de l'Ibérie également. Mais, la mesme année, Justinien, sans avoir égard à ce traité, envoya Leontius avec une armée dans l'Arménie et la reprit, ensemble l'Ibérie, l'Albanie et la Médie. Enfin l'Arménie vint en la puissance des Arabes[4], l'an 687 [693, la 8e année du règne de Justinien], par la lascheté de Sabbas ou Symbatius, patrice, qui en estoit gouverneur; lequel, voiant que les Grecs avoient esté deffaits par ces peuples, leur abandonna cette province[5].

L'année suivante [695, la 10e du règne de Justinien], Muamed [Mohammed], leur chef [fils du calife Abdul-Malek], passa jusques dans la quatrième Arménie[6], que Baanes, surnommé Heptademon, assujettit entièrement aux Arabes[7], l'an quatre d'Apsimare [702]. L'année suivante,

[1] Theophan. p. 290. — Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XIII, p. 74, 79.

[2] Ce Saporius ou Sapor paraît être, sinon par la ressemblance du nom, du moins par la coïncidence des temps et des événements, le même que Hamazasb. (Saint-Martin, *Mém.* t. I, p. 337, 338, 416.)

[3] Theophan. 302, p. 303. — Const. Porphyrog. *De Admin. imper.* c. XXII. Apud Banduri. t. I, p. 74, 75. — Anastas. p. 116.

[4] Theophan. p. 306 a. — Cedrenus. p. 440, 441. — Anastas. p. 117.

[5] La ressemblance du nom peut faire prendre Sabbas ou Symbatius pour Sembat ou Sempad, de la race des Pagratides; mais les faits ne s'accordent pas. D'abord général des troupes de l'empereur, Sempad, nommé par Léonce curopalate, en 695, resta toujours attaché au parti de l'empire contre les Arabes. Celui dont la défaite livra l'Arménie aux Arabes (693) est le curopalate Nerseh. (Saint-Martin, *Mém.* t. I, 339, 341, 416.)

[6] Theophan. 307. — Anastas. p. 118.

[7] Theophan. p. 311, 341. — Anastas. p. 119, 120. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 339, 340.

[les grands de l'Arménie se révoltèrent, massacrèrent les Sarrasins et se remirent sous la domination des Romains; mais] Muhamed y vint en personne, y deffit les rebelles et en fit brusler les principaux [703]. De là, il passa en Cilicie, d'où il fut repoussé par Héraclius, frère de l'empereur.

[Ce n'est pas Mohamed, ce sont deux autres généraux arabes, Azar, en 703, et Azib, en 704, qui attaquèrent la Cilicie, et qui furent repoussés par Héraclius.]

Marvan (Merwân), qui fut depuis calyphe[1], fils de Muhamed, succéda à son père au gouvernement de l'Arménie [737]. Théophanes[2] ajoute[3] que l'empereur Philippicus [712] obligea les Arméniens qui avoient esté chassez de leurs terres par les Arabes, et qui s'estoient retirez dans celles de l'empire, d'aller habiter la quatrième Arménie et Mélitène; laquelle place, ayant esté depuis enlevée par les Arabes, fut reprise par l'empereur Constantin Copronyme[4], qui établit, pour gouverneur de la Petite Arménie, Paul, qui fut deffait par les Arabes.

C'est cette quatrième Arménie qui a donné les roys et les princes dont j'entreprens l'histoire.

[Du Cange aurait dû appeler ce pays la *troisième* Arménie. En effet, aux deux Arménies de la Notice de l'empire, Justinien avait ajouté deux autres provinces du même nom[5], ce qui forma quatre Arménies, ainsi distribuées : la *première* ou *intérieure*, comprenant plusieurs villes de la Grande Arménie, entre autres Theodosiopolis, qui devint la capitale de cette nouvelle province; de l'ancien *Pontus Polemoniacus*, sur le littoral du Pont-Euxin (Trébizonde et Cérasonte), et de la province qui était anciennement la première Arménie (Satala et Nicopolis); la *seconde* Arménie, qui avait été la première, ayant pour

[1] Theophan. p. 351 b. — Saint-Martin, *Mém.* t. I, p. 417.

[2] Theophan. p. 320, 358 d, 362, 375 a. — Anastas. p. 124.

[3] Dans la première rédaction de Du Cange, cette phrase suivait immédiatement celle qui se termine par ces mots : *Héraclius, frère de l'empereur.* Plus tard Du Cange a inséré entre les deux celle qui a rapport à Mervan, et détruit ainsi la liaison des idées et l'ordre chronologique des faits qu'il indique.

[4] Anastas. p. 145, 146.

[5] *Novell.* XXXI, c. 1. — Gui Pancirol. *In Notit. imper. Orient. Commentarium*, fol. 99 v°.

ville principale Sébaste, aujourd'hui Siwas; la *troisième,* la seconde d'autrefois, dont la ville principale était Mélitène, Malathiah [1]; la *quatrième,* qui n'était pas auparavant une province romaine, composée de différentes contrées barbares, et surtout de la *Sophène,* au delà de l'Euphrate; une de ses villes principales, Amide, fut un des boulevards de l'empire grec [2]. Les trois premières Arménies, dont la deuxième et la troisième représentaient ce qu'on avait appelé la *Petite Arménie,* étaient distinctes, sauf quelques villes de la première, de la *Grande Arménie,* située au nord de la Perse, et au sud de laquelle se trouvait la Sophène. A ces diverses Arménies il faut joindre encore le *Thème arménien* qui, sous Constantin Porphyrogénète, occupait la partie occidentale de l'ancien Pont Polémoniaque; et la *Comagène* ou *Euphratèse,* que les Arméniens regardent comme ayant été une des grandes divisions de la Petite Arménie.

Les divisions et les dénominations des quatre Arménies furent modifiées et changées plusieurs fois [3]; cependant on ne voit pas que la province dont Mélitène était la capitale se soit jamais appelée la *quatrième* Arménie. C'est donc de la *troisième* Arménie établie par Justinien, celle dont Mélitène était le capitale, et non de la *quatrième,* que Du Cange se propose de donner l'histoire. Quoiqu'il s'autorise de Théophane, Constantin Porphyrogénète, Anastase, Cedrenus, pour l'appeler *quatrième* Arménie, les passages où ces auteurs (qui d'ailleurs n'ont guère fait que se copier successivement) parlent de la *quatrième* Arménie, peuvent très-bien s'entendre de la Sophène et des autres pays au delà de l'Euphrate.

Plus tard, les princes roupènes de la *troisième* Arménie et de l'Euphratese ayant conquis sur les Grecs (1156-1185) la Cilicie, où s'étaient formés, depuis un siècle des établissements d'Arméniens [4], la dénomination d'Arménie franchit avec eux le Taurus, s'étendit à l'ancienne Cilicie, et, durant les XII^e^ et XIV^e^ siècles, s'y appliqua presque exclusivement. Cette région est aujourd'hui nommée Caramanie; elle est, en partie, habitée par des Turcomans, en partie par des Grecs, et surtout par des Arméniens [5]. L'arménien vulgaire y est encore en

[1] Hierocles, *Synecdemus imperii Orient.* (Banduri, t. I, p. 46).

[2] Danville, *Géograph. ancienne,* col. 115. 118. — Saint-Martin, *Hist. d'Arménie,* du patriarche Jean VI, p. 12.

[3] Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie,* t. I, p. 20, 32.

[4] Saint-Martin, *Mém.* t. I, p. 197.

[5] Saint-Martin, *loc. cit.*—Viet. Langlois, *Numismat. etc.* p. 7.

usage, surtout dans les montagnes du Taurus et dans les monastères. Les Arméniens, aujourd'hui indépendants du *Zeïthoun*, parlent un arménien vulgaire des plus corrompus, concurremment avec le turc.]

[Quant à la troisième Arménie], nous ne lisons pas quand elle s'est soustraite de l'obéissance des Grecs, quoyqu'il y ayt lieu de croire que ce fut avant l'empire de Basile le Macédonien[1], qui fit la guerre aux Arméniens et assiégea la ville de Mélitène, qu'il ne put toutefois emporter. Cette place estoit pour lors en la puissance des Arabes, et fut enlevée, sous l'empire de Constantin Porphyrogénète, sur Apocaps, neveu d'Amir, qui en estoit seigneur. L'histoire remarque qu'en l'an 916 il y avoit un prince, en Arménie, qui estoit indépendant de leur empire, qui tesmoigna au pape Jean X vouloir se réunir au Saint-Siége[2]. Scylitzès[3] fait encore mention de

Philarète Brachame, prince d'Arménie, qui, tenant fort dans les places et les lieux qui sont enfermez de montagnes, refusa de reconnoistre Michel Ducas; mais, après la mort de cet empereur, il se soumit volontairement à Nicéphore Botoniate, duquel il obtint la dignité de curopalate. Il vivoit vers l'an 1080. Après luy paroissent

Constantin, et Taphroc, appelé par d'autres Taphnuz, frères, princes d'Arménie, qui avoient leurs principales forteresses dans les détroits du mont Taurus, qui estoient si puissans en biens et en hommes qu'ils estoient estimez comme les roys de ce pays-là[4], ainsy qu'écrit Guillaume,

[1] Constantin Porphyr. *In Basilio*, c. XXVIII, XXIX, XXXIII, XXXIX, XL, XLVI, et l. I, *De Them.* p. 34. (Banduri, t. I, p. 12). — Leo Grammat. p. 472, 504.

[2] Leo Grammat. *ibid.* — Scylitz. 827, post Cedrenum. — Cedrenus, t. II, p. 627. — Theophan. continuat. l. VI. *De Romano imperio*, p. 257. — Baronius, hoc anno, t. XI, p. 605; edit. Ven. ann. 917, t. XV; edit. Luciæ, 1744, p. 594, 595.

[3] Scylitzes, p. 866, post Cedren. t. II; édit. de 1647. — Lebeau, *Histoire du Bas Empire*, t. XVII, p. 426, 427.

[4] Theophan. p. 119. — Cette citation de Théophane renvoie au récit d'une expédition qui eut lieu, sous l'empire d'Anastase (485, 486), contre les Isaures, retranchés dans les gorges du Taurus. Mais ce fait semble avoir bien peu de rapport, même indirectement, avec les princes arméniens du XI^e^ siècle, qui occupaient alors les mêmes défilés.

archevesque de Tyr[1]. Car l'Arménie estoit pour lors divisée en plusieurs principautez, qui s'estoient formées par la foiblesse et l'impuissance des Grecs[2]. L'histoire de ces temps-là a nommé plusieurs de ces petits princes arméniens, sçavoir Gabriel, seigneur de Mélétin (Mélitène), capitale de la quatrième Arménie[3], qui donna sa fille en mariage au roy Baudouin II[4]; Pancrace et Corvasil, frères[5]; Fer et Nichuz, qui avoient leurs chasteaux du costé de Turbaissel (Tell-Bascher)[6]; Ursin, qui avoit les siens dans les montagnes voisines d'Antioche; Antevel et Léon, son frère; Siméon et autres[7]. Abulpharage[8] fait encore mention de Basile, seigneur des détroits d'Arménie, qui fut surnommé *le Larron*, à cause des chasteaux qu'il enlevoit de temps en temps à ses voisins, qui mourut en l'an 1118. Il semble le faire fils de Léon.

[Il serait inutile de vouloir établir aucun ordre de succession entre ces différents seigneurs, dont plusieurs dominaient en même temps sur divers cantons de la Petite Arménie, de la Comagène et de la Cilicie. Nous nous contenterons d'indiquer les altérations que quelques-uns de ces noms ont subies dans les récits des Occidentaux. Ainsi Taphnuz ou Taphroc paraît être une corruption du mot Thoros ou Théodore; Corvasil est le *Kogh-Vasil*, ou Basile le Voleur des écrivains arméniens[9], désigné, quelques lignes plus bas, sous le nom de *Basile*, comme étant un personnage différent. Ursin est le même qu'*Oschin*, et plus loin, le Turolt des montagnes est aussi un *Thoros*.]

Constantin et Taphnuz sont ordinairement surnommez, comme aussy leurs successeurs, de la Montagne, ou *de Montanis*, par les auteurs, à cause du pays qu'ils habitoient et auquel ils commandoient, qui estoit rempli de rochers et de montagnes[10], ainsy qu'il est décrit

[1] Will. Tyr. l. X, c. 1.

[2] Robert. Monach. l. III, p. 44.

[3] C'était la troisième Arménie de Justinien, comme on vient de le voir.

[4] Voir *Les Rois de Jérusalem*.

[5] Albertus Aquensis, l. III, c. XVII; l. IV, c. VI; l. V, c. XIII, XIV; l. XI, c. XL. — Will. Tyr. l. IV, c. 1.

[6] Alb. Aquensis, l. III, c. XVIII; l. IV, c. IX. — Will. Tyr. l. V, c. IX.

[7] Alb. Aquensis, l. XI, c. IV, XL. — Guibert. l. IV, c. 1.

[8] P. 245.

[9] Saint-Martin, *Mém.* t. I, p. 387.

[10] Alb. Aquensis, l. III, c. XVIII, XXVI; l. IV, c. VI; l. V, c. XVIII.

par saint Basile, en l'épistre 342, et par Tageno de Passau[1] et Willebrand d'Oldenbourg[2].

Ceux d'Édesse, désirant se donner à Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon, et se deffaire de leur duc, s'appuyèrent de Constantin, prince puissant, dit Albert d'Aix[3]; et Baudouin en ayant esté fait seigneur, Taphnuz, frère de Constantin, luy donna sa fille en mariage, et le déclara héritier de tous ses biens. Il est probable que ces princes portèrent le surnom de Rupins [Roupéniens], comme on peut colliger d'Anne Comnène[4], lorsqu'elle parle des deux frères Rupins[5], Léon et Théodore [Thoros], qui commandoient à l'Arménie sous l'empire d'Alexis, peut-estre parce que ce nom estoit familier en leur famille, comme nous verrons encore dans la suite, et qu'il fut pris par eux à cause qu'ils estoient seigneurs de cette partie d'Arménie qui est remplie de rochers. Ordéric[6] semble dire que ces deux frères estoient enfans de Taphnuz, écrivant qu'Alix, fille du roy Baudouin II, et femme de Boémond II, prince d'Antioche, estoit nièce de Léon, qui estoit fils, à ce qu'il dit, de Turolt ou de Théodore des Montagnes; ce que je ne voudrois pas garantir pour véritable, d'autant qu'il est bien peu vraisemblable que Taphnuz eust donné sa principauté à son gendre en faveur de son mariage, ayant des enfans masles. Ce qui me porteroit à réformer le mot *filius* dans Orderic, et à y substituer *frater*, en sorte que Léon auroit esté frère et non fils de Toros. Tant y a que Léon et Toros eurent encore Milon pour frère, et deux sœurs, dont l'une fut mère de Thomas, qui posséda l'Arménie après ses oncles; et la seconde espousa Joscelin le Grand, premier du nom, comte d'Édesse[7].

[Tout cet article est singulièrement confus. Mais il est facile d'y rétablir

Tageno Pasav. p. 14.

[2] *Itiner. terræ sanctæ*, p. 134.

[3] Albertus Aquensis, l. III, c. XXXI.

[4] Anna Commen. l. XIII, c. XXXI, p. 412; c, d; édit. de 1651.

[5] Le grec ne les appelle pas *frères* : Ἄνευ δηλονότι τῆς τῶν Ῥουπενίων διακρατήσεως. Λέοντός τε καὶ Θεοδώρου τῶν Ἀρμενίων... dans le traité de Boémond avec Alexis. — Voir aussi Du Cange, *In Ann. Comn. Alexiadem notæ*, p. 399, 400. Il y renvoie à ses *Familles de Jérusalem* ou *d'outre-mer*.

[6] Ordericus, l. XI, p. 828, 831; édit. Le Prévost, t. IV, p. 257, notes; p. 267, notes.

[7] Willelmus Tyr. l. XIV, c. III.

l'ordre et d'identifier les personnages à l'aide des Tableaux généalogiques que nous plaçons à la fin de cette Notice.

Le fondateur de la dynastie des Roupéniens fut un nommé Roupen (Ruben), parent de Kakig II, dernier prince pagratide d'Arménie, dont il vengea la mort sur les Grecs (1080). Il se jeta en partisan dans les gorges du Taurus cilicien; son fils Constantin fixa sa résidence à Pardzerpert, château très-fort, situé au nord de Sis. Cette petite souveraineté se transmit aux descendants de ces deux princes, et fut connue au moyen âge sous la dénomination de royaume de la Petite Arménie, ou comme disent les auteurs arabes, les États du fils de Léon.

Le fils de Roupen, Constantin, lui succéda vers 1092 ou 1095. Il vint spontanément au secours des croisés pendant le siége d'Antioche. Ses deux fils, Thoros et Léon Ier, le remplacèrent l'un après l'autre (1100-1129).

L'an 1141 [5], Léon mourut à Constantinople, prisonnier de l'empereur Jean Comnène. Son fils Théodore ou Thoros II s'échappa de Constantinople, et fut reconnu par les Arméniens pour leur chef (1143 ou 1141). Il mourut (1167 ou 1168), laissant pour successeur un jeune enfant sous la tutelle de Thomas, son beau-père, qui prit le titre de baile. Cet enfant est nommé Roupen dans la chronique arménienne du connétable Sempad.

L'année suivante, Mleh (Milon ou Meslier), frère de Thoros, usurpa la souveraineté sur son neveu, et le fit périr: mais il se rendit insupportable par sa tyrannie; ses officiers le massacrèrent (1175), et proclamèrent à sa place Roupen III. Ce dernier était neveu de Thoros II et de Mleh.

Roupen, après dix ans de règne, se retira dans un cloître, où il mourut quelques jours après, sans laisser de fils. Son frère, Léon II, lui succéda en 1185, d'abord sous le titre de baron, et ensuite, en 1198, sous le titre de roi.

Léon (ou Livon), nommé par les Arméniens Levon, d'où les Grecs ont formé le nom qu'ils luy donnent de Λεβούνης, eut à démesler avec Boémond II, prince d'Antioche, son neveu [1], qui luy porta la guerre dans son pays; en laquelle Léon s'appuya des Turcs, qui deffirent et tuèrent dans une rencontre le prince Boémond; mais ceux d'Antioche eurent leur revanche incontinent après [2], l'ayant fait prisonnier en une autre bataille, et ne le relaschèrent que lorsque l'empereur Jean Comnène.

[1] Ordericus, l. II, p. 831.

[2] Cinnamus, l. I, p. 15.

fils d'Alexis, vint pour faire la guerre à Raymond de Poitiers, prince d'Antioche, offensé de ce que ce prince avoit esté préféré à son fils Manuel au mariage de Constance, fille et héritière de Boémond. Sur le bruit du dessein de l'empereur, ils le mirent en liberté et firent alliance avec luy. En suite de quoy, Léon entra dans les terres de l'empire et mit le siége devant Sélencie[1] [*Seleucia ad Calycadnum*, Selef. aujourd'hui Selefké], ce qui attira l'armée de l'empereur en ces quartiers-là, qui, après avoir fait lever ce siége, entra dans la Cilicie, prit les villes d'Adana et de Tarse, puis passa jusques dans l'Arménie, y prit le fort chasteau de Braca [Valiga][2], qui fut vaillamment deffendu par Constantin, l'un des grands seigneurs d'Arménie, et Anavarze (ou Anazarbe). De là il vint à Antioche, où il mit le prince à la raison. Je ne scay si c'est ce Léon dont Albert d'Aix[3] a entendu parler en son histoire [lorsqu'il nomme deux frères, Antevel et Léon].

[Du Cange a confondu Thoros Ier, frère de Léon Ier, avec Thoros II, fils et successeur de ce dernier; c'est à ce Thoros II que se rapportent les événements qui vont suivre.]

C'estoit un prince noble et puissant, au rapport de Guillaume de Tyr[4], qui, par son inconstance, s'attira plusieurs fois les armes de l'empereur Manuel Comnène, se fiant sur ce qu'il estoit éloigné de luy. Ce qui luy donna l'envie d'entrer dans la Cilicie, qui appartenoit à l'empire, depuis qu'elle fut enlevée au prince d'Antioche par l'empereur Manuel, et d'en entreprendre la conqueste. Mais Manuel envoya aussitost des troupes contre luy, sous le commandement d'Andronique Comnène, son cousin, qui fut depuis empereur, que Toros deffit en diverses rencontres, l'ayant obligé de se retirer avec honte à Constantinople, et comme Toros ne cessoit pas de continuer ses entreprises ordinaires, Manuel, qui estoit occupé ailleurs[5], donna charge à Re-

[1] Cinnamus. — Nicetas, *In Joann.* c. VI, VII.

[2] Saint-Martin, *Mém.* t. I, p. 201, 202.

[3] Albertus Aquensis, l. II, c. XL.

[4] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. V. — Cinnamus, l. III, p. 131. — Nicet. *In Man.* l. III, c. I.

[5] Cinnamus, l. IV, p. 191.

naud de Chastillon, prince d'Antioche, de l'aller combattre. Ce prince le deffit entièrement et l'obligea par sa valeur de se retirer dans ses Estats. Renaud, ayant eu quelque mescontentement de l'empereur pour n'avoir pas eu la rescompense de cette action qui luy avoit esté promise, se souleva contre luy et fit alliance avec Toros[1], qui vint à Antioche avec ses troupes pour les joindre à celles du roy Baudouin III, qui avoit résolu d'aller attaquer les Sarrazins, sur le bruit de la mort de Noradin (Noureddin). Il se trouva avec luy au siége de Césarée, sur le fleuve d'Oronte, vers l'an 1156. Il prit encore occasion d'entrer derechef dans la Cilicie[2], où il se rendit maistre des villes de Tarse et d'Anavarze [Anazarbe], capitales de la première et seconde Cilicie, et de celles de Mamistre (Mopsueste)[3], d'Adane et de Sisium [Sis, qui fut plus tard la capitale du royaume]. Manuel, piqué extraordinairement contre Toros et contre ce prince[4], descendit dans cette province avec une puissante armée, et vint se présenter devant Mamistre, où le roy Baudouin III, ayant obtenu de l'empereur le pardon du prince Renaud, moyenna aussy l'accord de Toros, qui rendit la pluspart des places qu'il avoit prises, puis fit hommage à l'empereur, et le suivit mesme en ses guerres contre les Turcs; ce qui arriva vers l'an 1159.

Quelque temps après, Noradin estant venu assiéger Harenc, en la principauté d'Antioche, Toros se trouva avec les nostres et avec Calaman, cousin de l'empereur, qui l'avoit estably gouverneur de la Cilicie, pour l'aller combattre; en laquelle occasion les chrestiens perdirent la bataille[5] et furent deffaits, au mois d'aoust, l'an 1165, et Calaman fait prisonnier. Toros, qui n'avoit pas esté de sentiment d'aller combattre les ennemis qui avoient levé le siége, se sauva avec une partie de ses troupes, et depuis, s'estant soustrait de l'obéissance de

[1] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XXVII. — *Gesta Dei, etc.* p. 1179. — Du Chesne, *Hist. fr.* t. IV, p. 695.

[2] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XXIII.

[3] Saint-Martin, t. I, p. 199, 200, 201.

[4] Nicetas, *In Man.* l. III, c. I. — Willel. Tyr. l. XVIII, c. XXIII, XXIV. — Cinnam. l. IV, p. 202, 216.

[5] *Gesta Dei, etc.* p. 1179, 1182. — Willel. Tyr. l. XIX, c. IX.

Manuel [1], il luy enleva plusieurs places dans la Cilicie, sur Andronique Euphorbènes, cousin de l'empereur, qui l'avoit estably gouverneur de cette province durant la prison de Calaman. Ce qui donna sujet à Toros de quitter le parti des Grecs, fut la mort d'Estienne [Sdéphanè], son frère, qu'il imputoit à ce gouverneur. Il décéda sans enfans, avant l'an 1170[2]. [En décembre 1167 ou 1168.]

Thomas, fils de la sœur de Toros[3], luy succéda[4] en la principauté d'Arménie, à laquelle il fut appelé par les grands du pays. Guillaume de Tyr[5] nous apprend qu'il estoit Latin, c'est-à-dire François de nation, sans néantmoins désigner sa famille, et ajoute qu'il n'avoit pas toute l'adresse pour gouverner que l'on auroit pu souhaiter de luy, et qu'il avoit beaucoup manqué encore en ce point, en ce qu'il n'exerça aucune libéralité à l'endroit de ceux à qui il avoit l'obligation de sa promotion à une si haute dignité, ce qui luy causa son dernier malheur, car

Milon [Melh, frère de Thoros II et de Sdéphanè], ou comme les Arméniens le nommoient, Melich ou Melier, ainsy qu'il est encore appelé par Guillaume de Tyr[6] (ce nom estoit familier aux Arméniens), prenant l'occasion de la froideur des grands seigneurs du pays, s'allia sous certaines conditions avec Noradin[7], avec les troupes duquel il entra dans l'Arménie et en chassa Thomas, ayant esté le premier qui, contre la coutume de ses prédécesseurs, avoit introduit les infidèles dans ses terres. C'est peut-estre la raison pourquoy Arnoul de Lubec[8]

[1] Cinnamus, l. IV, p. 247.

[2] Il eut deux enfants, comme on peut le voir dans le premier tableau généalogique de M. Dulaurier. — *Lignages d'outre-mer*, l. III. — Will. Tyr. l. XX, c. xxvii, xxviii. — Contin. de Guill. de Tyr, l. XXV, c. xix, p. 161.

[3] La parenté de Thomas avec Roupen II, son pupille, n'est pas clairement établie, et les auteurs varient sur ce point. (Voir le premier tableau généalogique.)

[4] Cinnamus, l. IV, p. 195.

[5] Willelmus Tyr. *loc. cit.*

[6] Willelmus Tyr. l. XX, c. xxviii. — *Lignages d'outre-mer*. — Saint-Martin, *Mém.* t. I, p. 390, 392.

[7] Leo Grammat. p. 49. — Constant. Porphyr. *De Them.* l. I, p. 36. (Banduri, t. I, p. 13.)

[8] Arnoldus Lubec. l. II, c. ix.

le qualifie *Sarrazin*. Estant [devenu possesseur] paisible de sa principauté, il chassa les chevaliers templiers de la Cilicie, et leur osta leurs commanderies, quoyque dans les commencemens il eust porté l'habit de cet ordre. Il conserva une telle amitié avec Noradin et les Turcs, qu'il se joignit presque en toutes rencontres avec eux contre les chrestiens, dont il se déclara l'ennemy, pillant et volant ceux d'entre eux qui prenoient leur chemin par ses terres pour s'en retourner, et commettant tous les excez imaginables contre eux. Ce qui obligea le prince d'Antioche de luy déclarer la guerre, à laquelle le roy Amaury, qui avoit taché inutilement d'adoucir cet esprit farouche, se joignit. L'un et l'autre entrèrent dans la Cilicie, et y avoient commencé le ravage, lorsque le roy en fut rappelé pour aller secourir Crach, dans l'Arabie, qui estoit assiégée par Noradin. Ce qui arriva en l'an 1171.

L'empereur Manuel ne fut pas plus heureux en la guerre qu'il entreprit contre luy vers ce mesme temps, Milon ayant deffait ses généraux en diverses rencontres[1], sçavoir Michel Vranas, Andronique Euphorbènes, cousin de l'empereur, et Calaman, gouverneur des places que les Grecs tenoient en Cilicie. Ces désordres n'empeschèrent pas que Manuel ne prist l'occasion d'attirer derechef les Arméniens à l'Église grecque, et de les soumettre au patriarche de Constantinople, comme ils avoient esté auparavant. A cet effet, il envoya, en l'an 1170, Théorian[2] à Norsesis [saint Nersès, surnommé *Schnorhali*, ou le Gracieux[3]], *catholique* d'Arménie, c'est-à-dire chef de l'église de ce pays-là [ou patriarche], et non prince, comme veut Baronius, et, si nous en croyons la relation de cette ambassade, les Arméniens embrassèrent entièrement l'Église grecque.

Milon laissa pour fils Rupin[4]. Le Lignage d'outre-mer[5] écrivant que Dolet, qui espousa Bertrand de Giblet, fils puisné de Hugues Ier, sei-

Cinnamus, l. VI, p. 311, 314.

[2] Théorien. *Legat.* Baron. ad. ann. 1170.

[3] Saint-Martin, t. I, 442.

[4] Du Cange avait d'abord ajouté « et Livon; » mais il a ensuite rayé ces deux mots; il aurait été plus exact de dire que l'on ignore entièrement si Mleh laissa des enfants; les historiens n'en mentionnent aucun.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. III, XIX. — *Hist. ms. d'outre-mer.*

gneur de cette place, fut nièce du roy Léon ou Livon, je me persuade qu'elle estoit issue de quelque sœur de ce roy.

Rupin [Roupen III, fils d'Estienne ou Sdephanê, frère de Mleh et de Thoros II], prince d'Arménie, tenoit cette principauté en l'an 1180[1]. Il fut fort différent, en sa façon d'agir, du prince Milon, son père [*lisez* son oncle], ayant toujours esté amy des chrestiens et d'un naturel magnifique. Boémond III[2], prince d'Antioche, voyant qu'il luy seroit malaisé de conserver la ville de Tarse, capitale de la Cilicie, qui luy avoit esté rendue par l'empereur, la vendit, en l'an 1182, pour une grande somme d'argent, au prince Rupin, en la bienséance de qui elle estoit. Quelque temps après, ayant mandé Rupin à Antioche sous prétexte d'entrevue, il le fit arrester prisonnier contre le droit des gens[3], et, sur ce qu'il ne voulut pas luy faire hommage, il entra en son pays, y fit le dégast et prit plusieurs de ses places. Il [c'est-à-dire Rupin] favorisa l'entreprise d'Andronique Comnène, lorsqu'il s'empara de l'empire sur le jeune Alexis, fils de Manuel, et se joignit au sultan de Coni [Iconium] contre les Grecs[4]. Il espousa Isabeau[5], fille d'Humfroy II, sire de Thoron, et de sa femme Estiennette, et en eut deux filles, Alix et Philippes. Alix fut mariée avec Raymond, fils aisné de Boémond III, prince d'Antioche[6], qui mourut du vivant de son père et laissa un fils nommé Rupin, qui prétendit à la principauté d'Antioche. Philippes fut alliée avec Théodore Lascaris, empereur des Grecs, qui en eut un fils nommé Constans, puis la répudia. Brompton[7], parlant du retour de Philippe-Auguste, roy de France, de la terre sainte, dit qu'il passa par l'Arménie, en les terres de Rupin de la Montagne, qui n'est autre que ce Rupin, quoyqu'alors il fust décédé, l'Arménie estant possédée, au temps de ce retour, par Léon, comme tuteur des filles de Rupin.

[1] Willelmus Tyr. l. XXII, c. VII.

[2] Willelmus Tyr. l. XXII, c. XXIV.

[3] Sanutus, l. III, part. 10, c. VIII.

[4] *Chron. Vosiense*, l. II, c. XV. — Roger de Hoveden, p. 595, 651.

Lignages d'outre-mer.

Continuateur de Guill. de Tyr. l. XXVI. c. XXV, p. 213.

[7] Brompton, p. 1215.

Léon, ou Livon [II], ainsy qu'il est nommé par les Arméniens[1], succéda à Rupin. Presque tous les auteurs écrivent qu'il fut frère puisné de ce prince; et luy-mesme, parlant du jeune Rupin, prince d'Antioche, petit-fils de Rupin, prince d'Arménie, l'appelle toujours son neveu. Mais une épistre du pape Innocent III[2] semble former un doute là-dessus, qualifiant Milon oncle de Léon, *avunculus*. Comme encore un titre de Léon du mois d'aoust, l'an 1210, dont l'original est au trésor des chartes des chevaliers de Malte de Manosque[3], souscrit avec le cinnabre ou vermillon, et scellé d'un sceau d'or, où il se dit fils d'Estienne, en ces termes : *Leo, filius domini Stephani bonæ memoriæ, Dei et Romani imperii gratia rex, etc.* ce qui justifie qu'il estoit fils d'Estienne, frère de Toros et de Milon, qui fut tué par Andronique Euphorbènes, gouverneur de la Cilicie sous l'empereur Manuel, comme j'ay remarqué cy-devant[4].

Rupin luy commit le gouvernement de l'Arménie[5] et luy laissa la tutelle de ses filles, qui en estoient héritières; mais il [c'est-à-dire Léon] le retint par droit de bienséance. Nous ne lisons pas précisément quand il en prit possession, mais seulement que ce fut avant l'an 1190[6], en laquelle année il envoya ses ambassadeurs et des vivres à l'empereur Frédéric Ier, qui devoit passer par ses Estats pour aller en la terre sainte. L'année suivante[7], il accompagna Guy de Lusignan, roy de Hiérusalem, lorsqu'il passa en l'isle de Cypre pour y aller ren-

[1] Vincentius Bellov. *Speculum historiale*, l. XXXII, c. XXIX. — Sanut. l. III, part. 10, c. VIII. — *Lignages d'outre-mer*, c. III. — Hoveden, p. 691. — Jo. Brompton, p. 1198. — *Hist. ms. d'outre-mer.* — *Cod. diplomat.* l. I, p. 95, 106, 107. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVI, c. XXV, p. 213; l. XXXI, c. III, p. 313.

[2] Innocent. III, *Epist.* l. II, p. 556.

[3] *Cartul. Manosc.* — *Codic. diplom.* t. I, p. 100, 101.

[4] Voyez le 1er tableau généalogique de M. Dulaurier, où sont établies la descendance et la parenté des princes arméniens ici nommés.

[5] Vincentius Bellov. l. XXXII, c. XXIX.

[6] Tageno Passav. — Godefr. Mon. ann. 1190. — *Chron. Reichersperg.* p. 282. — Saint-Martin, *Mém.* t. I, p. 393. — Continuateur de Guillaume de Tyr, l. XXIV, c. XXV.

[7] Hoveden, part. post. p. 691. — Brompton, ann. 1191. — Benedict. Petroburg (*Hist. de Fr.* t. XVII, p. 518, etc.)

contrer Richard, roy d'Angleterre. Trois ans après[1], il eut un grand différend avec Boémond III, prince d'Antioche, qui, l'ayant mandé sous prétexte d'une entrevue, tascha de l'arrester. Mais Léon, qui connoissoit le peu de fidélité qu'il y avoit en ce prince, dont il avoit un exemple tout récent en la personne de Rupin, son prédécesseur, s'estant fait accompagner de deux cents chevaux qu'il avoit mis en embuscade, non-seulement échappa de ses mains, mais encore le fit prisonnier, et le fit conduire en Arménie.

Boémond, voyant bien qu'il luy seroit malaisé de s'accommoder avec Léon, pria l'empereur Henry VI, qui estoit pour lors en la terre sainte, de vouloir s'entremettre de leurs différens. L'empereur vint en Arménie, où il fut très-bien reçu par Léon, qui lui remit toutes ses places en son obéissance, et se soumit de tous les différens qu'il avoit avec le prince. Par l'accord qui fut traité, il fut arresté que Boémond seroit mis en liberté, et que la seigneurie d'Arménie seroit quitte pour l'avenir de l'hommage qu'elle devoit à la principauté d'Antioche; et que le prince Boémond en seroit vassal et feroit hommage à Léon, auquel les terres qu'il avoit prises dans le détroit de la principauté d'Antioche sur le prince demeureroient; et enfin que, pour establir une parfaite concorde entre eux, Raymond, fils aisné du prince, espouseroit la fille aisnée de Rupin, prince d'Arménie.

En suite de ces traitez, Léon pria l'empereur de lui vouloir accorder la couronne[2], et de lui donner le titre de roy, attendu qu'il estoit assez puissant en terres et en provinces pour en estre revestu; ce que l'empereur luy accorda. Arnoul de Lubec[3] semble dire que l'empereur ne passa pas en Arménie, mais qu'il y envoya Conrad, archevesque de Mayence et évesque de Sabine, au lieu de son chancelier, qu'il avoit commis à cet effet, tant pour terminer les différens d'entre ces deux princes que pour couronner Léon; ce qu'il fit avec grande solemnité [dans l'église de Sainte-Sophie, à Tarse, le 6 jan-

[1] Sanut. l. III, part. 10, c. VIII. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVI, c. XXVI, XXVII, p. 214, 215.

[2] Willebr. ab Oldenb. *Itinerar.* t. V. p. 134.

[3] Arnoldus Lubec. l. V, c. V.

vier 1198 [1]]. A quoy est conforme ce qui est porté sur ce sujet dans les épistres du pape Innocent III[2], qui semblent confirmer ce que Baronius a avancé, que la couronne fut envoyée à Léon tant de la part de l'Église romaine que de l'empereur. Néantmoins Léon en ses titres ne parle point du Saint-Siége, mais se dit : *Leo per Dei et Romani imperii gratiam rex omnium Armeniorum*[3]. Vincent de Beauvais[4] écrit qu'il envoya depuis un ambassadeur au pape et à l'empereur Othon IV, pour les prier de trouver bon qu'il fist hommage de son royaume à l'un et à l'autre; ce que le pape et l'empereur luy accordèrent, sauf le droit de l'héritier de cet Estat, qui estoit le jeune Rupin. Tant y a qu'il est constant que Léon, à la persuasion de l'archevesque de Mayence, se soumit à l'Église romaine dont il embrassa la créance; comme fit encore le catholique, ou patriarche, des Arméniens. Mais je ne sçay d'où Gilles, moine d'Orval[5], a puisé ce qu'il escrit, que l'empereur Frédéric, en son voyage de la terre sainte, l'an 1190, couronna un roy d'Arménie qu'il nomme Gédéon, confondant asseurément cet empereur avec Henry.

Je passe en cet endroit les grands différens que ce nouveau roy eut avec Boémond IV, prince d'Antioche, au sujet de cette principauté, qui appartenoit de droit au jeune Rupin, petit-fils de Rupin, prince d'Arménie, que ce roy appelle toujours son héritier légitime[6], tant parce que j'en ay remarqué les principales circonstances dans la suite des princes d'Antioche, que pour ce que l'histoire en a esté écrite au long par les historiens[7], et dans les épistres du pape Innocent, qui

[1] Willebr. ab Oldenb. p. 137. — Saint-Martin, t. I, p. 394.

[2] Innocent. III, *Epist.* l. II, p. 525, 526. — Rainald. 1199, n. 65. — *Gesta Innocent.* p. 117 et seq. — Baron. ann. 1197.

[3] Innoc. III, l. II, p. 527; l. XIII, epist. 119. — *Cod. diplom.* t. I, p. 95, 98, 100.

[4] Vincent. Bellov. *loc. cit.* — Sanut. l. III, part. 8, c. III.

[5] Ægid. Aureæ Vallis, *Episc. Leod.* c. LVI.

[6] Innocent. l. XIII, ep. 119 et alibi sæpe.

[7] *Gesta Innocent. III*, p. 117 et seq. — Innoc. III, l. II, ep. 551; l. XIII, ep. 123; l. XIV, ep. 64; l. XVI, ep. 2. — Rainald. ann. 1210, n. 34; ann. 1211, n. 25. — Willebr. ab Oldenb. p. 134, 138. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVIII, c. VI, p. 257; l. XXXI, c. III, p. 313. — Vincent. Bellovac. *Specul. historiale*, l. XXXII, c. XXIX.

marquent encore quelques démeslez qu'il eut avec les chevaliers du Temple, au sujet desquels il fut excommunié. La bonne intelligence qu'il eut avec le jeune Rupin, qu'il avoit toujours considéré comme son héritier, et qu'il fit couronner roy par l'empereur Othon IV, ayant obligé les barons du pays de luy prester hommage, s'altéra peu avant sa mort : ce qui fit bien juger que toute la guerre qu'il avoit faite au sujet de la principauté d'Antioche, au nom de Rupin, n'estoit qu'un prétexte pour agrandir son Estat. De fait, il le chassa d'Antioche, après qu'il s'en fut emparé; et, non content de cela, estant à l'extrémité de la maladie dont il mourut, il refusa de le voir[1].

[Vers l'an 1216, Léon avait été le principal agent de la révolution qui avait rétabli le prince Raimond Rupin dans Antioche. Il paraîtrait, d'après les inductions qui découlent des textes de Marin Sanut[2] et du Continuateur de Guillaume de Tyr[3], que ce jeune prince, sans doute par défiance, s'était hâté de congédier son oncle, et l'avait à peu près forcé de quitter Antioche. Lorsqu'en 1219 il fut chassé lui-même de cette ville, il revint auprès de Léon pour requérir son aide; il avait oublié, dit Sanut[4], l'injure qu'il lui avait faite, en le chassant d'Antioche : *immemor injuriæ qua ipsum de Antiochia expulit.* Mais le vieux roi s'en souvenait. « Li rois Livons, dit le Continuateur de Guillaume de « Tyr[5], estoit mal de lui por la honte que il li avoit faite de lui faire chacer « d'Antioche. » C'est pourquoi il abandonna entièrement les intérêts de son petit-neveu, et laissa son royaume à sa fille Isabelle.

Du Cange, en cet endroit et plus bas, aux princes d'Antioche, explique autrement ces deux textes, et suppose que c'est le roi Léon qui, par ses intrigues, inquiet de voir son neveu trop puissant, l'avait fait chasser d'Antioche. Mais Léon était alors mourant, et probablement il était étranger à cette dernière révolution.

Le roi Léon avait été bien secondé en différentes circonstances par les chevaliers de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem. En reconnaissance[6], il confirma le don de la ville de Gibel, ou Gibelet, fait à cet ordre par son neveu Rai-

[1] Marin. Sanut. l. III, part. II. c. IX.

[2] Marin. Sanut. l. III, part. II, c. VI.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXI. c. VII, p. 318.

[4] Marin. Sanut. l. III, c. IX.

[5] Continuat. etc. l. XXXII, c. XV, p. 347.

[6] Sebast. Paoli, *Codic. diplom.* t. I, n° 91, p. 95. 96. 517. 518.

mond Rupin, comme prince d'Antioche, dont il était le baile et le tuteur (22 mai 1207).

Il leur accorda (année incertaine)[1], en récompense des secours qu'ils lui avaient donnés contre les Sarrasins, la cité de Saleph, le Château-Neuf (en arménien *Norpert*) et *Camardesium*. — En août 1210[2], du consentement de son héritier, Raimond Rupin, il leur concéda la ville de Laranda (Karaman), si elle venait jamais à tomber en son pouvoir.

Il donna à l'Hôpital[3] (1214, 23 avril) un casal, en nantissement d'un prêt de 10,000 besants qu'il en avait reçus, pour aider au mariage de sa fille Estefenie[4] avec le roi de Jérusalem, Jean de Brienne. Par un acte du même jour[5], il consigna au même ordre la terre de Giguerium (en arménien *Djëguer*) avec toutes ses dépendances, en gage, pour 20,000 besants qu'il lui avait empruntés à la même occasion.

Ces deux derniers diplômes sont datés de Tarse.]

Cependant Léon mourut l'an 1219, durant que les chrestiens assiégeoient la ville de Damiette[6]. Il avoit espousé Isabelle [ou Sibylle][7], fille d'Alméric, roy de Hiérusalem et de Cypre, de laquelle il eut une fille unique, nommée Isabelle [en Arménien *Zabël*], comme sa mère. Il la donna en mariage au fils d'André, roy de Hongrie[8] (estant incertain si ce fut Bela IV, roy de Hongrie, ou Coloman, roy de Galicie), avec le royaume en dot pour luy et ses héritiers; ce qu'il fit du consentement des barons du pays : et, à cet effet, le roy de Hongrie envoya son fils en Arménie. Mais nous ne lisons pas que cette alliance ait esté effectuée, quoyque le roy André, dans une épistre qu'il écrit au pape Honorius III, le dise formellement : estant toutefois probable qu'on n'en vint qu'aux promesses, attendu le bas age du jeune prince qui y est remarqué. Il

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 94, p. 95, 99.

[2] *Cod. dipl.* t. I, n° 96, p. 100, 101, 519, 520.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 99, p. 104.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXI, c. IX, p. 320.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 100, p. 105.

[6] Sanut. *loc. cit.* — Vincentius Bellovac. l. XXXI, c. XCIII. — Jacobus de Vitriaco, l. III, p. 1142. — Oliver. *Hist. Damiatina*, apud Eccard. t. II, col. 1417.

[7] *Lignages d'outre-mer.* — Sanut. l. III, part. 11, c. III. — Contin. de Guill. de Tyr. l. XXX, c. XI, p. 305.

[8] *Gesta Dei per Francos*, apud Bongars, p. 1193.

est probable que la mesme chose arriva du mariage de cette princesse avec Jean de Brienne, roy de Hiérusalem, qui n'eut point pareillement son effet, ainsy que j'ay remarqué cy-devant[1]. Tant y a que Sanudo[2] semble dire qu'elle n'estoit pas mariée lorsque son père mourut, et qu'elle n'espousa qu'après sa mort Philippe d'Antioche, quoyque Vincent de Beauvois dise le contraire, l'ayant laissée sous la tutelle et le gouvernement de Constans, son cousin, l'un des plus puissans barons du royaume[3].

[Avant Constans (Constantin), Adam de Gastim, sénéchal d'Arménie[4], nommé par les Arméniens *Sire Adam*, avait été désigné par Léon pour être le baile du royaume et le tuteur de sa fille[5]. Mais il fut tué neuf mois après par les Bathéniens ou Assassins pendant qu'il passait dans une ruelle de Sis; et Constantin, connétable du royaume, resta seul chargé de la régence.]

Philippe, fils puisné de Boémond IV[6], prince d'Antioche, et de Plaisance de Giblet, sa première femme, ayant espousé, en l'an 1221, la princesse Isabelle, fut, à cause d'elle, roy d'Arménie.

L'histoire remarque que plusieurs princes prétendirent à ce royaume après le décez de Léon : sçavoir le prince Rupin, qui[7], ayant esté

[1] La princesse, fille de Léon, qui fut mariée à Jean de Brienne, s'appelait Estefenie, comme on l'a vu précédemment. Sébastien Paoli (*Codic. diplom.* t. I, p. 378. 379) l'appelle par erreur Isabelle, peut-être d'après Étienne de Lusignan, qui (*Généalogie des rois d'Arménie*, fol. 30) donne deux filles au roi Léon. Selon cet historien, Isabelle, l'aînée, à qui appartenait le royaume, fut mariée au roi Jean de Brienne, vêuf alors de sa première femme, Marie, reine de Jérusalem: mais elle mourut peu après son père. Marie, la plus jeune, celle que tous les autres historiens nomment Isabelle, épousa Héthoum, fils de Constantin, grand baron d'Arménie.

[2] Sanut. l. III, part. 11, c. IX.

[3] Continuat. etc. l. XXXII, c. XV, p. 347.

[4] Sebast. Paoli. *Cod. dipl.* t. I, n°s 96. 99, 100, 101, 102, p. 100, 104, 105. 106, 107.

[5] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. XV, p. 347. — *Biographie univers.* t. XIX. p. 524; art. *Hayton*, par Saint-Martin.

[6] Sanut. l. III, part. 11, c. X. — Oliverius, *Hist. Damiatina*, apud Eccard. t. II. col. 1450.

[7] Sanut. l. III, c. IX. — Honorius III, c. V, epist. 263 apud Rainald. 1220, n° 57. — Oliverius, *Histor. Damiatina*, apud Eccard. t. II, col. 1424. — Saint-Martin. *Mém.* t. I, p. 394.

chassé par son oncle, comme je viens de remarquer, vint trouver Pélage, légat apostolique au siége de Damiette, pour tirer du secours pour reconvrer le royaume d'Arménie et la principauté d'Antioche: duquel ayant obtenu des troupes, il descendit dans l'Arménie, et, ayant esté receu en la ville de Tarse et recognu roy, il y fut fait prisonnier par Constans, qui le laissa mourir en prison. Le Lignage d'outre-mer dit qu'il fut tué par les Arméniens.

D'autre part, Jean de Brienne [1], qui estoit au siége de Damiette, ayant appris la mort de Léon, abandonna le siége, dans l'espérance d'y retourner, et vint à Acre, avec le dessein de passer en Arménie pour y recueillir ce royaume au droit de la reyne Marie, sa femme, et mesme écrivit au pape Honorius pour obtenir la confirmation de son droit. Mais il ne se lit pas qu'il ait continué dans ce dessein [2].

Philippe de Montfort y eut aussy des prétentions mieux fondées [3], à cause de Marie, sa femme, qui estoit fille et héritière de Raymond Rupin, prince d'Antioche, qui avoit esté emprisonné par Constans.

Mais Philippe [d'Antioche] en demeura possesseur au droit de sa femme, laquelle il espousa du consentement de Constans, et en jouit peu de temps. Car, l'année suivante, c'est-à-dire l'an 1222 [4], s'estant attiré la haine et le mépris des peuples, Constans prit l'occasion de s'emparer de ce royaume et de la personne de Philippe, qu'il fit mourir en prison [5], faisant espouser sa veuve, malgré elle, à son fils Aiton (Héthoum). Il se deffit encore de soixante-deux barons d'Arménie [6], lesquels il fit mourir pour s'assurer davantage en son usurpation.

[1] Sanut. *loc. cit.* — Honorius III, l. IV, c. XXVI, p. 662. Apud Rainald. an. 1220, n^os^ 55, 57.

[2] Voir Jean de Brienne, aux *Rois de Jérusalem*, et la note précédente. Du Cange avait d'abord écrit *Isabelle*, et a remplacé ce nom par celui de *Marie;* il faut lire *Esteffénie*, fille aînée de Léon II, du chef de laquelle Jean de Brienne prétendait au trône d'Arménie.

[3] Vincentius Bellov. l. XXXII, c. XXIX. — *Lignages d'outre-mer*, c. III; Labbe, t. I, p. 362, 426.

[4] Sanut. l. III, c. X.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. III et IV; Labbe, t. I, p. 363, 367, 426, 427, et 429.

[6] Saint-Martin, *Mém.* p. 374, 375. — Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXII, c. XV, p. 348.

Vincent de Beauvais[1] écrit que ce fut Léon qui tua Philippe après luy avoir donné sa fille; ce qui est contraire à ce que les historiens plus fidèles ont dit de ce prince.

Constans[2], auquel le Lignage d'outre-mer[3] donne la qualité de connétable d'Arménie[4], ne prit pas le titre de roy, mais seulement de baile ou de régent d'Arménie, sous le roy Aithon, son fils, sous le nom duquel il gouverna le royaume tant qu'il vécut. En ce temps-là les roys d'Arménie estoient tributaires du sultan de Coni [Iconium], lequel ils estoient tenus de servir quatre mois l'année, dans ses guerres, avec quatre cents lances[5]. [Le texte de différentes éditions de Vincent de Beauvais[6] porte *trois cents lances.*] Mais Constans luy garda mal la foy qu'il luy avoit jurée, car, sur le bruit que les Tartares devoient entrer dans la Turquie, le sultan Azatin [Iz-Eddin[7]] luy ayant envoyé sa mère et sa sœur pour les garantir de leurs outrages, il les livra entre leurs mains et fit alliance avec eux; ce qui irrita tellement le sultan qu'il entra avec une armée dans l'Arménie, et vint mettre le siége devant la ville de Tarse, durant lequel il mourut, l'an 1238.

[Dans la lutte des impériaux contre les Ibelins, Constantin paraît s'être déclaré pour les premiers, et lorsque, vaincus par les Cypriotes (1232), près d'Agridi, ils se réfugièrent en Arménie, Constantin et le roi Héthoum, son fils, les accueillirent avec de grands honneurs.

L'année suivante Constantin s'attira la haine des Templiers par le supplice d'un chevalier de cet ordre[8]. Les Templiers étaient appuyés par le prince d'Antioche, Boémond V, qui voulait venger la mort de son frère le roi Philippe.

[1] Vincentius Bellov. l. XXXII c. XIX.

[2] Vincentius Bellov. *loc. cit.*

[3] *Lignages d'outre-mer,* c. III.

[4] Ce titre lui est donné aussi par le Continuateur de Guillaume de Tyr (l. XXXII, c. XV, p. 347) et dans plusieurs actes (*Codic. diplomat.* t. I, p. 100, 104, 105, 106, 107).

[5] Joinville, p. 52; p. 26, édit. de Du Cange. — Mathieu Paris, an 1246, p. 473.

[6] Vincentius Bellov. l. XXXI, c. XCLIV; l. XXXII, XIX.

[7] Abulfarage, p. 320.

[8] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIII, c. XXXVI, p. 402. — *Hist. litt. de la France,* t. XXI, p. 448.

Mais un accord ménagé entre le roi d'Arménie et les Templiers prévint une rupture, qui semblait imminente[1]. Dans ces deux circonstances, quoique le roi Héthoum soit nommé avec son père, on voit que c'est Constantin qui était de par le fait le véritable souverain.]

L'histoire ne remarque pas le temps de la mort de Constans, mais seulement qu'il eut pour enfans, outre Aithon, Sembat, Senibald ou Rembath [Sempad][2], qu'il établit connétable d'Arménie[3], par l'entremise duquel il fit son traité avec les Tartares; Estiennette [ou Stéphanie], mariée en l'an 1238 à Henry, roy de Cypre[4], et Marie[5], femme de Jean d'Ibelin [comte de Jaffa, le rédacteur des Assises].

[Sempad était l'aîné des fils de Constantin, comme on le voit par le passage des Assises de Jérusalem[6], où Jean d'Ibelin rappelle que le baile d'Arménie, Constantin, le consulta pour savoir si la coutume et la loi du royaume de Jérusalem lui permettaient de disposer d'un fief de conquêt en faveur de celui de ses fils qu'il voudrait. Sur la réponse affirmative de Jean d'Ibelin, Constantin donna le château de Core (Gorigos) à son second fils Oissin (Oschin), au préjudice et malgré les réclamations de son fils aîné Sempad, connétable d'Arménie.

On peut ajouter à Héthoum, Sempad et Oissin, un quatrième frère, nommé Basile, qui fut abbé-seigneur du couvent de Trazarg.]

Aithon, Ier du nom [Héthoum], ou Othon, ainsy qu'il est nommé par Sanudo et quelques autres, ou Al-Tacphur Hatem [c'est-à-dire le Thakavor ou roi Hatem], comme il est nommé par Abulfarage[7], prit

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XL, p. 405, 406.

[2] Cette forme *Rembath* ou *Rembach*, si altérée, et qui n'est probablement qu'une erreur de copiste, ou une faute d'impression, se trouve dans la lettre d'Eudes, évêque de Tusculum, à Innocent IV (an. 1249), sur les affaires d'Orient. (D'Achery, *Spicileg.* t. VIII, p. 217.)

[3] Vincentius Bellovac. l. XXXII, c. XXIV. — Abulfarag. p. 320. — Saint-Martin, *Mém.* t. I, p. 395.

[4] Sanut. l. III, part. 11, c. XIV. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. LXI, p. 408.

[5] *Spicileg.* t. VII, p. 217. — *Miscellanea epistolarum.*

[6] *Assises de Jérusal.* t. I, c. CXLV, p. 220. — *Hist. litt. de la France*, t. XXI, p. 450.

[7] Abulfarag. p. 320, 321, 328

l'entier gouvernement du royaume d'Arménie, auquel il parvint au droit de la princesse Isabelle, sa femme, fille du roy Léon. Ayant appris, en l'an 1248, l'arrivée de saint Louys, roy de France, en l'isle de Cypre, il y envoya ses ambassadeurs avec plusieurs présens, pour luy offrir ses services[1]. Non-seulement le roy le reçut honorablement, mais encore travailla à accommoder les différens qu'il avoit avec le prince d'Antioche, et moyenna entre eux une trefve de deux ans. Le connestable d'Arménie, son frère[2], qui estoit allé en ambassade vers Mango, can et empereur des Tartares, de laquelle [ambassade] nous avons quelque relation en la Vie de saint Louis[3], ayant esté quatre ans entiers près de ce prince[4], en retourna l'an 1253. Et, sur le recit qu'il luy fit des bons traitemens qu'il y avoit reçus, Aithon se résolut, en l'an 1252, de l'aller trouver en personne : lequel, ayant esté traité avec de semblables accueils de ce prince infidèle[5], fit tant, par ses paroles, qu'il luy persuada d'embrasser la religion chrestienne et de se faire baptizer. [Il en obtint aussi que les églises arméniennes fussent exemptes du tribut. Enfin] il retourna de la cour de ce prince en l'an 1253[6]. Le sire de Joinville semble rapporter le voyage de ce roy vers le can des Tartares avant l'arrivée de saint Louys en l'isle de Cypre, qui fut en l'an 1248, écrivant qu'il obtint alors de lui un grand secours, au moyen duquel il deffit le sultan de Coni et des Turcs, et s'affranchit ainsy du servage et du tribut auquel il lui estoit obligé, ajoutant que la renommée de cette victoire entraisna beaucoup de chrestiens en Arménie, dont on n'entendit plus de nouvelles; mais cela se peut rapporter à la négociation du con-

[1] Nangis, *Vita S. Ludovici*, p. 352. — Vincentius Bellovac. l. XXXII, c. XCII. — Joinville, p. 26, 27; édit. Du Cange. — Rainald. ann. 1239, n° 82. — *Spicileg.* t. VII, p. 215.

[2] Aithon, c. XXIII. — Sanut. l. III, part. 13, c. VI.

[3] Joinville, p. 27. — Abulfarag. p. 320.

[4] Nangis, *Vita S. Ludovici*, p. 348. — Vincentius Bellovac. l. XXXII, c. XCII. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. II, p. 441.

[5] Abulfarag. p. 328. — Saint-Martin, *Mém.* t. I, 395, 396.

[6] Abulfarag. p. 330. — Voir la relation du voyage du roi Héthoum à la cour de Mangor-Khan, dans le travail intitulé *Les Mongols*, d'après les historiens arméniens, par M. Dulaurier, extrait de Guiragos. (*Journal asiatique*, 1865.)

nestable. Le Tartare[1], ayant esté baptizé avec les principaux seigneurs de sa cour par un évesque d'Arménie qui estoit chancelier de ce royaume, envoya Haolau (Houlagou), son frère, avec le roy Aithon, pour faire la guerre aux Sarrazins et aux Perses, et, les ayant subjuguez, il entra dans le pays des Assassins [et] du sultan d'Halape, qu'il deffit pareillement[2]; et luy fit part de ses conquestes, qu'il eust poussées plus avant si la mort de son frère ne l'eust rappelé en son pays[3]. Le moine Aithon[4], qui rapporte cette mort à l'an 1260, et qui vivoit en ce temps-là, comme il escrit luy-mesme, dit qu'alors le royaume d'Arménie estoit si puissant qu'il pouvoit mettre en campagne douze mille chevaux et quarante mille hommes de pied[5].

[En conséquence de ces rapports intimes avec les souverains mongols, l'Arménie se trouva, il est vrai, affranchie de tout servage à l'égard des sultans d'Iconium, mais elle n'y gagna que de devenir bientôt vassale et presque sujette de ses nouveaux alliés, comme le prouve la suite des faits[6].]

De là, après la prise de Césarée et d'Azot par les infidèles, l'an 1265[7], il [c'est-à-dire Héthoum, roi d'Arménie] fut prié, par le pape Clément IV, de vouloir secourir la terre sainte; et, deux ans après, il envoya des troupes à Antioche, qui estoit menacée de siége; et luy-mèsme n'échappa pas à leurs incursions[8]. Car le sultan d'Égypte, prenant l'occasion de son absence, et durant qu'il estoit avec les forces du royaume avec les Tartares, envoya une puissante armée dans l'Arménie sous la conduite d'un de ses généraux. Les enfans du roy, sur cette nouvelle, levèrent promptement des troupes pour les opposer à ces infidèles, et, leur ayant livré combat, les Arméniens furent défaits [1266]. Léon, fils aisné du roy, fut fait prisonnier[9], et un autre [nommé Thoros].

[1] Aithon, *Hist. orient.* c. XXIV-XXVIII.

[2] Aithon, c. XXIX.

[3] Aithon, c. XXXI.

[4] Voir, sur ce moine Aithon, les observations de Du Cange, plus bas, p. 138, 139.

[5] Aithon, c. XXVIII.

[6] Aithon, c. XXVIII, XXXVI, XXXVII, XL. XLII, etc.

[7] Rainald. ann. 1265, n° 40; ann. 1267. n° 69.

[8] Aithon, c. XXXIII. — Abulfarag. p. 356. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV. c. IX, p. 455. — Saint-Martin, *Mém.* t. I. p. 396.

[9] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIV. c. IX. p. 455.

tué : ce qui donna facilité aux ennemis de courir et de ravager l'Arménie. Cependant Aithon, qui n'avoit pu obtenir du secours des Tartares, à cause qu'ils estoient occupez ailleurs, s'accommoda au temps, et fit tresve avec le sultan, qui luy rendit son fils [en échange de Sangor[1], ou Soncor Alaschkar, émir égyptien, parent du sultan, qui avait été pris par les Tartares], et lui, restitua au sultan le chasteau de Tempesak (Derbeçak), en fit démolir deux autres, et luy rendit encore un de ses principaux chefs, qu'il tenoit prisonnier. Abulfarage raconte toute cette histoire avec d'autres circonstances sous l'an 1268[2] [l'année même de la prise d'Antioche].

Ensuite Aithon, après avoir régné quarante-cinq ans, et avoir travaillé beaucoup pour les chrestiens, se résolut, non-seulement de quitter la couronne et de la donner à son fils Léon, mais encore de s'enfermer dans un monastère, où il prit l'habit de moine, s'estant fait appeler *Macaire*, et mourut incontinent après, l'an 1270[3].

Il eut plusieurs enfans de la reyne, sa femme, sçavoir : deux fils et cinq filles[4]. Les fils furent Livon ou Léon III, roi d'Arménie, et Toros, qui fut tué en la bataille par les Sarrazins. Les filles furent Sibylle, qui esposa [en septembre[5] 1254] Boémond VI, prince d'Antioche; Fémie ou Eufémie, mariée à Julian, sire de Sajette [avec 25,000 besants de dot[6], par un acte du roi Héthoum, sans date, mais non antérieur à l'année 1243]; Ritta, femme du sire de Roche[7]; Marie, alliée à

[1] Contin. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. II, p. 457 et note *c*.

[2] Abulfarag. *Historia dynastiarum*, p. 356, 357.

[3] Il ne serait mort qu'en 1273, selon l'auteur de l'Histoire générale de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin. (Luigi Torelli, *Secoli Agostiniani, etc.* t. IV, p. 773.)

[4] *Lignages d'outre-mer*, c. III.

[5] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. II, p. 442.

[6] *Codic. diplom.* t. I, n° 119, p. 134, 135.

[7] Ce nom de *Rita*, abréviation familière de Marguerite, se retrouve dans un état des sommes réclamées au nom du roi d'Arménie (1307) pour dommages et frais occasionnés à lui ou à ses sujets par les gens des galères vénitiennes d'André Sanuto et de Paul Morosini, qui s'étaient emparés du château de Lajazzo. (De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. III, p. 685.) On y voit l'énumération de divers objets d'habillement enlevés à une femme nommée Rita, *uni mulieri nomine Rita*, mais qui n'a évidemment rien de commun avec la fille du roi d'Arménie.

Guy d'Ibelin, fils de Baudoin, sénéschal de Chypre, qui en eut postérité, et Isabeau, qui mourut sans alliance.

Léon ou Livon, IIe [lisez IIIe] du nom, ayant succédé à son père au royaume d'Arménie[1] [après avoir été couronné à la manière des Arméniens[2]], continua de cultiver l'alliance des Tartares, avec le secours desquels il fit ses efforts pour détruire les Sarrazins d'Égypte. Abaga, roy des Tartares, après avoir conquis le royaume de Turquie ou de Coni, l'offrit à Léon[3]; mais il s'excusa de l'accepter, sur ce qu'il luy seroit impossible de le conserver, à cause qu'il avoit toujours Bendecar ou Bendocbar [Bondokdâr], sultan d'Égypte, sur les bras, qui menaçoit à tous momens ses Estats, et qui, l'an 1275, estoit entré dans la plaine d'Arménie, où il avoit mis à mort plus de vingt mille hommes, et avoit fait plus de dix mille captifs[4], et avoit emmené un butin sans prix; ce qui obligea le roy de se retirer dans les montagnes, et les habitans de s'embarquer sur mer, pour se sauver de la rage du sultan; une partie tomba entre les mains des pirates, l'autre arriva heureusement à Acre. Il pria seulement le Tartare de se vouloir joindre avec lui pour chasser le sultan de la Syrie, ce qu'il accorda, et l'un et l'autre le defirent depuis en la plaine de la Chamelle.

[Cette victoire, remportée en 1282 sur Kélaoun, successeur des deux fils de Bibars Bondokdâr, mort en 1277, fut sans résultat, par suite de l'inexpérience de Mangou-Temour, frère d'Abaga, qui abandonna trop tôt le champ de bataille[5]. En 1285, un traité de paix et de commerce fut conclu entre Léon III et Kélaoun[6].]

Le moine Aithon[7] écrit qu'il fut (le roi d'Arménie) doué de pru-

[1] Abulfarag. p. 358, 360. — Marin. Sanut. l. III, part. 13, c. VIII. — Aithon, c. XXXIV.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIV. c. XVI, p. 463.

[3] Aithon, c. XXXV, XXXVI.

[4] Sanut. l. III, part. 12, c. XIV. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV. c. XX. p. 467.

[5] Continuat. etc. l. XXXIV, c. XXXIV, p. 479.

[6] Reinaud, *Extraits des Histor. arabes relatifs aux croisades*, p. 559, 557.

[7] Aithon, c. XXXIV.

dence et de valeur, et qu'il fut aymé également des siens et des Tartares. Pachymères[1] escrit qu'il maltraita le patriarche d'Antioche, qu'il tint quelque temps prisonnier, et qu'il l'eust fait mourir, s'il ne se fust sauvé. Il ne dit pas le sujet de ce démeslé; mais il y a apparence que ce fut pour cette action qu'il encourut l'excommunication, dans laquelle il estoit encore en l'an 1282.

Il espousa Guiran[2], fille et héritière de Constantin, seigneur de Lambron [ou Lampron], qui estoit une forte place[3] [au nord de Tarse], entre l'Arménie et la Turquie; duquel Constantin il est fait mention dans Vincent de Beauvais[4], Brompton[5], et ailleurs[6]. Il eut d'elle sept fils et trois filles[7] : Aiton, Toros, Semblat ou Sembat, Constantin, successivement roys d'Arménie; Norses [Nersès]; Rupin, nommé encore Alinah (Alinakh) ou Almach[8]; Oissim [ou Ochim], roy d'Arménie; Ysabeau, qui espousa Alméric, prince de Tyr, fils de Hugues, roy de Cypre; Rieta, mariée à Michel, fils aisné d'Andronique le Vieil, empereur de Constantinople[9], nommée par les Grecs Marie et Xène [c'est-à-dire *l'étrangère*]; et Téphanon ou Théophanô, comme elle est nommée par Pachymères[10], duquel nous apprenons qu'elle espousa Jean l'Ange, fils de Jean, sébastocrator et despote d'Épire; les Grecs luy donnèrent le nom de Théodore. Le Lignage d'outre-mer dit qu'elle décéda en jeunesse.

Aithon, IIe du nom, succéda à son père au royaume d'Arménie.

Pachymer. l. VI, c. 1; l. VII, c. xix.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. III.

[3] Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I. p. 202.

[4] Vincentius Bellov. *Speculum historiale*, l. XXXI, c. cxliv; l. XXXII, c. xxvii, xxviii.

[5] Brompton, p. 1215.

[6] Rainald. ann. 1277, n° 86.

[7] *Lignages d'outre-mer*, c. III, p. 365, 427. — Rain. 1306, n° 13, t. XVIII, p. 410. — Wadd. eodem anno, n° 26.

[8] Roupen dit *Alinkh* est mentionné dans le Lignage d'outre-mer; ce nom se trouve transcrit fautivement *Almach* dans Rainaldi (*Annal eccl.* ann. 1306, n° 13), qui rapporte une lettre du pape adressée au roi Léon IV, ainsi qu'à frère Jean, de l'ordre des Mineurs, gouverneur du royaume, à Uxiam (Ochin) et Almach, oncles du jeune roi.

[9] Du Cange, *Familiæ Byzant.* p. 236.

[10] Pachymer. l. IX, c. v, vi.—Du Cange, *Familiæ Byzant.* p. 210.

en l'année 1289, ou la précédente[1]. Le pape l'exhorta, par ses lettres, à embrasser l'Église romaine, à quoy il avoit tesmoigné beaucoup d'inclination. Il écrivit sur le même sujet[2] à Marie, sœur de la reyne, pour lors décédée, à Toros, frère du roy, et à Léon, connestable d'Arménie, et mesme il luy envoya quelques frères mineurs, à cet effet, en l'an 1290, pour instruire les Arméniens en la créance orthodoxe, et sur ce qu'après la prise d'Antioche par Bendocbar, ce sultan estoit entré dans l'Arménie, où il avoit fait de grands dégasts, et, y ayant esté tué, Nelpus[3], son fils et son successeur, pour venger la mort de son père, la menaçoit d'une seconde irruption, il exhorta le roy de France de donner une favorable audience aux ambassadeurs d'Aithon, et de le vouloir secourir en de si pressans besoins.

Quelque temps après, Aithon, se lassant du gouvernement, à cause des guerres continuelles des infidèles, résolut de prendre l'habit des frères mineurs[4], où il prit le nom de frère Jean, et quitta le commandement à son frère Toros, si nous en croyons le Lignage d'outremer, d'où nous apprenons que c'est ce roy d'Arménie qui estoit à Constantinople, en la cour de l'empereur Andronique, au mois de décembre, l'an 1296, Pachymères[5] remarquant qu'il demeuroit parmy des frères italiens, c'est-à-dire qu'il avoit l'habit de frère mineur.

Toros III espousa [du vivant de son père (1286)] Marguerite[6], fille de Hugues III, roy de Cypre [moyennant dispenses[7] accordées

[1] Wadd. ann. 1289, n°s 7, 8; ann. 1290, n° 10. — Rainald. 1289, n°s 57, 58. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 398.

[2] Waddington. ann. 1292. — Rainald. ann. 1292.

[3] Herold (*Continuatio belli sacri*, l. V, c. II), continuateur de Guillaume de Tyr, le nomme *Helpin*. Il est difficile de reconnaître dans ces deux formes le nom d'un des fils de Bibars, soit *Berèké-khan-said Naser-eddin*, nommé par nos historiens *Essaïd*, soit son frère *Selamesch*.

[4] Wadd. ann. 1294, n°s 11, 12.

[5] Pachym. l. IX, c. XX.

[6] *Lignages d'outre-mer*, c. III, p. 166. Selon Lorédan, cette fille du roi Hugues III s'appelait *Charlotte*, et elle épousa Chaton (Aithon ou Héthoum), roi d'Arménie.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 85, et note 2.

par Honorius IV, pour cause de parenté, parce qu'Amaury, frère de Marguerite, espousa, vers le mesme temps, Isabelle, sœur de Toros]; en faveur duquel mariage le roy de Cypre donna à Toros quelques chasteaux du royaume de Hiérusalem qui confinoient à l'Arménie, avec clause de ne les pouvoir aliéner sans le consentement des deux cours.

Après deux ans de règne, Toros entra dans le cloistre, et Héthoum remonta sur le trosne. (Toros), estant allé avec son frère Aithon à Constantinople[1] soit pour y chercher du secours [contre les infidèles, et peut-être contre les menées de leur frère Sempad[2]], soit pour y visiter sa sœur, qui avoit espousé Michel Paléologue, fils de l'empereur Andronique le Vieil,

Sembat ou Sembald, son autre frère, prenant l'occasion de son absence, s'empara du royaume et se fit couronner roy, en l'an 1294. Cependant Aithon et Toros estant retournez dans l'Arménie, ils en furent chassez, ce qui les obligea de passer en l'isle de Cypre; de là à Constantinople, d'où ils allèrent trouver le can des Tartares, pour se plaindre de l'usurpation de leur frère, et tirer du secours contre luy. Mais Sembat les prévint, et, pour gagner l'amitié de ce prince, espousa, à ce que l'on dit, une dame de Tartarie; et, ayant pris ses deux frères au retour de leur voyage, il les fit conduire en Arménie, où il fit crever les yeux à Aithon, qui recouvra depuis la veue par la permission de Dieu et par miracle, et fit étrangler Toros avec la corde d'un arc. Sembat fut aussy travaillé par les irruptions des Sarrazins, qui l'obligèrent, en l'an 1298, d'avoir recours au pape Boniface VIII, et aux roys de France et d'Angleterre, auxquels il dépescha ses ambassadeurs pour avoir du secours[3]. Cependant Constans, son frère, ne pouvant souffrir plus longtemps son usurpation, se souleva contre luy et, l'ayant arresté, le mit en prison et en tira Aithon[4]. Le

[1] Sanut. l. III, part. 13, c. 11.

[2] Saint-Martin. *Mém. sur l'Arménie*. t. I, p. 398.

[3] Rainald. 1298, n° 16. — Wadd. n° 5. — Bzovius, n° 7.

[4] Sanut. l. III, part. 13. c 11.

Lignage d'outre-mer ne convient pas que Sembat ait usurpé le royaume, mais dit qu'il luy fut donné par son frère, après qu'il l'eut osté à Toros. [Selon un historien arménien[1], Héthoum avait abdiqué une seconde fois (1296) en faveur de son frère Sempad; et c'est alors qu'il s'était rendu à Constantinople avec son frère Thoros.] Il y a aussi lieu de douter de la circonstance, rapportée par Sanudo, du mariage de Sembat avec une dame tartare, veu que les épistres du pape Boniface VIII[2] nous apprennent qu'il avoit espousé Isabelle, fille de Guy de Japhe, avec laquelle, non-seulement il vivoit l'an 1298, mais encore dont il avoit des enfans qui estoient chevaliers. Et d'autant que Sembat craignoit que la dispense qu'il avoit obtenue du catholique, ou patriarche d'Arménie, ne fust pas valable [comme cette dame était sa parente au troisième degré], il demanda, en cette année-là, celle du pape Boniface, qui la luy accorda. Le Lignage d'outre-mer ajoute qu'Aithon, estant sorty de prison, donna le royaume d'Arménie à son frère

Constans [ou Constantin II], à qui il devoit sa liberté, mais que, depuis, il le luy osta. Sanudo ne dit pas que Constans ait esté déclaré roy par luy; mais il convient avec le Lignage d'outre-mer, en ce qu'il escrit, qu'Aithon fit arrester Constans et l'envoya avec Sembat à l'empereur de Constantinople, auquel il en recommanda la garde[3]. Il ne faut pas douter qu'il n'ait eu de puissans motifs pour en venir à cette violence contre Constans, à qui il estoit redevable de sa délivrance. [Aithon remonta ainsi sur le trône pour la troisième fois.] Il fit ensuite couronner Léon, son neveu [1305].

Léon, IIIe du nom, roy d'Arménie[4], estoit fils de Toros et de Marguerite, fille de Hugues III, roy de Cypre. Et d'autant qu'il estoit encore tout jeune, Aithon se chargea de la régence du royaume : ce que nous apprenons d'une épistre que le pape Clément V adressa, en l'an 1306, au roy Léon, à frère Jean, de l'ordre des frères mineurs,

[1] Le connétable Sempad.

[2] Rainald. ann. 1288, nos 19, 20.

[3] Saint-Martin, *Mém.* t. I, p. 399.

[4] *Lignages d'outre-mer*. — Aithon, c. XLVI.

gouverneur d'Arménie, qui est le roy Aithon, à Oissin et Almach, oncles de Léon, par laquelle il leur donne espérance d'un prompt secours de la part des princes chrestiens, contre les Sarrazins qui attaquoient l'Arménie[1]. Cassan ou Cassian, empereur des Tartares, qui avoit succédé à Baydon, en cette principauté, continuant les erremens de ses prédécesseurs, entreprit la guerre contre les Sarrazins d'Égypte, ayant en sa compagnie les roys d'Arménie et de Géorgie, et les deffit en un lieu nommé le Cannet, l'an 1300[2]. Ces roys le suivirent depuis en cette guerre, jusques à ce qu'après le retour de Cassan, le sultan d'Égypte reprist la pluspart de ses places par trahison. Cotulossa y ayant esté envoyé, en l'an 1301, pour en chasser derechef les Sarrazins, le roy d'Arménie l'y accompagna, comme il fit encore Cassan, qui y retourna en personne, l'an 1303, où les succez de la guerre furent différens. Enfin, après la mort de Cassan, le roy estant retourné en Arménie, les Sarrazins, pour se venger de luy, firent des irruptions dans ses Estats.

Ce fut pour lors qu'Aithon rechercha le secours des princes chrestiens[3], au défaut desquels il appela les Tartares. Balargan [Bilarghou-Khan] y ayant esté envoyé avec des troupes par Carbaganda [Aldjaptou, dit *Khodabendeh*], frère et successeur de Cassan, Aithon ne l'estant pas venu trouver avec la diligence et la promptitude qu'il eust souhaitées, ce barbare, en estant irrité comme d'un mespris, arresta Aithon et le jeune roy Léon, qui estoient arrivez en sa tente, et les fit tuer tous deux avec leur suite, en sorte qu'il ne resta [qu'une seule] personne qui en pust porter la nouvelle; ce qui arriva en l'an 1307[4].

[En cette année 1307[5], le 20 mai, Léon III avait accordé aux Vénitiens un privilége commercial, où il s'intitule « Lyon en Crist feable, roy de tote

[1] Rainald. ann. 1306, n° 13. — Wadd. eod. ann. n° 26.

[2] Aithon, c. XLI, XLVI. — Sanut. l. III, part. 13, c. VIII, X. — Nangis, *Chron.* ann. 1299.

[3] Sanut. l. III, part. 13, c. II. — Rainald. ann. 1307, n° 5.

[4] Saint-Martin, *Mém.* t. I, p. 399, 400.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 106, note 3; t. III, p. 687, 690.

« Ermenie, fils dou Christ amant et bien aorant roy de toute Hermenie, Lyon « en Crist repose des puisans et haus Ropinans... » Nous avons de la même année, 30 mai, une quittance du connétable d'Arménie[1], donnée au nom du roi, pour toutes les indemnités dues par les Vénitiens, suivie d'un état des sommes réclamées pour les dommages occasionnés par les galères vénitiennes qui s'étaient emparées de Lajazzo[2]. Cet état est sans date, mais il paraît être également de 1307.

Clément V, dans une lettre[3] au grand maître et aux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à Rhodes, déplore les ravages des Sarrasins en Arménie et en Chypre; mais il ne parle pas de la mort récente d'un roi d'Arménie; cette lettre est donc antérieure à la mort de Léon III. Or elle est datée du 3 des ides d'août (11 août), 3e année du pontificat. Cette année est 1307, si Clément V compte les années de son pontificat du jour de son élection, 5 juin 1305[4], et 1308, s'il compte seulement depuis son couronnement, qui avait eu lieu le 14 novembre 1305. Dans tous les cas la mort du roi Léon ne pourrait être que de peu antérieure au 11 août 1307, et peut-être même faut-il la différer jusqu'à l'année suivante.]

D'autres écrivent que Balargan commit cette action[5] en haine de ce qu'Aithon ne luy avoit pas voulu mettre entre les mains l'importante forteresse de Navarzan [Anazarbe], et que, piqué de ce refus, il le fit assassiner et son neveu, en un festin où il les avoit invitez.

Quelques écrivains[6] assurent que Cassan, dont je viens de parler, espousa la fille du roy d'Arménie, en l'an 1299, et qu'il se fit chrestien par les persuasions de sa femme; ce qu'il y a sujet de révoquer en doute, veu que le moine Aithon, qui parle de luy avantageusement, n'auroit pas oublié cette circonstance.

Nous ne lisons pas si le roy Aithon fut marié, n'est que nous ajoutions foy à ce que nous apprend Estienne de Lusignan, qui escrit qu'il

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 683, 684.

[2] De Mas-Latrie, p. 684, 687.

[3] Sebast. Paoli, *Codice diplomat.* t. II, n° 18, p. 17, 20.

[4] *Annuaire de la Soc. de l'hist. de France*, année 1852, p. 138, 139.

[5] Loredano, *De' Re' Lusignani*, l. V, p. 233, 234; trad. française, t. I, p. 258, 259.

[6] Walsingh. *Edward.* I, p. 76, 93. — Bzovius, ann. 1299, n° 13. — *Chron. ms. franc.* finissant en 1322. — Nangis. *Chron.*

esposa Marie, fille de Hugues III, roy de Cypre. Mais, outre qu'il la confond avec Marguerite, femme du roy Toros [et que le roi Aithon, dont parle Lusignan[1] en cette circonstance, est Aithon Ier, fils du baile Constant, et non pas Aithon II, son petit-fils], la circonstance du temps auquel il vivoit peut faire croire que c'est luy qui esposa la fille de Louys d'Acre [fils du roi Jean de Brienne[2], et devenu, par son mariage], vicomte de Beaumont, qu'une ancienne généalogie[3] qualifie reyne d'Arménie. Au reste, Waddingue, en ses Annales des frères mineurs, confond imprudemment les deux roys qui portèrent le nom d'Aithon, faute d'avoir veu une généalogie exacte des roys d'Arménie. Le cavalier Loredan[4] [comme Estienne Lusignan[5]] a pareillement confondu le roy Aithon avec Aithon, seigneur de Curco [Gorigos], qui estoit une place forte sur la frontière d'Arménie[6] et le rivage de la mer qui regarde la pointe de l'isle de Cypre. Car cet Aithon, lequel ayant esté chassé de l'Arménie comme séditieux et brouillon, en l'an 1305, se retira en l'isle de Cypre, où il gagna les bonnes graces d'Aimeric, prince de Tyr, qui gouvernoit ce royaume, après en avoir chassé le roy Henry, son frère, estoit cet Aithon[7] dont nous avons l'histoire, qui s'y qualifie seigneur de Curch (Gorigos), et escrit qu'en cette mesme année[8], après s'estre trouvé en toutes les expéditions militaires des roys d'Arménie contre les Sarrazins, et avoir conversé avec les Tartares qui estoient alliés de ces roys, [il] prit congé du roy Léon III, et se retira en l'isle de Cypre, où il se fit religieux de l'ordre de Prémonstré[9], au monastère d'Épiscope [Piscopi], qu'Estienne de Lusignan[10] nomme de la Paix. Il est sans doute qu'il estoit proche

[1] Étienne de Lusignan, *Généalogie des rois d'Arménie*, fol. 30 v° et 31.

[2] Moréri, *Dictionnaire historique*, art. *Brienne*.

[3] Nous ne pouvons dire quelle est cette ancienne généalogie que Du Cange ne désigne par aucune indication précise, ni quelle est cette fille de Louis d'Acre, mariée à un roi d'Arménie.

[4] *De' Re' Lusignani*, l. IV, c. v.

[5] Ét. Lusignan, *Généalogie des rois d'Arménie*, fol. 31 et v°.

[6] Froissart, vol. III, c. xxii.

[7] Aithon, in præfat.

[8] Aithon, c. xlvi.

[9] Lepaige, *Biblioth. Præmonstr.* p. 588.

[10] Étienne de Lusignan, *Généal. des rois d'Arménie*, fol. 31 et v°.

parent de ce roy, comme il escrit lui-mesme; mais l'on ne peut pas remarquer, de ses escrits, si ce ne fut de son chef ou par alliance; car ceux qui ont avancé qu'il estoit neveu du roy d'Arménie l'ont fait sans aucun fondement. Quelques-uns[1] le font fils d'une sœur du roy Aithon I[2], peut-estre que cet Aithon fut père d'Oissim, comte et gouverneur de Chure ou de Curico, l'un des principaux barons d'Arménie, qui vivoit sous le règne de Léon IV[3].]

Oissim [Ochin ou Auchin][4], appelé par quelques-uns Chioyssin, ou plutôt Chir Oyssin [Κὺρ Οἴξιν], succéda à son frère Aithon et à son neveu Léon, au royaume d'Arménie, auquel il fut appelé par les barons. D'abord Balargan[5], ensuite de la mort des deux roys, assiégea la forteresse de Navarzan [Anazarbe]; mais, faute de vivres, il fut contraint d'abandonner le siége et de se retirer en Tartarie. Il [Ochin] favorisa le party d'Alméric, prince de Tyr, son beau-frère, durant les divisions du royaume de Cypre, en faveur duquel il tint le roy Henry [II], frère de ce prince, prisonnier dans le chasteau de Lambron, après avoir esté chassé de ses Estats par son frère. [En 1310, Ochin intervint pour ménager un nouvel accord entre Henri II et Amauri ou Alméric[6];] mais Alméric estant décédé, il se fit un échange des personnes de Henry et d'Isabelle, veuve d'Alméric. Cela n'apaisa pas toutefois la rancune et la division qui resta entre ces deux roys: pour raison de laquelle Oyssin offrit de se soumettre au pape Clément V, en l'an 1311[7].

[1] Labbe, *Abrégé royal de l'alliance chron.* t. I, p. 363.

[2] Sur quel fondement *L'Art de vérifier les dates* (*Rois d'Arménie*, Léon II, not.) le fait-il fils de Sembat, frère du roi Aithon I? Voir aussi ce qu'en a dit Lepaige (*Biblioth. Præmonstr.* p. 306, 307, 588).

[3] Cf. sur l'historien Aithon, *Haytonus monachus* (Hethoum), le Tableau généalogique de la famille des Héthoumiens, princes de Lampron. On y voit qu'il était petit-cousin du roi Héthoum Ier, par une cousine de ce dernier, mariée à sire Adam de Gastim, baile d'Arménie.

[4] *Regist. Vatic.* Clement. V, pp. ep. 771, 774, apud Wadding. ann. 1311, n° 2, et in reg. p. 42, n° 27.

[5] Loredano, l. V, p. 235; trad. française, t. I, p. 260.

[6] De Mas-Latrie. *Hist. de Chypre*, t. II, p. 111, 113, 115.

[7] Rainald. ann. 1311, n° 77.

[Il semble que le roi d'Arménie[1] avait eu quelques démêlés avec les chevaliers de Rhodes, puisque le pape Jean XXII écrivit à ceux-ci (1318, 5 mai) de vouloir bien protéger et assurer le retour d'une ambassade que le roi lui avait envoyée, pour plusieurs motifs non spécifiés, et, en particulier, pour régler les intérêts de l'ordre, relativement à ses possessions en Arménie.]

Ayant eu aussy à démesler, et estant entré en guerre avec le roy de Sicile[2], en l'an 1319, le pape Jean XXII moyenna une tresve, et enjoignit, l'année suivante, aux ambassadeurs de Gênes, de conclure une ferme paix entre eux; en laquelle année [1320], Oissim mourut. Il fut encore attaqué par les Sarrazins[3], qui coururent son pays, ce qui l'obligea, en l'an 1317[4], d'implorer le secours des princes chrestiens.

[Ochin, avant d'être roi[5], était connétable du royaume et prince de Gantchi. Dans une liste de grands personnages du royaume d'Arménie[6], il est appelé *Hoissinus de Alticoranta*[7], *genere Ruppinorum*, *Armenie rex*.

Ochin montra un grand zèle pour la réunion de l'Église d'Arménie avec l'Église romaine. Ce fut par ses soins et en sa présence que se tint, en 1316, le concile d'Adana, où l'on confirma les décrets du concile de Sis, tenu en 1307, pour le même objet[8].]

Il avoit espousé Jeanne[9], appelée par quelques-uns Irène [ou Anne], fille de Philippe de Sicile, prince de Tarente, de laquelle il eut deux fils : Léon, roy d'Arménie, et un autre, lesquels il laissa en bas age.

Léon ou Livon IV, [comme roi, V^e^] du nom, succéda à son père au

[1] Sebast. Paoli, *Codice diplomat.* t. II, p. 67, n° 48.

[2] Rainald. ann. 1319, n° 17; 1320, n^os^ 47, 48.

[3] Rainald. ann. 1319, n° 17.

[4] Rainald. ann. 1317, n° 35; 1320, n° 21.

[5] Saint-Martin, *Mém.* t. I, p. 400.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 692.

[7] Cf. *Archivo storico italiano*, appendice, n° 29; Firenze, 1853, in-8°, p. 371, n° 4 et note.

[8] *L'Art de vérifier les dates : Conciles; Rois d'Arménie.* — Clemens Galanus, *Conciliatio ecclesiæ Armenæ cum Romana*, c. XXVIII, XXIX, p. 422, 479.

[9] Rainald. ann. 1318, n° 17. — Giov. Villani, l. IX, c. CXLVIII. — Wadding. ann. 1317, n° 49; 1322, n° 70.

royaume d'Arménie[1]. Et d'autant qu'il estoit fort jeune lorsqu'il mourut, sa mère prit le gouvernement en main[2], et, pour s'appuyer de quelque personne puissante, elle espousa le seigneur de Layco ou de Layasso [Lajazzo, Laïas ou Aïas], oncle du roy, sans aucune dispense du pape. [Ce seigneur était Ochin[3], comte de Gorigos.] Les barons du royaume furent mal satisfaits de ce mariage, contracté contre les formes et entre des personnes si proches, dont la reyne n'en fit qu'une raillerie, disant que la première femme qui pécha en fut quitte pour demander pardon.

Ce discours les irrita encore davantage et causa de la division dans l'Estat; laquelle donna occasion au sultan de Babylone[4] de faire une irruption dans l'Arménie avec plus de trente mille chevaux, où il fit un grand nombre d'esclaves, dont il en fit mourir plusieurs. Il y prit encore presque toutes les places, à la réserve de celles qui estoient situées dans les montagnes, près desquelles s'estant approché, il fut deffait dans les détroits par les Arméniens, qui estoient en petit nombre: ce qui arriva au commencement de l'an 1322[5]. Henry, roy de Cypre, quoique d'ailleurs mal satisfait des Arméniens, envoya en cette occasion du secours au roy Léon, et s'attira par ce moyen les troupes de ces infidèles dans ses terres. D'autre part, Boyssethan [Abousaïd], empereur des Tartares, à la suscitation du pape Jean XXII, envoya vingt mille chevaux au secours de Léon, et obligea le sultan d'abandonner l'Arménie comme un pays qui relevoit des Tartares et leur estoit tributaire[6]; ayant moyenné un accord et un traité en l'an 1323, par lequel la paix fut conclue entre eux pour quinze ans, moyennant que le roy d'Arménie s'obligeroit de payer chaque année 50,000 florins au sultan. La paix fut aussy arrestée en la mesme année entre Léon et le roy de Cypre. Mais celle qui avoit esté faite avec le sultan subsista peu

[1] Rainald. ann. 1323, n° 13; 1320, n° 48. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 726, 727.

[2] Villani, *loco citato*.

[3] Saint-Martin, *Mém.* t. I, p. 204, 400.

[4] Michas Mad. de Barbazanis, *Hist.* c. XX.

[5] Rainald. ann. 1322, n° 33 et seq.

[6] Rainald. ann. 1323, n°s 4, 7, 10. — Wadd. ann. 1322, n° 70; ann. 1323, n°s 18, 20.

de temps, comme on peut assez reconnoistre des extrémitez où Léon se trouva depuis l'an 1324 jusques en l'an 1341[1]; pendant lequel temps l'histoire remarque qu'il se donna une sanglante bataille en Arménie, en la plaine de Lyas ou de Layasso[2], le jour de Sainte-Catherine, l'an 1330, entre les chrestiens et les infidèles, où Cassan, roy de Tarse, demeura sur la place avec cinquante-huit mille des siens, les chrestiens en ayant perdu sept mille.

[En même temps des divisions agitaient l'intérieur de la famille royale, et ajoutaient aux maux du pays. En 1330[3], Léon V se brouilla avec Ochin, son tuteur. Soutenu par les Lusignans, il le vainquit, le mit à mort, ainsi que beaucoup d'autres grands du royaume d'Arménie, et donna leurs biens à des Latins qui l'avaient secouru; ce qui augmenta le mécontentement et la haine de ses compatriotes. Il avait même, dans un accès de fureur, fait mourir sa femme, si l'on en croit les bruits qui coururent alors et que les chroniqueurs ont enregistrés.]

Toutes ces grandes secousses firent que Léon ne cessa pas d'importuner les princes chrestiens par ses ambassadeurs, pour avoir du secours. Et ce fut alors que le roy Philippes de Valois lui donna une somme de 10,000 florins d'or de Florence, pour servir à la garde de ses chasteaux, par des lettres dont voicy la coppie, tirée d'un registre de la Chambre des comptes de Paris[4].

« Philippes, par la grace de Dieu, roy de France, à nos amés et « féaus les gens de nos comptes et nos trésoriers à Paris, salut et di- « lection.

« Pour ce que nostre tres-chier cousin, le roy de Arménie, Nous a « segnefié que les Sarasins de par de là le guerroient efforciement, nous

[1] Sanut. ep. 1, 4, 5, 8. — Rainald. ann. 1324, n°s 42, 43; ann. 1330, n° 43; ann. 1331, n° 30; ann. 1332, n°s 12, 24, 25; ann. 1334, n° 12. — Wadding. ann. 1341, n°s 1, 2.

[2] H. Knighton, p. 2559.

[3] Saint-Martin. *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 204, 400, 401.

[4] Mémorial de la Chambre des comptes, coté B, fol. 17; communiqué par M. d'Hérouval. — *L'Art de vérifier les dates : Rois d'Arménie*, Livon IV.

« volans li faire aide pour ce qu'il puisse miex garder ses chatiaux et « son pays et résister aux dis Sarasins, si que le dit pays d'Arménie, « qui est pays convenable, si comme lon dit, à recevoir nous et nos « gens, se nous nous y transporterons pour le saint voiage d'outre-mer « dou quel faire, Dieu aidans, nous avons grant dévotion et désir, soit « retenu et ne puisse estre prins ou grevé par les Sarasins mescreans, « avons donné au dit roy et donnons de grace especiale par ces lettres « diz mille florins d'or de Florence, pour estre convertis en la garde « des dis chatiaus et pays; les quels nous volons qui li soient paiés, ou « à son certain mandement, en trois ans : si vous mandons que les diz « mille florins dessus dis, vous li assenés sur aucunes de nos receptes: « et mandés à noz receveurs sur les qués vous les assenerés, qui les « paient au certain mandement dou dit roy, en trois ans prochains ve- « nans, à deus termes en l'an, c'est assavoir à Noël et à la Saint-Jehan, « le premier terme en commençant à Noël prochain venant; et nous « volons et vous mandons que iceus diz mille florins ainsi paiés, vous « aloés ez compte des diz receveurs qui les paieront en vous raportant « les lettres par quoi vous les y aurés assenés, et quittance de ceuls qui « les recevront pour le dit roy, qui auront de li pouvoir de recevoir. « Donné à Paris, le 11e jour de juign, l'an de grace mil ccc trente « deux.

« Collatio hujus transcripti facta fuit in camera compotorum, tertia « die julii, anno Domini Mo ccc xxx IIo, cum originali signato sic :

« *Par le Roy,* à la relation de Vous, de Martin de Essars, de mons. « Guy Chevrier, et des tresoriers, Ja. de Boulay, per me J. de Noeriis. « et me J. Aquilæ. »

Ensuite de ces grandes secousses [1], le pape publia en faveur de ce roy une croisade pour la deffence du royaume d'Arménie contre les infidèles. Le roy de France, qu'il vint visiter à cet effet, prit la croix, et les autres princes luy donnèrent espérance de secours; mais il ne s'effec-

[1] Giov. Villani, l. XII. c. XL.

tna rien de ces beaux projets, de sorte que Léon fut obligé de retourner en Arménie, où il fut attaqué derechef par les Sarrazins; ce qui réveilla la haine de ses peuples contre luy, aigris d'ailleurs de ce qu'il sembloit les négliger, s'attachant par trop aux coutumes et aux mœurs des Latins, ayant toute sa maison composée de gentilshommes de cette nation, à cause de sa femme. Et cette haine alla si avant qu'ils l'assassinèrent en l'an 1344, selon Villani].

[Ce prince, en 1332 [1], avait cédé à l'ordre des chevaliers de Rhodes deux châteaux ou places fortes qu'il ne pouvait plus défendre contre les Turcs. En 1333 [2], 10 novembre, il accorda aux Vénitiens un privilége commercial, où il se dit fils d'Oissin, *potens et sublimis de Rubinis*. L'acte est signé de son chancelier Jean, et le nom du roi. *Leo, rex omnium Hermenorum.*]

Il avoit espousé, dès l'an 1329 [3], Éléonore, nommée encore Constance, fille de Frédéric, roy de Sicile, pour lors veuve de Henry II, roy de Cypre. Pierre, comte de Ribagorce, frère du roy d'Aragon, l'avoit recherchée en mariage en mesme temps, mais il ne put obtenir la dispense du pape. Il est probable qu'il n'en eut point d'enfans. Villani dit qu'il avoit pour femme, lorsqu'il fut assassiné, la fille du prince de Tarente et de la Morée, nièce de Robert, roy de Naples, et que, par cette alliance et l'amitié qu'il tesmoigna pour sa femme, il se conforma aux mœurs et aux coutumes des Latins, laissant celles des Arméniens, et retenant à sa solde de la cavalerie et de l'infanterie latine, ce qui augmenta la haine de ses peuples et causa en quelque façon le dessein qu'ils prirent de s'en défaire.

[Depuis le règne d'Héthoum Ier jusqu'à la mort de Léon V, Du Cange s'accorde avec les auteurs modernes de l'histoire d'Arménie pour la succession et la généalogie des rois; mais à partir de l'avénement des rois Lusignans jusqu'à la mort du dernier roi Léon VI, l'histoire redevient incertaine, et les auteurs varient pour l'ordre et la parenté de ces souverains. Sans rappeler ici, pour les discuter, les systèmes divers proposés par Labbe [4] dans ses tableaux du Lignage d'outre-mer, par Étienne de Lusignan, qui en présente deux différents

[1] *Codice diplom.* t. II, p. 81, 82, n° 64.
[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 726, 727.
[3] Rainald. ann. 1329, n°s 88, 91.
[4] Labbe, *Abrégé, etc.* t. I, p. 364.

dans ses Généalogies[1] et dans son Histoire de Chypre[2], par le père Anselme[3], etc. nous renverrons le lecteur au 3e tableau généalogique de M. Dulaurier, intitulé : *Souverains de la Petite Arménie, 3e branche, Lusignans.* Ce tableau contient tout ce que l'on peut savoir par l'étude et la comparaison des divers documents que l'on a obtenus jusqu'à présent.

Almérie ou Amauri, frère de Henri II, roi de Chypre, connétable du royaume, prince de Tyr, avait épousé Isabelle d'Arménie, sœur des rois Héthoum II, Thoros III, Sempad, Constantin II et Ochin. Il en eut trois fils, Henri, Jean et Guy, dont les deux derniers, après la réconciliation de leur oncle Henri II avec leur mère Isabelle et le baile Ochin (1322), passèrent en Grèce, où ils se firent remarquer par leur bravoure.

A la mort de Léon V (1342), les barons d'Arménie confièrent la régence à Jean de Lusignan, et, quelque temps après, l'élurent pour roi. Jean, en montant sur le trône, prit le nom de Constantin III, et fut couronné dans la ville de Sis. Ce prince régna à peine un an, et fut tué par les barons irrités, qui lui reprochaient ses préférences et sa partialité pour les Latins. Son frère Gui, élu à sa place (1343), périt lui-même, deux ans après, victime d'une pareille révolution (1345).

Les barons placèrent ensuite sur le trône un prince nommé Constantin IV, fils de Baudouin, maréchal d'Arménie. On ne sait à quel degré il appartenait à la famille des Lusignans. Il mourut en 1363, après avoir repoussé en plusieurs rencontres les Égyptiens. Il avait eu deux fils, Léon et Ochin. Il n'est pas prouvé que Léon VI ne soit pas le premier des deux.

Suivirent plusieurs années d'anarchie. En 1368, Pierre Ier, roi de Chypre[4], fut élu roi d'Arménie; il mourut en 1369. Alors la couronne fut donnée à Léon VI, ou Livonet, prince de la famille des Lusignans, mais dont on ignore la filiation. Son avénement peut être rapporté avec assez de probabilité à l'année 1365. Ce prince mourut en 1393, ayant été le cinquième roi latin et le dernier souverain de la Petite Arménie.

Maintenant reprenons en détail, dans le texte de Du Cange, les règnes des cinq derniers rois, selon l'ordre où il les a placés.]

[1] *Généalogie des roys d'Arménie*, fol. 32 v°. 34 v°.

[2] *Histoire générale de l'isle de Cypre*, fol. 153.

[3] *Hist. généalog. des maisons de France*. t. II, p. 606.

[4] Voir plus loin, aux articles de Draco et de Pierre Ier.

Guy de Lusignan fut appelé à la couronne d'Arménie par les peuples[1]. Il estoit[2] alors en la cour d'Andronique Paléologue le Jeune, empereur de Constantinople[3], sous lequel il eut plusieurs beaux emplois dans les commandemens d'armées et les gouvernemens des places, et sous Jean[4], son fils. Cantacuzène, qui parle de luy en divers endroits de son histoire, le nomme[5] Σὺρ Γὴς τε Λεξίανο [Συρ γὴς Ντελεξιάνο, ou Ντελενουσίαν], c'est-à-dire « sire Guy de Lusignan, » et dit formellement qu'il estoit fils du roy de Cypre[6], c'est-à-dire d'Aimeric de Lusignan, prince de Tyr, qui s'empara du gouvernement du royaume de Cypre sur le roy Henry II, son frère, [et] qui avoit espousé Isabelle, fille de Léon II [lisez III], roy d'Arménie. Ce que Cantacuzène fait assez connoistre, écrivant que le sire Guy de Lusignan estoit cousin germain d'Andronique le Vieil [*lisez* le Jeune], par la mère de cet empereur [Ricta, Marie ou Xène], qui estoit pareillement fille de Léon II[7]. Il est probable que les enfans d'Aimeric, après sa mort et le restablissement du roy Henry, furent obligés de se retirer de Cypre, et que ce fut pour cela que Guy alla en la cour de Constantinople.

Nicéphore Gregoras[8], en la seconde partie de son histoire, escrit qu'au temps que l'empereur Andronique le Jeune mourut [ann. 1361], il estoit gouverneur de la ville de Serres et des autres petites places jusques à Christopoli, estant en la cour de Constantinople depuis vingt-quatre ans, où il avoit esté appelé d'Arménie par la sœur de son père, sçavoir par l'impératrice [Ricta], mère du jeune Andronique, empereur, où il espousa la cousine germaine de Jean Cantacuzène, depuis empereur, avec laquelle il vécut longtemps sans en avoir eu d'enfans, et, après son décez, il se remaria avec la fille de Sigianès[9], qui estoit fils d'un autre Sirgianès, originaire de Comanie, qui se retira en la

[1] Cantacuz. l. III, c. XLIX.
[2] Cantacuz. l. III, c. XLVIII, XLIX.
[3] Cantacuz. l. I, c. LVI; l. III, c. XXXI.
[4] Cantacuz. l. III, c. XXXVII, XXXVIII, XLI.
[5] Cantacuz. l. I, c. LVI; l. III, c. XXXI
[6] Cantacuz. l. III, c. XXXI.
[7] Du Cange, *Famil. Byzant.* p. 236.
[8] Gregoras, l. I, c. XXI; ou bien l. XII c. XV.
[9] Ce nom devrait être écrit ici comme dans la ligne suivante. Il semble être une altération de *sir Gian* (Jean).

cour de Constantinople, [et] dont il eut des enfans. Il ajoute qu'estant à la cour de Constantinople il vécut toujours à la manière des Arméniens, lui donnant le nom de Gim.

Tant y a qu'il fut appelé à la succession de la couronne d'Arménie, comme l'héritier le plus apparent à cause de sa mère. [On vient de voir que Gui fut le successeur et non le prédécesseur du roi Constant ou Constantin III.]

Je ne lis rien de particulier de ce qui s'est passé sous son règne, sinon que, d'abord qu'il fut parvenu au royaume [1], il envoya les archevesques de Mascare et de Trebesonce [Trébizonde], Daniel, frère mineur, et Grégoire de Sargen, chevalier, ses ambassadeurs, au pape Clément VI, pour luy prester obéissance, et l'assurer qu'il feroit tous ses efforts pour arracher et extirper les opinions erronées qui s'estoient glissées de longtemps parmy les Arméniens; à quoy le pape l'invita particulièrement par la lettre qu'il luy écrivit en l'an 1344. Le pape y envoya mesme deux ans après, à cet effet, les évesques de Caiche et de Corone, de l'ordre des frères mineurs. Mais il mourut incontinent après. Car, en l'an 1347, Constans, que je crois avoir esté son fils, tenoit le royaume d'Arménie. [Ce Constans, qui régnait en 1347, était Constantin IV.] Il eut encore une fille, qu'il accorda à Manuel Cantacuzène, fils de Jean Cantacuzène [2], grand domestique et depuis empereur, durant qu'il estoit à la cour de l'empereur Andronique.

Constans [ou Constantin IV], estant parvenu au royaume d'Arménie, envoya, en l'an 1347[3], Constans, chevalier, son ambassadeur, au pape Clément VI, à Philippes de Valois, roy de France, et à Édouard III, roy d'Angleterre, pour leur demander du secours contre les infidèles. Nous ne lisons rien des actions de ce prince, mais seulement qu'il eut pour successeur Constantin, sans que nous sçachions s'il estoit son fils ou son frère.

[1] Wadding. ann. 1344, n^os 1. 2; ann. 1346, n^os 1, 2, 3.

[2] Du Cange, *Famil. Byzant.* p. 260

[3] Wadding. ann. 1347, n° 3

Constantin estoit roy d'Arménie en l'an 1349 [1], en laquelle année Jean Scherlat fut éleu archevesque de Pise, l'histoire remarquant que n'ayant que le titre de diacre et d'éleu de Corone, il fut envoié avec Antoine, évesque de Caiche, en qualité d'ambassadeur, vers ce roy. En l'an 1351 [2], le pape Clément VI l'invita, par une lettre qu'il luy écrivit, de joindre ses soins à extirper les erreurs des Arméniens, et, pour l'y porter davantage, il luy promit du secours contre ses ennemis, et lui fit tenir à cet effet 6.000 florins.

Ce fut de son temps que les Arméniens, se voyant pressez par les infidèles, eurent recours à Pierre, roy de Cypre, lequel leur envoya Robert de Tolose, chevalier anglois; puis, avec une armée navale de cinquante galères, assisté encore des chevaliers de Rhodes et des Catalans, vint mettre le siége devant Satalie et l'enleva; et enfin obligea les petits seigneurs de la Cilicie de luy payer tribut; ce que le cavalier Loredan [3] rapporte à l'an 1362 [et au règne de Lionnet en Arménie]. Quelque temps après, les Turcs de Caramanie estant venus assiéger Curcho, le mesme roy de Cypre y envoya le prince son frère, le seigneur de Tyr, le sénéschal de Cypre, et Philippes, duc de Brunswic, avec dix galères et quatre vaisseaux de guerre, qui obligèrent les Turcs de se retirer avec perte. Ce que le mesme auteur rapporte à l'an 1366 [4].

Il avoit espousé Marie, laquelle estoit veuve de luy en l'an 1372 [5]. Les épistres [6] du pape Grégoire XI [d'après les dates, il paraît qu'il s'agit plutôt, dans les lettres de Grégoire XI, de Marie, femme de Léon VI; on la croyait veuve depuis la disparition de son mari] la qualifient nièce de Philippes, empereur de Constantinople [7], et de Jeanne, reyne de Sicile, ce qui pourroit faire présumer qu'elle estoit fille de la reyne

[1] Ughelli, *Arch. pisan.* n° 58.

[2] Wadding. ann. 1351, n° 2.

[3] Loredano, l. VII, p. 352, 353; trad. franç. t. I, p. 487-489.

[4] Lorédano, l. VII, p. 374, 375; trad. franç. t. I, p. 411-413.

[5] L'auteur confond ici Constantin IV avec Léon VI; c'est ce dernier souverain qu'il faut sous-entendre dans tout ce qui va suivre.

[6] Wadding. ann. 1372, n°s 25, 26, 27.

[7] Fils de Catherine de Valois et de Philippe, prince de Tarente, empereur titulaire de Constantinople. (Du Cange, *Histoire de Constantinople sous les empereurs français*, p. 308.)

Irène, sœur de l'empereur Philippes, qui fut mariée deux fois, comme j'ay remarqué[1], et peut-estre de son second mariage, ou bien du roy Léon IV. Quoi qu'il en soit, cette princesse, estant veuve et se voyant attaquée de tous costez par les Turcs, eut recours au pape pour luy demander du secours, et pour emploier son entremise envers les princes chrestiens. Elle lui envoia, à cet effet, Jean, de l'ordre des frères mineurs, archevesque de Sitie [Sis, capitale de l'Arménie], son ambassadeur. Le pape, ayant appris par sa bouche le péril où estoit le royaume d'Arménie, escrivit aussytost à l'empereur Philippes, à la reyne de Naples, au prince d'Antioche, gouverneur de Cypre, aux ducs de Venise et de Gênes, et au grand maistre de l'Hospital, et les conjura de se joindre ensemble pour se bander contre l'ennemy commun de la chrestienté; et sur les propositions que l'archevesque luy fit qu'il seroit à propos que la reyne s'alliast à quelque prince puissant de l'Occident, il jeta la veue sur Othon de Brunswich, cousin de Jean, marquis de Montferrat, dont il avoit conduit les armées, et qui, d'ailleurs, estoit allié au roy de Cypre, lequel, quoyqu'il portast le titre de duc, ne jouissoit pas toutefois de ce duché, qui appartenoit à son aisné, et n'avoit aucuns biens, estant au reste en réputation de valeur et de conduite[2]. Mais ces propositions n'eurent point d'effet, et Othon espousa depuis Jeanne, reyne de Naples.

L'histoire est fort incertaine en cet endroit, car, quoyqu'il soit indubitable qu'il y eut un autre roy d'Arménie entre Constantin et Léon, qui mourut à Paris, son nom ne paroist pas avec certitude dans les auteurs. Ce dernier roy estant qualifié *quint roy latin* dans son épitaphe, il faut qu'il y ait eu quatre roys qui n'estoient pas originaires d'Arménie, mais issus de familles latines, qui l'aient précédé, dont le premier fut Guy de Lusignan, le second, Constans, le troisième, Constantin, et le quatrième fut le prédécesseur de Léon V; car tous les autres furent de race arménienne.

[1] Du Cange, *Hist. de Constantinople sous les empereurs français*, p. 259, 308.

[2] *Vita Gregorii XI, papæ*, p. 210.

N... roy d'Arménie après Constantin, est nommé Léon ou Livon par Estienne de Lusignan[1] et Loredan[2], qui le confond imprudemment avec Léon, qui mourut à Paris. L'un et l'autre semblent convenir que Léon, prédécesseur du dernier, ayant perdu tous ses Estats, qui luy avoient esté enlevez par les Turcs, tomba en la puissance de ces infidèles, qui le firent mourir avec sa femme et son frère. Loredan ajoute que ces barbares le firent empoisonner, n'ayant pu le persuader d'embrasser leur religion. D'autres disent qu'ils le firent mourir, sur l'avis qu'ils eurent qu'il avoit traité avec quelques marchands sarrazins pour se sauver de leurs mains[3].

Quoy qu'il en soit, il y a peu de certitude quant au nom de Léon, qu'ils donnent à ce prince. Je me persuaderois plustost qu'il se nommoit Drago, duquel nom quelques monnoyes d'argent de la grandeur d'un teston, et un peu plus pesantes, nous représentent un roy d'Arménie chrestien qui ne peut estre que le prédécesseur de Léon V[VI]. Il y en a deux dans le cabinet du roy, dont la première a d'un costé une sainte à demy-corps, les bras étendus, le chef diadémé à la façon des saints, et pour inscription, en lettres gothiques, DRAGO REX ARMEN. Le rond de l'autre costé est party; au premier est un dauphin en pal; au second est une femme de profil, à demy-corps, échevellée, regardant le dauphin; et pour devise ces mots : MONE[T]A MAGRI CHIO[4]. L'autre monnoye a, d'un costé, une teste d'homme sans barbe, en forme de buze, avec un manteau, et une main qui tient un globe; et pour légende : DRAG. REX ARM. AGAPI. Le revers est semblable à l'autre,

[1] Ét. de Lusignan, *Généal. des rois d'Arménie*, fol. 33 et v°; — *Hist. de Chypre*, fol. 153 et v°.

[2] Loredano, l. IX, p. 519, 520; trad. franç. t. II, p. 113, 114.

[3] Lusignan place ici deux rois du nom de Livon, le neveu et l'oncle. Ce dernier, en succédant à son neveu, aurait épousé Irène, sa veuve. Du Cange lui-même en parle dans son *Hist. de Constantinople sous les empereurs franç.* p. 239, d'après Giov. Villani, *Istor.* l. IX, c. CXLVIII. Mais Villani a confondu ces deux princes, en supposant qu'ils ont existé, avec Léon V, et son oncle et tuteur Ochin, qui épousa sa mère. (Voir plus haut, p. 141.)

[4] Cette médaille, qui existe au cabinet de la Bibliothèque impériale, n'a absolument aucun rapport avec les pièces arméniennes.

tant par les figures que pour l'inscription, sauf que la teste du dauphin ressemble à la teste d'une femme. Ce nom de Drago estoit fort commun en ce siècle-là, et particulièrement parmi les Dalmates[1].

[A la place de ce prétendu roi Draco, des autorités plus certaines présentent Pierre Ier, roi de Chypre. Ce prince, appelé au trône d'Arménie par les barons du royaume[2], fatigués de l'anarchie qui suivit la mort de Constantin IV, prit possession, au moins par le titre, en septembre 1368, comme nous l'apprend Guillaume de Machaut; et le témoignage de cet écrivain est confirmé par une médaille de « Pierre, roi de tous les Arméniens. »]

Léon de Lusignan V [comme roi, VIe] du nom [, était, selon des rapports dignes de foi[3], fils d'un roi et d'une impératrice grecque. Il] estoit roy d'Arménie lorsque les Tartares ou les Turcs se rendirent maistres de ce royaume[4], en ayant enlevé toutes les places, à la réserve de celle de Curcho, que les Génois, qui la gardoient, deffendirent longtemps contre ces infidèles. Dorronville[5] semble dire que son royaume luy fut enlevé par le sultan d'Égypte.

[Il serait inutile de répéter ici ce que Saint-Martin[6] a dit sommairement des événements de son règne, et de son impuissante résistance aux attaques incessantes des sultans d'Égypte. Nous rappellerons seulement que sa capitale, Sis, fut prise et brûlée en 1371; que lui-même se réfugia dans des montagnes inaccessibles, et qu'en 1373, au moment où, sur le bruit de sa mort, sa femme, Marie, allait épouser Othon, duc de Brunswick[7], il reparut tout à coup. Mais les ravages continuèrent : ses villes, ses châteaux furent tous pris et brûlés; et lui-même, renfermé dans la forteresse de Gaban avec sa femme, sa fille et Schahan, prince de Gorigos, son gendre, après avoir soutenu un siége de neuf mois, se rendit prisonnier en 1375. Léon fut conduit, avec sa famille, à Jérusalem, puis au Caire, où il resta captif six ans. En 1380 (3 septembre), Pierre IV, roi d'Aragon[7], écrivit en sa faveur au sultan d'Égypte, et, en même

[1] Jo. Lucius, *De regno Dalmat.* passim.

[2] De Mas-Latrie, *loc. cit.* t. II, p. 309-311.

[3] *Chron. de Charles VI*, t. I, p. 320, 321.

[4] Froissart, vol. III, c. XXI, XXII.

[5] Dorronville, *Vie de Louys III, duc de Bourbon*, c. LXXXV.

[6] Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 401-403. — *Biographie univers.* t. XXIV, p. 146, 147.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 759 et note 1; p. 760; copies extraites des archives de Barcelone.

temps, à l'amiral du sultan, pour l'intéresser à la délivrance du roi. En 1381, Léon obtint sa liberté par la médiation de Jean Ier, roi de Castille. Mais il avait perdu son royaume sans retour.]

Tant y a qu'en estant chassé[1] il vint premièrement en Cypre, puis passa en Italie [ensuite en Espagne, où il confirma aux habitants de Madrid[2] (1389, 19 octobre), dont le roy Jean Ier lui avait concédé la souveraineté (1389, 2 octobre), leurs priviléges, droits et coutumes] et de là en France, en la cour du roy Charles V, duquel il fut fort bien reçu. Le temps de son arrivée est rapporté par plusieurs à l'an 1385; mais l'Histoire de Charles VI semble dire que ce fut deux ans auparavant [ou seulement en 1384[3]].

Durant son séjour en France, il fit ses efforts pour obtenir du secours et pour engager les princes chrestiens à son restablissement; et d'autant que la guerre estoit entre les François et les Anglois, qui pouvoit causer quelque refroidissement de leur part[4], il travailla à moyenner une paix entre les deux princes, et vint, à cet effet, en Angleterre, l'an 1386, trouver le roy Richard II, qui tenoit sa cour à Eltham; mais ce fut sans effet. Le roy ne laissa pas de luy faire grand accueil; et, outre plusieurs présens qu'il luy fit, il le gratifia d'une pension de mille livres par an, ce qu'il fit à l'exemple du roy de France, qui luy en accorda une de six mille, qui estoit à raison de cinq cens francs par mois : ce qui est tesmoigné par Froissart[5] et quelques comptes de l'an 1385. Il luy accorda encore, pour sa demeure, l'hostel de Saint-Ouyn, près de Saint-Denys. Il eut aussy plusieurs pensions des autres princes chrestiens; en sorte que Thomas de Walsingham dit qu'il posséda plus de biens que lorsqu'il estoit roy, et qu'il fut plus heureux en sa fuite et en son exil qu'il ne fut en son royaume. Enfin, après avoir demeuré en cette cour l'espace de dix ans, il finit ses jours à Paris, l'an 1393[6], et

[1] Ét. de Lusignan, p. 152 b.

[2] Gonzalès Davila, *Teatro de las grandezas di Madrid*, p. 152-156.

[3] *Chronique du religieux de Saint-Denis*. t. I, l. IV, c. v, p. 320-327.

[4] Walsingh. an. 1386, p. 321-325.

[5] Froissart, vol. III, c. xxiii.

[6] *Hist. ms. Caroli VI*, an. 1393, t. II, l. XIV, c. xiv, p. 112. — Dubreuil, *Antiq. de Paris*, p. 913.

fut inhumé en l'église des Célestins, à costé du grand autel, où il est représenté en marbre blanc, vestu d'un manteau royal, la couronne non fermée en teste, le sceptre en la main, couché tout de son long sur un tombeau de marbre noir, enchassé dans le mur sous une arcade, avec ces deux inscriptions; la première, qui est en peinture, a ces mots :

ci gist lyon·roy darmenie·priez dieu pour luy·

Et plus bas, en lettres gravées :

ci gist tres noble excellent prince lyon ⁊ luzignen
quint roy latin du royaume darmenie
qui rendi lame a dieu a paris
le xxix jour ⁊ novembre lan ⁊ grace mil trois cens quatre vingts treize·

Ses armes y sont représentées *d'Arménie, parties de Hiérusalem, et tiercées de Lusignan.* L'Arménie est *d'or, au lyon couronné de gueules, brisé sur l'espaule d'une croisette d'or.*

[Ce tombeau, que l'on a vu pendant vingt ans au musée des Monuments français, est maintenant dans l'église de Saint-Denis. Il a été représenté dans la Statistique monumentale de Paris, par M. Albert Lenoir[1].]

L'Histoire de Charles VI[2] remarque qu'il mourut fort chrestienne-

[1] *Statistique monument. de Paris,* 29ᵉ livraison, *Célestins,* 14ᵉ planche. — Hurtaut. *Dictionnaire de Paris,* t. II, p. 103. — Dans la planche de M. Lenoir, la première inscription peinte n'existe plus. Elle est remplacée par une table de marbre, gravée au XVIIIᵉ siècle, où on lit, en capitales romaines :

LEO·LVSIGNANEꝰ·ARMENORVꝰ·REX·NOVIS
SIMꝰ·AB·OTOMANNIS·SOLIO·DETVRBATVS
ET·A·CAROLO·VI·FRANC·REGE.BENI
GNISSIME·EXCEPTꝰ·IPSIꝰ·SV̄PTIBꝰ·HOC
IN·LOCO·REGALITER·SEPVLTꝰ·FVIT·AN·D·1393

[2] *Hist. ms. Caroli VI*, ann. 1393, etc. — *Les Gr. Chron. de France.*

ment, et que, par son testament, il distribua tous les grands biens qu'il avoit amassez des libéralitez des princes; sçavoir, une partie aux pauvres et aux religieux mendians; la seconde à Guy, archidiacre de Brie, son fils naturel; la troisième à ses domestiques, et la quatrième aux intendans de sa maison. Elle ajoute que son corps fut porté aux Célestins, revestu d'ornemens royaux blancs, sur un lit de parade blanc, ayant près de sa teste la couronne d'or. Ses domestiques assistèrent à ses obsèques, en habits pareillement blancs, suivant la coutume d'Arménie, ceux qui portèrent les torches et les flambeaux estant revestus d'habits de mesme couleur.

[L'historien Tchamitch[1] dit que Léon VI laissa au couvent des Célestins 9.000 sicles (*sic*) pour dire des messes.]

Ce roy estant décédé sans enfans [mâles], Jacques, roy de Cypre, se prétendant son héritier au tiers degré, se fit couronner roy d'Arménie; ce qui donna sujet à plusieurs de s'étonner qu'il prist le titre de roy de trois royaumes, luy qui à peine en possédoit un.

Calcondyle[2], Phranzes[3] et les Annales des Tures[4], écrivent que Bajazeth, sultan des Tures, se rendit maistre de l'Arménie, au commencement de son règne, avant la bataille de Nicopoli, qui se donna l'an 1396. Mais il semble que cette Arménie est autre que celle où les Lusignans commandoient, qui estoit proprement la Cilicie, Calcondyle faisant assez connoistre que cette province, qui fut conquise par les Tures, estoit voisine de l'Euphrate, et que la capitale fut Ertzique, et la principale forteresse Lamaque.

[Chalcondyle dit seulement que Scander, alors roi d'Arménie, étendait sa domination jusqu'à l'Euphrate; ce qui n'empêche pas que l'Arménie dont il était souverain ne soit, en grande partie, l'Arménie des Roupènes et des Lusignans.]

Achamed, fils de Guerapec, en l'Histoire de Tamberlan[5], fait men-

[1] *Hist. d'Arménie*, t. III.
[2] Laonic Chalcond. l. II, p. 41. 42.
[3] Phranzès, l. I, c. XXIX.
[4] *Annal. turc.*
[5] *Hist. de Tamberl.* l. VI, n° 5.

tion de ces deux places, nommant la première Avzangène, et la seconde, qui en est à une demi-journée, Camaque ou Camache; laquelle, suivant cet auteur, est située sur l'Euphrate. Du temps de Bajazeth, Scender [ou Iskander, appelé le Grand Karaman] estoit roy de cette Arménie, et estoit le plus puissant prince des Barbares (ce sont les termes de Laonic), c'est-à-dire Turcs, qui régnoient en l'Asie, et avoit rendu des preuves de sa valeur contre ses voisins.

Sa femme le fit tuer et prit le gouvernement avec son fils, et ce fut sur eux que Bajazeth s'empara de cette Arménie. Il la restitua incontinent après à ce prince, que les annales des Turcs[1] nomment Techrin Beg, et Achamed Tamarkan, ayant retenu ses enfans pour otages. Tamberlan [Ling-Timour] enleva cette province aux uns et aux autres, et particulièrement les deux places que j'ay nommées.

[Les provinces qui formaient le royaume de la Grande et de la Petite Arménie retombèrent bientôt au pouvoir des Turcs, et constituent aujourd'hui les pachaliks d'Adana et de Marasch.]

[1] *Annal. turc.* an. 1396. — Leunel. n° 60. — Achamed. l. VI. c. XII; l. VII. c. I.

Les Tableaux généalogiques des rois de la Petite Arménie, que nous donnons ci-après, sont extraits du mémoire intitulé : *Étude sur l'organisation politique, religieuse et administrative de la Petite Arménie à l'époque des Croisades*, par M. Édouard Dulaurier, membre de l'Institut de France. Nous sommes encore redevables à son obligeance de plusieurs des notes qui sont jointes à cette partie de notre travail.

LÉGENDE EXPLICATIVE.

[1] Sempad, *Chronique, ad ann.* 541 et 549.
[2] Guillaume de Tyr, X, 1; Albert d'Aix, *Hist. Hieros.* III, III.
[3] Sempad, *ad ann.* 549 et 578.
[4] *Hist. Hieros.* XI, XL.
[5] Vahram, *Chronique rimée.*
[6] Aboulfaradj, *Chron. syr.* p. 315; Matthieu d'Édesse et Grégoire le Prêtre, *ad ann.* 585 et 586.
[7] Sempad, *ad ann.* 578, 585 et 588.
[8] Guillaume de Tyr, XIV, III.
[9] *Id.* X, 1; Orderic Vital, l. V, p. 576; VIII, p. 689.
[10] Guillaume de Tyr, XI, 1.
[11] Inscription de la chapelle du château d'Anazarbe. (*Inscriptions de la Cilicie*, recueillies par Victor Langlois, p. 10-15.)
[12] Vahram, *Chron. rimée*, et Samuel d'Ani, *Chron. ad ann.* 574; Tchamitch, t. III, p. 139.
[13] Aboulfaradj, p. 365.
[14] Sempad, *ad ann.* 617.
[15] *Id. ad ann.* 613.
[16] Sempad, *ad ann.* 585; Tchamitch, t. III, p. 51.
[17] Héthoum, *Table chronolog. ad ann.* 685.
[18] Guill. de Tyr, XX, XXV; Cinnam. VI, XI-XII.
[19] Michel le Syrien, *Chronique.*
[20] Sempad, *ad ann.* 624.
[21] Guillaume de Tyr, XX, XXVIII.
[22] Aboulfaradj, p. 323; Matthieu d'Édesse, *ad. ann.* 565.
[23] Sempad, *ad ann.* 619.
[24] *Id. ad ann.* 600.
[25] *Id. ad ann.* 624.
[26] *Id. ad ann.* 636.
[27] *Id. ad ann.* 630, 638 et 659.
[28] Du Cange, *Histoire ms. des Principautés de Hiérusalem, de Cypre et d'Arménie*, fol. 13 v°; *Lignages d'outre-mer*, p. 343, et Étienne de Lusignan, *Histoire de Chypre*, c. XXII.
[29] Paoli, *Codice diplomatico*, t. I, p. 517. — Dans les *Lignages d'outre-mer*, c. I, p. 465, édit. Beugnot, elle est appelée *Douce, niesse dou roy Livon d'Ermenie.* — De Guignes, t. I, p. 460, d'après l'édition des *Lignages* donnée par le P. Labbe, l'appelle *Clolet*, leçon vicieuse, mais qui se rapproche davantage de la véritable forme *Doleta.*
[30] Guillaume de Tyr, XX, XXVIII.
[31] Vahram, *Chron. rimée.*
[32] Sempad, *ad ann.* 643; Tchamitch, *Histoire d'Arménie*, t. III, p. 141; Continuat. de Guill. de Tyr, p. 208 et 219.
[33] Charte de 1207.
[34] Sempad et Tchamitch, *loc. cit.*
[35] Vahram, *Chron. rimée*: *Lignages d'outre-mer*, p. 445 et 462.
[36] Bongars, t. I, p. 1197.
[37] *Lignages d'outre-mer*, p. 443 et 445; Innocentii III, *Epistolæ*, t. II, p. 555, édit. Baluze; Étienne de Lusignan, c. XXII, et Du Cange, *Hist. des Principautez, etc.* fol. 91 r°. De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. I, p. 167.
[38] Vincent de Beauvais, *Spec. hist.* XXXI, XXIX; *Lignages d'outre-mer*, c. IV; *Ci-dit des rois d'Ermenie.*

III. — THOROS I[er], baron en 1100; + 1129[3]; Antevellus d'Albert d'Aix[9].

Oschin[11]. — Constantin, mort empoisonné en 1116[12].

Roupèn, mort en captivité à Constantinople.

V. — (*a*) THOROS II, l'ausébaste, + décembre 1167[13] ou 1168[14].

Sdéph'anè épouse Ritha, fille de Sempad, seigneur de Babr'ou; + 1164[15].

VI. — ROUPÈN II, sous la tutelle de Thomas, son cousin, mort tout jeune, à Hr'om-gla, en 1170[23].

N. fille, mariée à Héthoum II, fils d'Oschin II, prince de Lampron[28].

VIII. — (*c*) ROUPÈN III, baron en 1175[25], épouse Isabeau, fille de Honfroy, seigneur de Thoron et de Krak, en 1181; + 1187[26].

IX. — (*d*) LÉON II, baron en 1187, épouse: 1° Zabel (Isabeau) d'Antioche, en 1189; 2° Sibylle, fille (du second lit) d'Am. roi de Chypre, et d'Isabeau de Plauta reine de Jérusalem, en 1210[27]. — Sibylle était née après 1189 puisque son père se maria à cette époq

(*e*) Alice (Aalis), mariée en 1189, à Héthoum, fils de Tchordouanêl, prince de Saçoun (Hayston de Sasoigne)[32], et en 1194, à Boémond, fils cadet de Boémond le Bambe, prince d'Antioche, et frère de Boémond le Borgne[33].

(*f*) Philippa épouse, en 1189, Schahenschah, fils de Tchordouanêl[34], puis Théodore Lascaris, empereur à Nicée[35].

N. fille, épouse André, fils d'André II, Hongrie[36].

(*g*) Raymond Rupin (Roupèn), prince d'Antioche, épouse Helvis ou Héloïse, deuxième fille d'Amaury, roi de Jérusalem et de Chypre, d'Eschive d'Ibelin, sa première femme. Helvis était déjà mariée légitimement à Eudes de Dampierre, qui Raymond Rupin l'enleva en 1210[37].

Ritha.

(*h*) Constant, mort en bas âge.

(*i*) Eschive.

(*j*) Marie, dame de Thoron, épouse Philippe de Montfort, seigneur de Tyr[38].

SOUVERAINS DE LA PETITE ARMÉNIE.

PREMIÈRE BRANCHE : ROUPÉNIENS.

BARONS.

I. — ROUPÈN Ier, dit le Grand.
parent du dernier roi bagratide, Kakig II, vers 1080.

II. — CONSTANTIN Ier.
En 1092, il s'empare de la forteresse de Vahga, et établit définitivement la domination arménienne dans la Cilicie; + 1100 [1].

TAFROC ou TAPHNUZ

IV. — LÉON Ier
; 1° la fille d'Isaac, frère de l'empereur Jean Comnène [5]; la sœur de Baudouin, du Bourg, comte d'Édesse [6]; 1129, fait prisonnier et conduit à Constantinople, 1136; + 1139 [7].

N. fille,
mariée à Josselin de Courtenay, dit le Vieux [8].

ARDA, mariée, en 1100, à Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon, veuf de Godewale répudiée et forcée d'entrer au couvent de Sainte-Anne, à Jérusalem [10].

, fils naturel.
eux crevés
es, en 1139 [16].

VII. — (b) MLEH,
autrement appelé Mleh Khodorou [17]
(Milo, Melier, Meslier, Melez [18]),
marié à une fille du catholicos Grégoire IV Degh a [19].
règne sept ans; tué en 1175 [20].
Il avait d'abord été templier et avait apostasié [21].

N. fille.

N. fille.
épouse le prince Vasil
Degh a [22]

N. fille.

d de
[9].

THOMAS [30], fils de la tante maternelle de Thoros II, suivant Aboulfaradj (*Chron. syr.*, p. 365); son beau-père, d'après Tchakedj'an; ambassadeur d'Arménie à Antioche [31].

LÉGENDE EXPLICATIVE

Aboulfaradj, *Chron. syr.* p. 458

Continuateur de Guillaume de Tyr, XXXI, IX, p. 320 ; et Chartes des Roupéniens, Paoli, t. I, p. 304-305, 379-380.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, XXXII, XVI, p. 349 ; Sanuto, p. 209 ; Olivier le Scholastique, *apud* Eccard, t. II, col. 1493 ; de Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. I, p. 205.

[4] Sempad, *ad ann.* 671

[5] *Id. ad ann.* 719 et 720

[6] *Id. ad ann.* 675.

[7] Tchamitch, t. III, p. 270 et 282 ; *Conférence* du docteur Mekhithar de Daschir avec le légat du pape à Saint-Jean-d'Acre, manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 12 ; *Lignages d'outre-mer*, p. 445.

[8] Sempad, *ad ann.* 719 et 720

[9] Continuateur de Sempad, *ad ann.* 733 ; *Lignages d'outre-mer*, p. 445.

[10] Continuat. de Sempad, *ad ann.* 715 ; Aboulfaradj, p. 519

[11] Vahram, *Chron. rimée.*

[12] Continuat. de Guill. de Tyr, XXXIV, II ; cf. Lobas, *ibid.* note *a* ; Sanuto, p. 220.

[13] Aboulfaradj, p. 570 ; D'Ohsson, *Hist. des Mongols*, t. III, p. 476.

[14] *Lignages d'outre-mer*, ch. XVIII. *Ci-dit des hiers de Saette.*

[15] Continuat. de Sempad, *ad ann.* 756 ; Ét. de Lusignan, c. XXII.

[16] Continuat. de Sempad, *ad ann.* 748 ; *Lignages d'outre-mer*, p. 444 ; Ét. de Lusignan, c. XX et XXII. (Cet historien appelle *Chelcis* la femme de Thoros.)

[17] Buchon, *Recherches et matériaux*, 1re part. tableau généalogique des rois chrétiens d'Arménie.

[18] Spondanus, *Annal. ecclesiast.* t. I, 1294, VIII ; Contin. de Samuel d'Ani, *ad ann.* 746.

[19] Contin. de Sempad, *ad ann.* 748

[20] *Id. ad ann.* 759.

[21] *Id. ad ann.* 757.

[2] Continuat. de Sempad, *ad ann.* 769.

[23] État nominatif des seigneurs et feudataires de la Petite Arménie, n° 5.

[24] Tchamitch, t. III, p. 279.

[25] État nominatif, etc. n° 5.

[26] Continuat. de Sempad, *ad ann.* 758

[27] *Lignages d'outre-mer*, p. 444.

[28] Tchamitch, t. III, p. 270 et 279.

[29] Nicéphore Grégoras, VI, IX.

[30] Aboulfaradj, p. 574 et 584-585.

[31] Continuat. de Sempad, *ad ann.* 748 ; Ét. de Lusignan, c. XXII, fol. 201 v°.

[32] Contin. de Sempad, *ad ann.* 756.

[33] État nominatif, etc. n° 3.

[34] Villani, VIII, 35.

[35] Continuat. de Sempad, *ad ann.* 786

[6] *Id. ad ann.* 470 ; Villani, XII, 39

[37] Tchamitch, t. III, p. 34 ;

[38] Ét. de Lusignan, c. XXII.

[39] Buchon, *Recherches et matériaux*, 1re part. p. 305

XII. — (*u*) LÉON III
né en 1226[6],
épouse Guér'an, ou Kyra Anna, fille du grand baron d'Arménie, Constantin de Lampron ; sacré en 1271[7], veuf le 29 août 1285[8], † 1289[9]

(*o*) THOROS, tué en 1266, le 24 août[10]

ROUPÉN, mort en bas âge[11]

(*p*) SIBYLLE épouse Boémond VI, prince d'Antioche

(*u*) BOÉMOND VII. (*v*) ISABEAU. (*x*) MARIE.

XIII. (*u*) HÉTHOUM II, sacré en 1289, épouse Marie, fille de Hugues III de Lusignan, roy de Chypre, tué en 1307[15]

XIV. — (*jj*) THOROS III, épouse : 1° une fille de Gazan, khan des Mongols ; 2° Helvis, autre fille de Hugues III, d'abord seigneur de Babaron ; roi en 1294 ; tué par son frère Sempad en 1299[16].

XV. — (*kk*) SEMPAD roi en 1297, épouse : 1° Isabeau fille de Guy, comte de Jaffa[17] ; 2° une princesse tartare[18]

XVI. — (*ll*) CONSTANTIN II. seigneur de Gaban en 1277, roi en 1299[19].

XVIII. — (*mm*) OSCH seigneur de Gaban, épouse sœur d'Amaury de Lusi prince de Tyr ; 2° en 1317, Anne (Jeanne dan *ad ann.* 1318, § 17 fille de Philippe de Si prince de Tarente, morte et roi en 1308[21] ; † 13

XVII. — (*ss*) LÉON IV épouse Agnès, fille d'Amaury de Lusignan, prince de Tyr, sa cousine ; roi après 1299[31], tué en 1307[32]

XVIII. — OSCHIN, seigneur de Gazan[33]

N. fille, devient la femme de Gazan, khan des Tartares[34]

XIX. — LÉON V, né en 1310, d'Anne ; succède à son père à l'âge de dix ou douze ans[35] ; sacré en 1321 ; épouse : 1° la fille d'Oschin, comte de Gor'igos, bailo du royaume, qui est tuée par lui ; 2° Constance, fille de Frédéric II, roi de Sicile, et veuve de Henri II, roi de Chypre, en 1351[36] ; mort sans enfants.

[2e TABLEAU]

SOUVERAINS DE LA PETITE ARMÉNIE.

PREMIÈRE BRANCHE : ROUPÉNIENS.

(SUITE.)

ROIS.

IX. — (*k*) LÉON, dit le Grand,
sacré le 6 janvier 1198; + 1219.
Après sa mort, sire Adam de Gastun exerce les fonctions
de baile du royaume ou régent pendant deux ans,
au bout desquels il est tué par les Ismaéliens,
et remplacé par le grand baron Constantin [1].

- RITHA, née d'Isabeau, première femme de Léon.
- ESTÉPHÉMIE, épouse Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem, avant le mois de mai 1214 [2]; + 1220; ayant eu un fils + à l'âge de 4 ans, cette même année [3].
- (*l*) ISABEAU, épouse : 1° N. Philippe (*l bis*) fils de Boémond le Borgne, prince d'Antioche; en 1222 [4].

DEUXIÈME BRANCHE : HÉTHOUMIENS.

2° XI. — (*m*) HÉTHOUM Ier,
fils du grand baron Constantin; + 1268 [5].

- (*q*) FÉMIE, épouse Julien, fils de Balian Ier, sire de Saette; Julien + 1252 [12]
  - (*z*) BALIAN, épouse Marie, du sieur de Gibelet.
    - ÉMIE, épouse (*ccc*), réchal nie.
    - (*ff*) ISABEAU, épouse Mancel de Bouillon [14].
  - (*aa*) JEHAN.
  - (*bb*) MARGUERITE, mariée à Guy, seigneur de Gibelet.
- (*r*) RITHA, épouse le sire de la Roche.
- (*s*) ISABEAU.
- (*t*) MARIE, épouse Guy d'Ibelin, fils de Baudouin, sénéchal de Chypre.
  - (*cc*) THOROS, épouse Sibylle, fille d'Ossin de la Roche.
    - (*gg*) LÉON.
    - (*hh*) RITHA.
  - (*dd*) ISABEAU, épouse Héthoum (Haytonus) l'historien.
- N. fille, fiancée au Sahib-Perwâne Mo'in-eddin Soleyman, principal ministre de Rokn-eddin, sultan d'Iconium; + avant le mariage, en 1267 [7].

- (*nn*) NERSÈS, + 1278 [24].
- (*oo*) ROUPEN, dit *Hinaud*, seigneur de Tarse, puis de Lampron, de Mauléon, de Cogelaquus (Gonglag) et de Rosso [25]; + 1309 [26].
- (*pp*) ISABEAU, sœur aînée de Héthoum II, épouse le prince de Tyr, Amaury de Lusignan, connétable de Chypre, baile du royaume de Jérusalem [27].
- TESCHEKMO (reine); + 1278 [28].
- (*qq*) RITHA ou MARIE [29], épouse, le 6 janvier 1296, Michel, fils d'Andronic le Vieux, empereur de Constantinople.
- (*rr*) THÉOPHANÔ, fiancée à Jean l'Ange, fils de Jean Sebastocrator; + 1296, avant le mariage.
- N. fille, née d'une concubine, mariée au fils du Sahib-Perwâne Mo'in-eddin Soleyman [6].

- (*uu*) HENRI, mort en prison, à Sis, avec sa mère.
- XX. — (*vv*) JEAN, dit Constantin II [37].
- BOÉMOND [38].
- XXI. — (*xx*) GUY.
- (*yy*) MARIE, appelée *Agnès* par Étienne de Lusignan, c. XXII).
- ANNE, épouse : 1° Thomas, comte de Céphalonie; 2° le neveu de ce dernier, Thomas, despote d'Acarnanie et d'Étolie [39].

[3e TABLEAU.]

SOUVERAINS DE LA PETITE ARMÉNIE.

TROISIÈME BRANCHE : LUSIGNANS.

XX. — JEAN (Djévan), dit CONSTANTIN III.
roi en 1342,
tué par ses troupes après un an de règne [1].

XXI. — GUY (Kourdon),
d'abord prince d'Achaïe, épouse la cousine de Jean Cantacuzène
puis la fille de sire Jean, Συγγαρρος,
commandant des troupes d'Occident [2];
roi en 1343; tué par les grands, après deux années de règne.

N., fille,
fiancée à Manuel, fils de l'empereur Jean Cantacuzène [3].

XXII. — CONSTANTIN IV.
fils du maréchal Baudouin,
épouse une fille de l'empereur d'Orient;
roi en 1345; † 1362 [4].

LÉON

OSCHIN [5].

INTERRÈGNE.

PLUSIEURS COMPÉTITEURS, PARMI LESQUELS PIERRE Ier, ROI DE CHYPRE (1268)

XXIII. — LÉON VI,
roi en 1365; fils de Constantin IV (de Léon, suivant Ét. de Lusignan), et Arménien par sa mère [6];
épouse Marie, appelée par les Arméniens la reine Maroun, nièce de Philippe de Tarente,
empereur titulaire de Constantinople, et parent de Louis, roi de Hongrie;
fait captif par les Égyptiens, en 1375; † à Paris, le 1er dimanche de l'Avent (29 novembre) 1393. — Marie; † à Jérusalem, 1405.

PINNA
épouse Schahan,
comte de Gorigos.

PLUSIEURS ENFANTS LÉGITIMES [8].

PHILIPPE,
fils naturel, archidiacre de Brie,
en l'église de Paris [9].

GUY ou GUIOT,
fils naturel,
capitaine de la tour d'Ambleux [10].

LÉGENDE EXPLICATIVE.

Tchamitch, t. III, p. 341.
Id. ibid. p. 215; Nicéphore Grégoras, XII, XV.
[1] Cantacuzène, III, XXXI.
[2] Juvénal des Ursins, Charles VI, IV, V.
[3] Mémorial d'un évangile manuscrit du couvent de Sis. (Victor Langlois, Voyage à Sis, *Journ. asiat.* février-mars 1855, p. 287.)
[4] Guillaume de Machaut, apud M. De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II Documents, p 311-312.
[5] Tchamitch, t. III, p. 355, Ét. de Lusignan, c. II.
[6] Juvénal des Ursins, *loc. laud.*
[7] Testament de Léon VI. (Cf. *Recueil d'épitaphes*, t. II, p. 127.) Tombeau de Léon VI de Lusignan, manuscrit de la Bibliothèque impériale, supplément français, n° 5024.)
[8] Même recueil d'épitaphes. *Ibid*

[4e TABLEAU.]

TRANSMISSION DE LA COURONNE DE LA PETITE ARMÉNIE

DANS LA MAISON DE SAVOIE,

PAR LES ROIS DE CHYPRE DE LA FAMILLE DES LUSIGNANS.

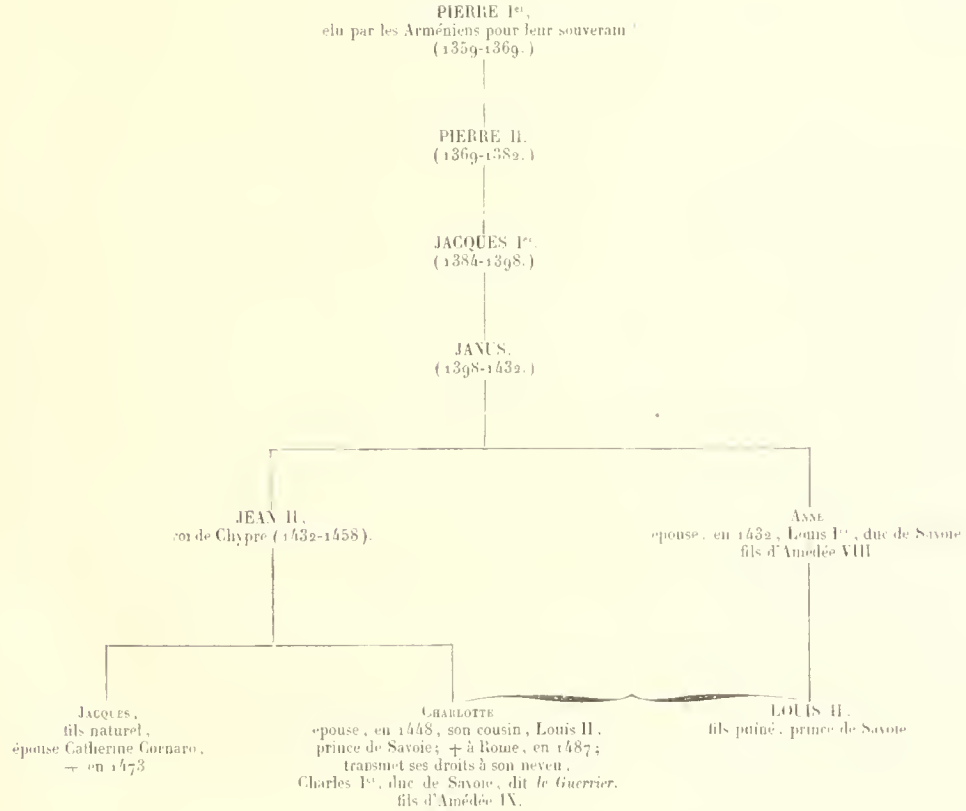

Suivant le témoignage de Guillaume de Machaut (*apud* de Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, Documents, p. 311), ce fut vers 1368 que les Arméniens, ou plutôt une partie de la nation arménienne, appelèrent, pour les gouverner, Pierre Ier, roi de Chypre. Le trône de la Petite Arménie, qui appartenait alors à Léon VI, cousin de Pierre, était ébranlé et presque ruiné par les désordres intérieurs et les attaques des ennemis du dehors. Le titre de souverain de la Petite Arménie ne devint définitif et officiel dans la famille des Lusignans de Chypre qu'après que Léon VI, le dernier des Lusignans d'Arménie, fut mort à Paris, le 29 novembre 1393. Nous savons que Jacques Ier le portait déjà au commencement de l'année suivante, 1394, par un mémorial qui se trouve à la suite d'un recueil de chants arméniens, Տաղարան, provenant de la bibliothèque de feu Mgr Garabed, d'abord archevêque d'Erzeroum, et ensuite de Tiflis. (Cf. Hanasdan, Journal arménien de Constantinople, numéro du 31 janvier (12 février) 1852.)

LÉGENDE EXPLICATIVE.

Alexiade, liv. XII. Cf. Tchamitch, t. III p. 10.

[2] Mathieu d'Édesse, *ad ann.* 546. Cf. Samuel d'Ani, *ad ann.* 532.

[3] *Alexiade*, *loc. laud.*

[4] Tchamitch, t. III, p. 10.

[5] Sempad, *ad ann.* 600.

[6] *Id. ibid.*

[7] *Id. ibid.*

[8] *Id. ad ann.* 647.

[9] *Id. ad ann.* 600.

[10] *Id. ibid.*

[11] Aboulfaradj, *Chron. syr.* p. 485.

[12] Sempad, *ad ann.* 647; et mon extrait de Guiragos, *Journal asiatique*, 1858, c. XXI.

[13] Guiragos, *ibid.* Sempad, *ad ann.* 665.

[14] Mémorial d'une Bible de la bibliothèque d'Edchmiadzin; Brosset, *Rapports sur un voyage en Géorgie et en Arménie*, liv. I, p. 28-29.

[15] Sempad, *ad ann.* 741.

[16] Aboulfaradj, p. 484; Sempad, *passim.*

[17] Continuateur de Sempad, *ad ann.* 741.

[18] Sempad, *ad ann.* 665.

[19] *Id. ad ann.* 657; Aboulfaradj, p. 580; *Assises de Jérusalem*, Haute cour, t. I, c. CXLV, p. 220.

[20] Mémorial de la traduction arménienne de Michel le Syrien, *Journal asiatique*, 1848, cahier d'octobre; Rubruquis, *Mémoires de la Société de Géographie*, t. IV, p. 322-395; Sempad, *ad ann.* 714.

[21] Mémorial d'un évangile de la bibliothèque du couvent de Venise, collection de Zohrab, Ms. Bibl. impér. supp. arm. n° 27.

[22] Mémorial cité ci-dessus, note 20.

[23] Rainaldi, *Annal. eccles. ad ann.* 1289, § 58; Sempad, *Liste des connétables.*

[24] Collection précitée de Zohrab.

[25] Continuat. de Sempad, *ad ann.* 778, et *Liste des connétables.*

[26] Le chroniqueur Antouin dit qu'Oschin de Lampron était oncle du roi Oschin. Rainaldi, *ad ann.* 1322, § 46; 1323, §§ 4 et 6; Sempad, *ad ann.* 767.

[27] Continuat. de Sempad, *ad ann.* 778.

[28] *Id. ad ann.* 770 et 774.

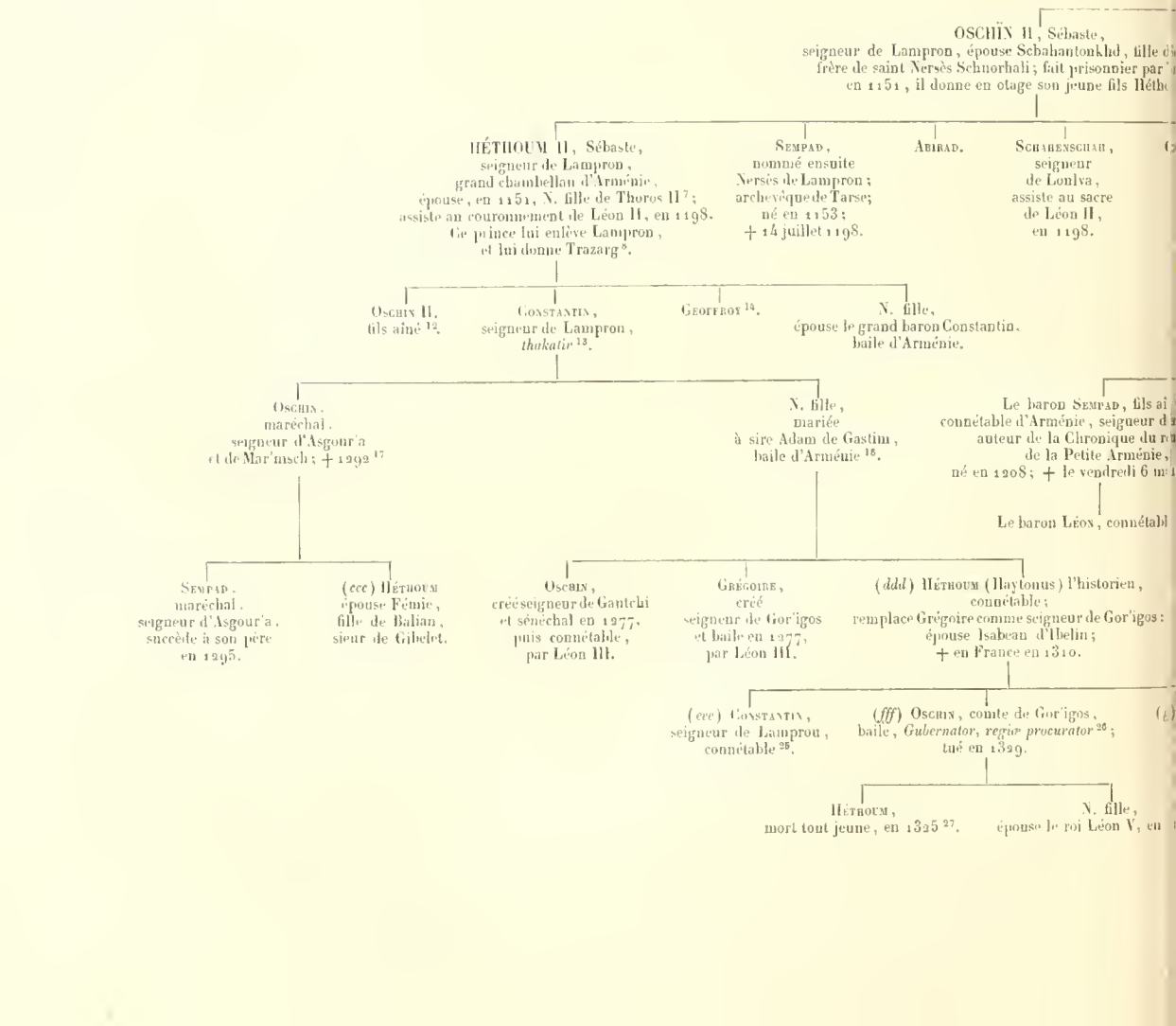

[5e TABLEAU.]

HÉTHOUMIENS.

PRINCES DE LAMPRON.

OSCHIN Ier
émigre en 1072 de la province d'Artsakh avec ses frères Halgam[1] et Pazonni[2], sa mère, sa femme et sa noblesse.
Il enlève aux musulmans la forteresse de Lampron, dont la possession lui est confirmée par Abèlgharib, prince ardzrouni, qui tenait Tarse en fief de l'Empire; + 1110. —
Appelé Ἀσπιέτης par Anne Comnène[3]; créé par l'empereur Alexis prince de Tarse, en 1085 en remplacement d'Isaac, gendre de ce dernier, décédé[3].

Halgoum et Pazouni[2], frères d'Oschin.

HÉTHOUM Ier, Sébaste.

Sempad, seigneur de Barbar'on, tué en 1151[6]

N., fille, mariée à Vasil, frère de saint Nerses Schnorhali.

..., Marie, Schouschan (Susanna), Dalitha ou Doleta.

Pagouran succède à son père, comme seigneur de Babar'on[9]; asiste au sacre de Léon II, en 1198.

Vaçag, seigneur d'Asgour'a et de Lamos[10].

Sire Geoffroy, seigneur de Sarvantik'ar[11]

Ritha épouse le prince roupénien Sdéph'ané.

..., e Sis, 209[15].

(22) Constantin, grand baron, connétable, baile d'Arménie, épouse sa cousine N., fille de Héthoum II[16].

Ligos[21], marié à dame Agathe, տիկին Ագաթ.

Sire Léon et trois filles[24]

(aaa) Marie, mariée à Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsour, connétable du royaume de Jérusalem; + 1258.

Héthoum Ier, roi d'Arménie.

Basile, seigneur du couvent de Trazarg[22].

Léon.

Jean Rapoun, archevêque de Sis, ensuite catholicos sous le nom de Jean le Magnanime; + 1299.

Stephanie mariée au roi de Chypre Henri, fils de Hugues Ier.

...doun.

(iii) Diffa.

FAMILLES ARMÉNIENNES

ET LEURS ALLIANCES AVEC LES FAMILLES FRANÇAISES

D'APRÈS LE LIVRE DES *LIGNAGES D'OLTRE-MER*,

A PARTIR DU RÈGNE DE THOROS II (1141), JUSQU'A LÉON V (1321).

(Les minuscules entre parenthèses indiquent les renvois aux tableaux généalogiques ci-dessus.

CHAPITRE II. — CI PARLE DES LIGNAGES DES ROIS DE CHIPRE.

Marguerite [l'une des filles de Hugues III, roi de Chypre] esposa Thouros (*jj*), le fils au roi Livon de Ermenie..... Amaury [fils de Hugues III] esposa Ysabeau (*pp*), la fille au roi Livon d'Ermenie, et orent quatre fils et une fille: Hugue (*tt*), Henry (*uu*), Gui (*xx*) et Jehan (*vv*) et Marie (*yy*).

CHAPITRE IV. — CI DIT DES ROIS D'ERMENIE.

Thoros de la Montaigne (*a*) fu sire d'Ermenie, et moru sans heir, et escheut Ermenie au Melih son frère (*b*), lequel Melih ot deus fis, Rupin (*c*) et Sanon[1]. Rupin esposa Isabeau la fille Hanffroy dou Thoron, et orent deus filles, Aalis (*e*) et Phelippe (*f*). Aalis esposa le prince Beinnont et orent un fis qui ot nom Rupin, que l'on appelait le prince Rupin (*g*) et esposa Helvis, la fille dou roy Emeri de Chipre, si com est dit, et orent deus filles Eschive (*i*) et Marie (*j*). Eschive moru; Marie esposa Phelippe de Montfort, sire de Sur. Phelippe (*f*), l'autre fille Rupin de la Montaigne, esposa Pacre[2], et orent un fils Constans (*h*) qui moru. Puis la mort de Rupin de la Montaigne, Livon son frère (*d*) se saisit de la terre et se fit coroner à roy, et fu le premier roy d'Ermenie, et esposa Sebille, la fille dou roy Eimeri de Chipre et de la royne Isabeau, et orent une fille qui ot nom Isabeau (*l*). Après la mort dou roy Livon, la dite Isabeau espousa Phelippe, le fis dou prince Borgne, lequel valut mout poi, et le tuerent li baron d'Armenie; puis esposa la royne Ysabeau d'Ermenie Heïton (*m*), le fis Constans (*zz*), qui estoit conestable et baill d'Ermenie[3], et orent deux fis

[1] Lisez *Livon* ou *Léon* (*d*). Le compilateur commet ici une grave erreur en attribuant à Melih ou Mleh, les deux fils du frère de ce dernier, Sdèph'anè.

[2] Lisez *Lascre* (*Lascaris*).

[3] Au chapitre XV. *Ci dit des filles qui furent de mes-sire Philippe de Naples*, on lit de plus : «Et les filles dou baill si furent mariées, l'une (*bbb*) au roi de Chipre, et l'autre (*aaa*) à Johan de Ybelin, qui fu conte de Japhe.»

et cinq filles : Livon (*n*), Thoros (*o*), Sebille (*p*), Femie (*q*), Ritta (*r*), Isabeau (*s*), Marie (*t*). Sebille esposa le prince Beimont d'Antioche, Femie esposa Julien le sire de Saïette, Ritta esposa le sire de la Roche, Marie esposa Gui de Ibelin, Ysabeau moru, Thoros fu occis de Sarrasins. Livon fu roy après la mort de son père, et esposa Guiran, la fille au seignour dou Lambron, et orent sept fis et trois filles : Heïton (*ii*), Thoros (*jj*), Semblat (*kk*), Constans (*ll*), Horses [1], Rupin que ils nomerent Alinah (*oo*), Oïsim (*mm*), Ysabeau (*pp*), Ritta (*qq*) et Jefanon (*rr*). Puis la mort du roy Livon, Heïton son fis (*ii*) ot la seignorie et ne se vost coroner, eins vesti abit de menours, et dona la seignorie a Thoros son frere (*jj*); puis li toli et la dona a Semblant, son autre frere (*kk*) et fu coroné dou royaume d'Ermenie. Thoros esposa Marguerite, la fille dou roi Hugue de Chipre, et ot un fis, Livon (*ss*); Isabeau esposa Amauri, le fils dou roy Hugue de Chipre, si com vous avez oy; Ritta esposa le fis de l'empereur de Constantinople; Jefanon morut. Le dessusdit Semblat fit tuer Thoros son frere, puis Heïton le fit prendre, et dona la seignorie à Constans, son frere (*ll*); puis fit il prendre Constans, et manda Semblat et Constans en Constantinople; là morut Constans, et il dona la seignorie a Livon son neveu (*ss*), qui fu fis Thoros et de Marguerite, la fille dou roy Hugue de Chypre, come a esté dessus dit.

CHAPITRE V. — CI PARLE DES PRINCES D'ANTIOCHE.

Beimont fut prince puis la mort de son pere, et esposa Sebille (*p*), la fille au roi Heïton d'Ermenie, et orent un fis et trois filles : Beimont (*u*), Isabeau (*v*), Marie (*x*) et Lucie (*y*). Ysabeau moru damoiselle; Marie esposa Nicole de Sainct Omer, et moru sans heir; Lucie esposa Nerio de Toussi, et moru sans heirs.

CHAPITRE VI. — CI DIT DES HOIRS QUI DESCENDIRENT DOU PRINCE BORGNE

Le prince Borgne si ot a feme Plaisence, qui estoit fille de Hue de Gibelet et de Estefenie, le segonde fille de Henri le Buffle, et orent quatre fiz et deux filles : Reimont et Buemont et Phelippe (*l bis*) et Henri et Orgueillouse et Marie. . . . . Marie fu feme de Thoros [2], et ot un fiz Buemont, et morut. . . . . Phelippe fut baron de la royne Isabiau d'Ermenie (*l*), et les Ermins le tuèrent.

CHAPITRE VIII. — CI DIT ET PARLE DE CEAUS DE YBELIN.

Gui, le fis Baudouin de Ibelin, seneschal de Chipre, esposa Marie (*t*), la fille au roy Heïton d'Ermenie, come a esté dit, et orent un fis et une fille, Thoros (*ee*) et Isabeau (*dd*). Thoros esposa Sebille, la fille Oïssin de la Roche, et orent un fis et une fille, Livon (*gg*) et Riffa (Ritta) (*hh*); Isabeau esposa Heïton le sire dou Coure (*ddd*), et orent quatre fis et une fille, Oïssin (*fff*), Constans (*eee*), Livon (*ggg*) et Baudouin (*hhh*) et Diffa (*iii*).

[1] Lisez *Versès* (*nn*). — [2] Ce Thoros, qui m'est inconnu, ne figure pas dans mes Tableaux généalogiques.

CHAPITRE XVIII. — CI DIT DES HIERS DE SAÏETTE.

Julien (fils de Balian d'Ibelin) fut sire de Saïette, et esposa Femie (*q*), la fille au roy Heïton d'Ermenie, et orent deux fils et une fille : Balian (*z*), Johan (*aa*) et Marguerite (*bb*), qui esposa Gui, le seignor de Gibelet. Johan noia en Ermenie; Balian esposa Marie, la fille au seignor de Giblet, et orent deus filles, Femie (*ee*) et Isabeau (*ff*). Femie esposa Heïton, le fils dou maraschal d'Ermenie (*ccc*), et orent deux fis et une fille. Isabel esposa Manse de Buillon, et orent une fille.

LES PRINCIPAUX SEIGNEURS

DES ROYAUMES DE HIÉRUSALEM ET DE CYPRE.

LES SEIGNEURS D'ADELON.

Adam est le premier que l'on remarque avoir esté seigneur d'Adelon[1]. [Il était fils de Hugues de Giblet, seigneur de Besmedin, et d'Agnès de Ham, si l'on en croit un nouveau chapitre du Lignage d'outre-mer[2].] Il ne laissa qu'une fille unique, qui suit :

Agnès, dame d'Adelon, fille d'Adam, espouse Thierry de Tenremonde [ou Terremonde], qui estoit fils puisné de Gautier, IIe du nom, seigneur de Tenremonde, en Flandres[3]. Il se voit au cartulaire de Manosque un titre d'Aymery, roy de Hiérusalem, de l'an 1198, où il souscrit avec plusieurs autres barons.

[Cet acte est celui qui se lit à la date d'octobre 1193, dans le recueil de Sébastien Paoli[4]. Thierri de Tenremonde a souscrit aussi deux actes du comte Henri de Champagne, roi de Jérusalem[5] (janvier 1193, et 5 janvier 1194), un acte du roi Amauri[6] (août 1198), et le diplôme, suspecté de faux, du même roi[7] (octobre 1198), en faveur de la commune de Marseille.]

[1] *Lignages d'outre-mer,* c. xxiii; édition Beugnot, c. xxxv.

[2] *Lignages d'outre-mer,* c. xxxi.

[3] Du Chesne, *Hist. de Guines,* l. IV, c. ii, p. 142, et preuves, p. 237. — Lindan. l. I, c. vi.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, giunta n° 8, p. 287.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, p. 37, 216, 511 et 512.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 189, p. 235.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre,* t. II, p. 25.

Ayant quitté la terre sainte, il vint au service de Baudouin Ier, empereur de Constantinople, qui luy donna la charge de connestable de Romanie, et fut tué en un combat contre les Bulgares, comme Villehardouin raconte plus au long[1]. Il fut père de Daniel, qui lui succéda [et d'Isabelle, nommée seulement par le Lignage d'outre-mer[2], sans autre indication; elle est appelée ailleurs *Marguerite*].

Daniel de Tenremonde, seigneur d'Adelon, espousa Agnès de Francleu, qui pouvoit estre fille de Gerard *de Franco loco*, qui souscrit le titre dont je viens de parler; laquelle, après la mort de son mary, s'allia, en secondes noces, à Garnier Aleman le Jeune[3], ainsy que semble dire le Lignage d'outre-mer, quoyque ses termes ambigus peuvent faire attribuer le mariage à Agnès, fille de Daniel.

[Le Lignage[4] dit qu'Agnès de Francleu épousa Garnier Aleman le Jeune. S'il s'agissait de la mère, le texte devrait indiquer un mariage en secondes noces, après la mort de son premier mari, Daniel de Tenremonde D'un autre côté, s'il s'agit de la fille, celle-ci devrait s'appeler *de Tenremonde* ou *d'Adelon*, comme son père, et non *de Francleu*, qui était le nom de famille de la mère. André Du Chesne[5], qui s'appuie uniquement sur le texte du Lignage, pense que cette Agnès de Francleu, qui épousa Garnier Aleman, était la fille: La Thaumassière[6] suppose que c'est la mère qui se remaria. Labbe[7] reste dans le vague du texte du Lignage.

Un des nouveaux chapitres du Lignage[8] présente ces alliances d'une manière plus claire, mais toute différente. Suivant ce texte,

Thierri de Tenremonde, époux d'Agnès d'Adelon, eut deux enfants, Daniel, qui lui succéda, et une fille, nommée *Marguerite*, au lieu d'Isabelle, première femme de Philippe de Maugasteau, et morte sans enfants.

[1] Villehard. nos 168, 210, 211, 213, et p. 334, édition Du Cange.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. xxxi, édition Beugnot.

Voir *La Famille Aleman*.

[3] *Lignages d'outre-mer*, Labbe, c. xxiii, p. 406, 447; édition Beugnot, c. xxxv.

[5] A. Du Chesne, *loc. cit.*

[6] *Assises de Jérusalem, notes et observations*, p. 288.

[7] *Abrégé royal de l'alliance chronolog.* t. I, p. 406.

[8] *Lignages d'outre-mer*, c. xxxi, édition Beugnot.

Daniel épousa Isabelle, sœur de ce même Philippe, son beau-frère, et en eut deux filles, Agnès et Isabelle. Ce texte ne mentionne pas son fils, Daniel II, mort sans héritiers.

Isabelle eut le titre de *dame d'Adelon*, et n'eut point d'enfants.

Agnès de Tenremonde, sa sœur, épousa Garnier l'Aleman, qui était fils d'Aimé l'Aleman et d'Agnès de Francleu [1], etc.

Dans ce texte on ne voit qu'une personne qui porte le nom d'Agnès de Francleu, et qui n'a d'autre rapport d'alliance avec Daniel que par le mariage de leurs deux enfants, par conséquent il n'y a plus de difficulté à résoudre: reste à savoir de quel côté est la vérité.

Ce Daniel de Tenremonde, époux d'Agnès de Francleu, ou d'Isabelle de Maugasteau, paraît être, par les dates, celui qui est nommé, dans la Continuation de Guillaume de Tyr [2], parmi les chevaliers qui, en 1225, accompagnèrent la reine Isabelle, fille de Jean de Brienne, lorsqu'elle se rendit de Tyr à Brindes pour épouser l'empereur Frédéric II.]

Il laissa trois enfans, Daniel, Agnès, femme de Garnier le Jeune, suivant A. Du Chesne, et Isabeau.

[C'est probablement cette Isabelle à laquelle Jean Aleman ou l'Aleman, seigneur de Césarée, s'engage, par acte du 1er mai 1255 [3], à payer une rente annuelle de 600 besants, comme faisait le seigneur de Césarée, Jean, son beau-père.]

Daniel [II] de Tenremonde, seigneur d'Adelon, décéda sans enfans.

[En 1254, on voit un Pierre d'Avalon, qualifié de seigneur d'Adelon [4], vassal de Julien, seigneur de Sajette, dont il souscrit un acte (août 1254). Nous ne pouvons dire s'il succéda immédiatement à Daniel II de Tenremonde, ni à quel titre il possédait la seigneurie d'Adelon. Il y avait bien quelque affinité entre les familles d'Avalon et d'Adelon, puisque Gilles Aleman, fils de Garnier Aleman le Jeune et d'Agnès de Francleu, épousa une nièce de Pierre

[1] Voir la suite de cette généalogie à *La Famille Aleman*.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. XX, p. 358, et note *e*.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 181, p. 223, 541 et 542.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 123, p. 143.

d'Avalon le Jeune [1]. Ce Pierre d'Avalon est-il le même que le neveu d'Eudes de Montbéliard, nommé par Joinville [2]; son cousin, par le Continuateur de Guillaume de Tyr [3], et par le Lignage d'outre-mer [4]? Est-il aussi le même que Pierre d'Avalon, seigneur d'Adelon? Enfin, quand toutes ces identités seraient prouvées et bien établies, nous n'y verrions pas encore comment un sire d'Avalon se trouvait l'héritier de la seigneurie d'Adelon.]

Les Assises de Hiérusalem parlent de Jourdain de Tenremonde [5], qui devoit un chevalier de service à cause du fief qu'il possédoit en la baronnie d'Acre : il estoit probablement issu de la mesme famille.

[1] *Lignages d'outre-mer,* Labbe, c. XXIII, p. 406, 447; édition Beugnot, c. XXXI.

[2] Joinville, édition Du Cange, p. 37, 82, et observations, p. 70.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXXVIII, p. 403 et 404.

[4] *Lignages d'outre-mer*, Labbe, c. VII, p. 376, 433. — *Cod. diplomatic.* t. I, p. 527.

[5] *Assises de Jérusalem*, Labbe, p. 557 : édition Beugnot, t. I, p. 425 : *Assises de la haute cour*, c. CCLXXI.

LES DUCS D'ANTIOCHE.

La ville d'Antioche, assise sur la rivière d'Oronte[1], métropolitaine de la Cœlésyrie, fut autrefois la capitale des roys de cette contrée, et depuis, le siége d'un patriarche. Elle vint, comme les autres villes de l'Asie, en la puissance des Romains, qui se la conservèrent jusques au temps de l'empire de Justinien[2], que Cosröes, roy de Perse, s'en empara, et la ruina presque de fond en comble. L'empereur Justin[3] le Thracien la rétablit incontinent après, et luy donna le nom de *Theopolis ;* ce que Théophanes[4] attribue à Justinien. Omar, roy des Arabes, l'enleva derechef aux empereurs d'Orient, sous la conduite de Muavias, l'an 21 d'Héraclius, ou, comme escrit Cedrenus[5], après Theophanes, le 28. Elle demeura ensuite sous la domination des Sarrazins, jusques à l'empire de Nicéphore Phocas[6], sous lequel Michel Burzès, patrice, l'un de ses généraux, s'en rendit le maistre, vers l'an 966. Depuis lequel temps elle obéit aux empereurs de Constantinople, qui y envoyoient de temps en temps des gouverneurs[7] avec le titre de *ducs*, jusques à ce que les Turcs s'en emparèrent.

L'histoire nous ayant marqué les noms et les familles de la pluspart

[1] Willelmus Tyren. l. IV, c. IX. — Joan. Phocas, *Descript. terræ sanctæ*, n° 2 ; *apud* Allatium, Συμμικτα.

[2] *Historia. miscell.* l. XVI, p. 46. — Procop. *De Bello Persico*, l. II. — Evagrius, l. IV, c. XXIV. — Gregorius Tur. l. IV, c. XXIII ; l. X, c. XXIV.

[3] Evagr. l. II, c. XII ; l. IV, c. V, VI.

[4] Theophan. p. 151.

[5] Cedrenus, p. 429. — *Historia miscell.* l. XVIII, p. 582. — Niceph. Constantinopolitanus, p. 69. — Sigebert. ann. 640. — Aithon, c. XV.

[6] Zonar. p. 161, 163. — Manass. p. 228. — Scylitzes. — Abulfaragius, p. 207.

[7] Zonar. p. 184. — Balsam. ad can. 8 synodi Ephes. — Niceph. Callist. l. X c. XI ; l. XII, c. IV. — Anna Comn. l. XIII p. 413. — Sebast. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I p. 415.

de ces ducs, il ne sera pas hors de propos d'en donner la suite avant que de parler des princes d'Antioche.

Florent [1], patrice ou duc d'Antioche, sous l'empire d'Arcadius.

Michel Burzès [2], fils, si je ne me trompe, du premier, qui s'empara d'Antioche sur les Arabes, tenoit cette qualité sous l'empire de Basile et de Constantin.

Damianus [3] et

Nicephorus Uranus [4] la tinrent sous Basile Porphyrogénète, comme

Michael Spondylas [5], eunuque, sous Constantin, frère de Basile, et

Constantinus Carantenus [6], sous Romain Argyre, dont il avoit espousé la sœur. Celuy-cy eut pour successeurs :

Spondylas [7], et

Nicétas de Mysthée [8], qui furent suivis par un autre

Nicétas [9], et par

Constantinus, frères de l'empereur Michel Paphlagon, sous son empire.

Maurocatacalon [10] et

Michael [surnommé] Vranus Magister [11] tinrent ensuite cette dignité sous l'empire de Michel Stratiotique [12].

[1] Codinus, *Origin. Constantinop.* p. 53.
[2] Georg. Cedrenus, p. 684, 685.
[3] Cedrenus, p. 701.
[4] Cedrenus, p. 705.
[5] Cedrenus, p. 720-724.
[6] Cedrenus, p. 725.
[7] Glycas, p. 439.
[8] Cedrenus, p. 727.
[9] Zonar. 188. — Cedrenus, p. 736
[10] Cedrenus (p. 793) et Zonare (p. 209) ne l'appellent que *Catacalon*, surnommé *le Brûlé*, Κεκαυμένος.
[11] Ce mot, dans le grec, indique sa fonction : Μάγιστρος Ἀντιοχείας.
[12] Cedrenus, p. 793. — Mich. Cérulaire patr. Constantinop. *Epist.* n° 11.

Sclère [1], sous celuy de Constantin Monomaque, et

Catacurius [2], Arménien de nation, sous celuy de Romain Diogène. Après eux,

Nicephoritzès [3], eunuque, fut duc d'Antioche sous Michel Ducas [VII. surnommé *Parapinace*], et eut pour successeur

Joseph Trachaniote [4], protoproèdre, et, celuy-cy estant mort,

Isaac Comnenus [5], frère aisné d'Alexius, qui fut depuis empereur, luy succéda. Il obtint le gouvernement de Michel Ducas, lequel il ne tint pas longtemps, car Phylarète, Arménien, que l'empereur Diogène avoit élevé à la dignité de domestique, ayant porté impatiemment la disgrace de son maistre et de son bienfaiteur [6], et le mauvais traitement qui luy avoit esté fait par ses ennemis, qui lui avoient fait crever les yeux, se souleva en sa faveur, et se saisit de la ville d'Antioche. Mais comme il n'estoit pas assez puissant pour la conserver contre les incursions et les attaques continuelles des Turcs voisins, il prit résolution de s'allier étroitement avec eux, en embrassant leur religion, et se faisant circoncire. Son fils eut horreur d'une action si impie et si extraordinaire [7], et, voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur son esprit, pour le démouvoir de cette résolution, traita avec Soliman, sultan de Nicée, fils de Ptolomée, et luy persuada de s'emparer de la ville d'Antioche; ce qui fut exécuté sous le caliphat de Muquetadibelle [Moctadi-Bamrillah]. Ce sultan ne la posséda pas longtemps, car, ayant esté vaincu en bataille par Ragroldule, nommé par les Grecs *Tutusès* [Toutousch], sultan [seldjoucide] de la ville de Hiérusalem et de Damas, il se retira par désespoir, et laissa par ce moyen Au-

[1] Baronius, *Annal.* ann. 1054, n° 29.

[2] Zonar. p. 222, 226. — Scylitz. p. 832. 844. — Niceph. Bryenne. l. I, n° 22.

[3] Scylitz. p. 845.

[4] Bryenn. l. II, n° 28.

[5] Anna Comnena, l. II, p. 43.

[6] Anna Comnena, l. VI, p. 168, 169 — Zonar.

[7] Georg. Elmacin, *Histoire des Calyphes*, p. 289, 293, 294.

tioche à son ennemy. Cela arriva vers l'an 1084, sous l'empire d'Alexis Comnène [1], comme on peut colliger de ce que Raymond d'Agiles [2], Orderic Vital [3], Guillaume de Tyr [4], et les autres auteurs escrivent que, lorsque Antioche vint au pouvoir des François, qui fut le 3e jour de juin, l'an de Nostre-Seigneur 1098, elle avoit esté sous la domination des Turcs et des Sarrazins de la Syrie l'espace de quatorze années. Aussy Georges Elmacin rapporte la mort de Soliman à l'an de l'hégire 478, qui revient à l'an de Nostre-Seigneur 1085. Les nostres la leur enlevèrent après neuf mois de siége [5], ou, comme veut un autre auteur [6], huit mois et un jour.

[1] Willelmus Tyr. l. I, c. IX. — Aithon. c. XIV, XV. — Math. Paris, ann. 1174.

[2] Raym. d'Agiles, p. 148.

[3] Ordericus Vital. l. X, p. 796; l. XIII, p. 914.

[4] Willelmus Tyr. l. V, c. II.

[5] Albertus Aquensis, l. IV, c. XXV. — Raym. d'Agiles, p. 149. — Guibertus, l. IV, c. VI. — Willelmus Tyr. l. V, c. XXIII.

[6] Robert. Monachus, l. VIII, p. 68.

LES PRINCES D'ANTIOCHE.

Boémond [1] fut choisy par les chefs de l'armée pour prendre le gouvernement et la seigneurie de la ville d'Antioche, après sa prise, à cause qu'il s'estoit signalé plus que les autres au siége qui y fut dressé, et de ce qu'après sa reddition il la défendit vigoureusement contre les forces et les efforts de Corbaham, sultan des Sarrazins, qui l'estoit venu assiéger incontinent après que les nostres s'en furent rendus maistres; encore que par le traité qui avoit esté arresté entre l'empereur Alexis Comnène et les François, lorsqu'ils passèrent à Constantinople, il eust esté convenu qu'au cas qu'ils vinssent à la prendre ils seroient tenus de la remettre au pouvoir de cet empereur [2].

Il estoit fils aisné de Robert Guichard [3] [Guiscard], prince de la Pouille, et de sa première femme, Alberade, quoyque Anne Comnène, qui vivoit de son temps, ait escrit qu'il estoit frère puisné de Roger. Orderic [4] nous apprend qu'il eut pour son nom de baptesme celuy de Marc, et que son père, ayant ouy raconter en un festin familier la fable du géant Boémond ou Buamond, luy en donna le surnom par forme de raillerie, probablement pour la hauteur de sa taille, passant le commun des hommes d'une condée, comme escrit Anne Comnène [5], qui l'avoit veu, et qui nous l'a dépeint au naturel dans son *Alexiade*. Elle ajoute [6] qu'il fut surnommé *Sanisque*, sans que j'en aye

[1] Albertus Aquensis, l. V, c. II. — Tudebod. — Willelmus Tyr. et alii. — Abulfaragius, p. 242.

[2] Albert. Aquensis, l. V, c. II.—Tudebod. p. 792. — Willelmus Tyren. l. V, c. XVI. — Baldric. l. II. p. 108. 109. — Guibertus. l. III, c. III. — Anna Comnena. l. XI p. 333.

[3] Malaterra.

[4] Ordericus, l. IX, p. 724; l. XI, p. 817.

[5] Anna Comn. l. XIII, p. 404.

[6] Anna Comn. l. IV, p. 115.

pu deviner la raison. Luy-mesme se qualifie ainsi en quelques titres [1] : *Ego* Marcus, *qui et* Abbamovte, *Rubberti regis filius :* c'est-à-dire *Baemont.*

Il fut qualifié prince d'Antioche à cause qu'avant qu'il entrast en possession de cette ville, il estoit et se qualifioit prince, au rapport de Guillaume de Tyr[2], sçavoir de Tarente en Italie, comme on recueille du Lignage d'outre-mer [3] et de Jean Villani [4]. Car entre les places qui luy furent laissées en son partage par son frère Roger [5], furent celles de Bari et de Tarente.

[Dans un acte où le roi Foulques [6], comme baile d'Antioche, confirme les concessions faites par Boémond Ier et IIe en faveur de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, ces deux princes sont appelés « seigneurs d'Antioche, » *domini Antiocheni.*]

Je ne prétens pas rapporter icy tous ses combats, ni comme il fut fait prisonnier par les Sarrazins, puisque cela seroit de trop longue haleine, et que tous les auteurs de son temps en ont escrit amplement. Il suffit de remarquer qu'il mourut en la ville de Bari, en la Pouille, non sans quelque soupçon de poison, comme il se préparoist pour passer à Antioche [7], et qu'il fut inhumé en l'église de Saint-Nicolas [8]. Les auteurs ne s'accordent pas pour l'année de son décez. Anne Comnène [9] et Guillaume de Tyr [10] disent qu'il mourut six mois après la levée du siége qu'il avoit mis devant la ville de Duras en Albanie, qui fut en l'an 1109. Albert d'Aix [11] escrit qu'il mourut au temps que l'empereur Henry IV estoit à Rome, où il se vengea de ses ennemys par le fer et par le glaive. Pierre diacre [12], dit la mesme chose, et que Boémond et Roger, duc de la Pouille, son frère, finirent leurs jours durant ces mouvemens; d'où il faut conclure que Boémond mourut en

[1] Angel. a Nuce, ad lib. IV *Chr. Cassin.* c. x.

[2] Willelmus Tyr. l. VI, c. xxiii.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. iv.

[4] J. Villani, l. IV, c. xviii.

[5] Ordericus Vital. l. VIII, p. 677.

[6] *Cartularium Sancti Sepulchri*, n° 86, p. 167.

[7] Guibertus, l. VII, c. xxxiv. — Math. Paris, ann. 1109, p. 44.

[8] Albertus Aquensis, l. XI, c. xlviii.

[9] Anna Comnena, l. XIV, p. 419.

[10] Willelmus Tyr. l. XI, c. vi.

[11] Albertus Aquensis, l. XI, c. xlviii.

[12] Petrus diac. *Chr. Cassin.* l. IV, c. xlii. — *Chron. Fossæ Novæ*, ann. 1111.

l'année 1110, comme escrit Mathieu Paris, ou la suivante, ausquelles les auteurs rapportent le voyage d'Italie de l'empereur Henry. Romuald, archevesque de Salerne, dit qu'il mourut l'an 1111, quatorze jours après la mort de son frère, et qu'il fut inhumé près de l'église de Saint-Sabin, en la ville de Canusio. La Chronique de Maillezais[1], celle de Fosse-Neuve[2] et Orderic Vital[3], cotent aussi cette mort en l'an 1111. Mais le dernier se méprend lorsqu'il escrit qu'elle arriva à Antioche. Enfin le Nécrologe de l'abbaye de Molesmes[4] la rapporte au 8e jour d'octobre. Un auteur ancien[5] dit qu'il mourut au mois de février; un autre[6], au mois de mars. Le cardinal Baronius[7] a rapporté diverses épitaphes qui luy furent dressées à Canusio en la Pouille, en l'église de Saint-Sabin, où il fut inhumé.

Il espousa[8] Constance, fille de Philippe Ier, roy de France, l'an 1104. Les noces s'en firent en la ville de Chartres, avec grand appareil, incontinent après la feste de Pasques. Elle estoit pour lors veuve de Hugues, comte de Champagne. Il en procréa deux fils[9], dont l'aisné, nommé *Jean*, mourut jeune dans la Pouille; l'autre, nommé *Boémond*, fut prince d'Antioche. Constance demeura dans la Pouille avec son fils[10], et l'histoire remarque[11] qu'elle fit plusieurs bienfaits à l'église de Jyvenazzo en l'an 1113, au monastère des religieuses de Brindes, en l'an 1116, et qu'elle fit bastir le monastère des religieuses de Saint-Barthélemy de Tarente. Elle vivoit encore l'an 1120, en laquelle année l'histoire remarque que le pape Calixte, estant venu à Béné-

[1] *Chron. Malleac.* ann. 1111.

[2] *Chron. Fossæ Novæ*, ann. 1111.

[3] Ordericus Vital. l. XI, p. 824, et not. ad Annam.

[4] *Necrol. Molism.*

[5] *Necrol. Cassin.* — Falco Benevent.

[6] Anonym. Barensis.

[7] Baronius, *Annal.* ann. 1111.

[8] *Chron. Cassin.* l. IV, c. L. — Fulcherius Carnot. l. II, c. XXVIII. — Guibert. l. VII, c. XXXIV. — Willelmus Tyren. l. XI, c. I. — Suger, in *Lud. VI*, c. IX. — Ordericus, l. VIII, XI. — *Fragm. histor.* (*Historiens de France*, t. IV, p. 94, 98.) — Anna Comnena, l. XII, p. 346. — *Chron. Marcian.* l. III c. IV. — *Conin. Aimoini*, l. V, c. XLVIII.

[9] Fulcherius Carnot. l. II, c. XXVIII. — Guibert. l. VII, c. XXXIV. — Romuald. ann. 1105. — Suger, in *Ludovic. VI*, p. 288.

[10] *Chron. Fossæ Novæ*, ann. 1120.

[11] Ughelli, *Arch. Benev.* n° 17; *Arch. Tarent.* n° 21; *Arch. Juvenacensi*, epist. n° 4.

vent, y reçut les hommages du duc Guillaume et des grands de la Pouille; et, de là, estant allé à Bari, il mit en liberté la femme de Boémond, à laquelle elle donne le nom de reyne, parce qu'elle estoit fille de roy. [Elle était morte, en 1126[1].]

Tancrède [prince de Galilée] fut choisy[2] pour prendre le gouvernement de la seigneurie d'Antioche, durant la prison de Boémond, qui avoit esté pris en une rencontre par les Sarrazins, l'an 1100, comme son principal héritier, et jusques à ce qu'il auroit recouvré la liberté. Il estoit fils d'Eudes[3] Bon-Marchis, ou, comme quelques auteurs le nomment, Marchis ou Marquis, et d'une des filles de Robert Guichard, dont le nom a esté supprimé par l'histoire. [Elle est nommée Emma dans l'Histoire de la guerre sacrée, publiée par Mabillon[4].] D'où vient qu'Eudes est nommé par Orderic[5] *sororius* de Guillaume de Grantmesnil, c'est-à-dire beau-frère de par sa femme, l'un et l'autre ayant espousé deux sœurs, filles de Robert, dont l'une, femme de Guillaume, fut Mabile. Ainsy Tancrède[6] estoit neveu de Boémond, qu'Albert d'Aix[7] et quelques autres qualifient oncle, *avunculus*, de Tancrède[8]. Boémond fut deux ans prisonnier, au rapport d'Albert d'Aix[9] et de Foucher de Chartres[10], ou, selon Guillaume de Tyr[11] et Mathieu

[1] Voir plus bas, à l'article de son fils Boémond II.

[2] Albertus Aquensis, l. VII, c. xxvii, xlv. — Fulcher. Carnotens. l. II, c. vi. — Willel. Tyr. l. X, c. v. — *Gesta Francor. exp. Hier.* l. I, c. xxxviii. — Abb. Usperg. ann. 1102. — Mathieu Paris, ann. 1101.

[3] Ordericus Vital. l. VIII, p. 717; l. IX, p. 724. — Romuald. ann. 1114. — Tudebod. l. I et II. — Anna Comnena, l. XI, p. 341.

[4] Voir la note ci-après.

[5] Ordericus Vital. l. VII, p. 645.

[6] Anna Comnena, l. XIII, p. 410.

[7] Albertus Aquensis, l. II, c. xix. — Willelmus Malmesb. l. IV, p. 151.

[8] Du Cange, dans ses *Familles Normandes*, fait la mère de Tancrède sœur et non pas fille de Robert Guiscard, de sorte que, dans ce cas, Marc Boémond et Tancrède auraient été cousins. C'est aussi l'opinion de Sébastien Paoli (*Cod. diplomat.* t. I, p. 386); il cite, entre autres preuves, l'Histoire de la guerre sacrée, publiée par Mabillon (*Musæum Italicum*, t. I, p. 136).

[9] Albertus Aquensis, l. IX, c. xxxvi.

[10] Fulcher. Carnot. l. II, c. xxi.

[11] Willelmus Tyr. l. X, c. xxv; l. XI, c. iv, v, vi.

Paris [1], quatre ans. La chronique du Vigeois [2] dit qu'il fut délivré par l'intercession de saint Léonard. Estant retourné à Antioche, il entreprit incontinent après son voyage d'Italie, d'où il passa en France [3], durant lequel il donna la garde de sa principauté à Tancrède, son neveu, et ayant espousé, durant son voyage de France, Constance, fille du roy Philippe Ier, il obtint [4] en mesme temps, pour Tancrède, Cécile, fille naturelle du mesme roy, et qu'il avoit eue de Bertrade de Montfort. Enfin, Boémond estant décédé en Italie, Tancrède retint la principauté d'Antioche tant qu'il vécut, c'est-à-dire jusques en l'an 1112 [5], qu'il décéda au mois de décembre. Il fut inhumé en la ville d'Antioche, en l'église de Saint-Pierre. La princesse Cécile [6], après la mort de son mary, duquel elle n'eut point d'enfans, espousa, en secondes noces, Pons, comte de Tripoli.

Roger, très-illustre et jeune chevalier, dit Albert d'Aix [7], fut choisy par Tancrède [8], et par sa dernière disposition, pour lui succéder en la principauté d'Antioche, à condition de la restituer au jeune Boémond, fils du prince Boémond, et à ses héritiers, lorsqu'ils en feroient la demande. Guillaume de Tyr [9], Foucher de Chartres [10], et quelques autres [11], luy donnent pour père Richard, qu'Orderic Vital [12] qualifie du titre de prince, parce qu'il estoit prince de Salerne, en Italie. C'est ce Richard qui fut fait prisonnier par les Sarrazins avec Boémond, et qui estoit fils de Guillaume, comte du Principat au royaume de Naples.

[1] Mathieu Paris, p. 42.

[2] *Chron. Vasiense*, part. 1, c. xv, xxxiii.

[3] Albertus Aquensis, l. IX, c. xlvii. — Fulcher. Carnot. l. II, c. xxv.

[4] Willelmus Tyr. l. XI, c. 1. — Anna Comn. l. XII, p. 346.

[5] Albertus Aquensis, l. XII, c. viii. — Fulcher. Carnot. l. II, c. xlv. — *Hist. Hier.* p. 609. — Willelmus Tyr. l. XI, c. xviii. — Robert. de Monte, ann. 1112. — Ægidius de Roya, ann. 1112.

[6] Albertus Aquensis, l. XII, c. xix. — Willelmus Malmesb. l. IV, p. 153.

[7] Albertus Aquensis, l. XII, c. ix.

[8] Willelmus Tyrens. l. II, c. x; l. XI, c. xviii.

[9] Willelmus Tyr. l. XI, c. xviii, xxii.

[10] Fulcher. Carnot. l. II, c. xlvii.

[11] Mathieu Paris. — Ægidius de Roya. — Willelmus Malmesb. l. IV, p. 150. — Romuald. ann. 1119.

[12] Order. Vital. l. V, p. 802.

frère de Robert Guichard, d'où vient qu'Albert d'Aix[1] dit qu'il estoit Norman de nation, et proche parent de Tancrède[2]. Le mesme auteur[3] nous apprend que Roger estoit neveu de Tancrède par sa sœur; d'où il faut conclure que le prince Richard avoit espousé la sœur de Tancrède, qui estoit sa proche parente. Les escrivains du temps[4] louent le prince Roger pour sa valeur, mais ils le blasment tous pour ses défauts et ses vices, racontant qu'il fut dans le dernier abandonnement, dans la dissolution et l'avarice; que c'estoit un adultère public, et qui ne gardoit ny foy ni parole[5], ayant refusé tout le temps de sa vie de restituer la principauté d'Antioche au jeune Boémond, qui estoit dans la Pouille, et à qui elle appartenoit de droit. Le Cartulaire de Manosque nous représente quelques titres de luy, avec la qualité de prince d'Antioche, de l'an 1118.

[Par un de ces actes, du 4 juin[6], il confirme à l'hôpital de Jérusalem les donations qui lui ont été faites dans toute l'étendue de la principauté d'Antioche.]

Il mourut l'année suivante, ayant esté tué en une bataille contre les Sarrazins, vers Arcas[7]. Il espousa, selon les auteurs du temps[8], la sœur de Baudouin II, roy de Hiérusalem; mais, si ce qu'Orderic[9] a escrit de Melaz, fille du sultan Daliman, est véritable, sçavoir que cette dame ayant embrassé le christianisme à la persuasion du prince Boémond, durant sa prison, et ce prince en estant échappé par son adresse, la maria à Roger, fils de Richard, qui estoit tenu captif avec luy, il

[1] Albertus Aquensis, l. III, c. XV; l. VII, c. XXVIII.

[2] Anna Comnena, l. XIII, p. 402.

[3] Albertus Aquensis, l. XII, c. IX, XII.

[4] Willelmus Tyr. l. XII, c. X. — Willelmus Malmesb. l. IV.

[5] Willelmus Tyr. l. XII, c. X.—Fulcher. Carnot. l. III, c. III.—Gauter. *Bella Antioch.* — *Historia Hierosolym.* ann. 1119.

[6] *Cod. diplom.* t. I, n° 6, p. 6, 389, 390, 464.

[7] Fulcher. Carnot. l. III, c. III. — Gauter. p. 453. — *Hist. Hieros.* ann. 1119. —Willelmus Tyr. l. XII, c. IX, X. — Ordericus Vital. l. XI, p. 824.— Robert. de Monte.— Ægidius de Roya. — Willelmus Malmesb. l. IV, p. 151. —Reinaud, *Extraits des hist. arabes*, p. 39-43.

[8] Fulcher. Carnot. l. III, c. III. — Gauter. p. 461.—Willelmus Tyr. l. XI, c. XXII; l. XII, c. VIII, XII.

[9] Ordericus Vital. l. X, p. 802.

faut inférer que Roger espousa cette dame en premières noces, quoyque, pour dire le vray, cela ressente un peu le roman, et vu d'ailleurs que les escrivains qui demeuroient outre-mer n'ont rien laissé par escrit de cette circonstance. Il ajoute[1] encore que l'empereur Alexis Comnène rechercha la fille de Roger pour Jean Comnène, son fils aisné, qui fut depuis empereur, ce qui ne peut estre, d'autant que Jean estoit marié[2]; et Irène, sa femme, ne décéda qu'en l'an 1124.

Baudouin, IIe du nom[3], roy de Hiérusalem, ensuite de la défaite et de la mort de Roger, vint avec Pons, comte de Tripoly, et une armée considérable en la ville d'Antioche, après avoir combattu les Sarrazins, et les avoir vaincus en bataille, et y fut reconnu prince et seigneur de cette principauté par le clergé et le peuple, à condition[4] que, pour le bien public, il donneroit sa fille en mariage au jeune Boémond, à qui la principauté d'Antioche appartenoit, si ce prince y donnoit son consentement, et qu'il vinst à Antioche, pour gouverner cet Estat par ses conseils et par ses secours.

Boémond, IIe du nom[5], surnommé *le Jeune*, prince de Tarente, ayant terminé les différens qu'il avoit avec Guillaume, duc de la Pouille, son oncle, pour les Estats d'Italie qu'ils disputoient respectivement, avec cette clause que, l'un d'eux venant à décéder, le survivant lui succéderoit en tous ses biens, passa de la Pouille, où il fut élevé[6], dans la Syrie, après l'an 1126; car en cette année il estoit encore en la Pouille, comme on recueille d'une de ses patentes[7], datée du mois

[1] Ordericus Vital. l. II, p. 830.

[2] Du Cange, *Familles Byzant.* p. 179.

[3] Gauter. p. 458. — *Hist. Hierol.* ann. 1119, p. 615. — Willelmus Tyrens. l. XII, c. XII. — Orderic. Vital. l. XI, p. 805. — Robertus de Monte, ann. 1119. — Willelmus Malmesb. l. IV, p. 151.

[4] Gauter. p. 458.

[5] Willelmus Tyr. l. XIII, c. XXI. — Fulcher. Carnot. l. III, c. LVII, LXI. — Orderic. Vital. l. XI, p. 825, 831. — Math. Paris p. 48, 49. — Ughelli. *Italia sacra*, t. VII p. 114; t. IX, p. 173. — Romuald. ann. 1127.

[6] *Chron. Cassin.* l. IV c. L.

[7] Paulus Æmilius Sanctorius. *Hist. Carbon. monast.*

de janvier de l'an du monde, selon les Grecs, 6634, indiction 4, qui revient à l'an de Nostre-Seigneur 1126, par laquelle il donne le monastère de Saint-Barthélemy de Tarente, que Constance, sa mère, alors décédée, avoit fait bastir pour des religieuses, à Nilus, abbé de Saint-Anastase de Carbon; et ce, du consentement des archevesques de Bari, d'Otrante et de Brindes. Il passa donc dans la terre sainte, dans la persuasion qu'il avoit que le roy Baudouin luy restitueroit la principauté d'Antioche, qui luy appartenoit légitimement de la succession du prince Boémond Ier, son père. En quoy il ne fut pas déceu, car le roy, sur l'avis de son arrivée, luy alla au-devant, et luy rendit la ville et toute la principauté, qu'il avoit conservée avec beaucoup de soin et de peines contre les attaques des Sarrazins; et ensuite il luy donna en mariage la princesse Alix, sa seconde fille. Ce prince estoit alors, au rapport de Guillaume de Tyr[1], un jeune seigneur, bien fait de sa personne et d'environ dix-huit ans, haut de taille, ayant la teste blonde et un visage affable et courtois, qui marquoit la grandeur de sa naissance, mesme à ceux qui ne la connoissoient point, libéral et magnifique comme son père; et qui enfin eust esté un des plus grands princes de son temps, si la mort prématurée ne luy eust tranché le fil de ses jours. Car, après avoir repris Caphardа, au siége de laquelle place il signala sa valeur, il fut tué en un combat[2], qu'il entreprit inconsidérément avec Rodoan[3] [Zenghi, nommé par les Occidentaux *Sanguin*], sultan d'Halape [Alep], où il fut abandonné lascheinent des siens, l'an 1131, laissant de son mariage une fille unique, nommée *Constance*[4]. Son corps fut trouvé sans teste[5], et fut inhumé, au mois de février, au monastère de Nostre-Dame, qui

[1] Willelmus Tyr. l. XIII, c. XXI.

[2] Willelmus Tyr. l. XIII, c. XXI, XXVI, XXVII. — Math. Paris, p. 49. — Ordericus Vital. l. XI, p. 831. — Romuald. ann. 1127-1131.

Du Cange a suivi ici Guillaume de Tyr, qui nomme *Rodoan* le sultan d'Alep régnant alors; mais Rodoan ou Rodouan était mort en 1114. Le sultan actuel était Emad-eddin-Zenghi Ier, ou Sanguin, comme le nomme Orderic Vital. Selon Guillaume de Tyr (l. XIII, c. XXVII), Sanguin était un autre chef des Turcs, dont Alix rechercha l'alliance.

[4] Willelmus Tyr. l. XXI, c. XXVII.

[5] Romuald. ann. 1131. — Muratori, t. VII, col. 187 d.

estoit près du sépulchre de Nostre-Seigneur, à costé du mesme sépulchre [1] [sur la droite].

Après la mort de Boémond, le roy Baudouin, son beau-père, prit derechef le soin et le gouvernement de la principauté d'Antioche, d'où il chassa sa fille Alix, veuve de Boémond [2], qui vouloit s'en rendre la maistresse. Estant mort incontinent après, la princesse fit ses efforts pour y rentrer, et, à cet effet, fit alliance avec Pons, comte de Tripoly, et Josselin le Jeune, comte d'Édesse [3]. Mais Fouques, roy de Hiérusalem, ayant esté appelé par ceux d'Antioche, défit le comte de Tripoly, et prit possession de la place et de la principauté, dont il donna le gouvernement à Renaud Mansuer, seigneur de Margat, personnage de naissance et vaillant.

[En l'année 1134, le roi Foulques confirma, comme baile d'Antioche, une donation faite au Saint-Sépulcre de Jérusalem [4]. L'acte est daté de son palais d'Antioche.]

Il est probable [5] que ce fut après la mort de Baudouin que ceux d'Antioche envoyèrent offrir la fille de Boémond à l'empereur Jean Comnène, pour son jeune fils, Manuel, qui luy succéda depuis à l'empire; ce que cet empereur ayant négligé, il se forma entre les François et les Grecs une inimitié mortelle, qui donna depuis matière à de grands démeslez entre eux. Cependant

Raymond de Poitiers, ou le Poitevin [6], comme il est nommé par les Grecs et par le juif Benjamin [7], fut mandé à Antioche par le roy Fou-

La phrase latine de Romuald semble plus claire que celle de Du Cange : « ... et «sepultus in monasterio Sanctæ Mariæ, «quod est juxta sepulchrum nostri Redemp«toris, in dextera parte ejusdem sepulchri.»

[2] Egid. de Roya, ann. 1128.

[3] Willelmus Tyr. l. XIV, c. v, ix. — Ordericus Vital. l. XII, p. 889. — Mathieu Paris, p. 50, ann. 1133.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* n° 85, p. 165, 166.

[5] Cinnamus, l. I, p. 14, 15, 1re édit.

[6] Nicetas.

[7] Le mot *Pitibin*, précédé de l'article הפיטיבין, qu'on lit dans le texte de Benjamin, immédiatement avant le mot *papa*, également précédé de l'article, הפפא (édition Constantin Lempereur, p. 31), ne paraît pas devoir s'appliquer au prince Ray-

ques[1], à qui il estoit parent, pour espouser la princesse Constance. Il estoit pour lors en la cour d'Henry, Ier du nom, roy d'Angleterre, duquel il avoit receu l'ordre de chevalerie. Ce seigneur[2] estoit [comme il il le dit lui-même, de l'illustre famille des Poitevins, c'est-à-dire des comtes de Poitiers], fils puisné de Guillaume, IXe du nom, duc de Guyenne (et non d'Austriche, comme veut un auteur aleman[3]), et de Philippe, dite *Mathilde*, de Tolose, et frère de Guillaume X, dernier duc de Guyenne. Il prit naissance en la ville de Tolose, comme nous apprenons de la Chronique de Maillezais[4], et estoit, au rapport de Guillaume de Tyr[5], un personnage d'une riche taille et d'une belle prestance, affable et courtois à tout le monde, qui surmonta ceux qui le précédèrent en valeur et en expérience, au fait des armes, grand amateur des gens de lettres, sobre dans son vivre, magnifique et libéral à l'excez; et, pour achever son éloge par celuy que luy donne Guillaume de Neubourg[6], il fut le bouclier et le défenseur des chrestiens dans l'Orient, et se transmit en quelque façon par le nombre de ses

mond de Poitiers. La phrase de l'auteur semble signifier : «Cette ville (Antioche) est «la plus forte de tout l'empire de ces hommes «fiers qui suivent la foi du pape Pitivin.» *Est totius imperii ferocium Pitivini papæ fidem amplectentium munitissima.* Telle est la traduction de Constantin Lempereur. L'autre traducteur, Arias Montanus, s'est contenté de dire (p. 34) : *Estque munitissima urbs ditionis diffidentium a fide nostra.* Constantin Lempereur, dans ses notes, pense que *papæ* signifie ici le patriarche d'Antioche, et il cherche vainement dans *Pitivini* un nom propre de patriarche. Mais il faut plutôt regarder ce mot comme un adjectif, et l'expliquer par *le patriarche poitevin*, soit parce que ce patriarche d'Antioche, quel qu'il fût en ce moment, était le patriarche d'une ville soumise à un seigneur poitevin d'origine, soit parce que le patriarche vivant au moment où écrivait Benjamin était Aimeri, natif de Limoges, élevé à la dignité patriarcale par la faveur du prince Raymond le Poitevin, et que Limoges, alors vicomté mouvant des comtes de Poitiers, était en quelque sorte une dépendance du Poitou. Dans tous les cas, ce ne peut être à la personne même de Raymond, mort en 1149, que s'applique cette qualification, de la part d'un auteur qui écrivait en 1173 et qui parlait de ce qu'il avait vu trois ans auparavant. (Voir plus loin *Les Seigneurs de Giblet.*)

[1] Willelmus Tyrens. l. XIV, c. IX, XX. — Willelmus Gemetic. l. VII, c. XLIII. — Math. Paris, ann. 1132. — Robert. de Monte, ann. 1130.

[2] *Chron. Vosiense*, l. I, c. XXXIII, XXXIX. — Ph. Mouskes. — *Cartul. S. Sepulc.* p. 173.

[3] Jac. Wimpheling. *Epit. rerum Germ.*

[4] *Chron. Malleac.* ann. 1099.

[5] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XXI.

[6] Willelmus Neubrig. l. I. c. XXI.

belles actions et de ses victoires la gloire de l'ancien Machabée. Enfin, Cinnamus[1] dit qu'il estoit un autre Hercules. Mais tous ces avantages furent ternis, ou plutost obscurcis par quelques défauts[2], car il estoit d'un naturel prompt, se laissoit emporter par l'impétuosité de son esprit dans les occasions; il n'estoit pas maistre de luy-mesme quand il estoit en colère, raisonnoit peu, n'estoit pas heureux, avoit peu de prévoyance, et enfin il estoit adonné extraordinairement aux jeux de dez.

Il commença à entrer en possession de la principauté d'Antioche vers l'an 1136, comme on peut recueillir d'un titre[3] de luy et de Constance, sa femme, du mois d'avril [19], l'an 1140, indiction 3, qui est marqué estre le quatrième an de sa principauté [extrait du Cartulaire du Saint-Sépulcre, d'un autre acte du même jour, même année, tiré du même cartulaire[4]]; et d'un autre qui est au Cartulaire de Manosque[5], en Provence, du 1er février, l'an 1148, indiction 12, qui est marqué estre le treizième[6]. Or, en cette année 1136, Constance n'avoit pas encore atteint l'age nubile, son père n'ayant contracté son mariage qu'en l'an 1126, ce qui est aussi remarqué par Guillaume de Tyr[7].

D'abord que Jean Commène, empereur de Constantinople, eut appris que la ville d'Antioche avoit esté mise entre les mains de Raymond, et que Constance luy avoit esté accordée en mariage, offensé de ce que cela s'estoit fait sans sa participation, prétendant estre seigneur direct de cet Estat, [il] leva une puissante armée, avec laquelle il s'achemina vers Antioche; enleva d'abord au prince les villes de Tarse,

[1] Cinnamus, l. III, p. 135 de la 1re édition.

[2] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XXI; l. XVI, c. IV. — *Gesta Ludovici VII, regis Francorum*, c. XXV.

[3] Aux Preuves de l'*Hist. des Chasteign.* p. 37.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* nos 88, 89, p. 169-172-178.

[5] *Cartul. Manosc.* — *Cod. diplom.* t. I no 25, p. 27.

[6] Nous pensons que l'acte donné dans le *Codice diplomatico* est celui que Du Cange avait vu dans le Cartulaire de Manosque, et qu'il est de l'an 1149 (nouveau style), ce qui s'accorde avec les autres indications chronologiques de l'acte.

[7] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XX.

d'Adana, de Mamistre et d'Anavarse [Anazarbe], dans la Cilicie, qui avoient esté possédées par les princes d'Antioche depuis quarante ans: mit le siége devant la place, et la pressa de si près que Raymond, voyant bien qu'il ne pouvoit espérer aucun secours du roy de Hiérusalem, traita avec l'empereur, et consentit de luy faire hommage lige de sa principauté et de luy accorder l'entrée de ses places à grande et petite force[1], c'est-à-dire aux conditions ordinaires des fiefs jurables et rendables[2]. Il semble qu'en conséquence de cet accord l'empereur laissa dans Antioche un gouverneur de sa part, avec le titre de duc de la mesme ville, comme ses prédécesseurs avoient fait auparavant, et que celuy qui eut pour lors cette qualité fut *Leo Maiopolus, dux Antiochiæ*, qui souscrivit avec les barons de cette principauté le titre de l'an 1140, dont je viens de parler.

[Ainsi que le second acte[3] du même jour, et un autre, également du prince Raymond, du 1er février 1149[4].

Mais si Léon fut duc d'Antioche pour l'empereur, il avait été établi dans cette dignité par Jean Comnène, avant le mariage arrêté de Raymond et de Constance, puisqu'on le voit, en 1134 et 1135, souscrire comme témoin deux actes du roi Foulques[5]. Dans ces différentes souscriptions, il est nommé *Leo Maiopolus, dux Antiochiæ; Leo Maiopoli, dux; Leo, dux Meopolis*, ou *Magnopolis;* ou enfin seulement *Leo dux*.

Léon eut, dans sa dignité de duc d'Antioche, des successeurs dont nous donnons la suite un peu plus bas, à l'article de Boémond III.]

Guillaume de Tyr[6], parle du dessein que l'empereur, estant entré dans la place, eut d'y laisser des trouppes, et qu'il en fut détourné par une sédition qui s'émut parmy le peuple sur ce sujet.

Raymond se repentit incontinent après de ce traité, duquel il se

[1] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XXIV, XXX. — Nicetas, *Joann.* c. VII. — Orderic. Vital. l. XIII, p. 914. — Cinnamus, l. I, p. 17, 18, 135, 1re édition.

[2] Voir Du Cange, *3oe dissertation sur Joinville*, p. 349 et suiv.

[3] *Cartul. S. Sepulc.* p. 171-177.

[4] *Codic. diplomat.* t. I, n° 25, p. 27.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* nos 85, 86, p. 166, 167. — *Assises de Jérus.* édit. Beugnot, t. II, p. 491, n° 13.

[6] Willelmus Tyr. l. XV, c. III, IV.

rétracta, par les persuasions de Hugues, évesque de Gibel ou Zebel[1]. L'empereur, irrité de cette infraction de paix, retourna en la province d'Antioche et ravagea la campagne. Mais, comme il estoit dans ta Cilicie, la mort le surprit en l'an 1143. Manuel, ayant succédé à son père, envoya une armée navale et une autre de terre, pour achever de réduire ce prince, qui se trouva à de si grandes extrémitez qu'il fut obligé de venir à Constantinople et de faire hommage lige à l'empereur[2]. Estant de retour à Antioche, il y reçut Louys, VII^e^ du nom, roy de France, lorsqu'il passa dans la terre sainte, et le traita magnifiquement, dans l'espérance qu'il obtiendroit de lui un secours considérable pour recouvrer ses places, qui luy avoient esté enlevées par les payens[3]. Mais, s'estant vu frustré de ses pensées, il en conçut un si grand dépit qu'il résolut de s'en venger : ce qu'il fit en persuadant à sa nièce, Aliénor de Guyenne, femme du roy, et qui estoit une de ces femmes folles, comme écrit Guillaume de Tyr, de se séparer d'avec son mary. Enfin, il fut tué dans une bataille contre Noradin, qui estoit venu ravager ses terres, s'estant avancé trop avant dans les troupes ennemies, desquelles il se trouva accablé, et finit ainsy ses jours, le 27^e^ jour de juin, l'an 1148[4], après avoir tenu la principauté l'espace de treize années.

[Il faut reculer la mort de Raymond au moins jusqu'en l'année 1149, puisqu'on a de lui un diplôme[5], en faveur de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, daté du 1^er^ février 1149, indiction 12, la treizième année de son principat. Mais il est très-probable qu'il ne vécut pas au delà de cette année.

[1] Willelmus Tyrensis, l. XV, c. I, II et seq. XIX, XX, XXI, XXII. — Otho Frising. l. VII, c. XXVIII, XXXIII. — Nicet. *Joann.* c. II. — Jo. Tzetzes, *Epist. ad Metrophan. patriarch.* p. 267. — Cinnamus, l. III, p. 131.

[2] Cinnamus, l. II, p. 33, 34, 36; l. III, p. 135. — Nicetas, *Manuel*, l. I, c. II.

[3] *Gesta Ludovici VII*, c. XV. — Willelmus Tyr. l. XVI, c. XXVII. — Willelmus Nanguis. *Chron.* ann. 1149.

[4] Willelmus Tyr. l. XVII, c. IX. — Willelmus Neubrig. l. I, c. XXI. — Math. Paris. ann. 1148. — *Chron. Normann.* ann. 1146 et 1153. — Robert. de Monte, ann. 1146. — Cinnamus, l. III, p. 131. — *Mag. Chron. Belg.* — *Pen. Ven.* l. VI, ep. 18, 19. — Nic. Trivett. ann. 1150.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 25, p. 27.

puisque, en 1150, la princesse Constance confirme une donation en faveur du même ordre, par des lettres[1] où il n'est pas fait mention du prince Raymond.]

Son corps fut porté à Antioche, où il fut inhumé au vestibule de l'église de Saint-Pierre, au tombeau de ses prédécesseurs.

[Dans ses diplômes[2], Raymond se dit *prince d'Antioche*, et appelle son domaine *royaume*. Dans l'un de ces actes, il remarque que, depuis la troisième année qu'il a obtenu le *trône du royaume d'Antioche*, il s'est rendu à Jérusalem pour y adorer les lieux saints.]

Il laissa, de sa femme Constance[3], deux fils et deux filles : sçavoir, Boémond, qui fut prince d'Antioche; Baudouin, qui suivit la cour et les armées de l'empereur Manuel, et mourut à son service, vers l'an 1174[4]; Philippie, qui espousa Andronique Comnène, qui fut depuis empereur[5], et, en ayant esté répudiée, se remaria avec Humfroy de Toron, connestable de Hiérusalem, vers l'an 1176; et Marie, mal nommée *Marguerite* dans le Lignage d'outre-mer[6], et *Constance* par le Continuateur de Sigebert[7]. Cette seconde fille fut mariée à Manuel Comnène, empereur de Constantinople, et fut nommée par les Grecs *Vène*, c'est-à-dire « estrangère[8]. » La princesse Constance, après la mort de son mary, mit ses Estats en la protection de l'empereur Manuel[9], qui voulut luy faire espouser Jean Roger[10], qui estoit revestu de la dignité de césar de l'empire, et qui s'estoit allié en premières noces avec Marie Comnène, fille aisnée de l'empereur Jean[11]; mais l'ayant rebuté

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 27, p. 29, 30.

[2] *Cart. S. Sepulc.* n°s 88, 89, p. 170, 171, 173, 177.

[3] Willelmus Tyr. l. XVII, c. x. — Rain. *Epist.* (*Historiens de France*, t. IV, p. 580.) — *Cod. diplomat.* t. I, n° 76, p. 76.

[4] Nicetas, *Manuel*, l. V, c. VIII; l. VI, c. II.

[5] Willelmus Tyr. l. XXI, c. XIII. — Du Cange, *Famil. Byzant.* p. 190, 191.

[6] *Lignages d'outre-mer*, c. IV.

[7] *Chron. Norm.* ann. 1146. — Robert. de Monte, ann. 1161.

[8] Cinnamus. — Nicetas. — Hoveden. — *Chron. Vosiense*, c. XXXIII. — Egidius de Roya, ann. 1166. — Du Cange, *Famil. Byzant.* p. 186.

[9] Cinnamus, l. IV, p. 193.

[10] Cinnamus, l. III, p. 131, 132; l. IV, p. 193.

[11] Voir la famille des Comnènes, dans Du Cange, *Famil. Aug. Byzant.* p. 180.

à cause de son age, elle se remaria, sans en donner avis à Manuel, avec

Renaud[1], de Chastillon sur Loire, seigneur de Gien sur Loire[2], qui avoit pour sœur la mère de Renaud, seigneur de Montfaucon en Brie, et d'Aveline, femme d'Ursion, seigneur de Nemours et de Tracy. Ce mariage se fit sur la fin de l'an 1152, ou sur le commencement de l'an 1153, durant le siége d'Ascalon [comme on peut le conclure d'un diplôme de Renaud et de Constance[3], en faveur de l'hôpital de Jérusalem, daté de l'an 1155, et de la troisième année du principat de Renaud, c'est-à-dire la troisième depuis son mariage]; car Gilles de Roye[4] le rapporte mal à l'an 1160. Il s'est pareillement mépris au surnom de *Neelle*, qu'il donne à ce prince contre la vérité. Il estoit pour lors à la suite et dans les troupes de Baudouin III, roy de Hiérusalem, du consentement duquel il parvint à cette illustre alliance[5], la princesse l'ayant préféré, quoyque simple chevalier, au frère du prince de Capoue, qui estoit en la cour de Manuel[6], et à plusieurs autres seigneurs de haute condition qui la recherchoient. Cinnamus[7] dit qu'elle fit ce mariage à la persuasion de la noblesse d'Antioche, qui appréhendoit que, si elle se laissoit marier par l'empereur, tout son Estat ne devinst tributaire de l'empire.

Incontinent après estre parvenu à cette dignité, il [Renaud] se concilia les Pisans, qui estoient en ce temps-là puissans sur la mer, et, avec la princesse Constance, sa femme, il leur donna une portion de terre près le port de Laodicée, pour y construire une maison au-dessous de l'église de Saint-Hélie, vis-à-vis de la maison du Temple[8]. Il leur donna encore une maison en la ville d'Antioche, qui avoit appar-

[1] Albericus, ann. 1167, 1204. *Histoire manuscrite d'outre-mer.*

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 31, p. 34, 399.

[3] Egidius de Roya.

[5] Willelmus Tyr. l. XVII, c. XXI, XXVI; l. XVIII, c. I, X, XVII, XVIII.—Sanutus, l. III part. 6, c. XX.

[6] Cinnamus, l. III, p. 131.

[7] Cinnamus, l. IV, p. 194, 193 et seq.

[8] Ughelli, *Italia sacra*, t. III, p. 463, *Archiep. Pisanico.*

tenu à une dame nommée *Odette de Tyr*, et leur donna l'exemption de la moitié des péages dans toutes ses terres. Ces lettres furent expédiées au palais d'Antioche, le 10e jour de may, l'an 1154.

Renaud se concilia aussy l'amitié de Manuel, qui l'employa contre Toros, prince de Cilicie et d'Arménie, lequel il défit. Mais comme il vit que l'empereur différoit de luy donner la récompense qu'il luy avoit promise, il se jeta sur l'isle de Cypre, la ravagea, et défit une partie des trouppes impériales [1]. Cette action donna sujet à Manuel de faire marcher l'armée qu'il avoit levée contre Toros dans l'Estat d'Antioche contre Renaud, lequel voyant bien qu'il n'avoit point de forces pour résister contre un prince si puissant, qu'il avoit grièvement offensé, le vint trouver en Cilicie, en habit de coupable, la teste nue, les mains découvertes jusques au coude, les pieds nus et la corde au col, suivy du peuple d'Antioche, et obtint par ce moyen son pardon. Le mesme auteur semble dire que ce prince se trouva nécessité à cette bassesse par la considération du patriarche, qu'il avoit autrefois maltraité et mesme emprisonné, qui avoit promis à l'empereur de le livrer entre ses mains avec la place. Manuel entra ensuite à Antioche et y fut reçu avec grand appareil, comme il est amplement rapporté par Guillaume de Tyr [2] et Nicétas. Le dernier donne mal en cet endroit le nom de Gérard au prince, s'estant probablement mépris par la rencontre du nom de Gérard, évesque de Laodicée, par le conseil et en la compagnie duquel Renaud vint trouver l'empereur en Cilicie. Estant ainsy rentré en la paisible possession de ses Estats, sous l'hommage de l'empire, il fit diverses entreprises contre les Sarrazins, dans l'une desquelles [3] il fut fait prisonnier, près de Marésie, par Magedin, gouverneur d'Halape, et conduit en cette ville, le 23 de novembre,

[1] Cinnamus, l. IV. — Nicetas, *Manuel*, l. III, c. III. — Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XXIII, XXV.

[2] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. I. — Cinnamus, l. IV, p. 196. — Du Cange, *30e dissertation sur Joinville*, p. 357.

[3] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XXVIII. — *Epist. princip.* in *Gest. Dei*, p. 1176, 1178, et *Historiens de France*, t. IV, p. 689, 692, 694. — Sanutus, l. III, part. 6, c. XX. — Robert. de Monte, ann. 1162. — Nicol. Trivet, ann. 1162.

l'an 1160[1]; où il fut en captivité l'espace de seize années, après lequel temps il fut élargi par l'entremise de ses amis et au moyen d'une grande rançon qu'il paya[2].

La princesse Constance estant décédée durant ce temps-là, Boémond, son fils aisné, qu'elle avoit eu de Raymond de Poitiers, son premier mary, devint prince d'Antioche, et le prince Renaud, après avoir recouvré sa liberté, se remaria avec Estiennette, au droit de laquelle il devint prince de Montréal[3], et mourut l'an 1187, comme nous dirons ailleurs. Albéric[4] dit que Renaud eut trois filles de son mariage avec Constance, dont la première espousa Manuel, empereur de Constantinople, qui en eut le jeune Alexis; la seconde, Agnès, fut alliée avec Bela, roy de Hongrie, qui en procréa Aimery et André, successivement roys de Hongrie, et deux reynes, sçavoir, Constance, reyne de Bohesme, et Marguerite, reyne de la Grèce. La troisième, nommée Alix, fut mariée au marquis d'Este, en Italie. Quant à la première, il est constant qu'il s'est mépris, et que la fille de Constance qui espousa Manuel estoit du mariage avec le prince Raymond, comme Nicétas[5] et les autres auteurs escrivent formellement, car Manuel l'espousa vers l'an 1164, auquel temps Renaud ne pouvoit avoir des filles en age nubile, ne s'estant marié qu'en l'an 1152. D'ailleurs, Guillaume de Tyr[6] dit qu'elle fut la dernière fille de Constance, et sœur germaine de Boémond III, prince d'Antioche. Nicétas[7] fait mention du mariage d'Agnès avec Bela, roy de Hongrie. Quant à la troisième, qu'espousa le marquis d'Este, Jean-Baptiste Pigna et Hiérome Falet, qui

[1] Au mois de mars précédent, 1160 (*more romano*), de concert avec sa femme Constance, Renaud avait confirmé la vente d'une *gastine*, ou terre inculte, faite aux Templiers par Rainald ou Renaud, seigneur de Margat. (*Codice diplomat.* t. I, n° 163, p. 206.)

[2] Willelmus Tyr. l. II, c. XI, XIV. — Monac. S. Mariani, p. 89. — Roger de Hoveden, ann. 1187, p. 635. — Robert. de Monte, ann. 1162. — Egidius de Roya, ann. 1176.

[3] Voir *Les Princes de Montréal*.

[4] Alberic. ann. 1167.

[5] Nicetas, *Manuel*, l. III, c. V.

[6] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XXX, XXXI; l. XIX, c. XI.

[7] Nicetas, *Manuel*, l. V, c. VIII; *Alex. Manuel. filius*, c. XVII. — Cinnamus, l. VI p. 312.

ont écrit l'histoire et la généalogie de la famille d'Este, ont ignoré cette alliance.

Boémond, IIIe du nom [1], surnommé *le Bègue*, ou *le Baube*, comme on parloit alors, qui est un terme qui vient du latin *balbus*, fils aisné de Raymond de Poitiers et de la princesse Constance, prit possession de la principauté d'Antioche après le décez de sa mère, et durant la captivité du prince Renaud, son beau-père, en l'an 1164, comme écrit Gilles de Roye [2], ce qui s'accorde avec un titre de ce prince, de l'an 1170, qu'il dit estre la septième année de sa principauté. Ainsy la princesse Constance mourut en cette année 1164.

[Constance serait morte dès l'année précédente, s'il n'y a pas erreur dans la date (1163) d'un diplôme de ce seigneur [3], par lequel il confirme toutes les donations faites à l'hôpital de Jérusalem par son père, et les autres seigneurs et barons de la principauté d'Antioche.

L'Art de vérifier les dates [4] place aussi à l'année 1163 l'avénement de Boémond III au principat d'Antioche; mais il se fonde sur un acte [5] de ce prince et de sa femme Orgueilleuse, par lequel ils accordent à l'hôpital de Jérusalem 90 besants, en échange de plusieurs maisons. Or l'acte étant daté de septembre 1172, la neuvième année de son principat, la première année du principat de Boémond III semble appartenir naturellement à l'an 1164. Il n'en est pas de même d'un autre diplôme de Boémond [6], également en faveur de l'Hôpital, daté de janvier 1167, la quatrième année de son principat. Cette date permet de supposer que le principat de Boémond a commencé dans le cours de l'année 1163.]

Par ce titre [de 1170], il confirme avec la princesse Orgueilleuse (*Urgolosa*), sa femme, les donations et les priviléges que le prince Renaud, son beau-père, avoit accordez à ceux de Pise.

Il fut fait prisonnier en la bataille qui fut livrée par les François

[1] *Lignages d'outre-mer.*

[2] Ægidius de Roya, ann. 1164.—Ughell. *Italia sacra*, t. III, p. 476.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 37, p. 38, 39.

[4] *Princes latins ou francs d'Antioche.*

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 198, p. 242.

[6] *Cod. diplomat.* t. I. n° 43. p. 43 44.

du royaume de Hiérusalem contre Noradin, près d'Harenc[1], place assise dans les limites de son Estat, et emmené à Halape, le 10e jour d'aoust, l'an 1165, où il demeura l'espace d'un an, et jusques à ce qu'avec beaucoup de peine et une grande rançon, il recouvrast sa liberté[2]. Gilles de Roye[3] dit qu'il passa, au sortir de sa prison, à Constantinople, pour y visiter l'empereur Manuel, qui avoit espousé sa sœur.

Il est probable que ce fut durant sa minorité, et après la prise du prince Renaud, que ceux d'Antioche secouèrent le joug des Grecs, qui s'estoient réservez la souveraineté sur cette principauté, pour se mettre en la protection de Baudouin III, roy de Hiérusalem, ce qui donna quelque chagrin à Manuel. Mais Amalric, successeur de Baudouin, ayant fait alliance avec luy, il relascha ce droit, au rapport de Cinnamus[4].

[Nous ne pourrions dire si les personnages qu'on voit revêtus de la dignité de ducs d'Antioche, après Léon Maiopule, étaient des officiers établis par les empereurs de Constantinople pour les représenter et constater leurs droits comme seigneurs suzerains de cette ville, ou des dignitaires nommés par les princes d'Antioche. On en voit encore après l'époque où les empereurs grecs semblent avoir renoncé à cette suzeraineté, même après la mort de Manuel: et les noms des personnes indiquent des Latins plutôt que des Grecs. Voici la liste de ceux que nous avons remarqués :

Geoffroi Fahard, ou Falzard, souscrit des actes de Renaud de Chatillon et de Boémond III, aux années 1155, 1160, 1167[5].

Simon, Simon *de Buriavis*, Simon de Burgevin, si toutefois ces trois dénominations désignent un même personnage, paraît comme duc d'Antioche parmi les témoins de plusieurs actes de Boémond III, en 1175, 1179, 1181[6].

[1] Willelmus Tyr. l. XIX, c. IX. — *Epist. regum*, in *Gest. Dei*, p. 1179, 1180, et *Historiens de France*, t. IV. — Sanut. l. III, part. 9, c. II. — Cinnamus, l. V, c. XVII. — Nic. Trivet. ann. 1164.

[2] Willelmus Tyr. l. XIX, c. XI.

[3] Ægidius de Roya, ann. 1176. — *Cod. diplomat.* t. I, n° 30, p. 309.

[4] Cinnamus, p. 258.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n°s 31, 43, 163. p. 34, 44, 207.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n°s 58, 67, p. 59, 68.

Il signe encore un acte du même, de septembre 1193 [1]; mais il n'a plus le titre de duc d'Antioche, qui appartient à un autre.

Guillaume de Saint-Paul signe des actes de Boémond III, de 1186 et 1190 [2].

Raoul de la Rivière, d'abord châtelain d'Antioche, dans le titre de 1190, est duc d'Antioche dans celui de septembre 1193 [3].]

Cependant Noradin, après la défaite des nostres, prit Harenc et assiégea la ville d'Antioche, s'estant rendu maistre du reste de la principauté [4]. De son temps encore, Saladin, sultan, après la défaite des chrestiens en la bataille [de Huttin] où le roy Guy fut pris, l'an 1187, s'empara de toutes les places en l'espace de trois mois, excepté le chasteau imprenable de Cursat, qui estoit du domaine du patriarche d'Antioche, et la ville mesme d'Antioche, dont il abandonna le siége moyennant une grande somme d'argent que le patriarche luy donna [5].

[Quoique Boémond III eût accueilli avec empressement, en 1186, Baudouin de Rames et les chevaliers qui avaient refusé l'hommage au roi Gui de Lusignan [6], cependant il envoya au secours de ce prince, en 1187, avant la bataille de Huttin, son fils aîné, Raymond, avec cinquante chevaliers.]

L'histoire remarque [7] qu'en l'an 1191 il vint avec Boémond, comte de Tripoly, son fils, trouver Richard, roy d'Angleterre, en l'isle de Cypre, lorsqu'il faisoit la guerre à Isaac Comnène, qui s'en disoit empereur, estant alors à la suite de Guy, roy de Hiérusalem, et qu'il luy offrit son service; et que, lorsque le roy Philippes-Auguste s'en retourna de la terre sainte en France, laissant la conduite de ses troupes au duc de Bourgogne, il donna à ce prince cent chevaliers et cinq cens escuiers, pour la défense et la garde de ses terres, le roy Richard luy

[1] *Cod. diplomat.* n° 80, p. 86.

[2] *Cod. diplomat.* n°s 77, 210, p. 81, 251.

[3] *Cod. diplomat.* n° 80, p. 86.

[4] *Epist. regum*, p. 1179.

[5] Jacobus de Vitriaco, l. I, c. xcv. — Sanutus, l. III, part. 9, c. ix. — Ægidius de Roya, ann. 1165.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. xxii, p. 34; c. xxix, p. 46.

[7] Hoveden, part. post. p. 621. — Bened. Petroburg. (*Historiens de France*, t. XVII, p. 518 a.) — Brompton, p. 1198. 1209.

ayant fourny un pareil nombre de chevaliers et cinq cens sergeans, avec cinq grands navires équipés de toutes choses nécessaires; mais Hoveden et Brompton, qui font ce récit, se sont mépris lorsqu'ils l'ont nommé Raymond. Il vendit, en l'an 1182, la ville de Tarse à Rupin, prince d'Arménie[1], lequel il fit depuis arrester prisonnier contre la foi publique. Ce prince porta une si particulière affection aux chevaliers hospitaliers, qu'il fit un traité de société avec eux, au mois de septembre, l'an 1193, indiction 11[2], par lequel il entra en confraternité avec eux, sous cette condition qu'au cas qu'il voulust entrer en religion, il ne le pourroit faire en autre maison que celle de l'Hospital, et que, lorsqu'il viendroit à décéder, si son corps n'estoit pas inhumé en l'esglise de Saint-Pierre d'Antioche, il ne pourroit estre inhumé ailleurs qu'en la mesme maison de l'Hospital, à laquelle il donne après sa mort son haubert, son heaume, sa lance, le meilleur de ses chevaux sans selle, sa mule, qui portoit son haubert, et tous ses sommiers; et, en outre, pour reconnoissance de cette fraternité, il luy donne tous les ans cinq cens anguilles. L'année suivante, il eut quelque démeslé avec Léon, prince d'Arménie, qui le fit prisonnier[3]; mais l'empereur Henry apaisa ce différend.

[Le fait est raconté avec plus de détails dans *Les Roys d'Arménie*, page 120: mais, dans les deux passages, Du Cange omet de dire que Léon avait attiré Boémond, avec sa femme Sibylle, dans une embuscade, sous prétexte d'une partie de plaisir[5], et qu'en apprenant cet acte de violence et de perfidie le comte de Champagne Henri, roi de Jérusalem, et non l'empereur Henri VI, s'entremit activement auprès de Léon pour la délivrance de Boémond, lequel ne recouvra sa liberté qu'en tenant Léon quitte de l'hommage qu'il lui devait.]

Il survécut peu d'années après ce traité, estant décédé, au récit de Sanudo[4], l'an 1201. Les auteurs parlent diversement de ses mariages

[1] Willelmus Tyr. l. XXII, c. XXIV. — Sanutus, l. III, part. 10, c. VIII. — Voir *Les Rois d'Arménie*, p. 118.

[2] *Cartul. Manosc.* — *Cod. diplomat.* t. I, n° 80, p. 86.

[3] Sanut. l. III, part. 10, c. VIII.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVI, c. XXVI, p. 214, 215.

[5] Sanut. l. III, part. 11, c. I.

et de ses femmes; car Guillaume de Tyr[1] dit qu'il espousa Théodora, nièce de l'empereur Manuel, et que, l'ayant renvoyée vers le temps de la mort de cet empereur, qui arriva en l'an 1180, il s'allia, au mépris des censures ecclésiastiques, avec une dame nommée *Sibylle*, qui passoit pour une sorcière, et qu'à l'occasion de cette conjonction illégitime, tout l'Estat des chrestiens d'Orient, et particulièrement la principauté d'Antioche, fut en de grands troubles. Le Lignage d'outre-mer[2] ne s'accorde point avec Guillaume de Tyr, escrivant que Boémond espousa Irène [celle que Guillaume de Tyr appelle *Théodora*], nièce de l'empereur Manuel [on ne sait par quel frère ou par quelle sœur][3]; après la mort duquel il la renvoya à Constantinople, avec la fille nommée *Constance*, qu'il avoit eue d'elle, et qu'aussitost il espousa une noble dame de la principauté d'Antioche, fille du seigneur d'Harenc ou d'Harène, comme porte l'imprimé, nommée *Orgueilleuse*, et qu'il en procréa Raymond et Boémond; l'ayant encore répudiée, il prit pour femme cette Sibylle, de laquelle il eut une fille nommée *Alix*, mariée depuis à Guy, seigneur de Giblet [et à laquelle son frère, Boémond IV, constitua 10,000 besants de rente, en décembre 1204, à l'occasion de ce mariage[4]]. Enfin il se défit pareillement de cette dame, et s'allia avec une autre, nommée *Isabeau*, dont le mary vivoit encore; lequel il confina aux Meseaux, c'est-à-dire en la maison de Saint-Lazare ou des lépreux, et, de cette conjonction illégitime, il en eut deux fils, sçavoir, Guillaume, qui mourut sans enfans, et Boémond, qui fut seigneur du Boutran [Botron][5], au droit de sa femme.

Comme je ne fais pas de doute que ce que cet auteur anonyme raconte des femmes du prince Boémond ne soit pour la pluspart véritable, il est cependant constant, par le titre de 1170 dont je viens de parler, qu'il estoit, dès cette année-là, marié avec Orgueilleuse, et qu'ainsy il n'espousa Théodora ou Irène qu'après avoir répudié cette première femme, de laquelle il eut Raymond et Boémond, qui n'au-

[1] Willelmus Tyr. l. XXII, c. VII.
[2] *Lignages d'outre-mer*, c. IV.
Du Cange, *Famil. Byzant.* p. 185.
[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 98, p. 103.
[5] Voir *Les Seigneurs du Boutran.*

roient pas pu estre issus de ce mariage s'il ne l'avoit espousée qu'après la mort de Manuel, arrivée en l'an 1180; car Raymond, fils aisné de Boémond, estoit agé en ce temps-là, puisqu'en l'an 1194 il espousa Alix, fille de Rupin[1], prince d'Arménie, et qu'il mourut avant l'an 1199[2], ayant laissé son fils Rupin, qu'il avoit eu de sa femme, en laquelle année Boémond, frère de Raymond, prétendoit à la principauté d'Antioche, son père estant encore vivant; n'estant pas probable que, si Raymond eust pris naissance après l'an 1180, il eust esté marié et eust eu un enfant avant l'an 1199, et que Boémond, frère de Raymond, eust esté en age assez avancé pour disputer la principauté à son père et à son neveu, s'il estoit né après l'an 1180.

[Ce qui est une preuve sans réplique, c'est que, dans deux actes[3] de l'année 1186, par le second desquels Boémond III cède aux Hospitaliers la cité de Valenie et le château de Margat; ce prince déclare agir avec l'assentiment de sa femme, Sibylle, et de ses fils, Raymond et Boémond, déjà chevaliers; ce qui suppose environ quinze ans au moins pour le plus jeune des deux. (Voir *Boémond VI.*)]

D'autre part [il existe] un titre de ce prince[4], de l'an 1175, par lequel il fait quelques donations aux Hospitaliers de Manosque, en Provence, du consentement de sa femme, Orgueilleuse, et de ses enfans, ce qui fait voir qu'il avoit alors plusieurs enfans d'elle, et que le mariage de Boémond avec Théodora ou Irène, ne se fit qu'après la dissolution de celui qu'il avoit fait avec Orgueilleuse. Il est parlé d'Isabelle, dernière femme du mesme prince, dans les épistres d'Innocent III[5], en l'an 1199.

Boémond, IV^e^ du nom, surnommé *le Borgne*, pour avoir perdu un œil en une rencontre près du mont Liban[6], comte de Tripoly, succéda

[1] Sanut. l. III, part. 10, c. VI.

[2] Innoc. III, *Epist.* l. II, p. 550. — Vincent. Bellov. l. XXXII, c. XXIX.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n^os^ 76. 77. p. 76, 77. 81.

[4] *Cartul. Manosc.* — *Cod. diplomat.* t. I n° 58, p. 58, 59, 519.

[5] Innoc. III, *Epist.* l. II, p. 552.

[6] Continuateur de Guill. de Tyr. l. XXXI. c. IV. p. 314.

à son père en la principauté d'Antioche, malgré les efforts de Livon, roy d'Arménie, qui tascha de s'en emparer pour Raymond Rupin, son petit-neveu, qui en estoit l'héritier légitime; ce qui donna matière à une longue et fascheuse guerre. Raymond Rupin estoit fils unique de Raymond, fils aisné de Boémond III [1], lequel Raymond avoit espousé Alix, fille de Rupin, prince d'Arménie, et nièce du roy Livon; et, en ayant engendré ce prince, estoit tombé en frénésie, laquelle l'emporta en la fleur de son age [longtemps avant son père [2]]; mais estant à l'extrémité, dans les bons intervalles qu'il eut, il pria son père de conserver sa succession, qui luy appartenoit de droit [3], à son fils Rupin, ce que Boémond III promit et exécuta ensuite, après la mort de son fils, ayant déclaré son héritier et son successeur en la principauté d'Antioche son petit-fils.

Raymond-Rupin reçut, en qualité d'héritier apparent de la principauté d'Antioche [4], les hommages liges de ceux d'Antioche, sauf la féauté, qui estoit due à son ayeul, qui luy donna en outre le nom de son père, qu'il ajouta à celuy de Rupin, et se réserva la seigneurie de la principauté durant sa vie; mais Boémond, comte de Tripoly, ne pouvant digérer qu'il eust esté privé de la succession de son père, s'éleva contre luy, et, assisté des forces des chevaliers de l'Hospital et du Temple, et mesme de ceux d'Antioche, le chassa de la ville, et cassant ou annulant l'hommage qui avoit esté fait au prince Rupin, reçut celuy qui luy fut fait par ceux d'Antioche. Toutefois, il n'en fut pas longtemps possesseur; car le prince Boémond, son père, fut rétably incontinent après par le secours de Livon, roy d'Arménie. Boémond estant décédé, le comte de Tripoly, son fils, fut derechef reçu par ceux d'Antioche, et reconnu en qualité de prince [5], ce qui

[1] Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXIV, c. XXV, p. 137.

[2] Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXXI c. III, p. 313.

[3] Odor. Rain. ann. 1199, n° 67.

[4] Rainald. ann. 1205, n. 37. — Manriq. *Annal. Cisterc.* ann. 1205, c. IV, n° 6. — Innoc. III, *Epist.* l. II, p. 551; l. XVI, epist. 7.

[5] Sanut. l. III, part. 11 c. I. — Contin. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. III, p. 313.

alluma une grande guerre entre luy et le roy d'Arménie, et le prince Rupin, son neveu [1], ausquels les chevaliers de l'Hospital et le patriarche mesme d'Antioche se joignirent, les chevaliers du Temple et le peuple d'Antioche prenant le party du comte; et mesme le roy d'Arménie entra dans la ville du costé du chasteau, et se saisit de toute la partie qui est jusques à l'église de Saint-Pierre, et y campa trois jours entiers; mais le comte, estant sorty du chasteau avec des troupes, chassa le roy de la place, défit son armée et emprisonna le patriarche, qui l'avoit favorisé; ce qui arriva en l'an 1203. Il y eut ensuite plusieurs pourparlers d'accomodemens et de soumission au jugement du pape Innocent III, qui ordonna des juges, mais sans aucun effet [2].

Enfin Rupin, par le moyen du patriarche, rentra derechef dans la place avec le roy, son oncle [3], et y fut reçu par tous les habitans et toute la noblesse, qui luy fit hommage, et fut investy solemnellement par l'étendart, en l'église de Saint-Pierre, de la principauté d'Antioche, par le patriarche, auquel il fit de sa part l'hommage accoutumé. Ceci se passa sans effusion de sang, en l'an 1205 [4]. Mais quelque temps après, sçavoir l'an 1208, ceux d'Antioche, à la persuasion du mesme patriarche, se révoltèrent contre le prince, et firent retourner les soldats qu'il avoit chassez [5]. Ensuite de quoy le comte, prenant occasion de cette division, descendit du chasteau, qu'il tenoit toujours, et, estant venu à bout des bourgeois, arresta le patriarche et le mit en prison, où il lui fit souffrir plusieurs tourmens. Le comte tint Antioche jusques en l'an 1216, qu'elle fut rendue au prince Rupin par la trahison du séneschal d'Antioche [6]. Mais, trois ans après [1219] [7], le

[1] Innoc. III, apud Rainald. ann. 1205, n° 28. — Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXVIII, c. VI, p. 257.

[2] Innoc. III, l. XIII, epist. 123; l. XVI, epist.

[3] Rianald. ann. 1205, n° 37.

[4] Rainald. ann. 1205, n°s 35 et suiv. ann. 1210, n° 8.

[5] Sanut. l. III, part. 11, c. III. — Innoc. III, l. XVI, epist. 7.

[6] Sanutus, l. III, part. 11, c. VI. IX. — Cont. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. VII, p. 318.

[7] Oliverius, *Hist. Damiatina*, apud Eccard. t. II, col. 1417, 1418. — Contin. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. VII, p. 318; l. XXXII, c. XV, p. 347.

comte la reprit sur Rupin, par l'intelligence qu'il eut avec Guillaume de Farabel.

| Nous ne croyons pas qu'on puisse déterminer les années où Raymond-Rupin resta maître d'Antioche, ni celles où il en fut exclu, d'après les dates de plusieurs de ses diplômes, donnés par lui comme prince d'Antioche, en faveur des chevaliers de l'Hôpital de Jérusalem. Peut-être ces concessions n'étaient-elles pour lui qu'un moyen de les attirer ou de les retenir dans son parti, lorsqu'il cherchait à recouvrer ce qu'il appelait *l'héritage de son père*. Ces diplômes, d'ailleurs, ne portent pas le nom du lieu où ils ont été donnés, et plusieurs ont été expédiés par le chancelier ou par le proto-notaire du roi d'Arménie; ce qui fait supposer que Raymond-Rupin les a donnés lorsqu'il était réfugié auprès du roi Léon, son grand-oncle maternel.

Tels sont : un acte du 22 mai 1207 [1], par lequel il donne à l'Hôpital de Jérusalem la ville de Gibel, avec toutes ses dépendances, du consentement de son oncle et baile, Léon, roi d'Arménie; concession qu'il se propose de confirmer quand il sera parvenu à l'âge convenable; et un acte de septembre 1210 [2], par lequel il confirme cette donation et y ajoute le château de la Vieille (*castellum Vetulæ*), dans la principauté d'Antioche.

Deux autres actes, du 1er avril 1215 [3], par lesquels il confirme aux Hospitaliers toutes les donations et concessions de ses prédécesseurs, les princes d'Antioche, sont expédiés par son chancelier, Jourdain. Ce Jourdain était-il chancelier de la principauté d'Antioche, ou seulement du prince Raymond-Rupin en particulier?

Mais on voit qu'en 1214 Raymond-Rupin était hors de la principauté d'Antioche, puisqu'il signe, comme témoin, un acte du roi Léon, donné à Tarse, le 23 avril de cette même année [4].

De même, une lettre d'Honorius III, aux Hospitaliers [5], du 25 juillet 1216, par laquelle il leur recommande instamment les intérêts de ce prince, prouverait assez qu'en ce moment Raymond-Rupin n'était pas encore rentré dans Antioche.|

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 91, p. 95, 96, 517.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 95, p. 99, 100, 519.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n°s 101, 102, p. 106, 107, 520, 521.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 100, p. 105.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 40, p. 320.

Il est probable que la division qui arriva, en l'an 1208, en la ville d'Antioche, se fit en faveur du roy d'Arménie, qui désiroit se rendre maistre de la place. Ce que l'on peut induire de Sanudo, qui écrit que Rupin, quoyqu'il eut esté chassé d'Antioche par le comte, ne laissa pas d'aller trouver Livon, roy d'Arménie, oncle de sa mère, dissimulant et oubliant l'injure que ce roy lui avoit faite lorsqu'il le chassa d'Antioche [1]. Tant y a qu'il trouva le roy à l'extrémité, et tout mourant, qui ne le voulut pas voir. Ce qui obligea Rupin d'aller trouver le légat du pape, qui estoit à Damiette, et de luy demander du secours pour recouvrer la principauté d'Antioche et le royaume d'Arménie, qui luy estoit échu par la mort de Livon, décédé depuis ce temps-là. Ce qu'ayant obtenu, il vint en Arménie, et fut reçu en la ville de Tharse par les habitans. Mais Constans, qui avoit esté laissé, par Livon, gouverneur d'Arménie, vint avec une puissante armée, le prit, et le confina dans une prison, où il mourut après l'an 1222.

[Après la mort de Raymond-Rupin, tout ce qu'il avait donné aux Hospitaliers fut rendu aux princes d'Antioche, excepté Gibel et Civita-Vecchia, comme on le verra plus bas [2].]

Rupin avoit espousé Helvis, fille d'Aimery, roy de Cypre, vers l'an 1210, laquelle il enleva à Eudes de Dampierre, qui l'avoit espousée en légitime mariage [3]; et, sur le différend qui survint à ce sujet, le pape Innocent [4] en commit le jugement au patriarche d'Antioche. Il en eut Eschive, décédée sans alliance, et Marie, dame de Toron, femme de Philippes de Montfort, seigneur de Sur ou de Tyr.

Quant à Boémond IV, prince d'Antioche et comte de Tripoly, il se gouverna avec tant de rage et de violence à l'égard des habitans et des Hospitaliers, ausquels la garde du chasteau avoit esté commise par le

[1] Voir *Les Rois d'Arménie*, p. 126, où nous avons proposé une autre interprétation du texte de Sanudo, combiné avec celui du Continuateur de Guillaume de Tyr.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 112, p. 120, etc.

[3] Rainald. ann. 1210, n° 17. — Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXVI, c. XVI, XXV, p. 208, 213.

[4] Innoc. III, l. XIV, epist. 105. — *Cod. diplomat.* t. I, n° 95, p. 99, 100.

légat du pape, qu'il s'attira les censures ecclésiastiques, dont il ne fut absous qu'en l'an 1226. Il mourut l'an 1233.

[Voici quelques actions de sa vie, comme prince d'Antioche :

En 1217[1], invité par le roi de Hongrie, André, et le duc d'Autriche, Léopold, appelé aussi *Bertot*, à prendre part à une expédition contre les Sarrasins, il se rendit à l'armée des Croisés, amenant avec lui plusieurs seigneurs de distinction; mais cette campagne se borna à quelques chevauchées, et à la Chandeleur de l'année 1218, Boémond était de retour à Tripoli, où il épousa Mélissende.

En 1228[2], il était du parti de Frédéric II contre Jean d'Ibelin, seigneur de Barruth, baile du royaume de Jérusalem.

En vertu d'un accord du 27 octobre 1231 avec les Hospitaliers[3], ménagé par Giraud, patriarche de Jérusalem et légat du Saint-Siége, Boémond IV recouvra tout ce que Raymond-Rupin avait donné aux Hospitaliers, comme prince d'Antioche, excepté Gibel et chastel Vetulæ; mais, par un acte du même jour[4], il leur assigna 873 besants de revenu annuel, assis sur la commune d'Antioche, en dédommagement de cette restitution. Par un autre acte, également du même jour[5], il leur accorda aussi 316 besants de rente annuelle sur Tripoli, en échange de certains droits que l'Hôpital lui cédait. Ces deux derniers actes sont en français et datés de la ville d'Acre, comme la lettre du patriarche.

Ce prince fut un habile jurisconsulte, au jugement de Philippe de Navarre[6], qui résume en ce peu de mots toutes les vicissitudes de son règne : « Le viel » prince Bemont, qui premier fut conte de Triple, après la mort dou conte » Raumont, et après fu prince d'Antioche, dont il fu moult traveillié, aucunes » feiz la perdi et après la recovra, et vigourousement tint puis les deus sei» gnories jusqu'à la mort, et moult fu sages et soutil de science en court et » dehors. »]

Il fut marié deux fois[7], la première avec Plaisance, fille de Hugues.

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. V, p. 322, 323; c. XIII, p. 325.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. III, p. 368.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 112, p. 120.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 113, p. 121.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 114, p. 122, 123.

[6] *Assises de la haute cour,* livre de Philippe de Navarre, t. I, c. XCIV, p. 570.

[7] Sanut. l. III, part. 11, c. XIII.— Alberic. ann. 1233. — *Lignages d'outre-mer.*

seigneur de Giblet; puis avec Mélisende[1], fille d'Aimery, roy de Cypre, et de la reyne Isabelle. Du premier mariage vinrent Raymond[2], qui fut tué en la ville de Tortose par les Assassins, priant Dieu dans l'esglise de Nostre-Dame, devant l'autel, vers l'an 1219; Boémond, prince d'Antioche; Philippe, roy d'Arménie; Henry, surnommé prince par Sanudo[3], qui, au droit de sa femme, Isabelle, fille de Hugues II, roy de Cypre, obtint le bail et la régence du royaume de Hiérusalem, l'an 1263, et fut noyé dans la mer, comme il passoit en Cypre, son vaisseau ayant esté brisé contre un rocher, le 27e jour de juin, l'an 1276. Il fut père de Hugues III, roy de Cypre, et de Marguerite[4]. Boémond eut encore de ce mariage, outre ces deux fils, deux filles, Orgueilleuse et Marie, décédées en enfance; et, de son second, deux autres filles, sçavoir, Helvis et Marie, qui transporta ses droits sur le royaume de Hiérusalem à Charles Ier, roy de Sicile[5].

Boémond, Ve du nom, prince d'Antioche[6] et comte de Tripoly, fut menacé d'irruption[7], dès l'an 1244, par le roy des Tartares, qui, après s'estre rendu maistre de plusieurs provinces, l'obligea, et le roy d'Arménie, à luy rendre tribut. Il eut aussy de fascheuses guerres contre le mesme roy [d'Arménie, Héthoum Ier], que saint Louys[8], allant en la terre saincte, en l'an 1248, tascha de pacifier, ayant moyenné une tresve de deux ans entre ces deux princes.

[Au commencement de cette guerre (1233), Boémond V avait pour alliés les Templiers[9], qui bientôt s'accommodèrent avec le roi d'Arménie, et par là for-

[1] Continuateur de Guillaume de Tyr, l. XXX, c. XI, p. 305, et l. XXXI, c. XIII, p. 305.

[2] Jacobus de Vitriaco, l. III, p. 1142. — Vincent. Bellov. l. XXXI, c. XCII.

[3] Sanut. l. III, part. 11, c. VII; part. 12, c. VII, XIV.

[4] *Lignages d'outre-mer*, c. II.

[5] *Lignages d'outre-mer*. — *Assis. de Jérus.* — Willelmus Nangius. *Chron.* ann. 1278. — Vigner. — Rainald. ann. 1272, nos 18, 19.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXXVIII, p. 403.

[7] Math. Paris, ann. 1244, 1246, p. 438, 473. — Vincent. Bell. l. XXXII, c. XCVI.

[8] Willelmus Nangius, *Gesta S. Ludovici*, ann. 1248, p. 352. — Vincent. Bellov. l. XXXII, c. XCVI.

[9] Voir *Les Rois d'Arménie*, p. 131.

cèrent Boémond de rester quelque temps en paix. Peu après, il fut engagé dans un débat d'un autre genre avec les Hospitaliers. Cet ordre réclamait le domaine de Maraclée, dans le comté de Tripoli; Boémond, comme comte de Tripoli, le leur contestait. Barthélemy, administrateur de l'église de Valénie, délégué par le Saint-Siége pour terminer ce différend, adjugea aux Hospitaliers le domaine en litige (22 novembre 1234)[1]. Mais, Boémond ayant protesté, les débats se renouvelèrent, jusqu'à ce qu'enfin, par une décision d'Albert, patriarche d'Antioche[2], Boémond gardât Maraclée, et, en dédommagement, concédât aux Hospitaliers une rente annuelle de 1,300 besants. (18 novembre 1241.)]

Il mourut l'an 1251[3]. Il espousa en premières noces[4], vers l'an 1222, Alix, fille d'Henry, comte de Champagne, et d'Isabelle, reyne de Hiérusalem, pour lors veuve de Hugues, roy de Cypre; mais ce mariage ayant esté dissous par l'autorité de l'église, à cause de la parenté, qui estoit entre eux du troisième au quatrième degré, vers l'an 1238, il s'allia avec une dame nommée *Lucie* [ou Lucienne], fille du comte Paul de Rome[5], et sœur de Paul, évesque de Tripoly, de laquelle il eut Boémond VI, prince d'Antioche, et Plaisance[6], mariée premièrement à Henry, roy de Cypre, puis à Balian d'Ibelin, seigneur d'Arsuf. Il est parlé de cette princesse Lucie en l'assignat de douaire[7] qui fut fait par Hugues, roy de Cypre, à Marie de Valois [*lisez* de Bourbon], femme de Guy de Cypre, son fils, de l'an 1328, par lequel il luy assigne la maison qui est à Nicosie, laquelle fut de la princesse Lucie, que le roy avoit achetée de sa tante, la princesse.

[Cet acte original, tiré de la Chambre des comptes de Paris, a déjà été

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 117, p. 127-129.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 118, p. 129-133.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. p. 440.—Sanut. l. III, part. 11, c. x.

[4] Sanut. l. III, part. 11, c. x, xiv. — Rainald. ann. 1225, n° 9; ann. 1226, n° 58. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. xxi, p. 361; l. XXXIII, c. xli, p. 408.

[5] *Lignages d'outre-mer.* — Continuat. de Guill. de Tyr, *loc. cit.*—Sanut. l. III, part. 12, c. xiv. — Rainald. ann. 1279, n° 49.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. i, p. 439.

[7] Original de la Chambre des comptes de Paris.

mentionné, p. 72, dans l'Histoire des roys de Chypre: c'est le même acte, ou une expédition de ce même acte, qui se trouve aux Archives de l'Empire, section domaniale, et que M. de Mas-Latrie a publié sous ce titre[1]: *Expédition notariée de l'assise de la haute cour de Chypre, qui assigne à Marie de Bourbon un domaine de 5,000 florins sur le secrète royale. Fait à Nicosie, le 31 janvier 1330.*

Dans ce document, dont les dispositions primitives, faites par le roi, sont en français, et la confirmation officielle en latin, le roi Hugues IV dit en effet avoir acheté de sa tante Lucie une maison sise à Nicosie. Mais comment une tante de Hugues IV, qui régna de 1324 à 1361, pourrait-elle avoir été la femme de Boémond V, en 1228, un siècle avant le mariage du prince Gui avec Marie de Bourbon[2]? Lucie, femme de Boémond, fut la tante par alliance de Hugues III, aïeul de Hugues IV. Quant à la tante Lucie, mentionnée dans l'acte de 1330, il faut croire que c'est une sœur inconnue de Gui, père de Hugues IV, d'Amauri et du roi Henri II de Chypre.]

Boémond, VI^e^ du nom, prince d'Antioche et comte de Tripoly[3] [ayant succédé à son père], reçut l'ordre de chevalerie par les mains de saint Louys, roy de France, estant à Japhe, vers l'an 1252, et comme à peine il avoit atteint l'age de seize ans, il obtint de sa mère, à la prière du roy, que, nonobstant qu'il n'eust pas encore l'age de majorité, qui estoit de vingt et un ans, suivant les usages du royaume de Hiérusalem, il auroit l'administration et le gouvernement de la principauté. En mémoire et reconnoissance duquel bienfait, le sire de Joinville dit que, « dès lors, pour l'honneur du roy, il escartella ses armes, qui sont vermeilles, avec les armes de France, » d'où il semble que les armes de ces princes estoient de gueulles simplement, comme Albert d'Aix[4] représente en quelque endroit l'étendart de Boémond I^er^. Néantmoins, un titre original de Boémond VI[5], de l'an 1262, an 9 de son princé (*sic*), porte en l'escu de son sceau une croix fichée.

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II p. 162-164.

[2] *Hist. de Chypre*, t. II, p. 163, note 2.

[3] Sanut. l. III, part. 12, c. IV, v. — Joinville, p. 209: édition Du Cange, p. 98, et *Observat.* p. 93. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. II, p. 440.

[4] Albertus Aquensis, l. IV, c. XXVI.

[5] *Cartulaire de Manosque.* — Du Cange, *Observat. sur Joinville*, p. 93.

Ce prince ne posséda pas longtemps depuis cette principauté; car Bendocbar, sultan d'Égypte, après avoir ravagé l'Arménie, prit la ville d'Antioche, sans presque aucun siége, le 29e jour de may, l'an 1267, selon Stéron[1], ou le suivant, selon quelques auteurs, et particulièrement Sanudo[2], qui ajoute qu'en cette prise il y eut 17,000 hommes de tuez, et plus de 100,000 faits captifs et prisonniers; et que cette belle ville, fameuse par son antiquité et pour la magnificence de ses bastimens, fut réduite en une espèce de solitude.

[Des débats, suivis d'injures et de voies de fait de part et d'autre, eurent lieu entre ce prince et les Hospitaliers, comme sous son père et ses autres prédécesseurs. Il fut convenu par un accord[3], d'avril 1256, que les deux parties se tiendraient quittes réciproquement de tous les torts mutuels qu'elles s'étaient faits pendant leurs différends antérieurs; et, par un second accord, du 1er mai 1262[4], que les débats qui pourraient s'élever entre elles seraient jugés par trois arbitres que nommeraient les deux parties. Ces deux actes, dont le second est peut-être le titre du cartulaire de Manosque, cité précédemment, sont en français, et sont signés par plusieurs des vassaux de Boémond, parmi lesquels les uns sont les grands officiers de la cour d'Antioche, le bailli, le connétable, le sénéchal, le maréchal d'Antioche; et les autres, des seigneurs, vassaux, pour la plupart, du comté de Tripoli, les seigneurs de Gibelet, du Boutron, de Maraclée, de la Gibronille, du Puy, de Flamecourt, de Montolive, de Camerdais, etc.]

Le prince Boémond mourut le 11e jour de may, l'an 1275[5] [le 11 mars 1274, selon le Continuateur de Guillaume de Tyr[6]]. Il avoit espousé, dès l'an 1254, Sibylle, fille d'Aithon Ier, roy d'Arménie, de laquelle il eut Boémond VII, comte de Tripoly, décédé sans enfans,

[1] Stero, ann. 1267.

[2] Sanut. l. III, part. 12, c. IX. — Aithon. c. XXXII. — Jo. Villani, l. VII, c. XVIII. — Monach. Paduens. l. III, ann. 1267. — Rishauger. — Rainald. ann. 1256, n° 45; ann. 1267, n° 69. — Nic. de Trivetto, ann. 1267. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. II, p. 456, 457.

Cod. diplomat. t. I, n° 129, p. 153, 154.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 221, p. 262, 263.

[5] Sanut. l. III, part. 12, c. XIV. — Aithon. c. XXIX.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. II, p. 442; c. XIX, p. 466.

l'an 1287; Isabelle, morte à marier; Marie, femme de Nicolas de Saint-Omer, et Lucie, alliée à Narjot de Toucy [1].

[A la mort de Boémond VII, Lucie, sa sœur, fut la véritable princesse d'Antioche; son fils, Philippe de Toucy ou Tocy, seigneur de la Terza, prit, du chef de sa mère, le titre de prince d'Antioche, et mourut, dit-on, sans postérité [2].

Cependant, si nous en croyons Étienne de Lusignan [3], dans ses Tableaux généalogiques, Hugues, fils d'Amauri, prince de Tyr, frère du roi Henri II, épousa la fille du prince d'Antioche, *Ugo, con la figliuola del principe de Antiochia*. Quel était ce prince? Narjot de Touci, ou Philippe, son fils?

Toujours est-il certain qu'on voit, en 1310, un prince d'Antioche, nommé Hugues, figurer parmi les chefs du parti dévoué au prince Amauri. Lorsque le retour du roi fut résolu [4], Hugues d'Antioche prêta serment au roi Henri II, entre les mains de la reine mère, avec les principaux chefs du parti qui avait soutenu Amauri; et, peu après, ils s'en remirent à la clémence du roi [5].

Ce Hugues était-il le fils aîné d'Amauri? Ce n'est guère probable. En effet, par l'article 4 [6] du traité qui rendait la liberté à Henri II il est dit que le roi cédera à son neveu le château de Crusocho, et l'on ne le qualifie pas, en cet endroit, de prince d'Antioche. En 1311, il est dit [7] que Henri II ne montra aucune mauvaise disposition contre le fils aîné du prince Amauri, à cause de son jeune âge; et, en 1314 [8], que le roi, après la mort de ses frères, était tranquille, parce que ses neveux étaient dans un âge à ne lui donner encore aucune inquiétude.

Ce jeune prince, presque enfant en 1314, pouvait-il avoir joué un rôle politique en 1310, comme chef de parti?

A l'avénement de Hugues IV, fils du connétable Gui (1324), personne n'osa

[1] Voir *Les Comtes de Tripoli*.

[2] Du Cange. *Hist. de Constantinople sous les Français*, p. 126. — Anselme. *Hist. des grands officiers*, t. II, p. 594. — Moréri, *Dict. histor.* t. VI, p. 536.

[3] *Chorograffia dell' isola di Cipro*, 2e *tableau*, à la fin du volume.

[4] Loredano, l. V, p. 258; traduct. franç. t. I, p. 285.

[5] Loredano, l. V, p. 270-271; traduct. franç. t. I, p. 297-299.

[6] Loredano, l. V, p. 261; traduct. franç. t. I, p. 288.

[7] Loredano, l. V, p. 281; traduct. franç. t. I, p. 310.

[8] Loredano, l. V, p. 285; traduct. franç. t. I, p. 315.

parler en faveur des enfants d'Amauri [1], prince de Tyr, qui était l'aîné de Gui, à cause du crime de leur père; et, d'ailleurs, leur mère n'était plus là pour faire valoir leurs droits. Ce qui suppose Hugues, le fils aîné d'Amauri, encore bien jeune, puisqu'il ne pouvait les revendiquer lui-même.

Plus de cinquante ans après la mort de son père, ce même Hugues, fils d'Amauri, appelé aussi Hugues *d'Antioche*, réclama ses droits au trône, et disputa la couronne à Pierre Ier (1362) [2]. Il abandonna bientôt ses prétentions, moyennant une pension de 5,000 ducats [3]; puis il épousa la fille du comte de Rohas, ce qui déplut au roi [4].

Il y eut donc très-probablement deux personnages du nom de Hugues d'Antioche; mais d'où venait le premier? De qui, et comment avait-il reçu son titre à une époque où le véritable titulaire, Philippe de Toucy, vivait encore? En quelle année mourut-il, et quand Hugues, fils d'Amauri, fut-il investi de son titre? Enfin quand mourut ce deuxième Hugues? N'est-ce qu'après sa mort que Jean, frère de Pierre Ier, fut appelé prince d'Antioche [5].

Du Cange [6] a placé le premier Hugues d'Antioche parmi les membres de la famille du surnom *d'Antioche*, sans dire aucunement qu'il ait été prince. Quant à Jean, Thomas, Pierre d'Antioche, nommés dans les histoires du temps, de 1299 à 1383, ils étaient très-probablement membres de cette famille, comme l'a pensé Du Cange.]

[1] Loredano, l. VI, p. 294; traduct. franç. t. I, p. 326.

[2] Loredano, l. VII, p. 351; traduct. franç. t. I, p. 386.

[3] Loredano, l. VII, p. 352; trad. p. 387.

[4] Voir *Les Comtes titulaires d'Édesse* ou *de Rohas*.

[5] Voir l'article suivant.

[6] Voir plus bas la généalogie de la famille surnommée *d'Antioche*.

LES PRINCES TITULAIRES D'ANTIOCHE.

Les roys de Cypre, ayant perdu le royaume de Hiérusalem, conservèrent les titres et les noms des principales dignitez de ce royaume, qu'ils affectèrent à quelques terres ou fiefs, dont ils revestoient les plus grands seigneurs de leur cour. Entre ces titres, le premier fut celui de prince d'Antioche [1], lequel ils donnoient ordinairement aux premiers princes du sang. Le premier que je trouve en avoir esté revestu [2] est

Jean de Luzignan, fils puisné de Hugues IV, roy de Cypre, qui fut créé prince d'Antioche (et non de Galilée, comme escrit le chevalier Loredan [3]), par le roy Pierre, son frère, incontinent après son avénement à la couronne; lequel luy confia encore le gouvernement de ses Estats durant ses expéditions contre les Turcs de la terre sainte [4].

[Selon Amadi [5], Jean fut fait prince d'Antioche et connétable de Chypre par son père, le roi Hugues IV, au moment où celui-ci fit couronner roi de Chypre Pierre son fils aîné, le 24 novembre 1358. D'après ce qui vient d'être dit dans l'article précédent, Hugues d'Antioche, fils du prince de Tyr, Amauri, vivait encore. Ces titres de principauté n'auraient donc pas été à vie? Quant au titre de prince de Galilée, il serait possible alors qu'on l'eût aussi accordé à Jean, quoiqu'il appartînt au prince Hugues, fils de Gui, fils aîné de Hugues IV, lequel ne mourut qu'en 1386.]

[1] *Hist. de Chypre*, c. XVIII, p. 79.

[2] Cette assertion paraît devoir être modifiée par ce que nous venons de dire sur les héritiers et les successeurs des derniers princes d'Antioche.

[3] Loredano, l. VI, p. 345; trad. franç. t. I, p. 381.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II p. 250, 308.

[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 225.

Mais, depuis, il conspira contre luy[1] avec les barons qui demandoient l'observation des anciens usages, et se joignit avec eux pour l'assassiner. Après le décez de Pierre[2], il fut étably par la haute cour baile et régent du royaume, durant la minorité du jeune roy Pierre II, son neveu, le 16 de janvier 1368. Il fut tué par le commandement du roy[3], à la persuasion de la reyne, sa mère, en vengeance de l'assassinat du roy Pierre Ier, l'an 1375, et fut inhumé en l'église des frères prescheurs de Nicosie. Il avoit espousé la fille de Jean du Morf, comte de Rohas[4], de laquelle il eut, entre autres enfans, Hugues, qui mourut en otage en la ville de Gênes, et Jaques de Lusignan, qui fut comte de Tripoli. Il eut encore un fils naturel[5] d'Alix de Gibelet, femme de Philippes de Costa, nommé Jean de Luzignan, qui estoit à la cour du roy Pierre II, en l'an 1374.

[Ce prince Jean, fils naturel de Jean d'Antioche[6], épousa, en 1385, une autre fille du comte de Rohas, par les soins de son oncle, Jacques Ier, qui l'avait ramené de Gênes, et qui le fit baron ou seigneur de Baruth.

Plus tard, de 1395 à 1398[7], le prince Jean fut employé par Jacques Ier, comme ambassadeur, à des négociations avec les princes d'Occident, et conclut une alliance entre Charles VI et le roi de Chypre, le 7 janvier 1398.

En 1385, Jacques Ier nomma prince d'Antioche Jean de Brie[8], pour le récompenser de ses fidèles services. Ce seigneur, devenu lieutenant général du royaume à la mort de Pierre II, avait puissamment contribué à la décision du conseil qui donna la couronne au prince Jacques, alors retenu prisonnier à

[1] Loredano, l. VII. — Ét. de Lusignan, *Hist. de Chypre*, fol. 147.

[2] *Assises de Jérusalem*, p. 456, 563; t. I, p. 4. — *Hist. de Chypre*, p. 147. — Wadding, ann. 1371, n° 9; ann. 1372, n° 26; ann. 1373, n° 3.

[3] Loredano, l. VIII, p. 490; trad. franç. t. II, p. 82. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 365 et note 3.

[4] Loredano, l. VIII, p. 455, 461; trad. franç. t. II, p. 41, 49.

[5] Loredano, l. VIII, p. 479; trad. franç. t. II, p. 69.

[6] *Chron.* de Strambaldi.—De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 396. — Loredano, l. IX, p. 516; trad. franç. t. II, p. 110. (Voir *Les Seigneurs titulaires de Baruth.*)

[7] De Mas-Latrie, t. II, p. 404, 428, 429, 438-441.

[8] Loredano, l. IX, p. 511, 516; trad. franç. t. II, p. 104-109, 110. — De Mas-Latrie, t. II, p. 391, 393-394.

Gênes. Il ent aussi le titre de prince de Galilée[1], et fut pourvu de la dignité de turcoplier de Chypre.]

Jean de Luzignan, fils aisné du roi Janus, porta la qualité de prince d'Antioche[2] du vivant de son père, avec laquelle il paroist au contrat de mariage de sa sœur avec Louys, duc de Savoye, l'an 1432.

Charlotte de Luzignan, fille unique et héritière du roy Jean II[3], fut créée par son père princesse d'Antioche; lequel titre elle communiqua à Jean de Portugal, duc de Coymbre[4], petit-fils de Jean, Ier du nom, roy de Portugal, que son père luy fit espouser en l'an 1456, en laquelle année il fut associé à l'ordre des chevaliers de la Toison d'or, par Philippes le Bon, duc de Bourgogne, au chapitre tenu à la Haye, en Hollande, prenant alors la qualité de prince d'Antioche et de régent du royaume de Cypre. Mais il jouit peu de temps de ce titre, ayant esté empoisonné incontinent après par le chambellan de la reyne, et par l'ordre de cette princesse. Il fut inhumé en l'église de Saint-François de Nicosie. Charlotte fut depuis reyne de Cypre.

Sor di Naves ayant esté laissé par la reyne Charlotte[5] pour commander dans Cerines durant la guerre qu'elle eut avec Jaques, son frère naturel, fut gagné par ce roy, et luy remit la place entre les mains, aux conditions de le faire prince d'Antioche et de luy donner Charlotte, sa fille naturelle, en mariage; ce qui s'exécuta en l'an 1464.

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 396-400.

[2] Guichenon, *Hist. de Savoye.*

[3] *Généalog. de Lusignan*, p. 91 v°.

[4] Ét. de Lusignan, *Histoire de Chypre*, fol. 79 v°. — Loredano, l. X, p. 587; trad. franç. t. II, p. 185. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 81, note 2.

[5] Loredano, l. II, p. 680, 681; trad. franç. t. II, p. 280, 281.

DE LA FAMILLE QUI PORTA LE SURNOM D'ANTIOCHE,

ISSUE DE L'EMPEREUR FRÉDÉRIC II.

La famille qui porta le surnom *d'Antioche* est fort célèbre dans l'histoire d'Italie. Comme il est constant qu'elle est issue de l'empereur Frédéric II, il n'est pas bien certain pourquoy elle a pris ce surnom. Cet empereur eut plusieurs bastards, dont l'un mourut en prison en la Pouille, l'an 1235, suivant Alberic[1]; un autre mourut aussy en la Pouille, l'an 1249, au rapport de Mathieu Paris[2], qui fait encore mention de Henry, que l'empereur Frédéric avoit coutume, dit cet auteur, d'appeler son fils naturel. Cet Henry n'est autre que celuy qu'il appelle[3] indifféremment de ce nom ou de celuy d'*Encius*[4], qui fut roy de Sardaigne au droit de sa femme, Adelasie, qu'il espousa en Sardaigne l'an 1238, au rapport d'un auteur[5] de son temps. Ptolémée de Luques s'est asseurément mépris lorsqu'il a avancé que cet Encius estoit légitime, et qu'il estoit issu du mariage de Frédéric avec la fille de Jean de Brienne, roy de Hiérusalem, contre l'autorité des meilleurs écrivains. Un auteur du temps de Frédéric[6] dit qu'il vint du mariage de cet empereur avec une dame de la famille Anglienne. Outre ces bastards, il en eut encore deux autres[7], fameux dans l'histoire, sçavoir, Mainfroy, qui fut roy de Sicile, et

Frédéric, qui fut surnommé *d'Antioche*, que Ricordano dit avoir

[1] Alberic. ann. 1235.
[2] Math. Paris, p. 513.
[3] Math. Paris, p. 380.
[4] Math. Paris, p. 376. 479. 487, 513.
[5] Ricard. de S. Germano, *Chron.* ann. 1239, 1240.
[6] Anonymus, *De Gestis Frederici*, p. 754.
[7] Monach. Paduan. *Chr.* l. 1. ann. 1247.

esté le premier de ses fils naturels[1]. Il est parlé de ce dernier dans une lettre qui est insérée dans Mathieu Paris[2], de laquelle nous apprenons que, non-seulement il estoit son fils, mais encore qu'il l'avoit estably son lieutenant général dans la Toscane, d'où quelques-uns[3] luy ont donné le titre de roy de cette province. Il est qualifié frère de Mainfroy, roi de Sicile, en l'histoire de ce prince[4]. Ricordano Malespini[5], qui vivoit en l'an 1281, en laquelle année il a fini son Histoire de Florence, écrit qu'outre les enfans légitimes que Frédéric eut de ses femmes, il eut encore, d'une autre dame, Frédéric, duquel sont issus ceux qui furent surnommez *d'Antioche*, Mainfroy et le roy Enzo. Ptolémée de Luques convient aussy que Mainfroy estoit fils de Frédéric, ajoutant qu'il l'eut de la fille du prince d'Antioche, que cet empereur espousa publiquement, luy ayant fait croire que sa femme estoit morte. Mathieu Paris[6] parle en quelque endroit de la mère de Mainfroy, et dit qu'estant près de sa mort elle pria l'empereur de l'espouser, tant pour mettre son ame dans le repos de conscience, que pour légitimer, par ce moyen, les enfans qu'elle avoit eus de luy, ce qu'il fit; d'où Mainfroy prit sujet depuis de prétendre aux Estats de son père. Il est constant, néantmoins, que Mainfroy ne vint pas de la fille d'Antioche, et que la mère de Mainfroy estoit Italienne, et se nommait *Bianca Lanza*, et qu'elle estoit de la noble famille des marquis de Lanza, en Lombardie[7]. De fait, il est nommé en son contrat de mariage avec Béatrix de Savoye, *Manfredus Lancea*. Elle estoit sœur de Cauvain et de Frédéric Lanza, qui eurent plusieurs dignitez dans le royaume de Naples sous le règne de Mainfroy, leur neveu. S'il est véritable[8] que cette dame, mère de Frédéric, qu'Ammirato[9] et Cos-

[1] Ricordano, c. CXXIII.

[2] Math. Paris, p. 479, ann. 1246.

[3] Cuspinian. *Freder. II.* — Zurita, l. III, c. LXVII.

[4] Anonymus, *De Gestis Frederici et Manfredi*, p. 789.

[5] Ricord. c. CXII, p. 77.

[6] Math. Paris. ann. 1256, p. 626.

[7] Ricordano, c. CXLVIII. — Anonymus, *De rebus gestis Frederici et Manfredi*, p. 754, 764, 805, 811, 845. — Costanzo, 1re part. *Dell' istor. Sicil.* l. VII, p. 258. — *Preuves de l'histoire de Savoye*, p. 71.

[8] Cuspinian. *loc. cit.*

[9] Ammirato, *Nella famigl. Gesualda*, l. II, p. 5.

tanzo[1] nomment *Béatrix*, ait esté fille du prince d'Antioche, comme veulent encore ces derniers auteurs, ce que j'estime fort incertain, il faut qu'elle ait esté fille de Boémond III, comme Costanzo escrit formellement, et qu'elle soit issue de l'un de ses mariages, dont la plupart furent illégitimes. D'autres[2] tiennent que Frédéric eut le surnom *d'Antioche*, pour ce qu'il y fut élevé durant le voyage de son père en la terre sainte. Mais Ricordano Malespini[3] semble dire que, lorsque Frédéric II se banda contre le pape Honorius III (*sic*), il revestit ses enfans légitimes et naturels de divers titres; qu'il fit élire Henry roy d'Alemagne; qu'il fit Conrad duc de Savoye; Frédéric, le premier de ses enfans naturels, duc d'Antioche; Enzo, roy de Sardaigne, et Mainfroy, duc de Tarente; d'où il est à présumer que c'est de là qu'il fut surnommé *d'Antioche*. L'histoire remarque que Frédéric accompagna son frère Mainfroy en toutes ses expéditions, et dans les soulèvemens qu'il entreprit contre l'Église; ce qui attira à l'un et à l'autre[4] les censures et les excommunications de l'Église.

Costanzo dit que Frédéric, qu'il qualifie mal *prince* d'Antioche, aussy bien qu'Estienne de Lusignan[5] en ses Généalogies, espousa une dame romaine qu'il nomme *Marguerite*, et qu'il eut d'elle Conrad et Marguerite d'Antioche, laquelle eut une fille nommée *Béatrix*, mariée avec Opicin Spinola, gentilhomme génois, et mère d'Argentine, qui espousa Théodore Paléologue, marquis de Montferrat. Filadelfe Mugnos parle autrement des enfans de Frédéric, écrivant qu'il eut, outre Conrad, deux filles, dont l'une, nommée *Isolde*, espousa Berthold, marquis d'Hérembourg [Hokenbourg], en Allemagne, et Béatrix, femme d'Opicin Spinola. Quelques-uns[6] tiennent, sans beaucoup de fondement, que Frédéric fut allié avec Marie, fille de Boémond IV, prince d'Antioche, et de Mélissende de Cypre, sa femme; laquelle céda ses droits sur le royaume de Hiérusalem à Charles Ier, roy de Sicile.

[1] Costanzo, *loc. cit.*

[2] Filadelfe Mugnos. Ricordano, c. CXXIII.

[3] Oderic. Rainald. ann. 1254, n° 52; ann. 1282, n° 26; ann. 1284, n° 15; ann. 1285, n° 9.

[4] Ét. de Lusignan, c. XXV, fol. 35.

[5] Ét. de Lusignan.

Conrad d'Antioche est vulgairement surnommé par les auteurs[1] *Caputo* ou *Caputio*, à cause de la terre de Capici, en Sicile, qu'il eut du chef de son père. Il posséda aussy les comtez d'Alba et de Celano, en Calabre, et les terres d'Albaïde et de Catribil, en la Catalogne, qui luy furent données par Constance, reyne d'Aragon, sa cousine. Il fut pris[2] par les troupes de Charles Ier, roy de Naples, après la bataille de Bénévent, dans la Sicile, où il avoit esté envoyé par Conradin pour s'en rendre maistre. Ricordano escrit que Guy de Montfort, chef des troupes de Charles, qui le prit[3], luy fit crever les yeux, et Fazel[4] ajoute qu'il le fit pendre ensuite; mais ces auteurs se sont mépris, car il vécut longtemps depuis et fut un de ceux qui, en l'an 1281, portèrent le roy Pierre d'Aragon à embrasser l'entreprise du recouvrement de la Sicile, proposée par Prochyte[5]; ce que nous apprenons de Surita[6], et d'une épistre du pape Martin IV[7], qui ajoute qu'il fut pris avec Conradin, en la bataille que le roy Charles remporta, et qu'il eust esté décapité comme luy, si le pape Clément IV n'eust intercédé en sa faveur, Charles luy ayant accordé sa grace sous les sermens qu'il luy fit de luy estre fidèle: ce qu'il ne tint point. Il est probable que Conrad d'Antioche, qui, en l'an 1312, vint, avec la noblesse romaine et cinquante chevaliers de sa suite, au-devant de l'empereur Henry VII lorsqu'il arriva à Rome, estoit quelqu'un de ses enfans[8]. Car on ne peut pas dire que ce soit le premier Conrad. Tant y a que Fazel, et après luy Vignier[9], se méprennent quand ils luy donnent le titre de prince d'Antioche; et le dernier encore plus, lorsqu'il dit que ce fut sur luy que Bendocbar s'empara de la ville d'Antioche.

[Le récit de Du Cange, en ce qui concerne Frédéric et Conrad d'Antioche.

[1] Ricordano, c. CLXXX. — Rainald. ann. 1267, n[os] 2, 19; ann. 1268, n[os] 15, 34.

[2] Anonymus, *De Rebus gestis Frederici*, p. 859, 883.

[3] Vignier, *Biblioth.* ann. 1268.

[4] Fazell. *De Rebus sicul. poster. dec.* l. VIII c. III, p. 458.

[5] J. Villani.

[6] Surita, l. II, *indic.* p. 116.

[7] Rainald. ann. 1282, n° 26; ann. 1284, n° 15; ann. 1285, n° 9.

[8] Albertin. Mussat. *De Gestis Henrici VII*, l. VIII, p. 43, 45.

[9] Fazell. et Vignier. *locis citatis.*

est très-confus. Nous résumons ici, d'après les renseignements qui nous sont communiqués par M. Huillard-Bréholles, ce que l'on sait de plus certain sur ces deux personnages. Frédéric d'Antioche était le second des fils naturels de l'empereur Frédéric II. Au commencement de l'année 1240, il était déjà marié et investi d'un apanage dans l'Abruzze. Il ne porte pas encore à cette date le surnom *d'Antioche*, qui lui fut donné plus tard, probablement parce qu'il avait sur la principauté d'Antioche des prétentions dont la cause nous est inconnue. De juillet 1245 jusqu'à la mort de Frédéric II en 1250, il fut vicaire général de l'Empire en Toscane; il porta même, en 1248, le titre de roi de Toscane et de prince d'Antioche; mais la mort de l'empereur fit évanouir ces belles espérances. Frédéric d'Antioche fut créé ou confirmé comte d'Alba, de Celano et de Loreto, par le roi Conrad; il mourut subitement peu après le couronnement de Mainfroi, vers la fin d'août 1258.

Sa femme Marguerite, d'une noble famille romaine, lui avait apporté en dot le château de Saracinesco, situé aux environs de Tivoli. Elle lui donna, comme le dit Du Cange, deux enfants, Conrad et Marguerite d'Antioche. Mais ce Conrad ne fut jamais surnommé *Caputo* ni ne fut seigneur de Capici. Notre auteur le confond avec Conrad Capece, un des derniers partisans en Sicile de l'infortuné Conradin. Ce qui a pu causer cette méprise, c'est que tous deux eurent une fin tragique et à peu près semblable. Conrad d'Antioche, étant allé rejoindre Conradin, qui le créa prince des Abruzzes, fut fait prisonnier à la bataille de Scurcola (août 1268). Épargné par Charles d'Anjou, il fut échangé contre les frères du cardinal Gaétan, que Béatrix, sa femme, gardait en otage dans le château de Saracinesco. Ayant ensuite réussi à gagner la Sicile, il y fut pris deux ans après par Guy de Montfort, qui le fit aveugler, châtrer et pendre à un gibet.]

Conrad[1] espousa Béatrix, fille de Galvano Lanza, second comte de Fundi, et en eut trois fils, Frédéric, Henry, Galvano, Barthélemy, archevesque de Palerme en l'an 1295, et François, qui luy succéda en cette dignité, en l'an 1311[2]. Rocchus Pirrus nous[3] a donné les épitaphes de ces deux archevesques, qui les disent issus du sang impérial;

[1] Costanzo. — Ammirato. — Mugnos. Surita, *ind.* ann. 1318.

[3] Rocchus Pirrus, t. I, p. 155, 156. 480. — Gualterus, *Tabul. siculis*, n° 67. 68.

comme aussy celle de Frédéric, qui y est qualifié chevalier et frère de Barthélemy, archevesque de Panorme, et rapporte sa mort au 22e jour de juillet, l'an 1305. Ce dernier fut inhumé en la mesme église cathédrale, en une chapelle qui est sous terre.

Frédéric d'Antioche, IIIe du nom, paroist après ceux-cy. Il fut créé comte de Capizzi par Frédéric, roy de Sicile, en l'an 1336[1]. Mais, deux ans après, il se révolta[2] contre le roy Pierre, qui avoit succédé à Frédéric, et se rangea du costé de Robert, roy de Naples; et enfin mourut en combattant[3] pour luy, au siége de Melazzo, au mois d'aoust, l'an 1342.

Il fut inhumé honorablement en l'église du chasteau de Sainte-Lucie, près de cette ville, par le roy Pierre, dont il estoit parent. Ses biens, qui estoient grands dans la Sicile, au rapport de Fazel et de Costanzo, furent donnez à Rémond Peralto, sous le titre de comté de Calatabilleta. Il avoit espousé Marguerite, comtesse d'Escolo, dont il eut un fils, nommé *Petruccio*, et quelques filles, sçavoir, Jeanne, mariée en l'an 1345 à Francesco Gesualdi, avec 1,200 onces d'or de dot, Antonella et Caternella[4].

Fazel dit que ce Frédéric estoit fils de Pierre d'Antioche, lequel, quoyque noble d'extraction, avoit peu de biens, et fut enrichy par le roy Frédéric, qui luy donna divers emplois, et le fit son grand chancelier, laquelle dignité il possédoit en l'an 1325. Costanzo parle de ce Pierre d'Antioche en divers endroits, de sorte qu'il seroit probable que Pierre fust fils de Conrad. Filibert [Filadelfe] Mugnos escrit, plus probablement, que son père se nommoit pareillement Frédéric, et qu'il décéda l'an 1305; et ainsi ce Frédéric III estoit fils de Frédéric, fils de Conrad. Ces deux auteurs font encore mention de François et de Simon

[1] Fazell. *De Rebus sicul. poster. dec.* l. IX. c. III, p. 482; c. IV, p. 485, 486, 487. — Costanzo, *Dell' istor Sicil.* part. 1re, l. IX. p. 436 a, 437 c.

[2] Fazell. *De Rebus sicul. poster. dec.* l. IX. — Surita. *ind.* l. III, p. 182. — Costanzo l. X, p. 341 et seq.

[3] Fazell. — Surita. p. 187. — Costanzo p. 346.

[4] Ammirato. t. II. p. 5. — Fazell.

d'Antioche, cousins germains de Frédéric. Simon fut père de Barthélemy d'Antioche [1], qui ent du roy Pierre Ier le gouvernement de la ville de Randazzo, et espousa la fille de Nicolas Cesarco, chevalier, natif de Messine. Ce Barthélemy ent aussy, du roy Pierre II, la confiscation des biens de Lupo Gardiola. Enfin le duc Della Guardia, en la Généalogie des Ruffi de Naples [2], dit que Conrad d'Antioche, comte de Capizzi, espousa Covella [fille] de Giordano Ruffi, comte de Montalto, et de Marguerite, comtesse de Clermont, sa seconde femme, et le qualifie arrière-petit-fils de l'empereur Frédéric. De sorte qu'il faut qu'il ait esté fils et successeur de Frédéric d'Antioche, comte de Capizzi.

Je ne veux pas oublier en cet endroit que j'ay remarqué un Georges d'Antioche, qui souscrit, avec le titre d'amiral de Sicile, quelques titres du roy Roger, des années 1126 et 1142, sans que je sçache d'où ce surnom luy est donné [3].

[1] Mugnos.

[2] Page 331.

[3] Rocchus Pirrus. *Archiepisc. Messan.* p. 302; *Archiepisc. Catan.* p. 20.

LES SEIGNEURS D'ARSUR.

La ville d'Arsur, dite par quelques auteurs Arsuf et Arsuth [ou même Assur], place maritime assise prez du comté de Japhe, fut autrefois appelée *Antipatris*, du nom d'Antipater, père d'Hérodes[1]. Godefroy de Bouillon, l'ayant assiégée, fut contraint de lever le siége par le défaut de vaisseaux qui compassent les vivres du costé de la mer; la gloire de la prise de cette place ayant esté réservée à son frère Baudouin, qui s'en rendit maistre incontinent après, par le secours des Génois et des Pisans[2]. L'histoire ne remarque pas à qui elle fut donnée alors, ny qui en fut estabh gouverneur; mais il est probable que

Jean, surnommé *d' Irsur* par Guillaume de Tyr[3], et qui accompagna le roy Amaury au voyage qu'il fit à Constantinople, l'an 1170, en estoit seigneur [puisqu'en cette qualité il signa, comme témoin, un acte du roi Amauri, 18 avril 1174[4], et un autre de Baudouin IV, en 1177[5]], et que Mélissende, qui espousa

Jean d'Ibelin, fils de Balian, IIe du nom, seigneur d'Ibelin [appelé communément *le vieux sire de Baruth*], estoit sa fille; au droit de laquelle son mary devint seigneur d'Arsur, ainsy que nous apprenons

[1] Albertus Aquensis, l. VII, c. 1 et seq. — Willelmus Tyr. l. IX, c. IX. — *Chron. orient.* p. 81. — Sanut. l. II, part. 4, c. XXV; l. III, part. 14, c. II. — Fulcher. Carnot. l. II, c. VII. — *Cod. diplomat.* t. I, p. 440. — *Cartul. S. Sepulc.* p. 308.

[2] Albertus Aquensis, l. VII, c. LIV. — Willelmus Tyr. l. X, c. XIV. — Eckard. apud Martène. *Ampliss. Coll.* t. V, col. 525 e, 529 e.

[3] Willelmus Tyr. l. XX, c. XXIV.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 201, p. 244.

[5] *Cartularium Sancti Sepulc.* n° 169 p. 308.

du Lignage d'outre-mer[1], où toutefois l'imprimé porte mal le *signor de Sur*, au lieu d'*Arsur*.

[Un des chapitres du Lignage d'outre-mer que n'ont publiés ni Labbe, ni La Thaumassière[2], nous apprend que le premier Jean, seigneur d'Arsur, dont le père n'est pas nommé, mais était avant lui seigneur d'Arsur, épousa Helvis, fille d'Anseau de Brie, et mourut avant elle sans postérité[3].

Sa sœur Mélissende, héritière de la seigneurie d'Arsur, épousa en premières noces Theri d'Orguenes, dont elle n'eut que des filles, mortes jeunes.

Ce Theri ou Thierri fut donc, par sa femme, un seigneur d'Arsur, qui doit se placer entre le premier Jean et Jean d'Ibelin, le Vieux Sire de Baruth. On voit en effet un Thierri d'Orgue, ou *de Orca*, figurer parmi les témoins de deux actes, l'un de Henri de Champagne, roi de Jérusalem (5 janvier 1194)[4], l'autre du roi Aimeri (août 1198)[5], et un Thierri *de Asca*, avec le titre de seigneur d'Arsur, souscrire un acte du roi Aimeri (octobre 1198)[6]. Les témoins sont à peu près les mêmes dans les trois actes.

Il n'est guère douteux que ce Thierri *de Asca*, seigneur d'Arsur, ne soit le même que Thierri *de Orca*, *d'Orgue*, *d'Orguenes*, premier mari de Mélissende, et, comme tel, seigneur d'Arsur.

Quant à la femme du Vieux Sire de Baruth, l'ancien texte du Lignage d'outre-mer[7] la nomme *Mélissende* : la Continuation de Guillaume de Tyr[8] dit qu'il était marié à la sœur de Renouart de Néphin, contre lequel, nonobstant cette alliance, il prit parti en faveur de Boémond IV, le Borgne, vers l'an 1206.

Le nouveau chapitre, déjà cité[9], du Lignage d'outre-mer, accorde les deux passages. Cette sœur de Renouart, fille de Raimond, seigneur de Néphin, nommée *Helvis*, fut la première femme de Jean d'Ibelin, sire de Baruth; elle

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. VI, p. 430; édit. Beugnot, t. II, c. VIII, p. 448.

[2] *Lignages d'outre-mer*, édit. Beugnot, t. II, c. XI, p. 451.

Lignages d'outre-mer, édit. Labbe, c. VI: édit. Beugnot, c. VIII.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 81, p. 87.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 189, p. 235.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 8, p. 287.

[7] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labbe, c. VI: édit. Beugnot, c. VIII.

[8] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. IV, p. 315.

[9] *Lignages d'outre-mer*, c. XI, édit. Beugnot.

eut de lui cinq fils, qui moururent jeunes, et elle mourut peu après. Jean d'Ibelin, en secondes noces, épousa Mélissende. Ainsi il n'était pas encore seigneur d'Arsur en 1206.

Voici, pour plus de clarté, le tableau de la généalogie et des alliances des seigneurs d'Arsur, tel qu'il résulte du Lignage d'outre-mer [1] :

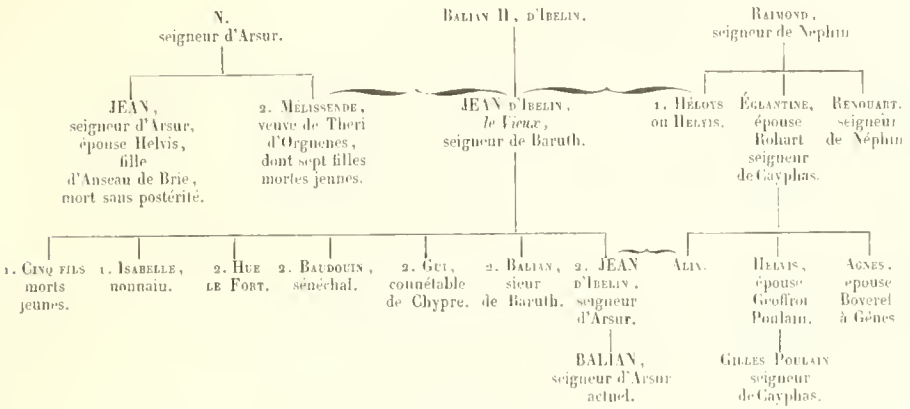

Jean d'Ibelin, seigneur de Baruth, et d'Arsur par sa femme Mélissende, mourut après le 7 août 1234, date d'une lettre adressée à lui probablement par le pape Grégoire IX [2]; ce qu'il y a de certain, c'est que, dans le courant d'août, même année, il figure encore comme témoin d'un acte du roi de Chypre, Henri I^er^ [3].]

Je crois que ce fut de son temps que Saladin prit Arsur [4], que le vaillant Hugues de Tabarie, fils du prince Gautier, reprit depuis sur luy; car, après la défaite du roy Guy, l'an 1187, par ce sultan, Hugues sortit de Tyr avec quelques troupes, prit d'assaut cette place, tua tous les Sarrazins qui se rencontrèrent à sa défense, et fit prisonnier le gouverneur, ce qui étonna tellement Saladin qu'il n'osa hazarder en-

[1] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labbe, c. VI; édit. Beugnot, c. VIII, XI.

[2] De Mas-Latrie. *Hist. de Chypre*, t. II, p. 59; t. III, p. 640.

[3] De Mas-Latrie. *Hist. de Chypre*, t. III, p. 639.

[4] *Expedit. asiat. Freder. I*, p. 50.

core une fois le siége d'Arsur, quoyqu'il se fust rendu maistre de presque toutes les autres places de la terre sainte.

Du mariage de Jean avec Milesende ou Mélissende, vinrent entre autres enfans, Balian, seigneur de Barut, Baudouin, sénéschal de Cypre, et

Jean d'Ibelin, IIIe du nom, connestable du royaume de Hiérusalem[1] [vers 1251], qui eut en partage la seigneurie d'Arsur[2], du consentement de ses frères. Il fut encore choisy baile ou régent de ce royaume[3] pour [Henri Ier, en 1250, puis pour] Hugues II, roys de Cypre [dignité qu'il céda à son cousin, Jean d'Ibelin[4], comte de Japhe et d'Ascalon, et qu'il recouvra trois fois. Il en était investi] en l'an 1258; en laquelle année il mourut. Il esposa Alix, fille de Rohart, seigneur de Cayphas[5], de laquelle il eut un fils qui suit.

Balian d'Ibelin, fils de Jean, succéda à son père, en la seigneurie d'Arsur, et en la dignité de connestable de Hiérusalem [dont il ne fut revestu qu'en 1268[6]]. Le roy saint Louys, estant à Acre, en l'an 1254[7], le fit chevalier le jour de Pasques, auquel temps Balian esposa Plaisance, fille de Boémond V, prince d'Antioche, pour lors veuve d'Henry, roy de Cypre. Mais le mariage ayant esté dissous[8] d'un mutuel consentement [et par l'injonction expresse d'Alexandre IV[9]], quatre ans après [1258], il s'allia avec Lucie[10], fille de Jean Gauvain, de laquelle il eut Jean; Ermelline, qui fut mariée dans la Pouille; Jeanne, femme de

Joinville, p. 218; édition Du Cange, p. 102, et *Observ.* p. 95.

[2] *Cod. diplomat.* t. I. n° 124, p. 144; n° 132, p. 157-161, 528. — *Lignages d'outre-mer*, c. VI.

Samut. l. III, part. 12, c. IV, V, VI. — *Assises du royaume de Jérus.* apud Labbe, t. I, p. 561.

[3] Voir *les Rois de Chypre*, p. 63.

[4] *Lignages d'outre-mer*, c. VI.

[5] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. VI, p. 457.

[6] Samut. l. III, part. 12, c. IV. — Contin. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. II, p. 441.

[7] Samut. l. III, part. 12, c. V. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. III, p. 443.

[8] De Mas-Latrie, t. II, p. 68, 69.

[9] *Lignages d'outre-mer*, c. VI, p. 374 edit. Labbe.

Baudouin du Morf, seigneur de Stambole; et Nicole, mariée à Thibaut de Bessan. Balian[1] vendit la ville d'Arsur avec ses dépendances, en l'an 1251, aux chevaliers de l'Hospital de Hiérusalem, à la charge de luy payer tous les ans 4,000 bezans sarrazinois[2], qu'il quitta depuis à Hugues Revel, grand maistre de l'Hospital en l'an 1269, à cause que le sultan Bendocbar s'estoit emparé d'Arsur sur luy, dès l'an 1265[3].

[Dans un acte du 1er mai 1261[4], Balian d'Ibelin énumère les vassaux de la seigneurie d'Arsur qui, en vertu de cette vente, devaient être payés par l'Hôpital, et réciproquement lui devaient service.]

Enfin ayant esté fait baile ou régent du royaume de Hiérusalem[5] [en 1268, et laissé avec cette qualité dans Acre, en octobre 1276, lorsque le roi Hugues III abandonna cette ville], il mourut peu de temps après[6], sçavoir l'an 1277. Sanudo[7] dit que les chevaliers hospitaliers ne laissèrent pas de payer au seigneur d'Arsur, après sa perte[8], la somme de 28,000 bezans, tous les ans, ce qui se doit entendre jusques au quittement qu'il en fit.

Jean d'Ibelin, fils de Balian, qualifié seigneur d'Arsur[9], s'allia avec Isabelle, fille de Balian d'Ibelin, séneschal du royaume de Cypre, et eut d'elle Balian, Guy, Alix, Marguerite et Lucie.

[Jean d'Ibelin fut nommé connétable du royaume de Jérusalem[10] du vivant

[1] Sanut. l. III, part. 12, c. VI, VII. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. IV, p. 446.

[2] *Cartul. de Manosque.* — *Cod. diplomat.* t. I, n° 149, p. 189-191.

[3] Rainald. n° 41, ann. 1265. — Contin. *loc. cit.* p. 450.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 140, p. 171-173. — *Assises de Jérusalem*, édit. Beugnot, t. I, p. 355, note.

[5] Sanut. l. III, c. XIV. — Contin. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XL, p. 547; c. XXXIII, p. 474.

[6] Sanut. l. III, c. XVI. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. III, p. 478.

[7] Sanut. l. III, part. 14, c. II.

[8] C'est-à-dire après la perte d'Arsur : *post ejus amissionem*, comme dit Sanudo.

[9] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labbe, c. VI, p. 432; édit. Beugnot, c. VIII, p. 449.

[10] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXVI, c. XVI, p. 463.

même de son père, en 1272. Il vivait encore en 1306, puisqu'il est nommé comme témoin d'un traité de commerce [1] du prince Amauri, régent du royaume de Chypre, avec Venise, à la date du 3 juin de cette année.

Il eut pour successeur, au titre de seigneur d'Arsur, Balian, son fils, qui, en cette qualité, souscrivit un acte [2] du roi Hugues IV, de Chypre, le 4 septembre 1328.]

Philippe d'Ibelin, lieutenant de Jaques de Luzignan, sénéschal du royaume de Cypre, est qualifié seigneur d'Arsur, en l'an 1368 [ou plutôt 1369], aux Assises du royaume de Hiérusalem [3] [lors de la réunion des seigneurs qui suivit immédiatement la mort du roi Pierre Ier].

[Le 20 mai précédent, 1368, du vivant de Pierre Ier, il avait été témoin d'un acte [4] relatif au payement du douaire de Marie de Bourbon.

Le 17 janvier 1369, il fut un des assassins de Pierre Ier [5], et Guillaume de Machaut lui impute d'avoir porté les premiers coups.

Le 16 novembre 1369, il fut un des seize notables désignés pour la révision du livre des Assises [6].

On ne sait s'il était fils ou petit-fils de Balian d'Ibelin, ou de Gui, son frère.]

Le seigneur d'Arsur avoit droit de haute cour, c'est-à-dire cour, coin ou monnoye, et justice, et avoit, à Saint-George de Sébaste, cour de bourgeoisie et justice [7].

[1] De Mas-Latrie, t. II, p. 103.

[2] De Mas-Latrie, t. II, p. 143.

[3] *Assises de Jérusalem*, p. 456, 460, édit. Beugnot, t. I, préf. p. III, VI. — (Voir *Les Rois de Chypre*, p. 76.)

[4] De Mas-Latrie, t. II, p. 291.

[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 335, 341.

[6] *Assises de Jérusalem*, édit. Beugnot, t. I, c. VI.

[7] *Assises de Jérusalem*, édition Labbe, p. 552; édit. Beugnot, t. I, p. 420.

(Les Comtes d'Ascalon, voyez Les Comtes de Japhe.)

LES SEIGNEURS DE BARUT.

Baudouin, Ier du nom, roi de Hiérusalem, après la prise de Tripoly, entreprit le siége de Barut[1], ville de la terre sainte, appelée par les géographes *Berytus*, célèbre pour son université, dans laquelle on enseignoit le droit, et où l'on venoit de tous costez pour y étudier la science des loix[2]; et, s'en estant rendu maistre à l'aide de Bertrand, comte de Tripoly, et des Pisans, le 23e jour de février, l'an 1110, ou, selon Guillaume de Tyr, le 27e jour d'avril de l'année suivante, il la donna, au rapport de Lambert d'Ardres[3] et de Meier[4], qui l'a suivy, à

Fouques de Guines, second fils de Baudouin, Ier du nom, comte de Guines, et d'Adèle, sa femme. Ce seigneur paroist avec son père et ses frères en quelques titres de l'an 1084, et obtint, au récit de ces auteurs, le comté et la ville de Barut, en la terre sainte, où il fut inhumé[5]. Après luy, ce titre est donné, par le Lignage d'outre-mer[6] [qui ne fait pas mention de Foulques], à un autre seigneur, nommé

[1] Albertus Aquensis, l. XI, c. XV, XVI, XVII. — Willelmus Tyr. l. XI, c. XIII. — Fulcher. Carnot. l. II, c. XL. — Arnold. Lubec. l. V, c. III.

[2] *Digest.* procem. VII : *Hæc autem tria.* — *Cod.* lib. X, tit. 69 : *Qui ætate.* — Gregor. Thaumat. p. 186, 187, 188. — Liban. orat. 26, p. 595 b. — Agathias, l. II, c. XV. — Nonn. l. IV, c. V, p. 143, 391. — Alypius Antioch. — Jo. Phocas, n° 5. — Willebr. ab Oldenborg. p. 127. — Bayle, *Dictionnaire critique*, au mot *Béryte*.

[3] Lambert. Ard. p. 17.

[4] Meier, l. IV, ann. 1099. — *Versus de illustribus viris diœc. Tarvanens.* apud Martène, *Ampliss. Collect.* t. V, col. 540 a.

[5] Lambert. Ard. p. 25, 27. — Meier, ann. 1099. — D'Achery, *Spicil.* t. IX, p. 347.

[6] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. XVII, p. 391; c. XXI; édition Beugnot, c. XX.

Pierre [le premier que le Lignage présente comme seigneur de Baruth], de la famille duquel il ne spécifie rien, se contentant de dire qu'il fut sire de Barut, de sorte que l'incertitude reste toujours s'il estoit fils de Fouques ou de la mème famille que luy. [L'époque où il vivait est à peu près déterminée par ce fait[1], que le roi (Baudouin III) lui donna Damas, qu'il assiégait alors (1148), et le mit en possession d'une partie de la terre et du jardin qui sont devant la ville.] Quoy qu'il en soit, de la femme qu'il espousa il laissa quatre fils et deux filles, sçavoir, Gautier, prince ou seigneur de Barut; Guy, surnommé *de Barut*, par Guillaume de Tyr[2], dans les années 1147 et 1148 [et 1152, lors du siége d'Ascalon], lequel espousa Julianne, princesse de Césarée: Bernard et Hugues, décédés sans enfans; Marie, qui s'allia en premières noces avec Guillaume de Tabarie, fils de Guillaume de Bures, prince de Tabarie, et en secondes, avec Girard de Ham, connestable de Tripoly[3]; et Béatrix, femme de Jean le Tor, seigneur de Manuel.

[Cette généalogie est inadmissible par son invraisemblance; Sébastien Paoli[4] en donne une autre, où il suppose que Gui de Baruth, qui devint seigneur de Césarée par son mariage avec Julienne, est le fils de Pierre, et le père de Gautier, d'un second Gui de Baruth, de Bernard, etc. Mais il n'apporte pas à l'appui de son opinion des preuves suffisantes, et la principale difficulté, résultant de la différence des temps, subsiste toujours. D'ailleurs les chapitres IX et XVII du Lignage d'outre-mer (XIX et XXI de l'édition de Beugnot), et les nouveaux chapitres IX et XX de la même édition, s'accordent tous les quatre pour donner pour fils à Pierre : Gautier, qui fut après lui seigneur de Baruth; Gui, mari de Julienne; Bernard, etc. Cependant, lorsqu'on songe à l'intervalle qui sépare les divers documents où il est question de Gautier et de Gui de Baruth, de 1126 à 1182, et même 1192 environ, on est forcé de reconnaître qu'il doit y avoir eu des intermédiaires entre Foulques et Pierre, et que Gautier et Gui de Baruth, mentionnés dans des actes de

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. XX, édition Beugnot.

[2] Willelmus Tyr. l. XVII, c. I. XV, XXI.

[3] Marie de Baruth fut mariée trois fois. (V. ci-après *Les Seigneurs de la Blanchegarde*.)

[4] *Cod. diplomat.* t. I, p. 493, 494.

1125, 1126, 1134, 1138, 1140, 1144, 1147, et même des années 1154, 1155, 1156, ne peuvent pas être les mêmes que Gautier et Gui, qui figurent dans des actes de 1157, 1160, 1178, 1182[1]. Dans ce système, Pierre occuperait un espace assez restreint entre 1156 et 1157; et après lui viendraient ses fils, Gautier, qui échangea Baruth contre Blanchegarde, et Gui, mari de Julienne de Césarée. Quant aux deux frères, Gautier et Gui, qui auraient précédé, nous ne pouvons dire s'ils étaient fils de Foulques, ni si l'un des deux fut le père de Pierre, ni s'ils furent successivement ou conjointement seigneurs de Baruth. Cette dernière supposition néanmoins paraîtrait la plus vraisemblable, et la seule capable d'accorder des faits qui semblent contradictoires.

Un acte du roi Baudouin II, du 2 mai 1125[2], est souscrit par Gautier, *seigneur* de Baruth, surnommé *Brisebarre*.

Un acte de 1126, 28 juin[3], nomme Gautier *de Baruth*, puis son frère Gui, sans aucune qualification.

Un acte de 1134[4] est souscrit par Gautier de Baruth.

Un acte du roi Foulques[5], 5 février 1138, est souscrit par Gui, *seigneur* de Baruth.

Gui de Baruth, souscrit un acte de Raimond, comte de Tripoli[6] (1140, décembre).

Gautier de Baruth souscrit un acte du roi Baudouin III (1144)[7].

En 1147, 4 juillet[8], Gui de Baruth est témoin d'un acte du même roi.

Gui de Baruth souscrit encore des actes du 30 juillet 1154[9], 13 juillet 1155[10], 7 juin 1156[11]; et il est nommé aussi, par Guillaume de Tyr, dans les années 1147, 1148, 1152, ainsi qu'on l'a vu, comme s'il était le seul seigneur de Baruth, sans qu'il y soit fait mention de son frère Gautier, qui, probablement, était mort depuis plusieurs années.

Mais les frères Gautier et Gui, nommés dans l'acte de 1157[12], sont évidemment les fils de Pierre, et nécessairement distincts des précédents, leurs homonymes.

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 72, p. 72.

[2] *Fontes rerum Austriacarum*, t. XII, n° 41, p. 94.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 10, p. 10.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 158, p. 202.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* n° 33, p. 63.

[6] *Cartul. S. Sepulc.* n° 94, p. 187.

[7] *Cartul. S. Sepulc.* n° 34, p. 68.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n° 24, p. 26.

[9] *Cod. diplomat.* t. I, n° 30, p. 33.

[10] *Cartularium Sancti Sepulchri*, n° 53 p. 101.

[11] *Cod. diplomat.* t. I, n° 32, p. 35.

[12] *Cod. diplomat.* t. I, n° 34, p. 36.

Cependant toutes les difficultés ne sont pas encore levées. D'abord, Pierre, au moment où il reçoit le don de Damas en expectative (1148), est indiqué par le Lignage[1] comme seigneur de Baruth; et cependant, par les actes, Gui en est encore seigneur en 1156. Ensuite, comment et à quel titre le roi Amauri donna-t-il, vers 1167, la seigneurie de Baruth à Andronic Comnène, puisque Gautier en était alors légitime seigneur, et qu'il vendit Baruth à la reine Isabelle[4] et au roi (Conrad, Henri, Aimeri?) pour avoir les moyens de racheter sa mère, qui était restée en otage chez les infidèles, après avoir payé une partie de la rançon de ses trois fils, prisonniers comme elle, sans doute après les désastres de 1187?

On peut supposer que Pierre, en 1148, n'était pas encore seigneur de Baruth, et qu'il est désigné ainsi dans le Lignage par anticipation: qu'après la mort de Gui, vers 1156, il aura reçu du roi la seigneurie de Baruth en dédommagement de celle de Damas, qu'on ne prit jamais; à moins que Pierre ne soit le même personnage que ce premier Gui, tous deux étant qualifiés seigneurs de Baruth dans le même temps, Pierre par le Lignage, Gui par les actes où il souscrivit comme témoin.

Quant au don de la seigneurie de Baruth fait à Andronic, on peut dire que ce fut une espèce de titre honorifique assez semblable à ceux du même genre que l'on accorda plus tard à des personnages notables, après la perte de toutes les places de la terre sainte; ou une jouissance temporaire, à titre d'hospitalité, qui ne préjudiciait point aux droits du véritable seigneur.]

Gautier, sire de Barut [souscrivit en cette qualité plusieurs actes des rois Baudouin III et Baudouin IV, dans les années 1160 (26 juillet[2] et 29 novembre[3]), et 1178 (17 novembre), puis il] céda cette seigneurie au roi de Hiérusalem[4], qui luy donna en échange la forteresse de la Blanchegarde, qui avoit esté bastie par le roy Fouques[5], l'an 1138, sur une colline distante de la ville d'Ascalon de huit milles.

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. XX, édit. Beugnot.

[2] *Lignages d'outre-mer*, loc. cit.

[3] *Cartularium Sancti Sepulchri*, n° 54, p. 107.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 36, p. 37; n° 65, p. 66.

[5] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. XVII; édit. Beugnot, c. IX, XX, XXI.

[6] Willelmus Tyr. l. XV, c. XXV.

[Gautier de Baruth était le seigneur suzerain du château de Banias, que Humfroi de Thoron, connétable du royaume de Jérusalem, tenait de lui en fief. Par un acte du 4 octobre 1157 [1], il permet à Humfroi d'en donner la moitié à l'Hôpital de Jérusalem, avec l'approbation de ses frères, Gui et Bernard.]

Sa postérité, qui sera représentée après les seigneurs de Barut, prit de là le surnom de *la Blanchegarde*. Ensuite le roy Amaury, que je crois estre celuy qui fit cet échange, donna la seigneurie de Barut, vers l'an 1167, à

Andronique Comnène [2], qui fut depuis empereur de Constantinople, lorsque ce prince vint en la terre sainte sous prétexte d'y visiter le roy, mais, en effet, à dessein d'enlever et d'espouser Théodora Comnène, sa parente, veuve du roy Baudouin III. Ce qu'ayant exécuté il se retira furtivement en Grèce, et abandonna par ce moyen la ville de Barut, que le sultan Saladin prit depuis sur les nostres en l'an 1187, après la malheureuse défaite de Guy de Luzignan [3]. Cette prise n'empescha pas que, par l'accord qui fut moyenné par les roys de France et d'Angleterre, en l'an 1191, entre Guy de Luzignan et Conrad, marquis de Montferrat, cette place n'ait esté comprise entre celles qui furent laissées au marquis [4]. Mais elle ne fut reprise par les chrestiens qu'en l'an 1197, aidez du secours des Alemans [5]. Quelque temps après, Henry, comte de Champagne, qui avoit espousé Isabelle, reyne de Hiérusalem, veuve du marquis [ou plutôt Aimeri, roi de Chypre et de Jérusalem, quatrième mari d'Isabelle, qui avait repris la ville de Baruth], la transporta à

Jean, seigneur d'Ibelin, fils de Balian, IIe du nom, seigneur d'Ibe-

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 34, p. 36.

[2] Willelmus Tyr. l. XX, c. II.

[3] Jacobus de Vitriaco, l. I, c. XCV, C. — Sanut. l. III, part. 9, c. V. — Roger de Hoveden, p. 636. — Radulph. Coggeshal. Martène, *Ampliss. Coll.* t. V, col. 563, e.

[4] Roger de Hoveden, 697. — Brompton, ann. 1208.

[5] Innocent. III, l. I, *Epist.* p. 112. — Godefridus mon. et Mon. Altissiod. ann. 1197. — *Magn. Chron. Belg.* p. 202. — Will. ab Oldenborg. *Itiner.* p. 126. —

lin, qui, en échange, luy remit la connestablie du royaume de Hiérusalem[1]. Ce seigneur estant devenu par ce moyen propriétaire de cette place, il en restablit les tours et les murs, qui avoient esté ruinez par les siéges, et la rendit incomparablement plus forte qu'elle n'estoit auparavant.

[C'est ce Jean d'Ibelin qui est si connu sous le nom de *Vieux Sire de Baruth*, et que mentionnent souvent avec éloges Jean d'Ibelin, son neveu, rédacteur des Assises, et Philippe de Navarre[2], comme un homme supérieur par ses talents militaires, l'habileté de son administration, et son profond savoir en jurisprudence.]

Il survint ensuite un grand démeslé, en l'an 1228 et 1229[3], entre l'empereur Frédéric II et Jean d'Ibelin, à l'occasion de la ville de Barut et de la régence du royaume de Hiérusalem, qui avoit esté donnée à ce prince[4], après la mort du roy Amaury de Luzignan, dès l'an 1205, l'empereur luy contestant l'une et l'autre; et, sur ces différends, il se fit plusieurs traitez, qui sont rapportez par les historiens[5]: et mesme [après des succès variés], il défit en bataille le mareschal de l'empereur, au mois de may, l'an 1232. [Cette affaire eut lieu le 15 juin 1232[6], à la Gride de Cérines.]

Quelques-uns estiment qu'il fut encore comte de Japhe, se persuadant que c'est ce Jean d'Ibelin[7], comte de Japhe, qui mourut l'an 1266[8].

Sanut. l. III, part. 10, c. VIII. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVII, c. VI, VII, p. 224, 225.

[1] Sanut. l. III, part. 11, c. III, XI, XIII. — Loredano. *De're Lusignani*, l. I, p. 52; trad. franç. t. I, p. 60. — Will. ab Oldenborg. *Itiner.* p. 126.

[2] *Assises de Jérus.* t. I, p. XXX, 103, 109, 112, 113, 327, 383, 515, 525, 539, 559, 570, etc. édit. Beugnot. (Voir *Les Seigneurs d'Ibelin.*)

[3] Sanut. *loc. cit.* — Gotefrid. Mon. ann. 1232. — Alberic. ann. 1233. — Oderic. Rainald. ann. 1229, n° 29. — Math. Paris. ann. 1229, p. 247. — Contin. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. II, III, IV, p. 367-369; c. X, p. 376, 377.

[4] Il faudrait dire plutôt *à ce seigneur*; car il est question ici de Jean d'Ibelin, et non de l'empereur Frédéric II.

[5] Sanut. l. III, part. 11, c. III, IV, XI. — Richard. de S. Germ. ann. 1232. — Contin. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XI, p. 377; c. XX, XXI, p. 386, 387.

[6] Voir *Les Rois de Chypre*, p. 61.

[7] Sanut. l. III, part. 12, c. VIII.

[8] Voir plus bas, *Jean d'Ibelin*, comte de Japhe.

Ce qui n'est pas probable, d'autant que Balian, fils de Jean, se disoit seigneur de Barut, dès l'an 1240[1], joint qu'Albéric[2] dit en termes formels qu'il mourut l'an 1233. [Nous avons vu, dans l'article des seigneurs d'Arsur, qu'il mourut au plus tôt en l'année 1234.] D'où il résulte encore que le chevalier Lorédan[3] rapporte mal son décez à l'an 1236, écrivant qu'il mourut de la chute de son cheval, au retour de la chasse. Les Annales de Marseille[4] racontent qu'en l'an 1222 il fit un traité avec les marchans de cette ville, par lequel il leur donna plusieurs immunitez et exemptions pour le trafic qu'ils feroient dans ses places.

[En 1233[5], choisi pour médiateur entre Marseille et les frères du Temple et de l'Hôpital, qui réclamaient des priviléges exorbitants, il amena ces derniers à restreindre leurs exigences.]

Il espousa Mélissende, fille du seigneur d'Arsur, au droit de laquelle il devint seigneur d'Arsur[6], et laissa de cette alliance Balian, seigneur de Barut; Baudouin, séneschal de Cypre; Hugues, décédé sans enfans: Jean, seigneur d'Arsur; Guy, connestable de Cypre; et Isabelle, qui fut religieuse.

Balian d'Ibelin, seigneur de Barut [autrefois donné en otage par son père[7] à Frédéric II (1228)], paroist avec ce titre en l'an 1240[8].

[Il l'avait déjà en octobre 1237[9], et même plus anciennement, depuis la mort de son père.]

Il espousa Eschive, fille de Gautier de Montbéliard[10], et de Bour-

[1] Sanut. l. III, part. 11, c. xvi.

[2] Alberic. *loc. cit.*

[3] Loredano, *De re' Lusignani,* l. II. p. 121; traduct. franç. t. I, p. 140.

[4] Guesnaius, *Annal. Massil.* p. 355.

[5] *Codic. diplomat.* t. I, n° 116, p. 124-127.

[6] Voir *Les Seigneurs d'Arsur.* et plus bas, le tableau généalogique des Ibelin.

[7] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIII c. II, p. 367.

[8] Sanut. l. III, part. 11, c. xvi.

[9] *Cod. diplomat.* t. I, n° 110, p. 117, 118 523.

[10] *Lignages d'outre-mer,* c. vi; édit. Beugnot, c. viii. — Continuat. etc. l. XXXIII c. x, p. 326; c. xxxii, p. 399. — Loredano, l. II, p. 96; trad. franç. t. I, p. 119.

gogne, fille du roy Aimery, qui est appelée cousine du comte de Montbéliard par le sire de Joinville[1]. Elle estoit veuve de Girard [de Montaigu], neveu d'Eustorge, archevesque de Nicosie. Ce mariage fut dissous par sentence de l'archevesque de Nicosie, à cause de la parenté qui estoit entre eux.

[Eschive de Montbéliard[2] était la petite-fille d'Eschive d'Ibelin, première femme du roi Aimeri, laquelle était cousine germaine de Jean d'Ibelin, seigneur de Baruth, père de Balian III.]

Mais depuis, le pape Grégoire IX leur accorda la dispense. De cette alliance vinrent Jean, seigneur de Barut; Hugues, qui fut conjoint par mariage avec Marie de Tabarie, et mourut sans enfans; Balian, décédé jeune; et Isabelle, femme de Henry, seigneur de Giblet.

[Balian III d'Ibelin, seigneur de Baruth, fut, au rapport de Philippe de Navarre[3], un habile jurisconsulte, «personnage moult courtois, aimable et «gracieux, qui chassa de Tyr les Lombards,» c'est-à-dire les troupes de Frédéric II. En effet, en 1240, réuni à d'autres seigneurs, il reprit la ville et le château de Tyr[4], sur Ytier, frère de Richard Filangieri, et fut préposé à la garde de cette ville[5]. Dès l'an 1237, il était connétable du royaume de Chypre. En cette qualité[6], il donna à l'Hôpital de Jérusalem, de concert avec sa femme Eschive, deux casaux qu'il avait reçus du roi Henri Ier, de Chypre (1237, octobre). On ne dit pas quelle fut l'année de sa mort.]

Jean d'Ibelin, seigneur de Barut, qu'il y a lieu de croire estre le mesme qui fut comte de Japhe, et qui décéda l'an 1266[7].

[1] Joinville, p. 57. — Du Cange, p. 28, 29, et *Observ.* p. 60. — *Histor. de France*, t. XX, p. 214, b. n.

[2] Voir plus bas la généalogie des Ibelin. — Math. Paris, ann. 1239, p. 341. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 62 et notes 6, 7, 10; t. III, p. 629, 630.

[3] Philippe de Navarre, c. XLIV. — *Assises de Jérus.* t. I, p. 570, édit. Beugnot.

[4] Marin. Sanut. l. III, part. 11, c. XVI. p. 216. — Contin. de Guill. de Tyr, l. XXXIII c. LII, LIII, LV, p. 422, 423, 426, 427.

[5] *Successibilité au trône et à la régence*, c. II. — *Assises de Jérus.* t. II, p. 400, 401.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 100, p. 117, 118. 523.

[7] Le comte de Japhe, Jean d'Ibelin, mort en 1266, était le neveu de Jean d'Ibelin, le Vieux Sire de Baruth. (Voir plus bas les tableaux généalogiques de la famille d'Ibelin.)

[Ne fut pas comte de Japhe et mourut en 1264[1]. Dans un acte du roi Hugues III (octobre 1270)[2], où ce prince fonde un service pour le repos des âmes des membres de la famille royale, il est appelé « Jean d'Ibelin *le Jeune*, jadis seigneur de Baruth; » et, dans le discours de Jacques d'Ibelin, vers 1271[3], pour maintenir les droits des barons contre le roi Hugues III, on mentionne le « Jeune seigneur de Baruth, petit-fils du sire de Baruth le Vieux, mort il n'y a pas encore longtemps. » En 1260, Jean d'Ibelin avait été vaincu et pris par les Turcomans[4], et s'était racheté pour la somme de 20,000 besants. II]

Esposa Alix[5], fille du duc d'Athènes, de la maison de la Roche, et en procréa deux filles, dont l'aisnée fut

Isabelle, dame de Barut, qui eut quatre maris et décéda sans enfans. Le premier fut Hugues, fils de Henry, roy de Cypre, qui mourut à l'age de quatorze ans; le second [qu'elle épousa en 1272], Aymon [ou Heimont] le Strange [l'Estrange], seigneur anglois[6], qui pouvoit estre issu de Bernard, surnommé *Extraneus* par Albert d'Aix[7]. Le docte Spelman[8] a donné la généalogie de cette famille, qui subsiste encore au comté de Norfolc, et ses armes[9], qui sont de *gueules à deux lyons passans d'argent.* Je ne sçay si elle n'estoit pas issue d'une autre du mesme nom, en France, de laquelle estoit Claude, baron de l'Estrange[10], de Hautefort, vicomte de l'Estrange, et de Cheylane, baron de Boulogne et de Privas, qui, de dame Marie de Chambaud, laissa Marie de l'Estrange, qui espousa Charles, seigneur de Senecterre, marquis de Chasteauneuf, dont le fils aisné porte le titre de vicomte de l'Estrange. Le troisième mary d'Isabelle fut Nicolas Meman, prince de Césarée [tué

[1] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIV, c. IV, p. 447, 448.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 660.

[3] *Assises de Jérus.* t. II, p. 431.

[4] Marin. Sanut. l. III, part. 12, c. VI. — Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIV, c. III, p. 445.

Lignages d'outre-mer, c. VI.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIV, c. XV, p. 462.

[7] Albertus Aquensis, l. VIII, c. XL, XLII.

[8] Spelman, *Aspilogia*, p. 141.

[9] *Monastic. anglican.* p. 556. — *Gall. christ.* t. I, p. 596.

[10] Béjard, *Estats de Languedoc.*

peu après son mariage[1], qui eut lieu en 1277]; et le quatrième, Guillaume Barlais.

Escuive, seconde fille de Jean, seigneur de Barut, fut dame de Barut. Elle fut alliée en premières noces avec Humfroy de Montfort, fils puisné de Philippes de Montfort, seigneur de Tyr ou de Sur; et de ce mariage naquirent Almaric et Rupin de Montfort, et une fille décédée en jeunesse.

[Amauri et Rupin portèrent peut-être l'un après l'autre le titre de seigneur de Baruth. Amauri mourut sans enfants[2]. Rupin de Montfort épousa Marie d'Ibelin, fille de Balian d'Ibelin[3], sénéchal de Chypre, et en eut deux enfants, une fille, nommée *Jeanne*, et un fils, Humfroy de Montfort, seigneur de Baruth et connétable de Chypre. Ce seigneur est mentionné, comme neveu du roi Hugues IV, dans une lettre du roi d'Aragon[4], Jayme II, au roi de Sicile, Frédéric II, son frère (1325, 4 mai), relative aux divers prétendants à la main de la reine Constance, veuve du roi de Chypre, Henri II, parmi lesquels on voit figurer Humfroy de Montfort; mais il mourut peu après, le 24 juin 1326.]

Puis, après le décez de son mary, elle espousa Guy, fils de Hugues III, roy de Cypre[5], et en eut un fils et une fille, Hugues IV, roy de Cypre, et Isabelle [qui épousa Eudes de Dampierre[6], connétable du royaume de Jérusalem]. Ce fut du temps de Guy et de cette princesse[7] que la ville de Barut vint au pouvoir des Sarrazins, avec le reste des places de la terre sainte, vers l'an 1291. Aucuns[8] cotent sa mort [celle du prince Gui] en l'an 1303.

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XXXIV, p. 479.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. XII.

[3] Voir les généalogies d'Ibelin, 1er tableau et tableau C.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 713 et note 1.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. II.

[6] Voir *Les Rois de Chypre*.

[7] Sanut. l. III, part. 12, c. XXII. — Rainald. ann. 1291, n° 16. — Ptol. Luc. *Hist. eccl.* l. XXIV, c. XXIV.

[8] Loredano, l. IV, p. 205; trad. franç. t. I, p. 227.

Arnoul de Lubec[1] escrit que comme les roys de Hiérusalem avoient coutume de recevoir en la ville de Barut la couronne royale, ainsy Saladin, l'ayant prise, s'y fit pareillement couronner, et fut reconnu ensuite roy de Hiérusalem par les siens.

[1] Arnold. Lubec. l. V, c. III. IV.

LES SEIGNEURS TITULAIRES DE BARUT.

Entre les dignitez honoraires du royaume de Hiérusalem que les roys de Cypre conservèrent dans leur cour, fut celle de la seigneurie de Barut, à laquelle on annexa, comme aux autres, certains fiefs situez dans le royaume de Cypre. Entre ceux qui se sont qualifiez seigneurs de Barut après sa prise, je remarque les suivans :

Guy [ou Balian] d'Ibelin[1], sénéschal de Cypre, père de Loyse ou Alix d'Ibelin, femme de Hugues IV, roy de Cypre, tenoit cette dignité en l'an 1330.

Jean de Luzignan, neveu du roy Jaques, n'estant agé que de quatorze ans, fut fait chevalier par ce prince, et seigneur de Barut, l'an 1384[2]: en laquelle année Jacques luy fit espouser la fille de Jean du Morf, comte de Rohas. Ce roy l'envoya en qualité d'ambassadeur en France[3], pour traiter d'alliance avec le roy Charles VI, dont le traité se fit en la maison du chancelier de Corbie, à Paris, le 7[e] jour de janvier, l'an 1397, *more gallicano* [c'est-à-dire 1398], où il est qualifié neveu du roy Jaques; la procuration duquel, passée à Nicossie[4], est du 16[e] jour d'aoust, l'an 1395. Il presta au duc de Bourgogne, avec Brancaléon Grille et Nicolas Matharas, bourgeois de Péra, 172,000 ducas, pour la délivrance du comte de Nevers, détenu prisonnier par Bajazet

[1] Étienne de Lusignan, *Hist. de Chypre*, p. 144. — Loredano, t. V, p. 288; trad. franç. t. I, p. 318.

Loredano, *De're Lusignani*, l. IX, p. 516. — Voir *Les Princes titulaires d'Antioche*.

[3] Titres du trésor des chartes, Archives de l'Empire, sect. hist. J. 433, n° 9. — De Mas-Latrie, t. II, p. 349-441.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 428, 429.

après la bataille de Nicopoli, sous la caution du seigneur de Methelin et de quelques Génois, le 24 de juin 1397 [1].

Je crois que c'est le mesme que celuy qui est nommé messire *Jean de Lesignan, seigneur de Barut, chevalier, chambellan du roy*, dans un autre titre du Trésor des chartes du roy, de l'an 1410, qui porte qu'il estoit venu en France pour les affaires de la chrestienté. Nous ne lisons pas qui fut son père; aucuns le nomment Jean et le qualifient pareillement *seigneur de Barut*. Mais, si cela est vray, il faut que ce Jean ait esté le mesme que Jean, prince d'Antioche, fils puisné de Hugues IV. Loredan [2] le qualifie *fils* du frère du roy Jacques Ier; ce qui est conforme au titre dont je viens de parler, qui le qualifie *neveu* de Jacques. L'auteur de l'Histoire de Dalmatie [3], dit qu'il estoit oncle de Marie de Cypre, femme de Vladislas, roy de Hongrie; d'où il s'ensuivroit qu'il auroit esté frère de Jacques Ier, père de cette princesse; ce qui est contre la vérité, d'autant qu'il estoit cousin germain, et non pas oncle de cette reyne. Le mesme auteur remarque qu'il estoit, en l'an 1405, au service de Vladislas, roy de Hongrie, qui avoit espousé sa nièce, et que ce roy luy donna le gouvernement de Zara, sous le titre de duc de Trau; de sorte que, s'il m'est permis de conjecturer je crois qu'il estoit petit-fils du prince d'Antioche, et fils de Hugues, son fils, qui mourut en otage à Gènes.

[On a vu, dans *Les princes titulaires d'Antioche*, que ce Jean de Lusignan, dont il est ici longuement question, était le fils naturel de Jean, prince d'Antioche, tué en 1375, et par conséquent frère de Hugues, mort en otage à Gènes, et de Jacques, comte de Tripoli.]

[1] *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. II, p. 321.

[2] Loredano, l. IX, p. 516.

[3] Joan. Lucius, *Hist. Dalmat.* l. V, c. 1.

LES SEIGNEURS DE LA BLANCHEGARDE.

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE LA BLANCHEGARDE.

ISSUE DES PREMIERS SEIGNEURS DE BARUT.

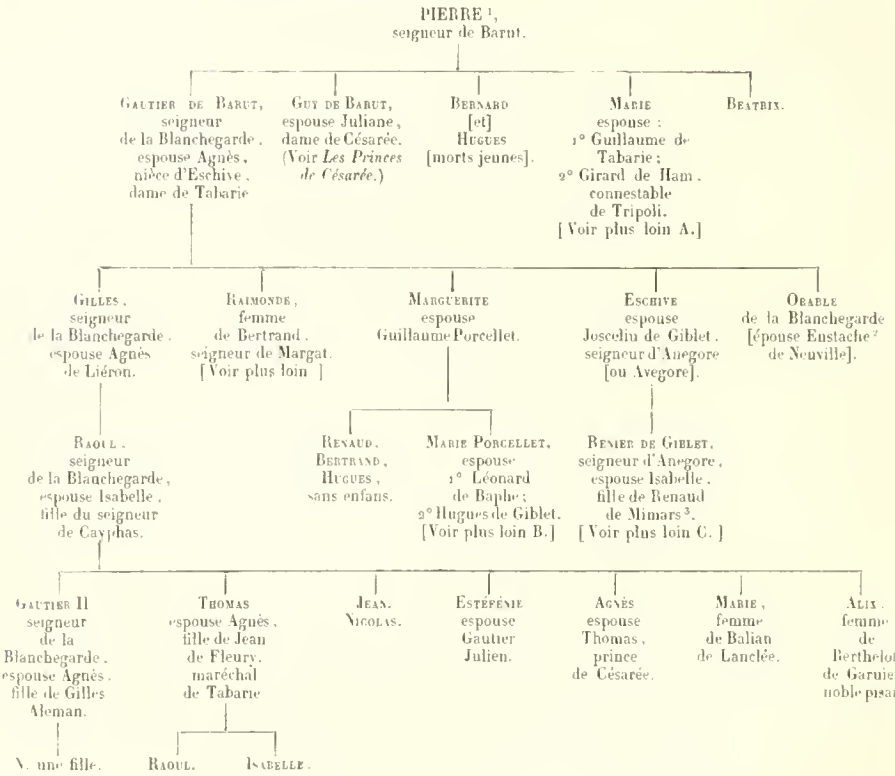

[Ce tableau est incomplet, et ne reproduit pas même toutes les indications données par l'ancien texte du Lignage d'outre-mer, d'où il a été tiré. Nous avons cru devoir les y ajouter, comme complément indispensable du travail de Du Cange, en y joignant celles que nous ont fournies les nouveaux chapitres du Lignage, publiés par M. Beugnot, et quelques autres documents contemporains.

[1] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe c. XXII ; édition Beugnot, c. XXI.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. XX, édit. Beugn.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. XX, édit. Beugn.

A. Marie, fille de Pierre de Baruth[1], eut trois maris : Baudouin d'Ibelin[2], fils du premier Balian d'Ibelin, dont elle fut la troisième femme; Guillaume de Tabarie[3]; Gérard de Ham, connétable de Tripoli. De ce dernier elle eut deux enfants : Thomas, connétable de Tripoli, lequel épousa N. fille de Julien de Ravendel de Méraclée, et mourut sans postérité; Agnès, mariée à Hugues de Giblet, seigneur de Besmedin.

B.

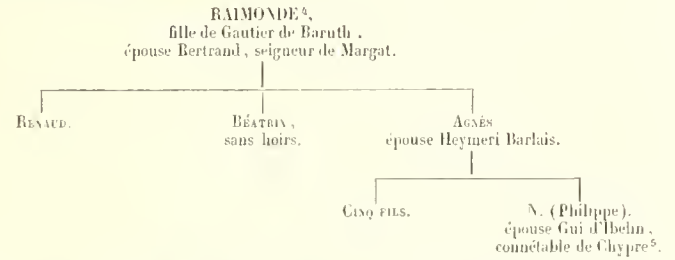

C. Marie Porcellet[6], fille de Marguerite et de Guillaume Porcellet, eut de son premier mari, Liénard ou Léonard de Baphe, une fille, Marguerite, mariée à Guillaume, vicomte de Tripoli, etc.

Cette généalogie compliquée sera mieux représentée par un tableau :

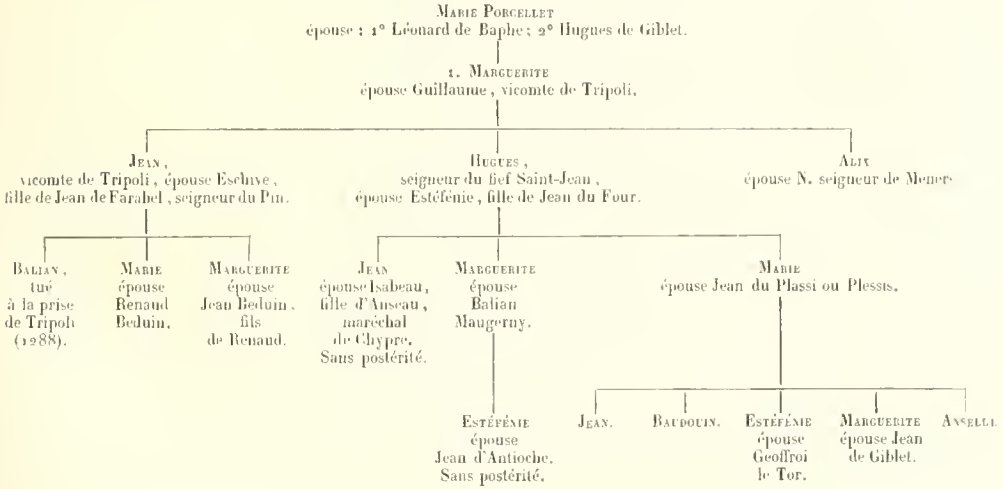

[1] *Lignages d'outre-mer*, éd. Labbe, c. XVII, p. 392, 442; édit. La Thaumassière, c. XXI et XXXI, p. 231. 284; édit. Beugnot, t. II. p. 459, 466.

[2] Voir ci-après, *Généal. des Ibelin*, 1er tabl.

[3] Voir ci-dessus *Les Seigneurs de Baruth*.

[4] *Lignages d'outre-mer*, édit. Beug. c. XX.

[5] Voir *La Famille de Barlais* et *Généalogie des Ibelin*, tableau C.

[6] *Lignages d'outre-mer*, c. XVII.

D. Renier de Giblet, seigneur d'Anegore[1], ent. d'Isabelle, fille de Renaud de Mimars, deux fils et deux filles : Renaud; Philippe, tué jeune; N. mariée à Otte ou Oste Potier; N. femme de Simon de Navelles.

Vers le temps où Gautier de Baruth échangea sa seigneurie de Baruth pour celle de Blanchegarde, on voit un Arnoul de Blanchegarde signer comme témoin deux actes, l'un du roi Amauri Ier, 7 avril 1165[2]; l'autre de Constance de France[3], comtesse de Saint-Gilles, en 1173. Mais il n'était pas le seigneur, il n'était que le châtelain de Blanchegarde, soit pour Gautier, devenu seigneur de ce fief, soit pour le roi de Jérusalem, avant l'échange.]

Roger de Hoveden[4] escrit que la forteresse de la Blanchegarde[5] vint au pouvoir de Saladin, avec plusieurs autres places de la terre sainte, après la défaite de Guy de Lusignan, l'an 1187.

L'auteur des Assises de Hiérusalem[6] fait mention de messire Raoul de Barut[7], qui vivoit du temps d'Aimery de Lusignan, roy de Hiérusalem, lequel contribua beaucoup à compiler et à rédiger les Assises, c'est-à-dire les loix et les statuts du royaume, avec ce roy, qui estoit aussy très-habile et sçavant en ces matières; et ce, avant qu'il survinst quelque démeslé entre eux, qui fit esloigner ce seigneur. Le temps auquel il vivoit, c'est-à-dire l'an 1200, me fait croire que cela se doit rapporter à Raoul, seigneur de la Blanchegarde, dont il est parlé en la généalogie précédente. Je doute que ce soit le mesme qui se trouva à une assemblée générale des barons de Hiérusalem, l'an 1250[8], pour la rédaction de ces mesmes Assises.

[Nous sommes persuadé au contraire que le Raoul de 1250 est Raoul de la Blanchegarde, et que Gilles ou Gilon de Baruth, qui assista au couronnement de Jean de Brienne[9], en 1210, et qui est nommé comme témoin dans

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. XVII.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 197, p. 241.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 52, p. 53.

[4] Hoveden, p. 636.

[5] Aujourd'hui *Tell es-Saphieh*, misérable village arabe, à 35 kilomètres à l'O. S. O. de Jérusalem; on y voit encore quelques restes du château construit par les croisés.

[6] *Assises de Jérus.* édit. Labbe, p. 494; édit. Beugnot, t. I, p. 430.

[7] *Assises de Jérus.* édit. Labbe, p. 562; édit. Beugnot, t. II, p. 246.

[8] Le texte de l'édition de M. Beugnot (t. I, p. 430) l'appelle Raoul *de Tabarie*.

[9] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. 1, p. 312.

un acte du roi Jean de Brienne[1] (janvier 1217), est Gilles de la Blanchegarde, père de ce Raoul. Quant au premier Raoul de Baruth, qui vivait en 1200, c'était ou un membre de cette famille, non mentionné dans le Lignage, ou un chevalier de cette seigneurie, ou enfin, s'il faut s'en rapporter au texte de l'édition de La Thaumassière[2] et de M. Beugnot, c'était Raoul de Tabarie, qui pouvait en effet vivre à la même époque. Cette variante est peut-être la véritable leçon.

Raoul, seigneur de la Blanchegarde, souscrivit deux titres de 1254[3]; et, par un acte du 3 mars 1265[4], passé en présence de la haute cour de Jérusalem, il vendit à son cousin, Amauri Barlais, pour 6,000 besants, une rente de 400 besants, assise sur l'Hôpital de Jérusalem. Amauri ou Heymeri Barlais était son cousin par alliance, ayant épousé Agnès[5], fille de sa tante Raimonde.]

Un autre [auteur][6] a parlé de Balian, archevesque de Rhodes, et, depuis, de Spalato, en Dalmacie, qui mourut en l'an 1328, qui estoit originaire de Baruth, ce qui me fait croire qu'il estoit issu de la famille des seigneurs de cette place.

[Enfin on voit, en 1346[7], Agnès et Helvis de la Blanchegarde sceller un acte, seulement indiqué, de la haute cour du royaume de Chypre. Ces deux personnes, signant un même acte, ne pouvaient être toutes deux souveraines ou titulaires de la Blanchegarde. Ce titre doit indiquer ici seulement leur naissance, et être comme un nom de famille. On pourrait croire que ces deux dames sont Agnès et Aalis ou Helvis, toutes deux filles de Raoul, seigneur de la Blanchegarde; mais les dates s'y opposent. On a vu que Raoul vivait en 1254 et 1265, c'est-à-dire près d'un siècle auparavant. Il faut donc que cette Agnès et cette Helvis soient des descendantes, peut-être les filles de Raoul, petit-fils du précédent, le dernier seigneur de Blanchegarde nommé dans le Lignage.]

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 212, p. 253.

[2] La Thaumassière, *Assises de Jérusal.* c. CCLXXXI, p. 187.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 124, p. 144; n° 17, p. 295.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 144, p. 180-183.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. XX, édit. Beugnot.

[6] Michos Mod. de Barbazanis, *Hist. Spalat.* c. XXV, XXVI.

[7] *Assises de Jérusal.* formule 29e, t. II, p. 389.

LES SEIGNEURS DE BELINAS.

Paneas[1], ville très-ancienne, assise au bas du mont Liban, fut premièrement nommée *Lesen*, et, depuis, *Cæsarea Philippi*, parce que Philippes, tétrarque, fils de Hérodes le Vieil, l'ayant agrandie et restablie de nouveau, luy donna ce nom en l'honneur de l'empereur Tibère (César); ayant pris dans les derniers siècles celuy de Belinas.

[Banias, ville située au sud de *Djebel esch-Scheik*, Anti-Liban. Son nom de Paneas venait du *Panëion*, grotte consacrée à Pan, et où le Jourdain prend sa source. Dans l'antiquité, elle porta aussi le nom de *Neronias*, que lui donna le roi Agrippa le Jeune.]

Émir Alid[2], l'un des chefs des peuples nommez Assassins, qui l'avoient possédée longtemps, la mit entre les mains de Fouques, roy de Hiérusalem, moyennant rescompense. Ensuite de quoy,

Renier, surnommé *Brus*[3], l'obtint en fief de ce roy, tant pour luy que pour ses héritiers. A peine fut-il entré en possession de la place, que Tegelmelueh[4] [Tadge el-Moulouk Bouri, fils de Toghteghin] ou Doldequin, roy ou sultan de Damas, l'assiégea et la prit durant que Renier faisoit la guerre d'un autre costé avec le roy. Le sultan la remit entre les mains d'Émir Ali, qui en avoit esté seigneur auparavant; mais, sur le bruit que le sultan Sanguin[5] venoit attaquer le sultan de

[1] Eusèbe, *Hist. eccl.* l. VII, c. XVII. — Cedrenus, p. 184, 305. — Willelmus Tyr. l. XV, c. IX; l. XIX, c. X. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. XXV. — Joinville, p. 106, 228; édit. Du Cange, p. 276. — *Historiens de France*, Bongars, t. XX, p. 1179. — D'Anville, *Géograph. anc.* col. 136, 137. — Sébastien Paoli, *Cod. diplomat.* c. 1, p. 433, 434.

[2] Will. Tyr. l. XIV, c. XIX.

[3] Will. Tyr. l. XIV, c. XIX.

[4] Will. Tyr. l. XIV, c. XVII, XXVI; l. XV, c. VIII.

[5] Will. Tyr. l. XV, c. VII, VIII, IX, X, XI.

Damas, Ainard [Moïn-Eddin-Anar], son général d'armée, fit alliance avec les chrestiens et leur promit de les ayder à reprendre Belinas, qui estoit entre les mains d'Émir Ali, qui avoit pris le party de Sanguin, et de leur restituer la femme de Renier et tous les prisonniers qui avoient esté faits à la prise de cette place par son maistre; ce qui ayant esté exécuté, Belinas vint au pouvoir des nostres, après un fascheux siége, et fut remise entre les mains de Renier. Ce seigneur estoit issu probablement de l'illustre famille de Brus, en Angleterre[1], qui estoit originaire de Normandie, où le village de Brus se rencontre[2] au diocèse de Coustantin[3]. L'histoire fait mention[4], vers ce mesme temps, de Robert Brus, vaillant chevalier qui suivit Guillaume le Bastard en Angleterre, et de Robert, son fils, qui se trouva avec les seigneurs anglois en la bataille apelée *de l'Étendart*, contre les Escossois, l'an 1138. Son fils Adam fut aussy de la partie[5] et mourut depuis, en l'an 1144. De luy est issu Robert Brus[6], surnommé *le Noble*, baron d'Anandal ou de Cleveland, en Angleterre, qui espousa Isabelle, fille de David d'Escosse, comte d'Huntingtou, et mourut en l'an 1267. De ce mariage vint Robert Brus, comte de Caritt [Carrick], à cause de sa femme, père de Robert Brus, roy d'Escosse [en 1306], et de Bernard Brus, qui eut postérité.

Renier, seigneur de Belinas[7], fut marié deux fois. L'histoire n'a remarqué ny le nom ny la famille de sa première femme, mais seulement qu'ayant esté faite prisonnière à la prise de Belinas, et, depuis, renvoyée à son mary après deux ans de captivité, il la reçut d'abord; mais sur ce qu'il apprit qu'elle s'estoit mal gouvernée durant qu'elle estoit avec les ennemis, ce qu'elle avoua, il l'enferma dans un monas-

[1] Brompton, p. 964.

[2] Math. Paris, p. 123.— Rad. de Diceto, p. 673.—*Mon. Angl.* t. I, p. 581; t. II, p. 148.

[3] *Constantiensis diœcesis*, le Cotentin. Le village de *Brus* est probablement *Brucheville* (Manche, arr. Valognes, cant. Sainte-Mère-Église.)

[4] Ethelred. *De bello Stand.* p. 338.

[5] Simeon Dunelm. p. 273.

[6] Buchan. l. VIII. — Rougecroix, c. VII. — *Monast. Angl.* t. I, p. 557, 581; t. II, p. 148.

[7] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XIX.

fère, et, après son décez, il espousa Agnès, nièce de Guillaume de Bures, prince de Tabarie; laquelle, après la mort de son mary, se remaria avec Girard, prince de Sidon ou de Sajette.

[C'est ce Renier, vraisemblablement, qui a souscrit, comme témoin, plusieurs actes des rois Baudouin II, en 1125, et Foulques, en 1136 et 1138, sous le nom de Renier Brusco, de Bruso, Bruns ou Brusch [1].]

Humfroy, seigneur de Thoron, I[er] [ou plus probablement II[e]] du nom, connestable de Hiérusalem, succéda à Renier en la seigneurie de Belinas, comme son héritier, au rapport de Guillaume de Tyr[2]. Ce qui me donne sujet de croire qu'il avoit espousé quelque fille de Renier[3]. Tant y a que ce seigneur, ne se croyant pas assez puissant pour la défendre contre les Sarrazins, estant assise sur les frontières du royaume de Hiérusalem, associa par forme de pariage[4] [en 1157], du consentement du roy Baudouin III [et de Gautier, seigneur de Baruth, dont il la tenait en fief], les chevaliers de l'Hospital en la seigneurie de cette place; lesquels, y ayant reçu quelque échec, résilièrent au traité incontinent après, et se retirèrent. Ce que Noradin ayant appris, il y mit le siége, et s'en fust rendu maistre, si la vigoureuse résistance qu'Humfroy et son fils y apportèrent, jointe au bruit de l'arrivée du roy et d'un puissant secours, ne l'eust obligé de se retirer. Mais après la défaite des nostres près d'Harenc, en la principauté d'Antioche, il la réassiégea, et enfin la prit, durant que le connestable estoit en Égypte, le 18[e] jour d'octobre, l'an 1167, et la ruina de fond en comble[5]. Gautier de Quesnoy, qui en avoit esté laissé gouverneur par Humfroy, fut soupçonné de négligence et de lascheté en la conservation et en la défence de cette place, qui estoit une des plus fortes de toutes celles qui estoient dans le royaume de Hiérusalem.

[1] *Fontes rerum Austriac.* t. XII. n° 41, p. 94. — *Cod. diplomat.* t. I. n° 17, p. 18. — *Cartul. S. Sepulc.* n[os] 32, 33, p. 59-63.

[2] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XII, XIII.

[3] Voir *Les Seigneurs de Thoron.*

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 34, p. 36.

[5] Willelmus Tyr. l. XIX, c. X. — *Epist. principum*, apud Bongars. p. 1178, 1180, et Du Chesne, *Historiens de France*, t. IV, p. 691, 695, 696.

Le sire de Joinville[1] raconte que les François qui estoient avec saint Louys prirent d'emblée la ville, mais non pas le chasteau [nommé *Subeibe*, situé sur la montagne, à une demi-lieue de la ville].

Le seigneur de Thoron[2], de Belinas, de la Sebele [ou la Sebebe, ou Subeibe], et de Chasteauneuf, avoit droit de haute cour, c'est-à-dire cour, coin ou monnoye, et justice; et il y avoit en ces trois lieux cours de bourgeoisie et justices[3].

[1] Joinville, p. 507, édit. Du Cange. — *Historiens de France*, t. XX, p. 277, et note 1.

[2] *Assises de Jérusal.* édit. Labbe, t. I, p. 553; édit. Beugnot, t. I, p. 421.

[3] Le texte de Labbe (*l'Abrégé royal de l'alliance chronol.* t. I, p. 553), qu'a suivi notre auteur, porte «le seignor dou Thoron «et de Belinas et de la Sebele (*Sebebe*, dit «l'italien) et de Chasteauneuf, a court et «coins et justice; et au Thoron, et à Beli-«nas et à Chasteauneuf, a court de bour-«gosie et justice.» Le texte de l'édition de M. Beugnot (t. I, p. 421) divise toutes ces seigneuries, et s'exprime ainsi pour la seigneurie de Belinas: «La seignorie de Beli-«nas a court et coins et justice, et Belinas «a court de borgesie et justice.»

LES SEIGNEURS DE BETHSAN

OU DE BESSAN.

La ville de Bethsan ou Bessan, dite anciennement *Scythopolis*[1], pour avoir esté bastie par Thoas, roy des Scythes, assise entre les montagnes de Gelboë et le Jourdain[2], dans une belle campagne arrosée de rivières, fut autrefois la capitale de la Palestine. Ses vieilles masures et les restes de ses beaux édifices de marbre estoient la marque de sa grandeur[3]; mais, ayant esté ruinée par les guerres et l'injure du temps, elle fut presque réduite au néant, au rapport de Guillaume de Tyr, et habitée de peu de personnes, n'en estant resté qu'une petite bourgade, dont la prérogative et le titre archiépiscopal fut transféré à la ville de Nazareth, à cause de la dignité du lieu et du respect deu à la naissance de Nostre-Seigneur.

Adam de Béthune[4] [qui prit part à la première croisade], fils puisné de Robert, IIIe du nom, seigneur de Béthune, surnommé *le Chauve*, et frère de Robert IV, dit *le Gros*, fut le premier qui en posséda la seigneurie. Il fut père de

[1] Cedrenus, p. 135.

[2] Willelmus Tyr. l. VIII, c. IV; l. XIII, c. XVIII; l. XXII, c. XVI, XXVI. — Fulcher. Carnotens. l. III, c. XXX, L. — Flavius Josephus. *Antiquitat. judaicæ*, l. V, c. III; l. XII, c. XII. — Marinus Sanutus, l. III, part. 14, c. I. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. LVI. — Eugesipp. *De distant. locorum terræ sanctæ*, part. 3. — Sébastien Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 439. 440.

[3] Les ruines nommées aujourd'hui *Khabet Beysan* conservent encore de nombreux vestiges des monuments de l'antique *Scythopolis*.

[4] *Lignages d'outre-mer*, c. XV. *XXVII. — A. Du Chesne. *Hist. de Béthune*. l. VIII. c. I et suiv.

Adam, IIe du nom, seigneur de Bessan, qui eut deux enfans, Grémont, seigneur de Bessan, et Hugues, qui souscrit un titre du roy Baudouin IV, de l'an 1155[1].

Gremont ou Guermond [Guarmond, Guormond, Gormond] (nom familier à la famille de Piquigny) succéda à son père en la seigneurie de Bessan. Il espousa Agnès de Giblet[2], fille de Hugues de Lembriac, prince ou seigneur de Giblet, et de Sanche, sa femme; et [il] laissa de cette alliance, Adam, IIIe du nom, seigneur de Bessan; Gautier, qui eut postérité; Amaury et Philippes, qui décédèrent jeunes[3]; Richent, femme de Baudouin d'Ibelin, seigneur de Rame [dont on peut voir la postérité dans Du Chesne[4]]; Isabelle, mariée au connestable de Tabarie, et Estéphénie, qui espousa Philippes de Roux, qui en procréa Isabelle, mère d'Aimery Barlais.

[D'après le texte ancien du Lignage[5], au commencement du chapitre xv, Grémont Ier eut tous ses enfants d'une seule et même femme, Agnès de Giblet, laquelle, selon le chapitre des seigneurs de Giblet, était fille de Hugues de Lembriac et de Sanche, Provençale de nation. Puis à la fin de ce même chapitre xv, Gautier, le second fils de Grémont de Bessan, est dit être le fils de Marguerite, la sœur de Gautier de Baruth, comme si cette Marguerite eût été une seconde femme de Grémont. Mais d'abord nous ne voyons aucune Marguerite, sœur de Gautier de Baruth[6]. D'un autre côté, la généalogie des « Hoirs de Giblet[7] » nomme Marguerite comme l'unique épouse de Grémont Ier, et la mère de tous ses enfants, André ou Adam III, Gautier, Amauri, Philippe, etc. Elle est fille de Hugues de Giblet et d'Agnès, fille de Marie de Baruth et de Gérard de Ham, son troisième mari. Ainsi, dans les anciens cha-

[1] *Cartul. S. Sepulc.* — Beugnot, *Assises*, t. II, p. 520; édit. de Rozière, p. 112.

[2] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. xv, xix; édit. Beugnot, c. xxvii, xxx et xxxi.

[3] Le Lignage dit seulement qu'ils *moururent*: ce qui veut dire qu'ils moururent sans postérité; mais peut-être n'étaient-ils plus jeunes alors, Amauri surtout, qui peut avoir vécu jusqu'en 1230 et au delà.

[4] *Hist. de la maison de Béthune*, l. VIII, p. 548, 549.

[5] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labbe, c. xv, xix; édit. Beugnot, c. xxvii, xxx.

[6] *Lignages d'outre-mer*, c. xx, éd. Beugn.

[7] *Lignages d'outre-mer*, c. xxxi, éd. Beugn.

pitres XV et XIX, Agnès, femme de Grémont Ier, est la fille de Hugues de Lembriac, premier seigneur de Giblet; dans le nouveau chapitre XXXI, Marguerite, femme du même Grémont, est la petite-fille de Guillaume, quatrième fils de Hugues de Lembriac. Ces deux personnes sont donc séparées par deux générations, c'est-à-dire par un intervalle d'environ quarante ans au moins. La concordance des dates peut seule nous décider entre ces deux monuments d'une égale autorité. Hugues de Lembriac[1] fut établi seigneur de Giblet en 1108, lors de la prise de cette ville par les croisés. Sa fille Agnès forme, avec ses quatre fils[2], la seconde génération; elle a donc dû vivre principalement dans la première moitié du XIIe siècle. Grémont Ier, petit-fils du premier seigneur de Bessan, lequel était contemporain du premier seigneur de Giblet, forme la troisième génération de sa famille. Il a donc pu être le mari de Marguerite plutôt que d'Agnès, qui devait être de vingt ou trente ans plus âgée que lui. Mais comment le chapitre XV nomme-t-il cette dame, d'abord Agnès puis Marguerite[3]? C'est par suite d'une confusion que nous ne prétendons pas expliquer. Ceci prouve que ces chapitres ne sont ni tous, ni tout entiers l'ouvrage d'une même main, et qu'ils ne méritent notre confiance que dans une certaine mesure. Cette considération nous semble un motif suffisant pour adopter de préférence la généalogie du nouveau chapitre XXXI, où la filiation se suit, du moins sans contradiction apparente.

Un extrait des deux généalogies fera mieux apprécier la vraisemblance de notre opinion :

SEIGNEURS DE BESSAN.

Adam de Bethune.

Adam II.

Grémont Ier, etc.

SEIGNEURS DE GIBLET

Hugues de Lembriac.

Agnès, mariée à Grémont Ier. (?)

Guillaume (ou Raimond), 4e fils.

Hugues de Giblet, seigneur de Besmedin, épouse Agnès de Ham.

Marguerite, épouse Grémont Ier.

[1] Voir ci-après *Les Seigneurs de Giblet.*

[2] Au commencement de l'article des Giblet, nous rectifions la généalogie donnée par le Lignage d'outre-mer, et adoptée par Du Cange; mais cette rectification laisse au même intervalle et au même degré de parenté les deux Agnès, ou Agnès et Marguerite.

[3] Labbe, *L'Abrégé royal de l'alliance chronologique, etc.* t. I, p. 390, 439.

Du Cange s'est appuyé sur l'autorité de Du Chesne, dans son Histoire de la maison de Béthune; mais Du Chesne lui-même renvoie, pour ses preuves, à des extraits du Lignage d'outre-mer.]

Quant à Gautier, second fils de Grémont, il souscrivit, en l'an 1210 [au mois de novembre], la charte que Hugues, Ier du nom, roy de Cypre[1], octroya à l'église du Saint-Sépulcre.

[La même année, en septembre[2], il souscrit des lettres du même roi en faveur des Hospitaliers. Il avait contribué plus qu'aucun autre[3] à la victoire d'Arsur, remportée sur Saladin, en 1192. Profitant de son influence et de celle de sa famille[4], il s'entremit efficacement, vers 1195, pour rétablir la bonne intelligence entre les rois Henri de Jérusalem et Aimeri de Chypre. En 1217, il se rendit[5] avec Grémont II, son neveu, seigneur de Bessan, à la réunion convoquée pour une croisade par André, roi de Hongrie, et Boémond IV le Borgne, prince d'Antioche. La même année, on le voit souscrire deux actes, l'un de Bertrand[6], seigneur de Margat, l'autre du roi de Chypre[7], Hugues Ier: en 1220[8], il souscrit un acte de la reine Alix. Nous ne savons si ce personnage, un des plus remarquables de son temps, prolongea sa carrière longtemps au delà de cette année.]

Il fut marié deux fois[9]: la première avec Douce Porcelet, fille de Renaut Porcelet, chevalier provençal, pour lors veuve du seigneur de Nefin, que je crois avoir esté nommé Renouard, et dont parle Guillaume de Tyr[10]; il eut de cette alliance Amauri de Bessan, qui passa dans la Pouille, où il posséda la seigneurie de Tricari ou Tricarico; Eschive, mariée à Jean d'Antioche, mareschal de Cypre, et Estéphénie.

[1] *Cartul. de Manosque.* — *Cartul. S. Sepulc.* n° 176, p. 314, 315.

[2] *Cod. diplomat.* t. I. n° 97, p. 102. 520.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVI, c. VII, p. 184.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr. variante du ms. de Florence. p. 213. col. 1. — De Mas-Latrie, t. III. p. 597.—Voir *Les Comtes de Japhe et d'Ascalon.*

[5] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXI. c. X, p. 322.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 106, p. 113.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III. p. 609.

[8] De Mas-Latrie, t. III, p. 614.

[9] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labbe. c. XV; édit. Beugnot, c. XXVII et XXXI. — Voir *Les Seigneurs de Nephin.*

[10] Willelmus Tyr. l. XX. c. XXIV.

femme de Guy de Soissons, fils de Renaut de Soissons, mareschal de Cypre. En second lit, Gautier espousa une dame de Romanie appelée Théodora *Lathoumena*[1], ou plustost *Comuena*, ainsy que je présume, et en procréa deux filles, sçavoir, Alix, femme de Baudouin d'Ibelin, sénéschal de Cypre; et Femie, mariée à Guy du Morf, fils de Jean. Il est probable que Baudouin de Bessan, qui souscrit un titre du roy Aimery, de l'an 1198[2], qui est au cartulaire de Manosque [et d'autres encore[3], dans l'un desquels[4] (29 septembre 1195) il est qualifié de connétable], estoit pareillement fils de Grémont ou d'Adam II.

[Nous le croirions plutôt fils de Grémont. En 1194, 5 janvier[5], il souscrit, avec son frère Amauri, un titre de Henri de Champagne, roi de Jérusalem. Or, si cet Amauri est celui qui est mentionné parmi les fils de Grémont, il est clair que Baudouin sera également fils de ce seigneur. Il est toutefois étonnant que, dans la généalogie de la famille, le Lignage d'outre-mer ait omis un personnage revêtu d'une dignité si importante.]

L'histoire de Cypre fait encore mention d'un Amalric de Bessan, qui fut un des cinq barons qui furent choisis par l'empereur Frédéric II, pour gouverner le royaume de Cypre, sous la minorité du jeune roy Henry[6], vers l'an 1230; lequel est peut-estre le mesme [fils de Gautier] que l'on dit s'estre retiré en la Pouille.

[A moins que ce ne soit Amauri, frère de Baudouin, que nous présumons être le fils de Grémont, et par conséquent l'oncle d'Amauri, fils de Gautier. Ces deux opinions sont également probables.]

Adam, IIIe du nom [Ades ou Adon, nommé aussi André dans un des nouveaux chapitres du Lignage d'outre-mer[7]], seigneur de Bessan,

[1] Du Cange, *Famil. Byzant.* p. 185, 186.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n°s 189, 8, p. 235, 287.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 173, p. 216.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 599.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 81, p. 87.

[6] Loredano, *De re' Lusignani*, l. I, p. 63; trad. franç. t. I, p. 73. — Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIII, c. III, p. 368; c. IX, p. 375; c. X, p. 377; c. XXVII, p. 393.

[7] C. XVI, XXXI, édit. Beugnot.

fils de Grémont, s'allia avec Helvis, fille de Henry de Milly, dit *le Buffle*, et d'Agnès de Césarée; duquel mariage procéda un fils unique, qui fut

Grémont, IIe du nom, seigneur de Bessan, qui souscrit la charte de Hugues Ier, roy de Cypre, de l'an 1210[1], de laquelle je viens de parler.

[Il avait succédé à son père dès 1198, puisqu'en cette année[2] il souscrivit un des actes du roi Aimeri, ci-dessus mentionnés. Ce seigneur, comme on l'a vu, se rendit avec son oncle Gautier[3] à l'assemblée des croisés tenue en 1217. Avec lui aussi il souscrivit les actes de Hugues, roi de Chypre[4], octobre 1217, et de la reine Alix[5], octobre 1220.]

Il s'allia en premières noces avec Juliane de Soissons, fille de Renaud de Soissons, mareschal de Cypre; de laquelle il eut Baudouin, seigneur de Bessan; Thibaut, qui mourut à Tripoly, que je crois estre ce Thibaut de Bessan qui se trouva à une assemblée des barons[6] en la ville d'Acre, l'an 1250 [qui assista comme témoin[7] à un acte de Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur, du 10 août 1257], et qui espousa Isabelle de la Mandelée[8]; et [probablement encore] Gautier de Bessan[9], qui espousa Alix d'Ibelin, fille de Philippes d'Ibelin, connestable de Cypre, et eut d'elle une fille nommée *Marie*.

[Ce Gautier qui embarrassait Labbe[10], et dont La Thaumassière[11] n'a rien dit dans ses Tableaux généalogiques, n'est pas nommé d'abord dans le Lignage avec les fils de Grémont II. Mais, par la place qu'il occupe ensuite dans ce

[1] *Cartularium Sancti Sepulcri*, n° 176, p. 315.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 189, p. 235.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. x, p. 322.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 609.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 614.

[6] *Assises de Jérus.* édition Labbe, t. I, p. 562; édition Beugnot, t. II, c. xiii, p. 264.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, n° 132, p. 157, 161.

[8] *Lignages d'outre-mer*, c. xii, xvi, édit. Beugnot.

[9] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labbe, c. xv, édit. Beugnot, c. xxvii.

[10] Labbe, t. I, p. 390.

[11] La Thaumassière, *Assises de Jérusalem*, p. 283.

même chapitre, après Baudouin et Thibaud, on voit qu'il devait être leur frère.]

Juliane estant décédée[1], Grémont espousa une autre dame dont le nom est incognu, de laquelle il procréa Helvis, alliée avec Rolland de Luques, qui en eut Baudouin, Thomas, et Estéfénie, religieuse.

Baudouin, seigneur de Bessan, fut conjoint par mariage avec Macée, fille de Guillaume Vicomte, dont il eut Gautier, seigneur de Bessan; Philippes et Amaury, décédez en jeunesse; Philippe, mariée à Jean Babin, fils de Raymond, dont issit Raymond Babin; et Eschive de Bessan, femme de Nicolas Boule, qui en eut Thomas Gautier; Marguerite, alliée avec Philippes de Cafran; et Philippe, conjointe avec Thomas de Verny.

Gautier, seigneur de Bessan, espousa Marguerite, fille de Raymond Babin; de laquelle alliance naquirent Thibaut, seigneur de Bessan, et Ague [Ague ou Aygue] de Bessan, lieutenant du royaume de Cypre et gouverneur de Famagouste[2] sous Henry, roy de Cypre, l'an 1312; qui espousa Alix de la Mandelée, fille de Guillaume de la Mandelée, pour lors veuve de Guillaume Barlais.

[Ague est nommé avec son père, comme témoin d'un traité de paix et de commerce[3] conclu à Nicosie, le 3 juin 1306, entre Amauri de Lusignan, prince de Tyr, gouverneur du royaume, et l'ambassadeur de Pierre Gradenigo, doge de Venise.

Après la mort du régent Amauri, il dirigea les affaires, de concert avec la reine mère, jusqu'au retour du roi Henri II: on le voit, en conséquence, donner des instructions à une ambassade[4] que le gouvernement envoyait à Venise (20 août 1310). Dans cet acte, et ailleurs[5], il a le titre de capitaine des barons de Chypre. Ague était mort en 1338, puisque ses héritiers sont

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. xv, édit. Labbe.

[2] Loredano, *De're Lusignani*, l. V, p. 254, 266; traduct. franç. t. I, p. 280, 281, 292.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 103.

[4] De Mas-Latrie, t. II, p. 117, 118.

[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 136.

mentionnés[1] dans un traité du roi Hugues IV avec la république de Gènes, du 21 février de cette même année.

Quant à Gautier, son père, il paraît avoir été partisan du régent Amauri. Après la mort de ce dernier (1310), il fut forcé de prêter serment au roi Henri II[2] entre les mains de la reine mère; et, après le retour de ce prince en ses États, il vint avec d'autres seigneurs du même parti[3] lui demander humblement pardon. Nous ne savons s'il vécut longtemps encore, mais il est clair que son fils Thibaut ne lui succéda pas avant cette époque, et qu'une partie de ce que Du Cange rapporte de Thibaut appartient à Gautier.]

Thibaut, seigneur de Bessan, fut conjoint en premières noces avec Nicole d'Ibelin, fille de Balian, seigneur de Sur, et, en secondes noces, avec Alix de Montolif, fille de Simon, qui mourut au siége d'Acre, l'an 1296. Je crois que ce fut de son temps qu'Olivier de Termes, chef des troupes françoises, estant arrivé à Acre, le 20e jour de septembre, l'an 1264, en sortit le 5e du mois de novembre[4], avec les chevaliers du Temple et de l'Hospital pour aller faire des courses sur les Sarrazins, et prit sur eux la ville de Bethsan, qu'il ruina entièrement, estant probable qu'elle avoit esté prise par les infidèles quelque temps auparavant.

[Nous avons vu que Thibaut n'avait pu succéder à son père en la seigneurie de Bessan, avant l'année 1310; l'expédition d'Olivier de Termes, antérieure de quarante-six ans à cette époque, doit avoir eu lieu au temps de Baudouin, aïeul de Thibaut, ou dans les premières années de Gautier, son père.]

Ce seigneur se retira comme les autres barons du royaume de Hiérusalem en celuy de Cypre, où il maria l'une de ses filles[5] à Jean de Brie, favory d'Amalric, prince de Tyr, qui s'empara du gouvernement du royaume sur le roy Henry, son frère. Il vivoit encore l'an 1309.

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 172.

[2] Loredano, l. V, p. 255; trad. franç. t. I, p. 285.

[3] Loredano, l. V, p. 270; trad. franç. t. I, p. 298.

[4] Sanut. l. III, part. 12, c. VII.

[5] Loredano, l. V, p. 243-270.

[Tout ceci convient beaucoup mieux à Gautier. C'est de son temps qu'arrive la prise d'Acre (1291); c'est lui qui était le beau-père de Jean de Brie, et qui, quoique du même parti, l'empêcha de parler trop insolemment au roi Henri II, déjà prisonnier de son frère [1] (1307). Dans les passages de Lorédan indiqués par Du Cange, mais supprimés il est vrai lors d'une seconde révision, il est question de Gautier de Bessan, et nullement de Thibaut. Enfin, Gautier vivait encore en 1309, et même en 1310, comme on vient de le voir. Quant à Thibaut, nous ne connaissons de lui que ce que nous en apprend le Lignage d'outre-mer.

Vers la fin du siècle, nous trouvons un Rainier de Scolare, sire de Bethsan, parmi les douze conseillers nommés pour gouverner le royaume en l'absence de Jacques Ier [2] (octobre 1382). Dans cet extrait de l'historien Strambaldi, il est nommé Érine Collar. On le voit, l'année suivante [3], capitaine de la secrète; puis en 1386-1387, ambassadeur du roi Jacques Ier, auprès de la république de Gênes [4]. Était-ce un fils ou un petit-fils, soit de Thibaut, le dernier seigneur connu de Bessan, soit d'Ague, son frère? C'est ce que l'histoire ne nous apprend pas.]

Le seigneur de Bessan avoit droit de haute cour [5], c'est-à-dire cour, coin ou monnoye et justice, et il y avoit à Bessan cour de bourgeoisie et justice.

[1] Loredano, l. V, p. 242, 243; trad. franç. t. I, p. 268.

[2] De Mas-Latrie, t. II, p. 391.

[3] Loredano, l. IX, p. 511; trad. franç. t. II, p. 104.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 406, 412.

[5] *Assises de Jérus.* édit. Labbe, t. I, p. 559; édit. Beugnot, t. I, p. 420.

LES SEIGNEURS DU BOUTRON.

Raymond d'Agout ou Agot, ainsi qu'il est escrit au Lignage d'outre-mer, probablement originaire de Provence[1], où la famille d'Agout a esté fort illustre, et où elle a possédé la vallée de Saut, aujourd'huy érigée en comté, fut le premier seigneur de Boutron[2], qui est une ville maritime de la Syrie, dite des Grecs Βότρυς[3], entre Tripoly et Baruth.

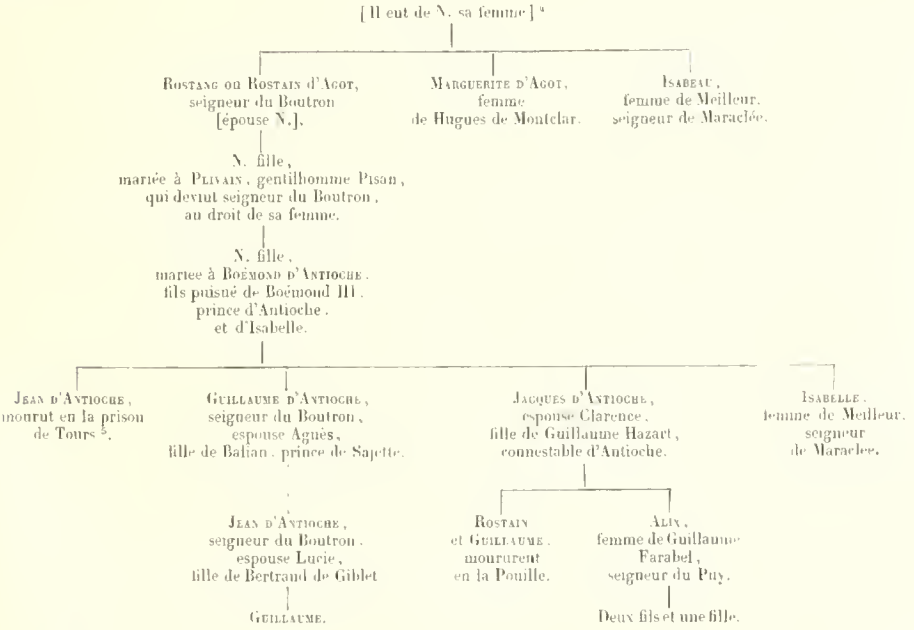

[1] Nostradamus, *Hist. de Provence*, part. 3, p. 290; *De Dom.* tit. 26, n° 7.

[2] Sanutus, l. III, p. 14, c. II. — Jacobus de Vitriaco, l. I. — Willebr. ab Oldenborg. p. 128.

[3] Theophan. *Justin.* p. 192. — Sur la prise de Boutron par les Sarrasins, voy. Rainald. ann. 1291, n° 17.

[a] *Lignages d'outre-mer*, c. XXII, XXXIV.

[b] Ainsi porte l'ancien texte du Lignage

[Malgré la différence des noms, il semble difficile de ne pas admettre l'identité de Rostaing d'Agout et de Guillaume Dorel, nommés, l'un par le Lignage, l'autre par le Continuateur de Guillaume de Tyr [1], comme seigneur du Boutron. En effet, la fille de Guillaume Dorel, comme celle de Rostaing, née d'une première femme inconnue, épouse Plivain, gentilhomme pisan, et lui apporte des droits à la seigneurie du Boutron.

Guillaume Dorel épousa en secondes noces Stéphanie, fille de Henri le Buffle [2], laquelle, devenue veuve, épousa Hugues de Giblet; mais il ne paraît pas en avoir eu d'enfants. Il avait été témoin d'un acte de Raimond II, comte de Tripoli [3] (décembre 1174). Il mourut quelques années avant ce prince, puisque ce fut Raimond II qui disposa de sa fille et la maria de la manière qu'il jugea la plus avantageuse pour ses intérêts.

Plivain l'acheta, à la lettre, son pesant d'or [4], quoiqu'elle eût été promise à Gérard de Ridefort, plus tard grand maître du Temple, qui devint, dès ce moment, l'ennemi irréconciliable du comte de Tripoli. Nous avons vu que ce dernier mourut en 1187.

Plivain, Pleven, *Plebanus*, souscrivit, dès 1181, comme seigneur du Boutron, des actes de Raimond II, comte de Tripoli [5]; en 1198, 21 août, il souscrivit, avec un sien neveu nommé *Henri* [6], un acte de Boémond IV, comte de Tripoli et prince d'Antioche; un acte du même [7], décembre 1204, et un acte de Geoffroi le Rath, grand maître de l'Hôpital [8], en 1206.

Son gendre et successeur, Boémond d'Antioche, était seigneur du Boutron dans les années 1231, 1241 [9], où il souscrivit des actes de Boémond IV, prince d'Antioche, et d'Albert, patriarche de cette ville. Il l'était encore en 1244, 18 octobre, lors de la défaite de Gaza [10], où ses deux fils, Jean et Guillaume,

donné par Labbe, p. 447. Mais dans ses Tableaux généalogiques qui précèdent, ce même éditeur a dit (p. 405), «mort en la «prison des Turcs.» Conjecture justifiée depuis par le nouveau texte de M. Beugnot: «en la prison des *Turs*.» (*Assises*, t. II p. 468.)

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XXXIV, p. 51 et note *a*.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XXXIV et note *a*. — *Lignages d'outre-mer*, c. XVI, édit. Beugnot.

[3] *Cod. diplomat.* n° 54, p. 55.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XXXIV.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 70, p. 70; n° 71, p. 983.

[6] *Cod. diplomat.* n° 211, p. 252.

[7] *Cod. diplomat.* n° 98, p. 103.

[8] *Cod. diplomat.* n° 175, p. 218.

[9] *Cod. diplomat.* n°s 113, 114, p. 121, 122; n° 118, p. 133.

[10] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. LVII, p. 430.

furent faits prisonniers. Jean avait souscrit avec lui l'acte du patriarche Albert, de 1241 [1].

Guillaume fut, après son père, seigneur du Boutron. Il était, comme tous ses prédécesseurs, vassal du comte de Tripoli; et, en cette qualité, il signa, comme témoin, plusieurs actes de Boémond VI, mars 1255 [2], avril 1256 [3], 1er mai 1262 [4]. En cette même année, 1262, il fut un des arbitres choisis par le légat pour terminer à l'amiable certains différends survenus entre le Temple et l'Hôpital. Dans l'acte dressé pour cet objet (19 décembre) [5], il est qualifié connétable du royaume de Jérusalem.

On voit un Rostaing, seigneur du Boutron, parmi les signataires de l'acte d'accusation dressé contre Gui de Giblet (1282, 18 février) [6], qui avait voulu, à l'instigation du Temple, enlever la ville de Tripoli au prince d'Antioche. Ce ne peut être que Rostaing, fils de Jacques d'Antioche, et, par conséquent, neveu de Guillaume. Mais à quel titre était-il seigneur du Boutron, puisque Guillaume avait un héritier direct en la personne de Jean, son fils, du moins selon le Lignage d'outre-mer? Rostaing a-t-il été chargé de la seigneurie comme tuteur, par exemple, de Guillaume, petit-fils du premier Guillaume, qui aurait succédé à son père, Jean, dans un âge encore tendre? Nous n'avons point trouvé d'autres renseignements sur les derniers seigneurs du Boutron.

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 118, p. 133.
[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 126, p. 148.
[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 129, p. 154.
[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 221, p. 263.
[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 142, p. 177.
[6] De Mas-Latrie, t. III, p. 667.

LES SEIGNEURS DE CAIMONT.

Les *Assises de Hiérusalem*[1] parlent du seigneur de Caimont et disent qu'il avoit cour, coing et justice, c'est-à-dire haute cour, et qu'il avoit à Caimont cour de bourgeoisie et justice. Sanudo[2] fait mention de cette place de Caimont, et dit que ce fut en ce lieu où Lamech tua Caïn d'une flèche. Mais il ne me souvient pas avoir remarqué le nom d'aucun seigneur particulier de cette place.

[Le Caymont est mentionné deux fois par le Continuateur de Guillaume de Tyr[3] comme un lieu voisin de la ville d'Acre, et paraît s'identifier parfaitement avec la localité moderne nommée *Tell-Kaïmôn*, située au pied des montagnes qui limitent à l'ouest la plaine d'Esdrelon.]

[1] *Assises de Jérus.* édit. Labbe, p. 552; édit. Beugnot, t. I, p. 420.

[2] Sanutus, l. III, part. 14, c. III, p. 249.

[3] Continuateur de Guillaume de Tyr, l. XXVI, c. XXVII, p. 183; l. XXXII, c. II, p. 340.

LES COMTES DE CARPASSO

AU ROYAUME DE CYPRE.

Jaques le Bastard, roy de Cypre, érigea Carpasso[1], ville maritime et fort ancienne, située sur le promontoire de Saint-André, en titre de comté en faveur de

Jean Perez Fabrice, qu'il avoit fait peu auparavant comte titulaire de Japhe[2], et voulut qu'en cette qualité [de comte de Carpasso] il précédast tous les autres comtes. Il le fit aussy capitaine général de ses galères, et, par son testament [1473][3], il le nomma l'un des gouverneurs du royaume, et l'un des tuteurs du jeune roy Jaques, son fils.

[Jean Perez Fabrice fut l'aïeul maternel du père d'Étienne de Lusignan[4]. Isabelle, sa fille, ayant épousé Philippe, qui fut le grand-père de notre historien, comme ce dernier nous l'apprend lui-même.]

Louys Perez Fabrice, son fils, luy succéda en ces deux dignitez.

[Mais peu après (1474, 10 février), la reine Catherine[5], lui retira, moyennant un échange, le titre de comte de Jaffa et d'Ascalon, et le donna à son cousin, Georges Contarini, en le nommant premier comte du royaume de Chypre.]

[1] *Hist. de Chypre*, fol. 26 b. — Loredano, l. XI, p. 674; trad. franç. t. II, p. 273, 274.

[2] Voir *Les Comtes de Japhe*. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 310, 311, note 1.

[3] Loredano, l. XI, p. 707; trad. franç. t. II, p. 310. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 346.

[4] *Hist. de Chypre*, fol. 26 b. — *Chorografia, etc.* Tableaux généalogiques, à la fin.

[5] Ét. de Lusignan, *Généalogie des comtes de Carpatie*, fol. 60 b. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 366-369

Louys Perez estant décédé sans postérité.

Nicolas Justinian[1], fils du premier qui fut estably lieutenant pour la république de Venise au royaume de Cypre, devint comte de Carpasso, au droit de sa femme, Charlotte, fille aisnée de Jean Perez, et sœur de Louys. Il laissa d'elle un fils et une fille, alliée en la maison de Gradonico.

Léon Justinian, fils de Nicolas et de Charlotte, sa femme, succéda au comté de Carpasso. Il eut procès devant le sénat de Venise pour la préséance avec le comte de Japhe, qui fut adjugée à celuy des deux familles qui seroit le plus ancien. Il vivoit en l'an 1546, et laissa, entre autres enfans, Nicolas, qui luy succéda, et Ursat, qui fut pris des Turcs à Nicossie, l'an 1570, et qui fut depuis mis en liberté.

Nicolas Justinian, fils de Léon, fut comte de Carpasso après son père. Il espousa la fille de Nicolao Benetti, dont il eut des enfans. Il vivoit [à Venise], l'an 1579[2] [avec sa femme et ses deux enfants].

[1] Ét. de Lusignan, *Généalogie des comtes de Carpatie*, fol. 60 *b*. — Loredano, t. XI p. 674; trad. franç. t. II, p. 274.

[2] Ét. de Lusignan, *Généalogie des comtes de Carpatie*, fol. 61 v°.

LES SEIGNEURS DE CAYPHAS.

Cayphas [Caïffa] est une ville de la Phénicie maritime[1], au pied du mont Carmel, du costé du septentrion, qui fut premièrement nommée Porphyria et Effa. Elle prit ensuite le nom de Cayphas, de celuy du prince des prêtres dont il est parlé dans l'Évangile, si nous en croions Albert d'Aix[2], et vint en la puissance des François, qui furent secondez en cette occasion par les Vénitiens, l'an 1100. Le duc Godefroy de Bouillon l'avoit promise, estant au lit malade, au cas qu'on la prist, à

Geldemar Carpenel ou Charpenel, l'un des plus vaillants chevaliers de l'armée[3], et qui estoit des trompes et de la suite du comte de Saint-Gilles. Mais, après la prise de cette place, Tancrède, qui avoit eu avis de la mort du duc, s'y jeta et en chassa Geldemar, qui se retira au chasteau de Saint-Abraham, qui avoit esté pris peu auparavant par les chrestiens. De sorte que

Tancrède fut quelque temps en possession de Cayphas[4]. Guillaume de Tyr[5] escrit qu'elle luy fut accordée par le duc, contre la vérité de l'histoire. Car Albert d'Aix[6] nous apprend que Baudouin, Ier du nom, ayant succédé à son frère au royaume de Hiérusalem, Geldemar fit

[1] Willelmus Tyr. l. XIII, c. II. — Sanut. l. III, part. 6, c. III; part. 14, c. II. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. LII. — Willebr. ab Oldenborg. *Itinerarium*, p. 144. — Burchard. *Descriptio terræ sanctæ*, c. II, § 2. — Seb. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 438, 439.

[2] Albertus Aquensis, l. V, c. XLI; l. VII, c. XX et seq. XXII, XXVI.

[3] Tudebod. l. V, p. 810. — Raymond d'Agiles, p. 175. — Willelmus Tyr. l. VIII, c. IX. — Albertus Aquensis, l. VII, c. XXVI. — *Historia Hierosolymitana*, secunda pars p. 598.

[4] Fulcher. Carnot. l. II, c. II.
Willelmus Tyr. l. IX, c. XIII.
Albertus Aquensis, l. VII, c. LXIV.

citer Tancrède en l'assemblée générale que ce roy tint au palais de Salomon, en la ville de Hiérusalem, et luy demanda la restitution de cette place. Tancrède en fit d'abord refus, ce qui excita une grande querelle entre le roy et luy; mais à la fin, sur ce que Tancrède fut mandé par ceux d'Antioche pour prendre le gouvernement de la place, durant la captivité du prince Boémond, dont il estoit l'héritier apparent, il consentit à la restitution de Cayphas et de Tabarie, qui luy estoient disputés, à condition que, s'il retournoit dans quinze mois, elles luy seroient remises de bonne foy. Ensuite de quoy le roy rendit Cayphas à Geldemar, après avoir tiré de luy la promesse d'accomplir cette condition [1]. Mais il ne survécut pas longtemps, ayant esté tué incontinent après en une rencontre contre les Sarrazins de Babylone.

Rorgius ou Ronart obtint cette place en fief du roy Baudouin I^er^ [2], après la mort de Geldemar. Il décéda en l'an 1107, et fut inhumé au cemetière du portiche (*sic*) de l'église du Saint-Sépulcre de Hiérusalem [3]. Il [paraît qu'il] fut aussy seigneur de Saint-Abraham [4] [après la mort de Hugues; mais après luy Gautier Mahomet fut investi de ce fief par Baudouin I^er^].

Payen, son fils [5], luy succéda en la seigneurie de Cayphas. Mais, Tancrède estant retourné d'Antioche [6], cette place avec Tabarie et Nazaret luy furent restituées par le roy Baudouin, auquel il en fit hommage.

[D'après le récit d'Albert d'Aix [7], ce fut en 1109, pendant le siége de Tripoli par Bertrand, fils de Raimond de Saint-Gilles, que Tancrède, s'étant ré-

[1] Albertus Aquensis, l. VII, c. XLIII, XLIV, XLV.

[2] Albertus Aquensis, l. IX, c. V, XLVIII; l. X, c. XVI.

[3] Le texte porte: *Stillicidio porticus ecclesiæ, etc.* Le *Stillicidium* ou *impluvium* était un espace en avant de l'église, et couvert, pour mettre à l'abri de la pluie. Ce porche extérieur servait ordinairement de charnier ou de cimetière. (Voir Carpentier, *Glossar. nov.* t. I, voce *Atrium*, n° 1, col. 361; et t. III, voce *Stillicidium*, n° 5, col. 873, 874.)

[4] Albertus Aquensis, l. X, c. XXXII.—Voir *Les Seigneurs de Saint-Abraham.*

[5] Albertus Aquensis, l. XI, c. X.

[6] Albertus Aquensis, l. XI, c. XII.

[7] Albertus Aquensis, l. XI, c. IX-XII.

concilié avec ce seigneur, reçut du roi Cayphas le Temple du Seigneur, Tabarie et Nazareth, avec tous les revenus de ces places. Que devint alors Payen? Il est probable qu'il conserva au moins le titre de seigneur de Cayphas, et même la possession du territoire, sous la suzeraineté de Tancrède, puisqu'on le voit, en 1110, donner à l'Hôpital de Jérusalem[1] un villain avec des maisons et des terres, situées à Cayphas et à Capharnaüm[2]. Comme nous ne connaissons pas d'autre acte de Payen, nous ne savons si, après la mort de Tancrède (1112), le roi Baudouin Ier lui rendit la seigneurie de Cayphas.]

Albert d'Aix[3] écrit que, après la mort de ce roy, Baudouin II, son successeur, retira et réunit au domaine du royaume plusieurs places, entre lesquelles fut celle de Cayphas, laissant néantmoins les revenus de quelques-unes aux principaux de sa cour. Il est probable que Cayphas en fut une, puisqu'il se trouve qu'elle a eu, depuis ce temps-là, des seigneurs particuliers. Car, en l'an 1190, un autre

Payen[4] en estoit seigneur.

[Nous n'oserions affirmer que, depuis le premier Payen, il y ait eu continuité dans la suite des seigneurs de Cayphas. Nous voyons en 1120, 1125, 1128, des diplômes du roi Baudouin II en faveur du Saint-Sépulcre[5], signés par Payen, chancelier du roi. Ce Payen était-il l'ancien seigneur de Cayphas, à qui le roi aurait accordé, en dédommagement de son fief, une charge à la cour? Quant au second Payen, il ne succéda pas immédiatement au premier, car il était fils de Vivien, comme nous le démontrerons un peu plus bas.]

Il fut un de ceux qui déposèrent en faveur de Conrad, marquis de Montferrat[6], pour la dissolution du mariage d'Isabelle, qui fut depuis femme de ce marquis, avec Humfroy de Torou. Le grand intervalle

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 2, p. 2.

[2] Ce Capharnaüm semble devoir être situé près de Cayphas (Guill. Tyr. l. X, c. XXVI) et paraît pouvoir être identifié avec le lieu nommé de nos jours *Tell el-Kenisch.* (Seb. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 454.)

[3] Albertus Aquensis. l. XII, c. XXX.

[4] *Assises de Jérus.* l. II, c. XLVIII; édit. Beugnot, t. I, p. 425. — *Lignages d'outremer*, c. XXV, XXXVII.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 30, 44, 45, p. 56, 82, 84.

[6] *Hist. Hierosol* p. 1171. — Radulphus de Diceto, ann. 1190, p. 657. — N. Trivett. ann. 1191.

de temps qu'il y a entre ces deux Payen peut persuader que le dernier pouvoit estre fils de l'autre, ou fils de Vivian de Cayphas, qui souscrit un titre du roi Baudouin III, de l'an 1155[1], en qualité de vassal, et avec les autres vassaux de ce roy. Ce qui me fait croire que Cayphas ayant esté annexé au domaine particulier des roys, Vivian (n'est que ce soit le mesme que Payen) en fut seigneur.

[Il est bien reconnu que Vivien n'est pas le même que le second Payen. Vivien est le père de Payen II, et peut-être le fils de Payen Ier. On le voit souscrire différents titres, comme seigneur de Cayphas, dès l'année 1138[2], où il est témoin d'un acte du roi Foulques en faveur du Saint-Sépulcre. En 1155[3], il souscrit des actes d'Amauri, comte de Japha, du roi Baudouin III, de Hugues d'Ibelin, comme homme, baron ou vassal du roi. En 1164[4], il donne une terre au Saint-Sépulcre; et, de même, en 1165[5]; ce dernier acte est approuvé et confirmé, au moment même, par son fils Payen, sa femme Béatrix, et sa bru Hodierne, dont le nom était resté inconnu à l'auteur du Lignage d'outre-mer. Parmi les témoins de cet acte on voit un autre Vivien, vicomte de Cayphas.

Ce même Vivien, vicomte, souscrit aussi un acte, postérieur à 1165[6], de Roger de Cayphas, lequel était un des hommes du seigneur Vivien, et avait signé, comme témoin, ainsi que son frère Jean, l'acte de 1165.

Roger et Jean étaient peut-être des parents de Vivien et de Payen, son fils: c'étaient du moins, à ce qu'il paraît, des personnages considérables. Par l'acte dont nous venons de parler, Roger et Jean accordent au Saint-Sépulcre six charruées de terre, libres et franches de tout impôt. L'acte est signé par l'archevêque de Césarée, le maréchal du roi, le chapelain de Cayphas, Guillaume de Montgisart, Henri de Giblet, etc. et un nommé Humbert, qualifié *miles Pagani*, c'est-à-dire «homme ou vassal de Payen,» qui était alors seigneur de Cayphas. Plus tard, en 1201[7], la fille de Roger de Cayphas, nommée *Chris-*

[1] *Cartul. S. Sepulc.* aux Preuves de l'*Hist. de Béthune*, p. 358. — Beugnot, t. II, p. 520. — De Rozière, p. 112, n° 56.

[2] *Cartul. S. Sepulc.* n° 33, p. 63.

[3] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 56, 59, 62, p. 112, 119, 127.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* n° 144, p. 226.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* n° 127, p. 231, 232.

[6] *Cartul. S. Sepulc.* n° 125, p. 229.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, n° 86, p. 91.

tiane, faisait à l'Hôpital de Jérusalem une concession, confirmée par son seigneur Roard.

On voit un André de Cayphas signer un acte de Baudouin de Saint-Gilles[1] en faveur du Saint-Sépulcre (18 décembre 1175). C'était un chevalier, soit allié à la maison de Cayphas, soit attaché à son service.

Enfin on lit les noms de plusieurs autres chevaliers de la seigneurie de Cayphas. Miles, Eustache, Jean, Étienne, Thomas, etc. parmi les signataires de l'acte de Christiane (mai 1201)[2].]

Hoveden[3] écrit que Cayphas fut pris par Saladin avec plusieurs autres places après la prise du roy Guy, l'an 1187. Tant y a que Payen eut deux fils, Rohart, seigneur de Cayphas, et Renaut, qui eut la postérité qui sera déduite cy-après. Il est probable aussy qu'Isabelle, qualifiée fille du seigneur de Cayphas, qui espousa Raoul, seigneur de la Blanchegarde, estoit fille de Payen.

Rohart, IIe du nom, seigneur de Cayphas, espousa Eglantine[4], fille de Raymond, seigneur de Nefin, dont il eut trois filles : Helvis, dame de Cayphas; Alix, femme de Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur; et Agnès, mariée à Bouveret Grimaldi ou de Grimaut, noble génois. Il n'est pas bien constant si c'est ce seigneur de Cayphas[5] qui perdit la vie en une bataille contre les infidèles, l'an 1244, ou quelqu'un de ses successeurs, l'histoire ne marquant pas précisément le temps auquel ils vivoient, et, par la mesme raison, il est incertain si ce fut de son temps que Conradin, sultan de Damas[6], détruisit cette place[7], laquelle le roy saint Louys[8], estant en la terre sainte, répara et fortifia de nouveau,

[1] *Cartul. S. Sepulc.* n° 141, p. 258.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 86, p. 92.

Roger de Hoveden, p. 636, 643. — Radulphus Coggeshal. *Chron. terræ sanctæ*, apud Mart. *Ampliss. Collect.* t. V, col. 560 d.

[4] *Lignages d'outre-mer*, c. XXV, p. 407, 448. — *Assises de Jérus.* ms. c. CCVI; édit. Beugnot, t. I, c. CCIII, p. 325, 326.

[5] Math. Paris, ann. 1244, p. 419.

[6] Sanutus, l. III, part. II, c. X.

[7] Cayphas n'est pas nommé dans ce chapitre de Marin Sanudo. Peut-être Du Cange aura-t-il confondu avec *Castrum Cæsareæ*, mentionné à la fin du chapitre comme ayant été détruit par Conradin.

[8] Willelm. Nangius, *Sanct. Ludov.* p. 359. (*Historiens de France*, t. XX, p. 384 385.)

vers l'an 1252; enfin si ce fut sur luy que Bendocbar la prit en l'an 1265[1], et qu'il la ruina.

[Nous pouvons, par les dates de certains actes, déterminer à peu près la période de temps pendant laquelle Rohart II fut seigneur de Cayphas.

En 1198, août et octobre, il souscrit deux actes du roi Aimeri[2]; en 1201, mai[3], il confirme le don d'un casal fait à l'Hôpital de Jérusalem par Christiane de Cayphas; on le voit, en 1210, assister au couronnement de Jean de Brienne[4]; au 1er juillet 1211, il souscrit un acte de ce roi[5]; en 1213, 18 octobre, il signe un acte d'Adémar de Césarée[6]; en 1217, janvier, un acte du roi Jean de Brienne[7]. Ayant été dessaisi de son fief[8] par Balian, sire de Sajette, baile de l'empereur Frédéric II, roi de Jérusalem, il en fut investi de nouveau au temps où Frédéric fut lui-même baile du royaume pour son fils Conrad. En 1232, lors des débats pour la bailie du royaume de Chypre entre Frédéric et les Ibelin, il fut d'avis de se joindre au roi de Chypre et à Jean d'Ibelin[9], contre Richard Filangieri. Au 3 mai de cette année[10], il se trouvait dans Acre lors de la bataille de Casal-Imbert. Enfin il figure parmi les signataires d'un accord conclu avec les Génois[11] (1233, 24 octobre). A partir de cette époque, nous le perdons de vue, et rien ne s'oppose à ce que le seigneur de Cayphas, qui périt en 1244, ne soit en effet Rohart II.

En 1250, 4 mai[12], on voit un Garsias Alvarez, sire de Cayphas, mari d'Helvis, dame de Cayphas, donner, du consentement de sa femme, une terre à l'abbé et à l'église du Monthabor. Ce personnage, qui n'est pas nommé par le Lignage d'outre-mer, était peut-être un second mari d'Helvis, qui prit le titre de seigneur de Cayphas tant que vécut sa femme, et qui n'aura pas laissé de postérité.]

[1] Rainald. ann. 1265, n° 43.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 189, p. 235.— De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 25.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 86, p. 91, 92, 514.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXI, c. 1, p. 312.

[5] *Cart. S. Sepulc.* n° 145, p. 269.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 11, p. 290.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, n° 212, p. 253.

[8] *Assises de Jérus. haute cour*, t. I, c. CCIII, p. 325.

[9] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIII, c. XXVIII, p. 394.

[10] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIII, c. XXXI, p. 398.

[11] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 58, note 1.

[12] *Cod. diplomat.* t. I, n° 122, p. 140, et *Sceaux*, n° 58, pl. VI.

Helvis, dame de Cayphas, fut conjointe par mariage avec Joffroy Poulain, duquel elle eut Gilles et Robert.

Gilles [d'Estrain], Ier du nom, seigneur de Cayphas[1], s'allia avec Marguerite, fille de Jean de Brie et d'Alix de Chappes, et laissa d'elle Joffroy, seigneur de Cayphas; Rohart et Helvis, femme de Hugues Radouf. Rohart, second fils de Gilles, fut marié deux fois, et premièrement avec Alix, fille de Pierre de Gloire, noble Pisan; puis avec Béatrix, fille de Guillaume de Piquigny et de Marie des Baux. De la première alliance, vinrent Gilles, Philippes et Marguerite de Cayphas, femme de Rémond de Montolif.

[Gilles d'Estrain avait signé un acte de Philippe de Montfort[2], seigneur de Tyr, avec la qualité de fils du seigneur de Cayphas. L'acte est de juillet 1269: mais il y a ici erreur dans la date, puisque Philippe de Montfort était mort en 1260[3]. Peut-être faut-il lire 1259. De là, on peut inférer qu'à cette époque Garsias Alvarez, beau-père de Gilles, vivait encore, ainsi qu'Helvis, et que l'héritier du premier mari d'Helvis se contentait d'un titre qui rappelait son origine et son droit. C'est peut-être ce même Gilles qui avait souscrit un acte de Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur[4] (1257, 10 août), avec la qualité de chevalier de Cayphas.

Ainsi Geoffroi Poulain, premier mari d'Helvis, aurait été seigneur de Cayphas de 1244 à 1250 tout au plus; Garsias Alvarez, de 1250 au moins à 1259; et Gilles d'Estrain, depuis 1260, au plus tôt. Mais voici une autre difficulté : cet acte de Jean d'Ibelin, de 1257, souscrit par Gilles, chevalier de Cayphas[5], est fait du consentement et en présence de Jean de Valengiennes, seigneur de Cayphas; et deux lettres d'Urbain IV, du 29 mars 1263 et du 26 janvier 1264[6], chargent Gilles, archevêque de Tyr, et Jean de Valenciennes, seigneur de Cayphas, de recevoir les produits de toutes les quêtes faites pour la terre sainte. Jean de Valenciennes était-il un troisième mari d'Helvis, et Gilles d'Estrain n'a-t-il été seigneur en son nom qu'après 1264?

[1] *Lign. d'outre-mer*, c. xxv, p. 408, 448.
[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 224, p. 267.
[3] Voir *Les Seigneurs de Tyr.*
[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 132, p. 161.
[5] *Cod. diplomat.* p. 157, 161, 528, 529.
[6] Martène, *Anecdot.* t. II, col. 47. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 70, 71. — Trésor des chartes, J, 445, n° 3.

Du reste, ce Jean de Valenciennes peut très-bien être celui dont parle Joinville (voir plus bas), mais non pas le même que celui qui est mentionné en 1310 comme seigneur de Cayphas; car alors il faudrait supprimer les trois générations de seigneurs, Gilles Ier, Geoffroi, Gilles II, qui remplissent l'intervalle de l'année 1264 à 1310.]

Joffroy ou Geoffroy, seigneur de Cayphas[1], fils aisné de Gilles, espousa Beduine, fille de Jean Beduin, de laquelle il eut Gilles, seigneur de Cayphas, et Marguerite, femme de Thomas de Giblet.

Gilles, IIe du nom, seigneur de Cayphas, eut pour femme Philippes, fille de Jean d'Antioche, mareschal du royaume de Cypre. Après luy paroist

Jean de Valenciennes, seigneur de Cayphas, sous le pape Clément V[2], c'est-à-dire vers l'an 1310. Orderic[3] semble faire cette famille Normande.

[On voit un Jean *de Valentina, de Valancinis*[4], si toutefois c'est le même personnage, souscrire plusieurs actes de rois et de seigneurs, en faveur du Saint-Sépulcre ou de l'Hôpital de Jérusalem, de 1145 à 1171.]

Le sire de Joinville[5] fait mention d'un Jean de Valenciennes, chevalier, qui se trouva avec le roy saint Louys en son premier voyage d'outre-mer, qui peut estre le mesme que celuy qui fut seigneur de Cayphas[6]. [Nous venons de montrer que cette identité est très-peu probable.] En un registre de la Chambre des comptes de Paris, je trouve Estiennot de Valenciennes, escuier, fils de feu Jaques de Valenciennes, pannetier du roy[7].

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. XXV.

[2] Trésor des chartes du roy.

[3] Orderic. Vital. l. VI, p. 606; édit. Le Prévost, t. III, c. VIII, p. 744.

[4] *Cart. S. Sepulc.* nos 48, 52, 112, 184. — *Cod. diplomat.* t. I. n° 171. p. 214.

[5] Joinville. p 108, 231; édit. Du Cange. p. 96 et *Observat.* p. 277. c. (*Historiens de France*, t. XX.)

[6] Rainald. ann. 1262. n° 17. — Wadding. *Reg.* t. I. p. 47.

[7] *Le Livre rouge*, p. 361.

L'histoire fait mention de Miles de Cayphas[1] qui vivoit sous le roy saint Louys, vers l'an 1270, sans que j'aye pu découvrir de qui il estoit issu. [En 1277, il succéda à Guillaume de Roussillon[2], comme chef des hommes d'armes du roi de France, dans la ville d'Acre. Il est difficile de lui trouver une place parmi les seigneurs de Cayphas, à moins qu'il ne soit le même que Gilles II.]

Le seigneur de Cayphas avoit cour, coin ou monnoye, et justice: c'est-à-dire haute cour: et il y avoit à Cayphas cour de bourgeoisie et justice[3].

[1] Cf. Menard, *Observat. sur le sire de Joinville*, p. 315; édit. Du Cange, *Observat.* p. 381.

[2] Cont. de Guill. de Tyr. XXXIV. XXXIII.

[3] *Assises de Jérus.* édit. Labbe, p. 552; édit. Beugnot, t. I, p. 450.

SUITE DE LA GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DE CAYPHAS.

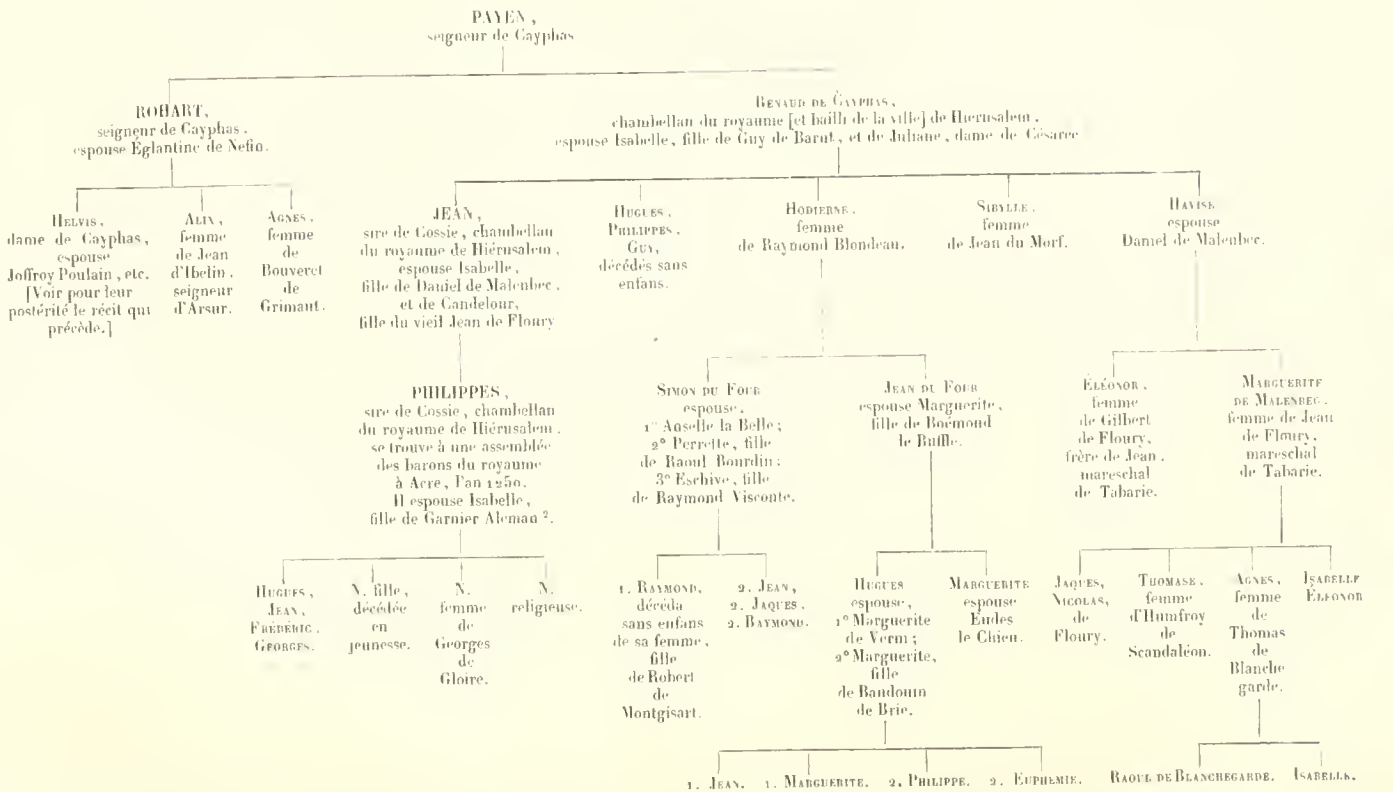

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. x, p. 381, 435; édit. Labbe, c. xvii; édit. Beugnot, c. xix *bis*. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXX, c. xviii, xxv, xxviii, p. 384, 390, 394.
[2] *Assises de Jérus.* Labbe, t. I, p. 562.

LES SEIGNEURS DE CEREP.

Le chasteau de Cerep[1] estoit assis dans l'estendue de la principauté d'Antioche. Al-Gazi, amiral des Turcomans, y vint mettre le siége en l'an 1115, et l'enleva sur les nostres; auquel temps

Alain en estoit seigneur[2], qui la défendit généreusement, et rendit toutes les preuves imaginables de valeur dans le cours de cette guerre. Je remarque qu'il y a eu trois ou quatre seigneurs de ce nom qui vinrent en la terre sainte avec nos premiers conquérans, sçavoir[3], Alain, sénéschal de l'archevesque de Dol, en Bretagne: Alain de Guaer, fils de Raoul de Guaer, qui se trouva en la mesme expédition, et Alain Fergand, duc de Bretagne. Je crois qu'Alain de Guaer est celuy qui fut seigneur de Cerep, Gautier[4] le représentant comme un jeune seigneur plein de feu, celuy-ci devant avoir esté pareillement jeune, puisqu'il accompagna son père en ce voyage. Les écrivains de ce temps-là[5] font assés voir qu'il estoit Breton, le mettant avec les seigneurs de cette nation qui vinrent en la terre sainte avec leur duc Alain. Il estoit de la famille de Kaër, en Bretagne, qui fondit en celle de Malestroit, qui a possédé ensuite la seigneurie de Kaër. Augustin du Pas[6] a parlé de cette maison entre celles de Bretagne. Foucher de Chartres[7] tesmoigne que Cerep es'oit encore au pouvoir des François l'an 1125, si toutefois Cerep est la mesme place qu'il nomme *Cureph*.

[1] Gauter. *De Bello Antioch.* apud Bongars, p. 444, 458.

[2] Gauter. *De Bello Antioch.* apud Bongars, 448, 451, 459.

[3] Baldr. l. II, p. 97. — Order. Vital. l. IX, p. 729; édit. Le Prévost, t. III, c. VIII, p. 507.

[4] Page 443.

[5] Baldric. l. II, p. 97, apud Bougars. — Orderic. Vital. p. 729.

[6] Du Pas, p. 192, 622, 628, 820.

[7] Fulch. Carnot. l. III, c. XXXIV.

LES SEIGNEURS DE CÉSARÉE.

Eustache, surnommé *Grunarius*, par Albert d'Aix[1], *Garnier*, par les Lignages d'outre-mer[2], *Grener* et *Graniers*, par Guillaume de Tyr[3], après la prise de Césarée, dite *de Palestine*, en l'an 1101[4], en fut estably seigneur par les chrestiens, qui luy donnèrent encore la principauté de Sidon[5] ou de Sajette, en suite de la prise de cette place, arrivée au mois de décembre l'an 1111. Il fut aussy connestable[6] du royaume de Hiérusalem.

[On ne le voit pas cependant avec ce titre dans les diplômes qu'il a donnés en son nom, ou signés seulement comme témoin[7], 1110, 28 septembre; 1116, 5 mai; 1120.]

Le roy Baudouin II ayant esté fait prisonnier par les Sarrazins[8], il fut éleu par les barons pour gouverner le royaume en qualité de baile ou de régent, en l'an 1123. Mais il jouit peu de temps de cette dignité[9], estant décédé le 15e jour de juin de la mesme année, il avoit espousé Émelote ou Hermeline[10] [ou Emma], nièce d'Arnoul, patriarche

[1] Albert. Aquens. l. XI, c. x; l. XII, c. vi.

[2] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. ix; édition Beugnot, c. xiv.

[3] Willelmus Tyr. l. XI, c. xv; l. XII, c. xiii.

[4] Fulcher. Carnot. l. II, c. viii.— Albert. Aquensis, l. V, c. xli; l. VII, c. lv, lvi.— Guibert. Novig. l. VII, p. 560. — Incerti, apud Bongars.—Ecchard. *De Sacra expedit. Ierosolym.* (*Ampliss. collect.* t. V, col. 505 e.) — *Versus de variis illustribus dioces. Tarvenens. etc.* (*Ampliss. Collect.* t. V, col. 540 a.)

[5] Fulcher. Carnot. l. II, c. xliii.

Willelmus Tyr. l. XII, c. xxi.

[6] *Codic. diplomat.* t. I, n° 2 p. 2 et 453; n 30, p. 32. — *Cartul. S. Sepulc.* n° 45, 53, 119, p. 85, 98, 99, 222.

[7] Fulcher. Carnot. l. III, c. xvi. — *Hist. Hierosol.* p. 617, Bongars. — Willelmus Tyr. l. XII, c. xvii.

[8] Fulcher. Carnot. l. III, c. xxii. — Willelmus Tyr. l. XII, c. xxi.

[9] Willelmus Tyr. l. XI, c. xv; l. XIV c. xv.

de Hiérusalem, laquelle, après la mort de son mary, se remaria avec Hugues de Puiset, IIe du nom, comte de Japhe.

[Elle était déjà remariée au 8 avril 1124, ainsi que l'atteste un acte de ce jour[1], par lequel Emma, du consentement de ses fils, Eustache et Gautier, confirme et augmente, par la main de son mari, Hugues, comte de Japhe, le don qu'elle avait fait, avec son premier mari, d'une terre, d'un moulin et d'un cours d'eau, à l'église de la Sainte-Quarantaine.]

Il [Eustache Granier] eut d'elle deux filz et une fille[2], sçavoir, Girard, prince de Sajette [nommé aussi Eustache dans l'acte précédent, et par Guillaume de Tyr[3]], Gautier, prince de Césarée, et Agnès, femme de Henry de Milly, dit *le Buffle*, frère du prince de Naples. Je trouve plusieurs familles de ce nom de *Granier* ou *Grenier* en France. Besly[4], en son Histoire des comtes de Poitou, rapporte un titre expédié du temps du roy Robert, en l'Aquitaine, de *Gauterius, cognomento Granerius*, et de sa femme *Anna*, surnommée *Blanche*. Il est fait mention de Bertrand Garners, chevalier[5], en un autre d'un abbé de Tulles, en Limosin, de l'an 1219. Un titre de Thierry[6], évesque d'Amiens, de l'an 1147, parle d'*Helmus, cognomine Granarius*, chevalier, qui estoit seigneur du lieu nommé *Le Grenier*, près de la chaussée de Piquigny. Il estoit filz de Pierre Grenier, qui fit quelques biens à l'abbaye de Saint-Acheul, au diocèse d'Amiens, et qui, outre cet Aleaume, eut un fils nommé Simon, et deux filles, Agnès et Emme, comme on recueille d'un autre titre de l'an 1185, qui fait encore mention de Gautier et de Guy, frères de Pierre. Il est malaisé de deviner si Eustache estoit originaire d'Aquitaine ou de Picardie, ou mesme de Flandres, comme veut Meier[7], qui luy donne le surnom de *Beccam*, sans que j'en sache la raison.

[Il l'appelle *Beccamensis*, c'est-à-dire natif de *Beccam*, lieu qui devait être en

[1] *Cartul. S. Sepulc.* n° 119, p. 222, 223.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. VIII, IX; Beugnot, c. XVIII, XIX.

[3] Willelmus Tyr. l. XIV c. XV.

[4] Besly, p. 363.

[5] Justel. *Preuves de l'hist. de Turenne*, p. 40.

[6] *Cartul. de Saint-Acheul.*

[7] Meier, ann. 1099.

Flandre ou dans quelqu'un des pays voisins, puisque l'auteur remarque que Godefroi de Bouillon, dans la distribution des places conquises faite aux barons croisés, n'oublia pas ses compatriotes. Mais nous ne trouvons pas de ville ou de bourg du nom de Beccau.

Des vers latins en l'honneur des personnages originaires du diocèse de Thérouanne [1] qui se sont illustrés dans la première croisade nous apprennent qu'Eustache, surnommé *Gernirs*, qui devint prince ou seigneur de Césarée, était *Harbel Ramensis*. Cet adjectif, qui dans l'imprimé est divisé en deux mots, est peut-être une forme altérée pour *Harbellanensis*, ou quelque chose d'approchant, et peut signifier natif d'*Harbel* ou *Herbelles*, village situé près de l'ancienne Thérouanne (Pas-de-Calais, arrondissement de Saint-Omer, canton d'Aire-sur-la-Lys). Y a-t-il quelque rapport entre *Harbel Ramensis* et *Beccamensis?* Sont-ce deux altérations différentes d'un même nom?]

Gautier [2] succéda à son père Eustache en la seigneurie de Césarée, et, en cette qualité, il se trouva avec les autres barons du royaume de Hiérusalem à une assemblée générale, qui fut tenue à Acre, l'an 1147, en présence de l'empereur Conrad.

[En l'année 1131 il avait pour femme Julienne; par un acte du 21 septembre de cette même année [3], il déclare confirmer, de concert avec elle, tout ce qui a été concédé par son père et d'autres barons à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, sur le territoire de Césarée et en d'autres lieux.

En 1149, il consentit, avec son fils Eustache [4], à la cession d'un casal dont ils étaient les seigneurs, faite aux Hospitaliers par la reine Mélissende.]

Guillaume de Tyr [5] luy donne l'éloge d'avoir esté bien fait de corps et vaillant de sa personne. Il eut un fils nommé *Hugues* [peut-être le même que celui qui est nommé *Eustache* dans le diplôme de 1149], surnommé ordinairement *de Césarée*, par le mesme auteur [6], quy luy

[1] Martène, *Ampliss. Coll.* t. V, col. 340 a.

[2] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XV, XVI; l. VII, c. I. — *Cartul. S. Sepulc.* n° 44, p. 82. — *Gesta Ludov. VII*, c. XVIII.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 13, p. 14.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 26, p. 29.

[5] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XVI. — *Languages d'outre-mer*, Labbe, c. IX; Beugnot, c. XIV.

[6] Willelmus Tyr. l. XIX, c. XVI, XVIII, XXIV, XXVIII, XXX. — *Preuves de l'histoire de Béthune*, p. 358.

donne aussy l'éloge d'avoir esté un personnage d'une prudence et d'une circonspection admirable, lorsqu'il raconte comme, en l'an 1167, il fut envoyé en ambassade par le roy Amaury vers le calyphe d'Égypte. Un titre du Cartulaire de Manosque[1] [probablement l'acte de Gautier, seigneur de Tibériade, en faveur des Hospitaliers (avril 1168), et qu'il a signé comme témoin] le fait encore vivant l'année suivante.

[Dès l'an 1154 il avait succédé à son père, puisqu'il souscrit, en qualité de seigneur de Césarée, un acte du roi Baudouin III[2], du 30 juillet de cette même année.]

Il espousa Isabelle, fille de Jean de Gomas ou de Gothman[3], comme il est nommé dans un titre du roy Baudouin, de l'an 1155, l'un des principaux barons de Hiérusalem, de laquelle il eut Gautier et Juliane.

[Nous trouvons aux années 1174, 1175, un Amalri de Césarée, qui souscrit quelques diplômes des rois Amauri et Baudouin IV[4]. Le dernier de ces actes est souscrit aussi par son fils Gervais. Deux fois cet Amauri signe immédiatement après Roard de Joppé, comme étant un personnage du même rang. Fut-il réellement seigneur de Césarée? A quel titre? Il n'est point mentionné dans le Lignage d'outre-mer. On ne voit pas non plus ce que devint son fils Gervais. N'était-ce qu'un chevalier sans fief attaché au service des seigneurs de Césarée, ou fut-il un frère aîné de Gautier II, mort avant lui, ou bien un oncle, tuteur de ce jeune seigneur durant sa minorité? C'est ce que l'absence des monuments nous empêche de décider.]

Gautier, IIe du nom, fut seigneur de Césarée. Il se trouva, en l'an 1182[5], avec les autres barons, en l'armée qui fut levée pour s'opposer à Saladin, qui estoit entré dans les Estats du royaume de Hiérusalem.

[La même année[6], il vendit aux Hospitaliers le casal de Galilée, pour le

[1] *Cartul. de Manosque.* — *Codic. diplomat.* t. I, n° 46, p. 48.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 30, p. 33.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. IX. — *Preuves de l'histoire de Béthune*, Beugnot, t. II, p. 520. — *Cartularium S. Sepulc.* n°s 99, 100, 185, p. 195, 196, 197, 276, 278, etc.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n°s 201, 202, 203, p. 244, 245, 246.

[5] Willelmus Tyr. l. XXII, c. XXVII.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 70, p. 72.

prix de 5,000 besants, avec la permission du roi Baudouin IV, du consentement de sa sœur Julienne et de son beau-frère, Gui de Baruth.]

Le Lignage d'outre-mer[1] dit qu'il fut tué, sans spécifier en quelle occasion; ce qui ne peut estre arrivé qu'après l'an 1198, en laquelle année il souscrit un titre d'Aymery[2], roy de Hiérusalem et de Cypre, avec les autres barons du royaume.

[Du Cange a confondu ici Gautier II, fils de Hugues, avec Gautier III, fils de Julienne et de Gui de Baruth. Gautier II était mort entre les années 1186 et 1189, lorsque Gui de Lusignan était roi de Jérusalem, ou du moins en avait encore le titre. Julienne sa sœur, par un acte du 22 octobre 1197[3], confirme le don d'un casal que ce seigneur, au moment de sa mort, *in extremis positus*, avait fait aux Hospitaliers, en présence de Gui, roi de Jérusalem, et de Monaco, à cette époque archevêque de Césarée, et au moment de cet acte (1197), patriarche de Jérusalem[4].]

L'histoire remarque[5] que, Gautier estant seigneur de Césarée, cette ville fut prise après la défaite du roy Guy par Saladin, l'an 1187, et qu'en l'an 1191[6] il se fit un accord par Philippe-Auguste, roy de France, et Richard, roy d'Angleterre, entre Guy de Lusignan et Conrad, marquis de Montferrat, touchant le royaume de Hiérusalem, par lequel il fut convenu, entre autres choses, que Guy tiendroit le royaume de Hiérusalem durant sa vie, et que Geoffroy de Lusignan, son frère, auroit le comté de Japhe et Césarée, à la charge de l'hommage et du service ordinaire. Ils ajoutent que, Richard ayant rebasty Césarée, il la mit entre les mains de Geoffroy. Mais il semble que cela se doit entendre de la seigneurie directe.

Julienne[7] succéda à son frère en la seigneurie de Césarée. Elle

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. IX.

[2] *Cartul. de Manosque*. — *Cod. diplomat.* t. I, n° 8, p. 287.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 83, p. 89.

[4] Voir *Les Patriarches de Jérusalem* et *Les Archevêques de Césarée*. Sur Hymar Moine ou Monaco en particulier, M. P. Riant a publié une excellente dissertation intitulée : *Haymari Monachi de expugnata Accone liber tetrastichus*, Lugduni, Perrin, 1866.

[5] Roger de Hoveden, p. 636, 643.

[6] Roger de Hoveden, p. 697, 714. — Jo. Brompton, p. 1208, 1214.

[7] *Lignages d'outre-mer*, c. IX.

espousa premièrement Guy de Barut, duquel Guillaume de Tyr[1] parle en divers endroits de son histoire, depuis l'an 1147 jusques en 1152, qui estoit filz puisné de Pierre, seigneur de Barut.

[Nous avons vu Gui mentionné comme mari de Julienne dans un acte de Gautier, son beau-frère, de l'année 1182[2]. Il l'était déjà en 1176, si toutefois c'est lui qui souscrit un acte de Baudouin de Rames, de cette même année[3], sous le nom de Gui de Césarée. Avait-il donc déjà le droit de prendre le titre *de Césarée*, comme étant marié à l'héritière présomptive de la seigneurie?]

Elle en eut Gautier, seigneur de Césarée, Bernard, Isabelle et Berte.

Isabelle fut mariée à Renaud, chambellan de Hiérusalem, frère de Rohard, seigneur de Cayphas, et Berte espousa Renaud de Soissons, mareschal du royaume de Cypre.

La princesse Juliane, après la mort de Guy, reprit une seconde alliance avec un seigneur nommé *Aymar* ou *Adhémar* [*de Lairon*, et non *Laron*, comme il est dit dans le Lignage d'outre-mer[4]; lequel souscrit déjà, comme seigneur de Césarée, en janvier 1193[5], un acte du comte Henri, roi de Jérusalem], avec lequel elle paroist [dans des actes du 22 octobre 1197, février 1200[6], et] au cartulaire de Manosque, dans deux titres du mois de février, l'an 1207[7]; dont le sceau représente un cavalier avec cette inscription alentour : *S. Adhemar. del. Eron.*

[Le sceau dont parle Du Cange appartient au premier de ces deux diplômes. Il est représenté dans le recueil de Sébastien Paoli[8]: il porte d'un côté un cavalier, la lance en arrêt, avec cette légende alentour : *S. Ademar. de Leron*, et au revers, des fortifications de ville, et alentour : *Juliana domina Cesaree.*]

[1] Willelmus Tyr. l. XVII, c. I. XV. XXI.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 72, p. 73.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 61, p. 61.

[4] *Lignages d'outre-mer*, t. II, c. XX p. 458, édit. Beugnot.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 173, p. 216.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 83, p. 89; n° 9, p. 288, 289.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, n° 90, p. 94, 95; n° 10, p. 289.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, pl. IV, n° 45, à la fin du volume.

Saundo[1] fait mention de luy avec la qualité de prince de Césarée, qu'il possédoit du chef de sa femme, et nous apprend qu'en l'année suivante il fut choisy par les barons avec l'évesque d'Acre, pour passer en France vers le roy Philippe-Auguste, à dessein de luy demander un espoux pour Marie de Montferrat, héritière du royaume de Hiérusalem, qui pust gouverner cet Estat et le défendre contre les infidèles, qui l'attaquoient de tous costez.

[Adhémar souscrit un acte du roi Jean de Brienne[2], 1211, 1er juillet; et par un acte en son nom, du 18 octobre 1213[3], il concède aux Hospitaliers, de concert avec sa femme Julienne, les fruits de trois casaux, jusqu'à ce qu'il leur ait remboursé 1,000 besants, qu'il leur avait empruntés dans un moment de pressante nécessité.

Depuis cette époque nous ne voyons plus paraître ni Adhémar ni Julienne. Cette dernière était morte en 1219, puisque l'on remarque[4], au sujet d'un Aymar de Lairon, envoyé au secours de Raymond Rupin, qu'il était le neveu d'Aymar de Lairon qui avait été seigneur de Césarée; ce qui peut faire supposer qu'Adhémar vivait encore, mais que, par la mort de sa femme, il avait perdu son titre de seigneur de Césarée, qui avait passé dès lors au fils de Julienne.]

Gautier [III], seigneur de Césarée, fils de Guy de Barut et de Juliane, fut connestable de Cypre[5], avec laquelle qualité il souscrit un titre de Hugues de Cypre, de l'an 1210.

[Du vivant de sa mère, on le voit souscrire plusieurs actes, avec le simple titre de Gautier *de Césarée*, dans les années 1198[6], 1200[7], 1210[8], et même 1217[9]. Cependant à cette dernière année, où il prit part à la croisade d'An-

[1] Marin. Sanut. l. III. part. II. c. III. p. 205. — Contin. de Guill. de Tyr. l. XXX. c. XIII. p. 306.

[2] *Cartul. S. Sepulc.* n° 145. p. 269. — *Assis. de Jérusal.* t. II. p. 536, n° 50.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 11, p. 290.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXII. c. XV. p. 347.

[5] *Preuves de l'hist. de Béthune*, p. 360.

[6] *Cod. diplomat.* t. I. n° 8, p. 287.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, n° 9, p. 288.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n° 97, p. 102. — *Cartul. S. Sepulc.* n° 176, p. 315.

[9] *Cod. diplomat.* t. I, n° 106, 212, p. 113, 253. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III. p. 609.

dré, roi de Hongrie, et de Boémond IV, le Borgne, l'histoire[1] le nomme *seigneur de Césarée*, et en même temps connétable du royaume de Chypre. Il souscrit, en cette double qualité, un acte de la reine Alix[2] (octobre 1220). En 1219, il se rendit au siége de Damiette avec cent chevaliers de Chypre[3]; en 1225, il assista au couronnement de la reine Isabelle, fille de Jean de Brienne[4]. Il fut tué le 24 juin 1229[5] devant Nicosie, en combattant pour Jean d'Ibelin, seigneur de Baruth, contre les partisans de l'empereur Frédéric.]

Il espousa Marguerite[6], fille de Balian d'Ibelin et de Marie Comnène, veuve du roy Amalric, et laissa de cette alliance Jean, prince de Césarée; Isabelle, décédée à marier; Alix[7], femme de Jaques de la Mandelée, et Euphémie, alliée à Jean de Giblet, mareschal du royaume de Cypre[8].

[Une lettre où Frédéric II se plaint de Grégoire IX (1239, 20 avril)[9] nous apprend que ce pape avait accordé une dispense à Jacques de la Mandelée pour son mariage avec Alix, parce que Jacques avait précédemment épousé sa sœur[10].]

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. x, p. 322.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 614.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. x, p. 339, 340.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. xx, p. 358.

[5] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. x, p. 376.

[6] Du Cange, *Famil. Byzant.* généal. des Comnènes, p. 182. — *Assises de Jérusal.* t. I, c. LXV, p. 109.

[7] Math. Paris, ann. 1239, p. 341.

[8] Le Lignage d'outre-mer dit seulement *du royaume*; nous verrons plus bas, aux *Seigneurs de Giblet*, que ce Jean fut maréchal du royaume de Jérusalem.

[9] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 62, 63. — Voir plus bas le tableau généalogique des *Seigneurs de la Mandelée*, à la suite des *Comtes d'Édesse*.

[10] M. de Mas-Latrie (*Hist. de Chypre*, t. II, p. 63, note 1) suppose que c'est Jean de Césarée qui avait épousé la sœur de Jacques de la Mandelée; mais le mot *prius* semble indiquer un premier mariage; et *qui*, placé immédiatement après *Jacobo*, se rapporte beaucoup mieux à ce mot qu'à *Joannis de Cesaria*, qui précède *Jacobo*. La phrase est ainsi conçue: *Dispensationes... per quas... Aalidem sororem Joannis de Cesaria Jacobo de Amendolia, qui prius sororem ipsius despousaverat... concessit uxorem, etc.* Cette phrase peut s'expliquer aussi en ce sens que Jacques de la Mandelée, après avoir promis d'épouser une autre sœur de Jean Césarée, morte avant la célébration du mariage, aurait ensuite demandé la main d'Alix et obtenu dispense pour épouser la sœur de sa première fiancée. Du Cange s'est figuré qu'il s'agissait d'une sœur de Grégoire IX (*sororem ipsius*), que l'histoire ne nomme pas et que Jacques aurait épousé en Pouille. (Voir ci-après.

Ce fut peut-estre du temps de ce prince [maintenant on peut l'affirmer,] que le roy Jean de Brienne et le duc d'Autriche, avec les chevaliers de l'Hospital [Gautier d'Avesnes et plusieurs autres pèlerins[1]], fortifièrent le chasteau de Césarée, ce que Vincent de Beauvais[2], Godefroy[3], moine de Saint-Pantaléon, et Mathieu Paris rapportent à l'an 1217.

[D'après le Continuateur de Guillaume de Tyr, ce serait en février ou mars 1218; ce qui peut s'accorder avec la date donnée par les auteurs précédents, qui ont probablement compté *more gallicano*. Dans l'été de la même année, 1218[4], la ville de Césarée, quoique vaillamment défendue par les Génois, amis de Gautier, fut prise par Conradin, qui en détruisit les fortifications. En ce moment le roi Jean de Brienne retenait la place et refusait de la rendre à Gautier, jusqu'à ce que celui-ci lui eût remboursé les dépenses faites quelques mois auparavant pour en réparer les fortifications.]

Jean, seigneur de Césarée, fut conjoint[5] par mariage avec Alix, nièce d'Eustorge, archevesque de Nicosie, et en eut un fils, décédé en bas age; Marguerite, princesse de Césarée; Isabelle, Alix, mariée à Richard de Daupierre, de laquelle alliance vint Eudes de Daupierre, qui espousa Alix, fille de Guy d'Ibelin, connestable de Cypre.

[Jean de Césarée fut un des plus zélés partisans de son oncle Jean d'Ibelin, seigneur de Baruth. En 1232[6] il vendit un casal aux Hospitaliers, au prix de 16,000 besants, qu'il prêta à Jean d'Ibelin pour lui donner les moyens de réconforter l'armée cypriote, découragée par la défaite de Casal-Imbert. On le

p. 302, note 4.) Mais, outre que le sens de la phrase se prête mal à une telle interprétation, il faut se rappeler que le pape Grégoire IX, mort presque centenaire, en 1241, ne pouvait pas avoir, selon toute vraisemblance, une sœur assez jeune pour être mariée, vers 1230, au seigneur de la Mandelée.

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. XIII, p. 325.

[2] Vincent. Bellovac. l. XXXI, c. LXXXI-LXXXII; apud Reineccium, folio 149 verso.

[3] Godefrid. Mon. ann. 1217. — Mathieu Paris, ann. 1217.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. V, p. 334.

[5] *Lignages d'outre-mer*, loc. cit.

[6] *Assis. de Jérus.* t. I, c. CCIII, p. 325.— Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXV, XXVIII, XXXI, XXXII, p. 390, 393, 394, 398.

voit figurer parmi les témoins de plusieurs actes de 1232 et 1233 [1]. Mais il vécut plusieurs années au delà, quoique nous ne connaissions pas, comme pour son père, l'époque précise de sa mort. Deux fois il refusa la lieutenance de la bailie du royaume de Jérusalem [2], d'abord après la mort de l'impératrice Isabelle; ce qui dut avoir lieu dès les premiers temps de son avénement à la seigneurie de Césarée, puisque la princesse Isabelle était morte en 1228; la seconde fois, vers l'an 1239, lorsque les barons déclarèrent l'empereur Frédéric II déchu de la bailie, depuis que son fils Conrad était reconnu être en âge de régner par lui-même.]

Marguerite, dame de Césarée [3], s'allia avec Jean l'Aleman, duquel elle eut trois fils, sçavoir Hugues, qui mourut de la chute d'un cheval [qui tomba sur lui et lui brisa le cou]; Nicolas, seigneur de Césarée, qui espousa Isabelle, dame de Barut, et Thomas, qui d'Agnès, fille de Raoul de Barut, surnommé *de la Blanchegarde*, ne laissa aucune postérité.

[Jean Aleman ou l'Aleman, seigneur de Césarée par sa femme, fut en cette qualité et comme homme lige du roi, convoqué par Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur [4], à une assemblée générale qui se tint dans la ville d'Acre, en février 1250.

Par un acte du 1er mai 1255, il donne aux Hospitaliers, sans faire mention de sa femme, tout ce qu'il possédait dans Acre, moyennant quelques messes perpétuelles et d'autres conditions, par exemple la charge d'une rente perpétuelle de 600 besants à Isabelle d'Adelon. Par un autre acte du mois de juin suivant, il se déclare, ainsi que sa femme Marguerite, confrère de l'ordre de l'Hôpital, avec promesse de l'aider et de le secourir en toute circonstance. Dans cet acte sont nommés plusieurs hommes ou vassaux de la seigneurie de Césarée, Guillaume de Picquigny, Simon de Troyes, Amauri de Saint-Bertin, Gautier de Châtillon, Hélie Charles.

Jean Aleman, ou Marguerite, ou tous deux peut-être vivaient encore en

[1] *Cod. diplom.* t. I, n° 14, 116 p. 292, 126. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 55, 56, 58; t. III, p. 636.

[2] *Assises de Jérusalem*, t. II, p. 399, 400. *Successibilité au trône ou à la regence*, c. II.

[3] *Lignages d'outre-mer*, loc. cit.

[4] *Assises de Jérus.* t. II, c. XIII, p. 246.

1264, lorsque périt Hugues, leur fils aîné [1], qui n'était cependant alors que l'héritier de la seigneurie de Césarée.

Nicolas, leur second fils, était seigneur de Césarée, on ne peut dire depuis quand, lorsqu'en 1277, peu après son mariage avec Isabelle de Baruth [2], il fut tué par Beaudouin d'Ibelin, qui vengeait ainsi la mort de son frère Jean, tué par ce même Nicolas, pour quelques mauvaises paroles qu'ils avaient eues à Nicosie. Ces deux frères, Jean et Baudouin, étaient vraisemblablement fils de Gui d'Ibelin [3], connétable de Chypre, quatrième fils de Jean, le vieux sire de Baruth.

Avec Nicolas finit la famille et s'arrête la succession des seigneurs de Césarée.]

La ville de Césarée reçut plusieurs secousses durant les guerres d'outre-mer, ce qui paroist assez par les soins que l'on prit de la fortifier de temps en temps et de réparer ses brèches; car, outre ceux de Richard, roy d'Angleterre, et de Jean de Brienne, roy de Hiérusalem, dont j'ay parlé, les auteurs [4] remarquent que, l'an 1227 [ou 1228], les pèlerins y refermèrent et restablirent le chasteau, qui avoit esté détruit par Couradin, sultan de Damas; et qu'en l'an 1253 [5], saint Louys, roy de France, estant en la terre sainte, fortifia la place de nouvelles murailles et de nouvelles tours, au lieu de celles qui avoient esté abattues par les Sarrazins, sans néantmoins que l'histoire ait coté les temps ausquels les ruines arrivèrent. Enfin nous apprenons de Sanudo [6] et des épistres du pape Clément IV, que le sultan Bendocbar [7] se rendit

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIV, c. IV, p. 448. — *Lignages d'outre-mer*, c. IX, p. 380, 434, édit. Labbe.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XXXIV, p. 479. — *Lignages d'outre-mer*, c. VI et IX, p. 372, 380, 430, 434, édit. Labbe.

Voir plus bas la généalogie des Ibelin, tableau C.

[3] Marin. Sanut. l. III, part. 11, c. V. — Contin. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. XXV, p. 365.

Joinville, p. 89, édit. Du Cange (*Histor. de France*, t. XX.) — Willemus Nangius, *S. Lud.* ann. 1253 (*Histor. de France*, t. XX, p. 384, 385.) — Math. Paris, p. 852.

[5] Marin. Sanut. l. III, part. 12, c. VII. — Clementis IV, papæ, l. II, *epist.* 47, 48, apud Rainald. ann. 1265, nos 39, 40, 43. — Martène, *Thesaur. anecdot.* t. II, col. 422. — *Cod. diplomat.* t. I, n° 45, p. 325.

[7] On a vu que c'est ainsi que l'appelle ordinairement Du Cange, quoique Marin Sanudo le nomme Bendocdar.

maistre de Césarée par intelligence, le 26e jour de janvier, l'an 1264, c'est-à-dire 1265, à la façon de compter d'à présent.

[La lettre de Clément IV est datée du 25 octobre, an 2e de son pontificat, c'est-à-dire 1266. Il dit que Césarée avait été prise peu de jours auparavant. Mais il ne faut pas prendre trop à la lettre cette expression figurée et biblique.]

Le seigneur de Césarée[1] avoit sa haute cour, c'est-à-dire cour, coin ou monnoye et justice; et il y avoit à Césarée cour de bourgeoisie et justice.

[Certains actes nous ont conservé les noms de quelques officiers de la cour de Césarée, vicomtes, qui présidaient la cour des bourgeois[2], et sénéchaux, ou maîtres de l'hôtel[3], chargés de faire exécuter les ordres du seigneur et de veiller à l'administration de ses revenus.

Parmi les vicomtes nous voyons Gautier de Chaco[4], qui donne à l'Hôpital de Jérusalem un courtil, du consentement du seigneur Gautier Granier, 1131, 21 septembre. Ce même acte est signé par Richard, qui s'intitule également *vicomte de Césarée*. Comment y en avait-il deux à la fois? Gautier de Chaco est nommé dans le corps de l'acte dressé au nom de Gautier Granier, *G. vicecomes meus*. Richard signe l'acte, *Richardus, vicecomes Cesaree*; et sa signature précède celle de Gautier de Chaco, qui signe ainsi, *Gualterius, vicecomes Chaco*. L'un était-il le vicomte du seigneur, l'autre celui de la seigneurie? ou comme Gautier Granier était seigneur à la fois de Césarée et de Sidon, les deux vicomtes se partageaient-ils ces deux villes dans l'exercice de leurs fonctions?

Un acte de Hugues de Césarée, de 1160[5], est souscrit par Gervais, *vicomte*. On peut croire que c'était un vicomte de Césarée.

En 1182, Sibo[6], vicomte de Césarée, signe un acte de son seigneur Gautier II.

Les sénéchaux de Césarée connus sont : Richard, qui fut témoin d'une donation faite au Saint-Sépulcre[7] par Ébremar, archevêque de Césarée; et Baudouin, qui signe en cette qualité l'acte du 21 septembre 1131.]

[1] *Assises;* livre de Jean d'Ibelin, t. I, c. CCLXX, p. 420.

[2] *Assises de Jérus.* t. II, c. XXXV, p. 347 et note *a*.

[3] *Assises de Jérus.* t. I, c. CCLVI, p. 407.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 13, p. 14.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 162, p. 206.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 72, p. 72.

[7] *Cartularium S. Sepulc.* n° 70, p. 143.

Les comtes de Mercenasco, en Piémont, du surnom de *Graneri*, se disent issus des princes de Césarée et de Sajette[1]; ils portent, pour armes, « d'azur à la fasce d'or, accompagnée en pointe de trois espics de bled d'or sur une mesme tige qui sort de la pointe, et en chef, d'un chasteau sommé de trois tours, aussy d'or. » On dit que ces armes se voient dépeintes en l'église de Saint-Georges, à deux milles de Rames, où l'on croit que fut l'ancienne ville de ce nom, qui est desservie par des caloiers grecs, au-dessus de cette épitaphe : « Ambrosio « de Turre Mediolanensi, nobilitate ac virtutibus insigni, hic deposito; « quem ut egregia ejus opera, dum viveret, gesta, eternum hominibus « commendant, sic cum immortalem cœlicis civibus Deus aggregare « dignetur. Julius Pusterla et Celsus de Graneriis, ejus vices gerens, « cum fletu ac mœrore magno in tanti viri patrii gloria hoc merenti me- « mores, inscripserunt monumentum septimo idus julii MCXX. » Au-dessus sont les armes de cet Ambroise de Turre, qui sont « d'argent à une tour de gueules, » et au-dessous, *Ambrosius de Turre*. Elles sont accompagnées de deux écussons, le premier « d'or à un puits de gueules au chef d'or chargé de trois girons en pal d'azur. » Au-dessous est escrit : *Julius Pusterla*. Le second est « d'azur à trois espics de bled d'or, avec leurs feuilles sur une terrasse de mesme, » et au-dessous est escrit : *Celsus de Graneriis*. Au-dessus de chacun de ces écus sont les croix potencées de Hiérusalem avec leurs croisettes. Il est probable que les Graneri de Piémont sortirent avec la reyne Charlotte du royaume de Cypre, où la maison des Greneri a subsisté longtemps, et y a possédé le titre de comtes de Rohas, et vinrent avec elle en Piémont.

[1] Mémoires qui m'ont esté communiquez par M. l'abbé d'Entremonts, de cette famille.

LES SEIGNEURS TITULAIRES DE CÉSARÉE.

Jean de Nevilles [qui était vicomte de Nicosie[1], et qui avait été nommé un des douze membres du conseil ou gouvernement provisoire formé à la mort de Pierre II, en 1382], fut créé seigneur de Césarée par le roy Jaques[2], l'an 1384 [en récompense de ses services et de son dévouement envers ce prince lorsqu'il s'était agi de le faire nommer roi]. Je crois qu'il estoit père de ce seigneur de Césarée[3] qui rechercha en mariage, vers l'an 1432, Anne de Luzignan, sœur du roy Janus, laquelle espousa depuis Louys, duc de Savoye.

[Depuis 1384 nous perdons de vue Jean de Neville. Un accord de Chypre avec Venise[4], 1389, 2 octobre, mentionne Jean Gorap ou Gorab, comme seigneur de Césarée. Jean Gorap, un des meurtriers de Pierre Ier[5], avait été aussi un des douze membres du gouvernement provisoire de 1382[6], et le roi Jacques avait récompensé son zèle et son dévouement en le nommant, en 1384[7], auditeur du royaume de Chypre. Il est très-probable que le seigneur de Césarée qui, en 1432[8], recherchait l'alliance d'Anne ou Agnès, fille et non pas sœur du roi Janus, n'était plus Jean Gorap; mais nous ne pouvons dire si c'était son fils, ou un de ses parents, ou un personnage qui lui fût tout à fait étranger.]

[1] Loredano, l. IX, p. 511; trad. franç. t. II, p. 104. — Strambaldi. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 391.

[2] Loredano, l. IX, p. 516; trad. franç. t. II, p. 109.

[3] Loredano, l. X, p. 574; trad. franç. t. II, p. 170.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 417 et note 3.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 372 et note 3.

[6] Loredano, l. IX, p. 511; trad. franç. t. II, p. 104. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 391.

[7] Loredano, l. IX, p. 516; trad. franç. t. II, p. 109.

[8] Loredano, l. X, p. 574; trad. franç. t. II, p. 170.

LES SEIGNEURS DE LA CILICIE.

La Cilicie, qui est bornée, à l'orient, de la Célésyrie; à l'occident, de l'Isaurie; au septentrion, du mont Taurus, et au midy, de la mer de Cypre, fut presque la première des provinces que les fameux paladins de la terre sainte conquirent sur les infidèles, au sortir des terres du sultan de Coni [Iconium, aujourd'hui *Konieh*][1]. Elle avoit fait autrefois partie de l'empire d'Orient[2], et avoit esté envahie avec les autres provinces de l'Asie par les Arabes et les Sarrazins, au temps qu'ils vinrent fondre en cette partie du monde, sous l'empire de Constantin le Barbu, d'Apsimar et de Justinian Rhinotmète. L'histoire[3] fait mention d'Esman, sultan ou seigneur de Tarse, et d'Apafdèle, seigneur d'Anavarze, sous Basile le Macédonien, contre lesquels cet empereur eut diverses guerres par ses généraux avec différents succès. Nicéphore Phocas[4] ayant entrepris, l'an 964, qui estoit le deuxième de son empire, et l'année suivante, d'en chasser les Sarrazins, prit les villes de Tarse, d'Anavarze [Anazarbe], d'Adane [Adana], et les autres, et rendit les sultans de Tripoly et de Damas tributaires. Pour mémoire d'une si mémorable victoire, il fit apporter à Constantinople les portes de Tarse et d'Anavarze, qu'il revestit tout d'or, et fit mettre l'une dans la citadelle et l'autre sur la porte Dorée de la ville.

La Cilicie demeura en la puissance des Grecs jusques à l'empire de Romain Diogène et de Michel Ducas, sous lesquels les Turcs s'en emparèrent[5]. De sorte que, lorsque les nostres entreprirent ce fameux

[1] Willelmus Tyr. l. III, c. IX.

[2] Theophan. *Justin.* p. 146, 294, 311, 315.

Cedrenus, p. 573, 575, 580.—Constantin. Porphyrog. *Basilio*, c. XXXVI, XXXVII XLII, XLIII.

[4] Scylitzès, p. 654, 655, 656.

[5] Scylitzès, p. 824, 825, 844.

voyage, elle estoit en leur pouvoir et sous la domination de Soliman, sultan de Nicée[1].

Tancrède fut le premier qui l'attaqua; lequel, estant entré en cette province, y assiégea la ville de Tarse, et ayant obligé les Turcs d'en sortir, les habitans le reconnurent pour seigneur, et élevèrent son étendard sur la principale tour, pour marque de seigneurie[2]. Cependant

Baudouin, frère de Godefroy, duc de Bouillon, estant survenu incontinent après, la luy enleva, ayant persuadé aux habitans, partie par belles paroles, partie par menaces, d'abattre l'étendard de Tancrède et d'élever le sien[3], et ainsy devint maistre de la ville de Tarse, qu'il se conserva malgré les efforts de Boémond, qui avoit pris la querelle de Tancrède, et y mit une forte garnison. Au mesme temps[4], un seigneur alleman, nommé *Guelfe*, prit sur les Turcs la ville d'Azara, que Guillaume de Tyr semble confondre avec la ville d'Adane, et Tancrède, poursuivant son chemin, prit aussy Mamistre, dite des Grecs *Mopsuestie*, l'une des principales places de Cilicie[5]. Ensuite Baudouin et Tancrède s'estant rencontrez avec leurs troupes, il se livra combat entre eux, où Tancrède, qui n'avoit pas des forces égales, fut obligé de céder et de prendre la fuite[6]. Mais cela n'empescha pas qu'il ne prist sur les Turcs Alexandrete et la pluspart des autres places de la Cilicie, tandis que Baudouin faisoit d'autres conquestes du costé de l'Arménie et vers le fleuve d'Euphrate[7]. Ce fut en ce temps-là que

[1] Albertus Aquensis, l. III, c. v.

[2] Tudebod. l. II, p. 784. — Albertus Aquensis, l. III, c. v, vi. — Baldric. l. II, p. 100, apud Bongars. — Guibert. Novig. l. III, c. xii. — Willelmus Tyr. l. III, c. xix, xx. — Fulcher. Carnot. l. I, c. vi. — *Belli sacri histor.* c. xxxi, apud Mabillon, *Museum Italicum*, t. I, p. 157, 158.

[3] Alb. Aquens. l. III, c. ix, x, xi, xiv. — Rob. Mon. l. III, p. 43, 44, apud Bongars.

[4] Albertus Aquensis, l. III, c. x, xiv. — Willelmus Tyr. l. III, c. xx, xxii. — Tudebod. l. II, p. 784.

[5] Baldric. l. II, p. 100. — Albert. Aquensis, l. III, c. xv. — Willelmus Tyr. l. III, c. xxi. — Guibert. Novig. l. III, c. xii.

[6] Albertus Aquensis, l. III, c. xvi.

[7] Willelmus Tyr. l. III, cap. ult.

Boémond, qui fut depuis prince d'Antioche, prit son temps pour reprendre les villes de la Cilicie, lesquelles il enleva à Baudouin et à ceux qui les tenoient [1], et se rendit maistre de celles de Tarse, d'Adane, de Mamistre, d'Anavarze, de Longinias et autres, où il establit des gouverneurs. Pour s'en assurer davantage la possession [2], il en obtint le don de Tatie, général de l'empereur Alexis. Cet empereur, piqué de ce que Boémond ne luy avoit pas remis la ville d'Antioche entre les mains, comme il avoit esté convenu, envoya Monastras avec une armée de terre, et Cantacuzène avec une armée navale, pour enlever aux François les places qui luy devoient demeurer suivant les traitez qu'il avoit faits avec eux lorsqu'ils passèrent par Constantinople [3]. Cantacuzène prit Laodicée, et Monastras se rendit maistre des villes de Longinias, de Tarse, d'Adane, de Mamistre et de toutes les places de la Cilicie. Mais les Grecs ne les possédèrent pas longtemps; car durant que Boémond, piqué contre l'empereur de cette invasion, passa dans la Dalmatie pour lui faire la guerre, Tancrède, à qui il avoit laissé le gouvernement d'Antioche, prenant l'occasion du rappel de Monastras et de ses troupes pour les opposer à Boémond, en sortit avec dix mille hommes, prit Mamistre et tout le reste de la Cilicie, sans que Aspiétès, qui en avoit esté laissé gouverneur après le départ de Monastras, eust apporté beaucoup de résistance [4]. Cecy arriva vers l'an 1104. Il est probable que

Bernard [5], surnommé *Lestrange* ou *Extraneus*, de la famille duquel j'ay parlé ailleurs, qui est qualifié gouverneur de Longinias en Cilicie, par Albert d'Aix [6], et

Guy, surnommé *Capreolus* par le mesme auteur [7], que je crois avoir esté de la maison de Chevreuse, qualifié prince des villes de Tarse et

[1] Willelmus Tyr. l. VII, c. II.
[2] Raimond. de Agiliis, p. 146.
[3] Anna Comn. l. II, p. 339, 340. — *Gesta Francor. expugnant. Hierusal.* c. LII.
[4] Anna Comn. l. XII, p. 349.
[5] Voir *Les Seigneurs de Baruth.*
[6] Albertus Aquensis, l. VIII, c. XL, XLII.
[7] Albertus Aquensis, l. XI, c. XL.

de Mamistre, qui vivoit en l'an 1110 et 1115[1], eurent ces places en gouvernement ou en fief, sous l'hommage des princes d'Antioche. Du moins il est constant que l'empereur Jean Comnène, fils d'Alexis, les prit toutes sur Raymond de Poitiers, prince d'Antioche, lorsque ulcéré du refus qu'on luy fit de donner en mariage l'héritière de cette principauté à son fils Manuel et de ce que Raymond luy avoit esté préféré, il vint, l'an 1142, avec une puissante armée pour l'obliger à luy restituer, suivant les anciennes conventions, cette place et les autres de l'empire grec qu'il tenoit[2]. D'abord l'empereur se rendit maistre des villes de Tarse, d'Anavarze, d'Adane, de Mamistre et du reste de la Cilicie, après qu'elles eurent demeuré en la puissance des princes d'Antioche l'espace de quarante ans, ainsy qu'escrit Guillaume, archevesque de Tyr; puis il vint mettre le siége devant la ville d'Antioche, et ayant obligé le prince à luy faire hommage, il luy restitua, par le traité qui se fit entre eux, toutes les places qu'il luy avoit enlevées, et luy en accorda l'investiture, à condition de les relever de l'empire[3]. L'année suivante, le prince s'estant repenti de ces traitez, obligea l'empereur, qui avoit hyverné à Tarse, de retourner vers Antioche: mais il décéda en chemin, dans la Cilicie, l'an 1143[4]. Manuel, son successeur, continua cette guerre, et envoya deux généraux avec une armée dans la Cilicie, où ils prirent les places et les chasteaux que le prince y tenoit, qui demeurèrent depuis ce temps-là aux Grecs, quoyque Raymond eust fait sa paix avec Manuel[5]. Mais

Toros[6], prince d'Arménie, voyant que l'empereur estoit occupé en d'autres guerres, et se fiant d'ailleurs sur ce qu'il estoit éloigné de luy, entreprit la conqueste de la Cilicie, de laquelle il se rendit maistre. Manuel, qui ne pouvoit venir en personne pour réduire cet insolent,

[1] Gauter. *De Bello Antiocheno*, p. 447.

[2] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XXIV. — Cinnamus, l. I, c. VII, X. p. 8. 9. 12. 15. — Nicet. in *Joann.* c. VI.

[3] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XX.

[4] Voir *Les Princes d'Antioche.*

[5] Cinnamus, l. II, c. III. p. 19. 34. — Odo de Diogilo. l. IV. p. 40.

[6] Voir *Les Rois d'Arménie.*

donna charge à Renaud, prince d'Antioche, de le chasser de cette province; ce qu'il fit. Mais ce prince, offensé de ce que l'empereur ne luy avoit pas donné la rescompense qu'il luy avoit promise pour un service si signalé, quitta son party et se joignit à Toros, qui entra derechef dans la Cilicie, où il prit les villes de Tarse, d'Anavarze, et les autres de cette province. Cette seconde irruption de Toros[1] attira Manuel et son armée dans la Cilicie, où il reprit Longinias, Tarse et les autres places qui lui avoient esté enlevées, et y établit pour gouverneur

Calaman[2], auquel les Grecs donnèrent le nom de Constantin[3], filz de Boritz, bastard de Calaman, roy de Hongrie, et ainsy proche parent de l'empereur[4], qui estoit filz de la sœur du roy Calaman, outre que Boritz avoit espousé une parente de l'empereur Jean Comnène, de laquelle ce Calaman naquit[5]. Ce gouverneur est reconnu dans nos histoires sous le titre de duc de Mamistre[6]. Elles racontent comme il fut fait prisonnier en une bataille que les nostres perdirent au mois d'aoust, l'an 1164. Durant la prison de Calaman, Manuel envoya

Andronique Euphorbène, son cousin, pour gouverner la Cilicie, sur lequel Toros prit plusieurs places de la Cilicie, piqué de ce que ce gouverneur avoit fait mourir son frère Estienne[7].

Andronique Comnène y fut envoyé ensuite avec la mesme qualité et fut défait plusieurs fois par Toros[8].

Milos ou Milas[9], qui succéda à Toros, fit la guerre à Calaman, qui

[1] Cinnamus, l. IV, p. 195.
[2] Cinnamus, p. 312.
[3] Thwrocz, part. 2, c. LXI.
[4] Willelmus Tyr. l. XIX, c. IX.
[5] Cinnamus, l. III, p. 126. — Otho Frising. *Annal.* l. VII, c. XXI.
[6] Epist. princip. in *Gest. Dei, etc.* p. 1179. 1182.
[7] Cinnamus, p. 247.
[8] Cinnamus, p. 271. — Nicet. in *Manuel.* l. IV, c. IV.
[9] Cinn. p. 312. — Voir *Les Rois d'Arménie.*

estoit sorty de prison, le défit et luy enleva plusieurs places. Il vainquit encore Michel Branas et Andronique Euphorbène, qui furent envoyez contre luy. Il est probable que ce fut en ce temps-là que l'empereur quitta la ville de Tarse (laquelle il pouvoit malaisément garder à cause des Arméniens qui s'estoient joints aux Sarrazins) à Boémond III, prince d'Antioche; lequel voyant qu'elle estoit trop esloignée de ses Estats pour la conserver, la vendit à Ruein, prince d'Arménie, fils et successeur de Milon, l'an 1182 [1]. Depuis ce temps-là les princes et les roys d'Arménie furent possesseurs de la Cilicie, et y firent leur principal séjour; à cause de quoy cette province fut reconnue depuis sous le nom d'Arménie, comme nous apprenons des auteurs de ce temps-là [2].

[1] Willelmus Tyr. l. XXII, c. XXIV.

[2] Tageno Patav. p. 13. — *Geogr. græc.* apud Allatium, notæ in Georg. Acropolitam, c. XXIV, p. 241. — Marin. Sanut. l. I part. 5, c. 1.

LES COMTES D'ÉDESSE

OU DE ROHAS.

Édesse, ville très-célèbre des peuples nommez *Osroènes* et de la Mésopotamie, fut appelée *Justinopolis*, du nom de l'empereur Justin le Thracien, qui la fit rebastir après qu'un tremblement de terre l'eut ruinée[1]. Ensuite elle prit le nom de *Rochas* ou de *Rohas*[2], qui luy fut donné par les Arabes. [On a cru aussi[3] que c'était l'ancienne *Ragès* ou *Ragau* des Mèdes.] Elle est assise sur le fleuve de Seyrte[4], et fut autrefois la capitale du royaume d'Abgare[5]. Elle vint au pouvoir des Perses sous le fils et le successeur de ce roy, qui se rendit volontairement à eux. Les habitans se soulevèrent[6] ensuite contre les Perses et se donnèrent aux Romains, qui la conservèrent jusques en l'année qu'Héraclius, après avoir fait mourir le tyran Phocas, fut fait empereur. Cosroès l'ayant inutilement assiégée auparavant, sous l'empire de Justinian[7]. Héraclius la reprit incontinent après sur eux, l'an 19[e] de son empire; mais il ne la garda pas longtemps, car dix ans après, Jad ayant esté envoyé en Mésopotamie par Umar, roy des Arabes, réduisit Édesse et toute cette province en sa puissance[8]. Ensuite l'empereur Romain Lécapène, y ayant mis le siége, le leva à la prière des

[1] Evagrius, l. IV c. VIII. — Procop. l. I. *De Bello Persico*, edit. Paris. c. XVII, p. 27. 49.

[2] Constant. Porphyrog. *De Imag. Edess.* p. 94.

[3] Ecchard. *De Sacra exped. Ierosolym.* — Martène, *Ampliss. collect.* t. V, col. 525 b. — *Cod. diplom.* t. I. p. 423. 424.

[4] Cedrenus, p. 365.

[5] Procop. *De Edif. just.* l. II, c. VII, p. 21. — Anastas. *Hist. eccl.* p. 73, 86.

[6] Cedrenus, p. 407. — Anastas. p. 88.

[7] Procop. *De Bello Persico*, l. II.

[8] Theophan. — *Chr. Alexand.* p. 874. — Anastas. p. 106. — Paul. Diac. *Hist. miscell.* l. XVIII.

habitans, qui pour reconnoissance de ce bienfait luy firent présent de l'image de Nostre-Seigneur, imprimée dans un mouchoir, que nous appelons vulgairement *véronique*, *quasi vera icon Christi*, d'où quelques-uns ont formé le nom d'une sainte[1].

Enfin, sous l'empire de Romain Argyre, Georges Maniacès, protospathaire ou grand escuier, l'ayant reprise, elle demeura en l'obéissance des empereurs de Constantinople[2], qui y envoièrent des gouverneurs de temps en temps, dont le premier fut Maniacès[3], auquel succéda Léon Lependrène, qui défendit généreusement la place contre les attaques des Arabes; puis Parasuatzas[4], Ibérien de nation, qui défit ces mesmes peuples qui avoient tasché de s'en emparer par embusches et par fraudes. Après luy l'histoire fait mention de Paul, proèdre[5] (c'est une dignité), gouverneur et capitaine d'Édesse, sous Diogènes, sous l'empire duquel la Palestine et les provinces voisines ayant esté envahies et occupées par les Tures[6], la seule ville d'Édesse demeura exempte de leurs attaques; et, quoyque environnée de toutes parts de peuples infidèles, elle ne reconnut pas tant les empereurs de Constantinople qu'elle se vit assujettie à ses gouverneurs, qui se trouvèrent presque indépendans d'eux, à cause qu'ils n'en recevoient aucun secours. Car il semble qu'Orderic Vital[7] s'est mépris quand il a escrit que la ville d'Édesse estoit en la puissance des Tures lorsque Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon, y fut appelé par le gouverneur, quoyque Aithon[8] dise de mesme, et qu'elle fut assiégée et prise par Artot, général de Dogrissa ou Tegralbe, second sultan des Tures, avec toute la Mésopotamie; ce qui semble se rapporter à ce que Georges Elmacin a écrit, que les villes d'Antioche et de Rohas vinrent en la puissance des Tures au mesme temps, sous le caliphat d'Abulcasem. Mais Foucher de Chartres[9], qui accompagna Baudouin en cette expé-

[1] Cedrenus, p. 631. — Leo Grammat. p. 508.

[2] Cedrenus, p. 731.

[3] Cedrenus, p. 737, 739.

[4] Cedrenus, p. 737.

[5] Cedrenus, p. 843.

[6] Willelmus Tyr. l. IV, c. II.

[7] Orderic. Vital. l. IX, p. 744; édit. Leprevost, c. II.

[8] Aithon, c. XV, p. 14.

[9] Fulcher. Carnot. l. I, c. VI. — Willelmus Tyr. l. IV, c. II.

dition et estoit son chappellain, nous apprend formellement que celuy qui commandoit alors en la ville d'Édesse estoit Grec de nation. Conrad, abbé d'Usperge[1], le qualifie *très-chrestien;* lequel y ayant esté envoyé, par l'empereur de Constantinople, pour la gouverner en son nom, et se voiant environné de toutes parts des Turcs, qui avoient occupé les provinces voisines, en sorte qu'il ne pouvoit avoir aucun commerce avec les Grecs d'Orient, ny tirer aucun secours d'eux, commandoit à la place et aux pays voisins avec indépendance, et en quelque manière en souveraineté. Mais, comme il n'estoit pas assez puissant pour repousser les continuelles courses et les attaques des Turcs, il manda, du consentement des habitans, Baudouin, dont la réputation en fait de guerre avoit remply de terreur toutes les provinces occupées par les infidèles, pour le secourir contre eux, et l'adopter et le faire son successeur au duché et au gouvernement d'Édesse, ce duc grec n'ayant aucuns enfans[2]. Car Orderic[3] s'est encore mépris en cecy, quand il a escrit que le duc donna sa fille en mariage à Baudouin.

Baudouin donc, attiré par ces belles promesses, prit quelques troupes avec lesquelles ayant passé, non sans beaucoup de péril, jusques dans Édesse, il y fut receu par le duc, qui non-seulement le fit gouverneur de la place conjointement avec luy, mais encore l'adopta en fils[4], suivant la coutume du pays.

J'ay remarqué ailleurs les cérémonies qui s'observèrent en cette adoption. Le duc ayant esté tué par les habitans quinze jours après[5], sur l'avis qu'ils eurent qu'il machinoit la mort de Baudouin: ce prince fut reconnu et estably par eux duc d'Édesse, vers l'an 1097. Depuis, ayant esté esleu roy de Hiérusalem, après le décez de Godefroy son frère, en l'an 1100, il céda le comté d'Édesse à

[1] Conrad. Usperg. ann. 1100.

[2] Fulcher. Carnoteus. — Willelmus Tyrensis.

[3] Orderic. Vital. t. III, l. IX, c. II, p. 568, 745.

[4] Albertus Aquensis, l. III, c. XXI. — Guibert. l. III, c. XIII. — 22e Dissert. sur Joinville, p. 270.

[5] Fulcher. Carnot. l. I, c. VI. — Albertus Aquensis, l. III, c. XXII, XXIII, XXIV. — Willelmus Tyr. l. IV, c. IV, V. — Ecchard. apud Martène, *Ampliss. collect.* t. V, col. 525 b, c.

Baudouin, seigneur de Bourg en Rethelois, son cousin, fils puisné de Hugues, comte de Rethel en Champagne [1]. Ce comte ayant esté fait prisonnier en une course contre les Turcs,

Tancrède fut choisy par ceux d'Edesse pour gouverner la place et l'Estat d'Édesse [2]; ce qu'il fit jusques à ce que Baudouin, estant de retour après cinq ans de captivité, rentra en sa principauté. Enfin Baudouin de Bourg ayant succédé au royaume de Hiérusalem à Baudouin Ier, il donna le comté d'Édesse à

Joscelin de Courtenay, son cousin, auquel, n'estant encore que comte d'Édesse, il avoit fait don à son arrivée en la terre sainte, vers l'an 1101, de la partie de son comté qui est vers le fleuve d'Euphrate [3], en laquelle estoient les villes archiépiscopales de Coritium et de Tulupe, et les villes et les chasteaux de Turbessel, de Haitab, de Ravendel et quelques autres, pour tenir le tout en fief de luy : d'où il est souvent surnommé *de Turbessel* dans les auteurs [4]. Joscelin estoit issu d'une très-illustre famille, ainsy qu'écrit Albert d'Aix [5], et estoit fils de Joscelin, seigneur de Courtenay, et petit-fils d'Athon, fils d'un chastellain de Chasteau-Renard, qui le premier fortifia le chasteau de Courtenay [6]. Ce Joscelin n'eut de son premier mariage avec Férole, fille de Geofroy, comte de Joigny, qu'une fille, qui fut mère de Guy et de Renaud, comtes de Joigny. De sa seconde femme, Élizabeth, fille de Miles de Montlhéry, il laissa Miles, seigneur de Cour-

[1] Albertus Aquensis, l. VII, c. XXXI; l. IX, c. XXXIX, XL; l. XI, c. XII; l. XII, c. XIV. — Fulcher. l. II, c. XXVI. — Willelmus Tyr. — Math. Paris.

[2] Albertus Aquensis, l. IX, c. XLI; l. X, c. XXXVI. — Marin. Sanut. l. III, p. 153. — Willelmus Tyr. l. X, c. XXX; l. XI, c. VIII.

[3] Albertus Aquensis, l. IX, c. XXXIX; l. X, c. XXXVI; l. XI, c. XXXVIII; l. XII, c. XXXI. — Willelmus Tyr. l. X, c. XXIV, XXIX, XXX. — Orderic. Vital. l. X, p. 789; l. XI, p. 825, 826.

[4] Albertus Aquensis, l. VII, c. XXXVI; l. IX, c. XXXIX; l. X, c. XXXVI; l. XI, c. X, XII, XXXVIII, XL.

[5] Albertus Aquensis, l. XII, c. XXXI.

[6] Continuat. Aimonii, l. V, c. XLVI. — *Hist. de Chastillon*, l. II, c. XI, p. 31. — Labbe, *Lignages d'outre-mer*, c. XVI, p. 390. — *Cod. diplomat.* t. I, p. 410.

tenay; Joscelin II [comme membre de la famille de Courtenai, et I^er^. comme] comte d'Édesse, et Geoffroy de Courtenay, surnommé *Charpalu* par Guillaume de Tyr[1], qui mourut aux guerres saintes. Cette Élizabeth estoit sœur de Mélissende, mère de Baudouin [de Bourg], ce qui a fait dire au mesme auteur [Albert d'Aix[2]] que Joscelin II [I] estoit fils de la tante de ce roy. Miles, seigneur de Courtenay, espousa Agnès, sœur de Guillaume, comte de Nevers, et eut d'elle Renaud ou Renard, seigneur de Courtenay[3], qui, de la sœur de Guy du Donjon, eut Élizabeth, dame de Courtenay, mariée à Pierre de France, fils puisné de Louys le Gros, roy de France, dont la postérité prit le surnom de *Courtenay*.

[On voit un Joscelin de Courtenai souscrire, comme baron du royaume, un acte du roi Baudouin III[4], en 1144. Nous ne pensons pas que ce soit Joscelin II, comte d'Édesse, qui alors n'avait pas encore perdu sa principauté. Était-ce un frère ou un fils de Renaud, seigneur de Courtenai?]

Joscelin, comte d'Édesse, se fit tellement signaler dans les guerres saintes qu'il en acquit le surnom de *Grand*[5], qui luy est donné par les auteurs et par son fils mesme, qui, dans des lettres de [mai] 1134, où souscrit Tramon [Francon], archevesque de Tulupe, prend ce titre : *Goscelinus, magni Goscelini filius, comes Edessanus*. Guillaume de Tyr[6] parle avantageusement de ses rares qualitez, aussy bien que les autres escrivains des guerres d'outre-mer[7], qui racontent au long toutes ses belles actions. Il mourut l'an 1131[8], laissant de sa femme, qui estoit sœur de Levon ou Léon, prince d'Arménie ou dans l'Arménie, Joscelin, qui luy succéda.

[1] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XXV. — Du Tillet, p. 86.

[2] Albertus Aquensis, l. XII, c. XXXI. — *Cod. diplomat.* t. I, p. 410, 412.

Hist. de Courtenay, p. 11, 98.

[3] *Cartul. S. Sepulc.* n° 34, p. 68.

[4] Egidius de Roya, ann. 1165. — *Cartul. de Manosque.* — *Cod. diplomat.* t. I, n° 15, p. 16, 411.

[5] Willelmus Tyr. l. X, c. XXIV.

[6] Fulcher. l. III, c. XII, XXIII, XXIV, XLII. — Gauter. *De bello Antiocheno*, p. 466. — *Hist. Hierosol.* ann. 1122; apud Bongars, p. 616. — Willelmus Tyr. l. X, c. XXIV, XXIX, XXX; l. XII, c. IV, XVII et seq. l. XIII, c. XI, XVI, XXII.

[8] Willelmus Tyr. l. XIV, c. III. — Egid. de Roya, ann. 1131.

Joscelin, IIe du nom, comte d'Édesse, surnommé *le Jeune*[1], fut très-libéral et vaillant de sa personne, mais adonné extraordinairement aux femmes, à l'ivrognerie et autres vices, qui le plongèrent avec le temps dans le malheur, et luy firent perdre en un moment ce que son père avoit acquis avec beaucoup de gloire et de réputation, et conservé avec beaucoup de peine. Car Sanguin[2], sultan de Musule [c'est Emad Eddin Zenghi Ier, sultan de Mossoul et d'Alep], ayant mis le siége devant Édesse, la prit en l'an 1142, ou selon d'autres[3] en l'an 1145 [1144, selon L'Art de vérifier les dates]. Guillaume de Neubourg[4] dit qu'un habitant de la ville, Arménien de nation, piqué sensiblement de ce que le comte avoit abusé de sa femme, introduisit les ennemis dans la place, le propre jour de Noël, durant les matines. Mais le comte, l'ayant recouvrée et reprise[5] incontinent après, par l'intelligence des habitans, Noradin, fils de Sanguin, la reprit encore une fois sur lui.

La nouvelle de cette disgrace, arrivée à la terre sainte[6], excita les princes chrestiens, particulièrement l'empereur Conrad et Louys le Jeune, roy de France, à prendre la croix pour arrester les progrez des infidèles. Enfin le comte fut fait prisonnier par eux dans des embuscades qu'ils lui dressèrent comme il alloit à Antioche, vers l'an 1148, et fut conduit à Halape [Alep], où il mourut misérablement[7]. Sa femme, voyant que son mary avoit esté pris, transporta et céda.

[1] Willelmus Tyr. l. XIV, c. III, XXVI; l. XV, c. I, II, III, IV, XIV, XVIII; l. XVII, c. XI.

[2] *L'Art de vérifier les dates : Sultans d'Alep et de Damas.*—Nicet. in *Joann.* c. VII, VIII.— Willelmus Tyr. l. XVI, c. IV, V. — Jacob. de Vitr. l. I, c. XCII. — *Chr. Usperg.* — *Chr. Maurin.* (*Histor. de France*, t. IV, p. 388). — *Gesta Lud. VII*, c. III. — *Chr. Normann.* ann. 1194. — Otho Frising. *De Gest. Frider.* l. I, c. XXXV. — Egid. de Roya, ann. 1131.

[3] Math. Paris, ann. 1142. — Robert. de Monte, ann. 1145. — *Chron. Reichersperg.* ann. 1145. — Nic. Trivet. ann. 1145.

[4] Will. Neubr. l. I, c. XVIII. — *Chr. Vosiense*, c. XXX. — Reinaud, *Extraits des Historiens arabes, etc.* p. 71-78, 90-93.

[5] Willelmus Tyr. l. XVI, c. XIV, XV, XVI. — Sanut. l. III, part. 9, c. II. — Alberic. Aquensis. — *Magn. chr. Belgic.*

[6] Willelmus Neubrig. *loc. cit.* — Willelmus Tyr. l. XVI, c. XVIII. — Otho Frising. *De Gest. Frid.* l. I, c. XXXV, XXXVI. — Robert. de Monte, ann. 1145.

[7] Willelmus Tyr. l. XVII, c. XI. — Jacob. de Vitriaco, l. I, c. XCII.

du consentement de Baudouin III, roy de Hiérusalem, à l'empereur de Constantinople, les villes de Turbassel, de Samosate, de Ravendel, et les autres places qu'elle possédoit encore au comté d'Édesse, à la charge de quelque pension annuelle; mais Noradin les prit toutes en l'espace d'un an[1]. Cette dame se nommoit Béatrix, et estoit, au rapport de Guillaume de Tyr[2], autant recommandable pour ses belles qualitez que pour la noblesse de son extraction. Elle avoit espousé en premières noces Guillaume, seigneur de *Sehuna*, ou, comme porte le Lignage d'outre-mer, *de Saone;* d'où quelques-uns ont estimé, contre la vérité, qu'il estoit comte d'Outre-Saone en France; car il estoit de la mesme famille qu'un autre Guillaume de *Sehuna*, si ce n'est le mesme dont parle encore cet auteur[3]. Il est parlé, en un registre des comtes de Tolose[4], de Sicard de *Saona*, qui souscrit un titre du comte Raymond, de l'an 1246. Mais le Lignage d'outre-mer[5] fait de ce nom une seigneurie en la terre sainte[6].

Joscelin eut de ce mariage Joscelin III et deux filles[7]. La première, nommée *Agnès*, espousa premièrement Renaud de Marès, qui fut tué en la bataille où Raymond, prince d'Antioche, perdit aussi la vie, l'an 1148; probablement fils de Baudouin, seigneur de Marès[8], que Guillaume de Tyr[9] qualifie *noble et puissant;* puis, en secondes noces, elle fut conjointe avec Almaric, comte de Japhe[10], qui fut depuis roy de Hiérusalem. Ce mariage ayant esté dissous à cause de la parenté qui estoit entre eux, elle prit pour troisième mary Hugues, seigneur d'Ibelin et de Rames. L'autre fille de Joscelin[11] fut Isabelle [qu'il donna en otage, en 1142, à l'empereur Jean Comnène].

[1] Jacobus de Vitriaco, l. I, c. XCII. — Willelmus Tyr. l. XVII, c. XXI.

[2] Willelmus Tyr. l. XIV, c. III; l. XVII, c. XI. — *Lignages d'outre-mer*, c. XVI, XXXIII. Willelmus Tyr. l. XIV, c. IV.

[3] *Reg. de Tolose*, de la chambre des comptes de Paris.

[4] *Lignages d'outre-mer*, c. XXVI, p. 410, édit. Labbe.

[5] Voir plus bas *Les Seigneurs de Saoned*.

[6] Willelmus Tyr. l. XIV, c. III; l. XVII, c. IX, XI.

[7] Voir *Les Seigneurs de Marès*.

[8] Willelmus Tyr. l. XVI, c. XIV, XVI. — Cinnamus, l. I, p. 16.

[9] *Lignages d'outre-mer*, c. I.

[10] Willel. Tyr. l. XV, c. XIV. — Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, l. LXXXVI, t. XIV, p. 81.

Joscelin, IIIe du nom, qualifié *comte* par Guillaume de Tyr[1], voyant qu'il ne lui restoit plus rien au comté d'Édesse, se retira au royaume de Hiérusalem, où la charge de sénéschal du royaume luy fut donnée.

[Il souscrit en cette qualité plusieurs actes, de 1177 à 1182[2]; en 1176, il signe un acte avec la seule qualification de *comte* Joscelin[3], et un autre comme sénéchal[4].]

Il fut fait prisonnier en une rencontre par les Turcs[5], avec Renaud de Chastillon et autres, et depuis fut mis en liberté, l'an 1176.

[Joscelin prit une part active aux affaires du royaume. Oncle de Sibylle, comtesse de Japhe, fille d'Agnès de Courtenai et du roi Amauri, il fut chargé de la tutelle et de la garde du petit roi Baudouin V (1185), et emmena l'enfant dans la ville d'Acre[6]. A la mort de Baudouin V (1186), il persuada à Raimond, comte de Tripoli, de se rendre à Tabarie et de laisser aux Templiers le soin de porter le corps du roi défunt à Jérusalem[7]. Le comte de Tripoli crut son conseil, et Joscelin, profitant de son absence, fit proclamer reine à Jérusalem sa nièce Sibylle. Pris l'année suivante à Tibériade[8], il fut relâché probablement en même temps que le roi Gui et les autres seigneurs faits prisonniers avec lui (1188)[9].]

Il vivoit encore l'an 1190[10] [puisqu'il a souscrit un diplôme de Gui en faveur de Marseille, daté du siége d'Acre, en cette même année]. Il espousa Agnès[11], fille de Henry de Milly, surnommé *le Buffle*, frère de Philippes, prince de Naples, au droit de laquelle il posséda le Chasteau du Roy et Montfort. De ce mariage vinrent deux filles, Béatrix,

[1] Willelmus Tyr. l. XIX, c. IV, IX; l. XXI, c. XXII; l. XXII, c. IX, XXVII.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, nos 63, 65, 66, 71, 207, p. 63, 66, 67, 71, 249.

[3] *Cod. diplomat.* no 61, p. 61.

[4] *Cod. diplomat.* no 60, p. 61.

[5] Egidius de Roya, ann. 1176. Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXIII, c. XVII, p. 10, 25. Continuat. de Guill. de Tyr. l. XVII, c. V, XVII, p. 25, 29.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XVII, c. XLIV, p. 66.

[7] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXIV, c. XII, p. 121.

[8] Gnesnay, *Provinc. Massilicns. annal.* p. 336.

[9] *Lignages d'outre-mer*, c. XVI.

mariée à un comte aleman [c'est-à-dire Allemand de nation, nommé Otton, comte de Hinneberg, comme on le voit par un acte de ce seigneur[1] (octobre 1208), en faveur des Hospitaliers de Jérusalem], qui vendit ces deux places aux chevaliers Theutons, n'ayant laissé aucuns enfans de luy.

[Un acte de janvier 1217[2], par lequel Béatrix cède à l'Hôpital de Jérusalem ses droits sur un casal contesté, semble indiquer que le comte son mari, qui lui avait remis l'administration de tous leurs biens communs, était mort à cette époque.]

L'autre, nommée *Agnès*, s'allia avec Guillaume de la Mandelée, qui en eut la postérité qui suit :

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES SEIGNEURS DE LA MANDELÉE.

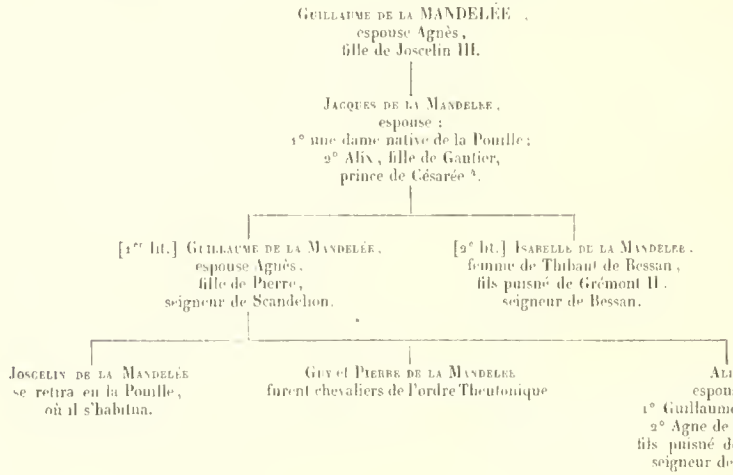

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 92, p. 96, 112.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 212, p. 253.

Lignages d'outre-mer, c. XVI; Labbe, p. 391, 440; La Thaumassière, p. 230, 284; Beugnot, c. XII, XXVIII. — *Livre* de Philippe de Navarre, c. LXXII. — *Assises de Jérusal.* t. I, p. 543.

[3] « Il est parlé de cette seconde alliance en une épistre de l'empereur Frédéric II, dans Mathieu Paris, en l'an 1239 (p. 341), où il est nommé Jaques *de Amendalia*, et où il est remarqué que ce seigneur espousa en premières noces la sœur du pape Grégoire IX, qui, en cette considération, donna des dispenses pour son second mariage avec Alix, quoyque estans parens au troisième degré. » [Nous avons montré combien cette opinion

[Ces seigneurs sont appelés indifféremment DE LA MANDELÉE, DE LA MANDELIÉ, *de Amendalia*, *de Amigdalea*, *de Amandoleto*. Ils paraissent être originaires d'Italie.

Le premier, GUILLAUME DE LA MANDELÉE, mari d'Agnès, fille de Joscelin, était un chevalier natif de Calabre[1]. Il combattit dans l'armée du roi Aimeri, en 1203 et 1204, contre les Sarrasins, qui faisaient des courses jusqu'aux portes d'Acre.

Son fils JACQUES, témoin d'un acte en 1231[2], fut, en 1233, l'un des signataires d'un traité d'alliance avec les Génois[3]. En 1257, il approuva et scella, avec d'autres hommes liges du royaume de Jérusalem, un acte de Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur[4], baile du royaume, accordant des franchises et des exemptions aux marchands d'Ancône.]

de Ducange était peu vraisemblable, et comment il fallait interpréter la phrase à laquelle il fait allusion. (Voir plus haut *Les Seigneurs de Césarée*, p. 281, note 10.) Au reste la parenté entre les deux époux était bien plus éloignée, à en juger par le tableau généalogique suivant extrait des *Lignages*, c. XVI et XXVIII, édition Beugnot :

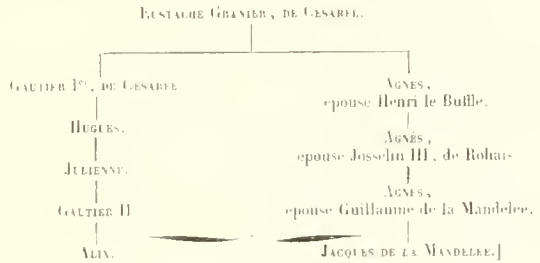

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVIII, c. XI, p. 262.

[2] *Cod. diplomat.* n° 214, p. 255.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 58, note 1.

[4] *Cod. diplomat.* n° 132, p. 157, 161.

DE LA MAISON DE COURTENAY

EN ANGLETERRE.

ISSUE, SELON QUELQUES AUTEURS, DES COMTES D'ÉDESSE.

Quelques mémoires manuscrits d'Angleterre, que j'ai veus, et qui m'ont esté communiquez par M. d'Hérouval, font descendre la maison de Courtenay, qui y subsiste encore à présent, d'un fils puisné de Joscelin Ier, comte d'Édesse, sans donner la preuve de cette descente, qui est incertaine, quoyqu'il soit probable que les seigneurs de cette famille, en Angleterre, sont sortis de la mesme tige, c'est-à-dire de la maison ancienne de Courtenay, dont ils ont porté les armes avec le lambel pour brisure.

Le premier qui a passé en Angleterre a esté Renaud de Courtenay[1], chevalier, qui fut employé en l'an 1152 pour la conclusion du mariage d'Aliénor d'Aquitaine, qui avoit esté répudiée par le roy Louys VII, avec Henry, comte d'Anjou et depuis roy d'Angleterre, et vint avec elle en ce royaume, estant pour lors agé de quarante ans, avec Guillaume, son fils du premier lit, où il obtint divers biens, et y prit une seconde femme. Roger de Hoveden[2] escrit qu'il fut présent au traité qui se fit entre le roy Henry et Roderic, roy de Conact en Irlande, l'an 1175. D'autres ont estimé avec peu de fondement que ce seigneur estoit fils de Pierre, fils de Louys le Gros, roy de France, qui espousa l'héritière de Courtenay. Car, posé que Renaud ait eu quarante ans en l'an 1152, il ne peut pas estre issu de ce prince. L'histoire de la fondation de l'abbaye de Forde, en Angleterre[3], a avancé cette opi-

[1] *Mém.* de Camden.

[2] Hoveden, p. 547.

[3] *Monast. angl.* t. I, p. 786.

nion, et néantmoins elle se trompe au nom de Pierre, seigneur de Courtenay, luy donnant le nom de Fleury, qui fut celuy d'un des enfans du roy Philippes I^er^ et de Bertrade de Montfort. Comme donc il est plus probable que la maison de Courtenay en Angleterre est descéndue de l'ancienne maison de Courtenay en France, en ayant déjà tracé les commencemens et l'origine, j'ay jugé à propos de donner la table généalogique de celle de ce nom qui subsiste encore en Angleterre, estant d'ailleurs peu connue en France.

GENÉALOGIE DE LA MAISON DE COURTENAY EN ANGLETERRE.

RENAUD DE COURTENAY
1152-1175.
Mourut le 27 septembre 1194
Espouse : 1° N.
2° Mathilde,
fille de Robert d'Avranches
fils de Henry Ier, roy d'Angleterre
dame d'Okehampton.

1. GUILLAUME DE COURTENAY
espouse Havoise,
sœur de Mathilde
sa belle-mère

2. ROBERT DE COURTENAY,
seigneur d'Okehampton
espouse Marie,
fille de Guillaume de Redwers, comte de Devon ;
il mourut l'an 1249.

JEAN DE COURTENAY,
seigneur de Okehampton
espouse Isabelle,
fille de Jean de Vere, comte d'Exeter,
il mourut le 3 may 1275.
Sa veuve espouse Olivier de Dineham, chevalier.

HUGUES DE COURTENAY,
seigneur d'Okehampton,
espouse Aliénor,
fille de Hugues le Despensier, comte de Glocestre.
Il mourut le 27 février 1291 ; sa femme, l'an 1328

HUGUES DE COURTENAY,
comte de Devon,
espouse Agnès de Saint-Jean,
sœur de son beau-frère.

PHILIPPE DE COURTENAY
DE MORTON,
tué en Escosse, 1319

ÉGELINE
espouse
Robert de Seals,
chevalier.

ADELISE
espouse
Jean Griffith,
chevalier.

MARGUERITE
espouse
Jean Moesys,
chevalier.

N.
espouse
Jean,
baron de Saint-Jean

JEAN,
abbé
de Thawestorch.

HUGUES DE COURTENAY,
comte de Devon,
né le 12 juillet 1303.
espouse Alienor,
fille d'Humfroy,
comte de Hereford.

ROBERT,
décédé jeune.

ÉLÉONOR
espouse
Jean de Gray

ÉLIZABETH
espouse
Barthélemy de Lydell.

THOMAS DE COURTENAY
espouse Murielle,
fille et héritière
de Jean de Mules.

HUGUES,
mort avant son père,
espouse N.
fille de Thomas
de Holland,
qui se remaria
Paul

EDWARD,
mort avant son père,
espouse Émeline,
fille de J. d'Aunoy,
chevalier.
Elle mourut en 132..

THOMAS 2.
GUILLAUME,
archidiacre
de Cantorbery.

HUMFROY.
PIERRE.
PHILIPPES,
seigneur
de Powderham,
chevalier.
(Voir

JEAN,
père de Thomas.
ROBERT,
père de Guillaume.
GENEUVE.

MARGUERITE
espouse : 1° Jean,
seigneur de Cobham ;
2° N. de Grenville.
ÉLÉONOR

HUGUES,
mort jeune.

MURIELLE
espouse
Jean Dynham,
chevalier,
seigneur
de Dartmouth
espouse

Espouse Eléonor,
fille de Roger de Mortemer, comte de March
et d'Ulster.

Hugues de Courtenay,
comte de Devon,
décéda l'an 1341.
Il esposa Anne,
fille de Richard de Talbot,
frère de Jean,
comte de Sarisbery

Thomas de Courtenay,
comte de Devon,
mort en 1460,
espouse Marguerite,
fille de Jean de Beaufort,
comte de Sommerset.

Jean.

Thomas de Courtenay,
mort sans enfans.

Henri.

Jean,
mort
sans enfans.

Élizabeth
espouse Hugues de Conweschen.

Jeanne
espouse Roger Clifford.

Anne,
Mathilde,
Éléonor,
sans alliances.

fille et héritière de Warin de l'Arche de Kue,
chevalier;
2° Mahaut,
fille de Jean de Beaumont.

1. Jeanne
espouse :
1° Nicolas, baron de Carrey;
2° N. de Trelany;
3° Robert de Ver.

1. Éléonor.

2. Hugues,
seigneur de Bockenake,
espouse Marguerite,
fille de Thomas Caminaw.

Henry,
Guillaume,
morts
sans enfans.

Edward de Courtenay,
comte de Devon,
mourut en 1509;
espouse Elizabeth,
fille de Philippes de Courtenay
de Molland.

Guillaume de Courtenay,
comte de Devon,
mort en 1511,
espouse Catherine,
fille du roy Edouard IV

Guillaume,
Gautier,
sans enfans.

Mathilde
espouse Jean d'Arundel de Talwerne.

Élisabeth
espouse Jean Tertriff.

Isabel
espouse Guillaume Mohun.

Florence
espouse Jean Tralaunu.

Henry de Courtenay,
comte de Devon, marquis d'Exeter,
chevalier de la Jarretière,
mort en 1538;
espouse : 1° Élizabeth,
fille de Jean Grey,
vicomte de Lisle;
2° Gertrude,
fille de Guillaume Blount
baron de Montjoy.

2. Édouard de Courtenay,
comte de Devon,
marquis d'Exeter,
mort à Padoue le 4 octobre 1556,
sans alliance

Henry,
décédé enfant.

Nicolas de Courtenay,
bastard,
né de Marie de Pomery.

[1] Voir *Monast. Anglic.* t. II, p. 556, 557, où il est parlé de Jean de Courtenay et d'Emme, sa femme, sous l'an 1235. — [2] Voir *Monast. Anglic.* t. II, p. 68

SUITE DE LA GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE COURTENAY

PHILIPPES DE COURTENAY,
seigneur de Pouderhan,
amiral d'Angleterre,
fils puîné de Hugues de Courtenay, comte de Devon
et d'Aliénor de Hereford,
l'an 47 d'Édouard III,
espouse Philippes,
fille du seigneur de Wite

JEAN DE COURTENAY
seigneur de Pouderhan
espouse Isabelle,
fille de Richard de Champ-Arnaut,
chevalier

JEAN DE COURTENAY,
mort avant son père

PHILIPPES DE COURTENAY
seigneur de Pouderhan,
chevalier sous Henri VI,
espouse Élizabeth,
fille de Wautier de Hungerford
trésorier d'Angleterre.

PHILIPPES DE COURTENAY,
seigneur de Molland,
espouse Élizabeth,
héritière de Hingeston.

PIERRE,
archevesque
de
Cantorbery.
ÉDOUARD.

GUILLAUME,
seigneur de Pouderhan,
espouse Marguerite,
fille du baron de Bonwill

WAUTIER.

HUMFROY

JEAN.

JEANNE
espouse :
1° Boaimond ;
2° Bodrigan
CATHERINE
espouse :
1° Thomas Rogers ;
2° Guillaume Hundefelt,
chevalier.
MARGUERITE
espouse
Robert de Holland.
PHILIPPES
espouse
Thomas Fulford.

JEAN DE COURTENAY,
seigneur de Molland,
espouse Jeanne,
fille de Brest.

MAJORIE,
espouse Jean,
Chapéron de Muthun.
ANNE,
espouse :

PHILIPPES,
seigneur
de Longoatier.

GUILLAUME DE COURTENAY
seigneur de Pouderhan,
chevalier,
espouse Cécile,
fille de Jean Ghesney

WAUTIER

JEAN

RICHARD.

de Molland,
espouse
Dorothée.

de Devon.

Élizabeth,
fille de Jacques
Chichester
de Hall.

Stroud.

1° N.,
fille de Richard Edgcombe,
chevalier;
2° Marie,
fille de Jean Gaynford
de Crolerst en Surrey.

N.,
espouse N. Danvers,
N.,
espouse N. Gibs,
au comté de Devon

Robert de Courtenay,
seigneur de Molland,
espouse :
1° Jeanne,
sœur d'Humfroy Coles,
2° Dorothée Polard

Philippes
de
Courtenay.

Marie.
Anne.
Françoise
Élizabeth
Dorothée
Marie.
Alienor.
Jeanne

Jean.
Édouard.
Ursule
espouse
Jacques
Mathieus.
Dorothée
espouse
Thomas
Colony.
Catherine
espouse
Robert
Chappell

Henry.
Louys.
Robert.
Jean.
Jacques

Élizabeth
espouse
Jean
Loberage
de Bottedeu.
Élizabeth
espouse
Lancelot
Pollard.
Ulmote
espouse
Guillaume
Blactallard
de Lamford

1. Georges,
seigneur de Ponderham
mourut avant son père,
espouse N.
fille de N. Sanleger

Guillaume de Courtenay
mourut en France,
espouse Élizabeth Powlet,
fille de Jean,
marquis de Wilshire

Guillaume de Courtenay,
seigneur
de Ponderham,
chevalier,
espouse Élizabeth
de Mannors,
comtesse de Rutland

Guillaume de Courtenay
chevalier,
seigneur de Ponderham
vivoit l'an 1608.

François

Thomas de Courtenay
espouse
La fille de Thomas Brutan

Georges
Jean.
Alexandre
Édouard.

Marguerite
espouse
N. Helz

Guillaume de Courtenay

N. deux fils

Jeanne de Courtenay

2. Pierre,
chevalier,
espouse
l'héritière de Rolls,
au comté de Devon.

1. Nicolas.

Gabriel de Courtenay,
escuier,
espouse N.,
fille de N.
Moore de Tauton

N., fille,
mariée
au Duchemin
Tranau.

Jeanne
espouse
Nicolas Barlew
de Sussex

N. de Courtenay,
décédé enfant.

N. de Courtenay,
femme
de N. Collemarde

2. Philippes
de Courtenay.

Guillaume
de
Courtenay

Jean.

Jean.

N

Antoine
Gertrude
espouse
Jean
Chichester,
chevalier.

LES COMTES TITULAIRES D'ÉDESSE

OU DE ROHAS.

Les roys de Cypre firent revivre dans leur cour les dignitez qui avoient esté les plus relevées dans le royaume de Hiérusalem, et conservèrent les titres de comtes et de princes qui y avoient eu cours, comme si les places dont les noms y estoient annexez eussent encore esté dans leur puissance. Entre les titres imaginaires, affectez néantmoins à quelques seigneuries du royaume de Cypre, fut celuy de comtes de Rohas ou de Ruchas. Le premier que je lis en avoir esté revestu fut

Jean de Montfort, mareschal de Cypre, frère de Philippes de Montfort, seigneur de Tyr ou de Sur, et fils de Philippes de Montfort et de sa première femme. [Jean de Montfort était fils de la seconde femme de Philippe de Montfort [1]. Voir pour plus de détails *Les Princes et seigneurs de Tyr*.] Il mourut sans postérité, avec grande opinion de sainteté, vers l'an 1300 [2], et fut inhumé en l'église de Nostre-Dame-des-Champs de Nicossie, au tombeau duquel il s'est fait grand nombre de miracles, qui ont fait changer de nom à cette église, qui fut depuis appelée de Saint-Jean de Montfort. Sa feste se solemnise au mois de may.

Jean du More [peut-être le même qui avait été témoin d'un acte de Hugues IV, en 1338] paroist ensuite avec cette qualité de comte de

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. xii.

[2] Ét. de Lusignan, *Hist. de Chypre*, p. 63, 89. — Galland, *Du Franc-alleu*, p. 160, 161.

Rohas[1], et de mareschal du royaume de Cypre [en l'année 1360[2], comme tesmoin d'une confirmation de priviléges en faveur des Vénitiens (16 août); en 1361[3], comme ambassadeur du roi Pierre Ier auprès du doge de Venise; et] en l'an 1363 [ou 1362]; en laquelle année[4] il fut envoié par le roy Pierre en qualité d'ambassadeur, avec Thomas de Montolif, auditeur de Cypre, vers le pape Innocent VI, au sujet du démeslé que ce roy eut avec Hugues, prince d'Antioche[5], son oncle, pour la succession du royaume. Il l'establit encore gouverneur du royaume[6] durant le voyage qu'il fit en Italie et à Avignon. [Pendant l'absence du roi, sa conduite à l'égard de la reine Éléonore[7] ne fut pas exempte de reproches.]

Après la mort du roy Pierre[8], il fut un de ceux qui élurent Jean de Luzignan, prince d'Antioche, baile ou régent de Cypre, durant la minorité du jeune roy Pierre II, l'an 1368. L'année suivante[9], il commanda six vaisseaux de guerre contre les Turcs. [Lors du massacre des Génois dans Nicosie[10], à la suite du couronnement de Pierre II, il contribua plus qu'aucun autre à arrêter le désordre.] Il mourut de mort subite, non sans soupçon d'avoir esté empoisonné[11], estant à la table du roy, l'an 1379. Il eut entre autres enfans deux filles [ou plutôt trois], dont l'une espousa [Hugues d'Antioche[12], compétiteur de Pierre Ier au trône de Chypre; une seconde,] Jean de Luzignan, prince d'Antioche[13]; l'autre fut donnée en mariage après la mort de son père

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 179.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 230.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 233.

[4] Loredano, *De re Lusigu.* l. VII, p. 351; trad. franç. t. I, p. 386.

[5] Voir *Les Princes d'Antioche.*

[6] Étienne de Lusignan, *Hist. de Chypre*, p. 145, 146.

[7] Loredano, l. VII, p. 391; trad. franç. t. I, p. 428.

[8] *Assises de Jérus.* édit. Labbe, p. 457, 460, 563; édit. Beugnot, t. I, p. 6.

[9] Loredano, l. VIII, p. 424; trad. franç. t. II, p. 2.

[10] Loredano, l. VIII, p. 431, 433; trad. franç. t. II, p. 10, 13. — De Mas-Latrie, t. II, p. 356.

[11] Loredano, l. VIII, p. 506; trad. franç. t. II, p. 99.

[12] Loredano, l. VII, p. 351; trad. franç. t. I, p. 386.

[13] Loredano, l. VIII, p. 455, 461; trad. franç. t. II, p. 41, 49

[en 1385], par le roy Jaques[1], à Jean de Luzignan, fils [naturel] de son frère, pour lors agé de quatorze ans. [Lequel épousa ainsi la sœur de sa belle-mère, si toutefois il faut s'en tenir au récit de Loredan.]

Morf de Grinier ou de Grenier [ou Grinier de Morpho] fut fait comte de Rohas[2], par le roy Jaques le Bastard, l'an 1470.

[Il l'était déjà depuis plusieurs années, puisqu'il est nommé avec ce titre parmi les témoins de l'acte du 6 janvier 1464[3], par lequel Jacques II confirmait dans le sein de la haute cour, à Nicosie, les conditions proposées par les Génois pour la reddition de Famagouste.

Il fut toujours un des seigneurs les plus dévoués au parti et à la personne de Jacques II, et un de ceux auxquels ce prince témoigna le plus d'attachement et de confiance. Il en reçut à différentes reprises, surtout en 1468[4], des casaux, des sommes d'argent, des produits en nature, etc.]

Ce fut un des seigneurs qui furent establis [par le testament de Jacques II[5]] gouverneurs du jeune roy Jaques, son fils, l'an 1473.

[Appelé à Venise, en 1474, par ordre du conseil des Dix[6], comme suspect de trop de dévouement à la reine Catherine, ou à la cause de la nationalité cypriote, Grinier de Morpho ne put rentrer en Chypre qu'en 1486.]

Il mourut [à Nicosie, le 24 juin 1501[7], âgé de soixante-quatre ans,] sans postérité. Je crois que ce comte estoit issu de la mesme famille que les seigneurs de Césarée et de Sagette.

[1] Loredano, l. IX, p. 516; trad. franç. t. II, p. 110. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 396.

[2] Ét. de Lusignan, *Généalogie des comtes d'Édesse*, fol. 41 b.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 172.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 260 et note 1, et p. 261.

[5] Ét. de Lusignan, *Hist. de Cypre*, p. 182. — Loredano, l. XI, p. 707; trad. franç. t. II, p. 310. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 346.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III p. 366 et note 2, 377 et note 1, 394, note 2, 395, 396 et note 2.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 397, 396 note 2.

Eugène Synclitique, gentilhomme de l'isle de Rhodes [1] [mais issu d'une noble famille de Chypre [2], dont on voit plusieurs membres [3], Thomas, Nicolas, Philippe, figurer dans les actes du roi Jacques II], estant passé de l'isle de Cypre à Venise, vers l'an 1495, acheta de la république le titre de comte de Rohas, avec le fief qui y estoit annexé. Il laissa, entre autres enfans, Jaques, qui luy succéda au comté, Marc, qui espousa Marguerite, fille de Mutio Costanzo, admiral de Cypre; et deux autres filles.

Jaques Synclitique succéda à Eugène, son père, au comté de Roas, et espousa la fille de Pierre Podocator, et sœur d'Hercules, de laquelle il eut [4] Eugène II, comte de Rohas; Thomas, qui fut allié avec Hélène, fille de Diomèdes Strambali; Hiérosme; Nicolas Marie; Mathieu, qui fut conjoint avec Magdelène, fille de Jean Muscorno; Marie, femme d'Augustin Barbarigo, qui mourut proviseur de l'armée contre les Turcs, l'an 1571; Marie, femme de Scipion Caraffa; Florence, femme d'Antoine d'Avila, connestable de Cypre; Cécile, mariée à Mutio de Zimblet; et Catherine, femme, en premières noces, de Jazon de Nores, et, en secondes, du fils de Telagridia.

Eugène Synclitique, IIe du nom [5], comte de Rohas, fils de Jaques, espousa la fille unique d'Onufre de Requesens, séneschal de Cypre, en laquelle dignité il succéda à son beau-père. Mais, après la mort de sa femme et de son filz unique, estant allé à Venise pour en obtenir la confirmation, la république, qui vouloit supprimer cette charge et cette dignité, luy accorda au lieu, sa vie durant, celle de collatéral de l'Estat des Vénitiens. Il mourut en Cypre, capitaine général de la ca-

[1] Ét. de Lusignan, *Généalogie des comtes d'Édesse*, p. 41 b et 42 a.

[2] Étienne de Lusignan, *Hist. de Cypre*, p. 183 b.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 127, 191, 243, 268, 273, 281.

[4] Ét. de Lusignan, *Généalogie des comtes d'Édesse*, p. 42. — Ange Calepien, *De la prise de Nicossie*.

[5] Ét. de Lusignan, *Généalogie des comtes d'Édesse*, p. 42 b.

valerie du royaume contre les Turcs[1], à la prise de la ville de Nicossie, avec [presque] tous ses frères [et beaux-frères], l'an 1570. Il eut, de sa première femme, Jaques et Cornille, décédez enfans: et, de sa seconde, qui estoit Bressane, Jaques Synclitique, qui vivoit en l'an 1579[2], à Tarvisio. Elle se nommoit *Cara*, et estoit fille de Deiphobo Betegen, de Bresse, et de Laura, native de Tarvisio.

[1] Fr. Ange Calepien, p. 269 b. — *Hist. Tarvisina*, l. IV, p. 642.

LES SEIGNEURS DE FÉMIE

OU D'APAMIE.

Tancrède, neveu de Boémond, fut le premier[1] qui, avec ses gens, alla mettre le siége devant la ville d'Apamie, capitale et métropole de la Célésyrie, et l'enleva aux Sarrazins vers l'an 1107, par famine. Albert d'Aix nomme cette place *Fémie*[2].

Engelger, seigneur ou gouverneur de Fémie[3], se trouva avec les barons du comté d'Édesse et de la principauté d'Antioche, avec le roy Baudouin Ier, lorsqu'il vint à Antioche, l'an 1112, à dessein de faire une course sur les Sarrazins.

[Nous ne voyons plus de seigneurs d'Apamie; on ne peut même dire que Tancrède et Engelger l'aient possédée en fief. Cette ville devint une dépendance de la principauté d'Antioche[4].]

(Les Princes de Galilée, voyez Les Seigneurs de Tabarie.)

[1] Willelmus Tyr. l. X, c. XXIII.
Alb. Aq. l. X, c. XVII et seq. l. XII, c. XX.

[3] Albertus Aquensis, l. XI, c. XL.

[4] *Cod. diplom.* t. I, p. 421.

LES SEIGNEURS DE GIBLET

OU DE GIBELET.

Hugues, surnommé *de l'Embriac* dans le Lignage d'outre-mer[1], *Ebriacus* dans les histoires des guerres saintes[2], et Ansald, nobles génois[3], estant arrivez en la Palestine avec une armée de soixante-dix voiles, assiégèrent la ville de Giblet ou de Gibelet, comme elle est nommée par Jaques de Vitry, ville maritime de la Phénicie [garnie de hauts murs et de fortes tours[4], située entre Tripoli et Béryte], dite en latin *Biblium*, et la prirent en l'an 1108 [ou plutôt 1109, d'après le texte même de Guillaume de Tyr[5]]. L'un d'eux, sçavoir, Hugues de l'Embriac, en obtint la seigneurie pour un certain temps, à condition de payer à la république de Gènes un cens annuel.

[Tel est le récit de Guillaume de Tyr. Selon Albert d'Aix[6], au mois de mars, la quatrième année du règne de Baudouin (en 1103, si l'auteur compte les années de ce roi du commencement de l'année commune, 25 mars; 1104, s'il les compte seulement de l'avénement et du couronnement de Baudouin, le jour de Noël, 1100), les Pisans et les Génois s'emparèrent de Giblet, et remirent cette ville à Raymond de Saint-Gilles, comme devant en être le seigneur naturel. Si l'on adopte de préférence ce récit d'un contemporain, on

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. XIX, XXX.

[2] Albertus Aquensis, l. V, c. XXXVIII; l. IX, c. XXVI. — Robert. Monach. l. VIII, p. 72, apud Bongars. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. XLIV. — Io. Phocas, n° 5.

[3] *Embriachi* de Gênes, selon l'*Armorial de Gênes* du Fransoné, « or à trois lions de sable, 2, 1. » (Ag. Franzone, *Armi delle casate nobili di Genova*, pl. IV.) D'après la gravure, l'écu est d'argent à trois lions de gueules.

[4] Sebast. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 430, 431. — Contin. de Guill. de Tyr, l. XXXVII, c. VIII, p. 226.

[5] Willelmus Tyr. l. XI, c. IX.

[6] Albertus Aquensis, l. IX, c. XXVI.

pourra, sans trop forcer les textes et les dates, admettre la possibilité d'un diplôme de Raymond de Saint-Gilles, du 17 janvier 1103[1] (1104?), par lequel le chef de la croisade, *Princeps militiæ christianæ in Jerosolimitano itinere*, donne à l'abbaye de Saint-Victor-lez-Marseille, la moitié de la ville de Giblet et de tout ce qui en dépend, églises, *villæ*, châteaux, casaux, terres incultes et cultivées. Si l'acte n'est pas supposé, et personne jusqu'ici n'en a contesté l'authenticité, quoique aucun autre document, dans le Cartulaire de Saint-Victor, ne rappelle cette donation, peut-être Raymond donnait-il ce qu'il ne possédait pas encore (c'est l'opinion de dom Vaissete), comme ont fait quelques rois de Jérusalem, ainsi qu'on l'a vu précédemment. Mais ce diplôme n'indique aucune condition d'éventualité. Raymond y parle comme étant à ce moment seigneur de Giblet sans opposition.]

Les François en avoient tenté le siége auparavant[1], mais sans aucun effet. Hugues espousa une dame provençale, nommée *Sauche*, et en eut Hugues II, seigneur de Giblet[2]; Bertraud, Raymond, Guillaume, qui eurent postérité; et Agnès, femme de Garmond ou Grémond, seigneur de Bessan[3]. L'histoire fait encore mention[4] d'un Guillaume de l'Embriac ou *Ebriacus*, noble génois, qui se trouva à la prise de la ville de Hiérusalem, qui possédoit quelques biens en la ville de Laodicée, en l'an 1154[5], comme on recueille d'un titre de Renaud, prince d'Antioche, de cette année-là. Il eut pour fils Hugues Embriac, qui possédoit les mesmes biens et vivoit en l'an 1170 [ainsi que le prouve un acte de Boémond III, prince d'Antioche[6], confirmant celui de Renaud.] Mais il n'est pas constant en quel degré de parenté il attouchoit le prince[7] de Giblet.

[1] *Hist. génér. de Langued.* t. II, p. 337. et Preuves, col. 360, 361. — Beugnot, *Assises de Jérus.* t. II, p. 479. — *Cartul. ms. de Saint-Victor-lez-Marseille*, fol. 184. *Cart. imprimé*, t. II, p. 151.

[2] Raymond d'Agiles, p. 165. — *Belli sacri histor.* Mabillon, *Mus. italic.* t. I, p. 204. — *Lignages d'outre-mer*, loc. cit.

[3] Voir, sur cette alliance d'Agnès avec Grémond, ce que nous avons dit plus haut, dans l'article concernant *Les Seigneurs de Bessan*, p. 249.

[4] Raymond d'Agiles, p. 177. — Tudeb. p. 808. — Willelmus Tyr. l. VIII, c. x.

[5] Ughelli, *Italia sacra*, t. III, col. 464.

[6] Ughelli, *Italia sacra*, col. 475, 476.

[7] Il faut lire ici *seigneur de Giblet;* partout ailleurs, dans cet article, Du Cange a substitué le mot de *seigneur* à celui de *prince*, qu'il avait écrit d'abord.

[L'incertitude de Du Cange à l'égard de Guillaume de Lembriac et de Hugues, son fils, provient de ce que le Lignage d'outre-mer a évidemment omis une génération au commencement de sa généalogie des Giblet, comme le prouvent plusieurs actes et d'autres documents historiques: et d'abord le Guillaume de Lembriac qui se trouva à la prise de Jérusalem, en 1099, est distinct de celui qui vivait en l'an 1154. On peut croire, et c'est l'avis de Sébastien Paoli [1], que le premier est le père de Hugues de Lembriac: mais nous ne trouvons aucune indication qui nous autorise à supposer, avec cet auteur, que Hugues de Lembriac et Ansald aient été frères.

Hugues de Lembriac, resté seigneur de Giblet sous la suzeraineté des princes de la maison de Toulouse qui furent depuis les comtes de Tripoli, vivait encore en l'an 1127, année où il souscrivit un acte de Pons[2], comte de Tripoli. Il ne vivait plus en 1135, comme l'atteste un acte de sa veuve, Adalaxie ou Adélaïde[3], qui, d'accord avec son fils Guillaume, donne au Saint-Sépulcre une rente annuelle de douze besants et de cent vingt litres d'huile, pour l'âme de son mari, Hugues Ebriac; pour son propre salut, et pour celui de ses fils et de ses filles. Dès cette époque, et même auparavant, Guillaume Ebriac, ou de Lembriac, était donc le seigneur de Giblet, d'abord peut-être sous la tutelle de sa mère. Il est nommé *Guillaume Ebriac*, dans un acte de Raymond Ier, comte de Tripoli[4] (1139, 13 décembre), comme étant un de ses barons. Il souscrit un autre acte du même seigneur[5] (1145), sous le même nom, sans autre qualification. Il est témoin d'un acte d'Armesende de Château-Neuf[6] (1151), où il est nommé Guillaume Embriac. Enfin, dans un acte[7] dressé en son nom (1159), Guillaume *Ebriacus* prend le titre de seigneur de Giblet, ce qui ne veut pas dire cependant qu'il n'ait pas joui de ce titre avant cette époque, car, déjà vingt-deux ans au moins s'étaient écoulés depuis la mort de son père. Par cet acte, Guillaume Lembriac vend une maison à lui appartenant dans la ville de Tripoli, du consentement de sa femme Sansa et de son fils Hugues. On lui voit aussi un autre fils nommé *Raymond*, mentionné dans les actes de ce même Hugues[8].

[1] *Cod. diplomat.* t. I, p. 477, 478.
[2] *Cod. diplomat.* t. I. n° 11, p. 12.
[3] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 96, 97, p. 189, 191.
[4] *Cod. diplomat.* t. I. n° 18, p. 19.
Cod. diplomat. t. I. n° 23, p. 25.
Cod. diplomat. t. I, n° 194, p. 239.
Cod. diplomat. t. I. n° 33, p. 35.
[8] *Cod. diplomat.* t. I. n° 54, p. 55; n° 167 p. 210.

Ainsi c'est Guillaume de Lembriac, et non son père Hugues, qui eut pour femme Sansa, ou Sanche, et pour fils Hugues II et Raymond. Quant aux trois autres, Bertrand, Guillaume appelé aussi *Raymond*[1], et Agnès, mentionnés par le Lignage d'outre-mer, ils peuvent avoir été en effet les enfants de Hugues de Lembriac et d'Adélaïde, et, par conséquent, frères et sœur de Guillaume.

Voici donc comment on pourrait établir le commencement de cette généalogie :

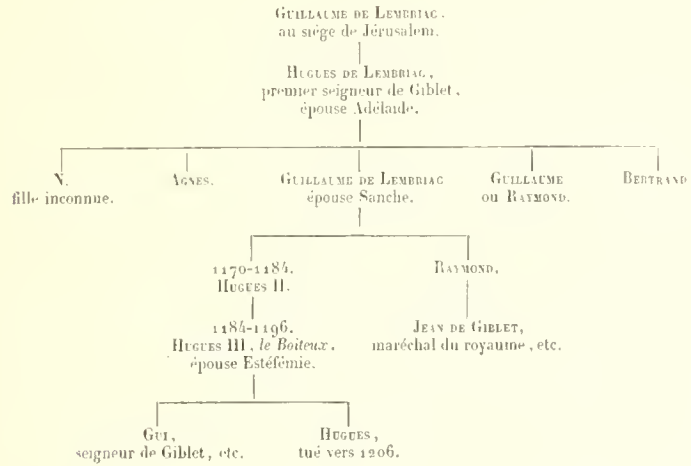

Nous développerons plus tard les motifs qui peuvent faire supposer deux seigneurs du nom de *Hugues* entre Guillaume de Lembriac et Gui.]

Hugues, IIe du nom, seigneur de Giblet, surnommé *le Boiteux*[2], espousa Estiennette, fille de Henry de Milly, dit *le Buffle*, frère de Philippes, seigneur de Naples [laquelle était veuve en premières noces de Guillaume Dorel ou Rostain, seigneur de Boutron[3]]. Il eut de cette alliance Guy, seigneur de Giblet; Hugues, décédé sans enfans; Plaisance, femme de Boémond, dit *le Borgne*, prince d'Antioche; et Pavie, mariée à Garnier Aleman.

[1] *Lignages d'outre-mer,* c. XXVI, édition Labbe.

[2] *Lignages d'outre-mer,* loc. cit.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XXXIV, p. 51. — *Assises de Jérusal.* t. I, p. 543, note 2.

Guy, seigneur de Giblet, est nommé Hugues par Guillaume de Tyr[1], du temps duquel il vivoit, c'est-à-dire sous l'empire de Manuel, escrivant qu'il estoit petit-fils du premier de cette famille qui posséda Giblet. Mais il y a lieu de croire qu'il s'est mépris, d'autant que le Juif Benjamin en son Itinéraire[2], qui vivoit au mesme temps que Guillaume de Tyr, nous apprend qu'il s'appeloit Guy, nous ayant mesme marqué quelques vestiges de son surnom et de sa nation, que les deux interprètes de cet auteur ont mal conceuz et et expliquez.

[Le texte hébreu porte גיליאנום אינבירינו, *Giliamus Ainbirinu*, ce qui rappelle Guillaume Embriac, et se rapporte à ce seigneur beaucoup mieux qu'à Gui, son petit-fils. En effet, lorsque Benjamin arrivait à Giblet, peu de jours auparavant, Tripoli avait été affligé d'un violent tremblement de terre. Or cette catastrophe eut lieu en 1170, selon *L'Art de vérifier les dates*, ou, selon Guillaume de Tyr[3], la septième année du règne d'Amaury, au mois de juin, c'est-à-dire en 1169. Guillaume Embriac aurait donc vécu au moins jusqu'en cette année ou la suivante, mais pas au delà, puisque nous avons vu, en 1170, Hugues en possession des biens de son père[4].]

D'ailleurs Willebrand d'Oldenbourg[5], descrivant le voyage qu'il fit en la terre sainte, l'an 1211, dit que le seigneur de Giblet qui vivoit alors se nommoit *Guy*.

[Du Cange commence trop tôt et ne prolonge pas assez la vie de Hugues II. On a vu qu'il succéda à son père en 1170, et divers actes prouvent qu'il a vécu au moins jusqu'en 1184, l'année même où s'arrête le récit de Guillaume de Tyr. Comme seigneur de Giblet et vassal du comte de Tripoli, Hugues souscrit[6], avec Raymond, son frère, un acte de Raymond II, comte de Tripoli (1174, décembre); la même année, du consentement du comte de Tripoli, de concert avec Raymond, son frère, et Hugues, son fils[7], il accorde une terre à l'Hôpital de Jérusalem. Parmi les témoins de l'acte, on remarque Henri et

[1] Willelmus Tyr. l. XI, c. IX.

[2] Benjam. *Itiner.* édition Arias Montani. p. 35; édition Const. L'Empereur. p. 33.

[3] Willelmus Tyr. l. XX, c. XIV. p. 386. édit. Bongars.

[4] Ughelli. *Italia sacra*, t. III, col. 475. 476.

[5] Willebr. Oldenb. p. 127. 128.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 54, p. 55.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, n° 167, p. 210.

Rainaud de Giblet; mais nous ne pouvons dire s'ils appartenaient à la famille, ou si c'étaient seulement des chevaliers habitants de la ville. Henri de Giblet avait déjà souscrit deux actes[1], de Roger de Cayphas, et de Vivien, seigneur de ce fief: le dernier de ces actes est de 1165.

Hugues II, seigneur de Giblet, souscrivit encore un acte de Baudouin de Rames[2] (1176), et trois titres de Raymond II, comte de Tripoli[3] (1177, octobre; 1181, mars; 1184, juin); ces trois derniers avec son fils Hugues. Ici s'arrêtent les documents que nous possédons relativement à ce seigneur.

Son frère Raymond souscrit avec lui plusieurs des mêmes actes; dans celui de mars 1181, il a le titre de connétable de Tripoli[4]; seul, il en signe encore d'autres, avril 1185[5]; 1er février 1186[6]. Au même mois de la même année[7], il vend un casal à l'Hôpital de Jérusalem. Dans cet acte, il s'intitule Raymond de Giblet, fils de Guillaume Embriac, et déclare agir avec l'assentiment de son seigneur, Boémond (III), prince d'Antioche. Depuis cette époque nous le perdons de vue, aussi bien que son frère. Sa postérité est rapportée par le Lignage d'outre-mer, et donnée ci-après dans le premier tableau généalogique de la famille des Giblet.

Quant à Hugues, fils de Hugues II, que nous voyons souscrire des actes de son père entre les années 1177 et 1184, il y a tout lieu de croire que ce fut Hugues le Clopin ou le Boiteux, mort avant 1197. De son vivant, la forteresse de Giblet était tombée au pouvoir de Salah ed-Din, après la bataille de Hattin. Sa femme Estéfénie, restée tutrice de ses enfants, parvint à reprendre la seigneurie de Giblet en 1197[8], grâce aux intelligences qu'elle avait su se créer dans la garnison musulmane.

De son mariage avec Estéfénie, Hugues III paraît avoir eu deux fils, dont l'aîné, Gui, lui succéda comme seigneur de Giblet[9], étant encore mineur, et le second fut, selon toute apparence, Hugues, tué en 1206[10], durant la guerre

[1] *Cartularium Sancti Sepulcri*, n°s 125, 127, p. 229, 232. — Voir *Les Seigneurs de Cayphas*.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 61, p. 61.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 170, p. 213; n° 70, p. 70; n° 75, p. 76.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 70, p. 70.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 7, p. 287.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 77, p. 81.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, n° 76, p. 76, 77.

[8] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVII, c. I, p. 217, 218.

[9] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XXXIV, p. 51.

[10] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. IV, p. 314, 315.

qui eut lieu entre Boémond IV, d'Antioche, et Renaud, seigneur de Néphin. Telle est du moins l'opinion de Paoli[1].

De ce que nous venons de dire, on peut conclure qu'en 1184, au moment où Guillaume de Tyr arrêtait la composition de son Histoire, Hugues II était encore le seigneur de Giblet, et que par conséquent cet historien ne s'est pas trompé. Rien n'empêche, sans doute, qu'en 1211 le seigneur de Giblet n'ait été Gui, son fils ou son petit-fils. Et, s'il n'y a point eu deux seigneurs du même nom qui se soient succédé de père en fils, Gui a pu hériter du titre de son père dès l'année 1187, comme le pensait Du Cange; mais rien ne le prouve.]

Ainsi [on ne peut dire avec certitude si] ce fut de son temps [, ou du vivant de son père, Hugues II[2],] que Saladdin se rendit maistre de la ville de Giblet, l'an 1187. Mais après la mort de ce sultan, les Sarrazins qui la gardoient ayant esté gagnez par argent par celui à qui elle appartenoit[3], la luy livrèrent sans que le sultan qui gouvernoit alors eust avis de cette trahison. Ce qui arriva vers l'an 1199.

[Ou 1197. Nous avons vu que c'est l'ancienne dame de Giblet[4], Estéfénie, veuve de Hugues le Boiteux, qui ménagea cette affaire et l'amena à un heureux résultat. Les héritiers dont parlent Jacques de Vitry et Marin Sanudo, sans mentionner cette dame, étaient les enfants de Hugues et d'Estéfénie, desquels Philippe de Navarre[5] ne nomme que Gui, et Pavie, femme de Garnier Laleman.

Gui peut donc être considéré comme étant, à cette époque, le seigneur de Giblet, mais peut-être encore mineur et sous la tutelle de sa mère.]

Il espousa Alix[6], sœur de Boémond, dit *le Borgne*, prince d'Antioche [qui lui apporta en dot 1,000 besants de rente], de laquelle il eut Henry, seigneur de Giblet; Raimond [dit *le Jeune*], chambellan du prince d'Antioche, qui souscrit un titre d'Aimery, roy de Hiérusalem[7].

[1] *Cod. diplomat.* t. I, p. 478.

[2] Jac. de Vitriaco, l. I, c. xcv. — Sanut. l. III, part. 9, c. v. — Rad. de Diceto, p. 641. — Hoveden, p. 636. — Rad. Coggesh. apud Martène, *Ampliss. collect.* t. V, col. 564 a.

[3] Jacobus de Vitriaco, l. I, c. c. — Sanut. l. III, part. 10, c. iv.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVII, c. I, p. 217, 218.

[5] *Assises de Jérus.* t. I, p. 543.

[6] *Lignages d'outre-mer.* — *Cod. diplomat.* t. I, n° 98, p. 102, 103.

[7] *Cartul. de Manosque.* — *Cod. diplomat.* t. I, n° 8, p. 287.

de l'an 1198 [octobre, et un autre titre[1] de Boémond III d'Antioche, comte de Tripoli (21 août, même année), avec son frère]: Bertrand, décédé sans enfans [le même, peut-être, qui souscrivit, en 1206[2], un acte de Geoffroi le Rath, grand maître de l'Hôpital]; et Agnès, femme de Barthélemy du Sachin, ou Doussachin, seigneur du Soudin[3] (Seleucie, aujourd'hui Souedieh), qui est une place assise à l'embouchure du fleuve d'Oronte.

[Gui, en janvier 1212, concéda à l'Hôpital de Jérusalem les 1,000 besants de rente qu'il avait reçus de Boémond IV pour la dot de sa femme[4]. En 1217, il prit une part active à la croisade[5] avec Bertrand de Giblet, petit-fils du premier Bertrand, frère de Guillaume Embriac, et Guillaume de Giblet, fils de Hugues de Giblet, seigneur de Besmedin. Dans le cours de cette expédition, au mois de septembre de la même année[6], il prêta au duc d'Autriche 50,000 besants pour l'engager à rester au siége de Damiette, et ce prince ne se retira qu'à Pâques 1218.

En 1228[7], il prit parti pour l'empereur Frédéric II contre les Ibelin, et prêta à ce prince, lors de son arrivée en Chypre, 30,000 besants sarrasinois.]

Henry, seigneur de Giblet, s'allia avec Isabelle[8], fille de Balian d'Ibelin, seigneur de Barut, et eut d'elle Balian, décédé en enfance; Guy II, seigneur de Giblet: Jean, qui eut deux enfans morts en jeunesse, de la fille de Hugues Salaman ou Alaman: Baudouin[9], décédé sans enfans; et Marie, femme de Balian le Jeune, prince de Sagette.

[Nous ne pouvons dire en quel temps Henri succéda à son père. Il signe, comme vassal[10], un acte de Boémond VI, prince d'Antioche et comte de Tri-

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 211, p. 252.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 175, p. 218.
Voir *Not. ad Ann. Com.* p. 319, 368.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 98, p. 102-104.
Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. x, p. 322.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. III, p. 332.

[5] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIII, c. I, p. 366; c. III, p. 368.

[6] *Lignages d'outre-mer.*

[7] Du Cange a mis dans son texte *Bertrand*, mais le Lignage d'outre-mer, seul monument sur lequel il s'appuie en cet endroit, dit *Baudouin.*

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n° 221, p. 263.

poli (1er mai 1262). Dans un acte de Hugues de Revel, grand maître de l'Hôpital[1] (1271, 2 juin), il est rappelé comme défunt, et nommé père de Gui II, alors seigneur de Giblet.]

Guy, IIe du nom, seigneur de Giblet, succéda à son père; mais l'histoire ne marquant pas précisément le temps auquel il vécut, il est incertain si c'est luy qui eut a démesler avec Boémond VII[2], comte de Tripoli, en l'an 1275, ou quelqu'un de ses descendans, encore que le mariage qu'il contracta avec Marguerite, fille de Julian, seigneur de Sagette[3], qui vivoit vers ce temps-là, le doive faire présumer. Il en eut deux fils et deux filles; sçavoir, Pierre, décédé sans enfans; Sauve, Marie, femme de Philippe d'Ibelin, sénéschal de Cypre: et Catherine, mariée à Jean d'Antioche.

[Quelques-unes des époques où vécut Gui II[4] sont marquées par des actes ou par les récits de l'histoire. Ainsi le diplôme du 2 juin 1271, que nous venons de mentionner, nous apprend que ce seigneur avait redemandé et recouvré quarante-quatre chartes de priviléges qui avaient été déposées chez les Hospitaliers par son père, Henri, seigneur de Giblet; ce qui peut faire supposer que ce dernier était mort depuis peu de temps. L'histoire[5] nous apprend aussi que c'est Gui II, qui, en 1275, ayant pris parti pour l'évêque de Tripoli, Paul, et pour le Temple, contre l'évêque de Tortose, que soutenait Boémond VII, s'attira ainsi la haine de ce prince. Par suite des démêlés qui s'élevèrent entre eux, il essaya trois fois, à l'instigation du Temple, d'enlever Tripoli au prince d'Antioche. C'est ce qu'atteste une relation[6] dressée sur les aveux du seigneur de Giblet, et faite à Néphin, le 26 février 1282, par-devant notaire, en présence du prince d'Antioche et de nombreux témoins. La ville de Giblet avait été enlevée aux chrétiens peu de temps auparavant. Gui II fut donc le dernier seigneur réellement possesseur de Giblet.]

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 162, p. 194, 195.
[2] Sanut. l. III. part. 12, c. XIV, XVII.
[3] *Lignages d'outre-mer.*
[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 152, p. 194, 195.
[5] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV c. XXI, p. 468, 469.
De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III. p. 662-668.

SUITE DE LA GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE GIBLET.

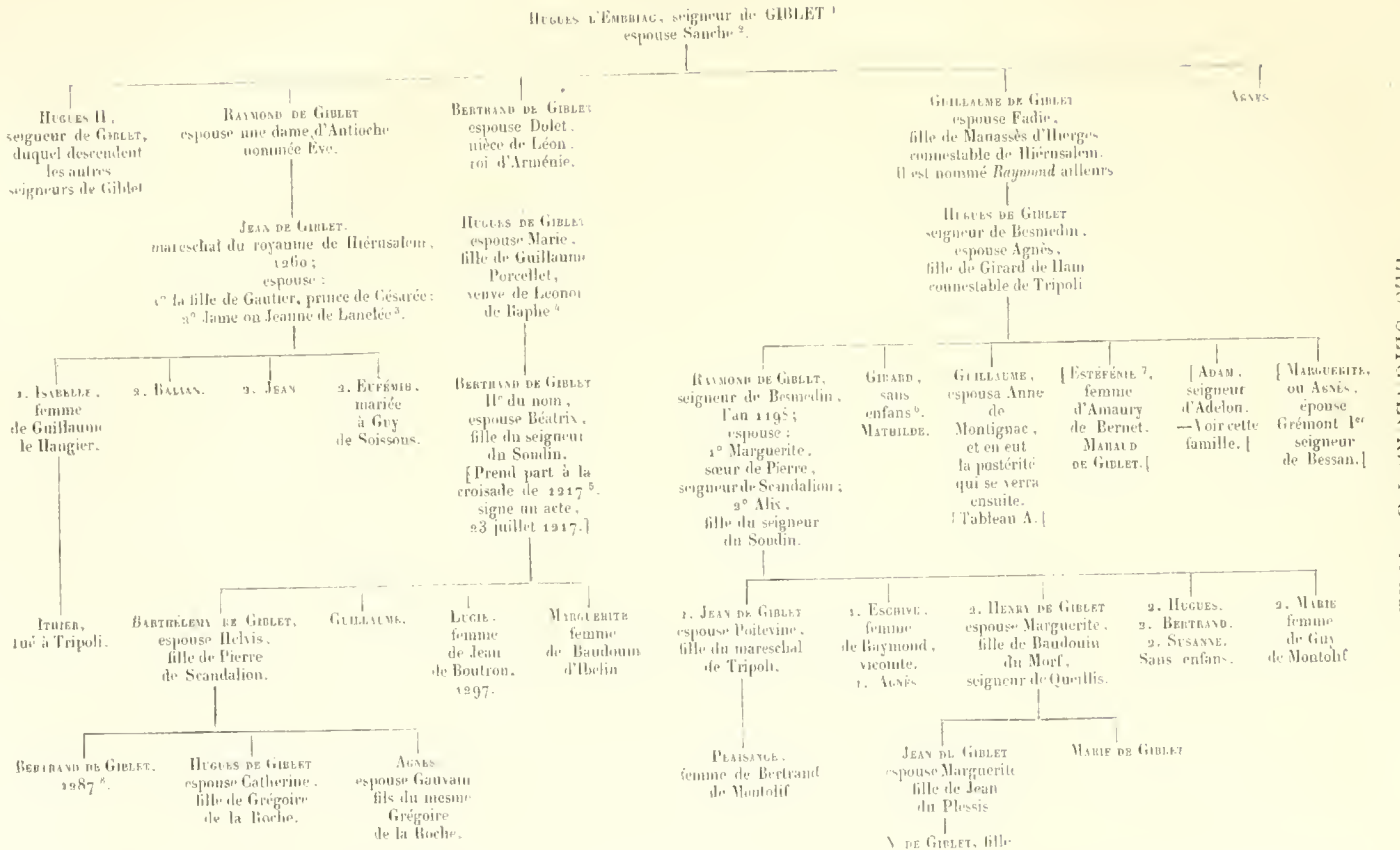

[1] Voir, ci-dessous, le commencement de cette généalogie rectifié page 319.
[2] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labbe, c. XIX, p. 396, 443; édit. Beugnot, c. XXX.
[3] Voir, un peu plus bas, *Les autres seigneurs du surnom de Giblet*. Voir Sanut, L. III part. 12, c. VI.
[4] Voir Lourdane, L. I p. 63, et ci-après.
[5] Continu. de Guill. de Tyr, L. XXXI, c. X, p. 324.—*Cod. diplomat.* C. I n° 106, p. 115
[6] Du Cange avait placé ici comme filles de Hugues de Giblet, trois filles de Guillaume nommé d'Anne de Montignac. (Voir le tableau suivant.)
Lignages d'outre-mer, édit. Beugnot, c. XXXII, XXX, XXXI, édit. Labbe, c. XX, XIX
[8] Voir Sanut, L. III, part. 12, c. XX

[Hugues de Giblet, fils de Bertrand et petit-fils du premier Hugues de Lembriac est-il celui dont parlent le Continuateur de Guillaume de Tyr et le cavalier Lorédan, dans les années 1227-1231 ? On peut en douter ; car il se trouverait à cette époque séparé de son aïeul par un espace de plus de cent vingt ans. Si l'on admet que Bertrand, son père, soit fils et non frère de Guillaume de Lembriac (voir plus haut, p. 318), on aura une génération de plus pour remplir cet intervalle. Quoi qu'il en soit, le Hugues de Giblet du XIII^e^ siècle ne se présente pas sous les rapports les plus honorables. On le voit, en 1227 [1], prendre part, avec quatre seigneurs de ses amis, à un infâme guet-apens contre un chevalier toscan, cousin de Philippe d'Ibelin. En 1229, de concert avec ces quatre mêmes seigneurs [2], il acheta de Frédéric II la bailie du royaume de Jérusalem pour trois ans, moyennant la somme de 10.000 marcs d'argent. Après la défaite de l'armée des bailes à Nicosie [3] (24 juin 1229), par Jean d'Ibelin le Vieux, sire de Baruth, il se retira dans le château de Dieu-d'Amour, où il entraîna le roi de force. Plus tard (1231), persistant dans son animosité contre les Ibelin [4], il se joignit à Richard Filangieri, sous prétexte que le roi Henri I^er^ était trop jeune, et que son véritable chef était l'empereur. Après la défaite de Richard à Cérines, et l'expulsion des Impériaux hors de l'île de Chypre (1232), Hugues, sur la plainte du roi, fut déclaré rebelle par la haute cour du royaume [5], et ses biens furent confisqués. Depuis ce moment, nous ne voyons plus qu'il soit fait mention de lui dans l'histoire.]

Loredano. l. I, p. 38-48; trad. franç. t. I. p. 44-46. — *Assises de Jérusal.* t. I. p. 448, note a.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. IX, p. 375. — Loredano. l. I. p. 63-64; trad. franç. t. I. p. 73-74.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIII, c. X, p. 377. — Loredano. l. II. p. 71 *bis*, 72; trad. franç. t. I, p. 83. 84.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIII, c. XXVII, p. 393.

[5] Loredano. l. II. p. 114. 115; trad. franc. t. I. p. 133. 134.

AUTRE SUITE DE LA MESME GENÉALOGIE.

[TABLEAU A]

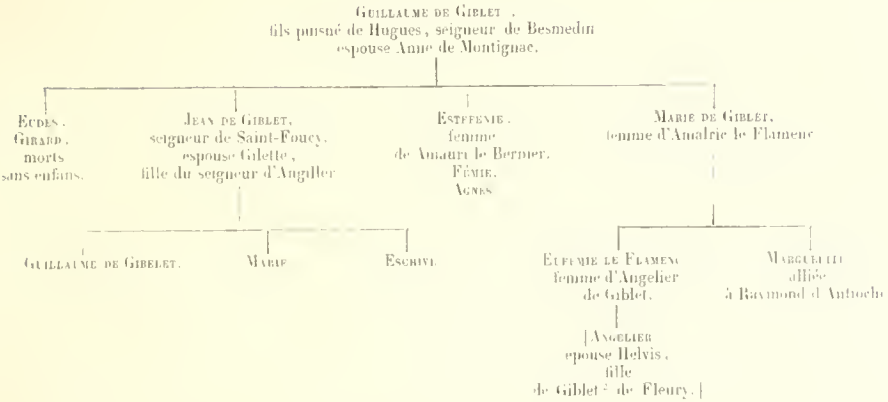

[Guillaume de Giblet, fils puîné de Hugues, seigneur de Besmedin, est-il le même qui souscrit, en décembre 1204[3], un acte de Boémond IV d'Antioche; le même qui, en février 1207 [4], souscrit un acte de Julienne de Césarée, sous le nom de Guillaume Enubriac? Il est probable que c'est lui qui prit part à la croisade de 1217 [5] avec Boémond IV, d'Antioche, et André, roi de Hongrie; et qui, en 1219, fut envoyé par les chrétiens réunis devant Damiette vers le sultan Malek el-kamel, pour traiter de la paix; mais le légat empêcha d'accepter les conditions raisonnables proposées par le sultan.

Relativement aux Angelier de Giblet, voir au tableau des *Seigneurs de Maraclée*, p. 387, note 2.]

[1] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. XIX, p. 398, 444; édit. Beugnot, c. XXX.

[2] *Giblet* n'est qu'une faute d'impression dans les tableaux généalogiques de Labbe (*Lignages*, c. XIX, p. 398); il faut lire *Gislebert*, comme le porte le texte même du chapitre XIX, dans Labbe, p. 444; ceux de La Thaumassière, p. 232, et de M. Beugnot *Assises*, t. II, c. XXX, p. 466.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 98, p. 103.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 90, p. 95; n° 10, p. 289.

[5] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. X, p. 322; l. XXXII, c. IX, p. 339.

LES SEIGNEURS DE PILES

DE LA MAISON DE GIBLET.

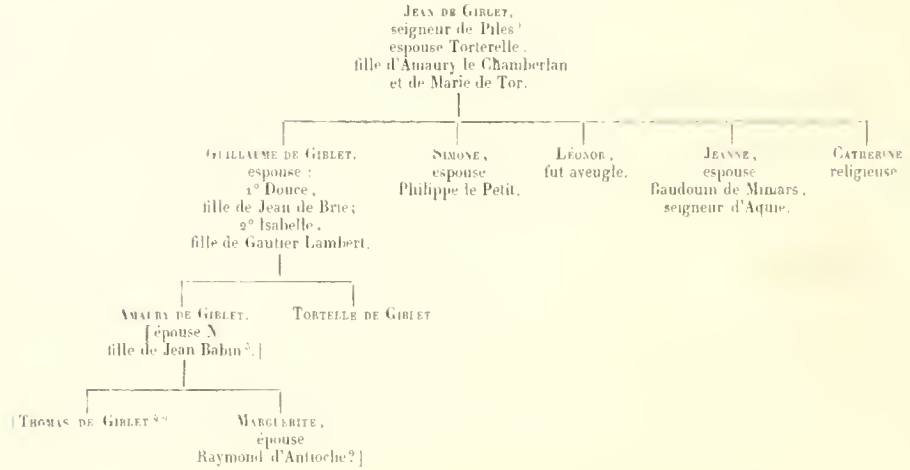

[1] *Lignages d'outre-mer,* édition Labbe, c. XVIII, p. 394, 442 : édition Beugnot, c. XIII, XXIV.

[2] A la place de Catherine, Du Cange avait mis « Helvis, femme de Gautier le Norman, » qui se retrouvera dans la généalogie de la famille de Tor. Nous avons rectifié cette erreur d'après le Lignage d'outre-mer.

[3] Voir *La Famille de Babin.*

[4] Voir *La Famille du surnom d'Antioche.*

AUTRES SEIGNEURS DU SURNOM DE GIBLET.

[Nous avons déjà vu, parmi les sires de Giblet dont on ne peut établir la généalogie, Henri et Rainaud, témoins d'un acte de Hugues II, seigneur de Giblet, en 1174.]

Renier de Giblet[1] fut envoyé en l'an 1195, par Guy de Luzignan, roy de Hiérusalem, vers l'empereur Frédéric II, pour obtenir de luy le titre de roy de Cypre.

Arnaud [de] Giblet[2] estoit en la cour du roy de Cypre l'an 1232.

[Renier ou Rainier de Giblet, dit *le Vieux*, homme sage, subtil et bon plaideur[3], au témoignage de Philippe de Navarre, est peut-être celui qui avait été témoin d'un acte de Hugues de Césarée en 1161[4]. En 1191, 31 janvier[5], il souscrivit un acte du roi de Jérusalem, Gui de Lusignan. En 1194 ou 1195, il fut envoyé, non par Gui de Lusignan[6], vers l'empereur Frédéric II, mais par Aimeri, successeur de Gui, vers l'empereur Henri VI, pour obtenir de lui le titre de roi de Chypre. Il souscrivit encore deux actes du même Aimeri[7] (1195, 29 septembre; 1197, 1er novembre). Nous ne savons s'il prolongea sa carrière beaucoup au delà. Mais il mourut avant le roi Aimeri. En mourant il partagea ses fiefs entre ses quatre fils[8], Amauri, Arnéis, Rainier le Jeune et Josselin.

[1] Loredano, l. I, p. 17.

[2] Loredano, l. II, p. 119.

[3] *Assises de Jérus.* t. I, c. LXXIV, p. 545; c. XCIV, p. 570.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 196, p. 241.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 79, p. 86.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVI, c. XXII, p. 209. — Loredano, l. I, p. 17; trad. franç. t. I, p. 19.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 599, 607.

[8] *Assises de Jérus.* t. I, p. 545; c. LXXIV de Philippe de Navare.

Amauri, qui était l'aîné, avait reçu de son père, soit de son vivant, soit après sa mort, tout le fief de Piles; mais il prétendit avoir seul tout l'héritage paternel, et réclama auprès du roi Aimeri, qui maintint le partage entre les quatre frères. Y a-t-il quelque rapport entre cet Amauri, possesseur du fief de Piles, et Amauri de Giblet, qu'on a vu mentionné dans le tableau généalogique des seigneurs de Piles de la maison de Giblet? L'ascendance n'est pas la même; et les dates ne concordent pas; car, d'après le nombre des générations de la famille de Piles, depuis Pierre de Baruth, bisaïeul de Torterelle, jusqu'à cet Amauri de Giblet, qui en est le dernier représentant, il a dû s'écouler environ un siècle et demi. Pierre de Baruth vivait en 1156. Amauri devait vivre à la fin du siècle suivant.

Arnéis, Hernois ou Arnaud de Giblet, le second fils de Rainier le Vieux, eut une part des fiefs de son père, mais on ne dit pas laquelle. Ce fut aussi un bon plaideur, c'est-à-dire un habile jurisconsulte [1], dont Philippe de Navarre fait l'éloge en plusieurs endroits de son livre. En 1232, laissé capitaine de la terre de Chypre par Jean d'Ibelin le Vieux, sire de Barruth [2], il défendit le château de Dieu-d'Amour, qu'assiégeait Richard Filangieri. En 1233, il était membre de la haute cour du roi de Chypre, Henri Ier [3]. Nous voyons des actes signés de lui, en mars 1220; 1233, 2 décembre; 1234, juillet et août; 1239, décembre [4]. On a pensé qu'il était l'auteur de la première partie des Continuations de Guillaume de Tyr [5].

Jean de Giblet, signe comme homme lige ou vassal de Boémond V, prince d'Antioche [6], un acte d'Albert, patriarche de cette ville (1241, 18 novembre). C'est peut-être le même qui, maréchal du royaume de Jérusalem [7], fut vaincu et pris par les Turcomans, en 1260, puis racheté peu après; et qui signa, avec la qualité de maréchal, un accord entre l'Hôpital et le Temple [8] (1262, 19 décembre). Mais il est bien difficile d'admettre que ce personnage, maréchal du royaume en 1260, soit le même que celui qui, dans le premier ta-

[1] *Assises de Jérus.* t. I, c. xxxviii, p. 515; c. xliv, p. 525; c. xciv, p. 570.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. xxxiii, p. 399.

[3] *Assises de Jérus.* t. I, p. 384; c. ccxxxix de Jean d'Ibelin. — Loredano, t. I, p. 119; trad. franç. t. I, p. 138.

[4] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 56; t. III, p. 611, 638, 639, 653.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 56, note 7.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 118, p. 133.

[7] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. iii, p. 445.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n° 142, p. 179.

bleau généalogique des Giblet, est présenté comme petit-fils de Hugues de Lembriac, établi premier seigneur de Giblet plus de cent cinquante ans auparavant. D'après la rectification que nous avons faite du commencement de cette généalogie, Jean de Giblet, maréchal du royaume, n'est plus, il est vrai, que l'arrière petit-fils de Hugues de Lembriac. Trois générations, sans doute, suffisent à grand'peine pour remplir cet intervalle. Cependant, on en trouve des exemples. Nous remarquerons aussi que l'alliance de Jean de Giblet avec la fille de Gautier III, seigneur de Césarée, nommée Fémie ou Euphémie dans la généalogie des seigneurs de Césarée, concorde, pour le temps où vivaient Gautier III et Fémie, avec l'époque où Jean de Giblet fut maréchal du royaume de Jérusalem. Ainsi nous nous en tiendrons, jusqu'à de plus précis renseignements, à ce tableau généalogique et au Lignage d'outre-mer rectifiés; car nous n'avons point de données suffisantes pour attribuer le titre de maréchal du royaume, et les deux mariages mentionnés dans la généalogie, d'après le Lignage d'outre-mer, à tel ou tel autre Jean de Giblet, que nous voyons dans ce tableau généalogique ou dans le suivant.

Philippe de Giblet est mentionné comme un des seigneurs de la cour du roi de Chypre [1], Henri I^er^, dans un traité d'alliance offensive conclu pour cinq ans, le 2 décembre 1233, entre les Cypriotes et les Génois. C'est lui qui refusa formellement le service à ce même roi [2], s'il n'était payé de ce qui lui était dû, fait dont fut témoin Jean d'Ibelin, le rédacteur des *Assises*.

Raimond de Giblet, qui avait été fait sénéchal du royaume de Jérusalem par l'empereur Frédéric II, et baile du royaume, au nom de son fils Conrad, fut, selon la coutume du royaume, dépossédé de cette charge [3] quand Alix, reine de Chypre, fut reconnue reine de Jérusalem en 1239 ou 1240.

Nous ne pouvons dire si ce Raimond est Raimond de Giblet, seigneur de Besmedin, ou Raimond, chambellan d'Antioche, fils de Gui I^er^, seigneur de Giblet.]

Henry de Giblet, chancelier de Cypre sous le roy Hugues IV, l'an 1330, et archidiacre de Nicossie [4], ayant esté éleu archevesque de la

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 57.

[2] *Assises de Jérus.* t. I, p. 326 : c. ccm de Jean d'Ibelin.

[3] *Assises de Jérus.* t. II, p. 400.

[4] Wadding, t. II, *In regestro*, p. 189. Nicolas IV, A. 1, ep. 237.

mesme ville après le décez de l'archevesque Ramulfe, l'an 1298, se démit de son élection entre les mains du pape Nicolas IV, qui pourvut de cette dignité Jean, de l'ordre des frères Mineurs.

[Mais il garda son ancien titre d'archidiacre de Nicosie. En conséquence, c'est avec la double qualification de chancelier et d'archidiacre, qu'il est mentionné[1] comme témoin du traité de paix et de commerce (1328, 4 septembre) conclu entre le roi Hugues IV et Jean Soranzo, doge de Venise; de la ratification du contrat de mariage[2] entre Gui, le fils aîné du roi, et Marie de Bourbon (1330, 14 janvier); et de la constitution du douaire de cette princesse[3], 31 janvier, même année.]

Pierre de Giblet suivit la fortune de Henry, roy de Cypre[4], et l'accompagna [dans son exil à Strovilo, proche Nicosie; mais non peut-être en Arménie,] lorsqu'il fut [dépouillé de la royauté, puis] chassé du royaume par son frère Amérie, l'an 1305.

[Ou mieux 1307. Il fut un de ceux qui signèrent l'accord fait en mai 1306[5], par lequel le roi abandonnait l'autorité à son frère, lequel s'engageait en retour à lui payer une pension annuelle de 148,000 besants.]

Je crois que c'est celuy qui est qualifié fils de Guy, IIe du nom, seigneur de Giblet, dans le Lignage d'outre-mer.

Henry de Giblet fut un des barons de Cypre [précédemment partisans du prince Amerie] qui allèrent au-devant du roy Henry [pour faire leur soumission[6], et lui prestèrent serment de fidélité entre les mains de la reine mère,] lorsqu'il rentra en ses Estats, l'an 1309 [ou plutôt 1310].

[Guillaume de Giblet signe, comme témoin, un traité du roi Hugues IV

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 143.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 162.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 164.

[4] Loredano, l. IV, p. 218, 219; trad. franç. t. I, p. 241, 242.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 101, 102.

[6] Loredano, l. V, p. 258; trad. franç. t. I, p. 285.

avec Gênes[1], du 16 février 1329. Il est peut-être le père de Jean de Giblet, nommé en 1369 et 1372.]

Jean de Giblet [est nommé comme témoin d'un traité de commerce conclu avec Venise par Amauri, prince de Tyr, gouverneur de Cypre. Il] se trouva présent au traité de mariage de Fernand de Majorque, prince de la Morée, et d'Isabelle d'Ibelin, conclu en la présence du roy Hugues[2], l'an 1315. Il souscrivit encore l'assinat du donaire de Marie de Bourbon, femme de Guy de Cypre[3], fils aisné du mesme roy, avec les autres barons de ce royaume, l'an 1330 [31 janvier. Dans cet acte, il est nommé sire Johan de Giblet d'Araizon]. Je crois que c'est ce Jean de Giblet que Cantacuzène[4] qualifie baron et noble de Cypre, qui attouchoit de parenté aux roys de ce royaume, et qui, en l'an 1325, estant dans les armées d'Andronique le Jeune, empereur de Constantinople, fut choisy par luy avec Andronique Tornices, grand chambellan de cet empire, pour aller faire la recherche, au nom de l'empereur Andronique le Jeune, d'Anne ou de Jeanne de Savoye, fille d'Amé, V[e] du nom, comte de Savoye.

[C'est probablement aussi le même Jean de Giblet qui écrit, le 26 mai[5], année incertaine, au roi d'Aragon, Jacques II, une lettre où il se félicite de ce que le roi de Chypre, Henri II, dont il est l'homme lige, l'a admis au nombre de ses conseillers, et où il se promet de lui conserver une fidélité à toute épreuve. M. de Mas-Latrie[6] pense qu'il pourrait bien être le fils de cet Henri de Giblet, partisan d'Amauri, d'abord exilé par le roi Henri II, malgré

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 158.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 103.

[3] Du Cange n'indique pas ici ses autorités. Mais comme ce mariage fut réellement conclu en 1315 (*Hist. de Constantinople*, l. VII, n° 18, p. 250), il faut lire *Henri* au lieu de *Hugues*. Ce traité ou contrat, se trouve dans l'*Histoire de Constantinople sous les empereurs français*, de Du Cange, 2[e] éd. donnée par Buchon, t. II, p. 371-375 XLVIII[e] pièce, à la date du 5 octobre 1315.

[4] Titres originaux. — De Mas-Latrie *Hist. de Chypre*, t. II, p. 164.

[5] Cantacuzène, l. I, c. XL.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III p. 700, 701.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II p. 174; t. III, p. 700, note 4.

sa soumission; mais qui rentra plus tard en grâce, et recouvra ses biens confisqués. C'est ce qui expliquerait la reconnaissance et le dévouement de son fils.

En 1358, on voit un Gui de Giblet, seigneur *de Arasio* ou *d'Araison*[1], évêque de Némosie (Limassol), couronner, dans Sainte-Sophie de Nicosie, Pierre Ier, du vivant et par la volonté de son père, Hugues IV. Il est nommé, dans la Chronique de Diomèdes Strambaldi, qui nous apprend ce fait, *Gite Imbeli*, ce qui pouvait signifier aussi *Gui d'Ibelin;* et, en effet, un acte de Pierre Ier (1360, 13 août) le nomme expressément *Gui d'Ibelin*. Mais le titre de seigneur *de Arasio*, que nous avons vu appartenir incontestablement à un Jean de Giblet, nous fait incliner pour la première interprétation. On pourrait inférer de cette circonstance que l'évêque de Némosie était son fils, et avait hérité de son titre.]

Carion de Giblet, vicomte de Nicossie, l'an 1367[2], fut tué par les Génois, lorsqu'ils s'emparèrent de Famagouste, l'an 1373.

[Carion, Charin ou Henri de Giblet, était le père de cette dame Marie[3] qui, outragée par le roi Pierre Ier, provoqua le complot des seigneurs qui mit fin aux jours de ce prince. Il y prit une part active. Le 16 novembre suivant (1369), il fut choisi avec quinze autres seigneurs[4] pour la réunion des assises du royaume. Il fut mis à mort, avec quelques autres nobles personnages[5], par les Génois, en 1374, peu après qu'ils se furent emparés de Famagouste.]

Jean de Giblet vivoit en la cour du roy de Cypre, l'an 1372[6]. [C'est lui sans doute qui est nommé *fils de sire Guillaume*[7] parmi les seize seigneurs chargés, en 1369, de réviser les Assises du royaume de Cypre.]

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 224 et note 3, 225.

[2] Loredano, l. VII, 8.

[3] Loredano, l. VII, p. 406-408, 418, 419; trad. franç. t. I, p. 444-446, 455, 456.—De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 336, 338, 341.

[4] *Assises de Jérusalem*, Préface, t. I, p. 6.

[5] Loredano, l. VIII, p. 471; trad. franç. t. II, p. 60.

[6] Loredano, l. VIII, p. 460; trad. franç. t. II, p. 48.

[7] *Assises de Jérus.* t. I, p. 6.

[Jacques de Giblet, chevalier, signe comme témoin un acte du roi Jacques I[er][1] (1395, 16 août). Il est mentionné, dans le traité de paix et de commerce du roi Jacques avec la république de Gênes[2] (1403, 7 juillet), comme étant un des ministres qui l'avaient négocié.]

Carion [ou Henri] de Giblet[3] vivoit en l'an 1425. [Il fut nommé à cette époque gouverneur de Nicosie, après la désastreuse journée de Chierochitia.]

Henry de Giblet, maistre d'hostel du roy Janus[4], se trouva présent au traité de mariage d'Anne, fille de ce roy, avec Louys, comte de Genève, et depuis duc de Savoye [1er janvier] l'an 1432. [Ce personnage est très-probablement le même que le précédent.]

[Une dame de Giblet, Eschive, demanda au roi Jacques II[5] et obtint de ce prince (1468, 19 mars), pour elle et ses enfants, un secours annuel de 36 muids de froment, 36 mesures de vin, et 300 besants en argent. Cette libéralité du roi est d'autant plus remarquable que la famille des Giblet se distingua en général par son attachement au parti de la reine Charlotte.

Nous pensons que c'est la même dame qui, dans un autre article du registre de la secrète[6] (1468, 27 janvier), est nommée Clera de Giblet, par altération du nom de *Chiva*, ou Eschive; la même qui, dans une liste des casaux de l'île de Chypre est appelée[7], par suite d'une altération encore plus forte, Vera Zumbet, pour *Civa Zimblet*, forme italienne de Chive ou Eschive de Giblet.

Enfin nous voyons un Tristan de Giblet[8], nommé dans la Chronique grecque de Georges Bustron, comme un adversaire déclaré de Jacques II, lorsque ce

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 429.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 467.

[3] Loredano, l. IX, p. 565; trad. franç. t. II, p. 161. — De Mas-Latrie, t. II, p. 542 et note 1.

[4] *Hist. de Savoye*, de Guichenon, t. II. *Preuves*, p. 365.

De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III p. 194 et note 4, 195.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III p. 283.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III p. 513 et note 2.

[8] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III p. 85 et note 3. — Ét. de Lusignan, *Hist. de Cypre*, fol. 163 a.

prince n'était encore qu'archevêque nommé de Nicosie (1458). En 1474, il était suspect au gouvernement vénitien[1], comme partisan de la reine Charlotte. Quand tout espoir fut perdu pour l'héritière légitime des Lusignans, il paraît qu'il se rattacha à la reine Catherine pour sauver du moins la nationalité du pays. En octobre 1488[2], une enquête fut ordonnée par le conseil des Dix, sur les menées faites par Tristan, de concert avec Rizzo de Marin, pour marier Catherine à un fils du roi de Naples. Pris par les agents de la République, et conduit de Chypre à Venise (1488), Tristan de Giblet se donna la mort[3] pendant la traversée, en avalant une bague de brillants qu'il avait au doigt ‖

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 375 et note 1.

[2] De Mas-Latrie, *l. c.* p. 318-420.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III p. 440 et note 1.

LES SEIGNEURS DE HARICH.

Guido Fraxinus, seigneur de Harich, en la principauté d'Antioche, est nommé par Albert d'Aix [1] entre les seigneurs voisins de la principauté d'Antioche, ou qui estoient de cette mesme principauté, qui se trouvèrent à Antioche avec le roy Baudouin Ier, lorsqu'il entreprit d'aller faire une course sur les Sarrazins, l'an 1112. Il semble que c'est le mesme qui se nomme Guido Fremel [et Wido Traimel, dans le texte de Sébastien Paoli,] en un titre de Roger, prince d'Antioche, du 4e jour de juin, l'an 1118, au Cartulaire de Manosque [2]; et encore le mesme que ce Guido Frenellus, dont Gautier [3], chancelier, et Guillaume [4], archevesque de Tyr, racontent les actions dans cette principauté, dans les années 1115 et 1119.

Guillaume Fremel ou Fraisnel luy succéda, comme je crois, en cette seigneurie, et fut probablement son fils. Tant y a qu'il se trouve nommé dans un titre de Raymond, prince d'Antioche, de l'an 1140 [19 avril [5]], et dans un second titre du même prince, daté du même jour], au Cartulaire du Saint-Sépulchre. Au reste, je ne sçay si Harich est la mesme place qui est nommée Harenc, qui estoit le plus fort chasteau de la principauté d'Antioche, et qui appartint depuis en domaine au patriarche d'Antioche [6], de laquelle ville il estoit distant d'environ quatorze milles. Orderic Vital [7] parle de la maison de Fresnel en divers endroits de son histoire, et fait voir qu'elle estoit Normande.

[1] Albertus Aquensis, Xl. l. c. xl; l. XII. c. xx.

[2] *Cartul. de Manosque. — Cod. diplomat.* t. I, n° 6. p. 6.

[3] Ganter. Antioch. p. 448. 453.

[4] Willelm. Tyr. l. XII. c. ix.

[5] *Cart. S. Sep.* n°s 88, 89, p. 171. 177.

[6] Willelm. Tyr. l. V, c. vi, xii.

[7] Orderic. l. V. p. 6. 10; p. 587. 596, 625. 850.

LES COMTES DE JAPHE ET D'ASCALON.

Godefroy, duc de Bouillon, ayant trouvé la ville de Japhe[1], dite en latin *Joppe*, démolie et ruinée, se résolut, après la prise d'Arsur, de la rebastir et de la fermer de murs, afin d'y faire un port où les vaisseaux des chrestiens pussent aborder et y estre en seureté. Ce qu'ayant fait, il en donna la garde à

Roger, seigneur de Rosay [ou Rosoy], en Tierasse[2]; mais il ne jouit pas seul des revenus de la place, car Gérard, chevalier de la maison et de la suite de Baudouin Ier, roy de Hiérusalem, en eut une partie pour récompense des services qu'il avoit rendus dans les guerres. Après eux.

Hugues du Puiset[3], fils d'Éverard, vicomte de Chartres, qui se trouva pareillement en la première entreprise des guerres saintes, et d'Adèle de Montlhéry, du diocèse d'Orléans [sœur de Mélissende, mère du roi Baudouin II], seigneur d'illustre extraction et puissant en biens, estant arrivé par dévotion en la terre sainte avec sa femme, Mabile ou Mamilié, fille de Hugues, surnommé *Cholet*, comte de Rouey, obtint du roy Baudouin II son cousin germain, le comté de Japhe avec ses dépendances, pour en jouir par luy et ses héritiers.

[1] Albert. Aquens. l. VII, c. XII.— Raym. de Agiliis, p. 175. — Georg. Elmacin, ann. heg. 494. — *Chron. orient.* p. 81. — Ecchard. *Impliss. collect.* t. V, col. 594 c.— Sebast. Paoli, *Cod. diplom.* t. I, p. 440, 442.

[2] Albert. Aquens. l. III, c. XXVIII; l. X, c. IX, X, XI.

[3] Willelmus Tyrensis, l. XIV, c. XV. — Ivo. Carnotens *epist.* 168, et *ibi* Souchet. *Histoire de Chastillon*, l. II, c. XI. — Henric. Huntindon. l. VII, p. 374. — *L'Art de vérifier les dates : Sires de Montlhéri.*

[On voit un acte de Baudouin I[er] [1], du 20 septembre 1110, confirmant le don fait aux Hospitaliers par Hugues, dit *Puzath*, ou *du Puiset*, d'un casal situé dans le territoire d'Ascalon; et ce même Hugues est le premier des témoins qui signent ce diplôme. Paoli conclut de la date que ce ne peut être le seigneur de Japhe, et pense qu'il était seulement un de ses parents; mais, avant d'être investi du comté de Japhe par Baudouin II, Hugues du Puiset a pu recevoir de Baudouin I[er] quelques domaines dans ces parages.]

L'histoire remarque qu'il accompagna le prince Boémond lorsque, après son mariage avec Constance de France, il reprit le chemin d'Italie, d'où Hugues passa dans la terre sainte. Estant décédé incontinent après, le mesme roy fit espouser sa veuve à

Albert, fils d'Albert et frère de Godefroy, comte de Namur [2]. L'un et l'autre estant pareillement morts peu de temps après leur mariage,

Hugues du Puiset [3], fils de Hugues I[er] et de Mabile de Roucy, demanda au roy le comté de Japhe, qui lui appartenoit du chef de son père. Ce qu'ayant obtenu [avant 1122, puisque en cette année [4], sous le titre de *consul de Joppé*, il permet à Balian, son connétable, de faire un don à l'hospice des pauvres de l'église de Saint-Jean, à Naplouse], il espousa Émelote [Emma ou Ermeline], nièce d'Arnoul, patriarche de Hiérusalem, pour lors veuve d'Eustache Graner, prince de Césarée [5].

[Ce mariage semble avoir eu lieu peu avant le 8 avril de l'année 1124, époque où Emma [6] confirma le don d'un moulin qu'elle avait fait, d'accord avec son premier mari, à l'église de Sainte-Quarantaine. On voit encore cette dame mentionnée dans des actes de Hugues II du Puiset, du 28 juin 1126, et de l'année 1133 [7].]

[1] *Codic. diplomat.* t. I, n° 2, p. 2, 452, 453, et n° 30, p. 32.

[2] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XV.
Willelmus Tyr. l. XIV, c. XV, XVI, XVII, XVIII.—Egid. de Roya, ann. 1133.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 191, p. 236.

[5] Voir *Les Seigneurs de Césarée.*

[6] *Cartul. S. Sepulcr.* n° 119, p. 223.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, n° 10, p. 10, 11; n° 157, p. 201.

Il eut ensuite un grand démeslé avec le roy Fouques, duquel il estoit cousin germain, estans enfans des deux sœurs.

[Guillaume de Tyr[1] dit seulement que Hugues II du Puiset était parent de la reine Mélissende, attendu que leurs pères étaient cousins germains, comme on vient de le voir dans l'article de Hugues Ier du Puiset.]

Le sujet n'en est pas bien constant, sinon que Guillaume de Tyr dit que le comte, estant plein de cœur et orné de toutes les qualitez qui relèvent un seigneur, avoit peine à se soumettre au roy [Guillaume de Tyr[2] dit aussi que le roi était animé par un violent sentiment de jalousie]; lequel suborna Gautier, prince de Césarée, fils de la comtesse Émelotte, pour l'appeler en duel, s'offrant de prouver le crime de trahison dont il l'accusoit. D'abord le comte se trouva en la cour des barons, où le duel fut arresté; mais, soit qu'effectivement il se sentist coupable, ou qu'il appréhendast la puissance du roy, il alla chercher du secours à Ascalon, qui estoit alors tenue par les Sarrazins, à dessein de luy faire la guerre. Enfin les barons s'entremirent d'accommodement, et firent un traité par lequel le comte seroit tenu de s'absenter du royaume l'espace de trois ans, pendant lesquels ses revenus du comté de Japhe seroient emploiez au payement de ses dettes. Le comte, irrité de ce qu'il avoit esté maltraité en la ville de Hiérusalem par un soldat breton, comme il estoit prest d'en partir, et, d'ailleurs, ne pouvant souffrir de se voir dépouillé de ses biens dans des pays inconnus, quitta la terre sainte et vint en la Pouille, en la cour de Roger, qui luy donna le comté de Gargano, d'où il ne retourna plus outre-mer, ayant esté prévenu d'une mort prématurée.

[Les actes qu'on voit donnés en son nom ou signés par lui, et qui supposent sa présence dans la terre sainte, sont des années 1122, 1124, 1126, 1128, 1129 et 1133[3]. Ce doit donc être peu après cette dernière année qu'il abandonna le pays pour toujours. Dans ce diplôme de 1133, il concède un

[1] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XVI.

[2] Willelmus Tyr. *loc. cit.*

[3] *Cartul. S. Sepulcr.* n° 119, p. 223; n° 44, p. 82; n° 67, p. 139. — *Cod. diplom.* t. I, n°s 10, 12, 157, 191; p. 10, 11, 13, 201, 236.

casal aux Hospitaliers, sur la recommandation de sa femme Emma (*favore uxoris mee Emme*), et confirme le don, fait en leur faveur par un de ses vassaux, de plusieurs terres et de quelques moulins. En retour, il reçoit comme cadeau, presque comme aumône (*caritative*), 100 besants et une mule. On pourrait induire de ce fait qu'il était déjà dépouillé d'une partie de ses biens, ou du moins de ses revenus.

Il en résulte que Hugues de Joppé, qui, par un acte du 25 mars 1160[1], reçoit du Saint-Sépulcre une place pour bâtir et des concessions de terres, n'est pas le seigneur Hugues, mort depuis longtemps, mais un personnage considérable, habitant de Joppé, peut-être un fils de Hugues II du Puiset.]

Giovenazzo[2] nous apprend que la famille du Puiset, qu'il nomme *de Puteaco*, subsistoit encore au royaume de Naples sous le roy Charles Ier, et mesme je crois qu'elle s'habitua pareillement en Cypre, si toutefois c'est la mesme qui porta le surnom *de Puisat*, ainsy que les escrivains des guerres saintes nomment toujours la maison du Puiset, l'histoire de ce royaume faisant mention de Scirro de Puisat[3], chevalier, qui fut envoyé en ambassade en Savoye, l'an 1458, pour le mariage de Louys de Savoye avec la fille du roy de Cypre (que je crois estre celuy qu'Estienne de Luzignan[4] nomme Thétore ou Théodore Pausat); et d'Augustin de Puisat, favory de la reyne Charlotte.

[Il paraît que Hugues II du Puiset n'eut pas de successeur immédiat au comté de Joppé, et que ce fief resta entre les mains des rois Foulques et Baudouin III, jusqu'à ce que]

Aлмéric [Amalric ou Amaury], frère de Baudouin III, roy de Hiérusalem[5], estant en l'age de pouvoir estre chevalier et de porter les armes, fut fait [on ne sait en quelle année] comte de Japhe, par le

[1] *Cartul. S. Sepulcr.* n° 136, p. 251.

[2] *Ammirato nella famigl. Caracc.* p. 108. Matteo di Giovenazzo, § 194, parle bien d'une famille napolitaine qu'il nomme *casa di Putheolo*, ce qui peut s'entendre *de Pouzzoles*: en tout cas il n'y a pas *de Puteaco* dans son texte.

[3] Loredano, *De' re Lusign.* l. X, p. 624; l. XI, p. 711.

[4] Étienne de Lusignan, *Hist. de Cypre*, p. 161 b.

[5] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XV; l. XIX, c. 1.

roy son frère, qui luy donna encore depuis la ville d'Ascalon[1], qu'il avoit enlevée aux infidèles le 12e jour d'aoust, l'an 1154, dont il se qualifioit comte dès l'an 1155.

[Dans deux actes, du 4 juillet 1147 et de 1150, Amauri n'est que fils de la reine et frère du roi[2]. Le plus ancien acte que nous ayons de lui, comme comte de Joppé, est de 1151[3], et le premier où il se qualifie de comte d'Ascalon est du 14 janvier 1155.]

Le roy Baudouin II avoit fait don auparavant aux Vénitiens de la troisième partie d'Ascalon[4], au cas qu'elle vinst au pouvoir des chrestiens.

Amaury, n'estant encore que comte d'Ascalon et de Japhe[5], donna à Villain, archevesque de Pise, et à la communauté des Pisans, du consentement du roy Baudouin, son frère, la moitié des droits d'entrée et de sortie qu'ils luy pourroient devoir dans Japhe pour leurs marchandises, et encore une rue dans la mesme ville, pour y bastir des maisons à leur usage, avec une place pour y élever une église, par lettres données à Ascalon au mois de juin, l'an 1157. [Sans compter plusieurs autres concessions faites au Saint-Sépulcre[6] et à l'ordre des Hospitaliers[7].] Il succéda depuis à son frère au royaume de Hiérusalem.

Guillaume[8], marquis de Montferrat, surnommé *Longue Espée*, fils de Guillaume, dit *le Vieil*, et frère de Conrad, ayant esté mandé par le roy Baudouin IV, arriva à Sidon vers l'an 1175, au commencement du mois d'octobre, et, ayant espousé Sibylle, sœur de ce roy, il fut

[1] Willemus Tyrens. l. XVII, c. XXI-XXX; l. XVIII, c. XXIV, XXIX. — *Chron. Normann.* ann. 1152, 1156. — Gaufr. *Vita S. Bernardi*, l. I, vit. 5, c. IV. — Math. Paris, ann. 1154. — *Preuves de l'Histoire de Béthune*, p. 358. — *Cod. diplomat.* t. I, p. 444.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, p. 26-30.

[3] *Cartul. S. Sepulcr.* n° 49, p. 91; n° 59, p. 117-120.

[4] Willelmus Tyr. l. XII, c. XXV, p. 831.

[5] Ughell. *Italia sacra*, t. III, p. 464.

[6] *Cartul. S. Sepulcr.* n°s 49, 58, 59, 60, 61.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, n°s 24, 28, p. 26, 30, etc.

[8] Willelmus Tyr. l. XXI, c. XII. — Abb. Usperg. ann. 1187. — Alberic. ann. 1191, 1202. — Hoveden, p. 515, 631, 635.

créé comte de Japhe et d'Ascalon. Il mourut incontinent après, sçavoir au mois de juin de l'année suivante, ayant laissé sa femme grosse d'un fils, qui fut Baudouin, V^e^ du nom, roy de Hiérusalem.

[Guillaume serait mort en 1176, d'après ce passage de Du Cange. Cependant nous voyons qu'il vivait encore en 1177, puisqu'il souscrit un acte du roi Baudouin IV, et est mentionné dans un autre de sa femme Sibylle, actes qui tous deux sont de 1177, sans date du mois [1].]

Guy de Luzignan [2] succéda au marquis au comté de Japhe et d'Ascalon, par le mariage qu'il contracta avec sa veuve, au droit de laquelle il fut aussy depuis roy de Hiérusalem, en ayant esté fait régent auparavant, durant l'indisposition du roy, son beau-frère. [Dès le 1^er^ mars 1181 [3], il signe un diplôme du roy Baudouin IV, avec la qualité de comte de Joppé et d'Ascalon.] Au temps de son règne [4], les Sarrazins prirent la ville d'Ascalon sur les chrestiens, le 4 de septembre, l'an 1187, en laquelle année ce roy fut pris et deffait en bataille, avec toutes les forces du royaume, par Saladin, à qui les chrestiens furent obligez de rendre pour sa délivrance plusieurs places, et entre autres celle de Japhe.

[Il y a ici inexactitude et confusion dans l'ordre des faits. Après la bataille de Tibériade [5], livrée le samedi 4 juillet, où Gui fut fait prisonnier, Saphadin, frère de Saladin, soumit plusieurs villes, mais ne put prendre d'abord Ascalon, parce qu'elle était solidement fortifiée. Saladin [6] en forma ensuite le siége et le poussa vigoureusement; près de s'en rendre maître par la force, il offrit aux habitants de les recevoir à composition [7], et, en échange, il mettrait en

[1] *Cartul. S. Sepulcr.* n° 169, p. 308. — *Cod. diplomat.* t. I, n° 63, p. 63.

[2] Willel. Tyr. l. XXII, c. I, XXV, XXVII, XXVIII; l. XXIII, c. I. — Math. Paris, ann. 1184, p. 68.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 3, p. 283.

[4] Monach. S. Mariani, p. 90. — *Chron. orient.* p. 100.

[5] Radulph. Coggeshal. *Chr. terræ sanctæ. Ampliss. collect.* t. V, col. 559, 560. — Benedict. Petroburg. *Vita Henrici II. Historiens de France*, t. XVII, p. 476, 477. — Contin. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XLV, p. 68; c. XLVII, p. 71; c. LI, p. 78.

[6] Radulph. Coggeshal. *Chr. terræ sanctæ. Ampliss. collect.* t. V, col. 564, 565.

[7] Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. LI, p. 78, 79; l. XXIV, c. XI, p. 121.

liberté le roi avec dix autres prisonniers de marque, au choix de ce prince: ce qui fut accepté. Selon Coggeshale, ce furent les habitants d'Ascalon eux-mêmes qui proposèrent ces conditions en faveur du roi, de son frère Aimeri, de l'évêque de Saint-Georges ou de Rames, et de douze autres nobles personnages. La reddition de la place eut lieu le 4 septembre 1187. Aussitôt que la ville d'Acre eut été reprise par les chrétiens, 13 juillet 1191 [1], et même avant sa défaite du 22 août suivant, Saladin fit abattre les fortifications d'Ascalon afin que cette ville ne pût offrir aucune ressource aux chrétiens. Le roi Richard en fit relever les murs [2]; mais il fut obligé de les détruire en vertu de sa trêve avec Saladin [3] (2 septembre 1192), qui assurait aux chrétiens la possession de Joppé, Arsur, Césarée, Cayphas, Acre et Tyr.

Japhe ou Joppé [4] fut prise par Saladin, immédiatement après la bataille de Tibériade; mais Saladin la démantela en même temps qu'Ascalon, et pour le même motif. La trêve de 1192 la rendit à Richard, qui en fit réparer les fortifications.]

Depuis, par l'accord qui se fit le 27e jour de juillet ou le suivant, l'an 1191 [5], par Philippes-Auguste, roy de France, et Richard, roy d'Angleterre, entre le roy Guy et Conrad de Montferrat, touchant le royaume de Hiérusalem, il fut convenu que Guy tiendroit le royaume [6] sa vie durant, et que

Geoffroy de Luzignan, son frère, auroit pour luy et ses hoirs le comté de Japhe et Césarée, sous l'hommage et le service ordinaire dens aux roys de Hiérusalem.

[Ce seigneur, connu sous le nom de *Geoffroi à la grande dent* [7], était célèbre

[1] Benedict. Petroburg. *Vita Henrici II*, p. 530 e. — Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXVI, c. III, p. 178; c. VII, p. 182.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXVI, c. IX, p. 187; c. X, p. 188, 189.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXVI, c. XVII, p. 198, 199.

[4] Radulph. Coggeshal. *Chr. terræ sanctæ*, col. 559 d. — Benedict. Petroburg. *Histor. de France*, t. XVII, p. 476, 530 e, 530 b. — Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIII, c. LI, p. 78; l. XXVI, c. III, p. 178; c. VII, p. 182; c. XVII, p. 198, 199.

[5] Hoveden. p. 697. — Jo. Brompton. col. 1208. — Benedict. Petroburg. *Histor. de France*, t. XVII, p. 526, a, b.

[6] C'est-à-dire le titre de *roi*, comme il a été dit p. 28, à l'article des *Rois de Jérusalem*.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II.

par sa vaillance et s'était notamment distingué au siége d'Acre. Il était allé ensuite se joindre à Richard, en Chypre, avec son frère Gui, et plusieurs autres grands personnages.]

La ville de Japhe estoit pour lors en la puissance des Turcs et de Saladin[1], lequel, après la perte de la ville d'Acre, ayant esté defait en bataille par le roy Richard, le 22e jour d'aoust de la mesme année, sur l'avis qu'il eut qu'il avoit dessein d'attaquer Japhe, donna ordre de la démanteler en diligence, et en fit enlever tout ce qu'il y avoit de plus précieux. Cependant, Richard y estant arrivé avec trois galères et dix chevaliers de sa suite, et s'en estant emparé, il la fit refermer et y ajouta de nouvelles fortifications. Raoul de Diceto[2] semble attribuer la prise de Japhe à Margarit, amiral de Sicile, qui avoit esté envoyé par le roy Guillaume au secours de la terre sainte avec quatre-vingts galères, escrivant, en l'an 1189, qu'il s'en rendit le maistre, et y tua tous les Turcs qui s'y rencontrèrent. Tant y a que Richard[3], ayant rebasty Japhe et Césarée, mit ces deux places entre les mains du comte Geoffroy, à qui elles appartenoient. Mais à peine il fut entré en possession[4], que l'année suivante, 1192, Saladin vint assiéger Japhe. Albéric de Rains, qui y avoit esté laissé gouverneur par Richard, se defiant de la pouvoir garder, lui rendit la ville sous quelques conditions, le chasteau tenant toujours bon. La garnison ayant donné avis à Richard de l'extrémité en laquelle elle estoit, le roy s'y rendit en diligence par mer, avec sept galères, tandis que Henry, comte de Champagne, venoit par terre avec la cavalerie; et fit si bien, qu'il arriva devant Japhe le samedy devant la feste de Saint-Pierre-aux-Liens [25 juillet], et estant entré dans le chasteau, il fit une sortie sur les assiégeans, qu'il defit, prit la ville, et esloigna ainsy les ennemis[5]. Elle demeura depuis ce

p. 22, 23. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIV, c. XVIII, p. 129; c. XIX, p. 130. — Benedict. Petroburg. *Historiens de France*, t. XVII, p. 518 a.

[1] Brompton, p. 1214. — Sanut. l. III, part. 10, c. V. — Math. Paris, ann. 1191. — Rad. de Diceto, p. 662, 667. — Hoveden, p. 697. — Jac. de Vitriaco, l. I, c. XCIX.

[2] Rad. de Diceto, *Imagines historiarum*, col. 641. — Jac. de Vitriaco, l. I, c. XCV.

[3] Hoveden, p. 714.

[4] Hoveden, p. 717.

[5] Reinaud, *Extraits des Historiens arabes*, p. 348-351.

temps-là en la puissance des chrestiens jusques en l'an 1197 [1], que les Turcs, irritez de ce que les Allemans, qui estoient arrivez nouvellement dans la terre sainte, avoient rompu les tresves par la prise de Baruth, mirent le siége devant la ville de Japhe, qui avoit esté fortifiée peu auparavant [2], y tuèrent tous ceux qui se trouvèrent dedans, et ruinèrent de fond en comble toutes les fortifications.

[Geoffroi n'était pas resté longtemps possesseur du comté et de la ville de Joppé. Il souscrivit, avec ce titre, un acte du roi Gui de Lusignan, son frère, du 31 janvier 1191 [3] (1192); mais il paraît qu'il retourna en France au mois d'octobre 1192 [4]; et qu'après son départ

Aimeri, son frère, qui déjà avait été investi du comté de Joppé par Gui et Sibylle [5], c'est-à-dire avant 1190, époque de la mort de cette reine, recouvra la possession de ce comté, puisque, en 1194, au moment où il fut appelé à la souveraineté de Chypre, il fut obligé de le céder au comte Henri de Champagne, roi de Jérusalem. Vers l'an 1195, le roi Henri, réconcilié avec Aimeri, lui vendit le comté de Joppé [6], à condition que ce comté formerait le douaire de sa fille Alix, qui devait épouser, et qui épousa en effet Hugues Ier, fils d'Aimeri. En 1197, le roi Henri, voyant Joppé menacé par les Sarrasins, demanda du secours à Aimeri [7]. Celui-ci exigea, pour pouvoir mieux défendre la place, qu'elle fût remise entre ses mains, conformément aux conditions du traité précédent, qui, en ce point, n'avait pas encore reçu son exécution. Il l'obtint en effet, et y établit pour la défendre un riche personnage de Chypre, Renaud Barlais, qui agit mollement, et ne put empêcher les Sarrasins de prendre le château aussi bien que la ville [8].]

Elle fut toutefois réparée depuis; car

[1] Innocent. III. *Epist.* l. I, p. 219-219. — Monach. S. Mariani, p. 94.

Jac. de Vitriaco, l. I, c. c. — Sanut. l. III, part. 10, c. VIII.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 79, p. 86.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 22, 23.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVI, c. XXI, p. 208.

Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVI, p. 213, grande variante. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 597, extrait du ms. de Florence. — *Lignages d'outre-mer*, c. III, édit. Beugnot.

[7] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVII, c. II-IV, p. 218-221.

[8] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 25.

Gautier [IIIe ou IVe [1], *le Grand*], comte de Brienne, en Champagne, et de Japhe, la tint [probablement du roi Jean de Brienne, son oncle [2], sous la tutelle duquel il avait été élevé] et la conserva tant qu'il vécut, ayant deffait les Sarrazins en plusieurs rencontres, au rapport du sire de Joinville [3] et des autres auteurs [4].

[De son temps, l'empereur Frédéric II [5], sur la demande de Geoffroi Balian, frère de l'Hôpital de Jérusalem, confia aux Hospitaliers la garde d'Ascalon (1228). Cette disposition fut confirmée par un acte de son fils Conrad du 30 novembre 1243 [6].]

Enfin il fut fait prisonnier au siége de la Chamelle [7] par Barbaquan, sultan de Perse, qui l'envoya au sultan de Babylone, et luy en fit présent, ensemble du maistre de l'Hospital et de plusieurs autres chevaliers, en l'an 1244; où, après avoir souffert tous les tourmens imaginables durant sa captivité, le sultan n'ayant pu obtenir de luy la reddition de Japhe, qui estoit gardée par ses gens, ou plus probablement, comme escrit le sire de Joinville, ayant esté livré aux marchands de Babylone, qu'il avoit destroussez plusieurs fois, il fut mis à mort, ce que Mathieu Paris [8] semble rapporter à l'an 1251 [9]; mais il y a lieu de croire qu'il mourut avant ce temps-là. L'année suivante [10], le roy saint Louys estant venu à Japhe, le 15e jour d'avril, il fit refortifier la place, comme il avoit fait auparavant Césarée; et, vers ce mesme temps [11], Marguerite de Brienne, princesse de Sidon ou de

[1] Du Cange, *Histoire de Constantinople*, p. 317.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVII, c. XVI, p. 238; l. XXX, c. XIV, p. 308.

[3] Joinville, p. 98-101, édit. Du Cange; et *Observations*, p. 93-94.

[4] Alberic. ann. 1237.
Cod. diplomat. t. I, n° 111, p. 119.

[5] *Cod. diplomat.* même charte.

[6] Math. Paris, ann. 1244, p. 419, 421, 428. — Sanut. l. III, part. 12, c. I.
Math. Paris, ann. 1251, p. 544.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n° 43, p. 323. — Contin. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. LVII, p. 430. — Sanut. l. III, part. 12, c. IV.

[10] Joinville, édit. Ménard, p. 207, 224; édit. Du Cange, p. 97, 105. — Nangis, in *S. Ludov.* ann. 1252. *Historiens de France*, t. XX, p. 384. — Gaufrid. de Bello Loco, c. XXVI. *Histor. de France*, t. XX, p. 16.

[11] Joinville, édit. Ménard, p. 189; édit. Du Cange, p. 88, 89.

Sagette, cousine germaine de Gautier, fit rapporter ses os, et les fit inhumer honorablement en l'église de l'Hospital d'Acre. Ce comte Gautier est mal nommé Walleran par Jean Villani [1]. [Il avait épousé, en 1233 [2], Marie, fille du roi Hugues Ier, de Chypre, et d'Alix, de Jérusalem.]

Jean d'Ibelin [3] luy succéda au comté de Japhe, pour la conservation duquel il fit de grandes dépenses.

[Innocent IV, par une lettre du 26 mars 1252 [4], lui confirme la donation qui lui a été faite du comté de Joppé par le roi de Chypre. Ce qui suppose la donation du roi antérieure de peu à la lettre du pape.]

Il est nommé avec ce titre en l'an 1257, dans Sanudo, qui rapporte sa mort au mois de décembre 1266.

[Jean d'Ibelin avait été baile du royaume de Jérusalem en 1254 [5]; il remplaçait dans cette dignité Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur, son cousin, en faveur duquel il se démit en 1256. On a plusieurs actes de ce seigneur en faveur des Hospitaliers, et d'autres aux années 1232, 1234, 1247, 1256 [6], etc.]

Il semble que c'est le mesme qui fut seigneur de Baruth [7], car le sire de Joinville [8] dit que le comte de Japhe qui se trouva avec le roy saint Louys en son voyage d'Égypte, l'an 1248, et qui estoit à Japhe lorsque ce roy entreprit de la fortifier, estoit cousin germain du comte de Montbéliard, et du lignage de la maison de Joinville, c'est-à-dire allié de cette famille, portant, pour armes, *d'or à une croix pattée de*

[1] J. Villani, l. IV, c. XIX.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. XXI, p. 360; l. XXXIII, c. XXXVIII, p. 403.

[3] Sanut. l. III, part. 12, c. V, VIII. — Rainald. ann. 1256, n° 46.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 66; t. III, p. 649, 650.

Voir *Les Seigneurs d'Arsur*. — Continuateur de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. III, p. 441, 442.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, p. 134, 135, 150, 155, 292. — De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. III, p. 636, 647, 648.

[6] Voir *Les Princes de Baruth* et l'addition ci-après.

[7] Joinville, édit. Ménard, p. 59, 207, édit. du Cange, p. 29, 97.

gueules. Or la mère de Jean d'Ibelin, femme de Balian, seigneur de Baruth, se nommoit *Eschive*, et estoit fille de Gautier de Montbéliard, frère du comte de Montbéliard. Je crois encore que c'est le mesme qui mit les Statuts et les Assises du royaume de Hiérusalem en ordre [1].

[Jean d'Ibelin, comte de Japhe ou de Joppé, dont il est ici question, paraît être le même que le comte de Japhe dont parle Joinville [2], mort en 1266, selon Sanudo [3], et le même aussi qui rédigea le principal livre des Assises de la haute cour de Jérusalem; mais il était différent de Jean d'Ibelin [4], seigneur de Baruth, fils d'Eschive de Montbéliard, qui était son petit-cousin.

En effet, les rubriques du livre des Assises qui existe sous le nom de Jean d'Ibelin nomment ainsi l'auteur auquel il est attribué [5] : « Johan de Ybelin, « comte de Japhe et d'Escalone, et seignor de Rames. »

Cet auteur parle souvent des membres de sa famille. Au chapitre LXV [6], il nomme Belian ou Balian d'Ibelin, son aïeul, père de madame Marguerite de Césarée, qu'il appelle *madame Mante* [7], c'est-à-dire *madame ma tante*, ainsi que Balian d'Ibelin, seigneur de Baruth, neveu de cette dame, et fils d'un frère aîné. Ce frère aîné de Marguerite [8] est cet oncle que Jean d'Ibelin rappelle fréquemment sous cette désignation : « Mon oncle, le vieux seigneur de Baruth. »

Au chapitre CCIII [9], il parle aussi du seigneur de Cesaire ou de Césarée, son cousin, qui était Jean, fils de la tante Marguerite nommée plus haut, et de Gautier, prince de Césarée.

Au chapitre II [10] *De la successibilité au trône et de la régence*, il nomme encore son cousin Jean, seigneur de Césarée; son cousin Belleem ou Balian, seigneur de Seette ou de Sajette; et sa cousine, la jeune reine Isabelle ou

[1] *Assises de Hiérusalem*, p. 457, 561, 564, édit. Labbe, *Abrégé royal de l'alliance chronologique*.

[2] Joinville, p. 29, 30, 97, édition Du Cange.

[3] Sanut. *loc. cit.*

[4] Voir la *Généalogie des Ibelin*, 1er tableau et tableau D.

[5] Labbe, *Abrégé royal de l'alliance chronologique*, t. I, p. 457, 564. — Beugnot t. I, p. 4, 9, 21, 22.

[6] Beugnot, t. I, p. 108, 109.

[7] Manuscrit Saint-Germain, 430, cité par M. Beugnot.

[8] Beugnot, t. I, c. LXIII *bis*, p. 103; c. CCIII, p. 325; t. II, p. 399, etc.

[9] Beugnot, t. I, p. 325.

[10] Beugnot, t. II, p. 399.

Yolande, femme de l'empereur Frédéric II, petite-fille d'Isabelle, reine de Jérusalem.

Dans un acte de Jean d'Ibelin, seigneur de Baruth, et de Jean, seigneur de Césarée, du 4 avril 1232[1], il est fait mention de Jean d'Ibelin, fils de défunt Philippe, et de feu la comtesse Alix, femme de Philippe, et de Marie, leur fille.

Ces données et d'autres que pourrait encore nous fournir le livre des Assises de Jean d'Ibelin, combinées avec les chapitres VIII et XIII du Lignage d'outre-mer[2], dont le premier seul était connu de Du Cange, nous font connaître clairement la généalogie de ce Jean d'Ibelin et ses rapports de parenté avec les différents personnages qu'il a nommés dans son livre.

Nous voyons au chapitre VIII, que Balian II, fils du premier Balian, dit *le François*, ou Barisan, eut de Marie Comnène, veuve d'Amauri, roi de Jérusalem, et mère de la reine Isabelle, Jean d'Ibelin, sire de Baruth, baile ou régent du royaume de Jérusalem[3]; Philippe; Helvis, qui épousa Renaud, le seigneur de Sajette; et Marguerite, femme de Gautier, seigneur de Césarée.

Le chapitre XIII nous apprend que Philippe, qui fut baile de Chypre, eut d'Alix de Montbéliard, sœur de Gautier et tante d'Eudes de Montbéliard, Jean, comte de Japhe. Or Jean d'Ibelin, comte de Japhe, auteur du livre des Assises, qui avait pour tante Marguerite, pour cousins les seigneurs de Sajette et de Césarée, ne peut être que le fils de Philippe, baile de Chypre; lequel est évidemment le même que le Philippe du chapitre VIII, frère d'Helvis, de Marguerite et de Jean d'Ibelin, sire de Baruth, cet oncle dont parle si souvent Jean d'Ibelin dans son livre.

On voit par là comment Jean d'Ibelin, comte de Japhe, était, ainsi que le dit Joinville, cousin germain du comte de Montbéliard. Sa mère, Alix, était sœur de Richard et tante de Thierri III, comte de Montbéliard après 1237; sœur de Gautier et tante, par conséquent, d'Eudes de Montbéliard et d'Eschive, enfants de ce dernier. Eschive fut mariée au fils du Vieux Sire de Baruth, Balian III[4], celui-là même qui disputa en vain la possession du fief

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 14, p. 292. — *Lignages d'outre-mer*, c. XIII, édit. Beugnot.

[2] *Lignages d'outre-mer*, édit. Beugnot, c. VIII, XIII; édit. Labbe, c. VI.

Voir *Les Seigneurs de Baruth* et les *Généalogies de la famille d'Ibelin*.

[4] Beugnot, t. I, c. LXV, p. 108, 107.

d'Ibelin à sa tante Marguerite, comme étant fils du frère aîné. Ainsi Eschive, au lieu d'être la mère de notre Jean d'Ibelin, était doublement sa cousine par naissance, du côté de la dame Alix, mère de Jean; par alliance, étant devenue la femme de Balian III, cousin germain du même Jean d'Ibelin.

Jean d'Ibelin [1], comte de Japhe, eut pour femme Marie, fille de Constant baile ou régent d'Arménie, et sœur d'Étiennette, première femme de Henri I^er^ roi de Chypre.

Les actions militaires de Jean d'Ibelin, surtout dans la guerre que son oncle, Jean d'Ibelin, le Vieux Sire de Baruth, soutint en 1232 contre Richard Filangieri, maréchal de l'empereur Frédéric II, qui voulait le dépouiller de la régence du royaume de Jérusalem et de la seigneurie de Baruth, sont mentionnées d'après Bustron [2] et le Continuateur de Guillaume de Tyr [3], par M. Beugnot [4], dans une courte notice sur Jean d'Ibelin, et par l'Histoire littéraire de la France [5].]

Deux ans après sa mort [6], Bendocbar, sultan d'Égypte, prit la ville de Japhe par intelligence, durant les tresves, le 7^e^ jour de mars, l'an 1268. Je n'ay point remarqué le nom de celuy qui estoit alors comte de Japhe, n'est que ce soit

Guy, comte de Japhe, duquel il est parlé dans les auteurs [7], sous les années 1298 et 1299, qui espousa Marie [8], fille de Philippe d'Ibelin, connestable de Cypre, prince de Tabarie. Le cavalier Loredano [9] luy donne le surnom d'*Ibelin*, en l'an 1304. Il fut père d'Isabelle [10] qui espousa Sembat, roy d'Arménie.

[Ce Guy, presque inconnu à Du Cange, est le fils de Jean d'Ibelin dont on

[1] Voir *Les Rois de Chypre* et *d'Arménie*. — *Lign. d'outre-mer*, c. XV, édit. Beugnot.

[2] Bustron, *Comment. de Cipro*, fol. 150. — Martène, *Ampliss. collect.*, t. V, col. 680. 711, 712.

Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXX, p. 397.

[3] Beugnot, *Assises de Jérusalem*, t. I, p. 21, 22, notes.

Hist. littéraire de la France, t. XXI p. 448, 449.

[5] Sanut, l. III, part. 12, c. IX.

[7] Odor. Rainald. ann. 1298, n. 20. — Sanut, l. III, part. 13, c. V.

[8] *Lignages d'outre-mer*, c. VI, VIII.

[9] *De' re Lusignani*, l. IV, p. 206.

[10] Rainald. ann. 1298, n. 230.

vient de parler longuement, comme nous l'apprend un des nouveaux chapitres du Lignage d'outre-mer[1], qui le nomme *cestui Guiotin*, c'est-à-dire actuellement vivant au moment de la rédaction de ce chapitre. On sait déjà qu'il épousa Marie d'Ibelin, laquelle était veuve de lui en 1324[2], peut-être dès 1310, et qu'il fut père d'Isabelle. On peut supposer, sans invraisemblance, qu'il était aussi le père ou l'aïeul de

Hugues d'Ibelin, comte de Joppé et d'Ascalon, seigneur de Rame, sénéchal du royaume de Jérusalem en 1338, et qui épousa Isabelle d'Ibelin[3], veuve de Fernand de Majorque[4]. Seul des seigneurs de la cour du roi Hugues IV, il témoigna de l'intérêt au prince Fernand, fils du premier mari de sa femme, qui avait épousé Eschive, la fille du roi[5]. Ludolphe, dans le récit de son voyage en terre sainte[6] (1350), fait mention de la magnificence de ce seigneur, qui entretenait plus de cinq cents chiens de chasse.]

Le comte de Japhe et d'Ascalon[7] avoit cour, coin ou droit de monnoye, et justice; et, dans ces deux villes, il y avoit cour de bourgeoisie et justice.

[Quelques actes du XII^e^ siècle nous font connaître les titres de plusieurs offices existant dans le comté de Joppé, avec les noms de ceux qui les remplissaient. Ces offices ou dignités existaient également dans les autres seigneuries importantes du royaume.

Connétable, Balian[8], en 1112, 1126; chancelier, Eudes[9], 1133; maréchal, Hugues[10], 1133; sénéchal, Halelme[11], 1133, et peut-être André[12], 1126; vicomte, Séjoret[13], 1193; châtelain, Jean de Welves[14], 1193.]

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. XIII, édition Beugnot.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 114, 115, 136.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 178, 179 et note 3, 183 et note 2, 195, etc.

[4] Voir la *Généalogie des Ibelin*, tabl. C. Voir *Les Rois de Chypre*.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 215 et note 3.

[6] *Assises de Jérusalem*, édition Labbe, p. 551; édition Beugnot, t. I, c. CCLXX, p. 419.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, n° 10, p. 10; n° 191, p. 236; n° 157, p. 201 et 469.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n° 157, p. 201.

[9] *Cod. diplomat.* t. I, n° 157, p. 201.

[10] *Cod. diplomat.* t. I, n° 157, p. 201.

[11] *Cod. diplomat.* t. I, n° 10, p. 11.

[12] *Cod. diplomat.* t. I, n° 173, p. 216.

[13] *Cod. diplomat.* t. I, n° 173, p. 216.

FAMILLE QUI A PORTÉ LE NOM DE JAPHE.

Guillaume de Tyr parle assez souvent de deux chevaliers qu'il surnomme de Japhe, sans que j'aye pu descouvrir d'où ce surnom leur a esté donné; sçavoir de Rohard de Japhe[1], dit *le Jeune*[2], qui fut chastellain de Hiérusalem; lequel il traite assez mal, escrivant que c'estoit un chevalier du bas étage, *gregarius homo* [et un homme peu capable, *minus sufficiens*]. L'autre fut Balian de Japhe, son frère[3], qui fut [ainsi que Rohard] employé en quelques négociations. Je crois que l'un et l'autre estoient enfans de Rohard, dit *l'Ancien*, et qui depuis fut surnommé *de Naples*, au rapport du mesme auteur[4], lequel vivoit au temps du règne de Fouques et de Baudouin III, vers l'an 1130 et 1150. Quant à Rohard le Jeune et Balian, ils vécurent sous les règnes du mesme Baudouin III, d'Amalric et de Baudouin IV.

[Quand on parcourt une suite d'actes de 1120 à 1170, où l'on voit figurer le nom de Roard, seul ou avec la qualification *de Joppé;* quelquefois avec le titre de vicomte ou châtelain de Jérusalem; quelquefois associé au nom de Balian ou Barisan, son frère, il est impossible de ne pas admettre, avec l'historien des croisades, deux Roard, dont l'un est surnommé *l'Ancien*, et l'autre est son parent, peut-être son fils.

L'ancien Roard[5], qui prit ensuite le nom de *Roard de Naples* ou *Naplouse*, et qu'on voit, dans les premières années du règne de Foulques d'Anjou, haï

[1] Willelmus Tyr. l. XV, c. XXI; l. XVIII, c. XIV; l. XX, c. XXIV; l. XXI, c. IV.

[2] Nous ne trouvons pas, dans les quatre passages de Guillaume de Tyr indiqués par Du Cange, que ce Rohard ait été surnommé *le Jeune;* mais on peut lui conserver cette dénomination pour le distinguer de Rohard l'Ancien.

[3] Will. Tyr. l. XVIII, c. XIV; l. XXI, c. IV.

[4] Will. Tyr. l. XIV, c. XVIII; l. XVII, c. XIV.

[5] Will. Tyr. l. XIV, c. XVIII. — Voir *Les Seigneurs de Naples.*

et persécuté par la reine Mélissende; qui est nommé vers 1148 par Guillaume de Tyr [1]; qui est témoin en 1155 [2], d'un acte de la reine Mélissende, en 1160 [3] d'un acte du roi Baudoin III, est peut-être aussi celui qui a souscrit des actes de Baudoin II [4] (1120, 1128) sans aucune qualification; un acte de Hugues de Joppé [5] (1126, 28 juin), sous le nom de Roard de Jérusalem; celui encore qui était châtelain de Jérusalem en 1136 [6], et qui souscrit, en qualité de châtelain et de vicomte de Jérusalem, des actes de 1135 à 1152 [7], et peut-être jusqu'en 1165.

Dans les signatures de ce dernier acte [8] (7 avril 1165), on voit immédiatement avant son nom celui de Roard de Joppé. Si ce n'est pas une inadvertance des copistes ou des imprimeurs, qui auront séparé les deux qualifications, *Joppensis, castellanus turris David*, données à un seul personnage, il faut reconnaître que Roard l'Ancien a poussé sa carrière au moins jusqu'en cette année.

Il avait eu pour femme Gilla ou Geltide, nommée dans deux actes, l'un de 1141 [9], comme vivante; l'autre de 1152 [10], comme défunte. Roard signe ce dernier diplôme avec son neveu Raoul; ce qui pourrait faire supposer qu'il n'avait pas de fils.

Après lui, Roard le jeune eut l'office et le titre de châtelain de Jérusalem, qu'il posséda depuis l'année 1168 [11] au moins (s'il ne l'avait pas déjà en 1165), jusqu'à sa mort [12]; mais nous ne lui voyons pas le titre de vicomte.

C'est lui qui était le frère de Balian de Joppé, avec lequel il fut fait prisonnier par les infidèles [13], ainsi que Hugues d'Ibelin, fils de l'ancien Balian, vers 1156 ou 1157. Avec son frère, il souscrivit un acte d'Amauri, comte d'Ascalon [14] (30 novembre 1160).

Roard le Jeune fut comme le prête-nom de Miles de Plancy, qui périt assassiné dans une rue d'Acre, par suite de la haine universelle que lui avait attirée

[1] Guill. de Tyr, l. XVII, c. XIV.

[2] *Cartul. S. Sepulc.* n° 50, p. 93.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 50, p. 51.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 44, 45, p. 83, 85.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 10, p. 10.

[6] Guill. de Tyr, l. XV, c. XXI.

[7] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 32, 33, 34, 102, 110, 117, p. 59, 63, 68, 202, 214, 220. — *Cod. diplomat.* t. I, n°s 17, 20, 21, 24, 164, 197, p. 18, 21, 22, 26, 207, 241.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n° 197, p. 241.

[9] *Cod. diplomat.* t. I, n° 20, 21, p. 21, 22. — *Cartul. S. Sepulc.* n° 117, p. 220.

[10] *Cartul. S. Sepulc.* n° 48, p. 88, 89.

[11] Guill. de Tyr, l. XX, c. XXIV.

[12] Guill. de Tyr, l. XXI, c. IV.

[13] Guill. de Tyr, l. XVIII, c. XIV.

[14] *Cartul. S. Sepulc.* n° 58, p. 116.

son insolence (1174)[1]. Depuis, il a souscrit des actes, tantôt sous le nom de Roard de Joppé, tantôt avec le titre de châtelain de Jérusalem, jusqu'en l'année 1177[2].

Dans un acte du 18 décembre 1175[3], il est mentionné comme père de Stéphanie, qui avait épousé Baudoin, seigneur du casal de Saint-Gilles.

Un acte de Balian d'Ibelin[4], seigneur de Naples (1180), est signé de Roger, abbé du Temple, fils du seigneur Roard. Ce seigneur était peut-être Roard de Joppé, le jeune, châtelain de Jérusalem.

Quant à Balian de Joppé, frère de Roard le Jeune, nous éprouvons encore plus d'embarras. D'après l'inspection attentive de divers actes de 1120 à 1178, souscrits des noms de Balian ou Barisan, sans qualification, Balian, connétable de Joppé, Balian de Joppé, Balian, frère de Roard, on est amené à distinguer trois Balian, vivant en même temps, mais de différents âges. Le premier et le plus ancien paraît être un Balian qui prend le titre de connétable de Joppé dans un acte[5] où il concède des dîmes à l'hospice des pauvres de l'église Saint-Jean de Naples (mai 1122), et dans la souscription d'un acte de Hugues de Joppé (1126)[6]. Le premier de ces deux actes mentionne un autre Balian. Plusieurs diplômes des années[7] 1120, 1124, 1129, 1133, 1136, 1138, 1144, sont signés de Balian sans autre qualification. Il nous est impossible de décider si ce Balian est le connétable, ou l'autre personnage du même nom. Un acte de 1150 est signé de Balian et de son fils Hugues[8]. Ce même Balian avec les noms de ses fils, Hugues, Baudouin, Balian, etc. se retrouve dans des actes[9] de 1158 et 1160. Il n'y a pas de doute sur celui-ci; c'est Balian, dit *le Français*, premier seigneur d'Ibelin, dont nous parlerons ci-après dans les seigneurs de Rame. Enfin nous voyons Balian, frère de Roard le Jeune, nommé par Guillaume de Tyr, vers 1156 ou 1157[10], et signant un acte d'Amauri, comte d'Ascalon[11], avec son frère Roard de Joppé (30 novembre 1160). Ce

[1] Guill. de Tyr, l. XXI, c. IV, et voyez, plus loin, *Les Seigneurs de Montréal*.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n^os^ 48, 60, 61, 188, 197, 201, 202, 203, p. 50, 61, 234, 244, 245, 246. — *Cartul. S. Sepulc.* n^os^ 144, 169, 170, 184, p. 268, 308, 309, 328.

[3] *Cartul. S. Sepulc.* n° 141, p. 257, 258.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 68, p. 69.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 191, p. 236.

[6] *Cod. diplomat.* n° 10, p. 10.

[7] *Cart. S. Sepulc.* n^os^ 45, 119, 67, 32, 33, 34, p. 85, 223, 139, 59, 63, 67. — *Cod. diplomat.* t. I. n^os^ 17, 157, p. 67, 201.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n° 28, p. 30.

[9] *Cartul. S. Sepulc.* n° 60, p. 120, 121; n^os^ 64, 65, p. 131, 133.

[10] Guill. de Tyr, l. XVIII, c. XIV; XXI, c. IV.

[11] *Cartul. S. Sepulc.* n° 58, p. 116.

troisième Balian vivait encore au moment de la mort de son frère, en 1177. C'est peut-être lui qui signe un acte du roi Baudouin IV (1er avril 1178)[1], comme châtelain de Jérusalem; il a pu être, en effet, revêtu de ce titre après la mort de son frère Roard, mais il ne le conserva pas longtemps, puisqu'un diplôme du même roi[2], du 17 novembre suivant, nous montre, parmi les témoins qui l'ont souscrit, Pierre *de Creseca* ou *de Creseto*, châtelain de Jérusalem, et en même temps Balian, seigneur d'Abylène; ce qui nous paraît être un titre honorifique qui lui aura été donné en dédommagement de sa châtellenie, si toutefois il s'agit dans ces deux actes de Balian, frère de Roard.]

Il est encore probable que ce Guy de Japhe, *Guido Joppensis*, qui souscrit un titre du roy Baudouin IV avec Guillaume, archevesque de Tyr, chancelier de Hiérusalem, de l'an 1181, au cartulaire de Manosque[3], estoit issu de l'un d'eux.

[Si, comme il est vraisemblable, ce diplôme est celui que rapporte Sébastien Paoli[4], ce Gui de Joppé n'est autre que Guy de Lusignan, le mari de Sibylle, qui souscrit l'acte avec cette qualification : *Dominus Guido, Joppensis et Aschalonitanus comes*, Guy, comte de Joppé et d'Ascalon.]

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 206, p. 248.
[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 65, p. 66.
[3] *Cartul. Manosc.*
[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 3, p. 282, 283.

LES COMTES TITULAIRES DE JAPHE.

Entre les titres de dignité qui ont eu cours dans le royaume de Hiérusalem, que les roys de Cypre conservèrent dans leur cour, fut celuy de comtes de Japhe, qui fut premièrement possédé par

Guy d'Ibelin, dont je viens de parler[1], lequel vivoit en l'an 1304.

Quelques anciens mémoires de la Chambre des comptes de Paris, de l'an 1340, font mention du comte et de la comtesse de Japhe, et donnent à cette comtesse la qualité de mère de Fernand de Majorque, qui espousa Eschive, fille du roy Hugues IV. Elle se nommoit *Isabelle d'Ibelin*, et estoit fille de Philippes d'Ibelin, bail du royaume de Hiérusalem, et avoit espousé Fernand de Majorque, prince de la Morée, décédé ou tué en la Morée, l'an 1316; de sorte qu'il faut que cette comtesse ait esté remariée en secondes noces à un comte de Japhe dont j'ignore le nom [Nous avons vu que ce second mari d'Isabelle, veuve de Fernand, était Hugues d'Ibelin, fils ou petit-fils de Gui d'Ibelin.]

Nous ne lisons point qui ait tenu le titre [de comte de Japhe] après Guy d'Ibelin [ou plutôt après Hugues d'Ibelin] jusques à

Florin ou Fiorino[2], qui fut fait comte titulaire de Japhe par le roy Jean II, et qui, ayant esté envoyé par la reyne Charlotte, à Constantinople, en ambassade vers Mahomet II, sultan des Turcs, y fut mis à mort par le principal Bassa, l'an 1463.

[1] Voir p. 351.

[2] Étienne de Lusignan, *Généalogie des comtes de Joppé*, p. 48 b; — *Histoire de Cypre*, p. 177 b. — Loredano, *De' re Lusignani*, l. X à XI, p. 678; trad. franç. t. II p. 278.

[Florin était-il ce seigneur de Japhe et de Carpasso[1], qui, en 1433, selon Lorédan, avait prétendu à la main d'Anne ou d'Agnès, fille du roi Janus, ou était-il un de ses successeurs? Comme Lorédan ne l'a pas nommé, nous ne pouvons rien décider là-dessus.

En 1474 nous voyons Florence de Rames, comtesse de Jaffa, à laquelle le grand maître de Rhodes, sur la demande de la reine Charlotte, accorde, ainsi qu'à plusieurs autres notables personnages, des lettres de sauf-conduit[2] (1er juillet 1474) pour pouvoir librement habiter ou quitter Rhodes à son gré. Cette dame nous paraîtrait assez vraisemblablement être la veuve de Florin, mort au service de Charlotte, si l'histoire ne nous apprenait que la femme de Florin était la sœur d'une Cantacuzène. Florence de Rames était peut-être la femme ou la veuve d'un autre comte de Jaffa postérieur à Florin.

Les mêmes lettres du 1er juillet 1474 nous montrent une Charlotte Cantacuzène de Flory, femme de Hugues de Bussat, qui pourrait bien être la fille de Florin, dont elle rappelle le nom ainsi que le nom de famille de sa mère.]

Jean Perez Fabrice, gentilhomme espagnol ou catelan, s'estant attaché au party de Jaques le Bastard contre la reyne Charlotte, fut honoré par luy de la dignité de comte titulaire de Japhe[3], puis fut fait comte de Carpasso, premier baron du royaume et capitaine général de ses galères. Il luy donna en mariage Appollonie de Pandes, de laquelle il eut Louys Perez[4], qui luy succéda aux comtez de Japhe et de Carpasso; Charlotte, comtesse de Carpasso; Isabeau, mariée à Philippes de Lusignan, père d'Estienne de Lusignan; Jacobin, auteur de l'histoire de Cypre, et Ursule, femme d'Eugène Podocator, frère du cardinal Louys Podocator, archevesque de Cypre. [Lucrèce, fille naturelle, épousa Nicolas Strambali, qui fut le premier ambassadeur envoyé au sénat de Venise pour lui prêter serment d'obéissance, lorsque le royaume vint au pouvoir des Vénitiens.]

Louys Perez Fabrice succéda à son père aux comtez de Japhe et de

[1] Loredano, l. X, p. 574; trad. franç. t. II, p. 170.

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 127, note 3.

[3] Ét. de Lusignan, *Hist. de Cypre*, p. 177.

[4] Ét. de Lusignan, *Généalogie des comtes de Japhe*, p. 49, 50.

Carpasso. Mais, depuis, la reyne Catherine Cornaro lui osta le comté de Japhe et le donna à George Contaren. Il mourut jeune sans avoir pris alliance.

Georges Contaren, noble Vénitien, fut fait comte de Japhe par la reyne Catherine Cornaro sa parente, laquelle ordonna en sa faveur que ce comté précéderoit tous les autres, au contraire de ce que le roy Jaques le Bastard, son mary, avoit fait. Il laissa entre autres enfans N. comte de Japhe, et Jules Contaren, procurateur de Saint-Marc. Il fut inhumé dans le chœur de l'église des jacobins de Nicossie[1].

N. Contaren fut comte de Japhe après le decez de son père, et eut pour successeur en ce titre

Georges Contaren, son fils, lequel fut marié deux fois, ayant laissé des enfans de ses deux femmes. Il vivoit l'an 1579.

[1] Ét. de Lusignan, *Hist. de Cypre*, p. 153 b.

LES SEIGNEURS D'IBELIN ET DE RAME.

Fouques, roy de Hiérusalem[1], fit construire un chasteau et une forteresse sur une colline près de la ville de Rame et assez près de Lidde ou Diospolis, en un lieu appellé *Ibelin*, mal nommé *Abelin* dans Albert d'Aix, pour réprimer les courses des Sarrazins, qui tenoient pour lors la ville d'Ascalon, et en investit

[Cette localité paraît s'identifier avec Iebneh, village arabe qui a remplacé la *Jamnia* antique et l'Ibelin des croisades; on y voit encore une chapelle et une grosse muraille, derniers vestiges du château.]

Balian ou Barisan[2], ainsi qu'il est nommé dans les anciens titres, brave chevalier, lequel s'acquitta avec beaucoup d'honneur et de réputation de la garde de cette place, comme firent encore depuis ses enfans, jusques à ce que la ville d'Ascalon fust réduite sous l'obéissance des chrestiens. Le Lignage d'outre-mer le nomme Balian le François[3], et dit qu'il estoit frère au comte Guillin de Chartres, et qu'il vint en la terre sainte « soy dixiesme de chevaliers, » c'est-à-dire de ses vassaux, et que le roy Fouques, qui avoit alors élevé la forteresse d'Ibelin, la luy donna, avec celle de Mirabel, et autant de terre qu'il en falloit pour le service de dix chevaliers, et enfin que de ce chastean luy et sa postérité prirent le surnom d'*Ibelin*. Il n'est pas aisé de deviner qui fut ce Guillin, comte de Chartres, veu qu'en ce temps là le comté de Chartres estoit tenu par les comtes de Blois; ce qui pourroit donner

[1] Willelmus Tyrensis, l. XII, c. XXI; l. XV, c. XXIV. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. XLI. — Albertus Aquensis, l. IX, c. XLVIII, II. — *Assises de Jérusalem*, t. XI, p. 155, note *a*. — *Cod. diplomat.* t. I, p. 444.

[2] Will. Tyr. l. XV, p. 24; l. XIV, c. XVI. *Lignages d'outre-mer*, c. VI.

sujet de croire que ce Guillin estoit vicomte de Chartres, qui n'auroit pas esté nommé Guillin, mais Gilduin; duquel nom il se voit [1] un vicomte de Chartres en des titres de l'an 1028, qui a donné l'origine aux autres vicomtes de la famille du Puiset. Entre les enfans de Hugues du Puiset, vicomte de Chartres, des titres [2] nomment Hugues, qui lui succéda, Guy, vicomte d'Estampes, Valeran, seigneur de Villepreux, et Gilduin. Ce qui peut confirmer cette pensée est que le sire de Joinville [3] donne pour armes, à la famille d'Ibelin, *d'or à une croix pattée de gueule*, laquelle croix les hérauz d'Angleterre [4] donnent à la maison du Puiset, quoiqu'ils ne conviennent pas pour les émaux. Tant y a que Balian [5] espousa Helvis ou Haloïs, fille de Baudouin, seigneur de Rame, sœur utérine de Philippes, prince de Naples [6], de laquelle alliance sortirent trois fils, qui tous prirent le surnom d'*Ibelin* [7], et deux filles, sçavoir : Hugues, seigneur de Rame, Baudouin, qui succéda à son frère, et Balian le Jeune, aussi nommé *Barisan*, prince de Naples. Les filles furent Hermengarde [8], princesse de Tabarie, et Estéfénie. Helvis, estant devenue veuve de Balian [9], espousa en secondes noces Manassès d'Hierges, connestable de Hiérusalem.

[Balian était mort avant l'année 1155, comme le prouvent plusieurs diplômes [10] de son fils aîné, Hugues d'Ibelin, du 14 janvier de cette année.

Baudouin, seigneur de Rame, beau-père de Balian et aïeul de Hugues d'Ibelin qui suit, est dit, dans un diplôme de ce dernier [11] (1160), avoir été

[1] Aux preuves de l'*Histoire généalogique de Broyes, par Du Chesne*, p. 6.

[2] Souchet, *Ad Ivon. epist.* 169.

[3] Joinville, p. 207, édition Ménard; p. 97, édition Du Cange.

[4] Ralf. Brooke, aux *Comtes de Northumberland*.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. VI, p. 8, 14; Beugnot.

[6] Philippes de Naples, Gui le François, Henri le Bulle, étaient les trois fils de Gui le François ou de Milly, et d'Estéfénie, laquelle, veuve de Gui, se remaria à Baudouin, seigneur de Rame, et en eut Helvis. (*Lignages d'outre-mer*, c. XIV, édit. Beugnot. — *Cartul. S. Sepulc.* n° 60, p. 120.)

[7] Willelmus Tyr. l. XV, c. XXIV.

[8] Preuves de l'*Hist. de Béthune*, p. 357 et suiv. — *Cartul. S. Sepulc.* n° 60, p. 120, 121.

[9] Willelmus Tyr. l. XVII, c. XIII. — *Lignages d'outre-mer*, c. XIV, édition Beugnot.

[10] *Cartular. S. Sepulc.* n°s 56, 59, 62, p. 110, 113, 117, 120, 124, 127.

[11] *Cartul. S. Sepulc.* n° 65, p. 134.

le premier seigneur latin de Rame. Mais d'autres actes contredisent cette assertion. Un diplôme de 1122[1], nomme Hugues seigneur de Rame, et Baudouin, son frère, seigneur de Mirebel. Nous avons des actes de Hugues de Rame ou seigneur de Rame[2], pour les années 1126 et 1129. Il paraît qu'il mourut sans postérité; et après lui son frère Baudouin devint seigneur de Rame, comme l'attestent des actes[3] de 1136, 1138. C'est ce Baudouin dont la fille Helvis épousa Balian le Français, et porta les seigneuries de Mirebel et de Rame dans la famille des Ibelin. Ainsi, avant Baudouin, se place, comme seigneur de Rame, son frère Hugues, probablement son aîné; mais, avant l'un et l'autre, nous voyons un Baudouin donner à l'hôpital de Jérusalem un vilain, des terres et des maisons dans le territoire de Rame; don confirmé par le roi Baudouin I[er][4] (28 septembre 1110) et par Baudouin III (30 juillet 1154). Baudouin, l'aïeul de Hugues d'Ibelin, n'était donc que le second, peut-être le troisième seigneur latin de Rame.]

Hugues d'Ibelin, qualifié par la grace de Dieu seigneur de Rame[5], en un titre de l'an 1160, se trouva au siége et à la prise de la ville d'Ascalon[6] l'an 1154. Deux ans après[7], il fut fait prisonnier en une rencontre par les Sarrazins avec quelques autres barons du royaume de Hiérusalem.

[Devenu par la mort de son père chef de la famille, il n'est appelé dans ses premiers actes donnés en 1155[8], et même dans un diplôme de 1158[9], que Hugues d'Ibelin; ce n'est qu'en 1160[10], qu'il prend pour la première fois le titre de seigneur de Rame. Dans les actes du 14 janvier 1155[11], sont mentionnés les divers membres de sa famille, sa mère Aloïs ou Helvis, son frère Baudouin, sa sœur Hermengarde, dame de Tabarie; un frère encore mineur,

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 191, p. 236.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n°s 10, 12, 30, p. 10, 13, 33.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 17, p. 18. — *Cartularium Sancti Sepulc.* n°s 32, 33, p. 59, 63.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 2, p. 2; n° 30, p. 32.

[5] Preuves de l'*Histoire de Béthune*, p. 359. — *Cartularium Sancti Sepulc.* n° 65, p. 134.

[6] Willelmus Tyr. l. XVII, c. XXI.

[7] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XIV, XXIV.

[8] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 50, 51, 52, 56, 59, 62.

[9] *Cartul. S. Sepulc.* n° 60, p. 120.

[10] *Cartul. S. Sepulc.* n° 65, p. 134.

[11] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 56, 59, 62.

Barisan ou Balian, une sœur tout enfant, Théophanie ou plutôt Stéphanie; ses oncles maternels, Philippe de Naples, Gui le Français, Henri le Buffle; des parents (*cognati*), Philippe de Cafran et son frère, Pierre de Teillet.

L'acte de 1158[1] nomme toutes les mêmes personnes, et Balian, avec son frère Baudouin comme majeur; Stéphanie est encore mineure; parmi ceux qui jurent pour les mineurs mentionnés dans l'acte, figure aussi un nommé *Nicolas d'Ibelin*. Nous ne savons s'il était membre de la famille.

Par cet acte et plusieurs autres de 1160[2], Hugues d'Ibelin vend deux casaux aux chanoines du Saint-Sépulcre pour acquitter sa rançon, et leur fait, en outre, des concessions en reconnaissance de ce qu'ils ont contribué à sa délivrance. Dans le dernier acte[3], ce don est confirmé par ses frères Baudouin et Balian et par ses sœurs Hermengarde et Stéphanie, celle-ci devenue majeure; pour lui donner plus de validité, Hugues scelle son diplôme du sceau de son aïeul Baudouin, « le premier seigneur latin de Rame. » Nous avons fait voir ce que cette assertion avait de contestable. Il est à remarquer que dans un diplôme de 1158[4], où il nomme plusieurs de ses hommes ou vassaux, Hugues d'Ibelin déclare l'avoir fait sceller du sceau de son seigneur, Aimeri, comte d'Ascalon, parce qu'il n'a pas de sceau en propre.

En 1167[5], Hugues, de concert avec son épouse Agnès, permet à son frère Baudouin de Mirebel de vendre un casal à l'Hôpital de Jérusalem; en 1168, 11 octobre[6], il signe comme témoin un diplôme du roi Amaury. C'est le dernier acte où nous le voyons paraître. Il n'y prend, comme dans le précédent, que le titre d'Ibelin ou Seigneur d'Ibelin.]

Il espousa, vers l'an 1164[7], Agnès, fille de Joscelin le Jeune, comte d'Édesse, qu'Amaury, comte de Japhe, et depuis roy de Hiérusalem, qui la luy avoit enlevée durant ses fiançailles, avoit esté obligé de quitter à cause de la parenté qui estoit entre eux; de laquelle Hugues n'eut aucune postérité[8].

[1] *Cartul. S. Sepulc.* n° 60, p. 120-123.
[2] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 57, 64, 65.
[3] *Cartul. S. Sepulc.* n° 65, p. 133, 135.
[4] *Cartul. S. Sepulc.* n° 63, p. 129.
[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 171, p. 213, 214.
[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 47, p. 49.
[7] Willelmus Tyr. l. XIX, c. IV, XXI, XXII. — *Lignages d'outre-mer*, c. VI, XVI; VIII, XXVIII.
[8] Willelmus Tyr. l. XIX, c. IV. — *Lignages d'outre-mer*, loc. cit.

Baudouin, surnommé *de Mirabel* [Mirebel, Mirbel], en un titre de l'an 1167[1], parce que dans l'héritage paternel il eut cette place en partage, et *de Rame* par Guillaume de Tyr[2] [ainsi que dans plusieurs actes, dont le plus ancien est du 18 avril 1174[3]], parce qu'il succéda à son frère en cette seigneurie, ayant appris que Guy de Lusignan avoit esté couronné roy[4], il ne voulut pas luy faire hommage, mais remit ses terres entre les mains de son fils, qui le fit au roy;

[Le roi ne reçut pas l'hommage du jeune homme: alors le père recommanda son fief au roi jusqu'à ce que son fils fût en âge, et confia celui-ci à Balian, son frère.]

Et luy se retira vers le prince d'Antioche. Il passoit pour le plus vaillant chevalier de son temps et estoit en cette réputation auprès de Saladin. Il espousa Richent[5] ou Richilde, fille de Guermond, seigneur de Bessan, au droit de laquelle il devint seigneur de ce chasteau, suivant le Lignage d'outre-mer. De ce mariage naquirent Thomas d'Ibelin, décédé sans enfans, après l'année 1181[6], en laquelle il souscrit un titre[7] avec son père[8]; Eschive, femme d'Aimery, roy de Cypre[9], et Estéfénie, mariée à Amaury, vicomte de Naples. Baudouin fait mention de ces filles en un titre de l'an 1176[10], au cartulaire de Manosque.

[1] *Cartul. Manosc.* — *Cod. diplomat.* t. I, n° 171, p. 213, 214.

[2] Willelmus Tyr. l. XII, c. VIII; l. XIV, c. XXVI; l. XVII, c. VIII, XIV; l. XIX, c. IV; l. XXI, c. I-XVII, XVIX; l. XXII, c. VI, XVI, XXVII.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 201, p. 244.

[4] *Hist. milit. des guerres saintes.* — Continuat. de Guill. de Tyr, en français. — Martène, *Ampl. coll.* t. V, col. 594, 596. — *Hist. des Croisades*, t. II, p. 32, 34.

[5] Willelmus Tyr. l. IXX, c. IV. — *Lignages d'outre-mer*, c. VI, VIII, IX. — *Cod. diplomat.* t. I, n° 171, p. 213.

[6] Ici ces trois mots, *après l'année 1181*, ont été biffés par Du Cange.

[7] *Cartul. Manosc.*

[8] Baudouin de Rame, du consentement de son frère Balian et de son fils Thomas, confirme la vente d'un casal faite à l'Hôpital de Jérusalem par Hugues de Flandre, qui le tenait en fief de lui. (*Cod. diplomat.* ann. 1181, t. I, n° 2, p. 282.) Nous croyons que c'est ce même diplôme que Du Cange avait vu dans le Cartulaire de Manosque.

[9] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXVI, c. XXI, p. 208 et note 6.

[10] *Cod. diplomat.* t. I, n° 61, p. 61.

[Devenu veuf, Baudouin de Rame épousa Élisabeth ou Isabelle[1], fille de Jean de Gothman, veuve alors de Hugues de Césarée. Il la nomme dans un diplôme de 1175[2].]

L'histoire manuscrite des guerres saintes dit qu'il espousa la fille du connestable de Tripoli.

[Nous n'avons pas trouvé ce fait énoncé dans la continuation de l'histoire de Guillaume de Tyr; mais nous apprenons par le chapitre du Lignage cité plus haut, que Baudouin épousa en troisièmes noces Marie, fille de Pierre, seigneur de Baruth, laquelle eut ensuite deux autre maris, Guillaume de Tabarie et Girard de Ham, connétable de Tripoli.

Le château de Mirebel, qui avait été le premier apanage de Baudouin d'Ibelin, fut pris par Saphadin en 1187[3]. Le titre de seigneur de Rame fut donné plus tard à Jean d'Ibelin, seigneur de Joppé et d'Ascalon, dont nous avons parlé plus haut. Quant à la seigneurie d'Ibelin, elle devint, après la mort de Thomas, le partage de

Balian II, son oncle[4], troisième fils de Balian le Français (dont nous parlerons plus en détail dans les seigneurs de Naples). Balian II, dit le Livre des assises rédigé par Jean d'Ibelin, son petit-fils, mourut «le dernier chrestien saisi et tenant d'Ibelin.»

Il semblerait résulter de ces paroles que Balian II, au moment de sa mort, était encore possesseur d'Ibelin : cependant le château fut pris et brûlé par Saphadin en 1187[5], et Balian II ne mourut pas avant 1193, puisque en cette année il souscrit un diplôme du roi Henri de Jérusalem[6]. Il faut donc expliquer ainsi la phrase du Livre des assises : Balian II fut le dernier baron chrétien qui tint Ibelin, et à sa mort personne ne put lui succéder dans cette seigneurie, qui était au pouvoir des infidèles.

Il paraît, par le même texte des assises, qu'Ibelin fut reconquis au temps de

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. IX, éd. Beugnot.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 57, p. 58.

[3] Rad. Coggesh. *Ampliss. collect.* t. V, col. 559 e, 560 a.

[4] Beugnot, *Assises de Jérus.* t. I, c. LXV. p. 109. — *Lignages d'outre-mer*, c. VIII, édit. Beugnot. — Voir *Les Comtes de Jaffe*, addition à Jean d'Ibelin.

[5] Rad. Coggesh. *Ampl. collect.* t. V, col. 559 c, d.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 173, p. 216.

Gautier de Césarée, époux de Marguerite, fille de Balian II, mais seulement après la mort du fils aîné de Balian II, Jean le Vieux, seigneur de Baruth, décédé en 1234; car cette seigneurie lui aurait dès lors appartenu sans contestation. Marguerite reçut la seigneurie d'Ibelin contre son neveu Balian III, fils de Jean d'Ibelin le Vieux. En vertu de la coutume du royaume de Jérusalem, le droit de représentation ne fut pas admis en cette circonstance, parce qu'il y avait eu interruption dans la possession; et la seigneurie fut adjugée à Marguerite comme directe héritière de celui qui l'avait possédée en dernier lieu [1].]

Le seigneur d'Ibelin [2] avoit cour, coin ou monnoie et justice, et il y avoit à Ibelin cour de bourgeoisie et justice.

[Nous n'avons trouvé qu'un seul vicomte d'Ibelin, Paletel, qui signe un acte [3] de Hugues d'Ibelin, seigneur de Rame (1158).]

On donne à la famille d'Ibelin qui se retira en Cypre, pour armes, *d'azur à une fasce d'or* [4]. Mais cela ne s'accorde pas avec le sire de Joinville, qui donne pour armes au comte de Japhe de son temps et qui estoit de la maison d'Ibelin [5], comme je l'ay fait voir, *une croix pattée*.

[On peut voir quelle fut la puissance et presque la souveraineté de la maison d'Ibelin en Chypre, pendant les deux premiers tiers du XIII[e] siècle, dans le discours de Jacques d'Ibelin [6], prononcé en 1271 en faveur des priviléges des seigneurs contre les prétentions du roi Hugues III.]

La maison d'Ibelin passa du royaume de Hiérusalem en celuy de Cypre, où elle posséda les premières dignités [7]. Les seigneurs de ce nom firent bastir et fondèrent à Nicossie le monastère de Saint-Domi-

[1] Voyez *Les Seigneurs de Naples, de Baruth et de Rame (d'Arsur et de Japhe)*.

[2] Labbe, *Assises de Jérus.* p. 552; Beugnot, t. I, c. CCLXX, p. 419.

[3] *Cartul. S. Sepulc.* n° 62, p. 130.

[4] La Chiesa, *Nelle fiori di blasoneria.*

[5] Joinville, p. 97, édit. Du Cange.

[6] *Assises de Jérus.* t. II, p. 430-434 et note *a*.

[7] Il caval. Loredan, *De' re Lusignani*, l. III, p. 155; traduction française, t. I, p. 173.

nique, où ils éleurent leur sépulture. C'estoit en cette église[1] que résidoit le patriarche de Hiérusalem depuis la perte de ce royaume. Outre les seigneurs de cette famille dont il est parlé dans les tables généalogiques, qui ont estably leur domaine en Cypre, il s'en rencontre encore quelques autres dans l'histoire et dans les titres.

Nous les présenterons, autant que possible, dans l'ordre chronologique et nous y joindrons plusieurs de ceux qui sont nommés dans les généalogies en y ajoutant quelques indications qui les feront mieux connaître, détermineront l'époque où ils ont vécu, et serviront à distinguer certains personnages du même nom.

Philippe d'Ibelin, frère de Jean d'Ibelin le Vieux, sire de Baruth, et père de Jean d'Ibelin, comte de Joppé, le rédacteur des assises.

En 1207[2] il fut un des seigneurs qui conclurent le mariage du roi Hugues Ier avec Alix, fille de la reine Isabelle et du comte Henri de Champagne. En 1210 il fut laissé avec Garnier l'Alman et quelques autres chevaliers à la garde de la ville d'Acre[3] pendant le couronnement du roi Jean de Brienne à Tyr. C'est lui dont on voit le nom parmi les témoins d'un acte de ce prince en faveur du Saint-Sépulcre[4] (1er juillet 1211). En 1217, il se rendit avec son frère, le sire de Baruth, et beaucoup d'autres seigneurs, à l'assemblée convoquée pour une croisade[5] par André, roi de Hongrie, et Boémond IV le Borgne, prince d'Antioche. La même année, en octobre, il fonde dans l'église de Nicosie[6] un service annuel pour sa mère Marie Comnène. Des lettres de la reine Alix, de juillet 1218[7], nous apprennent qu'à cette époque il était déjà baile de Chypre, dignité à laquelle l'avait nommé cette princesse sa nièce, alors veuve de Hugues Ier, roi de Chypre, pendant la minorité de son fils Henri. En 1222, il fut maintenu dans la bailie du royaume par les seigneurs[8], malgré les réclamations

[1] Ét. de Lusignan, *Hist. de Cypre*, p. 32.

[2] Martène, *Thesaur. anecdot.* t. I, col. 806, 807.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. 1, p. 312.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* n° 145, p. 269.

[5] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. x, p. 322.

[6] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. III, p. 608, 609.

[7] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 39. — Continuateur de Guillaume de Tyr, l. XXXII, c. xxi, p. 360, 361.

[8] Continuat. de Guill. de Tyr, c. xxi, p. 361, 362.

d'Alix; et par une lettre du 16 février 1226[1], le pape Honorius III lui recommandait de bien remplir ses fonctions de baile pour l'intérêt du jeune roi et du royaume: il les conserva jusqu'à sa mort.

Philippe d'Ibelin mourut[2] dans l'été de 1228. Une bulle de Grégoire IX, du 4 août même année, le mentionne comme défunt. Il avait épousé[3] Alix de Montbéliard, encore vivante en 1244, et dont il eut Marie et Jean d'Ibelin, duquel nous avons parlé longuement à l'article des comtes de Japhe et d'Ascalon.

Hugues d'Ibelin, troisième fils de Jean le Vieux, sire de Baruth[4], fut remis par son père comme otage à Frédéric II, en 1228, avec son frère aîné Balian. On voit son nom dans différents actes de 1233[5], 1234, 1237. Celui-ci est le dernier qu'il ait souscrit. Il ne vécut peut-être pas beaucoup au delà; il mourut sans héritiers[6].

Baudouin d'Ibelin[7], deuxième fils de Jean, sire de Baruth, frère du précédent. Son nom paraît dans divers actes de 1233 à 1247. Dans le plus ancien, du 2 décembre 1233[8], qui est un traité d'alliance entre les Cypriotes et les Génois, il est mentionné avec son père et ses frères Balian et Hugues. Il souscrit deux actes du roi Henri Ier[9], de juillet et août 1234, également avec son père et ses deux mêmes frères; un acte du même roi (octobre 1237)[10], avec son frère Hugues seulement. Leur frère Jean[11] qui fut, à la mort de son père, seigneur d'Arsur, n'est point nommé dans ces actes; ce qui fait présumer qu'il était plus jeune et n'était que le quatrième fils, par l'âge, de Jean le Vieux, seigneur de Baruth, après Balian, Baudouin et Hugues. En 1246, Baudouin d'Ibelin[12], sénéchal de Chypre, fut envoyé avec huit galères par le roi Henri

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 48.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, t. XXXII, c. XXV, p. 365. — Marin. Sanut. l. III, c. X, p. 211. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 625.

Cod. diplomat. t. I, n° 14, p. 292. — *Lignages d'outre-mer*, c. XIII, édit. Beugnot. — De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. III, p. 644, 645, et note 7 de la page 644.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, t. XXXII, c. II, p. 367.

De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 56; t. III, p. 638, 639. — *Cod. diplom.* t. I, n° 110, p. 118.

[6] *Lignages d'outre-mer*, c. VI, Labbe: c. VIII, Beugnot.

[7] *Généalogie des Ibelin*, tabl. A.

[8] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 56.

[9] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 638, 639.

[10] *Cod. diplomat.* t. I, n° 110, p. 118.

[11] Voir *Les Seigneurs d'Arsur* et la *Généalogie des Ibelin*, tabl. B.

[12] Continuat. de Guill. de Tyr, t. XXXIII, c. LX, p. 433.

au secours d'Ascalon, serré de près par les Turcs, et leur fit lever le siége. Il souscrivit, comme sénéchal[1], un acte de ce prince, de 1247. Il se trouvait avec son frère Gui à la bataille de la Mansoure[2] (1248), et tous deux y furent faits prisonniers. Il fut père de

Philippe[3], connétable de Chypre, qui est témoin d'un acte du roi Hugues III[4] (novembre 1269) et est mentionné dans un acte de Hugues de Revel, grand maître de l'Hôpital, comme fils de feu Baudouin d'Ibelin (2 juin 1271): à cette époque il n'était pas encore connétable.

Jacques d'Ibelin, petit-fils de ce Philippe, était fils de Balian d'Ibelin, prince de Galilée et d'Alix de Lusignan, fille du roi Hugues III. Il est nommé, dans le Lignage d'outre-mer[5], à l'article des rois de Chypre. Une lettre de sa mère au roi d'Aragon, Jacques II, son beau-frère[6], du mardi 18 mai 1316 ou 1322, le nomme Jaques, et en parle comme d'un très-jeune enfant, qui envoie « cent mille saluts » au roi d'Aragon son oncle. C'est donc bien à tort[7] que l'on a pris cet enfant, à peine né en 1310 ou 1315, pour le Jacques d'Ibelin qui, en 1271, parla devant le prince Édouard d'Angleterre et le roi Hugues III[8], pour soutenir les droits des barons de Chypre et prétendit qu'ils n'étaient pas tenus de faire le service, s'ils ne le voulaient bien, hors du royaume. Il avait souscrit en novembre 1269[9] un acte de Hugues III, comme homme du roi. C'est lui vraisemblablement qui rédigea le Livre de jurisprudence féodale publié dans le recueil des Assises de Jérusalem[10]. Quoique à la rigueur cet ouvrage puisse appartenir à Jacques d'Ibelin, né vers 1315, cependant la nature et la gravité du sujet doit plutôt le faire attribuer à l'auteur de la remontrance de 1271. Le premier Jacques d'Ibelin ne paraît pas dans les tableaux généalogiques de la famille, et rien ne peut nous faire conjecturer à quelle branche des Ibelin on pourrait le rattacher.

Gui d'Ibelin, connétable de Chypre[11], cinquième fils de Jean d'Ibelin le Vieux,

[1] Labbe, *Alliance chronolog.* t. II, p. 656.

[2] Joinville, édit. Du Cange, p. 52, 67, 68, 71.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. VI, p. 373, 431, édit. Labbe.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 148, p. 189; n° 152, p. 194, 195, 535. — *Généal. des Ibelin*, tabl. A.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. II, p. 361, 426, édit. Labbe. — *Généalog. des Ibelin*, tabl. A.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 699 et not. 3, 4.

[7] *Assises de Jérus.* t. I, p. 453, note *a*. — *Hist. littér. de la France*, t. XXI, p. 457.

[8] *Assis. de Jérus.* t. II, p. 430, 434.

[9] *Cod. diplomat.* t. I, n° 148, p. 189.

[10] *Assises de Jérus.* t. I, p. 453 et suiv.

[11] *Généalog. des Ibelin*, tabl. C.

seigneur de Baruth, fut témoin de deux actes du roi Henri I[er] [1] (décembre 1239 et 1247). C'est lui probablement qui est nommé dans une lettre du pape Alexandre IV [2] (14 mai 1255) comme étant un des exécuteurs testamentaires de ce roi.

Baldouin d'Ibelin, fils du précédent, mourut jeune. Henri II, roi de Chypre, son neveu, fonda à Sainte-Sophie de Nicosie [3] (janvier 1286) une messe quotidienne pour le repos de son âme. Dans cet acte il l'appelle connétable des rois de Jérusalem et de Chypre. C'est lui peut-être [4] qui en 1277 avait tué Nicolas de Césarée pour venger la mort de son frère Jean tué par Nicolas.

S'il est le même, le Jean d'Ibelin, dont il vengea la mort, serait également fils de Gui d'Ibelin le connétable. Baudouin et Jean seraient ces deux seigneurs indiqués dans la généalogie des Ibelin [5] avec Aimeri, un de leurs frères, comme étant tous trois décédés jeunes et sans postérité.

Balian d'Ibelin, leur frère aîné [6], sénéchal de Chypre, fut témoin de l'acte de 1286 [7] par lequel le roi Henri II fondait une messe quotidienne pour son oncle Baudouin. Du Cange, dans son troisième tableau généalogique des Ibelin, renvoie pour ce seigneur à Loredan, l. IV, p. 229, mais c'est par erreur. Il n'est point fait mention en cet endroit de Balian d'Ibelin. Le sénéchal était alors Philippe d'Ibelin [8], frère des précédents, et, par conséquent, comme eux, oncle du roi Henri II, par leur sœur Isabelle, femme du roi Hugues III. Nommé par son neveu baile du royaume de Jérusalem en 1286 [9], il devint sénéchal de Jérusalem et de Chypre, après son frère Balian. Il l'était déjà en 1303 [10]. Dans le grand différend qui s'éleva entre le roi Henri II et son frère Amauri, il resta constamment attaché au parti du roi. Son nom paraît dans plusieurs accords entre Henri II et Amauri (mai 1306) [11]; entre la reine mère Isabelle et Gui son fils [12], connétable du royaume (13 juin 1310); entre les rois

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 643. — Labbe, *Alliance chronologique, etc.* t. II, p. 656.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 652.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 669 et note 1, p. 670.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XXXIV, p. 479. — Voir *Les Seigneurs de Césarée*.

[5] *Généalog. des Ibelin*, tabl. C.

[6] *Généalog. des Ibelin*, tabl. C.

[7] De Mas-Latrie, t. III, p. 670.

[8] *Généalog. des Ibelin*, tabl. C.

[9] Marin. Sanut. l. III, part. XII, c. XIX.

[10] Loredan. l. IV, p. 206; traduction française, t. I, p. 228. — De Mas-Latrie, t. II, p. 136.

[11] De Mas-Latrie, t. II, p. 102.

[12] De Mas-Latrie, t. II, p. 112.

de Chypre et d'Arménie[1], sur les conditions du retour de Henri II en Chypre (4 août 1310): lui-même devait rester en otage auprès du roi d'Arménie: il rentra en Chypre deux mois après le retour du roi[2].

Il écrit deux lettres au roi d'Aragon[3], Jacques II (31 janvier 1314 (?). 8 octobre 1315 (?). Il est nommé, dans une lettre de François des Foru[4] au même roi d'Aragon (29 mai 1316), peu de temps après qu'il avait marié sa fille Isabelle[5] à Fernand de Majorque. Il mourut en 1318 (?)[6].

Gautier d'Ibelin[7] souscrit deux actes de Jean d'Ibelin, comte de Joppé et d'Ascalon, en qualité de maréchal de Joppé (janvier et 2 février 1256). Le même, peut-être, mais sans qualification[8], souscrit, comme homme du roi, un acte du roi Hugues III, de novembre 1269. Nous ne pouvons dire à quelle branche de la famille il appartenait.

Baldoin d'Ibelin[9], fils de Jean d'Ibelin et d'Isabelle, est-il celui qui figure comme témoin dans un traité de commerce avec les Vénitiens[10] en date du 3 juin 1306 (?), et le même qui fut donné comme otage au roi d'Arménie[11], pour assurer le retour du roi Henri II à Chypre?

Balian d'Ibelin[12], prince de Galilée, seigneur de Tabarie, père du jeune Jacques d'Ibelin, dont nous avons parlé précédemment, est nommé dans le traité de commerce avec Venise[13] (3 juin 1306) et dans un accord[14] entre le roi Henri II et le prince Amauri son frère dont il était zélé partisan[15]. Ce n'est pas sans doute le même Balian d'Ibelin qui fut témoin d'un premier accord entre ces deux princes[16] (mai 1306); il y est nommé sans qualification avec le surnom de Malguarnito, et parmi des personnages qui sont cités dans l'histoire[17] comme inviolablement attachés à la for-

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 114 et note 6.

[2] Loredan. l. V, p. 277; trad. franç. t. I, p. 306.

[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 694-696.

[4] De Mas-Latrie, p. 705.

[5] De Mas-Latrie, p. 705.

[6] Loredan. l. V, p. 286: trad. franç. t. I. p. 316.

[7] *Codice diplomat.* t. I, n°s 128, 130. p. 153, 155.

[8] *Cod. diplomat.* n° 148, p. 189.

[9] *Généalog. des Ibelin*, tabl. A.

[10] De Mas-Latrie, t. II, p. 103.

[11] De Mas-Latrie, t. II, p. 114.

[12] *Généalog. des Ibelin*, tabl. A.

[13] De Mas-Latrie, t. II, p. 103.

[14] De Mas-Latrie, t. II, p. 110, 136 et note 13.

[15] Loredan. l. IV, p. 226; trad. franç. t. I. p. 261; l. V, p. 258; trad. franç. t. I, p. 285; l. V, p. 270; trad. franç. t. I, p. 298.

[16] De Mas-Latrie, t. II, p. 102.

[17] Loredan. l. IV, p. 219; trad. franç. t. I, p. 242.

tune du roi Henri II. Est-ce Balian, fils de Philippe d'Ibelin, sénéchal de Chypre[1], contre lequel se forme une conspiration[2] ainsi que contre le roi et plusieurs autres seigneurs attachés à sa personne (1311)? Du Cange[3] renvoie à tort pour ce personnage à l'autorité de Lorédan (l. V, p. 270); dans ce dernier passage, il est évidemment question de Balian d'Ibelin, prince de Galilée.

Hugues d'Ibelin[4], qui souscrit le traité de commerce avec Venise (1306), est peut-être le frère de Balian d'Ibelin, prince de Galilée[5]. C'est lui probablement qui était entré dans le parti d'Amauri contre le roi Henri II, et qui, en 1310, après la mort d'Amauri[6], vint avec plusieurs seigneurs faire ses soumissions et prêter serment au roi entre les mains de la reine mère. Parmi ces seigneurs l'histoire nomme

Philippe et Jean d'Ibelin, frères. Seraient-ce les deux fils de Balian d'Ibelin[7] et de Marguerite, fille de Raymond, vicomte de Tripoli ?

Ce Philippe paraît être celui que Lorédan appelle Philippe le Jeune, par opposition avec Philippe d'Ibelin le sénéchal. Après avoir prêté serment à la reine mère, il n'osa implorer lui-même son pardon auprès du roi[8], qui, précédemment, l'avait comblé de bienfaits. Ce prince d'abord le condamna à mort, puis se contenta de le faire enfermer dans une prison.

Par un accord entre les rois de Chypre et d'Arménie, sur les conditions du retour du roi Henri II, en Chypre[9], il fut arrêté, article 8, que le roi ferait tout son possible pour marier la veuve de Gui d'Ibelin et sa fille avec les fils du seigneur de Tyr (défunt Amauri son frère), comme la chose avait été convenue entre eux de leur vivant. Cet article ne se trouve pas dans Lorédan[10], qui a reproduit toutes les autres conditions du traité, à peu près comme elles sont exprimées dans Amadi et Florio Bustroni.

On ne sait[11] s'il est ici question de Gui d'Ibelin, nommé aussi *Balian* par

[1] *Généalog. des Ibelin*, tabl. C.

[2] Loredan. l. V, p. 279; trad. franç. t. I, p. 308.

[3] *Généalog. des Ibelin*, tabl. C.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 103.

Généalog. des Ibelin, tabl. A.

[5] Loredan. l. V, p. 258; trad. franç. t. I, p. 285.

[6] *Généalog. des Ibelin*, tabl. A.

[7] Loredan. l. V, p. 276, 277; trad. franç. t. I, p. 305, 306.

[8] Extrait d'Amadi. — De Mas-Latrie. *Hist. de Chypre*, t. II, p. 114, 115.

[9] Loredan. l. V, p. 260, 262; trad. franç. t. I, p. 288, 289.

[10] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, p. 115, note 2.

Lorédan [1], dont la fille Alix épousa le prince Hugues [2] (depuis Hugues IV, roi de Chypre), ou de Gui, nommé aussi *Guiotus*, fils de Jean d'Ibelin [3], rédacteur des Assises, dont nous avons parlé précédemment [4] : M. de Mas-Latrie pencherait plutôt pour cette dernière supposition.]

Guy d'Ibelin, lieutenant du sénéschal de Cypre, lequel vivoit en l'an 1324 [fut élu en cette année [5] pour présider la haute cour où Hugues [IV] de Lusignan, connétable de Chypre, demanda et obtint la couronne]. En un rolle de la chambre des comptes de Paris, intitulé *Compotus hospitii domini regis ad terminum Candelosæ, anno 1288*, il est parlé de Guy d'Ibelin parmy les gentilshommes qui furent faits chevaliers par le roy à Melun, à la feste de Noël.

[Nous ne pouvons dire si ce Gui d'Ibelin est le même que le lieutenant du sénéchal de 1324, ni si ce dernier est Gui d'Ibelin le beau-père de Hugues IV [6] (ce qui est assez probable, quoique rien dans le récit ne fasse soupçonner la parenté de ces deux personnes), ou bien Gui, fils du rédacteur des Assises (mais ce dernier mourut au plus tard en cette année 1324), ou enfin Gui, cousin du beau-père de Hugues IV, fils de Philippe d'Ibelin le sénéchal.]

Sire Jean d'Ibelin fut présent avec les autres barons du royaume de Cypre [7] à l'assinat du douaire de Marie de Bourbon, femme de Guy, fils aisné de Hugues IV, roy de Cypre, l'an 1330.

[C'est peut-être le Jean d'Ibelin, frère de Philippe le Jeune [8], dont nous avons parlé à la page précédente.]

Guy d'Ibelin, sénéschal de Cypre [qui est peut-être le même que le lieutenant du sénéchal de 1324], souscrivit avec les autres barons

[1] Loredan, t. V.

[2] *Généalog. des Ibelin*, tabl. C.

[3] *Généalog. des Ibelin*, tabl. D.

[4] Voir *Les Comtes de Japhe et d'Ascalon*.

[5] *Assises de Jérus.* — Labbe, p. 542. — La Thaumassière, p. 309. — Beugnot, *Documents relatifs à la successibilité*, t. II, c. XVIII, p. 420, 421.

[6] *Généalog. des Ibelin*, tabl. C.

[7] Titres originaux. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 164.

[8] *Généalog. des Ibelin*, tabl. A.

du même royaume la ratification du contrat de mariage de Guy et de Marie à Nicossie, l'an 1330[1].

[Il y est appelé *magnificus vir*, qualification qui convenait bien au beau-père du roi, comme il est probable qu'il l'était en effet. Par un acte de 1329, 13 mai[2], il établit dans l'église de Nicosie cinq assises ou fondations de prêtres, dont le payement était assuré sur les rentes qu'il avait reçues du roi Hugues IV à Sivouri (1000 besants, ce qui faisait 200 besants par an pour chaque prêtre), se réservant pour lui et ses héritiers le droit de nomination et de patronage sur les cinq prêtres chargés du service religieux.

Un acte du roi Pierre Ier[3] (16 août 1360) mentionne un Gui d'Ibelin, évêque de Némosie (Limassol): nous avons expliqué plus haut, page 334, pourquoi, malgré cette autorité, nous penchons à croire que cet évêque, qui couronna Pierre Ier du vivant de son père, en 1358, s'appelait plutôt *Gui de Giblet*.

On voit un Jean d'Ibelin, sénéchal du royaume de Jérusalem, dans un acte du 5 mars 1363[4], où Pierre Ier confirme aux Génois les priviléges que leur avait accordés le roi Henri Ier.]

Philippes d'Ibelin vivoit en l'an 1371. Il est parlé de luy en l'histoire du cavalier Loredano[5]. [C'est le même personnage que le suivant.]

Philippes d'Ibelin, seigneur d'Azot[6], qui est une place forte entre Ascalon et Japhe, dite *Izotum*[7], paroist en un titre de l'an 1368.

[1] Titres originaux. — De Mas-Latrie, t. II, p. 162.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 723, 725.

De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 224-230.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 249.

[5] Loredan, l. VIII, p. 440; trad. franç. t. II, p. 20. — Voir *Les Seigneurs de Tyr*.

[6] Titres originaux.

[7] Jacobus de Vitriaco, l. I, c. XLI.

TABLE GÉNÉALOGIQUE DE LA MAISON D'IBELIN[1].

1er TABLEAU.

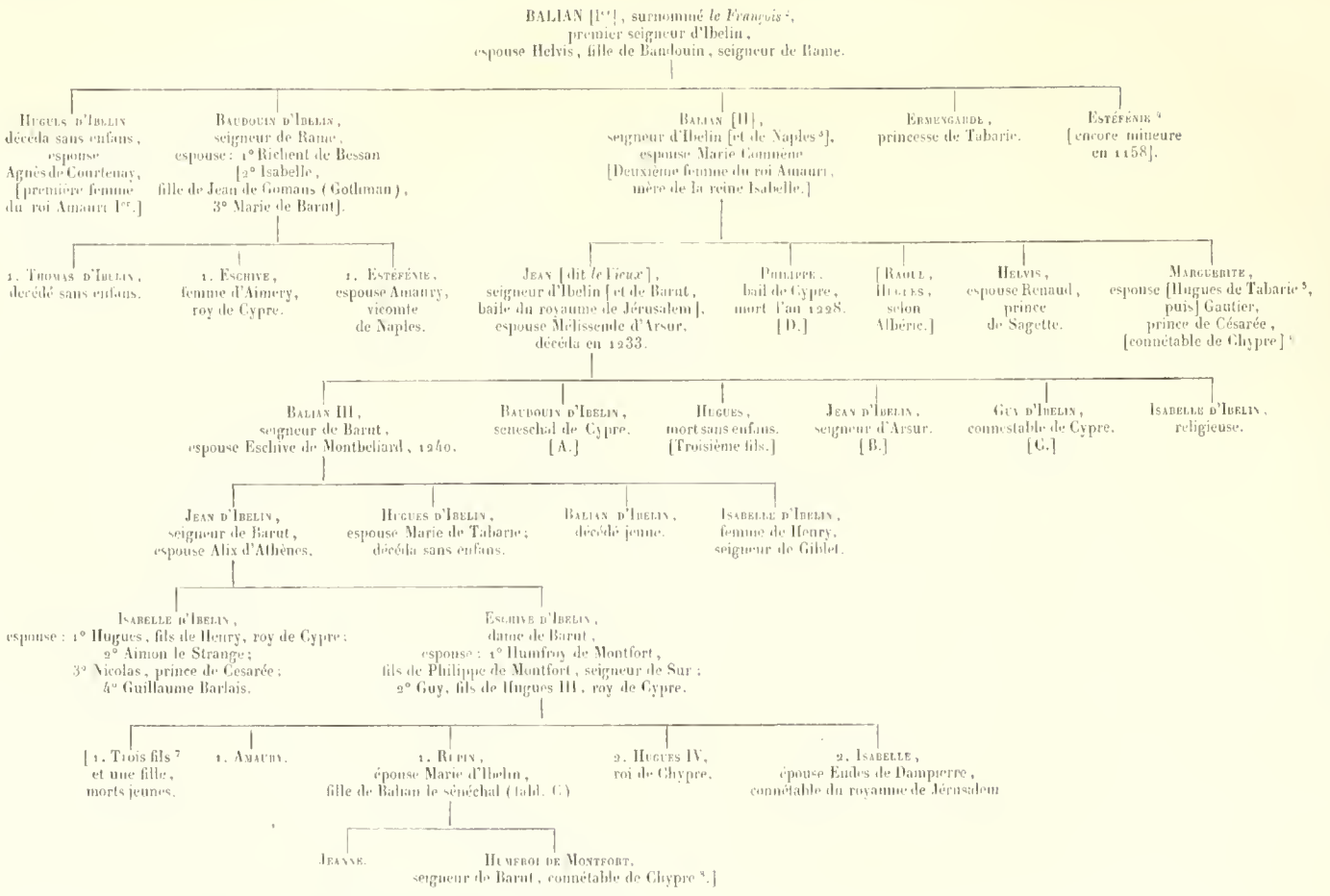

[1] Ces tableaux généalogiques se trouvent, dans le manuscrit, avant l'article des *Seigneurs d'Ibelin et de Rame*; cependant, comme ils en sont le complément naturel, nous avons cru devoir les placer après, en nous conformant à l'ordre indiqué par la table des matières que Du Cange a dressée lui-même. La disposition actuelle du manuscrit en cet endroit tient peut-être à une inadvertance du relieur.

[2] *Lignages d'outre-mer*, édit. Lable. c. xi, p. 370-430; edit. Beugnot, c. viii, ix, x.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 68, p. 68.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* n° 60, p. 121.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. xii, xvii, édit. Beugnot.

[6] *Assises de Jerus.* t. I, c. cxv, p. 108-109 livre de Jean d'Ibelin

[7] *Lignages d'outre-mer*, c. xi.

[8] *Lignages d'outre-mer*, c. xii.

PREMIÈRE SUITE DE LA GÉNÉALOGIE DE LA MAISON D'IBELIN.

I

BAUDOUIN D'IBELIN[1],
second fils de Jean, seigneur de Barut
estoit sénéschal de Cypre l'an 1247,
et se trouva avec le roy saint Louys au siége de Damiette, l'an 1248
il espousa Alix, fille de Gautier de Bessan.

- Jean d'Ibelin, espouse Isabelle, fille d'Aimery Rivet et d'Eschive de Tabarie
  - Baudouin d'Ibelin, espouse Marguerite, fille de Bertrand de Giblet
    - Isabelle d'Ibelin, espouse Guy d'Ibelin, fils de Balian, sénéschal de Cypre.
  - Gautier [mort enfant].
- Philippes d'Ibelin, connestable de Cypre, espouse Simone, dame de Tabarie.
  - Baudouin d'Ibelin, décédé jeune.
  - Balian d'Ibelin, prince [de Galilée, seigneur] de Tabarie, espouse Alix, fille de Hugues III, roy de Cypre.
    - Jacques d'Ibelin[2], [auteur d'un livre des *Assises de Jérusalem*[3]] (V. plus loin.)
  - Hugues et Guy, morts jeunes.
  - Marie, espouse Guy, comte de Japhe.
  - Alix, espouse Gautier de Bessan.
  - Eschive, espouse Gautier de Dampierre.
  - Héloise et Marguerite, mortes jeunes.
- Guy d'Ibelin, espouse Marie, fille d'Aithon, roy d'Arménie.
  - Thoros, espouse Sibylle, fille d'Oissim de la Roche.
    - Livon
    - Ritta
  - Isabelle, espouse Aithon, sire du Court
    - Oissin.
    - Constans.
    - Livon
    - Baudouin.
    - Ritta
- Balian d'Ibelin, espouse Marguerite, fille de Raymond, vicomte de Tripoly.
  - Philippes.
  - Alix.
- Hugues, espouse Alix, fille de Jean le Tor.
  - [Baudouin d'Ibelin.]
  - Marie.
  - Marguerite.
- Mélissende, morte jeune.

[1] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labbe, c. xi, p. 370, 430; c. ix, 1, édit. Beugnot. — Joinville, édit. Ménard, p. 110, 142, 145; édit. Du Cange, p. 52, 67, 68. — Labbe, *Abrégé royal, etc.* t. I, p. 373.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. ii

[3] M. Beugnot t. I, p. 45a

DEUXIÈME SUITE DE LA GÉNÉALOGIE DE LA MAISON D'IBELIN.

B

JEAN D'IBELIN [1],
seigneur d'Arsur,
troisième [ou plutôt quatrième] fils de Jean, seigneur de Barut,
fut bail du royaume de Hiérusalem en l'an 1257 [1256],
[connétable du royaume de Jérusalem en 1251];
il espousa Alix,
fille de Robart, seigneur de Cayphas,
selon le Lignage d'outre-mer.
Il est probable que ce fut lui qui espousa encore Marie,
fille de Constans, connestable d'Arménie, et sœur du roy Aithon [2].

BALIAN D'IBELIN,
seigneur d'Arsur,
décéda l'an 1277,
[connétable du royaume de Jérusalem]
il espousa :
1° Plaïsance d'Antioche ;
2° Lucie, fille de Jean Gauvain.

JEAN D'IBELIN,
seigneur d'Arsur
[connétable du royaume de Jérusalem, 1272],
espousa Isabelle,
fille de Balian d'Ibelin,
sénéschal de Cypre.

ERMELLINE,
fut mariée en la Pouille.

JEANNE D'IBELIN,
espouse Baudouin du Morf,
seigneur de Stambole.

NICOLE D'IBELIN,
espouse Thibaut de Bessan.

[BALIAN D'IBELIN,
1308.

GUY

ALIX.

MARGUERITE

LUCIE

PHILIPPE D'ARSUR [3],
lieutenant
ou sénéchal de Chypre,
1369]?

[1] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labbe, c. VI, p. 370, 430; édit. Beugnot, c. VIII, IX, X. — Labbe, *Abrégé royal*, etc. t. I, p. 374. — Dacheri *Spicil.* t. VII, p. 217. — Beugnot, *Assises de Jérusal.* t. II, p. 246, note a. — Continuat. de Guill. de Tyr. — Martène, *Ampliss. Coll.* t. V, col. 735, 736, 746 d.

[2] [C'est *Jean* d'Ibelin, fils de Philippe, baile de Chypre, le rédacteur des Assises, qui épousa Marie, fille de Constans. (Voir le tableau D à la généalogie des Ibelin.)]

[3] *Assises de Jérusal.* préface, t. I, p. 3.

TROISIEME SUITE DE LA GÉNÉALOGIE DE LA MAISON D'IBELIN.

C

GUY D'IBELIN [1]
connestable de Cypre,
quatrième fils de Jean, seigneur de Barut,
se trouva avec Baudouin son frere au siége de Damiette, l'an 1248.
Le sire de Joinville [2] dit que c'estoit l'un des beaux et des mieux conditionnez chevaliers de son temps.
Il espouse Philippes, fille de Emery Barlais.

- BALIAN D'IBELIN [3], sénéchal de Cypre, espouse Alix, fille du seigneur de Laubron, duquel Vincent de Beauvais parle [4].
  - GUY D'IBELIN [on BALIAN, sénéchal de Chypre], espouse Isabeau, fille de Baudoin d'Ibelin.
    - ALIX D'IBELIN [9], espouse Hugues de Lusignan, connestable de Cypre l'an 1319. Il fut depuis roy de Cypre [Hugues IV.]
  - MARIE, espouse Rupin de Montfort. (V. le 1er tabl.)
  - ISABELLE, espouse Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur.
  - MARGUERITE
- BAUDOUIN [connétable]. JEAN, AIMERY, décédez en jeunesse.
- PHILIPPES D'IBELIN [5], bail du royaume de Hiérusalem en 1286-1302 [sénéchal de Chypre], espouse : 1° Marie, fille du baron Valeran ; 2° Marie, fille de Guy, seigneur de Giblet.
  - GUY D'IBELIN.
  - BALIAN D'IBELIN [6], 1312.
  - [HÉLOISE, épouse Henri de Brunswich.]
  - ISABELLE D'IBELIN [7], espouse : 1° Fernand de Majerque, prince de la Morée, l'an 1315 [puis Hugues d'Ibelin, comte de Joppé]
    - [1. FERNAND, infant de Majorque, épouse Eschive, fille du roi Hugues IV [8].]
- ISABELLE, espouse Hugues III, roy de Cypre.
- ALIX, espouse Eudes de Dampierre.
- ESCHIVE, religieuse.
- MELISSENDE, MARIE, décédées sans postérité.

[1] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labbe, c. VI, p. 370, 430; édit. Beugnot, c. VIII, IX, X. — Labbe, *Abrégé royal, etc.* t. I, p. 374.
[2] Joinville, p. 109, 142, 145, 150; édit. Ménard.
[3] Loredano, l. IV, p. 229.
[4] L. XXXI, c. CXLIV; l. XXXII, c. XXVII, XXVIII, et Baln. ann. 1237, n° 86.
[5] Sanut. l. III, part. 12, c. VIe. — Loredano, l. IV, p. 206.
[6] Loredano, l. V, p. 270, 279.
[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 215, note 3
[8] *Hist. de Constantinople*, l. VII, n° 18.
[9] Loredano, l. V, p. 288. — Et. de Lusignan, *Hist. de Cypre*, p. 144
[10] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 179, 180.

[QUATRIÈME SUITE DE LA GÉNÉALOGIE DE LA MAISON D'IBELIN,

ET SES ALLIANCES AVEC LA MAISON DE MONTBÉLIARD [1].

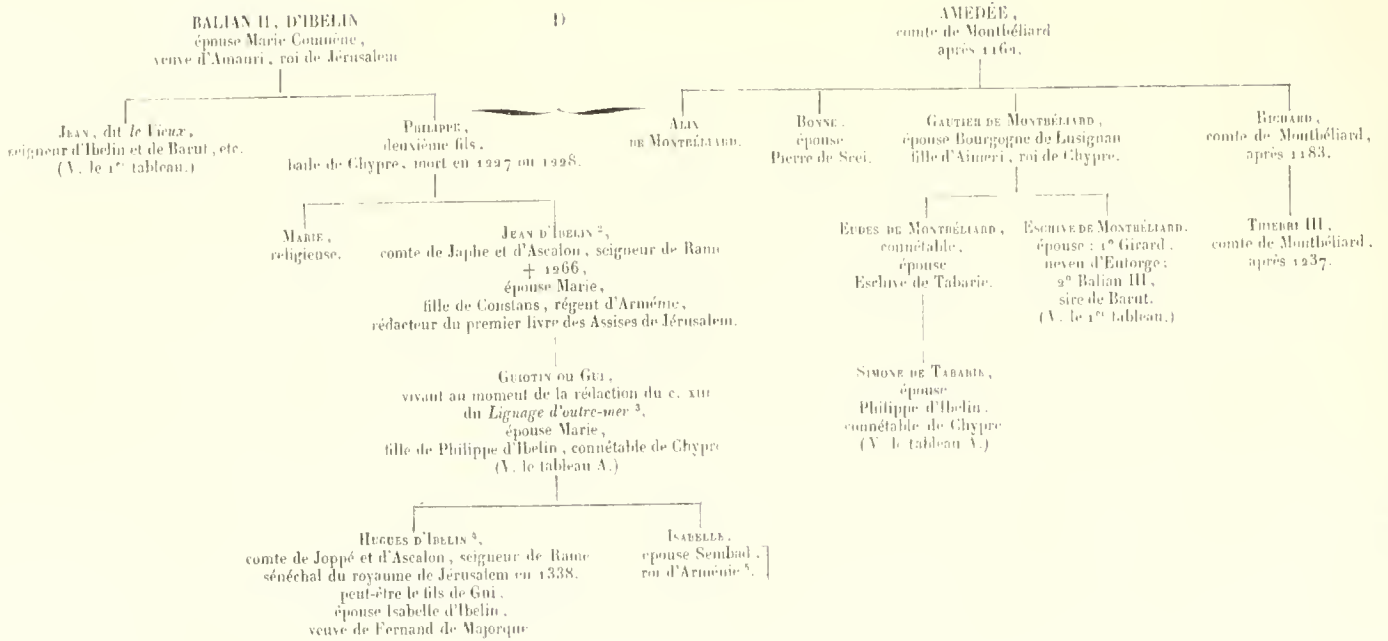

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. XIII, XIII, XV, édit. Beugnot. — Joinville, p. 29, 30, édit. Du Cange ; *Observations* de Du Cange, p. 60, 61. — Continuateur de Guill. de Tyr. — Martène, *Ampliss. Coll.* t. V, col. 719. — Marin Sanut, l. III, part. 12, c. V, VIII. — *L'Art de vérifier les dates ; Comtes de Montbéliard.* — Beugnot, *Assises de Jérusalem*, t. I, p. XLIX et note 1 ; p. 91, 22, 108, 109 ; t. II, p. 398, 399.

[2] *Hist. littéraire de la France*, t. XXI, p. 447, 448. — Sebast. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 292. — Voir plus haut, p. 349, une addition à l'art. *Jean d'Ibelin*, comte de Japhe.

[3] Édition Beugnot.

[4] D. Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 178, 179, 180 ; t. III, p. 634.

[5] Raynald. ann. 1298, n^os 19, 20.

LES COMTES DE LAODICÉE.

Winemar[1], originaire du comté de Boulogne sur la mer, s'estant fait chef de plusieurs capitaines de vaisseaux de Hollande, de Flandre, de Frise et autres provinces voisines, après avoir couru la mer en qualité de pirate, l'espace de sept ou huit ans, arriva en la terre sainte[2] au temps que les François y estoient nouvellement venus; et, s'estant joint à eux en la ville de Tarse[3], il entreprit le siége de la ville de Laodicée, qui estoit la seule ville de la Syrie qui estoit possédée par les Grecs, ainsy que veut Guillaume de Tyr; mais Albert d'Aix[4] écrit plus probablement qu'elle estoit tenue par les Turcs et les Sarrazins. Tant y a que Winemar, l'ayant emportée, la garda peu de temps, ayant esté fait prisonnier par les Turcoples et les troupes de l'empereur Alexis, qui s'emparèrent de la place et tuèrent plusieurs des siens. L'histoire est assez confuse en cet endroit, car Guillaume de Tyr semble dire qu'il ne la prit pas, mais que les habitans se donnèrent à Godefroy de Bouillon, qui retira d'eux Winemar et le mit en liberté. Albert d'Aix dit le contraire formellement, et ajoute que Winemar et ses compagnons mirent la place en la puissance du comte de Saint-Gilles, qui la restitua à l'empereur, suivant les conventions que les nostres avoient avec luy. Ce qui s'accorde avec ce qu'Anne Comnène[5] écrit, que ce comte la remit à Andronique Tzintziluces, envoyé par l'empereur à cet effet.

Winemar estoit natif du comté de Boulogne, et vassal du comte Eustache, père de Godefroy de Bouillon, au rapport des historiens de ce

[1] Albertus Aquensis, l. III, c. XIV; l. VI, c. LV.

[2] Willelmus Tyrensis, l. III, c. XVIII; l. VII, c. XXI.

[3] Albertus Aquensis, l. III, c. LIX. — Willelmus Tyr. l. VII, c. XVI.

[4] Albertus Aquensis, l. VI, c. LV.

[5] Anne Comnène, l. XI, p. 329.

temps-là[1]. Or je trouve deux Winemar en cette contrée, qui vivoient lorsque les nostres entreprirent la conqueste de la terre sainte. Le premier est *Winemar*, surnommé *Grasse-Vache*, dans un titre de Manassès[2], comte de Guines. Le second est *Winemar*, chastellain de Gand, qui espousa Gisle, fille de Baudouin Ier, comte de Guines. Je doute que ce chastellain[3] soit ce Winemar qui s'achemina en la terre sainte, parce qu'il paroist qu'il estoit en Flandres dans les années 1095, 1097 et 1101, et encore depuis; auquel temps le premier estoit outre mer. Guibert et Orderic Vital[4] disent que dans l'armée navale qui vint avec Winemar estoit Edgar, fils d'Édouard, roy des Danois, qui avoit esté eslen roy d'Angleterre après la mort d'Harold, avec plusieurs Anglois, qui abordèrent au nombre de vingt mille hommes en la terre sainte pour y visiter le saint sepulchre de Nostre Seigneur, et qu'estant descendus à Laodicée, les habitans les receurent et se mirent en la protection d'Edgar, qui, après l'avoir gardée quelque temps, la mit entre les mains de Robert, duc de Normandie; lequel estant allé en Hiérusalem, y laissa garnison. Cependant les Grecs, estant venus assiéger la place, l'emportèrent à la faveur des habitans.

Quoy qu'il en soit, Boëmond[5], ne pouvant souffrir que Laodicée eust esté remise au pouvoir des Grecs, entreprit de l'assiéger, contre la volonté des princes, qui l'obligèrent de lever le siége; ensuite de quoy le comte de Saint-Gilles entra dans la place et y fit arborer son étendart. Mais, durant la prison de Boëmond[6], Tancrède, son neveu, l'enleva aux Grecs et la remit entre les mains de son oncle, après qu'il eust esté mis en liberté; lequel luy en bailla rescompense [an 1103 ou 1104].

Cependant Alexis, sur l'avis qu'il eut que les nostres avoient pris

[1] Albertus Aquensis, l. VI, c. LV. — Willelmus Tyr. l. VII, c. XVI.

[2] Preuves de l'*Hist. de Guines*, p. 36.

[3] Lambert, *Ard.* p. 17. — *Hist. de Guines*, l. II, c. IV.

[4] Guibert, l. VII, c. XXXIV. — Orderic, l. X, p. 778.

[5] Albertus Aquensis, l. VI, c. LV et seq. — Anne Comnène, p. 330.

[6] Albertus Aquensis, l. X, c. XIX. — Fulch. Carnot. l. II, c. XXII. — Guibert Novig. l. VII, c. XXXIV. — Willelmus Tyr. l. X, c. XXIII. — *Gesta Francor.* c. LI, LIII; Bongars, p. 590, 591. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. XLIV.

Laodicée[1], envoya une armée pour y mettre le siége sous la conduite de Cantacuzène, qui d'abord prit la ville, le chasteau estant toujours défendu par les François. A la fin, Boëmond vint au secours, et après avoir obligé les Grecs de se retirer, il entra dans la place et la fortifia de nouveau.

Il semble que Tancrède rentra en la possession de cette place; car, par le traité que Boëmond fit avec Alexis[2], il promit de faire restituer à l'empereur Laodicée par Tancrède; ce que ce seigneur ne fit pas toutefois. Au contraire, nous lisons qu'il en jouit depuis, et qu'il y establit MARTIN, qui est qualifié comte de Laodicée par Albert d'Aix[3].

Après la mort de Boëmond, prince d'Antioche, Boëmond son fils se conserva la seigneurie de Laodicée et de Zebel, quoyque d'abord il n'entra pas en la possession de la principauté d'Antioche; ce que l'on recueille d'un titre où il prend ces qualitez[4] : *Ego Boemundus Boamundi quondam Antiochiæ nobilissimi principis filius, habens dominium Laodiciæ et Zabuli.* Mais il y a erreur en la date, qui porte 1163; car ce titre est avant l'an 1126, vers lequel temps il entra en possession de la principauté d'Antioche.

Les histoires des guerres saintes, escrites en françois ou en roman, nomment cette place *la Liche*.

[Cette ville, située sur le territoire d'Antioche[5], appartint toujours aux souverains de cette principauté. Il paraît qu'elle fut donnée en douaire[6] à ADÈLE ou ALIX, fille du roi Baudouin II, lorsque cette princesse épousa le prince Boëmond II, car un acte de sa fille Constance (1150)[7] la qualifie princesse de Laodicée. A sa mort, Laodicée rentra dans le domaine direct des princes d'Antioche. Un acte de Boémond III, de 1183[8], est souscrit par GUILLAUME DE CAVA, duc de Laodicée. C'était seulement un gouverneur de la ville, sous la domination et les ordres du prince.

[1] Anne Comnene, l. XI, p. 339.
[2] Anne Comnène, l. XIII, p. 410.
[3] Albertus Aquensis, l. XI, c. XL.
[4] Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, p. 268. *Cod. diplomat.* t. I, p. 422.
[5] *L'Art de vérifier les dates; Princes d'Antioche; Raimond*, t. V, p. 78.
[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 27, p. 29.
[7] *Cod. diplomat.* t. I, n° 208, p. 250.

On voit que Laodicée possédait à cette époque une maison d'Hospitaliers : par un acte de la même année 1183 [1], Boémond III concède à cet établissement la propriété de plusieurs hommes, Latins, Grecs, Juifs, Arméniens, francs et quittes de toute espèce de taille.]

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 5, p. 284.

LES SEIGNEURS DE MARACLÉE.

La ville de Maraclée, dite *Maraclea* et *Mareclea* par Guillaume de Tyr [1], fut une ville épiscopale dépendante de l'archevesché de Tyr, et la première [2] des places de la Phénicie qui se présentent à ceux qui y arrivent du costé du septentrion; elle est située près d'Antarados ou Tortose et [non loin] du chasteau d'Archas. Les chrestiens [3] qui estoient à la suite et en la compagnie de Raymond, comte de Saint-Gilles, s'en rendirent maîtres. D'ou vient qu'Anne Comnène [4] écrit que cette ville, qu'elle appelle Μαχαρεύς, appartenoit à ce conte, lorsque l'empereur Alexis en demanda la restitution aux barons de l'armée. Il est toutefois probable qu'il la laissa en fief à

[1] Willelmus Tyr. l. XXII, c. III.

[2] Willelmus Tyr. l. VII, c. XVII. Robert. Monach. l. VIII, p. 72. — Baldric. l. IV, p. 128. — Guibert. l. VI, c. XX. — *Cod. diplomat.* t. I, p. 423.

[3] Anne Comnène, *Alexiad.* l. XI, p. 329.

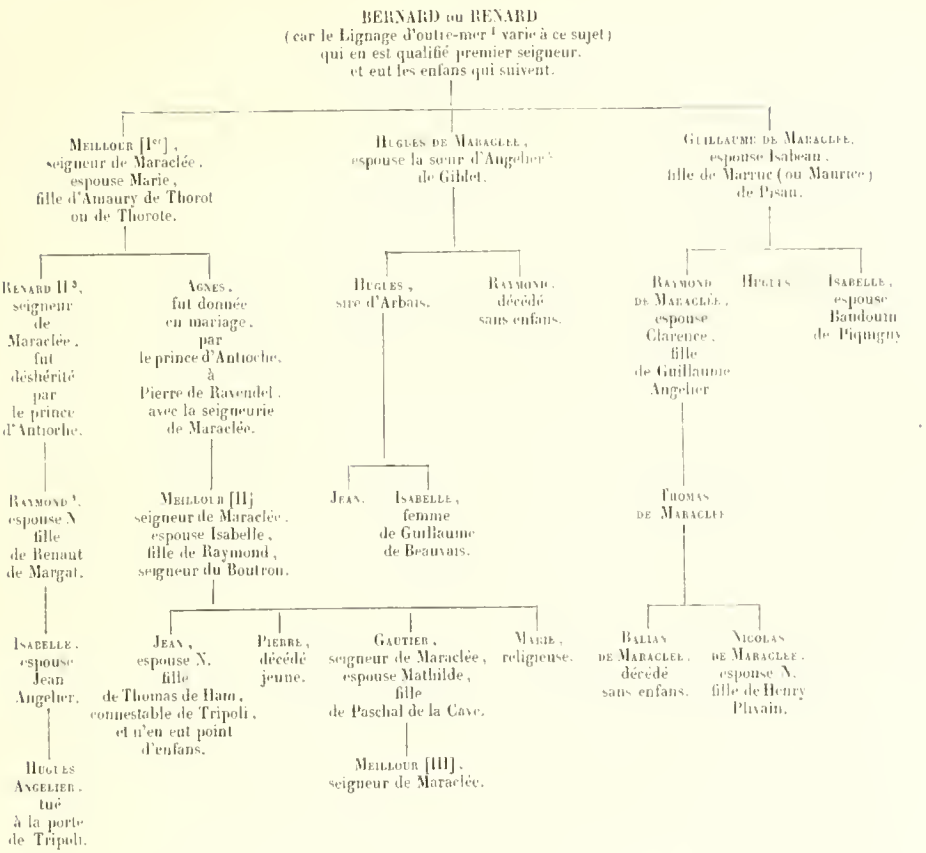

Il y a au cartulaire des chevaliers hospitaliers de Manosque[4] un titre de Boëmond, comte de Tripoli, fils de Boëmond [III], prince d'Antioche, du mois de septembre 1229 [*lisez* 13 septembre 1199], par lequel il prie Geoffroy de Domon [Donion ou Duisson], grand maistre

[1] Labbe, *Lignages d'outre-mer*, c. xx. p. 400, 445. — Beugnot, *Assises de Jérus.* t. II, c. xxxii, p. 467.

[2] Angelier ne paraît être qu'un surnom pris de Gilette d'Angiller, épouse de Jean de Giblet d'Angelier, seigneur de Saint-Foucy.

[3] Renard II ou Renoart est appelé aussi par le Lignage Reimond, et c'est lui-même qui épousa une fille de Renaud de Margat, soit le premier, soit le deuxième Renaud Masoer. (Voir *Les Seigneurs de Margat.*) Il n'eut pas de fils nommé Raimond. Sa fille Isabelle épousa Jean Angelier; il faut donc supprimer de cette branche la génération de Raimond.

[4] *Cartul. Manosq.* — *Cod. diplomat.* t. I, n° 82, p. 88.

de l'Hospital de Hiérusalem, *ut sibi commodaret dominium Maracleæ et Cameli, quoad vixerit.* Ce qui peut faire croire que cette place fut laissée aux Hospitaliers par les seigneurs, qui n'estoient pas assés puissans pour la conserver, s'en estant toutefois réservé le titre.

[Dans Paoli[1], cet acte porte la date du 13 septembre 1199, date vraisemblable, celle de 1229 étant inadmissible, puisque Boëmond III, prince d'Antioche, et Donion, grand maître de l'Hôpital, y sont nommés comme vivants : or ils moururent l'un et l'autre en 1201. Par cet acte, le comte de Tripoli cède aux Hospitaliers Maraclée et la Chamel, moyennant la remise d'une rente de 300 besants qu'il payait à l'ordre; il est aussi stipulé dans cette charte que Boémond se réserve le droit de garder ces deux places sa vie durant, à moins que les seigneurs de Maraclée ne consentent à leur occupation immédiate par les Hospitaliers, qui, dans ce cas, devront payer au comte de Tripoli 6,000 besants en en prenant possession. Il paraît que Boémond IV garda Maraclée toute sa vie. Les Hospitaliers la redemandèrent à Boémond V. Barthélemi[2], ministre de l'église de Valénie, juge délégué par le pape pour cette affaire, adjugea alors la *quasi-possession* de ce domaine aux Hospitaliers, malgré les oppositions et les vexations du comte de Tripoli, prince d'Antioche (22 novembre 1234). Boëmond V réclama; et par une nouvelle décision du légat Albert[3] (18 novembre 1241), Maraclée resta à Boëmond V, qui accordait en dédommagement aux Hospitaliers 1,300 besants de rente annuelle. L'acte de cession, dressé par le grand maître de l'Hôpital, devait rester à la garde de l'Hôpital des Allemands[4] (chevaliers de l'ordre Teutonique) jusqu'à la majorité du seigneur de Maraclée. Ce seigneur, qui n'est pas nommé[5], était fils de Jean de Ravenel, ou Ravaudel; on lui laissait la faculté, lorsqu'il serait devenu majeur, c'est-à-dire à quinze ans accomplis, d'être à son gré vassal de l'Hôpital de Jérusalem ou du prince Boëmond V.

Nous parlerons avec détail de certains membres de cette famille, qui paraît avoir possédé pendant quelque temps la seigneurie de Tortose avant que cette ville devînt une des principales commanderies de l'ordre du Temple, puisque nous voyons un Guillaume de Maraclée[6] qui, par un acte de jan-

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 82, p. 88.
[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 117, p. 127-129.
[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 118, p. 129-133.
[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 118, p. 130.
[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 118, p. 131.
[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 38, p. 39-40.

vier 1163, de concert avec sa femme Béatrix, et du consentement de son père Guillaume Rainouard, et de ses frères Rainoard et Raimond, vend à l'Hôpital de Jérusalem, pour 1,460 besants, un château, une vallée et un casal, dans le territoire de Tortose; laquelle vente est confirmée par Raimond II, comte de Tripoli.

Melioret de Maraclée[1], qui souscrit deux actes de Raimond II, comte de Tripoli, en mars 1181 et juin 1184, paraît n'être autre que Meillour Ier, fils aîné de Rainoard.

Jean de Ravandel[2], nommé dans l'acte de 1241, doit être le même que celui que le Lignage et Du Cange appellent Pierre, et auquel le prince d'Antioche avait donné en mariage Agnès de Maraclée, avec cette seigneurie, dont il avait dépouillé Rainoard II, frère d'Agnès et fils de Meillour Ier. Le fils d'Agnès et de Jean ou Pierre de Ravandel, non nommé dans ce même acte, et qui, en 1241, n'était pas encore majeur, est Meillour, d'après le Lignage. Jusqu'à sa majorité, son tuteur, Renald Barlais[3], qui avait pour femme Agasse, eut le titre de sire de Maraclée. En cette qualité, il fit hommage pour ce fief à Boëmond V, prince d'Antioche, comte de Tripoli; mais il ne figure pas dans la généalogie de cette famille.

Meilloer ou Melior II, sire de Maraclée, souscrit trois actes de Boëmond VI, comte de Tripoli[4], mars 1255, avril 1256, 1er mai 1262, comme étant son vassal.

Nous trouvons en 1278 un Balian de Maraclée[5], vassal de Boëmond VII, dont il souscrit un acte. C'est, selon toute apparence, le Balian que l'on voit à la cinquième génération de cette famille. On peut douter qu'il ait été seigneur de Maraclée, puisque Meillour II, Gautier son fils, Meillour III son petit-fils, semblent former à cette époque la suite non interrompue des seigneurs de Maraclée.

Melior ou Meillor de Ravandel, qui signe l'acte dressé en 1282 contre Gui de Giblet[6], nous paraît être sans nul doute Meillour III, le fils de Gautier.

Cette seigneurie de Maraclée se retrouve de nos jours dans le lieu nommé *Merakieh*, situé à l'embouchure de la rivière de ce nom, entre Markab et Tor-

[1] *Cod. diplomat.* nos 70, 75, p. 71. 76.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, p. 131.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, p. 131.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, nos 126, 129, 221, p. 148, 154, 263.

[5] *Cod. diplomat.* n° 155, p. 199-200.

[6] De Mas-Latrie, t. III, p. 667.

tose; elle dépendait du comté de Tripoli, et c'est à tort que Paoli l'attribue à la principauté d'Antioche.]

Ptolémée de Luques[1] a parlé de sa prise par les Sarrazins.

[1] *Hist. eccles.* l. XXIV, p. 458. — Apud Rainald. 1291, n° 17.

LES SEIGNEURS DE MARÈS.

Marès est une ville de la terre sainte[1], appellée par les Grecs Μάρεθις, et par les écrivains latins *Maresch* ou *Marès*, aujourd'hui Maresch, ville du pachalic d'Adana, et est assise sur les confins des terres du sultan de Coni. [Cette ville[2] paraît avoir fait partie du comté d'Édesse.]

Richard[3] est le premier qui est nommé seigneur ou gouverneur de cette place, qui luy fut confiée incontinent après sa prise.

Geoffroy, surnommé *le Moine*, est qualifié comte de Marès, *comes de Mareis*, par Orderic Vital[4], qui raconte qu'estant venu au combat avec Balac, roy d'Alep, l'un et l'autre y perdirent la vie. Guillaume de Tyr et Gautier d'Antioche font mention de luy dans les années 1115, 1119 et 1131, et luy donnent l'éloge d'avoir esté noble et vaillant dans les armes.

Baudouin, seigneur noble et puissant, et qui signala sa valeur en plusieurs occasions[5], au rapport de Guillaume de Tyr, seigneur de Marès, accompagnoit Joscelin II, comte d'Édesse, lorsqu'il reprit cette ville sur Noradin, fils de Sanguin, et fut tué, incontinent après, en une sortie qu'il fit avec ce comte sur le sultan, qui y avoit mis le siége, vers l'an

[1] Voir *Notas nostras ad Ann. Commen.* p. 334. — Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XXVII, XXVIII. — Sanut. l. III, part. 12, c. II.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, p. 426, 427. — Jacob. *Cartul. des Croisades*, p. XLIII.

[3] Albertus Aquensis, l. XI, c. XL.

[4] Order. l. XI, p. 829. — Gauter. *De Bello Antioch.* p. 453. — Willelmus Tyr. l. XII, c. IX; l. XIV, c. III.

[5] Willelmus Tyr. l. XVI, c. XIV, XVI.

1146. Cinnamus[1] fait mention de luy, et dit que lorsque le sultan Sanguin assiégeoit le chasteau de Montferrand, qui appartenoit au comte de Tripoli, où le roy Fouques s'estoit enfermé, il vint avec Raymond, prince d'Antioche, et les autres barons du royaume de Hiérusalem pour faire lever le siége.

Renaud, seigneur de Marès[2], que je crois avoir esté fils de Baudouin, fut tué en la bataille où Raymond, prince d'Antioche, perdit la vie, le 27 de juin l'an 1148. Il avoit espousé Agnès[3], fille de Joscelin II, comte d'Édesse; laquelle, après la mort de son mary, se remaria avec Amaury de Lusignan, comte de Japhe, et depuis roy de Hiérusalem.

Guillaume de Tyr[4] semble dire que cette place tomba en la puissance du sultan de Coni, et que Moradin la prit sur luy vers l'an 1155.

[On voit en 1163[5] un Baudouin, seigneur de Marès, concéder à l'Hôpital de Jérusalem, du consentement de sa femme Agathe, des héritiers de sa femme, de Hugues de la Roche ou de Rocca, seigneur de *Vanarerium*, voisins et propriétaires en partie du terrain dont il voulait disposer, une place avec un territoire de deux lieues alentour. Ce Baudouin n'était plus, selon toutes probabilités, que seigneur titulaire de Marès, qui avait dès lors cessé d'appartenir aux chrétiens.]

[1] Cinnamus, l. I, p. 16; l. IV, p. 234.
[2] Willelmus Tyr. l. XVII, c. IX.
[3] Willelmus Tyr. l. XIV, c. III.
[4] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XXVII.
[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 40, p. 41.

LES SEIGNEURS DE MARGAT.

Margat[1] estoit un chasteau assis sur les rivages de la mer, dans l'étendue de la principauté d'Antioche, appelé par Anne Comnène Μαρχάτις, voisin de Maraclée, de Gabulum ou Gibel, et de Valénie. [Ce château, appelé aujourd'hui *Kalaat el-Markab*, est situé sur une montagne dominant Valénie: c'est un des plus beaux monuments que nous ait laissés l'architecture militaire des croisades.] Cette place eschut à un noble chevalier appelé

Renaud, surnommé Mansuérus dans les historiens latins qui ont traité des guerres saintes, et Le Mazoir, dans le Lignage d'outre-mer. Ce seigneur, qu'un auteur de son temps[2] dit avoir été d'une illustre naissance, puissant en biens, d'un grand esprit et courageux de sa personne, fut fait prisonnier par les Sarrazins en la bataille où Roger, prince d'Antioche, perdit la vie, l'an 1119, après y avoir combattu vaillamment. Et, comme il estoit en une haute réputation par sa conduite, le roy Fouques luy donna la garde de cette principauté[3], après la mort de Boëmond II : laquelle il conserva jusques au mariage de Constance, fille et héritière de ce prince.

[Il souscrit deux actes du roi Foulques en 1134. 1135[4], comme baron de la principauté d'Antioche, et, dans le premier, il prend le titre de connétable de cette principauté.]

[1] Willelmus Tyr. l. VII, c. XVII. — Jacobus de Vitriaco, l. I, c. XLIV. — Aithon. c. LIX. — Sanut. l. III, part. 14, c. II. — Willebr. ab Oldemb. p. 130. — Anne Comn. l. XI, p. 339. — *Lignages d'outre-mer*, c. XXI, p. 33. — *Cod. diplomat.* t. I, p. 423.

[2] Gauter. *De Bello Antioch.* p. 453-454. — Willelmus Tyr. l. XII, c. X.

[3] Willelmus Tyr. l. XIV, c. V.

[4] *Cart. S. Sepulc.* nos 81, 86, p. 166, 167.

Il prit la protection [1] du patriarche d'Antioche contre le prince Boëmond III, qui l'avait arrêté et le maltraitoit pour l'avoir excommunié à cause de son mariage avec Sibylle; et, l'ayant enlevé de ses mains, il le retira dans son chasteau, qui estoit imprenable, au rapport de Guillaume de Tyr. Ce qu'estant arrivé vers l'an 1180, il s'ensuit qu'il vécut un grand âge, puisque dès l'an 1119 il alloit à la guerre, et possédoit Margat; car on ne peut pas dire que ce Renaud, qui vivoit sous Boëmond III, soit le fils de celuy qui vivoit sous le prince Roger, puisque Guillaume de Tyr surnomme celuy-cy Mansuer et que le Lignage d'outre-mer dit formellement qu'il n'y eut qu'un Renaud, seigneur de Margat, lequel laissa une fille mariée à

Guillaume de Thorot, ou plutôt de Thorote, qui est le nom d'une noble famille qui a possédé les chastellenies de Noyon et de Coucy, en Picardie, et dont la généalogie a esté décrite par André Du Chesne [2] en l'histoire de la maison de Dreux. De ce mariage vinrent deux fils, Bertrand et Amaury, qui eurent postérité.

Le peu d'actes que nous possédons, où sont mentionnés les premiers seigneurs de Margat, donnent un démenti formel au Lignage d'outre-mer, que Du Cange a suivi en cet endroit, comme en beaucoup d'autres, peut-être avec trop de confiance. Le Lignage ne nomme qu'un Le Mazoir ou Mansoer, seigneur de Margat, et Du Cange en conclut que ce Renaud Mansoer, déjà homme fait en 1119, vivait encore en 1180. Mais il y eut deux Renaud Mansoer, père et fils, qui se succédèrent et remplirent presque tout l'espace du XII^e^ siècle. Le premier était mort en 1160; car, par un acte de cette année (mars) [3], Renaud, fils de Renaud Mansoer, vend aux Hospitaliers une gastine du consentement de sa femme Agnès, fille du comte de Tripoli, et de son fils Thomas. Sébastien Paoli [4] penche à croire que cette Agnès était fille de Pons et de Cécile. Ce Renaud ou Rainald est surnommé Mansoer, comme son père, dans la souscription d'un acte du prince Boëmond III d'Antioche [5] (janvier 1167). Il

[1] Willelmus Tyr. l. XXII. c. VII.

[2] Du Chesne, *Histoire de la maison de Dreux*, l. I. c. I. p. 28.

[3] *Cod. diplomat.* t. I. n° 163. p. 206, 207.

[4] *Cod. diplomat.* t. I. n° 163. p. 409.

[5] *Cod. diplomat.* n° 43. p. 44.

figure encore dans des actes de 1181, 1er janvier 1182, juin 1183. Dans les deux derniers il agit avec l'assentiment de Bertrand, son fils. Il paraît que Thomas était mort à cette époque.

Rainald Mansoer II avait cessé de vivre en 1186, comme le prouve un acte du 1er février de cette année [1], donné par Bertrand son fils, seigneur de Margat, acte sur lequel nous reviendrons plus loin. La succession des seigneurs de Margat est donc bien établie pendant trois générations, de père en fils; et nous n'y trouvons aucune place pour Guillaume de Thorote (aujourd'hui Thourote, près Compiègne), mari d'une fille de Rainald Mansoer. Mais, quoique ce Guillaume ne paraisse pas avoir été seigneur de Margat, quoique nous n'ayons rencontré son nom dans aucun des actes contemporains, nous ne prétendons pas contester son existence. Il a pu être, en effet, le mari d'une fille du premier ou du second Rainald Mansoer et être le père, sinon de Bertrand, du moins d'Amaury, qui, dans la généalogie des seigneurs de Maraclée [2], est appelé *Imaury de Thorot.*]

Le temps auquel vivoit Robert de Margat, chevalier qui fut envoyé par Léon, roy d'Arménie [3], vers le pape Innocent III en l'an 1199, peut faire croire qu'il estoit encore un fils de Guillaume.

Bertrand de Thorote [on vient de voir que ce surnom ne lui convient pas, puisqu'il était fils du second Rainald Mansoer] espousa Raymonde [ou Bermonde, comme le portent deux actes de juin 1183 et 1er février 1186] [4], fille de Gauthier de Barutli, seigneur de Blanchegarde [5], et en procréa Renaud, seigneur de Margat; Béatrix décédée à marier, et Agnès, qui succéda à son frère et fut conjointe par mariage à Aimery Barlais, qui en eut quatre fils et une fille, comme il sera remarqué incontinent.

Renaud, seigneur de Margat, céda et vendit cette seigneurie pour une pension annuelle de quatre mille bezans sarrazinois, et mourut

[1] *Cod. diplomat.* n° 77, p. 77, 81.
[2] *Lignages d'outre-mer,* c. xx.
[3] Innocentii III *Epist.* l. II. p. 551.
[4] *Cod. diplomat.* p. 78, 250.
[5] *Lignages d'outre-mer,* c. xvii.

sans enfans, au rapport de l'auteur du Lignage d'outre mer, qui ne dit pas à qui cette vente fut faite. Mais il est probable que ce fut aux chevaliers Hospitaliers, qui la possédoient dès l'an 1211, au rapport de Willebrand d'Oldembourg[1]; ce qui est confirmé par Jean Brompton[2], qui escrit que Margat appartenoit aux Hospitaliers.

| C'est certainement aux Hospitaliers que fut vendue la seigneurie de Margat; mais ce n'est pas RENAUD, c'est BERTRAND son père, qui, moyennant une rente annuelle de 2,200 besants, leur céda le château de Margat et la ville de Valénie, qu'il ne pouvait plus défendre contre les attaques des infidèles[3].

L'acte est du 1er février 1186. Cette vente fut confirmée immédiatement par le suzerain de Bertrand, Boëmond III, prince d'Antioche, avec le consentement de sa femme Sibylle et de ses deux fils, Raimond et Boëmond, déjà chevaliers.

Dans cet acte, BERTRAND mentionne sa femme Bermonde, et plusieurs chevaliers de Margat, Zacarie, Renier, Joscelin et Amelin, châtelain de la place.

Depuis cette époque, divers faits nous montrent les Hospitaliers possesseurs de Margat. Richard y fait enfermer Isaac, tyran de Chypre[4], en 1191.

Les Templiers[5], en 1198, leur disputent certaines possessions sur ce territoire, etc.

La cession de Bertrand est rappelée dans des actes de Raoul de Baruth[6], seigneur de la Blanche-Garde (3 mai 1265), et d'Amauri Barlais[7], petit-fils de Bertrand (9 novembre 1269).

BERTRAND vivait encore en 1217. Le 23 juillet de cette année[8], il confirme une réduction de 200 besants par an, accordée aux Hospitaliers, de son propre consentement, par feu son fils RENAUD, sur la rente des 2,200 besants, prix de la vente de Margat. Cette concession est confirmée, dans le même acte, par Agnès, fille de Bertrand, femme d'Aimeri Barlais.

BERTRAND, qui survécut à son fils, fut donc le dernier représentant de la branche masculine de sa famille, et en même temps le dernier seigneur de

[1] Willebr. ab Oldenb. *in Itin.* t. V, p. 130.
[2] Brompton, p. 1215.
[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 77, p. 77-81.
[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXV, c. XXI, p. 169.
[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 39, p. 318, 319.
[6] *Cod. diplomat.* n° 144, p. 181.
[7] *Cod. diplomat.* n° 146, p. 184, 185.
[8] *Cod. diplomat.* n° 106, p. 112, 113.

Margat. Dans l'acte de 1217, il ne s'intitule plus que Bertrand de Margat; la seigneurie appartenait depuis 1186 à l'ordre de l'Hôpital.

Après lui, on ne trouve plus que des châtelains nommés par l'ordre, comme auparavant par les seigneurs, pour la garde et la défense du château.

Les actes du temps nous font connaître les noms de quelques-uns de ces châtelains.

Zacharie [1], en 1182, 1183.

Amelin [2], en 1186, 1er février, pour le seigneur de Margat.

Henri, en 1186, 1er février, au moment de la cession, pour les Hospitaliers.

Pierre de Scutai ou Scotai [3], en 1198, 1199.

Anfred de Margat [4], ainsi nommé dans un acte de Raimond Rupin (septembre 1210), sans la qualification de châtelain.

Guillaume de Fores [5], en 1241.

Pierre [6], en 1248.

Nicolas Lorgue [7], vers 1250, peut-être le même qui devint grand maître de l'ordre en 1278.

Jean de Bubie [8], en 1253.

Jean de Bomb [9], en 1254, vraisemblablement le même, dont le nom est altéré, etc.]

Le sultan de Babylone se rendit maistre de cette place [10] et la prit après un siége, le 27e jour de may, l'an 1284.

[D'après les travaux les plus récents, c'est au 27 mai 1285 qu'il faudrait placer la prise de Margat par le sultan Kelaoun, après un mois de siége.]

[1] *Cod. diplomat.* nos 73, 209, p. 73, 250.

[2] *Cod. diplomat.* n° 77, p. 79.

[3] *Cod. diplomat.* nos 82, 211, p. 88, 252.

[4] *Cod. diplomat.* n° 95, p. 100.

[5] *Cod. diplomat.* n° 118, p. 132, 133.

[6] *Cod. diplomat.* n° 219, p. 260.

[7] *Cod. diplomat.* nos 25, 155, p. 28, 198, 343.

[8] *Cod. diplomat.* n° 121, p. 138, 139.

[9] *Cod. diplomat.* n° 124, p. 145.

[10] Sanut. l. III, part. 12, c. xix. — Gior. Villani, l. VII, c. c. — De Mas-Latrie. *Hist. de Chypre*, t. II, p. 131.

GÉNÉALOGIE DES SEIGNEURS DE MARGAT.

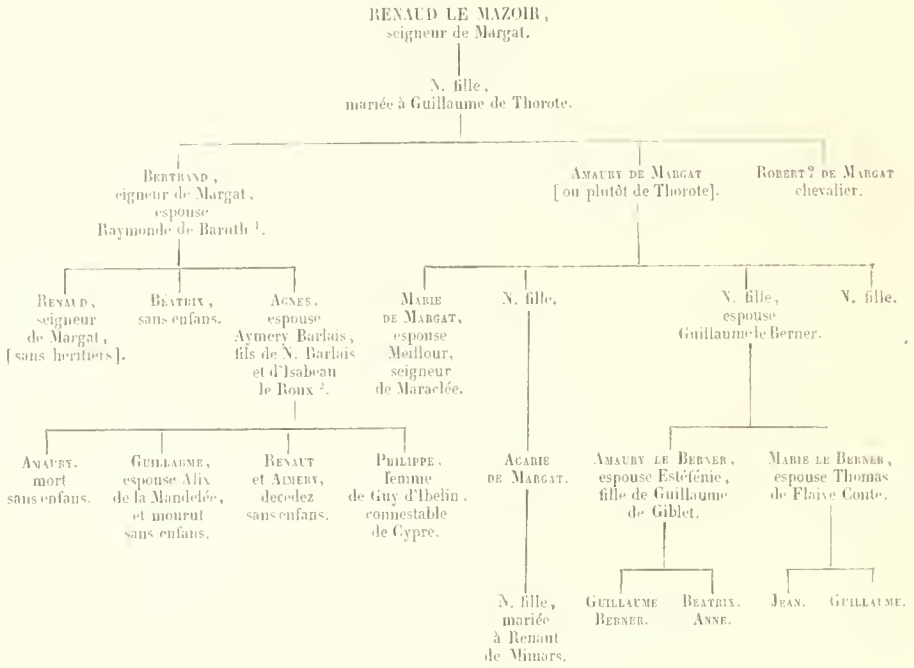

D'après ce qui vient d'être dit, on peut rectifier ainsi le commencement de cette généalogie :

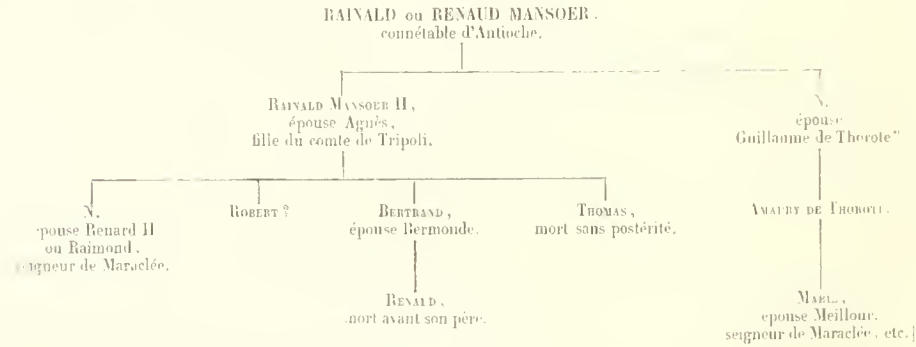

[1] Labbe. *Ligunges d'outre-mer*, c. XXI, p. 403, 446; Beugnot, t. II, c. XXXIII, p. 468.

[2] *Ligunges d'outre-mer*, édit. Beugu. c. XX.

LES SEIGNEURS DE MONTGISART.

Montgisart, place de la terre sainte[1] [située près de Ramlah], renommée pour la delfaite de Saladin par les nostres près de ce lieu là, sous le roy Baudouin IV, l'an 1173 [ou plutôt 1175, le 25 novembre de la troisième année du règne de Baudouin; et 1176[2], si Amauri, son prédécesseur, n'est mort qu'en 1174], a donné le nom à une noble famille qui l'a possédée; de laquelle j'ay remarqué ceux qui suivent :

Guillaume de Montgisart souscrit un titre de Baudouin, IIIe du nom, roy de Hiérusalem[3], de l'an 1155 [14 janvier], avec les autres barons de ce royaume.

[Et deux autres actes du même jour[4], l'un d'Amauri, comte de Joppé, l'autre de Hugues d'Ibelin, relatifs à la même affaire. Il souscrit encore[5], vers 1165, un acte de Roger de Cayphas, avec

Jean, son frère, dont nous ne trouvons pas d'autre mention.

Aymard de Montgisart est nommé parmi les témoins du diplôme suspect du roi Aimeri[6] en faveur de Marseille (octobre 1198).]

Renaut de Montgisart avoit son fief[7] dans l'étendue de la seigneurie

[1] Willelm. Tyr. l. XXI, c. XXIII. — Gaufr. Vosiens. l. I, c. LXV; apud Labbe, t. II, p. 316.

[2] Voir *Les Rois de Jérusalem*.

[3] *Cart. S. Sepulc.* — Beugnot, *Assises*, t. II, p. 520; édit. Rozière, p. 113.

[4] *Cart. S. Sepulc.* édit. Rozière, nos 59, 62, p. 119, 127.

[5] *Cart. S. Sepulc.* édit. Rozière, n° 125, p. 229.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 25.

[7] *Assises de Jérus.* édit. Labbe, p. 558; édit. Beugnot, t. I, c. CCLXXI, p. 426.

de Sur, à raison duquel il devoit un chevalier de service. Il vivoit vers l'an 1200.

[Le texte des Assises, après avoir dit que la cité de Sur doit vingt-huit chevaliers, en détaille la *devise*, c'est-à-dire la division ou répartition de cette redevance entre les vassaux de la cité. Ensuite il passe à la seigneurie ou cité du Daron, qui doit deux chevaliers, et la devise ou répartition en est faite ainsi : Gérard de Douai, un chevalier; Renaut de Montgisart, un chevalier. Il est donc bien évident que c'est du Daron, et non de Sur ou Tyr, que relevait le château de Montgisart.

Guillaume de Montgisart signe, comme témoin [1], un acte du roi de Chypre Henri Ier, du 10 juin 1232.]

Robert de Montgisart,

[Dont nous ignorons les relations de parenté avec le précédent, souscrivit un acte du roi Henri Ier, de Chypre, du 2 décembre 1233 [2], et un autre du même [3] (décembre 1239). Il est nommé, comme étant un des exécuteurs testamentaires de ce prince [4], dans une lettre du pape Alexandre IV, du 14 mai 1255. II]

Eut, entre autres enfans [5], deux filles; l'une qui espousa Raymond du Four, fils de Simon du Four et d'Anselle la Belle, l'autre nommée Estéfénie, femme de Thibaud du Plessié.

Henry de Montgisart fut père d'Eschive [6], qui fut conjointe par mariage avec Renaut de Soissons, IIIe du nom.

Balian de Montgisart [7] espouse l'une des filles de Roland de la Baume.

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 56.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 57.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 643.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 652.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. X, XXII, XXVIII, XL.

[6] *Lignages d'outre-mer*, c. XI, XXIII.

[7] *Lignages d'outre-mer*, c. XXVIII, XL.

[Lisez, d'après le Lignage, de Baudouin de Nores et d'Estéfénie, fille de Baudouin du Morf. Il est nommé comme témoin[1] dans le traité de commerce conclu le 3 juin 1306 entre Chypre et Venise.]

Guillaume de Montgisart[2] [nommé de Montgensart dans le chapitre xxvii du Lignage d'outre-mer] s'allia avec Alix, fille de Raymond de Mimars, et fut père d'Isabeau, qui espousa Renier le Petit, fils d'Eustache le Petit.

[Par la nature de ses alliances, Guillaume paraît appartenir au xiii^e^ siècle plutôt qu'au xiv^e^, et pourrait bien être le même que celui qui a été mentionné à l'année 1232.]

Baudouin de Montgisart[3] se maria avec Eschive, fille de Philippes de Brie.

Robert de Montgisart, l'un des premiers barons de Cypre[4], fut un de ceux qui conservèrent la fidélité au roy Henry, qui avoit esté chassé par son frère Amalric; lequel ayant esté mis à mort par Siméon de Montolimpe en l'an 1309, Robert fut éleu lieutenant général avec Agne [ou Aigue] de Bessan et Renaud de Soissons [appelé Renaud Sanson dans Loredan], et en cette qualité receut, au nom du roy, les sermens des peuples. Il se trouva encore au traité de mariage[5] qui fut arresté en présence de ce roy, en la ville de Nicossie, entre Fernand, prince de la Morée, et Isabelle d'Ibelin, l'an 1315; et cinq ans après le roy luy donna la conduite de quatre galères et de six fustes contre les Génois.

Jean de Montgisart l'aisné, chevalier[6], souscrivit avec un autre Jean

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 103.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, c. xxvii, xxx, xxxix, xlii.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. xxvi, xxxviii.

[4] Loredano, *Hist. de Cypre*, l. V, p. 254; traduction française, t. I, p. 279, 280, 281.

[5] Loredano, *Hist. de Cypre*, l. VI, p. 286 289; trad. franç. t. I, p. 316, 320.

[6] *Trésor des chartes du roy.* — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 164.

DE MONTGISART, chevalier, et les autres barons du royaume de Cypre, l'assinat du douaire accordé à Marie de Bourbon, femme de Guy, fils aisné de Hugues IV, roy de Cypre, l'an 1328.

[(31 janvier 1330.) Dans cet acte, le premier nommé des deux Jean de Montgisart est qualifié d'*aîné*, ce qui fait supposer qu'ils étaient frères. L'un des deux, sous cette qualification, souscrit un traité[1], du 21 février 1338, entre le roi Hugues IV et la république de Gênes.

JACQUES DE MONTGISART, chevalier, est témoin de la confirmation[2], faite le 18 octobre 1397, d'un accord conclu le 11 octobre 1396 entre Chypre et Venise.]

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 179.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 433, note 3.

LES SEIGNEURS DE MONTRÉAL

ET DE LA TERRE D'OUTRE LE JOURDAIN.

Baudouin, Ier du nom, roy de Hiérusalem[1], désirant estendre les limites de ses Estats, et n'ayant au delà du Jourdain aucune forteresse pour réprimer les courses des Arabes, prit résolution de traverser la mer Morte et l'Arabie Déserte ou Pétrée, puis arriva en celle appelée *Syria Sobal*, près de la mer Rouge; et là il fit eslever sur une colline un chasteau, fort d'assiette, qu'il garnit de tout ce qui estoit nécessaire, auquel il donna le nom de *Mont-Royal* ou *Montréal*, parce qu'il avoit un roy pour fondateur.

[La position de Montréal est aujourd'hui parfaitement identifiée avec celle du village de Schaubeek, à l'est de l'Ouad-Arba.]

Depuis, cette partie d'Arabie[2] prit le nom de la terre de Montréal, estant aussy appelée quelquefois *la Terre d'outre le Jourdain*. Ce chasteau fust basty en l'an 1115, et se trouve avoir esté possédé avec ses dépendances par

Romain du Puy (*Romanus de Podio*), qui est qualifié seigneur de la Terre d'outre le Jourdain par Guillaume de Tyr[3], et eut un fils nommé *Raoul*.

[Romain du Puy est sans doute le même que l'on voit faire des conces-

[1] Willelmus Tyr. l. II, c. xxvi. — *Hist. Hierosol.* part. 2, p. 611. — Fulcher. l. II, c. liii.

[2] Willelmus Tyr. l. XVI, c. vi; l. XXI, c. iv. — Sanut. l. III, part. 14, c. i. — Vincent. Bellov. l. XXXI, c. lxxxvii.

[3] Willelmus Tyr. l. XIV, c. xv; l. XV, c. xxi.

sions à l'Hôpital de Jérusalem[1] et au Saint-Sépulcre[2], en 1110 et 1128, et signer des diplômes du roi Baudouin II[3] et de Hugues de Joppé[4] (1120, 1133).]

L'un et l'autre ayant esté accusez et convaincus d'avoir conspiré contre Fouques, roy de Hiérusalem, furent privez de leurs seigneuries, qui furent données par le roy, au plus tard en 1132, à

Payen, surnommé *le Bouteiller*[5] (*Pincerna*), parce qu'il avoit esté eschançon du roy.

[En cette qualité il avait signé des diplômes du roi Baudouin II[6] (1120, 1128), comme seigneur de Montréal; il est témoin d'un acte de Guillaume de Buris, seigneur de Tibériade[7] (1132); cependant il souscrit encore un acte du roi Foulques[8] (1136), avec la simple qualification de *Pincerna*.]

Lequel estant devenu possesseur de cette vaste et grande seigneurie, fit construire un très-fort chasteau sur les confins de l'Arabie seconde, près de Raba, dite *la Pierre du Désert*, qui en est la ville capitale, et luy donna le nom de *Crahe*. [Cette seconde forteresse domine encore de nos jours la ville moderne de Karak dans la Moabitide.]

Ce seigneur se trouva avec les autres princes du royaume de Hiérusalem à une assemblée générale[9], qui fut tenue en la ville d'Acre, l'an 1147.

Maurice succéda à Payen[10], son oncle, en la seigneurie de Montréal, avant l'an 1152; en laquelle année il se trouva au siége d'Ascalon.

[En cette même année, il concède à l'Hôpital de Jérusalem[11] plusieurs terres et casaux avec différents priviléges, entre autres le droit de libre passage

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n°s 2, 30, p. 2, 32, 454, 476.

[2] *Cart. S. Sepulc.* n° 44, p. 82, 83.

[3] *Cart. S. Sepulc.* n° 45, p. 85.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 157, p. 201.

[5] Willelmus Tyr. l. XV, c. XXI; l. XVII, c. 1; l. XXII, c. XXVIII.

[6] *Cart. S. Sepulc.* n°s 44, 45, p. 83, 85.

[7] *Cart. S. Sepulc.* n° 74, p. 149.

[8] *Cod. diplomat.* n° 17, p. 18, 476.

[9] *Vita Ludov. VII, reg. fr.* c. XVIII, apud Pithou, édit. Du Chesne.

[10] Willelmus Tyr. l. XVII, c. XXI; l. XXII, c. XXVIII.

[11] *Cod. diplomat.* t. I, n°s 29, 62, p. 31, 62, 63.

sur la mer Morte. Ces concessions furent confirmées, en 1177, par Renaud de Châtillon.]

Nous ne lisons rien des alliances de ces princes, mais seulement que

Philippe de Milly, prince de Naples[1], fils de Guy de Milly et d'Estiennette, succéda à Maurice [dont il aurait épousé la fille, selon Étienne de Lusignan], et que le roy Baudouin III luy donna cette principauté avec la seigneurie de Saint-Abraham, en échange de la ville de Naples, qu'il luy transporta. Il laissa de sa femme une fille, Estiennette[2], qui espousa en premières noces Humfroy de Torou, IIe du nom, et, en secondes,

Miles de Plancy, séneschal de Hiérusalem[3], qui fut par ce moyen, au droit de sa femme, seigneur de Montréal. Il estoit François de nation, et fils de Hugues, seigneur de Plancy[4], au comté de Champagne. Il posséda les bonnes graces du roy Amaury, duquel il estoit proche parent, qui luy donna la dignité de séneschal, et luy fit espouser la dame de Montréal. Cette faveur le rendit insupportable et arrogant, et luy attira à la fin la dernière disgrace; car, après la mort d'Amaury, voulant s'emparer du gouvernement sous le jeune roy Baudouin IV, son fils[5], ses ennemis subornèrent des assassins, qui le tuèrent sur le matin, en pleine rue, dans la ville d'Acre. [Il fut témoin de plusieurs actes du roi Amaury[6], des années 1168, 1169, 1171 et 18 avril 1174.]

L'histoire le note encore de trahison et de méchanceté[7] pour avoir rendu à Saladin, moyennant de l'argent, la ville d'Alexandrie, qu'il

[1] Willelmus Tyr. l. XXII, c. v, xxvm. — *Lignages d'outre-mer*, c. xiv, xxvi. — *Généalogie des barons de Mont-Royal*, fol. 56 v°. (Voir *Les Princes ou Seigneurs de Naples.*)

[2] Willelmus Tyrensis, l. XXI, c. m, iv.

[3] Willelmus Tyr. l. XXI, c. m, iv.

[4] *Hist. de Chastillon*, p. 32. — *Hist. de Montmor.* l. XII, c. m.

[5] Willelmus Tyr. l. XXI, c. iv.

[6] *Cart. S. Sepulc.* n° 184, p. 328. — *Cod. diplomat.* t. I, n°s 47, 48, 201, p. 49, 50, 244, 500, 501.

[7] Jacobus de Vitriaco, l. I, c. xlviii. — Sanut. l. III, part. 6, c. xxii.

avoit enlevée sur luy, et persuadé le roy Amaury d'abandonner le siége qu'il avoit mis devant la ville du Caire, qui estoit preste à se rendre. Sa veuve, Estiennette de Milly, espousa, en troisièmes noces,

Renaud de Chastillon sur Loing, qui avoit esté prince d'Antioche [1], à cause de sa première femme, Constance de Poitiers, et qui devint seigneur de Montréal à cause de cette seconde alliance.

[Ce mariage paraît avoir eu lieu dans le cours de l'année 1177; car, en cette année [2], Renaud de Châtillon souscrit, comme prince d'Antioche, un acte, sans date de mois, de Sibylle, comtesse de Joppé et d'Ascalon; et, dans un acte de novembre [3], même année, où, de concert avec sa femme Stéphanie, il confirme toutes les concessions faites par Maurice à l'Hôpital de Jérusalem, il se nomme *Renaud*, autrefois prince d'Antioche, maintenant par la grâce de Dieu seigneur d'Hébron ou Saint-Abraham et de Montréal.]

Saladin assiégea de son temps, en l'an 1183 [4], la ville de Crach, laquelle il deffendit avec beaucoup de valeur, le sultan ayant esté obligé de se retirer. Mais en suite de la deffaite du roy Guy, avenue en l'an 1187, elle luy fut rendue faute de vivres, après deux ans de siége.

[Cette place résistait encore à Saladin quelque temps après la prise de Jérusalem [5].

A la mort de Baudouin IV (1186), Renaud se montra un des plus zélés partisans de Sibylle et de Guy de Lusignan [6], et contribua de tout son pouvoir à faire nommer ce dernier roi de Jérusalem.]

Quelques historiens blasment le prince Renaud [7] pour avoir esté

[1] Voir *Les Princes d'Antioche*.

Cod. diplomat. t. I, n° 63, p. 63.

Cod. diplomat. t. I, n° 62, p. 62.

[4] Willelmus Tyr. l. XXII, c. VII, XIV, XXVII, XXVIII, XXIX. — Sanut. l. III, part. 9, c. IV. — Willelmus Neubrigius, l. III, c. XVII. — *Monach. S. Mariani*, ann. 1187. — *Incerti auct. Hist. Hierosol.* p. 1156.

[5] Roger de Hoveden, p. 646. — *Cod. diplomat.* t. I, n° 36, p. 315.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XVII, p. 26, 29. — Rad. Coggeshal. *Ampliss. coll.* t. V, col. 547, 6.

[7] *Hist. Hierosolim.* p. 1152. — *Monach. S. Marian.* — Willelmus Tyrens. l. XXII, c. XIV.

la cause principale des funestes révolutions qui arrivèrent dans le royaume de Hiérusalem, par l'opiniastreté qu'il tesmoigna à ne point vouloir déférer aux tresves que les chrestiens avoient avec Saladin, ce qui irrita tellement ce sultan que, n'ayant pu tirer aucune satisfaction des nostres pour cette infraction [1], il vint, en 1187, fondre avec une puissante armée dans la terre sainte, y ravagea la campagne, deffit les forces du royaume, fit le roy Guy prisonnier, et le prince Renaud, auquel il coupa la teste de sa main propre. Guillaume de Neubourg luy donne cet éloge d'avoir esté un prince très-chrestien, très-vaillant de sa personne, et qui s'estoit signalé dans une infinité de combats. L'abbé d'Usperg [2] s'est mespris, le qualifiant prince de la Morée, au lieu de Montréal; aussy bien que l'auteur de la Chronique orientale [3], publiée par Abraham Echellensis, qui luy donne le nom d'Arnat, au lieu de Renaud. Il ne laissa point d'enfans de sa femme [4].

Le seigneur du Crach et de Montréal [5] avoit droit de haute cour, c'est-à-dire coin ou monnoye et justice. Il y avoit en ces deux places cour de bourgeoisie et justice.

[Cette seigneurie était fort importante; elle devait au roi [6] soixante chevaliers, dont la *devise* ou répartition était telle : Du Crac et de Montréal, quarante chevaliers; de Saint-Abraham, vingt chevaliers.]

[1] Math. Paris, ann. 1251, p. 544. — *Hist. exped. asiat. fied.* p. 48. — *Chron. magn. belg.* — Sanut. l. III, c. IV, p. 9. — Fulgos. rev. memor. l. IX, c. V. — Gervas. *Borobern.* p. 1502. — Neubrig. l. III, c. XVII, *Append. ad chron. Marcian.* p. 900. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XLIV, XLV, p. 66, 67. — Rad. Coggesh. *Ampliss. coll.* 558.

[2] Abb. Usperg. p. 312.

[3] *Chron. orient.* p. 100.

[4] *Hist. manuscr. d'outre-mer.*

[5] *Assises de Jérus.* édit. Beugnot. c. 1. CCLXX, p. 420; Labbe, p. 552.

[6] *Assises de Jérus.* édit. Beugnot, p. 422, Labbe, p. 554.

LES PRINCES OU SEIGNEURS DE NAPLES.

Baudouin, I^er^ du nom, roy de Hiérusalem, se rendit maistre de la ville de Naples[1], dite autrefois *Sichar* et *Samarie*, sans aucun siége ny appareil de guerre.

Philippe de Milly la posséda avec le titre de prince, comme nous apprenons de Guillaume de Tyr[2], sous les années 1142, 1147, 1148 et 1165. Il la céda au roy Baudouin III[3], en échange des seigneuries de Montréal et de Saint-Abraham; et enfin, ayant pris résolution de quitter le monde[4], il se fit templier, et devint grand maistre de cet ordre, laquelle dignité il quitta depuis. Il estoit fils de

Guy de Milly, gentilhomme champenois, que l'on peut présumer avoir possédé la seigneurie de Naples avant son fils, et d'Estéfénie ou Estienette, native de Flandres.

[Il paraît douteux que Gui de Milly ait été jamais seigneur de Naples. Dans les divers actes qu'il a souscrits, comme témoin[5], en 1110, 1120, 1125, 1126, comme dans ceux où il est mentionné[6], 1127, 1138, 1154, il n'est jamais appelé que Gui *de Miliaco*, *de Milet*, *du Milleu*, sans autre qualification. En outre, un des nouveaux chapitres du Lignage d'outre-mer[7] dit que sire

[1] Albert. Aquens. l. X, c. xxvi. — Guibert. l. VII, c. xiv. — Jo. Phocas. note 13. — Joinville, p. 225; édition Du Cange, p. 105. — Seb. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 440.

[2] Willelmus Tyr. l. XVI, c. iv; l. XVII, c. i, xiv; l. XVIII, c. xiii; l. XIX, c. xxi.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. xiv, xxvi.

[4] Willelmus Tyr. l. XX, c. xxiv; l. XXII, c. v.

[5] *Cart. S. Sepulc.* n° 45, p. 85. — *Cod. diplomat.* t. I, n^os^ 2, 8, 10, p. 3, 9, 10.

[6] *Cart. S. Sepulc.* n° 33, p. 63. — *Cod. diplomat.* n^os^ 12, 30, p. 13, 33.

[7] *Lignages d'outre-mer*, édit. Beugnot, c. xiv.

Payen, bouteiller, était seigneur de Naples; qu'il mourut sans héritiers, et qu'après lui son neveu, Philippe de Milly, fut seigneur de Naples; ce qui ne permet guère, ce semble, de supposer d'intermédiaire entre Payen et Philippe.

Philippe de Milly, ne paraît pas avoir eu le titre de seigneur de Naples avant 1142[1]. Dans un acte du roi Foulques[2], du 5 février 1138, il est nommé parmi les témoins avec cette seule qualification : *Philippe, fils de Gui de Milly.* Il n'était donc pas encore seigneur de Naples; mais son père, en ce moment, ne l'était pas non plus, comme tout semble le prouver.

Philippe de Milly signe, comme témoin, sous le nom de Philippe de Naples, ou seigneur de Naples, une série d'actes[3], de 1145 à 1164, qu'il serait inutile d'énumérer ici. Nous ne voyons pas en quel temps Roard l'Ancien, du nom de Joppé, et qui fut surnommé *de Naples*[4], aurait eu la possession de cette seigneurie; au moment où il est appelé Roard de Naples, Philippe de Milly en était incontestablement seigneur, et plusieurs actes[5] de la reine Mélissende (1155), du roi Baudouin III (1160), du roi Amauri (1164), signés par Roard *de Neapoli* et *Neapolitanus*, le sont également par Philippe, avec la même qualification, *Neapolitanus*. Nous ne pouvons dire à quel titre Roard avait pris ce surnom.

A la mort de Maurice, seigneur de Crac, son cousin, Philippe lui succéda dans cette nouvelle seigneurie, ainsi qu'on l'a vu[6], mais à la condition d'abandonner Naples au roi Amauri. Les rois de Jérusalem n'auraient pas voulu sans doute voir ces deux fiefs importants réunis en une seule main. Philippe de Milly ne fut pas longtemps seigneur de Crac et de Montréal; il avait acquis cette seigneurie vers 1165[7], au plus tôt; en 1169 il était[8] déjà grand maître de l'ordre des Templiers.

L'histoire ne nous a pas marqué le nom et la famille de sa femme,

[1] Guill. de Tyr, l. XVI, c. IV.

[2] *Cartul. S. Sepulc.* n° 33, p. 63.

[3] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 49-53, 56, 59, 60, 62, 63, 144. — *Cod. diplomat.* t. I, n°s 23, 24, 30, 34, 50.

[4] Voir *La Famille qui a porté le nom de Japhe.*

Cartul. S. Sepulc. n°s 50, 144, p. 93, 167. — *Cod. diplomat.* t. I, n° 50, p. 51.

[6] Voir *Les Seigneurs de Crac et de Montréal.*

[7] Guill. de Tyr, l. XIX, c. XXI.

[8] Voir, plus bas, *Les Grands Maîtres du Temple.*

mais bien qu'il en eut deux filles, sçavoir, Estiennette et Helvis, qui décéda à marier [1].

[Helvis mourut sans postérité; mais elle avait été mariée à un neveu du seigneur de Tabarie [2], qui eut des différends avec le roi et quitta le pays.]

Estiennette fut mariée trois fois; la première, avec Humfroy, seigneur de Toron; puis avec Miles de Plancy; et, en troisièmes noces, avec Renaud de Chastillon [3], prince de Montréal. Philippes eut encore deux frères, Henry et Guy, surnommé *le François* en un ancien titre [4], lequel mourut sans enfans.

[Gui le Français a souscrit un grand nombre de titres du roi Baudouin III et de plusieurs seigneurs [5], de 1155 à 1160. Il était sénéchal du royaume [6] en 1164.]

Henry de Milly, surnommé *le Buffle*, espousa Agnès, fille d'Eustache Garner [7], premier seigneur de Sagette [ou seulement sa petite-fille [8], sœur de Renaud, seigneur de Sajette], et laissa d'elle trois filles, entre lesquelles il y eut différend [9] pour le partage de la succession de leur père. L'aisnée [10] [Helvis] fut mariée à Adam [ou André], seigneur de Bessan: la seconde, Estiennette, à [Guillaume Dorel [11], seigneur du Boutron, puis à] Hugues [*le Boiteux*], seigneur de Giblet: et la troisième, nommée *Agnès*, à Joscelin III, comte d'Édesse.

Estiennette, estant veuve de Guy de Milly [12], se remaria avec Baudouin, seigneur de Rames, qui en procréa Helvis, femme de Balian le François, premier seigneur d'Ibelin.

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. XIV, édition Labbe.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. XV, édition Beugnot. (Voir *Les Seigneurs de Tabarie.*)

[3] Voir *Les Princes de Montréal.*

[4] *Preuves de l'hist. de Béthune*, p. 357, 358.

[5] *Cartularium Sancti Sepulcri*, n°s 51-57, 59, 60, 62, 63. — *Codice diplomatico*, n°s 34, 36.

[6] *Cart. S. Sepulc.* n° 144, p. 267.

[7] *Lignages d'outre-mer*, c. VIII, XIV, édit. Labbe.

[8] *Lignages d'outre-mer*, c. XVI, édition Beugnot.

[9] *Assises de Jérus.* p. 525; édit. Beugnot, t. II, p. 408, 454.

[10] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. XV; édition Beugnot, c. XVI, XXXI.

[11] Voir *Les Seigneurs du Boutron.*

[12] *Lignages d'outre-mer*, c. XIV, édition Beugnot.

[C'est ainsi que Philippe de Milly se trouvait l'oncle maternel de Hugues, Baudouin et Balian d'Ibelin, fils de Balian le Français.]

Balian d'Ibelin, nommé diversement dans les auteurs Balisant et Barisan[1], et fils de Balian, dont je viens de parler, ayant espousé Marie Comnène[2], veuve d'Amalric, roy de Hiérusalem, vers l'an 1176, sous l'aveu du jeune roy Baudouin IV, devint seigneur usufruitier de la ville de Naples, que cette princesse possédoit à titre de douaire; d'où vient qu'il est appelé *Napolitain*[3] par Guillaume de Tyr.

[Dans plusieurs actes de 1155[4], Balian II, d'Ibelin, est nommé comme étant un enfant mineur. Il ne l'est plus en 1158[5]. En 1160[6], il confirme et signe un acte de Hugues d'Ibelin, son frère. Il souscrit encore, comme témoin, différents actes des années[7] 1167, 1170, 1174, 1175, 1176. Il est mentionné pour la première fois, comme seigneur de Naples, dans un acte d'Amauri, vicomte de cette ville[8] (1178), et dans l'acte du roi Baudouin IV, confirmatif du précédent (1178, 17 novembre). En 1180[9], de concert avec sa femme Marie, reine douairière de Jérusalem, il fait une concession de terres à l'ordre des Hospitaliers. On le voit ensuite souscrire différents actes, en 1181[10], 1182, et jusqu'en janvier 1193. On ne sait s'il vécut beaucoup au delà. En 1183[11], au couronnement du petit roi Baudouin V, il le porta dans ses bras, pour que cet enfant ne parût pas plus petit que les barons qui l'entouraient. En 1186[12], il fut un de ceux qui s'entremirent le plus activement

[1] *Histor. Hierosol.* p. 1171. (Voir, plus haut, p. 375, *Les Seigneurs d'Ibelin et de Rames.*)

[2] Willelmus Tyr. l. XXI, c. XVIII, XXII. — *Assises de Jérus.* édition Labbe, t. II c. XLVII, p. 555, 556; édition Beugnot, t. I, c. LXV, CCLXXI, p. 109, 423, 424. — Alberic. ann. 1233. *Historiens de France*, t. XXI, p. 610, b, c.

[3] Willelmus Tyr. l. XXII, c. XXVII.

[4] *Cart. S. Sepulc.* n[os] 56, 59, 62, p. 111, 118, 125.

[5] *Cart. S. Sepulc.* n[os] 60, 63, p. 120, 121, 128.

[6] *Cart. S. Sepulc.* n° 65, p. 135.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, n[os] 51, 57, 61, 171, 201, 202, p. 52, 58, 61, 213, 214, 244, 245.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n[os] 64, 65, p. 64, 65.

[9] *Cod. diplomat.* t. I, n° 68, p. 68, 69.

[10] *Cod. diplomat.* t. I, n[os] 2, 71, 72, 173, p. 71, 72, 73, 216, 282.

[11] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII c. V, p. 8.

[12] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XXIV, XXV, p. 35, 37.

pour rétablir la paix entre le roi et le comte de Tripoli. Après la bataille de Hattin, en 1187 [1], il s'enfuit d'abord à Tyr, puis revint à Jérusalem, où s'était réfugiée la reine Marie, sa femme. Il voulait se retirer avec elle à Ascalon; mais il se trouva presque forcé par le patriarche et le peuple de rester dans Jérusalem pour la défendre.]

Un auteur arabe [2] escrit qu'il se signala au siége que Saladin mit devant Hiérusalem, et qu'il obligea le sultan à se départir de la fierté avec laquelle il vouloit traiter les assiégez, qui demandoient à capituler.

[Ce fait est raconté par le Continuateur de Guillaume de Tyr avec plus de détails et d'une manière plus intéressante [3]. Balian resta donc dans la ville de Jérusalem pour la défendre contre Saladin, qui l'assiégeait. Quand il la vit sans ressources, il demanda une capitulation à Saladin, qui la refusa. Puis il eut avec lui, sur le prix de la rançon des habitants de la ville et surtout des pauvres, une discussion où se montrent toute la franchise et la générosité qui caractérisaient le vainqueur des chrétiens.]

Il eut de son mariage Jean, qui fut seigneur de Barut; Philippes, qui fut bail ou régent de Cypre sous le roy Henry, et qui décéda en 1227; Raoul et Hugues, dont il est parlé dans Alberic; Helvis, femme de Renaud, prince de Sagette; et Marguerite, mariée à Gautier, prince de Césarée. Cette place vint incontinent après en la puissance des Sarrazins [4], après la deffaite du roy Guy, l'an 1187.

[A la nouvelle de ce désastre, les habitants de Naples l'avaient presque entièrement abandonnée, et la reine Marie, que son mari Balian y avait laissée pendant la bataille, se réfugia à Jérusalem.]

Et quelque temps après nous lisons qu'en l'an 1239 [5] le sultan

[1] Continuateur de Guillaume de Tyr, l. XXIII, c. XLII, XLVI, p. 65, 68-70. — Rad. Coggeshal. *Ampliss. coll.* t. V, col. 557, d.

[2] Albufaraz, fol. 273, 274.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XLVI, LVI, LIX, LX, p. 68-70, 85, 88-92.

[4] Roger de Hoveden, p. 643. — Rad. Coggesh. *Ampliss. coll.* t. V, col. 562. — Continuateur de Guillaume de Tyr, l. XXIII, c. XLVI, p. 68.

[5] Alberic. ann. 1239.

Naissere, fils de Conrad, qui avoit guerre avec le sultan de Damas, en estoit possesseur.

[Le texte d'Albéric [1] porte *Conradin*. Les Latins donnaient le nom de Coradin à Malek al-Moadham Scharfer-Eddin, sultan de Damas. Du reste, dans ce passage, il est dit que Naissère était maître du Crac de Montréal; il n'y est pas question de Naples ou Naplouse.]

[1] *Historiens de France*, t. XXI, p. 601 e, note 9, et p. 624 j.

[LES VICOMTES DE NAPLES.

Nous connaissons trois vicomtes de Naples qui se sont succédé de père en fils :

Olric, Hulric ou Hurric[1] signe en cette qualité plusieurs actes, de 1128 à 1151. Ce dernier acte avec son fils

Baudoin[2], qui souscrit, comme vicomte de Naples, un acte du roi Amauri (1164, 16 juillet) et du patriarche Amauri, en 1168.

Enfin Amauri, fils de Baudouin, était déjà revêtu de cette charge en 1176[3]. Dans un acte de 1178[4], où il confirme la vente d'un casal, faite par lui à l'Hôpital de Jérusalem, il déclare avoir agi avec l'assentiment du roi Baudouin IV, de la reine mère Marie, de Balian, seigneur de Naples, de sa femme, Stéphanie, fille de Baudouin de Rames, de sa mère, Isabelle; de ses frères, Rainald, Jean, Raimond, Roger, Balian; et de ses sœurs, Mélissende, Gille, Agnès.]

[1] *Cartul. S. Sepulc.* n^os^ 43, 44, 49. — *Cod. diplomat.* t. I, n^os^ 17, 32, 33.

[2] *Cart. S. Sepulc.* n^os^ 144, 160, p. 268, 289.

Cod. diplomat. t. I, n° 61, p. 61.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n^os^ 64, 65, p. 64, 65, 66.

LES SEIGNEURS DE NÉPHIN.

Nephin estoit un fort chasteau, à cinq milles de Tripoly [1], et autant de Botron. Il fut possédé par des seigneurs qui en portèrent le surnom, entre lesquels Guillaume de Tyr [2] fait mention de

Reinuard ou Renouard de Nephins, qui accompagna Amaury, roy de Hiérusalem, avec les autres barons, au voyage qu'il fit à Constantinople pour y aller visiter l'empereur Manuel, l'an 1169. Il espousa, comme je le présume par la circonstance des temps, Douce, fille de Renaut Porcelet [3], gentilhomme originaire de Provence; laquelle, estant veuve de luy, se remaria avec Gautier de Bessan, qui vivoit en l'an 1210. [Ce qui fait présumer qu'elle avait été plutôt la femme de Raimond ou Renaud, qui suit.] Je me persuade aussy qu'il fut père de

Raymond, seigneur de Nephin [que nous voyons souscrire plusieurs actes [4] de Raimond II, comte de Tripoli, en 1174, 1181, 1184; de Boémond IV, en 1196 [5]; et peut-être le même Renaud [6] qui pilla inhumainement les chrétiens expulsés de Jérusalem, en 1187 [7]], dont la

[1] J. de Vitriaco, l. I, c. xliv. — Sanut. l. III, part. 14, c. 11. — Willebr. ab Oldenborg. *in Itinere*, p. 128. — Innocent. III, *Epist.* l. II, p. 565. — De Mas-Latrie, t. III, p. 668.

[2] Willelmus Tyr. l. XX, c. xxiv.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. xv, xxvii.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, nos 54, 70, 75, p. 55, 71, 76.

[5] D. Vaissette, *Hist. de Languedoc*, t. II, pr. n° 453, col. 498.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. lxiv, variante, p. 100, 101.

[7] En punition, il devint aveugle, et ses héritiers perdirent la seigneurie de Néphin, de leur vivant. (Continuat. de Guill. de Tyr *loc. cit.* p. 101.) Ce n'est donc pas lui qui fut dépouillé par Boémond IV.

fille, Aiglantine [1], esposa Robart, IIe du nom, seigneur de Cayphas, et sur lequel vraysemblablement Boémond [IV], prince d'Antioche [comte de Tripoli], s'empara de la seigneurie de Nephin [2] en l'an 1206.

Ce seigneur [nommé Renoart [3] par le Continuateur de Guillaume de Tyr, et très-probablement fils de Raimond ou Renaud], ayant espousé Isabelle, fille du seigneur de Gibeletar, qui estoit vassal du prince, sans lui en avoir donné avis, et sans avoir pris son consentement, fut cité en sa cour, et, n'ayant pas voulu se présenter [parce qu'il se sentait soutenu par différents seigneurs, par le roi d'Arménie, et même par Aimeri, roi de Chypre et de Jérusalem], il fut condamné par contumace, et déclaré échu en commise [4]. En suite de quoy le prince [avec lequel était Jean d'Ibelin, seigneur de Baruth [5], quoique beau-frère de Renoart, dont il avait épousé la sœur Helvis] alla attaquer à main armée les chasteaux de Nephin et de Gibeletar, et s'en rendit le maistre [6]. Depuis ce temps, ils demeurèrent en la possession des princes d'Antioche, sur lesquels le sultan Bendocbar, en suite de la prise de Tripoly, prit Nephin, l'an 1288, et le fit ruiner de fond en comble.

[Outre les seigneurs de Néphin mentionnés précédemment, nous trouvons plusieurs personnages du surnom de *Néphin*, que nous ne pouvons affirmer avoir été ou n'avoir pas été seigneurs de ce fief. Tels sont :

Raimond de Nesinz [7], forme altérée probablement pour Nefinz, qui souscrit un acte dans la ville d'Acre, en faveur des Hospitaliers (août 1155);

Gaston [8] et Olivier de Néphin, qui souscrivent un même acte de Guillaume de Maraclée (janvier 1163);

Et, après que ce fief eut été confisqué par le comte de Tripoli,

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. XXV, XXXVII.

[2] Sanut. l. III, part. 11, c. III, p. 205.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. III, p. 314, 315.

[4] Ou *tombé en coromise*, c'est-à-dire condamné à perdre son fief par confiscation. (Laurière, *Glossaire du droit franç.* p. 262, 263. — Beugnot, *Assises*, t. I, p. 287, note c.) Ce fait est l'exemple le plus mémorable de l'application d'une assise. (*Assises de Jérus.* t. I, c. XXXI, livre au Roi, p. 627 et note b.)

[5] Voir *Les Seigneurs d'Arsur*.

[6] Sanut. l. III, part. 12, c. XI, XVII, XX.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, n° 195, p. 240.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n° 38, p. 39.

Jean de Néphin [1], descendant peut-être du dernier seigneur dépossédé, souscrit un acte du 3 avril 1245. Le même[2], vraisemblablement, est nommé parmi les membres de la cour des bourgeois d'Acre, réunie le 1er février 1250, pour rédiger les décisions, statuts et coutumes de cette cour de justice.

Nous ne comptons pas, parmi les membres présumés de la famille, un Guillaume, vicomte de Néphin, qui paraît avoir résidé en Chypre, où il s'engage[3] (avril 1221) à entretenir un chapelain au village de Nicia, près de Nicosie.]

Cette famille passa, comme les autres du royaume de Hiérusalem, en celuy de Cypre, où elle tint les premiers rangs parmi les barons; entre lesquels sire Guillaume de Nefin [4] souscrit un titre de Hugues, roy de Cypre, de l'an 1328 [et l'acte[5] qui constituait le douaire de Marie de Bourbon, du 31 janvier 1330].

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 217, p. 258.
[2] *Assises de Jérus.* t. II, p. 247, c. xiv.
[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 616, 617.
[4] *Trésor des chartes.*
[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 164.

LES SEIGNEURS DU PLAISSIÉ

OU DU PLAISSIER.

Thibaud de Damiane, fut seigneur du Plaissié, à cause de quoy sa postérité en prit le surnom. Je crois qu'il estoit de la maison des chastellains d'Amiens, et qu'il faut lire au Lignage d'outre-mer[1] Thibaud d'Amiens au lieu de Thibaud de Damiane. Car, outre la ressemblance de ces noms, c'est qu'il se rencontre un Thibaud d'Amiens au temps que celui-cy vivoit, c'est-à-dire vers l'an 1220. Ce Thibaud estoit fils puisné de Dreux, chastellain d'Amiens, et frère de Pierre d'Amiens, avec lequel il souscrit un titre de l'an 1195, et qui décéda l'an 1204, à l'entreprise de Constantinople, comme il est amplement raconté par Villehardouin[2]. Si toutefois Thibaud fit le voyage d'outre-mer, il faut que ç'ait esté après l'an 1209 et 1216, auquel temps il estoit encore en Picardie, comme on recueille de quelques titres de Renaud d'Amiens, son frère, qu'il souscrit avec Aleaume et Bernard, ses autres frères. Ce Thibaud, seigneur du Plessié, espousa Estéfénie, fille de Laurens du Plessis, dit *du Morf*, Ier du nom, et en eut le fils qui suit.

Pierre, seigneur du Plaissié, fils de Thibaud, est probablement ce Pierre que Sanudo[3] nomme *Damineis*, au lieu d'Amiens, qui, en l'an 1273, amena trois cens arbalestriers pour la garde d'Acres. Il espousa Ancelle la Belle et en eut Thibaud.

Thibaud, IIe du nom, seigneur du Plaissié, fut conjoint par mariage

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. xvii. xxi. xxviii. xl.

[2] Villehard. n. 8, p. 58, 77, éd. Du Cange.

[3] Sanut. l. III, part. 12, c. xii.

avec Estéfénie, fille de Robert de Montgisart, qui luy procréa, entre autres enfans, Jean, seigneur du Plaissié; Hugues, et Pierre, archidiacre de Limessol, au royaume de Cypre.

Jean, seigneur du Plaissié, fils de Thibaud II, s'allia avec Marie, fille de Hugues, vicomte, seigneur de Saint-Jean, et laissa de cette alliance Jean, Baudouin, Estéfénie, femme de Joffroy le Tor; Marguerite, mariée à Jean de Giblet; et Ancelle.

Cette famille subsistoit encore en Cypre l'an 1368[1], auquel temps Mathieu du Plaissié y possédoit le titre de *Bouteillier de Hiérusalem*. [Il fut un des seize seigneurs désignés dans l'assemblée du 16 novembre 1369 pour la révision des Assises.]

[1] *Assises de Jérus.* imp. en italien, p. 460, 461, 563; édit. Labbe, t. I; édit. Beugnot, t. I, p. 6.

LES PRINCES DE PHILIPPES.

Albert d'Aix[1] escrit que, durant que les François mirent le siége devant la ville d'Antioche, il leur survint une fascheuse nouvelle, de la deffaite de Suenon, fils du roy de Danemarch, qui venoit à leur secours avec quinze cens hommes d'élite, par Soliman, sultan de Nice, qui, assisté des Grecs, les tailla en pièces comme ils se reposoient dans une forest, vers *Philomelium*. Suenon, après s'estre généreusement deffendu, y perdit la vie, comme aussy une noble dame nommée *Florine*, fille du duc de Bourgogne, pour lors mariée au prince de Philippes (*Philippensium principi*), qui s'estoit mise à la suite de Suenon, espérant d'aller trouver son mary (*sperans post triumphum fidelium tam magno tantoque sociari marito*). Voilà les termes de cet auteur, qui mériteroient d'estre expliquez: car, premièrement, les titres et nos histoires ne font point mention de cette Florine en la généalogie des ducs de Bourgogne, que le temps peut faire présumer avoir esté fille de Eudes[2], Ier du nom, duc de Bourgogne. En second lieu, ce prince de Philippes nous est inconnu, ou du moins la situation de cette principauté n'est pas bien constante. Il est vray qu'il est parlé d'un prince de Philippes dans les épistres d'Honorius III, en l'an 1217[3], desquelles nous apprenons que ce pape le reprit aigrement, et mesme le punit de quelques peines pour avoir fait mourir son évesque. Il escrivit mesme à Everard, patriarche, et aux évesques, ses suffragans, et leur enjoignit de l'excommunier s'il n'expioit ce crime. Mais nous ne lisons rien de cet Everard, ny s'il fut patriarche d'Antioche ou de Hié-

[1] Albert. Aquens. l. III, c. LIV.

[2] *L'Art de vérifier les dates : Les Ducs de Bourgogne. Eudes :*

[3] Honor. l. II. *Epist.* 575, apud Rainald. ann. 1217. 17.

rusalem, en cette année 1217, ne se trouvant point de patriarche de ce nom dans ces deux églises. Ainsi nous n'en tirons pas de lumières pour apprendre où estoit la ville dont ce seigneur est qualifié prince. Les géographes ne remarquent particulièrement que celle de ce nom qui est en la Thrace. Mais ce qui pourroit faire douter que ce soit cette place, est qu'il est constant qu'elle appartenoit en ce temps là aux Grecs, et qu'il semble que les princes de Philippes reconnoissoient l'église romaine, et qu'ils estoient François, n'estant pas probable qu'un duc de Bourgogne eust marié sa fille à un seigneur grec, les François ayant eu ce temps là peu d'alliance avec cette nation. D'ailleurs nous ne lisons pas dans l'histoire byzantine de ce temps là qu'il y ait eu des seigneurs grecs qui ayent possédé aucune place de l'empire en propre. Enfin, ce qui augmente mes doutes, est qu'Honorius III fait voir que la ville de Philippes n'avoit qu'un évesque, et nous apprenons, des Épistres du pape Innocent III[1], que la ville de *Philippi*, en Thrace, estoit gouvernée pour le spirituel par un archevesque, depuis que les nostres se rendirent maistres de l'empire de Constantinople: auquel temps cette église commença à reconnoistre le Saint-Siége, comme il est disertement remarqué en l'une de ces épistres. Quoy qu'il en soit, j'ay creu que je pouvois placer en cet endroit cette observation touchant le prince de Philippes, quoyque je ne sois pas certain s'il appartient aux conquestes de la terre sainte.

[1] Innocent III, l. XV *Epist.* 50, 56

LES SEIGNEURS DU PUY.

Hugues sans Avoir, seigneur du Puy[1], vraysemblablement fils ou issu du fameux Guillaume sans Avoir [Du Cange a voulu probablement dire Gautier[2]], l'un des plus vaillans chefs qui se trouvèrent à la première entreprise des guerres saintes, espousa Eschive, fille de Guillaume de Tabarie, qui estoit fils de Guillaume de Bures, prince de Tabarie, et de Marie, fille de Pierre de Baruth.

[Hugues Senzaver, ou sans Avoir, *sine Censu*, souscrit des actes depuis 1145 jusqu'en 1184[3], la plupart de Raimond Ier, et de Raimond II, seigneur de Tripoli, dont il paraît qu'il était vassal. Dans un acte de 1163[4], il est qualifié connétable de Tripoli. Nous ne pouvons dire si c'est le même personnage dont on voit figurer ainsi le nom dans des actes pendant quarante ans, ni si cet Hugues sans Avoir est le mari d'Eschive; ce qui est cependant assez probable, d'après l'accord des faits et des dates.]

Il en eut la fille qui suit :

Marie sans Avoir, dame du Puy, porta cette seigneurie en mariage à Jean de Farabel, duquel elle eut Guillaume, seigneur du Puy; Thomas et Guy, decedez sans enfans; Eschive, femme de Jean, vicomte de Tripoly; Mahaut et Anne.

Guillaume de Farabel, seigneur du Puy, est probablement celuy par la trahison duquel Raymond, prince de Tripoly, recouvra la ville d'An-

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. VII, XVII.

[2] Seb. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 482.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n^os 23, 38, 70, 75, 170, 193, 194, p. 25, 70, 75, 213, 238, 239.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 165, p. 209.

tioche[1] sur le prince Rupin, l'an 1219. Il espousa Alix[2], fille de Jaques du Boutron [et en eut deux fils et une fille].

[Jean de Farabel, peut-être un des deux fils de Guillaume, souscrit un acte d'Albert, patriarche d'Antioche, du 18 novembre 1241[3]; une sentence en faveur des Hospitaliers[4] (31 mai 1243); un acte de Boémond IV, prince d'Antioche[5] (avril 1256); dans les deux derniers titres il est qualifié seigneur du Puy. Il était vassal du prince d'Antioche comme comte de Tripoli.

En 1282, Guillaume de Farabel, connétable de Tripoli, et Simon de Farabel, frère de l'ordre du Temple[6], figurent comme témoins dans la relation ou accusation dirigée contre Gui de Gibelet, qui avait voulu enlever Tripoli au prince d'Antioche. Étaient-ils frères? fils de Jean de Farabel qui précède? Les documents nous manquent pour établir cette filiation, même par conjecture.]

[1] Sanut. l. III, part. 11, c. XI.

[2] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. XVII; édition Beugnot, c. XXXIV.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 118, p. 133.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 179, p. 221.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 129, p. 154.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 665, 666, 667.

LES SEIGNEURS DE RAME

La ville de Rame, distante de Hiérusalem de 16 milles, ayant este abandonnée par les Sarrazins à l'arrivée des nostres en la terre sainte, l'an 1099, le comte de Flandres y fut envoyé pour s'en rendre maistre[1], et, l'ayant trouvée déserte, il y fit entrer ses gens, et y fit élire un évesque, Normand de nation, estant probable que celuy à qui on en laissa le gouvernement temporel estoit pareillement des sujets du comte[2]. Il s'appeloit

Baudouin, seigneur de Rame, lequel se trouva au concile[3], tenu en la ville de Naples de Samarie, par le patriarche Gormond, l'an 1120. Il espousa Estiennette, native de Flandres, veuve de [Gui le François, et sœur utérine de] Philippes de Milly, seigneur de Naples, de laquelle il eut une fille unique, nommée *Helvis*, qui porta la seigneurie de Rame en mariage à Balian, seigneur d'Ibelin, duquel sont sortis les autres seigneurs de Rame remarqués ailleurs.

Voyez Les Seigneurs d'Ibelin [et de Rame].

Le seigneur de Rame[4] avoit cour, coin ou droit de monnoye et justice, qui est la haute cour; et à Rame [il y avait] cour de bourgeoisie et justice.

[1] Willelmus Tyr. l. VII, c. xxii. — *Scriptores rerum Hieros.* passim.

[2] La phrase nous semblerait plus claire ainsi construite : «il est probable que celui «à qui, etc. était un des sujets du comte, «c'est-à-dire Flamand de nation. Le mot *pareillement* donnerait à entendre que l'évêque était aussi un de ses sujets; et cependant on a vu qu'il était Normand.

Willelmus Tyr. l. XII, c. xiii.

[4] *Assises de Jérus.* p. 551; édit. Labbe, t. I, c. cclxv, p. 419.

LES SEIGNEURS DE SAINT-ABRAHAM.

Le chasteau de Saint-Abraham [1], distant de la ville de Hiérusalem de 6 milles, fut basty par ce saint patriarche, qui l'habita, et où on tient qu'il fut inhumé avec Isàc et Jacob. Il estoit situé vers les montagnes [2], près du fleuve qui arrosoit les villes de Sodome et de Gomorrhe, en la vallée d'Hébron, et fut siége d'évesché, reconnu ordinairement sous le nom d'*Hébron*. Il a esté de tout temps en grande vénération, tant envers les Turcs et les payens, que les juifs et les chrestiens, à cause des sacrés desposts de ces saints patriarches qu'il conservoit.

Godefroy de Bouillon [3] s'en rendit maistre sur les infidèles, et le donna en fief, comme je le présume, à un certain

.

Hugues, qui est surnommé *de Saint-Abraham* par Albert d'Aix [4], et qui se trouva en quelques entreprises avec le roy Baudouin Ier. Meier [5] le fait Flamen, et luy donne le surnom de *Robecque*. [Il était natif de cette ville, au diocèse de Téronenne [6].]

Robart ou Rorgius, fut aussy ce chasteau, si nous en croions le

Alb. Aquensis, l. VII, c. xxvi; l. XII, c. xxviii. — Willelmus Tyr. l. XX, c. iii. — *Gesta franc. expugnant. Hierus.* c. xxxvii, p. 580.

[2] Albertus Aquensis, l. VII, c. xli, xlii. — Jo. Phocas, *in Descript. terræ sanctæ*, c. xxvii. — Eugesip. *de Distant. locor. terræ sanctæ*; p. 104. — Seb. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 445, 446.

Albertus Aquensis, l. VII, c. xxv.

[4] Albertus Aquensis, l. IX, c. xlviii.

[5] Meier, ann. 1099.

[6] Martène, *Amplissima Collectio*, t. V, col. 540, a.

mesme Albert [1]. Il posséda encore celuy de Cayphas[2], et, estant décédé l'an 1107.

Gautier, surnommé *Mahumet* [ou *Baffumeth*][3], obtint le chasteau de Saint-Abraham en fief du roy Baudouin. Les Turcs d'Ascalon en entreprirent le siége incontinent après; mais le roy leur donna la chasse et les obligea de se retirer [4]. Il accompagna ce roy en ses guerres contre les infidèles.

[C'est ce Gautier Baffumeth, probablement, qui fit à l'Hôpital de Jérusalem le don d'un casal, confirmé par le roi Baudouin I[er] [5] (28 septembre 1110); il est nommé dans ce diplôme; il le signe comme témoin: mais il n'y prend pas le titre de seigneur de Saint-Abraham.]

La propriété de ce chasteau retourna aux roys de Hiérusalem [6], et tomba à la fin en la possession des seigneurs de Crach et de Montréal, ayant esté donné par le roy Baudouin III à Philippes de Milly, seigneur de Naples, avec les seigneuries de Crach et de Montréal [7] en échange de celle de Naples.

[On voit, avant Philippe de Milly, un Baudouin de Saint-Abraham souscrire deux actes du roi Baudouin II [8] (1120, et mars 1128), et un autre du roi Foulques [9] (1136). Ce dernier acte mentionne aussi Hugues de Saint-Abraham, qui, à la prière du roi, avait donné plusieurs casaux à l'Hôpital de Jérusalem. Le second de ces personnages ne fut peut-être que le châtelain, ou même un simple chevalier du fief. Sous les nouveaux seigneurs, Saint-Abraham fut confié à la garde de barons qui avaient le titre de châtelains. Tel fut Anfred, qui fit un don à un particulier, par un acte de juillet 1149 [10], où il se nomme *de Sancto-Abraham castellanus*. Hugues, peut-être le

[1] Albertus Aquensis, l. X, c. xxxii.

[2] Voir *Les Seigneurs de Cayphas*.

[3] Albertus Aquensis, l. X, c. xxxii.

[4] Albertus Aquensis, l. XI, c. xl.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n[os] 2, 30, p. 2, 3, 32.

[6] *Lignages d'outre-mer*, c. xiv, xxvi. — Sanut. l. III, part. 9, c. iv.

[7] Voir *Les Seigneurs de Crac et de Montréal*.

[8] *Cartul. S. Sepulc.* n[os] 44, 45, p. 83, 85.

[9] *Cod. diplomat.* t. I, n° 17, p. 18.

[10] *Cartul. S. Sepulc.* n° 112, p. 214, 215.

même que celui dont il vient d'être question, accorde un don semblable, ou le confirme seulement, au même particulier, par un acte d'une date incertaine, mais certainement postérieure à 1149, puisque la femme du donataire, mentionnée dans le premier acte, ne l'est plus dans le second, et que son héritier, mentionné dans le second, ne l'est pas encore dans le premier. Il signe, par la grâce de Dieu, *de Castello Sancti-Abraham*, ce qui semble indiquer un châtelain. Ce même acte est signé de Guillaume d'Alesnes, de Saint-Abraham, qui n'était probablement qu'un chevalier.]

Ces seigneurs devoient vingt chevaliers de service au roy de Hiérusalem, en cas de guerre, pour la seigneurie de Saint-Abraham[1].

Le seigneur de Saint-Abraham[2] avoit droit de haute cour, c'est-à-dire, cour, coin ou monnoye, et justice; et à Saint-Abraham [il y avoit] cour de bourgeoisie et justice.

[1] *Assises de Jérus.* p. 554; Labbe, t. I, c. CCLXXI, p. 422.

[2] *Assises de Jérus.* p. 552; Labbe, t. I, c. CCLXX, p. 420.

LES SEIGNEURS DE SARMIT.

Bonaplius tenoit et possédoit la ville de Sarmit [1], l'an 1112.

[Cette localité paraît s'identifier avec le village de Sarmeda, situé entre Antioche et Alep.]

[1] Albertus Aquensis, l. XI, c. XL.

LES SEIGNEURS DE SCANDALION

OU SCANDELION.

Baudouin Ier du nom, roy de Hiérusalem, pour brider et bloquer la ville de Tyr[1], qui estoit tenue par les infidèles, fit élever en l'an 1117 un fort chasteau entre cette ville et celle d'Acre, au lieu mesme où l'on tenoit que le grand Alexandre en avoit basti un, lorsqu'il assiégea la ville de Tyr, l'ayant nommé, de son nom, *Alexandrium*, qui fut changé avec le temps en celuy de Scandalion, du mot *Scander*, qui chez les Arabes signifie Alexandre. Baudouin y mit une forte garnison, et donna la place à quelqu'un des siens pour la tenir en fief de la couronne.

Guy, surnommé de Scandalion par Guillaume de Tyr[2], en l'an 1150, proche parent d'Humfroy de Toron, connestable du royaume de Hiérusalem, en estoit seigneur.

[Il avait donné à l'Hôpital de Jérusalem deux vignes sur le territoire de Toron[3]. Humfroi confirma cette donation; et la concession de Humfroi fut confirmée elle-même par un acte du roi Baudoin III, du 4 octobre 1157. Gui est encore témoin d'un acte du roi Amauri[4], du 20 août 1169.]

Ceux qui portent le surnom de Scandalion descendent probablement de luy: entre lesquels je remarque

Pierre, seigneur de Scandalion, qui eut, entre autres enfans[5], deux

[1] *Hist. Hieros.* 2e part. p. 612.—Willelmus Tyr. l. XI, c. XXX.— J. de Vitriaco, l. I, c. XXIX. — Sanut. l. III, part. 6. c. VIII; part. 14, c. II. — Fulcher. l. II, c. LX. — Seb. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 435.

[2] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XV.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 34, p. 36. 493.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 48, p. 50.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. XVI, XIX, XXVIII, XXX, p. 440, 444.

filles. Agnès, qui espousa Guillaume de la Mandelée, et Helvis, qui fut alliée à Barthelemy de Giblet, fils de Bertrand. Pierre eut une sœur nommée *Helvis*, mariée à Raymont de Giblet, seigneur de Besmedin, qui vivoit en l'an 1198.

Raymond de Scandalion vivoit vers le mesme temps[1]. Il est nommé par l'auteur des Assises de Hiérusalem entre les vassaux de ce royaume qui devoient service à la cité d'Acre, et devoit, à raison de ses fiefs, sept chevaliers.

[Il souscrit deux actes[2] de Boëmond IV, prince d'Antioche, comte de Tripoli (21 août 1198, 3 septembre 1199), et un acte de Geoffroi le Rath[3], grand maître de l'Hôpital (1206).]

Le même livre [des assises] fait mention[4] du seigneur de Scandalion qui se trouva à l'assemblée des barons du royaume tenue à Acre, l'an 1250, sans le nommer.

[Ce seigneur pourrait être Guillaume de la Mandelée[5], seigneur de Scandalion, mari d'Agnès, fille de Pierre, qui est mentionné, comme membre de la haute cour de Jérusalem, dans un acte de Raoul de Baruth, seigneur de la Blanchegarde, du 3 mars 1265.

Après lui on voit un second Raimond de Scandalion souscrire un acte, de juillet 1269[6], de Philippe de Montfort, seigneur de Tyr et de Toron, dont il était vassal, et, en janvier 1270, un acte de Jean de Montfort, fils et successeur de Philippe, confirmatif du précédent. Dans le même temps vivait]

Philippes de Scandalion, dont il est parlé dans le Lignage d'outremer[7], [et qui] espousa Leonor, fille de Thomas de Maugasteau et de Marguerite de Maraclée.

[1] *Assises de Jérus.* édit. Labbe, p. 557; édit. Beugnot, t. I, p. 425.

[2] *Cod. dipl.* t. I, n[os] 82, 211, p. 88, 252. *Cod. diplomat.* t. I. n° 175, p. 218.

[3] *Assises de Jérus.* édit. Labbe, p. 562; édit. Beugnot, t. II, p. 246.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 144, p. 182.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n[os] 139, 224, p. 170, 267.

[7] *Lignages d'outre-mer*, c. xx, xxiv, xxxii, xxxvi, p. 445, 448.

[Il était homme du roi Hugues III[1], et tenait de lui viagèrement un casal près de Nicosie, comme on le voit par un acte d'octobre 1270.]

Anfre [Amfrey, Amfred ou Humfroi] de Scandalion, chevalier, paroist après ceux-ci. Il demeuroit à la cour du roy de Cypre[2] en l'an 1307:

[Son nom figure dans un traité de commerce entre Chypre et Venise[3], du 3 juin 1306; le 1er juin 1307[4], il fut envoyé par le prince de Tyr, Amauri, régent du royaume, pour dresser un inventaire des biens de l'ordre des Templiers en Chypre.]

Et en l'an 1328 il fut présent avec les barons de ce royaume à l'assinat du douaire de Marie de Bourbon[5], femme de Guy de Cypre, prince de Galilée, par Hugues, roy de Cypre, père de Guy, en l'an 1328. Il espousa Thomase[6], fille de Jean de Flory, mareschal de Tabary. Je ne sçay si c'est le mesme qui fut encore marié en premières ou secondes noces[7] avec Marguerite, fille de Jean de Soissons.

[La chose n'a rien que de vraisemblable; Anfred a pu épouser successivement Marguerite et Thomase, qui descendaient toutes deux, à la quatrième génération, de Julienne, dame de Césarée[8]. Mais il est moins probable que cet Anfred de Scandalion soit celui qui avait été en 1287[9] un des arbitres choisis par un seigneur de Chypre et par l'archevêque de Nicosie pour prononcer sur les droits respectifs de deux casaux qui leur appartenaient.]

L'histoire du royaume de Cypre parle encore de Cive[10] ou Eschive de Scandalion, l'une des premières dames du pays, qu'elle note pour ses amours infâmes avec le roy Pierre, sous l'an 1368.

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 661, 662.

[2] Loredano, l. V, p. 236; traduct. franç. t. I, p. 261.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 103.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 109 et note 2.

[5] *Titres originaux*. — De Mas-Latrie, t. II, p. 164.

[6] *Lignages d'outre-mer*, c. x, xxii, p. 436.

[7] *Lignages d'outre-mer*, c. xi, xxiii, p. 437.

[8] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labbe, c. x et xi; édit. Beugnot, c. xxii, xxiii.

[9] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III p. 674.

[10] Loredano, l. VII, p. 418; trad. franç. t. I, p. 455.

Le seigneur de Scandalion[1] avoit cour, coin ou monnoye, et justice, c'est à dire droit de haute cour; et il y avoit à Scandalion cour de bourgeoisie et justice.

[1] *Assises de Jérus.* p. 553; édit. Beugnot, t. I, c. CCLXX, p. 421.

LES SEIGNEURS DE SIDON

OU DE SAGETTE.

Baudouin Ier du nom, roy de Hierusalem [1], s'estant rendu maistre de Sidon, ville maritime de la Palestine, dite dans les derniers siècles Sagette [2] [ou Sajette], le 19e jour de décembre, l'an 1111, en fit don à

Eustache Garnier ou Grener [3], prince de Césarée, l'un des grands seigneurs de la cour, qui fut aussy connétable du royaume de Hiérusalem. Ce seigneur [4] eut, entre autres enfans, d'Emelote sa femme, nièce d'Arnoul patriarche de Hiérusalem, Girard [5], prince de Sagette, et Gautier, prince de Césarée.

Girard, appelé Eustache Lejeune [6] par Guillaume de Tyr [et dans un acte du 8 avril 1124 [7]], sire de Sagette [et de Beaufort [8]], se trouva en l'an 1146 [9] avec les autres barons du royaume à l'assemblée générale qui se tint en la ville d'Acre, où l'empereur Conrad présida, et au siége d'Ascalon [10] en l'an 1154.

[1] Albertus Aquensis, l. XI, c. xxxiv.

[2] Willelmus Tyr. l. XI, c. xiv. — Sebast. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 433.

[3] Willelmus Tyrens. l. XI, c. xii, xv; l. XIV, c. xv. (Voir *Les Princes de Césarée.*)

[4] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. viii; édition Beugnot, c. xviii, xviii *bis*.

[5] Seb. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 484, 485.

[6] Willelmus Tyr. l. XIV, c. xv.

[7] *Cartularium Sancti Sepulc.* n° 119, p. 222, 223.

[8] *Assises de Jérus.* édit. Beugnot, t. I, p. 214.

[9] Willelmus Tyr, l. XVII, c. i. — *Vita Ludov. VII*, c. xviii.

[10] Willelmus Tyr. l. XVII, c. xxi, xxiii, xxv.

[On le voit souscrire[1] comme témoin des actes des rois Baudouin III et Amauri, de 1147 à 1164.]

Il eut à démesler avec Amaury, roy de Hiérusalem[2], pour avoir déshérité un sien vassal, sans connoissance et sans esgard de court, d'un fief qu'il tenoit en la seigneurie de Sagette. Il espousa Agnès[3], nièce de Guillaume de Bures, prince de Tabarie, pour lors veuve de Renier Brus, prince de Belinas, de laquelle il eut Renaud prince de Sagette, et Eustache, dont il est parlé dans Guillaume de Tyr[4], qui mourut sans enfans. Le Lignage d'outre-mer[5] dit [de ce dernier] qu'il *n'estoit pas bien sené*, c'est à dire qu'il n'avoit pas l'esprit bien fait.

Renaud, sire de Sagette, se trouva en diverses expéditions militaires[6] sous les roys Baudouin IV et Guy de Luzignan, et particulièrement en la bataille où ce dernier roy fut pris, l'an 1187, par Saladin, qui prit aussi la ville de Sidon sur ce prince.

Il favorisa[7] le mariage de Conrad, marquis de Montferrat, avec Isabelle, femme d'Humfroy de Toron.

[Il souscrit un certain nombre d'actes[8], entre autres, des rois Baudouin IV, Henri de Champagne et Aimeri, de 1173 à 1198. Quelque temps avant la défaite de Tibériade (1187), il s'était entremis[9], ainsi que plusieurs autres seigneurs, pour réconcilier le roi avec le comte de Tripoli. Ayant échappé, avec peu de gloire[10], au désastre de l'armée, il s'enfuit à Tyr, et songeait à rendre

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n^os^ 24, 30, 32, 34, 36. — *Cart. S. Sepulc.* n^os^ 53, 54, 144.

[2] *Assises de Jérus.* ms. c. CXXXVI; édition Beugnot, t. I, c. CXL, p. 214, 517. (Voir *Les Rois de Jérusalem.*)

[3] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XIX.

[4] Willelmus Tyr. l. XXI, c. VIII.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. VIII, XVIII.

[6] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XIX; l. XXI, c. III, VIII, XXII, XXIV; l. XXII, c. XXVII. — Hoved. p. 636, 637. — Math. Paris, ann. 1187. — Rad. de Diceto, p. 640, 654. — Will. Neutr. l. III, c. XIX. — Gewas. Dorob. p. 1502. — Godefrid. Monach. ann. 1187.

[7] *Hist. Hieros.* p. 1171. — Rad. de Diceto, p. 658.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n^os^ 52, 60, 65, 66, 81, 173, 189, et suppl. n^os^ 3, 8, p. 53, 61, 66, 67, 87, 216, 234, 283, 287. — De Mas-Latrie, t. II, p. 25.

[9] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. V, p. 37.

[10] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XLII, p. 65. — Coggesh. — Martène. *Ampliss. Coll.* t. V, col. 557 d.

cette ville à Saladin [1], lorsque Conrad y aborda. Alors, à la faveur de la nuit, il s'enfuit à Tripoli. En 1192, assiégé dans son château de Beaufort [2], il fut retenu prisonnier par Saladin, avec lequel il était en conférence, parce qu'il refusait de lui abandonner ce château. Mais, ses vassaux de Beaufort s'étant rendus [3], il fut remis en liberté; et Saladin, pour le dédommager du traitement qu'il lui avait fait subir [4], lui donna la moitié de la terre de Sagette et la ville de Sarfent ou de Sarepta, à quatre milles de Tyr.]

Il espousa [5] Agnès, fille de Joscelin le jeune, comte d'Édesse, pour lors veuve de Hugues d'Ibelin. Mais, ce mariage [6] ayant esté dissous par autorité de l'Église à cause de la parenté qui estoit entre eux, il se remaria [7] avec Helvis, fille de Balian II, seigneur d'Ibelin et de Marie Comnène, de laquelle il eut Balian, prince de Sagette, Agnès alliée à Raoul, prince de Tabarie, et Eufémie, femme de Oste de Tabarie, frere de Raoul. Le prince Renaud estant décédé [8], Helvis, sa veuve, se remaria avec Guy de Montfort, frère de Simon, comte de Montfort, vers l'an 1202,

[Ou 1204 [9], comme semble l'indiquer le récit du Continuateur de Guillaume de Tyr.]

Qui au droit de sa femme, et comme ayant le bail de ses enfans, est qualifié seigneur de Sagette [10] par Guillaume le Breton et autres auteurs. Il n'est pas toutefois constant si Sagette estoit alors en la puissance des nostres. Car Godefroy, moine de saint Pantaleon [11], assure que cette place fut prise par les Sarrazins en l'an 1197. Et elle ne fut

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXII, c. XLIX, p. 76.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVI, c. IX, p. 187.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVI, c. IX, p. 188.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVI, c. XVII, p. 199.

[5] Willelmus Tyr. l. XIX, c. IV.

[6] *Hist. de la guerre sainte*, aux *Preuves de l'hist. de Turenne*, p. 360.

[7] *Lignages d'outre-mer*, c. VIII; édition Beugnot, c. X, XVIII et XVIII *bis*. — Alberic. ann. 1233. — *Historiens de France*, t. XXI, p. 610, c.

[8] *Lignages d'outre-mer*, c. XII, XXIV. — Sanut. l. III, part. II, c. III.

[9] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVIII, c. XII, p. 263.

[10] Petrus Mon. Vall. Sarn. c. LX (*Historiens de France*, t. XIX, p. 58, a). — Will. Brito. Philipp. l. VIII, p. 195, vers 678 et suiv.

[11] Godefr. Mon. ann. 1197.

restituée aux chrestiens[1] que vers l'an 1229, lorsque l'empereur Frédéric passa en la terre sainte. Hoveden et Brompton[2] disent que par l'accord qui fut arresté en l'an 1191 entre Guy de Lusignan et Conrad, marquis de Montferrat, au sujet du royaume de Hiérusalem, les villes de Tyr, de Sagette et de Baruth furent laissées au marquis pour en jouir héréditairement; ce qui se doit entendre pour ces deux dernières places pour la seigneurie directe. Alberic[3] écrit que Guy de Montfort eut de cette alliance un fils nommé *Guy*.

[Ce fils, qui n'est pas nommé par Alberic, est Philippe de Montfort[4], seigneur de Tyr.]

Balian, sire de Sagette[5], fils de Renaud, gouverna le royaume de Hiérusalem sous l'empereur Frédéric, qui lui rendit la ville de Sagette, après qu'elle luy eut esté remise par les Sarrazins, comme je viens de remarquer.

[Balian est ce personnage dont Philippe de Navarre[6] vante la sagesse et les connaissances approfondies en jurisprudence. En 1210 il assista[7] au couronnement du roi Jean de Brienne. C'est à lui[8] qu'en novembre 1219 le gouverneur de Damiette rendit le château de la ville. En 1225 il assista au couronnement de la reine Isabelle[9], fille de Jean de Brienne, et l'accompagna à Brindes, où elle épousa l'empereur Frédéric II. Lorsqu'en 1228[10] on apprit la mort de cette princesse, les barons du royaume nommèrent Balian lieutenant de l'empereur Frédéric, qui était naturellement baile du royaume pour son fils

Math. Paris. ann. 1229, p. 246. — Wilhelr. ab Oldenborg, *in Itinere*, p. 125.

Roger de Hoveden, p. 697. — Brompton, p. 1208.

Alberic. ann. 1233.

Lignages d'outre-mer, édition Labbe, c. XII; édition Beugnot, c. V, XXIV.

Assises de Jérus. ms. c. CCVI; édit. La Thaumassière, c. CCXIV; édit. Beugnot, t. I, c. CCIII; t. II, p. 399.

Livre de Philippe de Navarre, c. XLIV, LXXXVI, XCIV. — *Assises de Jérus.* t. I, p. 525, 559, 570 et note e.

Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXI, c. XI, p. 311 et note 1.

Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXII, c. XIV, p. 346.

Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXII, p. 358.

Jean d'Ibelin, *Successibilité au trône et à la régence*, c. II. — *Assises de Jérus.* t. II, c. XX, p. 399.

Conrad. L'Empereur agréa ce choix[1], et, lorsque la même année ce prince vint en Chypre[2], Balian alla à sa rencontre, et se mit avec lui[3] contre Jean d'Ibelin, seigneur de Baruth, son oncle. Il fut envoyé par l'empereur[4] au soudan pour lui demander la remise des saints lieux, puis fut établi par lui son lieutenant au royaume de Jérusalem[5], avec Garnier l'Allemant, lorsque ce prince quitta la terre sainte (1229). La même année Balian alla au secours de Jérusalem[6], maltraitée par les Sarrasins, malgré les trêves, et les en chassa.

Il résidait à Acre avec le titre de baile du royaume. Pendant son gouvernement, il paraît avoir d'abord cédé trop facilement aux exigences du parti impérial, et il dépouilla[7] ses neveux et ses amis des fiefs qu'ils possédaient dans Acre. Revenu à des sentiments plus modérés, il fit[8], avec d'autres seigneurs (1231), des représentations énergiques à Richard Filangieri, maréchal du royaume, sur sa conduite à l'égard du sire de Baruth, qu'il avait dépouillé de cette seigneurie; mais ils ne purent rien obtenir. Aussi, l'année suivante[9] (1232), sollicité par son oncle, Jean d'Ibelin, il se joignit à lui au siége de Baruth, et l'accompagnait lors de la déroute de Casal-Imbert, qu'ils ne purent empêcher. Vers ce temps l'empereur voulut ôter la lieutenance au sire de Sagette[10]; mais l'assemblée des seigneurs la lui maintint, malgré les ordres de Frédéric, qui nommait Philippe de Maugasteau pour le remplacer. Il semblerait, d'après le texte du document *Sur la successibilité au trône et à la régence*, d'où nous tirons ces détails, que Balian mourut peu de temps après cette décision; mais il vécut encore quelques années. Il fut témoin d'un traité avec les Génois[11], du 24 octobre 1233; et en 1239 il alla[12] avec plusieurs chevaliers, tenter contre Gaza une attaque qui fut infructueuse. C'est le dernier événement où on le voit paraître.]

[1] *Assises de Jérus.* t. II, p. 399.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. I, p. 367.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. III, p. 368.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. IV, VI, p. 369, 370, 372. (Voir *Les Rois de Jérusalem.*)

[5] *Assises de Jérus.* t. II, p. 399.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XVIII, XIX, p. 384-386.

[7] Philippe de Navarre, c. LII.

[8] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXIV, XXV, p. 389, 390. — Sanut, l. III, part. II, c. XIII, p. 216.

[9] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXVII, p. 393, 394.

[10] *Assises de Jérus.* t. II, p. 399.

[11] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 58, note 1.

[12] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XLIV, p. 414.

Il espousa [en 1218[1], lorsqu'il était au siége de Damiette] une dame nommée *Marguerite*, que le Lignage d'outre-mer[2] dit avoir esté nièce de Jean de Brienne, roy de Hiérusalem; ce qui s'accorde avec ce que le sire de Joinville dit[3], que cette princesse estoit cousine germaine de Gautier, comte de Brienne et de Japhe, qui fut tué par les Sarrazins en l'an 1244, et dont elle fit rapporter le corps à Acre, où elle le fit inhumer en l'église de l'Hospital. Il est probable qu'elle estoit fille de Guillaume de Brienne, frère de Jean, qui mourut vers l'an 1200; lequel, au rapport de Vigner[4], laissa des enfans qu'il ne nomme pas, quoyqu'il y ait lieu d'en douter.

[Deux nouveaux textes, inconnus à Du Cange, ne laissent plus de doute sur la filiation de cette dame et sur sa parenté avec le roi Jean de Brienne. Joinville[5] dit qu'elle était cousine du comte Gautier de Brienne, mort en 1244, et sœur de Gautier, seigneur de Risnel, celui dont Joinville[6] épousa la fille en secondes noces quand il revint d'outre-mer. Marguerite et Gautier de Risnel étaient les enfants de Hernol[7], Arnold ou Arnoul, seigneur de Risnel, et de Ide, sœur du roi Jean de Brienne.]

Tant y a que cette dame vivoit encore en l'an 1252.

[Époque du mariage de son fils Julian. Dans l'acte ou le contrat de mariage[8], sont mentionnées aussi, mais non nommées, sa fille et sa belle-sœur. Elle mourut le 5 juin 1254[9]: en cet endroit l'historien l'appelle *Marthe*, sans doute par erreur.]

Le prince Balian laissa d'elle plusieurs enfans, sçavoir Gilles, Julian, Isabelle et Agnès. Gilles et Isabelle décédèrent sans alliance; Agnès épousa Guillaume du Boutron, et

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. III, p. 332.

[2] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. VII; édition Beugnot, c. III, XVII et XVII *bis*.

[3] Joinville, édit. Ménard, p. 189; édit. Du Cange p. 88, 89, et *Observ.* p. 88.

[4] Vigner, *Hist. de Luxembourg*.

[5] *Histor. de France*, t. XX, p. 261 c.

[6] Du Cange, *Généalogie de la maison de Joinville*, p. 21.

[7] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. III, p. 332.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n° 119, p. 134.

[9] Continuat de Guill. de Tyr, l. XXXIV c. II, p. 441 et note n.

Julian fut sire de Sagette; laquelle place ayant esté prise et ruinée par le sultan de Damas en l'an 1253[1], elle fut restablie par le roy saint Louys durant son voyage d'outre-mer. Mais Julian, voyant qu'il ne la pouvoit pas conserver, la vendit en l'an 1260[2] avec le chasteau de Belfort, qui estoit de la dépendance de cette principauté, aux chevaliers templiers; à l'occasion de laquelle vente il s'émut une grande querelle entre le roy d'Arménie, dont Julian avoit espousé la fille, et les chevaliers.

[Le roi lui-même (Hugues II ou Hugues III?), offensé de cette vente conclue sans l'aveu du suzerain, lui pardonna enfin[3] son méfait, et le reçut à hommage pour ce qu'il avait reçu en échange de ces principautés.

Quelques années auparavant (août 1254), étant encore seigneur de Sagette et de Beaufort, il avait cédé à l'Hôpital de Jérusalem un casal[4] au prix de 24,000 besants. A la fin de l'acte sont les noms de plusieurs de ses vassaux : Pierre d'Avalon, seigneur d'Adelon; Jean de La Tour, connétable de Sagette; Geoffroi de Villiers, Philippe de Beaufort, Guillaume de Buillon, Raoul d'Achy, Barthelemy Mainebeuf, Eudes de Creel. Un acte du 22 septembre suivant[5] fait connaître les formules et le cérémonial de la prise de possession de ce casal par les chevaliers de l'Hôpital; les mêmes probablement qui étaient en usage dans toutes les circonstances analogues.]

Enfin les Tartares s'emparèrent de cette place et la ruinèrent de fond en comble, comme raconte le moine Aithon[6]. Julian avoit espousé, dès l'an 1252[7], la fille d'Aithon, roy d'Arménie [nommée *Fémie* ou *Euphémie*, avec une dot de 35,000 besants sarrasinois[8]], et eut de

[1] Sanut. l. III, part. 12, c. VI. — Joinville, édition Ménard, p. 220, 221, 225, 238; édition Du Cange, p. 103, 105, 111. — Nang. *in S. Ludov.* p. 359, 360. — Duchesne, t. V, et *Histor. de France*, t. XX, p. 384 c, 385 b, c.

[2] Sanut. l. III, part. 12, c. VI. — Cont. de Guill. de Tyr, t. XXXIV, c. III, p. 445. — *Assises de Jérusal.* t. I, p. 530, note a.

[3] Philippe de Navarre, c. LXVII. — *Assises de Jérus.* t. I, p. 530, 531 et note a.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 123, p. 141-143.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 124, p. 144, 145.

[6] Aithon, c. XXX.

[7] Sanut. l. III, part. 12, c. IV. — *Lignages d'outre-mer*, c. VIII, XVIII. — Continuat. de Guill. de Tyr, t. XXXIV, c. II, p. 440, note e.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n° 119, p. 134, 135. — *Assises de Jérus.* t. I, p. 531. —

cette alliance Balian II, Jean [ou Johannin], qui se noya dans l'Arménie, et Marguerite, femme de Guy II, seigneur de Giblet.

[Il mourut à Tripoli, en 1275, étant frère de l'ordre de la Trinité, après avoir été frère du Temple.]

Balian II du nom, qualifié par quelques uns sire de Sagette, espousa Marie, fille de Henry, seigneur de Giblet, et sœur de Guy II, de laquelle il eut deux filles, sçavoir Euphémie, mariée à Aithon, mareschal d'Arménie, qui en eut deux fils et une fille, et Isabelle, femme de Mansel de Buillon, qui en eut une fille. Ce fut de son temps que la ville de Sagette fut prise pour la dernière fois par les Sarrazins sous le pontificat du pape Nicolas IV [1], vers l'an 1291.

[Balian II [2], qui ne possédait plus de terres, avait un fief de *soudée*, c'est-à-dire qu'il recevait du roi 7,000 besants, et lui devait en échange service de son corps et d'une certaine quantité de chevaliers.]

Le seigneur de Sagette avoit haute cour [3], c'est à dire cour, monnoye et justice; et à Sagette il y avoit cour de bourgeoisie et justice.

Lignages d'outre-mer, édit. Labbe, c. VIII; édit. Beugnot, c. XVIII.

[1] Ptolem. Luc. *Hist. eccl.* l. IV, c. XXV, apud Rainald. ann. 1291, n° 17.

[2] *Assises de Jérus.* t. I, p. 531. — Philippe de Navarre, c. LVII.

[3] *Assises de Jérus.* p. 552; édit. Beugnot, t. I, c. CCLXX, p. 420.

LES SEIGNEURS TITULAIRES DE SAGETTE.

Phoebus de Lusignan[1], seigneur de Sagette, que je crois estre le fils naturel du roy Janus, qui porta ce nom[2], suivit la fortune de la reyne Charlotte, après qu'elle eut esté dépossédée de son royaume par le roy Jacques le Bastard, et fut présent à la donation qu'elle fit du royaume de Cypre à Louys, duc de Savoye[3], en l'abbaye de Saint-Maurice de Chablais, le 18 de juin l'an 1462. Je ne sçay s'il fut père du seigneur qui suit, ou si c'est le mesme.

Philippes de Lusignan, seigneur de Sagette[4], paroist dans un titre de la mesme reyne, de l'an 1463 [1462, 23 février].

[Il est infiniment probable que ce n'est qu'une faute du copiste, et que ce Philippe est le même que Phébus. — Phébus est encore témoin[5] d'un acte de Louis de Savoie, du 18 septembre 1463.

Il eut un fils nommé *Hugues*[6], dont on a parlé plus haut, et une fille, Éléonore de Lusignan, qui, dans un acte du 10 février 1459[7], se dit fille de magnifique seigneur Phébus de Lusignan, chevalier et maréchal d'Arménie.

Guichenon, *Hist. de Savoye*, p. 541. — Ét. de Lusignan, *Tableaux généalogiques des Lusignan : généalogie des rois de Chypre*, fol. 23 v° et 24.

[2] Janus porta le titre de prince d'Antioche (De Mas-Latrie, t. II, p. 421), mais non celui de seigneur de Sidon ou de Sagette. Phébus était bien certainement son fils naturel, comme l'atteste Ét. de Lusignan dans les ouvrages cités en note.

De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III p. 124 et note 1.

[4] Guichenon, Généal. de la Balme. *Hist. de Bresse et du Bugey*, t. II, suite de la 3e partie, p. 39.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 125, note 1.

[6] Voir *Les Rois de Chypre*.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 94 et note 3.

Des lettres de sauvegarde[1] (1466, 22 décembre) lui sont accordées à elle et à son mari, Velasco Gil Mony, noble homme de Portugal, par le grand maître de Rhodes.

Éléonore n'est pas mentionnée par le père Étienne Lusignan, qui a dressé cependant une généalogie de sa famille, aussi complète que possible.]

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 146, 147.

LES SEIGNEURS DE SORORGIE.

La ville de Sororgie[1], assise dans la même province que celle d'Édesse[2], tomba en la puissance de Beaudouin, frère de Godefroy de Bouillon, incontinent après qu'il eut esté fait seigneur d'Édesse, lui ayant esté livrée par les infidèles, qui ne croyoient pas se pouvoir deffendre contre ses attaques. Il la donna en garde à

Foucher de Chartres[3] ou d'Orléans[4] (car il est ainsy surnommé indifféremment par les auteurs), avec cent chevaliers d'élite. J'ay remarqué, en mes Observations sur Villehardoin[5], qu'il estoit fils d'Albert d'Orléans, ou du moins de la mesme famille, qui ayant tenu la terre de Champigne en la province d'Anjou, entre la Sarthe et la Maine, la quitta au comte Fouques Nerre, en eschange de quelques autres terres en France. L'histoire des guerres saintes est remplie de ses actions, que je passe à dessein, me contentant de cotter à la marge les endroits où il en est parlé[6]. [Nous savons que ce prince périt, en l'an 1101, dans une bataille contre les Persans[7].] Je remarque seulement qu'il

[1] Cette ville s'identifie avec le village moderne de Seroudj en Mésopotamie, qui se trouve à 14 kilomètres au sud-est de Bir ed-Jik, entre cette ville et Harran; elle fut enlevée aux chrétiens par Noureddin.

[2] Albertus Aquensis, l. III, c. xxv. — Seb. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 425.

[3] Albertus Aquensis, l. III, c. xxv.

[4] Willelmus Tyr. l. I, c. xxv. — Albert. Aquens. l. I, c. xiii, xv. — Math. Paris, p. 18.

[5] Du Cange, *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs françois :* Observations sur Villehardouin, n° 5, p. 256.

[6] Raym. de Agiles, p. 149. — Albertus Aquensis, l. I, c. xxii; l. III, c. xxv; l. V, c. xv, xxii.—Willelm. Tyr. l. VII, c. vii.— *Gesta viæ Hieros.* p. 909, col. 1 et 2, b, c. — Robert Monach. l. V, p. 54, 55.—Guibert, *Gesta franc. expugnant. Hieros.* l. VII, c. xxxviii, p. 562.

[7] Mathieu d'Édesse, c. clxviii, p. 139.

fut le premier qui escalada la ville d'Antioche. Son frère[1], qui l'accompagna en ce voyage, est nommé *Boel de Chartres*[2] dans l'histoire qui raconte aussi ses actions.

Payen de Chartres ou d'Orléans, succéda à son père au gouvernement ou en la seigneurie de Sororgie, d'où il est nommé, par Albert d'Aix[3], Payen de Sororgie. Il se trouva avec 50 chevaliers et 30 piétons à Antioche, lorsque le roy Baudouin Ier assembla les barons de la terre sainte pour marcher contre les Sarrazins l'an 1102. Je n'oserois pas assurer que ce soit ce Payen d'Orléans qui fut grand bouteiller de France sous le règne de Philippes Ier.

[1] Raym. de Agiles, p. 149.
[2] Balderic. p. 91. — *Gesta viæ Hieros.* l. VII, p. 909. — *Chron. Cassin.* l. IV, c. xi.
[3] Albertus Aquensis. l. XI. c. xl.

LES PRINCES DE TABARIE

ET DE GALILÉE.

La ville de Tabarie [1] fut enlevée [aux Romains] par les Arabes et par Omar leur calife, du temps d'Héraclius. Elle fut appelée premièrement *Tibériade*, et estoit assise dans la Galilée, près de la mer surnommée de *Tibériade*.

Tancrède [2], neveu du prince Böemond, l'obtint en fief de Godefroy de Bouillon, incontinent après qu'il l'eut reduite sous sa puissance. Ayant esté appelé au gouvernement de la principauté d'Antioche [3], durant la prison de son oncle, il la remit sous certaines conditions au roy Baudouin, qui la donna, l'an 1101, à Hugues de Fauquenbergue.

Hugues de Fauquenbergue [ainsi nommé parce qu'il était natif de Fauquenbergue [4], du diocèse de Thérouenne (Pas-de-Calais, arrondissement de Saint-Omer)], prince de Galilée et seigneur de Tabarie [5], issu de la famille des chastellains de Saint-Omer, dans l'Artois, perdit la vie en un combat contre les Sarrazins, l'an 1107.

[Il avait donné à l'Hôpital de Jérusalem des vilains et des terres en Taba-

[1] Elmacin. — Seb. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 438.

[2] Albertus Aquensis, l. VII, c. XVI.

[3] Albertus Aquensis, l. VII, c. XLV. — Willelmus Tyr. l. IX, c. XIII; l. X, c. IX, X. — *Gesta franc. expug. Hierus.* c. XXXVIII. — Math. Paris, p. 39.

[4] Martène, *Amplissima Collectio*, t. V, col. 540, a.

[5] Albertus Aquensis, l. VII, c. XLV, LXIV; l. IX, c. XLVIII; l. X, c. II, III. — Fulcher. l. II, c. XX. — *Gesta franc. expug. Hieros.* c. XXXVIII, XLIX.

rie[1], *in Thabaria*, don confirmé par les rois Baudouin I^er^, 28 septembre 1110, et Baudouin III, 30 juillet 1154.]

Son frère, Gerard[2], prévost de Saint-Omer, conçut un tel desplaisir de sa mort, qu'il tomba en une griève maladie, qui l'emporta huit jours après. L'un et l'autre[3] estoient enfans de Guillaume, chastellain de Saint-Omer, et de Milesende, fille d'Arnoul de Piquigny, vidame d'Amiens, laquelle tiroit son extraction du grand Charlemagne, au rapport de Lambert d'Ardres. Guillaume eut de cette alliance plusieurs enfans, qui sont nommez par cet auteur en cet ordre : Guillaume, II^e^ du nom, chastellain de Saint-Omer, Hoste ou Hoston, chevalier du Temple[4]; Gerard, prévost de Saint-Omer; Hugues de Fauquembergue, et Wautier, auquel il donne le titre de prince de Tabarie. Il eut encore plusieurs filles, dont l'une espousa Arnoul de Gand. Le lignage d'outremer[5] donne la qualité de chastellain de Saint-Omer à cet Hugues, et escrit qu'il eut deux filles de sa femme, laquelle il ne nomme point; sçavoir Eschive, dame de Tabarie, et Elvis, qui espousa un gentilhomme d'outre-mer, c'est à dire de France, qui en eut une fille nommée *Ignès*, mariée à Gautier de Baruth [premier], seigneur de la Blanchegarde[6]. Le roy Baudouin, après la mort de Hugues, vint en la ville de Tabarie, pour donner ordre à la conservation de la place et du pays circonvoisin, et y établit pour prince et pour gouverneur

Gervais, seigneur illustre pour sa naissance[7], qui [d'abord mécontenta le roi par son insolence; mais sa bravoure et ses succès contre les infidèles le remirent bientôt en faveur]. Ayant esté fait prisonnier [au

[1] *Cod. diplomat.* t. I. p. 2, 32, 453.

[2] Albertus Aquens. l. X, c. v.—Fulcher. l. II, c. XXXIV. —Willelmus Tyr. l. XI, c. v. — *Hist. Hieros.* pars 2, p. 608.

[3] Lambert Ard. p. 79 (*Histor. de France*, t. XIII, c. XLVI. p. 429, d, e.)—Seb. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 496.

[4] Lambert d'Ardres, *loc. cit.* ne dit pas que Hoste ait été chevalier du Temple; mais on voit un Hoston de Saint-Omer, frère de la milice du Temple, souscrire un acte de Gautier, seigneur de Césarée, en 1145. (*Cart. S. Sepulc.* n° 71, p. 144.) S'il n'est pas le frère de Hugues de Fauquembergue, il était certainement de la même famille.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. VII, XVII.

[6] Voir *Les Seigneurs de la Blanchegarde*.

[7] Albertus Aquensis, l. X, c. VII.

jour de Pâques] par ceux de Damas[1], en une bataille [il fut menacé de la mort s'il n'abjurait; sur son refus], il fut tué par eux à coups de flèches, ayant ainsi terminé sa vie par le martyre.

L'abbé Guibert[2] nous apprend qu'il tiroit son extraction du chasteau de Basoches, qu'il nomme *Basilica*, au comté et au diocèse de Soissons, d'où André du Chesne[3] a pris occasion d'asseurer qu'il estoit issu d'une branche de la famille de Chastillon sur Marne, qui, pour avoir eu ce chasteau en partage, en porta le surnom. Incontinent après, Baudouin restitua les villes et les chasteaux de Tabarie, de Cayphas et de Nazareth à

Tancrède, à son retour d'Antioche[4], et après la délivrance de Boëmond, son oncle. Après sa mort, avenue au mois de décembre l'an 1112,

Joscelin de Courtenay[5] obtint du roy Baudouin la principauté et la ville de Tabarie, qu'il quitta pour aller recueillir le comté d'Édesse, et aussitost

Guillaume de Bures[6], connestable du royaume de Hiérusalem, qui avoit espousé Escuve, fille aisnée de Hugues de Fauquenbergue, prince de Tabarie, recueillit la succession de son beau père, et devint par ce moyen prince de Tabarie : laquelle qualité il possédoit[7] lorsqu'après la mort d'Eustache Graner, prince de Sagette et de Césarée, il fut choisi par les barons de Hiérusalem pour gouverner ce royaume sous le titre de bail, durant la captivité du roy Baudouin II, l'an 1123.

[1] Albertus Aquensis, l. X, c. LIII, LIV, LV, LVI.

[2] Guibert. l. VII, c. XLI, XLIV. — *Assises de Jérusalem*, t. II, p. 182, 183, note.

[3] *Hist. de Chastillon*, l. XII, c. I.

[4] Albertus Aquensis, l. XI, c. XII.

[5] Albertus Aquensis, l. XII, c. XXXI. — Willelmus Tyr. l. XI, c. VII, VIII, XXII; l. XII, c. III, XVII.

[6] *Lignages d'outre-mer*, c. VII, XVII.

[7] Fulcher. l. III, c. XXII. — Bongars, p. 434. — Willelmus Tyr. l. XII, c. XIII, XXI; l. XIII, c. XIII; l. XIV, c. XXVI.

[Plus tard, en 1128[1], il fut envoyé par ce roi en ambassade, avec Gui Brisbarre, auprès de Foulques, comte de Tours, du Maine et d'Anjou, pour lui proposer la main de Melissende, fille de Baudouin, et la perspective du trône de Jérusalem, après la mort du roi.]

Guillaume de Tyr lui donne l'éloge d'avoir esté un seigneur magnifique et digne de louange en toutes ses actions. Il laissa de son mariage avec la princesse Eschive[2] quatre fils, sçavoir Hugues, qui mourut sans enfans, Guillaume, Hoste et Raoul. Guillaume fut conjoint avec Marie, fille de Pierre, seigneur de Baruth, et eut de cette alliance Eschive, femme de Hugues sans Avoir, seigneur du Puy. Hoste ou Oste de Tabarie, troisième fils de Guillaume de Bures, espousa Euphémie[3], fille de Renaud, sire ou prince de Sagette, de laquelle il laissa deux enfans, sçavoir Oste de Tabarie, décédé sans posterité, et Eschive, femme d'Émery Rivet, qui en eut une fille nommée *Isabeau*, mariée à Jean d'Ibelin, fils de Baudouin, séneschal de Cypre. Enfin Raoul, dernier fils de Guillaume de Bures, s'allia avec Agnès, fille de Renaut, sire de Sagette, et en procréa deux filles, Eschive, dame de Tabarie, mariée à Eudes de Montbelliard, comme il sera remarqué dans la suite; et Helvis ou Heloïs, femme de Pierre d'Avalon, chevalier champenois[4], duquel le sire de Joinville, qui se qualifie son cousin, fait mention en l'an 1248.

C'est ainsi que le livre du Lignage d'outre-mer rapporte la postérité de Guillaume de Bures. Mais il y a lieu de douter de la qualité de prince de Tabarie qu'il donne à Raoul, veu que le livre des Assises du royaume de Hiérusalem[5] dit en termes formels que la dame de Tabarie posséda cette principauté du chef d'Eschive son ayeule, et non pas de celui de son père, qui estoit décédé du vivant de sa mère. D'ail-

[1] Guill. de Tyr. l. XIV, c. II. — *Gesta pontific. Cenomanens.* Mabill. *Analect.* t. III, p. 335. — *Hist. de France*, t. XII, p. 519, b, 552, d, e.

[2] *Lignages d'outre-mer.* — Innoc. *Epist.* l. II, p. 353.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. x, édition Beugnot.

[4] Joinville, p. 76, 176, 1re édit. ou de Ménard; p. 37, 82, édit. Du Cange.

[5] *Assises de Jérus.* p. 522; édit. Beugnot, t. II, p. 406, 407.

leurs cette Eschive n'entra pas sitost en la possession de Tabarie, ny incontinent après le décès de sa mère; car Guillaume de Tyr et quelques autres auteurs remarquaient plusieurs seigneurs qui eurent le titre de *princes de Tabarie*, après la mort de Guillaume de Bures, et avant qu'Eudes de Montbelliard, mary d'Eschive, en fust entré en possession.

Je crois que c'est ce messire Raoul de Tabarie que l'auteur des Assises de Hiérusalem[1] dit avoir esté banny du royaume par le roy Amalric, quoyqu'il eust offert de se purger devant ses pairs des crimes qu'on lui imposoit.

[C'est le même, mais il était fils de Gautier et d'Eschive, comme on le verra plus bas.]

Elinand, prince de Tabarie, avoit cette qualité dès l'an 1142[2], et se trouva avec les autres barons du royaume à une assemblée générale qui se tint en la ville d'Acre, l'an 1147[3]. Après luy paroist

Simon, prince de Tabarie, qui se signala au siége de la ville d'Ascalon[4], l'an 1152, et que je crois avoir espousé cette Hermengarde d'Ibelin, fille de Balian l'ancien[5], seigneur d'Ibelin, et sœur de Hugues et de Baudouin d'Ibelin, qui est qualifiée dame de Tabarie, en un titre du roy Baudouin de l'an 1155[6]. Outre ces deux, Guillaume de Tyr fait encore mention de

Guarmond, qu'il surnomme *de Tabarie*, parce que probablement il en estoit, ou en avoit esté prince[7], lequel accompagna le roy Amaury au voyage qu'il fit à Constantinople, l'an 1170. Mais, comme il est

[1] *Assises de Jérus.* ms. c. CCVII; édition Beugnot, t. I, c. CCIV, p. 327, 328.

[2] Willelmus Tyr. l. XVI, c. IV; l. XVII, c. I. — *Vita Ludov. VII, Fr. reg.* c. XVIII.

[3] Voir plus loin nos observations.

[4] Willelmus Tyr. l. XVII, c. XXI.

[5] *Généalogie de la maison d'Ibelin*, 1er tableau.

[6] *Cartul. du S. Sepulc.* aux preuves de l'*Hist. de Béthune*, p. 357; édit. de M. de Rosière, nos 56 et 62, p. 110, 124.

[7] Willelmus Tyr. l. XX, c. XXIV.

incertain d'où ces trois seigneurs eurent cette qualité, il est pareillement constant que

Gautier[1], que le mesme auteur qualifie quelquefois chastellain de Saint Omer, et qu'il surnomme en d'autres endroits, de Fauquenbergue, fut prince de Tabarie. Car, outre le témoignage de l'archevesque de Tyr[2], il se voit un titre de lui au cartulaire de Manosque[3], de l'an 1168, où il se dit, par la grace de Dieu seigneur de Tabarie et prince de Galilée. Il y est aussy parlé de sa femme Eschive et de Hugues son fils, et de ses autres enfans, qui toutefois n'y sont pas nommez. Il en souscrit un autre de la mesme année[4], du roy Amaury, en faveur de ceux d'Amalphi, avec la qualité de prince de Galilée. Cette date semble justifier que Gautier jouissoit de cette principauté au temps que j'ay remarqué que Guarmond vivoit. Il souscrivit encore le titre[5] qu'Amaury, roy de Hiérusalem fit expédier, en faveur des Pisans, au mois de septembre l'an 1169. Guillaume de Tyr[6] fait aussi mention d'Eschive, femme de Gautier, et dit que, son mary estant décédé, Raymond IIIe du nom, surnommé *le Jeune*, comte de Tripoli, l'espousa en l'an 1173; et que c'estoit une princesse qui avoit nombre d'enfans de son premier mary, et qui estoit riche en biens et dame, de son chef, de la principauté de Tabarie[7]; à cause de quoy le comte de Tripoly jouit de cette principauté durant le mariage, duquel il n'eut point d'enfans. Ce prince ayant rompu les treves[8] avec les Sarrazins, Saladin vint avec toutes ses forces assiéger Tabarie; prit la ville d'emblée, et battit la forteresse, où Raymond avoit laissé la princesse sa femme pour la garder. Ce siége attira malheureusement toute l'armée chrestienne

[1] Willelmus Tyr. l. XVII, c. XIV, XVIII, XXI.

[2] Willelmus Tyrensis, l. XVII, c. XVIII, XXI.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 46, p. 47, 48.

[4] Ughell. *Ital. Sacra*, t. VII, p. 270. Ughell. t. III, p. 475.

[6] Willelmus Tyr. l. XXI, c. V.

[7] Willelmus Tyr. l. XXII, c. IX. — Jac. de Vitriaco, l. I, c. XCIV.

[8] Gotefr. Mon. ann. 1187. — *Historia Hierosolymit.* apud Bongars, p. 1155. — Hoveden, p. 635. — Gervas. Dorobern. p. 1501, 1502.

et le roy Guy de Lusignan, à l'instance des enfans de la princesse, le roy ayant perdu la bataille qui causa la ruine entière de cet état naissant.

J'ay peine à me persuader que Gautier de Saint Omer, prince de Tabarie, fut ce Gautier frère de Hugues de Fauquenbergue, premier prince de cette famille, à qui Lambert d'Ardres donne cette qualité que les autres donnent à son frère. D'ailleurs, Gautier estant formellement appelé chastellain de Saint Omer par Guillaume de Tyr, il semble que ce qu'il écrit de lui se doive rapporter à Gautier chastellain de Saint Omer, que nous voions à la suite de Théodoric[1], comte de Flandres, en quelques titres de l'an 1154 : et en ce cas il y a lieu de croire qu'estant arrivé en la terre sainte, et ayant espousé la princesse de Tabarie, il quitta la chastellenie de Saint Omer à Guillaume, qui estoit, ou son filz, issu d'un premier mariage, ou son frère[2], lequel se dit chastellain de Saint Omer en l'an 1164, et par conséquent du vivant de Gautier. Il n'est pas plus aisé de deviner qui fut cette Eschive, que l'archevesque de Tyr[3] dit avoir esté dame de Tabarie de son chef: car on ne peut pas avancer que c'est la mesme qui esposa Guillaume de Bures, avec lequel elle estoit mariée en l'an 1123, veu que cet auteur[4] ajoute que cette dame, quoyque naturellement féconde en la production des enfans, cessa de l'estre, sitost qu'elle eut espousé le comte de Tripoly; et ce, par une cause occulte; ce qui fait voir qu'elle estoit encore pour lors, c'est à dire en l'an 1174, en age d'avoir des enfans; ce que l'on ne pourroit pas dire d'Eschive, femme de Guillaume de Bures. Ce ne peut pas estre aussi cette Eschive qui esposa Eudes de Montbeliard, qui fut à cause d'elle prince de Tabarie; car le temps y répugne, comme je le feray voir incontinent.

Entre les enfans que Guillaume de Tyr attribue au prince Gautier et à la princesse Eschive sa femme, qu'il dit avoir esté en nombre, Raoul de Diceto[5] et l'histoire des guerres saintes[6] en nomment quatre.

[1] Malbranq. l. X, *De Morinis*, c. XIV, XV.
[2] Malbranq. l. X, *De Morinis*, c. XX.
[3] Willelmus Tyr. l. XXII, c. IX.
[4] Willelmus Tyr. l. XXI, c. V.
[5] Rad. de Diceto, Math. Paris, ann. 1190.
[6] *Hist. manuscr. des guerres saintes.*

sçavoir Hugues, Guillaume, Raoul, et Othon ou Hoste de Tabarie, qui tous se trouvèrent à la prise de la ville d'Acre, l'an 1190.

[On voit que ce sont les mêmes noms que le Lignage d'outre-mer attribue aux enfants de Guillaume de Bures et d'Eschive[1].]

Hugues, l'aisné de ces enfans, est loué par Guillaume de Tyr en divers endroitz de son histoire, pour son courage et sa valeur, dont il rendit une infinité de preuves dans les occasions. Il se trouva [très-jeune encore[2], *adolescens*] à la bataille qui fut donnée en l'an 1178, dans les terres de la principauté de Sidon, entre les chrestiens et Saladin, où ce sultan, qui y remporta la victoire, fit plusieurs des nostres prisonniers, et entre autres Hugues de Tabarie. Quelques romans[3] ont avancé que ce fut durant cette captivité que Saladin, qui avoit conçu une haute estime de la valeur de ce chevalier, désira prendre par ses mains l'ordre de la chevalerie, dont il luy donna les instructions. Quoyqu'il y ait lieu de douter de cette circonstance, veu que l'histoire[4] nous asseure que Saladin prit cet ordre non de Hugues de Tabarie, mais d'Humfroy de Toron. Estant de retour de captivité, il continua de rendre des tesmoignages de sa valeur contre le mesme sultan, particulièrement[5] au combat qui se livra avec lui vers le chasteau de Forbelet en la Galilée l'an 1182, où avec les trouppes qu'il avoit amenées de Tabarie, il perça les escadrons des ennemis, et les mit en fuite, auquel temps il estoit encore tout jeune au rapport de Guillaume de Tyr. Mais la prise d'Arsur par lui[6], après la deffaite de Guy de Lusignan en 1187, fut une action qui donna de l'étonnement à Saladin. Car après

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XLI, p. 64. Variant. au bas de la page.

[2] Willelmus Tyr. l. XXI, c. XXIX.

[3] *L'Ordène de chevalerie*, ms. éd. de Meon, t. I, p. 60 et suiv.— *Hist. manuscr. d'outremer.* (Voy. ci-après *Les Seigneurs de Toron.*)

[4] *Hist. Hieros.* p. 1152. (Voy. ci-après *Les Seigneurs de Toron.*)

[5] Willelmus Tyr. l. XXII, c. XVI.

[6] *Exped. Asiat. Freder. Canis. Antiq. lectiones*, t. V, part. 2, p. 50, in-4°. (Voy. Abulfarag. p. 273*.)

* Dans le passage cité d'Abulfarage, il n'est pas du tout question de ce fait

s'estre signalé en la deffense de la ville de Tyr[1], dont ce sultan avoit entrepris le siége, il en sortit avec quelques trouppes et vint prendre d'assaut la ville d'Arsur, tua tous les Sarrazins qui s'y rencontrèrent, et fit le gouverneur prisonnier. Enfin la nouvelle estant venue aux chrestiens de la terre sainte de la prise de Constantinople par les François[2], il fut un de ceux qui, durant les treves qui estoient outre-mer, vinrent offrir leur service à l'empereur Baudouin, et fut suivi en ce voyage par son frère Raoul, comme nous apprenons de Ville Hardouin.

Guillaume de Tabarie[3], probablement frère de Hugues, souscrivit le titre d'Amaury, comte d'Ascalon, en faveur de ceux de Pise, l'an 1157.

Guillaume de Tyr[4] fait encore mention, sous l'an 1182, de Foulques de Tabarie [qui rendit aux Sarrasins un château fort au delà du Jourdain, à 6 milles de Tabarie, dont il avait la garde; et] auquel il donne l'éloge de noble et puissant en biens, sans spécifier neantmoins s'il estoit issu du prince Gautier. Il est pareillement incertain si ce Fouques ou Hugues de Tabarie possédèrent la principauté de Tabarie après le décès du comte de Tripoly et de la princesse Eschive.

Roger de Hoveden[5] parle d'un Laodicius de Tabarie, qui, en l'an 1187, avec quelques uns de ses compagnons, se rangea du party de Saladin, et embrassa sa religion. [Ce ne peut être qu'un simple baron, dépendant du seigneur de Tabarie, qui était alors Hugues.]

[Avant de poursuivre, il est indispensable de revenir sur nos pas pour tâcher de débrouiller la confusion qui existe, de l'aveu même de Du Cange, dans plusieurs points de la succession des seigneurs de Tabarie et de la généalogie de leur famille.

La circonstance du mariage de Guillaume de Bures avec Eschive, fille et héritière de Hugues de Fauquembergue, et les noms de leurs quatre fils.

[1] *Hist. Hieros.* p. 1155.

[2] Villehardouin, n° 168.

[3] Ughellus, *Ital. Sacra*, t. III. p. 465.

[4] Willelmus Tyr, l. XXII, c. xv.

[5] Hoveden. p. 635. — *Histor. Franc.* t. XVII. p. 472. d.

Hugues, Guillaume, Oste et Raoul, ne nous sont connus que par le Lignage d'outre-mer[1]. Mais ce document a omis ici une génération. Eschive, mère de ces quatre seigneurs, était la femme de Gautier[2], successeur de Guillaume de Bures.

Guillaume de Bures ou de Buri n'eut point d'héritier direct. Par un diplôme de 1132[3], il donne au Saint-Sépulcre deux casaux entre Bethsan et Tibériade, et le droit de pêche dans ses viviers pendant huit jours, de la Septuagésime à Pâques, avec l'assentiment, de ses deux neveux, ses héritiers, Raoul d'Ysis et Simon : don confirmé, par Gautier, en 1165[4]. Dans aucun acte émané de lui ou souscrit par lui il n'est fait mention ni de sa femme, ni de ses enfants. Sa femme peut avoir été une Eschive, fille de Hugues, de même qu'Eschive, femme de Gautier, son successeur, peut avoir été sa fille; la chose est même assez probable; mais nous ne pouvons rien affirmer là-dessus, dès que le Lignage, notre principal guide, est ici convaincu d'erreur. Nous ne pouvons même assurer que Gautier ait été le successeur immédiat de Guillaume de Buri, quoique dans l'acte de 1165 il l'appelle son prédécesseur. En effet, Guillaume a souscrit des actes[5] de 1120 à 1158; mais il est à remarquer que dans ces actes, à partir de 1150, la souscription porte Guillaume de Tibériade, et non plus Guillaume de Buri. Un acte du 3 février 1141[6] est le dernier où il se trouve avec ce surnom.

Ne pourrait-il pas se faire que son successeur immédiat eût été Élinand, dont a parlé Du Cange? nous observerons cependant que, dans les deux passages de Guillaume de Tyr cités en note, il est appelé seulement Élinand de Tibériade. C'est le même probablement qui souscrit un acte du roi Baudouin III, du 4 juillet 1147[7], sous le nom d'*Élinand de Tibériade*. Mais l'auteur de la Vie de Louis VII[8] l'appelle formellement comte de Tabarie, et le nomme, avec le comte de Sidon, le comte de Césarée, le comte de Thoron, etc. d'où l'on voit que chez cet écrivain le titre de *comte*, pour les fiefs du royaume de Jérusalem, est le synonyme du mot *seigneur*. Étienne de Lusignan[9] l'appelle Éliand de

[1] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. VII; édit. Beugnot, c. XVII.

[2] Voir ci-dessus, art. de Gautier.

[3] *Cartul. S. Sepulc.* n° 74, p. 148, 150.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* n° 104, p. 227, 229.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 32, 33, 45, 60, 67, 74, p. 59, 63, 84, 122, 139, 148, 150. — *Cod. diplomat.* t. I, n°s 8, 10, 17, 20, 27, 30, 34, p. 9, 10, 18, 21, 30, 33, 36, 466, 467, 470.

[6] *Cod. diplomat.* n° 20, p. 21.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, n° 24, p. 26, 481.

[8] *Gesta Ludov.* VII, c. XVIII.

[9] *Généalogie des princes de Galilée*, p. 51.

Bures, fils et successeur de Guillaume de Bures, et il lui donne pour fille Eschive, qui fut la femme de Gautier.

Après cet Élinand viendrait un second Guillaume, de 1150 à 1158, sans que nous puissions dire si ces deux personnages tiennent à la famille Guillaume de Buri, ou à celle de Hugues de Fauquembergue.

C'est à ce Guillaume que paraît se rapporter ce que Du Cange a dit de Guillaume de Tabarie en 1157[1]. C'est peut-être lui qui eut pour femme Hermengarde d'Ibelin, qualifiée dame de Tabarie[2] dans trois actes du 14 janvier 1155. Mais dans deux autres actes de 1158, sans date du jour ni du mois, elle n'est plus que Hermengarde, sœur de Hugues d'Ibelin; ce qui ferait supposer qu'alors son mari était mort.

Quant aux deux neveux de Guillaume de Buri, Raoul d'Ysis ne nous est connu que par les deux actes qui le mentionnent. Simon se distingua à la prise d'Ascalon, en 1152, comme l'écrit Guillaume de Tyr[3], qui l'appelle seulement Simon de Tibériade. Il souscrivit aussi un acte du 30 juillet 1154[4], du roi Baudouin III, sous le nom de Simon de Tibériade : mais ce même acte est souscrit aussi par Guillaume, Guarmond, Mahengot, tous surnommés de Tibériade, et par Raoul, fils de Mahengot. Il est donc très-présumable que Simon ne fut pas un seigneur de Tibériade ou de Tabarie.

Guarmond ou Gormond de Tabarie souscrit un acte de Guillaume de Buri en 1132[5]. On ne le voit plus reparaître qu'en 1154[6], où il souscrit un diplôme du roi Baudouin III, avec plusieurs barons ou chevaliers de Tabarie, et peut-être même s'agit-il d'un autre personnage portant aussi ce nom; puis il souscrit différents autres actes dans les années suivantes[7], jusqu'en 1174. Mais ni l'un ni l'autre, en supposant deux Guarmond, n'ont pu être seigneurs de Tabarie, puisque, dans les mêmes années, en était incontestablement seigneur Guillaume de Buri, puis Gautier.

Ce fut aussi sous le même Gautier que Foulques de Tibériade[8] fut témoin de plusieurs actes, de 1164 à 1170 environ. Si c'est encore le même Foulques

[1] Voir ci-dessus, p. 451.

[2] *Cartul. S. Sepulc.* nos 56, 59, 62, p. 110, 111, 117, 118, 124, 125.

[3] Guill. Tyr. l. XVII, c. XXXI.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 30, p. 33.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* n° 74, p. 149.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 30, p. 33.

[7] *Cod. diplomat.* nos 34, 36, 41, 46, 47, 48, 50, 197, 201, p. 36, 38, 42, 48, 49, 50, 241, 244. — *Cartul. S. Sepulc.* nos 54, 99, 123, 124, 144, p. 107, 196, 226, 228, 267.

[8] *Cartul. S. Sepul.* nos 123, 124, 144, p. 226, 228, 267.

dont Guillaume de Tyr fait mention en 1182[1], on voit qu'il n'a pu être à aucune époque seigneur de Tabarie, puisqu'en 1182 le seigneur était Hugues, fils de Gautier.

Gautier, prince de Tabarie et châtelain de Saint-Omer[2], paraît avoir été de la famille de Hugues de Fauquembergue; mais il ne peut être le même que le Gautier, frère de ce Hugues, mentionné par Lambert d'Ardres comme ayant été aussi seigneur de Tabarie.

En effet, Hugues et ses frères étaient déjà des hommes faits au commencement du XII^e^ siècle; et Gautier, qui tint la seigneurie de Tabarie pendant les années 1160-1172 environ, mourut laissant quatre fils, dont l'aîné était encore un tout jeune homme en 1178[3] et même en 1182.

Gautier, en signant comme témoin certains actes, se nomme seigneur de Tibériade[4], châtelain de Saint-Omer et seigneur de Tibériade[5], prince de Galilée[6]; et dans les actes émanés de lui, il s'intitule, par la grâce de Dieu, prince de toute la Galilée[7]; par la grâce de Dieu, prince de Galilée et châtelain de Saint-Omer[8]; par la grâce de Dieu, seigneur de Tibériade, prince de Galilée[9].

D'après l'époque de sa mort et le bas âge de ses fils, il n'y a plus lieu d'être surpris que sa veuve, remariée en 1173 au comte de Tripoli, fût encore en état d'avoir des enfants, et qu'on ait remarqué comme une singularité que dès lors elle avait cessé d'en avoir.

Eschive avait consenti à plusieurs donations de son premier mari[10], en 1165 et 1168, en faveur de l'Hôpital de Jérusalem et du Saint-Sépulcre. Après la mort de Gautier, elle fit, en 1174[11], une nouvelle donation à l'Hôpital, en son nom, comme dame de Tabarie, et au nom de son fils Hugues. Dans cet acte, il n'est aucunement question de son second mari; cependant, selon Guillaume de Tyr[12], elle avait épousé Raimond de Tripoli l'année même où il avait été chargé

[1] Guill. Tyr. l. XXII, c. XV, p. 1026.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, p. 496.

[3] Guill. Tyr. l. XXI, c. XXIX; l. XXII, c. XVI.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n^os^ 36, 50, p. 37. 51. — *Cartul. S. Sepul.* n° 94, p. 107.

[5] *Cartul. S. Sepul.* n° 99, p. 196.

[6] *Cartul. S. Sepul.* n° 144, p. 267. — *Cod. diplomat.* n^os^ 47, 197, p. 49, 241.

[7] *Cartul. S. Sepul.* n^os^ 123, 124, p. 226, 227.

[8] *Cod. diplomat.* n° 41, p. 42.

[9] *Cod. diplomat.* n° 46, p. 47.

[10] *Cod. diplomat.* t. I, n^os^ 41, 46, p. 42, 47. — *Cartularium Sancti Sepulcri*, n° 124, p. 227.

[11] *Cod. diplomat.* n° 199, p. 242, 243.

[12] Guill. Tyr. l. XXI, c. V.

de la régence du royaume de Jérusalem, c'est-à-dire en 1173, peu après l'avénement de Baudouin IV. Eschive participe aussi à une donation de Raimond[1] en faveur de l'Hôpital (octobre 1177); et elle est nommée incidemment dans un autre acte du même[2] (septembre 1181).

Tout ce qui a été dit, d'après le Lignage, des fils de Guillaume de Buri doit s'entendre des fils de Gautier et d'Eschive. On a vu que ce sont absolument les mêmes noms.

Hugues, l'aîné, nommé dans plusieurs actes de son père et de sa mère[3], fut seigneur de Tibériade jusqu'à la prise de cette ville par Saladin, en 1187, peu après la désastreuse bataille de ce nom, d'où les quatre frères échappèrent avec leur beau-père[5], Raimond de Tripoli. Hugues est déjà mentionné dans un acte du 28 avril 1165[4], où Gautier déclare qu'il agit d'après le consentement de sa femme et de son fils Hugues. Mais si Hugues était déjà capable à cette époque d'avoir une volonté, comment peut-on dire qu'en 1178 et surtout en 1182 il était encore tout jeune? Il faut croire que la mention faite de son assentiment à un acte de 1165 n'est qu'une formule constatant l'existence de l'héritier du seigneur de Tabarie, car il devait avoir alors deux ou trois ans au plus.

Hugues, sous le nom de *Hugues de Tibériade*[6], souscrit des actes de 1181 à 1194. En 1192, il commandait, avec Jacques d'Avesnes, l'arrière-garde de l'armée du roi Richard[7], se rendant d'Acre à Joppe.

Il avait épousé Marguerite d'Ibelin, sœur utérine de la reine Isabelle[8], laquelle, devenue veuve, se remaria à Gautier, seigneur de Césarée. En 1197, il chercha vainement à faire épouser la reine Isabelle[9] à son frère Raoul. On a vu qu'il vivait encore en 1204, puisqu'il alla, avec ce même frère, offrir ses services à Baudouin, empereur de Constantinople. Il ne laissa pas d'héritiers. Guillaume de Tibériade[10], le second de ses frères, fut le deuxième mari de Marie

[1] *Cod. diplomat.* n° 170, p. 212.

[2] *Cod. diplomat.* n° 4, p. 283.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n°s 41, 46, 193, p. 42, 47, 242, 243.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXIII, c. XLV, p. 68.

[5] *Cod. diplomat.* n° 41, p. 42.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n°s 4, 81, 173; p. 87, 216, 283.

[7] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXVI, c. VII, p. 183.

[8] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVII, c. V, p. 222.— *Lignages d'outre-mer,* c. XII, XVII, édition Beugnot. (Voy. *Généalogie des Ibelin,* 1er tableau.)

[9] Continuat. de Guill. de Tyr. p. 222, 223.

[10] *Lignages d'outre-mer,* c. XXXI, éd. Beug.

de Baruth, et en eut une fille nommée *Eschive*, comme on l'a vu précédemment[1]. Marie, devenue veuve, épousa en troisièmes noces Gérard de Ham; ce qui avait eu lieu avant 1204, puisque, dans un acte de décembre[2] de cette année, il est fait mention d'Agnès, fille de Gérard de Ham et de Marie.

Otte, Hoste, Hostius, le troisième frère, prit parti avec son frère Raoul, pour Renoard[3], seigneur de Nephin, contre Boëmond IV, le borgne, en 1206. Il souscrit un acte de ce prince en 1196[4], et des actes de Raimond Rupin[5] et de Léon I^er^, roi d'Arménie de 1210 à 1215. Sa postérité est rapportée à l'article de Guillaume de Buri.

Raoul, le plus jeune des quatre frères, est ce personnage si versé dans la connaissance des lois, que Philippe de Navarre[6] et Jean d'Ibelin mentionnent souvent avec éloge. Il refusa au roi Aimeri[7], qui l'en avait prié, de composer un nouveau code de lois, « parce qu'il ne voulait pas, disait-il, apprendre ce qu'il savait à des légistes, hommes du peuple, et les rendre ainsi ses égaux. » Peu après, en 1197, il se brouilla avec le roi à cause du mariage de ce prince avec Isabelle, la reine de Jérusalem, dont il avait lui-même recherché l'alliance[8]: mais les barons du royaume, les templiers et les hospitaliers avaient préféré Aimeri à Raoul, parce que ce dernier ne leur offrait pas, par ses biens, assez de ressources pour la défense du royaume. En 1198, soupçonné par le roi Aimeri d'avoir, par vengeance, aposté quatre chevaliers allemands pour l'assassiner, Raoul fut forcé par le roi[9], « sans esgard et connoissance de court, » de quitter sa terre en huit jours. Il se retira auprès du comte de Tripoli, Boëmond, qui lui donna un fief; mais il le perdit encore, quitta la terre sainte, se rendit à Constantinople, auprès de Baudouin, et ne revint en Syrie qu'en 1205, après la mort d'Aimeri.

Raoul fut sénéchal du royaume de Jérusalem. Il signe en cette qualité des

[1] Voy. ci-dessus, p. 241.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 87, p. 92, 93. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. IV, p. 314. (Voir *Les Seigneurs d'Arsur et de Nephin.*)

[3] Vaissette, *Histoire de Languedoc*, t. II, c. CCCCXCVIII.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n^os^ 95, 96, 99, 100, 101, p. 99, 100, 104, 195, 107. — (Voy. plus haut, p. 452.)

[5] *Assises de Jérus.* t. I, p. 327, 383, 515, 543, 544, 559, 570.

[6] *Assises de Jérus.* t. I, p. 400, 523. — Labb. t. I, p. 494. — Lathaumas, c. CCLXXXI, p. 187.

[7] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVII, c. V, p. 222, 223.

[8] *Assises de Jérus.* t. I, c. CCIV, p. 327, 328. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVII, c. X, XI, p. 230, 231.

actes[1] de 1194 à 1217. Il s'appelle toujours Raoul de Tabarie ou de Tibériade, mais il ne prend pas le titre de seigneur[2], qui paraît ne lui avoir jamais appartenu, quoi qu'en dise le Lignage d'outre-mer, non plus qu'à ses frères Guillaume et Otte, ses aînés. En 1219, Raoul se distingua au siége de Damiette[3], où Philippe de Navarre, jeune encore, converse plusieurs fois avec lui. Le Lignage d'outre-mer[4] dit qu'il avait épousé Agnès, fille de Renaud, sire de Sagette, et d'Helvis d'Ibelin. Un nouveau chapitre[5] dit qu'Helvis, fille de Philippe de Naples, épousa le neveu du seigneur de Tabarie, qui eut des différends avec le roi et quitta le pays, et qu'elle mourut sans héritiers. On pourrait croire d'abord qu'il s'agit ici de ce Raoul dont Helvis aurait été la première femme. Mais Raoul était fils et frère, et non neveu du seigneur de Tabarie. Peut-être s'agit-il, dans ce chapitre du Lignage, de Raoul d'Ysis, ou de Simon, tous deux neveux de Guillaume de Buri, mais dont nous ne connaissons pas autrement la vie et les actions.

Raoul laissa d'Agnès[6] une fille nommée *Eschive*, qui épousa Eudes de Montbéliard, et lui apporta ses droits à la seigneurie de Tibériade, comme on le verra ci-dessous.

Nous remarquons un Guillaume, châtelain de Saint-Omer[7], qui se rendit au siége de Damiette en 1219. Nous ne savons s'il était de la famille des seigneurs de Tibériade; mais il est bien sûr que ce n'était pas Guillaume, le second fils de Gautier, que nous avons vu mort avant l'année 1204.

Enfin, sans rappeler le Laodicius de Roger de Hoveden, nous mentionnerons un Foulques de Tibériade, qui souscrit, le 24 novembre 1225[8], un acte de Marie, abbesse de Sainte-Marie-Magdelène, à Acre. Mais nous ne pensons pas qu'il soit de la famille, ni surtout qu'il ait été seigneur, plus que certains autres personnages que nous avons déjà remarqués avec cette simple qualification, qui paraît simplement désigner leur lieu d'origine.]

[1] *Cod. diplomat.* n°s 81, 189, 212, p. 87, 234, 253. — *Cartul. S. Sepul.* n° 145, p. 269.

[2] Il faut en excepter le diplôme, si justement suspect, du roi Aimeri en faveur de la commune de Marseille (octobre 1198), où il est nommé parmi les témoins «Radulfi, «domini Tiberiade, regni senescalci.» (De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 25.)

[3] *Assises de Jérus.* t. I, c. XLIX, p. 525.

[4] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe c. VII, édit. Beugnot, c. XVII.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. XV, Beugnot.

[6] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labbe, c. VII; édit. Beugnot, c. XVII.

[7] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. XII, p. 343.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n° 213, p. 254.

Tant il y a qu'il est constant que

Eudes de Montbéliard [nommé Hugues[1] par Marin Sanudo], fils[2], comme je crois[3], de Gautier de Montbéliard, bail et régent du royaume de Cypre [et qui avait pour neveux[4] Pierre d'Avalon et Gautier de Dampierre], tint la principauté de Tabarie en l'an 1244; auquel temps Barbaquan, empereur de Perse, estant descendu dans la terre sainte, prit sur lui la ville et le chastean de Tabarie, au rapport du sire de Joinville[5].

[Eudes de Montbéliard fut connétable du royaume de Jérusalem. Il l'était déjà en 1218[6], lorsqu'il prenait part avec le roi Jean de Brienne à l'expédition de Damiette. Laissé, en 1223[7], gouverneur de la terre sainte par Jean de Brienne partant pour l'Italie, il assista[8] au couronnement de la reine Isabelle, sa fille, en 1225; et resta baile du royaume de Jérusalem[9] au nom de Frédéric II, comme il l'avait été pour Jean de Brienne. Il eut pour successeur dans cette charge[10] Thomas Calan ou d'Acerra, puis Balian de Sagette et Garnier l'Aleman[11], que Frédéric II, à son départ de la terre sainte, en 1229,

[1] Marin. Sanut. l. III, part. 11, c. x, p. 211.

[2] Du Cange a raison de douter. Dans un chapitre du Lignage d'outre-mer, (c. xix, édit. Beugn.), il est dit qu'Alix, veuve du comte Bertol, femme, en secondes noces, de Philippe d'Ibelin, fils de Balian II, était sœur de Gautier de Montbéliard et tante de Eudes de Montbéliard; ce qui, sans rien affirmer, peut faire, il est vrai, supposer que Eudes était le fils de Gautier. Mais une variante d'un autre chapitre (xvii[e] de l'édit. Beugn.) dit positivement qu'Eudes était le neveu de Gautier. Le Lignage (c. ii, des *Rois de Cypre*) nomme Eschive fille de Gautier de Montbéliard et de Bourgogne de Chypre, mais ne fait en cet endroit aucune mention d'Eudes de Montbéliard. Le chap. iv (édit. Beugn.) ne le mentionne pas non plus.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, p. 523.

[4] *Lignages d'outre-mer,* c. xvii, édition Beugnot, variante. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. xxviii, p. 404.

[5] Joinville, p. 99, 211. — Albufaras, p. 273. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. lix, p. 432. — *Lignages d'outre-mer,* c. vii, xvii.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. iv, p. 333.

[7] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. xix, p. 355.

[8] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. xx, p. 358.

[9] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, p. 359.

[10] Voir *Les Rois de Jérusalem.*

[11] Voir *Les Seigneurs de Sagette.* — *Assises de Jérus. Successibilité au trône et à la régence*, t. II, p. 399.

établit ses lieutenants, comme baile du royaume de Jérusalem pour son fils Conrad. Garnier l'Aleman s'étant retiré du monde vers 1231, Eudes de Montbéliard le remplaça, et quelques années après (1239), à la mort de Balian, il resta seul lieutenant de la bailie du royaume de Jérusalem. Dans ses rapports avec Frédéric II [1], et lors des débats entre Jean d'Ibelin et Richard Filangieri, il agit presque toujours de concert et en société avec Balian de Sagette.

Il souscrivit [2], comme connétable, plusieurs actes dans les années 1231-1233.

Vers l'an 1239, lorsque les hommes liges du royaume de Jérusalem déclarèrent Frédéric II déchu de la bailie [3], parce que son fils Conrad était en âge de régner, il fut choisi ou maintenu par eux comme lieutenant de la bailie. Mais seul [4] il s'opposa à ce qu'on reconnût Alix pour reine de Jérusalem avant d'avoir de nouveau prévenu Conrad.

L'an 1239 [5], il se trouva au nombre des seigneurs qui tentèrent contre Gaza une attaque infructueuse.

Il avait fortifié Tabarie [6], qui fut cependant prise par le Soudan d'Égypte, en 1247.]

Il devint seigneur de cette principauté au droit de sa femme Eschive, fille aisnée de Raoul de Tabarie, troisiesme fille de Guillaume de Bures et de la princesse Eschive, comme nous apprennons du Lignage d'outre-mer. Mais ce qu'il ajoute, que Raoul, père d'Eschive, fut aussy prince de Tabarie, semble estre directement contraire à ce que l'auteur des Assises du royaume de Hiérusalem en a escrit.

[Nous avons vu que Raoul était le quatrième fils, non de Guillaume de Bures, mais de Gautier, et qu'il ne fut pas seigneur de Tabarie.]

Car [l'auteur des Assises], traittant la question [7] sçavoir si en ligne

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. XXIII, p. 364; l. XXXIII, c. VIII, p. 374; c. XXV, p. 390; c. XXVIII, p. 394; c. XXXI, p. 398.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n^os^ 113, 114, 116, 214, 215, p. 121, 122, 124, 126, 255, 256.— De Mas-Latrie *Hist. de Chypre*, t. II, p. 58, note 1; t. III, p. 636.

[3] *Assises de Jérus.* t. II, p. 400.

[4] *Assises de Jérus.* t. II, p. 400.

[5] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XLIV, p. 414.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. LIX, p. 432, et note f.

[7] *Assises de Jérus.* l. II, c. XIV; édition Beugnot, t. II, p. 406, 407.

directe la représentation avoit lieu en ce royaume, parmy plusieurs exemples qu'il rapporte pour la négative, il met celuy de la dame de Tabarie; laquelle quoyque issue du puisné, fut préférée en cette principauté à madame Eschive, parce qu'elle estoit plus agée qu'elle; cet héritage, qui n'avoit jamais appartenu aux pères de ces dames, et duquel ils n'avoient jamais esté saisis, pour estre décédés devant leur mère, estant écheu à cette dame de Tabarie du chef de la princesse Eschive son ayeulle. Ce qui semble d'abord ne pouvoir se rapporter qu'à la princesse Eschive, femme de Eudes de Montbéliard, qui auroit esté préférée en cette succession à l'une des deux [autres] Eschive [ses cousines], l'une, fille de Guillaume fils aisné [ou plutôt deuxième fils] de Guillaume de Bures [c'est-à-dire de Gautier]; l'autre, fille de Hoste, second fils du mesme Guillaume,

[C'est-à-dire Gautier. Hoste était le troisième fils. L'aîné, Hugues, mourut, comme on l'a vu, sans postérité. C'est plus probablement Eschive de Tabarie, fille de Hoste, qui disputa la seigneurie de Tabarie à Eschive, fille de Raoul. Les deux dames étaient encore vivantes en 1261.]

Mais n'estoit que le Lignage d'outre-mer[1] dit formellement qu'Eschive, femme de Eudes, estoit fille de Raoul de Tabarie, fils de Guillaume de Bures, je me serois plutost persuadé qu'elle auroit esté fille de Raoul de Tabarie, frère de Hugues, dont j'ay parlé cy-devant, l'un et l'autre enfans de Gautier de Saint-Omer et de la princesse Eschive, qui seroient décédés du vivant de leur mère, ayant laissé, de leur mariage, chacun une fille du nom d'Eschive, et que la fille de Raoul auroit esté préférée à la fille de Hugues, à cause qu'elle auroit esté plus agée.

[Par cette supposition, Du Cange rentre dans la vérité; puisque le Raoul prétendu fils de Guillaume de Bures et Raoul fils de Gautier ne sont qu'un seul et même personnage.]

Quoy qu'il en soit, Eudes de Montbéliard laissa de son mariage avec Eschive, trois filles, sçavoir Márie, qui espousa Hugues d'Ibelin, dont

[1] *Lignage d'outre-mer*, c. VII, Labb. 17, Beugnot, et variante de la fin. — *Assises de Jérus.* t. II p. 406.

elle n'eut point d'enfans; Jeanne, décédée en jeunesse; et Simone, mariée à

Philippes d'Ibelin, connestable de Cypre, fils de Baudouin[1], sénéschal de Cypre, et petit-fils de Jean d'Ibelin, seigneur de Baruth. De cette alliance naquirent Baudouin d'Ibelin, mort jeune[2]; Balian, prince de Tabarie; Hugues et Guy, décédés sans posterité; Marie, femme de Guy, comte de Japhe; Alix, mariée à Gautier de Bessan; Eschive, femme de Gautier de Dampierre; Helvis et Marguerite, mortes en jeunesse.

Balian d'Ibelin, prince de Tabarie et de Galilée, fut un des barons de Cypre qui s'attachèrent au service du roy Henri II[3], contre les entreprises du connestable Almeric de Lusignan, frère du roy, et qui allèrent au-devant de lui pour le recevoir, lorsqu'il rentra en ses états l'an 1309.

[Nous avons vu au contraire que ce prince de Galilée fut un des plus ardents partisans du connétable contre le roi Henri II.]

Il fut depuis prince de Tyr[4], comme on peut recueillir des Épistres du pape Jean XXII, la quelle dignité il possédoit en l'an 1318 et 1331. Il fut conjoint par mariage avec Alix[5], fille de Hugues III, roy de Cypre, de la quelle il procréa Jacques d'Ibelin ou de Tababie, du quel peut estre issu

Jean de Tababie, mareschal du royaume de Cypre[6], qui estoit à la suite de Jacques, roy de Cypre l'an 1395, comme on recueille d'un titre du Thrésor des chartes du roy.

[1] *Lignage d'outre-mer*, c. VI, p. 373, 431, édit. Labbe.

[2] Voir *La Généalogie de la maison d'Ibelin*, 1re suite.

[3] Loredano, *De Re' Lusign.* l. IV, p. 226; l. V, p. 270. — Trad. franç. t. I, p. 251 et 298.

[4] Joann. XXII, pap. t. I, *Epist. serv.* 552, apud Rayn. ann. 1318, c. XVII; ann. 1331, c. XXX.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. II, p. 361, 426.

[6] *Thrésor du roy*; layette *Cypre*, tit. V.

[En 1386[1], il était ambassadeur du roi Jacques Ier auprès de la république de Gênes. Il fut témoin de plusieurs actes de ce prince, en 1391, 1395, 1397. Dans les deux derniers il prend le titre de maréchal d'Arménie[2], et non pas de Cypre. On ne voit point qu'il ait porté le titre de prince de Galilée. Il mourut le 22 août 1402[3]. Son épitaphe porte qu'il était fils de Barthélemi de Tabarie.]

L'histoire manuscrite des guerres saintes remarque[4] que la ville de Tabarie fut la première que les chrestiens prirent sur les Sarrazins dans la Syrie, et qu'elle fut la première que ces infidèles reprirent sur eux [en 1187].

Les princes de Galilée[5] avoient cour, coin ou droit de monnoye et justice; et à Tabarie il y avoit cour de bourgeoisie et justice, comme aussy au Saphet, qui dépendoit de cette principauté.

[Nous terminerons cet article par la nomenclature de quelques-uns des officiers supérieurs de la principauté de Tibériade.

Connétables :

Foulques[6], témoin de deux actes de Gautier, seigneur de Tibériade (28 avril 1165, avril 1168).

N... mari d'Isabelle de Bessan[7], fille de Grémon Ier. Était-ce Bertrand de Porcellet, qui épousa une Isabeau de Bessan?

Maréchaux :

Guillaume[8], vers 1165-1170.

Gautier de Flori[9]; nommé d'abord comme simple baron dans un accord de Marseille avec les Hospitaliers (3 octobre 1233), il obtint, avant 1261[10], la dignité de maréchal de Tabarie contre Hélie Charles, qui la lui disputait. Il semble que ce fut à titre héréditaire.

[1] De Mas-Latrie *Hist. de Chypre*, t. II, p. 406, 412, et note 3; p. 423, 428, 436, note 3.

[2] De Mas-Latrie, *Inscript. de Chypre*, n° 39, p. 519.

[3] Voir plus loin *Les Maréchaux d'Arménie*.

[4] *Hist. manuscr. des Guerres saintes.*

[5] *Assises de Jérus.* p. 552; édit. Beugn. t. I, c. CCLXX, p. 419.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n°s 41, 46, p. 42, 48.

[7] *Lignages d'outre-mer*, 15, t. XXVII, B. et c. XXVII, B.

[8] *Cartul. S. Sepulc.* p. 227.

[9] *Cod. diplomat.* t. I, n° 116, p. 126.

[10] *Assises de Jérus.* t. II, p. 407.

Jean de Flori[1], nommé comme homme lige de la seigneurie du royaume de Jérusalem, en 1250 et 1257, souscrit, comme maréchal de Tabarie[2], des actes de 1262 et 1269.

Vicomtes :

Guala ou Gualon[3] est témoin d'un acte de Guillaume de Buri, seigneur de Tibériade (1132), et d'un acte du roi Baudouin III (4 juillet 1147). Ce dernier acte n'est pas signé par le seigneur de Tibériade, quel qu'il fût alors.

Gautier[4] signe plusieurs actes du seigneur Gautier, de 1165 et 1168.

[1] *Assises de Jérus.* t. II, c. XIII. p. 246. — *Cod. diplomat.* n° 132, p. 157.

[2] *Cod. diplomat.* n°s 142. 147. 149. p. 179. 188. 190.

[3] *Cartul. S. Sepulc.* n° 74. p. 149. — *Cod. diplomat.* n° 24, p. 26.

[4] *Cod. diplomat.* n°s 41, 46. p. 42, 48. — *Cart. S. Sepulc.* n°s 123, 124. p. 227. 228

LES PRINCES TITULAIRES DE GALILÉE.

Les roys de Cypre, qui l'estoient aussy de Hiérusalem, après la perte de ce dernier royaume, ne laissèrent pas de conserver en leur cour les titres des principales dignitez qui y avoient subsisté longtemps. Entre ces titres imaginaires ausquels on affecta quelques fiefs du royaume de Cypre, comme j'ay remarqué ailleurs, fut celuy de prince de Galilée [le plus honorable après celui de prince d'Antioche[1] et] que nous lisons avoir esté possédé par les seigneurs suivans :

Boemond de Lusignan, second fils de Hugues III, roy de Cypre, s'estant fait religieux de l'ordre des frères prescheurs, et ayant quitté le froc[2], fut créé par son père, prince de Galilée; mais il mourut dans l'an qu'il fut revestu de cette dignité, par une punition exemplaire de Dieu, pour avoir quitté la condition où il avoit esté appellé, l'an 1283. [Selon Ét. Lusignan[3], il ne mourut que peu de temps avant son frère le roi Henri II.] Son corps fut premièrement inhumé en l'église de Nicossie, puis fut revendiqué par les frères prescheurs qui le déposèrent au milieu de leur chapitre.

Guy de Lusignan, fils aisné de Hugues IV, roy de Cypre, fut fait, par son père, prince de Galilée; avec la quelle dignité il espousa Marie de Bourbon, fille de Louys Ier, duc de Bourbon, et de Marie de Hainaut, l'an 1328, comme j'ay remarqué ailleurs[4]. Ce prince décéda du vivant

[1] Ét. de Lusignan, *Généalogie des princes de Galilée*, p. 52.

[2] Loredano, *De' Re Lusign.* t. III, p. 167; trad. franc. t. I, p. 186.

[3] Ét. de Lusignan, *Histoire de Chypre*, p. 143.

[4] *Hist. de Constantinople*, l. VIII, n° 11, p. 269

de son père, avant l'an 1347, en laquelle année sa veuve se remaria avec Robert de Tarente, empereur de Constantinople. Il laissa de son mariage avec cette princesse un fils unique, sçavoir,

Hugues de Lusignan, prince de Galilée, qui fut exclus de la succession du royaume de Cypre par le roy Pierre, son oncle, sous prétexte que la représentation en ligne directe n'avoit point de lieu en ce royaume. Il mourut sans postérité vers l'an 1386, avant Marie de Bourbon, sa mère.

[Longtemps avant sa mort, dès l'an 1361, le titre de prince de Galilée[1] avait été donné par le roi Pierre Ier à son frère Jean, auquel en 1336, il confia le gouvernement du royaume.]

Jean de Brie, qui avoit esté éleu lieutenant général du royaume de Cypre après la mort du roy Pierre II, fut élevé, par le roy Jacques son successeur, à la dignité de prince de Galilée, et non d'Antioche, comme escrit le chevalier Loredan[2], incontinent après le décez de Hugues; avec laquelle dignité, et celle de turcoplier du royaume, il se trouve nommé en la procuration du roy Jacques[3], de l'an 1395, pour traiter d'alliance et de confédération avec le roy Charles VI.

Henri de Lusignan, fils du roy Jacques Ier, fut fait prince de Galilée par son père : après la mort duquel, voyant qu'il n'avoit aucune part au gouvernement sous le roy Jean son frère, il se retira mécontent en Italie, l'an 1411[4], avec Hugues de Lusignan, éleu archevesque de Cypre, son autre frère. Depuis, estant de retour, le roy le fit son lieutenant général[5] et luy donna la conduite de ses trouppes contre les

[1] Loredano, l. VI, p. 345; trad. franç. t. I, p. 381; l. VII, p. 383; trad. franç. t. I, p. 420, 421.

[2] Loredano, l. IX, p. 516; trad. franç. t. II, p. 101, 110.

[3] Titres du Trésor, Layette. Cypre, tit. 7. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 398, 400, 428.

[4] Loredano, *De' Re Lusignani*, l. IX. — *Hist. de Chypre*, p. 543.

[5] Loredano, *De' Re Lusignani*, p. 547; trad. franç. t. II, p. 141.

Turcs, qui estoient entrez en Cypre; et en estant venu aux mains avec eux, il perdit la bataille [de Chierokitia] en laquelle il fut tué et le roy fait prisonnier, l'an 1425, ou l'année suivante [le 7 juillet 1426].

POSTÉRITÉ DE HENRY DE LU

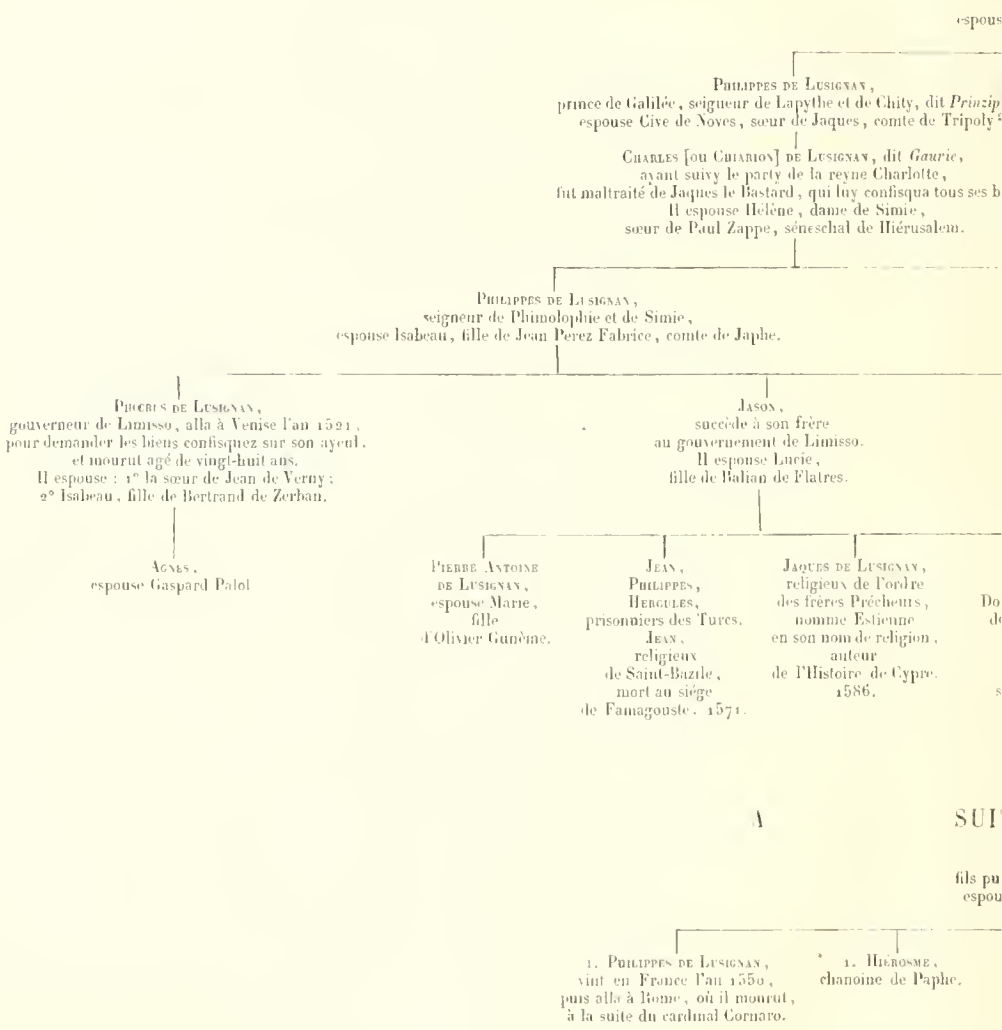

[1] Est. de Lusignan. *Généal. des princes de Galilée*, fol. 53.—Tableau généal. à la suite de *Chorograf*

Son corps fut porté à Nicossie, et inhumé en l'église des frères prêcheurs.

De lui procéda la postérité qui est remarquée en la table qui suit :

TITULAIRE DE GALILÉE.

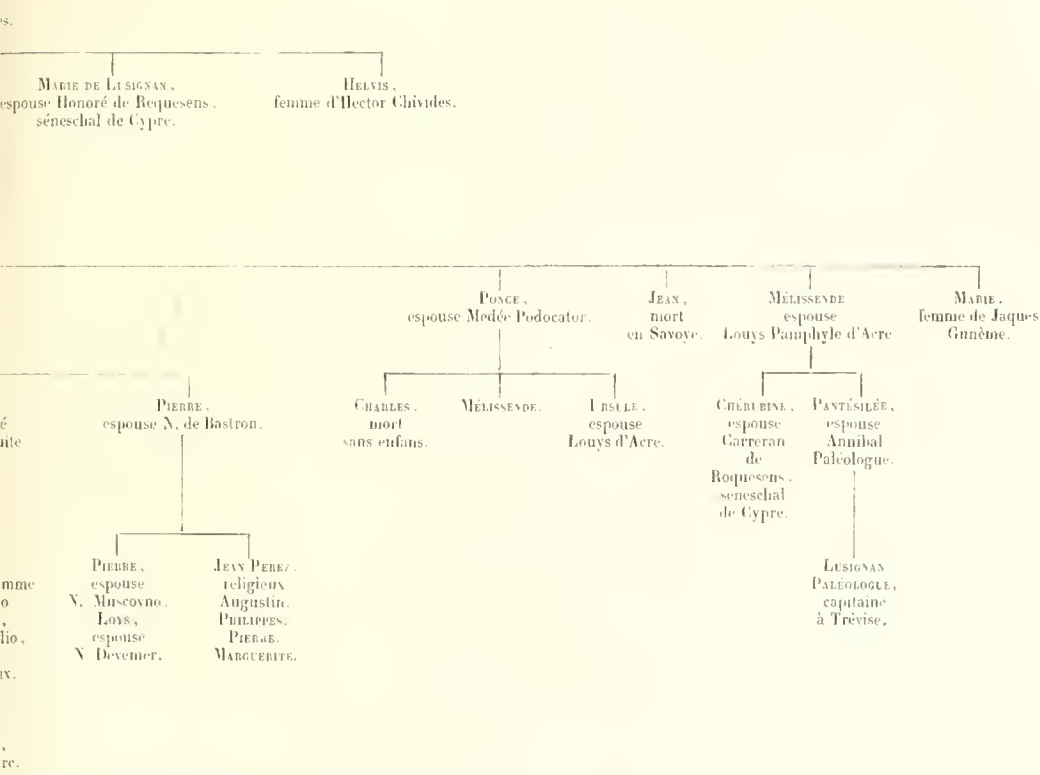

OGIE PRÉCÉDENTE.

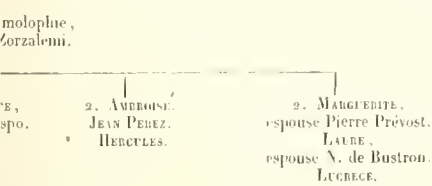

Les Seigneurs de Sagette.

LES SEIGNEURS DE TORON.

Hugues de Saint-Omer, prince de Tabarie[1], pour garantir ses limites des courses continuelles des ennemis [et ménager à ses troupes un lieu de refuge et un point d'appui dans les attaques contre Tyr, éloigné de Tabarie d'environ trente milles], fit bâtir [à 10 milles de Tyr] un fort château au lieu nommé l'ancien Tibenin, auquel il donna le nom de Toron, parce qu'il fut élevé sur une haute montagne et pointue. Il estoit assis en égale distance des villes de Tyr et de Paneas ou Belinas, en la tribu d'Aser, entre la mer et le mont Liban, dans un agréable pays, planté d'arbres et de vignes, et propre pour l'agriculture. Après le décès de Hugues, arrivé en l'an 1107.

[Peu de temps après la fondation du Toron, par suite des blessures qu'il avait reçues dans un combat de cavalerie avec ceux de Damas,]

Humfroy, [Humfroi ou Henfred] Ier du nom[2], surnommé *le Vieil* ou *l'Ancien*, obtint [du roi Baudouin Ier] ce chasteau, à la faveur duquel il se rendit maistre de tout le pays qui est depuis le mont Liban, jusqu'à la ville de Tyr, qui estoit sous l'obéissance des Sarrazins et des Turcs. Je n'ay rien remarqué de la famille d'Humfroy dans les écrivains des guerres d'outre-mer, qui, entre les seigneurs et les gentilshommes qui se trouvèrent à la première entreprise de la terre sainte, ne font mention que de deux de ce nom, qui estoient à la suite de Boëmond[3], sçavoir Humfroy de Montcayeux (*de Monte Scabioso*), gentilhomme de la Pouille, et Humfroy, fils de Raoul; estant incertain le quel des deux posséda Toron. Il n'est pas aussi constant si c'est cet Humfroy, ou son fils.

[1] Willelmus Tyr. l. XI. c. v. — Jac. de Vitriaco, l. I. c. xliii.

[2] Willelmus Tyr. l. XIII. c. xiii.

[3] Bald. Tyr. *Chron. Cassin.* Orderic Vital.

Humfroy, IIe du nom, dit *le Jeune*[1], qui fut fait connestable de Hiérusalem par le roy Baudouin III. Guillaume de Tyr ne s'accordant pas avec soy-mesme sur ce sujet. Car en cest endroit il attribue cette dignité au Jeune[2], conformément au Lignage d'outre-mer; et ailleurs il la donne à Humfroy *le Vieil*[3], ce qui est plus probable[4], comme on peut recueillir de ce que le mesme auteur raconte en divers lieux, et particulièrement en cellui où il marque que le jeune Humfroy décéda du vivant de son père[5], et que Toron et Paneas échurent au troisième Humfroy, de la succession de son ayeul paternel, qui décéda[6] d'une blessure qu'il reçut en un combat contre les infidèles, le vingt et unième jour d'avril l'an 1178. Je crois pareillement qu'il faut rapporter au premier Humfroy[7] le mariage qu'il dit avoir esté fait, deux ans auparavant, entre Humfroy de Toron, connestable de Hiérusalem, et Philippe, fille de Raymond, prince d'Antioche, qui avoit esté répudiée par Andronique Comnène, laquelle décéda incontinent après : veu qu'ailleurs il dit que le jeune Humfroy, fils de l'ancien[8], eut pour femme Estiennette, fille de Philippes, prince de Naples; laquelle ayant survecu [à] son mary, espousa en secondes noces Miles de Planey, gentilhomme champenois, séneschal de Hiérusalem; et en troisièmes, Renaud de Chastillon, prince d'Antioche. D'où se tire cette induction, qu'il faut attribuer ce que Guillaume de Tyr raconte des belles actions d'Humfroy de Toron, connestable de Hiérusalem[9], au premier Humfroy[10].

Les auteurs ne parlent point de son premier mariage, duquel il eut

[1] Willelmus Tyr. l. XVII, c. XIV.

[2] Willelmus Tyr. l. XIII, c. XIII. — *Lignage d'outre-mer,* c. XIII, n° 25.

[3] Willelmus Tyr. l. XXII, c. V.

[4] Cet Humfroi le Jeune est le même qui, plus tard, fut appelé *Humfroi le Vieux*. (Voir notre addition ci-après.)

[5] Ce nouvel Humfroi le Jeune, mort avant son père, est le fils du connétable. (Voir ci-après.)

[6] Willelmus Tyr. l. XXI, c. XXVII.

[7] Willelmus Tyr. l. XXI, c. XIII. — Du Cange. *Famil. Augustol. Byzant.* p. 190, 191.

[8] Willelmus Tyr. l. XXI, c. IV.

[9] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XXVI; l. XVII, c. I, X, XIV, XV, XVII, XXI; l. XIX, c. XXI; l. XX, c. VIII, XXVIII; l. XXI, c. III, VIII, XXVII.

[10] C'est-à-dire au second. Il y a évidemment quatre Humfroi.

le jeune Humfroy; mais il est probable qu'elle estoit (*sic*) fille de Renier de Brus, seigneur de Paneas ou de Belinas, d'autant qu'il succéda à Renier en cette principauté, et la posséda comme à luy écheue de succession, ainsy qu'il est remarqué par Guillaume de Tyr[1]. Ce qui est constant est que le jeune Humfroy, qui estoit né du premier mariage de son père, laissa deux enfans de sa femme Stéphanie[2] ou Estiennette, sçavoir Humfroy III, et Isabelle, femme de Rupin de la Montagne, prince d'Arménie.

[Il n'y a qu'un moyen de concilier les contradictions de Guillaume de Tyr : c'est d'admettre, d'après son récit même et les divers actes où se voit le nom d'Humfroi de Toron, quatre générations de ces Humfroi, au lieu des trois que présente le Lignage d'outre-mer[3].

1° Humfroi, seigneur de Toron depuis 1107, possédait presque tout le pays depuis le Liban jusqu'aux faubourgs de Tyr[4], au moment de la reddition de cette ville aux chrétiens, en 1124. Il fut le père de Humfroi, dit le Jeune, qui fut ensuite connétable. Ce premier Humfroi souscrit un acte du roi Baudouin II, de l'an 1128[5], et peut-être aussi un acte de Foulques[6], de 1136.

2° En 1137, après la mort de Pons, comte de Tripoli, le roi Foulques, délibérant sur ce qu'il y avait à faire[7], admit à son conseil, avec d'autres personnages notables, Humfroi de Toron, encore jeune homme : *tiro et nimium adolescens*. Ce jeune homme était probablement le fils du personnage important qui avait facilité aux chrétiens la conquête de Tyr. Il venait de succéder au titre de son père, mort récemment, si c'est ce dernier qui avait souscrit l'acte de 1136. Humfroi, le fils ou le jeune, assista avec tous les grands personnages du royaume à l'assemblée générale d'Acre[8], tenue en 1146. Vers 1148, lors des démêlés de Baudouin III avec sa mère Mélissende, ce prince le nomma connétable[9] (*constabularius regius*), dignité que Humfroi conserva jusqu'à sa mort, en 1178. Attiré par sa renommée de bravoure, Saladin vint le trouver.

[1] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XII; l. XXII, c. XXVIII.

[2] *Lignage d'outre-mer*, c. XIII, XXV.

[3] *Lignage d'outre-mer*, c. XIII, édition Labbe; c. XV, XXV, édit. Beugnot.

[4] Guill. de Tyr, l. XIII, c. XIII.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* n° 44, p. 82.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 17, p. 18. 476.

[7] Guill. de Tyr, l. XIV, c. XXVI.

[8] Guill. de Tyr, l. XVII, c. I. — *Gesta Ludov. VIII*, 5, 18.

[9] Guill. de Tyr, l. XVII, c. XIV.

dit-on[1], pour recevoir de lui l'ordre de la chevalerie; faveur que ne lui refusa pas Humfroi de Toron. On a vu le même fait attribué à Hugues de Tabarie. C'est ce même Humfroi, le connétable, qui épousa Philippe, fille de Raimond d'Antioche.

3° Humfroi II avait eu un fils mort avant lui; parmi les nombreux diplômes qu'il signe comme témoin, de 1145 à 1178, il en est trois qui font mention de ce fils, nommé comme lui Humfroi, et surnommé *le Jeune*, tandis que le père était devenu Humfroi le Vieux ou l'Ancien. Par un acte du 4 octobre 1157[2], Humfroi, le connétable, fait don aux Hospitaliers de Jérusalem de la moitié du château de Panéas, avec le consentement de son fils Humfroi et de ses filles. Dans deux actes des rois Baudouin III et Amauri, 1160 26 juillet[3], et 1164, 16 juillet[4], le fils signe comme témoin avec son père. Il avait épousé Estéfénie. Il mourut avant 1173, puisque en cette année le roi Baudouin IV fit épouser sa veuve à Miles de Plancy[5], mort avant son père. Ce troisième Humfroi ne porta jamais le titre de seigneur de Toron; c'est là probablement ce qui a causé l'erreur de Guillaume de Tyr et des généalogistes, auteurs du Lignage d'outre-mer, puisqu'il n'y eut en effet que trois seigneurs de Toron nom de Humfroi : le père du connétable, le connétable et son petit-fils, qui lui succéda immédiatement en 1178.]

Humfroi, III[e] [ou plutôt IV[e]] du nom[6], fut seigneur de Toron et de Belinas après le decès de son ayeul. Guy de Lusignan, roy de Hiérusalem [secondé par Renaud de Châtillon, troisième mari de sa mère Estéfénie,] lui fit espouser Isabelle, mal nommée Melissende par Roger de Hoveden[7], sœur de sa femme, et seconde fille d'Amaury, roy de Hiérusalem, et de Marie Comnène. Les conventions en furent arrestées au mois d'octobre[8], l'an 1180, en la ville de Hiérusalem; mais il ne l'espousa que quatre ans après, à cause du bas age de la princesse.

[1] *Hist. Hieros.* Bongars, p. 1152. — Chron. Guill. de Naug. ann. 1172. — Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 476. — Vertot, *Histoire de l'ordre de Malthe*, t. I, p. 190. (Voir plus haut, p. 450, *Les Seigneurs de Tabarie.*)

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 34, p. 36. *Cart. S. Sepulc.* n° 54, p. 106.

[3] *Cart. S. Sepulc.* n° 144, p. 267.

[4] Guill. de Tyr, l. XXI, c. IV.

[5] Willelmus Tyr. l. XXII, c. V.

[6] Hoved. p. 515, 679.

[7] Willelmus Tyr. l. XXII, c. V. — *Hist. Hieros.* p. 1170.

[Ce prince était faible d'esprit comme de corps. A la mort de Baudouin V, en 1186, apprenant que les barons songeaient à le faire roi avec sa femme Isabelle[1], il s'échappa, vint à Jérusalem, et fit hommage à la reine Sibylle et au roi Gui de Lusignan.]

Cependant la reyne Sibylle[2] estant décedée sans enfans, l'an 1190, et la succession du royaume devant tomber à Isabelle, Conrad, marquis de Montferrat et seigneur de Tyr, poussé d'ambition de régner, fit tant par présens et par promesses, que les barons du royaume persuadèrent à la princesse de demander la dissolution de son mariage, sous le prétexte du defaut de consentement, et d'espouser ensuite le marquis. Les barons se laissèrent aisément emporter[3] dans la croyance qu'ils avoient qu'Humfroy n'estoit pas capable, à cause de sa jeunesse et du peu d'expérience qu'il avoit, de porter le fais du gouvernement, dont le marquis, qui avoit rendu des preuves de sa valeur en diverses occasions, s'aquiteroit beaucoup mieux. Isabelle, ayant esté ainsi persuadée[4], fit appeler en jugement son mary, et produisit des tesmoins de la violence dont l'on avoit usé envers elle, pour l'obliger à l'espouser. Les tesmoins furent Payen de Cayphas, Balissant mary de sa mère, et Renaud, prince de Sidon ou de Sagette. L'archevesque de Tyr et un autre évesque de la terre sainte, juges nommez par le patriarche de Hiérusalem, qui estoit d'intelligence avec Conrad, ayant donné leur jugement de dissolution, le marquis[5], assisté de Henry, comte de Champagne et des autres barons de l'armée, enleva la princesse, et ensuite l'évesque de Beauvais les maria publiquement.

Humfroy fut fait prisonnier par les infidèles[6] [à la défaite de Tibériade,] au rapport d'un ancien auteur, et recouvra la liberté après la

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XVIII, XIX.

[2] Willelmus Tyr. l. XXII, c. XXVIII. — Alberic. ann. 1191. — Hoved. p. 679. — *Hist. Hieros.* p. 1170, 1170. — *Gesta Innocent. III*, l. XVI, *epist.* 151. — Jac. de Vitriaco, l. I, c. c. (Voir plus haut *Les Rois de Jérusalem.*)

[3] Ancienne enqueste au *Cartul. de Champagne.*

[4] Rad. de Diceto, ann. 1190, p. 657. — *Hist. Hieros.* p. 1171-1172.

[5] Enqueste de l'ann. 1213 au *Cartul. de Champagne.*

[6] *Hist. Hieros.* p. 1156. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XLIV, p. 66.

prise de Crahc par Saladin. Il fut aussi un des barons du royaume de Hiérusalem[1] qui vinrent offrir leur service à Richard, roy d'Angleterre, lorsqu'il faisoit la guerre en Cypre. Il avoit eschangé dès l'an 1180[2], Toron, [le Château-Neuf] et Belinas avec le roy Guy[3], sous certaines conditions; mais Toron vint incontinent après en la puissance de Saladin[4], ensuite de la deffaite de Guy, l'an 1187. Il mourut sans enfans l'an 1198[5], et eut pour successeur, [mais non pas immédiat,]

Philippes de Montfort, seigneur de Tyr[6], qui se qualifia seigneur de Toron, au droit de sa femme Marie, dame de Toron, qui estoit fille de Raymond-Rupin, prince d'Antioche, et petite-fille de Raymond d'Antioche et d'Alix, qui estoit fille de Rupin d'Arménie et d'Isabelle, sœur du dernier Humfroy de Toron.

[Ce fut en vertu de son titre de nièce de Humfroi le Jeune qu'Alix réclama de l'empereur Frédéric II, alors à Acre, la restitution du château de Toron, et l'obtint après avoir prouvé son bon droit (avril 1229). Le roi Guy de Lusignan et sa femme Sibylle avaient confirmé l'accord intervenu entre le roi Baudouin IV et Humfroi le Jeune. Il avait été stipulé que le comte Joscelin d'Édesse serait mis en possession de Toron et de Châteauneuf avec leurs dépendances, ainsi que de Maron et de plusieurs autres casaux; mais que, s'il arrivait qu'un jugement de la cour du royaume retirât Toron et Châteauneuf à Joscelin, celui-ci aurait en fief à titre perpétuel, non-seulement Maron et les casaux qui en dépendaient, mais encore tout ce que Humfroi aurait reçu en échange de Toron. Après la mort de Joscelin, sa fille aînée, Béatrix, mariée au comte Othon de Henneberg, vendit, comme on l'a vu, aux chevaliers Teutoniques le château du roi, probablement le même que Châteauneuf, et Guillaume de l'Amandelée, mari de la seconde fille de Joscelin, engagea à des créanciers la

[1] Hoved. p. 691. — *Benedict. Petroburg.* t. II, p. 648. — *Hist. de France*, t. XVII, p. 518, *a*.

[2] Willelmus Tyr. l. XXII, c. v.

[3] Ceci est une inadvertance de Du Cange, car, à la date indiquée par lui, c'était Baudouin IV qui était roi de Jérusalem.

[4] Jac. de Vitr. l. I, c. xcv. — Sanut. l. III, part. 10, c. viii.

[5] Hoveden, p. 789.

[6] *Lignage d'outre-mer*, c. xii, xiii, xv, xxiv, xxv. — *Assises de Jérus.* p. 562. — Vincent Bellov. l. XXXII, c. xxix. (Voir *Les Seigneurs de Tyr.*)

part de succession qui revenait à sa femme. En janvier 1226, Frédéric II et Isabelle de Brienne confirmèrent aux chevaliers la possession de toutes les terres de Joscelin, aussi bien de celles qui relevaient du domaine royal que de celles qui étaient encore occupées par les Sarrasins; mais peu après les chevaliers investirent Jacques de l'Amandelée, fils de la seconde fille de Joscelin, de la portion qui lui revenait du chef de sa mère, à la condition qu'il leur rembourserait la somme qu'ils avaient avancée pour dégager cet héritage. Il est probable que Jacques ne put remplir cet engagement, car en 1229 les Teutoniques étaient maîtres de toutes les terres qui avaient appartenu à Joscelin d'Édesse, sauf de Toron, resté jusqu'alors entre les mains des infidèles, et dont le château avait été détruit en 1219 par Coradin[1]. Néanmoins les Teutoniques, pour constater leur droit, le nommaient *le Toron des chevaliers*, *Turo militum*[2]. Toron ayant été rendu aux chrétiens en vertu du traité conclu avec Malek-Kamel, les Teutoniques demandèrent à en être mis en possession: mais Frédéric II adjugea cette place à Alix. Toutefois, comme il devait un dédommagement aux chevaliers, il leur donna en fief une rente de 7.000 besants à percevoir sur le port d'Acre, cette rente étant précisément celle que Humfroi le Jeune, dans l'accord primitif, avait reçue en échange de Toron. Les actes qui nous révèlent les péripéties de cette affaire très-embrouillée[3] ne parlent pas du mari d'Alix, laquelle paraît avoir agi alors comme entièrement libre de ses actions. Elle était probablement déjà veuve et avancée en âge. Nous ignorons à quelle époque elle transmit la seigneurie de Toron à sa petite-fille Marie.]

De son mariage avec Marie, il eut Jean, Humfroy, Alix et Éléonore de Montfort.

[Philippe de Montfort avait eu de sa première femme[4], Éléonore, fille du comte d'Auxerre, Pierre de Courtenai, un fils nommé *Philippe*, qui lui succéda dans ses fiefs de France[5], et deux filles, Éléonore et Jeanne, qui ne sont

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. x, p. 339.

[2] Olivier le Scolastique, apud Eckard. *Corp. hist. med. ævi*, t. II, col. 1393.

[3] Huillard-Bréholles, *Histor. diplomat. Frederici sec.* t. II, p. 531, 539, 671, et t. III, p. 123, d'après le cartulaire des Teutoniques aux archives de Berlin.

[4] *Lignage d'outre-mer*, c. XII, Labb. 24, B. — Le P. Anselme, *Hist. généal. et chronol.* t. I, p. 478; t. VI, p. 79-80.

[5] Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 530.

point nommées par le Lignage d'outre-mer. De sa seconde femme, Marie d'Antioche, il laissa Jean et Humfroi, ou Auffroi, dont il a été question plus haut[1], et deux filles, Aalis, ou Alix, et Helvis.

Ses actes, comme seigneur de Tyr, seront rappelés ci-après. Nous mentionnerons seulement sa présence, en qualité de seigneur de Toron, à l'assemblée convoquée dans Acre, par Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur, en février 1250[2], et nous observerons que sa mort est fort mal placée par Seb. Paoli, avant janvier 1260[3], malgré un diplôme de son fils Jean, à cette date, qui le mentionne comme défunt. On voit en effet, en 1264[4], Philippe assiégé dans Tyr par les Vénitiens. En 1268, avril, il supplie saint Louis[5] d'accorder à son fils aîné Philippe les fiefs qu'il tenait du roi dans l'Albigeois, le Narbonnais et le Carcassez; et des lettres du roi, de 1268[6], décembre, annoncent qu'il a reçu à l'hommage lige Philippe, le fils aîné du seigneur de Tyr, qui reste son homme lige pour une portion de ces terres. Paoli cite ces deux pièces à l'appui de son opinion. Dans la première il suppose la date fausse; dans la seconde il la lit mal; elle porte en effet : *Anno millesimo ducentesimo sexagesimo octavo, mense decembri.* Paoli a placé la virgule avant *octavo*, et interprète ainsi : L'an 1260, 8 du mois de décembre. Mais ainsi la phrase ne serait pas latine. Enfin Philippe de Montfort cède un casal à l'Hôpital de Jérusalem par un acte de juillet 1269[7]. C'est cette donation qui est confirmée par un acte de son fils, de janvier 1260, postérieur à la mort de son père. Paoli suppose en conséquence que l'acte précédent est de 1259[8]. Mais la date de 1269 y est écrite en toutes lettres. Ainsi il passe sous silence le fait qui se rapporte à l'an 1264, date qui est donnée par plusieurs historiens; et il suppose des erreurs de date dans trois diplômes. Ne serait-il pas plus simple d'admettre que, dans le diplôme seul de janvier 1260[9], la date est erronée, et qu'au lieu de *dues cens et soixante*, il faut lire *dues cens et setante*, comme dans un autre diplôme, où ce même Jean confirme aux Hospitaliers un don de sa bisaïeule Alix? Ce serait

[1] Voir, ci-dessus, *Les Seigneurs de Baruth*, p. 236.

[2] *Assises de Jérusal.* Labb. p. 561-562; Beugn. t. II, c. XIII, p. 246.

[3] Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, n° 139, p. 168, 529, 531.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. IV, p. 447. — De Mas-Latrie, t. II, p. 74 et not. 1.

[5] Paoli, p. 530.

[6] Paoli, p. 530-531.

[7] Paoli, t. I, n° 224, p. 266-267.

[8] Paoli, p. 168-170.

[9] Paoli, n° 150, p. 191.

donc dans les derniers mois de l'an 1269 que l'on pourrait fixer l'époque très-probable de la mort de Philippe de Montfort.]

Jean de Montfort, seigneur de Tyr, fils aisné [des enfants du second lit] de Philippe, se fit appeler, du vivant de son père[1], seigneur de Toron, comme on voit en des lettres de l'an 1268 [celles mêmes qui ont été données par Paoli dans ses notes.] Il espousa Marguerite[2], sœur de Hugues, roy de Cypre.

[Nous avons vu qu'en janvier 1270[3] il confirma aux Hospitaliers de Jérusalem des concessions de son père et de sa bisaïeule Alix. En 1273, les Vénitiens l'ayant empêché de séjourner à Acre[4], il se retira à Nazareth, puis à Tyr. Il mourut en 1283[5], la même année que son frère Humfroi.]

[1] A. Galland, *Du Franc Alleu*, p. 160. — De Defos, *Du comté de Castres*, p. 27.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, p. 530. — *Liguage d'outre-mer*, édition Labb. c. III, XII, XIII; édition Beugnot, 4, 15, 24, 25. — De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 73 et note 3.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, p. 170-191.

[4] Continuat. etc. l. XXXIV, c. XVIII, p. 464.

[5] Sanut. l. III, part. 12, c. XIV, p. 229.

LES COMTES DE TRIPOLY.

Raymond, comte de Saint Gilles[1], ou de Tolose, après avoir pris la ville de Tortose sur les Sarrazins, appliqua ses soins à leur donner la chasse et à étendre ses limites. Pour y parvenir il prit résolution d'assiéger la ville de Tripoly; ce qu'il fit. Mais, comme il vit qu'il lui estoit presque impossible d'en venir à bout, à cause des secours continuels que les habitants recevoient de ceux de Babylone, d'Ascalon, de Sydon et de Tyr, il changea le siége en blocus, et fit élever à deux lieues de la place une forteresse, à laquelle il donna le nom de *Mont Pèlerin*, pour incommoder les habitants de Tripoly, et pour servir de retraite aux siens lorsqu'ils feroient des courses.

Phacerol Melic[2], fils de Guemarre, estoit pour lors seigneur de Tripoli. Ce fut durant ce temps là que Raymond bastit une esglise en l'honneur de Saint-Ruf[3], et qu'il la dota de revenus dans la contrée de Tripoly; laquelle il soumit à l'abbaye de Saint-Ruf en Dauphiné.

[Raimond de Saint-Gilles était considéré comme le chef des croisés pendant le voyage à Jérusalem, *princeps milicie christiane in Jerosolimitano itinere*[4], et comme le premier prince des chrétiens établis en Syrie, *christiane militie excellentissimus princeps in partibus Syrie*[5].

On a parlé ci-dessus[6] de la donation, peut-être contestable, qu'il fit en 1103 ou 1104 de la moitié de la ville de Giblet à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Vers ce temps il donna à l'église du Saint-Sépulcre[7] une maison

[1] Albert. Aquensis, l. IX, c. xxxii. — — Willelmus Tyr. l. X, c. xxvii. — Ann. Comn. l. XI. — Alex. p. 330. — Willebr. *Ab Oldenborg. in itinere*, p. 129.

[2] Elmacin. ann. Hegir. 495.

[3] Sammarth. in abbat. S. Rufli, n. 3.

[4] *Assises de Jérus.* t. II, édit. Beugnot; Chartes, n° 1, p. 479.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* n° 91, p. 180-181.

[6] Voir *Les Seigneurs de Giblet*, p. 317.

[7] *Cartul. S. Sepulc.* n° 91, p. 180-183.

située sur le Mont-Pèlerin, une église de Saint-Georges dans les montagnes des environs, enfin l'église qui serait la première de Tripoli après la cathédrale, quand Dieu aurait donné aux chrétiens la possession de cette ville. Cette donation fut confirmée par son successeur, Guillaume Jourdain, en 1106, et enfin par Raimond II, arrière-petit-fils du comte de Saint-Gilles. D'autres donations[1] de ce seigneur, faites à des époques incertaines, en faveur du Saint-Sépulcre et de l'Hôpital de Jérusalem, furent également confirmées par ses successeurs.]

Raymond estant décédé en ce chasteau[2] [du Mont-Pèlerin], le dernier jour de février, l'an 1105.

Guillaume Jourdain, comte de Cerdagne, son neveu[3], et fils de sa sœur, lui succéda, en vertu de sa derniere disposition, en la seigneurie de Tortose et du Mont Pèlerin.

[Il prend comme lui le titre de *christianæ militiæ ductor*[4], dans un acte du 22 août 1106, où il confirme les donations faites par son prédécesseur à l'église du Saint-Sépulcre.]

Il estoit fils de Guillaume Raymond, comte de Cerdagne, et de la fille de Pons III, comte de Tolose, sœur de Raymond, comte de Saint Gilles, que quelques écrivains espagnols[5] nomment *Adalaïde*, la faisant fille de Pierre Raymond, comte de Bèses[6]. [ou plutôt comte de Carcassonne, vicomte de Béziers;] cependant

[1] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 93, 94, 97. p. 185, 186, 190. — *Cod. diplomat.* t. I. n°s 7, 9, 11, 18. p. 7, 9, 11, 19.

[2] Albertus Aquensis, l. IX, c. XXXII. — Fulcher. l. II, c. XXIX, XXXVIII. — Willelmus Tyr. l. XI, c. II. — *Hist. Hieros.* ann. 1105, p. 606. — *Gesta Franc.* c. LIV. — Anna Comn. l. XI, p. 332. — Catel. l. II, *Hist. de Tol.*

[3] Albertus Aquensis, l. IX, c. L. — Fulcher. l. II, c. XXIX. — *Gesta Franc.* c. LIV. — Willelmus Tyr. l. XI, c. IX. — *Hist. Hieros.* ann. 1105. — Ann Comn. l. XI, p. 332.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* n° 91, p. 182.

[5] *Surit. in Ind.* ann. 1103.

[6] Surita, cité en note par Du Cange, ne dit rien de la femme de Guillaume Raimond, mère de Guillaume Jourdain; cette dame, nommée *Idélaïde*, ou *Sancia*, n'était pas fille de Pons III. Sur ses rapports de parenté avec Raimond de Saint-Gilles, on peut consulter l'*Histoire générale de Languedoc*, t. II, note 27, p. 599-600. On y voit que Guillaume Jourdain, quoique qualifié toujours *neveu* de Raimond de Saint-Gilles, ne l'était cependant, comme on dit, qu'à la mode de Bretagne.

Bertrand, comte de Tolose[1], fils naturel de Raymond, comte de Saint Gilles, ayant levé plusieurs trouppes dans ses terres, accompagné d'une flotte considérable de Genois, partit de France en Caresme, l'an 1109, et arriva en la terre sainte, où d'abord il eut à démesler avec Guillaume Jourdain touchant la seigneurie de Tortose et du Mont Pèlerin, qu'il pretendoit lui appartenir, comme héritier de son père. Ce différent n'empescha pas qu'il ne formast le siége devant la ville de Tripoly, avec le secours des Genois et de Baudouin Ier, roy de Hiérusalem; laquelle lui fut enfin rendue le dixième jour de juin de la mesme année, et en fit hommage[2] au roy, qui la lui avoit accordée. [Il fut donc en réalité le premier comte de Tripoli.] Durant ce siége, il y eut plusieurs propositions d'accommodement, par les seigneurs françois, entre les deux princes; et enfin[3] le traité fut conclu entre eux, par lequel il fut convenu que Bertrand entreroit en la possession du Mont Pèlerin et de Tortose, et que le comte de Cerdagne posséderoit Arcas et les autres places qu'il avoit prises. Il retira aussi de Tancrède celles qui avaient appartenu au comte de Saint Gilles, son père, et dont il s'estoit emparé. Mais, incontinent après[4], il survint quelque division entre les familles de Bertrand et de Guillaume Jourdain, où, le dernier estant accouru, il y reçut un coup de flesche, dont il mourut. Ce qui fait voir l'erreur de Surita[5], qui rapporte sa mort à l'an 1103; et de ceux[6] qui ont écrit qu'il mourut au siége d'Huesca, l'an 1096.

[Guillaume Jourdain, ainsi que Raimond de Saint-Gilles, est nommé par Pons et Raimond II, comme comte de Tripoli[7], quoique ni l'un ni l'autre n'ait possédé cette ville,]

[1] Albertus Aquensis, l. XI, c. III, IV. — *Hist. Hieros.* p. 608, ann. 1108. — Fulcher. l. II, c. XXXVIII, XL, XLIII. — Will. Tyr. l. II, c. IX, X.

[2] Albertus Aquensis, l. XI, c. XV. — Will. Tyr. XI. I, c. X. — *Chron. Orient.* p. 81. — *Hist. des Calyphes*, de Watier, p. 306. — *Cod. diplomat.* t. I, 408-427.

[3] Albertus Aquensis, l. XI, c. XII.

[4] Albertus Aquensis, l. XI, c. XV. — Fulcher. l. II, c. XXXIX.

[5] Surita, indic. ann. 1103, p. 44.

[6] Andr. Bosch.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, nos 9, 11, 18, p. 9, 11, 18. — *Cartul. S. Sepulc.* nos 93, 97, p. 185, 190.

Après son décez, le comte Bertrand devint maistre d'Arcas, et de toutes les places qui avoient esté possédées par le comte de Cerdagne.

[Entre autres donations qu'il fit à des établissements religieux, nous remarquerons celle-ci, qui est du 1er décembre 1112, ou peut-être du 30 novembre 1110[1]. Il rend à l'église du Sâint-Sépulcre située au Mont-Pèlerin trois casaux qu'il lui avait déjà donnés autrefois pour le repos de l'âme de Guillaume Jourdain, son cousin, et qu'il avait depuis repris et réunis à son domaine.

En reconnaissance de cette générosité, le prieur de l'église donne au comte un bon cheval et un excellent mulet.]

Il mourut[2] en l'année que le siége de la ville de Tyr fut levé, c'est à dire en l'an 1111 ou 1112.

Quelques auteurs ont douté s'il fut fils légitime ou naturel du comte de Saint Gilles, veu qu'il lui succéda en tous ses estats tant de France que d'outre-mer, et que dans son testament qu'il fit au Mont Pèlerin, il ne parle d'aucun autre de ses héritiers que de Bertrand. Mais[3] Orderic[4], Guibert et Guillaume de Malmesbury disent formellement qu'il estoit né d'une concubine, et que le comte de Saint Gilles, son père, le choisit pour son héritier, *quod in aliquantis patrissaret*, parce qu'il avoit beaucoup de rapport à son humeur, à son esprit et à son inclination. Le dernier ajoute qu'il lui fit espouser une dame de Lombardie, nièce de la fameuse comtesse Mathilde, et qu'il en eut Pons, qui lui succéda au comté de Tripoly. Ce que Catel[5] et quelques autres qui l'ont suivy ont mal conçu, ayant inventé qu'il avoit espousé une Mathilde, niepce de Maruse. Orderic[6] dit qu'il esposa Hele ou Alix, fille de Eudes Ier, duc de Bourgogne, de la quelle il eut Pons, et que cette dame se remaria, après le décez de son mary, avec Guillaume Talevas.

[1] *Cartul. S. Sepulc.* n° 98, p. 192-194.

[2] *Ann. Com.* l. XIV, p. 428. — Willelmus Tyr. l. II, c. XVII, XVIII.

[3] Orderic, l. XIII, p. 897. — Willelm. Malmesb. l. IV, p. 152, 153. — Guibert. l. II, c. XVIII.

[4] Orderic ne dit rien de la naissance, légitime ou non, du comte Bertrand.

[5] Catel, en l'*Histoire des comtes de Tolose*, p. 153. — Labbe, en ses tableaux généalogiques.

[6] Orderic, *loco. cit.*

comte de Pontieu. Catel[1] a rapporté le contrat de son mariage, qui est de l'an 1095, passé en présence du comte de Tolose, son père; d'où il s'est persuadé que cette dame, qu'il espousa alors, se nommoit *Electe*. Mais le même titre, inséré aux preuves de l'histoire des ducs de Bourgogne d'André du Chesne[2], fait assez voir que le mot d'*electa* n'y signifie autre chose que *promise* (*pacta*), son nom y estant seulement designé par la lettre A, c'est à dire Alix. La date de ce mariage me fait croire que

Pons, qui lui succéda au comté de Tripoly n'en estoit pas issu, mais du premier, d'autant qu'au temps du décès de son père il auroit esté trop jeune pour se marier avec la veuve de Tancrède, et pour agir comme il fit: l'histoire faisant foy qu'il entra aussy tost dans le maniement des affaires. Elle est pleine des actions de ce prince[3], que je passe, me contentant de remarquer qu'il fut tué en un combat contre ceux de Damas, qui estoient venus faire des courses dans ses terres, ayant esté abandonné méchamment par les Suriens qui habitoient les montagnes de Liban, vers l'an 1136. Il espousa[4] Cecile, veuve de Tancrède, prince d'Antioche, à la persuasion de ce prince, qui, estant au lit malade, et voyant à ses costez sa femme et Pons, qui promettoit beaucoup à ce temps là, crut qu'il devoit les convier de se marier ensemble après sa mort, pour le bien et l'utilité de la terre sainte. Il laissa de cette alliance le comte Raymond qui suit.

Raymond, IIe du nom[5], succéda à son père au comté de Tripoly et vengea généreusement sa mort, ayant défait les Suriens et les ayant punis

[1] Catel, en l'*Histoire des comtes de Tolose*, p. 152.

[2] And. du Chesne, *Hist. des ducs de Bourgogne*, Preuves, p. 37.

[3] Albertus Aquensis, l. XII, c. XIX. — Fulcher. l. III, c. XI, XXXIV, XLII, LI. — *Hist. Hieros.* ann. 1122, p. 616. — Will. Tyr. l. XI, c. XIX; l. XIII, c. VII, IX, XVI, XIX; l. XIV, c. V, XXIII. — *Ann. Comn.* l. XIV, p. 428.

[4] Albertus Aquensis, l. XII, c. XIX. — Willelmus Tyr. l. XI, c. XVIII; l. XIV, c. VI; l. XXI, c. V. — Malmesbur. l. IV, p. 153. — Continuat. Aimoin. l. V, c. L; c. XLIX, édit. 1567, in-8°.

[5] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XXIII.

par divers supplices. Au mesme temps[1] le sultan Sanguin, ayant appris la deffaite de Pons, vint dans le comté de Tripoly, et y assiégea le chasteau de Montferrand. Mais comme le comte le poursuivoit, après luy avoir fait lever le siége, il fut fait prisonnier par luy[2] dans un combat dans lequel il se vit engagé, et où se trouvèrent aussy le roy de Hiérusalem et le prince Raymond d'Antioche, qui estoient venus à son secours. Ensuite de cette deffaite, Sanguin remit le siége devant la place, dans laquelle le roy et le prince s'estoient enfermez, et la pressa de près. Enfin, sur l'avis qu'il eut de l'arrivée d'un grand secours et de l'approche de Jean Commène avec une puissante armée, il traitta avec les assiégez, dont la principale condition fut qu'ils lui remetteroient (*sic*) la place entre les mains, et que lui il mettroit le comte en liberté. Il se trouva ensuite[3] au siége et à la prise de la ville de Belinas, dite en latin *Paneas*; et quelque temps après il fut tué par les Assassins[4], comme il rentroit dans Tripoly, vers l'an 1152. Il avoit espousé Odiarte ou Hodierne[5], fille de Baudouin II, roy de Hiérusalem, et laissa de cette alliance Raymond[6], comte de Tripoly, et Melissende[7], qui fut accordée en mariage à l'empereur Manuel; mais elle ne l'espousa pas. Cinnamus[8] s'est mespris, écrivant que ce fut à cause qu'elle n'estoit pas issue de légitime mariage. Elle mourut[9] sans avoir esté mariée.

Raymond, IIIe du nom[10], surnommé *le Jeune*, comte de Tripoly, avoit à peine atteint l'age de douze ans lorsque son père mourut. Il fut fait prisonnier[11] avec plusieurs autres qui estoient venus pour faire lever le siége mis devant Harenc par Moradin, au mois d'aoust l'an 1165; et aprez

[1] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XXV, XXXVI, XXVIII.

[2] La construction de cette phrase la rend obscure. C'est le comte de Tripoli qui fut fait prisonnier par Sanguin.

[3] Willelmus Tyr. l. XV, c. IX, X.

[4] Willelmus Tyr. l. XVII, c. XVI, XVII, XIX.

[5] Willelmus Tyr. l. XII, c. IV; l. XVII, c. XIX; l. XXI, c. V.

[6] Willelmus Tyr. l. XVII, c. XIX.

[7] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XXX, XXXI.

[8] Cinnamus, l. IV, p. 227.

[9] *Lignage d'outre-mer*, c. V, VII.

[10] Willelmus Tyr. l. XVII, c. XIV.

[11] Willelmus Tyr. l. XIX, c. IX.—Cinnamus, p. 234. — Bongars, p. 1182. — *Cod. diplomat.* t. I, n° 30, p. 309. n° 51, p. 52.

huit ans[1] de captivité, pendant les quels il souffrit beaucoup, il fut mis en liberté, moyennant une rançon de 80,000 besans d'or; et, incontinent après, le roy Amaury estant décédé l'an 1173[2], il fut éleu bail et régent du royaume, et tuteur du jeune Baudouin IV. En la quelle année il espousa Eschive, veuve de Gautier, prince de Galilée et de Tabarie, au droit de laquelle il posséda cette principauté. Il eut de grands démeslez[3] et de fascheuses querelles avec Guy de Luzignan, comte de Japhe, qui causerent par leurs suites funestes la ruine presque entière de la terre sainte et relevèrent le cœur des Sarrazins. Car Guy[4] ayant esté fait roy après Baudouin IV, dont la mort est imputée par quelques auteurs au comte de Tripoly, il conçut un tel dépit de ce qu'il lui avoit esté préferé[5], que dans la bataille que les chrestiens eurent contre Saladin, sous la conduite de ce roy, qui y fut fait prisonnier, il prit laschement la fuite, et exposa toutes les forces de cet estat à la boucherie de ce sultan, qui sceut bien s'en prévaloir dans la suite, pour satisfaire à sa vengeance particulière[6]. Mais il ne jouit pas longtemps du fruit de sa trahison : car comme il retournoit en la ville de Tripoly, dans le dessein de la livrer entre les mains de Saladin, suivant les traitez qui estoient entre eux, il fut trouvé mort quinze jours après cette deffaite, l'an 1187.

Quelques auteurs[7] disent qu'on trouva après sa mort des marques de la circoncision, qu'il avoit receue depuis peu.

[1] Willelmus Tyr. l. XX, c. XXX.

[2] Willelmus Tyr. l. XXI, c. V. — Math. Paris, ann. 1184, p. 98. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. I, IV, VI.

[3] Willelmus Tyr. l. XXII, c. IX.

[4] Voir *Les Roys de Hiérusalem.*

[5] Jacobus de Vitriaco, l. I, c. XCXIII, XCXIV, XCXV. — Sanut. l. III, part. 9, c. IX. — Hoveden. p. 636. — Radulph. de Diceto, pages 640, 642. — Math. Paris, ann. 1188, p. 103. — Vincent. Bellov. *Specul. hist.* l. XXX, c. XLIII. — Guill. de Nang. *Chron.* ann. 1187, p. 84, édit. de Gérard. — Contin. l. XXIII, c. XXIV, XXVI, XLII.

[6] Selon Coggeshale (*Chron. Terræ Sanctæ* apud Marten. *Anpliss. coll.* t. V, col. 552-556), la réconciliation du comte de Tripoli avec Gui de Lusignan, avant la bataille de Tibériade, avait été sincère, et sa conduite dans la bataille fut à l'abri de tout reproche. Vaissette (*Hist. de Languedoc*, t. II, p. 457-460 et p. 646-648) et, d'après lui, *L'Art de vérifier les dates* (Comtes de Tripoli), ont adopté le récit de Coggeshale.

[7] Monach. S. Mariani, p. 90. — Sanut. l. III, part. 9, c. IX.

D'autres escrivent qu'il mourut après avoir perdu l'esprit[1], et sans recevoir les derniers sacremens. Alberic[2] [et Coggeshale] lasche[nt] de l'exempter du blasme de cette trahison; d'autres tiennent[3] qu'il fut empoisonné, ou qu'il mourut de desplaisir d'une perte si signalée que la terre sainte souffroit par cette deffaite. Tant y a qu'il mourut sans enfans. Il se voit un sceau de ce prince[4] attaché à des lettres de l'an 1181, par les quelles il fait quelques donations à Elize, damoiselle de chambre de la comtesse Eschive, sa femme, qui représente, d'un costé un chevalier descendant d'un rocher, et tenant un étendart baissé avec cette inscription : RAYMVNDVS COMES TRIPOLITANVS: et, de l'autre, une ville fermée avec cette légende : Et hec sua civitas Tripolis[5].

[La ville de Tripoli[6] fut assiégée en 1198 par Saladin, qui leva le siége peu après.]

Raymond, fils de Boëmond III[7], prince d'Antioche, succéda au comte Raymond, non comme son plus proche parent, comme veut le moine de Saint Marion d'Auxerre[8], mais en vertu de la derniere disposition de ce comte, qui le fit son héritier universel en tous ses biens[9], à cause

[1] Math. Paris, ad. de Diceto.

[2] Alberic, ann. 1187. — Voir la note précédente.

Expedit. Asiat. Frider. I, p. 49. — Continuat. de Guillaume de Tyr. l. XXIII, c. xlvii.

[3] *Cartul. de Manosque. — Cod. diplomat.* t. I, n° 4, p. 283.

[4] D. Vaissette (*Hist. génér. de Langued.* t. II, Preuves, col. 497) et, après lui, *L'Art de vérifier les dates* (Comtes de Tripoli), ont décrit un sceau semblable, mais appartenant à Raimond II, à la suite d'un acte de janvier 1145. Ce seigneur est Raimond Ier. Dans *L'Art de vérifier les dates*, qui n'a pas compté Raimond de Saint-Gilles parmi les comtes de Tripoli, ce sceau n'était pas particulier à ce prince. Séb. Paoli, à la suite de l'acte de 1181, dit qu'à ce diplôme était joint le sceau ordinaire des comtes de Tripoli; et la représentation qu'il en donne (t. I, pl. 2e, n° 23) se rapporte à la description de Du Cange, quoique ce sceau appartienne à un diplôme de l'an 1163, n° 38, p. 40. Le nom y est écrit Raimundus, et la légende Et hec sua, etc. On n'y voit point la trace du rocher dont parle Du Cange.

[5] D. Vaissette (*Hist. génér. de Langued.* t. II, Preuves, col. 497) et, après lui, *L'Art de vérifier les dates* (Comtes de Tripoli), ont décrit un sceau semblable, mais appartenant à Raimond II, à la suite d'un acte de janvier 1145. Ce seigneur est Raimond Ier. Dans *L'Art de vérifier les dates*, qui n'a pas compté Raimond de Saint-Gilles parmi les comtes de Tripoli, ce sceau n'était pas particulier à ce prince. Séb. Paoli, à la suite de l'acte de 1181, dit qu'à ce diplôme était joint le sceau ordinaire des comtes de Tripoli; et la représentation qu'il en donne (t. I, pl. 2e, n° 23) se rapporte à la description de Du Cange, quoique ce sceau appartienne à un diplôme de l'an 1163, n° 38, p. 40. Le nom y est écrit Raimundus, et la légende Et hec sua, etc. On n'y voit point la trace du rocher dont parle Du Cange.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXIV, c. xi, p. 119-120.

[7] Marin. Sanut. l. III, part. 9, c. iv.

[8] Monach. S. Mariani, p. 90.

[9] *Lignage d'outre-mer*, c. iv, v.

qu'il l'avoit tenu sur les fonts de baptesme, pourveu qu'ils ne vinssent à estre réclamez par les comtes de Tolose; au quel cas, il seroit tenu de les restituer. Depuis, le prince Boëmond III traita avec son fils Raymond et l'institua son héritier en la principauté d'Antioche et ses dependances, à condition qu'il abandonneroit le comté de Tripoly à Boëmond son frère puisné, qui prit ensuite le titre de *comte de Tripoly*. Roger d'Hoveden[1] dit que la femme du comte Raymond III, voyant son mary décédé, mit la ville de Tripoly au pouvoir de Raymond, prince d'Antioche, qui en donna après le gouvernement à son fils Joscelin. Mais cet auteur se mesprend premièrement au nom de Raymond, qu'il donne au prince d'Antioche, qui se nommoit *Boëmond;* en second lieu en celui de Joscelin, qui n'est reconnu par aucun auteur.

Boëmond IV, fils puisné de Boëmond III, prince d'Antioche, fut non seulement comte de Tripoly, mais encore prince d'Antioche, comme j'ay remarqué parlant de ces princes. Guillaume de Neubourg[2] dit que de son temps le comté de Tripoly eut quelque relasche, et ne fut pas si fort inquiété par les Turcs. Il eut pour successeur[3] en ces deux estats son fils

Boëmond V, prince d'Antioche et comte de Tripoly[4], qui fut père de

Boëmond VI, sous le quel les Sarrazins se rendirent maistres de la principauté d'Antioche. Il mourut le 11e jour de may, l'an 1275. En la quelle année

[1] Hoveden, p. 636.

[2] Will. Neubrig. l. III, c. XIX.

[3] Voir ci-dessus, *Les Princes d'Antioche*, p. 205.

[4] Ce prince, dans un diplôme de l'an 1236, confirme aux chevaliers Teutoniques la vente de deux casaux que leur avaient faite Isabelle de Bethsan et Bertrand Porcelet, son mari. Il nomme son frère Henri en tête des hommes qui composaient la cour où cette vente fut produite. (*Cartulaire des Teutoniques*, aux archives de Berlin.) Nous n'avons trouvé nulle part ailleurs la mention de cet Henri d'Antioche ou de Tripoli, qui n'était peut-être qu'un fils naturel de Boémond IV.

Boemond. VII[e] du nom[1], comte de Tripoly, son fils et de Sibylle d'Arménie, qui estoit en la tutelle de l'évesque de Tortose, reçut l'ordre de chevalerie par les mains du roy d'Arménie, son oncle. Il fit hommage[2] de son comté à Charles, I[er] du nom, roy de Sicile, en qualité de roy de Hiérusalem, l'an 1277. Il eut à démesler[3] avec le seigneur de Giblet en l'an 1275, et avec Paul, évesque de Tripoly, son oncle[4], en l'an 1278 et 1279, et l'obligea de se retirer de la terre sainte.

Le roy conserve une monnoye d'argent de ce prince qui a d'un costé cette inscription : Boemvndvs septimvs, et de l'autre un chasteau à trois tours, et ces mots à l'entour : Tripolis civitas Syrie.

Il mourut le 19[e] jour d'octobre, l'an 1287[5], sans laisser aucuns enfans de Marguerite, fille de Louys d'Acre, vicomte de Beaumont, qui est qualifiée niepce de Marguerite de Bourgongne, comtesse de Tonnerre, reyne de Sicile. Cette princesse, ayant survécu à son mary[6], se retira en la cour de France, et, y estant décédée, elle fut inhumée en l'esglise du monastère de Maubuisson, où se voit encore son épitaphe, qui marque le temps de sa mort, en ces termes, sur un tombeau élevé et couvert de plaques de cuivre, sur le quel se voit la figure de cette princesse :

« Cy gist Marguerite, fille monseigneur Loys, fils le roy de Jérusa-« lem, vicomte de Biaumont: femme monseigneur Bemont, prince « d'Antioche, conte de Triple, qui trespassa l'an mil trois cens vingt « huict, le neufviesme jour en avril. »

Le tombeau est parsemé de croix de Hiérusalem dans des losanges de gueulle, et de lyons rampans dans des losanges de sable fleurdelyzé. Il est encore couvert aux costez de plaques aussy de cuivre, toutes parsemées de fleurs de lys, sur un fond en azur[7].

[1] Sanut. l. III, part. 12, c. XIV, XVII.

[2] Sanut. l. III, part. 12, c. XVI.

[3] Sanut. l. III, part. 12, c. XIV, XVII. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 662-668.

[4] Raynald. ann. 1278, n° 81; 1279, 44. — Contin. de Guill. de Tyr. l. XXXIV, c. XXI.

[5] *Lignage d'outre-mer*, c. IV, V.

[6] Du Cange, *Histoire de Constantinople*, p. 206.

[7] Ce monument a été détruit en 1793, avec tous ceux que l'on voyait autrefois dans l'église de Maubuisson. (Dulaure, *Environs de Paris*, t. II, p. 331, et note 2.)

Après la mort de Boëmond, la comtesse Sibylle sa mère fit ses efforts pour se conserver le comté de Tripoly, et voulut engager les habitans à lui faire hommage. Mais ils lui respondirent qu'ils ne le pouvoient faire au préjudice de

Lucie, sœur du prince[1], qui estoit en age pour tenir terre, et estoit pour lors mariée. Ils luy accordèrent neantmoins qu'elle pourroit gouverner le comté de Tripoly jusques à ce que Lucie et son mary, qui estoient absens, fussent de retour. Ensuite de quoi la comtesse Sibylle establit Bertrand de Gibelet pour gouverneur de la ville. Lucie, qu'Ammirato[2] nomme mal *Luciane*, estoit mariée à Narjot de Tocy ou de Toucy, gentilhomme françois du diocèse d'Auxerre, et [qui] estoit fils de Narjot de Toucy, qui avoit esté bail et régent de l'empire de Constantinople[3], et de la fille de l'impératrice Agnès de France et de Théodore Branas ou Vranas. [Aussi le roi Louis IX l'appelait-il son cousin[4].] Le cavalier Loredano[5] luy donne mal le nom de *Narge Triulci*. S'estant retiré, après la prise de Constantinople[6] par Michel Paléologue, au royaume de Naples, le roy Charles Ier lui donna la seigneurie de la Terza en la terre d'Otrante, et le fit amiral du royaume, avec laquelle dignité il paroist dès l'an 1272 ; et, ayant espousé Lucie, le comté de Tripoly lui échut au droit de sa femme, estant pour lors absent et probablement au royaume de Naples. Mais à peine il en entra en possession[7], la ville de Tripoly ayant esté prise, incontinent après que ce comté lui échut, par Melec Messer [Kelaoun-Malek el-Mansour], sultan de Babylone [c'est-à-dire d'Égypte], qui s'en rendit le maistre

[1] Sanut. l. III, part. 12, c. XX.

[2] Ammirato, *Delle famigl. Neapolit.* t. I, p. 197.

[3] *Hist. de Constantinople*, l. IV, n° 26.

[4] Joinville, édit. de Du Cange, p. 94, et Observ. p. 90. — *Hist. de France*, t. XX, p. 265, *d*, et note 8.

[5] Il caval. Loredano, *Hist. de Chypre*, p. 182 ; l. IV, V, trad. franç. t. I, p. 201.

[6] Ammirato Summonte, l. III.

[7] Sanut. l. III, part. 12, c. 20. — Stero, ann. 1289. — Wadding. ann. 1288. — Aithon. cap. 52. — Gio. Villani, l. VII, c. CXXVIII. — Pachym. l. VII, c. XXXII. — Raynald. ann. 1289, n. 65, 66 et suiv. ann. 1290, n°s 1, 2. — Nicol. Trivett. ann. 1288. — *Cod. diplomat.* t. I, n° 225, p. 268.

après un mois de siége, le 26e jour d'avril l'an 1288, ou l'année suivante, comme écrit Aithon, et la fit démolir. Il mourut au royaume de Naples, l'an 1292, laissant la comtesse Lucie sa femme, veuve de lui. Il eut d'elle Philippe de Toucy[1], seigneur de la Terza, amiral de Sicile, auquel Léonor, fille de Charles, IIe du nom, roy de Sicile, fut accordée en mariage; mais les promesses en furent déclarées nulles, à cause du bas age de la princesse, par bulle du pape Boniface VIII, du mois de may l'an 1300.

[Le comté de Tripoli avait été dès l'origine, comme on l'a vu, une des quatre grandes baronnies ou seigneuries de tout le royaume, et non pas, comme le prétendent quelques personnes mal instruites[2], une des quatre baronnies de la seigneurie de Jérusalem en particulier. On peut lire dans deux diplômes, l'un de Boëmond VI (1255)[3], l'autre de Boëmond VII (1278)[4], les noms et les titres de plusieurs des vassaux des comtes de Tripoli. Quant aux seigneuries, villes, châteaux, renfermés dans les limites du comté de Tripoli, on en trouve la nomenclature dans les Notices géographiques de Sébastien Paoli[5].

Un diplôme du comte Raimond II (1143)[6] nous donne l'énumération de tous les lieux, terres et casaux de ce comté qui avaient été concédés par diverses personnes au Saint-Sépulcre de Jérusalem, et dont ce même comte lui confirme la possession.]

Anselme. *Généalog.* t. II, p. 594. (Voir *Les Princes d'Antioche.*)

[2] Labbe, *Abrégé royal de l'alliance chronol. etc.* t. I, p. 550-551.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 126, p. 148.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 155, p. 199-200. *Cod. diplomat.* t. I, p. 427-432.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* n° 97, p. 190-192

LES COMTES TITULAIRES DE TRIPOLY.

[Le titre de comte de Tripoli[1] était généralement réservé à l'héritier du trône de Chypre. Ainsi]

Pierre de Lusignan, fils aîné de Hugues, IVe du nom, roy de Cypre, fut créé par son père comte de Tripoly[2]. Estant parvenu à la couronne, il fit une entreprise avec les chevaliers de Rhodes, les Vénitiens et les Genois, sur la coste de la terre sainte; mit le siége devant la ville de Tripoly[3], la prit d'assaut et la démolit; ce qui arriva en l'an 1366. En la quelle année il fit

Pierre de Lusignan, son fils unique, comte de Tripoly[4]. Lequel ayant succédé à son père au royaume de Cypre en l'an 1368,

Jean de Lusignan, prince d'Antioche, son oncle et son tuteur, eut cette dignité, suivant un auteur moderne[5]; ce qu'il y a lieu de révoquer en doute.

[Ce même auteur, Est. de Lusignan[6], ne nomme pas Jean parmi les comtes titulaires de Tripoli dans ses Généalogies placées en tête de son Histoire de Chypre.]

[1] De Mas-Latrie, t. II, p. 519, note 6.

[2] Il caval. Loredano, *Hist. de Chypre*, l. VI, p. 324, 329; trad. franç. t. I, p. 358-364.

[3] Il caval. Loredano, *Hist. de Chypre*. l. VII, p. 381; trad. franç. t. I, p. 418-419.

[4] Il caval. Loredano, *Hist. de Chypre*. l. VII, p. 384; t. I, p. 421. — *Assises de Jérusal.* édit. de Labbe, p. 457, 458, 563. — Wadding. ann. 1368, n° 3.

[5] Est. de Lusignan, en ses *Généalogies de 67 nobles maisons, etc.* c. II. p. 95.

[6] *Généal. des comtes de Tripoli*, fol. 45.

Jaques de Lusignan, son fils, la tenoit en l'an 1374[1], si nous en croions le cavalier Loredano.

[Il l'avait reçue de son cousin, le roi Pierre II, qui, le 17 octobre 1372[2], donna ou confirma les grands offices et les titres honorifiques du royaume à divers grands personnages.]

Quelques uns escrivent qu'il l'obtint du roy Pierre II, en faveur de son mariage avec Marie de Lusignan, sœur de ce roy; le quel par son testament du 17 octobre 1382, institua ce sien beau-frère hérifier de tous ses estats; mais tous les barons de Cypre adjugèrent la couronne à Jaques de Lusignan, connestable de Cypre, qui estoit pour lors prisonnier dans Gennes. Il eut de sa femme Pierre, comte de Tripoly, Jean, Eschive et Léonor.

Pierre de Lusignan succéda à son père au comté de Tripoly[3]. Le roy Jaques Ier lui fit espouser en l'an 1387, sa fille Isabelle de Lusignan, de la quelle il n'eut point d'enfans.

Jean de Lusignan, son frère, paroist ensuite avec cette qualité, sous le roy Jaques, l'an 1395; en la quelle année il se trouva présent[4], avec les barons du royaume, à la procuration que le roy fit délivrer à Jean de Lusignan, seigneur de Barut, son neveu, pour aller en France contracter alliance avec le roy Charles VI, où il est nommé le premier.

Pierre de Lusignan, comte de Tripoly, se trouva présent au traité de mariage[5] d'Anne, fille de Janus, roy de Cypre, avec Louys de Savoye, comte de Genève, et depuis duc de Savoye, l'an 1432.

[Il est nommé aussi comme témoin d'un acte de la même année, 8 juillet[6].

[1] Loredano, l. VIII, IX, p. 509, 511. — *Hist. de Cypre*, p. 203.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 354.

[3] Loredano, l. IX, p. 520; trad. franç. t. II, p. 114. — Est. de Lusignan, *Généal. des rois de Cypre*, fol. 22 v°. — *Chorographia, etc.* 2e tableau généalogique.

[4] Titre du Trésor du roy. — De Mas-Latrie, t. II, p. 428, et note 1.

[5] *Preuves de l'histoire de Savoye*, p. 365.

[6] De Mas-Latrie, t. III, p. 3.

par lequel le roi Jean, fils de Janus, donne procuration au cardinal Hugues de Lusignan pour s'occuper de tout ce qui pourra intéresser le royaume de Chypre. Selon Étienne de Lusignan[1], ce Pierre est le même que le fils de Jacques, comte de Tripoli; car il vécut longtemps, dit-il, mourut sans héritiers, et eut Jean Fures ou Tafures pour successeur. Mais comment concilier son titre de comte de Tripoli, qu'il semble avoir acquis dès 1387 en épousant la fille du roi Jacques, et qu'il portait encore en 1432, avec le même titre donné à son frère Jean en 1395?

Ce dernier n'est pas nommé par Étienne de Lusignan parmi les comtes de Tripoli. Cependant nous l'avons vu qualifié de ce titre dans un acte de 1395. Était-il l'aîné, et Pierre fut-il son successeur? Alors ce serait par anticipation que l'historien Lorédan aurait nommé Pierre comte de Tripoli, dès 1387. Si Pierre était l'aîné, il faut que Jean ait été son successeur, et que le Pierre vivant en 1432 soit un personnage différent du premier. C'est ce qui paraît le plus probable; car, entre Jean et le second Pierre, il faut placer le prince Jean, fils du roi Janus, qui fut dès sa naissance, en 1414[2], nommé prince d'Antioche et comte de Tripoli : titre qu'il conserva probablement jusqu'à son avénement au trône en 1432. La suite des comtes titulaires de Tripoli sera donc telle que l'a établie Du Cange, sauf l'omission du prince Jean, que nous avons rétabli à sa place.]

Jean Fures ou Tafures[3], qui fut créé comte de Tripoly par le roy Jacques le Bastard, en recompoissance de ce qu'il lui avoit presté ses vaisseaux pour l'aider à se rendre maistre du royaume de Cypre. Ce roy lui fit espouser la fille d'un des plus riches barons de sa cour, dont il n'eut point d'enfans; et par son testament, qu'il fit en l'an 1473[4], il voulut qu'il fust un des barons qui devoient gouverner le royaume après sa mort, durant la minorité du jeune prince qui naquit posthume.

[Après la mort de Jacques, son attachement à la mémoire de ce prince le rendit suspect au gouvernement vénitien, qui le fit poursuivre (1474[5]). Il

[1] *Généal. des Comtes de Tripoli*, fol. 45 v°. — Lusign. *Généalog. des comtes de Tripoli*, fol. 46.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 529.

[3] Loredano, l. XI, p. 695; trad. franç. t. II, p. 297. — *Hist. de Chypre*, p. 182.

[4] Les mêmes et De Mas-Latrie, t. III, p. 345, 346, 355 et note 1.

[5] De Mas-Latrie, t. III, p. 402, 403 et n. 1.

échappa, à ce qu'il paraît, mais sa famille fut amenée à Venise en 1477 [1], par ordre du conseil des Dix.]

Jean de Nores, fils puisné de Jaques de Nores [2], l'un des premiers barons de Cypre, acheta de la république de Venise, qui possédoit alors le royaume de Cypre, le titre de comte de Tripoly avec quelques villages y annexés, et la qualité de premier baron de Cypre, pour en jouir par luy et ses hoirs. Il espousa une dame [3] qui se rendit religieuse de l'ordre de Sainte Claire après la mort de son mary, et vécut près de cent ans. Il eut d'elle entre autres enfans le comte de Tripoly qui suit :

Loys de Nores, comte de Tripoly, filz de Jean [4], fut fait, par le sénat de Venise, capitaine de cent gentilshommes. Il fut conjoint par mariage avec une dame de la maison de Ficardi, de la quelle il eut Jaques de Nores, comte de Tripoly; Jean de Nores, qui espousa la fille de Pierre Flatri; Jean Marie de Nores; Octavio Cesar de Nores, évesque de Rovigo et de Parenzo en Istrie; Laure, mariée à Louys Podocator; Marguerite, femme d'Hector Podocator; Émilie, alliée à Scipion Costanzo; Constance, mariée à Pezaro, gentilhomme venitien; et deux autres filles, l'une mariée à Jazon de Bustron, l'autre à Jean Baptiste Benetti [ou Benedetti].

Jaques de Nores, comte de Tripoly, capitaine général de l'artillerie pour les Vénitiens [5], fut tué avec ses frères à la prise de Nicossie l'an 1570, après y avoir signalé sa valeur. Sa femme, fille d'Hercules Podocator et sœur d'Hector, ayant esté prise par les Turcs au mesme temps [6], fut submergée avec ses enfans dans la mer, comme on l'emmenoit à Constantinople.

[1] De Mas-Latrie, p. 409 et note 2, et p. 412.

[2] Est. de Lusign. *Hist. de Chypre*, p. 80, 210.—*Généal. des comtes de Tripoli*, fol. 46.

[3] Est. de Lusignan en ses *Généalogies*, c. LI, p. 96.

[4] Est. de Lusignan, *Généalogie des comtes de Tripoli*, fol. 46 v° et 47.

[5] Ange Calepien, *Dise. de la prinse de Nicosie*, fol. 269 v°. — Thuan. l. XLIX.

[6] Est. de Lusignan, *Généalogie des comtes de Tripoli*, fol. 47.

Louys [ou Alvise] de Nores, chanoine de Padoue, fils, comme je présume, de Jaques[1], prenoit le titre de comte de Tripoly en l'an 1586.

[Nous croyons plutôt que c'était un fils de Jazon de Nores[2], puisqu'il était cousin de Lancelot. Les enfants de Jacques n'existant plus, c'est à lui que revenait le titre de comte de Tripoly.]

Je trouve encore un Triphon de Nores, comte de Tripoly[3], qui eut pour fille Sophie, femme d'Octave Baldigare de Cephales de Chypre (*sic*).

Il est parlé dans un titre de la chambre des comptes de Savoie, de l'an 1455, de Guillaume ou Gucotin de Nores, chevalier, conseiller président du conseil, residant à Chambéry.

TABLE GÉNÉALOGIQUE DES COMTES DE TRIPOLY DE LA MAISON DE NORES.

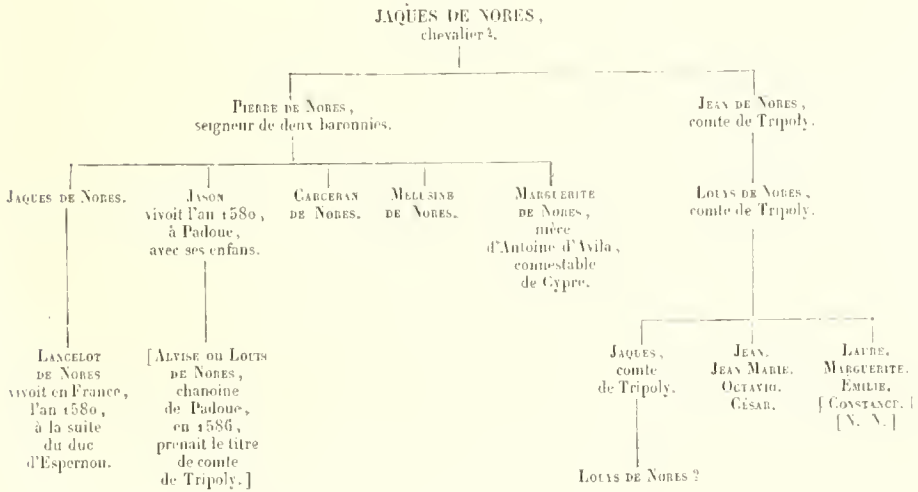

[1] Est. de Lusignan. *Généalogie*, *etc.* c. LI. fol. 96.

[2] Voir le tableau généalogique qui suit.

[3] Bucellin. p. 93.

[4] Est. de Lusign. *Genéalog.* c. LI, fol. 96. — *Hist. de Chypre*, fol. 80. — *Généalog. des comtes de Tripoli*, fol. 46-47. (Voir ci-après la famille de Nores.)

LES VICOMTES DE TRIPOLY.

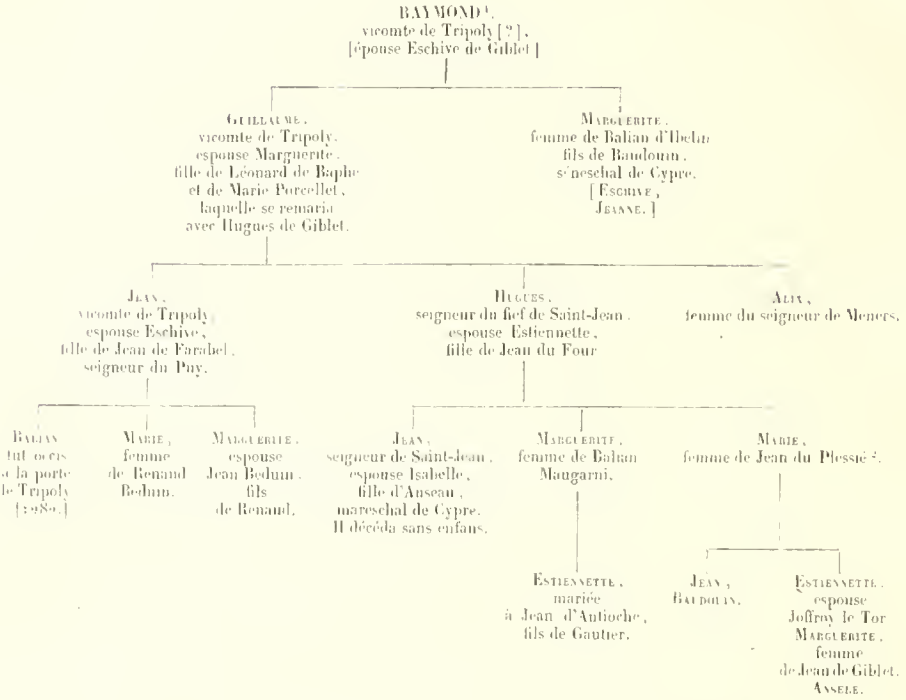

Il est parlé, en divers endroits du livre du Lignage d'outre-mer[3], de RAYMOND, vicomte, qui de Eschive de Giblet eut quelques filles, sçavoir Marguerite, qui espousa Balian d'Ibelin, fils de Baudouin d'Ibelin, sénéschal de Cypre: Eschive, femme de Simon du Four: et Jeanne, mariée à Balian d'Antioche. Il y est encore parlé de GUILLAUME, vicomte.

[1] *Lignage d'outre-mer*, c. XVII, XXI. — Voir *Les Seigneurs de la Blanchegarde*, p. 941.

[2] Voir la généalogie du Plaissié.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. VI, X, XIV, XXIV; VIII, XXII, XXV, XLI.

qui s'allia avec Marie le Tor : mais je ne sçay s'ils estoient de la famille des vicomtes de Tripoly.

[Ainsi c'est par supposition seulement que dans ce tableau on a donné au premier Raimond le titre de vicomte de Tripoli, et qu'on l'a fait père de Guillaume, vicomte de Tripoli. Mais cette supposition n'est guère admissible.

Ce tableau, qui a été déjà donné en partie dans la généalogie des seigneurs de la Blanchegarde, ne nous présente en définitive que deux personnages reconnus par le texte du Lignage pour avoir été vicomtes de Tripoli, Guillaume et Jean son fils. Nous ne savons au juste si Raimond, mari d'Eschive de Giblet, a été vicomte de Tripoli; mais les actes du XII^e^ siècle nous en font connaître quelques autres :

Raimond[1], présent à un acte de Pons, comte de Tripoli, en 1132.

Guillaume[2], témoin de plusieurs actes, des années 1145, 1163, 1170, 1174.

Gérard[3], frère de Raimond de Montolif, souscrit deux actes de Raimond II, comte de Tripoli (mars 1181, et juin 1184).

Raimond[4], témoin d'un acte de Boémond IV, comte de Tripoli (8 août 1196), avec le titre de vicomte, sans autre désignation. Est-ce un vicomte de Tripoli?

Bertrand, témoin du même acte, qualifié seulement vicomte, comme le précédent. L'un des deux fut-il vicomte de Tripoli? Ont-ils pu l'être tous les deux ensemble?

Guillaume[5], vicomte de Tripoli, figure deux fois comme témoin, en 1236, de la confirmation du comte Boémond V en faveur des Teutoniques, et en 1241, le 18 novembre, d'un acte d'Albert, patriarche d'Antioche.

[1] D. Vaissette, *Hist. de Languedoc*, t. II, Preuv. n° 453, col. 496.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n^os^ 23, 39, 51, 54, p. 25, 40, 52, 55.

[3] *Cod. diplom.* t. I, n^os^ 70, 75, p. 71, 76.

[4] D. Vaissette, *Hist. de Languedoc*, t. II Preuv. n° 453, col. 498.

[5] *Cod. diplomat.* n° 118, p. 133.

LES PRINCES ET SEIGNEURS DE TYR.

La ville de Tyr, appelée dans les derniers siècles *Sur*, dont l'antiquité et la prérogative ont esté suffisamment exagérées par Foucher de Chartres[1], Guillaume, archevesque de la mesme ville [de Tyr] et autres auteurs, fut assiégée par les barons du royaume de Hiérusalem et les Vénitiens, le 20e jour de mars, et prise le 7e de juillet, selon Foucher[2]: selon Guillaume de Tyr, le 29e jour de juin; et selon Sanudo, le dernier du mesme mois l'an 1124; et ensuitte du traité[3] qui avoit esté arresté en la ville d'Acre, l'année précédente, entre les barons de Hiérusalem d'une part et les Vénitiens d'autre, il fut fait un partage de la ville et de ses dépendances en trois parts, dont les deux apartinrent au roy[4], qui les donna depuis à Fouques, comte d'Anjou, son gendre, et la troisième aux Vénitiens. Elle fut ainsi gouvernée jusques après la deffaite de Guy de Lusignan, roy de Hiérusalem, que Saladin, continuant de recueillir le fruit de ses victoires, fit marcher ses trouppes contre la ville de Tyr, à dessein de l'assiéger; mais par bonheur.

Conrad, marquis de Montferrat[5], qui s'estoit retiré de Constantinople, y arriva le mesme jour que le combat s'estoit donné, et ayant trouvé la

[1] Fulcher. l. III, c. xxix, xxx. — Ic. Phocas. note 8. — Willelmus Tyr. l. XII, c. 1. — *Hist. Hieros.* p. 1155. — Sanut. l. III, part. 6, c. xii. — *Chron. Orient.* p. 82. — Reinaud, *Extrait des historiens arabes*, p. 48, 49, 50.

[2] Fulcher. l. III, c. xxxiv. — Willelmus Tyr. l. XII, c. xiv. — Sanut. l. III, part. 6, c. xii.

[3] Willelmus Tyr. l. XII, c. xxv.

[4] Willelmus Tyr. l. XIII, c. xxiv.

[5] *Nicetas in Isaac*, l. II, n° 1. — *Hist. Hierosol.* p. 1154, 1155. — Hoveden. p. 626. — Jac. de Vitriaco, l. I, c. xcxv. — *Exped. asiat. Freder. I*, t. V. — Canif p. 49. — *Monach. altissiod.* — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. xliv. p. 74, 76.

ville presque déserte, à cause que la plupart des habitants estoient demeurez sur la place en cette bataille, entreprit de la deffendre contre Saladin, à condition que, s'il la pouvoit conserver, elle lui appartiendroit en propriété : à quoy le reste des habitans et les chrestiens qui s'y estoient retirez consentirent volontiers. Il se comporta avec tant de valeur et de conduite contre les attaques de ce sultan, qu'après y avoir perdu inutilement son temps, il fut contraint de se retirer.

[Immédiatement après sa victoire de Hattin[1], Salah-Eddin prit Tabarie, Nazareth, Acre; mais il n'osa d'abord attaquer Tyr, attendu que là s'étaient réunis les chevaliers qui avaient échappé au désastre de l'armée chrétienne. Appelé ensuite par le châtelain[2], qui avait promis de lui rendre la ville, il se présenta devant les murs; mais Conrad[3] venait d'y entrer et de mettre la place en état de défense. Devenu maître de Jérusalem, Salah-Eddin résolut d'emporter Tyr de vive force. Mais il la trouva défendue par Conrad avec les Hospitaliers et les Templiers, et, après deux mois d'efforts infructueux, il se vit contraint de se retirer le 1er janvier 1188.]

Cependant le roy Guy[4], estant sorty de captivité, voulut rentrer en possession de la ville de Tyr, à quoy le marquis s'estant opposé, il s'émut entre eux une grande querelle, qui s'accrut encore par les droits que Conrad prétendoit avoir au royaume de Hiérusalem par son mariage avec Isabelle, sœur de la femme de Guy. Sur le sujet du quel différend, Geoffroy de Lusignan, frère du roy, appela le marquis de foy mentie et de parjure, en présence de Philippe Auguste et de Richard, roy d'Angleterre, qui estoient partagez d'inclination pour les deux parties; car Richard favorisoit Guy, et Philippe avoit esté gagné par Conrad, qui luy avoit cédé la moitié de la ville de Tyr. Mais à la fin les deux roys moyennerent un accord entre eux, par le quel il fut

[1] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXIII, c. XLV, p. 68; c. XLVII, p. 71. — Radulph. Coggesh. *Ampliss. Coll.* t. V, col. 563, d, e.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XLVIII, p. 73; c. XLIX, p. 76.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. L, p. 77, 78; l. XXIV, c. II, IV, p. 104, 110.

[4] J. de Vitriac. l. I, c. XCXVIII. — Rad. Coggesh. *Ampliss. Coll.* t. V, col. 574, a.

arresté entre autres choses[1] que Guy jouïroit de la dignité de roy sa vie durant; que les revenus du royaume seroient partagés entre Guy et Conrad; et que Conrad posséderoit les villes de Tyr, de Sagette et de Barruth, et la moitié de la ville d'Acre, dont lui et ses successeurs feroient hommage et le service accoustumé au roy. Conrad ayant esté tué quelque temps après par les Assassins,

Henry, comte de Champagne[2], qui estoit arrivé peu auparavant au siége d'Acre, espousa Isabelle, sa veuve, le troisième jour après la mort de son mary, et devint par ce moyen seigneur de Tyr, d'Acre, et des autres places qui avoient esté possédées par le marquis, n'ayant pas voulu se faire couronner roy de Hiérusalem, à cause qu'il faisoit état de s'en retourner en France. Mais estant décédé l'an 1198, avant que d'exécuter ce dessein,

Aimery ou Almeric de Lusignan, frère de Guy, roy de Hiérusalem, espousa[3] la reyne Isabelle sa veuve, au moyen de la quelle alliance il devint non seulement roy de ce royaume, mais encore seigneur des villes de Tyr et d'Acre[4]; la quelle seigneurie passa ensuite aux autres roys ses successeurs, les Venitiens estant cependant demeurez en la possession de celle de la troisième partie de la ville de Tyr, jusques environ l'an 1256, comme je remarqueray incontinent.

Balian, seigneur de Tyr[5], paroist en l'an 1228, dans Sanudo.

[Il y a probablement erreur dans le texte de Sanudo. Cet auteur dit qu'en 1228 l'empereur Frédéric II envoya comme députés, au sultan Malec el-Kamel-ben-Adel, Balian, seigneur de Tyr, et Thomas de Lacerne; mais on lit dans la Continuation de Guillaume de Tyr[6], Balian, seigneur de Saete ou Sagette.

[1] Hoveden, p. 697. — Brompton. 1208, 1214.

[2] Jac. de Vitriaco, l. I. c. c. (Voir *Les Rois de Jérusalem.*)

[3] Sanut. l. III. part. 10, c. VIII. — Il caval. Loredano, *De' re Lusignani*, l. IV.

[4] Willebrandus ab Oldenborg. *in Itiner. Terræ Sanctæ*, p. 125.

[5] Sanut. l. III, part. 11, c. XII.

[6] Continuat. etc. l. XXXIII, c. IV, VI. p. 370, 372. (Voir *Les Rois de Jérusalem*, et *Les Seigneurs de Sajette.*)

ce qui s'accorde bien mieux avec toute la suite de l'histoire, à moins que ce même Balian de Sajette ne se soit aussi qualifié seigneur de Tyr, titre qu'il aurait pu recevoir de l'empereur, dont il était à cette époque zélé partisan. Dans tous les cas, ce Balian, seigneur de Tyr en 1228, ne peut être le Balian de Baruth, fils aîné du vieux Jean d'Ibelin, puisque en cette année il venait d'être livré par son père en otage à Frédéric, et l'Empereur n'aurait pas chargé d'une mission importante auprès du sultan le fils de son ennemi.]

Je crois que c'est celuy qui fut depuis seigneur de Barut, et qui estoit fils de Jean, seigneur d'Ibelin et de Barut. Mais il semble, de ce que le mesme auteur[1] raconte ailleurs, qu'il ne devint seigneur de cette place qu'en l'an 1240 : en la quelle année il s'en empara sur le gouverneur qui la gardoit au nom de l'empereur et de son fils Conrad, n'ayant pas voulu la remettre entre les mains d'Alix de Lusignan, reyne de Cypre, fille d'Aimery, roy de Hiérusalem, et de la reyne Isabelle, qui avoit esté reconnue reyne du royaume de Hiérusalem par les barons et les estats.

[En 1240, Balian de Baruth, ayant aidé Philippe de Montfort à reprendre Tyr sur Ytier Filangieri[2], qui en était le gouverneur pour l'empereur, fut préposé à la garde de cette ville; mais il n'en fut point seigneur.]

On ne lit pas à quel titre cette seigneurie passa ensuite à

Philippes de Montfort, fils de Guy de Montfort, seigneur de la Ferté-Aleps, et d'Helvis d'Ibelin, dame douairière de Sagette, le quel durant la division et la guerre survenue entre les Venitiens et les Genois[3], l'an 1256, se rendit maistre de la partie de la seigneurie que les Venitiens avoient en la ville de Tyr, estant probable qu'il avoit le reste de la seigneurie qui avoit esté tenue par Balian et ses prédécesseurs.

[Le titre de Philippe de Montfort à la seigneurie de Tyr fut en quelque

[1] Sanut. l. III, part. 11, c. XVI.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. LII, LIII, LV, p. 422, 423, 426, 427. — Marin. Sanut. l. III, part. 11, cap. XVI, p. 216. — *Assises de Jérus.* t. II, c. II. p. 400, 401. (Voir *Les Seigneurs de Baruth*, p. 233.)

[3] Sanut. l. III, part. 12, c. V.

sorte le droit de conquête; il avait repris cette ville en 1240, sur les impériaux[1], et il refusa de la remettre à Raoul de Soissons, alors baile du royaume de Jérusalem, au nom de sa femme Alix, reine douairière de Chypre. Il fut, vers ce temps, préposé avec Nicolas Antcaume, à la garde du château d'Acre[2]. En 1244, il était connétable d'Acre, lorsqu'il échappa à la défaite des chrétiens par les Karismiens, et se réfugia à Ascalon[3]. Quel que fût son droit au titre de seigneur de Tyr, on le voit, avec cette qualification, convoqué à une assemblée dans la ville d'Acre[4], par Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur (1250). En 1257, 10 août[5], il est témoin, comme seigneur de Sur ou de Tyr, d'un acte du même Ibelin. En 1264, il fut assiégé dans Tyr par les Vénitiens[6], qui furent repoussés.]

Tant y a qu'il se trouve qualifié prince ou seigneur de Tyr en quelques titres de l'an 1268[7], et dans l'Histoire du sire de Joinville. Nous ne lisons pas précisément le temps au quel il passa en la terre sainte, mais seulement qu'il y estoit dès l'an 1244; en la quelle année[8] il se trouva à la bataille où Gautier, comte de Brienne et de Japhe, fut fait prisonnier, s'estant à peine sauvé de cette déroute, le bruit mesme ayant esté qu'il y estoit mort. Il se trouva encore au voyage[9] que le roy saint Louys fit en Égypte l'an 1248, et y fut fait prisonnier comme luy par les Sarrazins; et après avoir recouvré la liberté il suivit le roy dans la terre sainte, où il estoit seigneur de Tyr, non toutefois sans contestation de la part des Venitiens, qui luy firent la guerre; la

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. LII, LIII, etc. p. 422, 423, etc.

[2] *Assis. de Jérus.* t. II, p. 401.

[3] Math. Paris, ann. 1244, p. 428. — *Cod. diplom.* t. I, n° 43, p. 323.

[4] *Assises de Jérus.* t. II, c. XIII, p. 246. — Labbe, *Alliance chronologique*, t. I, p. 562.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 132, p. 157. 161, 528.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. IV, p. 447. — Marin. Sanut. l. III, p. 12, c. VI, p. 221. — De Mas-Latrie, t. II, p. 74, et note 1.

[7] Catel, en l'*Hist. de Langued.* p. 706. — Galland, *Du Franc-Alleu*, p. 160. (Voir *Les Seigneurs de Toron.*) Joinville, p. 106 de la nouvelle édition. — Du Cange, et observat. p. 96.

[8] Math. Paris, ann. 1244, p. 428. — Math. Paris, ann. 1244, p. 421.

[9] Joinville, édit. Ménard, p. 129, 142. 163, 228; édit. Du Cange, p. 61, 67. 76. 77, 106.

quelle dura jusques en l'an 1277[1], que les chevaliers du Temple moyennèrent un traité de paix entre eux et Philippes.

[Philippe était mort, ainsi qu'on l'a vu[2], dans les derniers mois de l'année 1269. Le traité fut conclu avec le seigneur de Tyr, qui était alors Jean de Montfort.]

Par ce traité, les Venitiens recouvrèrent la seigneurie de la troisième partie de la ville de Tyr qui leur avoit esté enlevée [par Philippe]. Philippes [ou plutôt Jean de Montfort, son successeur] ne laissa pas toutefois de conserver le titre de seigneur de Tyr, à cause des autres parties de la seigneurie qu'il posséda probablement.

Jean de Montfort, seigneur de Toron, en conserva le titre jusques à sa mort[3], arrivée sans enfans l'an 1283. Il avoit espousé Marguerite, sœur de Hugues III, roy de Cypre. Enfin la ville de Tyr vint en la puissance des Sarrazins le mesme jour que celle d'Acre[4], le 19 de may, l'an 1291, ayant esté abandonnée des chrestiens. Aucuns attribuent la perte de cette place à la pluralité des seigneurs auxquels elle obéissoit et à la diversité des nations qui l'habitoient.

La Maison de Montfort, en France, est très illustre pour avoir produit de grands hommes qui se sont signalez dans les guerres de nos roys, et particulièrement en celles contre les Albigeois et les Sarrazins. Elle a étendu ses branches dans l'Angleterre, dans l'Italie et dans la terre sainte, où elles n'ont pas moins acquis de réputation et d'honneur que la principale souche en France.

[1] Sanut. l. III, part. 12, c. xvi. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. xxxiii, p. 478.

[2] Voir *Les Seigneurs de Toron*, p. 473.

[3] Sanut. l. III, part. 12, c. xii et xix. — *Lignage d'outre-mer*, c. xii, xxiv. — De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 73, et note 3.

[4] Sanut. l. III, part. 12, c. xxii. — *Magn. Chron. belg.*

AUTRES FAMILLES

HABITUÉES

AUX ROYAUMES DE HIÉRUSALEM ET DE CYPRE.

LA FAMILLE D'ALEMAN.

La famille d'Aleman ou d'Alaman est l'une des plus illustres de la Provence, d'où elle a passé en la terre sainte, dans le royaume de Cypre et dans celuy de Naples. Ammirato et Philibert Campanile[1] ont donné la généalogie de la branche qui s'établit au royaume de Naples.

[Il ne nous est pas possible d'établir, même d'une manière conjecturale, la filiation de tous les membres de cette famille qui sont nommés dans l'histoire ou dans les actes des seigneurs d'outre-mer, ni de reconnaître, parmi tant de personnages du même nom, quels furent les véritables chefs de la famille d'Aleman.

Le premier qui se présente avec ce surnom est Wicker[2], chevalier distingué par sa bravoure et ses exploits. Il accompagna Godefroi de Bouillon au premier siége d'Arsur, et mourut l'année suivante, peu après la reddition de cette ville aux chrétiens.

Après lui, pendant un siècle nous ne voyons plus aucun seigneur de ce nom.]

[1] Scipione Ammirato, part. 1, p. 173, 176. — Campanile, p. 216.

[2] Albertus Aquensis, l. XII. c. 1. LXX. p. 293, 314.

Garnier Aleman espousa Pavie[1], fille de Hugues, IIe du nom [surnommé *le Boiteux*], seigneur de Giblet, et ainsy il vécut vers l'an 1180 : au quel temps, Guy, seigneur de Giblet, frère de cette dame vivoit.

[Nous avons vu[2] que Gui, fils de Hugues le Boiteux, était encore mineur en 1197. Par conséquent, sa sœur, si elle était à peu près du même âge, a pu n'être mariée que dans les premières années du XIIIe siècle. Ainsi Garnier Aleman était tout à fait contemporain du personnage qui suit.]

Borrile [nom altéré pour Horri ou Herri] Aleman souscrit un titre de Juliane, dame de Césarée de l'an 1207 [février], au cartulaire de Manosque[3] [et un second de la même dame, à la même époque].

Garnier Aleman et Jean Aleman, seigneurs de Syria [c'est-à-dire Gautier Aleman, avec son frère Heimé, et Jean Aleman, seigneur de Césarée par sa femme Marguerite],

Se trouvèrent à l'assemblée des barons de Hiérusalem qui fut tenue à Acre par le seigneur d'Arsuf. l'an 1250[4]. Je crois que ce Garnier est celuy qui est surnommé *le Jeune*[5], et qui espousa Agnès de Franeleu ou de Tenremonde[6], de la quelle il eut les enfans qui suivent :

[1] *Italia sacra*, t. VII, p. 60. — *Lign. d'outre-mer*, c. XIX, p. 396, 443, édition Labbe.

[2] Voir *Les Seigneurs de Giblet*, p. 473.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 90, p. 95, 516, et n° 10, p. 289.

[4] *Assises de Hiérus.* p. 562, édit. Labbe; t. II, c. XIII, p. 246, édit. Beugnot.

[5] On voit que ce Garnier le Jeune est différent de Garnier Aleman, mari de Pavie, puisque le vrai nom de celui-ci est Gautier. Mais nous verrons plus bas un véritable Garnier le Jeune.

[6] *Liguage d'outre-mer*, c. XIX *bis*. B. (Voir *Les Seigneurs d'Adelon.*)

[GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE D'ALEMAN.]

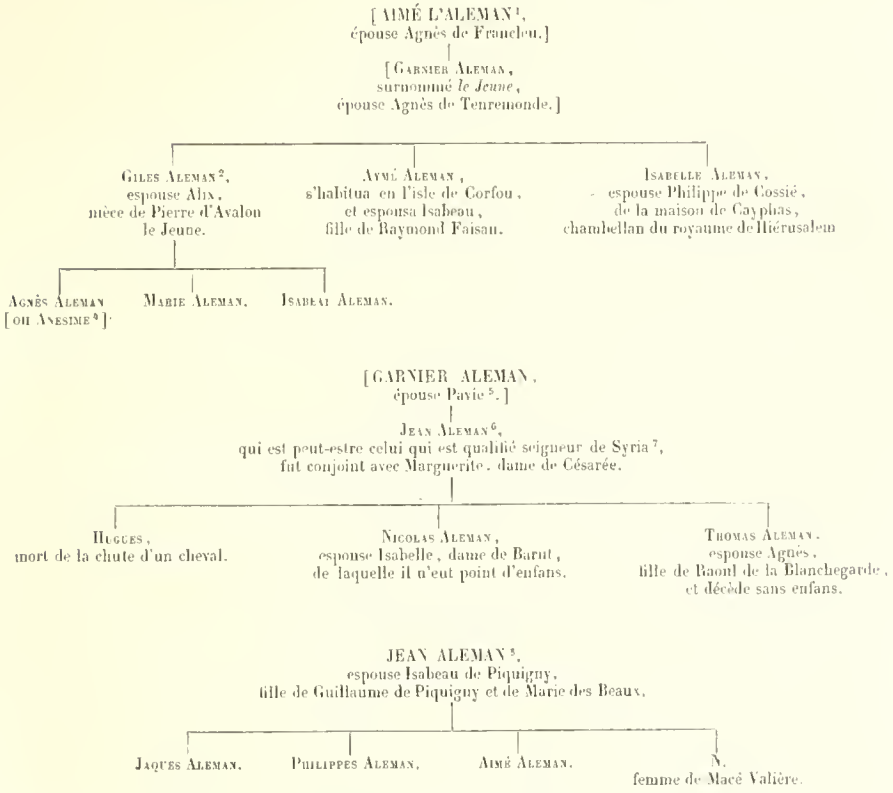

GILES ALEMAN[9], père d'Agnès, qui esposa Gautier de Barut ou, de

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. XXXI, édition Beugnot.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. XXIII, édition Labbe; c. XXXV, édit. Beugnot.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. XIX *bis*, XXII, édit. Beugnot.

[4] *Lign. d'outre-mer*, c. XXXI, édit. Beugn.

[5] *Lign. d'outre-mer*, c. XVI, édit. Beugn.

[6] *Lignages d'outre-mer*, l. XIX, c. IX, édit. Beugnot.

[7] Ce mot *Syria* n'est qu'une altération de celui de Césarée, dans la version italienne. Ainsi il n'y a aucun doute sur l'identité du personnage. (Comparez Labbe, t. I, p. 562, et Beugnot, *Assises de Jérus.* t. II, p. 246.)

[8] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labb. c. XX; édit. Beugnot, c. XXXII.

[9] *Lignages d'outre-mer*, l. XXI, c. XVII, édit. Beugnot.

la Blanchegarde [paraît être le même que le fils de Garnier Aleman, dit *le Jeune*].

Hugues Aleman eut[1] une fille mariée à Jean, fils de Henry, seigneur de Giblet.

[Les trois éditions du Lignage l'appellent Hugue Salaman; ce qui pourrait n'être qu'une mauvaise disposition de lettres, pour Hugues Alaman.

Après avoir présenté le résultat des recherches de Du Cange, en l'accompagnant de quelques observations, nous essayerons de relier ensemble certaines portions des diverses généalogies dont il nous a tracé le tableau.

Un nouveau chapitre du Lignage[2] nous apprend que Garnier l'Aleman, dit *le Jeune*, mari d'Agnès de Tenremonde, était fils d'Aimé l'Aleman et d'Agnès de Francleu. Nous avons vu, dans la nouvelle édition des Assises de Jérusalem[3], que Gautier Aleman assistait, avec son frère Heimé, à l'assemblée d'Acre de 1250.

Plusieurs diplômes de Frédéric II, datés d'Acre, avril 1229[4], sont souscrits par Garnier l'Aleman et par Aymon, son neveu. Enfin un nouveau chapitre du Lignage[5] affirme positivement que Garnier (selon une variante, Gautier) l'Aleman, qui épousa Pavie, était père de Jean l'Aleman qui fut seigneur de Césarée par son mariage avec Marguerite.

D'après ces données, en admettant l'identité fort vraisemblable d'Aimé, père de Garnier le Jeune, d'Heimé, frère de Gautier, et d'Aymon, neveu de Garnier l'Ancien, on voit le lien qui unit les deux branches principales.

Garnier l'Ancien, époux de Pavie, était le frère du père, encore inconnu, d'Aimé et de Gautier. Il était l'oncle de ces deux chevaliers, et grand oncle par conséquent de Garnier le Jeune. Les dates ne s'y opposent pas : Gautier, Aimé, son frère, et Jean Aleman, seigneur de Césarée, leur cousin germain, ont pu se trouver ensemble à l'assemblée de 1250.

Aimé peut être encore le même que Aimes li Alemans, possesseur d'un fief à Acre[6], qui fut envoyé par Frédéric II au roi de Chypre, en 1230, pour

[1] *Lignages d'outre-mer*, édit. Lab. c. xix, p. 396, 443; édit. Beugnot, c. xxx.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. xxxi, édition Beugnot.

[3] *Assises de Jérus.* t. II, c. xiii, p. 246.

[4] *Hist. diplomat. Frederici II*, Huillard-Bréholles, t. III, p. 121, 123, 125 etc.

[5] *Lign. d'outre-mer*, c. xvi, édit. Beugn.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. xx, p. 386, et note *f*: et c. xxi, p. 387.

réclamer la garde du royaume, de préférence à Jean d'Ibelin, seigneur de Baruth.

Quant à Garnier l'Aleman, l'Ancien, le mari de Pavie, il paraît que c'est le Garnier qui joua un rôle assez actif dans les affaires du royaume de Jérusalem. Il fut laissé avec Philippe d'Ibelin à la garde d'Acre[1], pendant le couronnement de Jean de Brienne à Tyr, en 1210. Il souscrivit un acte de ce prince[2] du 1er juillet 1211, et un autre d'Adémar de Césarée[3], du 18 octobre 1213. En 1217, il fut envoyé par Boémond IV d'Antioche[4] et André, roi de Hongrie, au roi Hugues Ier de Chypre, pour l'inviter à se joindre à la croisade. L'année suivante, lieutenant du roi dans Acre[5], il envoya des secours à la ville de Césarée contre Coradin. En 1229, il résidait encore à Acre, comme lieutenant de Frédéric II[6], et, la même année[7], il alla défendre les chrétiens de Jérusalem maltraités par les Sarrasins, et chassa ces derniers de la ville. Quoique attaché au parti de l'empereur, il fit, en 1231, prévenir Jean d'Ibelin[8], seigneur de Baruth, des mauvaises dispositions de Richard Filangieri à son égard. Cette même année il signa comme témoin un acte de Balian, sire de Sajette[9] (28 septembre), et deux de Boémond IV d'Antioche[10] (27 octobre). Après cette époque on ne le voit plus paraître. C'est probablement alors qu'il entra dans l'ordre des frères du Temple[11].

Garnier l'Ancien eut deux fils et une fille :

Jean l'Aleman[12], seigneur de Césarée par son mariage avec Marguerite, l'héritière de cette seigneurie, et dont la postérité est décrite par Du Cange d'après l'ancien texte du Lignage[13], au chapitre des seigneurs de Césarée;

Hue ou Hugues, qui épousa la dame d'Adelon[14], vraisemblablement Isabelle,

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. I et II, p. 312, et note *e*.

[2] *Cartularium S. Sepulc.* n° 145, p. 269.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 11, p. 290.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. X, p. 322, et note *h*.

[5] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. V, p. 334.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. IX, p. 375.—*Assises de Jérus.* t. II, p. 399.

[7] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XVIII, XIX, p. 384, 386.

[8] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXV, p. 390.

[9] *Cod. diplomat.* t. I, n° 214, p. 255.

[10] *Cod. diplomat.* n°s 113, 114, p. 121, 122.

[11] *Assises de Jérus.* t. II, p. 399.

[12] *Lignages d'outre-mer*, c. XVI, édition Beugnot.

[13] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labbe, c. IX: édit. Beugnot, c. XIV.

[14] *Lignages d'outre-mer*, c. XVI. XXXI, édit. Beugnot. — Voir *Les Seigneurs d'Adelon*.

encore vivante au moment où écrivait le rédacteur de certains chapitres du Lignage, et qui était mort avant elle, sans laisser d'héritier;

Helvis, épouse de Baudouin de Longuevaus, qui alla outre mer, c'est-à-dire dans les pays d'Occident.

Les nouveaux chapitres du Lignage n'ajoutent rien aux détails de la postérité de Garnier l'Aleman le Jeune, telle que l'a donnée Du Cange d'après l'ancien texte, au chapitre des seigneurs d'Adelon [1].

Les deux premières parties de la généalogie des Aleman peuvent donc ainsi se rejoindre avec assez de vraisemblance. Quant à la troisième, nous ne voyons pas à quel rameau se rattache Jean, mari d'Isabelle de Picquigny, non plus que Hugues Aleman, qui termine l'article de Du Cange. Ce personnage, si toutefois il est de la famille des Aleman, ne peut être celui qui épousa la dame d'Adelon, puisque ce dernier mourut avant sa femme sans laisser d'héritier.

On voit encore plusieurs autres personnages du nom d'Aleman figurer dans l'histoire d'outre-mer. Nous allons les énumérer rapidement, sans nous arrêter sur les autres Aleman que mentionnent les historiens des affaires d'Occident [2].

Guillalme Alaman était un seigneur résidant en Thessalie en 1212 [3].

Amalri Saleman, homme lige du prince Boémond V d'Antioche, est nommé comme garant d'un acte d'Albert, patriarche d'Antioche, du 18 novembre 1241 [4]. On pourrait admettre que son nom de famille a subi une altération, comme celui de Hugue Saleman dont nous avons parlé plus haut.

Raoul Aleman ou l'Allemand, chevalier, homme lige du royaume, assiste à l'assemblée d'Acre en 1250 [5]. Il est nommé Jean dans la traduction italienne des Assises. En 1254, il souscrit un acte de Julien [6], seigneur de Sajette.

Amis l'Aleman souscrit, le 3 mars 1265, comme membre de la haute cour

[1] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. XXIII, édition Beugnot, c. XXXV.

[2] Tels sont le Jean Alaman que l'on voit recevoir une paye comme arbalétrier de l'hôtel, au service de Louis IX (*Tabulæ ceratæ*, J. Sarraceni, *Hist. de France*, t. XXI, p. 362, a; 364, a; 392, b), et les deux Gautier et Hugues Alaman, qui jurent pour Richard, comte de Poitiers, frère du roi d'Angleterre, l'observation d'un traité conclu entre ce prince et le roi de France, en 1227. (*Histor. de France*, t. XVIII, p. 320, note.)

[3] Du Cange, *Hist. de Cypre*, p. 59.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 118, p. 133.

[5] *Assises de Jérusal.* t. II, c. XIII, p. 246; edit. Labb. t. I, p. 562.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 124, p. 144.

du royaume de Jérusalem[1], un acte de Raoul de Baruth, seigneur de la Blanchegarde. Serait-ce encore le même que Aimé ou Aymon, frère de Gautier, qui avait assisté à l'assemblée de 1250?

Pierre l'Aleman, abbé de la maison de Beaumont, ordre de Cîteaux, devant Tripoli, est nommé[2] comme garant de l'exactitude de la relation faite, le 18 février 1282, contre Gui de Giblet.

Hélie Alaman, vicomte de Nicosie, est nommé comme témoin d'un traité entre le roi Hugues IV et la république de Gênes, 16 février 1329.]

[1] *Cod. diplomat.* n. 174, p. 182.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 667.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 158.

LA FAMILLE SURNOMMÉE D'ANTIOCHE

EN LA TERRE SAINTE.

Rasse de Gaure, gentilhomme du comté de Flandres, vint en la terre sainte, au récit de l'auteur du Lignage d'outre-mer[1], avec Guy de Lusignan, roy de Hiérusalem, du quel on disoit qu'il estoit parent. Je crois que c'est celui que Pierre d'Oudegherst[2] dit avoir suivi Philippes d'Alsace, comte de Flandres, en son voyage de la terre sainte, l'an 1177, et qui souscrit quelques titres de ce comte avec la noblesse de Flandres, en l'an 1169[3]. Il s'habitua outre mer, et y espousa une dame native d'Antioche, d'où sa postérité prit le surnom d'Antioche.

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. XXIX, XLI.

[2] Oudegherst, *Chron. de Bland.* c. LXXVII.

[3] *Hist. de Béthune*, t. II, p. 197.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE SURNOMMÉE D'ANTIOCHE EN LA TERRE SAINTE.

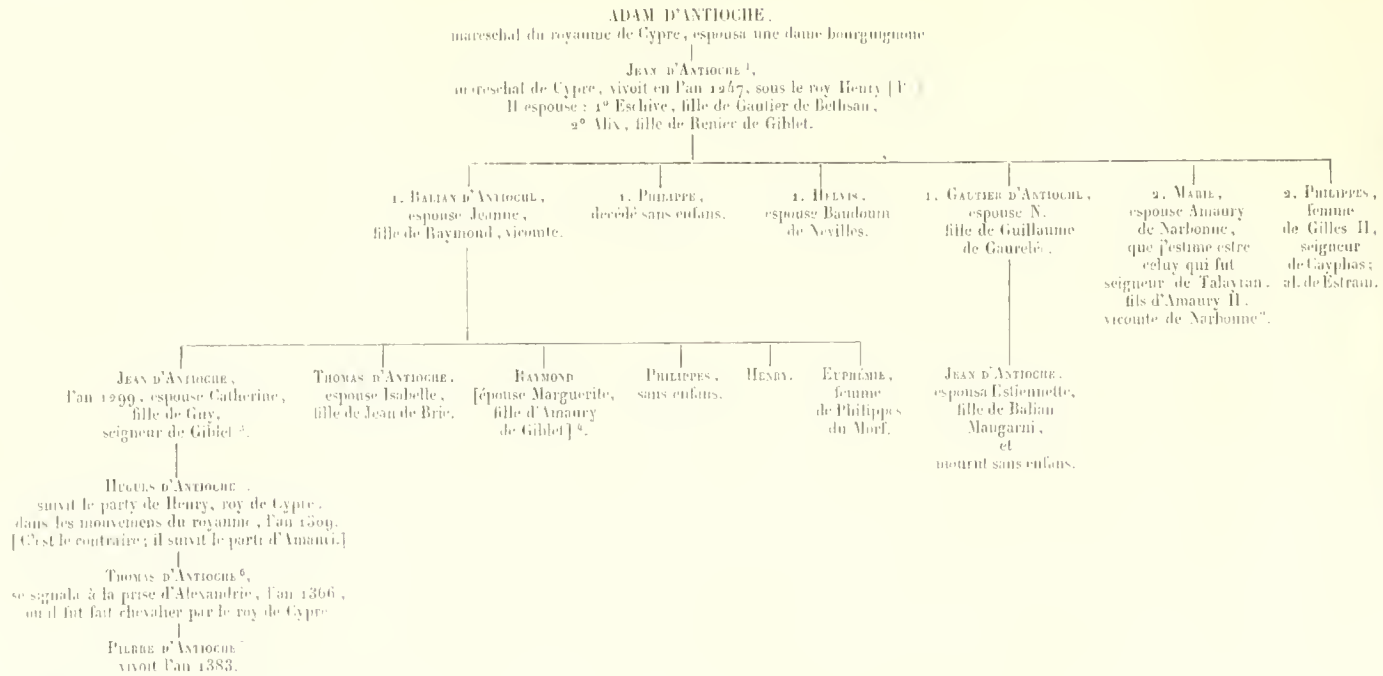

[1] *Tresor des chartes du roy*, layette Cypre, 5. — *Cartulaire de Champagne*, de la Cour des comptes de Paris.
[2] Catel, *Hist. de Languedoc*, l. IV, p. 610.
[3] Sanut, l. III, part. 13, c. x.
[4] *Linages d'outre-mer*, c. XXIX
[5] Il caval. Loredano, l. V, p. 270. — Voir *Les Princes d'Antioche* p. [illegible].
[6] Il caval. Loredano, l. VII, p. 371.
[7] Il caval. Loredano, l. IX, p. 511.

[Nous ajouterons peu de chose au tableau de Du Cange.

On voit un premier Jean d'Antioche souscrire un acte de Boémond III, prince d'Antioche[1], en 1183. Était-ce un frère aîné d'Adam?

Adam, fils de Basse, souscrit, le 1er novembre 1197[2], un acte d'Aimeri, roi de Chypre.

Jean d'Antioche, son fils, souscrit un acte de Henri Ier, roi de Chypre[3] (10 juin 1232), et, comme maréchal de Chypre, un second acte de ce même roi[4], en 1247.

Gautier d'Antioche, chamberlain du royaume de Chypre, vraisemblablement le frère de Balian, et fils comme lui de Jean et d'Eschive, souscrit, en janvier 1286[5], un acte du roi Henri II de Chypre.

La généalogie de cette famille s'arrête, dans le Lignage, après Jean d'Antioche, fils de Balian, et tous les individus de la même génération.

Nous n'avons pu trouver d'après quelle autorité Du Cange l'a continuée de trois degrés, et a fait descendre en ligne droite de père en fils, Hugues, Thomas et Pierre, du dernier Jean d'Antioche.

Il a été parlé longuement de Hugues d'Antioche dans l'article des princes de ce nom[6].

Thomas scelle un acte de la haute cour du royaume de Chypre[7] (5 mai 1346); nommé chevalier en 1366, par le roi Pierre Ier[8], il fut, en qualité d'homme lige de la cour de Chypre, un des seize seigneurs désignés[9] (1369, 16 novembre) pour la révision des Assises.

Pierre fut, en octobre 1382, un des douze conseillers du royaume[10], en l'absence de Jacques Ier.]

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 5, p. 284.

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 607.

[3] De Mas-Latrie, t. II, p. 56.

[4] *Abrégé de l'alliance chronolog.* t. II, 656, édit. Labbe.

[5] De Mas-Latrie, t. III, p. 670.

[6] Voir *Les Princes d'Antioche*, p. 209.

[7] *Assises de Jérus.* t. II, p. 389, for. 29.

[8] Loredano, t. VII, p. 372; trad. franç. t. I, p. 409.

[9] *Assises de Jérus.* t. I, p. 6.

[10] De Mas-Latrie, t. II, p. 391. — Loredano, t. IX, p. 511; trad. franç. t. II, p. 105.

LA FAMILLE DE BABIN.

[Avant le premier membre de cette famille présenté par Du Cange, on voit un personnage du nom de Babin, sans prénom connu, mentionné comme étant le seigneur et le suzerain d'un nommé Jean Patrice, auquel il permet, sous le roi Foulques, un échange de certains casaux avec le Saint-Sépulcre[1]; échange qui est confirmé par la reine Melissende en 1151. Ce même Babin est ensuite témoin d'un acte de cette reine[2] en 1152; d'un acte du roi Baudouin III[3], du 27 juin 1155; et d'une donation faite aux Hospitaliers[4] par Eustache, Adam le Noir et autres, en 1163.]

Anseau [ou Anselme] Babin vivoit vers l'an 1200[5]. Il devoit, à cause de ses fiefs situez dans la seigneurie de la ville de Hiérusalem, cinq chevaliers.

[Il avait été témoin, en 1173, d'un acte de Constance[6], comtesse de Saint-Gilles, femme de Raimond V, de Toulouse; et, en 1176, d'un acte de Renaud[7], abbé du mont Sion.

La date approximative de 1200, donnée par Du Cange, est fournie par le document intitulé « Le service que la sainte cité de Jérusalem doit[8]. » où figurent un certain nombre de personnages tous à peu près de cette époque.]

Raymond [ou Boëmond] Babin vivoit au mesme temps[9], et avoit ses terres en l'étendue de la seigneurie de Naples, à raison des quelles il

[1] *Cartul. S. Sepulc.* n^os^ 49, 51, 50, 120, p. 90, 93, 224.
[2] *Cartul. S. Sepulc.* n° 48, p. 89.
[3] *Cartul. S. Sepulc.* n° 52, p. 97.
[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 164, p. 207.
[5] *Assises de Jérus.* p. 554. t. I, p. 423.
[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 52, p. 53.
[7] *Cart. S. Sepulc.* n° 170, p. 309.
[8] *Abrégé royal de l'alliance chron.* édit. Labbe, t. I, c. XLVI. p. 554, 555; *Assises de Jérus.* édit. Beugnot. t. I, c. CCLXI, p. 423.
[9] *Assises de Jérus.* p. 556; Beugnot, 424.

estoit obligé de servir dans les guerres avec un chevalier. Il fut père de Jean Babin[1] et de Marguerite, mariée avec Gautier, seigneur de Bessan.

Jean Babin espousa Isabeau, fille de Thomas [le Lignage[2] dit Philippe] de Maugasteau, et en eut une fille, qui fut mariée à Amaury de Giblet [peut-être le seigneur de Piles[3]], qui en eut Thomas de Giblet et Marguerite, femme de Remond d'Antioche[4].

Jean Babin, IIe du nom, fut conjoint avec Philippes de Bessan[5], sœur de [Gautier de Bessan, et par conséquent belle-sœur de] Marguerite, de la quelle je viens de parler; du quel mariage vint

Raymond Babin, IIe du nom.

[Jean Babin fut, en l'année 1310, député, avec Anseau de Brie, par la reine mère auprès d'Isabelle d'Arménie[6], veuve du prince Amauri, pour la presser de quitter Chypre au plus tôt, puisque le retour de cette princesse en Arménie était une des conditions de la délivrance du roi Henri II.]

Il se trouve présent avec les barons du royaume de Chypre au traité de mariage conclu en la ville de Nicossie[7], entre Fernand de Majorque, prince de la Morée, et Isabelle d'Ibelin, l'an 1315.

Raymond Babin II estoit bouteiller de Cypre en l'an 1368[8]. Il fut pere de

Jean Babin, III du nom[9], qui estoit à la cour du roy de Cypre, l'an 1373 [ou 1374].

[1] *Lignages d'outre-mer,* Labb. c. xv; Beugnot, c. xxvii.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. xxiv, xxxvi; et c. xxix, xli.

[3] Voir *Les Seigneurs de Piles, de la Maison de Giblet.*

[4] Voir *La Maison d'Antioche.*

[5] *Lignages d'outre-mer,* c. xv, xxvii.

[6] Loredano, l. V, p. 263; trad. franç. t. I, p. 291.

[7] Buchon, *Hist. de Chypre, sous les empereurs français*, t. II, p. 374.

[8] *Assises de Hiérus.* p. 464; t. I, p. 6, édit. Beugnot.

[9] Loredano, l. VIII, p. 563; trad. franç. t. II, p. 52.

[On a pu remarquer une certaine confusion et des lacunes dans la suite de ces seigneurs. Ainsi, selon Du Cange, Jean Babin Ier est frère de Marguerite, qui épousa Gautier de Bessan, vivant en l'année 1300; comment peut-il être le fils de Raimond Babin, qui vivait en 1200? Il doit se trouver entre eux plusieurs intermédiaires.

Et d'abord nous voyons un Jean Babin qui souscrit un acte de la reine Alix[1] (octobre 1220). Le même, lors de l'affaire de Casal-Imbert[2] (3 mai 1232), fit conduire à Acre le jeune roi Henri, et resta à la bataille, où il fut blessé dangereusement au visage. Alix[3], qui épousa Baudouin du Morf, était probablement sa fille. Ce Jean Babin n'est certainement pas celui dont le beau-frère vivait en 1300.

Précisément à cette dernière époque existait un autre Jean Babin, celui que Du Cange appelle Jean Babin II, mari de Philippes ou Philippine de Bessan, sœur de ce même Gautier de Bessan qui avait épousé Marguerite, fille de Raimond Babin. Quel lien de parenté unissait ces deux Jean Babin? Le premier, que l'on voit agir en 1232, a pu être le fils de Raimond Babin Ier (mais rien ne le prouve) et le mari d'Isabelle de Maugasteau, dont le frère Thomas était vivant vers le milieu du siècle. Mais il ne peut être le frère de Marguerite, épouse de Gautier de Bessan.

Raimond Babin, père de Marguerite, nécessairement distinct du premier Raimond Babin, paraît être intermédiaire entre les deux Jean Babin. Était-il le fils du premier, le père du second? Nous n'en savons rien. Par la concordance des temps, Jean Babin II peut être le frère de Marguerite, comme l'a supposé Du Cange, quoique le Lignage ne le dise pas. Seulement il faut appliquer à Jean Babin II ce que Du Cange avait dit sur ce point de Jean Babin Ier.

A partir d'ici il n'y a plus de difficulté. Jean Babin II, mari de Philippes de Bessan, est celui qui signa comme témoin, en mai 1306[4], un acte de Henri II, roi de Chypre; que nous avons vu en 1310, agir pour le retour de ce roi, qui assista en 1315 au traité de mariage entre Fernand de Majorque et Isabelle d'Ibelin, et qui souscrivit, le 4 septembre 1328[5], un acte du roi Hugues IV, comme maréchal du royaume de Jérusalem.

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 614.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXXI, p. 397.

[3] *Lignages d'outre-mer*, Labbe, c. XXVIII; Beugnot, c. XL.

[4] De Mas-Latrie, t. II, p. 102.

[5] De Mas-Latrie, p. 143, 144.

Son fils, Raimond Babin III, qu'il avait eu de Philippes de Bessan, fut présent au traité de Hugues IV avec Gênes[1], du 21 février 1338. Le même (?), bouteiller de Chypre[2], fut, en 1369, un des seize seigneurs nommés pour la révision des assises du royaume.

Il était, en 1374, le favori du prince de Galilée, et l'on voit, par le récit d'un historien qui écrit à cette époque[3], qu'il avait alors un fils nommé Jean.

On peut croire que c'est ce fils, Jean Babin III, qui fut envoyé à Gênes par le roi Jacques Ier[4], en 1383, pour y diriger l'éducation de son fils Janus, qui, chambrier du royaume d'Arménie, fut témoin d'un acte du roi Jacques Ier (16 août 1395[5]), comme membre de la haute cour du royaume de Chypre; le même, enfin qui, amiral du royaume, signa un acte du roi Janus[6] (9 octobre 1410).

On voit, après lui, Amaubi ou Camebin Babin[7], qui fut tué à la bataille de Chierokitia, où le roi Janus fut fait prisonnier, le 7 juillet 1426.

Telle pourrait être, quoique en partie conjecturale, la suite des seigneurs du nom de Babin :

Babin, sans prénom, vers 1140-1163;

Anseau Babin, ann. 1173-1200?;

Raimond Babin Ier, 1200?

Jean Babin Ier, fils? 1220-1232-1250;

Raimond Babin II, fils? père de Marguerite, qui vivait en 1300, et peut-être aussi de

Jean Babin II, 1306-1328;

Raimond-Babin III, fils, 1338-1374;

Jean Babin III, fils, 1374-1410;

Amaubi Babin, 1426.

On trouve encore un Gui Babin qui scelle un acte de la haute cour du royaume de Jérusalem[8] (5 mai 1346), et Hugues Babin, baron de Chypre, qui souscrit un acte du 16 août 1395[9], du roi Jacques Ier, et un autre du roi Janus[10], à la date du 7 juillet 1403; ce sont vraisemblement deux membres de la même famille.]

[1] De Mas-Latrie, t. II, p. 179.

[2] *Assises de Jérus.* t. I, p. 6.

[3] Loredan. *loc. cit.*

[4] Loredan. l. IX, p. 517; trad. franç. t. II, p. 111.

[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 428.

[6] De Mas-Latrie, t. II, p. 495.

[7] De Mas-Latrie, t. II, p. 539, note 1.

[8] *Assises de Jérusalem*, t. II, p. 389, formule 29.

[9] De Mas-Latrie, t. II, p. 429.

[10] De Mas-Latrie, t. II, p. 467.

LA FAMILLE DE BARLAIS.

[Renaud Barlais, riche personnage de Chypre [1], fut chargé en 1197, par le roi de Chypre Aimeri, de défendre Jaffa, que le comte Henri de Champagne lui avait rendu. Il était capitaine de quarante chevaliers formant la garnison de cette ville [2]; mais il se conduisit mollement, et la place fut prise par le soudan [3].]

Camerin [ou Aimery] Barlais, ou, comme il est nommé par le chevalier Loredan [4], Barlas, fut estably [en 1222] par Alix, reyne de Cypre, bail régent du royaume de Cypre, [à la place de Philippe d'Ibelin,] sous la minorité du jeune roy Hugues Ier, au lieu du seigneur de Barut, qui s'estoit démis de la régence; mais, n'ayant pas esté receu par la haute cour, il fut obligé de se retirer.

[Aimeri Barlais avait souscrit, en octobre 1220 [5], un acte de la reine Alix. En 1227, frappé dans un jeu par un chevalier toscan, cousin de Philippe d'Ibelin [6], il l'assassina par surprise, de concert avec quatre de ses amis. Poursuivi par Philippe d'Ibelin, celui-ci lui fit grâce à la recommandation de son frère, Jean d'Ibelin, le vieux sire de Baruth. En 1229, ayant reparu à Nicosie [7], dans l'espoir de voir arriver l'empereur Frédéric II, dont il était partisan, Aimeri Barlais accusa et provoqua en combat singulier Anseau de Brie, qui l'avait appelé déloyal et traître; mais le vieux sire de Baruth interrompit le combat et sépara les deux adversaires.]

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVII, c. II, p. 219.

[2] *Assises de Jérus.* t. II, p. 428.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. XX, Beugn.

[4] Loredano, l. I, p. 42; trad. franç. t. I, p. 49. — Voir *Les Rois de Chypre*, p. 61. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. XXI, p. 361 et note d.

[5] De Mas-Latrie, t. III, *Hist. de Chypre*, p. 614.

[6] Loredano, l. I, p. 38, 40; trad. franç. t. I, p. 44, 46. — *Assises de Jérus.* t. I, p. 488, note a.

[7] Loredano, l. I, p. 45; trad. franç. t. I, p. 51, 53. — *Assises de Jérus.* t. I, p. 489, note.

Quelque temps après l'empereur Frédéric II s'estant emparé de l'isle de Cypre[1], il fut un des cinq barons qu'il choisit pour gouverner ce royaume; ce qui arriva vers l'an 1230 [ou plutôt 1229].

[Vaincu à Nicosie, le 24 juin de la même année[2], par l'armée du vieux sire de Baruth, il se retira avec le roi au château de Dieu-d'Amour. En 1231, lorsque Jean d'Ibelin eut attiré le roi dans son parti, Aimeri refusa de se joindre à eux[3] contre Richard Filangieri, maréchal de l'empereur. Après la bataille d'Agridi (1232), où il se trouvait avec un commandement[4], il fut envoyé par Richard vers l'empereur pour lui demander du secours; mais, pendant son absence[5], le roi Henri Ier le fit déclarer rebelle par la haute cour du royaume, et tous ses biens furent confisqués. Depuis cet événement, l'histoire ne fait plus mention d'Aimeri Barlais: le diplôme de Boémond VI, comte de Tripoli, cité plus haut, p. 484, note 4, prouve qu'il était mort en 1236, et qu'il avait un fils nommé Jean Barlais.]

La circonstance du temps me fait croire que ce fut lui qui espousa Isabelle[6], fille de Philippes le Roux et d'Estéfénie de Bessan, de laquelle il eut Aimery.

[D'après la pièce précitée, il y a lieu de croire que Jean Barlais était fils de cette Isabelle qui, après la mort d'Aimeri, se serait remariée à Bertrand Porcelet; mais on ne peut supposer, comme le croit Du Cange, que l'autre Aimeri dont il va être question soit le fils du premier Aimeri.]

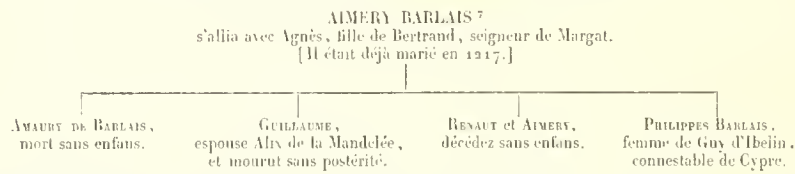

AIMERY BARLAIS[8] s'allia avec Agnès, fille de Bertrand, seigneur de Margat. [Il était déjà marié en 1217.]

[1] Voir *Les Rois de Chypre*, p. 61.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. x, p. 377.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXVII, p. 393.

[4] Loredano, l. I, p. 102, 112; tr. franç. t. I, p. 120, 121.

[5] Loredano, l. I, p. 114; tr. franç. t. I, p. 133.

[6] *Lignages d'outre-mer*, c. XV, XXVII, XXXI.

[7] *Lignages d'outre-mer*, c. XV, XXI, XXVII, XXXIII; édit. Beugn. c. XX. *Cod. diplomat.* t. I, n° 106, p. 112.

[8] *Lignages d'outre-mer*, c. VI, VIII.

[On voit, en même temps qu'Aimeri Barlais, mari d'Agnès de Margat, un Renaud Barlail ou Barlais, ayant pour femme Agasse, et tuteur du jeune seigneur de Maraclée[1], faire hommage pour ce fief, en 1271, à Boémond V d'Antioche. Nous ne savons quels liens de parenté l'unissaient au premier Renaud et à Camerin Barlais.

Amauri Barlais, seigneur d'Arrabe, est le fils d'Aimeri et d'Agnès. Par un acte du 3 mars 1265[2], son cousin, Raoul de Baruth, seigneur de la Blanchegarde, lui vendit pour 6,000 besants d'or une rente de 400 besants, qui était une partie de la rente de 2,000 besants que Amauri Barlais recevait des Hospitaliers de Jérusalem, pour la cession qui leur avait été faite du château de Margat, et que lui-même avait vendue autrefois à ce même Raoul, son cousin. Par un autre acte du 9 novembre 1269[3], il fit remise aux Hospitaliers d'une rente annuelle de 84 besants sur le total de la rente qui lui était due par l'Hôpital pour la cession du château de Margat.

Ses armes sur son sceau sont représentées au n° 63, table VI, des planches gravées qui terminent le premier volume du *Codice diplomatico* de Sébastien Paoli.]

Guillaume Barlais fut le quatrième mary d'Isabelle, dame de Barut[4], fille de Jean d'Ibelin, seigneur de Barut, de la quelle il n'eut point d'enfans.

[Il peut être le même que Guillaume, fils d'Aimeri, qui aurait eu pour seconde femme Alix[5], fille de Guillaume de la Mandelée, laquelle, devenue veuve, épousa Ague de Bessan.]

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 118, p. 130, 132. — Voir *Les Seigneurs de Maraclée.*

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 144, p. 180, 183. — Voir *Les Seigneurs de Margat*, p. 396.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 146, p. 184 185.

[4] *Lignages d'outre-mer*, c. VI, VII.

[5] *Lignages d'outre-mer*, t. XXVII, c. XV, édit. Beugnot.

LA FAMILLE DE LA BAUME.

Il y a en France plusieurs familles du nom de La Baume, desquelles celle qui porta mesme nom et qui s'establit en Cypre, peut estre issue: mais il est probable qu'elle tire son origine de celle de Bresse[1], de laquelle les comtes de Montrevel sont sortis, comme un auteur judicieux de ce temps a avancé, sans neantmoins qu'on en ayt aucune certitude. Voici ceux qui y paroissent avec ce surnom dans l'histoire et dans les titres.

[Guillaume de la Baume (*de Balma*) souscrit un diplôme du roi Aimeri[2] (1er novembre 1197), et un autre du même roi[3] (mars 1201). Dans le premier, il signe avec son frère Roland; dans le second, avec son frère Rainald. Sont-ce deux frères différents, ou Roland et Rainald ne sont-ils qu'un même individu, dont le nom aurait été altéré par les copistes? Nous ne pouvons décider, car nous n'avons pas d'autres renseignements sur ces personnages.]

Jean de la Baume paroist, avec sa mère Agnès, en un titre de Hugues roy de Cypre[4], du mois de septembre l'an 1210, au cartulaire des Hospitaliers de Manosque[5].

[Un acte du même roi et de la même époque[6], si ce n'est le même acte, mais qui dans tous les cas en diffère par quelques souscriptions, mentionne un Guillaume *de Belma*, précepteur de la maison des Hospitaliers en Chypre.

[1] Guichenon, en l'*Histoire de Bresse*, 3e partie, p. 12, 13 et suiv.

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 607.

[3] *Cartul. S. Sepulc.* n° 177, p. 316.

[4] *Cartul. de Manosque.*

[5] Nous avons dans Paoli un diplôme du roi Hugues, de septembre 1210; mais on ne voit, ni dans le corps de l'acte, ni parmi les souscriptions, les noms de Jean de la Baume et de sa mère Agnès. (*Cod. diplomat.* t. I, n° 97, p. 101, 102.)

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 97, p. 101, 102.

Ce nom ne pourrait-il pas représenter celui de *Balma* légèrement altéré, et ce Guillaume être ainsi le Guillaume précédent, qui depuis serait entré dans la milice de l'ordre de l'Hôpital? Nous ne voulons point insister sur cette conjecture.

Un Guillaume de la Baume, possesseur d'un casal en Chypre, est mentionné comme défunt dans un acte de Hugues[1], abbé du Temple *Domini* (30 septembre 1233].

Thomas de la Baume[2] espouse Eschive, fille de Raymond de Mimars, seigneur de Traissades, et de Douce de Soissons. [Il ne laissa pas d'héritier.]

Bernard de la Baume s'allia avec [Odiart, ou] Hodierne[3], fille de Manassis [ou Menassier] de Mimars [et cousine germaine d'Eschive, qui vient d'être nommée].

Bernard de la Baume, se maria avec Bienvenue[4], fille de Philippes de Cafran, laquelle, en secondes noces, se remaria avec Jean Letor, qui vivoit en l'an 1247.

[Ce peut être ce Bernard qui est nommé comme témoin d'un acte du roi Henri Ier de Chypre[5], en date du 10 juin 1232.]

Rolland de la Baume[6] fut conjoint avec l'une des filles de Baudouin de Nores et d'Estéfénie du Morf.

Hugues de la Baume [un des douze conseillers du royaume de Chypre, en l'absence de Jacques Ier[7], octobre 1382] fut fait connétable [de Chypre en 1384, puis] du royaume de Hiérusalem[8] l'an 1395, par le roy Jaques, qui luy avoit l'obligation de sa promotion et de

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 637.
[2] *Lignages d'outre-mer*, c. xxvii, xxxix.
[3] *Lignages d'outre-mer*, c. xxvii, xxxix.
[4] *Lignages d'outre-mer*, c. xviii, xxix.
[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 55.
[6] *Lignages d'outre-mer*, c. xxviii, xl.
[7] De Mas-Latrie, t. II, p. 391.
[8] *Trésor des chartes du roy*, layette Chypre, tit. 7. — De Mas-Latrie, t. II, p. 428.

son élection[1]. Il fut bruslé dans son palais par les Turcs, lors de la prise de la ville de Nicossie, l'an 1427.

[Du Cange paraît avoir mal compris le texte de Lorédan. Cet écrivain dit[2] que le roi Janus, au retour de sa captivité, alla loger dans le palais de Hugues de la Baume, parce que le sien avait été brûlé. Hugues, si toutefois c'est le même[3], est encore nommé dans un acte de Janus de 1403[4] et dans la chronique de Strambaldi, en 1419.]

Guy de la Baume [frère de Hugues[5], et, comme lui, un des douze conseillers du royaume en 1382, était] mareschal du royaume de Hiérusalem, en la mesme année [1395], sous le règne de Jaques, roy de Cypre. [Ce prince l'avait créé maréchal, vers 1384, en récompense de ses services.] Le chevalier Loredan parle de ces deux derniers en son histoire de Cypre[6]. Guy [de la Baume] fut fait prisonnier à la prise de Famagouste par les Genois[7], l'an 1374. [Ét. de Lusignan ni Lorédan n'en disent rien. Ce Guy n'est peut-être pas le maréchal.]

[1] Il caval. Loredano, l. IX, p. 511, 513, 516; trad. franç. t. II, p. 104, 105, 107, 109, etc.

[2] Loredano, l. IX, p. 569; trad. franç. t. II, p. 165.

[3] Voir plus bas *Les Connétables de Cypre*.

[4] De Mas-Latrie, t. II, p. 467, 530.

[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 391, et note 4, p. 428.

[6] Loredano, l. IX, p. 511, 515, etc.

[7] Guichenon, en la *Généalogie de la Baume*, p. 13; *Hist. de Bresse et de Bugey*.

LA FAMILLE DE BEDUIN.

Thomas Beduin est, si je ne me trompe, le premier qui se rencontre de ce nom[1].

[C'est lui probablement qui souscrivit un acte de Henri Ier, roi de Chypre[2], du 2 décembre 1233.]

Il y eut grand procez pour sa succession entre ses petits enfants, sçavoir [Othe, ou] Oste Beduin, fils de l'aisné, et Thomas de Malandre, cousin germain de Osté, qui la prétendoit comme plus agé. Mais elle fut adjugée à Oste par la haute cour. On allégua, pour exemple, ce jugement, au différend qui fut, en l'an 1259[3], entre le comte de Brienne et Hugues, depuis roy de Cypre, sur le bail et la régence des royaumes de Cypre et de Hiérusalem sous le jeune roy Hugues.

[Arnoul Beduin souscrivit, ainsi que Thomas, l'acte du roi Henri Ier, de l'année 1233. Rien ne nous indique quel était le lien de parenté qui existait entre eux.]

Renaud Beduin[4] espousa Marie, fille de Jean, vicomte de Tripoly.

[Nous ne pouvons dire non plus si Renaud était issu de l'un des deux seigneurs précédents. Il vivait vers la fin du siècle. Balian, frère de Marie, sa seconde femme, fut tué à la prise de Tripoli par les Turcs, qui eut lieu en 1288. Renaud pourrait donc être, par les dates, le fils de Othe Beduin.

[1] *Assises de Hiérusalem*, édit. de Labbe, p. 518, 521; édit. Beugnot, t. II, p. 404, 406, 408.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 57.

[3] On a vu plus haut, *Les Rois de Jérusalem*, p. 41, que ce débat avait eu lieu en 1264.

[4] *Lignages d'outre-mer*, c. xvii, xxi.

Une sœur de Renaud, non nommée [1], fut la deuxième femme de Renier le Petit.]

Jean Beduin [2], fils de Renaud et de sa première femme, fut marié avec Marguerite, sœur de [Marie] la seconde femme de son père.

[Jean Bednin fut témoin, le 31 janvier 1330 [3], de l'acte qui assignait le douaire de Marie de Bourbon. Il paraît avoir eu trois filles :

Beduine, épouse de Geoffroy Poulain [4], seigneur de Caïphas.

N. mariée à Balian de Soissons [5].

Alix, femme de Jean de Tabarie, maréchal d'Arménie, morte le 8 septembre 1357, comme l'indique son épitaphe [6].

Dans le même temps que Renaud et Jean Beduin vivaient,

Simon Baiduin ou Beduin, mari de Catherine de Gaurelée [7], et

Amaury Beduin, leur fils. Ce dernier fut témoin, le 21 février 1338 [8], d'un traité du roi Hugues IV, avec la république de Gênes.

Ces Beduin étaient tous vraisemblablement membres d'une même famille, à laquelle devaient appartenir aussi les personnages qui suivent, et dont les deux premiers étaient contemporains de Renaud et de Jean Beduin, aussi bien que Simon et Amauri.]

Jaques Beduin [9] fut conjoint avec [N. fille de] Marguerite [du Morf. et] de Philippes Giblet.

Hugues Beduin suivit la fortune de Henry, roy de Cypre [10], lorsqu'il fut chassé du royaume par son frère Almeric, l'an 1305.

[1] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labb. c. XVII, XXX; édit. Beugn. c. XXI, XLII.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. XVII, XXI.

De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 164.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. XXV, p. 408, 448, éd. Labb.

[4] Voir ci-après *La famille de Soissons*.

[5] De Mas-Latrie, *Inscriptions de l'île de Chypre*. — *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 5e série, t. II, p. 518. — *Magasin pittoresque*, 1847, p. 220, 222.

[6] Voir ci-après *La famille du Morf*.

[7] De Mas-Latrie, t. II, p. 178.

[8] *Lignages d'outre-mer*, c. XXVIII, XI. — Voir plus bas *la Maison du Morf*. A.

[9] Loredano, l. IV, p. 219, 221; trad. franç. t. II, p. 243, 245.

[En 1306, Hugues Beduin est nommé comme un des dix hommes liges qui devaient rester attachés au service du roi[1], lors de la convention de Henri II, avec son frère Amauri, au sujet du gouvernement du royaume et des revenus publics. Par l'accord du 4 août 1310 entre les rois de Chypre et d'Arménie[2], relatif au retour du roi Henri II dans son royaume, Hugues Beduin devait rester comme otage en Arménie, avec le sénéchal Philippe d'Ibelin et cinq autres seigneurs, pour garantir l'exécution des articles de cette convention.]

Henry, roi de Cypre, l'envoya en l'an 1314[3] avec l'évesque de Nimocie en ambassade vers le roy d'Aragon pour son mariage avec Marie, sœur du roy. Il souscrivit l'année suivante le traité de mariage de don Fernand de Majorque[4] avec Isabelle d'Ibelin, arresté en présence du mesme roy, en la ville de Nicossie. En l'an 1322, il fut envoyé en Arménie avec une armée[5] pour secourir le roy de ce royaume; et quelque temps après il fut fait amiral de Cypre; avec laquelle qualité il souscrivit en l'an [1328, 4 septembre, un traité de commerce du roi Hugues IV avec Venise[6], et en] 1330 la ratification[7] du mariage de Guy, fils aisné du roy et de Marie de Bourbon.

[En 1329, il avait été un des députés nommés par le roi pour conclure un traité[8] entre ce prince et la république de Gênes.]

Jaques Beduin, surnommé *l'Yisné* [homme lige de la cour de Chypre], se trouve[9] à l'assemblée des barons de Cypre[10], qui fut tenue en

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 102.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 114; et t. III, p. 705, note 3. — Loredano, lib. V, p. 261; trad. franç. t. I, p. 289.

[3] Surita, l. II. — Indic. Wadding. *in addit. ad* t. III, IV, c. II, t. VII.

[4] Titres originaux. — Buchon, *Hist. de C. P.* t. II, p. 374.

[5] Loredano, l. V, p. 290; trad. franç. t. I, p. 320.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 142, 144.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 162.

[8] De Mas-Latrie, t. II, p. 150.

[9] *Assises de Hiérus.* p. 563.

[10] *Assises de Jérusal.* t. I, p. 5, 6, édit. Beugnot.

l'an 1368 [ou plutôt le 16 novembre 1369] après la mort du roy Pierre, pour aviser à la régence du royaume

[Et à la révision des assises. Il avait scellé un acte du 7 juillet 1343 [1], qui n'est qu'indiqué parmi les formules des actes de la chancellerie du royaume].

[1] *Assises de Jérusal.* t. II, p. 389, n° 29, édit. Beugnot.

[LA FAMILLE DE BRIE.]

La famille de Brie a joué un rôle important durant la domination chrétienne en Orient, et doit être comptée parmi les familles qui s'établirent dans le royaume de Jérusalem, puis ensuite à Chypre.

La généalogie de cette maison nous fait presque complétement défaut: c'est une des lacunes de l'œuvre de Du Cange, et, malgré tous mes efforts, je crains de n'avoir pas été beaucoup plus heureux que mon illustre devancier.

Comme les noms d'un assez grand nombre des membres de cette famille sont parvenus jusqu'à nous, je vais les donner par ordre chronologique: ce seront autant de jalons auxquels un jour quelque érudit, plus heureux que moi, pourra rattacher de nouvelles découvertes.

Ancel ou Anselme de Brie signe, au mois de mars 1128[1], un acte du roi Baudouin II. Nous le retrouvons encore comme témoin de divers autres actes du roi Foulques, en l'année 1138[2].

Anselme ou Anseau de Brie, peut-être le fils du précédent, épousa Helvis d'Hierges. De ce mariage naquirent Jean, Isabelle, mariée au seigneur de Saonne, et Helvis, qui épousa en premières noces Jean, seigneur d'Arsur, puis à Jeoffroy de Cafran. Nous voyons Anselme de Brie signer plusieurs actes des rois Amaury Ier et Beaudouin IV, pendant les années 1164 et 1177[3].

Anceau de Brie, paraît être son petit-fils, si nous en jugeons par sa parenté avec Jean d'Ibelin, le vieux sire de Baruth, qu'il accompagna en Syrie pour soulever ce pays contre l'autorité de l'Empereur. Surpris par le maréchal Richard Filangieri, il essuie une sanglante défaite à Casal-Imbert.

[1] *Cart. S. Sepulcr.* p. 82.
[2] *Cart. S. Sepulcr.* p. 57, 59, 63.
[3] *Cart. S. Sepulcr.* p. 144, 268.
[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXIX, p. 395.

en 1232 [1]. Le 10 juin de la même année on le trouve comme témoin dans un acte du roi Henri Ier, de Chypre. Ce chevalier mourut l'année suivante, d'une blessure reçue au siége du château de Cérines.

Jean de Brie, frère d'Anceau, figure dans deux actes du roi Henri Ier, de Chypre, le premier de 1233 et le second de 1247 [2].

D'après les indications que nous trouvons dans plusieurs chapitres des Lignages, on peut dresser le tableau suivant de la filiation des de Brie :

[1] De Mas-Latrie, t. II, p. 56.

[2] Labbe, *Mélang.* t. II, p. 656.

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE BRIE [1].

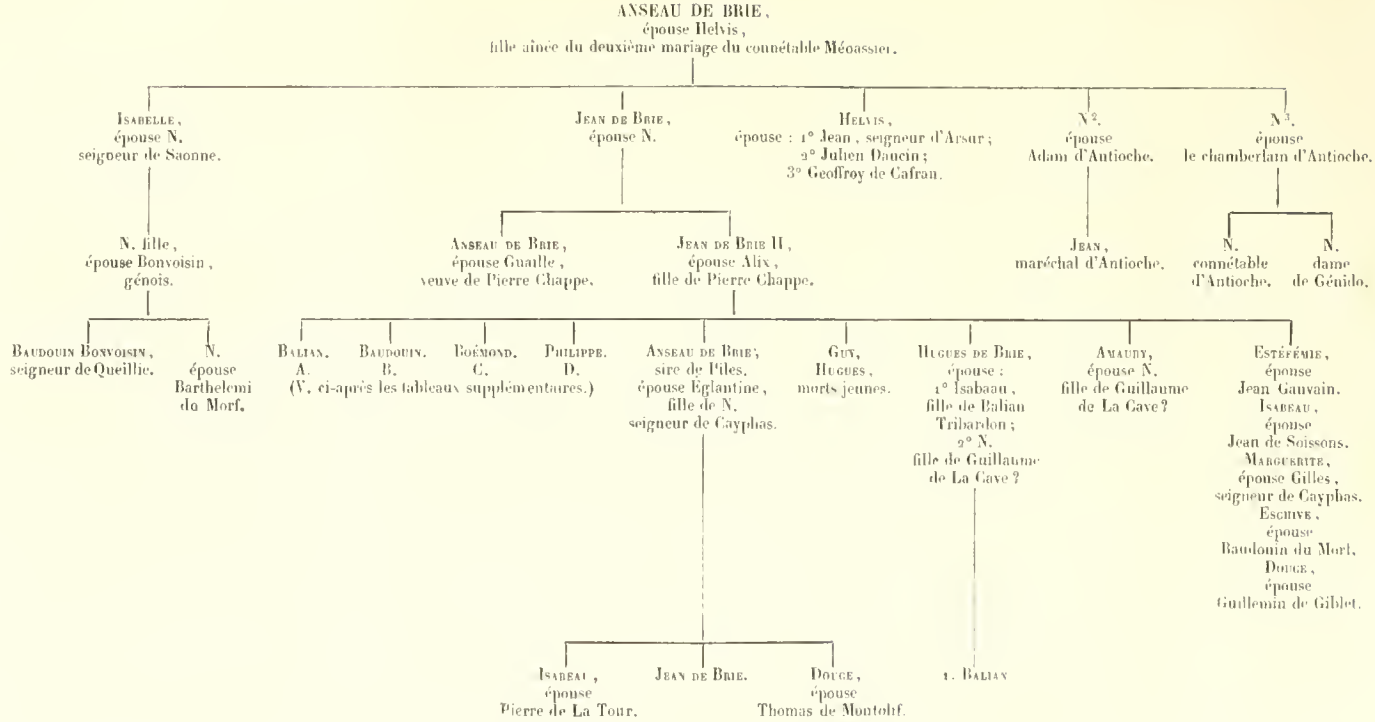

[1] Cette portion de généalogie, qui est donnée en entier par le Lignage d'outre-mer, avait été, à ce qu'il paraît, oubliée par Du Cange.

[2] *Lignages d'outre-mer*, édition Lable, c. XXVI, p. 410, 441, 449, 450 ; édition Lathaumassière, c. XXXVIII, p. 235, 236, 291. — Beugnot, *Assises de Jerusalem*, t. II, p. 470, 491.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. XI, XIV, édition Beugnot.

TABLEAUX SUPPLÉMENTAIRES.

A.

BALIAN DE BRIE,
épouse : 1° Isabeau, fille de Mangon, Pisan ;
2° Gille, fille de Renier de Gildet.

1. JEAN DE BRIE,
épouse Jeanne,
fille de Henri de Gaurelle.

2. ALIX,
épouse Balian de Verni.

BALIAN DE BRIE.

ISABEAU,
épouse Thomas d'Antioche.

B.

BAUDOUIN DE BRIE,
épouse Fémie, fille de Conrad l'Alleman.

ANSEAU,
épouse Marguerite,
fille de Laurent du Morf

GIBARD,
PIERRE,
BALIAN,
JEAN,
GUY.

MARGUERITE,
épouse Hugues du Four.

ALIX,
épouse Baudouin du Morf.

C.

BOÉMOND DE BRIE,
épouse : 1° Alix, sœur de Julien de James :
2° Torterelle, fille de Baudouin de Mmars.

1. JEAN DE BRIE,
épouse Alix,
fille d'Adam du Morf.

1. ESCHIVE,
épouse : 1° Raymond Balin ;
2° Thomas de Picquigny.

2. JACQUES.

D.

PHILIPPE DE BRIE,
épouse Marie, fille de Thomas de Saint-Bertin.

JEAN DE BRIE,
épouse Marguerite,
fille de Jean Bourdin.

ESCHIVE,
épouse : 1° Thomas Bourdin :
2° Baudouin de Mongisart.]

Nous trouvons encore la mention des autres membres de cette famille dont les noms suivent :

BRIMONT DE BRIE paraît au mois de janvier 1286 [1], dans un acte du roi Henri II, de Chypre.

JEAN DE BRIE fut turcoplier; il est nommé parmi les seigneurs de Chypre, au temps du roi Henri II [2], et épousa, d'après Du Cange, une fille de Gauthier

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 670.

[2] De Mas-Latrie, t. II, p. 136.

de Bessan, tandis que les Lignages en font le gendre de Henry de Gaurelle. A la mort d'Amauri, régent du royaume, dont il était le favori, Jean de Brie fut forcé de céder le gouvernement et la forteresse de Famagouste à Ague de Bessan[1], en 1310. De son mariage, il eut une fille nommée *Isabelle*, qui épousa Thomas d'Antioche.

Anseau de Brie[2], chevalier, que nous voyons dans un accord de Henri II, roi de Chypre, avec son frère Amaury. Il est encore mentionné dans deux actes de l'année 1329.

Pierre de Brie, chanoine et trésorier de l'église de Nicosie, est cité[3] dans un acte du roi Hugues IV, le 4 septembre 1328.

Jean de Brie, qui figure, le 6 mars 1378, dans un acte de Pierre II, roi de Chypre, fut élu lieutenant général du royaume à la mort de ce prince, pendant la captivité de Jacques Ier à Gènes[4]. Il était marié à Philippe de Verny. En 1385, le roi Jacques, en récompense de ses services, le nomme prince d'Antioche, et, le 13 février 1390, il lui confère également le titre de prince de Galilée et la charge de turcoplier de Chypre. Nous le trouvons encore désigné avec ces divers titres, le 18 octobre 1397, dans la confirmation d'un accord du roi de Chypre avec les Vénitiens.]

[1] Lored. l. V, p. 254; trad. franç. p. 280.
[2] De Mas-Latrie, t. II, p. 102.
[3] De Mas-Latrie, t. II p. 143.
[4] De Mas-Latrie, t. II, p. 372 et 398.

LA FAMILLE DE CAFRAN.

[Cafran était le nom d'un casal qui avait été donné par Guillaume de Buri, prince de Galilée, à l'église de l'Ascension, sur le mont des Oliviers[1]. Vers l'an 1173, Bernard, ministre ou précar de cette église, le céda par échange aux Hospitaliers de Jérusalem, dont le maître était alors Josbert, sous le règne d'Amauri Ier. — Est-ce de cette localité, qui paraît s'identifier avec le village moderne de Keferana, au nord-ouest de Jérusalem, que la famille de Cafran avait pris son nom? — Quoi qu'il en soit, nous ne voyons parmi les témoins de l'acte de cession aucune personne du nom de Cafran.]

Cette famille est assez comme pour les alliances qu'elle a prises dans les plus nobles du royaume de Hiérusalem; de laquelle je remarque mesme ceux qui suivent :

Philippes de Cafran, et son frère [qui n'est pas nommé], sont qualifiez cousins[2], c'est-à-dire germains [ou simplement parents, *cognati*] de Hugues d'Ibelin, seigneur de Rames [en deux titres du cartulaire du Saint-Sépulcre, de l'an 1155 et 1158, et en plusieurs autres des mêmes années, et de 1160].

Outre ce Philippes, j'en trouve encore deux autres du mesme nom, sçavoir :

Philippes de Cafran, qui eut pour fille Bienvenue de Cafran[3], femme en premières noces de Bernard de la Beaume, et en secondes de Jean [lisez Geoffroi] Le Tor, qui vivoit en l'an 1247;

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 188, p. 233, 234.

[2] *Preuves de l'Hist. de Béthune*, p. 357 et 359. — *Cartul. S. Sépulc.* édit. de Rosières, n° 56, p. 111; n° 59, p. 118; n° 60, p. 121; et n°s 62, 63, 65, p. 125, 129, 135.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. XXIII, XXIV. — Voir plus bas *La Famille Le Tor*.

Philippes de Cafran, qui s'allia avec Agnès, fille de Beaudoin du Morf[1] et d'Alix Babin, de laquelle il n'eut point d'enfans.

[Nous ne savons lequel de ces deux Philippe de Cafran était, en 1232, châtelain du château de Dieu-d'Amour, en Chypre[2], et figure, parmi les seigneurs conseillers du roi Henri Ier, dans le traité d'alliance conclu par ce prince avec les Génois, le 2 décembre 1233[3]. Nous n'oserions même affirmer, malgré l'autorité de Du Cange, que ce soient deux personnages différents, car ils paraissent avoir vécu à peu près dans le même temps; et Philippe de Cafran, qui n'eut point d'enfants d'Agnès du Morf, peut avoir eu Bienvenue d'une autre femme.]

Joffroy de Cafran espousa Helvis, fille d'Anceau de Brie et d'Helvis d'Hierges[4], pour lors veuve du seigneur d'Assur, et de Vilain Danevi[5], et n'en eut point d'enfant, ayant esté tué d'un coup de pied de cheval.

[En 1210, il assista au couronnement de Jean de Brienne[6]; vers 1211, il était capitaine des cinquante chevaliers que le roi envoya contre le roi d'Arménie pour reprendre le château de Gastim[7]; et, en janvier 1217, il fut témoin d'un acte du même roi[8]. De ces dates on peut présumer qu'il était de quelques années plus âgé que Philippe de Cafran.]

Henry de Cafran fut conjoint par mariage avec Bienvenue, fille d'Eustache le Petit[9], et en eut Philippes, Guillaume, Jean, et Marie, femme de Balian Maugarni.

[De ces quatre seigneurs de Cafran nous ne connaissons que les noms.]

Cette famille passa à la fin au royaume de Cypre, où

[Nous voyons

Adam de Cafran, un des trois envoyés (*missi*) du prince de Tyr, Amauri de

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. xxxiii, xl.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. xxxii, p. 399.

[3] De Mas-Latrie, t. II, p. 56 et note 3.

[4] *Lignages d'outre-mer*, c. xxvi, xxxviii

[5] *Lign. d'outre-mer*, c. xii, p. 451, édit. B.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. i, p. 312.

[7] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. lvi, p. 317.

[8] *Cod. diplomat.* n° 212, p. 253.

[9] *Lignages d'outre mer*, c. xxx, xlii.

Lusignan[1], chargés, en 1307, de dresser l'état des biens des Templiers dans l'île de Chypre.

Aimeri de Cafran (?), associé, le 16 mai 1355, au bailli de Baphe, pour juger les affaires de ce diocèse[2]. Il est nommé dans l'imprimé Henry d'Ysafran.]

Pierre de Cafran tenoit la dignité d'amiral en l'an 1384[3].

[Il en fut revêtu par le roi Jacques Ier, qui récompensa ainsi son dévouement. Nommé, par ce prince, son ambassadeur auprès de Gênes, il contribua à la conclusion de plusieurs traités ou conventions entre son maître et cette république[4], 1387, 4 juillet, 30 mai 1391, et avec Venise 2 octobre 1389.

Une inscription tombale découverte dans la mosquée de Sainte-Sophie, à Nicosie, nous apprend qu'il eut une fille[5], D.....es, qui mourut le 11 avril 1393.

D'autres épitaphes trouvées en Chypre mentionnent une Agnès[6], fille d'un seigneur de Cafran, et une Eschive, fille de Thomas de Cafran.

Mais ces inscriptions frustes ne donnent aucune date. — Thomas ne nous est pas autrement connu.

Jacques de Cafran, maréchal du royaume de Chypre, est témoin d'un acte du roi Janus, du 25 août 1427[7], et d'un acte du roi Jean II, du 8 juillet 1432[8]. Il est nommé avec éloge dans le rapport des ambassadeurs de Savoie[9], chargés de se rendre en Chypre pour épouser, au nom du prince Louis, Anne de Lusignan, sœur du roi Jean II.]

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 109, note 2.

[2] *Bans et ordonnances des Rois de Chypre.* — *Assises de Jérus.* t. II, p. 378.

[3] Loredano, l. IX, p. 515, 518; trad. franç. t. II, c. III, p. 109.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 413, 415, 417, 420, 421.

[5] De Mas-Latrie, *Inscript. de Chypre.* — *Biblioth. de l'école des Chartes*, 2e série, t. II, p. 508.

[6] De Mas-Latrie, *Inscript. de Chypre.* — *Biblioth. de l'école des chartes*, 2e série, t. II, p. 510, 529.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 521.

[8] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 3.

[9] De Mas-Latrie, t. III, p. 17, 18.

LA FAMILLE DE DAMPIERRE.

Entre les familles qui ont porté le surnom de Dampierre, en France, il y en a deux entre autres au comté de Champagne, dont l'une est celle qui a esté alliée à la maison de Bourbon ancien et a possédé le comté de Flandres; l'autre est celle des comtes de Dampierre, en Estenois. — Les seigneurs de l'une et l'autre famille se sont signalez dans les guerres d'outre-mer. — J'ay touché quelque chose de la dernière en mes observations sur l'histoire de Geoffroy de Ville Hardouin[1], lorsque j'ay parlé de Renard [ou Renaud] de Dampierre, en Estenois (*Marne*), qui passa dans la terre sainte l'an 1204, où il fut longtemps prisonnier.

L'histoire fait encore mention de deux autres seigneurs de ce surnom qui se signalèrent dans les guerres saintes : l'un est Guillaume de Dampierre[2], sous le règne de Louys VII, roy de France; l'autre est Guy de Dampierre[3], qui se trouva au siége d'Acre, l'an 1190. Le premier estoit bouteiller de Champagne, et fut père du second, qui espousa Mahaut, dame de Bourbon, fille d'Archambaud VII, seigneur de Bourbon, du quel mariage vint Guillaume, seigneur de Dampierre, mary de Marguerite, comtesse de Flandres et de Hainaut.

[Guillaume de Dampierre, fils aîné de Guillaume et de Marguerite, accompagna saint Louis dans sa première croisade[4]. Par plusieurs actes d'avril et mai 1249, il se reconnaît débiteur[5] de certaines sommes que lui avaient prê-

[1] Du Cange, Villehardouin; *Observat.* p. 255, 256, 266. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVII, c. XXII, XXIV, XXV, p. 244, et note *e*, p. 246, 249.

[2] *Gesta Dei, etc.* p. 1173. — *Hist. franç.* t. IV, p. 698, Du Chesne.

[3] Math. Paris, Rad. de Diceto, Brompton.

[4] Chronique de Beaudoin d'Avesnes, *Histor. de France*, t. XXI, p. 165, 167, 166, etc.

[5] De Mas-Latrie. *Hist. de Chypre*, t. II, p. 64.

tées les frères du Temple, et divers marchands de Sienne et de Montpellier, sous la caution du roi de France.]

Je n'oserai rien assurer touchant l'extraction des seigneurs de ce nom qui s'habituèrent en la terre sainte, ny de laquelle des deux familles ils sont issus. En tous cas, voicy ce que j'en ay remarqué.

Richard de Dampierre espousa Alix[1], fille de Jean, seigneur de Césarée [ou, selon un des nouveaux chapitres du Lignage, Isabelle, sœur d'Alix], et en eut Eudes de Dampierre, qui suit :

Eudes de Dampierre, fils de Richard[2], fut conjoint par mariage avec Alix d'Ibelin, fille de Guy d'Ibelin et de la fille d'Emery Barlais.

[Il eut trois enfants : Jean, Gautier[3], dont on parlera ci-après, et Eschive, qui se fit religieuse. — C'est elle probablement qui mourut abbesse[4] de la Croix-d'Antioche et de Notre-Dame des Trois-Rois.]

Jean de Dampierre suivit le party de Henry II, roy de Cypre[5], lorsqu'il fut chassé par son frère Almeric. Le cavalier Lorédan le qualifie cousin germain de ce roy et neveu de la reyne, sa mère, qui fut Isabeau d'Ibelin, sœur aisnée d'Alix, d'où il s'en suit qu'il fut fils de Hendes [comme l'avance le Lignage d'outre-mer[6]]. Il vivait l'an 1305. [Il est nommé dans un accord du roi Henri II avec son frère Amauri[7] (mai 1306) et il y est qualifié de cousin germain du roi et neveu de la reine mère.]

Hugues de Dampierre, qui vivoit au mesme temps, suivant le mesme auteur (Loredan), peut aussy avoir esté fils de Eudes.

[Il n'est nommé ni par le Lignage, ni même par Loredan, dans les livres IV et V de son histoire, qui comprennent tout le règne de Henri II.]

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. IX, XIX; c. XII.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. VI, VIII, XII.— Voir *Généalogie d'Ibelin*, tableau C.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. IX, XIX.

[4] De Mas-Latrie, *Inscript. de Chypre*, n° 43, p. 520.

[5] Loredano, l. IV, p. 219, 225; trad. franç. t. I, p. 242, 249, 250.

[6] *Lignages d'outre-mer*, c. IX, XIX.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 202.

Eudes de Dampierre, l'un des plus riches et des plus puissans seigneurs de Cypre[1], fut élevé en l'an 1324, à la dignité de connestable de ce royaume par le roy Henri IV, qui lui donna Isabel, sa fille, en mariage. — Il pouvait estre fils de Jean.

[Il était plutôt, comme nous l'apprend le Lignage[2], fils de Gautier, qui était frère de Jean. Quant à sa femme Isabelle, elle était la sœur et non la fille de Hugues IV. Le texte italien de Lorédan[3] dit que ce prince lui donna en mariage *la figliuola Isabella*, ce qui semble indiquer sa fille; mais plus loin[4] le roi assemble un conseil secret dont fait partie Eudes, *suo cognato*, c'est-à-dire son beau-frère. Le traducteur français dit que le roi fit épouser à Eudes de Dampierre sa fille Isabelle[5], et plus loin, en parlant de ce conseil secret, il appelle Eudes le gendre du roi, mais ce n'est pas le sens de *cognato*. — D'ailleurs Hugues IV, marié en 1319[6], ne pouvait avoir de fille nubile en 1324, ni peu de temps après. Étienne Lusignan, en trois endroits différents[7], dit positivement qu'Isabelle était la sœur du roi Hugues IV, fille comme lui de Gui le connétable, mort en 1303. Enfin, des formules de lettres écrites par le roi Hugues IV[8] appellent la princesse Isabelle sa sœur, et le connétable Eudes de Dampierre, « son frère en ley » (en loi), c'est-à-dire son beau-frère. Eudes figure comme témoin dans plusieurs actes du roi[9], de 1328, 4 septembre; 1329, 16 février; 1330, 31 janvier.]

Gautier de Dampierre, frère de Eudes, espousa (vers 1340) Marie, fille du mesme roy[10].

Le Lignage d'outre-mer fait encore mention de Gautier de Dampierre,

[1] Loredano, p. 308; trad. franç. t. I, p. 328. — Est. de Lusignan. *Hist. de Cypre*, p. 282, n° 6.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. IX, XIX, édition Beugnot.

[3] Loredano, l. VI, p. 296.

[4] Loredano, p. 297.

[5] Trad. franç. t. I, p. 328.

[6] Loredano, l. V, p. 288; trad. franç. t. I, p. 318.

[7] Est. de Lusignan. — *Hist. de Cypre*, p. 202 v°. — *Chorograffia*, p. 77; 2e tableau généalogique à la suite.

[8] *Assises de Jérus.* t. II, formules 2, 5 p. 383, 384.

[9] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 143, 157, 164.

[10] Loredano, p. 308; trad. franç. t. I, p. 342. — Est. de Lusign. *Hist. de Cypre*, fol. 202 v°; *Chorograffia*, 77 v°; *Chorograffia*, 2e tableau généalogique. — *Lignages d'outre-mer*, c. VI, VIII.

qui vivoit vers ce mesme temps, c'est-à-dire vers l'an 1300, qui espousa Eschive d'Ibelin, fille de Philippe d'Ibelin[1], connestable de Cypre et de Simone, dame de Tabarie.

[Ce second Gautier était le fils du premier Eudes de Dampierre[2], et le père de Eudes, le connétable, et de Gautier, que Du Cange a mentionné avant celui-ci.

Voici donc l'ordre probable des membres de cette famille :

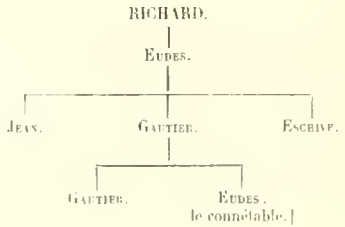

[1] Voir *Généalogie des seigneurs d'Ibelin*, tableau V.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. IX. XIX, édition Beugnot.

LA FAMILLE DE FLORY

OU DE FLOURY.

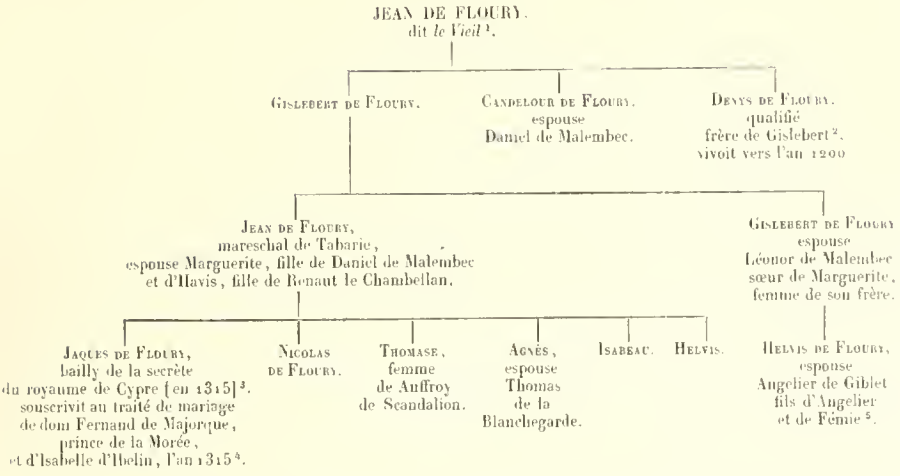

[On peut croire que le vieux JEAN DE FLORY, comme l'appelle le Lignage d'outre-mer [6], est celui qui souscrivit, comme vicomte d'Acre, un acte de Julienne de Césarée [7], du 24 octobre 1197.

C'est peut-être GISLEBERT, son fils qui, sous le nom de *Gilebertus de Floriaco*, avait souscrit, le 1er mars 1181 [8], un acte du roi Baudouin IV. Jean de Flory ayant atteint un âge fort avancé, son fils avait pu être témoin d'un acte anté-

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. X, XXII, et XIX *bis*, édit. Beugnot.

[2] *Assises de Jérus.* édit. Labb. p. 557; édit. Beugn. t. I, c. CCLXXI, p. 425. Ce chevalier est nommé *Dreue*.

[3] Du Cange, *Glossar. med. et inf. latinit.* t. VI, col. 299, voce *Secreta regia*.

[4] Titres originaux. — Buchon *Hist. de Clypre*, t. II, p. 374.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. XIX. XXX.

[6] *Lignages d'outre-mer*, c. X. XXII.

[7] *Cod. diplomat.* n° 83, p. 89.

[8] *Cod. diplomat.* n° 3, p. 283.

rieur de seize ans ans au dernier monument connu de l'existence de son père. De plus, on voit un Gislebert, frère de Denys ou Drieu de Flory, qui vivait vers l'an 1200 [1]. Ce Gislebert peut très-bien être celui de 1181. Mais on peut douter qu'il y ait identité entre ce Gislebert et le père du second Jean de Flory, maréchal de Tabarie, lorsque ce dernier apparaît pour la première fois seulement en 1250, séparé, par l'intervalle d'un demi-siècle, de l'époque où Gislebert n'était déjà plus un jeune homme. Enfin, malgré les présomptions qui ont pu guider Du Cange dans le tableau généalogique de cette famille, nous ne trouvons aucun document qui prouve que Gislebert ait été ou le fils du premier Jean de Flory ou le père du second.]

Aux assises de Hiérusalem [2], à l'endroit où il est parlé de l'usage de ce royaume, qui estoit tel que le fils du puisné estoit préféré en la succession de son ayeul au fils de l'aisné moins agé que lui, il est rapporté pour exemple que Sire Gautier de Flory fut préféré sur ce fondement en la succession de la mareschaussée de Tabarie à sire Helie Charle. Cet exemple fut proposé au différend survenu entre le comte de Brienne et Hugues, depuis roy de Cypre, pour la régence du royaume de Cypre, sous la minorité du jeune roy Hugues II, l'an 1259.

[Gautier de Flory avait souscrit un accord passé entre les frères de l'Hôpital et la ville de Marseille [3], à la date du 3 octobre 1233. Il pourrait donc être, par les dates, plutôt que Gislebert, père de Jean de Flory, auquel il aurait transmis son titre de maréchal de Tabarie. Mais lui-même est-il fils de Gislebert ou de Denys? C'est ce que nous ne pouvons décider.

Jean de Flory, ou Floury, était homme lige de la seigneurie du royaume de Jérusalem. En cette qualité il fut convoqué pour siéger dans la haute cour à Acre [4], par Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur, en février 1250. Il fut témoin encore en cette qualité [5] d'un acte du même Jean d'Ibelin, du 10 août 1257; enfin il souscrivit, comme maréchal de Tabarie [6], des actes de 1262 et 1269.

[1] *Assises de Jérus.* édit. Labb. p. 557; édit. Beugn. t. I, p. 425.

[2] *Assises de Hiérus.* p. 522; t. II, p. 107. édit. Beugnot.

[3] *Cod. diplomat.* n° 116, p. 126.

[4] *Assises de Jérus.* t. II, c. XIII, p. 246.

[5] *Cod. diplomat.* n° 132, p. 157.

[6] *Cod. diplomat.* n°s 142, 147, 149, p. 179, 188, 190.

Sa parenté avec le second Gislebert n'est sujette à aucune difficulté. L'ancien et le nouveau chapitre du Lignage, déjà cités[1], établissent qu'ils étaient frères, et qu'ils épousèrent les deux sœurs.]

Sanudo fait mention de Guillaume de Flory[2], qui fut établi vicomte d'Acre par Hugues III, roy de Cypre, l'an 1276.

[Il l'était déjà depuis deux ans au moins, puisqu'on le voit en 1274[3] présider en cette qualité la cour des bourgeois d'Acre. Par l'ordre des dates, il semble se placer entre Jean de Flory, maréchal de Tabarie, et Jacques, bailly de la secrète; mais nous ignorons quel lien de parenté l'unissait à ces deux personnages.

Jacques de Flory, si c'est le même que le *Zacco de Flurin*[4] de la chronique d'Amadi, fut un des chevaliers de Chypre donnés en otage au roi d'Arménie, comme garants de l'exécution du traité (1310, 4 août) qui permettait au roi Henri II le retour dans son royaume.

Nous voyons encore un Pierre de Flory[5], vicomte de Nicosie en 1397, et Charlotte Cantacuzène de Flory[6], dame noble de Chypre, femme de Hugues Bussat, en 1474; tous deux probablement de la famille des Flory.]

[1] *Lignages d'outre-mer*, édit. Labb. c. x; édit. Beugn. c. xxii et xix *bis*.

[2] Sanut. l. III, part. 12, c. xiv. — Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. xxviii, p. 474, 475.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, 677, note 2.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II p. 114.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II p. 436, note 3.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 127, note 3.

[LA MAISON DE HAM.]

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE HAM.

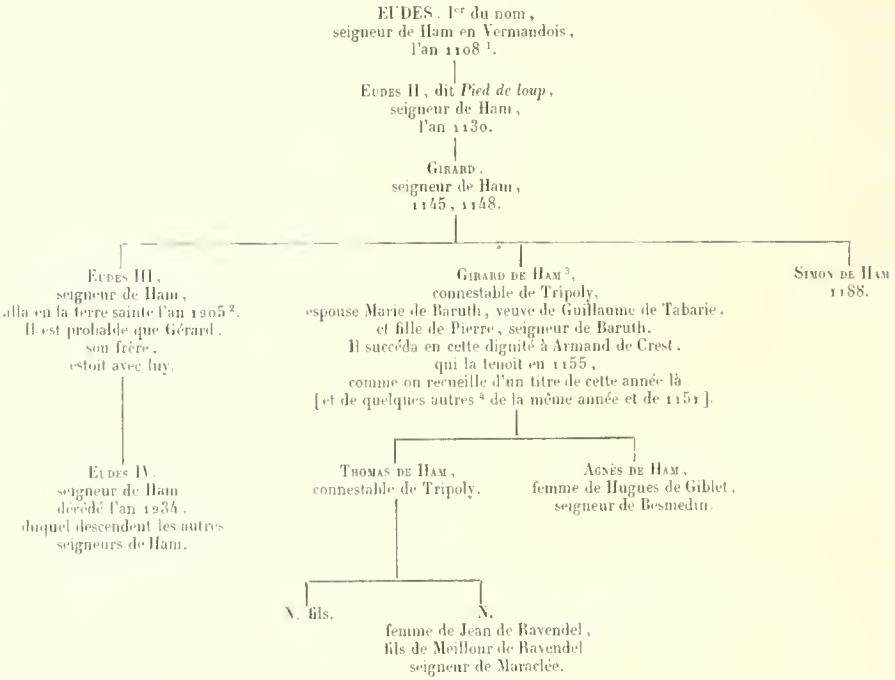

[Girard ou Gérard de Ham résidait en terre sainte avant la croisade de 1204, puisqu'il souscrit comme témoin, et avec le titre de connétable de Tripoli (ce qui suppose déjà un assez long séjour dans ces pays) un diplôme de Boëmond, comte de Tripoli, fils du prince d'Antioche[5], du 21 août 1198; l'année sui-

[1] Hemeraus in Aug. Verosm. ann. 1108.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. XVII, XIX, XXI, XXX.

[3] Willehardouin, 7 et 194.

[4] *Cart. S. Sepul.* nos 56, 59, 62, p. 113, 119, 127. — *Cod. diplomat.* n° 194, p. 239. — Voir *Les Connétables de Tripoli.*

[5] *Cod. diplomat.* n° 211, p. 252.

vante, il en souscrit un second du même. En décembre 1204, d'accord avec sa femme Marie et sa fille Agnès, il vend aux Hospitaliers la terre de Tubasi avec ses dépendances pour la somme de 2,100 besants sarrazins.

Thomas de Ham, connétable de Tripoli, souscrivit, en cette qualité, un acte d'Albert, patriarche d'Antioche[1], du 18 novembre 1241.

Il fut pris, avec plusieurs autres chevaliers, par les Kharismins, à la bataille de Gaza[2], le 18 octobre 1244. Il avait épousé N. fille de Julian de Ravendel de Meraclée, mais il mourut sans laisser d'héritier. Du Cange, dans son tableau généalogique, lui avait supposé deux enfants, trompé par une leçon vicieuse du texte du XVII^e^ chapitre du Lignage édité par Labbe[3]. Mais le texte de ce même chapitre dans La Thaumassière[4], et du chapitre XXI de l'édition Beugnot, qui y correspond, porte que « Thomas fut connestable de Triple, et esposa la fille [de] Julian [et non pas Jean, comme porte le texte de Labbe] de Ravendel de Meraclée, et mourn sans heirs. » Ainsi il est à peu près certain, d'après ce texte, et d'après deux nouveaux chapitres du Lignage[5], que Thomas de Ham n'eut point de postérité.

Agnès, dame du Puy, épouse de Hugues de Giblet, fille de Marie de Baruth et de Gérard de Ham, est nommée dans l'acte de son père (décembre 1204), dont nous avons déjà parlé. Elle eut plusieurs enfants qui sont mentionnés dans le Lignage d'outre-mer[6]. Nous n'en nommerons qu'un seul :

Gérard, qui prit le surnom de Ham, mais qui mourut jeune.]

[1] *Cod. diplomat.* n° 118, p. 133.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. LVII, p. 430.

[3] Labbe, p. 392, 442.

[4] La Thaumassière, p. 231, 284. — *Assises de Jérus.* t. II, p. 459, édition Beugnot.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. IX, XXXI, édit. Beugn. — *Assises de Jérus.* t. II, p. 450, 466.

[6] Labbe, c. XIX; Beugnot, c. XXX, XXXI.

LA MAISON D'HIERGES.

Manassès d'Hierges vint outre mer vers l'an 1140 : en laquelle année il transporta quelques seigneuries à l'abbaye de Broigne, pour subvenir aux frais de son voyage. Il fut estably connestable du royaume de Hiérusalem par le roy Baudouin III, qui lui osta cette charge depuis, et la donna à Humfroy de Toron. Il espousa premièrement une dame dont le nom n'est pas marqué dans l'histoire, puis, en secondes noces, Helvis, dame de Rames, veuve de Balian, seigneur d'Ibelin[1].

[C'est lui qui est plus ordinairement désigné sous le nom du connétable Ménassier. Il fut témoin d'un acte du roi Baudouin III[2], du 4 juillet 1147; et de deux actes de la reine Mélissende[3], en 1150 et 1151. En cette dernière année, il possédait encore la dignité de connétable.

Menassier, ou Manassier, n'étant qu'un nom individuel, nous ne croyons pas que l'identité de nom soit un motif pour rattacher à la famille du connétable ni Manassier de Césarée, qui fut témoin d'un acte de Guillaume, évêque d'Acre[4], après 1159, ni Manassier, chevalier venu d'outre-mer (de France) en Chypre dans le siècle suivant, et auquel le roi donna Limniate[5]. Plus tard, ce chevalier lui rendit le fief et quitta le pays; puis il le redemanda; mais il fut décidé qu'il l'avait perdu sans retour.]

[1] Willelmus Tyr. l. XII, c. 1; l. XVI, c. IV; l. XVII, c. 1, XIII, XIV. — Chappeauvill. *ad* Ægid. *Aureæ vall. Abb.* c. XL. — *Liguages d'outre-mer*, c. XIV, édit. Beugnot.

[2] *Cod. diplomat.* n° 24, p. 26 et 483.

[3] *Cod. diplomat.* n° 28, p. 30. — *Cartul. S. Sepulcr.* n° 49, p. 91.

[4] *Cartul. S. Sepulcr.* n° 143, p. 261.

[5] *Assises de Jérus.* t. I, p. 544, c. LXXIII, de Philippe de Navarre.

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON D'HIERGES

ET DE CELLE DU GRANGERIN.

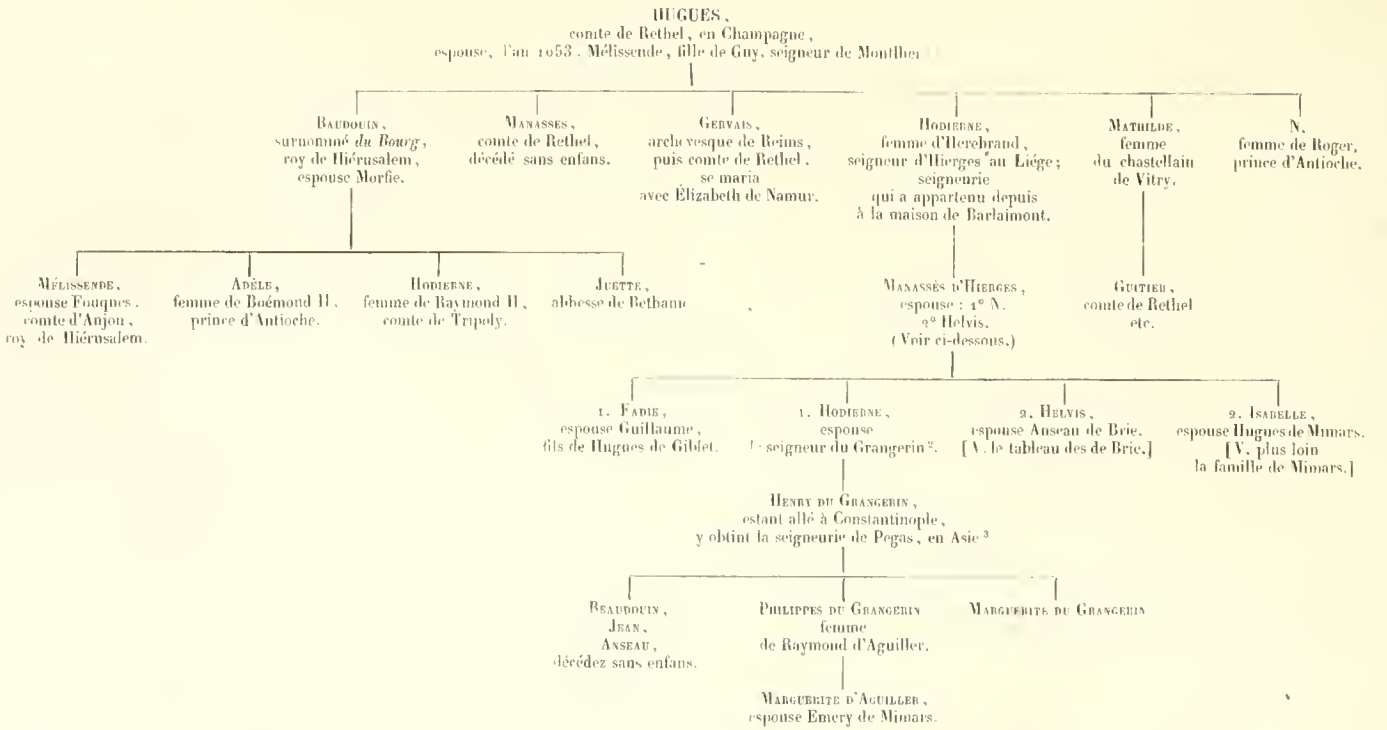

[1] Willelmus Tyr. l. XII, c. 1. — [2] *Lignages d'outre-mer*, c. XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX. — [3] *Observations sur Villehardouin*, n° 169, p. 598

[LA MAISON DE MAUGASTEAU.]

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE MAUGASTEAU.

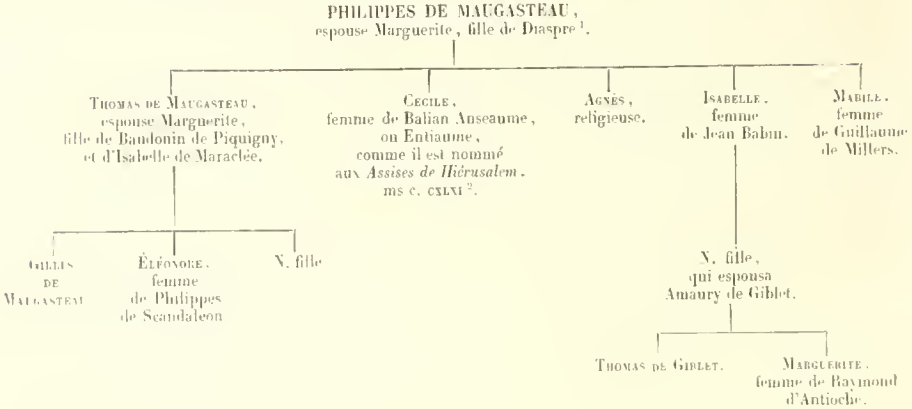

[Un des nouveaux chapitres du Lignage d'outre-mer[3] et quelques autres documents historiques nous permettent de compléter en quelques points la généalogie des Maugasteau.

Le premier qui se présente est Thomas de Maugastel, ou Maugasteau. On le voit souscrire deux actes de Julienne de Césarée[4], février 1207, et un acte du roi Jean de Brienne, 1er juillet 1211.

Il fut père de Philippe, qui épousa Marguerite de Diaspre[5], et d'une fille Isabelle, qui eut pour mari Daniel de Terremonde.

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. xxiv. xxxvi.

[2] Dans ce chapitre, qui est probablement le cxlv de l'édition de M. Beugnot (t. I, p. 220), ce personnage est nommé *Vicolle Intiaume*, et est distinct de Balian, seigneur de Sajette, qui est nommé immédiatement avant lui. Mais les textes imprimés du Lignage d'outre-mer, de Labbe, de la Thaumassière et de M. Beugnot, disent que «Cécile espousa Bahan Antheaume.»

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. xxxi, édition Beugnot.

[4] *Cod. diplomat.* n° 90, p. 95, et n° 10, p. 289. — *Cartul. S. Sepulc.* n° 145, p. 269.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. xxxi, édition Beugnot.

Philippe de Maugasteau fut désigné par Frédéric II, vers 1233, pour être établi lieutenant de la bailie du royaume de Jérusalem, à la place du seigneur de Sajette, Balian, et du connétable Eudes de Montbéliard[1]; mais les hommes liges du royaume refusèrent de l'admettre.

Dans le même temps vivait Simon de Maugastel, archevêque de Tyr[2] (années 1217-1225), qui n'est nommé dans aucune des deux généalogies.

Les quatre enfants de Philippe de Maugasteau sont les mêmes dans les deux chapitres du Lignage[3]; mais, dans le nouveau chapitre, Mabille est femme de Gautier de Montbéliard, et non plus de Guillaume de Millers. On pourrait supposer qu'elle a été mariée deux fois.

Gilles de Maugasteau, fils du second Thomas et de Marguerite de Picquigny, épousa, selon l'ancien Lignage[4], Lanon du Caban, forme altérée, qui ne laisse guère soupçonner ni le nom, ni le surnom ou nom de famille de cette personne. Gilles était un homme du seigneur de Toron, et, comme tel, il souscrivit un acte[5] (janvier 1270) de Jean de Montfort, seigneur de Toron et de Tyr.

Enfin nous voyons, quelque temps auparavant, un Gervais Malguastel (Maugastel ou Maugasteau), vicomte d'Acre, souscrire un acte de Jean et Simon *de Treucis*, du 3 avril 1245[6]. Nous ne pouvons dire s'il était de cette famille ni comment il s'y rattache.]

[1] *Successibilité au trône et à la régence, etc.* c. II. — *Assises de Jérus.* t. II, p. 399.

[2] Voir ci-après *Les Archevêques de Tyr.*

[3] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. XXIV; édition Beugnot, c. XXXVI, c. XXXI.

[4] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. XXIV; édition Beugnot, c. XXXVI.

[5] *Cod. diplomat.* n° 150, p. 191.

[6] *Cod. diplomat.* n° 217, p. 258.

[LES SEIGNEURS DE MILLY.]

Voir plus haut Les princes ou seigneurs de Naples, au nom de Philippe de Milly, d'après le Lignage d'outre-mer, ch. xiv, édit. de Labbe; ch. xxvi, édit. Beugnot; et ch. xiv, de cette dernière édition, intitulé : Des hoirs de Naples. (*Assises de Jérusalem*, t. II, p. 452, 453.)]

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DE MIMARS.

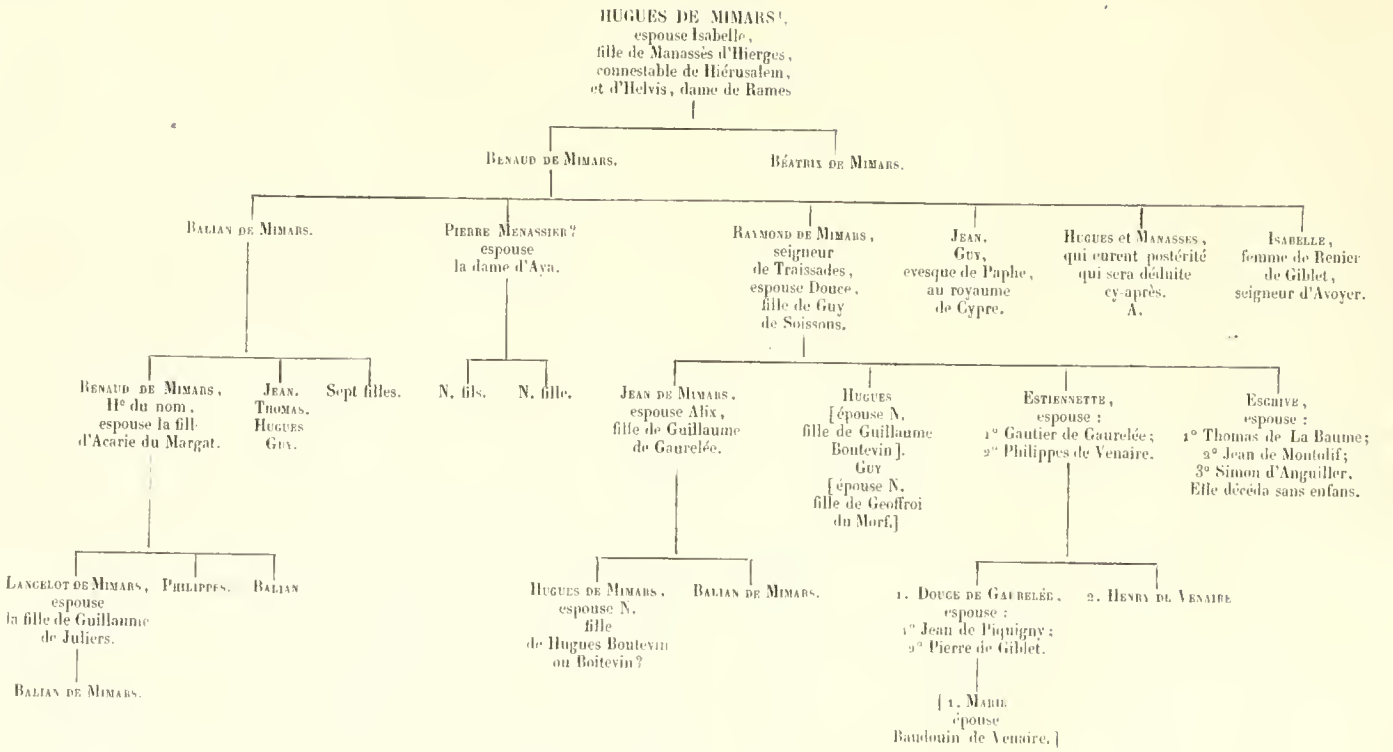

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. XXVII, XXXIX; édition Beugnot, c. XIX.

SUITE DE LA GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DE MIMARS.

TABLEAU A.

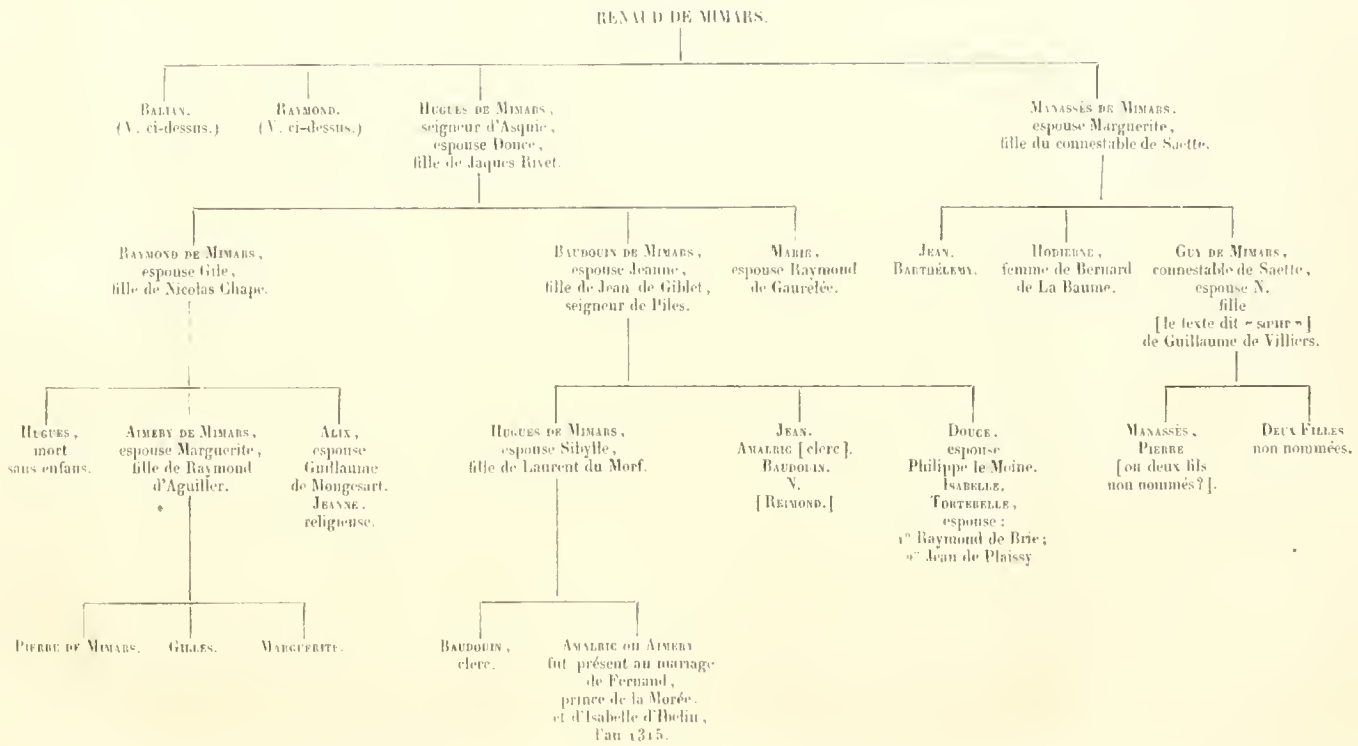

LA FAMILLE DE MIMARS.

L'altération très-vraisemblable en deux ou trois passages du texte, dans les trois éditions imprimées, du chapitre du Lignage d'outre-mer[1] d'où est tirée la généalogie des Mimars, rend nécessairement certaines parties de cette généalogie, telle que la présente Du Cange, erronées ou du moins contestables.

Nous reprendrons successivement les points qui offrent matière à discussion, ou sur lesquels nous possédons plus de renseignements historiques.

Hugues *Mimars, Mimart, Mimarz, Mimarcius, de Mimare, de Mimarz*, le premier de la famille, était un baron de la terre de Jérusalem. Nous n'avons pas trouvé dans les documents géographiques de seigneurie ou de château du nom de Mimars. Les différentes manières dont ce nom est encore écrit, *Milmars, Millemarchis,* pourraient faire croire que c'était, ou une terre du revenu de mille mares, et qui de cette circonstance aurait pris sa dénomination: ou peut-être un fief de soudée, produisant à son titulaire une rente annuelle de mille mares payée par le roi. Ces fiefs durent commencer à être en usage, dans le royaume de Jérusalem, vers les dernières années de son existence. Ils furent ensuite très-communs, surtout dans le royaume de Chypre[2].

Hugues de Mimars fut témoin de plusieurs actes de rois et de seigneurs du royaume de Jérusalem[3], de 1170 à 1181.

Renaud de Mimars, son fils, eut deux femmes, selon Labbe et La Thaumassière[4]: 1° une première, qui n'est pas nommée; 2° une dame d'Aya. Il y a eu ici de leur part une fausse interprétation du texte, que Du Cange n'a pas adoptée; ainsi nous n'en parlerons pas d'avantage. Mais Du Cange n'a su à qui rattacher cette dame d'Aya, ni le Gui de Mimars, marié à la fille de Geoffroi

[1] *Lignages d'outre-mer*, Labbe et La Thaumass. c. xxvii; édit. Beugn. c. xxxix.

[2] *Assises de Jérus.* t. I, p. 384, note 6, p. 529, note *a*.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, nos 51, 60, 61, 64, 65, 68, 70, p. 52, 61, 64, 66, 69, 70.

[4] *Tabl. chronol.* p. 412, 413. — La Thaumassière, *Généalogies*, p. 209.

du Morf, qui figure dans le chapitre du Lignage en question. Labbe a fait de ce Gui de Mimars un fils de Renaud de Mimars et de la dame d'Aya. Mais le texte, nous le répétons, s'oppose à une telle explication.

Ce chapitre, selon l'usage, nomme d'abord tous les enfants de Renaud : Hugues, Menassier, Balian, Reimond, Hue, Jean, Gui et Isabeau, puis il reprend la généalogie, ou l'histoire de chacun d'eux, en commençant par Isabelle.

Guy, fut évêque de Baphe en Chypre. Nous savons qu'il mourut[1] en 1252. Suivent les généalogies de Hugues, seigneur d'Asquie; de Raymond, seigneur de Traissades, telles qu'on les voit dans le tableau de Du Cange; puis celle de Manassès ou Menassier, laquelle s'arrête à ces mots : « Guy (fils de Manassès) fut conestable de Saette, et espousa la seur (et non la fille, comme l'a avancé Du Cange) Guillaume de Villers, et ot deus fis et deus filles. Menassier Pierre, l'autre fis Regnaut de Mimars espousa la dame d'Aba (ou Aya) et ot un fis et une fille. Guy espousa la fille Joffroi dou Morf. Balian, l'autre fis Regnaut de Mimars, espousa feme, etc. » Du Cange a supposé que Menassier et Pierre étaient les noms des deux fils du connétable Gui de Mimars[2]. Mais, s'il en était ainsi, ces deux noms seraient joints par la conjonction *et*, et ils précéderaient l'indication des deux filles, qui ne sont pas nommées. D'après la construction de la phrase, il semble qu'il s'agit d'un avant-dernier fils de Renaud de Mimars, dont l'auteur va donner la généalogie comme des précédents. Mais ici est une difficulté, la seule d'ailleurs qui puisse nous arrêter dans notre conjecture : c'est que Pierre Ménassier n'a pas été nommé d'abord parmi tous les enfants de Renaud de Mimars. On pourrait cependant trouver dans les généalogies du Lignage quelque autre exemple d'un nouveau nom d'enfant surgissant tout à coup sans avoir été annoncé d'avance. Enfin nous ferons remarquer que, parmi les fils de Renaud de Mimars, sont Hugues, seigneur d'Asquie, dont nous pouvons suivre la généalogie, et un autre, Hue ou Hugues, dont il n'est plus question. Ne pourrait-on pas supposer que ce second Hugues n'est autre que Pierre Ménassier, dont le Lignage reprend à son tour l'alliance et la postérité, laquelle s'arrête à la première génération?

Nous demanderons s'il ne faudrait pas appliquer à Hugues[3], frère de Jean,

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV c. II, p. 441.

[2] Voir le tableau V, 3e génération.

[3] Voir le tableau V, 4e et 5e génération.

tous deux fils de Raymond, seigneur de Traissades, ce que Du Cange dit de Hugues, fils de ce même Jean, qui épousa la fille de Hugues Boutevin? Car l'auteur du Lignage énumère ici les alliances des enfants de Raymond, seigneur de Traissades, Jean, Hugues, Estéfénie et Eschive. Nous rapporterons aussi à cette énumération Gui, qui épousa la fille de Geoffroy du Morf. Gui a été nommé d'abord parmi les enfants de Raymond; mais, contrairement aux habitudes de l'auteur du Lignage, son nom et son alliance ne se trouvent plus que vers la fin du chapitre, entre Pierre Ménassier et Balian, tous deux fils de Renaud de Mimars. Ce n'est peut-être qu'une transposition et une des altérationsn otables que paraît avoir subies ce chapitre.

Nous ajoutons à la sixième génération du premier tableau Marie, fille de Douce de Ganrelée, qui épousa Baudouin de Venaire. Elle avait été omise par Du Cange.

Aux frères de Hugues de Mimars, fils de Baudouin, dans la quatrième génération du tableau A, nous ajoutons Raimond, donné par le texte. Le nom inconnu N. placé ici par Du Cange, représente un nom peut-être perdu dans une lacune du texte de Labbe.

Enfin nous croyons que Baudouin, à la cinquième génération de ce même tableau, est le seul fils de Hugues de Mimars et de Sibylle du Morf, et que Amalric ou Amauri, et peut-être un autre personnage, qui se firent clercs, étaient frères de ce Hugues de Mimars.

Il est d'autres seigneurs de cette famille sur lesquels nous possédons quelques renseignements historiques sans pouvoir dire au juste quels sont ceux à qui ils s'appliquent.

Tel est Jean de Mimars, un des conseillers du roi de Chypre Henri I^er^, qui, d'accord avec ce prince[1], conclut, le 2 décembre 1233, un traité d'alliance offensive et défensive pour cinq ans entre les Cypriotes et les Génois. C'est peut-être Jean de Mimars, fils de Raimond, seigneur de Traissades.

Huë ou Hugues de Milmars, peut-être fils du précédent, homme du roi, fut témoin d'un acte du roi Hugues III[2] (novembre 1269). Nous ne pouvons dire non plus si c'est le même dont la pierre sépulcrale[3] fixe la mort au 15 avril 1323.

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 57.

[2] *Cod. diplomat.* n° 148, p. 189.

[3] De Mas-Latrie, *Inscript. de Chypre*, n° 44, p. 520.

Aimeri de Mimars, appelé aussi Hamerin ou Chamerin de Milmars, *de Mille Marchis*, seigneur de Chypre, est nommé dans un accord, de mai 1306[1], passé entre le roi de Chypre Henri II et son frère Amauri. Suivant l'accord du 4 août 1310, entre les rois de Chypre et d'Arménie, sur les conditions du retour de Henri II[2], Aimeri de Mimars devait rester comme otage en Arménie. C'est lui probablement qui fut présent au mariage de Fernand, prince de la Morée, et d'Isabelle d'Ibelin[3], l'an 1315; à l'assignat du douaire de Marie de Bourbon[4] (31 janvier 1330), et qui est aussi nommé dans deux traités du roi Hugues IV avec Gênes[5] (16 février 1329, 21 février 1338). Mais nous croyons que cet Aimeri serait plutôt Aimeri de Mimars, fils de Raymond et de Gille Chappe[6], qu'Amalric ou Aimeri, frère de Baudoin, fils de Hugues et de Sibylle, dont l'existence nous paraît être au moins très-constestable.

Un des nouveaux chapitres du Lignage[7] mentionne un Hugues de Mimars, qui fut le second mari de Marguerite, fille de Linart de Baphe et de Marie Porcellet. Il ne paraît pas en avoir eu d'enfant. Est-ce Hugues, fils de Raymond et de Gille Chappe[8], mentionné par le Lignage comme étant mort sans postérité?]

La famille de Mimars a subsisté long temps en Cypre, car je trouve sire Renaud de Mimars avoir esté présent à Nicossie, avec les autres barons de Cypre à l'assinat du douaire constitué par le roy Hugues à Marie de Bourbon[9], femme de Guy, son fils aisné, l'an 1330. [C'est peut-être Renaud de Mimars II, fils de Balian.]

Le chevalier Loredan fait encore mention de [Gui de Mimars[10], ami-

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 102.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 114.

[3] Buchon, *Hist. de Constantinople sous les Français*, t. II, p. 374, ms. de Du Cange. — Voir le tableau A, 5e génération.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 164.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 158, 178.

[6] Voir le tableau A, 4e et 5e génération.

[7] *Lignages d'outre-mer*, c. xx, édition Beugnot.

[8] Voir le tableau A, 4e génération. — *Lignages d'outre-mer*, c. xxvii, p. 450, édit. Labbe.

[9] Titres originaux de la Chambre des Comptes de Paris. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 164.

[10] Loredano, l. VIII, p. 460; trad. franç. t. II, p. 47.

ral de Chypre en 1373, et de] Renaud de Mimars [1], qui fut fait maréchal de Cypre par le roy Jacques, en l'an 1384.

[Renaud souscrivit un acte de ce même roi [2], du 16 août 1395, et un du roi Janus, du 7 juillet 1403.

Nous voyons encore mentionnés dans les inscriptions funéraires de Chypre un Philippe de Mimars [3], sans date, peut-être le fils de Renaud de Mimars II, et une Marie de Milmars, épouse de messire de Néviles [4], bouteiller de Chypre, morte en 1393; sans doute une des nombreuses filles de cette maison qui ne sont pas nommées dans la généalogie du Lignage.]

[1] Loredano, t. IX, p. 516; trad. franç. t. II, p. 109.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II p. 428, 467.

[3] De Mas-Latrie, *Inscript. de Chypre*, n° 73.

[4] De Mas-Latrie, *Inscript. de Chypre*, n° 37. — *Magasin pittoresque*, t. XV, p. 229, 1re col. p. 232, 2e col.

[LA FAMILLE D'AGUILLER.]

[Aux noms de Raymond d'Aguiller et de Marguerite, sa fille, qui épousa Aimeri de Mimars[1]; de Simon d'Anguiller, troisième mari d'Eschive[2], si toutefois il est de la même famille, nous ajouterons ceux de Hugues d'Aguilier, qui peut-être vers le même temps fut témoin d'un acte du roi Henri II[3], de janvier 1286; et de deux religieuses, Isabelle et Sabine d'Agulier, mortes le 2 février 1340 et le 8 avril 1348, que nous font connaître les inscriptions tumulaires de Chypre[4]. C'est tout ce que nous savons de cette famille, alliée aux Mimars, et qui n'a de place ni dans les généalogies du Lignage, ni dans les développements que Du Cange a donnés à ce fond primitif de ses Familles d'outre-mer.]

[1] Voir la *Généalogie des Mimars*, tabl. A, 4e génération.

[2] Voir la *Généalogie des Mimars*, 1er tabl. 4e génération.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 670.

[4] De Mas-Latrie, *Inscript. de Chypre*, n° 31, p. 515.

LA FAMILLE DE MONTOLIF.

Entre les familles qui ont tenu les premières dignitez au royaume de Cypre est celle de Montolif, dont les armes estoient un escu chargé d'un *lyon rampant*, ayant pour cimier un dragon, comme j'ay remarqué[1] du sceau de Pierre de Montolif, bouteiller de Cypre, attaché à des lettres de 1328. Ainsy il y a lieu de douter de celles que M. Della Chiesa, évesque de Saluces, donne aux Montolivo de Cypre, *d'argent à une plante d'olive nourrie sur un mont de sinople.* Le Lignage d'outremer fait assez souvent mention des seigneurs de ce nom et de leurs alliances, entre lesquels j'ay remarqué ceux qui suivent, dans les autres auteurs et dans les titres.

[Ces seigneurs semblent s'appeler indifféremment de Montolif ou de Montolieu, *de Monte Olivarum*, *de Monte Olivo* ou *Montolivo*, *de Monte Oliu*. Montolieu est une petite ville de Languedoc[2] (Aude, arrondissement de Carcassonne, canton d'Alzonne), d'où est originaire cette famille, établie depuis le XIII^e^ siècle à Marseille et dans le bas Languedoc. Les Montolif énumérés ci-dessous ont-ils tous la même origine? Sont-ils tous membres d'une même famille? Nous n'oserions l'affirmer. Nous ne mentionnerons que ceux qui paraissent avoir séjourné dans la terre sainte ou en Chypre, ou du moins avoir eu des rapports directs avec les personnes et les affaires de l'Orient.

O. de Monte Olivo fut témoin d'un acte de Raimond I^er^, comte de Tripoli, l'an 1144[3].

Raimond de Monte Oliu, *de Montolivo*, souscrivit plusieurs actes de Raimond II, comte de Tripoli[4], dans les années 1174-1184.

[1] Voy. ci-après.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, p. 482. — Moréri, *Dict. hist.* t. V, p. 129-131, édit. de 1732.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 23, p. 25.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n^os^ 4, 54, 70, 75, p. 55, 71, 76, 283.

Bengerius de Montolivo, forme altérée peut-être pour *Berengarius*, ou *Rogerius*, souscrit un acte de Boémond d'Antioche, comte de Tripoli[1], du 21 août 1198. Ce même acte est souscrit par

Ogerius, ou Ogier, son fils. C'est tout ce que nous savons de ces deux personnages.

Baudouin de Montolive, homme de Boémond VI, prince d'Antioche, souscrivit un acte de ce prince[2] de 1256, avril.]

Simon de Montolif, mareschal du royaume de Cypre[3], fut tué au siége de la ville d'Acre, l'an 1296. Il laissa, entre autres enfans, Alix, mariée à Thibaud, seigneur de Bessan.

Guy de Montolif espousa Marie[4], fille de Raymond de Giblet, seigneur de Mesmedin [ou Besmedin].

[C'est lui vraisemblablement qui s'entendit avec Gui de Giblet pour enlever la ville de Tripoli au prince d'Antioche, dont il était homme lige, ainsi que l'en accuse la relation faite par-devant notaire[5], contre Gui de Giblet, le 18 février 1282.

Simon de Montolif, appelé *Simon de Mont-Olympe* par Lorédan[6], *Simonet de Mons* par Ét. de Lusignan[7], assassina en 1310, comme on l'a vu, Amauri ou Almérie, régent de Chypre[8], dont il était le favori.]

Raymond de Montolif[9] s'allia avec Marguerite, fille de Robart de Cayphas. [Il peut être celui qui fut témoin[10] d'un acte du roi Hugues IV, en 1338.]

Jean de Montolif[11] espousa Eschive, fille de Raymond de Mimars, seigneur de Traissades, veuve de Thomas de la Baume.

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 211, p. 252.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 129, p. 254.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. XV, XXVII.

[4] *Lignages d'outre-mer*, c. XIX, XXX.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 663.

[6] Loredano, l. V, p. 253; traduct. franç. t. I, p. 279.

[7] Étienne de Lusignan, *Hist. de Cypre*, fol. 141 verso.

[8] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 116 et note 2.

[9] De Mas-Latrie, t. III, c. XXV, XXXVII.

[10] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 179.

[11] *Lignages d'outre-mer*, c. XXVII, XXXIX.

[C'est lui vraisemblablement qui fut témoin de plusieurs actes, en 1328-1330[1], et entre autres des lettres de ratification du mariage de Marie de Bourbon, 31 janvier 1330.]

Bertrand de Montolif[2] fut conjoint par mariage avec Plaisance, fille de Jean de Giblet et de Poitevine.

[Barthelemi de Montolif fut choisi par le prince Hugues (Hugues IV) pour requérir en son nom[3], auprès des barons du royaume, la couronne de Chypre, vacante par la mort du roi Henri II, son oncle, le 2 avril 1324.

Il fut témoin d'un traité avec Gênes[4], du 21 février 1338. Il était alors camérier du roi Hugues IV.]

Thomas de Montolif espousa Douce[5], fille d'Anceau de Brie et d'Églantine de Cayphas. Je ne sçay si c'est le mesme qui espousa une belle dame nommée Jeanne[6], laquelle estant veuve de Thomas, son mary, en l'an 1367, fut aimée par le roy Pierre, qui en eut un enfant, et si c'est celuy qui est qualifié mareschal de Cypre [dans plusieurs actes de 1328-1338[7], et en particulier] dans la procuration du roy de Cypre, de l'an 1328[8], pour traiter le mariage de Guy, son fils aisné, avec Marie de Bourbon.

[Les dates ne permettent guère d'attribuer ces circonstances à un même personnage. Le mari de Douce peut bien être celui qui, maréchal de Chypre, fut témoin d'actes de 1328-1338; mais ce maréchal ne peut que difficilement être le même que celui qui aurait, trente ans plus tard, laissé une jeune veuve, devenue la maîtresse du roi.]

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 141, 158, 164; t. III, p. 725.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, c. XIX, XXX.

[3] *Assises de Jérus.* t. II, c. XVIII, p. 419; Labbe, p. 542.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 167, 178.

[5] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. XXVI, p. 411, 450; édition Beugnot, c. XVIII.

[6] Loredano, l. VII, p. 388; trad. franç. t. I, p. 425, 426.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 142, 144, 179.— *Titres originaux*.

[8] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 141.

Laquelle [procuration] est encore souscrite de

Jean de Montolif, qui est peut estre celuy qui espousa Eschive de Minars [nous avons vu que la chose était fort probable]; et de

Simon de Montolif le jeune, qualifié baile du royaume de Hiérusalem, aux lettres de ratification du mariage de Guy, fils du roy de Cypre[1] avec Marie de Bourbon, l'an 1330 [14 et 31 janvier].

[On le voit encore témoin de plusieurs autres actes[2] pendant les années 1328-1330. Dans celui du 2 mars 1328, où Hugues IV choisit des procureurs pour aller en France contracter mariage pour Gui, son fils, avec Marie de Bourbon, il est témoin avec le surnom de *le Jeune;* dans les actes suivants, il n'a plus ce surnom, mais il est qualifié bouteiller du royaume de Jérusalem: et non *baile*, comme l'a écrit Du Cange.

On le voit parmi les témoins du traité avec Gênes, du 16 février 1329[3], on y voit aussi un autre Simon de Montolif sans qualification aucune. Un autre traité avec Gênes, du 21 février 1338[4], nous montre parmi les témoins Simon de Montolif, sans surnom ni qualification. C'est peut-être le même que le second.

Enfin, nous voyons au 16 mai 1355 un Simon de Montolif, bailli de la seigneurie de Chypre[5]? auquel semblent subordonnés plusieurs autres baillis du royaume. Est-ce le bouteiller, ou le second Simon, ou un troisième personnage différent des deux premiers?]

Pierre de Montolif, chevalier, bouteiller du royaume de Cypre, fut choisy par le roy Hugues avec Lambertin de Bologne[6], chanoine de Famagouste, pour aller traiter le mariage de Guy de Cypre, fils du

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 162, 164.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 141, 142, 144, 158, 178.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 158.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II p. 178.

[5] *Bans et ordonnances des rois de Chypre.* — *Assises de Jérus.* t. II, p. 377.

[6] Du Cange, *Hist. de Constant. sous les empereurs français*, l. VIII, n° 11.

roy, avec Marie de Bourbon, fille de Louys, duc de Bourbon[1]; lequel fut conclu en la chapelle de Bourbon, le 29e de novembre, l'an 1328. Il fut aussy tricophier de ce royaume [comme on le voit dans l'acte de ratification du contrat[2]].

Barthelemy de Montolif, chevalier, vivoit l'an 1324[3] et 1372[4].

[Ce sont probablement deux personnages distincts. Le premier était déjà dans les affaires en 1324, comme on l'a vu. Le second s'entremit inutilement pour réconcilier Pierre II avec les Génois, et empêcher le siége et la prise de Famagouste.

Les inscriptions tombales de Chypre[5] nous font connaître une dame Anne de Montolif, morte le 16 avril 1348].

Jean de Montolif, chevalier, fut un des seize barons qui furent choisis, en l'an 1368 [1369], pour compiler le livre des Assises du royaume de Hiérusalem[6]. Il est parlé de luy dans la Vie de saint Pierre Thomas, patriarche d'Antioche, écrite par Jean Carnesson, n° 63.

[C'est lui sans doute qui, camérier de Chypre, avait été témoin d'un acte du 16 août 1360[7], confirmant certains priviléges aux Vénitiens. Ce peut encore être lui qui, avant 1383, céda par échange à Clément *de Prementorio*, Génois, un fief de soudée, de 1.000 besants de rente[8], dont celui-ci, en 1395, réclamait encore la mise en possession.]

Hugues de Montolif, fut estably gouverneur de Famagouste[9], aprez

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 140 et note 2, p. 144, 161.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 161.

[3] *Assises de Jérus.* t. I, p. 542; t. II, p. 419.

[4] Loredano, l. VIII, p. 441; trad. franç. t. II, p. 22.

[5] De Mas-Latrie, Rapport n° 33, p. 515.

[6] *Assises de Jérus.* édit. Labbe, p. 461; édit. Beugnot, t. I, p. 6.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 230.

[8] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 781-783.

[9] Loredano, l. VIII, p. 452; trad. franç. t. II, p. 36.

la mort du seigneur d'Ibelin, par le roy Pierre, [ce qui avait eu lieu avant] l'an 1373.

[Thomas de Montolif, auditeur du royaume de Chypre, était, en 1355[1], bailli ou baile pour le diocèse de Nicosie. En 1361[2], il fut ambassadeur du roi Pierre Ier à Venise. Le 17 janvier 1369 il requit la bailie du royaume de Chypre pour le prince Jean d'Antioche[3], oncle de Pierre II, lors de l'avénement de celui-ci à lacouronne, et, le 16 novembre suivant[4], il fut un des seize seigneurs nommés pour la révision des Assises. Le 24 décembre 1371[5], au nom des grands de Chypre, il demanda au gouverneur ou régent du royaume, Jean, prince d'Antioche, la mise en possession des royaumes de Chypre et de Jérusalem, pour le jeune prince devenu majeur. Le 17 octobre 1372 il fut confirmé dans sa dignité d'auditeur de Chypre[6], qu'il avait tenue sous les règnes de Hugues IV et de Pierre Ier. Un Thomas de Montolif, figure aussi, en 1383, 30 mars[7], comme maréchal de Jérusalem et bailli de la secrète, dans un acte de Jean de Brie, prince de Galilée, turcoplier de Chypre. Peut-être est-il un plus jeune frère de Thomas l'auditeur, qui est surnommé souvent l'aîné.]

Pierre de Montolif et Guillaume de Montolif, frères, et Renaud [ou Arnaud] de Montolif[8], furent éleus, avec quelques autres barons de Cypre, lieutenans du royaume, aprez la mort du roy Pierre II, l'an 1383. [L'histoire ne dit plus rien de Renaud; quant aux deux frères,] ils estoient si puissans qu'ils prétendirent au mariage de la reyne veuve. L'un et l'autre furent décapitez l'an [1384 ou] 1385 [le jour même du couronnement du roi[9]], ayant esté convaincus de trahison sous le règne de Jaques Ier.

[1] *Assises de Jérus.* t. II, *c.* XXXII, p. 377.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre,* t. II, p. 233.

[3] *Assises de Jérus.* édit. Labbe, p. 459; édit. Beugnot, t. I, p. 5.

[4] *Assises de Jérus.* édit. Labbe, p. 460; édit. Beugnot, t. I, p. 6.

[5] Chronic. de Strambaldi. — De Mas-Latrie, t. II, p. 351, 352.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre,* t. II, p. 354 et note 3.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre,* t. II, p. 396.

[8] Loredano, l. IX, p. 511; trad. franç. t. II, p. 105. — De Mas-Latrie, t. II, p. 391, 394, 396.

[9] Loredano, l. IX, p. 517; trad. franç. t. II, p. 110, 111.

[C'est-à-dire qu'ils avaient combattu ses prétentions à la couronne et avaient essayé de faire prévaloir les droits de la sœur de Pierre II.

Henri de Montolif, celui sans doute que la chronique de Strambaldi nomme Cara de Montolif[1], fut tué à la bataille de Chierokitia, le 7 juillet 1426.

Jean de Montolif est nommé par la même chronique[2] à l'année 1427. Un personnage du nom de Jean de Montly, corruption probable du nom de Montolif, était maître d'hôtel de la princesse Anne de Lusignan, sœur du roi Jean II, d'après le rapport des ambassadeurs de Savoie[3], de 1433, novembre.]

François de Montolif fut fait vicomte de Nicossie[4] en l'an 1456 [ou plutôt 1457], par Jean II, roy de Cypre, après la mort de Jaques de Gurry, qui avoit eu la mesme dignité.

[L'année suivante, 1458, sa charge de vicomte fut donnée par le même roi à Hector Chividès, sur la demande du prince Jacques[5], dont Chividès était l'ennemi. Néanmoins, quelque temps après, lors de l'avénement de Charlotte à la couronne, Hector Chividès se montra un des plus ardents adversaires de Jacques, aussi bien que François de Montolif[6].]

[Jean ou] Janus de Montolif estoit mareschal de Cypre en l'an 1458; en laquelle année il fut envoyé en ambassade en Savoye[7], avec Oddet Bossat, pour traiter le mariage de Louys, comte de Genève, fils du duc, avec Charlotte, princesse d'Antioche, fille du roy Jean III [ou plutôt Jean II; Janus ne doit pas compter parmi les rois du nom de Jean]. Estienne de Lusignan[8] et le cavalier Loredan[9], en leurs histoires de Cypre, confondent ce Janus avec François, vicomte de Ni-

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 539, note 2.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 543.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 22 et note 3.

[4] Loredano, l. X, p. 616; trad. franç. t. II, p. 213. — Est. Lusignan, en *l'Hist. de Cypre*, p. 159, 161 b.

[5] Loredano, l. X, p. 626; trad. franç. t. II, p. 224. — Est. de Lusignan, *Hist. de Cypre*, p. 162, 163.

[6] Chron. de Georges Bustron. — De Mas-Latrie, t. III, p. 85 et note 5.

[7] *Hist. de Savoye*, de Guichenon, t. II. *Preuves*, p. 386.

[8] Est. de Lusignan, *Histoire de Cypre*, p. 161 b.

[9] Loredano, l. X, p. 624, 626; trad. franç. t. II, p. 221, 224.

cossie, dont je viens de parler. Ils appellent cet Oddet de Bossat, Scirre ou Théodore de Puisat ou du Puiset.

[Ils supposent que c'est François qui fut chargé de l'ambassade, et que ce fut à l'occasion de son absence que sa charge de vicomte de Nicossie fut donnée à Hector Chividès. Mais, au moment de l'avénement de Charlotte, l'ambassade n'était pas encore de retour; et nous voyons François de Montolif agir contre Jaques dès les premiers moments qui suivirent la mort de Jean II.

Janus de Montolif resta attaché au parti de Charlotte et du prince Louis de Savoie son mari. Il portait encore le titre de maréchal de Chypre en 1463[1].

Marie de Montolif[2], qui est appelée dans les registres de la secrète, à l'année 1469, 14 janvier, *la maréchale de Chypre*, est-elle sa veuve? ou plutôt n'est-ce pas une dame de la famille de Montolif, mariée à un seigneur, maréchal de Chypre, autre que Janus?

Simon de Montolif, est nommé dans les registres de la secrète de Chypre, à la date du 3 janvier 1469[3].

Dans des lettres du grand maître de Rhodes (1474, 1er juillet[4]), on voit nommée encore Agnès de Montolif, dame noble de Chypre.]

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 125 et note 1, p. 126 et note 2.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 275.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 281.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 127, note 3.

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DU MORF.

N. MARTIN[1],
gentilhomme poitevin.

HUGUES MARTIN
vint en la terre sainte avec Guy de Luzignan,
depuis roy de Hiérusalem,
et le suivit en Cypre lorsqu'il acheta cette isle, en l'an 1192,
et y amena deux siens neveux avec luy, fils de ses deux sœurs.

N. MARTIN,
mère de Fouques d'Yver,
qui fut sire de Maretasse,
en Cypre,
et mourut sans enfans.

N. MARTIN,
sœur de Hugues,
espousa un gentilhomme de la maison du Plessis,
qu'André Du Chesne estime estre celle-là mesme d'où les seigneurs
et les ducs de Richelieu sont sortis.

LAURENS DU PLEISSI OU DU PLESSIS
fut fait sire de Loriaque.
Il fut créé chevalier au Morf;
à cause de quoy luy et ses successeurs prirent le surnom de *Morf*.
Il espousa Isabelle, fille d'Hélie du Rouvre, seigneur d'Avellones.

JEAN DU MORF,
seigneur de Loriaque[2],
espouse Sibylle,
fille de Renaud de Cayphas, chambellan de Hiérusalem,
et d'Isabelle de Césarée.

BAUDOUIN et BARTHÉLEMY DU MORF,
eurent postérité
qui sera déduite cy-après.
[Tableaux A et B.]

HÉLIE.
PHILIPPE,
[GEOFFROY,
morts
sans postérité.]

ESTÉFÉNIE,
espouse Thibaut de Damiane[3].

GUY DU MORF
espousa : 1° N. [Fémie], fille de Gautier de Bethsan;
2° Marguerite, fille d'Anseau, mareschal de Cypre.
Il mourut sans enfans.

LAURENS DU MORF
succéda à son frère.
Il espousa : 1° la fille d'Estienne de Sauvegny;
2° Agnès, fille de Baudouin de Nores.

ISABEAU,
femme de Henry de Gaurelée.

1. JEAN DU MORF,
espouse Estéfénie,
fille de Guy Dermite,
et mourut
sans enfans.

1. SIBYLLE,
femme
de Hugues
de Mimars,
sire d'Asquie.

2. BAUDOUIN DU MORF,
espouse Alix,
fille de Baudouin
de Brie,
et n'en eut point
d'enfans.

2. PHILIPPES DU MORF,
espouse Felimie,
fille de Balian
d'Antioche.

2. MARGUERITE,
fille d'Anseau
de Brie.

2. ISABEAU,
espouse Jaques,
fils d'Anseau,
mareschal
de Cypre.

2. ESTÉFÉNIE,
espouse
Hervé de Giblet.

JEANNE,
espouse
Jean
de Brie.

CATHERINE,
espouse
Simon Bauduin
[ou Beduin?].

SIBYLLE
espouse
Boémond
de Giblet.

AMAURY
BAUDUIN

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. XXVIII, XL. — [2] *Lignages d'outre-mer*, c. X, XIX *bis* et XXII. — [3] Voy. *Les Seigneurs du Plaissier*.

SUITE DE LA GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DU MORF.

[TABLEAU A.]

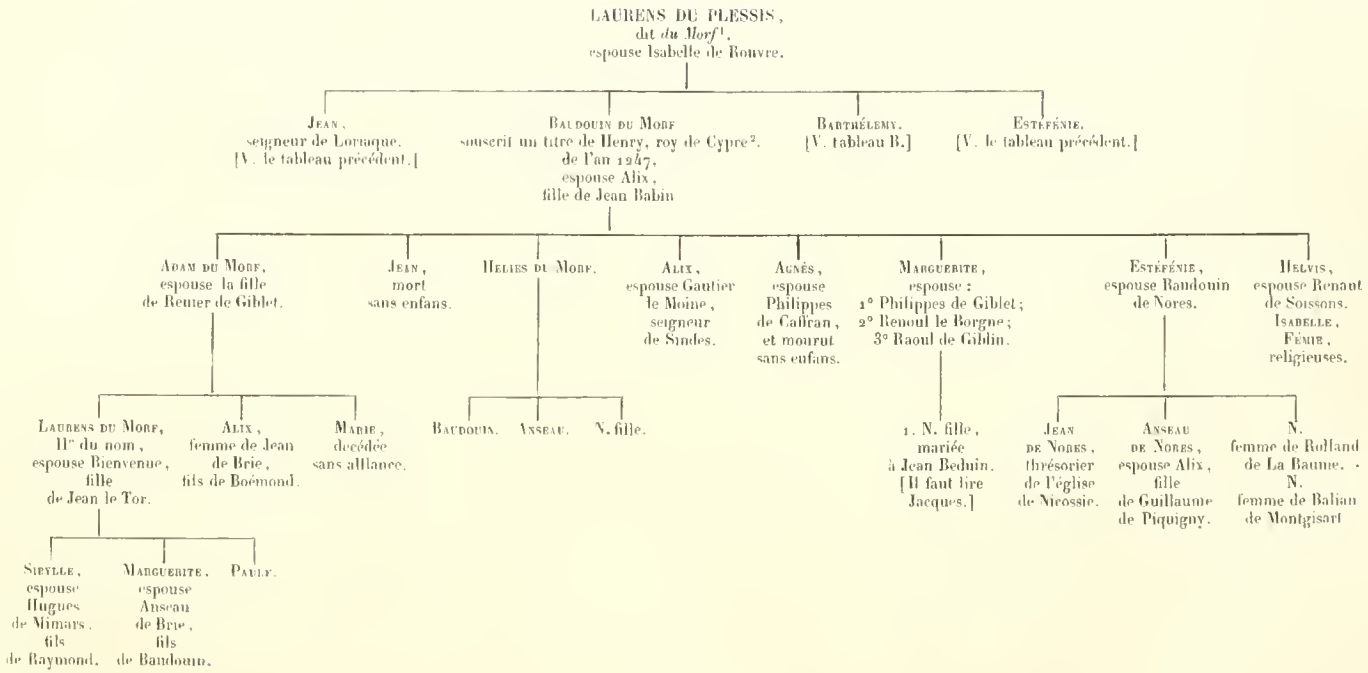

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. XXVIII, XL. — [2] *Liber primus*

AUTRE SUITE DE LA GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DU MORF.

[TABLEAU B.]

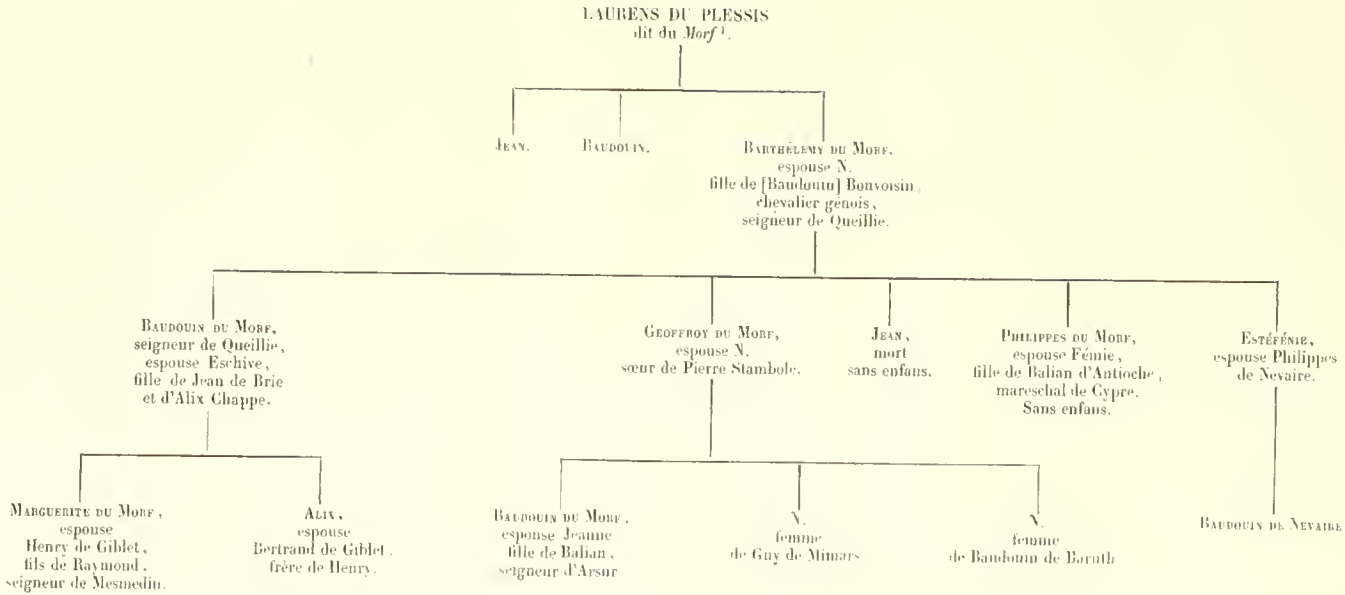

Lignages d'outre-mer. C. XXXIII XL

[LA MAISON DU MORF.]

Outre ce tableau généalogique, nous avons fort peu de renseignements sur les membres de la famille du Morf.

Laurent de Morfo, le premier qui eut ce surnom, fut témoin d'un acte du roi Hugues I[er] [1], en septembre 1210, et de deux actes de la reine Alix[2], en mars et octobre 1220.

Jean de Morf, fils aîné de Laurent, fut témoin d'un acte du roi Henri I[er] [3], le 10 juin 1232.

Baudouin du Morf, second fils de Laurent, homme lige du roi Henri I[er], souscrivit plusieurs actes de ce prince en 1232, 1233, 1239[4], 1247[5]. En août 1234 il fonda, dans l'église de Nicosie, un service perpétuel pour le repos de son âme[6]; fondation qui fut confirmée par le roi. (Voy. le tableau A.) Des trois maris de Marguerite, sa fille, le second est appelé par Du Cange Renoul le Borgne; mais il semble que c'est par une erreur de transcription pour Raoul[7], que donnent les trois éditions du Lignage d'outre-mer. Le troisième mari est appelé Raoul de *Gibelin* dans le texte de Labbe, de *Ibelin* dans ceux de La Thaumassière et de M. Beugnot.

Nous voyons encore, à un siècle d'intervalle :

Jean du Morf, témoin d'un acte du roi Hugues IV[8], du 21 février 1338. Est-ce le dernier Jean du Morf du 1[er] tableau, fils de Laurent II du Morf?

Jean du Morf, probablement distinct du précédent, maréchal de Chypre en 1360, et comte de Rochas, a été mentionné précédemment parmi les comtes titulaires d'Édesse et de Rohas.

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 97, p. 102.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 611, 614.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 56.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 56, 57; t. III, p. 643.

[5] Labbe, *Alliance chronolog.* t. II, p. 656.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 639.

[7] *Lignages d'outre-mer*, p. 415, 453, édit. Labbe.

[8] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 179.

Thomas du Morf fut, en 1382, un des douze conseillers[1] administrateurs du royaume en l'absence de Jacques Ier.

Vers l'an 1433, le nom de *Morpho*, seigneurie située au nord-ouest de l'île de Chypre, à laquelle était attaché le titre de comte de *Roha*, *Rohas*, *Rochas*, ou d'Édesse, passa dans la famille des Grinier. Les premiers qui semblent en avoir été pourvus sont Philippe Grinier, bouteiller de Chypre, puis Morf de Grinier, ou Grinier de Morpho[2].]

[1] Loredan, t. IX, p. 511; trad. franç. t. II, p. 105.—De Mas-Latrie, t. II, p. 391.

[2] Voyez *Les Comtes titulaires d'Édesse*, p. 312.

[LES SEIGNEURS DE NEUVILLE.]

[Plusieurs seigneurs du nom de Neuville, de Néviles, de *Nova Villa*, sont mentionnés dans les récits historiques, les généalogies, les actes relatifs aux familles d'outre-mer. Nous les réunirons ici sous un même titre, sans pouvoir dire s'ils sont tous issus de la famille des seigneurs de *Neufville-sur-Port*[1], en basse Normandie, dont plusieurs branches sont établies en Angleterre.

Gui de Nova Villa[2] fut témoin d'un acte du roi Amauri, 11 octobre 1168. Il est nommé ici *Guago*, par erreur de transcription sans doute, pour *Guigo*.

Eustache de Neuville, épouse Orable, fille de Gautier, seigneur de Baruth, puis de Blanchegarde[3]. Il devait vivre vers la fin du XII^e^ siècle.

Baudoin de Neuville souscrit un acte d'Aimeri, seigneur de Chypre, du 29 septembre 1195[4]. Il périt en 1205, à la bataille d'Andrinople[5]. Sa fille, mariée secrètement avec Robert de Courtenai, empereur de Constantinople[6], fut cruellement traitée par les barons mécontents (1227).

Joinville nous fait connaître un Pierre de Neuville[7], surnommé *Cayet*, qui combattait près de lui à la Massoure (1250).

A un intervalle de plus d'un siècle nous voyons :

Jean de Nevile, vicomte de Nicosie[8], qui fut un des douze membres du conseil formé en l'absence de Jacques I^er^ (1382).

[1] Expilly, *Dictionn. des Gaules, etc.* t. V, p. 172.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 47, p. 49, 501.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. XX, édition Beugnot.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 599.

[5] Villehardouin, n° 191, p. 148, édit. Du Cange.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIX, c. XXIX, p. 294, 295.—Du Cange, *Histoire de Constantinople sous les empereurs français*, l. III, p. 86, 87.

[7] Joinville, édit. Du Cange, p. 146.

[8] Chronique de Strambaldi. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 391. — Lorédan, l. IX, p. 511; trad. franç. t. II, p. 104.

Peu après, il fut créé par ce roi seigneur de Césarée[1], en récompense de ses services et de son dévouement.

Vers la même époque un messire de Neviles, si ce n'est le même que le précédent, était bouteiller de Chypre[2]. Sa femme, Marie de Mimars, mourut en 1393.

La même année mourut la fille d'un de ces seigneurs, Isabelle de Neviles[3].

Jacques de Neville, chevalier du royaume de Chypre, fut tué à la bataille de Chierokitia[4], 7 juillet 1426.]

[1] Loredano, l. IX, p. 516; trad. franç. p. 109.

[2] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, n° 37

De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, n° 37.

[4] Chron. de Strambaldi. — De Mas-Latrie, t. II, p. 539 et note 4.

LA FAMILLE DE NORES.

Cette famille estoit l'une des plus illustres du royaume de Cypre[1] [et de celles qui avaient fait la conquête de Jérusalem], et estoit issue originairement de France, si nous en croyons Estienne de Luzignan; ou plutost d'Angleterre, où il y a une famille très-noble de ce nom, de laquelle estoit Roger de Nores[2], abbé d'Evesham, dont l'histoire d'Angleterre fait mention sous le règne de Richard Ier, et Edwis de Nores[3], chevalier, qui, de Frederinde Lowel, eut Henry de Nores, qui espousa Marie, fille de Thomas de Fiennes, baron d'Acre.

Henry fut père de Henry II, baron de Nores de Ricoff, qui s'allia avec Marguerite, fille et héritière du baron Williams de Thame, qui en eut Guillaume de Nores, décédé en Irlande avant son père. De son mariage avec Élizabeth, fille de Richard Moreim, nasquirent François, baron de Nores, et Jean, qui conduisit une armée d'Angleterre contre les Espagnols au duché de Bretagne, l'an 1594, et mourut sans enfans. François, baron de Nores, fut créé vicomte de Thame, puis comte de Barkeshire par le roy Jaques, le 28 de janvier l'an 1620, et mourut l'an 1625. Il avoit espousé Brigide de Ver, fille d'Édouard, comte d'Oxford. Quelques écrivains anglois[4] font ce comte fils de Henry et de Marguerite de Thame.

Quant à la famille de ce nom habituée outre-mer, voici ce que j'en ay trouvé[5] :

BAUDOUIN DE NORES,
espousa Estéfénie,
fille de Baudouin du Morf.

Jean de Nores, thresorier de l'eglise de Nicossie.	Anceau de Nores, espouse Alix, fille de Guillaume de Piquigny.	N. de Nores, femme de Roland de la Baume.	N. de Nores, femme de Balian de Montgisart.

[1] *Hist. de Cypre*, p. 82. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 251, note 3.

[2] Gervas. Dorob. col. 1505 et 1564.

[3] Mémoires mss.

[4] Ralph. Brooke, Jame Yorke.

[5] *Lign. d'outre-mer*, c. XX, XXVIII, XXXII, XL.

[Baudouin de Nores, mari d'Estéfénie, paraît être celui qui souscrivit un acte de Bertrand de Margat[1] (23 juillet 1217), et un acte de la reine de Chypre, Alix[2] (mars 1220).

Vers la fin du treizième siècle, deux seigneurs de ce nom, Pierre et Baudouin de Nores, sont témoins d'un même acte de Henri II, roi de Chypre (janvier 1286[3]). Étaient-ce les petits-fils du précédent? Nous ne connaissons pas davantage la filiation de la plupart des seigneurs qui suivent.]

Louys de Nores suivit Henry, roy de Cypre, en ses disgraces[4], lorsqu'il fut chassé du royaume par son frère Almeric, l'an 1305.

[Le roi ne quitta le royaume qu'en 1307, mais il avait perdu toute son autorité dès l'an 1305. Louis de Nores fut témoin d'un accord[5], de mai 1306, entre le roi et son frère, au sujet du gouvernement du royaume.]

Il fut présent au traité de mariage[6] conclu entre Fernand de Majorque, prince de la Morée, et Isabelle d'Ibelin, l'an 1315. Il vivoit encore l'an 1357.

Baudouin de Nores, chevalier, mareschal de l'hostel du roy, souscrivit avec les autres barons de Cypre l'assinat du douaire de Marie de Bourbon, femme de Guy, fils aisné de Hugues, roy de Cypre, l'an 1328.

[Baudouin de Nores souscrivit en cette occasion trois actes distincts : 1° l'acte du 2 mars 1328[7], par lequel Hugues IV nomme ses procureurs pour aller en France conclure le mariage entre Guy son fils et Marie de Bourbon. Il y est qualifié maréchal de la cour royale de Chypre, distinct du maréchal du royaume de Chypre, qui est Thomas de Montolif. 2° l'acte du 14 janvier 1330[8], par lequel le roi ratifie le contrat de mariage conclu par ses procureurs. Il y est

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 106, p. 113.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 611.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 670.

[4] Loredano, l. IV, p. 219; trad. franç. t. I, p. 242.

[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 102.

[6] Titres originaux. — Buchon, *Hist. de Constantinople sous les emper. franç.* t. II, p. 374.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 141.

[8] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 162.

appelé maréchal de l'hôtel du roi, *hospitii regii*. 3° l'acte du même roi[1] (31 janvier 1330) qui assigne le douaire de Marie de Bourbon; il y est nommé sans qualification.

Dans l'intervalle, il fut témoin d'un traité de paix et de commerce entre le roi Hugues IV et Venise[2] (1328, 4 septembre), et d'un traité du même roi avec Gênes, du 16 février 1329[3]; il est nommé dans tous les deux maréchal de l'hôtel du roi.

Il souscrivit un nouveau traité de Hugues IV avec Gênes (1338, 21 février[4]), avec le titre de maréchal du royaume. Il est qualifié de même dans le mémoire apologétique du prince Fernand contre le roi son beau-père[5] (1340-1342).

Baudouin de Nores est peut-être le maréchal du roi de Chypre tué à Smyrne[6] en 1345.

Jacques de Nores fut un des témoins du traité du roi Hugues IV avec la république de Gênes[7] (21 février 1338). Nous n'oserions affirmer que ce ne soit pas le même que le suivant.]

Jaques de Nores fut fait capitaine et gouverneur de la ville de Satalie, après sa prise par le roy Pierre, l'an 1362[8]. Lequel gouvernement il quitta, incontinent après, à Jean de Sur, amiral de Cypre. Il paroist en l'an 1368[9] avec la qualité de tricoplier [ou turcoplier] du royaume de Cypre, c'est-à-dire de colonel général de la cavalerie légère[10].

[Jacques de Nores souscrivit un acte du 20 mai 1368, concernant le payement du douaire de Marie de Bourbon[11], avec la qualité de turcoplier du *roi*

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 164.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 144.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 158.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 178.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 183, 184, 189, 190, 194.

[6] J. Villani, *Chron.* Muratori, *Script. ital.* t. XIII, col. 918 d.—De Mas-Latrie, t. II, p. 184, note 1.

[7] De Mas-Latrie, t. II, p. 179.

[8] Loredano, l. VII, p. 355, 357; trad. franç. t. I, p. 391, 394.

[9] Titres originaux.

[10] Du Cange, *Glossar. med. et inf. latinit.* t. IV, col. 1349.

[11] De Mas-Latrie, t. II, p. 291.

de Chypre. Il est aussi nommé dans des lettres du roi Pierre Ier, relatives à des négociations pour la paix avec le sultan d'Égypte (19 mai[1] 1368). Là il est appelé turcoplier du *royaume* de Chypre (c'était donc une seule et même dignité), et de même dans des instructions pour le même objet[2], remises par le roi aux envoyés de Venise et de Gênes (20 mai 1368).

Guillaume de Machant[3] le mentionne comme le personnage le plus notable et le plus sage du royaume.

Dans l'assemblée qui eut lieu le 17 janvier 1369, après la mort de Pierre Ier, Jacques de Nores[4], au nom des seigneurs, engagea le prince Jean de Lusignan, frère de Pierre, à requérir la bailie du royaume pendant la minorité de son neveu, Pierre II.

Un Louis de Nores, chevalier, mort le 12 octobre 1369[5], ne nous est connu que par son épitaphe.]

Jean de Nores se signala à la prise de la ville d'Alexandrie, en Égypte[6], l'an 1366, et fut le premier qui monta sur les murs avec les enfans perdus qu'il commandoit.

[Il fut peut-être turcoplier de Chypre, du moins il est nommé avec cette qualification dans la chronique de Strambaldi, à l'année 1382[7]; mais il doit y avoir ici quelque erreur dans le texte : le turcoplier, à cette époque, était Jean de Brie.]

Je ne sçay si c'est ce

Jean de Nores qui espousa la fille de Fregose, amiral des Génois[8], et qui mourut en l'an 1401.

[Badin de Nores est nommé sans qualification dans la chronique de Strambaldi[9], à l'année 1425. Il était maréchal de Jérusalem lorsque, en 1426,

[1] De Mas-Latrie, t. II, p. 292 et note 2, p. 302.

[2] De Mas-Latrie, t. II, p. 308.

[3] De Mas-Latrie, t. II, p. 323.

[4] *Assises de Jérus.* édit. Beugnot, t. I, p. 4, 5.

[5] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, n° 49.

[6] Loredano, l. VII, p. 371; trad. franç. t. I, p. 408.

[7] De Mas-Latrie, t. II, p. 393 et note 2, p. 394 et note 1.

[8] Loredano, l. IX, p. 533; trad. franç. t. II, p. 127.

[9] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 533.

après le 7 juillet, il fut, selon la même chronique [1], nommé gouverneur de Nicosie par le cardinal Hugues, frère du roi. Selon Lorédan [2], Charlou ou Henri de Giblet fut alors désigné par le même cardinal pour reprendre cette ville sur l'usurpateur Sforza. Ce qui n'empêcherait pas que Badin de Nores n'en eût été ensuite nommé gouverneur.

Badin de Nores est témoin d'un acte du 25 août 1427 [3], par lequel le roi Janus donne au cardinal Hugues, son frère, procuration pour s'occuper des affaires du royaume.

Il est nommé encore, toujours avec la qualification de maréchal du royaume de Jérusalem, dans plusieurs actes de 1432 et 1433 [4], relatifs au mariage d'Anne de Lusignan, sœur du roi, avec le comte de Genève, Louis, fils du duc de Savoie, Amédée VIII.]

Jean de Nores vivoit sous Jean II, roy de Cypre, vers l'an 1458 [5]. Il suivit la reyne Charlotte [6] après qu'elle eust esté chassée de son royaume.

[Et il assista, comme membre du conseil de la reine [7], à l'acte du 18 juin 1462, par lequel cette princesse transmettait ses droits sur le royaume de Chypre à la maison de Savoie, si elle mourait sans enfants.]

Gautier de Nores s'attacha au party de la mesme reyne Charlotte [8]: il vivoit l'an 1461.

[Le roi Jacques II, qui l'avait d'abord condamné à mort, lui pardonna à la sollicitation du père Gonemme, et se contenta de lui enlever trente-six domaines patrimoniaux: de sorte que Gautier de Nores vécut jusqu'à la fin dans une gêne extrême, mais se glorifiant de sa fidélité envers sa souveraine légitime. Le roi lui avait conservé une pension annuelle de 365 besants, qui lui

[1] De Mas-Latrie, t. II, p. 542 et note 1.

[2] Loredano, t. IX, p. 565; trad. franç. t. II, p. 161.

[3] De Mas-Latrie, t. II, p. 521.

[4] De Mas-Latrie, t. II, p. 526, note 2; t. III, p. 10, 11, 13 et note 6, p. 17 et note 4, p. 21 et note 1. Loredano, t. X, p. 616, 620; trad. franç. t. II, p. 213, 217.

[6] *Hist. de Savoye*, p. 541.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 124, note 1.

[8] Loredano, t. II, p. 664, 665; trad. franç. t. II, p. 264, 265.

était encore payée au 26 avril 1468[1]. Au 24 janvier 1469, les pourvoyeurs et le bailli de la secrète l'avaient nommé en leur place[2] pour remplir momentanément leurs fonctions; ce qui prouve qu'il jouissait d'une certaine considération dans le parti contraire à ses opinions.

Pierre de Nores, fils de Gautier, était tombé dans la pauvreté. Venise, par estime pour la mémoire de son père[3], lui accorda une pension annuelle de 800 besants (19 septembre 1489).]

Louys de Nores ayant esté condamné à mort par contumace[4] pour avoir conjuré contre Jaques, roy de Cypre, se retira en France. Puis, ayant obtenu son pardon, il retourna en Cypre vers l'an 1490, où il professa la médecine, et y mourut l'an 1528, agé de quatre-vingt-seize ans. Il eut entre autres enfans une fille, mariée en l'an 1461, à Morabite, mareschal de Cypre.

[Du Cange a confondu ici deux personnages bien distincts dans Lorédan[5]. Louis de Nores, dont la fille épousa Morabite, et Balian de Nores, auteur d'une conspiration contre le roi.

Mais dans le récit et dans les actes qui le confirment, il se présente quelques difficultés.

Lorédan nomme sans qualification Louis de Nores, celui dont la fille fut mariée à Morabite par le roi Jacques II, laquelle en mourut peu après de déplaisir, et il ne donne pas le nom de cette dame. Ce Louis de Nores est-il le maréchal de Chypre mentionné comme défunt dans un acte du 7 avril 1468[6]? et cette dame, mariée malgré elle, est-elle Eschive de Nores, fille du maréchal, à laquelle le roi fait plusieurs concessions en avril et en septembre 1468[7]? Dans ces deux actes il n'est pas question de son mari; et une concession du même temps (23 mars 1468[8]), faite à Nicolas de Morabite, parle de sa femme, mais sans la nommer. En outre, d'après le texte de Lorédan, il semblerait que le mariage eût eu lieu immédiatement après les services que Morabite avait rendus au roi, c'est-à-dire en 1461; et que, par conséquent,

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 197 et note 1.

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 293, 295.

[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 197, note 1.

[4] Loredano, l. II.

[5] Loredano, l. II, p. 670, 688 et suiv. trad. franç. t. II, p. 270, 290, etc.

[6] De Mas-Latrie, t. III, p. 252, 253.

[7] De Mas-Latrie, t. III, p. 215.

[8] De Mas-Latrie, t. III, p. 251 et note 3.

la dame dût être morte depuis longtemps en 1468. Cependant l'identité est probable entre Eschive de Nores et la femme de Morabite. L'historien a peut-être parlé par anticipation, dans un même passage, de toutes les récompenses que Morabite reçut du roi, tandis que le mariage n'aura eu lieu que quelques années plus tard.

La dame peut avoir aussi survécu à la célébration de son mariage un peu plus longtemps que ne l'a supposé l'imagination de certains historiens. Florio Bustron [1] dit qu'elle mourut peu de jours après: Lorédan met quelques mois : quelques mois peuvent être une année ou plus. Nous ne pouvons rien affirmer, mais les textes semblent confirmer notre conjecture, qui est aussi celle du dernier historien de Chypre. Le roi cherche à calmer la jeune femme et en même temps à adoucir l'humeur farouche de son mari, par des présents faits à l'un et à l'autre.

Une autre Eschive de Nores, quelques années auparavant, fut la femme de Philippe, dit *le Principet* [2], fils du prince Henri de Galilée, tué en 1426. Ce furent les trisaïeuls de l'historien Étienne de Lusignan.

Balian de Nores, écuyer du roi Jacques II [3], était encore en faveur au 3 décembre 1468, puisque, à cette date, le roi lui fait remise des dîmes de son casal. Ce doit être peu de temps après qu'il forma une conspiration [4] contre Jacques, qui avait séduit sa sœur. Jacques, son frère, et un Marsile de Nores entrèrent dans le complot. Les coupables furent saisis, condamnés à mort, non par *contumace,* comme dit Du Cange, et exécutés sur-le-champ. Le roi, sur les instances de sa mère, pardonna aux coupables lorsqu'il n'en restait plus que trois pour subir leur sentence. Balian fut du nombre [5]. Il se retira en France, revint en Chypre en 1490, y professa la médecine, et mourut en 1528.]

Jaques de Nores donna l'origine à quelques comtes de Tripoly [6], déduitz ailleurs.

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 251, note 3.

[2] Étienne de Lusignan, *Chorographia, etc.* fol. 78 v° et 3e tableau généalogique, à la fin.

[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 235.

[4] Loredano, t. II, p. 688 et suiv. trad. franç. t. II, p. 290 et suiv.

[5] Loredano, t. II, p. 699: trad. franç. p. 300, 301.

[6] Voir *Les Comtes titulaires de Tripoli de la famille de Nores.*

[C'est lui peut-être qui est nommé dans des lettres de sauf-conduit du grand maître des Hospitaliers de Rhodes[1] pour plusieurs Cypriotes réfugiés dans cette île (1463, 8 novembre).

Sanson ou Saffon de Nores paraît avoir joui de la confiance et de la faveur de Jacques II. Il figure comme témoin de l'acte du 6 janvier 1464[2], où ce prince confirme les conditions proposées par les Génois pour la reddition de Famagouste; puis on le voit successivement, dans des actes postérieurs, conseiller de la cour du roi[3] (1468, 7 mai), supérieur ou grand bailli de la secrète[4] (1468, 14 septembre; 1469, 3, 21, 22 février), provéditeur du royaume[5] (1468, 14 septembre; 1469, 14 janvier), enfin connétable de Jérusalem, sous la reine Catherine[6] (1473, octobre).

Philippon de Nores, noble Cypriote, fut suspect à Venise[7], qui le fit incarcérer en 1474.]

Jason de Nores [autre que celui qui a été mentionné dans le tableau généalogique des comtes de Tripoli de la maison de Nores] se trouva au siége de Nicossie[8], où il commandoit quelque régiment, l'an 1570, et y perdit la vie, comme fit

François Marie de Nores[9].

Jeanneton et Hector de Nores[10] se sauvèrent de la tyrannie et du carnage des Turcs, en cette mesme occasion, dans les montagnes.

[Les derniers descendants de cette famille en Chypre sont connus aujourd'hui sous le surnom de *Calimeri*[11].]

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 126 et note 6.

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 172.

[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 272.

[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 207, 287, 236, 254.

[5] De Mas-Latrie, t. III, p. 207, 275.

[6] De Mas-Latrie, t. III, p. 356.

[7] De Mas-Latrie, t. III, p. 397.

[8] Ange Calepien, *De la prise de Nicossie*, fol. 269 v°.

[9] Ange Calepien, *De la prise de Nicossie*, fol. 269 v°.

[10] Ange Calepien, *De la prise de Nicossie*, fol. 271.

[11] De Mas-Latrie, t. III, p. 197, note 1.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DES PETITS.

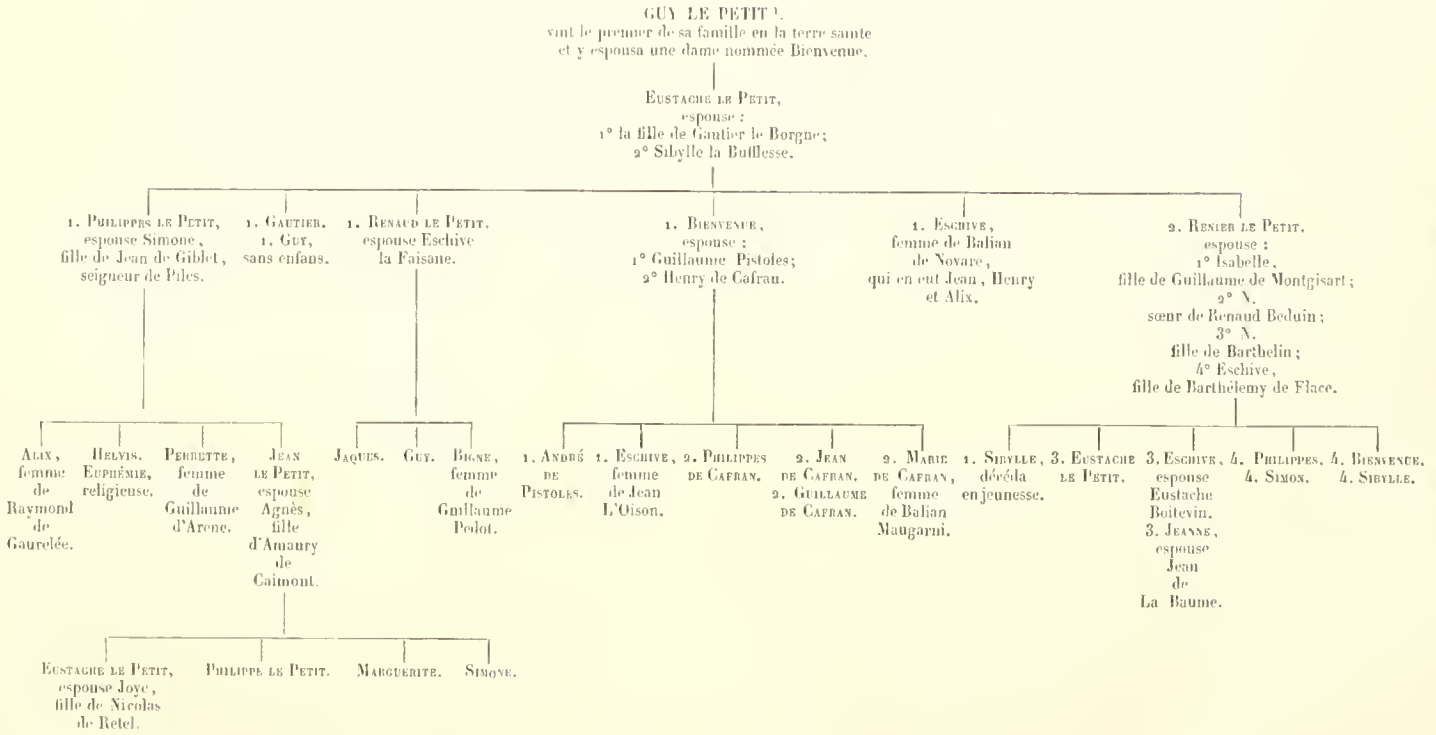

[1] *Lignages d'outre-mer*, c. XXX, XLII

LA FAMILLE DES PETITS.

Cette famille a subsisté longtemps en Cypre; l'histoire de ce royaume faisant mention de Renier Petit [1], envoyé ambassadeur vers le pape par Pierre, roy de Cypre, l'an 1372 [2]. [Il fut un des seize seigneurs [3] nommés, le 16 novembre 1369, pour la révision des Assises.]

Il est pareillement probable que c'est celle qui subsiste encore en France [3], qui porte le mesme surnom, dont les aisnés sont seigneurs de la Chausseraye, de la Vauguyon et de la Haguinière. Elle est originaire de Berry, et maintenant habituée en Touraine et en Loudunois, où se débite assés communément ce proverbe : « que le pays de « Loudunois est un pays de contradiction, que les *Grands* (MM. de « Saint-Jean) y sont petits; les *Petits* sont grands (de stature); les *Riches* « (MM. de Dormans) y sont pauvres, et les *Pauvres* (MM. de la Vau- « delin) y sont riches. »

J'ai veu une quittance d'Arnaut Petit, chevalier, de l'an 1340, parmy les titres de la Chambre des comptes de Paris, lequel servit le roy en ses guerres de Xaintonge. Son sceau représente un escu *à un chef chargé d'un lyon issant*.

Il y a une autre famille de ce nom en Angleterre qui a un lyon pour ses armes [4].

[Au tableau de la famille des Petits, dressé par Du Cange, nous ajouterons l'énumération de quelques personnages du même surnom mentionnés par les actes, sans pouvoir déterminer toutefois, pour plusieurs d'entre eux,

[1] Loredano, l. VIII, p. 436; trad. franç. t. II, p. 16.

[2] *Assises de Jérusalem*, Préface, t. I, p. 6, 416.

[3] Le Laboureur, aux *Additions aux Mém. de M. de Castelnau*, t. II, p. 632.

[4] Voy. le *Monast. anglican.* t. I, p. 864; t. II, p. 330 et 469.

si le surnom de *Petit* ou *le Petit* leur était particulier, ou s'ils le devaient à leur qualité de membres de cette famille.

Bérenger Petit fut témoin, en 1129 [1], d'un acte de Guillaume, troisième prieur du Saint-Sépulcre.

Renier Petit [2], témoin d'un acte du roi Foulques, du 2 février 1138.

Toustain Petit, de la principauté d'Antioche, était mort en 1155. Cette année [3] Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, confirma le don d'un casal fait à l'Hôpital de Jérusalem par Adeline, veuve de Toustain.

Pierre Petit, frère de l'Hôpital de Jérusalem [4], souscrit comme témoin un acte d'Isembard, précepteur ou commandeur de la maison d'Acre (août 1219).

Pierre le Petit était bourgeois juré de la cour d'Acre [5] en février 1250.

Gui le Petit vivait à peu près dans le même temps. Il est mentionné par Philippe de Navarre [6] comme ayant été en débat à Nicosie avec le père de Salemon de Lasulie, pour une portion de fief, et comme ayant requis contre lui jugement par combat singulier.

Ce Gui pourrait être un de ceux que nous voyons dans le tableau de Du Cange, soit le fils d'Eustache, à la troisième génération, soit le fils de Renaud, à la quatrième: mais plutôt le premier, si Jacques, qui suit, est le frère du second.

Jacques le Petit [7] fut témoin d'un traité du roi Hugues IV avec Gênes, du 16 février 1329.

Gui des Petits est mentionné par l'épitaphe de sa femme ou de sa fille [8], qui mourut le 6 août 1343. S'il appartient à la famille, il pourrait être le second Gui, frère de Jacques.

Simon le Petit, chevalier [9], était ambassadeur de Hugues IV (1350, 11 août) pour conclure un traité d'alliance contre les Turcs, avec l'ordre de l'Hôpital et la république de Venise.]

[1] *Cart. S. Sepulc.* n° 77, p. 155.
[2] *Cart. S. Sepulc.* n° 33, p. 63.
[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 31, p. 34.
[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 12, p. 291.
[5] *Assises de Jérus.* t. II, c. XIV, p. 247.
[6] *Assises de Jérus.* t. I, c. LXV, p. 536.
[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 158.
[8] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, n° 86, p. 539.
[9] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 217.

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE PIQUIGNY.

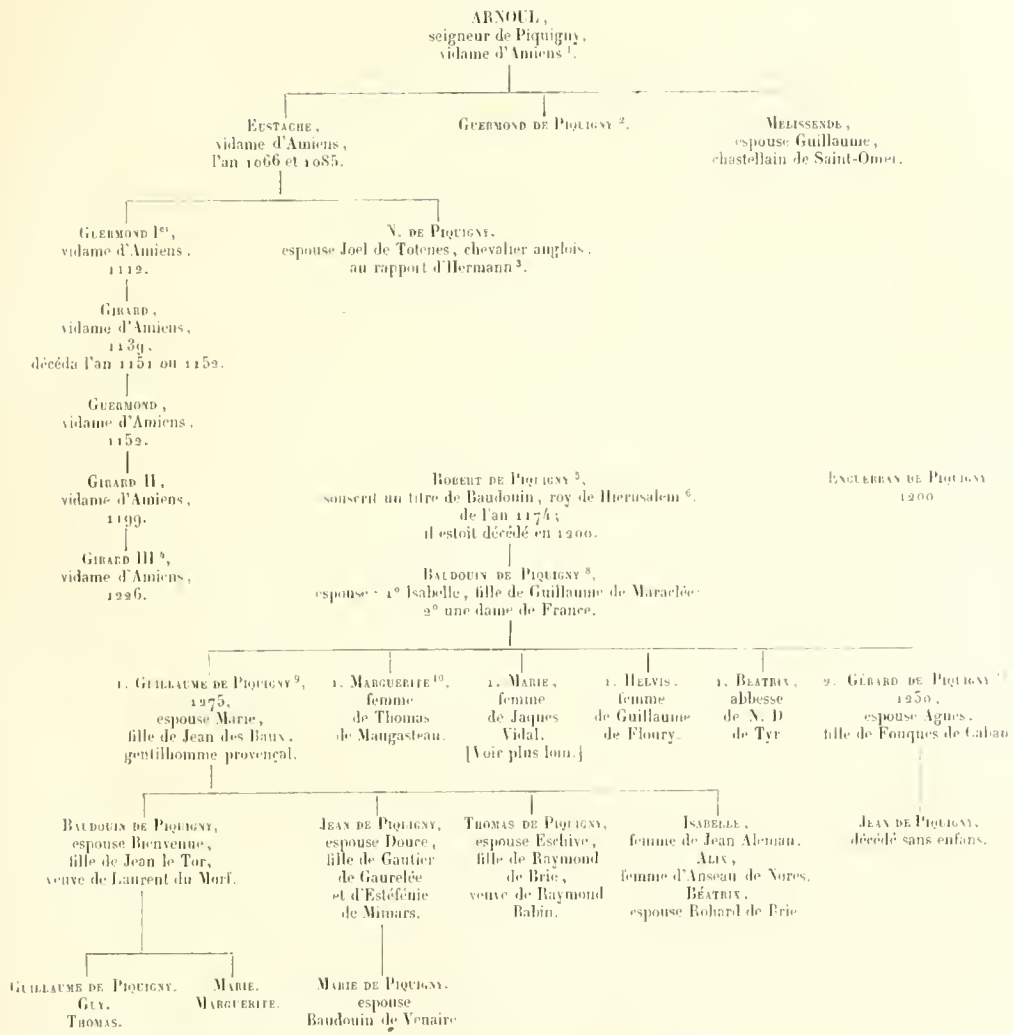

[1] Lambert ard.
[2] Voir *Les Patriarches de Jérusalem*.
[3] Herman, monach. Laudun. t. II, c. XVII et sqq.
[4] *Lignages d'outre mer*, c. XX, XXIV, XXV, XXVII, XXXVI, XXXVII.
[5] *Assises de Hiérus*. p. 155; t. I, c. CCLXXI, p. 493.
[6] *Cartul. de Manosque. — Cod. diplomat* n° 232, p. 245.
[7] Voir note 5 ci-dessus.
[8] Voir note 4 ci-dessus.
[9] *Observations de Menard sur Joinville*, p. 315; edit. Du Cange p. 381.
[10] *Lignages d'outre-mer*, édit. Beugnot, c. XXXI.
[11] *Assises de Hiérus*. p. 562.

LA FAMILLE DE PIQUIGNY.

Je n'ay encore pu apprendre quand la famille de Piquigny, l'une des plus illustres et des plus anciennes de Picardie, s'habitua outre-mer, quoyqu'il y ait lieu de croire que ce fut au temps de Guermond de Piquigny, patriarche de Hiérusalem, dont le crédit peut y avoir attiré quelques uns de ses neveux. Les premiers que je trouve de ceux qui y établirent leur demeure sont Enguerrand et Robert de Piquigny, qui tous deux avoient leurs biens et leurs fiefs dans l'étendue de la baronnie de Hiérusalem[1], à raison desquels ils devoient, chacun pour le service, deux chevaliers. Quoyque le temps auquel ils vivoient ne soit pas marqué dans les Assises du royaume de Hiérusalem, qui en font mention, si est-ce qu'on recueille de quelques autres seigneurs qui y sont encore nommez, qui vivoient en l'an 1200, comme la dame de Césarée, Renaud de Soissons, Payen, seigneur de Cayphas, et quelques autres, qu'ils florissoient en ce mesme temps. A quoy s'accorde encore celui auquel vivoit Guillaume de Piquigny, fils de Baudouin, que j'estime estre nommé avec Miles de Cayphas en une ordonnance de Simon, légat du saint siége, dans les observations de Menard[2] sur l'Histoire du sire de Joinville, qui se doit rapporter à l'an 1275, comme on peut apprendre de Sanudo[3]; et aussi du temps auquel vivoit Girard de Piquigny, frère de Guillaume, lequel se trouva, avec les autres barons du royaume de Hiérusalem[4], à une assemblée solennelle qui fut tenue à Acre, l'an 1250.

Cette famille passa, comme les autres de ce royaume, en celluy de

[1] *Assises de Jérus.* édit. Labbe, p. 555; édit. Beugnot, t. I, CCLXXI, p. 423.

[2] Voy. le tableau précédent.

[3] Marin. Sanut. l. III, part. 12, c. XIV.

[4] *Assis. de Jérus.* p. 562.

Cypre, où elle posséda les premières dignitez. Car je trouve dans les titres de la maison de Bourbon, qui sont conservez en la chambre des Comptes de Paris[1], Thomas de Piquigny, bailly de la secrète royale, qui souscrivit, avec les autres barons de Cypre, la ratification du mariage de Guy de Luzignan, fils aisné de Hugues, roy de Cypre, avec Marie de Bourbon, passé à Nicossie l'an 1330. Et ce Thomas est peut-estre celuy qui est qualifié fils de Baudouin, IIe du nom, et de Bienvenue de Tors[2], dans le Lignage d'outre-mer, qui fut escrit vers l'an 1300, auquel temps l'auteur finit les suites de ses généalogies. L'histoire de ce royaume fait encore honorable mention de Philippes de Piquigny, gouverneur de Limisso, sous le règne de Janus, roy de Cypre, vers l'an 1411[3], lequel se comporta avec tant de valeur contre les Turcs en l'attaque de cette place, et en d'autres occasions, que ce roy l'establit lieutenant général de ses armées.

[Il y a dans ce récit quelque chose d'ambigu et d'inexact. Lorédan nous apprend que la mésintelligence de Philippe Pingueni (c'est ainsi qu'il l'appelle), gouverneur de Limisso, et de Philippe Prévost, capitaine du château, facilita aux Turcs l'invasion et le pillage de la ville, en 1412. Au moment de la bataille de Chierochitia, en 1426[4], Philippe de Piquigny était lieutenant général des armées du roi; l'histoire ne nous apprend pas s'il périt dans cette bataille. Peu auparavant les Turcs, en s'emparant du château de Limisso[5], avaient tué le baile ou gouverneur de cette ville, qui était Étienne de Vicence.

ADDITION AU TABLEAU ET A LA NOTICE QUI PRÉCÈDENT.

Robert, en la personne duquel commence la famille des Piquigny d'outremer, est surnommé indifféremment de *Pinqueniaco* ou *Pinkeniaco*, *Pinkegni* ou *Pinkeni*, *Pinquenes*, *Pinchinec*, sans compter d'autres formes altérées du même

[1] Titres de la Chambre des comptes. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 162.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. xx, xxii.

[3] II caval. Loredano, l. IX, *De Re Lusignani*, p. 543-558; trad. franç. t. II, p. 138, 153.

[4] II caval. Loredano, l. IX, *De Re Lusignani*, p. 558; trad. franç. t. II, p. 152, 153.

[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 531 et note 3, p. 533 et note 10. — Monstrelet, t. II, fol. 26 (édit. de 1572).

nom. Il a souscrit divers titres depuis 1160 jusqu'en 1178 : un accord du Saint-Sépulcre [1], du 8 juin 1160; trois actes du patriarche Amauri [2], 1168, 1169; deux du roi Amauri [3], 14 mars 1171, juin 1174; un acte de Constance, comtesse de Saint-Gilles [4], de 1173; un du roi Baudouin IV [5], du 13 décembre 1174, celui qui est indiqué dans le tableau; un acte de Baudouin, seigneur du casal de Saint-Gilles [6], qu'il signe comme bourgeois de Jérusalem (18 décembre 1175); enfin un acte de Pierre, prieur du Saint-Sépulcre [7], du 8 septembre 1178, où il signe *Robertus de Pinq.* abréviation, à ce qu'il nous semble, d'un mot équivalent à celui de Piquigny.

Gillebert de Pinquigni souscrit, vers l'an 1173 [8], comme bourgeois juré, un acte de Bernard, ministre ou prieur de l'église de l'Ascension, sur le mont des Oliviers.

Baudouin de Piquigni, chevalier, peut-être le fils de Robert, fut envoyé d'Acre [9] par Balian de Sajette et Garnier l'Aleman, en 1229, pour protéger les chrétiens de Jérusalem contre les mauvais traitements des Sarrazins.

Giraud de Pinkignin ou Gérart de Pinquegny, fils de Baudouin, fut un des hommes liges du royaume de Jérusalem convoqués à Acre par Jean d'Ibelin [10], seigneur d'Arsur, en février 1250. Il est appelé, dans la version italienne [11], *Gerardo de Prucheni.* En 1254 [12] il souscrivit un acte de Julien de Sajette.

Marie, sa sœur, femme de Jacques de Vidal, eut trois fils [13], Thomas, Jean, Raimond; Thomas eut deux fils, Jame ou Jacques et Vidal.

Guillaume de Pinkignin, frère des précédents(?), souscrivit, le 11 février 1254 [14], un acte de Jean Marrain, chevalier d'Acre, et en juin 1255, un acte de Jean l'Aleman [15], seigneur de Césarée, comme étant son homme. Rien n'empêche que ce ne soit le même qui, en 1270 [16], souscrivit un acte de Jean de Montfort, en qualité d'homme du seigneur de Toron et de Tyr. Césarée était tombée

[1] *Cart. S. Sepulc.* n° 115, p. 218.

[2] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 160, 161, 167, p. 289, 290, 305.

[3] *Cart. S. Sepulc.* n° 184, p. 309. — *Cod. diplomat.* n° 200, p. 244.

[4] *Cod. diplomat.* n° 52, p. 53.

[5] *Cod. diplomat.* n° 202, p. 245.

[6] *Cart. S. Sepulc.* n° 141, p. 258.

[7] *Cod. diplomat.* n° 205, p. 248.

[8] *Cod. diplomat.* n° 188, p. 234.

[9] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XVIII, p. 384.

[10] *Assises de Jérus.* t. II, c. XIII, p. 246.

[11] Labbe, *l'Abrégé royal, etc.* t. I, p. 562.

[12] *Cod. diplomat.* n° 124, p. 144.

[13] *Lignages d'outre-mer*, c. XV, XXXII, p. 402, 445.

[14] *Cod. diplomat.* n° 17, p. 295.

[15] *Cod. diplomat.* n° 125, p. 147.

[16] *Cod. diplomat.* n° 150, p. 191.

en 1265 au pouvoir des infidèles [1], et les Piquigny, qui paraissent ne pas avoir eu une seigneurie consistant en terres, mais seulement des fiefs de soudée, ont pu s'attacher à un nouveau suzerain. Du Cange, dans son tableau, fait vivre Guillaume encore en 1275, d'après un acte publié par Ménard; ailleurs Du Cange suppose cet acte de l'année 1270 [2] environ.

Thomas de Pinchenino, fils du précédent, ou son petit-fils par Baudouin II de Piquigny, était bailli de la secrète du royaume de Chypre dès l'an 1300 [3]; il est nommé comme témoin, mais sans porter ce titre, dans un traité de commerce avec Venise [4], du 3 juin 1306. Puis on le voit reparaître avec le titre de bailli de la secrète, dans un second traité du roi Hugues IV [5], avec la même république, du 4 septembre 1328. Il souscrit, comme tel, un autre traité du même prince avec les Génois [6], du 16 février 1329 : les deux actes par lesquels Hugues IV [7] ratifiait le contrat de mariage de son fils avec Marie de Bourbon, et assignait le douaire de cette princesse, 14 et 31 janvier 1330; enfin un nouveau traité de ce prince avec les Génois [8], du 21 février 1338. Mais ce sont peut-être deux Thomas différents, l'un fils, l'autre petit-fils de Guillaume de Piequigny. Ce dernier acte est souscrit aussi par

Guillaume de Piquigny [9], qui peut être le fils du second Baudouin de Piquigny et par conséquent le frère du second Thomas de Piquigny, en admettant la distinction des deux Thomas.]

[1] Voir *Les Seigneurs de Césarée*, p. 283.

[2] Voir *Les Seigneurs de Cayphas*, p. 269.

[3] *Bans et ordonnances des roys de Chypre*, n° 15. — *Assises de Jérus.* t. II, p. 365.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 103.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 142, 144.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 150, 158.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 162, 164.

[8] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 167, 178.

[9] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 179.

LA FAMILLE DE PORCELET.

Cette famille, originaire de Provence [et de la ville d'Arles[1] en particulier], et l'une des plus nobles et des plus anciennes de ce pays-là, passa comme plusieurs autres en la terre sainte, où elle s'habitua.

Guillemin Porcellet[2] y espousa Marguerite de la Blanchegarde, fille de Gautier de Barut, et en eut Renaud, Bertrand et Hugues, décédez sans enfans, et Marie Porcelet, qui s'allia en premières noces avec Léonard de Baphe, et en secondes avec Hugues de Giblet, fils de Bertrand.

Renaud Porcelet[3] fut père de Douce Porcelet, qui espousa premièrement le seigneur de Neffin, puis Gautier de Bessan, fils de Grémont, seigneur de Bessan.

[Nous ajouterons à cet article de Du Cange quelques détails et quelques noms, surtout s'il faut regarder comme appartenant à cette famille des personnages surnommés *Porcel*, *Porcellus* ou *Porculus;* tel est

Pierre Porcellus, témoin d'un acte du Saint-Sépulcre[4] en faveur d'un nommé André et de sa femme, à la date du 16 novembre 1136.

Nous mentionnerons aussi un Porcel ou Porcellus, bourgeois de Jérusalem, qui souscrit plusieurs actes de 1120 à 1141[5]; mais cette dénomination annonce ici un nom plutôt qu'un surnom.

[1] *Cod. diplomat.* t. I, p. 481.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. XVII, XIX, XX, XXI, XXX.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. XV, XXVII.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* n° 107, p. 208.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 45, 117, p. 85, 219. — *Cod. diplom.* t. I, n°s 12, 17, 21, p. 13, 18, 22.

Nous voyons ensuite des actes souscrits par Guillaume Porcelet, de 1140 à 1204. On peut croire raisonnablement qu'il y a eu deux personnages de ce nom.

Le premier Guillaume Porcelet, homme du comte de Tripoli, souscrivit des actes du comte Raimond Ier en janvier et décembre 1140[1], en 1142[2], en 1145[3]; un acte de 1151, d'Armessende de *Castello Novo*[4], en faveur de l'Hôpital; un acte de Raimond II, comte de Tripoli[5], en 1163.

Bertrand, son fils, fut témoin, avec son père, de l'acte d'Armessende[6] (1151), puis seul, d'un acte du roi Amauri[7] (1170), où il est surnommé *Porculus;* et de deux autres actes de Raimond II, comte de Tripoli[8], en décembre 1174 et octobre 1177.

Un Bertin Porcel, si ce n'est le même que Bertrand, dont le nom aura été altéré, souscrit un acte de Hugues de Giblet[9] en 1174.

Ensuite vient, par ordre de temps, le second Guillaume ou Guillemin Porcelet, celui dont a parlé Du Cange, qui souscrivit, en avril 1185, un acte de Raimond des Trois Clefs[10], échangeant quelques casaux avec l'ordre de l'Hôpital, du consentement de Raimond II, de Tripoli; un acte du 8 août 1196, de Boëmond IV, le Borgne[11], comte de Tripoli, prince d'Antioche; un autre acte du même[12], du 21 août 1198; un acte de Gérard de Ham, connétable de Tripoli[13], de décembre 1204.

Il était mort en 1206; car dans un acte de cette année, de Geoffroi, grand maître de l'Hôpital[14], il est dit que l'héritier de Guillaume Porcelet pourrait revendiquer sur Boëmond IV, prince d'Antioche, la terre de Befanie, que ce prince donnait à l'Hôpital de Jérusalem. Il y est dit aussi que cette terre était bornée à l'orient par une terre qui avait appartenu à Georges Porcelet. Nous ne connaissons pas autrement ce dernier personnage.

Quant à Renaud Porcelet, si Gautier de Bessan, second mari de sa fille

[1] *Cartul. S. Sepulcr.* nos 93, 94, p. 185, 186.

[2] D. Vaissette, *Hist. de Languedoc,* t. II, preuves, n° 453, col. 496.

[3] *Cod. diplomat.* nos 23, 193, p. 23, 24, 238.

[4] *Cod. diplomat.* n° 194, p. 239.

[5] *Cod. diplomat.* n° 165, p. 209.

[6] *Cod. diplomat.* n° 194, p. 239.

[7] *Cod. diplomat.* n° 61, p. 52.

[8] *Cod. diplomat.* nos 54, 170, p. 55, 213.

[9] *Cod. diplomat.* n° 167, p. 210.

[10] *Cod. diplomat.* n° 7, p. 287.

[11] D. Vaissette, *Hist. de Languedoc,* t. II, preuves, n° 453, col. 498.

[12] *Cod. diplomat.* n° 211, p. 252.

[13] *Cod. diplomat.* n° 87, p. 93.

[14] *Cod. diplomat.* n° 175, p. 217.

Douce, est celui que nous avons vu vivre jusqu'en 1220 [1], il était tout à fait du même temps que le second Guillaume Porcelet. Mais nous ne pouvons dire quel était le lien d'affinité entre Bertrand, le second Guillaume, Georges et Renaud. Nous en dirons autant de

I... Porcelet, homme lige du prince Boëmond V d'Antioche, qui fut témoin d'un acte d'Albert [2], patriarche d'Antioche, à la date du 18 novembre 1241.]

Voir *Les Seigneurs de Néphin*, p. 413. — [2] *Cod. diplomat.* n° 118, p. 133.

[LES SEIGNEURS DE SAONE.]

[Outre Guillaume de Saone, dont la veuve, Béatrix, épousa Joscelin II, comte d'Édesse[1], nous avons trouvé dans les actes du XII^e^ siècle les noms de quelques seigneurs de Sehone, Saone, ou chevaliers de cette famille[2].

En 1140[3] un Garenton de Saone souscrit deux actes du même jour, 19 avril, de Raymond, prince d'Antioche.

En 1170, Roger[4], qualifié seigneur de Seone par un acte de juillet en cette même année, accorde le casal de Tricheria à l'Hôpital de Jérusalem, du consentement de sa femme, Avice, et de ses frères, Garenton et Joscelin. On peut supposer que c'étaient les trois fils de Garenton, précédemment nommé. Le nom de Roger est rappelé dans un acte d'Amauri, patriarche d'Antioche, mars 1174; mais on ne saurait conclure du texte de ce dernier acte, si Roger était encore vivant à cette époque.

On voit un Mathieu de Sehona (le fils d'un des trois personnages précédents) parmi les témoins d'un acte de Boémond III, prince d'Antioche, mai 1183.

Le Lignage d'outre-mer[5] parle d'un seigneur de Saone, qu'il ne nomme pas, marié à Isabelle, fille d'Anceau de Brie et d'Helvis de Menassier. De son temps la ville de Saone fut enlevée aux chrétiens par les infidèles. Ce seigneur mourut peu après, dans la pauvreté.

Quant au château de Saone, qui était un des principaux fiefs de la principauté d'Antioche, et dont cette famille a tiré son nom, on en voit toujours de magnifiques ruines dans les montagnes des Ansariés, à 2 myriamètres à l'est de Lattakieh; elles portent encore aujourd'hui le nom de *Sahioun*. Cette forteresse fut enlevée aux chrétiens par Salah-Eddin, en 1187, peu après la bataille de Hattin.]

[1] Voir *Les Comtes d'Édesse*.

[2] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. XVI; édition Beugnot, c. XXVIII.

[3] *Cart. S. Sepulc.* n^os^ 88, 89, p. 171-177.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 49, p. 50.

[5] *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. XI, XXVI; édition Beugnot, c. XXXVIII. — Voir *La Famille des Menassier*.

[LA FAMILLE ESCAFACE.]

[La famille Escaface ou Scafas, génoise d'origine [1], était établie en Chypre au XIV^e^ siècle. Elle n'est pas nommée parmi les maisons nobles de Chypre dont le père Lusignan a donné la liste [2]. Nous la mentionnerons pour mémoire avec les trois ou quatre noms de ses membres que nous avons pu recueillir.

Origue Escaface [3], dont la fille Marguerite épousa Simon Lengles, et mourut le 19 juin 1331.

Henri Scafas, Génois, nommé comme agent de la république de Gênes [4], dans un traité conclu le 21 février 1338 entre cette république et le roi de Chypre, Hugues IV.

Eutémie Escaface, morte religieuse dans le couvent de Notre-Dame de Tortose, à Nicosie, le 15 avril 1348 [5].

Barthelemi Scafage [6], chanoine de Nicosie, signa comme témoin une déclaration de Pierre II, du 6 mars 1378.]

[1] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, n° 27, p. 514.

[2] *Hist. génér. de l'isle et roy. de Cypre*, fol. 82 v°, 83 v°.

[3] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, n° 27. — *Magas. pittor.* 1847, p. 220. 222.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 167.

[5] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, n° 32.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 372.

LES MAISONS DE SOISSONS ET DE RIVET.

[Peut-être faut-il regarder comme membre de la famille de Soissons Robert de Sesson [1], qui fut témoin, en 1141, d'un acte de Guillaume, patriarche de Jérusalem.]

Barthelemy de Soissons souscrivit le titre qu'Amaury, comte d'Ascalon, fit expédier en faveur de Guy de Pise [2], l'an 1157.

[Il avait souscrit, comme baron ou homme du roi [3], un acte du roi Baudouin III, du 14 janvier 1155, et un acte de Hugues d'Ibelin, de la même date, relatif à la même affaire.

Arnauld de Soissons fut témoin d'un acte du roi Baudouin IV [4], du 26 juin 1175.]

Renaud de Soissons [5], probablement issu de Barthelemy, souscrit, avec la qualité de mareschal du royaume de Cypre, un titre du roy Hugues, de l'an 1210 [novembre], au cartulaire du Saint-Sepulchre [6].

[Il avait souscrit, sans qualification, deux actes du roi Aimeri [7], 1197, 1er novembre, et 1201, mars; il fut encore témoin, comme maréchal du royaume de Chypre, d'un acte de Bertrand [8], seigneur de Margat, du 23 juillet 1217.]

Il est vraisemblable qu'il estoit issu des comtes de Soissons. Tant y a qu'il s'habitua outre-mer, où il espousa Berthe, fille de Guy de Barut et de Juliane, princesse de Césarée.

[1] *Cod. diplomat.* n° 21, p. 22.

[2] Ughelli, *Italia sacra*, t. III, p. 465 a.

[3] *Cart. S. Sep.* n°s 56, 62, p. 113, 127.

[4] *Cod. diplomat.* n° 203, p. 246.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. XI, XIX *bis*, XXIII, XXX.

[6] Preuves de l'*Hist. de Béthune*, p. 360. — *Cartul. du S. Sepulc.* édit. de M. de Rosière, n° 176, p. 314, 315.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 607. — *Cartul. S. Sepulc.* n° 177, p. 316.

[8] *Cod. diplomat.* n° 106, p. 113.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES MAISONS DE SOISSONS ET DE RIVET.

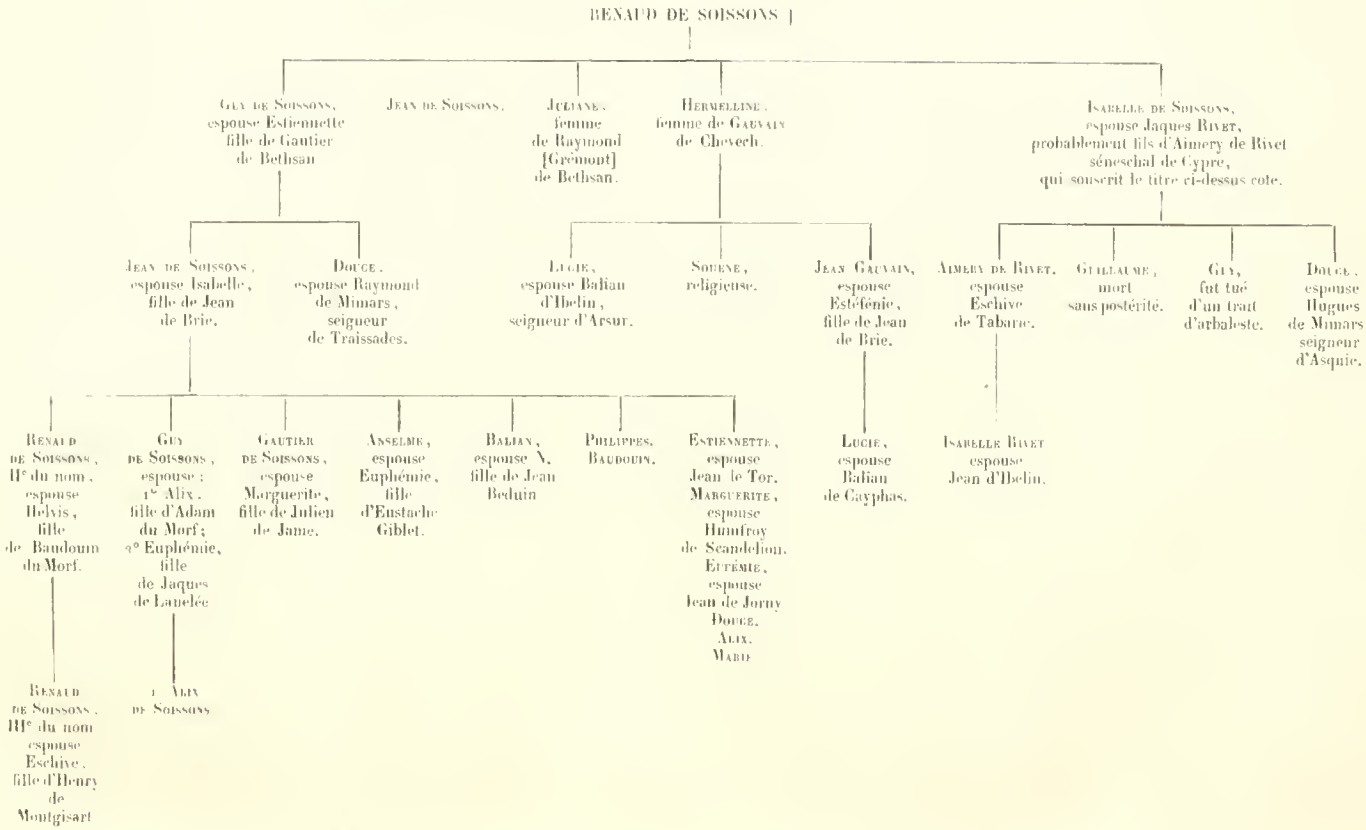

C'est ce Renaud [IIIe du nom, appelé par Lorédan Renaud Sanson] qui suivit le roy Henry de Cypre lorsqu'il fut chassé du royaume par son frère Almeric[1], prince de Tyr, l'an 1305; et qui, en l'an 1328 [le 31 janvier 1330], se trouva présent avec les autres barons de Cypre à l'assinat du douaire[2] constitué par le roy Hugues à Marie de Bourbon, femme de Guy, son fils aisné.

[Il est nommé dans cet acte Renaut *de Soissons*. Nous ferons remarquer ici que cette famille, dans le texte des deux chapitres du Lignage, est toujours appelée *de Saisson* ou *Saissons*. On pourrait donc douter qu'elle eût rien de commun, même le nom, avec celle des comtes de Soissons, si Barthelemy, Arnauld et surtout Renaud, le chef de cette famille, ne portaient dans les actes le nom de *Soissons*, *de Suessione* ou *Suessionensis*.

On ne voit pas dans ce tableau Raoul de Soissons, seigneur de Cœuvres, qui épousa, vers l'an 1240, Alix, reine douairière de Chypre, et dont nous avons parlé précédemment[3]. Il était frère de Jean II, comte de Soissons[4], et ne faisait pas partie de la famille des Soissons établie outre-mer. Il est nommé Raol *de Soisson*, dans le Continuateur de Guillaume de Tyr[5], et Raoul *de Saisson*, dans les actes relatifs à la successibilité au trône[6].

Guy de Soissons, fils de Jean, petit-fils du premier Guy, épousa en secondes noces, dit Du Cange, d'après le Lignage, Euphémie, fille de Jacques de Lavelée. Le texte porte[7] : « Guy espousa Aalix... puis espousa Femie, la fille » Jame de Lanele. » Ce que Labbe[8], et d'après lui Du Cange, ont interprété : « fille de James ou Jaques de Lavele (Lavelée). » Mais nous voyons, dans un autre chapitre du Lignage[9], que Fémie, fille de Jean, maréchal du royaume de Jérusalem, et de sa seconde femme, Janie de Lanelée, épousa Guy de Soissons. Labbe, dans ses tableaux[10], a appelé cette dame Janie ou Jeanne de La-

[1] Loredano, l. IV, V, p. 219, 254, 265; trad. franc. t. I, p. 242, 281, 293.

[2] *Titres du trésor des chartes du roy.* — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 164.

[3] Voir *Les Rois de Jérusalem*, p. 39.

[4] *L'Art de vérifier les dates :* Comtes de Soissons.

[5] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. L. LIII, p. 420, 423.

[6] *Assises de Jérus.* t. II, p. 401.

[7] Labbe, c. XI, p. 437, *De céaus de Soissons.*

[8] Labbe, c. XI, p. 384, *De céaus de Soissons.*

[9] Labbe, c. XIX, p. 443, *Des Seigneurs de Giblet.*

[10] Labbe, c. XIX, p. 398. *Des Seigneurs de Giblet.*

velée. Ne faudrait-il pas, dans le chapitre II, interpréter *Jame* par le nom de la mère, Janie ou Jane de Lavelée? et alors il s'agirait dans les deux passages de la même personne. Mais si *Jame* exprime le nom du père, il faudra reconnaître deux *Fémie* différentes, mariées aux deux *Guy de Soissons*, dont le premier aurait eu ainsi, comme le pense le père Anselme[1], deux femmes à peu près du même nom : l'une, Estefémie, fille de Gautier de Bethsan; l'autre, Fémie, fille de Jean, maréchal du royaume, et de Janie de Lavelée.

Le second Guy de Soissons aurait eu aussi deux femmes : Alix et Fémie, fille de Jacques de Lavelée, ainsi que l'indique le tableau généalogique.

Aimeri de Rivet, probablement père de Jacques, souscrivit, sans aucun titre, un acte d'Aimeri, seigneur de Chypre, du 29 septembre 1195[2]; puis, comme sénéchal de Chypre, deux actes du même prince devenu roi[3] (1er novembre 1197 et mars 1201), et deux actes du roi Hugues[4] (septembre et novembre 1210).

Jacques de Rivet, mari d'Isabelle de Soissons, souscrivit un acte de Bertrand de Margat[5], du 23 juillet 1217; un acte du roi Hugues Ier[6], d'octobre, même année, et un acte de la reine Alix[7], d'octobre 1220.

Guillaume de Rivet, son frère, se trouva plus mêlé aux affaires politiques. Il souscrivit deux actes de la reine Alix[8] (mars et octobre 1220); il prit part au guet-apens de Camerin Barlais[9] contre un chevalier toscan, cousin de Philippe d'Ibelin. Partisan de Frédéric II contre le seigneur de Baruth[10], 1228, il fut un des cinq seigneurs qui achetèrent à ce prince[11] la bailie du royaume de Chypre, 1229. Après la défaite de Nicosie (24 juin), il se retira avec le roi de Chypre au château de Dieu-d'Amour[12]. Nous ne le voyons plus paraître après cette époque.

Guillaume de Rivet, surnommé *le Jeune*, sans doute pour être distingué du

[1] *Hist. généal. et chronol. de la Maison royale de France, etc.* t. II, p. 509.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 559.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 607. — *Cartul. S. Sepulc.* n° 177, p. 316.

[4] *Cod. diplomat.* n° 97, p. 102. — *Cart. S. Sepulc.* n° 176, p. 315.

[5] *Cod. diplomat.* n° 106, p. 113.

[6] De Mas-Latrie, t. III, p. 609.

[7] De Mas-Latrie, t. III, p. 614.

[8] De Mas-Latrie, t. III, p. 611, 614.

[9] Voir *La Famille des Barlais*, p. 517. — *Assises de Jérus.* t. I, p. 488, note a.

[10] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. III, p. 368.

[11] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. IX, p. 375.

[12] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. X, p. 377.

précédent, avec lequel il eut apparemment quelque rapport de parenté, fut un grand plaideur et un habile jurisconsulte. Philippe de Navarre[1], qui avait eu des relations avec lui après la mort du vieux sire de Baruth (1234), en parle avec éloge.

Les inscriptions tumulaires de Chypre[2] mentionnent une Eschive de Rivet, femme d'un sieur Babin (?). L'année de sa mort est inconnue, mais sa tombe est parmi d'autres qui sont toutes du XIV^e^ siècle.]

[1] *Livre de Philippe de Navarre*, c. XLIX. — *Assises de Jérus.* t. I, p. 525.

[2] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, n° 54, p. 524

LA FAMILLE DE TOR.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DE TOR.

Que je crois avoir possédé la ville de Tor, qui est un port sur la mer Rouge, qui est décrit par Belon[1] en ses observations,

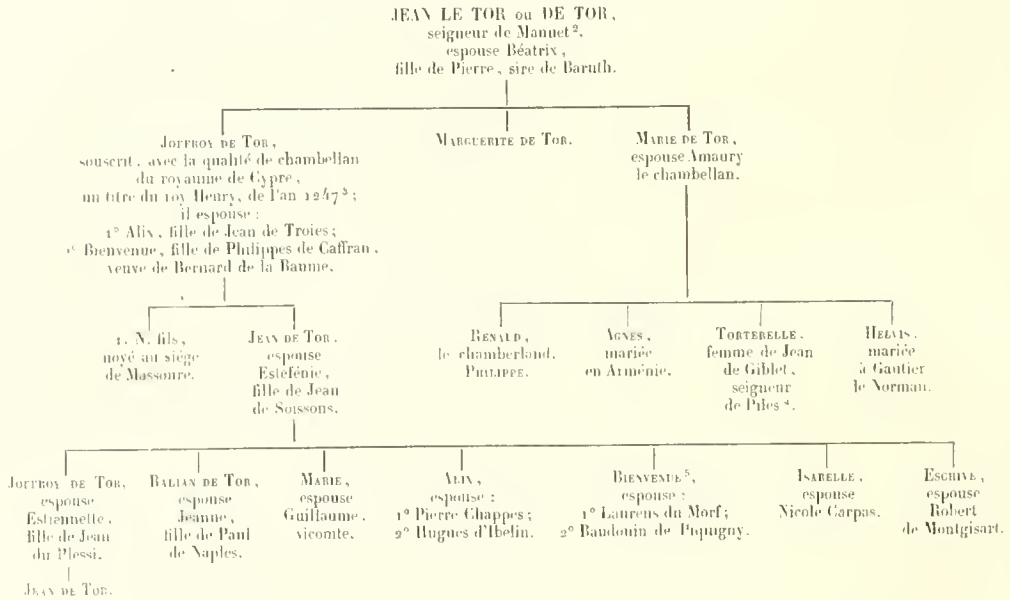

estoit en Cypre l'an 1313[6]. Il fut présent au mariage contracté par

[1] Belon, *Observations, etc.* l. II, c. LXVII.

[2] *Lignages d'outre-mer,* c. XVIII, XXIV.

[3] *Liber princip.*

[4] Voir *Les Seigneurs de Piles de la Maison de Giblet.*

[5] *Lignages d'outre-mer,* édition Labbe, c. XX; édition Beugnot, c. XXXII.

[6] Loredano, l. V, p. 283; trad. franç. t. II, p. 312.

procureur entre Fernand, prince de la Morée, et Isabelle d'Ibelin, l'an 1315[1].

Je trouve au registre des fiefs de Champagne de la Chambre des comptes de Paris[2], un Jean de Tor, chevalier.

[Geoffroi le Tort (*Gofridus Tortus*) souscrivit un acte de Baudouin II, du 2 mai 1125[3], qui était une concession de priviléges à Saint-Marc et au doge de Venise, et un autre acte du même roi[4] en faveur du Saint-Sépulcre, mars 1128.]

Une charte d'Amé, comte de Savoye, de l'an 1137[5], est souscrite de Raymond de Tors.

[Albert, Arbert ou Herbert le Tor ou le Tort, fut témoin d'un accord du Saint-Sépulcre[6], du 8 juin 1160; d'un acte de Hugues d'Ibelin[7], de la même année; d'un acte de Jean Gothman[8] (3 décembre 1161); du roi Amauri[9] (14 mars 1171), et de deux autres actes[10] sans date.

Constance le Tort souscrivit un acte du roi Amauri[11], de juin 1174.

Roger le Tort est mentionné dans un acte de son fils[12], de septembre 1169.

Geoffroi le Tort, fils de Roger.]

Gaufridus Tortus souscrit un titre d'Amaury, roy de Hiérusalem, pour ceux de Pise[13], de l'an 1169, avec les grands officiers du royaume.

[En septembre, même année, il assigna à l'abbaye du Mont-Thabor[14] une

[1] *Hist. de Constantinople*, l. VII, n° 18. — Buchon, *Hist. de Constantinople, etc.* t. II, p. 374.

[2] Registre de la Chambre des comptes, fol. 97 b.

[3] *Fontes rerum Austriacarum*, t. XII, n° 41, p. 94.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* n° 44, p. 83.

[5] *Preuves de l'hist. de Savoye*, p. 33, 35.

[6] *Cartul. S. Sepulc.* n° 115, p. 218.

[7] *Cartul. S. Sepulc.* n° 65, p. 135.

[8] *Cartul. S. Sepulc.* n° 100, p. 199.

[9] *Cartul. S. Sepulc.* n° 184, p. 329.

[10] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 118, 133, p. 221-247.

[11] *Cod. diplomat.* n° 200, p. 244.

[12] *Cod. diplomat.* n° 166, p. 209.

[13] Ughelli, *Italia sacra*, t. III, col. 474, 475; 2e édit. t. III, col. 406.

[14] Seb. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, n° 166, p. 209, 210.

rente annuelle de 12 besants sur son casal de Manueth, pour obtenir la restitution d'un vilain que son père, Roger, avait donné à cette église.

Le même, probablement, fut témoin d'un acte du roi Baudouin IV[1], du 1er mars 1181.]

Aux annales de Marseille[2] est un titre de Guy de Luzignan, roy de Hiérusalem, donné au siège d'Acre [1189], auquel souscrit, entre les barons, Gaufridus Torsus ou de Tors, qui pouvoit estre de la mesme famille qui est surnommée de Tor [et qui est, vraisemblablement[3], le même personnage que le précédent].

Dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, folio 181, est un titre de Mathieu de Montmorency[4], de l'an 1209, où il est parlé de Hugues de Bailleul et d'Estienne, chevalier, seigneur de Tor, *Stephanus, miles de Tor*, qui paroist dans un autre de l'an 1225, avec sa femme Richende, où il se dit *Stephanus de Tor, miles*.

[Jean le Tor ou le Tort, le premier que présente le tableau de Du Cange, fut témoin d'un acte d'Otton[5], comte de Hinneberch (octobre 1208); le même fut envoyé par le roi Jean de Brienne au concile de Latran (1215)[6], pour y exposer les besoins de la terre sainte.

Geoffroy le Tor ou le Tort, fils de Jean, était né en terre sainte[7]; puis il alla s'établir en Chypre pour un grand fief que lui avait donné le roi Henri Ier, et fut nommé quelque temps après, par ce prince, chambellan de Chypre. C'était un personnage considérable, qui fut chargé de plusieurs missions importantes. En 1229 il fut député par les barons du royaume de Jérusalem auprès de l'empereur Frédéric II[8], pour lui demander qu'il leur envoyât son fils Conrad, à qui appartenait le titre de roi, par sa mère; à cette condition

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 3, p. 283.

[2] *Annal. de Marseille*, p. 336.

[3] *Assises de Jérus.* édit. Beugnot, t. I, p. 435, note a. — *Hist. littér. de la France*, t. XXI, p. 455.

[4] Voir *les Preuves de l'Hist. de Montmor.* p. 78.

[5] *Cod. diplomat.* n° 92, p. 97.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. VIII, p. 319.

[7] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XIII, XL, p. 380 et note d, p. 406. — Martène, *Ampliss. collect.* t. V, col. 702 c, 717 d.

[8] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XIII, p. 380. — Martène, *Ampliss. coll.* t. V, col. 702 c.

seule Frédéric pourrait conserver la bailie ou régence. En 1232 il se joignit au roi de Chypre et à Jean d'Ibelin [1], contre Richard Filangieri, maréchal des troupes impériales. En 1233 il fut envoyé à Rome par les barons du royaume de Jérusalem [2], pour faire casser par le pape les articles de la paix de Cérines conclue avec l'empereur, et il réussit dans cette négociation.

Sous le nom de *Gaufredus Taurus,* il signa comme témoin un traité d'alliance du roi Henri Ier [3] avec les Génois, du 2 décembre 1233.

Il fut témoin d'un acte du même roi, de l'an 1247 [4], où il porte le titre de chambellan du royaume de Chypre.

C'est lui probablement qui est l'auteur du traité de jurisprudence féodale, intitulé *le Livre de Geoffroy le Tort* [5]. « Messire Jofrei le Tor estoit tenus à moult « bon plaideor et ancien chevalier, » ainsi qu'il est dit dans le titre même de l'ouvrage.

Gui le Tor fut témoin de l'acte du roi Henri Ier du 2 décembre 1233 [6]. Il y est nommé *Taurus,* comme Geoffroi, qui a souscrit le même acte.

Geoffroy le Tort, le quatrième personnage de ce nom, était le petit-fils du troisième Geoffroy, l'auteur présumé du livre qui porte son nom [7]. Il ne nous est connu que par le chapitre du Lignage dont Du Cange a présenté le tableau.

Jean le Tor est témoin d'un acte du roi Henri II [8], de janvier 1286. Nous n'avons pas de motifs suffisants pour décider si ce Jean le Tor est le père ou le fils du Geoffroy précédent. Le fils, qui vivait encore en 1315, comme l'indique le tableau, a pu signer un acte dès l'an 1286; le père, fils du troisième Geoffroy, dont le père vivait encore en 1247, a bien pu vivre lui-même jusqu'en 1286.]

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXVIII, p. 394.— Martène, *Ampliss. coll.* t. V, col. 710 c.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XL, XLI, p. 406, 407.— Martène, *Ampliss. collect.* t. V, col. 717 d.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre,* t. II, p. 57 et note 1.

[4] Labbe, *Alliance chron. etc.* t. II, p. 656.

[5] *Assises de Jérus.* t. I, p. 433-450, et en particulier la p. 435 et note a. — *Hist. littér. de la France,* t. XXI, p. 425, 456.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre,* t. II, p. 57.

[7] Labbe, *Alliance chronol. etc.* t. I, p. 395. 442.— *Assises de Jérus.* t. I, p. 435, note a. — *Hist. littér. de la France,* t. XXI, p. 456.

[8] De Mas-Latrie, t. III, p. 670.

LA FAMILLE DE VIDAL.

Jaques Vidal (en latin *Vitalis*) se trouva en l'an 1250 [février] à l'assemblée générale des barons du royaume de Hiérusalem[1] que le seigneur d'Arsur fit faire en la ville d'Acre.

Il paroist encore en un titre d'Henry, archevesque de Nazareth, de l'an 1259 [24 octobre[2]], au cartulaire de Manosque.

Il espousa Marie de Piquigny[3], fille de Baudouin de Piquigny et d'Isabel de Maraclée.

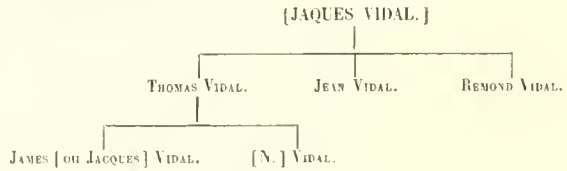

[Dans l'intervalle des années 1250-1277, on voit Jacques Vidal, Vidans ou Vital, figurer comme témoin dans des actes de princes ou de personnages considérables, et prendre part lui-même à des affaires importantes.

Il souscrivit un acte, du 11 février 1254 de Jean Marrain[4], chevalier d'Acre. Il fut témoin, comme membre de la haute cour du royaume de Jérusalem, de l'acte (22 septembre 1254[5]) par lequel Julien, seigneur de Sajette, mit les frères de l'Hôpital en possession d'un casal qu'il leur avait cédé. Il fut encore témoin d'un acte de Jean Laleman[6], seigneur de Césarée, du 1er mai 1255.

Vaincu et pris par les Turcomans, en 1260[7], il fut racheté peu après. Dans

[1] *Assises de Jérus.* t. II, c. XIII, p. 246, 562.

[2] *Cartul. Manosq.* — *Cod. diplomat.* t. I, n° 133, p. 163.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. XX, XXXII.

[4] *Cod. diplomat.* n° 17, p. 295.

[5] *Cod. diplomat.* n° 124, p. 144.

[6] *Cod. diplomat.* n° 181, p. 223.

[7] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. III, p. 445.

ce récit, il est appelé *le comte Jacques Vidans*. Depuis cette époque, il souscrivit plusieurs titres : un accord entre le Temple et l'Hôpital[1], du 19 décembre 1262; un acte de Raoul de Baruth[2], seigneur de la Blanchegarde (3 mars 1265); du roi Hugues III[3], de l'an 1269; de Balian, seigneur d'Arsur[4], même année. Dans cet acte Balian le nomme parmi ses hommes ou vassaux. La même année, lorsque Hugues III, déjà roi de Chypre depuis 1267, réclama, dans l'assemblée d'Acre, le titre de roi de Jérusalem, contre les prétentions de Marie d'Antioche, Jacque Vidans[5] fut chargé par les hommes libres du royaume de Jérusalem de porter la parole en leur nom, et de déclarer qu'ils acceptaient comme roi de Jérusalem le prince Hugues III. Le 11 mars 1270, il fut témoin de la révocation d'un accord[6] entre les frères de l'Hôpital et l'archevêque de Nazareth. En 1273, il fut envoyé au concile de Lyon[7] avec d'autres notables, au nom de Hugues III. En 1277, après que le roi Hugues eut pour ainsi dire renoncé à la royauté de Jérusalem, en refusant de se montrer au peuple d'Acre, lorsque Roger de Saint-Severin se présenta comme baile du royaume au nom de Charles d'Anjou[8], Jacques Vidal fut nommé par Roger de Saint-Severin maréchal du royaume de Jérusalem. Depuis cette époque nous ne savons plus rien de ce personnage.

Dans le même temps vivait Bienvenu de Vidal, syndic procureur de la commune d'Ancône, qui est nommé dans un acte de Jean d'Ibelin[9], seigneur d'Arsur, du 10 août 1257.

Nous ne pouvons dire s'il se rattachait par quelque lien à la famille des Vidal.]

[1] *Cod. diplomat.* n° 142, p. 179.
[2] *Cod. diplomat.* n° 144, p. 182.
[3] *Cod. diplomat.* n° 147, p. 188.
[4] *Cod. diplomat.* n° 149, p. 170, 191.
[5] *Assises de Jérus.* t. II, p. 415-419. — *Documents relatifs à la successibilité, etc.* c. XII-XVII.
[6] *Cod. diplomat.* n° 151, p. 194.
[7] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XVII, p. 464.
[8] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XXXIII, p. 479. — Marin. Sanut. *Secreta fidel.* l. III, part. 12, c. XVI, p. 227, 228.
[9] *Cod. diplomat.* n° 132, p. 158.

[LA FAMILLE CHAPPE

OU ZAPPE.]

[Le nom de cette famille, qui paraît avoir joué un assez grand rôle à Chypre, se rencontre fréquemment parmi les alliances des familles de Brie et de Mimars.

Pierre Chappe est cité, au mois de novembre 1210[1], dans un acte du roi Hugues Ier de Chypre; puis nous le voyons signer, le 13 juillet 1217, un acte de Bertrand de Margat; en l'année 1219[2] il se trouvait au premier siége de Damiette, en compagnie de Philippe de Navarre et de Raoul de Tabarie. Il paraît s'être marié deux fois, puisque nous voyons, vers 1230[3], sa veuve Guaille et sa fille Alix épouser les deux frères, Anceau et Jean II de Brie[4].

Nicolas Chappe paraît le 16 février 1339, dans le traité conclu entre Hugues IV, roi de Chypre[5], et la république de Gènes. Il eut une fille nommée Gile, qui épousa Raimond de Mimars.

Paul Chappe occupait la charge de bouteiller de Chypre quand nous le voyons nommé, le 8 novembre 1463[6], dans des lettres de sauf-conduit accordées à plusieurs Cypriotes; il semble être le même que Paul Zappe, qui fut, en 1474, vicomte de Nicosie et sénéchal du royaume.]

[LA FAMILLE DE GOURRI.]

[Nous ne connaissons que quatre membres de cette famille, qui donna de grandes preuves de dévouement à la reine Charlotte, et qui possédait en fief le village de Gurri, dans le district d'Orini :

[1] *Cartul. S. Sepulc.* n° 176, p. 315.
[2] *Cod. diplomat.* n° 106, p. 113.
[3] *Assises de Jérus.* t. I, p. 525.
[4] Voir le tableau généal. des *de Brie*.
[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 158.
[6] De Mas-Latrie, t. III, p. 126 et note 5.

Jacques de Gourri était vicomte de Nicosie au mois de novembre 1433[1]; il fut mis à mort le 1er mai 1457, par ordre de Jacques II, contre les prétentions duquel il s'était prononcé;

Perrot de Gourri, noble varlet, que nous ne connaissons que par son épitaphe[2];

Thomas, qui, en 1458[3], prit également parti pour la reine Charlotte contre le prince Jacques.

Pierre Gourri est cité dans une lettre du grand maître de Rhodes portant la date du 8 novembre 1463[4]; en l'année 1474, il était suspect à Venise.]

[LA FAMILLE DE LANGLES OU LANGLOIS.]

[Cette famille ne paraît qu'à partir du XIVe siècle[5].

Simon Langles ne nous est connu que par la dalle tumulaire de sa femme, Marguerite Escaface, morte en 1331.

Pierre Langles, sur lequel nous ne possédons qu'un renseignement semblable, avait épousé Marie de Gras, qui mourut le 18 avril 1438[6].

Eudes Langlois, chambellan de Chypre, assiste, le 18 juin 1462, à l'accord de la reine de Chypre avec la cour de Savoie; il est encore cité, le 8 novembre de l'année suivante[7], dans des lettres de sauvegarde accordées par le grand maître de Rhodes à plusieurs Cypriotes.

Arthur de Langlois est mentionné, le 1er juillet 1474, dans une lettre du grand maître de Rhodes[8].

Jacques de Langlois était interprète de la reine Charlotte et fut chargé par elle, le 7 mars 1485, de demander au duc de Savoie la ratification du traité du 25 février[9].]

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 17.

[2] De Mas-Latrie, *Inscript. de Chypre*, p. 510.

[3] Chron. de Georg. Bustron. — De Mas-Latrie, t. III, p. 85.

[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 126, 127.

[5] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, p. 514.

[6] De Mas-Latrie, *Inscr. de Chypre*, p. 515.

[7] De Mas-Latrie, t. III, p. 124.

[8] De Mas-Latrie, t. III, p. 127.

[9] De Mas-Latrie, t. III, p. 152.

[LA FAMILLE DE NAVARRE.]

[Cette famille fut illustrée dès les premières années de son établissement en Chypre par la bravoure, l'éloquence et la science féodale de Philippe de Navarre, le plus célèbre de ses membres, qui, entre les années 1219 et 1264, joua un rôle très-considérable dans toutes les affaires du royaume, et donna son nom à l'un des livres des Assises.

Nous trouvons ensuite :

Balian de Navarre[1], mentionné dans un acte du roi Hugues III, au mois de novembre 1269 ;

Ballian de Navarre[2], peut-être le petit-fils du précédent, paraît en 1338, dans un acte de Hugues IV, roy de Chypre ;

Barthélemy de Navarre fut tué le 7 juillet 1426[3], à la bataille de Chierokitia ;

Eudes de Navarre, chevalier, ne nous est connu que par sa dalle tumulaire, qui se voit encore à Nicosie[4].]

[LA FAMILLE ANTIAUME.]

[Les Antiaumes étaient une des familles franques les plus anciennes et le plus honorablement connues en Orient ; cependant, au temps du roi Amaury[5], ils étaient encore comptés dans la bourgeoisie.]

[1] *Cod. diplomat.* n° 148, p. 149.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 179.

[3] Chron. de Strambaldi. — De Mas-Latrie, t. II, p. 539.

[4] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, p. 524.

[5] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, p. 527.

[LA FAMILLE BONVOISIN.]

[Cette famille était d'origine génoise et possédait la seigneurie de Queillie[1]. Baudouin-Bonvoisin[2] se joignit en 1232 au roi de Chypre et à Jean d'Ibelin contre Richard Filangieri.]

[LA FAMILLE DE CHENECHY.]

[Gauvain de Chenechy, marié à Hermeline de Soissons, prit en 1228 le parti de Frédéric II contre Jean d'Ibelin, seigneur de Baruth; il fut un des quatre baillis du royaume de Chypre pour Frédéric II[3], et après la défaite de Nicosie, 24 juin 1229, il se retira au château de la Candare (kantara), où, ayant été assiégé, il fut tué d'un coup de flèche.]

[LA FAMILLE DE GAURELLE OU GAURELÉE.]

[Les noms de plusieurs membres de cette famille, l'une des plus considérées de Chypre, se trouvent parmi les alliances de Mimars et du Morf.

[1] De Mas-Latrie, *Inscr. de Chypre*, p. 527.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXVIII, p. 394.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. III, p. 368.

Guillaume de Gaurelée eut de son mariage avec N. une fille, Alix, qui épousa Jean de Mimars.

Gauthier de Gaurelée épousa Estiennette de Mimars et en eut Douce de Gaurelée, mariée en premières noces à Jean de Piquigny, et en secondes à Pierre de Giblet.

Henri de Gaurelée épousa Isabeau du Morf, et en eut trois filles : Jeanne, mariée à Jean de Brie; Catherine, qui épousa Simon Beduin; et Sibylle, mariée à Boémond de Giblet.

Raymond de Gaurelée épousa Marie de Mimars.

Jean de Gaurelle fut un des seize seigneurs nommés le 16 novembre 1369 pour la révision des Assises[1].]

[LA FAMILLE DE GORAP.]

[Famille appartenant à la haute noblesse cypriote; le plus connu de ses membres fut le célèbre Jean de Gorap, meurtrier de Pierre Ier de Lusignan.

Les noms de peu de membres de cette famille sont parvenus jusqu'à nous.]

[LA FAMILLE LAMBERT.]

[Famille d'ancienne chevalerie d'Orient[2].

Balian Lambert, chevalier cypriote, mourut en 1338[3].]

[1] *Assises de Jérus.* t. I, p. 6.

[2] *Assises de Jérus.* t. II, p. 464.

[3] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, p. 513.

[LA FAMILLE LE JAUNE.]

[Cette famille paraît avoir été primitivement en Syrie, car nous voyons Barthélemy le Jaune, baron d'Antioche, signer, le 1er avril 1215 [1], un acte de Raimond Rupin.

Pierre le Jaune[2], chevalier cypriote, en 1316, accompagna en Aragon Marie de Lusignan, mariée au roi Jacques [3]. Plus tard, il est mentionné, en 1332, dans une lettre de Hugues IV à Boccace.

Nous savons par son épitaphe [4], qui se voit encore à Chypre, qu'il mourut le 9 avril 1343.]

[LA FAMILLE DE LA PRADELLE.]

[Famille considérable de Chypre.

Raimond de la Pradelle fut archevêque de Nicosie [5] entre les années 1362 et 1367.]

[LA FAMILLE DE PROVANNE.]

[C'est une branche de la famille piémontaise de ce nom qui vint s'établir en Chypre et y posséda le fief de Comy, aujourd'hui Coni, à trois lieues de Bafo.

[1] *Cod. diplomat.* t. III, p. 106, n° 102, p. 107.

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 703.

[3] De Mas-Latrie, t. II, p. 165.

[4] De Mas-Latrie, *Inscr. de Chypre*, p. 521.

[5] Voir *Les Archevêques de Nicosie*.

Hodrade de Provanne était chambellan du roi de Chypre et est mentionné avec cette qualité dans un acte du roi Jacques Ier [1], le 16 août 1395.

Yblin Provanne, sur qui Jacques II confisqua le fief de Comy, en 1408, pour en gratifier l'évêque latin de Paphos [2], est le dernier dont nous rencontrions le nom.]

[LA FAMILLE PRÉVOST.]

[Philippe, Thomas, Jacques et Raimond Prévost [3] sont les seuls membres de cette famille sur lesquels nous possédions quelques documents.]

[LA FAMILLE DE LA REMELLE.]

[Cette famille a donné un vicomte de Nicosie en 1286 [4].]

[LA FAMILLE DU ROUVRE.]

[Nous savons que cette famille possédait le fief d'Avellones, aujourd'hui *Arelona*, dans le district de Morpho [5].

Hélie du Rouvre, seigneur d'Avellones, eut une fille nommée *Isabelle*, qui épousa Laurent du Plessis, sire de Loriaque.]

[1] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 428.

[2] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, p. 511.

[3] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. I, p. 495, 496, 509, 534, 535, 539.

[4] *Assises de Jérus.* t. II, p. 357.

[5] Voir le tableau généalogique de *La famille Du Morf.*

[LA FAMILLE DE VERNY.]

[Cette famille possédait le fief de la Gride, près de Cérines[1]. Les noms de Jean et de Henry, à la date de l'année 1287; de Jean de Verny, en 1330; de Philippe, femme de Jean de Brie; enfin ceux de Balian, de Louis et d'Aguet de Verny[2], fils de ce dernier, en l'année 1468, nous sont seuls parvenus. Phébus de Lusignan avait épousé en premières noces une fille de la maison de Verny.]

[LA FAMILLE VISCONTE OU VISCONTI.]

[Guillaume Visconte[3], homme du roi Henry de Chypre, fut un jurisconsulte célèbre de son temps, et se livra avec Philippe de Navarre à l'étude du droit féodal. Nous le voyons paraître, le 10 juin 1232[4], dans un acte de Henry Ier, puis dans un autre du même prince, du mois d'avril 1234. Vers 1233, après la prise du château de Cérines, il était devenu membre de la haute cour.

Raymond Visconte[5] eut de son mariage avec N. une fille nommée *Eschive*, qui épousa Simon du Four.]

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. I, p. 164, 396, 537.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 673, 674.

[3] *Assises de Jérus.* t. I, p. 525; c. XXXVIII. p. 515.

[4] De Mas-Latrie, t. II, p. 56.

[5] Voir le tableau de *La famille de Cayphas*

[Il nous faudrait encore parler d'un assez grand nombre de familles qui ont joué un rôle considérable tant en Syrie qu'à Chypre, et que Du Cange a également passées sous silence. Malheureusement nous sommes loin de posséder sur leur compte des documents assez complets. A peine les noms d'un petit nombre de membres de chacune de ces familles sont-ils parvenus jusqu'à nous, soit par des inscriptions tumulaires, soit par les actes où nous les trouvons mentionnés. Nous nous bornerons donc à donner la liste des principales familles fixées en Syrie ou à Chypre, et qui ne peuvent être le sujet de notices particulières dans ce livre :

De Bures ou Buri [1]; de Cammerdas [2]; du Crat [3]; de Puy Laurent [4]; de De [5]; de Farabel [6]; de Deveibe [7]; de Chivides [8]; de Costa [9]; de Gras [10]; de Labre [11]; de Maimendon [12]; de Sourd-Val [13]; de Morabite [14]; de la Tour [15]; de Venaibe [16]; du Four [17]; de Ponsan ou Ponzan [18]; de Thenoury [19].]

[1] *Cod. diplomat.* p. 122. — Voir aussi *Les Connétables de Jérusalem.*

[2] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, p. 507.

[3] *Cod. diplomat.* n° 18, p. 19.

[4] *Cod. diplomat.* n° 23, p. 24.

[5] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, p. 516.

[6] De Mas-Latrie, t. III, p. 665, 666.

[7] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre.*

[8] Voir *Les Princes titulaires de Galilée.*

[9] *Cod. diplomat.* n° 196, p. 211.

[10] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, p. 525, 529.

[11] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre.*

[12] *Cod. diplomat.* n°s 101, 102, p. 106, 107.

[13] Voir *Les Grands officiers d'Antioche.*

[14] Voir *Les Maréchaux de Chypre.*

[15] *Cod. diplomat.* n° 100, p. 105.

[16] Voir les tableaux généalogiques des Mimars et des Piquigny.

[17] Voir au tableau de *La famille de Cayphas.*

[18] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, p. 517.

[19] De Mas-Latrie, *Inscriptions de Chypre*, p. 519, 526.

[LES FAMILLES ÉTABLIES A VENISE.]

LES FAMILLES QUI, APRÈS LA PRISE D'ACRE, VINRENT S'HABITUER A VENISE,
SOUS PIERRE GRADENIGO, DOGE DE VENISE,
ET FURENT ADMISES AU CONSEIL[1].

Les Lyoni, aussi bien que les autres, ne voulurent pas entrer dans le port de Venise qu'on ne les fist auparavant du grand conseil, ce qui leur fut accordé le 1[er] jour de may, en l'an 1296, à cause des grands biens qu'ils avoient apportez avec eux. Ils portoient pour armes : *d'azur à la bande d'or chargée de trois roses de gueules.* Mais le fils de celui qui fut fait du grand conseil ajouta un *lyon rampant d'or*, qu'il brisa de la bande. Les autres ne le prirent pas.

Les Marmore furent pareillement faits du grand conseil au mesme temps que les autres, et portoient *bandé d'or et de sinople de six pièces.* Cette famille finit en la personne d'Andrea Marmore, estant official *alli panni d'oro*, l'an 1416.

Les Benedetti ou Benetti furent aussy faits du grand conseil. Ils portent *losangé en pal d'or et de sable.*

Les Molini d'Oro, ainsi appellez parce qu'ils portent pour armes : *d'azur à une roue de molin d'or*, à la différence des autres Molini de Venise, qui portent *party d'argent et de gueules à la roue de molin de l'un et l'autre*, furent pareillement faits du grand conseil.

Les Bondumieri ou Bondimier furent faits du grand conseil comme

[1] Extrait d'un manuscrit contenant le catalogue des familles de Venise.

les autres. Ils portent *couppé d'azur et d'argent, à la bande de l'un et l'autre.*

Les Barisani furent premièrement nommez Barassi, et vinrent d'Acre à Venise, où ils furents faits, comme les autres, du grand conseil. Le premier de ceux-là fut M. Nicolas Barisan. Cette famille portoit *d'or à quatre ondes d'azur en bande*, et est à présent éteinte [1].

Les Suriani, qui s'habituèrent pareillement à Venise et furent faits du grand conseil, y firent deux branches, dont l'une porte pour armes : *couppé de sable et d'argent à la croix ancrée de l'un et l'autre;* et l'autre, *d'argent couppé de sable, à la croix ancrée de l'un et l'autre.*

Les Bon' Insegna s'établirent à Venise, et furent faits du grand conseil comme les autres. Cette famille portoit *bandé d'or et de gueules de six pièces*, et finit en la personne de Geronimo Bon' Insegna, l'an 1321.

Les Brixi ou Brizi, vinrent avec les huit [2] autres familles qui se retirèrent d'Acre à Venise, et furent faits du grand conseil. Ils portoient *eschiqueté d'argent et de sinople* (al. *d'azur*). Cette maison finit en l'an 1365, en la personne de Domenico Brizi.

[1] Voir *Les Seigneurs de Naples et d'Ibelin.*

[2] Le manuscrit de Du Cange porte «les «sept autres familles:» mais par le récit même on voit qu'il y en a huit, outre les Brixi.

LES GRANDS OFFICIERS

DU ROYAUME DE HIÉRUSALEM.

LES SÉNESCHAUX.

[Sur les fonctions du sénéchal, qui était le premier officier du royaume, voir Jean d'Ibelin[1], *Assises de la haute cour*, c. CCLVI.]

Baldric est qualifié séneschal (*dapifer*) du duc Godefroy par Albert d'Aix[2]; mais je doute qu'il ayt esté séneschal du royaume.

[Dans le premier des deux passages cités, Baldric est dit être attaché à la maison du duc Godefroy, *ex familia ducis*. Dans le second, il est nommé sans aucune qualification. Ni dans l'un ni dans l'autre on ne lui donne le titre de *dapifer*.

Hugues de Saint-Omer, second prince de Galilée, fut fait sénéchal du royaume par Baudouin I[er][3].

Isaac souscrit un acte de la reine Mélissende, de l'an 1149[4], avec cette qualification : *dapifer regiæ curiæ*.

Jean, *dapifer regis*, est témoin d'un acte de Gibelin, chevalier[5], vers 1160.

Gui le François, frère de Philippe de Naples[6], fut témoin, comme sénéchal[7], d'un acte du roi Amauri, du 16 juillet 1164.]

[1] *Assises de Jérus.* t. I, p. 407, 409 et note a, édit. Beugnot. — Ét. de Lusignan, *Sénéchaux, etc.* fol. 66.

[2] Alb. Aquensis, l. II, c. II; l. VI, c. XXV.

[3] Ét. de Lusignan, *Sénéchaux, etc.* fol. 66.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 26, p. 29, 486, 487.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* n° 334, p. 247.

[6] Voir *Les Seigneurs de Naples.*

[7] *Cartul. S. Sepulc.* n° 144, p. 267.

Miles de Plancy, seigneur de Montréal, fut créé sénéschal du royaume de Hiérusalem par le roy Amaury[1], dont il estoit parent, et sous lequel il tenoit cette dignité en l'an 1168, 1169, comme on recueille de quelques titres de ce roy[2] en faveur de ceux de Pise et d'Amalfi, qu'il souscrivit.

Gérard de Ridefort, chevalier flamen, qui fut grand maistre du Temple et qui, tué dans le combat de l'an 1188, est qualifié sénéschal du roy dans l'histoire manuscrite des guerres d'outre-mer[3].

[Nous ne l'avons pas trouvé avec cette qualification dans les Continuations de Guillaume de Tyr[4] et leurs nombreuses variantes.]

Josselin, III^e^ du nom, comte d'Édesse, tint la mesme dignité[5] sous le roy Baudouin III, son neveu [au moins depuis 1176[6]].

Il vivoit encore l'an 1190, en laquelle année il souscrit, avec la mesme qualité, un titre du roy Guy de Luzignan, qui se voit aux Annales ecclésiastiques de la ville de Marseille, du P. Guesnay[7], où son nom est mal escrit, *Tiscellinus* au lieu de *Joscelinus*.

[Obertus Nepos, témoin d'un acte du roi Conrad, marquis de Montferrat[8], du 7 mai 1191, est qualifié sénéchal du marquis.

Raoul de Tabarie ou de Tibériade, frère de Hugues de Tabarie, signe, en qualité de sénéchal du royaume de Jérusalem[9], des actes de 1194 à 1217.

Raimond de Giblet, sénéchal du royaume de Jérusalem, fut dépossédé de sa charge[10] au moment où Alix fut reconnue reine, vers 1240.]

Geoffroy de Sargines, chevalier, ayant accompagné le roy saint

Willelmus Tyr. l. XXI, c. IV. — Voir *Les Seigneurs de Montréal.*

[2] Ughelli, *Italia Sacra*, t. III, p. 475, t. VII, p. 270.

Hist. manusc. d'outre-mer.

Hist. occident. des Croisades, t. II.

[3] Willelm. Tyr. l. XX. c. IV.— Voir *Les Comtes d'Édesse.*

[6] *Cod. diplomat.* n° 60, p. 61. — Ét. de Lusignan, *Sénéchaux, etc.* fol. 66 v°.

[7] Guesnay, *Prov. Massil. annal.* p. 336.

[8] *Fontes rerum Austriacar.* t. XII. n° 76. p. 214.

[9] Voir *Les Princes de Tabarie et de Galilée*, p. 456.

[10] *Assises de Jérus.* t. II, p. 400.

Louys au voyage de la terre sainte[1], y fut laissé par luy avec des trouppes, où il s'acquit tant d'honneur et de réputation par ses combats contre les infidèles, qu'il y fut créé séneschal du royaume de Hiérusalem, avec laquelle qualité il paroist dans Sanudo[2], et sous l'an 1267[3], dans un titre qui est au trésor des chartes du roy.

[Il faut rectifier ainsi quelques passages de cette notice :

Geoffroi de Sargines fut laissé par saint Louis avec cent chevaliers pour la garde de la terre sainte, en 1254[4]; il était déjà sénéchal du royaume; il en devint baile en 1259[5]. Il paraît avec cette double qualité dans un acte de Raoul de Baruth, seigneur de la Blanchegarde, du 3 mars 1265[6], et avec celle de sénéchal seulement dans la lettre à Thibaud V, de Champagne, sur l'état du royaume de Jérusalem, qui est ce dernier titre cité par Du Cange et publié par lui dans ses Observations sur Joinville[7]. Geoffroi de Sargines mourut le 11 avril 1269[8].

Robert de Cresecle souscrivit, comme sénéchal du royaume de Jérusalem, un acte du roi Hugues III[9], et un autre de Balian d'Ibelin, seigneur d'Arsur[10], tous deux de 1269. La même année, 18 décembre, il fut tué dans une embuscade[11] entre Acre et Saphet.]

Jean de Greilly, seigneur gascon, fut fait séneschal du royaume de Hiérusalem, l'an 1272[12]. Il y estoit chef des trouppes de France. Il fut envoyé en l'an [1273 au concile de Lyon, pour le roi Hugues III, et en l'an] 1289[13], au nom du roy de Cypre, Henri II, vers le pape Ni-

[1] Joinville, 1re édit. p. 66, 126, 129, 156, 178; édit. Du Cange p. 33, 60, 61, 75, 83. — Urbain IV, pap. *Epist.* (*Historiens de France*, t. V, p. 870).

[2] Sanut. l. III, part. 12, c. VI.

[3] *Cart. de Champagne de la Bibl. du roy*, fol. 78.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. II, p. 441.

[5] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIV, c. III, p. 444. — Sanut. l. III, part. 12, c. VI, p. 223.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 144, p. 182.

[7] Du Cange, *Observ. sur Joinville*, p. 64. — *Cod. diplomat.* n° 46, p. 326.

[8] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIV, c. XII, p. 457.

[9] *Cod. diplomat.* n° 147, p. 187, 188.

[10] *Cod. diplomat.* n° 149, p. 190.

[11] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIV, c. XII, p. 458.

[12] Sanut. l. III, part. 12, c. XII. — Continuat. etc. l. XXXIV, c. XIV, p. 463, 464.

[13] Sanut. l. III, part. 12, c. XX.

colas IV, pour avoir du secours pour la terre sainte. [Lors de la prise d'Acre[1], il s'échappa de cette ville avec le roi.

Eudes Poilechien, nommé sénéchal en 1277, par le baile du royaume de Jérusalem pour le roi Charles d'Anjou[2], épousa la dame d'Arsur.

Philippe d'Ibelin, oncle du roi Henri II, sénéchal de Chypre, est nommé dans une liste de quelques seigneurs de la cour de ce roi[3] comme étant en même temps sénéchal du royaume de Jérusalem.

Hugues d'Ibelin, comte de Joppé et d'Ascalon, seigneur de Rames[4], fut témoin, comme sénéchal du royaume de Jérusalem[5], d'un traité du roi Hugues IV avec Gênes, du 21 février 1338. Il paraît qu'il possédait encore cette dignité en 1350[6].

Jean d'Ibelin, sénéchal du royaume de Jérusalem, fut témoin, en cette qualité, d'un acte de priviléges confirmés aux Génois[7] par le roi Pierre Ier, du 5 mars 1363.]

Paul Zappe, vicomte de Nicossie[8], tenoit en cette dignité sous la reyne Charlotte, l'an 1474[9].

[Il fut le dernier[10] pourvu du titre de sénéchal du royaume de Jérusalem.]

[1] Sanut. l. III, part. 12, c. XXI.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XXXIII, p. 479.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 136.

[4] Voir *Les Comtes de Jaffe et d'Ascalon* p. 352, 379.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 178.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 215 et note 3.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 249.

[8] Est. Lusignan, *Hist. de Cypre* p. 164, 180, 183.

[9] Loredano, l. X, p. 633.

[10] Est. de Lusignan, *Catal. des Sénéchaux de Hiérus.* fol. 67.

LES CONNESTABLES.

[Hugues Caulis, connétable, signe un diplôme du roi Baudouin II[1], de l'an 1120.]

Éustache Grener, prince de Césarée et de Sagette[2], fut connestable de Hiérusalem sous le roy Baudouin II [et mourut] l'an 1123.

Guillaume de Bures, prince de Tabarie[3], succéda en cette dignité et celle de bail du royaume de Hiérusalem, à Eustache Grener[4], en l'an 1123. [Cette même année il souscrivit, comme connétable[5], un pacte du patriarche Guarmond avec les Vénitiens.]

Manassès [ou Menassier], seigneur d'Hierges au Liege[6], neveu de par sa mère du roy Baudouin II[7], fut revestu de la mesme charge par Baudouin III, incontinent après son arrivée en la terre sainte: mais, s'estant rendu odieux et insupportable pour ses mauvais déportemens et pour son insolence, le roy le despouilla de cette dignité. [Il a souscrit, comme connétable[8], des actes de 1147, 1150, 1151.]

Humfroy, seigneur de Toron, fut fait connestable de Hiérusalem

[1] *Assises de Jérus.* t. I, c. CCLVII, p. 409-411 et note a. — *Cod. diplomat.* t. I, p. 483. 484.

[2] *Cartul. S. Sepul.* n° 45, p. 84.

[3] Willelmus Tyrensis, l. XII, c. XXI.

[4] Willelmus Tyrensis, l. XII, c. XXI XXIV; l. XIII, c. IX. XXIV. XXVI: l. XIV, c. XXVI.

[5] *Fontes rerum Austriacarum*, t. XII. n° 40, p. 85, 89.

[6] Voir plus haut *La Maison d'Hierges*, p. 544.

[7] Willelmus Tyr. l. XVI, c. IV; l. XVII. c. I, XIII, XIV. — *Gesta Ludov. VII*, c. XVIII.

[8] *Cod. diplomat.* n°s 24, 28, p. 26. 30. 483. — *Cartul. S. Sepulc.* n° 49, p. 91.

par le roy Baudouin III[1], vers l'an 1148[2]. Il paroist avec ce titre en plusieurs endroits de Guillaume de Tyr, qui semble dire que ce fut celuy qu'il qualifie *l'Ancien*, comme j'ay remarqué en la suite des seigneurs de Toron, quoyque le Lignage d'outre-mer l'attribue au second[3]. Tant y a qu'Humfroy tenoit encore cette dignité en l'an 1168 et 1169, comme on recueille de quelques titres du roy Amaury[4], en faveur de ceux d'Amalfi et des Pisans, qu'il souscrivit.

[Il paraît même qu'il la conserva jusqu'à sa mort; car il souscrit encore, comme connétable, un accord du Temple et de l'Hôpital[5] de février 1178.]

Aymery de Lusignan, connestable de Hiérusalem[6], souscrit un titre du roy Guy de Lusignan, son frère, expédié au siége d'Acre, l'an 1190[7], en faveur des habitans et des marchans de Marseille.

[Aimeri, ou Amauri, paraît avoir succédé immédiatement[8] à Humfroi de Toron dans la dignité de connétable. Il souscrivit en cette qualité plusieurs actes, de 1181 à 1191[9]. Lorsqu'il succéda à son frère Gui dans la seigneurie de Chypre, en 1194, il remit au roi Henri de Champagne son comté de Japhe avec la connétablie[10], qui fut donnée à Jean d'Ibelin. Cependant, dans un diplôme du 1er novembre 1197, il prend encore le titre de connétable[11] avec celui de roi de Chypre. Peut-être Henri de Champagne le lui avait-il rendu lorsque ce prince eut donné à Jean d'Ibelin le comté de Baruth en échange de cette dignité[12].

[1] Willelmus Tyr. l. XVII, c. x, xiv, xv, xvii; l. XVIII, c. xii, xvi; l. XIX, c. xxi; l. XX, c. viii, xxviii; l. XXI, c. iii, xiii, xxvii.

[2] S'il n'y a pas d'erreur de date dans Guillaume de Tyr, il faut admettre que Manassès, quoique dépouillé de ses fonctions, en conserva quelque temps encore le titre, soit par insolence, soit par une concession du roi qui lui permettait d'être, en quelque sorte, un connétable honoraire.

[3] Voir ce que nous en avons dit dans *Les Seigneurs de Toron*, p. 469.

[4] Ughelli, *Italia sacra*, t. III, p. 475; t. VII, p. 270.

[5] *Cod. diplomat.* n° 66, p. 67.

[6] *Assises de Jérus.* p. 493, 494; édit. Beugnot, t. I, p. 429, 430.

[7] Guesnay, *in Annal. Massil.* p. 336.

[8] *Assises de Jérus.* t. I, p. 411.

[9] *Cod. diplomat.* nos 3, 71, 72, 79, 207, p. 71, 72, 86, 249, 283.

[10] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXVI, c. xxi, xxii, p. 208, 209 et p. 203, variante au bas de la page. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 595, 596.

[11] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 606, 607.

[12] Voir ci-après.

Un des diplômes d'Amauri, comme seigneur de Chypre, du 29 septembre 1195[1], est souscrit par Baudouin de Betsan, connétable. C'était le connétable de Chypre, car]

Jean d'Ibelin[2], seigneur de Barut, succéda à Aymery en la charge de connestable[3] [en 1194], laquelle il remit au comte de Champagne en échange de la seigneurie de Barut qu'il luy donna, ainsi que nous apprenons de Sanudo[4]. Neantmoins un titre du cartulaire de Manosque[5] luy donne encore cette qualité en l'an 1198, après la mort de ce comte.

[Ce titre est un acte du roi Aimeri, août 1198[6]: ou un autre du même prince, octobre même année.]

Gautier de Montbeliard, bail du royaume de Cypre[7], est qualifié connestable du royaume de Hiérusalem en l'an 1211 [24 septembre], en une épistre du pape Innocent III[8],

[Où ce pape invite le patriarche de Jérusalem à prier le roi de Chypre de recevoir en grâce son connétable. Comme tel, Gautier souscrit encore un acte du roi Jean de Brienne[9], du 1er juillet 1211. Ce doit être peu après qu'il rendit à ce prince, pour la somme de 5,000 besants[10], la dignité de connétable qu'il avait reçue du roi Aimeri en épousant sa fille Bourgogne. Il paraît être mort vers l'an 1212[11].]

Une autre lettre de l'empereur Frédéric II, dans Mathieu Paris, sous l'an 1239[12], luy donne encore la qualité de connestable de Cypre.

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 599.

[2] Voir *Les Seigneurs de Barut.*

[3] *Hist. occid. des Croisades*, t. II, p. 203, variante au bas de la page. — De Mas-Latrie, t. III, p. 596.

[4] Sanut. l. III, part. II, c. XI, p. 212.

[5] *Cartul. de Manosque.*

[6] *Cop. diplomat.* n° 189, p. 235; n° 8, p. 287.

[7] Sanut, l. III, part. II, c. III.

[8] Innocentii III, *Epist.* l. XIV, p. 104, édit. de Toulouse, 1635, p. 249.

[9] *Cartul. S. Sepulc.* n° 145, p. 269.

[10] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXI, c. V, p. 316.

[11] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II p. 13, 14.

[12] Math. Paris, p. 341, édit. de Paris, 1644.

[C'est-à-dire qu'il nomme Eschive, fille de feu le connétable de Chypre. Gautier a-t-il été en effet connétable de Chypre, ou n'est-ce qu'une faute de rédaction dans le texte, fort altéré, de cette lettre?]

Eudes [ou Hugues de Montbéliard, fils ou plutôt neveu[1] de Gautier] est qualifié connestable du royaume de Hiérusalem, en un titre du cartulaire de Manosque, de l'an 1234.

[Ce titre est très-probablement l'accord passé entre Marseille et l'Hôpital, du 3 octobre 1233[2]: vidimé le 17 avril 1234. Eudes paraît dans l'histoire comme connétable du roi Jean de Brienne[3], dès l'an 1218.

Philippe de Montfort, sire de Toron, seigneur de Tyr[4], est nommé comme connétable d'Acre, c'est-à-dire du royaume de Jérusalem, dans le récit de la défaite des chrétiens par les Kharismiens[5], adressé par le patriarche de Jérusalem aux prélats de France et d'Angleterre, le 5 novembre 1244[6].]

Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur [troisième fils de Jean d'Ibelin le Vieux[7], baile à plusieurs reprises du royaume de Jérusalem, de 1250 à 1258], paroist avec la mesme dignité dans l'histoire du sire de Joinville[8], en l'an 1251.

[Comme connétable, il fut présent à un acte de mise en possession d'un casal pour l'Hôpital[9], du 22 septembre 1254; et par un acte du 10 août 1257, de l'assentiment des hommes libres de la seigneurie, c'est-à-dire du royaume de Jérusalem[10], il accorda des priviléges aux commerçants d'Ancône.

Guillaume, fils de Boémond, sire de Boutron[11], était connétable du royaume de Jérusalem en 1262. Il fut un des arbitres choisis par le légat[12] (19 décembre de cette même année) pour composer les différends entre le Temple et l'Hôpital.]

[1] Voir *Les Princes de Tabarie et de Galilée*, p. 458.

[2] *Cod. diplomat.* n° 116, p. 124, 126.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. IV, p. 333.

[4] Voir *Les Sires de Toron* et *Les Seigneurs de Tyr*.

[5] Math. Paris, p. 428.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 43, p. 323.

[7] Voir *Les Seigneurs d'Arsur*.

[8] Joinville, p. 48; édit. Ménard, p. 102; édition Du Cange, et *Observ.* p. 95.

[9] *Cod. diplomat.* n° 124, p. 144.

[10] *Cod. diplomat.* n° 132, p. 157.

[11] Voir *Les Sires de Boutron*.

[12] *Cod. diplomat.* n° 142, p. 177.

Balian d'Ibelin, seigneur d'Arsur [fils de Jean], succéda [mais non pas immédiatement[1], comme on vient de le voir] à son père en cette charge, avec laquelle il se trouve nommé en un titre de l'an 1269[2], au cartulaire de Manosque.

[Ce titre est l'acte par lequel Balian d'Ibelin remet aux Hospitaliers la rente de 4,000 besants qu'ils lui payaient pour prix de la cession du château d'Arsur[3]. Par un autre acte de la même année, il leur concède une terre de 700 besants de revenu, actuellement au pouvoir des Sarrasins[4]; il y est également qualifié de connétable du royaume de Jérusalem. Il avait été revêtu de cette dignité en 1268[5], en même temps qu'il avait été fait baile du royaume. Il mourut le 29 septembre 1277[6].

De son vivant, Jean d'Ibelin, son fils, avait été créé connétable du royaume de Jérusalem[7], en 1272.

Lorsque le roi Hugues III eut en quelque sorte abandonné le royaume de Jérusalem à Charles d'Anjou, Roger de Saint-Séverin, baile de ce dernier, pourvut aux divers offices du royaume, et nomma connétable Richard de Nublans[8].]

Aléric de Lusignan, prince de Tyr, frère de Henry, roy de Cypre, est qualifié connestable du royaume de Hiérusalem, ès années 1290 et 1300[9], en l'histoire du cavalier Loredan.

Guy de Lusignan, père de Hugues, IVe du nom, roy de Cypre, est pareillement qualifié connestable de Hiérusalem en l'histoire de Cypre d'Estienne de Lusignan[10]. [Il était aussi connétable de Chypre[11]; il mourut en 1303[12].]

[1] Voir *Les Seigneurs d'Arsur*.

[2] *Cartul. de Manosque. Cod. diplomat.* n° 149, p. 189-191.

[3] *Cod. diplomat.* n° 147, p. 185-188.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XI, p. 457.

[5] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XXXIII, p. 478 et note.

[6] Continuat de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XVI, p. 463.—Martène, *Amplissima Coll.* t. V, col. 746, d.

[7] Contin. etc. l. XXXIV, c. XXXIII, p. 479.

[8] Loredano, *Hist. de Cypre*, l. IV, p. 184, 303; traduct. franç. t. I, p. 204, 224.

[9] Est. Lusign. *Hist. de Cypre*, fol. 143 v°.

[10] Voir ci-après.

[11] Loredan. *Hist. de Cypre*, l. IV, p. 205; trad. franç. t. I, p. 227.

Un provincial d'armoiries, dressé vers l'an 1400, donne pour armes au connestable de Hiérusalem, frère du roy de Cypre, *burelé d'argent et d'azur, au lyon de gueulles sur le tout, à une bande d'argent, chargée de cinq croix d'or potencées*. Je ne sçay auquel de ces deux princes on doit attribuer ces armes.

Eudes de Dampierre fut créé connestable de Hiérusalem par Hugues IV, roy de Cypre, l'an 1324 [1], lequel luy donna ensuite sa fille [ou plutôt sa sœur] Isabelle en mariage [2].

[Il est nommé, avec le titre de connétable de Jérusalem, dans des actes du roi Hugues IV, des 4 septembre 1328, 16 février 1329, 31 janvier 1330 [3].

Philippe de Brunswick était connétable du royaume de Jérusalem en 1360 et 1363, et, comme tel, fut témoin d'actes de priviléges confirmés par Pierre Ier aux Vénitiens et aux Génois [4].]

Hugues de la Baume, [d'abord connétable du royaume de Chypre, puis] connestable du royaume de Hiérusalem, souscrivit la procuration de Jacques, roy de Cypre [5], de l'an 1395 [16 août], pour contracter alliance avec le roy Charles VI.

[Sassons ou Sanson de Nores, grand bailli de la secrète du royaume de Chypre, fut créé connétable du royaume de Jérusalem par la reine Catherine, en octobre 1473 [6].]

Loredano, l. VI, p. 296; trad. franç. I, p. 328.

[2] Voir *Les Rois de Chypre*.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 143, 157, 164.

[4] De Mas-Latrie, t. II p. 230, 249.

[5] *Trésor des chartes*, lay. Cypre, tit. VII. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 428. — Voir *La Famille de la Baume*, p. 521.

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 356 et note 3.

LES MARESCHAUX.

[Sur l'office et les attributions du maréchal du royaume, on peut voir les Assises de Jérusalem [1].

Sadon souscrit plusieurs actes des rois Baudouin II, Foulques et Baudouin III, années 1125-1144 [2], avec la qualification seule de *maréchal*. On peut croire qu'il était maréchal du royaume.

Un Sadon, surnommé *Huilard* [3], est témoin, en 1126, d'un acte de Hugues de Joppé. Est-ce le même que le maréchal? Est-ce un de ses parents? Questions que nous ne pouvons résoudre.]

Eudes de Saint-Amand [appelé Odon de Saint-Omer par Étienne de Lusignan [4]] fut mareschal du royaume de Hiérusalem [5], sous le roy Baudouin III. Il souscrit, avec cette qualité [6], un titre du mesme roy, de l'an 1155 [7]. [Dans cet acte, il n'est que baron du roi, sans aucune qualification; c'est dans un autre acte du même roi [8], 7 juin 1156, qu'il est nommé avec le titre de cette dignité.] Il la quitta pour prendre celle [de châtelain ou vicomte de Jérusalem [9], puis] de grand bouteiller [10], et fut depuis grand maistre du Temple.

[Joscelin, IIIe du nom, comte d'Édesse [11], fut maréchal après Eudes, et depuis sénéchal.]

[1] La Thaumassière, c. cccxi, p. 194. — Beugnot, t. I, c. cclviii, p. 412. — Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 490.

[2] *Cartul. S. Sepulc.* nos 30, 31, 33, 34, 44, p. 56, 58, 64, 68, 83. — *Cod. dipl.* t. I, n° 17, p. 18.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 10, p. 11.

[4] Lusign. *Catal. des maresc. de Hiérus.* fol. 67 v°.

[5] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. xiv.

[6] *Hist. de Béthune*, aux Preuves, p. 358.

[7] *Cartul. S. Sepulc.* n° 56, p. 112.

[8] *Cod. diplomat.* n° 32, p. 35, 490.

[9] *Cartul. S. Sepulc.* n° 54, p. 100. — *Cod. diplomat.* n° 36.

[10] Willelmus Tyr. l. XX, c. 1; l. XXI, c. xxii, xxix. — *Cart. S. Sep.* n° 144, p. 267.

[11] Est. Lusignan. *Catal. des maresch. etc.*

Guillaume est qualifié mareschal en un titre du roy Amaury, de l'an 1169[1], qu'il souscrivit avec Humfroy, connestable, et Miles, sénéschal du royaume.

[Cet acte est le dernier en date de ceux qu'il a souscrits comme maréchal[2]: le plus ancien est un acte du roi Baudouin III, du 26 juillet 1160.]

Gerard de Pugi [de Pogeio] eut la mesme dignité sous le roy Amaury[3], [dont il souscrivit un acte, du 20 août 1169[4], et] lequel il accompagna en son voyage de Constantinople, l'an 1170[5].

[Il souscrivit un autre acte de ce prince[6], du 18 avril 1174, comme maréchal et chambrier.

N... (différent du précédent et du suivant?), qualifié maréchal du roi, fut pris avec Gui de Lusignan à la bataille de Tibériade[7] (1187); puis délivré l'année suivante avec le roi, le connétable Aimeri et le grand maître du Temple; ici il est nommé simplement le maréchal. On peut douter qu'il ait été maréchal du royaume.

Hugues Martin souscrivit, comme maréchal du royaume de Jérusalem, un acte du roi Gui de Lusignan[8], 31 janvier 1191, et comme maréchal[9] (probablement encore du royaume de Jérusalem), un acte d'Aimeri, seigneur de Chypre, du 29 septembre 1195.

Jean souscrit, comme maréchal du royaume de Jérusalem[10], deux actes du roi Aimeri, août et octobre 1198.

Jacques de Durnai ou Tournai, maréchal du royaume de Jérusalem, fut témoin d'un acte du roi Jean de Brienne, du 1er juillet 1211[11], et d'un autre du même prince, janvier 1217[12]. C'était, dit l'histoire[13], un chef d'armée lâche et

[1] Ughell. *Italia sacra*, t. III, p. 475. — *Cod. diplomat.* t. I, n° 48, p. 50.

[2] *Cartul. S. Sepulc.* nos 54, 55, 57, 123, 124, 125, 127, 144. — *Cod. diplomat.* nos 36, 41, 47.

[3] Willelmus Tyr. l. XIX, c. XXII, XXIV; l. XX, c. XXIV.

[4] Est. Lusign. *Cat. des mares. etc.* fol. 68. *Cod. diplomat.* n° 48, p. 50, 501. *Cod. diplomat.* n° 201, p. 244.

[7] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. XLIV, p. 66; l. XXIV, c. XII, p. 121.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n° 79, p. 86.

[9] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 599.

[10] *Cod. diplomat.* nos 8, 189, p. 235, 287.

[11] *Cartul. S. Sepulc.* n° 145, p. 269.

[12] *Cod. diplomat.* n° 212, p. 253.

[13] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. XXXII, p. 330, à l'année 1218.

mauvais. Dans le premier acte, il est appelé maréchal du roi; dans le second, maréchal: dans le récit de l'historien, maréchal du royaume. Peut-être avait-il rempli successivement ces deux fonctions.]

Richard, fils d'Oger, mareschal de l'empereur Frédéric II[1], fut envoyé par luy pour gouverner le royaume de Hiérusalem en son nom, l'an 1229. Mais je ne sçay s'il estoit mareschal du royaume de Hiérusalem ou de l'Empire.

[La Continuation de l'histoire de Guillaume de Tyr[2] le nomme toujours maréchal de l'empereur et jamais maréchal du royaume de Jérusalem.

Philippe de Cossie, surnommé *le Chamberlaing*, maréchal du royaume de Jérusalem, fut convoqué à Acre, en février 1250[3], comme membre de la haute cour, par Jean d'Ibelin, seigeur d'Arsur, baile du royaume de Jérusalem[4].]

Jean de Giblet, fils de Raymond de Giblet et d'Ève[5], estoit mareschal du royaume de Hiérusalem en l'an 1260[6] [où il fut vaincu et pris par les Turcomans; puis, racheté peu après, il souscrivit en 1262[7], comme maréchal, un accord entre l'Hôpital et le Temple]. Il espousa la fille de Gautier, seigneur de Césarée[8].

[Guillaume de Canet, neveu d'Olivier de Termes, fut nommé maréchal du royaume de Jérusalem en 1272, selon le Continuateur de Guillaume de Tyr[9]; mais il l'était déjà en 1269. Il souscrit en cette qualité deux actes de cette même année[10], et un acte du 11 mars 1270.

Jacques Vital, Vidal ou Vidans, baron du royaume de Jérusalem, fut nommé, en 1277, maréchal du royaume[11] par Roger de Saint-Séverin, baile pour le roi Charles d'Anjou.

[1] Sanut. l. III, part. 11, c. XIII, XVI.

[2] L. XXXIII, c. I, p. 367; c. XIX, p. 386; c. XXIII, p. 388; c. LII, p. 422, c. LV, p. 426.

[3] *Assises de Jérus.* t. II, c. XIII, p. 246.

[4] Voir ci-après *Les Chambellans.*

[5] Sanut. l. III, part. 12, c. VI.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIV, c. III, p. 445.

[7] *Cod. diplomat.* n° 142, p. 179.

[8] *Lignages d'outre-mer,* c. XIX, XXX. — Voir *Les autres Seigneurs du surnom de Giblet.*

[9] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XVI, p. 463.

[10] *Cod. diplomat.* n°s 147, 149, 151, p. 187, 188, 190, 194.

[11] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XXXIII, p. 479.

Jean Babin souscrivit, comme maréchal du royaume de Jérusalem[1], un acte du roi Hugues IV, du 4 septembre 1308.]

Simon de Tinory [ou de Tenouri, de l'une des premières familles de Chypre[2], fut témoin comme] mareschal du royaume de Hiérusalem [d'un acte du roi Pierre Ier[3], du 28 janvier 1365. Il] est nommé parmy les barons de Cypre en l'an 1368 [ou plutôt 1359[4], 16 novembre], dans les Assises du royaume de Hiérusalem [dans des lettres du roi Pierre Ier, concernant ses négociations avec le sultan d'Égypte[5], 19 et 20 mai 1368], et en un titre de la Chambre des comptes de Paris[6] [du 20 mai 1368, relatif au payement du douaire de Marie de Bourbon].

Guy de la Baume [nommé Sergui la Bame dans la chronique de Strambaldi], frère de Hugues de la Baume[7], connestable de Cypre, fut honoré par le roy Jaques de la dignité de mareschal de Hiérusalem en l'an 1384. Il la possédoit encore en l'an 1395[8], comme on recueille d'un titre du trésor des chartes du roy.

Baldin [ou Badin] de Nores, mareschal du royaume de Hiérusalem [dès l'année 1426], fut présent au traité de mariage d'Anne de Cypre avec Louys, comte de Genève, depuis duc de Savoye, l'an 1432[9]. [Il est encore nommé dans des actes de 1433, relatifs à ce mariage[10].]

[1] De Mas Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 143. 144.

[2] De Mas-Latrie, t. II, p. 116 et note 2.

[3] De Mas-Latrie, t. II, p. 254.

[4] *Assises de Jérus.* p. 460, 563; édition Beugnot, t. I, p. 6.

[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 302, 308.

[6] De Mas-Latrie, t. II, p. 291.

[7] Loredano, l. IX, p. 511. 515, 516: trad. franç. t. II, p. 105, 109. — De Mas-Latrie, t. II, p. 391 et note 4.

[8] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 428. — Voir *La Famille de la Baume*, p. 522.

[9] *Preuves de l'hist. de Savoye*, p. 365.

[10] Voir *La Famille de Nores*, p. 575.

LES CHAMBELLANS.

[Le livre des Assises[1] a décrit la fonction du *chamberlain* ou *chambellan* au dîner qui eut lieu le jour du couronnement du roi.

Il serait nécessaire d'établir en quoi le *chambellan* différait du *camérier*. Du Cange nous l'indique dans son Glossaire[2]. Le *chambellan*, dans l'origine, avait soin de la chambre à coucher; c'est lui qui introduisait les vassaux en présence du roi. Au *camérier* appartenait l'entretien de la chambre, du palais et du trésor particulier du prince; mais il est probable que ces fonctions ont été souvent confondues[3] à la cour de Jérusalem, et les deux dénominations prises l'une pour l'autre.

Il y aurait encore à examiner si telle personne était le chambellan ou le camérier du roi attaché à sa personne, ou le chambellan, le camérier du royaume: mais les données des historiens et des actes sont trop peu explicites pour établir ces différences toujours avec certitude; on trouve à tout moment la qualification de *camerarius* sans déterminatif; le même individu est appelé tantôt *chamberlain*, tantôt *camerarius*, de sorte que ces dénominations paraissent synonymes. Nous donnerons donc la liste de tous les personnages que nous avons trouvés avec la qualification de *camerarius*, qui est la plus habituelle, en ayant soin de faire remarquer ceux qui évidemment n'ont été que les chambellans du roi en particulier.]

Strabulon ou Strabelon est qualifié chambellan (*camerarius*) de Godefroy de Bouillon[4], depuis qu'il fut seigneur de Hiérusalem, par Albert d'Aix.

[1] *Assises de Jérus.* t. I, c. CCLV, p. 407, c. CCLIX, 414; édition La Thaumassière, c. CCCXII, p. 194, 195. — Seb. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 527.

[2] *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, t. II, aux mots *Cambellanus*, *Camerarius*.

[3] Dutillet, *Recueil des roys de France*, p. 289-298; in-4°, 1602.

[4] Albertus Aquensis, l. II, c. II; l. VI, c. XXV, XXVI, XXVII; l. IX, c. IV.

[Strabulon était camérier du duc Godefroi au moment de la prise de Jérusalem[1], avant que Godefroi eût été proclamé souverain. Il avait encore le titre de camérier du duc Godefroi lorsqu'il fut tué, en 1102, dans un combat contre les Sarrasins, en la plaine de Rames[2], avec d'autres officiers de la maison de Godefroi qui étaient restés auprès de Baudouin Ier.

Il est clair que sa dignité de *camérier* n'était qu'un office privé qu'il remplissait auprès du duc Godefroi, et qu'il continua lorsque ce seigneur fut élu souverain de Jérusalem: après sa mort, il resta, ainsi qu'on le voit dans Albert d'Aix, auprès de son frère Baudouin, avec toute la maison de Godefroi, mais non comme camérier du nouveau roi, encore bien moins comme camérier du royaume.]

Girard, chambellan (*camerarius*), souscrit un acte de Baudouin Ier, roy de Hiérusalem, de l'an 1110, dans Guillaume de Tyr[3]. [Il y est qualifié de *camerarius* sans aucun déterminatif.]

[Jean souscrit plusieurs diplômes des rois Baudouin II et Foulques[4], de 1120 à 1138, comme *camérier*, sans autre désignation spéciale.

Dans le même temps Raoul est témoin d'un acte de 1129[5], où il est qualifié de *camérier*, et d'un acte du roi Baudouin II[6], vers 1130, où ce prince l'appelle *camerarius meus*.

Milon souscrit un acte du roi Foulques, du 5 février 1138[7], comme camérier.

Goscelin souscrit un autre acte du même roi, du 4 décembre 1139, également comme camérier[8]. Ce même acte est souscrit aussi par Jean, avec la même qualification. Ils n'étaient certainement pas tous deux à la fois chambriers du royaume; mais ils pouvaient l'être du même roi.

Nicolas souscrit un acte de la reine Mélissende, de 1152[9], comme camérier, sans déterminatif.

[1] Albertus Aquensis, l. VI, c. xxvii. p. 282.

[2] Albertus Aquensis, l. IX, c. iii, iv, p. 328-329.

[3] Willelmus Tyr. l. XI, c. xii.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* nos 31. 32. 44, 45, p. 58, 59, 82. 83.—*Cod. dipl.* n° 17. p. 18.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* n° 43. p. 81.

[6] *Cod. diplomat.* n° 12, p. 13.

[7] *Cartul. S. Sepulc.* n° 33, p. 64.

[8] *Cartul. S. Sepulc.* n° 31, p. 58.

[9] *Cartul. S. Sepulc.* n° 48. p. 89.

Gérard de Pugi souscrit un acte du roi Amauri [1], du 20 août 1169, comme maréchal et camérier, sans désignation spéciale.]

Amalric [Aimeri ou Amauri], roy de Cypre et de Hiérusalem, tint aussy la dignité de chambellan de Hiérusalem [2] [c'était avant l'année 1179], avant que de parvenir à celle de connestable, suivant les Assises de Hiérusalem.

Renaud de Cayphas, fils puisné de Payen, seigneur de Cayphas, fut revestu de la dignité de chambellan du royaume de Hiérusalem, laquelle fut possédée ensuite par sa postérité, d'où elle fut reconnue par le surnom de *Chambellan*, comme j'ay [3] remarqué après la suite des seigneurs de Cayphas.

[Renaud de Cayphas est nommé chamberlain du royaume, en même temps que bailli de la ville de Jérusalem, à l'année 1229 [4], chamberlain du royaume en 1231 [5], et sans qualification de dignité en 1232 [6], où il est appelé frère du seigneur de Cayphas.

Après lui fut chambellan du royaume Jean, son fils, seigneur de Cossie [7], puis

Philippe de Cossie, fils de Jean, convoqué à Acre [8] par Jean d'Ibelin, en février 1250. Il est appelé en cet endroit *Philippe le Chamberlaing*, maréchal du royaume. Il souscrit comme témoin, et avec le titre ou le surnom de *chamberlain*, chambellan, mais non plus comme maréchal, un acte du 22 septembre 1254 [9], et deux de l'année 1269 [10], l'un du roi Hugues III [11], l'autre de Balian d'Ibelin, seigneur d'Arsur [12].

[1] *Cod. diplomat.* n° 201, p. 244. — Voir *Les Maréchaux de Jérusalem.*

[2] *Assises de Jérus.* p. 494; t. I, p. 429-430.

[3] Voir le tableau de *La Famille de Cayphas*, p. 272.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XVIII, p. 384.

[5] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXV, p. 390.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXVIII, p. 394.

[7] Voir le tableau de *La Famille de Cayphas*, p. 272.

[8] *Assises de Jérus.* t. II, c. XIII, p. 246. — Voir *Les Maréchaux de Jérusalem.*

[9] *Cod. diplomat.* n° 124, p. 144.

[10] *Cod. diplomat.* n° 124, p. 144.

[11] *Cod. diplomat.* n° 147, p. 188, 534.

[12] *Cod. diplomat.* n° 149, p. 190.

Pierre Marocelly, semble avoir été chambellan du royaume de Jérusalem, d'après la place de sa souscription dans un acte du 20 mai 1368[1]; mais, d'après deux autres actes, il est reconnu pour avoir été chambellan du royaume de Chypre[2].

Nicolas de Charissa fut nommé, par le roi Pierre II, chambellan du royaume de Jérusalem[3], le 17 octobre 1372.

Thomas fut témoin de trois actes[4] : de Gui de Lusignan, 31 janvier 1191 : du roi Henri de Champagne, 5 janvier 1194[5]; de Julienne, dame de Césarée, 22 octobre 1197[6], avec la qualification de camérier, sans autre spécification.

L'acte du 5 janvier 1194 est souscrit aussi par

Jean, camérier, sans déterminatif.]

[1] De Mas-Latrie, t. II, p. 291.

[2] Voir ci-après.

[3] Chron. de Stramb. — De Mas-Latrie, t. II, p. 354.

[4] *Cod. diplomat.* n° 79, p. 86.

[5] *Cod. diplomat.* n° 81, p. 87.

[6] *Cod. diplomat.* n° 83, p. 89.

LES BOUTEILLERS.

Winric est qualifié bouteiller[1] (*pincerna*) de Godefroy, duc de Bouillon, par Albert d'Aix.

Payen fut bouteiller (*pincerna*) du royaume de Hiérusalem[2], et depuis prince de Montréal, sous le roy Fouques[3].

Eudes de Saint-Amand, mareschal du royaume de Hiérusalem, eut depuis la charge de bouteiller [*pincerna*] sous le roy Amaury, l'an 1167[4]. [Il souscrit, déjà revêtu de ce titre, un acte de ce roi[5], du 16 juillet 1164.]

Simon de Montolif, chevalier, bouteiller de Hiérusalem, souscrit [comme tel un traité de paix et de commerce[6] entre Hugues IV et le doge de Venise, du 4 septembre 1328]; la ratification du [contrat de] mariage de Guy de Cypre avec Marie de Bourbon[7], fait par le roy Hugues, l'an 1330 [14 janvier, et l'acte du 31 janvier suivant, qui assigne le douaire de cette princesse].

Mathieu du Plessié, chevalier, avoit la mesme qualité en l'an 1368[8]. [Il fut un des seize seigneurs désignés, le 16 novembre 1369, pour la révision des Assises[9]].

[1] Albertus Aquensis, l. VII, c. XXIV.

[2] Willelmus Tyr. l. XV, c. XXI.

[3] Voir *Les Seigneurs de Montréal.*

[4] Willelmus Tyr. l. XX, c. I.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* n° 144, p. 267. — Voir *Les Maréchaux de Jérusalem*, et plus loin *Les Grands maîtres du Temple*

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II p. 142, 144.

[7] Titres originaux. — De Mas-Latrie, t. II, p. 162, 164.

[8] *Assises de Jérus.* p. 563.

[9] *Assises de Jérus.* édition Beugnot, t. I, p. 6.

LES CHANCELIERS.

Arnoul, archidiacre de l'esglise du Saint-Sépulcre, est qualifié, par Albert d'Aix[1], chancelier, sous le règne de Baudouin Ier.

Payen estoit chancelier sous le roy Baudouin II[2], années 1120 et 1123. [Il souscrivit ou dressa plusieurs actes de ce prince[3], aux années 1120, 1123 et 1125.]

[Amelin, chancelier du roi Baudouin II, dressa, par ordre de ce roi, un acte d'une date incertaine[4], mais postérieure à l'élection du patriarche Guillaume, qui eut lieu en 1130, puisque ce prélat y est nommé comme présent. C'est lui très-probablement qui, en 1129, dressa un acte du même roi[5] comme étant son vice-chancelier. Il y est nommé Hemelin.]

Helyes souscrit [ou plutôt dresse], avec la qualité de chancelier, un titre du roy Fouques, de l'an 1136[6], au cartulaire de Manosque, et trois autres actes du mesme roy[7], de l'an 1138. Il souscrit, avec la mesme qualification, un acte de Raymond, comte de Tripoli[8], de décembre 1140.

[Frédéric, qui dressa un acte de la reine Mélisende, en 1150[9], était-il chancelier? L'acte porte à la fin : « Data est hæc pagina per manum Frede- « rici C. » Cette initiale peut être celle du mot *clerici*, aussi bien que de *cancel-*

[1] Albertus Aquensis, l. IX, c. XVI. Willelmus Tyr. l. XII, c. XIII, XXIV, XXV.

[2] *Cartul. S. Sepulc.* nos 30, 44, 45, p. 56, 82, 84.

[3] *Cartul. S. Sepulc.* n° 43, p. 81.

[4] *Cod. diplomat.* n° 12, p. 13.

[5] *Cartul. de Manosque.* — *Cod. diplomat.* t. I, n° 17, p. 19.

[6] *Cartul. S. Sepul.* nos 31, 32, 33, p. 5, 60, 65.

[7] *Cartul. S. Sepulc.* n° 94, p. 187.

[8] *Cod. diplomat.* n° 28, p. 30, 31.

larii. Mais Frédéric pourrait avoir été le chancelier de la reine régente, et non pas le chancelier officiel du royaume, qui était alors RAOUL.]

RAOUL, Anglois[1] de nation, estoit chancelier du roy Baudouin dès l'an 1147 [et dressa[2], en cette qualité, plusieurs diplômes de ce prince]. Il fut depuis évesque de Bethleem [et il dressa un acte de Baudouin III[3], du 7 janvier 1156, mais toujours comme chancelier du roi]. Il conserva encore cette dignité[4] sous le roy Amaury [dont il dressa également plusieurs diplômes[5]], et mourut l'an 1173 [ou peut-être en 1174[6]].

GUILLAUME, archidiacre et depuis archevesque de Tyr, duquel nous avons l'histoire, succéda à Raoul en la charge de chancelier, qu'il exerça sous le roy Baudouin VI, qui la luy donna en l'an 1173, après le décès de l'évesque de Bethleem. Un titre de ce roy, de l'an 1174, qui est au cartulaire de Manosque[7], porte ces mots: « Data per manum » Guillelmi Tyrensis et Nazareni archidiaconi, Regisque cancellarii. »

[Il dressa, comme chancelier, plusieurs actes du même roi[8], des années 1178, 1181, 1182, et souscrivit, avec le même titre, un acte de Gautier, seigneur de Césarée[9], de 1182. Bongars a écrit la vie de ce grand prélat[10]. Un acte de Baudouin IV, du 26 juin 1175, a été dressé par PIERRE[11], vice-chancelier du roi.

Hist. de Béthune, aux Preuves, p. 358.

[1] Willelmus Tyr. l. XVI, c. XVII. — *Cod. diplomat.* p. 27, 33, 36, 38. — *Cartul. S. Sepulc.* p. 95, 97, 101, 113, 196.

[2] *Cartul. de Manosque.* — *Cod. diplomat.* n° 32, p. 35.

[3] Willelmus Tyr. l. XIX, c. XXIV; l. XX, c. XXXII.

[4] Ughelli, *Italia sacra*, t. III, p. 475. — *Cartul. S. Sepulc.* p. 268, 288, 290, 329. — *Cod. diplomat.* p. 49, 241, 244. — Willelmus Tyr. l. XIX, c. XXIV; l. XXI, c. XXV; l. XXII, c. V°, et *in præfat.* p. 627, de Bongars.

[5] Voir ce que nous avons dit de la mort du roi Amaury dans *Les Rois de Jérusalem*.

[6] *Cod. diplomat.* n° 202, p. 245.

[7] *Cod. diplomat.* n°s 65, 71, p. 206, 207. n° 3, p. 66, 71, 248, 249, 283.

[8] *Cod. diplomat.* n° 72, p. 72.

[9] *In præfat. ad Gesta Dei.* — Seb. Paoli. *Cod. diplomat.* t. I, p. 509.

[10] *Cod. diplomat.* n° 203, p. 246.

[11] Il ne se trouve dans le V° chapitre du livre XXII de Guillaume de Tyr rien qui ait rapport à la dignité de chancelier.

Bandanus ou Bandinus, chancelier et secrétaire du marquis Conrad de Montferrat, est nommé dans une lettre de ce prince[1], dont il était porteur, adressée à l'archevêque de Cantorbéry, le 20 septembre 1188. Il dresse un acte de ce prince, du 7 mai 1191[2], confirmant un accord de l'année 1123 entre les Vénitiens et les prélats et barons du royaume de Jérusalem.

Pierre d'Angoulême, évêque de Tripoli, était chancelier de Gui de Lusignan[3], pour lequel il dressa un acte du 31 janvier 1191[4], où ce prince se dit encore roi de Jérusalem.

Josse, Joscius, archevêque de Tyr, chancelier du royaume de Jérusalem, dressa plusieurs actes pour le roi Henri de Champagne[5], janvier 1193, 5 janvier 1194, et pour le roi Aimeri[6], août et octobre 1198.

Maregnan, chancelier du royaume de Jérusalem, est mentionné comme père de Robert de Pise, juge, et défunt déjà depuis un certain temps, dans un acte de Barthélemi, administrateur de l'église de Valenie, du 22 novembre 1234.

[1] Rad. de Diceto.
Fontes rerum Austriacar. t. XII, n° 76, p. 214.

[2] *Cod. diplomat.* n° 79, p. 86.

[3] *Cod. diplomat.* n°s 81, 173, p. 87, 216.

[4] *Cod. diplomat.* n°s 8, 189, p. 235, 287.

[5] *Cod. diplomat.* n°s 8, 189, p. 117, 128.

[LES BAILES.]

[Aux dignités et offices énumérés par Du Cange, nous croyons devoir ajouter la liste des bailes du royaume de Jérusalem, qui administraient en l'absence ou pendant la minorité des rois, et celle des vicomtes de Jérusalem, puis d'Acre, qui présidaient les assemblées de la cour des Bourgeois [1], comme le roi ou un de ses grands officiers présidait la haute cour ou cour des Barons.

La bailie était conférée par l'assemblée des barons ou hommes liges du royaume [2], comme le prouvent tous les monuments, soit actes, soit récits historiques. Elle devait appartenir au plus proche parent du roi au nom duquel on l'exerçait [3]; mais ce principe souffrit de fréquentes exceptions.

Le plus ancien baile du royaume fut Eustache Granier, élu par les barons lors de la captivité du roi Baudouin II [4], février 1122 (1123). Étant mort le 15 juin suivant [5] (1123), il eut pour successeur

Guillaume de Buri, seigneur de Tabarie [6]. C'est pendant son gouvernement que fut entrepris et terminé avec succès le siége de Tyr [7], du 16 février au 29 juin 1124; et que le roi fut délivré de sa prison [8], 19 août 1124, après dix-huit mois de captivité. De sorte que c'est à lui que doit s'appliquer l'éloge que Jean d'Ibelin, le rédacteur des Assises, a fait d'Eustache Granier [9], comme ayant formé le siége de Tyr et racheté le roi. La régence de Guillaume de Buri cessa naturellement au moment où le roi recouvra sa liberté.

Il n'y eut point de baile ou de régent pendant la minorité de Baudouin III.

[1] *Assises de Jérus.* t. I, introd. p. XVI. — *Hist. litt. de la France*, t. XXI, p. 437, 438.

[2] *Assises de Jérus.* t. II, p. 397, 398.

[3] *Le Livre au roi*, c. V. — *Assises*, t. I, p. 610 et note a.

[4] Guill. Tyr. l. XII, c. XXVII. — *Assises*, t. II, p. 398. — Voir *Les Seigneurs de Césarée*, p. 274.

[5] Guill. Tyr. l. XII, c. XXI. — Fulcher. Carnot. l. III, c. XXII.

[6] Guill. de Tyr. l. XII, c. XXI, XXIV. — Voir *Les Princes de Tabarie et de Galilée*, p. 452.

[7] Guill. Tyr. l. XII, c. XXIV; l. XIII, c. XIV.

[8] Guill. Tyr. l. XIII, c. XV.

[9] *Assises de Jérus.* t. II, p. 398.

Sa mère, Mélissende, était reine par sa naissance, et elle administra elle-même le royaume avec intelligence et fermeté.

Milon ou Miles de Plancy administra un instant les affaires du royaume[1], en 1173, à l'avénement de Baudouin IV, âgé de treize ans; mais c'était par suite de son esprit impérieux et entreprenant, et non en vertu d'un titre officiel, qu'il ne paraît pas, d'après le récit de Guillaume de Tyr, avoir jamais possédé[2]. Il fut assassiné peu après.

Raimond II, comte de Tripoli, qui avait été son compétiteur pour la dignité de baile, redoubla d'instances auprès du roi[3], et finit par l'obtenir, après que le roi en eut délibéré deux jours avec l'assemblée des hauts barons. Ses fonctions durent cesser quand le roi eut atteint l'âge de majorité, c'est-à-dire quatorze ans probablement[4], ou peut-être quinze, comme c'était la coutume pour les fiefs[5].

En 1177, Baudouin IV, étant malade, fit offrir l'administration du royaume et de l'armée au comte de Flandres, Philippe d'Alsace[6], qui était venu en pèlerinage à Jérusalem. Sur son refus, il nomma à cette dignité

Renaud de Châtillon, alors seigneur de Montréal; mais on ne voit pas que ce dernier l'ait conservée longtemps. Il semble que ce ne fut alors qu'une commission temporaire et pour ainsi dire intermittente. Le baile, administrateur du royaume, général des armées, n'avait plus rien à faire lorsque le roi, en meilleure santé, pouvait lui-même gouverner et combattre, comme il arriva lors de la défaite de Saladin[7], le 25 novembre 1177, dans les plaines de Rames, où Beaudouin était en personne à la tête de son armée. En 1183, le roi, plus malade que jamais, et brouillé alors avec le comte de Tripoli[8], confia la bailie à

Gui de Lusignan[9], comte de Joppé, par son mariage avec Sibylle, sœur aînée du roi; mais bientôt Baudouin, l'ayant pris en aversion à cause de ses prétentions arrogantes et de son incapacité dans la conduite des armées et des affaires, lui retira cette fonction (1185[10]) et la fit donner de nouveau à

[1] Guill. de Tyr. l. XXI, c. III, IV.—Voir *Les Seigneurs de Montréal*, p. 403.

[2] *Assises de Jérusalem*, t. I, p. 610, note a.

[3] Guill. de Tyr. l. XXI, c. V.

[4] *Assises de Jérusalem*, t. I, p. 610, note c.

[5] *Assises de Jérusalem*, t. I, c. CLXIX, p. 239, note a.

[6] Guill. Tyr. l. XXI, c. XIV.

[7] Guill. Tyr. l. XXI, c. XXII, XXIII.

[8] Guill. Tyr. l. XXII, c. IX.

[9] Guill. Tyr. l. XXII, c. XXV.

[10] Guill. Tyr. l. XXII, c. XXIX.

Raimond II, comte de Tripoli [1], qui la conserva jusqu'à l'avénement de Gui de Lusignan à la couronne (1186).

A la mort d'Aimeri, roi de Chypre et de Jérusalem, en 1206

Jean d'Ibelin, sire de Baruth, connétable du royaume de Jérusalem, fut nommé baile de ce même royaume [2] pendant la minorité du jeune Amauri ou Amaurion [3], fils d'Aimeri et d'Isabelle. L'enfant étant mort peu après, Jean d'Ibelin conserva la bailie [4] jusqu'à la mort de la reine Isabelle (1208), puis jusqu'au couronnement du roi Jean de Brienne, et de Marie, fille aînée d'Isabelle (1210).

Dans les temps qui suivirent immédiatement, et pendant presque tout le treizième siècle, l'absence des rois de Jérusalem, qui, pour la plupart, étaient souverains ailleurs, et les disputes des divers prétendants à cette royauté, occasionnèrent de fréquentes nominations de bailes, ou de lieutenants de bailes, soit successives, soit simultanées. Il en résulte pour la suite de ces dignitaires une certaine confusion, que nous avons essayé de débrouiller à l'aide surtout d'un chapitre de Jean d'Ibelin, le rédacteur des Assises, sur « la successibilité au trône et sur la régence. » Ce précieux document a été publié pour la première fois par M. Beugnot [5], dans son édition des Assises de Jérusalem.

A la mort de Marie de Montferrat, en 1212, laissant une fille mineure, Isabelle ou Yolande, Jean de Brienne, père de cette Isabelle, conserva le titre de roi jusqu'au mariage de la princesse avec Frédéric II. Mais, lorsqu'il quitta la terre sainte pour aller en France chercher du secours auprès de Philippe-Auguste (1223), il y laissa pour son lieutenant ou baile [6]

Le connétable Eudes ou Hugues de Montbéliard.

Frédéric II, devenu roi de Jérusalem par son mariage avec Isabelle (1225), maintint d'abord Eudes de Montbéliard dans ses fonctions de baile [7], puis, en 1227, il lui substitua

[1] Guill. Tyr. l. XXIII, c. 1, et Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIII, c. 1, p. 3.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXX, c. XI, p. 305 et note d.

[3] Cette forme semble être un diminutif employé par le Continuateur de Guillaume de Tyr pour signifier *le petit Amauri*.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXX, c. XI, p. 305 et note d — Martène, *Thesaur. anecdot.* t. I, col. 806 e.

[5] *Assises de Jérusalem*, t. II, p. 397-401.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII, c. XIX, p. 355.

[7] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXII c. XX, p. 359.

Thomas d'Aquin, ou de Calan, comte de la Cerne[1] (Acerra), qui occupa cette place jusqu'à la mort de l'impératrice (1228).

A la nouvelle de cette mort, les barons du royaume élurent bailes[2], ou plutôt lieutenants du baile naturel, Frédéric II, pendant la minorité de Conrad son fils, encore au berceau,

Jean d'Ibelin, sire de Baruth, qui avait été déjà baile de 1206 à 1210, et Balian, seigneur de Sajette. Sur le refus de Jean d'Ibelin, on voulut mettre à sa place

Jean de Césarée[3], qui refusa aussi; on élut donc le connétable Eudes de Montbéliard.

Frédéric II étant venu dans la terre sainte en 1228, après la mort de sa femme, s'y comporta en souverain[4] plutôt qu'en baile et régent du royaume. A son départ, en 1229, il laissa à sa place[5]

Balian, seigneur de Sajette, et Garnier Lalemand. Celui-ci étant entré peu après dans l'ordre des Templiers, le connétable Eudes de Montbéliard lui fut substitué.

Quelque temps après (vers 1233?) l'empereur ordonna par lettres que

Philippe de Malgasteau[6] fût fait son lieutenant dans la bailie du royaume. Mais les hommes liges refusèrent d'obéir, et maintinrent les deux lieutenants Balian et Eudes de Montbéliard. A la mort de Balian, qui n'eut pas lieu avant 1239, Eudes resta seul chargé de la lieutenance.

Quand Conrad fut en âge d'homme (vers 1240), les hommes liges assemblés déclarèrent que Frédéric n'était plus le baile du royaume, et au refus de Jean, seigneur de Césarée, et de Jean d'Ibelin, seigneur de Joppé,

Eudes de Montbéliard[7] fut pour la quatrième fois élu baile en l'absence de Conrad. Cependant, comme ce prince ne se présentait pas pour faire reconnaître ses droits à la royauté, Alix, fille de la reine Isabelle et de Henri de Champagne, veuve du roi Hugues Ier de Chypre, réclama le titre de reine de Jérusalem[8]; et malgré l'opposition d'Eudes de Montbéliard, baile et régent pour Conrad, elle fut enfin reconnue reine[9], sauf les droits

[1] Continuat. etc. l. XXXII, c. XXIV, p. 364. — Voir *Les Rois de Jérusalem*, p. 37.

[2] *Assises de Jérus.* t. II, p. 399.

[3] Voir *Les Seigneurs de Césarée*, p. 283.

[4] Voir *Les Rois de Jérusalem*, p. 37.

[5] *Assises de Jérus.* t. II, p. 399.

[6] *Assises de Jérus.* t. II, p. 399.

[7] *Assises de Jérus.* t. II, p. 399. 400.

[8] *Assises de Jérus.* t. II, p. 399. 400.

[9] Voir *Les Rois de Jérusalem.*

de ce prince, que l'on regardait toujours comme l'héritier légitime des rois de Jérusalem.

Le second mari d'Alix, Raoul de Soissons, fut baile et régent du royaume en son nom[1] : mais, sans crédit et sans autorité, il quitta peu après le royaume et sa femme.

Dans le même temps (1240),

Gautier Penne en Pié ou Penenpié[2] était bailli de la ville de Jérusalem pour l'empereur Frédéric II. Le prince Richard d'Angleterre lui remit la ville d'Ascalon pour qu'il la gardât aussi au nom de l'empereur. Mais on ne pourrait assurer qu'il ait eu le titre de baile du royaume.

Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur, fils du vieux sire de Baruth, fut baile du royaume de Jérusalem pour le roi Henri, peut-être dès l'an 1246. En 1248 il quitta la bailie, qui fut donnée à[3]

Jean Fainon. Celui-ci fut dépossédé l'année suivante[4], et la bailie rendue à Jean d'Ibelin.

En 1254, son cousin, Jean d'Ibelin, comte de Japhe et d'Ascalon, le rédacteur des Assises, devint baile du royaume[5], et, deux ans après (1256),

Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur, fut de nouveau réintégré dans ses fonctions[6]. Lorsque la reine Plaisance, qui avait épousé Balian d'Ibelin, fils de Jean, vint à Acre en 1257[7], avec son fils Hugues II, roi de Chypre, le seigneur d'Arsur leur remit son office. En se retirant (1258), la reine le laissa baile du royaume[8]. Il mourut peu après, en possession de cette dignité[9].

Geoffroi de Sargines, nommé baile en 1259[10], fut un grand et sévère justicier. En 1261, il se dépouilla de sa dignité et en fit hommage au prince Hugues de Chypre[11], depuis Hugues III.

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. L, LIII, p. 420, 423. — Voir *Les Rois de Jérusalem*, p. 39.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXXI, p. 421.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. I, p. 436.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. I, p. 437.

[5] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. I, p. 441.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. I, p. 442. — *Cod. diplomat.* t. I, n° 132, p. 157.

[7] *Assises de Jérus.* t. II, p. 401.

[8] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. I, p. 443.

[9] Sanut. l. III, part. 12, c. VI, p. 221.

[10] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. I, p. 444. — Voir *Les Sénéchaux de Jérusalem.*

[11] *Assises de Jérus.* t. II, p. 415.

Lorsque ce prince quitta brusquement la ville d'Acre (1276), il y laissa, sur les vives instances des habitants [1],

Balian d'Ibelin, seigneur d'Arsur, qui était baile du royaume depuis l'an 1268 [2]. Mais celui-ci, se voyant abandonné par son souverain, céda sans résistance la baillie à

Roger de Saint-Séverin, comte de Marsique [3], qui était venu à Acre (1277), comme baile du royaume au nom de Charles d'Anjou [4], auquel Marie d'Antioche avait transféré ses droits prétendus.

Philippe d'Ibelin, établi en 1286, par son neveu le roi Henri II de Chypre, baile du royaume de Jérusalem, en la ville d'Acre, paraît être le dernier seigneur qui fut revêtu de cette dignité.]

[1] Continuat. de Guill. de Tyr, p. 474.
[2] Continuat. de Guill. de Tyr, p. 457.
[3] Continuat. de Guill. de Tyr, p. 478.
[4] Voir *Les Rois de Jérusalem*, p. 44.

[LES VICOMTES ET CHÂTELAINS DE JÉRUSALEM

OU DE LA TOUR DE DAVID.]

[Le vicomte d'une ville était nommé par le seigneur avec le conseil de ses prud'hommes [1], et, par conséquent, le vicomte de Jérusalem était nommé par le roi, d'après l'avis de ses conseillers; mais le plus souvent par le roi seul.

L'office de vicomte de Jérusalem était joint quelquefois à celui de châtelain de Jérusalem [2], châtelain de la tour de David ou de la citadelle de Jérusalem; quelquefois ces deux fonctions étaient séparées et appartenaient à des personnes différentes.

Un diplôme du 28 septembre 1110 [3] nous présente un vicomte de Jérusalem non nommé et Anselme *de Turre David*, nettement distingués l'un de l'autre et dans le corps de l'acte et dans les souscriptions des témoins.

Un acte de la même année [4], qui établit l'église cathédrale de Bethléem, est souscrit par le même Anselme, gardien de la tour de David, et par Pisellus, vicomte, qui est peut-être le vicomte de Jérusalem de l'acte précédent. Anselme souscrit encore un acte du 5 mai 1116 [5] avec la qualification *de Turre*, espèce de surnom qu'il devait à son office.

Auschetin, Aschetin, Anscatinus, souscrit avec la qualité de vicomte, ou vicomte de Jérusalem, des actes de 1120 à 1135 [6] environ. Dans un acte de cette dernière année [7], il est mentionné comme ayant été vicomte de Jérusalem : *quondam vicecomite Jerusalem.*

[1] *Assises des Bourgeois*, t. II, c. IV, p. 21 et note c.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, p. 455. — DuCange, *Glossar. infim. latin.* voce *vicecomes*, t. VI, col. 1562.

[3] *Cod. diplomat.* n° 2, p. 2.

[4] Guill. de Tyr. l. II, c. XII, p. 803.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* n° 119, p. 222.

[6] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 43, 45, 101, 103, 106, p. 81, 85, 200, 202, 207. — *Cod. diplomat.* n° 12, p. 13.

[7] *Cartul. S. Sepulc.* n° 109, p. 210.

C'est probablement le même Auschetin qui, sans aucun titre, souscrit un acte de Hugues d'Ibelin, de 1158[1], parmi les bourgeois du roi[2].

Roard l'ancien, vers 1136, était châtelain de la citadelle de Jérusalem[3]. Dans des actes de 1135-1150, il est appelé vicomte, vicomte de Jérusalem, Roard de Jérusalem[4]. Si c'est lui qui est témoin d'un acte de 1163 comme châtelain de la tour de David et vicomte de Jérusalem[5], il faut reconnaître que les fonctions de vicomte n'étaient point inamovibles, mais revenaient quelquefois au fonctionnaire dépossédé, puisque nous voyons Roard souscrire deux actes de 1151 et 1152[6] sans aucune qualification, et

Arnoul souscrire trois actes du 14 janvier 1155, du roi Baudouin III, d'Amauri, comte de Japhe, et de Hugues de Gibelin[7], avec le titre de vicomte de Jérusalem. Il est à remarquer que, dans le premier de ces actes, il signe parmi les hommes du roi; dans les deux autres, parmi les bourgeois. On peut en conclure, comme par l'exemple d'Auschetin[8], que les bourgeois de Jérusalem ou les bourgeois du roi pouvaient être en même temps hommes ou barons du roi, et par conséquent appartenir à des familles nobles.

Dans des actes de 1171, 1174, 1181[9], Arnoul, si toutefois c'est le même personnage, est encore qualifié de vicomte. Mais auparavant

Eudes de Saint-Amand, baron ou homme du roi (actes du 14 janvier 1155[10]), celui qui fut maréchal, puis échanson, enfin grand maître de l'ordre du Temple, souscrivit, en 1160 et 1161, divers actes[11], soit comme vicomte de Jérusalem, soit comme châtelain de Jérusalem ou de la tour de David. Après lui,

Roard le jeune fut témoin de plusieurs actes, de 1165 à 1177[12], comme châtelain de Jérusalem ou gardien de la citadelle de Jérusalem. Et cependant

[1] *Cartul. S. Sepulc.* n° 63, p. 130.

[2] Voir, plus bas, le vicomte Arnoul.

[3] Guill. de Tyr, l. XV, c. XXI.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* n^{os} 32, 33, 34, 102, 117, p. 59, 63, 68, 202, 220. — *Cod. diplomat.* n^{os} 17, 20, 21, 24, 28, p. 18, 20, 21, 22, 26, 30.

[5] *Cod. diplomat.* n° 164 p. 207. — Voir *La Famille du nom de Japhe*, p. 354.

[6] *Cartul. S. Sepulc.* n^{os} 48, 49, p. 88, 89, 91.

[7] *Cart. S. Sepulc.* n^{os} 56, 59, 62, p. 113, 120, 127.

[8] Voir plus haut.

[9] *Cartul. S. Sepulc.* n^{os} 184, p. 339. — *Cod. diplomat.* n° 200, p. 244, et n° 2, p. 282.

[10] *Cart. S. Sepulc.* p. 112, 119, 126.

[11] *Cartul. S. Sepulc.* n^{os} 54, 100, p. 107, 198. — *Cod. diplomat.* n° 36, p. 38.

[12] *Cod. diplomat.* n° 197, p. 241; n^{os} 48, 60, 61, 188, p. 50, 61, 234. — *Cartul. S. Sepulc.* n^{os} 141, 169, 170, 184, p. 257, 258, 308, 309, 328. — Voir *La Famille du nom de Japhe*, Roard l'ancien et Roard le jeune, p. 353.

Pierre de Creseto, Cresecа, Cresentia, fut témoin, en 1173, d'un acte de la comtesse Constance de Saint-Gilles [1], comme châtelain de Jérusalem.

Balian ou Barisan, de Joppé, souscrivit, en la même qualité, un acte du roi Baudouin IV, du 1er avril 1178 [2], en faveur de

Pierre de Creseto, qui reprit ses fonctions peu de temps après, et signa, comme châtelain de Jérusalem, un acte de Baudouin IV, du 17 novembre 1178 [3].

Nous ne voyons pas que ces derniers châtelains aient porté en même temps le titre de vicomtes de Jérusalem.]

[1] *Cod. diplomat.* n° 52, p. 53.
Cod. diplomat. n° 206, p. 248.

[2] *Cod. diplomat.* n° 65, p. 66.

[LES VICOMTES D'ACRE.]

Guarin de Turgvolant est qualifié vicomte parmi les témoins d'un acte de Jean, évêque d'Acre, du 30 avril 1135[1]. Il est très-présumable qu'il était vicomte de cette ville.

Un acte de la reine Mélissende, de l'an 1149[2], nomme trois vicomtes d'Acre qui paraissent devoir être classés dans cet ordre :

Robert, ancien possesseur d'une maison qui a été vendue[3], et dont la vente est ratifiée par cet acte;

Giraud de Valence, qui avait été témoin d'un acte du roi Baudouin III, du 4 juillet 1147[4], avec la qualité de vicomte d'Acre, et qui souscrit l'acte de 1149, comme ayant été le vicomte au temps duquel s'était fait un échange que confirme cet acte;

Clarembaud ou Clerembaud, qui avait fait cette vente, rappelée et ratifiée par l'acte de la reine Mélissende[5]. On voit ce dernier souscrire encore, avec la qualité de vicomte d'Acre, un acte d'août 1155[6] et un autre du roi Baudouin III, du 21 novembre 1161[7].

Ce même acte, de 1149, mentionne aussi un châtelain nommé François[8], anciennement possesseur de plusieurs maisons qui ont été échangées depuis. Il a pu être en charge à l'époque de l'acte ou dans les années précédentes, en même temps que les vicomtes Robert, Giraud ou Clerembaud; sa dignité paraît avoir été tout à fait distincte de celle de vicomte.

Après la perte de Jérusalem, les vicomtes d'Acre doivent avoir acquis plus d'importance, comme premiers magistrats de la nouvelle capitale du royaume. Voici les noms de ceux que nous font connaître les actes contemporains :

Gautier le Bel (*Bellus*) souscrit un acte du roi Gui de Lusignan, du 31 jan-

[1] *Cod. diplomat.* n° 16, p. 17.
[2] *Cod. diplomat.* n° 26, p. 28, 29.
[3] *Cod. diplomat.* n° 26, p. 29.
[4] *Cod. diplomat.* n° 24, p. 27.
[5] *Cod. diplomat.* n° 24, p. 29.
[6] *Cod. diplomat.* n° 195, p. 240.
[7] *Cartul. S. Sepulc.* n° 99, p. 196.
[8] *Cod. diplomat.* p. 28.

vier 1191 [1]. Le même fut témoin d'un acte du roi Hugues de Chypre, septembre 1210 [2], mais sans titre.

Jean de Flory, témoin d'un acte de Julienne de Césarée, du 24 octobre 1197 [3].

Hugues Poilevilain (*Pelerilanus*), témoin d'un acte de Christiane de Cayphas, mai 1201 [4].

Ce même acte est souscrit aussi par Clarembaud *de Comitissa*. Quel est le sens de cette expression? Y a-t-il quelque rapport de parenté entre ce Clarembaud et l'ancien vicomte de ce nom?

Étienne Boutier, vicomte d'Acre, souscrit un acte de Jean d'Ibelin, sire de Baruth, du 4 avril 1232 [5].

Gervais Malguastel ou Maugasteal, est témoin d'un acte de Jean et Simon *de Trencis*, du 3 avril 1245 [6].

Eudes de la Ferté, vicomte d'Acre, fut convoqué à l'assemblée d'Acre par Jean d'Ibelin, avec les hommes liges du royaume de Jérusalem, en février 1250 [7].

Jean Grif, Grifus ou Grifon, chevalier d'Acre, homme lige du royaume, fut convoqué à la même assemblée.

On le voit, dans un acte du 22 décembre 1253 [8], vicomte d'Acre et président de la cour des bourgeois. Le même, de concert avec sa femme Agathe, fit don aux Hospitaliers de tous ses biens, en présence de la cour des bourgeois (14 avril 1260) [9]; mais il n'était plus vicomte.

Hugues Poilevillain, peut-être le fils du vicomte de ce nom, était vicomte en 1254; il fut témoin, comme tel, d'un acte du 11 février de cette même année [10].

Arnoul de Peronne, tenant lieu du vicomte d'Acre, présidait la cour des bourgeois, devant laquelle fut passé l'acte de Jean Grifon (1260) en faveur des Hospitaliers [11].

Hugues de Hadestel, vicomte d'Acre, et en cette qualité présidant la cour

[1] *Cod. diplomat.* n° 79, p. 86.
[2] *Cod. diplomat.* n° 97, p. 102.
[3] *Cod. diplomat.* n° 83, p. 89.
[4] *Cod. diplomat.* n° 86, p. 92.
[5] *Cod diplomat.* n° 14, p. 292.
[6] *Cod. diplomat.* n° 217, p. 258.
[7] *Assises de Jérusalem*, t. II, c. xiii, p. 246.
[8] *Cod. diplomat.* n° 16, p. 294.
[9] *Cod. diplomat.* n° 19, p. 297, 298.
[10] *Cod. diplomat.* n° 17, p. 295.
[11] *Cod. diplomat.* n° 19, p. 297.

des bourgeois, est nommé en tête d'un acte de cette cour (19 avril 1269)[1] qui confirme une vente faite à l'ordre des Hospitaliers.

Guillaume de Flori, déjà vicomte d'Acre en 1274[2], fut laissé en cette qualité par le roi Hugues III lorsqu'il abandonna le royaume de Jérusalem, en 1276[3].

Gérard le Rascas fut nommé, en 1277, vicomte d'Acre[4], par Roger de Saint-Séverin, baile du royaume de Jérusalem pour le roi Charles d'Anjou.]

[1] *Cod. diplomat.* n° 223, p. 265.

[2] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 677, note 2. — Voir *La Famille de Flory*.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XXVIII, p. 474, 475.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XXVIII, p. 479.

[LES GRANDS OFFICIERS

DE LA PRINCIPAUTÉ D'ANTIOCHE.

LES CONNÉTABLES.]

Gautier de Sourdval, connétable de la principauté d'Antioche, donne à l'hôpital de Jérusalem, avec l'agrément d'Alix, princesse d'Antioche, un palais à Laodicée, que lui avait donné Baudouin, père d'Alix, le 2 janvier 1134[1].

Rainald Mansuer, qui paraît avoir été son successeur, est, en 1134[2], témoin d'un acte de Foulques, roi de Jérusalem.

Roger de Montibus souscrit, le 9 avril 1140[3], un acte de Raimond d'Antioche, comme connétable de ce prince.

Archambauld paraît avec ce titre, en l'année 1153[4], comme témoin d'un acte de Renaud de Châtillon, prince d'Antioche.

Guiscard de l'Ile occupait cette charge quand il fut témoin de plusieurs actes du prince Boémond III, durant les années 1172[5], 1175[6] et 1181[7].

Rainald signe, comme connétable, un acte du prince Boémond III[8].

Raoul de Montibus, connétable de la principauté d'Antioche, est cité dans un acte du prince Boémond, le 1er février 1186[9].

Robert Mancel est qualifié de connétable d'Antioche dans un acte de Rai-

[1] *Cod. diplomat.* n° 158, p. 202.
[2] *Cart. S. Sepulc.* n° 85, p. 166.
[3] *Cart. S. Sepulc.* n° 88, p. 171.
[4] *Fontes rerum Austriacar.* t. XII, n° 55, p. 135.
[5] *Cod. diplomat.* n° 198, p. 242.
[6] *Cod. diplomat.* n° 58, p. 58.
[7] *Cod. diplomat.* n° 14, p. 281.
[8] *Cod. diplomat.* n° 67, p. 68.
[9] *Cod. diplomat.* n° 77, p. 81.

mond Rupin, du 22 mai 1207[1], et, dans un autre acte du même prince, du mois de septembre 1210[2].

Simon paraît avec ce titre, le 1er mai 1262[3], dans une charte de Boémond VI.]

[1] *Cod. diplomat.* n° 91, p. 96. — [2] *Cod. diplomat.* n° 95, p. 99. — [3] *Cod. diplomat.* n° 221, p. 263.

[LES MARÉCHAUX.]

[Guarin Malmuz ou Malmut souscrit en cette qualité, le 19 avril 1140[1], un acte du prince Raimond, puis en mars 1160[2], toujours comme maréchal, un acte de Renaud de Châtillon, prince d'Antioche; il paraît donc avoir été revêtu de cette dignité de 1140 à 1160.

Raimond paraît avoir rempli cette même charge simultanément; car il souscrit, le 19 avril 1140[3], en même temps que Guarin Malmuz, et avec le titre de maréchal du prince d'Antioche, un acte du prince Raimond.

Guillaume de Tirel, maréchal du prince d'Antioche, fut témoin de divers actes du prince Raimond, le 1er février 1149[4], au mois de mars 1160[5], de Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, et de deux actes du prince Boémond III, de l'année 1167[6].

Guillaume de Cava paraît avec ce titre dans des actes du prince Boémond III, portant la date des années 1179[7] et 1186[8], et dans un acte de Raimond de Giblet, daté du mois de février de cette dernière année.

Barthélemi Tirel remplit ces fonctions sous Boémond III, et nous le voyons nommé avec ce titre dans des actes de ce prince, des années 1186[9] et 1190[10].

Hugues de Flauncourt est qualifié de maréchal d'Antioche au mois de septembre 1193[11], dans un acte du prince Boémond III.

Thomas était revêtu de cette charge au 1er avril 1215[12], date d'un acte de Raimond Rupin, prince d'Antioche, où il est mentionné; puis il est nommé avec ce titre dans un acte de Boémond VI, en date du 27 octobre 1231[13].]

[1] *Cart. S. Sepulc.* n° 88, p. 172.
[2] *Cod. diplomat.* n° 25, p. 28.
[3] *Cart. S. Sepulc.* n° 88, p. 172.
[4] *Cod. diplomat.* n° 25, p. 28, 486.
[5] *Cod. diplomat.* n°s 43, 163, p. 44, 207. *Fontes rerum Austriacar.* n° 61, p. 149.
[6] *Cod. diplomat.* n° 67, p. 68.
[7] *Cod. diplomat.* n° 76, p. 77.
[8] *Cod. diplomat.* n° 77, p. 81.
[9] *Cod. diplomat.* n° 210, p. 251.
[10] *Cod. diplomat.* n° 80, p. 86.
[11] *Cod. diplomat.* n°s 101, 102, p. 106, 107.
[12] *Cod. diplom.* n°s 113, 114, p. 121, 122.

[LES SÉNÉCHAUX.]

[Schivard ou Eschivard, *dapifer* ou sénéchal d'Antioche, est, en l'an 1155[1], témoin d'un acte de Renaud de Châtillon. Nous le voyons également paraître avec cette même qualité dans un acte de Boémond III, en 1167[2], sous le titre de *senescalcus*.

Gervais de Sarmenia, paraît plusieurs fois comme sénéchal du prince d'Antioche, entre autres dans un acte de Raimond de Giblet, le 1er février 1186[3], et dans plusieurs autres du prince Boémond III, dont un est daté du 7 mars 1190[4]. Nous savons par un acte de Léon Ier, du 23 avril 1214[5], qu'il eut un fils du nom d'Eschivard, qui était alors baron d'Arménie.

Acharie était revêtu de cette charge au 1er avril 1251[6], date d'un acte de Raimond Rupin, prince d'Antioche, où il est cité comme sénéchal.

Pierre de Azart porte le titre de sénéchal d'Antioche dans un acte de Boémond VI, le 1er mai 1262[7].]

[1] *Cod. diplomat.* n° 31, p. 34.
[2] *Fontes rerum Austriacar.* t. XII, n° 61, p. 149.
[3] *Cod. diplomat.* n° 1, p. 281.
[4] *Cod. diplomat.* n° 210, p. 251.
[5] *Cod. diplomat.* n° 100, p. 105.
[6] *Cod. diplomat.* n° 221, p. 263.
[7] *Cod. diplomat.* n° 221, p. 263.

[LES CAMÉRIERS OU CHAMBELLANS.]

[Basile, chambellan (*camerarius*) du prince d'Antioche, souscrit, le 19 avril 1140[1], un acte du prince Raimond.

Pierre, chambrier du prince d'Antioche, souscrit divers actes de Renaud de Châtillon et de Boémond III, ou y paraît comme témoin entre les années 1153 et 1167[2].

Olivier, chambrier ou chambellan de Boémond III, est cité dans divers actes de ce prince, des années 1181[3], 1186[4], et du 7 mars 1190[5], qu'il signe avec son frère Jean.

Simon, dit *le Camérier*, fut chambellan de Raimond Rupin, et paraît en cette qualité le 1er avril 1215[6], dans un acte de ce prince.]

[1] *Cart. S. Sepulc.* n° 88, p. 172.

[2] *Cod. diplomat.* n°s 31, 43, p. 43, 44. — *Fontes rer. Austriac.* t. XII, n° 55, p. 135.

[3] *Cod. diplomat.* n° 1, p. 281.

[4] *Cod. diplomat.* n° 76, p. 77.

[5] *Cod. diplomat.* n° 210, p. 251.

[6] *Cod. diplomat.* n°s 101, 102, p. 106, 107.

[LES CHANCELIERS.]

[Eudes est chancelier de Raimond, prince d'Antioche, dont il dresse un acte le 19 avril 1140, et plus tard nous le retrouvons avec cette même charge en l'année 1143.

Jean dresse, comme chancelier de Raimond d'Antioche, un acte de ce prince, portant la date du 1er février 1149[1].

Geoffroi est revêtu de cette charge en l'année 1155[2], quand il dresse un acte de Renaud de Châtillon, prince d'Antioche.

Bouchard souscrit en l'an 1155[3], comme chancelier du prince d'Antioche, un acte de Renaud de Châtillon.

Bernard remplit ces fonctions près de Boémond III, et dresse en cette qualité divers actes de ce prince, datés des années 1163[4] et 1167[5].

Guillaume, chancelier de Boémond III, d'Antioche, est témoin d'un acte de ce prince au mois de septembre 1172[6].

Jean, chancelier de Boémond III, dresse plusieurs actes de ce prince dans les années 1181 et 1183[7].

Albert, archevêque de Tarse, occupait cette charge sous le règne du même prince; nous le trouvons nommé dans deux actes de l'année 1186[8], le premier, de Raimond de Giblet, où il est nommé *Alberius*, et l'autre, de Boémond III.

Alexandre était chancelier du prince d'Antioche quand il souscrivit un diplôme du prince Boémond III, au mois de septembre 1193[9].

Jourdain dresse, en cette qualité, deux actes de Raimond Rupin, prince d'Antioche, qui portent la date du 1er avril 1215[10].

[1] *Cod. diplomat.* n° 25, p. 27.

[2] *Fontes rerum Austriacar.* t. XII, n° 55, p. 134.

[3] *Cod. diplomat.* n° 31, p. 34.

[4] *Cod. diplomat.* n° 37, p. 39.

[5] *Cod. diplomat* n° 44, p. 44.

[6] *Cod. diplomat.* n° 196, p. 242.

[7] *Cod. diplomat.* nos 1, 5, p. 281, 285.

[8] *Cod. diplomat.* nos 76, 77, p. 77, 81, 508.

[9] *Cod. diplomat.* n° 80, p. 86.

[10] *Cod. diplomat.* nos 101, 102, p. 106, 107.

Geoffroi, évêque de Tibériade, était chancelier d'Antioche, et c'est en cette qualité que nous le voyons paraître dans un acte d'Albert, patriarche d'Antioche, et qui est daté du 18 novembre 1211 [1].

Guillaume paraît dans un acte de Boémond VI, en date du 1er mai 1262 [2], portant le titre de chancelier de ce prince.]

[1] *Cod. diplomat.* n° 118, p. 133. — [2] *Cod. diplomat.* n° 221, p. 263.

[LES CHÂTELAINS.]

[Pierre Armoini souscrit, le 19 avril 1140 [1], un acte de Raimond, prince d'Antioche, en qualité de châtelain, ainsi que dans un autre acte du 1er février 1149 [2].

Payen de Castellut, châtelain d'Antioche, fut témoin, au mois de janvier 1167 [3], d'un acte du prince Boémond III.

Raoul de la Rivera paraît avec ce titre dans un acte du même prince, le 7 mars 1190 [4].]

[1] *Cart. S. Sepulc.* n° 88, p. 171.
[2] *Cod. diplomat.* n° 25, p. 27.
[3] *Cod. diplomat.* n° 43, p. 44.
[4] *Cod. diplomat.* n° 210, p. 251.

[LES GRANDS OFFICIERS

DU COMTÉ DE TRIPOLI.

LES CONNÉTABLES.]

[Une grande difficulté se présente pour désigner le premier connétable de Tripoli mentionné par les actes qui nous sont parvenus; car nous trouvons à la date du 22 août 1106 [1] Guillaume Pierre et Guillaume Raimond figurant comme témoins d'une donation au Saint Sépulcre, et portant tous deux la qualification de connétables de Guillaume Jourdain; peut-être n'étaient-ils que de ces connétables de camp (*constabularius castri*) dont parle Du Cange dans son Glossaire, t. II, col. 818.

Roger signe comme connétable de Bertrand, comte de Tripoli, un acte en date du 1er décembre 1112 [2]. Nous le retrouvons plus tard, dans les années 1117 [3] et 1127 [4], mentionné comme remplissant les mêmes fonctions près du comte Pons de Tripoli.

Silvius occupait cette charge en l'an 1139, c'est du moins ce que nous apprend un acte du comte Raimond, daté du 13 décembre de cette année [5].

Rainier, connétable de Tripoli, est témoin, au mois de janvier 1140 [6], d'un acte du comte Raimond.

Arnaud de Crest, qui paraît lui avoir succédé dans cette charge, est témoin.

[1] *Cart. S. Sepulc.* n° 91, p. 182.
[2] *Cart. S. Sepulc.* n° 98, p. 194.
Fontes rerum Austriacar. t. XII n° 36, p. 77.
[4] *Cod. diplomat.* n° 11, p. 12.
[5] *Cod. diplomat.* n° 18, p. 19.
[6] *Cart. S. Sepulc.* n° 93, p. 185.

en 1151[1], d'un acte en faveur de l'Hôpital de Jérusalem, et, le 14 janvier 1155[2], d'un acte d'Amauri, comte de Joppé.

Raimond, frère de Hugues de Giblet, est mentionné avec ce titre dans un acte de Raimond II, portant la date de mars 1181[3], et dans un autre de Boémond III, en 1183[4].

Gérard de Ham occupait cette charge en 1198, puisqu'il souscrit en cette qualité, le 21 août de cette année[5], un diplôme de Boémond, comte de Tripoli, fils du prince d'Antioche. Il est encore cité comme connétable de Tripoli, en 1217[6], époque à laquelle il prit part à l'expédition du roi André de Hongrie.

Thomas de Ham, fils du précédent, paraît lui avoir succédé, puisqu'au 18 novembre 1241[7] il souscrit, comme connétable, un acte d'Albert, patriarche d'Antioche. Il fut fait prisonnier par les Kharismins à la bataille de Gaza, le 18 octobre 1244[8].

Guillaume de Farabel, connétable de Tripoli, signe comme témoin, le 18 février 1282[9], la relation de trois tentatives faites par Gui de Giblet, à l'instigation des Templiers, pour enlever la ville de Tripoli au prince d'Antioche.]

[1] *Cod. diplomat.* n° 194, p. 289.

[2] *Cart. S. Sepulc.* n° 59, p. 119.
Cod. diplomat. n° 70, p. 70.

[3] *Fontes rerum Austriacarum*, n° 68, p. 176.

[4] *Cod. diplomat.* n° 24, p. 252.
Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXI, c. V, p. 332.

[5] *Cod. diplomat.* n° 118, p. 133.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIII, c. LVII, p. 430.

[7] De Mas-Latrie, t. III, p. 667.

[LES CHANCELIERS.]

[Pons, archidiacre de Saint-Paul, fut chancelier du comte Pons de Tripoli; il rédigea et souscrivit avec cette qualité, en 1126[1], un acte de ce prince.

Jotran dressa, comme chancelier de Raimond, comte de Tripoli, divers actes de ce prince, durant les années 1139[2], 1140[3] et 1143[4].

P[ierre], chancelier du comte de Tripoli, dresse en 1145[5] un acte pour le comte Raimond, et le signe comme témoin parmi les bourgeois.

Raoul de Chartres expédie en cette qualité une charte d'Armensende de Castello-Novo, au comté de Tripoli, l'an 1151[6].

Mathieu, chancelier du comte Raimond II, dresse et signe plusieurs actes de ce prince, de 1174 à 1184[7].

Jean fut chancelier de Boémond IV d'Antioche, comme comte de Tripoli, et souscrit un acte de ce prince, en date du 1er mai 1202[8].]

[1] *Cod. diplomat.* n° 9, p. 15.
[2] *Cod. diplomat.* n° 18, p. 19.
Cart. S. Sepulc. n° 93, p. 185.
[3] *Cart. S. Sepulc.* n°s 95, 97, p. 188, 192.
[4] *Cod. diplomat.* n° 23, p. 26.
[5] *Cod. diplomat.* n° 194, p. 239.
[6] *Cod. diplomat.* n°s 54, 70, 75, 170 p. 56, 71, 76, 218.
[7] *Cod. diplomat.* n° 221, p. 263.

[LES MARÉCHAUX.]

[Fulcrand est qualifié de maréchal du comte de Tripoli, en 1145[1], dans un acte du comte Raimond, qu'il souscrit comme témoin.

Guillaume de Lulen, maréchal de Tripoli, est, en 1151[2], témoin d'un acte.

Raimond paraît avec ce titre, en septembre 1177[3], dans un acte du comte Raimond II, de Tripoli.]

[1] *Cod. diplomat.* n° 93, p. 94. — [2] *Cod. diplomat.* n° 194, p. 239. — [3] *Cod. diplomat.* n° 170, p. 213.

[LES SÉNÉCHAUX.]

[Raimond, sénéchal de Pons, comte de Tripoli, est cité dans un acte de ce prince au mois de février 1117 [1].

Brunel, sénéchal (*dapifer*) de Raimond, comte de Tripoli, fut témoin de divers actes de ce prince entre les années 1139 et 1140 [2].]

[1] *Fontes rerum Austriacar.* t. XII n° 36, p. 77.

[2] *Cod. diplomat.* n° 18, p. 19. — *Cart. S. Sepulc.* n°s 93, 95, p. 185, 188.

[LES CAMÉRIERS OU CHAMBRIERS.]

[Rainald, camérier de Raimond, comte de Tripoli, est, en 1139[1], témoin d'un acte de ce seigneur.

Albert, chambrier du comte de Tripoli, souscrivit, en 1143[2], un diplôme du comte Raimond.]

[1] *Cod. diplomat.* n° 18, p. 19. — [2] *Cart. S. Sepulc.* n° 95, p. 188.

LES GRANDS OFFICIERS

DU ROYAUME DE CYPRE.

LES AMIRAUX.

Petrus Legaunus, *Cypriæ classis præfectus*[1], apud Surit. ann. 1316.

Hugues Beduin estoit amiral de Cypre[2] en l'an [1328 et] 1330.

Jean de Sur ou de Tyr[3], 1363.

Guy de Mimars[4], 1373.

Pierre de Cafran fut fait amiral, l'an 1384, par le roy Jaques[5]. [Il l'était encore au 9 octobre 1391[6].]

[N... de Bresvic[7], amiral du royaume de Chypre, mort le 2 juillet de l'année 1414, ne nous est connu que par sa dalle tumulaire, qui se voit encore dans la chapelle d'Omolaitades près Nicosie.]

Bernard Rossi[8] estoit amiral sous le roy Jean II et la reyne Charlotte, l'an [1458 et] 1463. Il est mal nommé Riosset[9] en la généalogie de la Balme.

[1] *Surita Ind.* l. II, an. 1316.
Voir *La Famille Beduin.*

[2] Loredano, l. VII, p. 357; trad. franç. t. I, p. 394.

[3] Loredano, l. VIII, p. 460; trad. franç. t. II, p. 47, 48.

[4] Loredano, l. IX, p. 515; trad. franç. t. II, p. 109.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 423. — Voir *La Famille de Cafran.*

[7] De Mas-Lat. *Inscript. de Chypre*, p. 534.

[8] Est. Lusign. *Hist. de Chypre*, fol. 163 v°. — Loredan. l. X, p. 604, 624; trad. franç. t. II, p. 201, 229. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 85, 125, note 1.

[9] *Généal. de la Balme*, p. 39.

Mutio Costanzo[1] [Maoutchiou de Constantia], chevalier sicilien, originaire de Messine, fils de Martuccio Costanzo, obtint [vers l'an 1462] la charge d'amiral du roy Jacques, qui luy fit espouser Anne, fille de Thomas de Verny, l'un des premiers seigneurs du royaume. Il estoit aussy vice-roy de Cypre en l'an 1474[2]. Sa mort est remarquée avec ses qualitez et son éloge en son épitaphe, qui se voyoit à Nicossie devant sa prise, en ces termes : « Mutius Constantius, Messanæ Trinacriæ urbe genitus, multum laudis apud Parthenope et Hyberniæ reges « adeptus, duabus triremibus Cyprum navigans, deditionis Famocustæ « ad regem Jacobum causa fuit; a quo auro accinctus, et admiratus « regni factus, sæpe pro rege sedens jura administrabat, et tandem « morte hic prostratus sua virtute terra victa est. Obiit die XIX mensis « augusti MCCCCLXIX. »

[Ainsi porte le texte de Costanzo; Sansovino cite l'épitaphe, mais n'en donne pas la date. Mugnos la reproduit avec cette date : « Ann. 1479, 3 au- « gusti. » Il faut la préférer pour accorder cette épitaphe avec le récit et les dates d'Étienne de Lusignan[3].]

M. Antonio Terminio da Contorsi, Sansovino et Filadelfo Mugnos, en la généalogie de la famille de Costanzo, parlent amplement des actions et de la postérité de ce seigneur.

[Jean Perez Fabrice[4] est nommé capitaine de galères dans le testament de Jacques II, mais nous ne voyons pas qu'il ait été amiral.]

Alessandro Costanzo succéda à son père en cette charge[5], mais le sénat de Venise ne luy en voulut pas donner la confirmation.

[1] Loredan. l. VI, p. 674; trad. franç. t. II, p. 274. — Est. Lusign. *Histoire de Cypre*, p. 177, et *Catal. des amiraux de Cypre*, fol. 71. — De Mas-Latrie, p. 274, 275.

[2] Est. Lusign. *Hist. de Cypre*, fol. 163. — M. Antonio Terminio da Contorsi, *De i tre Seggi di Napoli*, p. 5.

[3] Costanzo, *Hist. Sicil.* part. 2, l. VII, p. 572. — Sansovino, *Delle orig. delle case d'Italia*, p. 294. — Filadelfo Mugnos, *Del Theatro general. di nob. di Sicilia*, l. III, p. 310.

[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 333, note 3, et p. 346.

[5] Est. Lusign. *Amir. de Cypre*, fol. 71 v°.

Mutio Costanzo, fils d'Alessandro [1], eut aussy le titre d'amiral. Il espousa Marie Flatre, et vivoit encore l'an 1579.

Nicolas de Morabit [2], gentilhomme sicilien, fut le dernier qui posséda la charge d'amiral de Cypre, qui avoit esté faite héréditaire en sa famille par le roy Jaques le Bastard, aiant esté supprimée aprez sa mort.

[On voit que ce Nicolas de Morabit doit être bien distingué d'un personnage du même nom qui fut vicomte de Nicosie [3] sous le roi Jacques II, dans les années 1467, 1468.]

[1] Est. Lusign. *Amir. de Cypre*, fol. 71 v°.
[2] Est. Lusign. *Hist. de Cypre*, fol. 81 v°.
[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 181, 251 et note 3, 272 et note 2.

LES AUDITEURS.

[L'auditeur de Chypre semble avoir rempli à peu près les fonctions de grand juge[1]. On n'a pu recueillir les noms que d'un petit nombre de ces dignitaires.]

Thomas de Montolif, chevalier, estoit auditeur de Cypre [dès le 13 mai 1355[2]] en l'an 1368. [Il fut confirmé dans ces fonctions le 17 octobre 1372[3].]

Jean Gorab, chevalier, avoit la mesme dignité en l'an 1376. Le cavalier Loredan[4] le surnomme *Corapho* en l'an 1384.

[Selon cet historien, c'est alors que Jean de Gorab fut créé auditeur par le roi Jacques Ier. Nous n'avons pu recourir au titre de la chambre des comptes, indiqué trop vaguement par Du Cange, pour contrôler ou rectifier le récit de Lorédan.]

Alvar de Sanson estoit auditeur de Cypre l'an 1397[5].

[Un titre du 16 août 1395, et qui semble être celui qu'a vu Du Cange, le nomme dans le texte imprimé[6] *Alnard de Sansono.*]

André Cornaro, Vénitien, fut fait auditeur de Cypre en l'an 1458[7].

[Exécuteur testamentaire du roi Jacques II[8], il perdit la vie dans l'émeute qui eut lieu à Chypre le 15 novembre 1473[9].]

[1] *Assises de Jérus.* t. II, p. 369. — De Mas-Latrie, t. III, p. 834.

[2] *Assises de Jérus.* t. II, p. 377.

[3] De Mas-Latrie, t. II, p. 354.

[4] Loredan, t. IX, p. 516.

[5] *Trésor du roy.*

[6] De Mas-Latrie, t. II, p. 428.

[7] Loredan, t. II, p. 702; traduct. franç. t. II, p. 305.

[8] De Mas-Latrie, t. III, p. 346.

[9] De Mas-Latrie, t. III, p. 354 et note 2, 355.

LES BAILLIS DE LA SECRÈTE ROYALE.

[La secrète était l'office des finances du royaume. On peut consulter, sur les attributions et l'organisation de ce ministère, les savantes recherches de M. de Mas-Latrie[1]. Le fonctionnaire qui était à la tête de cette administration prenait le titre de *Bailli de la secrète*. Au XV^e^ siècle, on voit au-dessus du bailli un grand bailli ou provéditeur de la secrète du royaume. Des cinq ou six premiers baillis de la secrète dont les noms nous sont parvenus, quatre sont mentionnés par Du Cange, et ont été en charge pendant la durée du XIV^e^ siècle. Nous n'en retrouvons plus que sous le règne de Jacques II, époque où la secrète de Chypre paraît avoir acquis le plus d'importance.]

Jaques de Flory, chevalier, estoit bail [ou bailli] de la secrète royale de Cypre l'an 1315[2].

Thomas de Picquigny, chevalier, avoit la mesme dignité en l'an 1330.

Jean Thenuri ou Tenouri, seigneur de Cypre, souscrit, comme bailli de la secrète royale[3], un acte du roy Pierre I^er^, du 16 août 1360.

Philippes Prevost paroist avec cette qualité en un titre de la Chambre des comptes de Paris, de l'an 1376.

Renier de Scolar est qualifié par le cavalier Loredan capitaine de

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 139 et note 3.

[2] Il n'est nullement fait mention de Jacques de Flory dans le passage cité par Du Cange; mais, page 250 de la même histoire, est rappelé le mariage de Fernand de Majorque avec Isabelle d'Ibelin, dont l'acte officiel, année 1315, souscrit par Jacques de Flory, avait été copié par Du Cange sur l'original de la Chambre des comptes, et a été publié par Buchon.

[3] De Mas-Latrie, t. II, p. 230.

secrète en l'an 1384. [Il l'était au moment de la mort de Pierre II, en 1282.

Thomas Cabier fut témoin, comme bailli de la secrète du roi, d'un acte de Jacques II, du 6 janvier 1464[1].

Philippe Ceba, bailli de la secrète, est nommé comme tel dans plusieurs actes du registre de la secrète tenue pendant toute l'année administrative 1468, qui commence au 1er mars 1468 et finit au 28 février 1469[2]. Au-dessus du bailli se trouvait alors le pourvoyeur de la secrète.

Simon Stramball est nommé avec ce titre dans divers actes du registre de la même année 1468[3].

Au-dessus de tous était le supérieur ou grand bailli de la secrète, avec titre de principal pourvoyeur ou provéditeur du royaume. Le registre nous en fait connaître deux :

Jacques Saplana, Semplana ou Zaplana, du 2 juin au 14 septembre 1468[4];

Sanson ou Sassons de Nores, qui lui succéda. Sa nomination fut notifiée par le roi au bailli Philippe Ceba[5]. Il est nommé dans le registre de la secrète, aux dates des 14 septembre, 7 novembre 1468; 14 janvier, 3, 21, 22, 23 février 1469[6] (nouveau style).

Au-dessous du bailli étaient d'autres officiers ayant titre, pour la plupart, de *secrétaires* ou *segretaires;* ceux que Philippe de Navarre[7] nomme *les écrivains* de la secrète. Voici, par ordre alphabétique, les noms que nous présente le registre de l'année 1468 :

André Bibi[8], secrétaire;

Badin Flatro[9], secrétaire;

Cosma Guonem[10], secrétaire;

Eustache Goil[11], secrétaire;

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 172.

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 185, 207 et note 2, 278, 285, 287, 290, 293, 296, 297, 304, 306.

[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 278, 290, 296, 304, 306.

[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 267 et note 3, 259, 274, 296.

[5] De Mas-Latrie, t. III, p. 207 et notes 1, 2 et 3.

[6] De Mas-Latrie, t. III, p. 236 et note 2, 254, 272, 275, 287, 288, 306. — Voir *La Famille de Nores.*

[7] Philippe de Navarre, c. XXXIV.— *Assises de Jérusalem*, t. I, p. 511 et note b.

[8] De Mas-Latrie, t. III, p. 284, 285, 286, 287, 288, 293, 297, 299.

[9] De Mas-Latrie, t. III, p. 290.

[10] De Mas-Latrie, t. III, p. 289.

[11] De Mas-Latrie, t. III, p. 293.

Foulques Guonem[1], secrétaire (dans un acte du 7 novembre 1468, il tient la place de Sassons de Nores, le pourvoyeur[2], qui se l'était substitué pour ce jour);

François de Trieoli[3];

Gautier de Nores[4], chargé par les pourvoyeurs et le bailli de la secrète de les remplacer pour un acte du 24 janvier 1469;

Jacques Placoto[5], secrétaire;

Jean Stranbailli ou Strombali, secrétaire et trésorier de la secrète royale[6];

Louis Filo[7], secrétaire;

Philippe Bustron, secrétaire et officier du nouvel office[8], ce qui peut faire supposer que la secrète royale avait reçu à cette époque une organisation nouvelle;

Piebre Bibi, fils de sire Jacques[9], secrétaire;

Pierre Goul[10], secrétaire;

Pierre Margarity[11], secrétaire;

Thomas Petropoulo, secrétaire du roi Jacques II, et nommé par lui secrétaire de la secrète[12].]

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 278, 287, 290, 293, 296, 297.

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 288.

[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 296.

[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 293, 295. — Voir *La Famille de Nores*.

De Mas-Latrie, t. III, p. 285.

De Mas-Latrie, t. III, p. 228, 278, 280, 282, 290, 296.

[5] De Mas-Latrie, t. III, p. 296.

[6] De Mas-Latrie, t. III, p. 270, 286, 290.

[7] De Mas-Latrie, t. III, p. 297.

[8] De Mas-Latrie, t. III, p. 278, 286, 290, 296.

[9] De Mas-Latrie, t. III, p. 290, 296.

[10] De Mas-Latrie, t. III, p. 207, 208, 211 et note 3, 293, 296.

LES BOUTEILLERS.

Pierre de Montolif, chevalier, estoit bouteiller de Cypre[1] en l'an 1328 [et 1330].

Raymond Babin, chevalier, avoit la mesme dignité en l'an 1368[2] [ou plutôt 16 novembre 1369].

[Messire de Neviles fut bouteiller du royaume de Chypre. Sa femme, Marie de Milmars, mourut en 1393[3].

Philippe Grenier ou Grimier, bouteiller de Chypre[4], accompagnait la princesse Anne de Lusignan, fille du roi Janus, lorsqu'elle quitta Chypre pour épouser le prince Louis de Savoie, en novembre 1433.

Paul Chappe ou Zappe, bouteiller de Chypre, est nommé dans des lettres de sauf-conduit, du 8 novembre 1463[5], accordées par le grand maître des Hospitaliers à plusieurs Cypriotes réfugiés à Rhodes.]

[1] Voir *La Famille de Montolif*. — De Mas-Latrie, t. II, p. 140 et note 2, 144, 161.

[2] *Assises de Jéras*, édit. Labbe, p. 460, 563; édit. Beugnot, t. I, p. 6. — Voir *La Famille des Babin*.

[3] De Mas-Latrie, *Inscriptions tombales de l'île de Chypre*, n° 37 b, p. 518. — *Magasin pittoresque*, ann. 1847, t. XV, p. 220, 222.

[4] *Rapport des ambassadeurs de Savoie*, etc. — De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. III, p. 22 et note 2.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 126 et note 5.

LES CHAMBELLANS.

[Nous renvoyons à notre observation sur les chambellans du royaume de Jérusalem, relativement à la différence qui a pu exister entre les chambellans et les chambriers de Chypre, et sur la distinction à faire entre le titre de chambrier ou chambellan *du roi* et celui de chambellan ou chambrier *du royaume*.

Amaury de Bessan, chambrier de Chypre [1], est témoin d'un acte de la reine Alix, de mars 1220.]

Joffroy le Tor, chevalier, avoit cette dignité en l'an 1247, sous le roy Henry.

[Gaultier d'Antioche, chamberlain du royaume de Chypre, fut témoin d'un acte du roi Henri II [2], de janvier 1286.

Barthélemi de Montolif, camérier du roi Hugues IV, est nommé commu agent et ministre du roi dans l'acte d'un traité avec Gênes [3], du 21 février 1338.

Simon de Montolif, camérier de Chypre, témoin d'un acte du roi Pierre Ier, du 16 août 1360, qui confirme des priviléges accordés aux Vénitiens [4].

Perceval le Cologne, chevalier poitevin, chambellan de Chypre [5], accompagnait le roi Pierre à la prise d'Alexandrie, en 1366.

Jean le Monstre (*Manstri*), chambrier du roi Pierre Ier, fut témoin d'un acte du 20 mai 1368 [6], relatif au payement du douaire de Marie de Bourbon, et de deux réclamations de Pierre Ier, des 19 et 20 mai de la même année.

Il fut un des meurtriers de son maître, le 17 janvier 1369.]

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 611 et note 4.

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 670. De Mas-Latrie, t. II, p. 167, 178.

[3] De Mas-Latrie, t. II, p. 230.

[4] Guill. de Machaut. — De Mas-Latrie, t. II, p. 274 et note 1.

[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 291.

Pierre Marcel [Marocelli ou Malocello[1], d'une famille génoise] estoit chambellan [du royaume] de Cypre sous le roy Pierre, l'an 1368. Il fut témoin des mesme actes que Jean le Monstre, en 1368. Il est appelé *Il zamberlan Pier Valassa*[2] dans la chronique de Strambaldi, au 17 octobre 1372.

[Antoine de Pergame ou Bergame, négociateur nommé par le roi Pierre I^er^, en 1368, pour conclure un traité de paix et de commerce avec le soudan d'Égypte[3]; le même probablement qui fut témoin d'actes, de 1378 et 1389[4], comme docteur ès arts et en médecine, et chanoine de Paphe, mourut camérier du royaume de Chypre, le 19 avril 1393.]

Oudard de Provane, chevalier, chambellan du royaume de Cypre, fut présent à l'expédition de la procuration du roy Jaques, pour le traité d'alliance avec Charles VI, roy de France, l'an 1395 [le 16 août[5]].

[Il paraît encore dans un titre de l'an 1399 (le 3 juin)[6], où il est nommé *Hodradus Provana, camerarius regni Cypri, miles*.

Jacques Seloan ou Soloan, camérier du royaume de Chypre, est nommé dans la confirmation d'un accord de Chypre avec Venise, du 18 octobre 1397[7], et dans des instructions du duc de Bourbon, d'août 1398[8].

Geolges Billy, bourgeois grec, fut camérier de Chypre en 1403. La chronique de Diomède Strambaldi l'appelle *Zorzi Bali*, gouverneur de Chypre[9].]

Hugues Soldan [conseiller du roi Janus en 1427[10], puis] chambellan de Cypre, fut présent au traité de mariage d'Anne de Cypre, fille du roy Janus[11], avec Louys, comte de Genève, et depuis duc de Savoye[12], l'an 1432.

[1] Titre original.
[2] De Mas-Latrie, t. II, p. 336 et note 1.
[3] De Mas-Latrie, t. II, p. 318 et note 1.
[4] De Mas-Latrie, t. II, p. 372 et note 3.
[5] De Mas Latrie, t. II, p. 428.
[6] De Mas-Latrie, *Inscriptions tombales de Chypre*, n° 19.
[7] De Mas-Latrie, t. II, p. 436.
[8] De Mas-Latrie, t. II, p. 447.
[9] De Mas-Latrie, t. II, p. 527.
[10] De Mas-Latrie, t. II, p. 521.
[11] De Mas-Latrie, t. II, p. 526, note 2.
[12] Guichenon, *Histoire de Savoye*, t. II, p. 365.

Hugues ou Eudes de Langlois est nommé sans qualification dans l'accord de la reyne de Cypre, Charlotte, avec la cour de Savoye, du 18 juin 1462[1]; il a le titre de chambellan de Cypre dans des lettres de sauvegarde accordées par le grand maistre de Rhodes à plusieurs Cypriotes, le 3 novembre 1463[2].

Amé de Genève, et

Antoine de la Balme, seigneur de Morteray, sont nommés tous deux chambellans du roy Louys de Savoye, dans un mesme acte du 18 septembre 1463[3].

Jaques de Zaplana, le mesme qui, en 1461, avait passé du party de Charlotte à celuy de Jaques II[4], et qui avait esté en 1468 grand provéditeur de la secrète[5] et du royaume, estoit en 1471 camérier de Cypre, *regie camere regni Cypri gubernator*, comme il est dit dans des lettres de sauvegarde du grand maistre de Rhodes, du 31 mai de cette mesme année[6].

Carceran Suat ou Suarez[7] [que Lusignan dit avoir été] chambellan de Cypre [mais qui fut certainement connétable], eut pour successeur en cette charge [de chambellan] Rinzo de Marin, à qui le roi Jaques II la donna après la mort de Carceran.

Rinzon de Marin ou Rizzo di Marino, Sicilien, fut le dernier chambellan de Cypre[8], laquelle dignité il possédoit en l'an 1474. [Il avait été nommé par Jacques II mourant[9] un de ses exécuteurs testamentaires.] Filiberto Mugnos, qui a donné la généalogie de cette famille, ne parle pas de ce seigneur. Cette maison porte pour armes : *d'azur à trois fasces ondées d'argent, à un lyon d'or rampant sur le tout.*

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 124, note 1.
[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 126 et note 3.
[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 125, note 1.
[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 162, note 1.
[5] Voir *Les Baillis de la secrète.*
[6] De Mas-Latrie, t. III, p. 124.
[7] Est. Lusign. *Hist. de Cypre*, fol. 81 v°.
[8] Est. Lusign. *Hist. de Cypre*, fol. 182 v°.
[9] Chron. de Georges Bustron.— De Mas-Latrie, t. III, p. 346.

LES CHANCELIERS.

[Alain, archidiacre de Lydde ou de Saint-Georges de Rames, dressa un acte d'Aimeri, seigneur de Chypre, du 29 septembre 1195[1]. Il n'y prend pas le titre de chancelier; peut-être n'était-il encore que le chancelier privé du prince.

Il est mentionné comme chancelier de Chypre dans une bulle du 20 février 1196[2], où le pape le délègue pour régler l'établissement de l'église catholique dans l'île de Chypre, qui n'avait pas encore le titre de royaume.

Devenu archevêque de Nicosie dans le cours de l'année 1196[3], il conserva ses fonctions de chancelier de Chypre, et, comme tel, il dresse des actes du roi Aimeri, du 1er novembre 1197[4] et de mars 1201[5].

Il est mentionné comme défunt, *bonæ memoriæ*, dans une bulle d'Innocent III[6] du 1er avril 1205.

Raoul ou Radulfe, archidiacre de Nicosie, dresse un acte du roi Hugues Ier, d'octobre 1217[7], comme chancelier du roi; et deux actes de la reine Alix, mars et octobre 1220[8], comme chancelier du royaume de Chypre.

Bonvassal d'Aude, *de Aldo*, chanoine de Nicosie[9], fut chancelier du royaume de Chypre. On a des actes du roi Henri Ier, dressés par lui, de l'an 1232 à l'an 1239[10].

Pierre, évêque de Paphe ou Baphe, chancelier du royaume de Chypre, dresse un acte du roi Hugues III, de novembre 1269[11].]

Henry de Gibelet (*de Biblio*), archidiacre de Nicossie, estoit chan-

[1] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 599.
[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 599, 600.
[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 601, 605.
[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 607.
[5] *Cartul. S. Sepulc.* n° 177, p. 317.
[6] De Mas-Latrie, t. II, p. 33.
[7] De Mas-Latrie, t. III, p. 609.
[8] De Mas-Latrie, t. III, p. 611, 614.
[9] De Mas-Latrie, t. III, p. 631.
[10] *Cod. diplomat.* t. I, n° 110, p. 118. — De Mas-Latrie, t. II, p. 56; t. III, p. 636, 638, 639, 643.
[11] *Cod. diplomat.* n° 148, p. 189.

cellier du royaume de Cypre, l'an 1328[1] et 1330, sous le roy Hugues [IV].

[Omnebono, de Mantoue, chancelier de Chypre, est témoin d'un acte du roi Pierre Ier[2], du 16 août 1360, qui confirme des priviléges accordés aux Vénitiens.]

Philippes de Maisieres [ainsi nommé du lieu de sa naissance, village] en Santere [Somme, arrondissement de Montdidier, canton de Moreuil], chevalier, Picard de nation,

[Entreprit, en 1357, un pèlerinage dans la terre sainte, au retour duquel il vint séjourner quelque temps dans l'île de Chypre. Il y fut en grand honneur auprès du roi Hugues IV, et, après la mort de ce prince,]

Fut chancellier [du royaume] de Cypre sous le roy Pierre.

[Comme l'attestent les divers monuments historiques de l'époque, et plusieurs actes du roi Pierre Ier, des 5 mars 1363, 28 janvier 1365, 19 et 20 mai 1368, etc.[3]]

Lequel il suivit[4] en son entreprise de la terre sainte.

[Par une décision du 22 juin 1365, il reçut du doge Laurent Celsi le titre de citoyen de Venise[5], avec cette restriction cependant qu'il ne pourrait faire le négoce comme Vénitien, à moins d'une autorisation spéciale.]

Il fut depuis appelé au service du pape Grégoire XI, puis de Charles V, roy de France[6], qui le fit son conseiller, et luy donna pour gages et pensions 500 francs d'or, à prendre sur les aydes, payables à quatre termes, comme il se reconnoist de ses quittances, de l'an 1375.

[1] Titre original. — De Mas-Latrie, t. II, p. 143, 162, 164. — Voir *Les Seigneurs de Giblet*.

[2] De Mas-Latrie, t. II, p. 230.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 249, 254, 302, 308.

[4] Est. Lusign. *Hist. de Cypre*, fol. 145 v°.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 272, 273.

[6] Wadding, ann. 1375, 5. — Froissart, vol. III, c. XXI. — Sansovino, *Nobl. Venet.* p. 200, édit. 1581. — Ant. Becquet, *Gallicæ Cœlestinorum congregat. fundationes, etc.* ms. Mazar. 3103, p. 210-222; imprimé in-4°, 1719, p. 101 et suiv. — *Mémoires de l'Acad. des inscriptions*, t. XVII, p. 491-494, 499 et suiv.

qui sont en la chambre des comptes de Paris, où son sceau se voit avec ses armes, qui ont une fasce d'hermines et une bordure.

[Selon Du Boulay[1], Becquet et l'abbé Lebeuf, qui l'ont suivi, cette pension était de 2,000 francs d'or.]

Il se fit religieux aux Célestins de Paris, en l'an 1380, et y mourut le 29e jour de may, l'an 1405.

[Il y vécut pendant vingt-cinq ans dans l'observation de la règle, comme s'il était religieux de l'ordre; mais il ne fit jamais profession[2].]

Son épitaphe, qui se voit aux cloistres de ce monastère, est rapportée en l'Histoire de Paris[3]. La bibliothèque de ce monastère conserve les statuts qu'il fit pour l'institution d'un ordre militaire[4], au quel il donna le nom de *Milice de la passion de Jésus-Christ contre les infidèles*. Il a aussy escrit en latin la vie de saint Pierre Thomas [de l'ordre des carmes], patriarche [latin] de Constantinople[5], qui a esté donnée au public par Bolandus[6]. Quelques écrivains[7] de Sicile luy donnent mal le surnom de *Mazarini*.

Nicolas Salagha estoit chancelier de Cypre en l'an 1458[8].

Sibuer [ou Sibuel] de Lorjol, Savoyard, avoit la mesme dignité sous la reyne Charlotte[9], l'an 1463.

[Donato de Aprile, Vénitien, notaire impérial, était chancelier du roi

[1] Du Boulay, *Hist. univer. Paris.* t. IV, p. 985. — Becquet, *Gallicæ, etc.* — *Mém. de l'Acad. etc.* t. XVII, p. 505.

[2] Becquet, *Gallicæ, etc.*

[3] Dubreul, *Théast. des antiquitez de Paris*, l. III, p. 914, 915.

[4] Becquet, *Gallicæ, etc.* — *Mémoires de l'Acad. etc.* t. XVII, p. 503.

[5] *Hist. de Const. sous les emper. françois*, l. VII, § 11, p. 244. — *Acta sanct.* januarii, t. II, p. 994-1022.

[6] Pierre Thomas ou Thomasins avait été employé par le roi Pierre Ier comme négociateur pour traiter de la paix avec les Génois. (Voir un acte du 28 janvier 1365. De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 253, 254.) Il mourut le 6 janvier 1366; mais, à cause de l'Épiphanie, sa fête a été reportée au 29 janvier. (*Acta sanctorum*, januar. t. II, p. 994.)

[7] Rocch. Pirrus, t. II, notit. p. 403.

[8] Est. Lusign. *Hist. de Cypre*, fol. 154 v°.

[9] M. Guichen. en la *Généal. de la Balme*, et en *l'Hist. de Savoye*, p. 538. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 125 et note 1.

Jacques II, comme on le voit par une déclaration de ce prince, du 11 novembre 1467, et par un acte du registre de la secrète, du 21 mars 1468[1].]

Thomas Ficard [ou Phicard] avoit la mesme dignité sous le roy Jaques le Bastard[2].

[Il était chancelier du roi au moment de la mort de Jacques II, en 1473, comme le prouve le testament de ce prince[3]. Ambassadeur de la reine Catherine auprès du sultan d'Égypte, en 1476, il fut plus tard suspect à Venise, qui, en 1488, recommanda de le retenir sous bonne garde[4], et peu après, 19 septembre 1489, mis en liberté, en mémoire des services qu'il avait rendus à la reine et à Venise dans son ambassade.]

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 181, 195 et note 2.

[2] Est. Lusign. *Hist. de Cypre*, fol. 182 et v°.

[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 345.

[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 405 et note 3, p. 418-420 et note 1.

LES CONNESTABLES.

[Le connétable du royaume de Chypre était le vice-président né de la haute cour, comme le vicomte de Nicosie l'était pour celle des bourgeois[1]. Le roi était président des deux cours, mais il ne paraissait jamais à celle des bourgeois. Dans la haute cour, il se faisait ordinairement représenter par le connétable, et quelquefois, en l'absence de celui-ci, par le maréchal du royaume.]

Amaury de Lusignan, frère du roy Guy, fut créé par luy, en 1193, connestable de Cypre[2] [en même temps qu'il était connétable de Jérusalem et comte de Joppé]. Il fut depuis roy de Cypre.

[Étienne de Lusignan donne pour second connétable de Chypre le prince Jean, un des fils du roi Aimeri[3], qui aurait été revêtu de cette dignité par son père. Quoi qu'en dise cet auteur, Jean ne paraît pas avoir survécu à son père[4], et, dans tous les cas, il ne viendrait qu'après.

Baudoin de Betisan, qui souscrit comme connétable un acte d'Aimeri ou Amaury, seigneur de Chypre, du 29 septembre 1195[5]. C'était le connétable de Chypre, puisqu'en ce moment le connétable de Jérusalem était Jean d'Ibelin.]

Gautier de Barut, seigneur de Césarée, estoit connestable de Cypre en l'an 1210[6], sous le roy Hugues Ier, dont il souscrit deux actes en

[1] Beugnot, *Assises de Jérus.* t. II, p. 21, 22 et note c, 347 et note a.

[2] Loredano, l. I, p. 12; tr. fr. t. I, p. 13.

[3] Ét. de Lusign. *Connestables de Cypre*, fol. 69 v°. — *Généalog. des roys de Cypre*, fol. 15.

[4] Marin. Sanud. l. III, part. 11, c. IV, p. 205.

[5] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 599. — Voir *Les Connétables de Jérusalem.*

[6] *Cartul. S. Sepulc.* n° 176, p. 315.

cette année. [Il souscrit encore, comme connétable, un acte de ce roi, d'octobre 1217[1], et un acte de la reine Alix, octobre 1220[2].]

Jean d'Ibelin, le vieux sire de Baruth, seigneur d'Arsur à cause de sa femme, fut fait connestable et régent du royaume de Cypre[3] sous la minorité du roy Henry Ier, l'an 1227.

Balian d'Ibelin, sire de Baruth, fils du précédent, estoit connestable de Cypre, dans les années 1237[4], octobre, et 1239[5], décembre.

Guy d'Ibelin, fils puisné de Jean d'Ibelin, seigneur de Baruth, et de Mélisende d'Arsur[6], estoit connestable de Cypre en l'an 1247, sous le roy Henry.

Philippes d'Ibelin, fils de Baudouin, sénéschal de Cypre, succéda à Guy d'Ibelin[7], son oncle, en la charge de connestable de Cypre. Il espousa la princes-e de Tabarie.

Guy de Lusignan, frère du roy Henry [II] et père de Hugues [IV], roy de Cypre, fut connestable de ce royaume, et mourut l'an 1303[8].

Camerin ou Aimery de Lusignan succéda à Guy, son frère[9], en la charge de connestable de Cypre. Il mourut en prison, peu avant le 19 avril 1316, date d'une lettre où l'on annonce au roy Jaques II, d'Aragon, la mort du connestable de Cypre, frère de Marie, femme de Jaques II[10].

Hugues de Lusignan, fils de Guy, avoit le mesme titre [dès l'an 1315

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 609.

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 614.

[3] Est. Lusignan, *Des Connestables de Cypre*, fol. 69 v°.

[4] *Cod. diplomat.* n° 110, p. 117, 118.

[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 62 et note 7.

[6] Labbe, *Lignage d'outre-mer*, p. 374. — Voir la généalogie des *Ibelin*.

[7] Voir la généalogie des *Ibelin*. — *Lignage d'outre-mer*, c. VI, VIII, IX, p. 373, 431, 433, 434.

[8] Loredano, l. IV, p. 205; trad. franç. t. I, p. 227.

[9] Loredano, l. V, p. 280; trad. franç. t. I, p. 309.

[10] De Mas-Latrie, t. III, p. 703 et note 2.

ou 1316] en 1319 et 1324[1] [lorsqu'il requit et obtint la couronne de Chypre].

Humfroy de Montfort[2], seigneur de Baruth, neveu du roi Hugues IV, est mentionné comme connestable de Cypre dans la chronique d'Amadi; il mourut le 24 juin 1326[3], au moment où il songeait à espouser la reyne Constance, veuve de Henry II.

Guy de Lusignan, prince de Galilée, fils aisné de Hugues IV, roy de Cypre[4], estoit revestu de la dignité de connestable de Cypre[5] lorsqu'il espousa Marie de Bourbon, qui fut en l'an 1328. Néantmoins ce titre ne luy est pas donné dans les actes qui concernent son mariage.

[Il est nommé avec cette qualification dans un traité de Hugues IV avec Gênes, du 25 février 1338[6].]

Jean de Lusignan[7], prince d'Antioche, fils du roy Hugues[8], estoit pareillement connestable de Cypre en l'an 1355 et 1368. Lorédan, en parlant de ce prince à l'année 1354 ou 1355, l'appelle déjà connestable de Cypre, peut-estre par anticipation. Selon la chronique d'Amadi, le roy son père le créa prince d'Antioche et connestable de Cypre[9] le 24 novembre 1358, le mesme jour qu'il fit couronner roy de Cypre Pierre, son fils aisné. Jean estoit connestable au moment de la mort de Pierre Ier, le 17 janvier 1369[10].

Jaques de Lusignan, frère de Jean, avoit la mesme dignité en l'an 1371. Il fut depuis roy de Cypre.

[1] Loredano, l. V, p. 256-288; trad. franç. t. I, p. 316, 318. — *Assises de Jérus.* p. 542.

[2] Voir la généalogie des *Ibelin*, 1er tabl.

[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 713 et note 1.

[4] Loredano, l. VI, p. 308; trad. franç. t. I, p. 342.

[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 140-149. 161-164.

[6] De Mas-Latrie, t. II, p. 178.

[7] Loredano, l. VI, p. 324; trad. franç. t. I, p. 350. — *Assises de Jérus.* p. 457. 563.

[8] Le texte de Du Cange porte par inadvertance *Henry*.

[9] De Mas-Latrie, t. II, p. 225. — Est. Lusignan. *Connestables de Cypre*, fol. 70.

[10] *Assises de Jérus.* t. I.—De Mas-Latrie, t. II, p. 531 et note 1.

[Le récit de Lorédan semble indiquer aussi que Jacques était déjà connétable lorsque le roi Pierre II fit déclarer sa majorité, en 1371[1]. Cet historien nomme ensemble le prince (Jean d'Antioche) et le connétable, qui ne peut être que son frère Jacques. Cependant la chronique de Strambaldi dit positivement que Jacques, oncle du jeune roi[2], déjà sénéchal du royaume, reçut de Pierre II l'office de connétable, le 17 octobre 1372. On peut croire que Jacques avait été nommé connétable, dès l'année 1369, par son frère Jean, lorsque celui-ci devint baile ou régent du royaume, et que le roi Pierre II confirma cette nomination lorsqu'il régna par lui-même.]

Hugues de la Baume fut créé connestable de Cypre par le roy Jaques, vers l'an 1384[3]. [Le même fut connétable de Jérusalem en 1395[4].]

Philippes de Lusignan[5], fils du roy Jaques Ier, fut fait connestable par son père. Il est nommé avec cette qualification dans un traité de paix du roy Janus avec la république de Gènes, du 7 juillet 1403[6]. Dans ce mesme traité on voit Hugues de la Baume avec le simple titre de chevalier, *miles*.

[Mais ce n'est peut-être pas celui qui avait été successivement connétable de Chypre et de Jérusalem.]

Calceran [ou Carceran[7]] Suarez avoit la mesme dignité sous le règne du roy Jean II, vers l'an 1456.

[A la mort de ce roi, il se déclara partisan de la princesse Charlotte, et lui envoya l'anneau royal. Lusignan, en cet endroit de son histoire, le qualifie de sénéchal[8].]

[1] Loredano, l. VIII, p. 430; trad. franç. t. II, p. 9.

[2] De Mas-Latrie, t. II, p. 354 et note 2.

[3] Loredano, l. IX, p. 515, 516; trad. franç. t. II, p. 109.

[4] De Mas-Latrie, t. II, p. 428.

[5] Est. Lusignan, *Connestables de Cypre*, fol. 70. — De Mas-Latrie, t. II, p. 432, note 3.

[6] De Mas-Latrie, t. II, p. 469.

[7] Est. Lusignan, *Connestables de Cypre*, fol. 70. — Loredano, l. X, p. 596; trad. franç. t. II, p. 194.

[8] Chron. de Georges Bustron. — De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 82. — Est. Lusignan, *Hist. génér. de l'isle et royaume de Cypre*, fol. 162. — Lorédan, l. X, p. 629, trad. franç. t. II, p. 227.

Sor de Naves, noble cypriote, d'abord attaché au party de Charlotte et chargé par elle de défendre Cerines, livra cette ville à Jaques II [1463], qui, en récompense, le nomma connestable. On le voit avec cette dignité en 1467[1]. C'est luy encore probablement qui est désigné par le titre de connestable sans estre nommé, dans un acte du 15 novembre 1473[2]. Il avoit deub espouser une fille naturelle de Jaques, qui mourut vers 1469[3].

Pierre d'Avila, gentilhomme espagnol, nommé par Jaques II mourant un de ses exécuteurs testamentaires [juillet 1473][4], n'estoit encore en ce moment que connestable ou capitaine des gens d'armes du roy. Il ne devint connestable du royaume que postérieurement; il ne l'estoit pas encore au 5 janvier 1474. Selon Estienne Lusignan[5], il fut fait connestable héréditaire du royaume de Cypre, en récompense de ses services, par le roy Jaques II, dit *le Bastard*, ou, selon d'autres, par Catherine, sa femme, qui luy fit espouser Agnès, fille de Philippe de Flatres, de laquelle il laissa, entre autres enfans, François, qui luy succéda, et Antoine d'Avila, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, archevesque de Modon et de Coron.

François d'Avila[6] succéda à son père au titre de connestable de Cypre, le sénat de Venise ne luy en ayant pas voulu accorder la jouissance. Il espousa la sœur de Jason de Nores, qui vivoit encore à Padoue au temps où escrivoit Estienne Lusignan, vers 1579.

Antoine d'Avila[7], fils de François, connestable de Cypre, se retira,

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 129, 130, note 1, 132, 138 et note 1, 147 et note 1, 148, 162, note 1, 164 et note 2, 176 et note 6.

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 356, note 1.

[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 308, note 2.

[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 364 et note 4, 366, 394, 365 et note 1.

Est. Lusignan, *Connestables de Cypre*, fol. 70. — *Histoire du royaume de Cypre*, fol. 81.

[6] Est. Lusignan, *Connestables de Cypre*, fol. 70 v°.

[7] Est. Lusignan, *Connestables de Cypre*, fol. 70 v° et 71.

après la prise de ce royaume par les Turcs, à Venise, puis en France, en la cour du roy Henri III. Il espousa Catherine, fille de Jaques Synclitique, comte de Rohas, de laquelle il eut, entre autres enfans, Marguerite d'Avila, que le mesme roy maria, en l'an 1576, au seigneur de Mercy, et fut dame d'honneur de la reyne, mère du roy.

LES MARESCHAUX.

Renaud de Soissons prenoit la qualité de mareschal de Cypre en l'an 1210 [et 1217[1]].

Adam de Gaures, dit *d'Antioche*, eut la mesme qualité, suivant le témoignage du Liguage d'outre-mer[2].

Jean d'Antioche succéda à son père en la mesme charge, qu'il possédoit en l'an 1247[3], sous le roy Henry.

Anceau, mareschal de Cypre, est nommé en divers endroits du Liguage d'outre-mer[4], duquel nous apprenons qu'il eut, entre autres enfans, Jaques, qui espousa Isabeau, fille de Laurent du Morf, IIe du nom; Marguerite, femme de Guy du Morf; et Isabeau, qui fut alliée avec Jean, vicomte de Tripoly.

Simon de Montolif, mareschal de Cypre[5], fut tué au siége d'Acre, l'an 1296.

Thomas de Montolif estoit mareschal de Cypre[6] en l'an 1328 et 1329.

[1] Voir *La Famille de Soissons*. — *Cartul. S. Sepulc.* n° 176, p. 315. — *Cod. diplomat.* n° 106, p. 113.

[2] *Lignages*, *etc.* c. XXIV, XLI, p. 417, 453.

[3] *Lignages d'outre-mer*, c. XV, XXVII, p. 388, 440. — *Cartulaire de Champagne.* — Labbe, *Mélanges*, t. II, p. 656.

[4] *Lignages d'outre-mer*, c. V, XVII, XXI, XXII, p. 381, 385, 435, 436, 441.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. XV, XXVII, p. 389, 439.

[6] Voir *La Famille de Montolif.* — De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 141, 150.

Baudouin de Nores est qualifié *mareschal de l'hostel du roy*[1] en la ratification du mariage de Guy de Lusignan avec Marie de Bourbon, par le roy Hugues son père, l'an 1330. Il paroist encore en d'autres titres de l'an [1338 et] 1340[2], avec la qualité de mareschal de Cypre.

Guy d'Ibelin est qualifié mareschal du royaume de Cypre au mesme titre de l'an 1330[3]; ce qui fait voir que cette dignité de mareschal de l'hostel du roy estoit différente de celle de mareschal du royaume.

[Dans le titre de l'an 1330, Gui d'Ibelin est qualifié *sénéchal*[4], et non maréchal du royaume de Chypre; mais l'observation de Du Cange sur la distinction des deux offices de maréchal n'en est pas moins juste.]

Jean du Morf, mareschal de Cypre, paroist en divers titres et dans l'histoire du cavalier Loredan[5], depuis l'an 1361 jusques en 1368. Il y a au Trésor des chartes du roy[6] un titre de luy, de l'an 1361 [6 février 1362], par le quel il luy fait hommage pour quelques rentes. [Nous ne voyons Jean du Morf, avec la qualité de maréchal, que dans des titres de 1360 à 1362[7].]

Renaud [ou Rainald] de Mimars fut créé mareschal de Cypre par le roy Jaques, l'an 1384[8]. Il vivoit encore l'an 1397. [Il est qualifié de maréchal dans un acte du roi Jacques Ier, du 16 août 1395[9], et dans un autre du roi Janus, du 7 juillet 1403[10].]

Jaques de Cafran, mareschal de Cypre [fut témoin, en cette qualité,

[1] Titres originaux. — De Mas-Latrie, t. II, p. 141, 144, 158, 162, 164.

[2] De Mas-Latrie, t. II, p. 178, 183, 184, 189, 190, 194.

[3] B. 323.

[4] De Mas-Latrie, t. II, p. 162. — Voir, plus loin, *Les Sénéchaux de Chypre*.

[5] Loredan, l. VII, p. 351; trad. franç. t. I, p. 386.

[6] *Trésor des chartes*, layette *Hommages*, I, tit. 64. — De Mas-Latrie, t. III, p. 741.

[7] De Mas-Latrie, t. II, p. 230-233. — Voir *Les Comtes titulaires d'Édesse et de Rohas*, p. 310.

[8] Loredan, l. IX, p. 516, 535; trad. franç. t. II, p. 109, 129.

[9] De Mas-Latrie, t. II, p. 428.

[10] De Mas-Latrie, t. II, p. 467.

d'un acte du roi Janus, du 25 août 1427[1]; d'un acte du roi Jean, du 8 juillet 1432[2]; et] fut présent au traité de mariage d'Anne de Cypre, fille du roi Janus[3], avec Louys, comte de Genève, depuis duc de Savoye, l'an 1432.

Bernard de Rinzon, chevalier sicilien, estoit mareschal de Cypre sous le roy Jean II, si nous en croyons Estienne de Lusignan[4].

Janus de Montolif estoit mareschal de Cypre l'an 1458[5], en la quelle année il traita le mariage de Charlotte de Cypre, princesse d'Antioche, avec Louys de Savoye, comte de Genève. Il avoit encore cette qualité en l'an 1463[6].

[Un maréchal du royaume, dont la femme ou la veuve, Marie de Montolif, est appelée *la marchelee* (la maréchale) dans un acte du registre de la secrète, du 14 janvier 1469[7], était peut-être Louis de Nores, qualifié maréchal de Chypre, et mentionné comme défunt dans un acte de la secrète, du 7 avril 1468[8]. Il serait difficile de lui assigner son rang dans la suite des maréchaux de Chypre. Il peut avoir précédé Janus de Montolif].

Rinzon de Marin eut la mesme dignité sous le roy Jaques le Bastard [dès 1460], suivant Loredano et Estienne de Lusignan[9]. [Nous n'avons pas trouvé d'acte lui donnant ce titre.]

Nicolas Morabit, chevalier sicilien, vicomte de Nicossie, fut fait mareschal de Cypre par le mesme roy[10], qui lui fit espouser la fille de Louys de Nores[11] [dont il vient d'être question] et le fit capitaine de Cerines. Après sa mort, cette charge [de maréchal] fut supprimée.

[1] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 521.

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 3.

[3] *Hist. de Savoye.*—De Mas-Latrie, t. III, p. 17, 18.

[4] Est. Lusign. *Hist. de Cypre*, fol. 158 v°.

[5] M. Guichenon, en l'*Hist. de Savoye* et en la *Généal. de la Balme*, p. 39.

[6] De Mas-Latrie, t. III, p. 125, note 1, 126, note 2.

[7] De Mas-Latrie, t. III, p. 275.

[8] De Mas-Latrie, t. III, p. 353.

[9] Est. Lusignan, *Mareschaux de Cypre*, fol. 71; *Hist. de Cypre*, p. 169. — Lored l. II, p. 651; trad. franç. t. II, p. 250.

[10] Est. Lusignan, *Mareschaux de Cypre*, fol. 71; *Hist. de Cypre*, p. 81, 176. — De Mas-Latrie, t. III, p. 251 et note 2, 254 et note 4, 372 et note 2.

[11] Voir *La Famille de Nores*.

LES SÉNESCHAUX.

Guy de Lusignan fut le premier qui fut honoré de la charge de seneschal de Cypre[1], par le roy Amaury, son père. [C'est Gui, second fils du roi Aimeri et d'Eschive, qui mourut sans postérité[2].]

Aimery de Rivet avoit la mesme dignité en l'an 1210[3]. [Il la possédait depuis l'an 1197.]

Baudouin d'Ibelin, second fils de Jean d'Ibelin, seigneur de Baruth, estoit séneschal de Cypre en l'an [1246[4] et] 1247[5].

[Balian d'Ibelin, fils de Gui d'Ibelin et petit-fils de Jean d'Ibelin le Vieux, sire de Baruth, fut témoin, comme sénéchal de Chypre, d'un acte du roi Henri II, son neveu[6], de janvier 1286.

Philippe d'Ibelin, frère du précédent, était sénéchal de Chypre, dans les années 1306-1314[7]. Il avait succédé à son frère dans cette dignité. On a vu qu'il était peut-être en même temps sénéchal du royaume de Jérusalem[8].]

Guy d'Ibelin, séneschal de Cypre [peut-être le même qui avait été lieutenant du sénéchal[9] en 1324], fut présent, avec les autres barons de ce royaume, à la ratification du mariage de Guy de Lusignan et

[1] Est. Lusignan, *Séneschaux de Cypre*, fol. 69 v°.

[2] *Lignages d'outre-mer*, c. II.

[3] *Cartul. S. Sepulc.* n°s 97, 176, 177, p. 102, 315, 316. — De Mas-Latrie, t. III, p. 607.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. LX, p. 433.

[5] *Liber princip.*

[6] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 670.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 102, 112, 114 et note 6; t. III, p. 694, 695, 696.

[8] De Mas-Latrie, t. II, p. 136.

[9] Voir *La Famille d'Ibelin*, p. 378.

de Marie de Bourbon[1], par le roy Hugues [IV], l'an 1330. [14 janvier. Il y est appelé *magnificus vir.*]

Jaques de Lusignan fut créé par le roy Hugues IV, son père[2], ou, selon d'autres, par le roy Pierre, son frère, sénéschal de Cypre; laquelle charge il possédoit en l'an 1368[3]. Il fut depuis roy de Cypre.

[Après la mort de Pierre Ier, Philippe d'Ibelin, seigneur d'Arsur, fut nommé lieutenant du sénéchal du royaume de Chypre[4].

Lion, Livon ou Léon de Lusignan, fut nommé par le roi Pierre II sénéchal du royaume de Chypre[5], le 17 octobre 1372.]

Eudes de Lusignan fut fait sénéschal de Cypre par le roy Jaques, son frère[6], et fut tué en l'isle de Corse, combattant contre les Génois.

Jaques de Lusignan, fils puisné de Janus, roy de Cypre, est aussy qualifié sénéschal de Cypre par Estienne de Lusignan.

[Ce Jacques mourut enfant: nous n'avons pu découvrir en quel endroit de ses ouvrages Étienne de Lusignan le qualifie de sénéchal.]

Paul Zappe fut sénéschal de Cypre sous la reyne Charlotte[7].

[C'est le même qui fut aussi sénéchal du royaume de Jérusalem. Du reste, Lorédan l'appelle simplement sénéchal, sans dire expressément qu'il fût sénéchal de Chypre.]

Onofrio de Requesens[8], chevalier espagnol, fut honoré de la charge de sénéschal héréditaire de Cypre par le roy Jaques le Bastard, qui luy donna en mariage Marie de Lusignan, sa cousine.

[1] Titres origin. — De Mas-Latrie, t. II, p. 162.

[2] Est. Lusignan, *Hist. de Cypre*, fol. 147; *Sénéschaux de Cypre*, fol. 69 v°. — *Assises de Jérus.* t. I, p. 3-6, 456-460.

Lorédan, l. VII, p. 420.

Assises de Jérus. t. I, p. 3-6.

[5] Chron. de Strambaldi. — De Mas-Latrie, t. II, p. 354.

[6] Est. Lusign. *Sénesch. de Cypre*, fol. 70.

[7] Loredan, l. X, p. 633; traduct. franç. t. II, p. 232.

[8] Est. Lusignan, *Hist. de Cypre*, p. 81, 177; *Séneschaux de Cypre*, fol. 70.

Carceran de Requesens[1] succéda à son père, Onofrio, en cette dignité, et décéda l'an 1549. Il eut un fils, appelé Onofrio de Requesens, qui esposa Chérubine, fille de Louys d'Acre et de Mélissende de Lusignan.

Eugène Synclitique[2], comte de Rohas, fils du comte Jaques, ayant espousé Mélissende, fille de Carceran, succéda après sa mort en la charge de sénéschal, qu'il tint tant que sa femme vécut, après la mort de laquelle elle fut supprimée par la république de Venise.

[1] Est. Lusignan, *Hist. de Cypre*, p. 81, 157; *Sénéschaux de Cypre*, fol. 70.

[2] Est. Lusignan, *Hist. de Cypre*, p. 81; *Sénéschaux de Cypre*, fol. 70.

[LES TURCOPLIERS.]

[L'institution des turcopliers dans les principautés chrétiennes d'outre-mer paraît remonter aux premiers temps des croisades. Sans cesse harcelés par les musulmans, les chrétiens, lourdement armés, durent sentir bien vite la nécessité d'opposer à leurs ennemis des troupes armées à l'orientale; de là probablement l'étymologie grecque de *turcoples* (armés à la turque), qui me paraîtrait plus rationnelle que celle de *Turcarum puli* (enfants des Turcs), que donnent certains auteurs, et qui la tirent du recrutement de ces troupes parmi les indigènes.

L'organisation des turcoples devait être analogue à ce qu'est, de nos jours, celle des spahis, recrutés parmi les indigènes d'Afrique, mais commandés par des officiers français, et comptant dans leurs rangs un certain nombre d'Européens. Les chrétiens qui étaient à la tête de ces milices, *milites levis armaturæ*[1], portaient le titre de *turcoples*, et paraissent avoir occupé un rang au-dessus des simples hommes d'armes; on les voit nommés avec des chevaliers[2], et souscrivant, comme témoins, des actes importants. Il existait, dans le royaume de Jérusalem, des turcoples attachés à diverses seigneuries, à des établissements religieux et aux ordres militaires. Nous n'en citerons que peu d'exemples.

Deux personnages du surnom de *Buri*, Eudes et Geoffroi, étaient turcoples, et souscrivent, en septembre 1169, un acte de Geoffroy le Tor[3], en faveur de l'abbaye du mont Thabor.

Simon, turcople[4], souscrit un acte de Barthélemi, préposé à l'église de Valénie (22 novembre 1234).

[1] Du Cange, *Observ. sur l'hist. de Villehardouin*, p. 334; *Gloss.* t. VII, col. 1349. — Seb. Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, p. 499. — M. Beugnot, *Assises de Jérus.* t. I, p. 612, note 6. — De Mas-Latrie, t. III, p. 908.

[2] De Mas-Latrie, t. II, p. 8.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 166, p. 210.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 117, p. 128.

Treize turcoples sont nommés, après des chevaliers, parmi les témoins d'un acte d'Alvise, dame de Palmerium [1], en faveur du mont Thabor.

Raoul, frère laïque de l'abbaye du mont Thabor, qui souscrit un accord de son abbé avec Pierre de Nimènes, de l'an 1163 [2], était turcople.

En 1178, des turcoples de la ville de Gibelin ou Betgebelin [3], qui appartenait alors à l'ordre des Hospitaliers [4], enlèvent des Bédouins qui étaient la propriété de l'ordre du Temple [5].

Le chef des turcoples s'appelait *turcoplier*, ou, par altération, *tricoplier*. Tel était Pierre de Sardines, frère de l'ordre des Hospitaliers [6], qui fut témoin d'un acte de Peregrin, abbé de la Latine, du 7 août 1248. C'était une dignité considérable parmi les chevaliers de cet ordre [7]: le turcoplier était le général de la cavalerie auxiliaire.

C'en était une aussi dans le royaume de Chypre. Aux noms des turcopliers de Chypre [8] qu'a cités Du Cange, nous en ajouterons quelques-uns, et néanmoins cette liste sera bien incomplète.

Jean de Brie, turcoplier de Chypre [9], est nommé dans un traité de commerce entre Chypre et Venise, du 3 juin 1306. Un Jean de Brie, peut-être le même, fut mis à mort, vers l'an 1311 [10], comme coupable d'une conspiration contre le roi Henri II.]

Pierre de Montolif, chevalier, se disoit bouteiller et tricoplier de Cypre [11], en l'an 1330.

Jaques de Nores, tricoplier de Cypre, se trouva présent aux conventions qui furent arrestées par le roy Pierre pour le douaire de Marie de Bourbon, impératrice de Constantinople [12], l'an 1368.

[1] *Cod. diplomat.* t. I, n° 172, p. 215.

[2] *Cod. diplomat.* t. I, n° 165, p. 209. Le véritable nom de cette ville est Beit-Djibrîn, et elle a remplacé l'ancienne *Beitogabra*.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 45, p. 47.

[5] *Cod. diplomat.* t. I, n° 66, p. 66.

[6] *Cod. diplomat.* t. I, n° 219, p. 260.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, p. 548.

[8] Du Cange, *Gloss. lat.* t. VI, col. 1349. — *Cod. diplomat.* t. I, n° 219, p. 248. — De Mas-Latrie, t. III, p. 908.

[9] De Mas-Latrie, t. II, p. 103.

[10] Loredan, l. V, p. 279; traduct. franç. t. I, p. 308.

[11] De Mas-Latrie, t. II, p. 161.

[12] Titres originaux. — De Mas-Latrie, t. II, p. 291.

[20 mai. Il est nommé avec ce titre dans les négociations du roi Pierre Ier avec le sultan pour la paix [1], 19 et 20 mai 1368; dans Guillaume de Machaut et dans l'assemblée du 19 janvier 1369 [2], à la mort de Pierre Ier. La Thaumassière et M. Beugnot l'appellent Jacques de Nores; Labbe, Jacques de Norest.]

Jean de Brie estoit tricoplier de Cypre en l'an 1376 et 1387.

[Du Cange n'indique aucune autorité, et nous n'en avons trouvé aucune pour la date de 1376. On voit, pour la première fois, Jean de Brie, turcoplier de Chypre, dans la déclaration de Pierre II, du 6 mars 1378 [3]. Il l'est en 1382, lorsqu'il est nommé par les barons gouverneur du royaume en attendant le retour de Jacques Ier, prisonnier à Gênes [4]. Il habitait alors la maison de Jacques de Nores. Il était encore turcoplier du royaume en 1391, 1395, 1397 [5], comme le prouvent des actes de ces années, où il est nommé comme agent ou comme témoin.

François Cammerdas, turcoplier de Chypre, est nommé dans un traité de paix et de commerce avec Gênes [6], du 7 juillet 1463, et dans un acte du roi Janus [7], du 9 octobre 1410.

Pierre Pelestrini, turcoplier de Chypre, est nommé parmi les Cypriotes auxquels sont accordées, par le grand maître de Rhodes, des lettres de sauf-conduit et de sauvegarde [8], du 8 novembre 1463.]

[1] De Mas-Latrie, t. II, p. 292 et note 2, 302, 308, 323.

[2] *Assises de Jérus.* édit. Labbe, p. 458; édit. Beugnot, t. I, p. 4; La Thaumassière, Préface. — Voir *La Famille de Nores.*

[3] De Mas-Latrie, t. II, p. 372.

[4] De Mas-Latrie, t. II, p. 391, 393, 394 et note 1.

[5] De Mas-Latrie, t. II, p. 398, 400, 428, 436, note 3. — Voir *Les Princes titulaires de Galilée.*

[6] De Mas-Latrie, t. II, p. 467.

[7] De Mas-Latrie, t. II, p. 495.

[8] De Mas-Latrie, t. III, p. 126 et note 4.

[LES VICOMTES DE NICOSIE.]

[Il n'y avait de vicomte en Chypre qu'à Nicosie[1]; à Famagouste, comme dans les autres villes, était seulement un bailli. Nous avons vu plus haut[2] quelle était la fonction du vicomte dans la cour des bourgeois. La formule du serment qu'il prêtait lorsqu'il entrait en charge se trouve dans l'Abrégé du livre des Assises de la cour des bourgeois[3], et dans les Bans et Ordonnances des rois de Chypre.

Voici les noms du petit nombre de vicomtes que nous ont offerts les documents de l'histoire de Chypre. Il est à remarquer que cette série ne commence et n'est à peu près suivie que sous le règne de Henri II, prince faible sans doute, mais, comme l'a fait observer le savant et judicieux éditeur des Assises de Jérusalem[4], distingué par la justesse de son esprit, et qui, par de sages mesures, améliora les différentes parties de l'administration.

Amaubi de la Remelle, vicomte de Nicosie, est nommé dans un acte faisant partie des Bans et Ordonnances des rois de Chypre[5], à la date du 12 septembre 1286.

André de Naples était présent à la vente d'une maison, faite à l'archevêque de Nicosie[6], le 10 septembre 1292.

Thomas de Luques est nommé dans les Bans et Ordonnances[7], n° 6, 6 décembre 1296.

Henri Pieteau ou Pistiau, «sage chevalier, bien entendant et plaideur en «la haute court[8],» est nommé comme vicomte de Nicosie dans un acte du 22 février 1300[9]. En cette même année, Henri II lui ôta son titre de vicomte

[1] *Assises de Jérus.* t. II, p. 323, note 6.

[2] Voir *Les Connétables de Chypre.*

[3] *Assises de Jérus.* t. II, c. XIII, XXVI, n° 1, p. 237, 238, 370.

[4] *Assises de Jérus.* t. II, p. 357, 358, note a.

[5] *Assises de Jérus.* t. II, p. 357.

[6] De Mas-Latrie, t. III, p. 677.

[7] *Assises de Jérus.* t. II, p. 359.

[8] *Assises de Jérus.* t. II, p. 321.

[9] *Assises de Jérus.* Bans et Ordonn. etc. n° 15, t. II, p. 365.

parce qu'il s'était excusé de ne pouvoir faire exécuter une ordonnance du roi[1]: mais il paraît que cette mesure, prise *ab irato*, n'eut pas d'exécution, puisqu'on voit Pieteau encore vicomte au 15 août 1301[2]. En 1306, Henri Pieteau prit parti pour Amauri, frère de Henri II, mais il n'était plus vicomte.

Jean de Bay avait ce titre en 1305, comme on le voit par des actes des 25 mai, 18 et 21 août de la même année[3].

Helie Alaman, vicomte de Nicosie, fut témoin d'un traité entre le roi Hugues IV et la république de Gènes, du 16 février 1329[4].

Henri de Giblet, un des meurtriers du roi Pierre Ier, 17 janvier 1369, était vicomte de Nicosie[5]. Il est nommé, par Lorédan, Carion de Giblet[6], et Charin de Ziblet, par Diomède Strambaldi[7].

Jean de Neville, vicomte de Nicosie, fut un des douze membres du conseil formé à la mort de Pierre II[8], octobre 1382.

Pierre de Flory fut présent, avec ce titre, à la confirmation d'un accord avec Venise[9], du 16 octobre 1397.

Jacques de Gourri ou Urry est nommé comme vicomte de Nicosie dans le rapport des ambassadeurs de Savoie[10], etc. de novembre 1433. Il l'était encore lorsqu'il fut tué, le 1er mai 1459, par ordre et en présence du prince Jacques (depuis Jacques II[11]), contre lequel il s'était déclaré de la manière la plus hostile.

Hector de Chivides ou Kivides, vicomte de Nicosie, en 1458, était aussi un des ennemis de Jacques II[12]. Surpris en 1460 dans une sortie hors de Cérines, qu'il défendait pour la reine Charlotte[13], il fut mis à mort par les ordres de

[1] *Abrégé des Assises des Bourgeois*, t. II, 2e part. c. xxi, p. 321 et note a, 522.

[2] *Assises de Jérus.* Bans et Ordonn. etc. n° 17, t. II, p. 366.

Assises de Jérus. Bans et Ordonn. etc. n° 18-20, p. 366-367.

[3] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 158.

[4] De Mas-Latrie, t. II, p. 336-338.

[5] Lorédan, l. VII, p. 406; trad. franç. t. I, p. 444, etc.

[6] De Mas-Latrie, t. II, p. 341. — Voir *La Famille de Giblet*, p. 334.

[7] Strambaldi. — De Mas-Latrie, t. II, p. 391. — Lorédan, l. IX, p. 511; trad. franç. t. II, p. 104. — Voir *Les Seigneurs de Veneville*.

[8] De Mas-Latrie, t. II, p. 436, note 3.

[9] De Mas-Latrie, t. III, p. 17 et note 5.

[10] Est. Lusign. *Hist. de Cypre*, fol. 159. Lorédan, l. X, p. 608, 609; trad. franç. t. II, p. 206, 207. — De Mas-Latrie, t. III, p. 355, note 1.

[11] Chron. de Georges Bustron. — De Mas-Latrie, t. III, p. 85 et note 2.

[12] Est. Lusign. *Hist. de Cypre*, fol. 73 et v°. — Lorédan, l. II, p. 665; traduct. franç. t. II, p. 263.

Jacques. Il avait épousé Helvis, fille de Henri de Lusignan, prince de Galilée, tué à la bataille de Chierokitia, en 1426. Étienne de Lusignan, dans les généalogies de la famille royale de Chypre[1], ne lui donne aucun enfant; cependant nous voyons, en 1469, un Hector de Chivides[2] auquel le roi Jacques II rend une partie de ses biens qui avaient été confisqués. C'était probablement le fils du vicomte.

Nicolas de Morabit, que nous avons vu parmi les maréchaux de Chypre, avait été auparavant vicomte de Nicosie. Il est nommé avec ce titre dans une déclaration du roi Jacques II, du 11 novembre 1469[3], et dans un acte du registre de la secrète, du 7 mai 1468[4].]

[1] Est. Lusignan.

[2] Registre de la Secrète. — De Mas-Latrie, t. III, p. 240 et note 2, 241.

[3] De Mas-Latrie, t. III, p. 181.

[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 272 et note 2.

[LES GRANDS OFFICIERS

DU ROYAUME D'ARMÉNIE.

LES CONNÉTABLES.]

[Le connétable remplissait la charge la plus importante du royaume[1], puisqu'il avait le commandement des armées du roi. Il semble résulter des données de l'histoire que la charge de connétable fut héréditaire en Arménie sous les premiers rois Roupéniens, et que ceux qui en étaient investis devaient être de sang royal.

Sous le roi Léon II furent connétables :

Le baron Baudouin, nommé par Sempad[2].

Abelgu'arib ou Eburgarib, seigneur de Goud, mentionné par ce même historien[3], et qui souscrit un acte de Raimond Rupin, du 22 mai 1207[4].

Constantin ou Constant, mal nommé quelquefois Constance, seigneur de Pardzerpert, celui qui fut plus tard baile d'Arménie[5]. Ce dernier souscrit, en qualité de connétable, trois actes du roi Léon II, d'août 1210[6] et du 23 avril 1214[7], et deux du prince Raimond Rupin, du 1er avril 1215[8].

Sembat ou Sempad, l'historien, fils aîné de Constant, fut connétable après

[1] Abulfaraje, *Chron. Syriaq.* ann. 1225. — M. Reinaud, *Histor. Arabes*, p. 425. — De Sacy, *Notice des manuscrits*, t. VIII. p. 148, 149, 191. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I. p. 398-400 et note 1.

[2] Sempad, *Chroniq.* p. 129; édition de Moscou, 1856, in-8°.

[3] Sempad, *Chroniq.* p. 129, 130.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 91, p. 96.

[5] Sempad, *Chroniq.* p. 129, 130.

[6] *Cod. diplomat.* n° 96, p. 100.

[7] *Cod. diplomat.* n°s 99, 100, p. 104, 105.

[8] *Cod. diplomat.* n°s 101, 102, p. 106, 107.

son père, sous le règne de son frère, Héthoum I[er][1]: il l'était en 1246[2] et 1248[3].

Le baron Léon, fils de Sempad, fut connétable sous le roi Léon III[4], et encore sous Héthoum II. En 1289, le pape Nicolas IV lui écrivit, ainsi qu'au roi Héthoum, pour l'engager à favoriser la réunion de l'église d'Arménie avec celle de Rome[5].

Ochim, frère de Thoros III, seigneur de Gantchdi, qui plus tard fut roi, était connétable sous Léon IV[6]. Il est qualifié « duc général des Arméniens, » parmi les grands seigneurs qui assistèrent au concile de Sis[7]. Dans l'histoire d'Arménie de Galanus[8], il est nommé comme distinct d'Ochim, frère du roi.

Sous ce même Ochim devenu roi, Hethoum fut connétable[9]. Il est qualifié aussi « duc général des Arméniens, » parmi les grands seigneurs présents au concile d'Adana, en 1316[10].

Constantin, fils d'Ochim, comte de Gorighos, seigneur de Lampron, occupa la charge de connétable sous Léon V[11].

Djohan ou Jean, fils du seigneur de Sour, lui succéda, vers l'an 1329[12].

Sous Léon VI, le connétable Liparit fut tué en combattant contre les Sarrasins[13].

Schahan, gendre de Léon VI, comte de Gorighos, fut général des armées du roi[14], mais peut-être sans avoir le titre de connétable.

Amaury de Lusignan, frère de Henri II, roi de Chypre.]

[1] Sempad, *Chroniq.* p. 130. — *Assises de Jérus.* t. I, c. CXLV, p. 220, et note b.

[2] Abulfarejii, *Histor. dynastiar.* latine, p. 320.

[3] Voir, plus haut, le texte de Du Cange, p. 128.

[4] Continuat. de la Chroniq. de Sempad, p. 130.

[5] Odor. Rainal. *Annal. eccles.* ann. 1289, n° 58, t. IV, p. 67; édit. de Mansi.

[6] Galanus, *Concil. arm.* c. XXXIII, p. 455 et sqq.

[7] Continuateur de Sempad, p. 130. — Saint-Martin, *Mém.* t. I, p. 400.

[8] Galanus, *Histor. armena*, p. 431.

[9] De Mas-Latrie, t. III, p. 692.

[10] Galanus, *Concil.* p. 474; *Hist. armena*, p. 476.

[11] Continuat. de Sempad, p. 130.

[12] Continuat. de Sempad, p. 130.

[13] Tchamitch, t. III. — Saint-Martin *Mém.* t. I, p. 400 et suiv.

[14] Voir *Les Rois d'Arménie*, p. 151. — Tchamitch, t. III.

[LES MARÉCHAUX.]

[La dignité de maréchal, comme les dignités de connétable et de sénéchal, fut créée par le roi Léon II.

Le premier que nous voyons revêtu de ce titre est Vasil de Sifric ou Basile Sefricum, seigneur de Vaner[1]. Il souscrit un acte de Raimond Rupin, du 22 mai 1207[2], et un du roi Léon II, d'août 1210[3].

Vahram ou Vahran, maréchal d'Arménie, souscrit, avec Josulin, son frère, un acte du roi Léon II, du 23 avril 1214[4]; seul, un autre acte de ce roi, du même jour[5], et deux actes de Raimond Rupin, du 1er avril 1215[6].

Il fut tué par le baile Constant, pour avoir voulu placer Raimond Rupin sur le trône, au préjudice de la princesse Isabelle, fille du roi[7].

En 1289, le pape Nicolas IV adressa une lettre au maréchal d'Arménie, comme il avait fait pour le connétable Léon, afin de l'engager à se réunir à l'église catholique romaine[8]. Ce maréchal n'est pas nommé.

Nous voyons ensuite comme maréchaux d'Arménie :

Ochin de Lampron, seigneur d'Asgoura et de Mar'nich[9], vers l'an 1293, qui correspond à peu près avec l'année 741 de l'ère des Arméniens[10];

Héthoum, son fils, qui épousa Fémie, fille de Balian de Sajette[11];

Le baron Thoros, seigneur de Simana-gla[12].

Sous les rois Léon IV et Ochin, Sempad, seigneur d'Asgovro et de Binag,

[1] Continuat. de Sempad, p. 130.

[2] *Cod. diplomat.* n° 91, p. 96.

[3] *Cod. diplomat.* n° 96, p. 100.

[4] *Cod. diplomat.* n° 99, p. 104.

[5] *Cod. diplomat.* n° 100, p. 105.

[6] *Cod. diplomat.* n°s 101, 102, p. 106. 107.

[7] Abulfaredjii, *Chron. syriaq.*

[8] Odor. Rain. *Ann. eccl.* ann. 1289, n°58.

[9] Sempad, *Chron.* ann. 741. — Contin p. 130.

[10] *L'Art de vérifier les dates*, t. I, p. 104, 105; édit. in-8°.

[11] Continuat. de Sempad, p. 130. — *Lignages d'outre-mer*, édition Labbe, c. VIII; édition La Thaumassière, c. XVIII; Beugnot.

[12] Continuat. de Sempad, p. 130.

fut maréchal d'Arménie[1]. Comme tel, il assista au concile de Sis, mars 1307[2].

Sous Léon V, un maréchal d'Arménie qui n'est pas nommé, était père d'un baron Ochin, qui fut tué au siége d'Aias[3].

Le baron Baudouin[4], seigneur de Négher, et d'origine latine, père du roi Constantin IV, fut ensuite maréchal du royaume au temps d'Héthoum II. Nous trouvons encore comme maréchal d'Arménie, sous le règne de Léon IV Öschïn, le baron Sempad[5], seigneur d'Asgour'a.

Nous voyons encore plus tard des maréchaux d'Arménie: mais ce ne fut plus qu'un titre accordé par les rois de Chypre, devenus eux-mêmes rois titulaires de l'Arménie, où ils ne possédaient plus qu'une seule place. Tels furent Jean de Tibériade ou de Tabarie, fils de Barthélemi, créé, dit-on, maréchal d'Arménie par le roi Jacques Ier, à son retour d'une ambassade auprès de la république de Gênes[6]. Il souscrit, comme maréchal, un acte de ce roi, du 16 août 1395[7], et confirme, au nom du roi, un accord du 18 octobre 1397, avec Venise[8]. Il mourut le 22 août 1402[9], comme l'atteste son épitaphe. Si l'on en croit l'inscription d'une autre pierre tombale[10], il aurait été mari d'Alix, fille de Jean Beduin, morte en 1357, lorsqu'il était déjà maréchal d'Arménie. Il est difficile de croire qu'il ait été maréchal pendant environ cinquante ans, et que dans des actes de 1386, 1387, 1391[11], on ne lui donne pas ce titre: peut-être ne l'avait-il pas conservé sans interruption depuis qu'il en avait été investi pour la première fois. On pourrait supposer qu'il y eut deux Jean de Tabarie, maréchaux d'Arménie, à deux différentes époques, l'un vers le milieu, l'autre vers la fin du XIVe siècle. Mais les preuves nous manquent.

Phébus de Lusignan, fils naturel du roi Janus, est nommé avec le titre de maréchal d'Arménie, dans un acte du 10 février 1459, d'Éléonore de Lusignan, sa fille[12].]

[1] Continuat. de Sempad, p. 130.

[2] Galanus, *Concil. armen.* p. 455; *Hist. armen.* p. 431.

[3] Continuat. de Sempad, p. 130.

[4] Sempad, *Listes.*

[5] Galanus, t. I, p. 460.

[6] Voir *Les Seigneurs de Tabarie.* — De Mas-Latrie, t. II, p. 412, note 3.

[7] De Mas-Latrie, t. II, p. 428.

[8] De Mas-Latrie, t. II, p. 436, note 3.

[9] De Mas-Latrie, *Inscript. funéraires de Chypre*, n° 39, p. 519.

[10] De Mas-Latrie, *Inscript. funéraires de Chypre*, n° 37, p. 518. — *Magasin pittor.* t. XV, ann. 1847, p. 220, 222.

[11] De Mas-Latrie, t. II, p. 406, 412, 423.

[12] De Mas-Latrie, t. III, p. 94 et note 3. — Guichenon, *Hist. de Savoye*, t. I, p. 450.

[LES SÉNÉCHAUX.]

[Adam de Gaston ou Gastin, paraît comme sénéchal d'Arménie dans un acte du roi Léon II, août 1210[1], et deux de Raimond Rupin, du 1er avril 1215[2].

Oschïn[3], prince héthoumien, était en possession de cette charge en 1277, sous le règne de Léon III.

Raimond[4] fut sénéchal d'Arménie de 1307 à 1314, sous le règne de Léon IV, Oschïn.

Héthoum[5], d'abord connétable, devint sénéchal du roi d'Arménie Léon V.

François Myre[6] portait le titre de sénéchal de Léon VI, et était son chambellan durant les années que ce prince passa en Europe.]

[1] *Cod. diplomat.* n° 96, p. 100.

[2] *Cod. diplomat.* n°s 101, 102, p. 106, 107.

[3] Tchamitch, t. III, p. 279. — Sempad. *Listes.*

[4] Galanus, t. I, p. 460, 504.

[5] De Mas-Latrie, t. III, p. 699.

[6] Rymer t. VII, p. 706.

[LES CHANCELIERS DU ROYAUME.]

[Jean [1], archevêque de Sis, occupait cette charge sous le règne de Léon II, en 1201.

Guillaume le Veli [2] était chancelier d'Arménie lorsqu'il fut nommé, en 1274, évêque de Tabarie.

Vasil [3] l'était en 1331, sous le règne de Léon V.

Jean [4] lui succéda peu après, en 1333, sous le règne du même prince.]

Fontes rerum Austriacar. t. XII, n° 94, p. 384, 385.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr l. XXXIV, c. XIX, p. 466.

Pazmarêb.

[4] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 727.

[LES CHANCELIERS PARTICULIERS.]

[Basile[1] était chancelier de Léon II en 1207.
Bovo[2], latin d'origine, lui succéda en 1214.
Grégoire[3] fut chancelier en 1245, sous le règne d'Héthoum I^er^.
Aiton ou Atton[4], chancelier du roi Léon III, en 1288.
Grégoire le Chancelier[5] occupait cette charge en 1307, sous Léon IV.]

[1] *Cod. diplomat.* n° 91, p. 95. 96.
[2] *Cod. diplomat.* n^os^ 94. 100. p. 104. 105.
[3] *Arch. stor.* p. 365. 369.
[4] *Notes et extraits*, t. XI, p. 116.
[5] De Mas-Latrie, t. III, p. 690.

[LES BOUTEILLERS.]

[Nous n'avons pu découvrir le nom d'aucun seigneur revêtu du titre de bouteiller, quoique probablement cet office ait existé aussi à la cour des rois d'Arménie.]

[LES PROXIMOS.]

[Cette charge, d'origine grecque, était conservée en Arménie. Le proximos était chargé de tout ce qui concernait les droits de douanes et les immunités accordées aux marchands étrangers.

Sempad [1], *seneschalc primos* (proximos) *Armeniæ*, paraît avoir été revêtu de cette charge en 1214, sous le règne de Léon II.

Oschïn [2], *Ossinus, proximus*, remplissait ces fonctions sous le règne de Léon III, en 1288.

Thoros [3], seigneur de Djo-fré-gla, était proximos d'Arménie sous le règne de Léon IV, en 1307.

Le baron Oschïn Ouannents [4] paraît lui avoir succédé sous le règne d'Oschïn.

Le baron Bedros figure en cette qualité dans la seconde charte de Montpellier, en 1311, sous le règne de Léon V.]

[1] *Cod. diplomat.* t. I, p. 105.

[2] *Notes et extraits*. Privilég. aux Génois, t. IX, p. 122.

[3] Galanus, t. I, p. 460, 504.

[4] Première charte de Montpellier.

[LES CAPITAINES DE LA COUR.]

[Thoros[1] était en possession de cette charge sous le règne de Léon IV, en 1307.

Vitox[2], seigneur de Nigrino, était capitaine de la cour du roi d'Arménie au temps du roi Henri II de Chypre (1308-1320), et sous le règne d'Oschin.

Jean de Rusp[3] paraît en avoir porté le titre près de Léon VI, en 1385, alors que ce prince était venu se retirer en France.]

[1] Galanus, t. I, p. 460.

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 692.

[3] Rymer, t. VII, p. 480.

[LES CHAMBELLANS.]

[Hétoum II[1], seigneur de Lampron, était grand chambellan d'Arménie sous le règne de Léon II.

Aïton[2], de Nigrino, antérieurement cité comme capitaine de la cour, était revêtu de cette dignité en l'an 1321.]

[1] *Journal asiatique*, 1858, p. 434, 435. — [2] De Mas-Latrie, t. III, p. 692, 693.

[LES CAMÉRIERS.]

[Bedrois[1] était, en l'année 1288, camérier du roi Léon III.

François Myre[2], déjà cité, et Jean Myre, remplissaient cette charge, le premier en 1386, et le second en 1391, près de Léon VI.

Jean Babin, chambrier du royaume d'Arménie, membre de la haute cour du royaume de Chypre, fut témoin d'un acte du roi Jacques I^er^, du 16 août 1395[3]; c'est le même qui fut plus tard amiral de Chypre[4].]

[1] Priviléges aux Génois, t. VI, p. 132.

[2] Rymer, t. VII, p. 549.

[3] De Mas-Latrie, t. II, p. 428.

[4] De Mas-Latrie, t. II, p. 495.

LA SYRIE SAINTE.

La terre sainte ayant esté conquise par les nostres, les églises qui avoient esté régies auparavant et gouvernées, quant au spirituel, par des prélats de l'église grecque, et qui, par conséquent, ne recognoissoient pas le saint siége de Rome, furent mises en la puissance des prélats latins, et, par ce moyen, furent soumises aux papes et à l'église romaine, comme celles du reste de l'Europe. Deux siéges de patriarches se trouvèrent compris dans ces illustres conquestes; sçavoir : les villes de Hiérusalem et d'Antioche, où d'abord les nostres establirent des patriarches de leur nation et de leurs créances, auxquels ils soumirent les villes archiépiscopales et épiscopales de leurs anciens ressorts, qui tombèrent en ce temps là sous leur domination; ce qu'ils firent sous l'autorité du saint siége et de ses légats. Les autres, qui se trouvèrent engagées dans le party des infidèles et dans leur possession, continuèrent d'estre régies par les prélats grecs, comme elles avoient fait avant que les François eussent entrepris ces laborieuses expéditions.

L'ordre des anciennes dépendances et des anciens ressorts ne fut pas tellement observé qu'il ne s'y soit glissé quelque changement. Car le roy Baudouin I^er^ [1] demanda au pape Pascal [2], et l'obtint de luy, que toutes les places que luy et ses successeurs prendroient sur les infidèles par la force des armes, fussent sujettes à l'avenir, pour le spirituel, au patriarche de Hiérusalem, quoyque d'ancienneté elles eussent relevé et dépendu d'autres métropolitains et d'autres patriarches. Ce qui fut

[1] Willelmus Tyr. l. II, c. XXVIII.—Fulch. Carnot. l. III, c. XXXIV, XXXV.

[2] *Oriens christianus*, t. III, col. 33, 34.

cause que les patriarches de Hiérusalem et d'Antioche partagèrent avec le temps le diocèse et l'archeveschié de Tyr, qui confinoit aux deux patriarcats, et que ce qui estoit en deçà du lieu appelé *le Pas de Payen* fut attribué à celuy d'Antioche, et ce qui estoit au delà, à celuy de Hiérusalem.

Je ne prétens pas raffraischir icy la mémoire aux lecteurs, de l'ancien estat de ces églises, et de leur subordination sous l'empire des Grecs; c'est une matière qui a esté traitée par les auteurs[1] de cette nation si souvent, et par quelques-uns de nostre temps, que je ne pourrois user que de redittes en cette occasion. D'ailleurs, mon dessein n'est que d'escrire seulement l'estat de la terre sainte depuis que nos conquérans s'en sont rendus les maistres, et ainsy je ne m'arresterai qu'à déduire en peu de mots celuy des églises qui se sont trouvées sous leur seigneurie, en donnant le catalogue des prélats latins qui les ont gouvernées, jusques à ce que les infidèles s'en sont derechef emparez.

Le patriarche de Hiérusalem estoit esleu par le prieur et les chanoines réguliers de Saint-Augustin de l'église patriarcale du Saint Sépulchre[2]. Il avoit cinq archevesques suffragans[3]: sçavoir, l'archevesque de Tyr, l'archevesque de Césarée, l'archevesque de Betsan ou de Nazaret, l'archevesque du Besseret et l'archevesque de Rabath ou de la Pierre du Désert. Le patriarche de Hiérusalem avoit, outre ces prélats, trois évesques suffragans, qui relevoient immédiatement de luy, sçavoir : les évesques de Saint-George de Rame ou de Lidde, de Bethleem, et d'Ebron ou de Saint-Abraham.

Il avoit encore dans son diocèse six abbez et un prieur suffragans; sçavoir : l'abbé du Mont de Sion, l'abbé de la Latine, l'abbé du Temple, l'abbé du mont Olivet, l'abbé de Josaphat, qui tous portoient mitre, croce et anneau, et l'abbé de Saint-Samuel, qui portoit

[1] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XII. — *Notitia veteres*, apud Carol. a Paulo. — *Prov. Rom.* Aubert Miræus, *in Notitia episc.*

[2] *Gesta Innoc. III*, p. 83. — *Assises de Jérus.* p. 547-550; t. I, p. 415-417. — J. de Vitriaco, l. I, c. LV, LVI, LVII, LVIII. — Sanut. l. III, part. 7, c. II.

[3] *Oriens christ.* t. III, col. 1241-1244.

seulement croce; et le prieur du Saint Sépulchre, qui portoit mitre, croce et anneau.

Il avoit encore trois abbesses suffragantes; sçavoir : l'abbesse de Nostre Dame la Grande, l'abbesse de Sainte Anne et l'abbesse de Saint Ladre.

L'archevesque de Tyr avoit quatre évesques suffragans; savoir: les évesques de Barut, de Sagette, de Belinas et d'Acre.

L'archevesque de Césarée n'avoit qu'un suffragant, qui estoit l'évesque de Sebaste.

L'archevesque de Bethsan ou de Nazaret avoit pour suffragans l'évesque de Tabarie et le prieur du mont Thabor.

L'archevesque de Bethseret fut fort peu de temps au pouvoir des Latins; ce qui est cause qu'on n'a pu sçavoir jusques à présent qui furent ses suffragans, ny qui furent les prélats qui tinrent cet archevesché.

L'archevesque de Rabath ou de la Pierre du Désert avoit pour suffragant l'évesque du Faran, qui fut transféré au mont de Sinai.

Le patriarche d'Antioche[1], sous nos François, avoit six archevesques suffragans; sçavoir : ceux de Tarse, d'Édesse, d'Apamie, de Tulupe, de Bostre et de Mamistre.

Il avoit cinq évesques suffragans qui dépendoient immédiatement de luy : sçavoir, les évesques de Gibel [ou Gabala], de Laodicée ou de [La] Liche, de Tortose, de Tripoli et de Gibelet. De ces cinq évesches, le patriarche d'Antioche s'en attribua trois[2]: sçavoir, ceux de Tortose, de Tripoly et de Zibel [ou Gibelet], où il ordonna des évesques, jusques à ce que l'archevesché de Tyr, de la dépendance duquel ils devoient estre, eust esté rendu à son église par le patriarche de Hiérusalem, qui avoit obtenu du pape Innocent II qu'il seroit annexé à son église, par provision, sur le différend qui avoit esté meu par les deux patriarches sur ce sujet. Ce que celuy d'Antioche fit d'autant plus aisément

[1] *Provinc. Rom.* — Willel. Tyr. l. XIII, c. II; l. XIV, c. VII, et p. 1044, apud Bong. Willelmus Tyr. l. XIV, c. XIV.

que ces trois éveschez étoient assis dans l'étendue du comté de Tripoly, où le roy de Hiérusalem n'avoit presque point de pouvoir de l'empescher.

L'archevesque de Tarse n'avoit aucun suffragant.

L'archevesque d'Édesse n'en avoit pas pareillement.

L'archevesque d'Apamie avoit pour suffragant l'évesque de Valenie.

L'archevesque de Tulupe ou d'Héliopolis n'avoit point de suffragant.

L'archevesque de Mamistre n'avoit point de suffragant.

[Du Cange met parmi les suffragants du patriarche de Jéruralem l'archevêque de Bethseret, et parmi ceux du patriarche d'Antioche l'archevêque de Bostre. Mais ces deux noms paraissent se rapporter à une même localité. Bostra, aussi appelée Busseret, dans la Syrie orientale. Il y a donc ici une confusion dont Du Cange lui-même semble avoir eu conscience, puisqu'il omet l'archevêque de Bostre dans son énumération finale. Il y a peut-être là encore confusion avec l'archevêque d'Albara, qui relevait également du patriarcat d'Antioche, et dont nous ne trouvons aucune mention dans cette notice.]

LES PATRIARCHES DE HIÉRUSALEM.

D'abord que les François se furent rendus maistres de la ville de Hiérusalem sur les infidèles, ils avisèrent de pourvoir au gouvernement temporel et spirituel de ces nouvelles conquestes. Godefroy, duc de la basse Lorraine, en fut eslen seigneur souverain, ayant refusé le titre de roy [1]; et parce que le patriarche Siméon [2], avec qui Pierre l'Hermite, premier auteur des saintes croisades, avoit eu conférence, lorsqu'il fut visiter les saints lieux [3], estoit décédé en l'isle de Cypre, on résolut en mesme temps d'eslire un patriarche.

Arnoul, surnommé *de Rohes* ou *de Rœux* [4], qui est un chasteau de Haynaut, personnage de grande littérature et fort éloquent [5], qui avoit suivy le duc de Normandie en son voyage d'outre-mer [6], de la sœur duquel il avoit esté précepteur, fut promu à cette dignité par la faction de l'évesque de Martorano en Calabre [7], par les suffrages du peuple et le crédit du duc, le jour de Saint-Pierre-aux-Liens [8]. Mais le pape Paschal, ayant eu avis de cette élection, la cassa comme nulle, attendu qu'Arnoul estoit fils de prestre. Albert d'Aix [9] ne dit pas qu'il fut esleu patriarche, mais seulement chancelier de l'église de Hiérusalem, et garde des saintes reliques et des aumosnes des fidèles, jusqu'à ce que

[1] Alb. Aquensis, l. I, c. III.
[2] Willelmus Tyrensis, l. I, c. II.
[3] Albertus Aquensis, l. VI, c. XXXIX.
[4] Albertus Aquensis, l. VI, c. VIII.
[5] Guibert. l. VII, c. XIII; vel l. VIII, c. I. Willelmus Tyr. l. VII, c. XVIII; l. VIII, c. XI.
[6] Gualter. *in Vita S. Carol. comit. Flandr.* c. IV.
[7] Willelmus Tyr. l. IX, c. IV.
[8] Guibert.— Math. Paris, p. 34.
[9] Albertus Aquensis, l. VI, c. XXIX, XL.

l'on eust pourvu à l'élection d'un patriarche. Un autre auteur dit qu'il fut choisi[1], non pour avoir le titre de patriarche, mais pour en faire la fonction, jusqu'à ce qu'on eust eu là-dessus la résolution du saint siége. Tudebodus[2] escrit formellement qu'il fut esleu patriarche, et luy donne toujours cette qualité. Guibert, mordant et piquant de son naturel et dans son style, et après luy l'archevesque de Tyr, l'ont taxé d'une vie un peu licencieuse. Tant y a que le patriarche Daimbert ne parvint pas à cette dignité, vacante par sa mort, comme Mathieu Paris a escrit.

Cependant les Grecs ne laissèrent pas de créer un autre patriarche de leur nation, qui résidoit pour le plus souvent à Constantinople. Il est parlé de Sabas[3], qui, d'évesque de Césarée, fut élevé à cette dignité sous l'empire d'Alexis Comnène, probablement après la prise de cette place par les François.

Dagobert ou Daimbert ou Diabert[4], évesque de Pise, fut esleu patriarche de Hiérusalem par les barons et les suffrages du peuple[5], cinq mois après la prise de cette ville. Il avoit esté employé auparavant par le pape Urbain II[6] en diverses négociations, et particulièrement en Espagne, vers le roy Alfonse, qui l'avoit régalé de magnifiques présents. Au retour, il entreprit le voyage d'outre-mer avec un grand nombre de Pisans et de Toscans qu'il emmena avec lui[7], et estant débarqué à Laodicée, il se joignit aux barons[8], qui le choisirent pour avoir le soin du spirituel sur toute l'armée chrestienne, après le décez des évesques du Puy et d'Orange, qui avoient fait cette fonction. Enfin il sceut si bien gagner les bonnes graces de Baudouin[9], frère du duc Godefroy, et de Boémond, prince d'Antioche[10], soit à cause de ses belles qualitez, soit par les grands présens qu'il leur fit, et au duc,

[1] *Gesta Franc. expug. Hier.* c. xxx, xxxiii.
[2] Tudebod. l. V, p. 812, 813.
Jus Græco-Romanus, t. I, p. 295.
[3] Fulch. l. I, c. xxi.
[4] Willelmus Tyr. l. IX, c. xv.
Albertus Aquensis, l. VII, c. vii.
[7] Fulcher. *Gesta Francor.* c. xxxiii.
[8] Guibert.
[9] Albert. Aquens. l. VII, c. vi, vii.
[10] Willelmus Tyr. l. IX, c. xv.

qu'il fut esleu patriarche de Hiérusalem. Guibert dit que les barons se rapportèrent pour sa nomination à Arnoul de Rœux, qui le nomma. Baudouin ayant succédé à son frère au royaume de Hiérusalem [1], il s'émut une grande querelle entre eux, sur ce que le patriarche, avec Tancrède [2], avoit voulu faire tomber cette couronne au prince Boémond; ce qui donna sujet au roy de le deffférer en cour de Rome, de divers crimes, et particulièrement de trahison et de péculat. Le pape Pascal [3] y envoya le cardinal Maurice, avec titre de légat, qui le suspendit premièrement de sa charge, puis le restablit. Mais, Maurice estant mort, le cardinal Robert de Paris, qui luy succéda, à la fin le déposa et l'excommunia, et fit procéder à une nouvelle élection. Guillaume de Tyr [4] écrit qu'Arnoul de Rœux excita et fomenta la division entre le roy et le patriarche.

Ebremar ou Euremer [5], prestre de bonne vie, qui avoit suivy les nostres dans leur premier voyage [6], fut esleu par le peuple et par le conseil du cardinal, patriarche de Hiérusalem, l'an 1103 [7].

[Il était du diocèse de Térouenne, et avait été ordonné prêtre par Lambert, évêque d'Arras. Il lui apprit son élection au patriarchat de Jérusalem par une lettre, datée du 3 des nones d'avril (3 avril) 1104 [8], qui ne parvint à Arras que le 13 des calendes de décembre (19 novembre) suivant. Baluze a publié cette lettre, ainsi que la réponse de l'évêque Lambert, qui le complimente modérément, et se recommande à ses prières, lui et les anciens confrères du nouveau patriarche [9].]

Guibert dit qu'il parvint à cette dignité par les intrigues d'Arnoul

[1] Albert. Aquensis, l. VII, c. XLVI.

[2] Albert. Aquensis, l. VII, c. XXVII.

[3] Albert. Aquensis, l. VII, c. XLVII, XLVIII, XLIX, L, LI, LVIII, LIX, LX, LXI, LXII; l. IX. XIV, XVI, XVII.

[4] Willelmus Tyr. l. X, c. XXV, XXVI.

[5] Albert. Aquens. l. IX, c. XVII.—Willel. Tyr. l. X, c. XXVI.— Guibert. l. VII, c. XIII. ou l. VIII, c. I.

[6] *Gesta Franc. expug. Hieros.* c. LII, LIII.

[7] Papebroch. *Patriarch. Hierosol.* series acta sancta. t. III, maii. p. XLVI. b, c. — — *Oriens christ.* t. III, col. 1245, 1246. — *L'Art de vérifier les dates :* Patriarch. de Jérus. art. *Daymbert.*

[8] *L'Art de vérifier les dates :* Patriarches de Jérusalem.

[9] Baluz. *Miscell.* t. V, p. 331-332.

de Rœux, qui, le connoissant d'un esprit simple et facile, espéroit toujours de gouverner sous son nom. Mais ils ne furent pas longtemps en bonne intelligence; car Arnoul[1] luy suscita le roy, qui l'accusa de péculat, et le traversa de telle sorte qu'il fut obligé de quitter la dignité patriarcale, qui fut donnée à Gibelin, archevesque d'Arles, et de se contenter de celle d'archevesque de Césarée. Guillaume de Tyr[2], et quelques autres auteurs[3], racontent cette histoire tout autrement, et disent que Daimbert, ayant esté privé de sa dignité, passa dans la Pouille avec Boëmond, et vint à Rome pour se purger devant le pape Pascal qui, après avoir meurement examiné les crimes qu'on lui imposoit, l'en jugeant innocent, le restablit et le renvoya en sa charge. Mais, comme il fut arrivé à Messine en Sicile, la mort le surprit le 16e jour de juin, l'an 1107[4], ayant gouverné son église en paix quatre ans, et trois ans dans l'exil. Ebremar, sur le bruit du restablissement de Daimbert, vint pareillement à Rome, où il ne put obtenir autre chose, sinon que l'archevesque Gibelin iroit avec luy en la terre sainte, où l'on examineroit le tout. Y estant arrivez, l'archevesque y assembla les prélats et tint un concile, où il fut arresté que Daimbert avoit esté déposé injustement par la jalousie du roy et la faction d'Arnoul, et qu'à tort Ebremar avoit esté intrus en sa dignité, lui encore vivant, lequel y fut déposé; mais d'autant qu'il estoit homme de sainte vie, l'archevesché de Césarée, nouvellement vacant, lui fut donné.

[Quoiqu'il fût regardé comme intrus, cependant le pape Pascal II, en l'éloignant du patriarchat de Jérusalem, lui avait réservé sa dignité d'évêque, et lui destinait le siége de Jérusalem après la mort de Daimbert, si cette église le redemandait, ou tout autre siége épiscopal[5]. Ni Papebroch dans sa dissertation sur les patriarches de Jérusalem, ni l'auteur de l'*Oriens christianus*, ni *L'Art de vérifier les dates*, ne mettent Ebremar au nombre des patriarches de Jérusalem[6].]

[1] Albert. Aquens. l. X, c. LVII, LVIII, LIX.

[2] Willelmus Tyr. l. XI, c. IV.

[3] *Gesta Franc.* c. LII.

[4] Willelmus Tyr. — Fulcher. l. II, c. XXXV. — *Chron. pisan.* A. 1106.

[5] Privil. Pascal. II, pap. ann. 1108, 4 décembre. — *Cart. S. Sepulc.* p. 9-11, édit. de Rosières.

[6] *Cartul. S. Sepulc.*

Enfin, sur l'avis de la mort de Daimbert, on procéda à l'élection de son successeur. Quelques auteurs écrivent [1] qu'il [Ebremar] estoit natif de Choques dans l'Artois, entre les villes d'Aire et de Béthune, aussy bien que le patriarche Arnoul.

Gibelin ou Gobelin [2], archevesque d'Arles [appelé *Ibelin* dans la description de la terre sainte de Fretellus], fut esleu patriarche de Hiérusalem, après la déposition ou la renonciation d'Enremer, et par le consentement du roy, d'Arnoul et de tout le clergé, l'an 1107. Guillaume de Tyr [3] escrit que ce choix se fit encore par la malice d'Arnoul, qui aspiroit toujours à cette dignité, voyant bien que Gibelin n'y subsisteroit pas longtemps à cause de son grand age. Il ne fut pas si tost consacré; car, en l'an 1110, il n'estoit qualifié qu'archevesque d'Arles, légat du saint siége, et esleu patriarche de Hiérusalem [4], à la quelle année le Continuateur de Sigebert [5] rapporte sa promotion. Il le fut incontinent après [6], et le pape Pascal lui accorda qu'il puet joindre à son église les villes et les places que le roy Baudouin prendroit sur les infidèles [7], quoyque dépendantes anciennement d'autres métropolitains: ce qui donna sujet de plainte à Bernard, patriarche d'Antioche. Il mourut l'an 1111 [8], le 6e jour d'avril, qui est à nostre façon de compter, 1112 [9].

Arnoul de Roeux [10], chancelier et archidiacre de l'église du saint sépulchre, fut enfin promeu à la dignité de patriarche de Hiérusalem [11], après le décez de Gibelin, à laquelle il avoit aspiré il y avoit long-

[1] Meier. ann. 1099. — Malbranc. l. IX. — De Morin. l. VIII, c. XXVII.

[2] Albertus Aquensis, l. X, c. LVIII. — Fabricius, *Bibl. lat. med. ætat.* t. II, p. 204.

[3] Willelmus Tyr. l. XI, c. IV.

[4] Willelmus Tyr. l. XII, c. XII.

[5] Robert de Monte, *in Access. ad Sigeb.* ann. 1099, 1110.

Willelmus Tyr. l. XI, c. XXVIII. — Fulch. Carnot. l. III, c. XXXV.

[7] *Cartul. S. Sepulc.* n° 12, p. 13.

[8] Albertus Aquensis, l. XII, c. XXIV. — Willelmus Tyr. l. II, c. XV.

[9] Bibl. Sebus. cent. 2, c. LXXIII.

[10] Albert. Aquens. — Willel. Tyr. *loc. cit.*

[11] Willelmus Tyr. l. XI, c. XII. — *Gesta Franc.* c. LII, LIII.

temps. Mais le pape, sur les plaintes qu'il reçut de ses malversations, envoya en la terre sainte l'évesque d'Orange, qui ayant assemblé un concile d'évesques, le suspendit de sa charge[1]. De sorte qu'il fut contraint d'aller à Rome, où il reçut la confirmation du pape[2], lequel il surprit par ses addresses, après s'estre purgé des crimes qu'on luy avoit imposez. Estant retourné en la terre sainte, il obligea, suivant l'ordre qu'il en eut du pape, le roy Baudouin I^er^ de quitter la comtesse de Sicile, qu'il avoit espousée, sa femme estant encore vivante. Guillaume de Tyr, qui maltraite en divers endroits ce patriarche, et l'accuse de plusieurs déréglemens, le fait auteur de ce mariage du roy[3]. Il mourut l'an 1118[4], quelques jours après la mort de Baudouin[5], et après avoir couronné le roy Baudouin II, estant malade; et fut inhumé avec les patriarches ses prédécesseurs. Guillaume de Tyr dit qu'il fut surnommé *mala coronna* (mauvaise couronne), peut-estre parce qu'il ne menoit pas une vie conforme à celle à laquelle les prestres sont obligez : comme ce Raoul, dans Guillaume de Jumièges[6] qui fut ainsy surnommé : « quia militaribus exercitiis inserviens clericatus gravitatem male servabat. » Il ajoute qu'il dissipa les biens de son église, et qu'il donna à sa nièce, en faveur de son mariage avec Eustache Grenier, sire de Sagette, Hiéricho avec ses dépendances, dont le revenu estoit de cinq mille bezans d'or.

Germond ou Garmond ou Guaremond[7], succéda à Arnoul en la dignité de patriarche, à laquelle il fut appelé par le clergé et les peuples, pour la sainteté de sa vie. Il estoit natif de Piquigny au diocèse d'Amiens, ainsi que nous apprenons de l'archevesque de Tyr, d'où c'est avec raison que l'on estime que c'est ce Guermond, frère d'Eus-

[1] Willelmus Tyr. l. XI, c. XXVI.

[2] Privil. Pascal. II, pap. ann. 1117. 18 Willelm. Tyr. l. XII, c. VI. juillet — *Cartul. S. Sepulc.* p. 11. 12. édit. de Rosières.

[4] Albertus Aquensis, l. XII, c. XXIV.

[5] Willelmus Tyr. l. XII, c. VI. — Robert de Monte, ann. 1118.

[6] Guill. Gemet. l. VII, c. II.

[7] Albertus Aquensis, l. XII, c. XXV. — Willelm. Tyr. l. XII, c. VI. — Honorius II pap. *Epist.* 2. 3. — *Cartul. S. Sepulc.* p. 14

lache, et fils d'Arnoul de Piquigny, vidame d'Amiens[1], qui souscrit quelques titres de l'an 1069 avec son frère. Il se comporta en cette éminente charge avec beaucoup de conduite, de prudence et de zèle[2]: et enfin mourut d'une maladie qu'il contracta au siége d'un chasteau nommé Belhasen, dans l'estat de Sagette, et s'estant fait porter en cette ville, il y décéda l'an 1128[3], après avoir tenu la chaire près de dix ans. [C'est lui probablement qui est nommé Guillaume[4], patriarche de Jérusalem, dans la chronique d'Alberic, à l'année 1118.]

Estienne[5], abbé de Saint-Jean-en-Vallée, en la ville de Chartres, fut esleu patriarche de Hiérusalem après le décez de Gnermond de Piquigny[6]. Il estoit issu de l'illustre famille des vidames de la mesme ville, et avant que d'avoir renoncé au monde, avoit eu cette qualité. Estant venu en la ville de Hiérusalem pour y visiter les saints lieux[7], et y attendant l'occasion de s'en retourner, il fut promeu unanimement à cette dignité par les barons et le clergé. Il eut de grands démeslez avec le roy Baudouin II, duquel il estoit proche parent, au sujet de la ville de Japhe, et autres biens qu'il vouloit réunir au domaine de son église, comme en ayant esté aliénez. Mais il n'en vit pas la fin, estant décédé avant que d'avoir achevé deux années en sa dignité, ayant esté empoisonné, comme on tenoit alors, en l'an 1130.

Guillaume[8], prieur de l'église du saint sépulcre, Flamen de nation, et natif de la ville de Mecine ou Meschines, fut fait patriarche de Hiérusalem, après le décez d'Estienne. Il estoit beau de corps, ag-

[1] *Preuves de l'hist. de Guines*, p. 317, 318.

[2] Willelmus Tyr. l. XII, c. VI, XIII, XXIV, XXV; l. XIII, c. VI, XXIII, XXV.

[3] Willelmus Tyr. l. XIII, c. XXV. — Ord. Vital. l. I, p. 373; l. XII, p. 888.

[4] Alberic. chr. ad ann. 1118, part. 2, p. 235.

[5] Orderic Vital. l. XII, p. 874.

[6] Willelmus Tyr. l. XIII, c. XXV. — Jac. de Vitriaco, c. LXV.

[7] *Præfat. ad. regul. Templarior.*

[8] Willelmus Tyr. l. XIII, c. XXVI; l. XIV c. XI, XXVI; l. XV, c. XI. — Orderic Vital. l. XII, p. 888, 912. — Spicileg. t. III p. 152. — Innoc. III, *Epist. ad Ludov. VI.* — Marchant, l. I, *Flandr.* — Meier, ann. 1099.

gréable en sa conversation, passablement instruit dans les lettres, et chéri également du roi et des peuples. Il mourut le 27e jour de septembre, l'an 1145[1], ayant tenu le siége 15 ans. [Albéric l'appelle Frédéric[2].]

Foucher[3], archevesque de Tyr, fut esleu patriarche de Hiérusalem le 25e jour de janvier, l'an 1146. L'année suivante, il fut présent à l'assemblée générale qui se tint à Acre, en présence de l'empereur Conrad et de Louys VII, roy de France, et se trouva avec eux à l'entreprise de Damas; où il porta la vraye croix[4]. [En l'an 1152, il assista avec plusieurs autres évêques au siége d'Ascalon, qui fut prise par le roi Baudouin III, le 12 août 1154[5].] Il eut un grand différend avec les chevaliers de l'Hospital au sujet des dixmes de leurs terres, qu'ils refusoient aux prélats[6]: ce qui l'obligea d'aller à Rome avec plusieurs évesques pour y demander justice au saint siége, l'an 1154, quoyque alors fort vieil et agé de près [de] cent ans. Mais il s'en retourna sans y avoir eu aucune satisfaction[7]. Il mourut l'an 1157, le 20e jour de décembre, après avoir tenu, l'espace de douze ans, la dignité patriarcale.

Amalric[8], prieur de l'église du saint sépulcre, natif de Neelle en Picardie, au diocèse de Noyon, fut esleu patriarche de Hiérusalem, à la recommandation de Mélissende et de Sibylle, comtesse de Flandres, sœurs du roy Baudouin III, quoy qu'il n'eust aucune qualité recommandable pour posséder une si haute dignité. Il obtint la confirmation de son élection du pape Hadrian, dont il gagna les bonnes graces par

[1] Willelmus Tyr. l. XVI, c. XVII.

[2] Alberic. *Chron.* ad ann. 1141, part. 2, p. 288. — *Oriens. christ.* t. III, col. 1249, 1250.

[3] Willelmus Tyr, l. XVI, c. XVII; l. XVII, c. 1 et seq. — *Vit. Lud. VII. Fr. reg.* c. XVI, XVII, XVIII, XIX.

[4] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. III.

[5] Willelm. Tyr. l. XVII, c. XXI, XXIII, XXV.

[6] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. VI, VII, VIII. — Gretzer, *in Horto S. Crucis*, part. 1, p. 1583.

[7] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. IX.

[8] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XX, XXII.

les grands présens qu'il lui fit faire par l'évesque d'Acre, qu'il envoya à cet effet, malgré les oppositions et l'appel de l'archevesque de Césarée et de l'évesque de Bethleem. Il mourut le 6e jour du mois d'octobre, l'an 1180[1]. Il se voit quelques lettres qu'il écrivit à Louys VII, roy de France, au quatrième volume des Historiens de France, et une autre qu'il écrivit au pape Alexandre[2].

Heraclius[3], archevesque de Césarée, Auvergnat de nation, pauvre clerc, ainsy que le porte l'Histoire manuscrite des guerres saintes, succéda à Amalric en la chaire de Hiérusalem[4], dix jours après sa mort. Il eut pour compétiteur Guillaume[5], archevesque de Tyr, dont nous avons l'histoire, qui, avant qu'on procédast à l'élection, avoit prédit à toute l'assemblée que, comme un Héraclius avoit porté la vraye croix dans Hiérusalem, un autre Héraclius la devoit perdre un jour. Mais comme, suivant l'ordre observé de tout temps, on eut porté les noms de ces deux archevesques, les plus nommez, au roy Baudouin III, la mère du roy fit tant par ses importunitez qu'il choisit Héraclius, qui se fit sacrer aussytost, et receut les sermens des évesques. L'archevesque de Tyr appella à Rome de son élection, et y fut en personne: mais le patriarche, qui craignoit quelque mauvaise suite, sçachant que l'archevesque avoit esté fort bien receu du pape, le fit empoisonner, et ensuite fit tant par ses présens qu'il obtint la confirmation de son élection.

Durant son pontificat[6], les affaires d'outre-mer allant de mal en pis[7],

[1] Willelmus Tyr. l. XXII, c. IV. — Gauf. Vosiens. c. LXII. — Sanut. l. III, part. 6, c. XXIV. — Bongars, p. 1174, 1180. — *Hist. fr.* t. IV, p. 690, 691, 697. — Dom Brial, *Hist. fr.* t. XVI, p. 151, 167, 168.

[2] Apud Tengnagelium, *Epistol.* 57. — *Epist.* 38, earum quas Tengnagelius edidit cum Domnizone : « Notificamus dilectioni « vestræ quod papa Alexander, Ierosolymi- « tanum et archiepiscopum Cesareensem et « quemdam francum archiepiscopum, et... « a quibus omnibus Octavianus excommuni- « catus est. »

[3] Willelmus Tyr. l. XXII, c. IV. — *L'Art de vérifier les dates* : Patriarches de Jérusalem. — *Oriens christ.* t. III, col. 1251, 1252.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr. — Martène, *Amplis. coll.* t. V, col. 604-606.

[5] Bongars, in Præfat. ad *Gesta Dei*, n° XI.

[6] Math. Paris, ann. 1184, 1185.

[7] Silvest. Girald. *Hiber. expugn.* l. II, c. XXV, XXVI, XXVII.

les barons s'avisèrent de députer vers Henri II[1], roy d'Angleterre, pour le prier de prendre la protection du royaume de Hiérusalem[2], qui estoit menacé de son dernier malheur s'il ne recevoit un prompt secours. Le patriarche[3] fut choisy pour cet effet avec le grand maistre de l'Hospital et quelques autres[4], et arriva en Angleterre vers le mois de février, l'an 1185; d'où il alla trouver le roy de France, et s'en retourna sans avoir rien pu tirer, que de simples promesses de secours. Deux ans après survint la deffaite de Guy de Lusignan, roy de Hiérusalem, par Saladin, qui le fit prisonnier, et enleva la sainte croix, qui avoit esté portée dans la bataille par l'archevesque d'Acre, et enfin prit la ville de Hiérusalem[5]. Le patriarche et tout le clergé se retira, les uns à Antioche, les autres en d'autres lieux[6]. Enfin il mourut durant le siége d'Acre, l'an 1189 ou 1190. L'histoire[7] le blasme pour ses mœurs déréglées et pour ses amours infames avec une cabaretière, qu'on nommoit ordinairement *Madame la Patriarche*, de laquelle il eut des enfans[8].

[A partir d'Héraclius, la succession des patriarches de Jérusalem devient tellement confuse que, si l'on compare les travaux de Papebroch (Préliminaires du t. III de mai, des *Actes des Saints*), de Michel Lequien (*Oriens Christianus*, t. III), des auteurs de *L'Art de vérifier les dates* (article des Patriarches de Jérusalem), soit entre eux, soit avec les recherches de Du Cange, on trouvera souvent autant d'opinions différentes que d'auteurs. Nous n'aurons pas la prétention de coordoner ces systèmes divers, ni d'établir une suite des patriarches de Jérusalem, d'une manière certaine; il nous suffira de signaler les passages de Du Cange, évidemment erronés ou défectueux, et de renvoyer, soit aux auteurs originaux, soit aux traités modernes composés sur la même matière, à l'aide desquels il peut être rectifié ou complété.

[1] Monach. Altissiod. ann. 1184.

[2] Rigord, ann. 1184. — *Histor. franc.* t. XVII, p. 14. — Gervas. Dorob. ann. 1185.

[3] Chron. Andrense, apud d'Achery. *Spic.* t. IX, p. 482.

[4] Girol. dalla Corte *Nell' histor. di Verona*, l. VI. — Petri Blesens. *Epist.* 99.

[5] Monach. Altissiod. ann. 1187, p. 91.

[6] Hoveden, p. 685.

[7] Sanut, l. III, part. 6, c. XXIV. — Bongars, *loc. cit.*

[8] Contin. de Guill. de Tyr. — Martène. *Ampliss. coll.* t. V, col. 606.

Papebroch[1], d'après Théodoric Pauli, qui composa au XV^e^ siècle une chronique universelle, nomme SULPICIUS comme successeur d'Héraclius. Il mentionne ensuite, d'après Palæonydore, CYRILLE, troisième prieur des Carmes, qui, élu patriarche de Jérusalem, aurait refusé cette dignité. Mais Papebroch doute de cette élection.]

Jean Villani[2] fait mention d'un Florentin, évesque d'Acre, qui fut fait par le pape, vers ce temps-là, patriarche de Jérusalem: lequel vécut peu de temps.

[Ce Florentin est MONACO, qui ne fut patriarche qu'après le refus de Michel de Corbeil. Il est nommé par Villani, au passage cité par Du Cange, "Messer *Monaco* di Firenze" (voir plus bas).]

MICHEL DE CORBEIL[3], doyen de l'église de Paris, personnage très-sçavant et très-versé dans les saintes lettres, fut eslen patriarche de Hiérusalem par le clergé d'outre-mer, estant en France[4]. La nouvelle de cette élection luy ayant esté apportée, il fit quelque difficulté de l'accepter. En cet entre temps le clergé de Sens[5] l'eslent archevesque de la mesme ville, du consentement du roy Philippes Auguste, quinze jours après, l'an 1194: de sorte qu'on procéda à une autre élection.

[Tandis qu'une lettre de J. évêque de Lydda, l'invitait à accepter le patriarchat de Jérusalem, et à venir au plus tôt en prendre possession].

N... patriarche de Hiérusalem, eut quelque démeslé avec le patriarche d'Antioche au sujet des églises de Tyr et de Crach, que l'un et l'autre soutenoit estre suffragantes des leurs, comme nous apprenons des épistres du pape Innocent III[6].

[1] Papebroch, *Patriarc. Hieros. hist. chr. Acta sanct.* t. III, maii, p. LI, d. e; p. LII. a, n° 213.— *Oriens christ.* t. III, col. 1252.

[2] Giov. Villani, l. V, c. XIV: apud Muratori, t. XIII, col. 138.

[3] Rigord. — Guill. Armoric. — Monach. Altissiod. — Alberic. ann. 1194. — Sammarth. in *Gall. christ.*

[4] Baluzius, t. II, p. 242. *Miscell.* epist. episcopis Luddensis ad M. Michael. electum patriarch. Hieros.

[5] Theodoricus Pauli, apud. Papebroch. *Acta sanct.* t. III, maii, p. LI, F. n° 214.

[6] Innoc. III, *Epist.* l. I, p. 320; l. II, p. 499. 553 (ne se trouve pas); édition Baluze. t. I. p. 290. 291, l. I. ép. 505.

[Ce patriarche [1], inconnu à Du Cange, est Haymar Monaco, déjà indiqué précédemment. Il avait été chancelier d'Amalric, patriarche de Jérusalem, puis archevêque de Césarée. Après la prise de Jérusalem, il retourna à Florence, où il resta deux ans. Lorsque les chrétiens eurent repris Acre, il revint dans cette ville; c'est peut-être ce qui a fait croire à Villani qu'il en était archevêque. Transféré au siége de Jérusalem en 1194, il mourut en 1203.]

Estant décédé l'an 1203 [2], le clergé et les évesques suffragans de Hiérusalem esleurent le cardinal Soffred [3], du titre de sainte Praxede, légat du saint siége en la terre sainte. Mais il ne voulut point accepter cette élection, quoyque le pape Innocent III [4] l'en eust sollicité puissamment, et eust envoyé le pallium à un autre légat pour le luy conférer.

N. . . . . [5] évesque de Vercelles en Italie, sur le refus du cardinal Soffred, fut esleu patriarche de Hiérusalem, et reçut, en l'an 1204, le pallium des mains du pape Innocent III, qui luy donna encore la dignité de légat du saint siége en la terre sainte pour quatre ans, et luy conféra plusieurs autres priviléges énoncez en ses espistres. C'est à ce patriarche que Gervais [6], abbé de Prémontré, écrivit au sujet de quelques monastères de son ordre en la terre sainte.

[Ce patriarche est Albert, qui gouvernait l'église de Verceil depuis l'an 1184. En 1205, il se rendit en Syrie avec des lettres du pape, du 16 juin, qui le recommandaient à tous les archevêques, évêques, abbés, de la province de Jérusalem [7].]

Molanus produit un titre (du 27 septembre) d'un certain Théodore qui prend ces qualitez : « Theodorus, Dei misericordia, sanctæ civita-

[1] Papebroch, *Acta sanct.* p. LI, n° 214. — *Oriens christ.* t. III, col. 1252.

[2] Monach. Altissiodor. ann. 1204. — Papebr. *Acta sanct.* p. LII, n° 215.

[3] *Oriens. christ.* t. III, col. 1253.

[4] Acta Innoc. III, pap. — Raynald. ann. 1203, n°s 9, 10.

[5] Acta Innoc. III, p. 83, 84, 98, édit. Tolosæ, in-fol. 1635. — Raynaldus, ann. 1205, n° 7.

[6] Gervasius, episc. Sagrius. *Epist.* 9.

[7] *Oriens christ.* c. 1254. — Raynald. ann. 1205, n° 27.

« tis Hierusalem archiepiscopus, ecclesiæ Antiochæ et totius Orientis « patriarcha, » et est daté à Constantinople, l'an 1208, qui estoit le troisième de son archeveschié. Mais ce titre est fort suspect.

Simon... fut patriarche de Hiérusalem avant Albert, selon Alberic [1].

[Alberic est le seul qui mentionne ce patriarche. Selon l'*Oriens christianus* [2], Simon n'est autre que Monaco, ou peut-être Joffred, après la mort et le refus desquels Albert fut élu patriarche de Jérusalem.]

Albert [3], succéda à Simon au patriarcat de Hiérusalem, et eut pareillement la qualité de légat du saint siége, comme nous apprenons des épistres du pape Innocent III [4], qui parlent de luy en divers endroitz. Quelques écrivains modernes ont avancé, sans beaucoup de fondement, qu'il estoit petit-fils de Pierre l'Hermite, auteur des premières croisades, qui, avant que de se faire hermite, avoit suivy les armes, à ce qu'ils disent, et avoit esté marié. Ils ajoutent que Pierre Armoïn, chastellain d'Antioche, dont parle Guillaume de Tyr [5], estoit fils de Pierre, et qu'au lieu d'*Armoïnus* il faut lire dans cet auteur *Ermittius;* que ce second Pierre fut père d'Eustache l'Hermite, qui eut, entre autres enfants, Eustache, IIe du nom, et Albert, qui fut premièrement évesque de Bethléem, puis patriarche de Hiérusalem. Tout cela est fort peu vraysemblable, veu que cet Armoin estoit natif du pays de Limoges; du moins, Aymery, patriarche d'Antioche, son neveu, en estoit originaire, au rapport de Guillaume de Tyr. Ce qui est constant est que ce fut cet Albert qui donna la règle que les Carmes observent aujourd'huy. Il faisoit sa résidence en la ville d'Acre, où le siége patriarcal de Hiérusalem fut transféré depuis la prise de cette ville par Saladin; ce que nous apprenons d'une médaille d'argent

[1] Alberic. ann. 1214.

[2] *Oriens christ.* c. 1254.

[3] Alberic. ann. 1214.

[4] Innocent III, l. XIII, epist. 123; l. XIV, epist. 64, 134, 147; l. XV, epist. 208; l. XVI, epist. 7, 150; édit. Baluze, t. II.— Dontreman, en la *Vie de Pierre l'Hermite*, c. XIII.

[5] Willelmus Tyr. l. XV, c. XVIII.

d'Albert qui a esté representée par les pères Gretzer et d'Outreman[1], la quelle d'un costé a ses armes, qui est un escu chargé d'un chappelet posé en chevron, accompagné de trois quintefeuilles, au chef chargé d'une croix de Hiérusalem, accompagnée de quatre petites croisettes. Au dessus de l'escu, qui est panchant, est une mittre, avec une croix simple, et une autre à trois branchons posés en sautoir. A costé est escrit MCCVI: pour inscription sont ces mots: ALBERTVS PATRI. HIEROSO. De l'autre costé est une porte de ville accostée de deux tours. L'inscription y est double; au moindre cercle est celle cy: NVMVS PEREGRINOR; au plus grand, HIEROS. A. SARA. CAP. SED. ACC. TRANS. c'est à dire : *Hierosolyma a Saracenis capta, sede Icconem translata.* De cette medaille on tire ces inductions: premièrement que Pierre l'Hermite fut inventeur du chapellet[2]: en second lieu, que la maison qui porte le nom de *l'Hermite*, aux Pays bas, est issuë de la mesme famille que ce patriarche, portant encore à présent pour armes : *de sinople au dizain ou patenostre d'or, enfilé et houppé de mesme, mis en chevron, accompagné de trois quintefeuilles d'argent percées, deux en chef et une en pointe, au chef de Hiérusalem.* Le patriarche Albert décéda l'an 1214[3].

[Cet Albert est l'évêque de Verceil dont Du Cange avait déjà parlé avant Simon. Tout ce qui est dit ici de sa parenté avec Pierre l'Ermite doit se rapporter à un autre Albert, évêque de Bethléem en 1175, avec lequel celui-ci a été quelquefois confondu[4].]

Gautier fut fait patriarche de Hiérusalem après le décès d'Albert, et fut malheureusement assassiné la mesme année par un mauvais chrestien, ainsy qu'escrit Alberic[5].

[Ce n'est pas Gautier, c'est Albert, son prédécesseur[6], qui périt de mort violente, assassiné dans la ville d'Acre, au milieu d'une procession solennelle,

[1] Gretzer de Cruce.

[2] Polyd. Virgil. *De Invent.*

[3] Alberic. ann. 1214. — Sanut. l. III. part. II. c. V.

[4] *Oriens christianus*, c. 1254 e. 1279 e.

[5] Alberic. ann. 1214.

[6] *Oriens christianus*, c. 1254-1255.

le jour de l'Exaltation de la sainte croix, 14 septembre 1214. Marin Sanudo[1] affirme ainsi le fait, et il mérite plus de croyance qu'Albéric, parce qu'il est plus près des évènements. Il est à remarquer que Marin Sanudo ne nomme même pas Gautier: il dit que Rodulfe succéda à Albert.

Michel Lequien pense que Gautier est celui que Ughelli appelle Lothaire, et conformément à la chronique d'Albéric, il lui donne pour successeur Rodolfe. Papebroch[2], au contraire, ne parle pas de Gautier, et il fait succéder Lothaire à Rodolfe. C'est aussi l'opinion adoptée par *L'Art de vérifier les dates*[3].]

Rodolfe ou Raoul[4] luy succéda en cette dignité. Il estoit évesque de Sidon ou de Sagette, faisant en cette qualité sa résidence en la ville de Sarepte[5], à cause que Sagette estoit pour lors en la puissance des Sarrazins. Il tint le siége jusques en l'an 1225[6], qu'il décéda. Ainsy ce fut luy qui porta la vraye croix au siége de Damiette, l'an 1217 et 1218[7].

Girold ou Geraud, premièrement abbé de Cluny[8], puis évesque de Valence en Dauphiné, fut promeu à la dignité de patriarche de Hiérusalem, après le décès de Rodolfe, en l'an 1227[9] [ou plutôt 1225]. Et en mesme temps il fut créé légat du saint siége par le pape Grégoire IX[10]. Ainsy c'est ce patriarche qui assista Louys, landgrave de Turinge, en sa dernière maladie, de la quelle il mourut en la ville d'Otraute, comme il s'acheminoit outre-mer.

[Grégoire IX, dans une circulaire du 23 décembre 1227, adressée à tous les fidèles, rapporte une lettre que Girold, patriarche de Jérusalem, et six

[1] Marin Sanut. l. III, part. 11, c. v.

[2] Papebroch. *Acta sanct.* t. III, maii. p. LIV, c. d, n° 226.

[3] *L'Art de vérifier les dates:* Patriarch. de Jérusalem.

[4] Alberic. ann. 1214. — Sanut. ann. ibid.

[5] Voir *Les Seigneurs de Sagette.*

[6] Alberic. ann. 1225.

[7] Math. Paris, p. 201, 202.

[8] Chron. Cluniac, p. 1664. — Alberic. ann. 1225. — Greg. IX, l. I, épist. 56. — Apud Raynald. ann. 1227-46.

[9] *Orieus christianus*, c. 1256. — *Acta sanctor.* t. III, maii, p. LIV, n° 227. — Math. Paris ann. 1227, p. 234; ann. 1229, p. 247.

[10] Théodoric. *De S. Elizab. Ung.* l. IV c. v.

autres évêques lui avaient écrite pour presser l'envoi d'un secours en faveur de la terre sainte. Mathieu Paris[1] a inséré dans son histoire la lettre du pape avec celle du patriarche.]

Il résista puissamment aux entreprises de l'empereur Frédéric dans la terre sainte, et publia, par ses lettres qu'il addressa au pape et à toute la chrestienté, ses trahisons et les alliances qu'il fit avec les infidèles; ce qui lui attira la haine de ce prince, qui se plaignit au pape[2] de sa conduite, et l'accusa d'avoir soulevé injustement les barons d'outre-mer contre lui, pour satisfaire à sa haine particulière. Ce qui donna occasion au pape de le mander à Rome et de lui oster la dignité de légat du saint siége en la terre sainte, qu'il donna au patriarche d'Antioche, auquel il enjoignit en cette qualité de travailler sérieusement à réunir les esprits et à pacifier tous les désordres qui causaient la ruine du royaume de Hiérusalem. Ce patriarche, avec celluy d'Antioche, se trouva encore présent, à Pérouse, à la canonisation de sainte Elisabeth[3], de Hongrie, femme de Louys, landgrave de Thuringe, qui se fit par le pape Grégoire IX, l'an 1235. Il mourut l'an 1239[4], le 7ᵉ jour de septembre, et fut inhumé en l'église de Hiérusalem, près du saint sépulchre.

Après son décès, le clergé d'outre-mer eslent pour son successeur le cardinal évesque de Préneste[5]. [Ce cardinal est Jacques de Vitry, évêque de Tusculum, après avoir été évêque d'Acre[6].] Mais le pape Grégoire IX ne voulut pas confirmer cette élection, à cause qu'il avoit besoin de ce cardinal pour d'autres emplois. De sorte que la liberté ayant esté laissée par le clergé à Sa Sainteté pour nommer un patriarche.

Guy, évesque de Nantes, fut eslevé par le pape[7], en l'an 1240, à

[1] Math. Paris, p. 234, col. 1.

[2] Greg. IX, l. III, epist. 34. — Guillelm. Tyrii continuata histor: apud Martène. *Impliss. coll.* t. V, col. 710, c.

[3] Greg. IX, l. VI. epist. 65. 52.

[4] Theod. *De S. Elizab. Ung.* l. VIII, c. IX.

[5] Alberic. ann. 1239. *Chron. clun.*

[6] Greg. IX, l. IV. epist. 54. — Raynald. ann. 1240, n° 47.

[7] Greg. IX. l. IV. epist. 54.

cette dignité et à celle de légat apostolique en la terre sainte, pour exercer cette dernière en l'absence des légats qui y pourroient estre envoyez exprès. Il avoit esté premièrement évesque dans la Pouille[1], et ayant esté chassé par l'empereur Frédéric en l'an 1236, il se retira vers le pape, qui le fit évesque de Nantes en Bretagne. [Guy paraît être le même que Robert, qui suit[2].]

Robert[3] prenoit le titre de patriarche de Hiérusalem et de légat du saint siége, en l'an 1244, comme nous apprenons de Mathieu Paris, qui rapporte la lettre qu'il escrivit aux clergez de France et d'Angleterre, pour leur représenter les nécessitez et les besoins de la terre sainte. Il se trouva en la même année au concile de Lyon[4]. Je crois que c'est le patriarche de Hiérusalem[5] qui vint en Égypte pour travailler à la délivrance du roy saint Louys, au quel temps il estoit agé d'environ 80 ans.

[Dans ses observations sur Joinville[6], Du Cange croit que ce patriarche était Guy, évêque de Nantes. Nous avons vu que Guy et Robert étaient vraisemblablement un seul et même personnage. Robert mourut le 8 juin 1254. « Alors, dit le continuateur français de Guillaume de Tyr, arriva à Acre Epice, patriarche. » Ce dernier fut-il patriarche de Jérusalem? C'est ce qu'on ne saurait affirmer; cependant la chose est possible. Il a pu tenir cette dignité de la mort de Robert à l'avénement de Jacques Pantaléon, qui eut lieu le 7 décembre 1255[7].]

Jacques[8], surnommé par quelques uns Pantaléon, et par d'autres de Court palais, archidiacre de Liége, puis évesque de Verdun, natif

[1] Alberic. ann. 1236-1241.

[2] *Oriens christianus*, col. 1257. — *L'Art de vérifier les dates*.

[3] Math. Paris, ann. 1244, p. 427. — *Cart. de Champ. de la bibl. du Roy*. p. 77. — Wadding. ann. 1247, n°s 9, 10.

[4] Magn. *Chron. belg.* p. 224.

[5] Joinville, p. 63, 154; 1re édit. n°s 31, 72.

[6] Joinville, Observat. p. 62.

[7] Martène, *Ampliss. coll.* t. V, col. 735 c. — *Oriens christianus*, c. 1257. — Papebroch, *Acta Sanctor.* t. III, maii, p. LVII. n° 258.

[8] Jo. Hocsem. *In Henrico episc. Leod.* c. VI.

de Troyes, fut élevé à la dignité de patriarche de Hiérusalem[1], qu'il posséda jusques à ce qu'il fust promeu à celle de souverain pontife, le 29e jour d'aoust, l'an 1261, sous le nom d'Urbain IV. Estant en la terre saincte, il en fit la description, de la quelle le moine Brocard[2] s'est servi en la sienne, comme encore Adrichome au théastre de la terre saincte. Son épitaphe, qui se voit à Pérouse, où il mourut l'an 1264[3], fait mention des dignitez d'archidiacre et de patriarche, qu'il tint avant que d'estre pape.

Pierre[4], évesque d'Agen, fut promeu en l'an 1263 à la dignité de patriarche de Hiérusalem et de légat du saint siége en la terre saincte, en Arménie, en Cypre, en la principauté d'Antioche et isles voisines, par le pape Urbain IV.

[Ni Papebroch, ni Michel Lequien, ni *L'Art de vérifier les dates*, ne nomment ici Pierre parmi les patriarches de Jérusalem. A sa place, l'*Oriens christianus*[5], suivi par *L'Art de vérifier les dates*, mentionne, comme ayant été élus par le pape, Barthelemi de Bragance, évêque de Némosie, et Humbert, maître général de l'ordre des prêcheurs, qui tous deux auraient refusé. Les propositions faites successivement à ces deux personnages et ces deux refus consécutifs auront dû employer un certain espace de temps et expliquent pourquoi Guillaume, successeur de Jacques Pantaléon, n'aborda au port d'Acre que le 25 septembre 1263, ainsi que nous l'apprenons du continuateur français de Guillaume de Tyr[6].]

Guillaume, aussy évesque d'Agen, est qualifié patriarche de Hiérusalem, légat du saint siége et administrateur de l'esglise d'Acre, en un acte de l'an 1265[7], au trésor des chartes du roy, et en d'autres[8]. Il

[1] Stero. ann. 1261. — *Chron. normann.* ann. 1249. — *Gesta S. Ludov.* ann. 1261.

[2] Brocard. *In Descript. terræ sanctæ*, p. 275, édit. Paris.

[3] *Bibl. pontif.* p. 225.

[4] Rayn. ann. 1263. 15.

[5] *Oriens christianus*, col. 1258.

[6] Mart. *Ampliss. coll.* t. V, col. 738, c.

[7] Layette. *Quittances* I, titre II.

[8] *Gall. christ. in archiep. arc.* n° 52. — *Traité des comtes de Castres*, p. 27, dans Gallandi, *Du Franc-aleu*, p. 160, 1re édit. — Echard, *Script. ord. præd.* t. I, p. 427. — Baluz. *Miscell.* t. VI, p. 351. Contin. de Guill. de Tyr. Martène, *Ampliss. coll.* t. V, col. 742-744.

est encore parlé de luy en des lettres de saint Louys, de l'an 1268. [Le jour de Noël 1267, il couronna en Chypre le roi Hugues III. Il mourut en 1270.]

Thomas Agni[1] (*Lentinus*) [ou *de Lentino*, du nom de *Leontium*, en Sicile, sa ville natale], de l'ordre des frères prescheurs, évesque de Bethléem, et ensuite archevesque de Cusance en Italie, fut promeu à la dignité de patriarche de Hiérusalem[2] et de légat du saint siége en la terre sainte, ensemble de l'administration de l'esglise d'Acre, par le pape Grégoire X, l'an 1272[3]. Une histoire escrite l'an 1273 dit qu'il commença à venir en la terre sainte douze ans après que le sultan Bondocrad commença à régner, qui fut l'an 1260[4]. Il a escrit la vie de saint Pierre, martyr, de l'ordre des frères prescheurs[5]. [Il mourut en 1276 selon Ughelli, en 1277 selon Bernard *Guidonis*, dans son catalogue des prélats de l'ordre de saint Dominique[6].]

[Étienne de Lusignan[7], dans son catalogue des hommes illustres, nomme Gui de Sulli patriarche de Jérusalem, après Thomas *de Lentino*, on ne sait sur quelle autorité.

Aiglerius ou Angelus, archevêque de Naples, fut élu patriarche de Jérusalem: mais cette élection ne fut pas approuvée par le pape, qui nomma à sa place Jean de Verceil.]

Jean, de Verceilles[8], général de l'ordre des frères prescheurs, fut créé patriarche de Hiérusalem par le pape Nicolas III, l'an 1278. Il se démit de sa dignité l'année suivante et se trouva depuis à la prise d'Acre par les infidèles l'an 1292, et, y ayant esté blessé à mort, il fut

[1] *Hist. fr.* E. p. 433. — Pauvini. *in chr.* — Wadding. ann. 1272, n° 11. — Ughelli, *Ital. sacra*, t. VII. p. 711. — *Oriens christianus*. col. 1261.

[2] Rocch. Pyrrus, t. I. not. *Sic. eccl.* p. 335.

[3] Rayn. ann. 1272, n° 17. — Echard, t. I. p. 427. — Papebroch. *Acta sanct.* t. III. maii. p. LVIII. n° 240. — Martène. *Ampliss. coll.* t. V. col. 746. b.

[4] Sanut. l. III. part. 12. c. VI.

[5] Extat apud Surium. 29 avril; et Bolandum.

[6] *Oriens christianus*. col. 1262.

[7] *Oriens christianus*. col. 1262.

[8] Raynald. ann. 1278, n°s 24. 80: ann. 1279, n° 22. — Bzovius. ann. 1279. n° 12. — Echard, t. I. p. 427.

jetté dans un navire, avec le maistre de l'Hospital, où l'un et l'autre décédèrent sur la mer. Walsingham[1] et Nicolas Trivet[2] disent formellement que ce patriarche avoit esté de l'ordre des frères prescheurs, et ne laissent pas de luy donner le titre de patriarche, quoyqu'il eust résigné cette dignité.

[Tout ce que Du Cange vient de dire de Jean de Verceil, à partir de ces mots : *et se trouva depuis*, etc. jusqu'à la fin du paragraphe, s'applique à *Nicolas de Hanapes*, dont le nom suivra bientôt. Quant à Jean de Verceil[3], Étienne de Salanhac et Bernard Guidonis, cités par Echard et publiés en partie par Martène, disent positivement qu'il refusa en 1278 le patriarchat de Jérusalem, qui lui était conféré par le pape Nicolas III ; ce pape l'avait pressé d'accepter par une lettre du 1er octobre 1278[4] ; mais Jean ayant insisté pour n'être point chargé de cette fonction, le pape l'en exempta par un bref du 4 février 1279 que mentionne Bzovius. Il mourut dans le couvent des frères prêcheurs de Montpellier, le 30 novembre 1283, après avoir été maître ou général de l'ordre pendant près de vingt ans[5]. C'est ce que confirment deux courtes histoires de l'ordre des frères prêcheurs publiées par Martène[6]. La seconde ajoute que, tandis que Jean de Verceil s'acquittait au delà des monts, c'est-à-dire en France, de légations importantes dont l'avait chargé le pape, il fut élu pape lui-même par les cardinaux : mais qu'il mourut à Montpellier en 1284, avant qu'il eût eu nouvelle de cette élection. Plus loin, l'auteur de cette chronique[7] croit que l'élection avait eu lieu avant celle de Martin IV en 1281. Le silence des autres historiens sur ce fait doit nous empêcher d'attacher beaucoup d'importance à ces deux assertions, d'ailleurs contradictoires, d'un auteur anonyme.]

Elye fut eslevé à la dignité de patriarche de Hiérusalem, en suite de la desmission de Jean, par le pape Nicolas III, en l'an 1279[8].

[1] Walsingh. In edit. prim. p. 55.

[2] Nicol. Trivett. ann. 1291.

Quétif et Echard, *Scriptor. ord. præd.* t. I, p. 211, a. — Bernard Guidonis, *Libellus de magistr. ord. præd.* apud Martène, *Ampliss. coll.* t. VI, col. 408-409. — *Hist. litt. de la France*, t. XIX, p. 385.

[3] Rayn. ann. 1278. — Bzov. ann. 1279.

[4] *Brevissima hist. ord. præd.* apud Martène, *Ampliss. coll.* t. VI, c. 340.

[5] *Brevissima hist. ord. præd.* apud Martène, *Ampliss. coll.* col 364, d.

[6] *Brevissima hist. ord. præd.* apud Martène, *Ampliss. coll.* col. 370.

[7] Raynald. ann. 1279, n° 47. — Echard, t. I, p. 427.

[Elye, selon Cavalier, aurait eu pour successeur immédiat Palmerius[1], de Gubio, de l'ordre des frères prêcheurs, mort presque aussitôt après son élévation, en 1279. Mais Bzovius[2], qui mentionne Palmerius avec éloge, ne parle pas de son patriarchat.

Elye, ainsi que son prédécesseur, Thomas *de Lentino*, reçut, avec le patriarchat de Jérusalem, l'administration de l'église d'Acre, comme le prouve une lettre de Nicolas IV, du 30 avril 1288, citée par Papebroch[3]. Cette lettre, nommant Elye comme le dernier des prédécesseurs de Nicolas de Hanapes, auquel elle est adressée, fait supposer qu'Elye vécut jusqu'en 1287[4].]

Nicolas[5] [de Hanapes, de l'ordre des frères prêcheurs] fut créé, en l'an 1288 [30 avril], patriarche de Hiérusalem par le mesme pape[6], qui luy donna encore l'administration de l'esglise d'Acre[7], pour lors vacante, jusques à ce que l'esglise de Hiérusalem eust recouvré ses biens.

[C'est lui, comme l'avait pensé d'abord Du Cange (ainsi qu'on le voit par les corrections de son manuscrit), qui était le patriarche de Jérusalem, résidant en la ville d'Acre, au moment du siége et de la prise de cette dernière ville. Et c'est à lui que doit se rapporter ce qui a été dit plus haut de Jean de Verceil. Il est à remarquer que l'auteur anonyme[8] de la relation de la prise d'Acre, publiée par Martène, qui donne tant de détails sur ce patriarche, ni Zantfliet[9], abréviateur de ce récit dans sa chronique, ne le nomment nulle part, non plus que Nicolas Trivet[10], Guillaume de Nangis[11] et Marin Sanudo[12]. Toutefois, d'après le témoignage formel de Bernard *Guidonis*[13], de Laurent Pignon et d'autres autorités réunies par Echard dans l'article de Nicolas de Hanapes,

[1] Galles, dominic. t. I, p. 36, n° 98. — *Oriens christianus*, col. 1262.

[2] Bzov. ann. 1279, n° 10.

[3] *Acta sanct.* t. III, maii, p. LVIII, n° 240.

[4] *Acta sanct.* t. III, maii, p. LIX, a, b, n° 241.

[5] Raynald. ann. 1288, n° 41.

[6] Papebroch, *Acta sanct.* t. III, maii, p. LIX, n° 242.

[7] *Oriens christianus*, t. III, col. 1262.

[8] *De excidio urbis Acconis*, apud Martène, *Ampliss. coll.* t. V, c. 757-784.

[9] Zantfliet, chron. *Ampliss. coll.* c. 128-129.

[10] Nic. Trivet. *Chron.* ann. 1291. Apud Dachery, *Spicil.* t. VIII, p. 658.

[11] Guill. de Nang. *Chron.* ann. 1290.

[12] Mar. Sanut. l. III, part. XII, c. 21.

[13] Echard, t. I, p. 422 et 427.

en examinant avec soin la liste des patriarches de Jérusalem à cette époque, qui se trouve au même endroit et, sauf un seul nom, s'accorde avec celle de Du Cange, inconnue à Echard, on ne peut douter que le patriarche de Jérusalem qui montra tant de courage et de dévouement pendant le siége et au moment de la prise de ce dernier rempart des chrétiens en Orient, qui, blessé, entraîné malgré lui hors d'une ville envahie de toutes parts, périt victime de sa charité en voulant sauver le plus grand nombre possible de chrétiens fugitifs, ne soit Nicolas de Hanapes, ainsi que l'ont admis, après les recherches les plus consciencieuses, le biographe érudit et intelligent des écrivains de l'ordre de Saint-Dominique[1], les auteurs de *L'Art de vérifier les dates*[2] et le savant si éclairé auquel nous devons l'article de Nicolas de Hanapes dans l'Histoire littéraire de la France[3].]

Raoul de Grandville[4], de l'ordre des frères prescheurs, fut sacré patriarche de Hiérusalem à Paris, par le commandement du pape saint Célestin, et depuys desgradé par le pape Boniface VIII, l'an 1294.

[Bernard *Guidonis*[5] fait mourir Raoul en 1304, après dix ans de pontificat. Jean de Saint-Victor, dans son Mémorial, et Guillaume de Nangis, dans sa Chronique, disent seulement qu'il fut déposé par le pape Boniface VIII. En combinant ces différentes données et d'autres encore, Echard[6], dans l'article de Nicolas de Hanapes, en conclut que Raoul fut, en effet, déposé par Boniface, mais que, très-probablement, il fut peu après rétabli par le même pape dans sa première dignité. L'état des affaires ne permit pas qu'il songeât à passer en Orient.

Si l'on en croit le chanoine de Saint-Victor, Raoul était originaire de Granville, en Normandie, dans le Cotentin: tandis que Bernard *Guidonis* assure qu'il était Bourguignon.]

Landulfe[7] fut fait patriarche de Hiérusalem par le pape Boniface VIII, l'an 1295.

[1] Echard, t. I, p. 422, 427.

[2] *L'Art de vérifier les dates*: Patriarch. de Jérusalem.

[3] *Hist. littér. de la France*, t. XX, p. 51, 78.

[4] *Chron. Nangii*, ann. 1294. — Echard, t. I, p. 427.

[5] *Oriens christianus*, t. III, col. 1263. — Papebroch, *Acta sanct.* t. III, maii, p. LXIX, n° 272.

[6] Echard, t. I, p. 425.

[7] Raynald. 1295, 48.

[Echard[1] ne mentionne pas ce patriarche, qui peut avoir été nommé après la déposition de Raoul; et il affirme, peut-être sans autorités suffisantes, que Boniface VIII ne nomma personne à la place de ce dernier. Il est permis de croire que c'est après la mort ou la démission de Landulfe que le titre de patriarche aura été rendu à Raoul de Grandville. Selon l'*Oriens christianus*[2], Landulfe n'est autre que Rodulfe ou Raoul.]

Antoine Beak ou Beck[3], évesque de Dunelme, en Angleterre, fut créé patriarche de Hiérusalem par le pape Clément V, l'an 1305. Il mourut l'an 1311, le 28e jour de may.

Pierre de Plaine Chassagne[4], évesque de Rhodez, de l'ordre des frères mineurs, fut créé par le pape Clément V[5], après le décez de l'évesque de Dunelme, patriarche de Hiérusalem et légat du saint siége[6]. Il fut aussy administrateur de l'esglise de Nicossie[7], au royaume de Cypre, comme j'apprends de divers titres originaux de la chambre des comptes de Paris, de l'an 1316[8]. Il ne laissa pas de conserver la qualité d'évesque de Rhodez.

Pierre[9], chanoine de Nicossie, fut eslevé à la mesme dignité, après le décès de l'évesque de Rhodez, par le pape Jean XXII[10], au mois de juin, l'an 1322. [Il mourut en 1324. Papebroch ne mentionne pas ce patriarche.]

Raymond[11], de l'ordre des frères prescheurs, succéda en cette dignité

[1] Echard. t. I, p. 425.

[2] *Oriens christianus*, t. III, col. 1263.

[3] Math. Westm. ann. 1305. — Walsingh, p. 90, 95. — Godwin, *In episc. Dunelm.* — Raynald. ann. 1306, n° 14. — *Monast. anglic.* t. II, p. 925. — Echard, t. I, p. 427. — *Oriens christianus*, t. III, col. 1264. — Papebroch, *Acta sanct.* t. III, maii, p. LXX, n° 273. — Pits. *Script. angl.* append. p. 825.

[4] Wadding. ann. 1309, n° 112; ann. 1323. n° 18. — Sammarth. *In Episc. Ruthen.*

[5] Clément V, Regist. épist. 738.

[6] Raynald. ann. 1314, n° 12; ann. 1311, n° 174.

[7] Papebroch, *Acta sanct.* t. III, p. LXX, n° 273. — *Oriens christian.* t. III, col. 1264.

[8] Titres de Bourbon. *Gall. Christ.* — Dachery, *Spicil.* t. VIII, p. 276.

[9] Raynald. ann. 1322, n° 46; ann. 1323. n° 13; ann. 1324, n° 44.

[10] *Oriens christianus*, t. III, col. 1265.

[11] Raynald. ann 1324, n° 44; ann. 1328 n° 28.

après le décez de Pierre, à la quelle il fut promeu par le pape Jean XXII, qui luy donna l'administration de l'esglise de Nicossie, pour sa subsistance, l'an 1324[1]. Il décéda en Cypre, l'an 1328[2].

Pierre de la Pali[3], du mesme ordre, personnage sçavant, fut créé en l'an 1329 patriarche de Hiérusalem et administrateur de l'esglise de Nemocie.

[Pierre[4], ayant quitté l'administration de l'église de Némosie, fut nommé évêque de Couserans, en conservant le titre de patriarche de Jérusalem[5], ce que prouve un statut de l'an 1337, mentionné par Echard[6]. Il mourut le 31 janvier 1342.]

Elye de Nabinallis[7], natif de Guyenne, de l'ordre des frères mineurs, archevesque de Nicossie, fut eslevé à la dignité de patriarche de Hiérusalem après le décès de Pierre, l'an 1342 [le 12 juillet], par le pape Clément VI, et en suite à celle de cardinal du titre de Saint-Vital[8]. Il ne laissa pas de retenir l'esglise de Nicossie. Le pape Urbain V le créa évesque d'Ostie et de Veliterne. Il mourut le 4[e] jour d'octobre, l'an 1367.

Guillaume Amici[9], évesque de Chartres, et depuys archevesque d'Aix, estoit patriarche de Hiérusalem, l'an 1351[10] [comme on le voit par une lettre de Clément VI du 22 septembre de cette année]. Il mourut le 9[e] de juin, l'an 1360.

[1] Echard. *Script. ord. præd.* t. I. p. 561. — *Oriens christianus*, t. III. col. 1265.

[2] Papebroch, *Acta sanct.* t. III, maii. p. LXX, n° 273.

[3] Raynald. ann. 1329-94. *Hist. de Constant.* l. VIII. n° 11. p. 270. — Continuat. de Guill. de Nangis, ann. 1329; édit. Géraud. t. II. p. 108.

[4] Papebroch, *Acta sanct.* t. III, maii. p. LXV. n°s 273. 274, 275.

[5] *Oriens christianus*. t. III. col. 1265. 1266.

[6] Echard, *Script. ord. præd.* t. I. p. 606.

[7] Wadding. ann. 1342, n°s 4, 5. — *Oriens christianus*, t. III, col. 1266.

[8] Frison. *In Gall. purpur.*

[9] Wadding. ann. 1351, n° 3. — Sammarth. *Gall. christ.*

[10] Raynald. ann. 1351, n°s 19. 25. — *Oriens christianus*, t. III. col. 1267.

Guillaume de la Garde[1], archevesque d'Arles, fut après luy patriarche de Hiérusalem. [Il n'est pas mentionné dans l'*Oriens christianus*.]

Philippe de Cabassole[2], évesque de Cavaillon, fut promeu à la dignité de patriarche de Hiérusalem par le pape Urbain V[3], l'an 1366. Il fut depuys cardinal. [Il mourut à Pérouse en 1372.]

[Guillaume *Militis* d'Angers, de l'ordre des prêcheurs, fut élevé par Urbain V au patriarchat de Jérusalem, le 29 juin 1369. Il mourut en 1374. C'est le dernier patriarche de Jérusalem dont fasse mention l'*Oriens christianus*[4].]

[1] *Gall. christ.*

[2] Wadding. ann. 1366, n° 18. — *Gall. christ.*

Oriens christ. t. III, col. 1267, 1268.

[3] *Oriens christ.* t. III, col. 1268. — Echard. *Script. ord. præd.* t. I, p. 673, 674.

LES PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

Les croisez s'estant rendus maistres de la ville d'Antioche, le 3e jour de juin l'an de N. S. 1098, ils y trouvèrent Jean, patriarche grec[1], qui avoit souffert beaucoup de persécutions, durant que cette place appartenoit aux infidèles; et parce que les canons ne souffrent pas qu'une mesme esglise soit soumise à deux différents chefs, ils ne voulurent pas procéder à l'élection d'aucun patriarche latin, et laissèrent le patriarche grec en la possession de sa dignité. Mais le prélat se lassant de vivre parmy les latins, à cause de la différence des rits et des coutumes des deux esglises; ou, selon Orderic Vital, s'apercevant de la défiance que les François avoient de luy, lui imputant de vouloir rendre la place à l'empereur Alexis, se retira dans un désert, ou, suivant Guillaume de Tyr, à Constantinople, deux ans après. Ce fut alors que le clergé et le peuple d'Antioche s'assemblèrent pour l'élection d'un patriarche.

Bernard, évesque d'Artas, fut promu à cette dignité[2]. Il estoit natif de la ville de Valence en Dauphiné, et avoit accompagné l'évesque du Puy en qualité de son chappellain au voyage d'outre-mer. Il se trouva avec le prince Boëmond, Baudouin comte d'Édesse, et autres barons, au siége de Carres, ville voisine de celle d'Édesse[3]. Daimbert, le patriarche de Hiérusalem, qui avoit esté chassé de son église, et s'estoit réfugié à Antioche près du prince et de Bernard, y estoit pareillement. Il

[1] Willelmus Tyr. l. VI, c. xxiii. — Alb. Aquensis, l. V, c. i. — Orderic Vital, l. X, p. 796.

[2] Willelmus Tyr, l. VI, c. xxiii. — Orderic Vital, l. X, p. 796.

[3] Willelmus Tyr. l. X, c. xxv, xxix, xxx.

eut ensuite quelques différens avec Gibelin, patriarche de Hiérusalem[1], pour les villes dépendantes de son esglise, que le pape Paschal avoit accordées à Gibelin. Le prince Roger ayant esté tué par les Sarrazins[2], il conserva et garda la ville d'Antioche contre leurs insultes[3]. Enfin il mourut fort agé, après l'an 1134, qui estoit l'an 35e de sa promotion, comme on recueille du cartulaire des hospitaliers de Manosque[4]. Guillaume de Tyr dit qu'il mourut l'an 36 de son pontificat, et ainsy il faut rapporter son decez à l'an 1135[5]. Il lui donne l'éloge d'avoir esté de bonne vie, et craignant Dieu. Orderic Vital[6] le blâme pour son avarice et son humeur altière, qui le firent haïr de ses peuples. Il ajoute qu'il estoit évesque de Maschenie, lorsqu'il fut fait patriarche.

[On voit, par la suite des faits rapportés ci-dessus, que Bernard était resté paisible possesseur du siége patriarchal d'Antioche[7], nonobstant une clause du traité conclu en 1108 entre Boémond et l'empereur Alexis Comnène, par laquelle le patriarche d'Antioche devait être désormais du rit grec. Il paraît que cette clause ne fut jamais exécutée.]

Les histoires de Siene[8] rapportent en cet endroit, sans aucun fondement, qu'un noble sienois, qu'ils appellent *Salimbenus de Salembenis*, fut le premier qui escalada la ville d'Antioche, et qu'en ayant esté éleu premier patriarche, il mourut en cette dignité, où il vécut saintement, et fut inhumé dans l'esglise de Saint-Pierre. Tout cella est contraire à ce que les histoires de ces temps là escrivent, aussy bien que ce que Rocho Pirro[9] rapporte d'un Henry, qu'il dit avoir esté premier patriarche d'Antioche.

Raoul[10], archevesque de Mamistre, natif de Domfront en Norman-

[1] Willelmus Tyr. l. II, c. XXVIII.

[2] Orderic Vital, l. II, p. 825. — Gauter. *De Bello Antiocheno*, p. 457.

[3] Orderic Vital, l. X. — Willelmus Tyr. l. XIV, c. X.

[4] *Cart. de Manosq.*

[5] Willelmus Tyr. l. XIV, c. X.

[6] Orderic Vital, l. X, p. 797.

[7] Ann. Comnen. *Alexiad.* l. XIII, p. 413. — *Oriens christian.* t. III. col. 787, 1153. 1154. — *L'Art de vérifier les dates*, Patriarches d'Antioche.

[8] Thomasius, l. III, *Hist. Senens.* — Ughell. *In Archiep. Senens.*

[9] Rocch. Pirr. *In Not. eccl. Mazar.* p. 540.

[10] Willelmus Tyr. l. XIV, c. X.

die, fut élevé à la dignité de patriarche d'Antioche par la faction du peuple, tandis que les archevesques, les évesques et le clergé estoient assemblez dans le palais patriarcal pour procéder à l'élection, et fut conduit à l'esglise, où il prit possession de la chaire de Saint-Pierre, s'estant revestu luy-mesme du *pallium*, au préjudice de l'autorité du saint siége de Rome. Ce qui causa une grande division dans l'esglise d'Antioche, plusieurs de ses suffragans refusant de lui obéir. Mais comme il estoit de condition, et né de famille de chevaliers, magnifique, libéral et bienvenu des barons et du peuple, personne n'osa s'opposer ouvertement à son élection; et avec le temps il attira à son party la plus grande partie des évesques. Il eust pu jouir paisiblement de cette dignité, s'il ne se fust attiré par son ambition et le désir de posséder des biens la haine du clergé et des chanoines d'Antioche, dont il envahit les possessions, et par les rigueurs qu'il exerça contre aucuns d'eux, qui le déférèrent au pape, lequel il fut obligé d'aller trouver à Rome[1]. Il fit néantmoins si bien ses affaires, qu'ayant remis le *pallium* qu'il avoit usurpé de son autorité, le pape l'en revestit d'un autre, et le renvoya en son esglise, avec Pierre, archevesque de Lyon, légat du saint siége, pour examiner les accusations qui avoient esté faites contre lui. Le légat estant decédé incontinent après son arrivée, ses ennemis firent tant que le pape y envoya au mème effet Alberic, évesque d'Ostie, qui convoqua tout le clergé de la terre sainte à Antioche, le dernier jour de décembre [novembre], l'an 1142 [1141, selon *L'Art de vérifier les dates*], et sur le refus que le patriarche Raoul fit de se trouver à cette assemblée, il l'excommunia; et aydé de la faveur du prince Raymond, qui estoit aussy bandé contre lui, il l'obligea, par force, de résigner l'anneau et la croix; puis le fit enfermer dans un monastère voisin. Quelque temps après, ayant esté mis en liberté par l'autorité du saint siége, comme il s'acheminoit pour aller à Rome, il fut empoisonné, sans que l'histoire ait remarqué par qui le poison lui fut donné. Guillaume de Tyr[2], qui dit avoir veu ce patriarche, estant jeune, parle amplement de ses bonnes et mauvaises qualitez.

[1] Willelmus Tyr. l. XV. c. XII. XIII. XIV. XV. XVI. XVII. — [2] Willelmus Tyr. l. XV. c. XVII.

Aymery ou Amalric[1], natif de Limoges, neveu de Pierre Armöin, chastellain et capitaine du chasteau d'Antioche, qui avoit esté fait doyen d'Antioche par le patriarche Raoul, fut élevé par le clergé à la chaire patriarchale de la mesme ville, par la faveur du prince Raymond, et les pratiques d'Armöin, qui emploia des largesses immenses pour corrompre les évesques. C'estoit un personnage qui n'avoit aucunes lettres, et qui estoit d'une vie un peu licentieuse[2]. Il eut un grand différend avec Renaud de Chastillon, qui avoit espousé la princesse Constance, après le décès du prince Raymond de Poitiers. Ce mariage s'estant fait contre le consentement du patriarche, l'inimitié se couva entre eux, tant que Renaud, ensuite de quelques discours tenus par Aymery, le fit prendre et l'enferma dans le chasteau de la ville, où il le traitta avec toute sorte d'indignité. Cinnamus[3] dit que c'estoit pour avoir ses trésors. Baudouin III, roy de Hiérusalem, ayant eu avis de ces excès commis par le prince en la personne du patriarche, l'en reprit aigrement, et luy dépescha, en l'an 1154, Frédéric, archevesque d'Acre, et Raoul, son chancelier, pour faire en sorte qu'il le remist en liberté; ce qu'il fit. Mais le patriarche, se retirant d'Antioche, vint trouver le roy dans Hiérusalem, où il demeura quelques années[4]. Il est probable qu'il se retira, sur ce que, par le traité que Renaud fit avec l'empereur Manuel, il s'obligea de recevoir un patriarche grec qui lui seroit envoyé par lui, quoy qu'il y ait lieu de douter que cet article ait eu effet, non plus que celui du traitté qui fut fait, l'an 1107, entre Alexis, ayeul de Manuel, et Boëmond Ier[5], par lequel ce prince accorda à Alexis de recevoir à Antioche un patriarche grec qui lui seroit envoyé par cet empereur, et que le patriarche latin seroit tenu de lui céder la place[6].

Amalric, qui avoit esté éleu patriarche de Hiérusalem[7], n'estant

[1] Willelmus Tyr. l. XV, c. XVI, XVIII. — *Cartularium S. Sepulc.* Aux preuves de l'*Hist. des Chastaign.* p. 38.

[2] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. I.

[3] Cinnamus l. IV, p. 197, 201, 202; 1re édit.

[4] Cinnamus, l. IV, p. 197, 201, 202 1re édit.

[5] Ann. Comn. l. XIII, p. 413.

[6] Ann. Comn. l. XIII, p. 413.

[7] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XVII

pas encore sacré, le patriarche d'Antioche fut choisy par le mesme roy pour faire les cérémonies de ses espousailles avec la reyne Théodora Commène, laquelle il couronna pareillement[1]. Quelque temps après, sçavoir l'an 1180, il luy survint un grand différend avec le prince Boëmond III, au sujet de son mariage avec Sibylle, qu'il avoit espousée sa femme Théodora estant encore vivante. Car ayant excommunié ce prince, il fut assiégé par lui dans un fort chasteau qui appartenoit à son esglise. Il vivoit encore l'an 1184, comme on recueille du cartulaire de Manosque[2] [et même encore en 1187, comme on le verra plus bas]. Il est fait mention de ce patriarche dans une inscription latine à demy effacée, qui se lit encore en la chapelle du mont de Calvaire, au dessous d'une corniche que j'ay représentée en une dissertation sur l'histoire du sire de Joinville. Quelques auteurs[3] luy attribuent l'origine et l'aggrandissement de l'ordre des Carmes.

[Après la défaite de Tibériade, en 1187[4], Aimery écrivit une lettre à Henri II, roi d'Angleterre, pour solliciter des secours en faveur de la terre sainte. Le roi promit d'envoyer des renforts considérables et de venir lui-même en Palestine. Tout se borna à ces plaintes et à ces promesses. Ces deux lettres nous ont été conservées par Benoît de Peterborough[5]. Aimery mourut dans la même année, au mois de septembre. C'est à lui que s'adresse une lettre de Hugues Etherieu, son ami, qui lui envoyait un livre de sa composition sur la *Procession du Saint-Esprit*. Aimery le remercia par une autre lettre en le priant d'accepter une coupe d'argent. Ces deux lettres ont été publiées par Martene[6], d'après un manuscrit de Clairvaux. Quant à l'inscription pour laquelle Du Cange renvoie à une de ses dissertations sur Joinville, on ne la trouve pas dans son édition de 1668; peut-être se proposait-il d'ajouter de nouvelles dissertations aux trente que renferme ce volume. L'inscription se lit dans Quaresmius[7], que Du

[1] Willelmus Tyr. l. XXII, c. VII.

[2] *Cartulaire de Manosque.*

[3] Baronius, ann. 1181, n° 13. — Vide Heuschen, *ad Vitam S. Bertholdi*, 29 mart.

[4] *L'Art de vérifier les dates*, Patriarches d'Antioche. — *Oriens christianus*, t. III, col. 1157.

[5] Bened. Petroburg. *Vita Henrici II.* — *Histor. franc.* t. XVII, p. 480, 481.

[6] Martenne. *Thes. anecd.* t. I, col. 479, c. XLVIII.

[7] Fr. Quaresmius, *Historica, theol. et moral. terræ sanctæ elucidatio*, t. II, p. 483.

Cange avait d'abord cité en marge de son manuscrit, où il avait inséré aussi une copie de l'inscription qu'il a ensuite effacée.]

N..... [*L'Art de vérifier les dates* l'appelle Raoul II, sans rien affirmer sur son existence [1]], patriarche d'Antioche, fut repris aigrement par le pape Innocent III, au mois de mars l'an 1198, de ce que, sans consulter le saint siége, il avoit transféré l'éleu archevesque d'Apamie à l'évesché de Tripoly, contre l'usage receu dans l'esglise, qui ne permet pas les changemens d'une grande dignité à une moindre.

Durant les divisions de la principauté d'Antioche, il tint toujours le party du roy d'Arménie, quoyque le peuple inclinast du costé du comte de Tripoly [2].

[L'autorité citée par Du Cange pour ce dernier fait est une lettre d'Innocent III [3], où il rappelle la prise de Constantinople par les Latins en 1204, et la défaite de ceux-ci par les Bulgares, arrivée l'année suivante: ce qui empêcha de songer aux affaires de Jérusalem. « Pour comble de maux, ajoute Innocent, une discorde violente divise le comte de Tripoly et le roi d'Arménie au sujet de la principauté d'Antioche : les templiers sont pour le comte, les hospitaliers pour le roi; le peuple d'Antioche suit le parti du comte, quoique le patriarche se soit déclaré en faveur du roi. » Ces détails paraissent devoir s'appliquer à Pierre, qui suit, beaucoup mieux qu'à son prédécesseur, si toutefois il y a un patriarche entre Aimery et Pierre Ier.]

Pierre [4], abbé de Loces (*de Locedio*), au diocèse de Verceilles en Piémont, et depuis évesque d'Ivrée, qui fut l'un des douze qui élurent Baudouin, comte de Flandres, empereur de Constantinople, fut promu au patriarchat d'Antioche par le pape.

Ce prélat ayant fait révolter la ville d'Antioche contre le prince de Tripoly [5], et fait rappeller les soldats qui en avoient esté chassez, le

[1] *L'Art de vérifier les dates*, Patriarches d'Antioche. — *Oriens christ.* t. III, col. 1157. — Innocent III, t. I, *Epist.* p. 33. — *Gesta ejusd. pap.* p. 30. — Steph. Tornac, ep. 129.

[2] Raynald. ann. 1205-28.

[3] Innocent. III, *Epist.* 124, ann. 1205.

[4] Alberic. ann. 1211. — *Oriens christ.* t. III, col. 1158, 1159.

[5] Sanut. l. III, part. 2, c. III. — Raynald. ann. 1199. n° 167; ann. 1205, n°s 28, 37.

prince qui tenoit le chasteau entra dans la ville, maltraita les habitans et les rebelles, et, s'estant saisy du patriarche, le mit en prison: et après luy avoir fait souffrir divers tourmens, il le fit mourir [avant le 12 juillet 1208, date d'une lettre d'Innocent III, où ce pape parle de sa mort]. Le pape Innocent III[1] a pareillement remarqué dans une de ses épistres ce genre de mort du patriarche; en la quelle il fait mention d'Hier son neveu, auquel il avoit donné une prébende en l'esglise d'Antioche[2].

[Du vivant de Pierre, en 1208, un Grec avait été mis en possession du siége patriarchal d'Antioche: mais Innocent III le fit déposer incontinent[3].]

Pierre, IIe du nom, luy succéda en la chaire d'Antioche. C'est à luy que le pape Innocent[4] adressa en l'an 1212 l'épistre dont je viens de parler, qui est au sujet de quelque argent qu'il avoit enlevé à Hier, neveu de Pierre son prédécesseur.

Il y a une donation au cartulaire de Manosque[5] de l'an 1215, faite par Rupin prince d'Antioche, fils de Raymond, du consentement de la princesse Helvise sa femme et de ses barons, à cette maison, en présence de Pierre, patriarche d'Antioche, de Léon, roy d'Arménie, oncle de Léon, et d'Othon, évesque d'Apamie.

Après son décez, qui arriva l'an 1216[6], ou l'année suivante; le clergé d'Antioche jetta les yeux sur Pélage, évesque d'Albe, légat du saint siége, et envoya vers le pape Honorius III, pour le prier d'accepter l'élection qu'il avoit faite de sa personne. Mais le pape le refusa, et enjoignit au clergé de procéder à une autre élection dans trois mois[7]; ce qui n'ayant pas esté fait, le pape y pourvut de son autorité, et promut à la dignité de patriarche d'Antioche

[1] Innocent. III. *Epist.* 160, l. II.

[2] Innocent. III, *Epist.* 179, l. XV. *Oriens christ.* t. III, col. 1159.

[3] Innocent. III, l. XV. *Epist.* 179. 205; *Epist.* 181, p. 685. — *Oriens christ.* t. III. col. 1159. 1160.

[4] *Cartulaire de Manosque.*

[5] Raynald. ann. 1217, n° 17.

[6] Cap. *Petitio. De jurejurando*; decret. Gregor. IX, l. II, tit. 24. *De jurejurando* c. XXXI, *petitio vestra.*

Pierre de Capoue[1], neveu de Pierre de Capoue; cardinal du titre de Saint-Marcel, légat du saint siége à Constantinople et en la terre sainte: mais l'ayant élevé incontinent après à la dignité de cardinal, il donna, en l'an 1219, celle de patriarche d'Antioche à

Renier, natif de Toscane, vice chancelier de l'esglise, avec les quelles qualitez il souscrit une bulle du pape Honorius de l'an 1220[2]. Il décéda l'an 1226, en la quelle année le mesme pape enjoignit au clergé d'Antioche de procéder à l'élection d'un autre patriarche.

Albert[3], évesque de Bresse (*Brixianus*), fut élen patriarche d'Antioche l'an 1226, en la quelle année le siége d'Antioche vaca. Il vivoit encore l'an 123. . . [et même encore en 1245 ou 1246, car c'est lui qui] se trouva au concile de Lyon, l'an 1245[4].

[Au patriarche Albert, mort en cour romaine, fut subtitué, l'an 1245 ou 1246[5], *Elie*, de l'ordre des Dominicains. On ne sait combien de temps il occupa ce siége. *L'Art de vérifier les dates* doute de son existence[6].

Au moment de la prise d'Antioche par le Soudan de Babylone, le 29 mai 1268, le patriarche était *Chrestien*, de l'ordre de Saint-Dominique[7], qui fut tué par les infidèles dans son église, avec quatre frères de son ordre. Trivet[8] ne le nomme pas: mais Bzovius, Raynaldi[9], Léandre Alberti et d'autres l'appellent Chrestien. En 1256, Alexandre IV, par lettres du 11 février, lui avait accordé l'administration de l'église de Némosie en Chypre.

Après la prise d'Antioche, les souverains pontifes nommèrent encore des patriarches pour diriger les fidèles de Syrie qui suivaient le rit latin[10]. *Opizio* ou *Obiso* paraît avoir été un de ces patriarches. En 1274 il assistait au con-

[1] Reynald. ann. 1219, n^os^ 20, 21.

[2] Alberic. ann. 1233. — *Italia Sacra in epist. Tusculan.* t. I. — Raynald. ann. 1226-59.

[3] Alberic. ann. 1233. — Raynald. ann. 1226, n° 39. — *Oriens christ.* t. III, col. 1161.

[4] *Acta concil. Lugd. Gesta Dei per Franc.* p. 1195.

[5] *Oriens christian.* t. III, col. 1161.

[6] *L'Art de vérifier les dates*, Patriarches d'Antioche.

[7] *Oriens christ.* t. III, c. 1162. — Sanut. l. III, part. 12, c. IX.

[8] Nicol Trivet. *Chron.* ann. 1267.

[9] Raynald. ann. 1256, n° 45.

[10] *Oriens christ.* t. III, col. 1162.

cile de Lyon [1]. En 1280 il fut chargé de l'administration de l'église de Trano. C'est lui qu'en cette occasion Ughelli appelle *Othobonus*. En 1287 Nicolas IV lui confia l'administration de l'église de Gênes; il mourut en 1292.

Après lui, on ne trouve aucun patriarche d'Antioche du rit latin, jusqu'à Isnard.]

Isnard [2], archevesque de Thèbes, fut créé patriarche d'Antioche en l'an 1311, par le pape Clément V, qui luy donna l'administration de l'évesché de Pavie en Italie pour soustenir sa qualité. Il fut dégradé de cette dignité et autres qu'il tenoit, par le pape Jean XXII, l'an 1320

[Ou en 1319. Cependant en 1325 il fut rétabli sur le siége de Thèbes, et envoyé comme légat en Orient, mais sans recouvrer le titre de patriarche d'Antioche; il mourut en 1329 [3].]

Depuis le quel temps [1320] cette chaire demeura vacante, jusques en l'an 1342, que le pape Clément VI en pourvut

Gerard [4], ministre général des frères mineurs, et docteur en théologie. Il lui donna encore l'administration de l'évesché de Catane en Sicile. Il estoit François et originaire de la province de Guyenne.

[On trouve enfin]

Seguin d'Auton, patriarche d'Antioche, et administrateur perpétuel de l'église de Tours, 1376 [5].

[1] Labb. *Concil.* t. XI, part. 1, col. 956. — Raynald. ann. 1274, n° 3. — Ughelli. *Ital. Sacra*, t. VII, col. 1229, n° 17, vet. edit.

[2] Sanut. ep. 20. — Raynald. ann. 1311, n° 74; ann. 1319, n° 8; ann. 1320, n° 19.

[3] *Oriens christian.* t. III, col. 1163.

[4] Clemens VI, t. VI, *Epist.* fol. 193; apud. Wadding. *In regist.* fol. 275. — Wadd. ann. 1347, n° 55; ann. 1329, n° 7; ann. 1342, n° 12. — *Oriens christ.* t. III, col. 1164.

[5] *Gallia christ.*

LES ARCHEVESQUES

DESPENDANS DU PATRIARCHE DE HIÉRUSALEM.

LES ARCHEVESQUES DE TYR.

La ville de Tyr fut autrefois le premier siége despendant du patriarcat d'Antioche[1], et depuis fut attribuée au patriarcat de Hiérusalem, depuis la conqueste des François, avec la mesme prérogative qu'elle avoit lorsqu'elle despendoit d'Antioche. Quelques villes de son ancienne despendance furent usurpées par le patriarche d'Antioche, comme j'ay desjà remarqué.

Eudes fut promeu à la dignité d'archevesque de Tyr[2], durant qu'elle estoit encore en la puissance des infidèles, deux ans avant qu'elle eust esté prise par les chrestiens, et fut sacré par le patriarche de Hiérusalem. Il mourut durant le siége que les nostres mirent devant cette place, l'an 1124.

Guillaume, prieur du saint sépulchre de Hiérusalem[3], Anglois de nation, fut éleu archevesque de Tyr et confirmé par le patriarche Guarmond, la quatrième année après sa prise, l'an 1127. Estant venu à Rome, il reçut le pallium des mains du pape Honorius II. Il mourut l'an 1130 [environ l'an 1132 ou 1133, selon l'*Oriens christianus*[4]].

[1] Willelm. Tyr. l. XIV, c. XII.

[2] Fulcher. l. III, c. XI. — Willelm. Tyr. l. XIII, c. XIII, XXII; l. XIV, c. XI.

[3] Willelm. Tyr. l. XIII, c. XXIII. — Honor. II pap. *Epist.* 2, 3.

[4] *Oriens christianus*, t. III, col. 1312.

Foucher[1], natif d'Angoumois, abbé de Celles au diocèse de Poitou, succéda à Guillaume en cette dignité. Ayant esté sacré par le patriarche, il alla à Rome recevoir le pallium des mains du pape Innocent II. Il fut promeu en l'an 1146 au patriarcat de Hiérusalem.

Raoul[2], Anglois de nation, chancelier du roy Baudouin III, fut éleu archevesque de Tyr par la faveur du roy. Mais il y eut opposition de la part du patriarche et de quelques évesques; de sorte que l'affaire ayant esté portée au saint siége, le pape Eugène cassa son élection, après qu'il eust jouy des biens de cette esglise l'espace de deux ans.

Pierre[3], prieur du saint sépulchre, natif de Barcelonne, fut éleu archevesque de Tyr après la déposition de Raoul. Il mourut le 1er jour de mars, l'an 1164[4].

Frédéric[5], archidiacre de Saint-Lambert de Liége, puis évesque d'Acre, fils de Henry, comte de la Roche en Ardennes, et neveu de Godefroy, comte de Namur, succéda à Pierre en la dignité d'archevesque de Tyr. Il mourut le 30e jour d'octobre, l'an 1173, et fut inhumé au chapitre du temple, où il avoit esté aussy chanoine.

Guillaume[6], archidiacre de Tyr et de Nazareth, chancelier de Baudouin IV, fut éleu archevesque de Tyr, au mois de may, l'an 1174, et dix jours après, il fut sacré par le patriarche Amalric, en l'esglise du saint sépulchre, le 8e jour de juin[7]. Il se trouva en l'an 1179 au con-

[1] Willelm. Tyr. l. XIV, c. XI, XII, XIII, XIV; l. XV, c. XI, XVI; l. XVI, c. XVII. — Innocent. II pap. *Epist.* 1, 2.

[2] Willelm. Tyr. l. XVI, c. XVII.

[3] Willelm. Tyr. l. XVI, c. XVII; l. XVII, c. XXI, XXIII, XXVIII; l. XVIII, c. VI; l. XIX, c. I, VI.

[4] *Oriens christianus*, t. III, col. 1313.

[5] Willelm. Tyr. l. XIX, c. VI; l. XX, c. I, VIII, XXVII; l. XXI, c. IV. — Alberic. ann. 1167. *Preuves de l'hist. de Luxembourg*, p. 39. — Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, p. 267.

[6] Willelm. Tyr. l. XX, c. I, XXVII; l. XXI, c. I, V, IX, XI, XXVI; l. XXII, c. IV, VII. — *Oriens christianus*, t. III, col. 1314-1315. — Continuat. de Guill. de Tyr, *Ampliss. coll.* t. V, col. 604, e.

[7] Picard. *In not. ad Neubrig.*

cile de Latran, sous le pape Alexandre III. Après la prise de Hiérusalem par Saladin, il fut envoyé en France[1] pour demander du secours pour la terre sainte, où il fit en sorte que la paix se fist à Gisors entre les roys de France et d'Angleterre[2], qui receurent la croix de ses mains l'an 1188.

Si ce que quelques mesmoires rapportent est véritable[3], qu'ayant esté à Rome pour s'opposer à l'élection d'Héraclius, patriarche de Hiérusalem, aspirant luy-mesme à cette dignité, il fut empoisonné par ce patriarche, il y auroit lieu de croire que l'archevesque de Tyr qui vint en France, et que Mathieu Paris et la chronique de Marciennes nomment pareillement Guillaume, estoit autre que le chancelier de Hiérusalem; ce qui est d'autant plus probable que Bernard Guy[4], le moine d'Auxerre, et une ancienne chronique disent formellement que cet archevesque qui vint en France en l'an 1188 se nommoit Josse, et ainsy Mathieu Paris lui auroit mal donné le nom de Guillaume, qui estoit celui de son prédécesseur. M. Bongars[5] a parlé plus au long de cet archevesque, qui est l'auteur de l'histoire des guerres saintes, qu'il a conduite jusques en l'an 1180[6] [ou plutôt jusqu'en l'année 1185[7]].

Josse[8] (*Joscius*), archevesque de Tyr, souscrit un titre du roy Aimery, de l'an 1198, au cartulaire de Manosque. Il s'en voit un autre de luy, sans date, où il fait mention du comte Joscelin, sénéschal du royaume, pour lors décédé. Je crois que c'est le mesme qui estoit évesque d'Acre[9]

[1] Hoveden. p. 596, 597, 641. — Math. Paris, p. 102. — Will. Neubrig. l. III, c. XXV, XXVI — Girald. Cambr. *Hibern. expugn.* l. II, c. XXIII. — Jo. Sainber. ep. 275. — *Chron. marcian.* p. 867.

[2] *Magn. Chron. belg.* p. 197. — Radulph. de Diceto, p. 636. — Brompton, p. 1148.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr. *Impliss. coll.* t. V. col. 605.

[4] *Append. ad chronic. Marcian.* p. 901. 906. — *Magn. Chronic. belg.* p. 177. *Ex Bernardo Guid. monach. Altissiod.* p. 90. — Bolland. 11 febvr. p. 506.

[5] Bongars. *Gesta Dei* et *præfat.* n° 11.

[6] Guill. de Tyr. l. XXII, c. XXIV, XXV; l. XXVII, c. 1.

[7] Continuat. de l'hist. de Guill. de Tyr. *Hist. des Croisades,* t. II. p. 3.

[8] *Oriens christianus*, t. III, col. 1316. 1317.

[9] Ughelli, t. IV. f. 1212.

en l'an 1176. Roger de Hoveden[1] fait mention de l'archevesque de Tyr qui se trouva à la prise d'Acre l'an 1191.

N...[2] archevesque de Tyr, suivit Pierre de Capoue, cardinal de Saint-Marcel, légat apostolique, lorsqu'il abandonna la terre sainte pour aller à Constantinople, incontinent après sa prise par les nostres, l'an 1204.

Je ne sçay si c'est cet archevesque de Tyr qui, en l'an 1207, au mois de novembre, fut présent en la ville d'Acre au traité de mariage de Hugues, roy de Cypre, avec Alix, fille aisnée de Henry, comte de Champagne[3].

[Dans Martène, cet acte est daté des nones de décembre; on y voit l'initiale du nom de l'archevêque. C. L'*Oriens christianus*[4] place après Josse un anonyme qui était archevêque en 1213 et 1215. Nous ne pouvons dire si c'est le même qui l'était déjà en 1204.]

Simon[5], archevesque de Tyr, fut envoyé par le pape Honorius III en France, en qualité de légat du saint siége, pour les affaires de la terre sainte [en 1217]. Ce fut luy qui couronna l'impératrice Isabelle, reyne de Hiérusalem, après qu'elle eut esposné par procureur l'empereur Frédéric II. Il fut depuis fait patriarche de Constantinople, l'an 1227.

N...[6] archevesque de Tyr, fut blessé grièvement et fait prisonnier en une bataille qui se donna contre les Tartares qui estoient venus fondre dans la terre sainte.

[Cet archevêque était Pierre de Sergines[7]. Selon le continuateur français de Guillaume de Tyr[8], il fut tué dans une bataille livrée près d'Ascalon, contre

[1] Hoved. p. 696.

[2] *Gesta Innocent. III pap.* p. 98.

[3] *Vetus charta*, Martène, *Thes. anecd.* t. I. c. 806.

[4] *Oriens christianus*, t. III. col. 1317.

[5] Alberic. ann. 1227. — Rich. de S. Germano, ann. 1225. — *Chron. Andrense*, p. 1031. — Loredano, t. I. — *Gervasius episc. sagiens exist.* 2, 4, 5.

[6] Math. Paris, 1244, p. 419, 428.

[7] *Oriens christianus*, t. III, col. 1318.

[8] Continuat. de Guill. de Tyr. — Martène, *Ampliss. coll.* t. V, col. 729, e, 730, b.

le soudan de Babylone, non en 1254, comme le porte le texte de cet auteur, mais en 1244, ainsi que le prouve une lettre de l'empereur Frédéric II à Richard, comte de Cornouailles, du 27 février 1245, où il rappelle cette défaite, et dit que Pierre n'était pas mort de ses blessures, mais avait été jeté en prison. Cette lettre se trouve dans Mathieu Paris[1]. Pierre est très-probablement l'archevêque de Tyr que le pape Innocent IV avait chargé en 1243[2], conjointement avec l'évêque élu de Tripoli, de s'enquérir de la science et des mœurs de l'évêque de Byblos; et peut-être fut-il le successeur immédiat de Simon.]

N...[3] archevesque de Tyr, estant venu en France pour les affaires de la terre sainte, y décéda l'an 1253.

[Cet archevêque est nommé par le continuateur de Guillaume de Tyr[4] d'abord Pierre, puis, quelques lignes plus loin, Nicolas Larcat. Il paraît être le même que Nicolas, de l'ordre des frères prêcheurs, que Bernard Guidonis[5] dit avoir été archevêque de Tyr avant frère Bonacurse.]

Gilles[6] estoit archevesque de Tyr en l'an 1263. Il mourut en l'an 1266 et fut inhumé en l'esglise de Nostre Dame de Nantillé, à Saumur, avec cette épitaphe : *Hic jacet Ægidius bonæ memoriæ, Tyrensis archiepiscopus, legatus in negotio crucis, qui obiit apud Dinantum in Alemania, anno Domini* MCCLXVI, *nono kal. maii.*

[Gilles[7], créé archevêque de Damiette après la prise de cette ville par saint Louis, était resté sans siége épiscopal depuis qu'elle avait été rendue aux Sarrasins. Il succéda en 1253 à Nicolas[8]. En 1263, Urbain IV annonça à saint Louis, par des lettres du 7 janvier, qu'il avait nommé Gilles, l'archevêque de Tyr, pour lever en France l'impôt quinquennal du centième, établi par le roi pour les besoins de la Palestine[9], et pour donner la croix à ceux qui voudraient

[1] Math. Paris. p. 417, col. 6.

[2] Raynald. ann. 1243. n° 50.

[3] *Chron. normann.* apud Duchesn. p. 1011.

[4] *Oriens christianus*. t. III, col. 1318. 1319. — *Ampliss. coll.* t. V, col. 734, 735.

[5] Quétif et Echard. *Scriptor. ord. prad.* t. I, p. 159.

[6] Raynald. n°s 13, 14.

[7] *Oriens christianus*. t. III, col. 1319.

[8] Continuat. franç. de Guill. de Tyr. — Martène. *Ampliss. coll.* t. V, col. 735, b.— Raynald. ann. 1263. n°s 12, 13.

[9] Martène. *Thesaurus anecd.* t. II, col. 81, d.

s'engager dans la guerre sainte, par tout le royaume de France et les provinces de Metz, Toul, Verdun, Liége et Cambrai. Clément IV lui écrivit une lettre, du 28 avril 1265[1], pour l'engager à ne pas exiger des églises et des monastères de France des droits de visite (*procurationes*) sous le prétexte des affaires de la terre sainte. Gilles mourut, comme on vient de le voir, en 1266. Le 16 juin de cette année, le même pape écrivait au cardinal Simon[2], légat apostolique, de prendre ce qu'avait pu recueillir, pour le secours de la terre sainte, Gilles, de bonne mémoire, archevêque de Tyr.]

Jean[3], de l'ordre des frères prescheurs, avoit la mesme dignité en l'an 1271.

[Jean *de Sancto-Messano* ou *Maxentio*, de l'ordre des frères prêcheurs, a été omis par Bernard Guidonis[4] et les autres écrivains de l'ordre de saint Dominique, excepté par Echard[5] et Antonin Brémond[6], à l'année 1272, d'après le continuateur de Guillaume de Tyr[7].

Au même endroit de cette continuation est nommé le successeur de Jean, Bonacourt ou Bonacursius, que mentionne aussi Bernard Guidonis à l'endroit cité par Echard[8], où il parle de Nicolas. Bonacurse, archevêque de Tyr, est nommé à la fin d'un acte du 1er septembre 1290, rapporté par Ughelli[9]. C'est le dernier archevêque de Tyr que mentionne l'*Oriens christianus*.]

[1] Mart. *Thes. anecd.* col. 81. c. d; 127. b, c.

[2] Mart. *Thes. anecd.* col. 355. b, c, d. 383. e, f. 421. c, d.

[3] *Cartul. de Manosque.*

[4] *Oriens christianus*, t. III col. 1320.

[5] Echard, t. II. p. 30.

[6] Brémond, *Bullarium*, t. I, p. 500.

[7] *Ampliss. coll.* t. V, col. 746. n° 17. c.

[8] Echard. t. I, p. 159.

[9] Ughelli, *Italia sacra*, t. IV. c. 1215. 1216, vet. edit. Januens. archiep.

LES ARCHEVESQUES DE RABATH

OU DE LA PIERRE DU DÉSERT.

Guerric[1], chanoine régulier du temple de Nostre Seigneur, fut institué premier archevesque de la Pierre du Désert [Petra, ou de Krach[2]] avec le titre de métropolitain de la seconde Arabie, vers le caresme de l'an 1168: ce pays, depuis que les François s'en rendirent maistres, ayant esté sans pasteurs. [On ne connaît point les successeurs de Guerric.]

[1] Willelm. Tyr. l. XX, c. III. — *Oriens christianus*, t. III, col. 1305. 1306.

[2] Cette ville s'identifie avec le bourg moderne de Karak dans la Moabitide non loin duquel se voient encore de nos jours les ruines de Rabbat-Moab

LES ARCHEVESQUES DE CÉSARÉE.

Césarée[1], ville maritime, appelée premièrement *Tour de Straton*, puis *Césarée*, par le vieil Hérodes, qui luy donna ce nom en l'honneur de César Auguste, métropole de la seconde Palestine, fut prise par les nostres l'an 1101.

Baudouin[2], qui avoit suivy le duc Godefroy en son expédition de la terre sainte, fut premièrement fait abbé de Nostre Dame en la vallée de Josaphat, après la prise de Hiérusalem, et, quelque temps après, il fut éleu archevesque de Césarée l'an 1101[3]. [Il mourut l'an 1107.]

Ebremer[4], ayant esté dépossédé de la dignité de patriarche de Hiérusalem par le jugement du pape, fut promeu par lui à celle d'archevesque de Césarée, pour lors vacante, à cause de sa bonne vie, l'an 1107. Il fut choisy en l'an 1119[5] pour porter la sainte croix en une expédition que Baudouin II entreprit contre les infidèles. Il vivoit encore l'an 1123.

Gaudentius[6], archevesque de Césarée, se trouva au synode qui se tint à Antioche au mois de décembre, l'an 1142[7]. Il souscrit un titre du roy Fouques, l'an 1136, au cartulaire de Manosque.

[1] Willelm. Tyr. l. X. c. xv.

[2] Fulcher. l. II. c. ix. — Guibert. l. IV. c. xvii. — Albert. Aquens. l. IX. c. xvi. — Will. Tyr. l. X. c. xvi.

[3] *Oriens christianus*, t. III. col. 1285.

[4] Albert. Aquens. l. X. c. lviii. — Willelm. Tyr. l. XI, c. iv; l. XII, c. viii, xv. — Gaut. cancellar. p. 460. 461. — *Hist. Hierosol.* p. 614, 615. — Fulcher. l. III, c. iv, v.

[5] *Oriens christian.* t. III, col. 1286. 1287.

[6] Willelm. Tyr. l. XV, c. xvi.

[7] *Oriens christianus*, t. III, col. 1287.

Baudouin[1], archevesque de Césarée, se trouva en l'an 1147 à l'assemblée des barons de Hiérusalem, qui fut tenue à Acre en présence de l'empereur Conrad, et en l'an 1152[2], au siége d'Ascalon. Il accompagna le patriarche Foucher en son voyage de Rome vers l'an 1156, et mourut incontinent après.

Hermesius ou Hervesius[3], en françois Hervé, archevesque de Césarée, s'opposa à l'élection du patriarche Amalric, l'an 1157[4]. Dix ans après, le roy Amaury l'envoya à Constantinople, avec Eudes de Saint Amand, pour amener la princesse Marie, qu'il devoit espouser; et en l'an 1167, il fut choisy par le mesme roy avec le patriarche et l'évesque d'Acre, pour aller demander du secours aux princes chrestiens. Il mourut l'an 1173.

Eracleus ou Heraclius[5], archidiacre de Hiérusalem, luy succéda en cette dignité, par la faveur de la reyne mère du roy. Il se trouva, en l'an 1179[6], au concile qui fut tenu à Rome en l'esglise de Latran, et fut depuis patriarche de Hiérusalem[7]. Il se voit une épistre d'Esthienne[8], évesque de Tournay, qui luy est addressée.

Monachus[9], Florentin et chancelier du patriarche de Hiérusalem, fut éleu archevesque de Césarée, l'an 1181. Il fut présent à la donation que Conrad de Montferrat fit aux Pisans de plusieurs lieux dans la ville de Tyr, l'an 1188[10].

[Il fut présent au siége d'Acre, dont il nous a laissé la relation dans un poëme intitulé *De expugnata Accone*, publié par M. Paul Riant.

Élu patriarche de Jérusalem, en 1194, il mourut au mois d'octobre 1202.]

[1] Willelm. Tyr. l. XVII, c. I, XXI; l. XVIII, c. VI. — Brouner. l. XIV, *Annal. Trevir.*

[2] *Oriens christianus*, t. III, col. 1287.

[3] Willelm. Tyr. l. XVIII, c. XV; l. XX, c. I, XIII; l. XXI, c. V.

[4] *Oriens christianus*, t. III, col. 1287, 1288.

[5] Willelm. Tyr. l. XXI, c. V. — *Oriens christianus*, t. III, col. 1288.

[6] Willelm. Tyr. l. XXI, c. XXVI. — Picard *In not. ad Neubrig.*

[7] Hist. manuscr. d'outre-mer.

[8] Steph. Tornac. ep. 82, 1re édit.

[9] Willelm. Tyr. l. XXII, c. VII. — Ughelli, *In archiep. Pisan.*

[10] *Hist. translat. S. Philippi*, apud Boll. 1 maii, n° 2. — *Oriens christianus*, t. III, col. 1288.

Pierre, archevesque de Césarée, paroist en un titre de l'an 1207, au cartulaire de Manosque[1]. Il est parlé de luy dans les actes d'Innocent III, p. 132.

[Une lettre de ce pape, en date du 20 février 1214[2], adressée à l'archevêque de Césarée, sans indication de nom, lui mande, ainsi qu'au prieur du saint sépulcre et au chantre d'Acre, de déclarer nul, pour cause de parenté, le mariage d'Érard de Brienne et de Philippine, fille de Henri, comte de Champagne, qui avait été contracté en Orient. Il est très-probable que cet archevêque de Césarée est celui qui est nommé Pierre dans le titre de l'an 1207 mentionné par Du Cange.]

P...[3] archevesque de Césarée, est nommé dans Mathieu Paris, en l'an 1227 et 1228.

[Une lettre de Grégoire IX, adressée à tous les fidèles sur l'état malheureux de la terre sainte, en date du 23 décembre 1223[4], et qui est rapportée par Mathieu Paris, ne donne que l'initiale du nom de cet archevêque. Le continuateur français de Guillaume de Tyr[5] le nomme Pierre, au 3 mai 1232. Il ne nous est pas démontré qu'il doive être distingué du précédent.]

J...[6] fut éleu archevesque de Césarée en l'an 1244.

[Il faudrait dire plutôt : « était archevêque élu de Césarée en 1244[7]; » car une lettre de Robert, patriarche de Jérusalem, et des autres évêques de Palestine aux prélats des royaumes de France et d'Angleterre, sur les désastres de la terre sainte, et rapportée par Mathieu Paris, à cette année (*loco citato*), présente au titre le nom de *J. Cæsariensis electi.*]

[Le continuateur français de Guillaume de Tyr[8] nomme un archevêque de Césarée Lociaumes, qui mourut en janvier 1266.]

[1] *Cartul. de Manosque*, *Gesta Innocent. III* apud Baluz.

[2] *Orient christianus*, t. III, col. 1288. — Baluze, *Regist. Innocent. III, Epist.* t. II, p. 838. — *Hist. de France*, t. XIX, p. 591. Math. Paris, p. 234, 242.

[3] *Orient christianus*, t. III, col. 1289, 1290.

[4] *Impliss. coll.* t. V, col. 710, 712.

[5] Math. Paris, p. 427.

[6] *Orient christianus*, t. III, c. 1290.

[7] *Impliss. coll.* t. V, c. 742, n° 11, c.

LES ARCHEVESQUES DE BETHSAN

OU DE NAZARET.

Le premier siége de cet archevesché fut premièrement en la ville de Bethsan[1], de la quelle j'ay parlé ailleurs; mais ayant beaucoup souffert à cause des guerres qui la rendirent presque inhabitée[2], il fut transféré en la ville de Nazaret, à cause de la dignité de ce lieu, où le Sauveur du monde a esté conceu. L'archevesque devoit, à cause de son temporel, 150 sergeans de service de guerre et avoit droit de cour, de monnoye et de justice[3].

Bernard[4], évesque de Nazaret, fut présent au concile qui fut tenu en la ville de Naples de Samarie par le patriarche Gormond, l'an 1120.

Guillaume[5], archevesque de Nazaret, se trouva présent à une donation que Guillaume, archevesque de Tyr, fit à l'esglise du saint sépulchre, l'an 1129. [Il mourut vers l'an 1138[6].]

Robert[7], archevesque de Nazaret, se trouva à l'assemblée des barons de Hiérusalem, tenue à Acre l'an 1147, et depuis, avec eux au siége d'Ascalon, l'an 1152.

[Il est probable qu'il faut distinguer ici, comme l'a fait l'*Orieus christianus*[8], deux archevêques du nom de Robert, qui ont siégé successivement.

[1] Willelmus Tyr. l. XIII, c. II; l. XXII, c. XVI. — Jac. de Vitriaco, l. I, c. LVI.

[2] *Epist.* Urbain IV, t. V. *Hist. franç.* p. 86.

[3] *Assis. de Hiérus.* t. I, p. 427.

[4] Willelm. Tyr. l. XII, c. XIII. XXV.

[5] Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, col. 1039, n° 2, c, vet. edit.

[6] *Oriens christianus*, t. III, col. 1295.

[7] Willelm. Tyr. l. XVII, c. I, XXI.

[8] *Oriens christianus*, t. III, col. 1295.

Le premier avait titre d'archevêque élu de Nazareth en 1138, année où il signa, en cette qualité, un acte de donation du roi Foulques[1], en faveur du prieur du saint sépulcre. En 1142, il accompagna le roi Baudoin III[2] dans son expédition contre Bostra, et il y portait la vraie croix. En 1144 il souscrivit une charte de Baudoin III qui ratifiait l'érection de l'abbaye de Saint-Lazare en Béthanie[4]. En 1147 il assista à l'assemblée des barons de Jérusalem[3] tenue dans la ville d'Acre. Il mourut vers 1151.

Où on voit en cette même année un personnage du nom de Robert mentionné comme archevêque élu de Nazareth[5] parmi les témoins d'une donation de plusieurs biens faite par la reine Mélissende, veuve du roi Foulques, à l'abbaye de Saint-Lazare en Béthanie. Ce Robert, *archevêque élu* en 1151, doit être nécessairement distinct du précédent, qui avait eu le même titre treize ans auparavant. C'est le second Robert qui assistait en 1152 au siége d'Ascalon[6].

Attard[7], évesque de Nazaret, fut envoyé avec Humfroy de Toron, connestable de Hiérusalem, pour rechercher au nom de Baudouin III la nièce de l'empereur Manuel en mariage. Il mourut en ce voyage, vers l'an 1159[8].

Létard[9], prieur de l'esglise de Nazaret, luy succéda en cette dignité l'an 1160. Il fut présent à la donation que Conrad de Montferrat fit aux Pisans[10] de plusieurs lieux dans la ville de Tyr, l'an 1188. Je ne sçay si c'est cet archevesque de Nazaret qui mourut au siége d'Acre, l'an 1190[11]. La ville de Nazaret vint en la puissance de Saladin après la deffaite de Guy de Lusignan[12].

[1] *Cartul. du S. Sepulc.* edit. de M. de Rosière, p. 59, n° 32.

[2] Guill. de Tyr. l. XVI, c. II.
Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, col. 1039, 1040.

[4] Guill. de Tyr. l. XVII, c. I.

[5] Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, col. 1040.

[6] Guill. de Tyr. l. XVII, c. XXI.
Willelm. Tyr. l. XVIII, c. XV, XVII. — Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, n° 5, col. 1040, b, c.

[8] *Oriens christian.* t. III, col. 1295, 1296.

[9] Willelm. Tyr. l. XVIII, c. XXII. — *Cart. du S. Sépulcr.* Bibl. Cluniac. p. 1432.

[10] Ughelli, *In archiep. Pisan.*

[11] Hoveden, p. 685. Brompton, p. 1191.

[12] Hoveden, p. 636. — *Oriens christianus*, c. 1296.

[Après Létard[1], on voit un archevêque de Nazareth mentionné dans plusieurs lettres d'Innocent III[2], des années 1198. 1199: mais le nom ne s'y trouve pas. Le même pape, par des lettres du 19 avril 1213, invite l'archevêque de Nazareth[3], qu'il ne nomme pas non plus, à se rendre au concile de Latran qui devait se célébrer en 1215. Nous ne pouvons dire s'il s'agit à ces deux époques du même archevêque ou de deux personnages différents.]

N... archevesque de Nazaret, est nommé par Mathieu Paris[4] en l'an 1227 et 1228.

[Mathieu Paris[5] rapporte ici une lettre de Grégoire IX, datée de Latran, 23 décembre 1227, où ce pape rappelle une autre lettre écrite à lui par N... archevêque de Nazareth et d'autres prélats sur les malheurs de la terre sainte. Peut-être cet archevêque s'appelait-il Nicolas.]

Hugues, archevesque de Nazaret, paroist en deux titres du cartulaire de Manosque, des années 1231 et 1234. L'histoire des évesques[6] d'Auxerre escrit que

Bernard de Sully, s'estant acheminé en la terre sainte, y fut éleu archevesque de Nazaret, et qu'ayant refusé d'accepter cette dignité, il fut éleu évesque d'Auxerre, l'an 1233

[D'après ce peu d'indications, on peut conclure que l'élection de Bernard de Sully avait précédé celle de Hugues[7]. Ce dernier est désigné seulement par l'initiale H. dans une lettre des prélats et des barons de la terre sainte à Thibauld, roi de Navarre, du 6 octobre, vers l'an 1239. L'*Oriens christianus*[8] le nomme Henri et l'a confondu en quelques points avec le suivant.]

Oriens christianus, t. III, col. 1296. 1297.

[2] Baluz. *Epist. Innocent III*, t. I, p. 40. 297. 304, 520.

[3] Labb. *Concil.* t. XI, part. 1re, col. 126, d.

[4] Math. Paris, p. 234, 242.

[5] Math. Paris, p. 223, g; 224, a; édit. de Paris, 1644. — *Oriens christianus*, t. III, c. 1297-1298.

[6] *Hist. episcopor. Autissiod.* c. LXI, p. 496 t. I, bibl. Labbe.

[7] Martène, *Thes. anecdot.* t. I, col. 1012. — Raynald. ann. 1236, n° 25.

[8] *Oriens christianus*, t. III, c. 1298

Henry[1] estoit archevesque de Nazaret en l'an 1244, comme nous apprenons de Mathieu Paris. Il se trouve encore nommé en un titre de l'an 1259, au cartulaire de Manosque.

[Henri obtint du pape Clément IV, par une bulle du 7 mai 1265[2], le droit de faire porter la croix devant lui. Il mourut en 1268, comme le dit le continuateur français de Guillaume de Tyr[3].

Après Henri, l'*Oriens christianus*[4] énumère plusieurs archevêques de Nazareth, pour lesquels nous renvoyons à cet ouvrage:

Un anonyme chargé par Grégoire X, 24 octobre 1272[5], avec les évêques de Bethléem et de Panéas, de faire enquête sur les droits de Hugues de Lusignan, roi de Chypre, et de Marie, fille de Boémond, prince d'Antioche, au titre de la couronne de Jérusalem:

Yves ou Gui[6], de l'ordre des prêcheurs, élevé au siége de Nazareth vers 1290, mort en 1298:

Guillaume de Saint-Jean[7], de l'ordre des templiers, élu en 1298:

Pierre Ier[8], qui était archevêque en 1326:

Pierre II[9], de l'ordre des prêcheurs, qui succéda au précédent en 1330 et mourut en 1345:

Guillaume Belvayse[10], de l'ordre des frères mineurs, qui fut archevêque de Nazareth le 28 janvier 1366, après la mort de Richard et qui fut transféré 1368 à l'archevêché de Torre, en Sardaigne:

Jean Salamonius[11], de l'ordre des prêcheurs, créé archevêque de Nazareth par Urbain V, le 29 octobre 1368, et qui mourut vers 1388:

Jean de la Ville[12] (*de Urbe*), élu par Boniface IX, le 15 février 1390, et transféré le 9 février 1400 à l'église d'Égine, sous la métropole d'Athènes.]

[1] Math. Paris, 1244, p. 427.

[2] Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, col. 1041. a, vet. edit.

[3] Martene, *Ampliss. coll.* t. V, col. 743, c.

[4] *Oriens christianus*, t. III, col. 1299. 1300.

[5] Raynald. ann. 1272, n° 19.

[6] Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, col. 1043. n° 9, vet. edit.

[7] Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, col. 1043. n° 10, vet. edit.

[8] Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, col. 1043 n° 11, vet. edit.

[9] Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, col. 1043. n° 12, vet. edit.

[10] *Oriens christianus*, t. III, col. 1300. — Wadding, ann. 1366, n° 18. — Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, col. 1043, n° 15, vet. edit.

[11] Fontana, *Theatr. dominic.* p. 88, tit. 66. n° 3.

[12] Ughelli, t. VII, col. 1043, n° 17.

Durand[1] [*de Sermino*, de l'ordre des Carmes, fut nommé] archevesque de Nazaret [par Clément VI, le 11 mai 1345 et] décéda l'an 1348, en la ville de Vaison, estant à la cour du pape Clément VI.

Richard [de l'ordre des frères mineurs] fut pourveu de cette dignité par bulle du mesme pape, donnée à Avignon le 8 de décembre de la mesme année [selon Wadding[2]: le 10 octobre, selon Ughelli[3].]

[1] Wadding. *In reg.* t. III. p. 374. — Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, col. 1043. n° 13. d.

[2] Wadding. ann. 1348. n° 9.

[3] Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, col. 1043. n° 14.

LES ARCHEVESQUES

DÉPENDANS DU PATRIARCHE D'ANTIOCHE.

LES ARCHEVESQUES D'ALBARA.

Le comte de Tolose s'estant rendu maistre de la ville d'*Ulbara*[1], qui estoit située dans le diocèse d'Apamie, à deux journées d'Antioche[2], y fit élire pour évesque un ecclésiastique de sa suite, nommé PIERRE[3], originaire de Narbonne ou de Languedoc, et luy donna la moitié des revenus de la ville et de son territoire. Pierre s'estant acheminé à Antioche, y fut sacré par le patriarche Bernard, le quel, quelque temps après, luy donna le *pallium*, avec le titre d'archevesque.

Les ruines de cette ville portent encore aujourd'hui le nom d'El-Bara et se voient à quelques lieues à l'est-nord-est de celles d'Apamie.

[Cependant Guillaume de Tyr[4], en parlant soit de ce prélat, soit de son successeur, ne l'appelle qu'*évêque* d'Albara ou d'Albarie, *episcopus Albariensis*.

L'auteur de l'*Oriens christianus*[5] donne pour successeur à Pierre, GUILLAUME DE SABRAN. Il se fonde sur une phrase de Guillaume de Tyr[6], où après ce nom se trouve la qualification d'*évêque d'Albara;* mais, à ne suivre que le texte de l'édition de Bongars, où il y a une virgule après *Wilhelmus de Sabran*, comme après les noms de plusieurs personnages qui précèdent, on peut croire que dans cette phrase Guillaume de Sabran et l'évêque d'Albara sont deux personnes distinctes.]

[1] Albertus Aquensis, l. V, c. XXVI.

[2] Willelmus Tyr. l. VII, c. VIII

[3] Albertus Aquensis, l. II, c. XL. — Will. Tyr. l. VII, c. XVII.

[4] Guillaume de Tyr. l. VII, c. XVII, XX; l. IX, c. I.

[5] *Oriens christ.* t. III, col. 1192.

[6] Guillaume de Tyr, l. VIII, c. XIX.

LES ARCHEVESQUES D'APAMIE.

Pierre[1] estoit archevesque d'Apamie en l'an 1119.

Serlon[2], archevesque d'Apamie, se trouva à l'assemblée des prélats de la terre sainte qui se tint à Antioche, l'an 1142, où il fut excommunié et dégradé par le légat pour avoir pris et embrassé le parti du patriarche Raoul, qui y fut déposé.

Joscius[3], *episcopus*, al. *archiepiscopus Ipamensis*, 1176. 1198.

La.....[4] fut éleu archevesque d'Apamie; s'estant fait transférer par le patriarche d'Antioche à l'évesché de Tripoly, avant que d'estre sacré, l'an 1198, le pape Innocent III cassa cette translation comme nulle. [Voir *Les Évêques de Tripoli*.]

Othon[5], évesque d'Apamie, fut présent à une donation faite par Rupin, prince d'Antioche, aux chevaliers hospitaliers de Manosque, en Provence, l'an 1215.

[Le pape Grégoire IX écrivit, le 26 juin 1238[6], aux *archevêques d'Apamie* et de Mamistre, qu'il ne nomme point, pour qu'ils rappelassent à son devoir le métropolitain (*catholicum*) d'Arménie, qui s'était soustrait à l'autorité du patriarche d'Antioche.]

[1] Gauter. *De bello Antioch.* p. 451. — Willelmus Tyr. l. XII, c. x.

[2] Willelmus Tyr. l. XV, c. xvi.

[3] *Cartul. de Manosque.* — Will. Tyr. l. XX, c. xxvii; l. XXI, c. xxvi. — Sanut. p. 203.

[4] Innocent. III, l. I, *Epist.* p. 33; — *Epist.* 50, p. 29, édit. Baluz.

[5] *Cartul. de Manosque.*

[6] *Oriens christ.* t. III, col. 1189, 1190. — Raynald. ann. 1238, n° 34.

LES ARCHEVESQUES DE CORICIE

OU DE BOSTRE.

Bostre, ville de l'Arabie Majeure ou première, appelée *Bethsereth*, ou *Buzereth* dans les Assises de Hiérusalem et dans Sanudo, et *Bussereth* dans Guillaume de Tyr et Jaques de Vitry[1], fut peu de temps en la puissance des nostres. Les assises de Hiérusalem[2] font cet archevesché dépendant du patriarcat de Hiérusalem, et non d'Antioche. Le provincial romain le soumet à celuy d'Antioche le nommant en cette sorte *Bostrensis vel Corzensis*[3]; ce qui pourrait faire croire que c'est celuy de *Coritium*, dont parle Guillaume de Tyr, qui soumet ce dernier au patriarche d'Antioche, quoiqu'il y ait lieu d'en douter, parce que, suivant les géographes, Corycium estoit en Cilicie.

[Le siége archiépiscopal de Bostra ne peut avoir été donné, au temps des croisades, qu'à titre honorifique ou *in partibus*, attendu que, bien que Bostra ait été attaquée deux fois par les croisés, d'abord sous Baudoin III. en 1142, puis sous Baudoin IV. en 1182, cette ville ne tomba jamais entre leurs mains.

Il est impossible de confondre Corycium, aujourd'hui Gorighos, ville située en Cilicie, et qui par là même dépendait du patriarcat d'Antioche, et Bostra, ancienne métropole de l'Arabie romaine, et dont l'archevêché dépendait du patriarcat de Jérusalem. Des trois personnages qui suivent, le premier semble plutôt avoir été archevêque de Coricie et les deux autres archevêques de Bostra.]

[1] Jac. de Vitry, l. I, c. XLVII. — Guill. de Tyr, l. XIII, c. II; l. XVI, c. VIII. — Sanudo, l. III, part. 14, c. I.

[2] *Assises de Jérus.* Labb. t. I, p. 547. — Éd. Beugnot, t. I, p. 415.

Gérard[1], archevesque de Coricie, favorisa le parti de Raoul, patriarche d'Antioche, contre quelques chanoines qui s'estoient opposés à son élection.

N... archevesque de Bostre, est mentionné en une épistre du pape Innocent III[2] vers l'an 1205.

Fr. Daniel[3], de l'ordre des frères mineurs, fut pourvu de l'archevesché de Bostre par le pape Clément VI l'an 1346, le 29 juillet.

[1] Guill. Tyr. l. XV, c. XV, XVI.
[2] *Gesta*. — Innocent. III, p. 131.
[3] Wadd. ann. 1346-10 — Clément VI, l. ép. 29. — Raynald. ann. 1346, n° 70.

LES ARCHEVESQUES D'ÉDESSE.

Benoist[1], archevesque d'Édesse [avait été sacré en 1100 par Daimbert, patriarche de Jérusalem]. Il se trouva au siége de Carran, qui estoit une place voisine d'Édesse, avec Baudouin, comte d'Édesse, Tancrède et Joscelin de Courtenay, l'an 1104, et y fut fait prisonnier par les infidèles; mais il fut incontinent délivré par un soldat.

Il est parlé dans la Bibliothèque de Cluny[2] d'un archevesque d'Édesse qui fit présent à cette abbaye de quelques reliques de Saint-Esthienne, qui y furent apportées l'an 1120.

N...[3] archevesque d'Édesse, après la prise de cette place par les Sarrazins, fut décapité par eux, l'an 1145.

[Selon Guillaume de Tyr[4], cet archevêque, qui s'appelait Hugues, fut étouffé avec plusieurs de ses clercs par la foule qui se précipitait aux portes de certains châteaux dans l'intérieur de la ville, au moment où elle était déjà envahie par les infidèles, en 1144.]

[1] Willel. Tyr. l. X, c. XXIX. — Albertus Aquensis, l. IX, c. XL. — Fulch. l. II, c. XXVI. — *Oriens christ.* t. III, col. 1185. — Anonym. apud. Mabill. *Musæum italic.* t. I, p. 231, n° 135.

[2] *Bibl. clun.* p. 565.

[3] Nicolas Trivett. ann. 1145.

[4] *Oriens christ.* t. III, col. 1186. — Guill. de Tyr. l. XVI, c. V.

LES ARCHEVESQUES DE MAMISTRE.

Voyez ce que j'ay remarqué de cette place en mes observations sur Anne Comnène, page 339.

N... archevesque, ou, comme il est qualifié par Albert d'Aix[1], évesque de Mamistre, se trouva au concile qui fut tenu en l'esglise de Hiérusalem, au sujet du patriarche Daimbert. [Cet archevêque, un des quatre qui furent sacrés par Daimbert en 1100[2], s'appelait Barthelemi.]

Raoul[3], archevesque de Mamistre, fut éleu patriarche d'Antioche l'an 1136.

Gaudin[4], est qualifié archevesque de Mamistre en un titre de l'an 1140, au cartulaire du Saint-Sépulchre[5]. [Il est le premier parmi les signataires de deux titres du prince Raimond de cette même année 1140.]

N...[6] archevesque de Mamistre, fut envoyé en France par le roy Amaury, vers le roy Louys VII.

N... [peut-être Nicolas], archevesque de Mamistre, fut transféré par le patriarche d'Antioche à l'église de Tarse.

[1] Albertus Aquensis, l. IX, c. XVI.

[2] *Orient. christ.* t. III, col. 1197. — Mabill. *Mus. ital.* t. I, p. 231, n° 135. Willelmus Tyr. l. XIV, c. X.

[3] *Preuves de l'Histoire des Chastaigners*, p. 38. — *Cartul. S. Sepulc.* édit. Rozière, p. 171, 177.

[5] Tome IV, *Histoire française*, p. 692. — Bongars, *Epist. diversorum*, p. 1174, 1176.

[Comme on le voit par une lettre d'Innocent III[1], 1198, au patriarche d'Antioche, successeur de celui qui avait fait cette translation. (Voir *Les Archevêques de Tarse.*)

Un archevêque de Mamistre fut chassé de son siége par les Arméniens, en 1224[2].

En 1238[3], Grégoire IX enjoignait aux archevêques d'Apamie et de Mamistre de rappeler le métropolitain (*catholicum*) d'Arménie à l'obéissance envers le patriarche de Constantinople.

Nous ne connaissons point leurs noms, et nous ne pouvons dire s'il s'agit ici de deux archevêques différents.]

CONSTANTIN[4], archevesque de Mamistre, l'an 1306.

[1] Innocent. III, l. I, p. 33; l. I, *Epist.* 50, 502. — Baluz. t. I, p. 29, 287. — *Oriens christ.* t. III, col. 1199, 1200.

[2] Raynald. ann. 1224, n° 27.

[3] Raynald. ann. 1238, n° 34.

[4] Raynald. ad. ann. 1238, n° 13.

LES ARCHEVESQUES DE TARSE.

N...[1] évesque ou archevesque de Tarse, se trouva au concile tenu en l'esglise de Hiérusalem, au sujet du patriarche Daimbert. [Il se nommait Roger, et avait été sacré par Daimbert, en l'an 1100[2].]

Estienne[3], archevesque de Tarse, fut présent au concile qui se tint à Antioche au mois de novembre l'an 1142

[On 1141, pour examiner la conduite du patriarche Raoul, et qui finit par le déposer.

Albert, archevêque de Tarse, nommé dans un titre du 1er septembre 1190[4].

N...[5] archevêque de Tarse, avait été transféré à l'archevêché de Mamistre par le patriarche d'Antioche, prédécesseur de celui auquel Innocent III[6] écrivait, le 17 mars, probablement la première année de son pontificat (1198), une lettre qui est la 50e du livre Ier du registre de ses lettres. On voit que le nom de cet archevêque commençait par un N, dans une lettre du même pape[7] (31 décembre), adressée à l'évêque de Tripoli, probablement de la même année, puisqu'elle est la 502e du livre Ier.

Le chantre de l'église d'Antioche fut sacré archevêque de Tarse en 1205[8], après une longue vacance du siége, comme on le voit par une lettre de Léon, roi d'Arménie, écrite au pape Innocent III.]

N...[9] fut éleu archevesque de Tarse, l'an 1213. Il mourut avant que

[1] Albert. Aquens. l. IX, c. XVI; l. XI, c. XL.

[2] *Oriens christ.* t. III, col. 1181.— Anonym. apud Mabillon, *Mus. ital.* t. I, p. 231, n° 135.

[3] Willelmus Tyr. l. XV, c. XVI.

[4] Ughelli, *Ital. sacra*, t. IV, col. 1215 et 1216: vet. edit.

[5] *Oriens christ.* col. 1183.

[6] Baluz. Innocent. III, *Epist.* t. I, p. 29.

[7] Baluz. Innocent. III, *Epist.* t. I, p. 287.

[8] Raynald, ann. 1205, n° 36.

[9] Innocent. III, l. XVI, *Epist.* 2. — Baluz. t. II, p. 134.

d'estre sacré. Après son décès, Léon, roy d'Arménie, voulut introduire un prélat grec; ce qui obligea le pape Innocent III de le menacer d'excommunication.

[Il semble, par une autre lettre d'Innocent III [1], que le roi ne persista pas dans son entreprise. Quoi qu'il en soit, on ne voit point de circulaire de ce pape adressée à l'archevêque de Tarse pour l'inviter au concile de Latran [2] : ce qui fait supposer que le siége de cette église était vacant à cette époque.

Les archevêques de Tarse et de Mamistre avaient été chassés par les Arméniens. Le pape Honorius III ordonna, par une lettre du 17 décembre 1224 [3], au patriarche de Jérusalem, légat du siége apostolique, de les rétablir sur leurs siéges.]

Jean, archevesque de Tarse, décéda vers l'an 1310 [4].

Daniel de Terdonc, de l'ordre des frères mineurs, fut élevé à la même dignité par le pape Clément V, l'an 1311 [5], et fut confirmé par Pierre, évesque de Rhodez, légat apostolique en la terre sainte.

[Un archevêque de Tarse, qui n'est pas nommé, fut sollicité, en 1341 [6], par le pape Benoit XII, ainsi que plusieurs autres prélats, d'engager le patriarche des Arméniens à réunir un synode, et à condamner plusieurs erreurs qui étaient imputées aux Arméniens.]

Pons, archevesque de Tarse, décéda l'an 1366 [7] [le 26 novembre].

Jean, de l'ordre des frères mineurs, luy succéda.

Jean, que Wadding [8] ne dit pas avoir été de l'ordre des frères mineurs, ayant laissé par sa mort le siége de Tarse vacant, frère Julien *Hectoris*, de Pise, de l'ordre des mineurs, fut nommé archevêque de Tarse le 17 mai 1396.]

[1] Innocent. III, *Epist.* 7. lib. XVI, p. 738.

[2] *Oriens christ.* t. III, col. 1183.

[3] Raynald. *ann.* 1224, n° 27.

[4] Wadding. ann. 1311. n° 3.

[5] Wadding. ann. 1311. — Raynald. ann. 1311, n° 74.

[6] *Oriens christ.* t. III, col. 1184. — Raynald. ann. 1341, n° 46.

[7] Wadding. ann. 1366, 18.

[8] *Oriens christ.* t. III, col. 1184. — Wadding. ann. 1396, n° 2.

Jean, archevesque de Tarse, administrateur de l'esglise de Nimocie, décéda l'an 1427 [1].

[Il faut lire ici : administrateur de l'église de Paphe. Voir plus bas les évêques de cette ville.]

[1] Wadding. ann. 1427. n° 20. — Regest. p. 159.

LES ARCHEVESQUES DE TULUPE.

La ville de Tulupe[1] estoit distante de Turbessel d'environ 6 milles. Ce nom se trouve mal escrit dans les éditions du provincial Romain, qui portent tantost *Tuldensis*, tantost *Tulpensis* ou *Tubipensis*. Celui qui a esté donné au public par Miræus se confond avec celui d'*Hierapolis*: ce qui pourroit faire croire que c'est la mesme place.

[L'identification de Tulupe avec une des localités modernes du nord de la Syrie est encore à trouver.]

Tramon, archevesque de Tulupe, est nommé en un titre de Josselin II, comte d'Édesse, de l'an 1134, au cartulaire de Manosque.

[Ce titre est probablement celui que l'on trouve à la même date dans Paoli[2]. L'archevêque de Tulupe y est nommé Francon, ainsi que dans un autre acte du même comte de l'an 1141. Il en résulte que ce prétendu Tramon n'est autre que]

François[3], archevesque d'Hiérapolis: [il] se trouva à l'assemblée des évesques qui se tint à Antioche, où le patriarche Raoul fut déposé, l'an 1142 [ou 1141.]

[1] Willelmus Tyr. l. XVII c. XVII; l. XVIII. c. XXVIII.

[2] *Cod. dipl.* t. I. n° 15. p. 16, n° 19. p. 20.

[3] Willelmus Tyr. l. XV. c. XIV, XVI.

LES ÉVESQUES DE LA TERRE SAINTE

DÉPENDANS DES DEUX PATRIARCHATS.

LES ÉVESQUES D'ACRE.

La ville d'Acre fut prise par Baudouin I[er] l'an 1104[1]. L'église cathédrale estoit dédiée à la sainte croix.

Jean[2] fut évesque d'Acre, sous Innocent II [vers l'an 1133].

Borgon ou Roger[3], évesque d'Acre, se trouva à l'assemblée générale des barons et du clergé de la terre sainte tenue par Conrad, l'an 1147, en la mesme ville.

Frédéric[4], fils du comte de la Roche en Ardenne, évesque d'Acre, se trouva avec plusieurs autres prélats au siége que le roy Baudouin III mit devant Ascalon, l'an 1152[5]. Il souscrivit le titre d'Amaury, comte d'Ascalon, en faveur des Pisans, l'an 1157[6]. Le patriarche Amalric l'envoya à Rome pour faire confirmer son élection. Il fut depuis promeu à l'archevesché de Tyr, l'an 1164.

Guillaume[7], archidiacre d'Acre, succéda en la dignité épiscopale à

[1] Willelmus Tyr. l. X, c. XXVIII. — Alb. Aquensis, l. IX, c. XIX. — Petr. blesens. ep. 167.

[2] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XIII — *Oriens christ.* t. III, col. 1329.

[3] Willelmus Tyr. l. XVII, c. I. — *Gesta Ludov.* VII, c. XVIII.

[4] Willelmus Tyr. l. XVII, c. XXI; l. XVIII, c. I, VI, XX; l. XX, c. I.

[5] *Oriens christ.* t. III, col. 1329.

[6] Ughelli, t. III, *Ital. sacr.* p. 465.

[7] Ughelli, *Ital. sacr.* t. III, p. 1075; t. VII, p. 267. — Willelmus Tyr. l. XX, c. I, XIII, XXIV, XXVII.

Frédéric. Il souscrivit un titre d'Amaury, roy de Hiérusalem, en faveur de ceux de Pise, l'an 1169[1]. Il accompagna le mesme roy en son voyage de Constantinople, l'an 1170. De là ce roy l'envoya en ambassade vers les princes chrestiens, pour le secours de la terre sainte, en France et en Italie. Il fut assassiné au retour par un prestre, son domestique, en la ville d'Andrinopoli, l'an 1171, le 30e jour de may. Il se voit une lettre de luy de l'an 1170, en la bibliothèque de Cluny[2].

Josce[3] [*Joscius*, *Jocius*, *Jovicus*], chanoine et sousdiacre de l'esglise d'Acre, en fut éleu évesque après le décès de Guillaume, le 23 de novembre de la mesme année. Il se trouva au concile de Latran, qui se célébra à Rome l'an 1179, et fut aussy envoyé vers le duc de Bourgogne. Je crois que c'est luy qui fut depuis archevesque de Tyr. [Ughelli l'affirme[4].]

Rufin[5], évesque d'Acre, porta la vraye croix en la bataille [de Hattin] où Guy de Lusignan fut pris, et y perdit la vie [le 4 juillet de] l'an 1187. L'histoire remarque qu'il y estoit armé en chevalier.

N...[6] évesque d'Acre, mourut au siége de cette place, l'an 1190. L'histoire remarque qu'il avoit esté fait évesque de nouveau. [C'est-à-dire récemment : *novus episcopus de Accon.*]

N... évesque d'Acre[7], ayant esté envoyé, vers l'an 1200, vers les

[1] *Oriens christ.* t. III, col. 1339.

[2] P. 1431.

[3] Willelmus Tyr. l. XX, c. XXVII; l. XXI, c. XXVI. — Picard, in not. ad Neubrig. — Sanut. l. III, part. 9, c. IV, p. 191, c. — Dacheri, *Spicil.* t. XII, p. 643.

[4] Ughelli, *Ital. sacr.* t. IV, col. 1097, vet. edit. — *Oriens christ.* t. III, col. 1316, 1331.

[5] Math. Paris, p. 3. — Hoveden, p. 635. — Radulph. Coggeshal. *Chron.* apud Marten. *Ampliss. coll.* t. V, col. 812, a. — *Histor. franç.* t. XVII, p. 472, 473, not. c.; t. XVIII, p. 60, d.

[6] Innocent III, l. I, *Epist.* p. 288. — Roger de Hoveden, *Hist. pars. post.* p. 685.

[7] Hoveden, p. 827. — *Decr.* Greg. IX, l. III, t. XXXIX. De parochiis, cap. 5, si-

princes chrestiens, fit naufrage, et périt en mer devant Zibel. C'est probablement celui dont nous avons l'Histoire de la prise d'Acre qui est intitulée au titre *Monachus florentinus, episcopus accouensis.* [C'est à lui que sont adressées les lettres d'Innocent III[1], 1198, 2, 23 décembre, et 1199, 15 décembre.]

Ducange paraît faire ici une confusion avec Haymar Monachus, archevêque de Césarée.]

Jean[2], éleu évesque d'Acre, arriva en l'année des croisez qui prirent Constantinople, avec Conrad, évesque d'Alberstad, et fut un de ceux qui éleurent Baudouin, comte de Flandres, empereur de Constantinople, l'an 1204. Il fut député en l'an 1208 par les barons de Hiérusalem, avec Aymar, seigneur de Césarée, en France, vers le roy Philippe, pour le prier de choisir un mary à la jeune reyne Marie.

[Marin Sanudo ne nomme pas l'évêque député en 1208 avec Aymar vers le roi Philippe. Ughelli[3] dit qu'en septembre 1205 l'évêque d'Acre était Tedald.

Un titre du 12 avril 1212, rapporté par Ughelli, nomme Gautier évêque d'Acre.]

Jaques de Vitry[4], de l'ordre des frères prescheurs, fut éleu évesque d'Acre en l'an 1216. Il fut depuis cardinal et évesque de Tusculum, et mourut l'an 1240. C'est celui dont nous avons l'histoire de la terre sainte.

Jaques de Prouins[5], doyen de Paris, succéda en cet évesché à Jaques de Vitry, l'an 1229. Je crois qu'il estoit de la maison de Braibant en

gnificavit. — *Cod. diplomat.* t. I, p. 317. n° 38.

[1] *Oriens christ.* t. III, col. 1332; — Baluz. Innocent. III, *Epist.* t. I, p. 261, 297. 509, 599.

[2] Alberic. ann. 1202, 1204. — *Acta Innoc. III*, p. 132. — Observ. sur Villeh. n° 136, p. 318.—San. l. III, part. II, c. III.

[3] Ughell. *Ital. sacr.* t. IV, col. 1097, 1099. vet. edit.— *Oriens christ.* t. III, col. 1332.

[4] Alberic. ann. 1216, 1226, 1229 et 1240.— *Magn. Chron. Belg.* p. 216, 240. — Jac. de Vitriaco, l. III, p. 1141, 1147. 1191. — *Monach. Altissiodor.* p. 112, b.— Math. Paris, p. 201, 9, 208, 217.

[5] Alberic, ann. 1229.

Champagne, qui prenoit souvent le surnom de Prouvins. Il mourut deux ans après, comme il passoit en France.

Raoul[1], natif de Tournay, lui succéda, au récit d'Alberic. Il souscrit un titre du maistre du Temple, de l'an 1234, au cartulaire de Manosque. Il vivoit encore l'an 1244, comme nous apprenons de Mathieu Paris[2]. [En 1250 l'évêque d'Acre était natif de Provins; c'était peut-être Gautier, qui mourut évêque d'Acre, en 1253, au rapport du continuateur français de Guillaume de Tyr[3].]

Florent[4], évesque d'Acre, l'an 1261 [successeur immédiat de Gautier], ayant esté transféré à l'archevesché d'Arles, le soin de cet évesché fut donné à Guillaume, évesque d'Agen, patriarche de Hiérusalem, qui, en l'an 1265, se disoit patriarche de Hiérusalem, légat du saint siége, et administrateur de l'esglise d'Acre.

[Depuis cette époque jusqu'à la prise d'Acre, en 1291, le titre d'administrateur de l'église d'Acre fut joint à la dignité de patriarche de Jérusalem. Voir *Les Patriarches de Jérusalem.*]

[1] Alberic. ann. 1229. — *Oriens. christ.* t. III, col. 1334, 1335.

[2] Mat. Paris. p. 427. — Joinville, *Hist. de Saint-Louis.* — *Hist. de Fr.* t. XX, p. 254, b.

[3] Marten. *Ampliss. coll.* t. V, col. 735, b, e.

[4] *Gall. christ.*

LES ÉVESQUES DE BARUTH.

Baudouin[1], évesque de Baruth, [fut sommis par le pape Innocent II à l'archevesque de Tyr, comme étant un de ses suffragants. Il] se trouva au concile tenu à Antioche par les prélats de la terre sainte, au mois de décembre, l'an 1142. Meier[2] le fait natif de la maison de Bologne. [C'est ce que semblent attester aussi deux vers d'une petite pièce publiée par Martène[3], sur les personnages illustres du diocèse de Térouanne qui prirent part à l'expédition de la terre sainte.]

Jean[4], évesque de Baruth, fut un des évesques qui se bandèrent contre Raoul, qui avoit esté éleu archevesque de Tyr l'an 1146.

Guillaume[5], évesque de Baruth, se trouva à l'assemblée des barons de Hiérusalem, tenue par l'empereur Conrad en la ville d'Acre, l'an 1147.

Mainard[6], évesque de Baruth, mourut en la ville de Tyr, le 25e jour d'avril, l'an 1174.

Renald[7] fut sacré évesque de Baruth par Guillaume, archevesque de Tyr, le 2e jour de may, l'an 1175.

[1] Guill. Tyr. l. XIV, c. XIII, l. XV, c. XVI. — *Oriens christ.* t. III, col. 1325.

[2] Meier, ann. 1099.

[3] Marten. *Ampliss. coll.* t. V, col. 540, a.

[4] Willelmus Tyr. l. XVI, c. XVII.

[5] Willelmus Tyr. l. XVII, c. I. — *Gesta Ludov. VII, regis*, c. XVIII. — Duchesne, *Hist. franç.* t. IV, p. 404, a.

[6] Willelmus Tyr. l. XXI, c. IX.

[7] Willelmus Tyr. l. XXI, c. XI.

Raymond[1], évesque de Baruth, mourut le 13e jour de septembre, l'an 1180.

[Selon l'*Oriens christianus*[2], Raymond serait le même que Rainald ou Renaud, dont le nom aurait été altéré dans le texte de Guillaume de Tyr.]

Eudes, archidiacre de Tyr, succéda à Raymond, et fut sacré par Guillaume[3], archevesque de Tyr.

N... évesque de Baruth, mourut au siége d'Acre, l'an 1190[4]. [Selon l'*Oriens christianus*[5], cet évêque est probablement le même que le précédent.]

[On trouve aussi N... évêque de Baruth, auquel Innocent III[6] écrivit le 23 décembre 1198, comme aux évêques de Sidon et de Biblos, sur le payement des dîmes.]

Walleran ou Gualeran[7], évesque de Baruth, fut envoyé en l'an 1244, par les barons de la terre sainte, vers les roys de France et d'Angleterre pour leur demander secours.

[En 1272 était un évêque de Baruth nommé Barthelemi[8].]

Robert, évesque de Barut, l'an 1315, décéda l'an 1323[9].

[Emmanuel *Longus*, élu évêque, mourut avant que son élection fût confirmée[10].]

Mathieu[11], de l'ordre des frères mineurs, luy succéda. Ce fut luy qui couronna à Famagouste le roy Hugues IV, roy de Hiérusalem. Loredano s'est mépris lorsqu'il l'a fait de l'ordre des frères prescheurs.

[Jacques[12], mort en 1397, auquel succéda frère Blaise *de Clusiano*, de l'ordre des mineurs, nommé par Boniface IX, le 9 juillet de cette année.]

[1] Willelmus Tyr. l. XXII, c. VII.

[2] *Oriens christ.* t. III, col. 1327.

[3] Willelmus Tyr. l. XXII, c. VII.

[4] Howeden, p. 685.—Brompton, p. 1191. *Oriens christ.* t. III, col. 1327. Baluz. Innocent. III, *Epist.* t. I, p. 296.

[5] Math. Paris, p. 428, 448, 462. — Raynald. ann. 1245, n° 28.

[6] Ughelli, *Italia sacra*, t. IV, col. 1215, 1216, vet. edit.

[7] Wadding. ann. 1323, n° 42, in regist. p. 141.

[8] *Oriens christ.* t. III, col. 1328.

[9] Wadding. ann. 1323, n° 42, in regist. p. 141.

[10] Wadding. ann. 1397, n° 11.

LES ÉVESQUES DE BELINAS

OU DE PANÉAS.

Adam[1], archidiacre d'Acre, fut éleu évesque de Belinas, après que la ville eut esté reprise sur les infidèles, vers l'an 1136. Il se trouva a l'assemblée des barons et des prélats de la terre sainte tenue à Acre, l'an 1147[2].

Jean[3], évesque de Belinas, fut envoyé en France par le roy Amaury pour demander du secours; et, estant arrivé à Paris, il y mourut l'an 1167, 4 des ides d'octobre, et fut inhumé en la nef de l'église de Saint-Victor[4], près de la porte du chœur. Le nécrologe de cette esglise porte qu'il lui fit présent de quelque portion de la vraye croix.

[J... (peut-être Jean) était évêque de Panéas vers 1172[5]. Il est mentionné dans une lettre du patriarche Almaric au roi Louis VII.

Grégoire X, écrivit une lettre à l'archevêque de Nazareth et aux évêques de Bethléem et de Panéas, le 24 octobre 1272[6], au sujet du couronnement du roi de Chypre.]

[1] Willelmus Tyr. l. XV, c. x; l. XVII, c. i.

[2] *Gesta Ludov. VII*, c. xviii.

[3] Willelmus Tyr. l. XX, c. xiii.

[4] *Martyrol. S. Vict.* Paris.

[5] *Oriens christ.* t. III, col. 1338. — Bongars, *Gesta Dei per Francos*, p. 1172.

[6] Raynald. ann. 1272, n° 19

LES ÉVESQUES DE BETHLÉEM.

La ville de Bethléem, située sur le penchant de la montagne de Hiérusalem, à 4 milles de la mesme ville, fut prise par les chrestiens le 15e jour de juillet, l'an 1100[1]. Elle fut érigée en siége d'évesché, n'estant auparavant qu'un prioré de chanoines réguliers, par le pape Paschal et par Gibelin, archevesque d'Arles, légat du saint siége, à la prière du roy Baudouin Ier [en 1110]. L'esglise cathédrale estoit desdiée à Nostre-Dame.

[La circonscription de ce diocèse ayant été prise sur celle du patriarcat de Jérusalem, le roi Baudouin Ier en dédommagea l'église du Saint-Sépulcre, qui était l'église patriarcale, par le don d'une terre considérable[2].]

Aschetin, personnage illustre, fut éleu par le clergé, du consentement du roy, premier évesque de Bethléem. Il avoit esté éleu auparavant par le chapitre de Hiérusalem[3], où il possédoit la dignité de chantre, évesque d'Ascalon, qui estoit alors possédée par les infidèles: mais le roy, du consentement du pape et du légat, réduisit Ascalon en simple paroisse et la soumit à l'évesché de Bethléem, en l'an 1110. Il se trouva en l'an 1120 au concile tenu par le patriarche en la ville de Naples. Il souscrivit encore le traité fait entre les barons de la terre sainte et les Vénitiens, l'an 1123.

Anseau [ou Anselme], évesque de Bethléem, envoya en l'an 1132[4]

[1] Willelm. Tyr. l. XI. c. XII. — Jac. de Vitriaco, l. I. c. LVII. LIX.

[2] *Cartul. S. Sepulc.* nos 25. 26. 29. p. 47. 48, 55.

[3] Willelmus Tyr. l. XI, c. XII; l. XII. c. XIII, XXV.

[4] Dachery, *Spicil.* t. III, p. 152.

ses lettres d'obédience au pape Innocent II. Il souscrivit un titre du roy Fouques de l'an 1136, au cartulaire de Manosque, et fut présent au concile tenu à Antioche contre le patriarche Aymery, l'an 1142[1].

Giraud[2], évesque de Bethléem, se trouva à l'assemblée des barons et des prélats de la terre sainte tenue à Acre par l'empereur Conrad, l'an 1147. Il suivit aussy le roy Baudouin III au siége d'Ascalon, l'an 1152. Absalon, chanoine régulier du Saint Sépulchre, en ayant esté fait évesque par le patriarche, Giraud en appela à Rome et fit casser cette promotion, sur ce que l'esglise d'Ascalon avoit esté unie à celle de Bethléem.

Ryoul[3], chancelier du roy Baudouin III, fut promeu à la dignité d'évesque de Bethléem par la faveur du pape Adrian IV, qui estoit Anglois comme lui, avant l'an 1157. Il est parlé de luy dans une inscription grecque dressée en l'an 1169[4], qui se lit encore en l'esglise de Nostre Dame de Bethléem, où il semble estre nommé *Raoulinet*.

Il mourut l'an 1173. Cette esglise fut vacante après son décès l'espace de deux ans, le clergé n'ayant pu s'accorder pour l'élection[5].

Albert[6] [petit-fils de Pierre l'Ermite], évesque de Bethléem, porta la vraye croix au combat qui se donna entre les chrestiens et les infidèles en la plaine de Rames, le jour de Sainte Catherine, l'an 1177. Incontinent après, il alla au concile de Latran l'an 1179.

Ubaud, archevesque de Pise[7], luy donna, et à l'esglise de Nostre Dame de Bethléem, l'esglise de Saint-Nicolas, sise au lieu appelé *la Vieille*, près la ville de Pise. « Cum suis bonis et rationibus, ut ipse

[1] Willelm. Tyr. l. XV, c. XVI, XXI.

[2] Willelm. Tyr. l. XVII, c. I, XXI, XXX. Willelm. Tyr. l. XVI, c. XVII; l. XVIII, c. XX; l. XIX, c. XXIV; l. XX, c. XXVIII, XXXII.

[3] Fr. Quaresmius. *Elucidatio terræ sanctæ*, l. VI, § II, c. XIII

Bibl. Cluniac. p. 1432.

[4] Willelm. Tyr. l. XXI, c. XXVI; l. XXII, c. VII. — Picard, *In not. ad Neubrig.* — Brompton, p. 1137.

[5] Ughelli, *In archiep. Pisanis.*

« episcopus et ejus successores possint in eadem cum suis habitare, et « ecclesiam (illam) et res ejus regere et custodire, et ea et bonis atque « rebus ejus ad utilitatem ipsius ecclesiæ de Bethleem uti, » l'archevesque se réservant le droit de patronage. [Voy. Albert de Verceil, patriarche de Jérusalem.]

Guy Coquille[1], en l'Histoire du Nivernois, et après luy Chopin, Miræus et autres[2], escrivent que Guillaume V, comte de Nevers, estant décédé en la ville d'Acre, le 24e jour d'octobre, l'an 1168, son corps fut inhumé, ainsy qu'il avoit ordonné, en l'esglise de Nostre Dame de Bethléem. Ce qui donna occasion à la dévotion que les comtes de Nevers, ses successeurs, eurent pour cette esglise, et fit que Guy, son frère, qui luy succéda et qui estoit avec luy en cette entreprise, amena en France l'évesque de Bethléem, qui avoit esté chassé de son évesché, au quel il donna le bourg de Pantenor, près de Clamecy, outre la rivière d'Yonne, avec le gaignage et le domaine de Cembeuf ou Sambert, et la ville sous Saisy, appelée Maison-Dieu de Bethléem, et le bourg qui est outre les ponts de Montruillon, ainsy qu'il est récité en une charte de Renier, évesque de Bethléem, de l'an 1223. Cet auteur ne dit pas si l'évesque avoit esté chassé de son évesché par les infidèles. En tout cas, cela ne se peut pas entendre de la prise de Bethléem par Saladin[3], après la deffaite de Guy de Lusignan, l'an 1187, puisque Robert du Mont nous apprend que Guy, comte de Nevers, décéda dès l'an 1176. Tant y a que, depuis ce temps là, les évesques de Bethléem se sont retirez en France et ont jouy de ce lieu par forme de retraite; et mesme ils y ont territoire épiscopal, quelque petit qu'il soit, et lorsque [un évêque de Bethléem] est sacré, il y exerce tous actes épiscopaux comme en son diocèse. La présentation ou nomination de la prélature appartient au duc de Nivernois, comme patron et fondateur, et l'institution au pape.

N. . .[4] évesque de Bethléem, se trouva au siége d'Acre, l'an 1190.

[1] Coquille, p. 99.
[2] Willelm. Tyr. l. XX. c. III.
Hoveden, p. 636.
[4] Math. Paris, p. 111.

Pierre[1], chanoine du Saint Sépulchre, fut éleu évesque de Bethléem. Il se trouva à la prise de Constantinople, l'an 1204. Ce fut un des douze électeurs qui éleurent Baudouin, comte de Flandres, empereur. [Il fut tué à la bataille d'Andrinople, en 1205[2].]

[Il paraît, d'après deux décrétales d'Innocent III[3], qu'après la mort de Pierre il y eut des débats pour la promotion à l'évêché de Bethléem entre R... sous-diacre de l'église romaine, et P... chanoine du Saint-Sépulcre. Chacun fut élu par un parti. L'élection du sous-diacre fut confirmée par le patriarche de Jérusalem; le chanoine avait pour lui la faveur du roi; mais le pape cassa les deux élections comme non canoniques.

Les auteurs du *Gallia christiana*[4] prétendent, d'après une lettre d'Innocent III, que le pape rétablit le sous-diacre, qu'ils nomment Renier. Mais ce ne fut peut-être qu'après Thomas, qui suit. L'*Oriens christianus*[5] le place avant Pierre.]

Thomas[6], de l'ordre des frères prescheurs, est qualifié évesque de Bethléem et légat du saint siége, en un titre de l'an 1207.

N...[7] évesque de Bethléem, se trouva avec les barons de la terre sainte au siége de Damiette, l'an 1218 et 1219.

Renier[8] estoit évesque de Bethléem en l'an 1223. Je ne sçay si c'est le mesme que le précédent.

[Selon les auteurs du *Gallia christiana*[9], c'est le sous-diacre, rétabli dans son évêché par Innocent III. Ils n'osent assurer que ce soit lui qui assista en 1223 à l'assemblée tenue en Campanie par Honorius III, pour obtenir des secours en faveur de la terre sainte. On a de ce Renier une lettre de mars 1223[10], où il énumère les biens que Guy, comte de Nevers, avait donnés à son église, et qu'il met sous la protection de la comtesse de Nevers.]

[1] Villehard. n° 191. Voy. les observat. n° 38, p. 275, et n°s 136, 191.

[2] Villehard. n° 191.

[3] *Decret. Gregor. IX*, l. II, tit. XII, c. IV, et tit. XVIII, c. II.

[4] Baluz. Innocent. III, *Epist.* t. I, p. 585. *Gallia christiana*, t. XII, col. 689.

[5] *Oriens christianus*, t. III, col. 1285.

[6] *Gesta Innocent. III*, p. 129.

[7] Math. Paris, p. 208.

[8] Coquille, p. 91.

[9] *Gall. christ.* t. XII, col. 689.

[10] *Gall. christ.* t. XII, col. 689. — *Instrument.* col. 372, 373.

Godefroy[1], fils du préfet de Rome, avoit le titre d'élen évesque de Bethléem, lorsqu'il fut envoyé en Escosse avec la qualité de légat du saint siége, l'an 1247. Il y a un titre de Mathilde, comtesse de Nevers, où elle ne se qualifie que *vera hæres et capitanea dicti comitatus*, parce qu'elle n'avoit pas encore eu la saisine de ce comté[2], par lequel elle donne à Godefroy *de Præfectis*, élen évesque de Bethléem et confirmé par le pape, et à ses successeurs, 40 livres tournois à prendre à toujours, ou la valeur, à Auxerre, en sa censive d'Auxerre, en récompense de la cession par luy faite, au nom de son esglise, à la dite comtesse, de sa ville de Cersy[3] au diocèse d'Autun, et située dans l'étendue du comté de Nevers, avec ses dépendances. Cet acte est passé le 23e jour d'avril, l'an 1245.

Frère Thomas *de Lentino*[4], de l'ordre des frères prescheurs, estoit évesque de Bethléem et légat du saint siége à Acre l'an 1253. Il fut depuis archevesque de Cusence en Italie, et enfin patriarche de Hiérusalem.

Guillaume, de l'ordre des frères prescheurs, évesque de Tripoly[5], fut transféré à l'évesché de Bethléem l'an 1263.

[L'*Oriens christianus*[6] n'en fait pas mention et nomme à sa place Gaillard, également de l'ordre de saint Dominique, qui aurait été élu évêque de Bethléem en 1267.]

Hugues[7], évesque de Bethléem [élu en 1279], se trouva avec plusieurs autres prélats à l'assemblée qui fut tenue au Louvre l'an 1291.

[1] Math. Paris, p. 485. — *Monast. anglic.* t. II, p. 382.

[2] Tit. orig.

[3] Probablement le lieu appelé plus haut *Saisy*, p. 786.

[4] *Hist. franc.* t. V, p. 433. — Baluz. *Miscell.* t. VI, p. 350. — Continuat. fr. de Guill. de Tyr, apud Marten. *Ampliss. Coll.* t. V, col. 737. — *Oriens christianus*, t. III, col. 1281, 1282.

[5] Voir *Les Évesques de Tripoli*.

[6] *Oriens christianus*, t. III, col. 1282. — Bremond, *Bullar.* t. I, p. 413.

[7] Wadding. ann. 1279, t. II, reg. pontif. p. 147.

au sujet de Guy, comte de Flandres[1]. Il fut aussy envoyé par le roy, avec le prieur des Jacobins, en ambassade vers le duc d'Autriche, en l'an 1295. Il vivoit encore l'an 1297. J'ay veu un titre de ce prélat où il prend la qualité de « Dei et sedis Apostolicæ gratia ecclesiæ S. Na-« tivitatis Christi Bethleemitanus episcopus, » par lequel, pour faire la condition de son esglise meilleure, il cède et transporte à Robert, fils aisné du comte de Flandres, comte de Nevers, en présence de Louys, son fils aisné, et de son consentement, le bourg de Pantonne[2], où la chapelle de Nostre Dame de Bethléem, qui appartient immédiatement à l'esglise et à l'évesché de Bethléem, est située, avec tout le domaine qu'il y a, en échange de 20 livres de revenu annuel, payables à la Purification de la Vierge, à cette esglise. Cet acte fut expédié « in « palatio Castri Montis Noxii, Nivernensis diocesis, » le 27e jour d'avril après Pasques, 1291.

[Après Hugues, l'*Oriens christianus*[3] nomme, d'après Bernard *Guidonis*, Pierre *de Saint-Maixent*, élu sous Honoré IV, qui mourut le 3 avril 1287, et Jegari ou Gérard, qui siégeait en 1294.]

Frère Walfran [ou Wulfran], évesque de Bethléem, se trouva à la dédicace de l'esglise d'Escouys, au diocèse de Rouen[4], l'an 1310. J'ay veu un titre de luy donné à Clamecy, le 8 may 1319.

Gérard de Gisors[5], évesque de Bethléem, mourut à Paris vers l'an 1321, et est inhumé aux Carmes de la place Maubert.

[Jean de *Heglescliff*[6], Anglais, de l'ordre des prêcheurs, fut évêque de Bethléem avant 1323.

Pierre[7] fut transféré de l'église de Segni à celle de Bethléem, l'an 1347.

[Hugues[8] fut évêque de Bethléem dans le XIVe siècle.

[1] *Hist. de la maison de Montmor.* p. 184.

[2] Titre original. Ce lieu est évidemment le même que celui qui est appelé plus haut *Pantenor*, p. 786.

[3] *Oriens christianus*, t. III, col. 1283.

[4] Sammarth. *In archiep. Rotom.* n° 67.

[5] *Gallia christiana*, t. II, p. 297, col. 1.

[6] *Oriens christianus*, t. III, col. 1284. — Echard, *Scriptor. ord. prad.* t. I, p. 25.

[7] Ughelli, *Ital. sacr.* t. I, col. 151, n. 25.

[8] Echard, t. I, p. XXII. — Fontana. *Theat. dominic.* p. 141. tit. LXXXVIII. n° 4.

L'évêque Durand étant mort, Adhémar de la Roche, de l'ordre des prêcheurs, lui fut donné pour successeur par Urbain V, le 13 novembre 1363.

Jean Salvetus, de l'ordre des mineurs, fut transféré de l'église de Bethléem à celle de Lucques en 1383[1].]

Guillaume de Valen, moine, aumosnier et confesseur du roy Charles VI, estoit évesque de Bethléem l'an 1383[2]. Il fut fait évesque d'Évreux l'an 1389.

[L'*Oriens christianus*[3] termine l'énumération des évêques de Bethléem à Jean III, *de Genenee*, qu'il nomme immédiatement après Guillaume de Valen. Jean fut fait évêque vers 1391.]

Philippes Fromont[4], de l'ordre des frères prescheurs, confesseur de Philippes, duc de Bourgogne, ès années 1384, 1385, 1386, fut depuis evesque de Bethléem.

Laurent Pignon[5], de l'ordre des frères prescheurs, confesseur de Philippes le Bon, duc de Bourgogne, évesque de Bethléem, se trouva au concile de Pise l'an 1409. Il fut depuis évesque d'Auxerre.

Frère Jean l'Ami[6] (*Amicus*), de l'ordre des frères mineurs et du couvent de Bourgueuf en Touraine, provincial de son ordre en cette province, fut évesque de Bethléem, et depuis de Sarlat, l'an 1407: deux ans après, il assista au concile de Pise. Il mourut l'an 1410[7], le 15 d'octobre.

Jean[8], évesque de Bethléem, estoit confesseur de Jean, duc de Bourgogne, en l'an 1412, par le crédit du quel il obtint du roy

[1] Ughelli, *Ital. sacr.* t. I, col. 882, n° 74.

[2] *Oriens christianus*, t. III, col. 1285. — *Gall. christ.* vetus, t. II, p. 298, col. 1. — Echard, t. I, p. XXII, col. 1.

[3] *Oriens christianus*, col. 1286. — Echard. t. I, p. XXII, col. 1.

[4] Manuscrit.

[5] Ughelli. Manuscrit.

[6] Wadding. 1332, 10.

[7] Ughelli. *In archiep. Pisan.*

[8] Coquille.

Charles VI plusieurs priviléges en faveur de son esglise, ou plutost de l'hospital de Clamecy, entre lesquels fut celuy-ci, que les évesques de Bethléem originaires du royaume jouiroient de pareils priviléges que les autres évesques de France.

M. . . moine de l'ordre de Saint Benoist, estoit évesque de Bethléem l'an 1421.

Jean Rocca, de l'ordre des frères mineurs, avoit ce titre en l'an 1429[1]. Il est renommé pour sa grande doctrine.

Dominique, évesque de Bethléem l'an 1436.

Arnoul de Limone, carme, professeur de théologie, se disoit évesque de Bethléem et confesseur de Charles de Bourgogne, comte de Nevers, l'an 1435.

Guillermin, évesque de Bethléem, eu différend, en l'an 1454[2], avec les observantins de Verceilles, pour une petite esglise aux faubourgs de cette ville là, qu'il prétendoit appartenir à son évesché.

Antoine Buisson, religieux carme, estoit évesque de Bethléem et suffragant de Jean Rolin, cardinal, 1466.

Bertrand Aldeger, évesque de Bethléem, 1481.

Jacques Himeré, évesque de Bethléem, 1497.

Christophle, des marquis d'Ineise, évesque de Bethléem, 1500.

Antoine du Crenel, 1512.

Martin Bailleu, dit *le Doux*, de l'ordre des frères mineurs, professeur en théologie, auparavant évesque d'Areadie, fut nommé à l'évès-

[1] Wadding. ann. 1439. 3.

[2] Wadding. ann. 1453. 43.

abbé de Bethléem le 23 mars 1512, par Françoise d'Albret, comtesse de Nevers, par la résignation d'Antoine du Crenel.

Après lui, les suivans tinrent la mesme dignité :

Antoine de Mont[1], évesque de Bethléem, depuis éleu évesque d'Aretio [Arezzo] en Italie, fut enfin évesque de Civita:

Philibert de Beaujeu, abbé de Saint Sévère, moine de Saint-Benigne de Dijon, l'an 1524 et 1555:

Dominic Flélin, chanoine de Nevers, 1555:

Urbain Reursy, docteur en théologie du diocèse d'Angers, 1558:

Antoine Trusson, moine de l'abbaye de Tous les Saints de Châlons:

Charles Bourbonnat, moine de Germeray, 1568.

Simon Jourdain, chanoine régulier de Saint-Augustin et prieur de Saint Gildas de Nevers, fut nommé par Louys de Gonzague, duc de Nevers, après le décès de Charles, le dernier de may, 1584.

Ces cinq furent seulement nommez, mais non consacrez.

Louys de Cleves, bastard de Nevers, prieur de la Charité sur Loire et abbé de Bourray, fut nommé par Charles de Gonzague de Cleves, duc de Nevers, le 18 d'octobre 1601, et ensuite des bulles du pape Paul V, fut sacré à Paris le 12 mars 1606. Il mourut au mois de mars 1609.

Jean de Cleves, neveu de Louys, abbé de Tous les Saints de Châlons et prieur de la Charité, fut consacré évesque de Bethléem l'an 1615, et décéda le 9 d'octobre 1619.

[1] Ughelli, t. VIII, p. 392.

André de Sosée, d'Annonay, principal du collége d'Autun, à Paris, succéda en cette dignité par la nomination de Charles, duc de Nevers, et par bulle du pape, et fut sacré à Paris le 18 de février 1624. Il mourut le 13 d'avril 1644 et fut inhumé en l'esglise des Augustins de Paris.

François de Batailler, évesque de Bethléem, presta le serment entre les mains du roy, au mois de may, l'an 1665.

LES ÉVESQUES D'EBRON

OU DE SAINT ABRAHAM.

La ville d'Ebron fut érigée de prioré en évesché, l'an 1168[1], à cause de la vénération de ce lieu, qui conservoit les sacrez déposts des patriarches Abraham, Isàc et Jacob[2].

Renald[3], neveu du patriarche Foucher, en fut fait premier évesque. Il souscrit un titre de Guillaume, archevesque d'Acre, de l'an 1170. Il est parlé encore de lui en un titre de Henry, comte de Champagne, passé en la ville de Hiérusalem, l'an 1179, par le quel il fait quelques dons à cette esglise.

N. . .[4] évesque d'Ebron, mourut au siége d'Acre, l'an 1190.

[Galfrid ou Geoffroy[5], de l'ordre des prêcheurs, fut fait évêque de Saint-Abraham, l'an 1268.

Frère Mammimetre[6], de l'ordre des prêcheurs, était évêque d'Hébron, sous le pontificat de Clément VI, vers 1347.]

Louys[7], de l'ordre des frères mineurs, estoit évesque d'Ebron en l'an 1365.

[1] Voir *Les Seigneurs de Saint-Abraham*.

[2] Willelm. Tyr. l. XX, c. III. — Jac. de Vitr. l. I, c. LXII.

[3] *Bibl. Clun.* 1432.

[4] Roger de Hoveden, p. 685 — Brompton, p. 1191.

Orient. christianus, t. III, col. 1269, 1270. — Continuat. de Guill. de Tyr. *Impliss. Coll.* t. V, col. 743, c.

[6] Cavalier, *Galerie dominic.* p. 130, n. 147.

[7] Wadding, n. 5.

LES ÉVESQUES DE GIBEL

OU DE GABALUM.

Gibel, Gabala, Gabula, Gabulum, est une ville maritime de la Syrie, à 22 kilomètres au sud de Laodicée, elle était le siége d'un évêque suffragant immédiat du patriarche d'Antioche [1].

Guillaume estoit évesque de Gibel en l'an 1115. Gautier[2], chancellier, luy donne cet éloge : *Vir per omnia laudabilis.*

Hugues, évesque de Gibel, souscrit un [double] titre de Raymond, prince d'Antioche, de l'an 1140 [19 avril], au cartulaire du Saint Sépulchre[3]. Il se trouva au concile tenu à Antioche contre Raoul, patriarche de la mesme ville, et ensuite empescha que le prince Raymond ne mist cette place entre les mains de l'empereur Jean Comnène[4]. Il passa en Allemagne et en France pour les nécessitez de la terre saincte.

On ne peut dire si c'est Hugues qui est l'évêque de Gabula mentionné par Othon de Frisingen[5] et par Albéric[6] à l'année 1145, par les soins duquel Antioche commença à être pleinement soumise au siége de Rome.

V...[7] évesque de Gibel, se trouva au concile de Latran tenu l'an 1179, sous le pape Alexandre III.

[1] *Oriens christian.* t. III, col. 1169, 1170.

[2] Gauter. *De bello Antioch.* p. 446.

[3] Willelm. Tyr. l. XV, c. XVI. — *Cartul. S. Sepulchr. Preuves de l'hist. des Chastaign.* p. 38. — *Cartul. du S. Sepulchr.* édit. Rozière, p. 171, 177.

[4] Otho Frisng. l. VII, c. XXVII, XXVIII.

[5] Otho Frising. l. VII, c. XXXIII, apud Urstis. 1re part. p. 157.

[6] Alberic. *Chronic.* ann. 1145, 2e part. p. 307, édit. Lips.

[7] Picard. *In not. ad Venbrig.*

[L'*Oriens christianus*[1] pense que W. *Glambulepcensis episcopus*, de la province de Célésyrie, que l'on trouve parmi les signataires du concile de Latran, est par altération pour *Gabulensis*.

Gautier, de Calabre, de l'ordre des prêcheurs, fut nommé évêque de Gabula par Urbain IV, en 1264[2].]

Adam[3], de l'ordre des frères mineurs, fut promeu à l'évesché de Gibel par le pape Clément VI, en l'an 1345.

Henri *de Henreberch*, dominicain, est nommé, par Laurent Pignon, *episcopus Gabaudigensis*, avant 1394. C'est probablement pour *Gabulensis*[4].]

[1] *Oriens christianus*, t. III, col. 1170. — Dachery, *Spicil.* t. XII, p. 643.

[2] Bzov. ann. 1264, n° 10, t. XIII, col. 706.

[3] Wadding, t. III. — Reg. p. 322.

[4] Echard, t. I, p. XXV.

LES ÉVESQUES DE LAODICÉE.

Gérard, surnommé de Nazareth par quelques uns[1], évesque de Laodicée, se trouva au concile tenu à Antioche contre le patriarche Raoul. Il persuada Renaud, prince d'Antioche, de s'accommoder avec l'empereur Manuel. Je crois que c'est le Girard dont parle saint Bernard[2], qui avoit esté moine de Clairvaux. On lui attribue quelques ouvrages.

N. . . évesque de Laodicée, accompagna l'empereur Frédéric Ier en son voyage de la terre sainte, l'an 1190[3].

[Pierre *de Saint-Hilaire*, de l'ordre des prêcheurs, fut nommé évêque de Laodicée par Urbain IV, peu avant la mort de ce pape, qui arriva le 2 octobre 1264[4].]

Augustin, de l'ordre des frères mineurs, estoit évesque de Laodicée en l'an 1334,

[Selon Wadding[5], qui parle de lui comme vivant en cette année, sans dire précisément que c'est alors qu'il fut nommé évêque. Il cite Pits[6], selon lequel Augustin fut fait évêque de Laodicée par Clément V, par conséquent avant 1314, année de la mort de ce pape; et il assure n'avoir vu ailleurs aucune autre mention de cet évêque.

A l'année 1366[7], Simon, dominicain, est mentionné par l'auteur d'une vie

[1] Vossius, *De histor. lat.* p. 779. — Simler, *In biblioth.* p. 281. — Willelm. Tyr. l. XV, c. XVI; l. XVIII, c. XXIII.

[2] Saint Bernard, *Epist.* 288.

[3] *Expeditio asiatica Freder.* I. p. 59. 64.

[4] *Oriens christian.* t. III, col. 1166. 1167. — Bremond, *Bullar.* t. I, p. 448, 456, 457.

[5] Wadding. ann. 1334, n° 27.

[6] Pitseus, *De script. angl.* p. 433.

[7] *Oriens christianus*, t. III. col. 1167, 1168.

de saint Pierre-Thomas, de l'ordre des carmes, dans le *Speculum carmelitanum* de Daniel [1], comme étant, en cette année, légat du saint siége, évêque de Laodicée et vicaire de l'église de Famagouste.

† Martin, évêque de Laodicée, succéda, le 7 janvier 1396 [2],

André-Pierre, *de Monte Laterano*, de l'ordre des mineurs.

En 1400 [3], à un autre évêque du nom de Martin succéda, le 28 avril,

Frère Benoit-Nicolas, de l'ordre des mineurs.

Edouard Nuno, Portugais, de l'ordre des prêcheurs, fut nommé par Alexandre VI, en 1503 [4], évêque de Laodicée, pour prêcher la foi dans les Indes orientales.]

[1] Daniel a. V. M. *Specul. carmel.* t. II. p. 189, n° 679.

[2] Wadding. ann. 1396. n. 2.

[3] Wadding. ann. 1400. n° 3.

[4] Fontana, *Monument. dominic.* ann. 1503. p. 403, col. 2.

LES ÉVESQUES DE LIDDE OU DE RAME

APPELEZ AUSSY DE SAINT GEORGE.

Robert I^er^[1], Normand de nation, du diocèse de Rouen, fut éleu évesque de Rame, incontinent après sa prise par les nostres l'an 1099, et fut le premier évesque latin de la terre sainte. Après que Baudouin I^er^ eust esté deffait par les Sarrazins d'Égypte en l'an 1102, craignant d'estre assiégé en sa ville, il s'enfuit à Japhe. Les infidèles bruslèrent alors l'esglise de Saint-George, qui estoit à une lieue de Rame et qui estoit l'esglise épiscopale; d'où l'évesque de Rame et de Lidde estoit ordinairement nommé évesque de Saint-George, de l'une et l'autre de ces places, nommées indifféremment Saint-George de Rame ou de Lidde; d'où il faut corriger l'édition de Willebrand d'Oldenbourg en sa description de la terre sainte, qui porte mal *Samorgederamus*, au lieu de Saint-George de Rame. Les évesques de Rame estoient aussy appellez indifféremment évesques de Lidde, qui fut nommée anciennement *Diospolis*.

J'ay parlé amplement de la ville de Rame en mes observations sur Anne Comnène[2]. Ces évesques devoient, à cause de leur temporel, 10 chevaliers de service de guerre et 200 sergeans. Ils avoient aussy droit de haute cour. La ville de Lidde estoit de leur seigneurie.

[1] Raym. d'Agiles, p. 173 — Albertus Aquensis, l. IX, c. II. XVI. — Fulcherius, l. II, c. XIV. — Willelm. Tyrensis, l. VII, c. XVII; l. X, c. XVII. — 2^a^ pars *Histor. Hierosolym.* p. 603. — Glaber Radulph. l. III, c. VII. — *Orient. christianus*, t. III col. 1271.

[2] Car. du Fresne, *In Ann. Comn. Alexias*, not. p. 372, 373. — *Assises de Jérusalem*, p. 554, 559; édit. Labbe, t. I, p. 422, 427. B

Roger[1], évesque de Lidde, se trouva au concile tenu à Naples de Samarie par le patriarche Gormond, l'an 1120. Il souscrivit encore en l'an 1123 le traité entre les barons de la terre sainte et les Vénitiens[2]. Il est nommé en un titre du roy Fouques, de l'an 1136, au cartulaire de Manosque. Il estoit oncle de Raynaud, surnommé l'Évesque, vaillant chevalier.

Constantin[3], évesque de Lidde, accompagna le patriarche Foucher au voyage qu'il entreprit à Rome vers l'an 1154. Il souscrit un titre du roy Baudouin donné à Acre le 14 de janvier, l'an 1155, indict. 4, qui est l'année suivante, selon nostre façon de compter; et un autre de Hugues d'Ibelin, seigneur de Rame, pour l'esglise du Saint Sépulchre, de l'an 1160[4].

Raynier[5], évesque de Lidde, souscrit un titre de Guillaume, évesque d'Acre, de l'an 1161. Il décéda l'an 1169, en laquelle année

Bernard[6], abbé de l'esglise du mont Thabor, lui succéda en cette dignité, comme on recueille d'un titre d'Amaury, roy de Hiérusalem, en faveur de ceux de Pise, qu'il souscrivit avec Guillaume, évesque d'Acre. Il suivit le mesme roy lorsqu'il marcha contre Saladin, qui avoit assiégé Daran [Darum?]. Il avoit esté premièrement moine de Deols en Berry. Après la mort d'Amaury, il vint en France vers l'an 1174 et y apporta la relique de la vraye croix en l'abbaye de Grammont, suivant l'ordre qu'il en avoit eu de luy.

Willelm Tyr. l. XII, c. XIII, XXV; l. XIV, c. XXVI.

[2] Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, n° 10, p. 11.

[3] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. VI.

[4] *Cartul. du S. Sepulc.* édit. Rozière, p. 112, 126.

[5] Willelm. Tyr. l. XX, c. XIII. — Ughelli, t. VII. *Ital. sacra*, p. 267.

[6] Ughelli, t. III. *Ital. sacra*, p. 475. — Willelm. Tyr. l. XX, c. XIII, XX. — *Chron. Dolense*, ann. 1174. — Fr. Oger en l'*Inscr. de la Croix de Grammont*. — Gaufredi Vosiens. c. LXIX. — *Bibl. Cluniac.* p. 1432. — Voy. les *Dissertations sur Joinville*, dissert. XXVI[e] p. 313.

N . . .[1] évesque de Lidde, mourut au siége d'Acre, l'an 1190.

I. . . évesque de Lidde, fut employé par le pape Innocent III[2] pour aller prescher la croisade en Sicile, l'an 1198. Il y a une lettre de luy escrite à Michel, doyen de Paris, au sujet de son élection au patriarcat de Hiérusalem, qui se doit rapporter à l'an 1194.

[R . . .[3] évêque de Lidde, fut un des prélats de la Palestine qui écrivirent à Thibault, roi de Navarre, le 6 octobre, vers 1239, au sujet des croisés qui partaient pour aller au secours de la terre sainte.]

N. . . évesque de Lidde ou de Rame, accompagna Gautier, comte de Brienne et de Japhe, lorsqu'il combattit les infidèles, l'an 1244, où il rendit des preuves de sa valeur, au récit du sire de Joinville[4]. Mathieu Paris[5] dit qu'il y fut tué.

[C'est ce qu'affirme aussi le continuateur français de Guillaume de Tyr[6]. On ne peut assurer si cet évêque doit être distingué du précédent.

Guillaume, évêque de Lidda, fut transféré au siége d'Agen le dimanche 22 juillet 1263[7].]

N. . .[8] évesque de Lidde, couronna Hugues III, roy de Cypre, roy de Hiérusalem, l'an 1269.

[Grégoire X s'en plaignait dans une lettre du 24 octobre 1272[9], adressée à l'archevêque de Nazareth et aux évêques de Bethléem et de Panéas.

André[10], évêque de Lidda, fut un des vingt-trois prélats qui, réunis à Rome

[1] Hoved. p. 685. — Brompton, p. 1191. — Radulphus Coggeshal, apud Martène. *Ampliss. Coll.* t. V, col. 552, c; 553, b, c; 558, c.

[2] Innocent. III, l. I, *Epist.* p. 217, 499. — Baluz. t. I, p. 198. — Raynald. ann. 1198, n° 85. — Baluz. *Miscell.* t. II, p. 242.

[3] *Oriens christianus*, col. 1274. — Mart. *Thesaur. anecdot.* t. I, col. 1012, c, d.

[4] Joinville, p. 213; p. 99, édition Du Cange.

[5] Math. Paris, p. 419, 428.

[6] *Ampliss. coll.* t. V, col. 729, e; 730, b.

[7] *Nova Gallia christ.* t. II, col. 919.

[8] *Gesta*, 785.

[9] Raynald. ann. 1272, n°s 19, 20.

[10] Mart. *Thesaur. anecd.* t. I, col. 1271.

en 1295, accordèrent des indulgences au monastère de Glandières, diocèse de Metz.

A un autre André fut substitué, le 28 septembre 1397, Jean Celli[1], de l'ordre des prêcheurs.]

[1] Bremond, *Bullar.* t. II, p. 466.

LES ÉVESQUES DE SÉBASTE

OU DE SAMARIE.

Sébaste[1] fut nommée encore *Samarie*. Saint Jean Baptiste, Helisée et Abdias, prophètes, y furent inhumez.

Renier[2], évesque de Sébaste, accompagna le patriarche Foucher au voyage qu'il entreprit à Rome vers l'an 1154.

[Une phrase d'Albert d'Aix[3], que cite inexactement Michel Lequien, ne prouve pas, comme le pense cet auteur, que Baudoin II ait institué des évêques dans Samarie et d'autres villes de Palestine aussitôt après les avoir conquises. Cependant il est probable que l'établissement de plusieurs de ces siéges épiscopaux remonte environ à cette époque.]

Raoul[4], évesque de Sébaste, se trouva au concile de Latran, l'an 1179.

[Jacques de Mileto[5], de l'ordre des prêcheurs, évêque de Sébaste, ayant été transféré par Alexandre IV, l'an 1259, au siége *Millevitana*,

N... dominicain, lui succéda au siége de Sébaste.

Christophe[6], *Minii de Tolomæis*, de Sienne, de l'ordre des prêcheurs, fut nommé évêque de Sébaste après l'an 1313.

Everhard de Westerheym[7], en Westphalie, de l'ordre des prêcheurs, évêque

[1] Jacob. de Vitriac. l. I, c. 56.

[2] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. VI.

[3] Albertus Aquensis, *Hist.* l. XII, c. XXV. — *Oriens christianus*, t. III, c. 1238, 1290.

[4] Willelmus Tyr. l. XXI, c. XXVI. — Picard. *In not. ad Neubrig.* — Dacheri, *Spicil.* t. XII, p. 643.

[5] Fontana, *Theat. domin.* p. 292, tit. 539.

[6] Font. *Theat. dom.* p. 273, tit. 539, n° 2.

[7] *Oriens christian.* t. III, col. 1291, 1292.

de Sébaste, vicaire (administrateur) de l'église de Cologne, mourut le 3 mai 1392, comme l'atteste son épitaphe dans l'église de la Sainte-Croix des frères prêcheurs, à Cologne, où il fut inhumé.

Après la mort de Mathieu, évêque de Samarie.

Frère Bertrand de Pagus, de l'ordre des mineurs, fut nommé pour lui succéder, le 16 mai 1400[1].

André, archevêque de Spalatro, fut transféré à l'église de Samarie, en 1403[2].]

[1] Wadding. *Annal. minor.* ann. 1400, n° 3. — [2] Wadding. *Annal. minor.* ann. 1403, n° 5.

LES ÉVESQUES DE SAGETTE

OU DE SIDON.

L'évesché de Sagette[1] en avoit un autre qui luy estoit annexé, sçavoir celuy de Sarepte.

Bernard[2], évesque de Sidon, se trouva au concile tenu à Antioche contre Raoul, patriarche de la mesme ville, l'an 1142. Il se banda, l'an 1146, contre Raoul, chancelier du roy Baudouin III, qui avoit esté éleu archevesque de Tyr. L'année suivante, il se trouva avec les barons et les prélats de la terre sainte à l'assemblée qui fut tenue à Acre. Il mourut vers l'an 1153.

Amalric[3], abbé de Saint Abacuc ou de Saint Joseph, de l'ordre de Prémontré, lui succéda en cette dignité et fut sacré en l'esglise de Lidde par Pierre, archevesque de Tyr. Il accompagna, l'année suivante, le patriarche Foucher au voyage qu'il entreprit à Rome.

Eudes[4], préchantre de l'esglise de Tyr, fut éleu évesque de Sidon et fut sacré par Guillaume, archevesque de Tyr, le second jour de may, l'an 1175. Il fut présent à la donation que Conrad de Montferrat fit aux Pisans[5] de plusieurs lieux dans la ville de Tyr, l'an 1188. Je ne sçay si c'est cet évesque de Sidon qui mourut au siége d'Acre, l'an 1190[6].

[1] Voir *Les Seigneurs de Sagette*. — Will. Tyr. l. XIV, c. XIV.

[2] Willelmus Tyr. l. XV, c. XVI, l. XVI, c. XVII; l. XVII, c. I, XXVI.

[3] Will. Tyr. l. XXII, c. XXVI, l. XVIII, c. VI.

[4] Willelmus Tyr. l. XXI, c. II.

[5] Ughelli, *In Arch. Pisan.*

[6] Hoved. p. 685. — Brompton, p. 1191.

N. . .[1] évesque de Sidon, fut commis avec l'évesque de Zibel pour juger un différend qui estoit entre l'évesque de Tabarie et les Templiers, l'an 1199.

N. . . évesque de Sidon, fut envoyé par le roy Jean de Brienne en ambassade vers le pape Innocent III[2], l'an 1212.

N. . .[3] évesque de Sidon, l'an 1244.

[Adam de Romery[4], bailli du patriarche de Jérusalem, fut fait évêque de Sagette l'an 1274.

Rostaing[5], de la famille de *Candole*, à Marseille, fut nommé évêque de Sidon en 1305.]

[1] Innocent. III, l. I, *Epist.* p. 553. — Baluz. t. I. p. 40, 508, 509, 520, 521. — *Oriens christ.* t. III, col. 1322, 1323.

[2] Innocent. III, l. XV, *Epist.* 209, 162. — Baluz. l. XV, ép. 211; l. XVI. ép. 177. *Oriens christ.* t. III. col. 1323.

[3] Math. Paris, p. 427.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr. — *Ampliss. coll.* t. V, col. 748, b.

[5] *Oriens christianus*, t. III, col. 1324. — Bremond, *Bullar.* t. II, p. 126. — Fontana. *Theatr. dominic.* p. 295, tit. 548.

LES ÉVESQUES DE TABARIE.

OU DE TIBÉRIADE.

[Un diplôme de Baudoin Ier, roi de Jérusalem, de l'an 1109[1], donné en faveur de l'église cathédrale de Saint-Laurent de Gènes, et rapporté par Ughelli, est signé de Hugues de Tabarie. Cet Hugues fut peut-être le premier évêque de Tabarie.]

Herbert[2], évesque de Tabarie, accompagna le patriarche Foucher en son voyage de Rome, l'an 1154.

Raoul, évesque de Tabarie, est nommé en un titre de Gaulier, seigneur de Tabarie et prince de Galilée, de l'an 1168, au cartulaire de Manosque. Il en souscrit un autre de Guillaume, évesque d'Acre, de l'an 1170[3].

N...[4] évesque de Tabarie, mourut au siége d'Acre, l'an 1190.

[Un évêque de Tabarie, peut-être celui qui mourut en 1190[5], avait déposé chez les Templiers une somme d'argent et d'autres objets précieux, que son successeur leur redemandait en 1199, comme on le voit par une lettre d'Innocent III[6] du 15 décembre, probablement la seconde année de son pontificat (1199), puisqu'elle est dans le second livre du registre de ses lettres. Elle est

[1] *Oriens christianus*, t. III, col. 1301. — Ughelli, *Ital. sacra*, t. IV, col. 1168, b. vet. edit.

[2] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. VI.

[3] *Bibl. Clun.* p. 1432.

[4] Hoved. p. 685.

[5] *Oriens christianus*, t. III, col. 1301, 1302.

[6] Baluz. *Epist. Innocent. III*, lib. II, ep. 257, t. I, p. 508, c. 1.

adressée au patriarche de Jérusalem, à l'archevêque de Tyr et à l'évêque d'Acre.

C'est probablement à ce successeur que s'adresse une lettre du même pape[1] insérée dans les Décrétales, sous le titre *De divortiis*, au sujet des mariages contractés entre parents par des infidèles convertis depuis au christianisme.

Par lettres encycliques du 19 avril 1213[2], l'évêque de Tibériade fut invité au concile de Latran.

Le continuateur de Guillaume de Tyr[3] nomme successivement trois évêques de Tabarie :

Eustorge, mort en 1273.

Guillaume, de Salonique, archidiacre de Saint-George de Lidde, lui succéda et mourut en 1274.

A sa place fut fait évêque Guillaume le Velu, chantre de Saint-George de Lydde et chancelier d'Arménie.]

[1] Baluz. *Epist. Innocent. III*, p. 604, col. 2. — *Decret. Gregor. IX*, l. IV, t. 19, — *De divortiis*, cap. VIII. Gaudemus.

[2] Labb. *Concil.* t. II, 1re partie, col. 126, d.

[3] *Ampliss. coll.* t. V, col. 747, n° 19, b; col. 748, n° 20, b.

LES ÉVESQUES DE TORTOSE.

Tortose fut appelée par les anciens géographes *Antaradus*[1].

L'évesque de ce lieu avoit deux autres villes épiscopales annexées à la sienne, sçavoir Arados et Maraclée[2].

R.[3] évesque de Tortose, à qui le pape Innocent II[4] escrivit une lettre pour l'obliger à se soumettre à Foucher, archevesque de Tyr, comme à son métropolitain, quoiqu'il eust fait serment de fidélité au patriarche d'Antioche.

N. . .[5] évesque de Tortose, fut envoyé par le patriarche d'Antioche au concile de Latran l'an 1215, pour y tenir sa place, n'ayant pu s'y trouver à cause de sa maladie. [L'*Oriens christianus*[6] le nomme Pierre.]

[L'évêque de Tortose fut chargé, conjointement avec l'évêque d'Acre, par lettre de Grégoire IX, du 31 juillet 1238[7], de ramener à son devoir le prince d'Antioche, qui refusait de recevoir l'investiture du patriarche de cette ville.

Guillaume, de l'ordre des Prêcheurs, était évêque de Tortose au 1er octobre 1247.]

N. . . [peut-être le même que le précédent][8], évesque de Tortose, de l'ordre des frères prescheurs, Anglois de nation, natif d'un lieu

[1] *Not. ad Ann. Comn.* p. 329.
[2] Willelmus Tyr. l. XIV. c. XIV.
[3] Willelmus Tyr. l. XIV. c. XIII.
[4] Innocent. II pap. *Epist.* 6.
[5] *Append. ad chron. Marcian.* p. 1029.
[6] *Oriens christianus*. t. III, c. 1171.
[7] Raynald. ann. 1238, n° 35. — *Oriens christianus*, col. 1172. — Bremond. *Bullar.* t. I, p. 177. — Echard, *Script. ord. prad.* t. I, p. 121. col. 2.
[8] Math. Paris, p. 512.

près de Radingue, et de basse naissance, vint en Angleterre l'an 1249, pour revoir son pays natal.

[Daniel, mentionné comme évêque d'Aradus par Daniel[1] *a Virgine Maria*, et mort en 1274, peut être regardé comme un évêque d'Antaradus, puisque l'église d'Aradus était, comme on l'a vu, annexée à celle d'Antaradus ou de Tortose.]

N...[2] évesque de Tortose, entrepril le gouvernement du jeune prince d'Antioche, après le décez de son père, l'an 1275. [Il s'appelait Barthelemy[3].]

[L'évêque d'Antaradus fut appelé à Rome par Nicolas III, en 1278[4], pour justifier sa conduite tyrannique à l'égard de l'évêque de Tripoli.]

L'évesché de Tortose fut depuis uny à celuy de Famagouste par le saint siége, comme nous apprenons d'une épistre du pape Clément VI[5].

[1] *Oriens christianus*, col. 1173. — Daniel. *a Virg. Mar. Specul. carmel.* t. II. p. 917, n° 3196.

[2] Sanut. l. III. part. XII, c. XIV.

[3] Continuateur de Guillaume de Tyr. — *Amplissima collectio* t. V, col. 747, 748, n° 20.

[4] *Oriens christianus*, col. 1174. — Raynald. ann. 1278, n° 81.

[5] Clément. VI, l. I *Epist.* 15.

LES ÉVESQUES DE TRIPOLI.

L'évesché de Tripoli en avoit trois autres qui luy estoient annexez, sçavoir ceux de Botran, d'Archas et d'Artas [1].

Giraud ou Gérard [2], évesque de Tripoly, fut fait prisonnier en la bataille où Pons, comte de Tripoli, perdit la vie, vers l'an 1136, et, incontinent après, fut échangé pour un autre, n'ayant pas esté reconnu par eux.

[C'est-à-dire par les ennemis qui l'avaient fait prisonnier.

Gombaud, élu évêque de Tripoli, fut en 1170 [3] témoin d'un acte du roi Amauri.]

Romain [4], évésque de Tripoli, se trouva au concile de Latran, l'an 1179.

[Aimeri, évêque de Tripoli, est cité au mois de février 1186 [5], dans un acte de Raimond de Giblet.]

N... [6] évesque de Tripoli, se trouva au siége d'Acre, l'an 1190, et, la ville ayant esté prise, il fut un des prélats qui consacrèrent les esglises.

- La... ayant esté eslu archevesque d'Apamie, fut transféré par le patriarche d'Antioche à l'esglise de Tripoli, l'an 1198. Ce que le pape

[1] Willelmus Tyr. l. XIV, c. xiv.

[2] Willelmus Tyr. l. XIV, c. xiii, xxiii. — Innocent. II pap. *Epist.* 6.

[3] *Cod. dipl.* p. 51, 52, 502.

[4] Willelmus Tyr. l. XXI, c. xxvi. — Picard, *In not. ad Neubrig.* — Dacheri, *Spicil.* t. XII, p. 643.

[5] *Cod. dipl.* p. 76, 77 et 81.

[6] J. Brompton. p. 1206.

Innocent III[1] cassa, comme ayant esté fait contre l'autorité du saint siége.

N. . ., évesque de Tripoli, ordonna que le nombre de 12 chanoines en son esglise ne pourroit estre augmenté, ce qu'il fit autoriser par le pape Innocent III[2], en l'an 1212. [Alberic[3], à l'année 1211, nomme Gaifrid ou Geoffroi l'évesque de Tripoli.]

Grégoire de Monte Longo[4], estant éleu évesque de Tripoli, fut promeu au patriarcat d'Aquilée, l'an 1251.

Guillaume[5], de l'ordre des frères prescheurs, estoit évesque de Tripoli, l'an 1250. Il fut transféré à la chaire de Bethléem, l'an 1263.

Paul[6], évesque de Tripoli, de l'ordre des frères mineurs, paroist dans les titres et dans l'histoire depuis l'an 1274 [où il assista au second concile de Lyon] jusques en 1290. Il estoit frère de Lucie, femme de Boëmond V, prince d'Antioche.

Sance de Pinea[7], chanoine de l'esglise de Suthwelle en Angleterre, fut promeu à cet évesché l'an 14 d'Édouard Ier, roi d'Angleterre.

[Ughelli[8] l'appelle *Cynthius* et dit que d'évêque élu de Tripoli il fut nommé par Honorius IV archevêque de Capoue le 28 mai 1286, et mourut en 1290.

Après la prise de Tripoli, le 27 avril 1289[9], B. évêque de Tripoli, reçut

[1] Innocent. III, l. I, *Epist.* p. 33, 317, 319; l. II, p. 565. — Baluz. t. I, p. 28, 29, 67. — *Oriens christ.* t. III, col. 1175, 1176.

[2] Innocent. III, l. XV, *Epist.* 160, 161, 162. — *Gesta Innocent.* III, p. 132.

[3] Alberic. *Chron.* 2e part. ann. 1211, p. 458.

[4] Ughelli.

[5] *Hist. fr.* t. V, p. 432. — Rain. n° 52.

[6] *Cart. de Manosque*, Raynald. 1279.

1249, 1280, 1; 1289, 66; 1290. 8. — Sanut. l. III, part. XII, c. XIV. — *Metrop. Salisburg.* p. 141. — Wadding. ann. 1274. n° 10. — *Oriens christianus*, t. III, col. 1176. 1177, 1178.

[7] Gul. Grymneus, *In Libertat. angl.* t. III. p. 366.

[8] Ughelli, *Ital. sacra*, t. VI. col. 419, n° 24, d, vet. edit.

[9] Raynald. ann. 1289, n° 66.

ordre du pape Nicolas IV, par lettres du 1er septembre 1289, de prêcher une croisade aux peuples de l'Occident.

Gui Abise ou Albaise[1], évêque de Tripoli, fut transféré à l'archevêché de Ravenne en 1332.

Jean[2], évêque de Trieste, fut transféré à l'église de Tripoli en 1409.

Pierre, évêque de Tripoli, étant mort.

Simon, de l'ordre des mineurs, lui succéda le 28 janvier 1414[3].

A Pierre succéda, le 14 novembre 1435[4],

Nicolas *del Nevo*, de l'ordre des mineurs.

A Antoine, décédé, succéda, le 31 mai 1451[5].

Benoit. *de Adoaria*, frère mineur.]

[1] Ughelli, *Ital. sacra*, t. II, col. 304, n° 61; col. 385, n° 93.

[2] Wadding. ann. 1409, n° 15.

[3] Wadding. ann. 1414, n° 8.

[4] Wadding. ann. 1430, n° 16.

[5] Wadding. ann. 1451, n° 55.

LES ÉVESQUES DE VALANIE.

Valanie, appelée Βαλανεύς par Anne Comnène, *Valenium*, *Valania* et *Valenia*, par d'autres, est assise près de la ville de Margat.

[A une époque qu'on ne peut préciser, les évêques de Valanie fixèrent leur résidence à Margat, à cause des attaques incessantes des infidèles.]

Pierre, évesque de Valenie, est nommé dans un titre de Raymond, prince d'Antioche, de l'an 1148, au cartulaire de Manosque.

N...[1] évesque de Valenie, fut sacré par La... éleu archevesque d'Apamie vers l'an 1198. Il estoit religieux de l'ordre de Saint-Jean de Hiérusalem et est qualifié suffragant de l'évesque d'Apamie, en une bulle du pape Célestin III, de cette année là.

[Un évêque de Valacie, *Valaciensis*, par corruption pour *Valaniensis*, est nommé dans une lettre d'Innocent III[2], du 9 janvier 1207.

Eustache, qui fut élu évêque par les chanoines du chapitre de Valenie, était d'abord archidiacre de Beryte; son élection fut approuvée le 11 janvier 1215 par le grand maître de l'Hôpital résidant alors au Krak[3], ce qui donne à penser que, comme son successeur, ce prélat devait appartenir à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean. Le 1er avril de la même année, nous le trouvons mentionné dans un acte de Raimond Rupin[4].

Gérard, de l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, porte le titre d'évêque de Valenie dans un acte[5] du 26 mars 1289, délivré par Adam, abbé du mont de Sion.]

[1] Innocent III, l. I, *Epist.* p. 33, 359. — Baluz. t. I, p. 29, 325. — *Privil. de l'ordre de Saint-Jean de Hiérus.* p. 31.

[2] *Oriens christianus*, t. III, col. 1190. — Baluz. t. II, p. 105, col. 1.

[3] *Cod. Dipl.* n° 103, p. 108.

[4] *Cod. Dipl.* n° 101, p. 106; n° 102, p. 107, 521.

[5] Bail du prieuré de Saint-Samson, à Orléans. — Arch. de l'Emp. M. 573.

LES ÉVESQUES DE ZIBEL

(BIBLIUM).

[Cette ville, nommée *Gibelet* au temps des Croisades, s'élevait entre Tripoli et Barut. Elle a donné son nom à l'illustre maison de Gibelet, dont nous avons eu tant à parler dans la première partie de ce livre.]

H.[1] évesque de Zibel en 1145, fut envoyé vers le pape Eugène, après la prise d'Édesse, par Sanguin, pour lui présenter l'état déplorable de la terre sainte.

[N. . . évêque de Zibelet, auquel Innocent III écrivit, le 23 décembre 1198[2], *de solutione decimarum*.

N. . . évêque, sur la conduite irrégulière duquel Innocent IV ordonnait une enquête en 1243[3].

Est probablement le même que Hugues, de l'ordre des frères mineurs, évêque de Gibelet, nommé dans un acte du 18 février 1281[4].]

Hugues[5], évesque de Zibel, l'an 1305.

[Garzias[6], évêque de Zibelet, mort en 1382.

A. Volker[7], décédé, Boniface IX substitua, le 19 janvier 1396, Jacques *de Wessep*, de l'ordre des prêcheurs.

En 1400, le 8 novembre, le même pape nomma à la place de Solker ou Folker[8], décédé.

[1] Willelmus Tyr. l. XIV, c. xiii. — Chron. Reichersperg.

[2] *Oriens christianus*, t. III, col. 1179. — Baluz. *Epist. Innocent. III*, lib. I, epist. 516, t. I, p. 296, 564.

[3] Raynald. ann. 1243, n° 50.

[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 667.

[5] Gul. Grymeus. *In libert. angl.* t. III p. 1059.

[6] *Oriens christianus*, col. 1180. — Catal t. I, p. 34, n° 328, 329.

[7] Bremond, *Bullar.* t. II, p. 357, 466.

[8] Bremond, *Bullar.* t. II, p. 462.

Frère Ulric Galgari, de l'ordre des prêcheurs.

Jacques de La[1], évêque de Zibelet, de l'ordre des frères prêcheurs, mourut en 1422.

Jacques de Wesp[2], du même ordre, lui succéda.]

[1] Echard, t. I, p. xxv. — [2] Fontana, *Monum. dominic.* p. 313, ad ann. 1422.

LES ABBAYES ET ABBEZ

DE LA TERRE SAINTE.

SAINT ABACUC.

L'abbaye de Saint Abacuc[1] de Cansie ou Comdie estoit dépendante et suffragante de l'évesché de Saint Georges de Lidde. Elle estoit desservie par des moines de l'ordre de Prémonstré, d'où elle despendoit.

Amalric[2], qui fut évesque de Sagette, en avoit esté abbé.

[Herbert, abbé de Saint-Abacuc, est mentionné postérieurement au 24 mai 1156[3], *privilegium de rebellione*, etc.

En l'année 1160[4], il rendit à Hugues d'Ibelin des biens qu'il avait reçus de Barisan, frère de Hugues, et les échangea contre d'autres possessions. Afin de donner plus de poids à cet acte, il joint à son scel celui de Constantin, évêque de Rama.]

[1] *Assises de Jérus.* p. 549; t. I, p. 417. — Gervasius premonstr. *Epist.* 9.

[2] Willelmus Tyr. l. XVII c. XXVI. — Anselm. Havelberg. lib. I; dialogue p. 112. *Cartul. S. Sepulc.* p. 136.

[3] *Cart. S. Sepulc.* n° 64, p. 131, 133.

SAINTE ANNE.

L'abbaye de Sainte Anne [1], près de la porte dite de Josaphat, en la ville de Hiérusalem, et de la piscine probatique, auquel lieu on tient que la Vierge prit naissance, estoit de religieuses de l'ordre de Saint Benoist et dépendoit immédiatement du patriarche de Hiérusalem.

[Sebilia était abbesse de Sainte-Anne en l'an 1157 [2], quand elle fit une concession à l'Hôpital de Jérusalem.]

[1] Jac. de Vitriaco, l. I, c. LVIII.

[2] *Cod. diplomat.* n° 161. p. 205.

NOSTRE DAME DE JOSAPHAT

OU DE LA VALLÉE DE JOSAPHAT.

L'abbaye de Nostre Dame de Josaphat[1] ou de la vallée de Josaphat estoit de moines de l'ordre de Saint Benoist et dépendoit immédiatement du patriarche de Hiérusalem. L'abbé portoit mitre, crosse et anneau et devoit 150 sergeans de service de guerre.

[Ce monastère était joint à l'église érigée sur le sépulcre de la Vierge, et qui se voit encore de nos jours au fond de la vallée de Cédron, près du jardin de Gethsémanie. Cette église, connue sous le nom de *tombeau de la Vierge*, paraît avoir été construite dans la première moitié du XII^e^ siècle. Guillaume de Tyr[2] nous apprend que la reine Melissende, femme de Foulques d'Anjou, roi de Jérusalem, est enterrée dans cette église. Pendant toute la durée du royaume latin de Jérusalem, ce fut le but habituel de la procession du Saint-Sépulcre, le jour de l'Assomption de la Vierge.]

Baldouin, abbé de Nostre Dame de Josaphat, depuis archevesque de Césarée.

[Hugues, abbé du monastère de Notre-Dame de la vallée de Josaphat, concourt, le 19 juillet 1116[3], à l'élection du patriarche Arnoul.]

Gildoin, abbé de Nostre Dame de Josaphat, 1120[4], estoit de la maison du Puiset, en Beausse[5].

[Robert, abbé de la vallée de Josaphat, fut en 1135 témoin d'un acte de

[1] Jac. de Vitriaco, l. I, c. LVIII, LXIII.

[2] *Assises de Jérus.* p. 548, 559; t. I, p. 415 426.

[3] Guill. de Tyr. l. XVIII, c. XXXII.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* n° 11, p. 12.

[5] Willelmus Tyr. l. XIV, c. XIII, XXV.

Pierre, prieur du Saint-Sépulcre. L'année suivante et l'an 1137 il fut encore témoin de deux actes de Guillaume, patriarche de Jérusalem [1].

Pierre, abbé de Sainte-Marie du val de Josaphat, est mentionné postérieurement au 24 mai 1156 [2], *privilegium de rebellione*, etc.]

N... abbé de Josaphat, 1244 [3], dans Mathieu Paris.

[Henri, abbé du val Josaphat, paraît le 7 août 1248 [4] dans un acte de Peregrin, abbé de la Latine.]

[1] *Cart. S. Sepulcr.* n° 102, p. 201; n° 28, p. 53; n° 26, p. 50.

[2] *Cart. S. Sepulcr.* n° 66, p. 136.

[3] *Cod. diplomat.* p. 428.

[4] *Cod. diplomat.* n° 219, p. 260.

SAINT JOSEPH D'ARIMATHIE.

L'abbaye de Saint Joseph d'Arimathie[1], appelée depuis *de Rantis*, dépendoit immédiatement de l'évesque de Lidde.

[1] *Assises de Jérus.* p. 549, t. I, p. 417.

SAINT LADRE.

L'abbaye de Saint Ladre, dite encore de Béthanie[1], à cause qu'elle estoit bastie sur le penchant du mont Olivet, dans le chasteau qui a autrefois appartenu à sainte Marie, sainte Marthe et saint Lazare, leur frère, et est distant de Hiérusalem de 15 stades, estoit de religieuses de l'ordre de Saint Benoist et dépendoit immédiatement du patriarche de Hiérusalem.

[Le roi Foulques céda au Saint-Sépulcre le casal de Thecua par un acte du 5 février 1138[2], en échange de concessions faites en faveur de cette église.]

Ce monastère fut basty et fondé par Melissende, reyne de Hiérusalem, femme du roy Fouques, laquelle luy donna les revenus de Hiérico et y mit pour abbesse une bonne vieille dame, à laquelle Jove ou Yvete, sœur de Melissende, qui avoit esté religieuse en celuy de Sainte Anne, succéda. Ce monastère vint en la puissance de Saladin après la deffaitte de Guy de Luzignan[3].

[Après la chute du royaume latin de Jérusalem, le pape Alexandre IV unit le monastère de Saint-Lazare de Bethanie, de l'ordre de Saint-Benoît, à l'ordre des Hospitaliers de Jérusalem. Cette bulle, qui est du 16 janvier 1256, dans la deuxième année de son pontificat, fut adressée à l'évêque de Tibériade et à l'abbé de Saint-Samuel, qui furent ainsi chargés de son exécution. Dans le diocèse de Tyr, ce fut le prieur de Saint-Laurent qui, le 5 août 1259[4], mit le précepteur de l'Hôpital à Tyr en possession d'une maison et de ses dépendances qu'y avait l'abbaye de Saint-Lazare de Béthanie; en même temps, les

[1] Jac. de Vitriaco, l. I, c. LVIII, LXII.

[2] *Cart. S. Sepulc.* n° 33, p. 60, 65. — Willelmus Tyr. l. XV, c. XXVI.

[3] Hoved. p. 636. Nic. Trivet. ann. 1159.

[4] *Cod. diplomat.* n° 135, p. 164, 165. 529.

biens qu'elle possédait à Tripoli furent remis au précepteur de l'Hôpital, en cette ville[1].

Matilde était abbesse de Saint-Lazare de Béthanie l'an 1144[2], où nous la trouvons nommée en cette qualité dans un diplôme du roi Baudouin III en faveur de cette église.

Joette, abbesse de Saint-Lazare, était fille de Baudouin II et sœur de la reine Melissende. En l'an 1157, elle concède une vigne à l'Hôpital de Jérusalem en échange d'une dîme sur le casal de Béthanie. L'acte[3] est dressé en présence de la reine Melissende.]

[1] *Cod. diplomat.* n° 138, p. 167.
[2] *Cart. S. Sepulc.* n° 34, p. 66.
Cod. diplomat. p. 357, 358.

LA LATINE.

L'abbaye de la Latine[1], dédiée à Nostre Dame en la ville de Hiérusalem, près de l'esglise du Saint Sépulchre, de religieux de l'ordre de saint Benoist, dépendoit immédiatement du patriarche de Hiérusalem. L'abbé portoit mitre, croce et anneau, et devoit de service de guerre 50 sergeans. Ce monastère fut basti par ceux de Melfe, en Italie, et fut ainsy nommé à cause qu'il fut donné à des moines latins.

Amil[2], abbé de la Latine, paroist en un titre de l'an 1155.

Richard, abbé de Sainte-Marie-Latine, signe en l'an 1120[3] un diplôme de Baudouin II.

Soibrand est en l'année 1136[4] témoin d'un acte du roi Baudouin III.

Raynaldus souscrit un privilége accordé au Saint-Sépulcre par le roi Baudouin IV, du 26 juillet 1160[5].

Gui, abbé de Sainte-Marie-la-Latine, fut en 1169[6] témoin d'un acte du patriarche Amauri.

Ribaldus paraît avec ce titre en l'an 1176[7], dans un acte de Renaud, abbé du mont de Sion.

Robert était abbé de Sainte-Marie-la-Latine au mois de mai 1236[8], époque où il est cité avec cette qualité dans un acte de Hugues, archevêque de Nazareth.

Albertus Aquensis, l. VI, c. xxv. — Willelm. Tyr. l. XVIII, c. v. — Jac. de Vitr. l. I, c. lvii, lxiv. — Sanut. l. III, part. vii, c. iii. — *Assises de Jérus.* p. 547, 559, Labb. t. I, p. 415, 426, B.

[2] *Cart. S. Sepulcr.* n° 56, p. 112, édit. de Rosière.

Cartul. S. Sepulc. n° 45, p. 84.

[4] *Cartul. S. Sepulc.* n° 28, p. 53.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* n° 54, p. 106, édit. de Rosière.

[6] *Cartul. S. Sepulc.* n° 167, p. 305.

[7] *Cartul. S. Sepulc.* n° 170, p. 309.

[8] *Cod. diplomat.* n° 178, p. 220.

Peregrinus, abbé de Sainte-Marie-la-Latine, prêta, vers l'an 1240[1], serment de fidélité à Robert, patriarche de Jérusalem. L'abbaye avait été transférée à Acre lors de la prise de Jérusalem par Salah-Eddin.]

[1] Beugnot. *Assises de Jérus.* t. II, p. 536. n° 51.

MONT OLIVET.

L'abbaye du mont Olivet[1], de chanoines réguliers de Saint Augustin, dépendoit immédiatement du patriarche de Hiérusalem[2]. L'abbé portoit mitre, croce et anneau, et devoit pour service 150 sergeans [ou 50, selon quelques manuscrits des Assises de Jérusalem.]

N... abbé du mont Olivet, mourut au siége d'Acre, l'an 1190, selon Roger de Hoveden[3].

B. abbé du mont Olivet, paroist dans Mathieu Paris[4] en l'an 1244.

[Foucher (*Fuscherus*), prieur de mont Olivet, signe en l'an 1112[5] un acte d'Arnoul, patriarche de Jérusalem.

Laurent, prieur du mont des Oliviers, signe un diplôme du roi Baudouin II en 1120[6].

Henri, prieur de mont Olivet, est témoin d'actes de divers personnages entre les années 1135 et 1145[7] ; le dernier est du patriarche Guillaume et porte la date du 14 août de cette année.

Aimeri est mentionné avec ce titre dans un acte de vente du 11 août 1155[8]. Il fut, le 26 janvier 1160, témoin d'un acte du roi Baudouin III, et, en l'année 1168, nous le trouvons encore témoin d'un acte d'Amauri, patriarche de Jérusalem.

Bernard, prieur de mont Olivet, est en 1169[9] témoin d'un acte du patriarche Amauri.]

[1] Jac. de Vitriaco, l. I, c. LVIII, LXII.

[2] *Assises de Jérus.* p. 548, 559; édit. Labb. t. I, p. 416, 426, B.

[3] *Assises de Jérus.* p. 685.

[4] *Assises de Jérus.* p. 427.

[5] *Cod. diplomat.* n° 4, p. 4.

[6] *Cartul. S. Sepulc.* n° 45, p. 84.

[7] *Cartul. S. Sepulc.* n° 102, p. 201; n° 73, p. 148; n° 28, p. 53; n° 34, p. 67; n° 41, p. 78.

[8] *Cart. S. Sepulc.* n° 108, p. 109; n° 54, p. 106; n° 160, p. 288.

[9] *Cart. S. Sepulc.* n° 167, p. 305.

NOSTRE DAME DU MONT DE SION.

L'abbaye de Nostre Dame du Mont de Sion[1], en la ville de Hiérusalem, de chanoines réguliers de Saint Augustin, dépendoit immédiatement du patriarche[2]. [Elle eut d'abord des prieurs. Voir p. 841.]

Louys VII, roy de France, lui donna l'esglise collégiale de Saint Sanson d'Orléans par ses lettres de l'an 1152[3], en considération de ce que les religieux de ce monastère l'avoient receu honorablement avec toute sa suite, lorsqu'il alla en la terre sainte.

[L'église du *Mont-Sion* était le but de la procession du Saint-Sépulcre le jour de la Pentecôte[4].]

L'abbé portoit mitre, croce et anneau, et devoit pour service, 150 sergeans. Ce monastère vint en la puissance de Saladin après la deffaite de Guy de Lusignan[5].

Renaud, abbé du Mont de Sion, 1178, dans Guillaume de Tyr[6].

N...[7] abbé du Mont de Sion, se trouva au siége d'Acre, l'an 1190.

R.[8] abbé du Mont de Sion, en 1244.

[Hugues, abbé du Mont-de-Sion, est cité dans un acte de *Peregrin*, abbé de la Latine, du 7 août 1248[9].]

[Adam, abbé du Mont-de-Sion en 1289, donne pouvoir à Gérard, évêque de Valence[10].]

[1] Jac. de Vitr. l. I. c. LVIII.
[2] *Assises de Jérus.* p. 547, 559; Labb. t. I, p. 415, 426.
[3] *Hist. S. Mart. de Camp.* p. 39, 40.
[4] *Cart. S. Sepulc.* 66, p. 138. Hoved p. 636.
[5] Guill. Tyr. l. XXI, c. XXVI; l. XXII, c. VII.
[6] Hoveden, Brompton.
[7] Math. Paris, p. 427.
[8] *Cod. diplomat.* 219, p. 260.
[9] Arch. de l'Emp. M. 573.

MONT THABOR.

L'abbaye du Mont Thabor, de religieux de l'ordre de Saint Benoist, et dédiée à la transfiguration de Nostre Seigneur, dépendoit de l'archevesché de Bethsan ou de Nazaret. L'abbé [qui est aussi qualifié de prieur] devoit 100 sergeans de service.

[Cette abbaye fut donnée à l'Hôpital, le 1er avril 1255[1], par le pape Alexandre IV, et cette donation fut confirmée le 8 février 1262, par Henri, archevêque de Nazareth, avec exemption des droits de juridiction qu'il avait sur ce monastère qui était en sa dépendance.]

Le sultan de Babylone ruina l'esglise sous le règne de saint Louys.

Gérard, abbé de l'esglise du Mont Thabor, reçoit en 1101[2], pour pour son esglise, une donnation de Tanerède.

Raimond, abbé du monastère de Saint Sauveur, sur le Mont Thabor, reçoit, pour son couvent, le 15 juin 1115[3], une donnation de Richard, seneschal, fils du comte Dragon.

Pierre, abbé du Mont Thabor, en 1120[4].

Guillaume, abbé du Mont Thabor fut témoin, le 11 février 1148[5], d'un acte du roy Foulques.

Geoffroi, abbé de l'esglise de Saint Sauveur, sur le Mont Thabor,

[1] *Cod. diplomat.* 8, p. 273, 274.

[2] *Cod. diplomat.* 156, p. 200, 143, p. 179, 180.

[3] *Cod. diplomat.* 5, p. 45.

[4] Willelmus Tyr. l. XII, c. XIII.

[5] *Cartul. S. Sepulc.* 33, p. 62.

estoit présent, le 13 décembre 1139[1], à la rédaction d'un acte de Raymond, comte de Tripoly.

Pons, abbé de Saint Sauveur, sur le Mont Thabor, reçoit, au mois de janvier 1145[2], une donation de Raymond, comte de Tripoly; le 14 aoust de la mesme année[3] il concède à Hugues de Bethsan deux caseaux, dont il se réserve les dîmes et le retour à l'abbaye, faute d'héritiers.

Bernard, abbé du Mont Thabor [conclut en 1163[4] un accord avec Pierre de Nimèmes par la médiation du comte de Tripoli], fut fait depuis évesque de Lidde.

Guarin, abbé du Mont Thabor [après avoir été prieur de ce mème monastère], reçoit, en septembre 1169[5], comme abbé, pour son esglise, une donation de 12 besans, faite par Geoffroi Letort, et s'accorde, au mois de juin 1174, avec Giraud, évesque de Tibériade, pour le partage de certaines dismes.

Jean reçoit, au mois d'avril 1181[6], une donnation d'Alvise, dame de Palmerium, à son monastère, et fait en 1183[7] un acte d'association avec Faucon, abbé de Saint Paul d'Antioche; il reçoit de Boémond III le droit de prendre 1000 anguilles dans la pescherie d'Antioche.

N... abbé du Mont Thabor, vers l'an 1206, dans les actes d'Innocent III[8].

P. abbé du Mont Thabor, dans Mathieu Paris[9], l'an 1244.

[1] *Cod. diplomat.* 18, p. 19.
[2] *Cod. diplomat.* 193, p. 238.
Cod. diplomat. 160, p. 204.
[3] *Cod. diplomat.* 165, p. 208, 209.
[4] *Cod. diplomat.* 56, p. 57.
Cod. diplomat. 172, p. 214, 215; 74, p. 74.
[5] *Cod. diplomat.* 208, p. 249, 250.
[6] *Gesta Innocent.* III, p. 132.
[7] Math. Paris, p. 247.

[Il est cité dans un acte de Hugues, abbé du Temple du Seigneur, le 30 septembre 1233[1].

Gauvain est mentionné dans un acte de Garcias Thacis, sire de Cayphas, le 4 mai 1250[2].]

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 140.

[2] *Cod. diplomat.* 122, p. 140.

NOSTRE DAME LA GRANDE.

L'abbaye de Nostre Dame[1] la Grande, en la ville de Hiérusalem, devant l'esglise du Saint Sépulcre, de religieuses de l'ordre de Saint Benoist, dépendoit immédiatement du patriarche.

Esthiennette[2], sœur de Roger, prince d'Antioche, en fut abbesse.

[Avis, abbesse de Sainte-Marie-la-Grande, 1157[3], fait une concession à l'Hôpital de Jérusalem.

Stéphanie, abbesse de Sainte-Marie-Majeure, à Jérusalem, est citée, en juin 1174[4], dans un acte du roi Amauri.]

[1] *Assises de Jérusalem*, p. 548; Labbe, t. I. p. 415, B. — Jac. de Vitriaco. l. I. c. LVIII.

[2] Willelmus Tyr. l. XIX, c. IV.

[3] *Cod. diplomat.* 161, p. 205.

[4] *Cod. diplomat.* 200, p. 244.

SAINT SAMUEL.

L'abbaye de Saint Samuel[1], qui est de la Montjoye, ainsy que portent les Assises de Hiérusalem[2], de l'ordre de Prémontré, fut bastie par le roy Baudouin III. L'abbé portoit croce seulement.

[R. abbé de *Saint-Samuel*, est mentionné, *privilegium de rebellione* et postérieurement au 24 mai 1156[3].]

N... abbé de Saint-Samuel, 1244, paroist dans Mathieu Paris.

[J.[4] abbé de *Saint-Samuel* à Acre, paraît dans l'acte de réunion de *Saint-Lazare de Béthanie* à l'Hôpital, le 5 août 1259[5].]

[1] Gervas. abb. Præmonstr. *Epist.* 2. 9. — Saint Bern. *Epist.* 252.

[2] *Assises de Jérusal.* p. 548; Labbe, t. I, p. 415. B.

[3] *Cart. S. Sepulc.* 66, p. 136.

[4] *Cod. diplomat.* 135, p. 164.

[5] *Cod. diplomat.* 138, p. 167.

TEMPLE DE NOSTRE SEIGNEUR.

L'abbaye du Temple de Nostre Seigneur[1], dans Hiérusalem, de chanoines réguliers de Saint Augustin, dépendoit immédiatement du patriarche. L'abbé portoit mitre, croce et anneau, et devoit de service 150 sergeans. La ville de Naples [qui était l'ancienne Sichem[2]], dite Sichar dans l'Évangile[3], dépendoit immédiatement de lui. Jacques de Vitry[4] parle amplement de cette église [qui avait été fondée par Godefroy de Bouillon et qui paraît avoir été d'abord un prieuré. Voir p. 841.]

[Le passage suivant des Assises, relatif au couronnement des rois de Jérusalem, n'est pas sans intérêt pour son histoire :

« Il est couronné au moustier du Sépulcre et va au *Temple Domini*[5], et là offre sa couronne sur l'autel où fut offert Notre-Seigneur à saint Siméon, puis l'on entre au *Temple Salomon*, qui est la maison des *Templiers*[6]. »

La dédicace de cette église se fit avec grande pompe, le troisième jour de 1136, par le légat Albéric, évêque d'Ostie; elle était le but de la procession du Saint-Sépulcre, le jour de la Purification. Après la prise de Jérusalem par Salah-Eddin, cette communauté fut transférée à Acre.]

Geoffroy, abbé du Temple, paroist dans Guillaume de Tyr[7] et au

[1] Jac. de Vitriaco, l. I, c. LVIII. — *Assises de Hiérusalem*, p. 547, 559. — Labb. t. I, p. 415, 426.

[2] Danville, *Géogr. anc.* p. 134.

[3] *Evang. s. Joann.* c. VIII, v. 5.

[4] Jac. de Vitriaco, l. I, c. LXII.

[5] *Assises de Jérusal.* t. I. p. 31. — *Liv. de Jean d'Ibelin*, c. VII.

[6] L'ancienne église de la Présentation, construite par Justinien, aujourd'hui mosquée d'El-Aksa. Ce fut à l'ombre de ses murs que prit naissance l'ordre des Templiers.

[7] Guill. de Tyr. l. XV, c. XXI; l. XVIII, c. XXIV.

cartulaire du Saint Sépulcre[1], dans les années 1136 [ou plutôt 1138, 1143, 1144] et 1155.

Hugues, abbé du Temple, souscrit un titre de Guillaume, évesque d'Acre, de l'an 1161[2].

[Raimond, abbé du Temple du Seigneur, est en 1169[3] témoin d'un acte du patriarche Amauri.

Roger, fils de Roard, est cité comme abbé du Temple, en 1180, dans un acte de Balian, seigneur de Naples et d'Ibelin.]

N... abbé du Temple mourut au siége d'Acre, l'an 1190.

[Pierre[4], abbé du Temple du Seigneur, est mentionné, en 1195, dans un acte d'Amauri de Lusignan.

Hugues reconnaît avoir reçu, au mois de mai 1236[5], deux actes relatifs à des casaux donnés à l'Hôpital.]

J. estoit abbé du Temple, en l'an 1244[6].

[Martin[7], abbé du Temple du Seigneur, est cité dans un acte du roi de Chypre Henri II, le 27 juin 1286.]

[1] *Cart. S. Sepulc.* n° 32, p. 59; n° 33, p. 62; n° 34, p. 67; n° 52, p. 97, etc.

[2] Ughelli, t. VII.

[3] *Cart. S. Sepul.* 167, p. 305.

[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 590.

[5] *Cart. S. Sepulc.* 178, p. 220.

[6] Math. Paris.

[7] De Mas-Latrie, t. III, p. 671.

DES TROIS OMBRES.

L'abbaye des Trois Ombres[1], de filles de l'ordre de Saint Augustin, en l'évesché de Lidde, près de Rames, dépendoit du monastère de Nostre-Dame d'Acre, comme il est porté dans une bulle du pape Grégoire IX[2], de l'an 1238.

[1] *Assises de Hiérusalem*, p. 549. L; t. I. p. 417. B. [2] Ughelli, t. VII, *Ital. sacr.* p. 58.

NOSTRE DAME DE TOUS LES SAINTS.

L'abbaye de Nostre Dame et de tous les Saints[1], en la ville d'Acre, de religieuses de l'ordre de Saint Augustin, de laquelle il est parlé dans une bulle du pape Grégoire [IX] de l'an 1238.

[1] Ughelli, t. VII, *Ital. sacr.* p. 59.

DE PALMAREA.

L'abbaye de Palmarea, de l'ordre de Cluny[1]. Il en est fait mention dans une lettre d'Amalric, roy de Hiérusalem, addressée au pape Alexandre, en ces termes : « Summa Dei gratia sanctæ Romanæ atque « apostolicæ sedis Pontifici Al. domino et patri dignissimo, A. per eam- « dem Hierosolimorum rex salutem et debitam obedientiam. Memo- « riter recordamur quod quondam sanctitatis vestræ auctoritas nos « scriptis monuit ut ecclesiam Palmareæ monachis ecclesiæ Cluniacensis « dari faceremus. Quia ergo locus ille Palmareæ jamdudum per abbatem « secum (*sic*) jam defunctum, dissipatis rebus suis, desolatus erat, et « nunc denuo ille qui modo inibi est abbas non adeo sollicitus in con- « gregandis prout expedit ecclesiæ rebus est, ideirco Gorimundus, abba- « tiæ illius advocatus, patronus et fundator, hoc quod benignitas vestra « petiit, optat. Eapropter itaque paternitatem vestram exoramus qua- « tenus abbatem congruum vel priorem cum tribus vel quatuor monachis « approbatis ab ecclesia Cluniacensi ad præfatam ecclesiam Palmareæ « simul cum litterarum vestrarum attestatione destinare faciatis, ne « possessiones quæ divino in sempiternum servitio attitulatæ sunt, pro « ministrorum defectu ad seculares usus et jura resumantur. »

Cette lettre, sans date, est scellée d'un sceau de plomb avec un las de soye, ainsy qu'il est représenté cy-dessous.

Hélie, abbé de Palmarie, fut, le 5 février 1138[2], tesmoin d'un acte du roy Foulques.

[1] Titre original.

[2] *Cart. S. Sepulc.* 33, p. 62.

LES PRIEURS DE LA TERRE SAINTE.

DU SAINT SÉPULCRE.

Le prieur du Saint Sepulcre[1], qui estoit l'esglise patriarcale de Hierusalem, avoit non seulement la prérogative d'élire le patriarche, avec les chanoines de la mesme esglise, qui estoient chanoines réguliers de Saint Augustin, mais encore avoit droit de porter mitre et anneau, mais non pas la croce. Il devoit, avec son chapitre, 500 sergeans de service de guerre. La ville de Japhe luy estoit soumise et à son chapitre immédiatement. Entre ceux qui ont tenu cette dignité, j'ay remarqué les suivans :

Gerard[2], 1120.

Guillaume[3], 1127, fut éleu archevesque de Tyr (voir *Les archevêques de Tyr*.)

Pierre[4] [fut prieur du Saint-Sépulcre, de l'année 1136 à l'année 1148] fut depuis archevesque de Tyr et décéda l'an 1164.

Amalric[5], depuis patriarche de Hiérusalem.

[1] Jacob. de Vitriac, l. I, c. LVIII. — *Ass. de Hiérusal.* p. 548, 559; Labbe, t. I, p. 415, 426, B. — Sanut, l. III, part. 14, c. VIII. — *Cart. S. Sepulc.* p. 36.

[2] Guill. de Tyr, l. XII, c. XIII.

[3] Guill. de Tyr, l. XIII, c. XVIII. — *Cart. S. Sepulc.* p. 23.

[4] *Cart. S. Sepulc.* 69, p. 241.

[5] Gretzer. *Hortus S. Crucis*, p. 1583.

[Gerard, occupa peu de temps cette charge, vers l'année 1159[1], où il concéda une terre à Robert Porcher.

Arnould est nommé avec ce titre, le 15 octobre 1159, dans une bulle du pape Alexandre III, en faveur du Saint-Sépulcre.

Nicolas fait en cette qualité, le 4 mars 1160[2], une concession au nom du chapitre. Il paraît encore comme prieur dans divers actes, jusqu'à l'an 1166.

Pierre reçoit une donation de Hugues de Césarée, l'an 1166[3], paraît dans divers actes jusqu'à l'année 1178[4], et réclame, près du pape Alexandre III, contre les décrets du roi et du patriarche Amauri, qui avaient enlevé au Saint-Sépulcre l'église de Joppé pour en faire un siége épiscopal.]

Renier, prieur du Saint Sépulcre, duquel Villani[5] fait mention, est probablement celluy qui mourut au siége d'Acre l'an 1190.

[Geoffroy, prieur du Saint-Sépulcre, est nommé dans une bulle du pape Célestin III, le 11 février 1195.]

N...[6] prieur du Saint Sépulcre en 1244.

[1] *Cart. S. Sepulc.* 134, p. 248.
Cart. S. Sepulc. 15, p. 205-206.
Cart. S. Sepulc. 155, p. 276. — Guill. de Tyr. l. XXI, c. XXVI; l. XXII, c. VII.

[4] *Cart. S. Sepulc.* 162, p. 291-292.
[5] Villani, l. V, c. XIV. — Hoveden, p. 673.
[6] Math. Paris.

AUTRES PRIOREZ.

Le prioré du Mont Thabor, sous l'archevesché de Nazaret [1]. Mais je crois que c'est l'abbaye du Mont Thabor.

Le prioré de Saint Jean l'Évangeliste, sous l'évesché de Lidde.

Le prioré de Sainte Catherine de Montgisart, sous le mesme évesche.

Achard [2], prieur du Temple, 1120.

Arnaud [3], prieur du Mont de Sion, 1120.

Enguebrand [4], prieur du Mont de Sion, 1155.

[Gontier, prieur du Mont-de-Sion, fut témoin d'un acte d'Amauri, comte d'Ascalon [5], puis, le 26 juillet 1160, d'un acte du roi Baudouin III [6].

Rainier, prieur de Saint-Abraham, signe un acte du patriarche Arnoul [7].

Gui Wido, prieur de Saint-Abraham, fut témoin, le 1er novembre 1136 [8], d'un acte de Roger, évêque de Rama, puis d'un acte du roi Foulques [9].]

Roger, prieur de Saint Abraham.

[1] *Assises de Hiérusal.* p. 549, t. I, p. 416.
[2] Willelmus Tyr. l. XII, c. XIII. — Joann. de Collemedio, in *Vit. Joann. epis. Ternan.* c. IV, n° 17.
[3] Willelmus Tyr. l. XII, c. XIII.
[4] *Cart. S. Sepulc.*
[5] *Cart. S. Sepulc.* 60, p. 122.
[6] *Cart. S. Sepulc.* 54, p. 108.
[7] *Cod. diplomat.* 4, p. 4.
[8] *Cart. S. Sepulc.* 73, p. 148.
[9] *Cod. diplomat.* 17, p. 18.

[Il fut témoin, le 14 janvier 1155[1], d'un acte d'Amauri, comte de Joppé; puis, dans le cours de la même année[2], de deux autres actes de Baudoin III et de Hugues d'Ibelin.]

[1] *Cart. S. Sepulc.* 59, p. 119. — *Goldasti rerum alamann.* t. I, p. 126.
[2] *Cart. S. Sepulc.* 56, p. 112; 625, p. 18

LES ARCHEVESQUES ET ÉVESQUES LATINS

DE CYPRE.

Avant que l'isle de Cypre tombast en la puissance des Latins, elle estoit sujette, pour le spirituel, à l'archevesque de Salamine, qui avoit pour suffragans 14 évesques[1], sçavoir : les évesques de Carpasse, de Chite, de Nicossie, de Chitrie, de Lapithe, de Solie, de Tremese, de Thamase, d'Amathe, de Cusie, de Paphe, d'Arzès, de Curréon et de Nemosie. L'itinéraire de saint Willebaud[2] dit que l'isle n'avoit que 12 [siéges épiscopaux] au temps que ce saint entreprit le voyage de la terre sainte, qui fut vers l'an 786. Mais, depuis qu'elle fut aux Luzignans, le clergé latin y fut estably : ce que quelques historiens[3] rapportent au temps du concile de Latran, tenu sous le pape Innocent III [1215], qui, sur ce que les latins refusoient d'obéir, quant au spirituel, aux évesques grecs, ordonna qu'un archevesque latin seroit créé en la ville de Nicossie, capitale du royaume ; lequel auroit trois évesques suffragans, sçavoir : celui de Limisso, l'évesque de Famagoste, et l'évesque de Paphe. Mais il est probable qu'ils se sont mépris quant au temps de cette institution des évesques latins, d'autant que Willebrand d'Oldenbourg[4], qui fit son voyage de la terre sainte en l'an 1211, comme il tesmoigne lui-mesme, asseure que, lorsqu'il passa en Cypre, cette isle estoit gouvernée, pour le spirituel, par un archevesque et trois évesques latins, auxquels estoient soumis quatorze évesques grecs, dont l'un avoit titre d'archevesque, que les grecs reconnoissoient. Ce

[1] Voy. *Notitias Goari*, p. 362. — *Chron. orient.* p. 118.

[2] S. Willebaldi *Itiner.* n° 15.

[3] *Hist. de Cypre* d'Est. Lusignan, col. 85.

[4] Willebr. ab Oldelburg. in *Itiner. terræ sanctæ*. p. 141.

qui est aussi confirmé par les épistres du mesme pape, escrites avant l'an 1214, au quel le concile de Latran fut célébré [1]. Tant y a que cette institution du clergé latin se fit sans déroger aux priviléges des Grecs, qui se conservèrent leur quatorze évesques, auxquels ils obéissoient quant au spirituel : ces évesques, néantmoins, estans dépendans des évesques latins. Ces quatorze évesques grecs furent depuis réduits au nombre des latins [2], qui avoient leur résidence dans les mesmes villes qu'eux. Toutes ces esglises furent soumises au patriarche de Hiérusalem.

Thomas Moresini ayant esté éleu patriarche de Constantinople, après que cette place eust esté conquise par les François, fit ses efforts envers le pape Innocent III pour les réduire sous son esglise, comme elles avoient esté autrefois sous les Grecs; à quoy le pape fit response que cela ne se pouvoit pas faire [3] parce que ce changement avoit esté fait avant que les François se fussent rendus maistres de l'empire d'Orient : ce qui semble confirmer qu'il y avoit des évesques latins avant le concile de Latran.

[1] Ce concile se tint, comme on sait, du 11 au 30 novembre de l'an 1215. (*Hist. ecclesiast.* de Fleury, t. LXXVII, n° 44; *L'Art de vérifier les dates, etc.*)

[2] Vide, t. II *Concil.* Labb. part. 2, p. 2354 à 2388.

[3] *Gesta Innocent III*, p. 109.

LES ARCHEVESQUES DE NICOSSIE.

La ville de Nicossie fut faite ville archiépiscopale sous les Lusignans[1], et capitale du royaume, le pape ayant ordonné que l'archevesque de Cypre, qui avoit esté à Salamine, puis à Famagoste, y fust transféré.

N...[2] archevesque de Nicossie estoit décédé l'an 1212; en la quelle année le siége de cette esglise estoit vacant, comme il se recueille des épistres du pape Innocent III.

[Raynald[3] rapporte que l'archevêque de Nicosie fut cité en 1206, par Innocent III, pour que l'on reconnût s'il devait être soumis ou non au patriarche de Constantinople. Ce fut probablement le premier archevêque du rit latin dans l'île de Chypre. Il mourut avant la fin de l'année 1211.

Car en cette même année Durand, trésorier de l'église de Nicosie, fut élu archevêque par le chapitre de cette église. Mais comme un personnage noble avait écrit contre lui à Innocent III[4], et que l'archevêque élu prétendait que ces imputations étaient mensongères, le pape commit le patriarche de Constantinople pour s'enquérir de la vérité des faits; et, si l'accusé était trouvé innocent, le patriarche devait le sacrer et le revêtir du pallium, que lui envoyait le souverain pontife. La lettre d'Innocent qui charge de cette mission le patriarche de Constantinople est du 30 décembre 1211.

Le pape[5] cependant cassa cette élection, « non personæ sed electionis vitio, » comme il s'exprime dans une lettre du 15 janvier 1212, adressée au chapitre de Nicosie; et il expose les motifs de sa conduite dans une lettre au roi de

[1] *Hist. de Cypre*, p. 31.

[2] Innocent. III, l. XV, epist. 202, 204.

[3] Mich. Lequien, *Oriens christ* t. III, c. 1201-1203. — Rayn. ann. 1206, n° 6, t. XIII. — Innocent. III, l. IX, epist 145.

[4] Innocent. III, l. XIV, epist. 134. — Baluz. t. II, p. 570, c. II.

[5] Innocent. III, l. XV, epist. 206. — Baluz. t. II, p. 706, c. I.

Chypre, du 13 janvier, même année[1] : « Ecce Nicosiensem ecclesiam tam duræ « conditionis subicere jugo laboras, quod ei non pateris per electionem cano- « nicam de persona idonea provideri, ejusdem canonicis eligendi necessitatem « indicens illum quem de duobus tibi nominandis ab ipsis tu primo duxeris « eligendum, etc. »

Un archevêque de Nicosie fut appelé avec ses suffragants au concile de Latran[2], par lettres encycliques d'Innocent III, du 19 avril 1213. « *In eodem modo* « (archiepiscopo et episcopis) *per Cyprum* (constitutis). » On ne peut dire si cet archevêque est le même que Durand, qui aurait été élu de nouveau dans le cours de l'année 1212.]

Eustorge[3], archevesque de Nicossie, se trouva avec les barons de la terre sainte à l'entreprise de Damiette, l'an 1217 et 1218[4]. Il eut un neveu, nommé Girard, qui espousa Eschive[5], fille de Gautier de Montbéliard, régent et bail de Cypre, et de Bourgogne, fille d'Almeric roy de Cypre. Il se qualifie vicaire du patriarche de Hiérusalem[6] en une lettre qu'il écrivit avec les évesques et les barons de ce royaume[7], à Thibaud, roy de Navarre, comte de Champagne, et aux comtes de Nevers, de Forest, de Montfort, et autres barons de France, au sujet de l'état de la terre sainte. Il mourut l'an 1239, suivant Albéric[8].

Helie[9], archevesque de Nicossie l'an 1252.

[Hélie[10] fut probablement cet archevêque successeur d'Eustorge dont parle, sans le nommer, Raynaldi[11], à l'année 1240, et qui déploya tant de zèle pour soumettre au saint-siége le clergé grec de Chypre. Une constitution d'Hélie, citée dans les conciles de Labbe[12], est sans date. Une autre du légat

[1] Innocent. III, epist 204, p. 705, c. II.

[2] Labbe, *Concil.* t. II, part. 1, col. 125, b.

[3] Jacob. de Vitriaco, l. III, p. 1132. — Sanut. l. III, part. 11, c. VI.

[4] Raynald. ann. 1218, g. — Vincent. Belvac. l. XXXI, c. LXXIX, LXXXI.

[5] *Lignages d'outre-mer*, c. II.

[6] *Decret. Gregor. IX*, l. II, tit. XXX, c. VIII; *Venerabilis de confirmat. util.*

[7] Labbe, *Concilia.*

[8] Alberic, *Chron.* ann. 1239. — Vide et *Oriens christ.* t. III, c. 1203.

[9] *Constit. Nicosiens.* p. 2400.

[10] *Oriens christ.* t. III, col. 1203, 1204.

[11] Raynald. ann. 1240, n° 44.

[12] Labbe, *Concil.* t. II, part. 2, c. 2400, a; 2405, c.

Odon, où Hélie est désigné seulement par l'initiale E, est du mois de mai, de l'année 1248. On peut rapporter à ce prélat ce que Du Cange, par une étrange distraction, croit pouvoir appliquer à l'archevêque Philippe, qui vivait un siècle après.

Hélie mourut au plus tard au commencement de l'année 1251, puisque Hugues, son successeur, est nommé dans une constitution d'avril 1251, jour des Rameaux[1]. Mais si, dans cet acte, l'année commence à Pâques, il faut compter les premiers mois de l'an 1252 pour dernier terme possible de l'existence d'Hélie.]

Hugues, surnommé de Pise[2], parce qu'il estoit natif du diocèse de Pise, homme de basse naissance, mais seavant, fut élevé par le pape à l'archevesché de Nicossie, la quelle dignité il possédoit en l'an 1253, 1257, 1267, et estant retourné en son pays sous Clément IV, il fonda près de Pise une esglise collégiale de chanoines réguliers de Saint Augustin[3], vers l'an 1268.

[Un statut du légat Odon[4], du 5 janvier 1252, est adressé à H. archevêque de Nicosie. Michel Lequien (*Oriens christianus*) en conclut que Hugues, auquel il suppose que s'adresse ce statut, était alors archevêque, et que par conséquent Hélie était mort en 1251; mais l'initiale des deux noms pouvant être la même, on ne peut tirer de la suscription de ce statut aucune conséquence ni pour l'un ni pour l'autre.

Hugues est nommé dans une constitution[5] donnée par lui, du 18 juin 1253, et dans une constitution du légat Odon[6] portée contre les simoniaques, en un concile provincial de la Syrie, de l'an 1254.

Une grave querelle s'éleva entre lui et Germain, l'archevêque grec de Chypre, au sujet de l'autorité de l'archevêque latin sur les évêques grecs. Alexandre IV, devant qui la cause fut portée, décida, par une constitution du 3 juillet 1260[7].

[1] Labbe, *Concil.* t. II, part. 2, col. 2400.

[2] *Annales rerum Pisanor.* edit. ab Ughello. — Perrotus, l. II. *Tripartit. Histor.* c. XX.

[3] Mozzagrugnus, l. VII, *De gestis canonicorum regular. Constitut. Nicos.* c. XXIX, XXX. — Apud Labbe, *Concil.* t. II, part. 2, col. 2384, 2385.

[4] Labbe, *Concil.* t. II, part. 2, col. 2382, b.

[5] Labbe, *Concil.* t. II, part. 2. — Labbe. *Concil.* t. II, part. 2, col. 2383, b, c.

[6] Labbe, *Concil.* t. II, part. 2, col. 2405, c; 2409, c.

[7] Labbe, *Concil.* t. II, part. 2, col. 2352-2359.

qu'après la mort ou la cession de Germain il n'y aurait plus en Chypre d'archevêque du rit grec, mais seulement quatre évêques, dans les villes de Soles, Arsinoë, Carpasos, Leucare, situées aux diocèses de Nicosie, Paphos, Famagouste et Némosie. A cet archevêque l'*Oriens christianus* fait succéder Raphael, dont on a une constitution [1], sans date, pour l'instruction des Grecs. On lui donne pour successeur Ranulphe[2], dont on ne mentionne que le nom; le même probablement que Du Cange appelle Arnoul.]

Arnoul, archevesque de Nicossie, décéda l'an 1286.

Jean[3], de l'ordre des frères mineurs, fut élevé à cette dignité par le pape Nicolas IV[4], qui le consacra, et lui donna le *pallium* par les mains de frère Mathieu, cardinal, qui avoit esté auparavant général du mesme ordre, l'an 1286.

Gérard, archevesque de Nicossie, tint un concile provincial à Nemocie[5], 22 septembre, l'an 1298.

[Gérard avait succédé en 1295 à Jean, qui, selon l'auteur de l'*Oriens christianus*[6], est probablement le même qui fut transféré cette année à l'archevêché de Torre en Sardaigne[7]. Gérard était en France en 1303 et prit parti pour le le roi Philippe le Bel contre le pape Boniface VIII, qui, par un diplôme daté d'Anagni, 15 août 1303[8], le suspendit de l'administration spirituelle et temporelle de l'église de Nicosie. C'est lui vraisemblablement que Clément V invita au concile de Vienne[9], par des lettres encycliques du 12 août 1307, et que ce pape informa de l'affaire des Templiers, par d'autres lettres du 29 août 1311[10].]

Jean Columna Romain[11], de l'ordre de Saint-Dominique, fut arche-

[1] Labbe, *Concil.* t. II, part. 2, col. 2386-2388.

[2] *Oriens christ.* t. III, col. 1206.

[3] Wadding, ann. 1288, n° 37. — *Oriens christ.* t. III, col. 206.

[4] Nicol. IV, ann. 3, epist. 237, 238.

[5] Labbe, *Concil.* t. II, part. 2, col. 2409-2417.

[6] *Oriens christianus,* t. III, col. 1206.

[7] Ughelli, t. II, col. 1052, n° 16, vet. edit.

[8] Raynald. ann. 1303, n° 37.

[9] Labb. *Concil.* t. II, part. 2, col. 1548. c.

[10] Raynald. ann. 1311, n° 53.

[11] Michael Pius. *in Hist. Dom.*

vesque de Nicossie et mourut l'an 1313. Quelques uns[1] le confondent avec Jean Columna, qui fut archevesque de Messine vers ce mesme temps.

Frère Jean estoit archevesque de Nicossie[2] l'an 1320, 1321, 1322 et en l'an 1324.

Raymond, patriarche de Hiérusalem, obtint du pape Jean XXII l'administration de l'esglise de Nicossie.

Jean[3], archevesque de Nicossie, décéda l'an 1332.

[Il y a ici une grande confusion dans le texte de Du Cange. Les trois Jean[4] qu'il donne comme ayant été successivement archevêques de Nicosie n'en font probablement qu'un seul, qui est Jean *de Polo* ou *de Provincialibus*, comme l'appelle Ughelli[5], de l'ordre des frères prêcheurs. Natif de Pise, il fut élevé à l'archevêché de cette ville par Boniface VIII, le 13 février 1299. En 1312, le 6 des ides de mai, il fut transféré par Clément V au siége de Nicosie. Il fit pour cette église plusieurs constitutions datées des années 1320, 1321, 1323, 1325, et rapportées par Labbe[6] dans sa Collection des Conciles.

Echard ne dit rien de plus de ce dominicain. L'auteur de l'*Oriens christianus*[7] le fait vivre jusqu'en 1332; et en effet Hélie II, qui va suivre, succéda en cette année à un archevêque Jean. Mais rien ne prouve évidemment que ce Jean mort en 1332 soit celui qui vivait encore en 1325, quoique la chose soit assez probable.

Quant à l'administration de l'église de Nicosie, donnée au patriarche Raymond en 1324, ce qui ferait supposer une vacance de siége qui certainement n'avait pas lieu en cette année, nous avons déjà relevé l'erreur de Du Cange à l'article des patriarches de Jérusalem. Au lieu de Nicosie, il faut lire Némosie[8].]

[1] Rocchus Pirrus. *in Archiepiscop. Messin.*

[2] Concil. *Assises de Hiérus.* p. 546. t. II, p. 422.

[3] Joan. XXII, epist. 1087.

[4] Quétif et Echard, *Scriptor. ord. præd.* t. I, p. 559.

[5] Ughelli, *Italia sacra*, t. III, col. 528, n° 54. vet. edit.

[6] Labb. *Concil.* t. II. part. 2, col. 2424, 2432.

[7] *Oriens christianus*, t. III, c. 1207.

[8] Echard, *Scriptor. ord. præd.* t. I, p. 561. — *Oriens christianus*, t. III, c. 1265.

Frère Hélie de Nabinal[1] [de l'ordre des frères mineurs] luy succéda en cette dignité par bulle du pape Jean XXII, donnée à Avignon le 16 de novembre l'an 1332. Il tint un concile en son esglise[2], l'an 1340. Il fut depuis élevé à la dignité de patriarche de Hiérusalem par le pape Clément VI[3], qui luy accorda qu'il pust tenir l'esglise de Nicossie en commende, par sa bulle donnée à Avignon le 12 juillet 1342[4].

[Il fut nommé cardinal le 20 septembre de la même année[5] et mourut le 4 octobre 1367.]

Philippes estoit archevesque de Nicossie en l'an 1350[6], en la quelle année il fit quelques constitutions pour son esglise, qui se lisent en la dernière édition des conciles[7].

Je crois que ce fut ce prélat qui eut un grand différend avec les barons de Cypre qu'il excommunia, le quel fut appaisé par le légat Odon, lorsqu'il passa en Cypre avec le roy saint Louys[8], en 1248. Le légat termina aussy le différend qui estoit alors entre l'archevesque latin et le grec.

[Nous avons déjà fait remarquer la singulière distraction de Du Cange, qui rappelle en 1350 des faits antérieurs d'un siècle et qui ne peuvent se rapporter qu'au patriarche Hélie, successeur d'Eustorge.

Le pape Clément VI, par une lettre du 16 septembre 1350[9], enjoignit à Philippe de faire abjurer aux Arméniens certaines erreurs. Par une autre lettre du 22 septembre 1351[10], adressée à l'archevêque et à ses suffragants, le même pape leur demandait d'envoyer auprès du clergé catholique d'Arménie un homme sage, enflammé de zèle pour la foi catholique. Une lettre d'Innocent VI, du 1er octobre 1353[11], adressée à vénérable frère Nersès, archevêque de Ma-

[1] Wadding, 1332, n° 7.

[2] Labb. *Concil.* t. II, part. 2, col. 2432.

[3] Vita Clement VI. — Bosq. p. 73. — Rayn. ann. 1338, n° 71; ann. 1342, n° 24.

[4] Wadding, ann. 1342, n° 4.

[5] *Oriens christianus*, t. III, col. 1209.

[6] Epist. Clement VI, apud Wadd. 1351, n° 3.

[7] Labb. *Concil.* t. XI, part. 2, col. 2439. d, 2441, a, b, c.

[8] Nangis, *in Vita S. Ludov.* p. 347.

[9] *Oriens christianus*, t. III, col. 1309. — Raynald. ann. 1350, n° 37.

[10] Raynald. ann. 1351, n° 19.

[11] Raynald. ann. 1353, n° 25.

uesgeri, ou Miesgherti, en Arménie, fait encore mention de Philippe, archevêque de Nicosie.]

Raymond[1] estoit archevesque de Nicossie en l'an 1366.

[On a une lettre d'Urbain V[2] à ce prélat, de 1367, où il lui enjoint d'engager Pierre, roi de Chypre, à reprendre son épouse, qu'il avait répudiée, et de le détourner d'un combat singulier avec Florimond, roi de Sparte.

Conrad I[er][3], non mentionné par Du Cange. Une lettre de Boniface IX lui est adressée en 1396, 8 avril, avec cette suscription : *Venerabili fratri Conrado archiepiscopo Nicosiensi, camerario nostro.*]

Jean, archevesque de Tarse, fut promeu à l'évesché de Nicossie vers l'an 1399[4].

[Conrad II[5] *Caraccioli*, de Naples, non mentionné par Du Cange, fut fait archevêque de Nicosie le 2 octobre 1402, puis évêque de Malte, et conserva son archevêché en commende[6]. En 1405, Innocent VII le créa cardinal-prêtre du titre de Saint-Chrysogon. Il assista au concile de Pise en 1409 et mourut le 15 février 1411.]

Estienne[7], de Carrare, Padouan de nation, évesque de Padoue, puis de Nicossie, de là d'Aprutio [1412, 3 octobre], et enfin fut promeu à l'évesché de Tricarico, au royaume de Naples, l'an 1427. [Mort le 10 juillet 1449.]

Hugues de Cypre[8], fils du roi Jacques I[er], fut promeu à l'archevesché de Nicossie [1413], et depuis à la dignité de cardinal, l'an 1426. Il mourut l'an 1442.

[1] Phil. de Maseriis, *in Vita S. Petri Tho.* c. XXI.

[2] *Oriens christianus*, t. III, col. 1209, 1210. — Raynald. ann. 1367, n° 14.

[3] *Oriens christianus*, t. III, col. 1209, 1210. — Raynald. ann. 1396, n° 3.

[4] Titre original.

[5] *Oriens christianus*, t. III, col. 1210.

[6] Oldoinus, *Hist. roman. pontif. et cardinal.* t. II, col. 718, n° 1, d.

[7] Ughelli, *Italia sacra*, t. V, col. 434, n° 88, vet. edit. et t. I, col. 407, n° 27. — *Oriens christianus*, t. III, col. 1210.

[8] *Oriens christianus*, t. III, col. 1210, 1211.

[Galesius ou Galesio Montolifi[1] avait été nommé archevêque de Nicosie en 1445; mais le roi de Chypre, Jean III, ou plutôt sa femme Hélène, l'empêcha de venir prendre possession de son siége. Eugène IV le transféra à l'archevêché de Césarée en Cappadoce et nomma l'évêque d'Orviette, Jacques Benoît, pour administrer l'église de Nicosie[2]. Enfin, grâce aux instances de Jean de Lastic, grand maître des Hospitaliers de Jérusalem, le roi consentit à recevoir Galesius, qui mourut peu de mois après, en 1447[3].

N...[4] archevêque de Nicosie en 1450. Nicolas V lui écrit de rappeler à leur devoir, sous peine d'excommunication, quelques Chaldéens, habitants de l'île de Chypre, qui étaient retournés à leurs anciennes erreurs.

Jacques[5], fils naturel de Jean III, roi de Chypre, fut, à l'âge de dix-sept ans, désigné pour archevêque de Nicosie[6]; mais il ne fut que sous-diacre, et à la mort de son père il laissa l'archiépiscopat pour le trône, qu'il songeait à usurper.

Mais à l'arrivée de Louis[7], fils du duc de Savoie, qui venait épouser la reine Charlotte, il se retira auprès du sultan d'Égypte. Ce dernier, conseillé par Mahomet II, appuya le parti de Jacques et le ramena en Chypre, dont il le fit reconnaître roi. Alors Jacques se substitua, comme archevêque de Nicosie, un faux carme ou, selon Étienne de Lusignan[8], un moine augustin, frère Élie Guinemé, ennemi du christianisme, qui lui avait suggéré tout son plan de conduite. Cet Élie mourut en 1463 ou 1464.

Le pape Pie II, qui n'avait pas approuvé l'élection du jeune prince Jacques, avait confié la conduite de l'archevêché de Nicosie au cardinal Isidore, chargé en même temps des évêchés de Sabine et de Négrepont, et du patriarchat de Constantinople.

On ne peut regarder ni le prince Jacques, ni Élie Guinemé, ni même Isidore, comme ayant été réellement archevêques de Nicosie. C'est peut-être pour ce motif que Du Cange les avait omis dans sa liste. Il parle du prince Jacques en ce peu de mots :]

[1] *Oriens christianus*, t. III, col. 1211. — Raynald. ann. 1445, n° 20.

[2] *L'Art de vérifier les dates*, Rois latins de Chypre, Jean III.

[3] Henri Giblet ou Loredano, l. X, p. 580 et suiv.

[4] Raynald, ann. 1450. n° 14. t. XVIII.

[5] Henri Giblet, *De Re Lusignan.* l. X, p. 588 et suiv.

[6] Raynald, ann. 1459, n° 85.

[7] *Oriens christianus*, t. III, col. 1212.

[8] Est. Lusign. *Hist. de Cypre*, p. 167, 168, 173, 174.

Jacques, bastard du roy Jean III, fut éleu archevesque de Nicossie: mais il ne put en obtenir les provisions de Rome. Ayant esté fait roy, il fit pourveoir de la mesme dignité

Guillaume Coneme, lequel décéda l'an 1474 [voir plus bas].

Antoine Tuneto[1] estoit archevesque de Nicossie en l'an 1464.

[Du Cange a placé Antoine après Guillaume. Mais il semble qu'il doit venir avant dans l'ordre des temps[2], et qu'il fut nommé par Pie II pour remplacer Isidore, lorsque Élie, successeur de Jacques, vivait encore, le pape ne regardant pas ce dernier comme archevêque.

Après Antoine, on voit Jean François Brusalo, de Vérone, qui, nommé archevêque de Cassano en 1463[3], fut transféré peu après au siége de Nicosie et mourut à Rome en 1477.]

N. Fabrice[4], frère de Jean Perez Fabrice, comte de Japhe, Espagnol, luy succéda.

[C'est à Guillaume Gonem qu'il succéda, selon Du Cange; mais peut-être faut-il le placer avant, ainsi que l'a fait l'auteur de l'*Oriens christianus*.

Fabricius semble avoir été une créature de l'usurpateur Jacques et nommé par lui archevêque de Nicosie, à la place d'Élie, décédé. Selon Lusignan[5], Jacques l'envoya en députation au pape Pie II, par conséquent avant le 14 août 1464, date de la mort de ce pontife[6].

Guillaume de Gonem[7], moine augustin, au contraire, fut nommé par Paul II, en 1466 ou 1467, administrateur pour le temporel de l'église de Nicosie et en fut nommé archevêque le 16 mai 1467. Étienne de Lusignan[8] dit qu'il avait été confesseur du roi Jean III, mais ne parle pas de sa promotion à l'ar-

[1] Rocchus Pirrus. t. II, p. 181.

[2] *Oriens christianus*, t. III, col. 1213.

[3] Ughelli, *Italia sacra*, t. IX, col. 475, n° 31, edit. vet.

[4] Loredano.

[5] E. Lus. *Hist. de Chypre*, fol. 181, 199.

[6] Henri Giblet, p. 717.

[7] Thomas de Herrera. *Alphabet. Augustin.* t. I, p. 298, col. 2.

[8] Est. Lusign. *Hist. de Chypre*, fol. 158, 165.

chevêché de Nicosie. Henri Giblet[1] dit qu'il occupa ce siége, mais ne nomme pas l'archevêque intrus, Élie. Il ajoute que Guillaume mourut en septembre 1473, trois mois après le roi Jacques, et qu'il eut pour successeur Fabrice, frère de Jean Perez Fabrice, dont nous avons parlé précédemment. Mais il faut que Fabrice l'ait précédé, s'il était déjà archevêque en 1464, comme l'atteste Lusignan, qui est antérieur à Henri de Giblet.

Ce même Jean Perez Fabrice[2], noble Espagnol, avait eu entre autres enfants une fille nommée Ursule, mariée à Eugène, noble Cypriote, dont le frère Louis Podocatore ou Podocharario, de Nicosie, est qualifié de cardinal, archevêque de Chypre, par Étienne de Lusignan[3]. Ughelli[4] le mentionne comme évêque de Capaccio (*caput aquæ*), en 1483, puis de Benevent en 1504: Oldoin, comme cardinal en 1500: mais ils ne disent pas qu'il ait été archevêque de Nicosie. Néanmoins, on peut ajouter foi au témoignage de Lusignan, dont l'aïeul paternel avait épousé Élisabeth, sœur d'Ursule.

On peut en conclure que Louis avait été archevêque de Nicosie avant d'être nommé évêque de Capaccio en 1483: que c'est lui probablement qu'a voulu désigner Henri Giblet sous le nom de Fabrice, qu'il donne pour successeur à Guillaume Gonem en 1473: enfin que c'est cet archevêque de Nicosie qui, avec plusieurs nobles Espagnols, travailla de tout son pouvoir à faire réussir un double mariage de Catherine Cornaro, veuve de Jacques II, avec Ferdinand, roi de Naples, et de Charlotte, fille naturelle de Jacques II, avec un fils naturel du même Ferdinand. Ils espéraient par ces alliances faire tomber un jour le royaume de Chypre sous la domination des rois d'Espagne. Mais ces projets ayant déplu aux nobles Cypriotes[5], l'archevêque et ses partisans furent obligés de pourvoir à leur sûreté, en quittant l'île au plus tôt.

Louis mourut à Milan, âgé de soixante et quinze ans, le 25 juillet 1506. Son corps fut transporté à Rome et inhumé dans l'église de Sainte-Marie *del popolo*.]

Benoist Superanzo[6], archevesque de Nicosie, secrétaire apostolique

[1] Henri Giblet, p. 605, 651, 699, 715, 717.

[2] *Oriens christianus*, t. III, col. 1214. Est. Lusign. *Généalog. des comtes de Carpatte*, fol. 60: et *Histoire de Chypre*, fol. 181

[3] Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, col. 673, n° 26: t. VIII, col. 254, n° 41, vet. edit. — Oldoin, *Hist. rom. pontif. et card.* t. III, c. 197, n° 30.

[5] Est. Lusign. *Hist. de Cypre*, fol. 185.

[6] Schrader, p. 154.

sous les papes Innocent VIII et Alexandre VI, décéda l'an 1495, le 2 de juillet, et vécut quarante-huit ans, sept mois et quinze jours, ainsi que porte son épitaphe à Rome, en l'esglise de Sainte-Marie de la Minerve.

[Selon Ughelli[1], Jérôme Aléandre, archevêque de Brindes, fut appelé à Venise en 1498 pour enseigner le grec à Sébastien Priuli, archevêque de Nicosie.

Aldobrandin[2], archevêque de Nicosie, seigneur de Morlupi, du diocèse de Népi, fit construire dans cette ville, en 1500, un couvent pour les frères mineurs. Il assista au concile de Latran[3], sous Jules II et Léon X, en 1513 et 1517.

Frère Gui Breneau[4], de Cortone, de l'ordre des Prêcheurs, fut nommé archevêque de Nicosie par Clément VII, en 1530.]

Livio Podocataro[5], Cyprien, archevesque de Nicossie, mourut le 19 de janvier, l'an 1555, agé de quatre-vingt-un ans, et fut inhumé à Venise en l'esglise de Saint-Sébastien.

Philippes Mocenigo[6], Vénitien, archevesque de Nicosie, prélat sçavant et dévot.

Il était frère du doge Louis Mocenigo[7]. Élevé au siége archiépiscopal de Nicosie en mars 1560, il assista l'an suivant au concile de Trente[8], et l'an 1563, en souscrivit les actes par cette formule : *Philippus Mocenicus, Venetus, regni Cypri primus et legatus natus, archiepiscopus Nicosiensis.* Il mourut en 1577, sept ans après la prise de Nicosie par les Turcs. Il est le dernier évêque latin de Nicosie.

L'*Oriens christianus*[9] nomme après lui Julien, Arménien de nation, de l'ordre des Prêcheurs, qui fut élu par ses compatriotes de l'île de Chypre, quoique schismatiques, pour être leur évêque. Il vint à Rome et obtint du pape Pie IV

[1] *Oriens christianus*, t. III, col. 1215. — Ughelli, *Italia sacra*, t. IX, col. 53, n° 53. vet. edit.

[2] Wadding, *Annal. minor.* t. VII, p. 438, n° 21.

[3] Labb. *Concil.* t. XIV, col. 133, 325.

[4] Fontana, *Theat. dominic.* fol. 91, tit. 69.

[5] Sansovin, *Venet.* l. VI. — Schrader.

[6] Porcacchi, 151.

[7] *Oriens christianus*, t. III, col. 1215.

[8] Labb. *Concil.* t. XIV, col. 924.

[9] *Oriens christianus*, col. 1216.

la confirmation de ce titre. De retour en Chypre, il ramena plusieurs Arméniens à la communion de l'Église romaine. Après la prise de Nicosie, le pape Pie V le transféra au siége de Bova, en Calabre, où se trouvaient beaucoup de Grecs, dont Julien connaissait la langue aussi bien que l'arménien. Il vivait encore en 1578, époque où Étienne de Lusignan[1], son compagnon de voyage, écrivait ces détails sur sa vie.]

[1] Est. Lusignan, *Hist. de Chypre*, ch. XVI, fol. 72, édit. franç. in-4°, 1604.

LES ÉVESQUES DE NÉMOSIE.

Némosie est une ville située près de la mer, du costé de la terre saiute[1], et fut construite par les roys de la maison de Luzignan, des ruines d'Amathe.

[Ou Amathonte, qui s'appelait aussi *Lemissus*[2], et dont les vestiges s'appellent encore *Limneson Antica*. Près de là s'éleva une nouvelle ville, *Neapolis*[3], qui fut nommée diversement par les auteurs *Limocium*, *Limiconium*, *Nemonicium*, *Nimocium*, *Nemosia*, et enfin *Lemissum*, *Lemissus*, *Limisso*, *Limisol*, *Limasol*.

Nous nous contenterons d'indiquer les évêques nommés dans l'*Oriens christianus* et qui ont été omis par Du Cange :

Foulques[4], peut-être nommé évêque de Némosie en 1215, ou même dès 1211, l'était certainement en 1239.

Barthelemi de Bragance ou Bregance[5], noble famille de Vicence, évêque de Némosie en 1248, mort à Vicence le 22 septembre 1270.

Chrétien[6], patriarche d'Antioche, fut administrateur de l'église de Némosie.]

Bérard, évesque de Némosie, se trouva au concile[7] qui fut tenu en son esglise par Gerard, archevesque de Nicossie, le 22 de septembre, l'an 1298.

Jean[8], évesque de Némosie, fut présent au traité de mariage d'Isabel

[1] *Hist. de Chypre*, p. 19, 20.

[2] *Oriens christianus* t. III, col. 1223.

[3] Danville, *Mémoires de l'académie des inscriptions*, t. XXXII, p. 551, 552. — Danville, *Géograph. anc.* in-f°, col. 130. — *Abrégé de géographie moderne* de Pinkerton et Walckenaer, édit. 1811, t. II, p. 25. — *Géogr. anc.* par Barbié du Bocage, t. II p. 686. — Jauna, *Hist. de l'île de Chypre*, t. I, p. 6.

[4] *Oriens christianus*, t. III, col. 1223, 1224.

[5] *Oriens christ.* t. III, col. 1225, 1226.

[6] *Oriens christianus*, t. III, col. 1226.

[7] *Concil.* Labb. t. II, part. 2, col. 2417, e.

[8] Joan. XXII, pap. epist. 1087.

d'Ibelin, fille du sénéschal de Cypre, avec dom Fernand, infant de Majorque, l'an 1315.

[Cet évêque est celui que l'*Oriens christianus*[1] suppose être Pierre de Herlant mentionné par Loredano aux années 1304, 1305, 1307. Peut-être ce Pierre a-t-il été le prédécesseur de Jean, à moins que ce ne soit le même que]

Pierre de Plaine Chassaigne[2], patriarche de Hiérusalem [qui] se disoit administrateur de l'esglise de Némosie, l'année suivante.

[Pierre de Plaine n'est pas nommé dans l'*Oriens christianus* parmi les évêques ou les administrateurs de l'église de Némosie. Il se pourrait qu'il eût été désigné ainsi dans quelques actes : *Petrus de Hiérusalem*, et que ce dernier mot, abrégé et mal lu, eût formé par corruption le surnom de *Herlant*.

Guillaume[3], de l'ordre des Carmes, évêque de Némosie, fut transféré le 21 février 1324 à l'église de Castellane, et de là à celle d'Œserni, dans le royaume de Naples, le 15 octobre 1332.

Raimond Bequin[4], de Toulouse, de l'ordre des frères Prêcheurs, nommé patriarche de Jérusalem en 1324, reçut en même temps du pape Jean XXII l'administration de l'église de Némosie, où il résida jusqu'à sa mort, en 1328.

Pierre de la Palu[5] (*Petrus de Palude*), de l'ordre des frères Prêcheurs, succéda à Raimond comme patriarche de Jérusalem et administrateur de l'église de Némosie. Il quitta cette dernière église pour aller en France administrer celle de Couserans, où il se trouvait en 1337. Il mourut à Paris le 31 janvier 1342[6].]

Lambertin[7], évesque de Némosie, se trouva au concile tenu en l'esglise de Nicossie l'an 1340 [le 17 janvier, par Hélie, archevêque de Nicosie]. Il fut transféré par le pape Clément VI à l'évesché de Bresce en Italie, l'an 1344 [le 3 novembre, et mourut le 3 septembre 1348].

Frère Itier de Nabinal, de l'ordre des frères Mineurs, cousin du

[1] *Oriens christianus*, t. III, col. 1226, 1227. — Henri Giblet, p. 213, 224, 228.

[2] Voir *Les Patriarches de Jérusalem*.

[3] *Oriens christianus*, t. III, col. 1227.

[4] *Oriens christianus*, t. III, col. 1227.

[5] *Oriens christianus*, t. III, col. 1227.

[6] Echard, *Script. ord. prad.* t. I, p. 606, a.

[7] *Oriens christ.* t. III, col. 1227, 1228.

cardinal frère Hélie de Nabinal [archevêque de Nicosie], succéda à Lambertin à l'évesché de Némosie, au quel il fut promeu par le pape Clément VI[1], l'an 1344 [3 novembre].

Pierre de la Palu, patriarche de Hiérusalem, fut administrateur de l'évesché de Némosie, jusques à son décès, arrivé l'an 1347.

[Cet article de Du Cange est erroné de tous points. Pierre de la Palu doit précéder Lambertin. Voir plus haut.]

Leger estoit évesque de Némosie en l'an 1351[2] [22 septembre; il l'était encore en 1353].

Nicolas Thomas de Ammanatis[3] prenoit titre d'éleu de Némosie en l'an 1376.

[En 1380, il fut nommé par Clément VII archevêque de Naples. Il mourut à Avignon le 6 décembre 1396[4].]

Esthienne, évesque de Nemosie, fut transféré à l'archevesché de Corinthe par le pape Boniface IX, l'an 1390[5] [puis successivement à Accerenza et à Calvi. Mort en 1413].

Frère Barthelemy Gay, de l'ordre des frères Mineurs, luy fut substitué par bulle du mesme pape, du 22 de septembre de la mesme année[6] [19 septembre, selon l'*Oriens christianus*].

[Nicolas[7] était évêque de Némosie en 1461.

Salomon Cardona, de l'ordre des frères Prêcheurs, fut élu vers 1480.

Estienne[8], de l'ordre des frères Prêcheurs, lui succéda vers 1486.

[1] Clem. VI, l. I, epist. 32. — *Oriens christianus*, t. III, col. 1228.

[2] Clem. VI pap. *Lib. secr.* ann. 10, f. 82, apud Wadding, ann. 1351, n° 19, et 1353, n° 25.

[3] *Metrop. Salisburg.* t. III, p. 419, 424. — *Oriens christianus*, t. III, col. 1228.

[4] Ughelli, *Italia sacra*, t. VI, col. 201, n° 30, vet. edit.

[5] *Oriens christianus*, t. III, col. 1228. — Ughelli, *Italia sacra*, t. VI, col. 602, n° 21; t. VII, col. 70, n° 22, vet. edit.

[6] Wad. ann. 1390, t. IV, p. 287, n° 12.

[7] *Oriens christianus*, t. III, col. 1229. — Est. Lusign. *Hist. gener. regni Cypri*, c. XXI, fol. 171.

[8] Fontana, *Theatr. dominic.* p. 248, 249, tit. 423.

Nicolas II[1] Donatus, patricien de Venise, évêque de Némosie, fut intrus par le sénat au patriarchat d'Aquilée, à la place d'Hermolaus, envoyé en exil. Ce dernier avait été nommé patriarche en 1491, et il mourut à Rome en 1494.

Paul était déjà évêque de Némosie en 1517, lorsqu'il assista au concile de Latran[2] sous Léon X. Il l'était encore lorsqu'il fut chargé par Adrien VI[3], pape de 1522 à 1523, de procéder à la canonisation de saint Laurent Justinien, patriarche de Venise.

André Centanus[4], de Venise, souscrivit, comme évêque de Némosie, au concile de Trente, sous Paul III, en 1546.]

André Mocenico, Venitien, estoit évesque de Némosie, vers l'an 1560[5].

[Nommé en 1560[6] évêque de Némosie par Pie IV, il assista le 3 mai de cette même année au concile de Trente. En 1567, Étienne de Lusignan remplissait auprès de lui les fonctions de vicaire.]

Frère Seraphin Fortebrasse[7], de Milan, de l'ordre de Saint Dominique, dernier évesque de Némosie, fut tué à la prise de Famagouste par les Turcs, l'an 1570.

[Selon Echard[8], il était de Famagouste. Il fut tué en défendant cette ville, l'an 1371.

Étienne III[9], inconnu, auquel succéda

Étienne IV[10], de Lusignan, de la famille des rois de Chypre, religieux dominicain, auteur d'une Histoire du royaume de Chypre et de plusieurs autres ouvrages. Il fut nommé au siége (*in partibus*) de Nicosie[11], après la mort d'un autre Étienne, par Sixte V, le 27 avril 1588.]

[1] Ughelli, *Italia sacra*, t. V, col. 152, n° 84, vet. edit.

[2] Labb. *Concil.* t. XIV, col. 326.

[3] Ughelli, t. V, col. 1388.

[4] *Oriens christianus*, t. III, c. 1230. — Labb. *Concil.* t. XIV, col. 750.

[5] *Hist. de Cypre*, p. 87, 211.

[6] *Oriens christianus*, t. III, c. 1230. — Labb. *Concil.* t. XIV, col. 930.

[7] *Discours de la prise de Nicossie*, p. 279, à la suite de l'*Hist. de Lusignan*, par Angel. Calepian.

[8] Echard, *Scriptor. ordin. prædicat.* t. II, p. 31.

[9] *Oriens christianus*, t. III, col. 1230.

[10] Echard, t. II, p. 998, a. 300, b.

[11] Fontana, *Theatr. dominic.* p. 249, tit. 423, col. 1.

LES ÉVESQUES DE FAMAGOUSTE.

Famagouste est l'*Arsinoe* des anciens [1], assise sur la mer, du costé de l'orient, à douze lieues de Nicossie. L'esglise catholique des latins estoit dédiée à saint Nicolas, celle des grecs à saint Georges.

[Danville [2] est d'accord avec Du Cange pour placer Famagouste à peu près sur l'emplacement de l'Arsinoé orientale, un peu au sud de l'ancienne Salamine. Elle tire son nom d'une pointe sablonneuse qui en est voisine, ἀμμόχωστος, plutôt que de *fama Augusti*, dénomination qui ne repose que sur une tradition sans fondement.

Une lettre d'Innocent III, du 17 mai 1211 [3], mentionne un évêque de Famagouste. Un évêque de cette ville, probablement le même, fut invité par lettre encyclique du même pape, 1213, 19 avril, à se rendre au concile de Latran [4], qui devait se célébrer en 1215. Cet évêque semble être]

Cesareus de Alagno [5], natif d'Amalphi en Italie, [qui] fut transféré de l'évesché de Famagouste à l'archevesché de Salerne par Honorius III. l'an 1225 [et qui mourut à Amalphi en 1263 [6]].

Frère Valasque [7], de l'ordre des frères Mineurs, de pénitencier du pape fut élevé à l'évesché de Famagouste.

Il fut employé en diverses ambassades importantes, et enfin, après

[1] *Hist. de Cypre*, p. 24.

[2] Danville, *Géograph. anc.* 1769, in-fol. col. 130. — Danville, *Mém. de l'Acad. des inscript.* t. XXXII, p. 545, 546.

[3] *Oriens christianus*, t. III, col. 1219. — Raynald. ann 1211, n° 25, t. 13.

[4] Labb. *Concil.* t. XI, part. 1, col. 105, b.

[5] Ughelli, *Italia sacra*, t. VII, col. 594, n° 15, vet. edit.

[6] *Oriens christianus*, t. III, col. 1219.

[7] Wadding. 1267, 8. t. II. p. 304.

le décès de l'évesque d'Eidenha en Portugal, arrivé en cour de Rome, il fut promeu à cet évesché par le pape Clément IV [1], l'an 1267.

N... évesque de Famagouste, estoit absent lorsque le concile [2] fut tenu à Némosie, le 22 de septembre, l'an 1298.

[Par Gérard, archevêque de Nicosie. Cet évêque est probablement Gui, dont parle Loredano dans son histoire des rois Lusignan [3], et qu'il dit être mort en 1308. L'auteur de l'*Oriens christianus* soupçonne que ce pourrait bien être *Gui d'Ibelin*, dont la mort est marquée au 7 septembre 1308 dans un calendrier manuscrit du saint sépulcre de Jérusalem.

Antoine Saubanus [4], son successeur, pilla 70,000 bezants destinés par Gui [5] à la construction d'un monastère, et d'autres biens appartenant à son église.

N... évêque inconnu, peut être le même que le précédent, auquel Clément V [6] enjoignit, ainsi qu'à d'autres évêques, par une lettre du 29 août 1311, de faire enquête sur les Templiers.]

Frère Marc [7] se disoit évesque de Famagouste et de Tortose [*Intaradensis*], l'an 1328, et décéda vers l'an 1345 [ou 1346]. Il se trouva au concile de Nicossie l'an 1340.

Frère Itier de Nabinal, de l'ordre des frères Mineurs, fut transféré par le pape Clément VI [8] de l'évesché de Némosie à celui de Famagouste l'an 1346 [9] [et succéda ainsi à frère Marc dans cet évêché comme dans celui de Tortose, qui étaient alors réunis].

[Bertrand de *Alanco* [10], évêque de Famagouste, chapelain de l'église romaine, auditeur du sacré palais, fut transféré, le 12 octobre 1390 [11], à l'évêché de Gubio, et en 1401 à l'archevêché d'Amalfi. Il mourut le 15 juin 1408.

[1] Clément IV, ann. 3, epist. 98.

[2] Labb. *Concil.* t. XI, part. 2, col. 2409.

[3] Henri Giblet, *Hist. reg. Lusiniar.* p. 238. 239. edit. Bonon. 1647.

[4] *Oriens christianus*, t. III, col. 1221.

[5] Henri Giblet, *Hist. reg. Lusiniar.* p. 240.

[6] Clement. V *Epist.* apud Raynald. 1311. n° 53.

[7] *Hist. de Constantinople*, t. VIII, n° 11.

[8] Clement. VI, l. I, *Epist.* 15.

[9] Wadding. ann. 1346, n° 10, t. III, p. 539. — *Oriens christ.* t. III, col. 1221.

[10] *Oriens christianus*, t. III, col. 1221.

[11] Ughelli, *Italia sacra*, t. I, col. 696. n° 59. vet. edit.

Georges est mentionné par Henri Giblet[1], en 1398, comme évêque élu de Famagouste.]

Lucian, évesque de Famagouste, décéda l'an 1409.

Frère Pierre, évesque de Vintemille, de l'ordre des frères Mineurs, fut transféré à l'évesché de Famagouste, après la mort de Lucian, par le pape Alexandre V, le 4 de septembre 1409[2]; mais il y a apparence qu'il n'en entra pas en possession, car

Frère Jean de Montenegre, du mesme ordre, se trouve avoir esté promeu à cet évesché après Lucian par le pape Jean XXII, le 26 de may 1412[3]. Il se trouva, trois ans auparavant, au concile tenu à Pise[4], où il ne prenoit qualité que d'éleu évesque de Famagouste.

[L'auteur de l'*Oriens christianus*[5] pense que Wadding s'est trompé en faisant succéder Pierre à Lucien; tandis que ce serait, au contraire, Lucien qui aurait succédé à Pierre, et Jean à Lucien, puisque Pierre mourut en 1409 et Lucien en 1412, selon ce même Wadding.

Nicolas de *Tenda*[6], de l'ordre des Prêcheurs, conseiller de Sigismond, roi de Hongrie, fut nommé évêque de Famagouste par Martin V, le 20 décembre 1417, et mourut le 15 janvier 1427.]

N... évesque de Famagouste, fut présent au traité de mariage d'Anne de Cypre avec Louys, depuis duc de Savoye[7], l'an 1432.

[Cet évêque s'appelait probablement Nicolas[8], auquel, après sa mort, succéda, le 23 janvier 1441,

Frère Jacques, de l'ordre des frères Prêcheurs.

Augustin, évêque de Famagouste, étant décédé,

[1] Henri Giblet, *Hist. reg. Lusiniar.* l. IX. p. 532, ann. 1298.

[2] Wadding. 1409, 15.

[3] Wadding. 1412. 2.

[4] Ughelli, *in Arch. Pisan.*

[5] *Oriens christianus*, t. III, col. 1222.

[6] Fontana, *Theat. domin.* p. 190, tit. 240.

— Echard, t. I, p. 779.

[7] *Preuves de l'hist. de Savoye*, p. 365.

[8] *Oriens christianus*, t. III, c. 1222.

Le 23 juillet 1455, frère Dominique de Pera, de l'ordre des frères Prêcheurs, fut nommé évêque à sa place par Calliste III. C'est celui que Fontana [1] appelle Michel de Perei.]

Pierre, évesque de Famagouste, décéda l'an 1473 et eut pour successeur

Frère François *de Pernisiis de Vicheria*, professeur en théologie, qui fut pourveu par bulle du pape Sixte IV du 31 mars 1473 [2].

Aloysio [3] estoit évesque de Famagouste en l'an 1494. [Il n'est pas mentionné dans l'*Oriens christianus*.]

[Mathias Ugonius [4], évêque de Famagouste en 1514, année dans laquelle il assista, le 5 mai, au concile de Latran [5], sous Léon X. En 1534, il dédia au pape Paul III un livre *de Synodorum auctoritate*, où il s'intitule évêque de Famagouste.

Philippe Bon assista en 1547 au concile de Trente avec le titre d'évêque de Famagouste.

A Francischini [6], évêque de Famagouste, fut adjoint en 1561, avec espérance de lui succéder.

Jérome Ragazzoni [7], Vénitien, chambrier de Pie IV, âgé de vingt-six ans. Il assista au concile de Trente [8], aux actes duquel il souscrivit. Après la mort de Francischini, il se rendit en Chypre. Lorsque Famagouste eut été prise par les Turcs, le 9 août 1571, Ragazzoni fut transféré par Grégoire XIII au siége de Chisand, en Crète, puis en 1577, le 19 juillet, à celui de Bergame, en Italie. Il mourut à Rome le 7 mars 1592.]

[1] Fontana, *Theat. domin.* p. 191, tit. 240.
[2] Wadding. 1473. 14.
[3] *Hist. de Phil. de Comines*, p. 528.
[4] *Oriens christianus*, t. III, col. 1223.
[5] Labb. *Concil.* t. XIV, col. 207.
[6] *Oriens christianus*, t. III, c. 1224.
[7] Ughelli, *Ital. sacr.* t. IV, col. 714. n° 66.
[8] Labb. *Concil.* t. XIV, col. 931.

LES ÉVESQUES DE PAPHE.

La ville de Paphe[1], surnommée *la Neuve*, à trois milles de l'ancienne Paphe, renommée pour le temple de Vénus[2], est assise sur le rivage de la mer, vers l'orient. [On l'appelle maintenant *Baffo* ou *Bafo*[3].]

Guy de Mimars, fils de Renaud de Mimars[4], fut évesque de Paphe.

[Il mourut en 1253. L'*Oriens christianus* l'a mal à propos supposé évêque de Jaffe, d'après une leçon vicieuse de la continuation de l'histoire de Guillaume de Tyr.]

[Une épitaphe de Barthelemi de Bragance[5], qui existe à Vicence, dans l'église des Dominicains, et qui est rapportée par les Bollandistes[6], lui donne le titre d'évêque de Paphe, de Némosie et de Vicence. Nous l'avons vu en effet évêque de Némosie en 1248. Peut-être avait-il été chargé en même temps de l'administration de l'église de Paphe.]

Nicolas, évesque de Paphe, se trouva au concile tenu en l'esglise de Nemosie[7], le 22 septembre, l'an 1298.

[Robert de Normandie, de l'ordre des frères Prêcheurs, fut évêque de Paphe vers l'an 1304[8].]

[1] *Hist. de Cypre*, ch. VII.

[2] D'Anville, *Géogr. anc.* p. 130.

[3] D'Anville, *Recherch. géogr. sur l'île de Cypre. Mém. de l'acad. des inscript.* t. XXXII, p. 354. — Barbié du Bocage, *Géogr. anc.* p. 636.

[4] Voir la *Généalogie de Mimars.* — *Lignage d'outre-mer*, ch. XXVII, édit. Labb. ch. XXXIX, édit. Beugn. — Continuat. de l'hist. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, ch. II, p. 441.

[5] *Oriens christianus*, t. III, col. 1217.

[6] *Acta sanctorum*, t. VII, p. 703.

[7] *Concil.* Labb. t. XI, part. 2, col. 2409, 2417.

[8] *Oriens christianus*, t. III, col. 1217.

Jacques, évesque de Paphe, fut présent au traité de mariage de Fernand, infant de Majorque, avec Isabelle d'Ibelin, l'an 1315[1]. Il décéda l'an 1322.

Aymery[2], de l'ordre des frères Mineurs, fut éleu évesque de Paphe après le décès de Jacques et fut confirmé par Jean, archevesque de Nicossie, et depuis par le pape Jean XXII[3], l'an 1322 [18 juillet].

Elies estoit évesque de Paphe en l'an 1340, au quel il se trouva au concile de Nicossie[4]. Il vivoit encore l'an 1351 [comme l'atteste une lettre de Clément VI du 22 septembre de cette année][5].

Helie[6], évesque de Paphe, fut l'un des exécuteurs du testament de Talairand, cardinal de Périgord, de l'an 1360. [Non mentionné dans l'*Oriens christianus.*]

[Pin (*Pinus*), évêque de Paphe, transféré le 11 mars 1394[7] à l'église de Cervie, en Italie, mort en 1402.

Bertrand, nommé dans une lettre de Martin V, du 5 mai 1428, comme ayant été transféré, par Jean XXIII[8], du siége de Paphe à celui de Saint-Flour.

Cette même lettre de Martin V nous fait connaître les deux évêques suivants :]

Jean, archevesque de Tarse, administrateur de l'évesché de Paphe, décéda l'an 1427 et eut pour successeur en cet évesché

Frère Ange, de Narni, de l'ordre des frères Mineurs, qui y fut pourveu par bulle du pape Martin V, du 5 de may 1427[9] [ou plutôt

[1] Titres originaux.

[2] Wadding. ann. 1322, n° 72, p. 293.

[3] Joann. XXII, ep. 1087. apud Wadding. *In registr. pontif.* p. 138. — Raynald. ann. 1323, n° 13; ann. 1324, n° 43. — Henri Giblet, ann. 1324, p. 290.

[4] Epist. Clem. VI pap. apud Wadding. ann. 1351, n° 3.

[5] *Oriens christianus*, t. III, col. 1218.

[6] *Gallia christiana in episcop. Antissiod.* n° 70.

[7] *Oriens christianus*, t. III col. 1218.— Ughelli, *Italia sacra*, t. II, col. 495, n° 29. vet. edit.

[8] Wadding. t. V, *Regist. pontif.* p. 159.

[9] Wadding. 1427, 20.

1428, puisque la bulle est datée de la onzième année de son pontificat, qui avait commencé le 11 novembre 1417]. Il fut présent au traité de mariage d'Anne de Cypre avec Louys, duc de Savoye[1], l'an 1432.

Guillaume [de l'ordre des Ermites de saint Augustin], évesque de Paphe, décéda l'an 1473[2].

Antoine Mazon[3], de l'ordre des frères Mineurs, luy succéda par bulle du pape Sixte IV, du 17 de novembre de la mesme année [17 septembre, selon l'*Oriens christianus*].

[Simon *de Balcinola*, de l'ordre des Prêcheurs, devint évêque de Paphe vers l'an 1485[4].

Jacques, évêque de Paphe, fut mis en 1502[5] à la tête de la flotte pontificale destinée à agir contre les Turcs. Il assista au concile de Latran[6], sous Jules II et Léon X. Ce Jacques est peut-être le même que le suivant.]

Jacobo Pisauro[7], évesque de Paphe, mourut le 24 de mars 1547 et est inhumé à Venise en la grande esglise des frères Mineurs, où se voit son épitaphe.

[Pierre *Contarenus*, de Venise, nommé évêque de Paphe en juillet 1557[8], avait probablement quitté ce siége en 1560, puisque, le 4 mars de cette année,

François, de la même famille, fut élevé à cet évêché. Tous deux souscrivirent au concile de Trente[9], en 1563. C'est François dont a parlé Du Cange dans l'article suivant :]

N...[10] dernier évesque de Paphe, de la maison de Contaren, mourut au siége de Nicossie, l'an 1570.

[1] *Preuves de l'hist. de Savoye*, p. 365.

[2] Thomas de Herrera, *Alphabet. Augustin.* t. I, p. 299, col. 1.

[3] Wadding. 1473, 14.

[4] *Oriens christianus*, t. III, col. 1219. — Fontana, *Theatr. dominic.* p. 627, col. 1.

[5] Raynald. ann. 1502, n° 19.

[6] Labb. *Concil.* t. XIV, col. 153.

[7] Sansov. venet. l. III. — Schrader, p. 302.

[8] *Oriens christianus*, t. III, col. 1220.

[9] Labb. *Concil.* t. XIV, col. 928, 932.

[10] Ange Calepien, à la suite de l'*Hist. de Cypre*, p. 271.

[LES ÉVÊQUES DE CERINES.]

[Aux évêchés suffragants de Nicosie, l'*Oriens christianus* ajoute celui de Cerines[1] (*Ceraudia*), dont nous indiquerons seulement les évêques du rit latin qu'avait pu découvrir l'auteur de cet ouvrage, Michel Lequien.

Jordan ou Jourdain de Miremont[2], de l'ordre des frères Prêcheurs, était évêque de Cerines en 1301.

Everhard[3], de l'ordre des Carmes, mort en 1397.

André, auquel succéda, le 4 septembre 1420,

Frère Jean de Rystersceyt, de l'ordre des Prêcheurs.

Syfrid *Piscatoris*, du même ordre, lui succéda, le 6 mars 1446, après sa mort.

Frère Denys Bard, du même ordre, fut nommé évêque de Cerines le 9 mai 1474.

Jérémie *Contugius*[4], de l'ordre des Ermites de saint Augustin, fut déclaré, par Léon X, évêque de Cerines et suffragant d'Aire en France le 20 avril 1517.

Balthasar de Eredia[5], Espagnol, de l'ordre des Prêcheurs, fut nommé au siége de l'église de Cerines, alors vacant, le 24 février 1595.

Lugara, évêque de Cerines, probablement du rit grec, fit en décembre 1646 une profession de foi par laquelle il adhérait à l'union des Grecs avec l'église latine.]

[1] *Oriens christianus*, t. III, col. 1229.
[2] *Oriens christianus*, t. III, col. 1230.
[3] *Oriens christianus*, t. III, col. 1231.
[4] *Oriens christianus*, t. III, col. 1232.
[5] *Oriens christianus*, t. III, col. 1232.

L'ORDRE DU TEMPLE.

[En l'année 1118 neuf chevaliers, Hugues de Payens, Godefroid de Saint-Omer, André de Montbard, Gundomar, Godefroy, Roral, Geoffroy Bisol, Payen de Montdésir, et Archambaud de Saint-Aignan firent vœu de se consacrer à la défense de la terre sainte et des pèlerins qui la visitaient. Ils obtinrent du roi Baudouin II l'autorisation de s'établir dans les dépendances de l'église de la Présentation nommée alors le Temple Salomon, d'où vint leur nom de chevaliers du Temple ou Templiers.

Cet ordre s'accrut rapidement, et outre les grands établissements militaires qu'il fonda en Syrie, nous voyons de nombreuses commanderies du Temple s'élever en Occident dès le milieu du XII^e^ siècle.

Les principales forteresses possédées en terre sainte par les Templiers furent en Galilée :

Belvoir.

Chastiau-Pèlerin

Et *Saphet*,

Arcas et *Beaufort* dans le Liban,

Aryma, *Chastel-Blanc*, *Tortose*, *Cursat*, *Bagras* et *Gastein* dans le nord de la Syrie.

Il y a lieu de regretter que la rareté des documents qui nous sont parvenus ne nous permette pas de donner des listes complètes des châtelains et des commandeurs de l'ordre dans ces diverses places.]

LES GRANDS MAISTRES DU TEMPLE[1].

Hugues de Payens[2], en latin *de Paganis* [ou *Pagano*], natif de Troies

[1] Cette partie de l'ouvrage de Du Cange était faite avant l'impression de son Glossaire latin (1678), puisque dans ce Glossaire, au mot *templarii*, il insère un extrait de l'*Histoire des grands maîtres*, tiré, dit-il, de ses *Familles de Jérusalem ou d'outre-mer*.

[2] *Hist. Antioch.* l. XII, c. VII. — *In Monast. angl.* t. II, p. 517. — Willelmus Tyr. l. XII, c. VII; l. XIII, c. XXVI. — Robert. de Monte ann. 1128. — Jac. de Vitriaco. l. I, c. LXV.

en Champagne, fut non-seulement l'instituteur, mais encore le premier grand maistre de l'ordre des chevaliers du Temple. Le roy Baudouin II [dont il souscrivit[1], comme grand maître, un acte du 2 mai 1125] l'envoya en France et en Angleterre pour implorer le secours des princes chrétiens. Il se trouva au concile de Troies, l'an 1127[2], avec quelques chevaliers de son ordre, Hugues, Godefroy, Rotald, Geofroy Bisol, Payen de Montdidier et Archambaud de Saint-Amand, où il fit confirmer sa règle, qu'on dit avoir esté compilée par saint Bernard.

Il retourna de France en l'an 1130, avec des trouppes considérables, et plusieurs personnes de marque, entre les quels fut Geoffroy, comte d'Anjou, depuis roy d'Angleterre. Estant en France[3], Simon, évesque de Noyon, lui donna, et à son ordre, l'annate des prébendes de son esglise, la quelle donnation fut acceptée par Nivard[4], surnommé Payen, de Mondidier, chevalier du Temple, député à cet effet par le grand maistre. Saint Bernard luy addresse le traité qui est intitulé *de Nova militia, seu exhortatio ad militiam Templi.*

Pierre est qualifié grand maistre du Temple au cartulaire des Templiers de Saint-Gilles en Languedoc, en l'an 1139; mais il ne se trouve pas au catalogue des grands maistres de cet ordre que M. de Boissieu a tiré de la chartreuse de Villeneuve.

[Nous voyons en 1138 un Pierre d'Espagne[5] souscrire un acte de donation en faveur du Saint-Sépulcre, mais il n'est que frère de la milice du Temple. Pierre n'est pas non plus nommé dans la liste des grands maîtres de *L'Art de vérifier les dates.*]

Robert, surnommé le Bourguignon[6], possédoit la mesme dignité, l'année suivante, en la quelle il se trouva à la deffaite des nostres par

[1] *Fontes rerum Austriacarum*, t. XII, n° 41, p. 94.

[2] Sanut. l. III, part. 6, c. XIV; part. 7, c. III. — Hoveden, p. 479. — Henr. Huntindon. l. VIII, p. 384. — Jo. Brompton, p. 1017.

[3] *Præfat. ad regul. Templarior.* — *L'Art de vérifier les dates*, chronolog. *Hist. des grands maîtres du Temple.*

[4] *Annal. de Noyon*, p. 877.

[5] *Monast.* t. II, p. 885.

[6] *Cart. S. Sepul.* n° 84, p. 165.

les infidèles, près de Tecua, où Eudes de Montfaucon, l'un des plus vaillans chevaliers Templiers de son temps, perdit la vie. Il estoit issu des premiers seigneurs de Craon en Anjou[1], et estoit fils de Renaud dit le Bourguignon, seigneur de Craon, et petit-fils d'un autre Robert, aussy surnommé le Bourguignon, par ce qu'il estoit fils de Renaud Ier du nom, comte de Bourgogne, et d'Adelise de Normandie. Orderic Vital[2] parle de ce premier Robert. Quant au second, qui portoit aussi le surnom de son ayeul, Guillaume de Tyr dit qu'il estoit issu d'une noble famille d'Aquitaine, dans la quelle province l'Anjou est compris[3]. Vulgrin II, comte d'Angoulesme, son parent, luy ayant fait fiancer l'héritière de Chabanois et de Confolans, et Guillaume duc de Guienne s'estant emparé en mesme temps de ces deux seigneuries, Robert en conçut un tel dépit qu'il s'en alla en la terre sainte, et y prit l'habit de Templier, d'où il parvint à la dignité de grand maistre. Il assista encore[4], avec les autres barons du royaume de Hiérusalem, à l'assemblée générale que l'empereur Conrad tint à Acre, l'an 1147, si nous en croions l'archevesque de Tyr et l'auteur de la vie de Louys le jeune, roy de France : ce qu'il y a lieu de révoquer en doute. Car en ce mesme temps

Ebrard, ou Everard des Barres, estoit revestu de la mesme qualité, comme nous apprenons de Suger[5], et d'Eudes de Dueil, abbez de Saint-Denys en France, qui asseurent que ce grand maistre accompagna le roy Louys VII au voyage qu'il fit en la terre sainte, en la mesme

[1] Willelmus Tyr. l. XV, c. VI. — Du Cange, *Glossar. lat.* t. VI, col. 1035.

[2] Du Pas, *Hist. de Bourg.* t. IV, p. 748, c. XXXVII. — Orderic Vital, l. VIII, p. 674. — Willelmus Tyr. *loc. cit.* p. 875. — Sammarth. *Gall. christ. in abbat. Rocæ*, t. IV, p. 796 (la Roc, en Anjou). — *Vid. S. Anselm.* l. III, epist. 66.

[3] Nous ne connaissons pas d'auteur qui ait placé l'Anjou dans la province d'Aquitaine, surtout lorsqu'il s'agit de la partie située au nord de la Loire, dans laquelle se trouvent Craon et le monastère de la Roc.

[4] Willelmus Tyr. l. XVII, c. I. — *Gesta Lud.* t. VII, c. XVIII. — Fray Diago, lib. II. *De los condes de Barcelona*, col. 145, 146.

[5] Suger. epist. 50. — Odo de Diogilo. *De Lud. VII, reg. Fr.* — *Profect. in Orient.* l. III et VII, p. 33, 67.

année 1147; et mesme qu'il estoit avec luy, lorqu'il arriva à Constantinople, en la cour de l'empereur Manuel: et qu'il vint à Antioche, d'où le roy l'envoya à Acre pour emprunter quelques deniers. Saint-Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, luy écrit quelques lettres[1]: et saint Bernard fait aussy assez voir qu'il vint en France pour le secours de la terre sainte.

[Tandis qu'il y séjournait, A. sénéchal de l'ordre, lui écrivit en 1149 ou 1150[2], pour qu'il s'empressât de revenir au secours des chrétiens de la terre sainte, abattus par la défaite et la mort de Raimond, prince d'Antioche.]

Hugues, grand maistre des Templiers[3], reçut avec Gerard, évesque d'Angoulesme, légat apostolique au nom du pape, la donation que Louys VII fit à l'ordre des Templiers du chasteau et de la chastellenie d'André de Basecs en Angoumois, l'an 1151, qui fut confirmée par le pape Eugène III, par sa bulle donnée à Pistoie, le 20e jour d'avril, l'an 1152. Ce chasteau est la commanderie de Baulez sur Matha en Angoumois. [Hugues n'est pas compté parmi les grands maîtres dans *L'Art de vérifier les dates*, ni dans les anciennes listes de ces grands dignitaires.]

Bernard de Tremelay, grand maistre du Temple[4], se trouva avec les barons du royaume de Hiérusalem au siége qui fut commencé devant la ville d'Ascalon, au mois de janvier, l'an 1153, où il se comporta avec ses chevaliers avec beaucoup de valeur. Ayant esté fait prisonnier par le sultan Noradin, l'empereur Manuel obtint sa délivrance, en l'an 1157[5]. Je crois que Bernard estoit issu de la famille de Tremelay ou de Tramelay en Bresse, où elle a possédé la seigneurie de Longmont[6]: elle porte, pour armes, *d'or au chef de gueulles*.

[1] Petrus Cluniac. lib. VI. epist. 26. — S. Bernard. epist. 362.

[2] Dacheri. *Spicil.* t. II. p. 511.

[3] *Privilég. de l'ordre de Saint-Jean de Hiérusalem*, p. 9, 10.

[4] Willelmus Tyrens. l. XVII, c. xxi, xxvii.

[5] Cinnamus. lib. IV. p. 207; p. 109, a, édit. Du Cange.

[6] *Bibl. Sebus. cent.* t. II, c. xxv.

[Il résulte du récit de Guillaume de Tyr[1] que le grand maître Bernard de Tramelai périt avec ses quarante chevaliers à l'avant-dernier assaut donné à Ascalon, le 14 août 1153, et Anselme de Gemblours l'assure positivement. Il s'ensuit que le grand maître, prisonnier de Noradin, dont Manuel obtint la délivrance en 1157, et qui n'est point nommé par Cinnamus[2], est un autre que Bernard. Guillaume de Tyr[3] nous apprend que, dans une défaite éprouvée par les chrétiens le 19 juin de la 14e année du règne de Baudouin III (1157), le grand maître des Templiers, Bertrand de Blanchefort, avait été fait prisonnier avec plusieurs personnages distingués. C'est donc ce dernier qui fut mis en liberté quelque mois après. Mais entre Bernard et Bertrand on trouve

André de Montbar, *de Monte Barro*, que Du Cange place un peu plus loin, et qui était certainement grand maître du Temple, « Templi militiæ magister, » au 27 juin 1155, indict. 3e. C'est la date de deux actes du roi Baudouin III[4], qu'il a souscrits comme témoin. Ce grand maître a été omis dans la liste de *L'Art de vérifier les dates*.]

Bertrand de Blanchefort [*de Blanca forti*] succéda à Bernard de Tramelay [on voit que ce fut à André de Montbar] en la mesme dignité, la quelle il possédoit en l'an 1160 et 1161 [et même dès l'année 1157, ainsi qu'on vient de le dire]. Il se voit plusieurs lettres[5] qu'il écrivit à Louys VII, roy de France, par les quelles, en suite de la prise de Renaud de Chastillon, prince d'Antioche, par les infidèles, il l'exhorte d'envoyer quelque puissant secours en la terre sainte. Il se trouva avec Boëmond, le prince d'Antioche[6], Raymond, comte de Tripoly, et autres barons, à la malheureuse deffaite des nostres, près d'Harene, par Noradin, l'an 1165[7], où soixante chevaliers de cet ordre perdirent la vie.

[1] Will. Tyr. l. XVII, c. XVII. — *L'Art de vérifier les dates; grands maîtres du Temple.* — Anselm. Gemblac. *Chron.* ann. 1153; édit. Aubert. Mir. p. 210.

[2] Cinnamus, l. IV, p. 109. — Cangii, p. 465. — Willel. Tyr. l. XVIII, c. XXV.

[3] Willelmus Tyr. l. XVIII, c. XIV.

[4] *Cart. S. Sepul.* nos 51, 52, p. 94, 97. Une ancienne liste anglaise appelle ce grand maître André *Broke*.

[5] *Gest. Dei*, p. 1176, 1177. — *Hist. Fr.* t. IV, p. 692, 693, 694, 697, 698, 700, 702.

[6] *Gesta Dei*, p. 1179.

[7] *Hist. Fr.* t. IV, p. 701. — Will. Tyr. l. XX, c. V.

De son temps, le pape Alexandre III[1] accorda plusieurs priviléges à son ordre, qui sont repris en sa bulle du 18 de juin 1163.

[Bertrand de Blanchefort fut témoin, comme grand maître du Temple, d'un acte du roi Baudouin III[2], du 29 novembre 1160; il fit, au nom de l'ordre, un accord avec Anterius, évêque de Valénie, par un acte du 6 août 1163[3], qu'il signe avec cette qualification, *magister pauperis militiæ*. Par deux autres actes, d'une année incertaine, entre 1160 et 1166[4], en présence de Nicolas, prieur du Saint-Sépulcre; et d'Amauri, patriarche de Jérusalem, il fit remise au Saint-Sépulcre de 150 besants de rente annuelle et de la moitié des dîmes que l'ordre percevait sur des possessions du Saint-Sépulcre.]

Joffroy Foucher ou Fulcher est qualifié maistre du Temple par Jean de Sarisbery[5] en une épistre qu'il écrit à Barthelemy, évesque d'Exeter en Angleterre, qui commença à tenir le siége en l'an 1161, en la quelle il nous apprend qu'il estoit en Angleterre avec l'archevesque de Tyr, au temps qu'il écrivit cette lettre. Il souscrit un titre, de l'an 1157[6], qu'Amaury, comte d'Ascalon et de Japhe, fit expédier en faveur des Pisans, avec ces termes, *de fratribus Templi, Gofredus Fulcherii*. Mais je doute de la qualité de grand maistre, les actes de ce temps-là nous apprenant qu'il n'estoit que précepteur de la maison du Temple de Hiérusalem[7], lorsqu'il fut envoyé en France et en Angleterre, par Bertrand de Blanchefort.

[Geoffroi Foucher souscrit comme *frère*, sans autre qualification, deux actes du roi Baudouin III, des 26 juillet et 29 novembre 1160[8]. Paoli, dans une note sur ce dernier diplôme[9], prétend que *frater* suffit pour désigner un chevalier de l'ordre des Hospitaliers. Mais comme dans les deux actes le nom de Geoffroi vient immédiatement après celui de Guillaume, sénéchal du

[1] *Privil. de l'ordre de Saint-Jean de Hiérusalem*, p. 14.

[2] *Cod. diplom.* t. I, n° 36, p. 37 et 495.

[3] *Cod. diplomat.* t. I, n° 39, p. 40.

[4] *Cod. diplomat. Cart. S. Sepulc.*

[5] Jo. Sarisb. epist. 275.

[6] Ughell. *Ital. sacr.* t. III, p. 465.

[7] *Hist. Fr.* t. IV, p. 695, 699, 701, 702. — *Annales de Voyon*, p. 903. — Du Cange. Glossaire latin, t. VI, col. 1035.

[8] *Cart. S. Sepulc.* n° 54, p. 106. — *Cod. diplomat.* n° 36, p. 37.

[9] *Cod. diplomat.* t. I, p. 495, 496.

Temple, nous croyons que ce Geoffroi Foucher appartenait également à cet ordre. Le même, vraisemblablement, écrit à Louis VII, en 1165[1], pour lui annoncer la défaite et la captivité de Boémond III, prince d'Antioche. Il s'intitule *précepteur de la maison de Jérusalem*, sans dire de quel ordre; mais, d'après les autorités réunies plus haut, on ne peut guère douter que ce ne soit l'ordre du Temple, et qu'ainsi dans tous ces passages il ne s'agisse d'un même personnage, frère de l'ordre du Temple, puis précepteur de la maison de cet ordre à Jérusalem, mais il faut reconnaître avec Du Cange qu'il ne fut point grand maître, quoique Jean de Salisbury donne ce titre à un *G. Fulcherii* qui aurait été envoyé en France pour solliciter les secours des princes chrétiens[2], et, pendant son séjour en ce pays, aurait été chargé de ménager un accord entre le Roi Henri II et Thomas Becket.]

Aussy je retrouve que

André [de Montbar], oncle de saint Bernard[3], estoit grand maistre du Temple vers ce temps là, savoir en l'an 1165, qu'il succéda à Bertrand de Blanchefort. [On a vu plus haut en quel temps il convenait de placer son magistère.]

L'auteur de la vie de ce saint, sous la direction du quel il avoit esté moine à Clervaux, l'espace de 13 ans[4], escrivait que de son temps, et lorsqu'il composa cette histoire, il tenoit cette dignité. Ce saint luy addressa une lettre qui se voit parmy ses ouvrages, au sujet du mauvais succez du voyage de la terre sainte de Louys VII; au quel temps il n'estoit que simple chevalier. Le mesme auteur, aussy bien que saint Bernard mesme, luy donne l'éloge d'avoir esté dès lors le soutien et la colonne de la terre sainte.

Philippes [de Milly], seigneur de Naples[5], ayant cédé cette seigneurie en échange de celles de Montréal et de Saint-Abraham, au roy Bau-

[1] Bongars, *Gesta Dei*, etc. p. 1182, 1183. n° 24. — *Cod. dipl.* t. I, n° 30, p. 309, 310.

[2] Joann. Saresber. epist. 275, p. 472; édit. Paris. 1611. in-4°.

[3] Du Cange, *Gloss. lat.* t. VI col. 1035.

[4] Gaufrid. l. I, *De Vita S. Bernard.* c. IV. § 1; l. III, c. 1, § 2. — D. Bernard, p. 288.

[5] Du Cange avait mis, par inadvertance, «de Montréal et de Naples.»

douin III[1], se fit chevalier du Temple, et quelque temps après il en fut éleu grand maistre. La quelle [dignité] il possédoit en l'an 1169, comme on recueille d'un titre du roy Amaury en faveur des Pisans[2], qu'il souscrivit au mois de septembre de cette année là [et d'un autre acte du même roy[3], du 20 août, même année.]

Il quitta depuis cette dignité, ce qu'il fit avant l'an 1170, au quel il accompagna le roy Amaury en son voyage de Constantinople[4].

Eudes de Saint-Amand, qui avoit esté mareschal[5], et depuis bouteiller du royaume de Hiérusalem, ayant quitté la cour, se fit chevalier Templier, d'où il parvint à la dignité de grand maistre de cet ordre. Il paroist avec ce titre en deux chartes du roy Baudouin IV, des années 1174 et 1176, au cartulaire de Manosque.

[Eudes de Saint-Amand ne doit pas être confondu avec un autre Eudes qui souscrit comme commandeur du Temple trois actes du 14 janvier 1155[6], souscrits également par Eudes de Saint-Amand, alors baron du roi. Ce dernier paraît avoir succédé comme grand maître à Philippe de Milly. Il l'était déjà avant la mort de Noureddin[7], 26 mai 1173. Comme tel, il souscrit plusieurs actes : du roi Amauri, du 18 avril 1174[8]; du roi Baudouin IV, du 13 décembre, même année[9]; de Baudouin de Rame, de l'année 1176[10].]

En la quelle dernière année il se trouva avec le mesme roy[11], lorsqu'il deffit Saladin près de Rame, ayant à sa suite quatre-vingt-quatre chevaliers de son ordre; où il se comporta avec tant de valeur qu'un auteur ancien[12] lui donne l'éloge d'avoir égalé la vertu de Judas Macabée.

[1] Willelmus Tyr. l. XX, c. XXIV; l. XXII, c. V. — Voir plus haut *Les Seigneurs de Crac et de Montréal*, et *Les Seigneurs de Naples*.

[2] Ughelli, *Ital. sacr.* t. III, p. 475.

[3] *Cod. diplomat.* n° 48, p. 50.

[4] Willelmus Tyr. l. XXII, c. V.

[5] Willelmus Tyr. l. XX, c. XXII.

[6] *Cart. S. Sepulc.* n°s 56, 59, 62, p. 112, 119, 126.

[7] Willelmus Tyr. l. XX, c. XXII, XXIII.

[8] *Cod. diplomat.* t. I, n° 201, p. 244.

[9] *Cod. diplomat.* n° 202, p. 245.

[10] *Cod. diplomat.* n° 61, p. 61.

[11] Willelmus Tyr. l. XXI, c. XXII.

[12] Rad. de Diceto, *in Imag. hist.* p. 601.

Mais, en l'an 1178, il ternit beaucoup cette gloire[1], ayant causé la perte de la bataille contre Saladin en la principauté de Sagette, en la quelle ayant esté pris, il mourut peu de temps après dans la prison.

[Il existe un accord de ce grand maître avec celui des Hospitaliers, à la date de février 1179, indict. II[2]. Cet accord a dû nécessairement précéder la captivité d'Eudes de Saint-Amand; par conséquent la défaite eut lieu en 1179[3], selon Guillaume de Nangis, ou en 1180, comme l'écrivent Trivet, Robert du Mont, Genebrard, Gurtler, etc.[4] ou bien le diplôme est de 1170, année avec laquelle s'accorde mieux l'indiction II[5].]

L'abbé du Mont Saint Michel[6] escrit que, Saladin ayant proposé de l'eschanger pour un sien neveu que les chrestiens tenoient prisonnier, Eudes le refusa, et dit que la coustume des chevaliers de son ordre estoit que l'on ne donnoit autre chose pour leur rançon que la ceinture et le poignart, et qu'ainsy il mourut en prison. [Trivet dit la même chose.] Guillaume de Tyr le traite de méchant, de superbe, d'arrogant, et qui ne craignoit ny Dieu ny les hommes. Je ne sçay si l'on doit attribuer à cet Eudes ce que l'auteur des vies des archevesques de Bourges rapporte[7], que l'oncle maternel du B. Philippes, archevesque de la mesme ville, fut grand maistre du Temple, et qu'il estoit fils d'un chevalier natif de Touraine, le quel, ayant quitté le monde, s'estoit fait Templier, sa femme s'estant enfermée au monastère de Beaumont.

Arnoul de Toroge [ou suivant une liste d'un manuscrit du Musée Britannique Alain *de Turri Rubea*], grand maistre du Temple[8], fut envoyé en l'an 1181 à Antioche, par le roy Baudouin IV, avec Renaud[9] de Chastillon, prince de Montréal, et Roger de Molins, grand maistre de

[1] Willelmus Tyr. l. XXI, c. XXIX.

[2] *Cod. diplomat.* n° 66, p. 66, 67.

[3] Guill. de Nang. *Chron.* ann. 1179.

[4] Rob. de Monte, Nic. de Trivelto, Dacheri, *Spicil.* t. VIII, p. 480, ann. 1180.

[5] H. Gürtleri. *Hist. Templ.* p. 272, 273.

[6] *Patriarch. Bituricens.* c. LXXI, apud Labb. *Nova Bibl. manuscr.* t. II, p. 110.

[7] Willelmus Tyr. l. XXII, c. VII.

[8] Le texte de Du Cange porte « Raymond. » La même erreur se rencontre dans Marin Sanudo, l. III, part. 9, c. IV, p. 191.

l'Hospital, pour tascher d'appaiser les troubles qui s'y estoient formez, à cause du prince Boëmond, qui avoit répudié sa femme légitime pour en espouser une autre. Il fut encore envoyé en France vers le roy Philippe Auguste[1], avec le patriarche de Hiérusalem et le prieur de l'Hospital[2], pour demander du secours pour la terre sainte, et mourut en chemin, l'an 1184. Le catalogue dont j'ay parlé lui donne pour successeur Gerard de Ridefort.

Thierry [ou Terric], grand maistre du Temple[3], estant sorty d'Acre avec 70 chevaliers de son ordre, et avec le grand maistre de l'Hospital, pour combattre les infidèles qui s'estoient présentez devant la place, tomba [près du village d'Aïn el-Mahed] dans leurs embuscades, où le grand maistre de l'Hospital et 60 Templiers [parmi lesquels on comptait le grand maréchal de l'Ordre] demeurèrent sur la place, s'estant à peine sauvé. Ce combat se fit le 1er jour de may, l'an 1187. Il ne fut pas plus heureux en la misérable bataille qui se donna le 3e jour de juillet suivant, où le roy Guy fut deffait avec toutes les forces de son royaume; en la quelle deux cent trente chevaliers du Temple furent tuez. Toutefois il se sauva du carnage avec le comte de Tripoly, le prince de Sagette et quelques autres barons; et ensuite il manda à tous les précepteurs de son ordre la nouvelle de cette funeste avanture[4], par une lettre circulaire qui se voit en divers auteurs[5]: ce qui justifie que Raoul de Diceto[6] s'est mépris, escrivant qu'Héraclius, patriarche, et les barons de Hiérusalem donnèrent plusieurs places à Saladin pour la délivrance du roy Guy et de ce grand maistre, et que l'un et l'autre retrouvèrent la liberté, l'an 1188, après Pasques.

Sanut. l. III. part. 9. c. IV. p. 190.

[2] Rigord. ann. 1184. p. 14. — Hoved. p. 628. — *Monach. Altissiod.* p. 88.

[3] *Hist. manusc. des guerres saintes*, Sanut. l. III. part. 9. c. IV. — *Epist.* Therrici. — Rad. de Diceto, p. 643.

[4] Monach. S. Pantal. ann. 1187. apud Freher. t. I, p. 251. — Hoveden, p. 636. — Gervas. Dorobern. p. 1502.

[5] Math. Paris, p. 100. — *Chron. Reichersperg.* ann. 1187.

[6] Rad. de Diceto, ann. 1188, p. 639. 640. — Nic. de Trivetto. ann. 1188.

Sanudo et l'auteur de l'histoire de Hiérusalem[1] sont aussy tombez en cet erreur[2]. Ce qui est constant, est qu'il se retira en la ville de Tyr, s'estant trouvé présent[3] à la donation que Conrad de Montferrat fit aux Pisans de plusieurs lieux dans Tyr, en considération des services qu'ils avoient rendus pour la conservation de cette place, au mois d'octobre 1187. Il quitta et résigna sa charge incontinent après[4]. L'auteur du catalogue le fait successeur de Gerard de Ridefort.

Girard ou Gerard, surnommé de Ridessor par Brompton[5], de Ridesford [ou Vidford] par l'auteur de l'histoire de Hiérusalem, de Bedefort par Raoul de Coggeshall et Roger de Hoveden, enfin de Ridefort par l'auteur manuscrit de l'histoire des guerres saintes, chevalier flamen et séneschal du roy de Hiérusalem[6], ayant succédé en la dignité de grand maistre du Temple à Thierry, la tint fort peu de temps[7], ayant esté tué avec le mareschal et 12 chevaliers du Temple, en un combat qui se donna devant Acre, entre le roy Guy et Saladin, le 4e jour d'octobre, l'an 1188. L'histoire des guerres saintes lui attribue la perte de cette bataille et de la pluspart des places du royaume de Hiérusalem.

[La succession de deux grands maîtres du Temple, Thierry et Gérard de Ridefort, qui figurent dans l'histoire à la même époque, est difficile et même impossible à établir, s'il est vrai que tous deux aient été grands maîtres de l'ordre.

Il paraît constant, par le témoignage des historiens[8], que le grand maître

[1] Sanut. l. III, part. 9, c. IV. — *Hist. Hieros.* apud Bongars. p. 1153, 1156.

[2] Selon l'auteur de l'histoire de Jérusalem, ce grand maître est Gérard de Rideford.

[3] Ughelli *in Archiep. Pisan.* t. III, p. 487.

[4] *Chron. Reichersperg.* (Cette chronique n'en dit rien.)

[5] Brompton, p. 1163. — *Hist. Hieros.* p. 1151, 1153, 1156, 1165. — Hoveden, p. 660. — Rad. Coggesh. manuscr. apud Martène, *Ampliss. Coll.* t. V, col. 574. — *Hist. des Croisades*, t. II, p. 36, 49, 52, 129, 130.

[6] Math. Paris, ann. 1188, p. 109.

[7] Jac. de Vitriaco, l. I, c. XCVIII.

[8] Mar. Sanut. l. III, part. 9, c. IV, p. 191. — Roger de Hoveden, p. 643. — Benedict. Petroburg; apud *Hist. fr.* t. XVII, p. 476, *b*, col. 480, *e*. — Jacob. de Vitriac. l. I, col. 94, p. 1117, 1118. — Nic. Trivetti

des Templiers qui avait été battu par Saladin, le 1er mai 1187, fut fait prisonnier avec le roi Gui, à la bataille de Tibériade, le 3 juillet suivant; mais il n'est pas nommé dans la plupart de ces auteurs. Raoul *de Diceto*[1] l'appelle Thierri. Ce même Thierry adresse ensuite deux circulaires[2], l'une au pape Urbain III et à tous les précepteurs de l'ordre, où il annonce la défaite (avant la prise de Jérusalem)[3]; l'autre, au roi d'Angleterre, où il fait connaître le triste état des affaires, la prise de Jérusalem et le siége de Tyr continué jusqu'à la Circoncision. Cette lettre est du commencement de l'année 1188, au plus tôt. Mais la première de ces lettres est en contradiction manifeste avec l'histoire, puisque Thierry y déclare positivement qu'il s'est échappé du désastre de Tibériade, avec un petit nombre de seigneurs : le comte de Tripoli, Renaud de Sidon et Balian. Ce n'est donc pas Thierry qui fut fait prisonnier à cette bataille.

Guillaume de Nangis[4] nomme Girard *de Bidefordia* le grand maître des Templiers qui échappa au désastre du 1er mai, et il ne dit pas que c'en soit un autre qui fut fait prisonnier à Tibériade. Le continuateur de Guillaume de Tyr ne nomme pas le grand maître au moment de la défaite et de sa captivité[5], mais il a eu plusieurs fois occasion d'en parler auparavant, et partout il l'appelle Gérard de Ridefort. Il rappelle que Gérard de Ridefort[6] fut élu par les frères de la milice pour succéder comme grand maître à Arnaut de la Torroge; qu'en cette qualité il assista au couronnement du roi Gui; qu'avant les derniers désastres[7] il s'était entremis, avec le grand maître de l'Hôpital et d'autres grands personnages, pour réconcilier le comte de Tripoli avec le roi. L'historien explique ensuite pourquoi le grand maître des Templiers, Gérard de

Chron. ann. 1188; apud Dacheri, *Spicil.* t. VIII, p. 495. — Radulph. Coggeshall. *Chron.* apud D. Martène, *Ampliss. Coll.* t. V, col. 550, *d*, 557, *c*.

[1] Rad. de Diceto, *Imagines historiar.* col. 639.

[2] Conf. Roger de Hoveden, p. 636, 637. — Benedict. Petroburg. *Historiens de France*, t. XVII, p. 473, *b*. — Godefrid. monachi *S. Pantaleon.* apud Freher, t. I, p. 251. — *Chron. Reichersperg.* ann. 1187, p. 257. — Gervasii Dorobern. *Chronic.* col. 1502.

[3] Roger de Hoveden, p. 645, 646. — Benedict. Petroburg. *Hist. de Fr.* t. XVII, p. 482, *b*. — *Cod. diplomat.* t. I, n° 36, p. 315, 316.

[4] Guill. de Nangis, *Chron.* ann. 1187; apud Dacheri, *Spicil.* t. XI, p. 455, 457. Édit. de Géraud, t. I, p. 82, 85.

[5] Contin. de Guillaume de Tyr, l. XXIII, c. XLIV, p. 66.

[6] Contin. de Guillaume de Tyr, l. XXIII, c. XXXIV, p. 52.

[7] Contin. de Guillaume de Tyr, l. XXIII, c. XXV, p. 36.

Ridefort, était mal disposé à l'égard du comte de Tripoli[1]. Ce même grand maître, fait prisonnier, puis délivré en même temps que le roi Gui[2], fut tué en 1189, pendant le siége d'Acre, à l'attaque du camp de Saladin[3], et les Templiers élurent pour grand maître « un gentilhomme qui estoit en la maison, et qui se nommoit frère Robert de Sabloi. »

Si les choses se sont ainsi passées, il n'y a plus de place pour le magistère de Thierry. Et en effet il nous paraît résulter de ces données historiques que Thierry ne fut pas un grand maître de l'ordre. Dans ses deux lettres il s'intitule « grand précepteur de la maison du Temple à Jérusalem. » Ce titre paraît désigner ici l'officier qu'on appela plus tard un grand commandeur. Une ancienne liste anglaise, qui paraît très-exacte, ne fait aucune mention de Thierry comme grand maître, et place Gérard de Ridefort, qu'elle nomme de *Vidford*, immédiatement après Alain de Torroge.]

G. Foucher, grand maistre du Temple (le catalogue le nomme simplement Gautier), vint en France avec l'archevesque de Tyr et quelques autres prélats[4] pour implorer le secours des princes chrestiens, et y fut emploié pour moienner la paix entre Henry, roy d'Angleterre, et saint Thomas, archevesque de Cantorbéry[5]. Il eut de grans démeslez avec Léon, roy d'Arménie, au sujet du chasteau de Gaston [Gastein], qui lui avoit esté enlevé, et à son ordre, en la principauté d'Antioche; et aussy ensuite des différens que ce roy et son neveu Rupin eurent avec le comte de Tripoly, l'an 1210 et les années suivantes, dans lesquels il s'intéressa, en prenant le party du comte. J'ay leu une lettre[6] escrite à Thibaud, roy de Navarre, comte de Champagne; aux comtes de Nevers, de Forest, de Montfort et autres barons de France, par l'évesque de Nicossie, vicaire du patriarche de Hiérusalem; par H. évesque de Na-

[1] Contin. de Guillaume de Tyr, l. XXIII, c. XXXII-XXXIV, p. 49-52.

[2] Contin. de Guillaume de Tyr, l. XXIV, c. XII, p. 121.

[3] Contin. de Guillaume de Tyr, l. XXIV, c. XVIII, XIX, p. 129, 130 et not. a, b. — Radulph. Coggeshal. apud Martène, *Ampliss. Coll.* t. V, col. 574, *b*.

[4] Joan. Saresber. epist. 275, p. 472. — Édit. Paris, 1611, in-4°.

[5] Innocent. III, reg. 14, epist. 64, p. 216: *IV kal. junii, anno pontific. XIV.* — *Gesta Innoc.* p. 123, 128, 129; edit. Tolosæ, 1635, in-fol.

[6] *Cartul. Campaniæ.* — Martène, *Anecd.* t. I, col. 1012, 1013.

zareth, R. évesque d'Acre, R. évesque de Lidde, H. abbé du Temple, G. grand maistre de l'hospital; Armand, maistre de la chevalerie du Temple; le comte Gautier de Brienne; Eudes de Montbéliard, connestable du royaume de Hiérusalem; B. seigneur de Sagette, et J. seigneur de Césarée, au sujet de l'estat de la terre sainte. Cette lettre ne porte point de date d'année; mais elle fut escrite vers l'an 1234 [vers 1239, selon D. Martène.]

Nous lisons que Jean, roy d'Angleterre[1], accorda plusieurs privilèges à l'ordre des Templiers, par ses lettres du 25 d'aoust, l'an 1200; et que le pape Innocent III, par sa bulle du 21 d'avril 1203, ordonna que les chevaliers du Temple ne pourroient changer de religion, quand bien mesme elle seroit plus étroite. Mais par sa bulle du 9 juillet 1210, il y apporta cette restriction : « n'estoit que ce fust du consentement du grand maistre. »

[Du Cange, dans cette notice, a réuni des faits qui conviennent à trois personnages différents. Les démêlés des Templiers avec le roi d'Arménie, au sujet du château de Gastein, ne furent terminés que vers l'an 1211. Quant à la lettre dont parle Du Cange, évidemment elle ne se rapporte pas à un Geoffroi ni à un Gautier, puisque le maître de la chevalerie du Temple y est nommé Armand. Nous verrons plus tard à qui ces renseignements peuvent convenir. Nous croyons donc devoir substituer à cet article, composé de parties si disparates, la suite des grands maîtres successeurs de Gérard de Ridefort, telles que nous la font connaître d'autres monuments historiques.

Robert de Sabloi ou de Sablé fut élu grand maître de l'ordre des chevaliers du Temple à la mort de Gérard de Ridefort, vers l'an 1189[2]. Les auteurs de *L'Art de vérifier les dates* pensent que ce ne fut point immédiatement après la mort de son prédécesseur, et que son élection n'eut lieu qu'à l'arrivée de Richard dans la terre sainte. C'est sous son magistère que ce prince engagea l'île de Chypre aux Templiers. Son existence est encore attestée par Ménage[3].

[1] *Privilég. de l'ordre de Saint-Jean de Hiérusalem*, p. 31.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIV, c. XIX, p. 130, et note 6. — *L'Art de vérifier les dates*, Grands Maîtres du Temple.

[3] *Hist. de Sablé*, p. 175.

L'Art de vérifier les dates lui donne pour successeur Gilbert Horal ou Erial [1], qui aurait tenu le magistère de l'an 1196 à 1201 environ.

Ces deux grands maîtres, dont Du Cange ne parle pas ici, sont cependant nommés dans le Catalogue de Boissieu, qui paraît avoir été son principal guide et qu'il a reproduit intégralement dans son Glossaire [2].

A la suite, on trouve Philippe de Plaissiez, nommé également par le Catalogue et admis par *L'Art de vérifier les dates* comme successeur immédiat de Gilbert Horal en 1201. Philippe du Plaissiez, grand maître de la milice du Temple, fut témoin d'un acte de Gérard de Ham, connétable de Tripoli, de décembre 1204 [3]. En 1209, il conseilla et obtint de rompre les trêves qui existaient entre les chrétiens et les infidèles [4].]

Guillaume, de Chartres, grand maistre du Temple [fut témoin du couronnement [5] du roi Jean de Brienne, en 1210. Il assista à l'assemblée d'Acre, en 1217 [6], où fut résolue une croisade, et] se trouva au siége de Damiète en l'an 1219 [7], où il rendit des preuves de sa valeur, au rapport d'Olivier [8], qui rend ce tesmoignage de celle de tout cet ordre en ces termes: *Militia Templi, quæ prima solet esse in congressu, ultima fuit in recessu.* Mathieu Paris [9] a emprunté ces mesmes parolles de luy. Je crois que ce fut à ce grand maistre du Temple [10] à qui le pape Honorius III escrivit en l'an 1218 pour le prier de veiller à la conservation du royaume de Cypre, après la mort du roy Hugues Ier. Il se voit une lettre de ce grand maistre [11] au mesme pape pour l'informer de l'estat de la terre sainte, en l'histoire de Ravenne.

[C'est sous son magistère, vers l'an 1211, que se termina le débat entre

[1] *L'Art de vérifier les dates,* Grands Maîtres du Temple.

[2] Du Cange, *Glossar. med. et inf. latinit.* t. VI, col. 1036.

[3] *Cod. diplomat.* t. I. n° 87, p. 93, 514.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXX, c. XVI, p. 309.

[5] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. I, p. 311.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI. c. X, p. 323.

[7] Jac. de Vitriaco, l. III, p. 1134.

[8] Oliverius Scholast. p. 1189, 1190.

[9] Math. Paris, p. 208, 211, 212.

[10] *Spicil.* t. VIII, p. 374.—*J. episc. Accon. epist. ad Honor. III pap.* litt. Honor. l. II. epist. 1270.

[11] Hieron. Rubeus. *In hist. Ravenn.* l. VI: p. 380.

les Templiers et le roi d'Arménie au sujet du château de Gastein. Ce château, situé au delà d'Antioche, appartenait aux Templiers[1]; il leur fut enlevé par les Sarrasins, puis repris vers 1190 par le roi d'Arménie, qui refusa de le leur rendre[2]. Ce fut un sujet de guerre entre ce prince et Jean de Brienne: enfin, après l'avoir retenu vingt ans, le roi d'Arménie céda et le rendit aux chevaliers du Temple[3].]

Thomas [ou plutôt Pierre] de Montégu [ou de Montaigu], succéda à Guillaume de Chartres en la dignité de maistre du Temple. [Il fut élu pendant le siége de Damiète, en 1219, selon les Dates[4].] Il se voit une lettre de luy dans Mathieu Paris[5], en l'an 1221, par la quelle il mande ce qui se passa en la terre sainte depuis la prise de Damiète. Je crois que ce fut de son temps que le pape Honorius III[6], par sa bulle du 12 de novembre 1220, exempta les Templiers de la juridiction du patriarche de Hiérusalem et des autres prélats.

[Il est nommé comme grand maître et désigné par l'initiale P. dans un acte du légat Pélage, du 15 octobre 1221[7]. Sébastien Paoli prétend qu'il faut lire T. parce qu'il s'appelait Thomas; c'est préjuger la question. Le continuateur de Guillaume de Tyr l'appelle toujours Pierre. Lorsque Damiette eut été rendue aux infidèles en 1223, le pape Honorius III convoqua le roi de Jérusalem et les grands maîtres du Temple et de l'Hôpital pour aviser à ce qu'il y avait à faire. Pierre envoya à sa place un de ses chevaliers, Guillaume Cadel[8]. En 1229, il refusa de suivre Frédéric II marchant vers Jérusalem, parce que ce prince était excommunié[9].]

Raymond Patot est qualifié maistre du Temple en un titre de Jacques, roy d'Arragon et de Majorque, de l'an 1233[10], par le quel le roy, en

[1] Guill. de Tyr. l. XV, c. XIX, p. 883, 884.

[2] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXIV, c. V, p. 136, et note c.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXI, c. VI, p. 317, 318.

[4] *L'Art de vérifier les dates*, Grands Maîtres du Temple.

[5] Math. Paris, ann. 1221, p. 215.

[6] *Privilég. de l'ordre de Saint-Jean de Hiérus*, p. 33.

[7] *Cod. diplomat.* t. I, n° 107, p. 113, 225.

[8] Contin. de Guill. de Tyr. l. XXXII, c. XIX, p. 355.

[9] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIII, c. VII, p. 372.

[10] Chambre des comptes de Paris.

considération des services rendus par Raymond et les habitans de Dertosa en la prise de Barriano, affranchit les dits habitans de tous impôts. [Ce grand maître n'est pas nommé dans le Catalogue de Boissieu et n'a pas été admis par *L'Art de vérifier les dates.*]

A. grand maistre du Temple, paroist dans un titre de l'an 1234 au cartulaire de Manosque. Alberic[1] escrit qu'en l'an 1237 les chevaliers du Temple estant partis du Chasteau-Pèlerin, vers la Saint-Jean, au nombre de cent dix, avec le grand maistre, qui estoit Poitevin, pour faire des courses sur les fourrageurs, furent tous pris ou tuez, à la réserve de neuf et du grand maistre, qui se sauvèrent.

Cette deffaite arriva par la faute de ces chevaliers, qui ne voulurent pas suivre le conseil du comte de Japhe et des deux fils du seigneur de Baruth[2].

Herman de Périgord estoit précepteur de la maison du Temple en Sicile et en Calabre en l'an 1229[3], et fut ensuite promeu à la dignité de grand maistre de l'ordre, la quelle il avoit en l'an 1239[4]. Il se voit une lettre de luy dans Mathieu Paris[5], en l'an 1244, par la quelle il mande l'estat de la terre sainte. Il fut tué en la mesme année[6] en un combat contre les infidèles. Attendant que l'on eust procédé à l'élection d'un grand maistre, Guillaume de Roquefort[7] fut éleu vice maistre de l'ordre. Vers ce mesme temps, c'est-à-dire vers l'an 1245[8], Guy de Basainville se disoit précepteur des maisons du Temple au royaume de Hiérusalem. De son temps, le pape Innocent IV, par sa bulle du 9

[1] Alberic, ann. 1237.

[2] Entre A. et Harmant, qui ne font qu'un seul personnage, Du Cange a donné la suite chronologique des grands maîtres, d'après le Catalogue de Boissieu, depuis Gautier Foucher. Comme cette sèche nomenclature interrompt la suite de son récit, nous avons cru devoir la rejeter dans une note.

[3] Rocchus Pirrus, t. II, p. 680.

[4] Alberic, ann. 1239.

[5] Math. Paris, p. 416, 428.

[6] Nic. de Trivet, ann. 1244. — Math. Paris, p. 419, 421.

[7] Math. Paris, p. 427.

[8] *Hist. franc.* t. V, p. 272.

de mars 1243, confirma les priviléges des Templiers[1] à l'égard des exemptions de la juridiction des évesques[2].

[A. c'est-à-dire Armand, et Herman ou Harman de Périgord, sont évidemment le même personnage. Du Cange lui-même reconnaît[3] que A. est Armand nommé dans cette lettre qu'il a mentionnée plus haut, écrite par les prélats de la terre sainte à Thibaud, comte de Champagne, et autres barons de France. A. dit-il, paraît dans un titre de 1234, au cartulaire de Manosque. Or Paoli, qui a reproduit presque tous les actes de ce cartulaire cités par Du Cange, donne cet acte du 3 octobre 1233, lu dans une séance du 17 avril 1234[4], qui est un accord entre la cité de Marseille, d'une part, et les Templiers et les Hospitaliers, de l'autre; mais, dans le texte de Paoli, il est nommé *Harmannus de Peragors*. Ce même Herman est nommé dans un acte d'Albert, patriarche d'Antioche[5], du 18 juin 1233. On le voit dès l'an 1232 s'entremettre inutilement pour faire rendre Baruth à Jean d'Ibelin par Richard Filangieri[6]. Dans un acte du 4 octobre, même année, il est un des arbitres établis entre le clergé et les barons de Chypre[7], au sujet des dîmes dues par ces derniers. Ici il est nommé Armand. L'année suivante, on voit Herman de Périgor se joindre à l'Hôpital contre le soudan de Haman[8]. Tels sont les faits des premières années de son magistère. Vers l'an 1239, il favorisait les prétentions d'Alix à la couronne de Jérusalem[9]. Selon le continuateur de Guillaume de Tyr, il fut fait prisonnier à la bataille de Gaza par les Kharismiens, 18 octobre 1244, et mourut dans sa prison[10].

[1] *Privilég. de l'ordre de Saint-Jean de Hiérus.* p. 36.

[2] Le Catalogue donne pour successeur à Gautier, Robert de Sabloil, l'an 1195; puis Gilbert Horal ou Éral, l'an 1196; Ponce Rigaud, l'an 1198; Philippes de Plessiez, l'an 12..; Déodat de Bresiaco, 12..; Thomas de Montaign, l'an 1210; Guillaume Montédon, 1216; Guillaume de Chartres, 1218; Herman de Périgord, 1244; Guillaume Somat, 1250; Pierre de Belgiou, 1264; Robert, 1285; Guifroy de Salvaing, 1265; Pierre de Belgiou, *seu Bellirisus*, 1288; Jacques de Molai, 1299. Mais ces noms et ces dates ne doivent inspirer qu'une bien médiocre confiance.

[3] Du Cange, *Gloss. lat.* t. VI, col. 1037.

[4] *Cod. diplomat.* t. I, n° 116, p. 126.

[5] *Cod. diplomat.* n° 115, p. 123.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXVIII, p. 394.

[7] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. III, p. 633.

[8] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. XXXVIII, p. 403.

[9] *Assises de Jérusalem*, t. II, p. 400.

[10] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIII, c. LVII, p. 430.

Richard de Bures que nous trouvons cité en l'année 1245 comme délégué de son ordre pour le règlement d'une difficulté survenue entre les Templiers et l'Hôpital était alors châtelain du Chastel-Blanc (Safita)[1]; bientôt après il devint grand maître de l'ordre; son magistère, qui paraît avoir été très-court, doit être placé entre ceux d'Armand de Périgord et de Guillaume de Savenay.]

Guillaume de Sonnac[2] ou de Senay [Savenay], comme il semble se nommer lui mesme en une épistre qui se voit dans Mathieu Paris[3], grand maistre du Temple, accompagna le roy saint Louys au siége de Damiète, l'an 1249, où il se comporta avec beaucoup de cœur[4], au récit du sire de Joinville. Mathieu Paris[5] dit qu'il estoit discret et circonspect et très-versé dans le métier de la guerre. [Peut-être fut-il tué à la Massoure[6].]

Renaud de Vichier [ou de Jachères] se disoit en l'an 1247 : *domorum militiæ Templi in Francia magister*[7]. [Au moment de la bataille de la Massoure, il était maréchal du Temple[8].] D'autres titres du Trésor des chartes du roy le qualifient grand maistre du Temple[9] en l'an 1255. Il succéda en cette dignité à Guillaume de Sonnac en l'an 1250[10].

[Il mourut en 1256 et eut pour successeur Thomas Gérard[11]. Ce qui suit ne se rapporte donc pas à ce grand maître; et Sanudo, dans tout ce récit, ne nomme pas le grand maître des Templiers.]

Il suivit le party des Vénitiens[12] en la guerre qu'ils eurent avec les Génois, l'an 1257.

[1] *Cod. diplom.*, t. I, p. 220.

[2] Du Cange, *Glossar. lat.* t. VI, col. 1037. — *L'Art de vérifier les dates.*

[3] Math. Paris, *in addit.* p. 110.

[4] Joinville, p. 99, 110, 1re édit. p. 48, 52, édit. Du Cange.

[5] Math. Paris, ann. 1250, p. 528, 533.

[6] Du Cange, *Observ. sur Joinville*, p. 84.

[7] Du Cange, *Glossar. lat.* t. VI, col. 1037. — Tabul. *Eccl. Autissiod.*

[8] Joinville, édit. Du Cange, p. 25.

[9] *Trésor du roy*, layette *Champagne*, VI. tit. 100.

[10] Joinville, édit. de Poitiers, 1547, in-4°. c. LII. — *Observat.* p. 84, édit. Du Cange. — *Hist. de France*, t. XX, p. 254, a.

[11] Cont. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. III. p. 443.

[12] Sanut. l. III, part. 12, c. V, VI, VII, IX.

De son temps, les Templiers aquirent en l'an 1260 de Julian, seigneur de Sagette, cette place et le chasteau de Belfort. Deux ans après, ils aquirent celle d'Arsuf, de Balian, qui en estoit seigneur. Mais Bendocbar la prit en l'an 1264, et le chasteau de Belfort en 1268. Le pape Alexandre IV accorda pareillement de son temps, à l'ordre des Templiers, plusieurs priviléges par ses bulles du 6 de juillet et du 6 de septembre 1254. Le Catalogue ne fait pas mention de luy.

Aimery, précepteur de France, fut éleu maistre du Temple en l'an 1264[1].

[Odoric Raynaldi dit seulement qu'en cette année saint Louis et le pape s'entremirent auprès des Templiers pour faire nommer Aimeri précepteur de France.]

Une chronique abbrégée des grands maistres de l'ordre de saint Jean de Hiérusalem escrit que Guillaume de Chasteauneuf, qui estoit de la langue d'Auvergne et possédoit cette dignité en l'an 1260, estoit frère du grand maistre des Templiers, d'où l'on pourroit se persuader, par la raison du temps au quel l'un et l'autre vivoient, que ce fut cet Aimery. Le pape Clément IV accorda de son temps plusieurs priviléges à son ordre.

[Aimery n'est point dans le Catalogue de Boissieu. Les Dates ne l'ont point admis parmi les grands maîtres, et nous ne voyons pas quelle place on pourrait assigner à son magistère.]

Thomas Berart ou Beraud [Gérard] avoit la mesme dignité sous Guillaume II[2], patriarche de Hiérusalem, qui tint le siége depuis l'an 1265 jusques en l'an 1272.

[Nous avons vu qu'il succéda immédiatement à Renaud de Vichier en 1256[3]. Le 30 septembre 1264, il ratifia une transaction entre l'ordre du Temple et l'archevêque de Nicosie[4]. De concert avec le grand maître de l'Hôpital et

[1] Raynald. *hoc anno*, n° 31.

[2] *Cartul. de Champ. de la biblioth. du roy*, fol. 78.

[3] Continuat. de Guill. de Tyr. l. XXXIV, c. III, p. 443.

[4] De Mas-Latrie, t. III, p. 657.

d'autres personnages notables, il adressa une lettre à Thibaud V, comte de Champagne, pour lui recommander Hugues de Brienne[1]. La lettre est sans date; Du Cange la croit approximativement de 1273; Paoli l'a reproduite parmi des actes de 1266. Thomas Gérard souscrivit un acte de révocation d'un accord entre l'Hôpital et l'église de Nazareth, du 11 mars 1270[2], et fut présent à un acte de Hugues de Revel, grand maître de l'Hôpital, du 2 juin 1271[3]. Il mourut le 25 mars 1273[4] et eut pour successeur Guillaume de Beaujeu. Il faut donc encore retrancher de la liste des grands maîtres du Temple les trois personnages suivants : Robert, Guiffroy de Salvaing et Pierre de Belgiou, dont Du Cange lui-même paraît faire assez bon marché.]

C'est à ce grand maistre que l'on imputoit[5], lors de la condamnation des Templiers sous Philippe le Bel, d'avoir introduit la coutume parmi eux de faire renier Jésus-Christ à ceux qui vouloient entrer en cet ordre, sous prétexte qu'ayant esté fait prisonnier par les Sarrazins, il n'avoit obtenu sa liberté qu'à cette condition. D'autres l'attribuent à un autre grand maistre qu'ils nomment Roxcelin. [Thomas Berard et Guillaume de Beaujeu sont souvent nommés dans le procès des Templiers[6].] Dans un titre que j'ay rapporté en mes observations sur l'Histoire du sire de Joinville[7], il est qualifié *sage frère Thomas Berard, maistre de la poure chevalerie du Temple.* [Ce titre est la lettre à Thibaud V, comte de Champagne, dont nous venons de parler.]

Robert, grand maistre du Temple[8], se trouva au concile de Lyon avec celui des Hospitaliers, l'an 1274. [Le nom a été sans doute altéré, car l'histoire nous apprend[9] que c'est Guillaume de Beaujeu qui assista à ce concile.]

[1] Du Cange, *Observations sur Joinville*, p. 63, 64. — Paoli, *Cod. diplomat.* t. I, n° 46, p. 326.

[2] *Cod. diplomat.* n° 151, p. 194, 535.

[3] *Cod. diplomat.* n° 152, p. 194.

[4] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, ch. XVII, p. 463.

[5] Dupuy, en l'*Hist. des Templiers*, p. 20. — Michelet, *Procès des Templiers*, t. II, p. 400.

[6] Michelet, *passim*.

[7] *Observ. sur l'hist. de saint Louys*, p. 64.

[8] *Acta concilii Lugdunens.* III, édit. Labb. t. XI, part. 1, col. 956.

[9] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XXI, XXVI, p. 468, 472.

Il y eut quelque division entre les Templiers et les Hospitaliers, l'an 1276[1], et mesme on en vint aux mains. L'année suivante, ils eurent un autre démeslé avec le prince d'Antioche, et les uns et les autres ayant levé des trouppes pour assiéger les places, le maistre du Temple vint à décéder.

Guiffroy de Salvaing est qualifié grand maistre du Temple, au catalogue cité, sous l'an 1285. Il estoit de Dauphiné, où sa famille est assez connue par les ancestres de M. de Salvaing de Boissieu, premier président en la chambre des comptes de Dauphiné.

Pierre de Belgiou, en latin *de Bello visu*, luy succéda et tenoit cette dignité en l'an 1288. Cela ne s'accorde pas avec ce qui est remarqué cy-après.

Guillaume de Beaujeu (*de Bello joco*)[2], comme il est nommé en l'information contre les Templiers et ailleurs, estoit grand maistre du Temple en l'an 1286[3].

[Il avait été précepteur de la maison du Temple à Tripoli, comme on le voit par un acte de Hugues de Revel, grand maître de l'Hôpital, du 2 juin 1271[4]. Élu grand maître de l'ordre le 13 mai 1273[5], il assista comme tel au concile de Lyon, 1274[6], puis revint à Acre le 29 septembre de l'année suivante. Il faut alors qu'il soit le même que celui qui est appelé ailleurs Robert et Pierre de Belgiou, quoique ces noms se ressemblent encore moins que les différentes formes de son surnom de Beaujeu.]

Je ne sçay si c'est luy qui, en l'an 1280[7], moyenna un accommodement entre le prince d'Antioche et les Templiers.

[1] Sanut. l. III, part. XII, c. XIV, XVI, XVII.

[2] *Dictamina manuscr. magistri Berardi de Neapoli*, epist. 141, 142.

[3] *Trésor des Chartes*, layette, *Croisade de Phil. de Valois*, tit. 27. — *Hist. des Templiers*, p. 129.

[4] *Cod. diplomat.* n° 152, p. 195, 535, 536.

[5] Continuat de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XVII, p. 463.

[6] Continuat. de Guill. de Tyr, l. XXXIV, c. XXI, XXVI, p. 468, 472.

[7] Sanut. l. III, part. XII, c. XVII.

[C'est lui évidemment, puisqu'il était grand maître depuis 1273. Il est nommé dans la relation dressée devant notaire, le 18 février 1282, contre Gui de Giblet[1], que l'on accusait d'avoir voulu, à l'instigation du Temple, enlever Tripoli au prince d'Antioche. Il était présent à un acte du roi Henri II[2], du 27 janvier 1286.]

Ce qui est constant est qu'il fut tué au siége que Melec-Messor, sultan[3], mit devant Acre l'an 1291; combattant vaillamment pour la foy, comme les infidèles entroient dans la place, ne s'estant sauvez de toute la milice du Temple que dix chevaliers[4], qui éleurent à l'instant un des leurs pour grand maistre. L'information dont je viens de parler[5] dit que ce grand maistre, durant les trèves qui furent procurées entre les chrestiens et les Sarrazins par l'entremise du roy d'Angleterre, servit dans les armées du sultan; ce qu'il fit, à ce qu'il disoit, pour s'aquérir l'amitié de ce prince infidèle, du quel il dépendoit pour la conservation des places qu'il tenoit dans la terre sainte.

Le moine [Théobald] Gaudin, appellé dans l'histoire manuscrite de la prise d'Acre[6] *monachus Gaudini*, fut éleu grand maistre du Temple par ceux qui se sauvèrent des mains des Sarrazins à la prise de cette place, et se retira avec eux en l'isle de Cypre.

Jaques de Nolay, mal nommé de Molay en divers endroits de l'histoire des Templiers[7], Bourguignon de nation[8], du diocèse de Besançon, [était déjà] grand maistre du Temple [en 1295[9], comme on le voit

[1] De Mas-Latrie, t. III, p. 663.

[2] De Mas-Latrie, t. III, p. 671.

[3] Sanut. l. III, part. 12, c. XXI. — Raynaldi, ann. 1291, 7.

[4] *Hist. excidii Acconis manuscr. in bibl. S. Victor.* — Apud Marten. *Ampliss. coll.* t. V, col. 781, 782.

[5] Dupuy, *De la condamnat. des Templiers*, p. 129, 130.

[6] *Hist. manuscr. excidii Acconis.* — Apud Marten. *Ampliss. coll.* col. 782.

[7] Malgré l'autorité de Du Cange, le nom de Molay a prévalu dans l'histoire, et ce dernier grand maître n'est pas nommé autrement dans les actes du procès des Templiers. (Michelet, t. I, p. 32, 42, 87; t. II, p. 305, etc.)

[8] Raynald. 1298, 21. — *Hist. des Templiers*, p. 122, 128, 129, 160.

[9] De Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 92.

par des lettres de Charles II, roi de Sicile, du 12 janvier de cette année]. Voyant que la plupart des places de la terre sainte avoient esté enlevées aux chrestiens par les infidèles, [il] se retira en Cypre[1] quelque temps après, sçavoir en l'an 1300. Aymery de Lusignan, seigneur de Tyr, ayant formé une entreprise contre Tortose, il l'y accompagna. La place ayant esté prise et depuis abandonnée par le prince, il s'y fortifia et y bastit des maisons; et, avec les chevaliers de son ordre qui s'y estoient réfugiez avec luy, il fit quelque temps la guerre aux Turcs. Mais le sultan de Babylone y ayant envoyé des trouppes et une armée navale pour les en chasser, les infidèles prirent la place, et les chevaliers, au nombre de six vingts, furent faits prisonniers, contre la foy de la capitulation, et emmenez à Babylone. De son temps, l'ordre de la milice du Temple fut éteint et aboli[2]; la plupart des chevaliers condamnez au feu pour divers crimes et hérésies dont on les accusoit, et luy mesme souffrit ce supplice à Paris en l'isle devant les Augustins, l'an 1313. Je ne sçay d'où Brustem[3] luy donne le nom de frère Grachi.

[Sous le titre de Précepteurs des maisons du Temple en France, Du Cange avait dressé, à la suite de son article sur les grands maîtres du Temple, une liste si incomplète et si incertaine que nous n'avons pas jugé utile de la reproduire ici, même comme premier cadre d'un travail qui aurait exigé de très-longues recherches.]

[1] Sanut. l. III, part. 13, c. x.

[2] Egidius de Roya, ann. 1307.

[3] Brustemius, apud Chappeauville, *Hist. Leod.* t. II, p. 347.

[LES GRANDS MAÎTRES DE L'HÔPITAL.]

[Tant d'ouvrages spéciaux ont été écrits sur l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean, qu'il nous a semblé qu'une simple nomenclature des grands maîtres de cet ordre célèbre, jusqu'à l'année 1294, suffirait pour indiquer leur place dans ce travail, entre l'ordre du Temple et celui des Teutoniques. Du Cange n'a pas jugé à propos de s'y arrêter. Mais cette omission, toute volontaire de sa part, pourrait néanmoins être considérée comme une lacune.

Gérard, originaire de Martigues, en Provence, et fondateur de l'Ordre, le gouverna de 1113 à 1118.

Raymond du Puy, né en Dauphiné, fut élu grand maître à la mort de Gérard, en 1118, et occupa cette charge jusqu'en 1159.

Ogier de Balbon, 1159 à 1161.

Arnauld de Comps, tint le magistère de 1161 à 1167.

Gilbert d'Assaly, élu grand maître en 1167, se démit de cette dignité en 1169.

Gastus, de 1169 à 1173.

Joubert, de 1173 à 1179.

Roger de Molins, grand maître en 1179, tint cette charge jusqu'à l'an 1187, où, à la suite du désastre de Hattin, il mourut en défendant Acre contre les infidèles.

Garnier de Naples, son successeur et aussi blessé grièvement durant le siége, ne survécut que deux mois environ à Roger de Molins.

Ermengard de Daps, fut le dernier grand maître de l'ordre élu dans Jérusalem. La prise de cette ville par Salah-ed-Din le contraignit à transporter le magistère de l'ordre à Margat, qui était une des principales forteresses des hospitaliers en Syrie.

Geofroy de Donion fut revêtu de cette dignité de 1192 à 1194.

Alphonse de Portugal n'occupa la charge de grand maître que durant une année environ.

Geofroy Lerat, de 1195 à 1206.

Guarin de Montaigu, Français de la langue d'Auvergne, fut grand maître de l'Ordre de 1206 à 1230.

Bertrand Texi, quatorzième grand maître de l'ordre en Syrie, fut nommé en 1230 et vécut dix ans en sa dignité magistrale; il mourut en 1240.

Guérin, qui lui succéda, fut fait prisonnier à la bataille perdue contre les Kharismiens, en 1244, et n'occupa la charge de grand maître que quatre ans.

Bertrand de Comps, issu de la même famille dauphinoise qui avait donné à l'ordre son quatrième grand maître, en tint la dignité de 1244 à 1248, année de sa mort.

Pierre de Villebride, vécut trois ans avec cette charge, de 1248 à 1251.

Guillaume de Châteauneuf. Son magistère est compris entre les années 1251 et 1260.

Hugues de Revel était grand maître de l'Hôpital entre 1260 et 1278, et ce fut de son temps qu'eut lieu la prise de la ville d'Antioche, par le soulthan Bybars, et qu'en 1270 les Hospitaliers perdirent leur forteresse du Krak.

Nicolas de Lorgue lui succéda et ne fut pas plus heureux que son prédécesseur, car de son temps l'ordre perdit l'important château de Margat; il mourut en 1288.

Jean de Villers fut le dernier grand maître qui résida en Syrie; il mourut en 1294 à Limissol, en l'île de Chypre, où il s'était retiré avec les chevaliers de son ordre, après la prise d'Acre par les infidèles.]

[L'ORDRE TEUTONIQUE.]

[L'ordre Teutonique, ou maison de Sainte-Marie des Allemands, ne fut érigé en ordre militaire qu'en 1198: mais, dès le commencement du XII^e^ siècle (avant 1143), grâce à la munificence d'un pèlerin allemand et de sa femme[1], s'étaient élevés à Jérusalem un hôpital et une église placés sous l'invocation de la sainte Vierge et exclusivement consacrés aux malades de langue germanique. Une congrégation hospitalière allemande s'était formée pour les desservir et avait adopté la règle de saint Augustin. Deux bulles, l'une de Célestin II (1143), l'autre d'Adrien IV (1154-1159), étaient venues reconnaître l'existence de cette société naissante, et en confirmer les possessions, qui consistaient déjà en 120 manses.

Enrichie par deux donations d'Amaury I^er^ [2] (1163 et 1166) et par les largesses de la comtesse Sophie de Hollande, veuve de Thierry VII, qui voulut être enterrée (1167) dans l'église de l'Hôpital, la congrégation allemande était très-prospère à la fin du XII^e^ siècle. Jacques de Vitry [3] assure même qu'à l'imitation des Templiers et des Hospitaliers, elle s'était déjà transformée en institution militaire, avec une règle calquée sur celle du premier de ces deux ordres. Mais cette assertion ne repose sur aucun fondement.

Tout ce que nous savons, c'est qu'en 1186 le chef des Hospitaliers allemands de Sainte-Marie se nommait SEVERIN [4], et qu'il avança 111 marcs d'argent au roi Guy de Lusignan.

[1] Jacobus Vitriacensis, *Hist. Orientalis*, t. I, c. LXVI. — Bongars, t. I, p. 1085. — Sanutus, l. III, VII, c. III, p. 178. — Albericus, *Chron.* p. 224; *Chron. S. Bertini.* — Martène, *Thes. anecd.* t. XI, p. 626, citées dans une bulle postérieure de Grégoire IX. — Sebast. Paoli, t. I, p. 272.

[2] *Copiarium Ord. Teutonici*, n^os^ 41, 42. — *Chron. Holl.* (ap. Mathæum, *Vet. Evi Analecta*, t. V, p. 532.

[3] Jacobus Vitriacensis, *Hist. Orientalis*, l. II.

[4] *Copiarium Ord. Teutonici*, p. 49.

De 1186 à 1190 il n'est plus question de la maison allemande de Jérusalem, dont tous les membres disparurent probablement lors de la prise de la ville par Saladin en 1187.

En 1190, les bourgeois de Brême et de Lubeck qui, sous les ordres immédiats d'un nommé Siebrand, faisaient partie de l'armée d'Adolphe III, comte de Holstein-Schowemburg, arrivèrent devant Acre, qu'assiégeait Guy de Lusignan, et bâtirent au sud-est de la ville, près de l'église de Saint-Nicolas, un hôpital pour les malades de la langue germanique. Cette fondation, qui commença par une maison construite avec le bois et les voiles des navires dépecés par la tempête, devint très-rapidement florissante. Frédéric, duc de Souabe, l'avait prise, avant sa mort (janvier 1191), sous sa protection; et la congrégation naissante qui la desservait, enrichie dès le mois de septembre 1190 par une donation de Guy de Lusignan, était reconnue officiellement par Clément III (6 février 1191).

Bien qu'elle n'eût pas encore de règle fixe, elle forma bientôt un corps important dont le siége, après la prise d'Acre, en 1191, fut un hôpital et une église, bâtis sur un terrain qu'avait donné le roi Guy, le long des murs et à l'extrémité sud-est de la ville, ainsi qu'on peut le conclure des chartes contemporaines et aussi du plan de Sanudo [1].]

[1] *Töppen d. D. O. Anfänge*, p. 279-282. — Dudik, *D. O. Münzensammlung*, p. 49-51.

[PRÉCEPTEURS.]

[Gerhard ou Conrad, qui paraît être le même qu'un certain Gerhard, chapelain du duc de Souabe, resté en terre sainte après la mort de ce prince[1], apparaît comme premier précepteur ou prieur de l'hôpital des allemands à Acre[2].

Après lui le même titre est porté dans des actes de 1192, 1194, 1196[3], en vertu desquels l'ordre acquiert des biens à Joppé, à Césarée, à Acre, à Tyr, etc. par un certain

Henri, qui s'intitule aussi *magister* ou *prior Hospitalis Alamannorum*. Tout porte à croire que cet Henri n'est autre qu'Henri Walpot de Bassenheim, originaire de Mayence, qui fut, quelque temps après, le premier chef de l'ordre Teutonique.

En effet, l'armée qui sous les ordres de Conrad d'Hildesheim, chancelier de l'empire, et de Conrad de Wittelspach, archevêque de Mayence, arriva en terre sainte en 1196, pour repartir au mois de mars 1198, contenait un nombre considérable de hauts barons et de seigneurs allemands. Ceux-ci, frappés de l'extension qu'avait prise la congrégation hospitalière d'Acre, nommée, en souvenir de l'ancien hôpital hiérosolymitain, *domus Sanctæ Mariæ Teutonicorum in Hierusalem*, pensèrent à l'ériger en ordre militaire, à l'imitation du Temple et de l'Hôpital.

C'est ce qui eut lieu en mars 1198[4], dans un parlement tenu à Acre, et où les barons allemands siégèrent à côté des seigneurs et des évêques de terre sainte, sous la présidence de Monaco, patriarche de Jérusalem.

L'ordre nouveau reçut des statuts empruntés, pour tous les règlements militaires, à celui du Temple; pour toutes les prescriptions ecclésiastiques, à celui

[1] *Chron. Slavica* (apud Lindenbrog, p. 205).

[2] *SS. RR. Pruss.* t. I, p. 222, note 3.

[3] *Cop. Ord. Teutonici*, n^os^ 46, 50, 57.— *SS. RR. Pruss.* l. c.

[4] *SS. RR. Pruss.* t. I, p. 220.

de l'Hôpital; et on lui donna pour insignes un manteau blanc brodé d'une croix noire.

Une ambassade[1], composée de Wolfer, évêque de Passau, de Hartwik, archevêque de Brême et d'autres personnages importants, fut envoyée en Occident, pour soumettre les statuts à l'approbation du pape, et solliciter pour le nouvel ordre la protection de l'empereur.

Innocent III, nouvellement élu, accordait, le 19 février 1199[2], les priviléges demandés, et la même année, 19 novembre, le patriarche Monaco, dans une assemblée solennelle des membres du nouvel ordre, recevait le serment du premier *haut maître*, Henri Walpot, et de quarante chevaliers.]

[1] *Hochmeister chronik*, c. XLII (ap. Riant, *App. ad Haymarum Monachum*, p. 81). — [2] Hennes, *Cod. diplomat. O. T.* n° 4.

[CONSTITUTION ET POSSESSIONS DE L'ORDRE.]

[L'ordre, ainsi constitué, se composait de trois classes : celle des chevaliers, celle des prêtres et celle des frères servants; plus tard un tiers ordre, non astreint aux grands vœux, vint se joindre à ces trois divisions principales.

En tête de l'ordre se place le haut maître, et immédiatement après lui les cinq grands dignitaires (*grossgebietiger*) de l'ordre :

Le grand commandeur (*grosskomthur*) ou lieutenant (*statthalter*) du magistère :

Le grand hospitalier (*oberst-spittler*), chargé de la surintendance des hôpitaux :

Le grand trésorier (*ordens-tressler*), châtelain de Montfort, préposé à la garde du trésor;

Le grand maréchal (*oberst-marschall*), chef des opérations militaires :

Le grand trappier (*oberst-trapier*), chargé des approvisionnements et des équipements.

Jusqu'à la chute d'Acre, les trois premiers de ces dignitaires résidèrent toujours en terre sainte; les deux autres accompagnaient le haut maître.

L'ordre, s'étant, vers le milieu du XIII^e^ siècle, étendu dans l'Europe presque tout entière, fut divisé en un grand nombre de provinces; à la tête de chacune fut placé un gouvernement copié sur celui de l'ordre et ayant comme lui ses dignitaires. Les trois premières provinces furent :

L'Allemagne;

La Prusse;

La Livonie.

Le maître d'Allemagne avait le titre de *Teutschmeister;* le maître de Prusse, de *Landtmeister*, et le maître de Livonie de *Herrmeister*.

Ces trois provinces furent subdivisées en bailliveries nombreuses; la Suède, la Hollande, la Lorraine, le Danemark, l'Angleterre, la France, la Transylvanie n'eurent que des commanderies relevant directement du grand maître; mais :

L'Apulie (Pouille et Sicile).

L'Espagne (Espagne et Portugal),

L'Autriche (Autriche et Styrie),

La Lombardie (Italie du Nord),

formèrent quatre provinces gouvernées par des précepteurs ou grands commandeurs.

En Orient, les possessions de terre sainte et de la principauté d'Antioche restèrent, sans division en commanderies, sous le gouvernement direct du grand commandeur de l'ordre.

Les autres possessions furent divisées en deux provinces :

Arménie (Arménie et Chypre);

Achaïe et Romanie.

Dans la première, nous ne connaissons que les commanderies d'Amuda[1], d'Harona[2] en Arménie, et de Saint-Georges[3] en Chypre;

Dans la seconde, la commanderie d'Andraville, près de Patras, donnée à l'ordre en 1201 par Guillaume de Champlitte[4], prince d'Achaïe; puis celle de Clarence, qui fut le chef-lieu de la province de 1239[5] à 1410[6].]

[1] *Cop. O. T.* p. 35.

[2] *Cop. O. T.* p. 36.

[3] *Cop. O. T.* p. 84; Hennes, I, n° 25 Cf. Töppen, *D. Ordens Anfänge*, p. 282.

[4] *Livre de la conqueste de la princée de Morée*, p. 46.

[5] En 1239, l'ordre dut abandonner le couvent d'Andraville aux Hospitaliers (Gregor. IX, *Epistolæ* : dans Bzovius, *Annales*, ad ann. 1239, n° XI).

[6] Voir Baczko, *Gesch. Preuss.* III. 40, 277.

[HAUTS MAÎTRES.]

[Henri Walpot fut, comme nous venons de le voir, le premier haut maître (*magister generalis, Hochmeister*) du nouvel ordre.

Il mourut le 24 octobre 1200[1]; son magistère fut donc à peine de deux ans; néanmoins la plupart des chroniqueurs le font durer huit ou dix ans, parce qu'ils y comprennent le temps pendant lequel Henri exerça les fonctions de simple *maître hospitalier* de Notre-Dame des Teutoniques.

Henri Walpot fut enterré à Acre[2].

Othon de Kerpin, second haut maître, fut élu en 1200, bien qu'octogénaire, comme successeur d'Henri Walpot.

On sait peu de chose de lui, si ce n'est qu'il était originaire de Brême[3] et que, sous son administration, l'ordre acquit, par un arrangement, la maison et les biens de Thierry, seigneur de Sarepta, à Tyr[4].

Othon de Kerpin mourut le 7 février 1206[5] et fut enterré à Acre.

Hermann Bart[6], d'une noble famille Holsteinoise, commandait dans Lubeck pour le roi de Danemark, lorsqu'il partit pour la terre sainte, probablement en compagnie des Croisés de 1190.

Élu haut maître en 1206, il paraît avoir pris une assez grande part aux affaires d'Orient.

Dans la querelle de Léon, roi d'Arménie, et du comte de Tripoli, il sut non-seulement maintenir l'ordre en paix avec chacun de ces princes, mais encore obtenir à la fois, du second le château de Tripoli (4 septembre 1209), et du premier plusieurs casaux en Arménie (27 juin 1209[7]).

[1] *Necrol. Mos. Traj.* ap. Bachem, *Chron. d. Hochmeister*, p. VIII.

[2] *Necrol. Mos. Traj* ap. Bachem, *Chron. d. Hochmeister*, p. VIII.

[3] Dusburg, *Chron. Prussiæ*, l. I, p. 1.

[4] *Cop. Ord. Teut.* n° 47.

[5] *Necrol. Mos. Traj.* ap. de Wal. *Recherch. sur l'O. T.* t. II, p. 247.

[6] Bachem. *Chron. d. Hochmeister*, p. 16.

[7] *Cop. Ord. Teut.* n° 80. — Inn. III. *Epist.* l. XII, epist. 45.

L'année d'après, si l'on en croit la continuation française de Guillaume de Tyr[1] et Marino Sanudo[2], il opina pour le prolongement des trêves avec les Sarrasins. Son avis n'ayant point prévalu, il n'en combattit pas moins vaillamment les infidèles. On pense[3] qu'il mourut à la bataille livrée au Soulthan d'Iconium, le 2 juin 1210. Il fut enterré à Acre[4].

Sous son magistère l'ordre entra en possession d'une partie de la succession de Joscelin de Courtenay, par une donation de la fille de ce dernier, Béatrix, comtesse de Henneberg (septembre 1208)[5].

Hermann de Salza, originaire de Thuringe, fut élu haut maître en 1210. Ce fut le véritable fondateur de l'ordre Teutonique. Sous son magistère, qui dura près de trente ans, l'ordre obtint, tant des papes que de l'empereur, entre lesquels Hermann joua le rôle d'un médiateur infatigable, ses priviléges les plus importants, étendit dans l'Europe entière son influence, décupla le nombre et l'importance de ses possessions, posa les bases de ses établissements dans les pays slaves (Prusse, Livonie et Transylvanie), 1224-1230, et commença, contre les païens des Marches allemandes, ces croisades qui, un siècle plus tard, le rendirent maître d'un royaume entier[6].

En terre sainte, l'activité du quatrième haut maître assura aussi l'extension et la consolidation de l'ordre : en 1218, il prenait part à la construction du célèbre château des Pèlerins, aujourd'hui Athlit ; deux ans plus tard il conduisait en Égypte ses chevaliers et combattait glorieusement devant Damiette. Chargé, après la chute de la ville (1222), d'aller annoncer cette fâcheuse nouvelle en Europe et d'y négocier le mariage d'Isabelle de Jérusalem avec Frédéric II, il revenait à Acre dès 1223, pour y organiser le gouvernement de l'ordre, dont les affaires exigeaient désormais le séjour presque constant des hauts maîtres en Europe; et enfin, en 1228, il faisait en Orient un dernier voyage pendant lequel il obtenait de Frédéric II, alors en terre sainte, des concessions importantes à Acre, l'ancien hôpital Allemand à Jérusalem[7], les châteaux d'Aquila et de Châteauneuf[8], assurait à l'ordre[9], par des traités

[1] *Eracles*, l. XXX, c. XVI, p. 309.

[2] Mar. Sanut. l. III, p. 1, c. XI.

[3] Voigt, *Gesch. Preussens*, t. II, p. 67.

[4] *Necrol. Mos. Traject.* ap. de Wal, *l. c.* — Dusburg, *l. c.*

[5] *Cop. Ord. Teut.* p. 29.

[6] Voigt. *Gesch. Preussens*, t. II, p. 68-365. — Töppen. *D. O. Erblühen unter Hermann von Salza.*

[7] Hennes, *Cod. dipl. O. T.* t. II, n° 34.

[8] Hennes, *Cod. dipl. O. T.* t. II, n°s 23, 31.

[9] Hennes. *Cod. dipl. O. T.* t. II, n°s 1, 23, 25, 31, 32.—*Cop. O. T.* p. 11, 29, 30.

avec la comtesse de Henneberg et les sires de la Mandelée, le château du Saphet et le reste des biens de Joscelin de Courtenay, et enfin faisait construire, à quelques lieues d'Acre, la forteresse de Montfort ou *Starkenberg*[1], qui devait protéger les archives et le trésor de l'ordre, et servir de centre aux opérations militaires des chevaliers.

En Arménie, où il passa l'hiver de 1212, et dans la principauté d'Antioche[2], son influence n'avait pas été moins efficace, et c'est à lui que l'ordre dut les deux commanderies d'Amuda[3] et d'Harona[4], dans le premier de ces deux États, et d'importants priviléges dans le second[5]. Hermann de Salza, qui avait passé les dernières années de sa vie en Italie, occupé à plaider auprès du pape la cause de l'empereur, mourut à Salerne le 20 mars 1239 et fut enterré à Barletta[6].

Conrad de Thuringe, troisième fils d'Hermann, landgrave de Thuringe et de Hesse, et beau-frère de sainte Élisabeth de Hongrie, fut élu haut maître dans un chapitre général tenu à Marburg, en novembre 1239.

Son magistère fut de courte durée et il ne fit point le voyage de terre sainte. Il mourut à Rome le 24 juillet 1240[7], et fut enterré à Marburg, dans l'église de l'ordre.

Gerhardt de Malberg, d'une noble famille du Luxembourg, fut élu haut maître dans un chapitre général tenu à Venise le 8 décembre 1241[8]. Il ne passa en terre sainte que vers le milieu de l'année 1244 et dut presque aussitôt se démettre de sa charge dans un chapitre tenu au château de Montfort à la fin de la même année. Les causes de cette démission forcée sont obscures: elle paraît cependant avoir trait à la conduite du haut maître lors de la bataille sanglante livrée aux Kharismiens[9] le 17 octobre, bataille où périrent 400 chevaliers teutoniques.

Gerhardt[10], autorisé par le pape (bulles du 16 et du 17 janvier 1245) à entrer dans l'ordre du Temple, mourut le 29 novembre 1245[11].

[1] Hennes, *Cod. diplomat. O. T.* t. II, n° 32. — Huillard, *Hist. dipl. Fred. II*, t. III, p. 92-97.

[2] Wilbrandi *Peregrinatio*; édit. Laurent, p. 178.

[3] *Cop. O. T.* n° 36, Voigt. II, p. 63.

[4] *Cop. O. T.* n°s 82-83.

[5] *Cop. O. T.* p. 165.

[6] Bachem, *Chron. d. Hochmeister*, p. 18.

[7] Dusburg, l. III, p. 36.

[8] Lucas David, t. III, p. 31.

[9] Muratori, *SS. RR. Ital.* t. VIII, p. 113. — *Epist. Frederici II*, ap. Matth. Paris, p. 618.

[10] De Wal, *Recherches*, t. II, p. 254 et suiv. 365 et suiv. Cf. Baczko, *Gerhart von Malberg*. (Königsb. 1806.)

[11] *Necrol. Mos. Traject.* ap. de Wahl, l. c.

Henri de Hohenloe[1], troisième fils de Godfried, comte de Hohenloe, et d'Anna, landgrave de Leuchtemberg, fut élu haut maître dans un chapitre tenu à Marburg le 16 janvier 1245. Il avait déjà été, de 1232 à 1240, maître d'Allemagne[2] (*Teutschmeister*).

Henri de Hohenloe, qui avait fait en 1219 le pèlerinage de terre sainte et y avait pris en 1220 l'habit de l'ordre[3], n'y retourna plus pendant son magistère. Il mourut le 19 juillet 1249[4] et fut enterré à Mergentheim, qu'il avait donné à l'ordre et qui en fut le siége après la réforme.

En 1245, les chevaliers de la basse Allemagne paraissent avoir nommé successivement deux antihauts maîtres :

Louis de Qveden, de Metz, et Wilhelm d'Urenbach, qui n'exercèrent d'ailleurs ni l'un ni l'autre les fonctions auxquelles ils avaient été appelés[5].

Gunther de Schwarzburg n'est absolument connu que par une mention du Nécrologe de Maestricht, qui place sa mort le 16 juillet 1253[6]. Les chroniqueurs de l'ordre le passent sous silence, et tout porte à croire qu'il ne fut reconnu, comme Louis de Queden et Wilhelm d'Urenbach, que par un petit nombre de chevaliers[7]. Il y aurait eu alors quatre ans d'interrègne, pendant lesquels Eberhardt de Sayn aurait été lieutenant du magistère en terre sainte. (Voir plus loin.)

Poppo d'Osterna, des comtes de Wertheim, en Franconie, fut élu haut maître en 1253[8]. Il avait déjà été pendant deux ans (1244-1246) maître de Prusse[9] (*Landtmeister*).

Poppo ne fit pas le voyage de terre sainte. En 1257[10], accablé par la vieillesse, il résigna ses fonctions et se retira dans la commanderie de Ratisbonne.

Il mourut le 6 novembre 1263[11] et fut enterré à Breslau dans l'église Saint-Jacques.

Anno de Sangershausen, de la maison de Brunswick, fut élu au printemps

[1] Cf. Hoffmann, *Memoria Henrici de Hohenloe* (Elbing, 1757, in-4°). — *Preuss. Sammlung*, II, p. 196.

[2] Voigt, *Gesch. Preuss.* t. II, p. 519. — Bachem, p. 16.

[3] Voigt, *Gesch. Preuss.* t. II, p. 522.

[4] *Necrol. Mos. Traject.* ap. Bachem, *l. c.*

[5] De Wal, *Histoire de l'ord. Teut.* t. I, p. 356; *Recherches*, p. 280, 294, 319.

[6] *Necrol. Mos. Traject.* ap. Bachem, *l. c.*

[7] Töppen, *Preuss. Historiographie* p. 266. — Voigt, *Gesch. Preuss.* t. III, p. 9.

[8] Dusburg, t. IV, c. XXXVIII.

[9] Bachem, p. 15. — Voigt, *Gesch. Preuss.* t. III, p. 52.

[10] Dusburg, t. IV, c. XXXVIII. — Lang, *Reg. Boic.* t. III, p. 222.

[11] *Necrol.* ap. Bachem, *l. c.*

de 1257. Il était *Herrmeister* de Livonie. Dusburg[1] dit de lui qu'il fit beaucoup pour la terre sainte. Il ne paraît pas cependant y avoir été en personne. Il ne s'éloigna pas de l'Allemagne et mourut, après dix-sept années d'exercice, le 8 juillet 1274, à Marburg, où il fut enterré[2].

Sous son magistère, l'ordre perdit presque toutes ses possessions de terre sainte et, en particulier, Montfort, le siége de l'ordre, attaqué d'abord sans succès en 1266, mais pris, en 1271[3], par le soulthan Malek ed-Daher-Bibars. Une lettre de Clément IV[4] (11 janvier 1267) montre combien était déjà précaire, quatre ans auparavant, la situation des chevaliers.

Hartmann de Heldrungen[5], originaire de la Thuringe et l'un des compagnons du cinquième haut maître, le landgrave Conrad, dont il avait imité la conversion miraculeuse (Dusburg, t. III, p. 365), fut élevé à la dignité de haut maître vers 1274. Il avait déjà, pendant quatre ans (1261-1264), rempli les fonctions de grand commandeur et de lieutenant du magistère en Palestine: mais au moment de son élection, il n'était plus que simple frère et avait dépassé l'âge de 80 ans. Il n'en eut pas moins le courage de retourner en terre sainte en 1281, probablement pour apaiser les différends de l'ordre avec les Templiers, et mourut au retour, à Venise[6], le 19 août 1282: on transporta son corps à Mergentheim.

Hartmann de Heldrungen a laissé une *Narration de l'union de l'ordre des chevaliers de l'Épée avec l'ordre Teutonique*, écrite en allemand, vers 1280[7].

Burchard de Schwenden, originaire du Palatinat et d'abord commandeur de Hesse, était venu de Sicile, dont il était grand commandeur, en terre sainte, pour prendre part au chapitre général convoqué à Acre (1283 ou 1284) après la mort de Hartmann de Heldrungen.

Élu haut maître par les chevaliers, il ne revint pas en Europe avant 1287, car il figure dans un acte daté d'Acre, 27 juin 1286[8].

Envoyé à Rome par l'empereur en 1289, il fut mis par Nicolas IV à la tête d'une armée de croisés[9] dans laquelle figuraient 40 chevaliers et 4,000 ser-

[1] Dusburg, t. IV, p. 47.

[2] Dusburg, t. IV, p. 47.

[3] *Eracles*, p. 460.

[4] Hennes, *Codex diplomaticus O. S. M. Teut.* t. I, p. 182. Cf. Voigt, *Gesch. Preuss.* III, 130.

[5] Dusburg, t. IV, p. 56.

[6] Dusburg, t. IV, p. 56.—Voigt, III, 128.

[7] *Bericht über d. Vereinigung d. Schwertordens mit d. D. O.*, Ed. Strehlke, Riga, 1865, in-8°.

[8] De Mas-Latrie, t. III, p. 671. — Raynaldi, *Annales*, ad ann. 1289.

[9] Schütz, p. 112.

vants de l'ordre. Ce corps, destiné à secourir Acre, menacée par Bibars, partit de Venise et arriva en terre sainte au commencement de l'année 1290. Mais, à peine arrivé, Burchard de Schwenden résigna ses fonctions de haut maître[1], malgré les instances des chevaliers, pour se faire simple hospitalier. Il mourut peu après à Rhodes et fut enterré dans l'église de Saint-Jean.

Le sceau de Burchard de Schwenden[2] est signalé dans les *Sceaux du Trésor des Chartes*, n° 9952, comme se trouvant appendu à une charte de 1286[3].

Conrard de Feuchtwangen, d'une illustre famille de Franconie, se trouvait à Acre, où il avait accompagné Burchard de Schwenden, lorsque le brusque abandon de celui-ci laissa les chevaliers sans chef. Conrad, qui avait déjà, en 1279[4], réuni les charges de maître de Prusse et de seigneur maître de Livonie, en 1283[5] celles de maître de Prusse et d'Allemagne, en 1286-87 occupé encore cette dernière, et en 1288 celle de grand commandeur de Franconie, fut élu haut maître vers la fin de l'année 1290.

A son appel 1,700 chevaliers et servants arrivèrent d'Allemagne[6] pour prendre part à la défense d'Acre, pendant laquelle ils se distinguèrent à côté des Templiers et des Hospitaliers. Conrad et le petit nombre des Teutoniques qui survécurent à la chute de la ville se retirèrent à Venise, où l'ordre possédait, outre une commanderie ordinaire, l'église et l'hospice de la Trinité, qui lui avaient été donnés en 1258[7] par le doge Reinier Zeno et qui devinrent la maison chef d'ordre.

A dater de cette époque, les hauts maîtres, qui bientôt (1309) transportèrent leur résidence à Marienburg, en Prusse[8], devinrent tout à fait étrangers aux affaires de la terre sainte. Conrad lui-même mourut peu après la prise d'Acre (1296) et fut enterré à Dragowitz, en Bohême[9].]

[1] Dusburg, t. IV, p. 70. — Jeröschin, v. 18175 et suiv.

[2] Voigt, t. III, p. 393.

[3] C'est celle qui a été publiée par M. de Mas-Latrie, t. III, p. 671.

[4] Bachem, p. 25.

[5] Bachem, p. 22.

[6] *Poema germanicum*, ap. Eccard, t. II, p. 1498.

[7] Andr. Dand. *Chron. Venetum*, p. 367.

[8] De Wal, *Recherches*, II, p. 313.

[9] Dusburg, t. III, p. 264. — Jeröschin, v. 20723. Cf. Voigt, *Gesch. Preuss.* III, p. 369, IV, p 60.

[GRANDS OFFICIERS.]

(GROSSGEBIETIGER.)

[PRÉCEPTEURS OU GRANDS COMMANDEURS.]

(LIEUTENANTS DU MAGISTÈRE.)

[Gerhardt (*Gyrardus* ou *Gerardus*), peut-être le même que le Gérard ou Conrad, premier précepteur de la congrégation hospitalière avant 1192, apparaît en 1207[1] (27 juillet) comme partie dans un procès jugé par Albert II, patriarche de Jérusalem.

Conrad est l'un des témoins de l'accord conclu, le 11 août 1223, entre l'ordre et l'évêque d'Hébron[2].

Lutolf figure dans une charte de 1233[3], par laquelle Isabelle de Bessan et Raymond Porcelet, son mari, vendent à l'ordre les casaux d'Arabia et de Zechanim au comté de Tripoli, comme ayant conclu cette vente du temps qu'il était grand commandeur. En 1236, il résidait encore en terre sainte, mais comme simple frère, ainsi que le prouvent les actes de confirmation de cette vente, par Bohémond d'Antioche (1236) et par Frédéric II (novembre 1236)[4].

N. apparaît sous la fausse désignation de grand maître, et sans indication de nom, dans la continuation française de Guillaume de Tyr, comme ayant pris part à l'expédition malheureuse du comte de Bar en 1239[5]. C'est probablement le même qui fut tué par les Kharismiens à la bataille de Gaza[6] (octobre 1244.)

Eberhart de Sayn, comte de Sayn, maître d'Allemagne, alla en terre sainte

[1] *Cod. Ord. Teut.* n° 75. Cf. Töppen, *D. O. Inf.* p. 383.

[2] *Cod. Ord. Teut.* p. 27. Cf. Voigt, II, p. 125.

[3] *Cod. Ord. Teut.* n° 35.

[4] *Cod. Ord. Teut.* n°s 38, 39.

[5] *Eracles*, p. 531, 539, 546.

[6] *Eracles*, p. 428, 564.

en 1251[1] comme lieutenant du magistère, qui était peut-être alors vacant. On ne sait sous les ordres de qui étaient placés les Teutoniques qui accompagnèrent saint Louis en Égypte; mais, pendant le séjour de ce prince en terre sainte, ce fut Éberhardt qui remplit les fonctions de grand commandeur. Ce fut même à son ardeur précipitée que l'on attribua l'insuccès de l'expédition de Panéas (1253)[2]. Éberhardt revint peu après en Europe, car nous le voyons figurer comme *herrmeister* de Livonie en 1256[3].

Hartmann de Heldrungen, qui fut plus tard haut maître, apparaît en 1262, en qualité de grand commandeur, comme l'un des trois arbitres nommés entre les Templiers et les Hospitaliers[4]; bien qu'il paraisse être resté en terre sainte beaucoup plus tard, il fut remplacé dès l'année suivante par

Mortymann, qui figure dans une lettre de 1263[5] comme grand précepteur et lieutenant du magistère; ce fut probablement celui-ci qui aida les Templiers à défendre le Saphet[6] et qui, cette place prise (24 juin 1266), périt dans le combat livré la même année à Bibars, devant Tabarie[7].

Conrad, qui apparaît dans une charte de 1272[8] comme ex-grand précepteur, semble avoir succédé à Mortymann; ce fut probablement lui qui, la même année, alla en Chypre pour réconcilier le roi et les barons[9]. Après lui, nous pensons que

Hartmann de Heldrungen remplit pour la seconde fois les fonctions de grand commandeur et qu'il les exerçait en 1274, lorsqu'il fut élu haut maître dans le chapitre général tenu à Acre; après lui, nous ne trouvons plus de grand commandeur jusqu'à un anonyme :

N.[10], tué en 1291, au siége de Saint-Jean-d'Acre.

En 1309, le grand commandeur était Henri, comte de Plotzko[11].

[1] De Wal, t. I, p. 461.
Joinville, édit. de Wailly, p. 178, 180.
Paoli, n° 143, t. I, p. 179.

[2] Bachem, p. 19.

[3] Echard, *SS. Ord. Prædicat.* I, 360.

[4] De Wal. *Hist. de l'Ord. Teut.* t. II. p. 225.
Eracles, I, p. 455.

[5] Muratori, t. XII, p. 382.

[6] *Eracles*, p. 463.

[10] *Hochmeisterchronik*, citée par Voigt, IV, 62.

[11] Voigt. *Namencodex*, p. 6. — Voigt. *Gesch. Preuss.* IV, 257.

[GRANDS HOSPITALIERS.]

[Nous n'en trouvons qu'un seul :

Albert[1], qui figure dans la charte de 1272, citée plus haut, et par laquelle Jean de Montfort termine avec les Vénitiens un différend relatif à une partie de la ville de Tyr.

En 1309, les fonctions de grand hospitalier étaient remplies par

Éberhardt[2], comte de Wirneburg.]

[GRANDS TRAPPIERS.]

[Nous n'en trouvons aucun pour la première période de l'histoire de l'ordre : on ne connaît même que le second de la deuxième période :

Henri d'Isemberg[3], en 1312.]

[GRANDS TRÉSORIERS.]

[CHÂTELAINS DE MONTFORT.]

[Helmerich[4] est le premier grand trésorier qui figure dans les chartes. Il apparaît comme témoin d'un acte de 1223.

Conrad[5], qui probablement lui succéda, est nommé dans une charte de 1240.

Jean de Livonie, probablement le même qu'un certain Jean le Salique, l'un des trois chevaliers envoyés[6] en reconnaissance en Livonie (1235) par Hermann de Salza, signe comme grand trésorier deux actes faits à Acre le 7 juillet 1244[7] : après lui, nous ne trouvons plus que

Jean de Saxe[8], témoin de l'acte de 1272, déjà deux fois cité, et dans lequel figure un certain Milo « socius thesaurarii. »

En 1309, la charge de grand trésorier était remplie par Jean Schrape[9].]

[1] Muratori, t. XII, p. 382.

[2] Voigt, t. IV, p. 258.
Voigt, *Namencodex*, p. 11.

[3] Gruber, *Origin. Livoniæ*, p. 276.
Cod. Ord. Teut. p. 30.

[4] Hartmann's v. Heldrungen, *Bericht*, p. 13, 20.

[5] *Cod. Ord. Teut.* p. 167.

[6] Muratori, t. XII, p. 389.

[7] Voigt, t. IV, p. 258.

[GRANDS MARÉCHAUX.]

[Nous ne trouvons que deux de ces dignitaires :

Jean le Salique, dont nous avons parlé plus haut et qui dut exercer la charge de grand maréchal vers 1250[1], et

Conrad de Anevelt, qui figure dans une lettre de Martin IV (28 janvier 1284)[2], où il est qualifié en même temps de lieutenant du magistère.

En 1306, les fonctions de grand maréchal étaient réunies à celles de grand commandeur en la personne de

Henri, comte de Plotzko[3].]

[1] Hartm. v. Heldrungen. *Bericht*, l. c.

[2] De Wal. *Recherches*, I, 315.

[3] Voigt, t. IV, p. 355.

[DIGNITAIRES DES PROVINCES D'ORIENT.

[CHYPRE ET ARMÉNIE.]

[On ne connaît aucun des dignitaires de cette province.]

[ROMANIE ET ACHAÏE.]

[GRAND COMMANDEUR.]

[N. . . assiste (17 mars 1210) au parlement de Ravennique[1].

N. . . est nommé par Grégoire IX[2] l'un des trois délégués institués pour la perception des subsides ecclésiastiques en Romanie (1236, 23 décembre.)

Johan Winther de Bruningisheym est nommé dans le décret par lequel Théodoric d'Altenbourg, haut maître, le remplace (15 septembre 1339)[3] par

Johan de Scherven ou Schverzen, après lequel nous ne trouvons plus aucun nom de grand commandeur de Romanie et d'Achaïe[4].]

[1] Henri de Valenciennes, p. 294 et suiv.

[2] *Gregorii IX, Epistolæ*, dans Manrique, *Ann. Cisterc.*, IV, 527.

[3] De Wal, *Recherches*, I, 397.

[4] En 1402, la Romanie ne formait plus qu'un bailliage de la maîtrise d'Allemagne. Voir de Wal, *loc. cit.*

TABLE

DES

NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX.

A

Aalis, 165.

Abelgh'arib ou Eburgarie, seigneur de Goud, connétable d'Arménie.

Abgar, roi, 294.

Acacius, 106.

Acarie de Margat, 396, 549.

Achard, prieur du Temple, 841.

Acharie, sénéchal du prince d'Antioche, 652.

Adam, seigneur d'Adelon, 160, 325.

Adam d'Antioche, maréchal du royaume de Chypre, 511, 512, 529.

Adam, évêque de Bélinas, 783.

Adam Ier de Béthune, seigneur de Bessan, 248, 250.

Adam II, seigneur de Bessan, 249, 350.

Adam III, seigneur de Bessan, 249, 252.

Adam de Cafran, 533.

Adam de Gaston ou Gastin, sénéchal d'Arménie, 124, 159, 701.

Adam de Gaures, dit d'Antioche, maréchal de Chypre, 684.

Adam, évêque de Gibel, 796.

Adam, abbé du Mont-de-Sion, 827.

Adam du Morf, 530, 566, 594.

Adam le Noir, 513.

Adam, fils de Robert Brus, 245.

Adam de Romery, évêque de Sagette, 806.

Adana, chef lieu du Pachalik de ce nom en Cilicie.

Adélaïde, femme de Hugues de l'Embriac, 319.

Adélaïde, femme de Henry, roi de Sardaigne, 214.

Adèle, femme de Baudouin, 11, 12.

Adèle, femme de Boémond II, prince d'Antioche, 545.

Adèle de Montlhéry, 339.

Adelise, femme de Jean Griffith, 306.

Adelon (nom de lieu), aujourd'hui Adloun 169.

Adhémar de Lairon, 279, 280.

Adimar de la Roche, évêque de Bethléem 790.

Agasse, femme de Renaud Barlais, 387 509.

Agathe, femme de Ligos, 163.

Agne de Bessan, 302.

Agnès, 598.

Agnès d'Adelon, 169, 170.

Agnès l'Aleman.

Agnès Barlais, 241, 393, 396.

Agnès de Barut, femme de Thomas de Césarée, 240, 283.

Agnès, femme de Gautier de Barut, 240, 444.

Agnès de Bavière, 87.
Agnès, femme de Renier de Bélinas, 246.
Agnès de la Blanchegarde, 240, 243.
Agnès, femme de Gauthier II de la Blanchegarde, 240.
Agnès, femme de Gilles de la Blanchegarde, 240.
Agnès, fille de Raoul de la Blanchegarde, femme de Thomas Alemand, 505.
Agnès, femme de Thomas de la Blanchegarde, 240, 272.
Agnès, femme de Boverel, 223.
Agnès, femme de Henri le Buffle, 303.
Agnès de Cafran, 534.
Agnès de Césarée, 253.
Agnès de Courtenay, 20, 308, 375.
Agnès, fille de Joscelin III de Courtenay, 300, 301, 302.
Agnès, femme d'Antoine Actland de Devon, 309.
Agnès, fille de Joscelin, comte d'Édesse, femme de Hugues d'Ibelin, 363.
Agnès, fille de Joscelin II, comte d'Édesse, 390.
Agnès de Floury, 530.
Agnès de France, 487.
Agnès de Franclei.
Agnès de Giblet, 327.
Agnès de Giblet, femme de Gauvain de la Roche, 325.
Agnès, femme de Hugues de Giblet, 542.
Agnès de Giblet, femme de Grémon Ier, seigneur de Bessan, 249, 250, 317, 319, 325.
Agnès, femme de Bouveret Grimaldi, 267, 272.
Agnès, fille de Girard de Haut, 320.
Agnès, de Hongrie, 193.
Agnès de Lieron, 240.
Agnès de Maraclée, femme de Pierre de Ravendel, 385, 386.
Agnès, fille de Bertrand, sire de Margat, 518.
Agnès de Maugasteau, 546.
Agnès de Montolif, 564.
Agnès, fille de Baudouin de Nores, 565.
Agnès, femme de Gaspard Palol, 466.
Agnès, femme de Girard de Haut, dame du Puy, 169, 250, 325, 542, 543.
Agnès, femme de Pierre de Ravendel, 385.
Agnès de Roas, femme de Joscelin III, comte d'Édesse, 301, 303, 408.
Agnès, fille de Barthélemy de Sachin, 323.
Agnès, fille de Balian, prince de Sagette, épouse de Guillaume du Boutron, 257, 436.
Agnès, fille de Josselin le Jeune, femme de Renaud de Sagette, 433.
Agnès de Saint-Jean, femme de Hugues de Courtenay, 306.
Agnès, fille de Pierre de Scandalion, femme de Guillaume de la Mandelée, 302.
Agnès, femme de Raoul de Tabarie, 457.
Agnès de Tenremonde, 171, 505.
Agnès, fille du comte de Tripoli, femme de Renaud Mansoer II, 396.
Agridi ou la Gride de Gérines, village de la Messorée (Chypre), 62.
Aggripa le Jeune, 244.
Ague de Bessan, 254, 256, 399, 531.
Aguet de Verny, 611.
Aiglantine, femme de Robart II, 414.
Aiglerius ou Angelus, archevêque de Naples, élu patriarche de Jérusalem, 731.
Aimé l'Alemand, 505, 506.
Aimé de Genève, chambellan de Chypre, 673.
Aimeri ou Amaury de Lusignan, roi de Chypre, 30, 48, 53, 54, 55, 56, 203, 205, 242, 251, 346, 498, 517, 620, 631.
Aimeri, prieur de Mont-Olivet, 826.
Aimeri, évêque de Tripoli, 811.

Aimery, sire de Chypre, 165. 570.
Aimery ou Amalric, patriarche d'Antioche. 742. 743.
Aimery, grand maître du Temple, 888.
Aimery Barlais, 393, 396, 517, 518.
Aimery d'Ibelin, 370, 378.
Aimery de Mimars. 550. 554, 556.
Aimery de Rivet, maréchal de Chypre. 594. 596, 687.
Aimon le Strange, 375.
Aïn el-Mahed (village près d'Acre). 878.
Aithon Ier, roi d'Arménie. 127. 208.
Aithon, sire de Coure, 376.
Aithon, sieur de Gorigos, 138.
Aiton ou Atton, chancelier de Léon III, 703.
Aiton II. 132, 133, 136, 137. 138.
Aïton, seigneur de Nigrino, capitaine de la cour d'Arménie, 706.
Aïton de Nigrino, chambellan d'Arménie, 707.
Alain, chancelier de Chypre, 674.
Alain Fergand, duc de Bretagne, 273.
Alain de Guaer, 273.
Alain de Terri Rubea, grand maître du Temple (Torre-Roge). 877.
Alba, en Calabre, 217.
Albara, ville épiscopale aujourd'hui El-Bara. 712, 715.
Alérade, femme de Robert Guiscard, 177.
Albéric de Reims, 345.
Albert, patriarche d'Antioche. 206. 421. 543, 590, 746.
Albert, évêque de Bethléem, 785. 786.
Albert, comte de Japhe et d'Ascalon. 339.
Albert, patriarche de Jérusalem, 724. 725, 726.
Albert, grand hospitalier. 909.
Albert, archevêque de Tarse, chancelier. 654.
Albert le Tort. 599.
Albert, chancelier de Tripoli. 662.
Aldobrandin, archevêque de Nicosie. 855.
Aleaume de Damiane, 416.
Alessandro Costanzo, amiral de Chypre. 664.
Alexandre IV, pape, 224. 370, 398.
Alexandre VI, 95.
Alexandre, chancelier. 654.
Alexandre de Courtenay. 309.
Alexis Comnène. 163, 177, 193. 381. 382, 384.
Al-Gazi, 273.
Alice, femme de Héthoum. 156.
Aliénor d'Aquitaine, 304.
Aliénor, fille de Hugues le Despensier, femme de Hugues de Courtenay. 306.
Aliénor de Guyenne, 189.
Aliénor, fille de Humfroy d'Herford. 306.
Alinah ou Rupin. 132.
Alix, 241.
Alix, reine, 251, 281.
Alix, femme de Boémond. 184, 185.
Alix, fille de Beaudouin II, femme de Boemond d'Antioche, 382.
Alix, femme de Jean d'Antioche. 511.
Alix de Montolif, femme de Thibaut, sire de Bessan. 558.
Alix, femme de Gilles l'Aleman, 505.
Alix, fille de Rupin d'Arménie, femme de Raymond, prince d'Antioche, 199. 200.
Alix Babin. 533.
Alix, fille de Jean Babin, femme de Beaudouin du Morf, 566.
Alix, femme de Guillaume Barlais. 502.
Alix, fille du duc d'Athènes, femme de Jean d'Ibelin, seigneur de Barut. 235, 267. 375.
Alix Beduin, femme de Jean de Tabarie. 524.
Alix, fille de Jean Beduin, femme de Jean de Tibériade, maréchal d'Arménie, 700.
Alix, fille de Gautier de Bessan, femme de Beaudouin d'Ibelin, 376.
Alix de la Blanchegarde, femme de Berthelot de Garnier. 240.

Alix, femme de Boémond de Brie, 530.
Alix, fille d'Eudes Ier, duc de Bourgogne, femme de Bertrand, comte de Tripoli, 480.
Alix, fille de Jacques du Boutron, femme de Guillaume de Farabel, 257, 421.
Alix, fille de Beaudouin de Brie, femme de Beaudouin du Morf, 505, 565.
Alix, femme de Jean de Brie, 530, 566.
Alix de Cayphas, 223.
Alix, fille de Robart de Cayphas, femme de Jean d'Ibelin, seigneur d'Arsur, 377.
Alix, femme de Jean de Césarée, 282.
Alix de Césarée, 303.
Alix, fille de Gautier de Césarée, femme de Jacques de la Mandelée, 302.
Alix, fille d'Henri, comte de Champagne, femme de Boémond V, 206.
Alix de Chappes, femme de Jean II de Brie, 269, 604.
Alix de Tor, femme de Pierre Chappe, 376, 598.
Alix, fille de Hugues III, roi de Chypre, femme de Balian d'Ibelin, 376.
Alix, reine de Chypre, 38, 331, 499, 500.
Alix, femme d'Eudes de Dampierre, 282, 378, 536.
Alix, femme de Richard de Dampierre, 282, 536.
Alix, marquise d'Este, 193.
Alix de Gaurelée, femme de Jean de Mimars, 549.
Alix, femme de Raymond de Gaurelée, 580.
Alix, femme du seigneur de Giblet, 198.
Alix de Gibelet, femme de Philippes de Coste, 212.
Alix, sœur de Boémond le Borgne, femme de Guy de Giblet, 322.
Alix, femme de Raymond de Giblet, 305.
Alix de Gibelet, femme de Henry de Lusignan, 466.
Alix, fille de Renier de Giblet, 511.
Alix, femme de Pierre de Gloire, 269.
Alix, femme de Jean d'Ibelin, sire d'Arsur, 244, 272.
Alix, femme de Beaudouin d'Ibelin, 252.
Alix, fille de Jean d'Ibelin, 225.
Alix d'Ibelin, 376.
Alix d'Ibelin, 377.
Alix d'Ibelin, femme de Gautier de Bessan, 376, 461, 253.
Alix d'Ibelin, femme de Hugues de Lusignan, connétable de Chypre, 378.
Alix d'Ibelin, femme de Hugues IV de Chypre, 373.
Alix (la reine), fille de la reine Isabelle, 43.
Alix, fille du seigneur de Lambron, femme de Balian d'Ibelin, maréchal de Chypre, 378.
Alix, fille de Guy de Lusignan, 30.
Alix de la Mandelée, femme d'Ague de Bessan, 254.
Alix, femme de Jacques de la Mandelée, 281.
Alix de la Mandelée, femme de Guillaume de Margat, 396.
Alix, femme du sire de Meners, 241, 494.
Alix de Mimars, femme de Renier le Petit, 399.
Alix, femme de Gautier le Moine, 566.
Alix de Montbéliard, 379.
Alix, femme de Guillaume de Montgisart, 550.
Alix du Morf, femme de Jean de Brie, 566.
Alix du Morf, femme de Bertrand de Giblet, 567.
Alix, fille d'Adam du Morf, femme de Guy de Soissons, 594.
Alix, fille de Guillaume de Picquigny,

femme d'Anseau de Nores, 566, 570, 583.
Alix de Soissons, 594.
Alix, fille de Jean le Tort, femme de Hugues d'Ibelin, 376.
Alix, fille de Jean de Troies, femme de Joffroy de Tor, 598.
Almaric de Bessan, 61, 252.
Aloysio, évêque de Famagouste, 864.
Alphonse de Portugal, grand maître de l'Hôpital, 894.
Alvar de Sanson, chevalier, auditeur de Chypre, 666.
Amalric, patriarche de Jerusalem, 20, 22, 112, 720.
Amalric de Flamenc, 327.
Amalric de Mimars, 550.
Amalric, évêque Sagette, 817, 805.
Amalric, prieur du Saint-Sépulcre, 839.
Amauri, vicomte de Naples, 412.
Amauri de Giblet, 329, 330, 511.
Amauri de Saint-Bertin, 283.
Amaury, 565.
Amaury, le chambellan, 328, 598.
Amaury, patriarche d'Antioche, 591.
Amaury, régent de Chypre, 226.
Amaury Babin, 516.
Amaury Barlais, 243.
Amaury Beduin, 524.
Amaury le Berner, 327, 396.
Amaury de Bernet, 325.
Amaury de Bessan, 251.
Amaury de Bessan, chambrier de Chypre, 671.
Amaury de Betsan, 252, 254.
Amaury de Brie, 529.
Amaury de Caimont, 580.
Amaury de Giblet, 514.
Amaury d'Ibelin, 375.
Amaury, roi de Jérusalem, frère de Baudouin III, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 169, 195, 221, 222, 266, 341, 403, 407, 409, 412, 447, 527, 593, 874.
Amaury de Lusignan, roi de Jérusalem, 20, 30, 31, 156, 222, 231, 232, 342, 390, 413, 432, 451.
Amaury de Lusignan, connétable de Chypre, 678.
Amaury de Margat, 396.
Amaury du Mont, 565.
Amaury de la Rumelle, vicomte de Nicosie, 693.
Amaury Saleman, 508.
Amaury de Thorote, 385, 392, 396.
Amaury de Tyr, connétable, 65, 66, 67, 68, 145, 146, 158, 159, 165, 209, 210, 254, 255, 370, 371, 372, 399, 698.
Amaury II, vicomte de Narbonne, 511.
Ambroise de Lusignan, 467.
Ambroise de Turre, 286.
Amé de Savoie, 91.
Amédée, comte de Montbéliard, 379.
Amédée VIII de Savoie, 161.
Amédée IX, 161.
Amelin, chancelier, 634.
Amelin de Margat, 394, 495.
Amie de Courtenay, 309.
Amil, abbé de la Latine, 854.
Amis l'Aleman, 508.
Amida, 905.
Anceau, maréchal de Chypre, 684.
Anceau de Brie, 527, 528, 529, 591.
Anceau de Nores, 566, 572, 583.
Angelle du Plaissié, 241, 398, 417.
Andraville (près de Patras), 900.
André, évêque de Cérines, 868.
André Bibi, secrétaire, 668.
André Cornaro, Vénitien, auditeur de Chypre, 666.
André de Cayphas, 267.
André II de Hongrie, 156, 204, 251, 281, 327.
André Pierre de Monte-Laterano, évêque de Laodicée, 798.
André, évêque de Lidda, 801, 802.

André de Montbar, 875.
André de Naples, vicomte de Nicosie, 693.
André de Pistoles, 580.
André, évêque de Samarie, 804.
André de Sosée, évêque de Bethléem, 793.
Andronic Comnène, 118, 159, 190, 230, 231, 292, 469.
Andronique Euphorbène, 117, 119, 292, 293.
Andronique le Jeune, 146.
Andronique (Le Tyran), 50.
Andronique Tzintzilices, 380.
Anfrid de Margat, 395.
Ange de Nabni (Frère), 866.
Anne Clifford, 307.
Anne Comnène, 163.
Anne, femme de Jean Folton, 308.
Anne de Lusignan, femme de Louis de Savoie, 161, 534, 563, 576, 628, 987.
Anne de Margat, 396.
Anne de Montignac, femme de Guillaume de Giblet, 327.
Anne de Montolif, 561.
Anne, fille de Richard de Talbot, femme de Hugues de Courtenay, 307.
Anne, femme de Thomas de Céphalonie, 159.
Angelier de Giblet, 539.
Annibal Paléologue, 467.
Anno de Sangerhausen, 904.
Ansalde de l'Embriac, 316, 318.
Anseau Babin, 513, 516.
Anseau de Brie, 514.
Anseau de Brie, sire de Piles, 529.
Anseau de Brie, 529, 530, 531, 566, 604.
Anseau de Grangerin, 545.
Anseau ou Anselme, évêque de Bethléem, 784.
Anseau, maréchal de Chypre, 241.
Anseau du Morf, 566.
Ansèle de Tripoly, 494.
Anselle la Belle, femme de Simon du Four, 272, 416.
Anselme de Brie, 527.
Anselme de Soissons, 594.
Anselme de Soissons, 494.
Antoine, évêque de Caiche, 148.
Antoine d'Avila, connétable de Chypre, 493, 682.
Antoine de la Balme, seigneur de Mortetay, chancelier de Chypre, 673.
Antoine Beak ou Beck, patriarche de Jérusalem, 735.
Antoine Buisson, évêque de Bethléem, 791.
Antoine de Courtenay, 309.
Antoine de Crenel, évêque de Bethléem, 791.
Antoine de Mont, évêque de Bethléem, 792.
Antoine de Pergame ou Bergame, camérier de Chypre, 672.
Antoine Saurans, 862.
Antoine, évêque de Tripoli, 813.
Antoine Trusson, évêque de Bethléem, 792.
Antoine Tuneto 853.
Antenel, 111.
Apafdèle, seigneur d'Anavarze, 288.
Apamie (Famieh), 315, 811.
Apsimar, 288.
Aquila (Château d'), 902.
Arados (L'île d'), 809.
Araison. Ce casal paraît pouvoir être identifié avec le village d'Aredion, dans le district d'Orini et Cyliria, en Chypre, 333, 334.
Archambauld, connétable d'Antioche, 648.
Arda, femme de Baudouin, 11, 157.
Argentine, femme de Théodore Paléologue, 216.
Armand (Harman) de Périgord, 886.
Armesende de Chateau-Neuf, 318, 589.

Arnaud, prieur du Mont-de-Sion, 841.
Arnaud de Comps, 893.
Arnaud du Crest, connétable de Tripoli, 542, 657.
Arnauld de Soissons, 593.
Arnaut Petit, 581.
Arneis de Giblet, 329, 330.
Arnoul, archevêque de Nicossie, 848.
Arnoul, archidiacre du Saint-Sépulcre, 634.
Arnoul, patriarche de Jérusalem, 11, 431.
Arnoul, vicomte de Jérusalem, 644
Arnoul de la Blanchegarde, 242.
Arnoul de Limone, évêque de Bethléem, 791.
Arnoul de Piquigny, vidame d'Amiens, 583, 719.
Arnoul de Péronne, vicomte d'Acre, 647.
Arnoul de Rohes ou de Roeux, patriarche de Jérusalem, 717.
Arnoul de Toroge, 877, 880.
Arnould, prieur du Saint-Sépulcre, 840.
Arsur (fief du royaume de Jérusalem, aujourd'hui Arsouf), 344.
Artas, 811.
Arthur de Langlois, 605.
Ascalon (nom de lieu), 20.
Aschetin, évêque de Bethléem, 784
Aschetin, vicomte de Jérusalem, 643.
Aspiétès, 290.
Asquie, casal de Chypre, aujourd'hui Ascia, 328, 565, 594.
Attard, évêque de Nazareth, 760.
Aubert, archevêque de Tarse, 770.
Augustin de Lusignan, 467.
Augustin, évêque de Laodicée, 797.
Augustin de Pusat, 341.
Augustin, évêque de Famagouste, 863.
Avegore, village de la Messorée, 374.
Aveline, femme d'Ursion, 191.
Avellones, casal de Chypre, aujourd'hui Avlona, 565, 610.
Avis, abbesse de Sainte-Marie-la-Grande, 831.
Aya, Haia, village de la Messorée, 549, 551, 552.
Aymar, prince de Césarée, 32.
Aymar de Montgisart, 397.
Aymée de Montferrat, 92.
Aymery, évêque de Paphe, 866.
Aymon le Strange, 235.
Azot, aujourd'hui Esdoud, 129, 374.

B

Baanes Heptademon, 107.
Badin Flatro, secrétaire, 668.
Badin de Nores, 575, 576.
Bajazet, 155, 238.
Baldin de Nores, 628.
Baldric, 615.
Balian Anseaume, 546
Balian d'Antioche, 494, 511, 567.
Balian de Brie, 529, 530.
Balian de Caypbas, 594.
Balian de Flatrès, 466.
Balian le François, 360, 375, 408, 409, 447, 544.
Balian d'Ibelin, 167.
Balian d'Ibelin, 376, 377, 378.
Balian II d'Ibelin, seigneur de Naples, 221, 223, 231, 350, 365, 366, 375, 379, 409, 410, 412.
Balian III d'Ibelin, seigneur de Baruth, 223, 233, 234, 350, 351, 375, 379, 679.
Balian d'Ibelin, prince de Galilée, 65, 69, 369, 371, 372, 376, 461.
Balian d'Ibelin, sire d'Arsur, 44, 223, 224, 226, 367, 377, 507, 603, 623, 631, 642.
Balian d'Ibelin, sénéchal de Chypre, 225, 236, 370, 378, 687.

Balian de Japhe, connétable, 352, 353.
Balian de Joppé, 355.
Balian ou Barisan de Joppé, 645.
Balian Lambert, 608.
Balian de Lanclée, 240.
Balian de Maraclée, 385, 387.
Balian Maugerny, 241, 494, 511, 580.
Balian de Mimars, 549, 550, 552, 553.
Balian de Montgisard, 398.
Balian de Navarre, 606.
Balian de Nores, 100, 577, 578.
Balian, archevêque de Rhodes, 243.
Balian Ier, sire de Sagette, 61, 159, 257, 268, 434, 458, 459, 547, 640.
Balian II, sire de Sagette, 167, 438.
Balian de Soissons, 594.
Balian de Tararie, 461.
Balian de Tor, 598.
Balian de Tribardon, 529.
Balian de Tripoli, 241, 494.
Balian, sire de Tyr, 498, 499.
Balian de Verny, 530, 611.
Balissand, 472.
Balthazar Borgia, 95.
Balthasar de Eredia, 868.
Bandanus, 636.
Barbaquan, empereur de Perse, 458.
Baronius, cardinal, 179.
Barthélemy, 550.
Barthélemy d'Antioche, 220.
Barthélemy de Bragance, évêque de Nemosie, élu patriarche de Jérusalem, 730, 857.
Barthélemy, évêque d'Exeter, 874.
Barthélemy de Flace, 580.
Barthélemy de Giblet, 325.
Barthélemy le Jeune, 609.
Barthélemy Mainebeuf, 437.
Barthélemy, archevêque de Mamistre, 770.
Barthélemy de Mimars, 550.
Barthélemy de Montolif, 71, 559, 561.
Barthélemy de Montolif, camérier du roi Hugues IV, 671.
Barthélemy du Morf, 529, 565, 566, 567.
Barthélemy de Navarre, 606.
Barthélemy, archevêque de Palerme, 218, 219.
Barthélemi Scaface, 592.
Barthélemy de Soissons, 593.
Barthélemy, évêque de Tortose, 810.
Barthélemi Tirel, maréchal, 651.
Barut, aujourd'hui Beyrouth, 25, 28, 31.
Basile, chambellan (camerianus), 653.
Basile, chancelier de Léon II, 703.
Basile, seigneur du couvent de Trazarg, 163.
Basile le Macédonien, 288.
Basile Porphyrogénète, 174.
Baudouin, 252, 254, 550.
Baudouin, père de Godefroy, 289, 290.
Baudouin Ier, roi de Jérusalem, 9, 12, 13, 18, 227, 263, 264, 265, 266, 315, 427, 431.
Baudouin II, 111, 112, 182, 183, 185, 229, 246, 265, 274, 527.
Baudouin III, 17, 18, 19, 115, 191, 195, 228, 230, 231, 246, 266, 298, 300, 544.
Baudouin IV, roi de Jérusalem, 19, 20, 22, 23, 25, 221, 230, 249, 527.
Baudouin V, roi de Jérusalem, 23, 24, 301.
Baudouin, baron, connétable d'Arménie, 697, 700.
Baudouin de Baruth, 567.
Baudouin, évêque de Baruth, 781.
Baudouin de Bessan, 252, 253, 254, 678
Baudouin Bonvoisin, 529, 567, 607.
Baudouin II du Bourg, 12, 13, 14, 15, 16, 157, 297, 545.
Baudouin de Brie, 272, 529, 530.
Baudouin, sénéchal de Césarée, 285.

Baudouin, archevêque de Césarée, 756, 757.
Baudouin Ier, empereur de Constantinople, 170.
Baudouin d'Édesse, 112, 295, 296.
Baudouin de Grangerin, 545.
Baudouin Ier, comte de Guines, 381.
Baudouin d'Ibelin, connétable, 378.
Baudouin d'Ibelin, premier seigneur de Rame, 249, 361, 362, 369, 370, 375, 447.
Baudouin d'Ibelin, 241, 284.
Baudouin d'Ibelin, seigneur de Barut, 376.
Baudouin d'Ibelin, 370, 376.
Baudouin d'Ibelin, sénéchal de Chypre, 166, 233, 252, 368, 375, 376, 461, 494, 687.
Baudouin de Marès, 300, 389, 390.
Baudouin de Mimars, 550.
Baudouin de Mirebel, 362, 363, 364.
Baudouin de Montgisard, 530.
Baudouin du Morf, 225, 325, 515, 530, 533, 565, 566, 567, 568.
Baudouin, vicomte de Naples, 412.
Baudouin de Neuvill, 511, 570.
Baudouin de Nevaire, 567.
Baudouin de Nores, maréchal de Chypre, 399, 521, 565, 573, 574, 685.
Baudouin, abbé de Notre-Dame de Josaphat, 819.
Baudouin de Picquigny, 546, 583, 586, 587, 602.
Baudouin de Plaissié, 241, 417.
Baudouin, fils de Raymond de Poitiers, 190.
Baudouin de Rame, 25, 197, 408, 412, 422.
Baudouin de Saint-Abraham, 424.
Baudouin de Saint-Gilles, 267.
Baudouin de Soissons, 594.
Bauduin, 565.
Béatrix, 240, 241, 393, 396, 583.
Béatrix de Baruth, 240.
Béatrix de Mimars, 549.
Béatrix de Savoie, 215, 216.
Béatrix, fille de Galvano Lanza, 218.
Béatrix, femme de Guillaume de Maraclée, 387.
Béatrix, fille de Guillaume de Picquigny, 269.
Béatrix, femme de Jean-le-Tor, 228.
Béatrix, femme de Joscelin II, 300.
Béatrix, femme d'Othon, comte de Hiinneberg, 302.
Béatrix, femme de Payen Ier, seigneur de Cayphas, 266.
Béatrix, femme de Rohard de Brie, 583.
Béatrix, fille de Pierre de Baruth, 598.
Beaudouin de Venaire, 553, 583.
Beaufort, château voisin de Sayette cédé à l'ordre du Temple et nommé maintenant Kalaat-esch-Schekif, 437.
Bedrois, camérier du roi d'Arménie, 705, 708.
Bedros (Le baron), proximos d'Arménie, 705.
Beduine, femme de Joffroy de Cayphas, 270.
Beimont d'Antioche, 166.
Bela, roi de Hongrie, 193.
Bela IV, roi de Hongrie, 123.
Belbeis (Égypte), 21, 23.
Belinas, ville épiscopale de Syrie, aujourd'hui Banias, 244, 247, 711.
Belus (fleuve près d'Acre), 18.
Benedetti, 613.
Bengerius de Montolivo, 558.
Benoist XII, pape, 74.
Benoist, archevêque d'Édesse, 769.
Benoist (Frère Nicolas), évêque de Laodicée, 798.
Benoist (Zacharia), 47.
Benoît de Adoaria, évêque de Tripoli, 813.
Béranger Petit, 583.

Bérangère de Castille, troisième femme de Jean de Brienne, 36.
Bérard, évêque de Némosie, 857.
Bermonde, femme de Bertrand de Margat, 394.
Bernard, évêque d'Artas, patriarche d'Antioche, 739.
Bernard de Barut, 228, 240.
Bernard de la Beaume, 521, 522, 550, 598.
Bernard de la Blanchegarde, 240.
Bernard Brus, 245.
Bernard, chancelier, 654.
Bernard, évêque de Lidde, 800.
Bernard, évêque de Nazareth, 759.
Bernard, évêque de Sidon, 805.
Bernard de Sully, élu archevêque de Nazareth, 761.
Bernard Rossi, amiral de Chypre, 663.
Bernard ou Renard de Maraclée, 385.
Bernard, prieur de Mont-Olivet, 826.
Bernard, abbé du Mont-Thabor, 829.
Bernard de Rinzon, maréchal de Chypre, 685.
Bernard-le-Strange, 235, 290.
Bernard du Temple, 28.
Bernard de Tremelay, 872.
Berte, femme de Bernard de Soissons, 279.
Berthe, fille de Guy de Baruth, 593.
Berthelot de Garnier, 240.
Berthold, marquis d'Herembourg, 216.
Bertin Porcel, 589.
Bertrade de Montfort, 180, 305.
Bertrand, évêque de Paphe, 866.
Bertrand de Alaneo, 862.
Bertrand Aldeger, évêque de Bethléem, 791.
Bertrand de Blanchefort, 873.
Bertrand de la Blanchegarde, 240.
Bertrand de Comps, 894.
Bertrand de Giblet, 117, 156, 257, 319, 323, 325, 487.
Bertrand de Saint-Gilles, comte de Tripoli, 227, 264, 479, 480.
Bertrand Mansoer, seigneur de Margat, 240, 241, 251, 393, 394, 395, 396, 593, 596, 603.
Bertrand de Montolif, 325, 559.
Bertrand de Pagis (Frère), évêque de Samarie, 804.
Bertrand Porcelet, 240, 462, 588, 589, 590.
Bertrand Texi, grand maître de l'Hôpital, 894.
Bertrand de Thorote, 392, 393.
Bertrand, vicomte de Tripoli, 495.
Bertrand de Zerban, 467.
Besmedin, fief dépendant de la seigneurie de Giblet, 323, 325, 327.
Bessan (Le), nommé dans l'antiquité Scythopolis. Les ruines de cette ville portent maintenant encore le nom de Beysan et se voient au bord du Jourdain, près du petit Hermon, 248.
Bethanie ou Saint-Ladre. Cette abbaye et le casal du même nom occupaient la place du village arabe de El-Azarich, 822.
Beybars Bendocdâry, 42, 131, 133, 225, 414, 888, 908.
Bianca Lanza, 214.
Bienvenu de Vidal, 603.
Bienvenue, femme de Henry de Cafran, 533.
Bienvenue, fille de Philippe de Cafran, 521.
Bienvenue-le-Petit, 580.
Bienvenue, femme de Baudouin de Picquigny, 583.
Bienvenue, fille de Jean de Tor, femme de Laurent II du Morf, 566, 583, 598.
Bigne le Petit, femme de Guillaume Pedot, 580.
Bilarghou-Khan, 136.
Blahasent ou Bethasan, 19.
Blaise de Clusiano, évêque de Baruth, 782.

Blanchegarde (La), de nos jours Tell es-Saphieh, 242.
Boel de Chartres, 442.
Boémond Ier, 177, 178, 184, 207, 290, 381, 382.
Boémond II, prince d'Antioche, 112, 113, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 185, 382, 545.
Boémond d'Antioche, seigneur du Boutron, 258.
Boémond III, le Bègue, prince d'Antioche, 29, 118, 120, 190, 193, 194, 195, 196, 216, 257, 293, 317, 321, 323, 327, 382, 383, 385, 386, 484, 485, 558.
Boémond IV d'Antioche, le Borgne, comte de Tripoli, 64, 121, 124, 156, 159, 198, 199, 200, 203, 204, 216, 222, 251, 258, 264, 281, 322, 323, 385, 386, 421, 485, 507, 589.*
Boémond V, prince d'Antioche et comte de Tripoli, 63, 126, 205, 206, 207, 224, 386, 485.
Boémond VI, 130, 158, 206, 207, 208, 259, 485, 488, 518.
Boémond VII, 158, 208, 209, 324, 486, 488.
Boémond de Brie, 529, 530.
Boémond-le-Buffle, 272.
Boémond de Giblet, 608.
Boémond, seigneur de Laodicée, 381, 382.
Boémond de Lusignan, 159, 464.
Bonacourt ou Bonacursius, archevêque de Tyr, 754.
Bonaplius de Sarmit, 426.
Boniface VIII, pape, 488.
Boniface de Montferrat, 11.
Bonne, femme de Pierre Sacy, 378.
Bonvassal d'Aude de Aldo, chancelier de Chypre, 674.
Bonvoisin, 529.
Borille Aleman, 504.
Bouchard, chancelier, 654.
Bourgogne de Lusignan, 378.
Boutron (Le), c'est aujourd'hui le village de Batroun, près du cap Madouna, 811.
Bouveret Grimaldi, 267, 272.
Boverel de Gènes, 223.
Brancaléon Grille, 238.
Brigide de Ver, 572.
Brunel, sénéchal de Tripoli, 661.
Brusalo (Jean-François), archevêque de Nicosie, 853.
Buffavent, château de l'île de Chypre voisin du mont Pentédactylon, 62.
Burchard de Schwenden, 905.
Burie ou Bubes, village situé au pied du Thabor et portant le nom de Dabourieh, 446.
Buris (De), 611.

C

Cain le Roux, 61.
Cesareus de Alagno, 861.
Caimon, non loin du Carmel, vers la plaine d'Esdrelon, aujourd'hui Tell-Kaïmon, 260.
Calaman, duc de Mamistre, 115, 116, 292.
Calaman, roi de Hongrie, 292.
Calixte, pape, 179.
Camarin Barlais, 61, 596.
Camerin ou Aimery de Lusignan, connétable de Chypre, 679.
Cammerdas (De), 208, 612.
Candare (Château de la), aujourd'hui Kantara, 607.
Candelour de Floury, épouse de Daniel de Malembec, 539.
Cantacuzène, 382.
Capharda, ville de la principauté d'Antioche, site inconnu, 184.
Capharnaum, casal dépendant de la seigneurie de Cayphas, et dont le site paraît

s'identifier avec les ruines nommées Tell el-Kenisch, 265.
Carceran de Nores, 493.
Carceran de Requesens, sénéchal de Chypre, 689.
Carceran (Calceran) Suarez, connétable de Chypre, 673, 681.
Carew de Courtenay, 309.
Carion de Giblet, 334, 335.
Casal-Imbert ou Lampti, village situé entre Acre et Tyr, théâtre d'une sanglante bataille entre les Chypriotes et les Impériaux. Cette localité paraît se retrouver dans les ruines nommées El-Hamsi, 62, 527.
Cassan, roi des Tartars, 136.
Castel-Straville, 71.
Catalossa, 136.
Catarurius, duc d'Antioche, 175.
Caternella, 219.
Catherine, femme de Jean d'Antioche, 511.
Catherine, femme de Simon Beduin, 565.
Catherine, femme de Robert Chapel, 309.
Catherine Cornaro, 99, 100, 161, 854.
Catherine, fille d'Édouard IV, 307.
Catherine, femme de Thomas Engain, 306.
Catherine de France, 261.
Catherine de Giblet, 328, 511.
Catherine, femme de Jason de Nores, 313.
Cauvain Lanza, 215.
Cayphas, port à 4 lieues au sud d'Acre, au pied du mont Carmel, 32, 33, 344.
Cécile, 181.
Cécile, femme de Balian Anseaume, 546.
Cécile, fille de Jean Chesney, 308.
Cécile, femme de Pons de Tripoli, 481.
Cécile, femme de Mutiode Zimblet, 313.
Célano, 217.
Célestin II, pape, 894.
Cérines, ville épiscopale de Chypre, 213.
César de Norès, 492, 493.
Chamel (La), nom donné durant les croisades à la ville d'Émesse, 386.
Charles d'Anjou, 48, 218, 623.
Charles de Bourbon, 92.
Charles Bourbonnat, évêque de Bethléem, 792.
Charles de Danemark, 14.
Charles Ier, roi de Chypre, 216.
Charles de Lusignan, 466, 467.
Charles Ier, roi de Naples, 217, 341.
Charles Ier, duc de Savoie, 98, 161.
Charles, seigneur de Seneterre, 235.
Charles Ier, roi de Sicile, 44, 45, 65, 205, 486, 487.
Charles V, 152.
Charles VI, roi de France, 152, 153, 212, 238.
Charles Visconti, 81, 82.
Charlotte, princesse d'Antioche, 563.
Charlotte de Bourbon, 91.
Charlotte Cantacuzène de Floury, 541.
Charlotte de Lusignan, reine de Chypre, 48, 97, 98, 99, 103, 213.
Charlotte de Lusignan, épouse de Louis II de Savoie, 161.
Charlotte, fille de Jean Perez, 262.
Chasteau-Pelerin, aujourd'hui Athlit, 885.
Chastel Blanc, forteresse de l'ordre du Temple, aujourd'hui Safita, 26, 887.
Château-Neuf, c'est le Kalaat Hounin, 247, 473.
Chérubine, 467.
Chiérokitia, village de l'île de Chypre, célèbre par la bataille qu'y perdirent les Latins le 7 juillet 1426; aujourd'hui Chérokitia (district de Larnaka), 89.
Chosroés, 106.
Chrétien, patriarche d'Antioche, 857.
Christine, fille de Roger de Cayphas, 266, 268.
Christofle, évêque de Bethléem, 791.
Christophe, évêque de Sebaste, 803.
Cives de Nores, 466.
Clarembaud ou Clérembaud, 646.

Clarence, fille de Guillaume Angelier, 385.
Clarence, fille de Guillaume Azart, 257.
Clarion, 101.
Claude, baron de l'Estrange.
Clément IV, pape, 129, 217, 282.
Clément V, pape, 47, 68, 137, 139, 270.
Clément VI, pape, 71, 81, 147, 148.
Clément VII, pape, 82.
Coloman, roi de Galicie, 123.
Comy, aujourd'hui Coni, casal à trois lieues de Baſo, 609.
Conrad Ier, archevêque de Nicosie, 851.
Conrad II, Caraccioli, 851.
Conrad de Anevelt, 910.
Conrad d'Antioche, 217, 218, 219, 220.
Conrad, empereur d'Allemagne, 276, 299, 431.
Conrad Capèce, 218, 219.
Conrad de Feuchtwangen, 906.
Conrad, archevêque de Mayence, 120.
Conrad de Montferrat, 26, 27, 28, 29 32, 51, 231, 265, 342, 344, 432, 459, 472, 496, 497, 498.
Conrad, duc de Savoie, 216.
Conrad, grand trésorier de l'ordre Teutonique, 909.
Conrad, précepteur de l'ordre Teutonique, 907, 908.
Conrad de Thuringe, 903.
Conradin, 217, 218, 282, 284.
Conradin, sultan de Damas, 267.
Constance, femme de Boémond Ier d'Antioche, 179, 181, 184, 186, 187, 188, 190.
Constance, reine d'Aragon, 217.
Constance, reine de Bohême, 193.
Constance, fille de Boémond III, 198.
Constance, veuve de Henry II, roi de Chypre, 158, 236.
Constance de France, comtesse de Saint-Gilles, 242, 513, 586.
Constance, femme de Léon V, 159
Constance de Nores, 493.
Constance, mariée à Pizard, 492.
Constance, femme de Raymond de Poitiers, 185, 186, 194, 382, 404.
Constance, fille de Raymond de Poitiers, femme de Renaud, seigneur de Gien, 191, 193.
Constance le Tort, 599.
Constans, gouverneur d'Arménie, 203.
Constans, 166.
Constans, fils d'Aithon du Coure, 376.
Constans, baile d'Arménie, 124, 125, 126, 127.
Constans, roi d'Arménie, 379.
Constans II, 135.
Constant Lascaris, 156.
Constantin, 107, 111, 113, 174.
Constantin le Barbu, 288.
Constantin II, 135, 145, 158.
Constantin III, 145, 147.
Constantin IV de Lusignan 145, 147, 148, 149, 160.
Constantin Carentinus, 174.
Constantin ou Constant ou Constance, seigneur de Pardzerpert, connétable d'Arménie, 162, 697, 698.
Constantin, évêque de Lidde, 800.
Constantin, archevêque de Mamistre, 771.
Constantin Monomaque, 175.
Constantinus, 174.
Coradin, 474, 507.
Corbaham, 177.
Coricie, ville épiscopale de la petite Arménie; elle est encore nommée Ghorigos et est située non loin du cap Anamour, 767.
Cornille Synclitique, 314.
Corvasil, 111.
Cosma Guonem, secrétaire, 668.
Cosroès, roi de Perse, 173.
Covilla, femme de Conrad d'Antioche, 220

Crac (dit la Pierre du désert), était une des grandes baronnies du royaume de Jérusalem; cette ville porte maintenant le nom de Karak et s'élève sur la rive orientale de la mer Morte, 402.

Crach de Montreal, aujourd'hui Schaubek, près de Petra à l'est du Ouady-Arba, 26. 401.

Crat (De), 612.

Crusocho ou Crosocques, casal de l'île de Chypre qui donne encore son nom au district moderne de Khrysokho, 209.

Cursat, aujourd'hui Kossaïr, château de la principauté d'Antioche, 166.

Cyrille, élu patriarche de Jérusalem. 723.

D

Dagobert. Daimbert ou Dacabert. patriarche de Jérusalem, 9, 714, 716, 717.

Damianus, 174.

Daniel (Fr.), archevêque de Bostre, 768.

Daniel d'Aradus, 810.

Daniel de Malembec. 272, 539.

Daniel de Tenremonde, 170, 171, 546.

Daniel de Terdonc, archevêque de Tarse, 773.

Daniel, évêque de Tortose, 110.

David d'Écosse. comte d'Hutingtou. 245.

David Saharhouni, 106.

Deiphobo Betien, 314.

Demetrio Paléologue. 467.

Denys de Flory, 539. 540.

Dertosa. 885.

Diaspre, 546.

Dieu d'Amour ou Saint-Hilarion, forteresse de l'île de Chypre, commandant le passage de la chaîne des Cérines, entre la ville de ce nom et Nicosie, 62.

Diffa, 166.

Djohan ou Jean, connétable d'Arménie. 698.

Dolet, 117, 163.

Dolet, femme de Bertrand de Giblet. 157, 325.

Doliman. 182.

Dominic Flélin. évêque de Bethléem, 792.

Dominique Autrici, 466.

Dominique, évêque de Bethléem, 791.

Dominique de Péra (Frère), 864.

Donato de Aprile, chancelier de Chypre. 676.

Dorothée, 106.

Dorothée de Courtenay, épouse Thomas Colony. 309.

Dorothée, femme de Thomas Colony. 309.

Douce, femme de Hugues de Mimars. 550. 594.

Douce de Brie. épouse Thomas de Montolif, 529.

Douce, fille de Jean de Brie. 328. 529.

Douce de Gaurelée, femme de Baudoin de Venaire, 549, 553.

Douce. fille de Gautier de Gaurelée. 583.

Douce, fille de Guy de Soissons. 549

Douce Porcelet, femme de Gautier, 251.

Douce, fille de Renaut Porcellet. 413.

Douce Porcelet, 588.

Douce Rivet, 550.

Douce de Soissons, 521, 594.

Dreux, châtelain d'Amiens, 416.

Durand, archevêque de Nicosie. 845.

Durand, évêque de Bethléem. 790.

Durand de Sermino, archevêque de Nazareth 763.

E

Eberhart de Sayn, 904, 907.

Eberhart de Wirneburg, grand hospitalier, 909.

Ebrard ou Everard des Barres, 871.

Ebremar ou Ebremer, archevêque de Césarée, 285, 756.

Ebremar ou Euremer, patriarche de Jérusalem, 715.

Edgard, roi d'Angleterre, 381.

Édouard d'Angleterre, 369.

Édouard de Courtenay, 306, 307, 309.

Édouard Nunio, évêque de Laodicée, 798.

Égeline de Courtenay, femme de Robert de Seals, 306.

Églantine, femme de Robart de Cayphas, 272, 223.

Églantine de Cayphas, 559.

Églantine, fille de Raymond de Néfin, 267, 272.

Éléonor Clifford, 307.

Éléonor de Floury, 272.

Éléonor, femme de Gilbert de Floury, 272.

Eléonor, fille de Daniel de Malembec, 272.

Éléonore, 307.

Éléonore (La reine), 87.

Éléonore, femme de Jean Boutiller, 306.

Éléonore, femme de Jean de Gray, 306.

Éléonore, fille de Roger de Mortemer, 307.

Éléonore de Lusignan, 439.

Éléonore de Maugasteau, 546.

Éléonore de Montfort, 474.

Éléonore, femme de Philippe Scandalion, 546.

Éliand ou Élinand de Bures, prince de Tabarie, 447, 452, 453.

Élie, patriarche d'Antioche, 740.

Élie Guinemé, 852.

Élisabeth, fille de Jacques Chichester, 309.

Élisabeth, femme de Jean de Courtenay, 309.

Élisabeth, seconde femme de Joscelin de Courtenay, 297, 298.

Élisabeth de Courtenay, femme de Pierre de France, 298, 309.

Élisabeth, fille de Philippe de Courtenay, 307.

Élizabeth, femme d'Édouard de Devon 308.

Élizabeth, femme de Guillaume de Courtenay, 309.

Élizabeth, fille de Jean Gray, 307.

Élizabeth de Namur, 545.

Élizabeth, fille de Vautier de Hungerford, 308.

Élizabeth, femme de Lancelot Pollard, 309.

Élizabeth, femme de Jean Loberage, 309.

Élizabeth, femme de Barthélemy de Liddel, 306.

Élizabeth, femme de Guillaume Strud 309.

Élye, patriarche de Jérusalem, 732, 733, 736.

Emad-Eddin-Zenghi I, sultan de Mossoul, 299.

Émelotte, femme de Hugues du Puiset, 339.

Émelotte, femme d'Eustache Garnier, prince de Césarée, 274, 431.

Émery Barlais, 378, 536.

Émery de Mimars, 545.

Emma, fille de Robert Guichard, 180.

Émilie, femme de Scipion Costanzo, 492, 493.

Émir Alid, 244, 245.

Emmanuel Longus, élu évêque de Baruth, 782.

Emmeline, fille de Jean d'Ibnov, 306.

Engelger, seigneur de Fémie, 315.
Enguerrand de Piquiny, 583.
Enguerrand, prieur du Mont-de-Sion, 841. 842.
Enzo, roi de Sardaigne, 216.
Épice, patriarche de Jérusalem, 729.
Éraclius ou Héraclius, archevêque de Césarée, 757.
Érivé Collar, 256
Ermelline, fille de Balian d'Ibelin, 224. 377.
Ermengard de Daps, 893.
Ermengarde, princesse de Tabarie, 375.
Eschive, femme de Jean de Montolif, 549, 553.
Eschive, femme de Jean d'Antioche, maréchal de Chypre, 251. 511.
Eschive, dame de Barut, 236.
Eschive de Bessan, femme de Nicolas Boule, 254.
Eschive, femme d'Eustache Boitevin, 580.
Eschive, femme d'Aimery de Rivet, 594.
Eschive, femme de Raymond de Brie, 583.
Eschive, fille de Philippe de Brie, 399.
Eschive de Giblet, femme de Raymond, vicomte de Tripoli, 494.
Eschive, fille de Jean de Brie, femme de Baudouin du Morf, 529, 567.
Eschive, 165.
Eschive, fille de Guillaume de Bures.
Eschive de Mimars, femme de Thomas de la Beaume, 549.
Eschive de Cafran, 533.
Eschive, femme d'Aimery, roi de Chypre, 364, 375.
Eschive, femme de Baudouin du Morf, 529.
Eschive, femme de Gautier de Dampierre, 376, 461.
Eschive, femme de Gautier, seigneur de Tabarie et prince de Galilée, 448, 483, 484.
Eschive de Dampierre, 536, 538.
Eschive, femme de Simon du Four, fille de Raymond Visconti, 272, 494.
Eschive, épouse de Joscelin de Giblet, 240.
Eschive de Giblet, 325, 327, 335, 494, 495.
Eschive, fille du roi Hugues IV, 353.
Eschive, femme de Hugues sans Avoir, 420, 446.
Eschive, fille de Hugues de Fauquembergue, 445, 451, 454, 455.
Eschive d'Ibelin, dame de Baruth, 375.
Eschive d'Ibelin, 70, 156, 234, 538.
Eschive d'Ibelin, religieuse, 378.
Eschive, fille d'Aimery de Lusignan, 55.
Eschive, femme de Joscelin de Giblet, 240.
Eschive, mariée à Fernand de Majorque, 73, 378.
Eschive de Montfort, reine de Chypre, 81.
Eschive, fille du comte de Montbéliard, 233, 234, 349.
Eschive de Montéliard, 375, 379.
Eschive, fille de Eudes de Montbéliard, 457, 458, 459, 460.
Eschive de Nores, 577, 578.
Eschive, fille de Jean de Farabel, 241.
Eschive, femme de Jean l'Oison, 580.
Eschive, femme de Raymond de Picquigny 530.
Eschive, fille de Raymond Babin, 583.
Eschive, fille de Raymond Rupin, 203.
Eschive, femme de Renier le Petit, 580.
Eschive de Rivet, 597.
Eschive de Scandalion, 429.
Eschive, femme de Renaud III de Soissons, 398, 594.
Eschive, dame de Tabarie, 240, 376, 379, 444, 449.
Eschive, femme de Raoul de Tabarie, 446, 447.
Eschive de Tor, femme de Robert de Montgisart, 598.
Eschive, dame de Tripoli, 494.

Eschive, femme de Jean, vicomte de Tripoli, 241, 420, 494.
Esman, sultan de Tarse, 288.
Estéfénie, dame du Plessis, 553, 566.
Estefenie ou Femie, 596.
Estéfénie, fille de Jean de Brie, femme de Jean Gauvain, 529, 594.
Estéfénie de Giblet, femme d'Amaury de Bernet, 325, 327.
Estéfénie de la Blanchegarde, femme de Gautier Julien, 240.
Estéfénie, femme de Guy Dermite, 565.
Estéfénie, femme de Hugues II de Giblet, 319, 321, 322.
Estéfénie, fille de Guillaume de Giblet, 396.
Estéfénie, femme de Hervé de Giblet, 565.
Estéfénie, femme de Hugues, seigneur du fief Saint-Jean, 241.
Estéfénie, femme de Guy de Milly, 406.
Estéfénie, fille de Baudouin du Morf, 399.
Estéfénie d'Ibelin, 361, 375.
Estéfénie de Mimars, 583.
Estéfénie, femme d'Amaury, vicomte de Naples, 364, 375.
Esténénie épouse Philippe de Venaire, 549.
Estéfénie, femme de Baudouin de Nores, 566.
Estéfénie, femme de Thibaud de Damiane, 565.
Estéfénie, femme de Thibaud du Plessié, 398, 518.
Estéfémie, femme de Philippe de Roux, 249.
Estéfénie, fille de Jean de Soissons, 598.
Estéfénie, femme de Jean d'Antioche, 241.
Estéfénie, femme de Geoffroy le Tor, 241, 417.
Estéfénie, fille de Robert de Montgisart, 417.
Estéfénie, femme de Hugues de l'Embriac, 319.
Estéphénie, de Bethsan, 254.
Estéphénie, femme de Guy de Soissons, 251.
Estienne de Carare, 851.
Estienne de Sauvigny, 565.
Esthienne, évêque de Némosie, 859.
Estienne du Tor, 600.
Estienne, abbé de Saint-Jean-en-Vallée, patriarche de Jérusalem, 719.
Estienne, archevêque de Tarse, 772.
Estienette, femme de Baudouin de Rame, 422.
Estiennette, mariée à Jean d'Antioche, 494.
Estiennette de Milly, 404, 469.
Estiennette, fille de Balian Maugarny, 408, 511.
Estiennette, femme de Guy de Milly, 403.
Estiennette, femme d'Henry, roi de Chypre, 127.
Estiennette, fille de Henry de Milly, 319.
Estiennette, femme de Joffroy de Tor, 494, 598.
Estiennette, femme de Hugues de Tripoli, 594.
Estienette, abbesse de Notre-Dame-la-Grande, 831.
Estiennette, femme de Jean-le-Tor, 594.
Estiennot de Valenciennes, 270.
Étienne Boutier, vicomte d'Acre, 647.
Étienne de Bavière, 87.
Étienne III de Lusignan, 860.
Étienne IV de Lusignan, 860.
Eudes Bon-Marchis, 180.
Eudes, duc de Bourgogne, 418, 480.
Eudes, chancelier, 654.
Eudes-le-Chien, 272.
Eudes de Creel, 437.
Eudes de Dampierre, 55, 156, 203.
Eudes de Dampierre, 378, 536.
Eudes de Dampierre, connétable de Chypre, 73, 236, 375, 537, 538, 624.
Eudes de Giblet, 327.

Eudes de la Ferté, vicomte d'Acre, 647.
Eudes Ier de Ham, 542.
Eudes II de Ham, 542.
Eudes III de Ham, 542.
Eudes IV de Ham, 542.
Eudes, chancelier de Japhe, 352.
Eudes Langles, 605.
Eudes de Montbéliard, connétable, 36, 379, 446, 447, 458, 547, 629, 640.
Eudes de Navarre, 606.
Eudes, évêque de Paphe, 866.
Eudes Poilechien, sénéchal de Jérusalem, 618.
Eudes, archevêque de Tyr, 748.
Eudes, archidiacre de Tyr, évêque de Baruth, 782, 805.
Eudes de Lusignan, sénéchal de Chypre, 688.
Eudes de Saint-Amand, maréchal de Jérusalem, grand maître du Temple, 625, 644, 876.
Eudes, évêque de Sidon, 805.
Euphémie, femme de Jean de Jorny, 594.
Euphémie, dame de Sajette, 130.
Euphémie, femme d'Oste de Tabarie, 433.
Euphémie de Flamenc, femme d'Angelier de Giblet, 327.
Euphémie Scafas, 591.
Euphémie, femme de Guy de Soissons, 325.
Eugène Synclitique Ier, 313.
Eugène Synclitique II, comte de Rohas, 313.
Eugène Synclitique, comte de Rohas, sénéchal de Chypre, 689.
Euphémie, fille de Renaud, prince de Sagette, 446.
Euphémie, religieuse, 580.
Euphémie, fille d'Eustache de Giblet, 594.
Euphémie, femme de Philippe du Morf, 511.
Euphémie, fille de Jaques de Lanclée, 594.
Euphémie, femme de Guy de Soissons, 325.
Euphémie le Petit, religieuse, 580.
Euphémie d'Antioche, 511.
Euphémie, femme de Jean de Giblet, 281.
Eustache, père de Godefroy de Bouillon 380.
Eustache Boitevin, 580.
Eustache I et II, comtes de Boulogne, 8.
Eustache de Cayphas, 267.
Eustache Garnier, seigneur de Césarée, 274, 275, 303, 430.
Eustache de Giblet, 594.
Eustache Goul, secrétaire, 668.
Eustache Graner, 445, 619, 637.
Eustache Grenier, sire de Sagette, 718, 431.
Eustache de Neuville, 240, 570.
Eustache le Petit, 399, 533, 580.
Eustache de Piquigny, 583.
Eustache de Sidon, 432.
Eustache, évêque de Valence, 814.
Eustorge, archevêque de Nicosie, 234, 282, 379, 842.
Eustorge, évêque de Tabarie, 808.
Ève d'Antioche, 325.
Everard, vicomte de Chartres, 338.
Everhard, évêque de Cérines, 868.
Everhard de Westerheym, évêque de Sebaste, 803, 804.

F

Fabrice IV, 853.
Fadie épouse Guillaume de Giblet, 545.
Famagouste, ville de Chypre, 561.
Faran, 711.
Fémie ou Félimie, fille de Balian d'Antioche, 565, 567.
Fémie, fille de Balian de Sajette et femme d'Héthoum, maréchal d'Arménie, 699.

Fémie, femme d'Angelier de Giblet, 539.
Fémie, fille de Conrad l'Allemand, 530.
Fémie de Giblet, 327.
Fémie, femme de Guy du Morf, 252, 565.
Fémie, femme de Guy de Soissons, 596.
Fémie de Saiette, 159, 167.
Fémie, religieuse, 566.
Fer, 111.
Fernand de Majorque, prince de la Morée, 357, 371, 378, 399, 514, 515, 525, 539, 573.
Ferol, femme de Joscelin Courtenay, 297.
Flamecourt (Seigneur de), 208.
Flatres (De), 92.
Florence de Rames, 358.
Florence, femme d'Antoine d'Avila, 313.
Florent, duc d'Antioche, 174.
Florent, évêque d'Acre, 780.
Florimond, roi de Sparte, 851.
Florin, comte titulaire de Japhe, 357.
Florine, femme du prince de Philippes, 418.
Folker ou Solker, évêque de Zibel, 815.
Foucher patriarche de Jérusalem, 20.
Foucher, archevêque de Tyr, patriarche de Jérusalem, 720, 750.
Foucher, grand maître du Temple, 881.
Foucher (Fuscherus), prieur de Mont-Olivet, 826.
Foucher de Chartres ou d'Orléans, sire de Sororgie, 441.
Foulques Guonem, secrétaire, 669.
Foulques, évêque de Némosie, 857.
Foulques, connétable de Tabarie, 462, 470.
Foulques de Tibériade, 451, 453, 457.
Foulques, comte de Tours, 446.
Fouques, roi de Jérusalem, 7, 15, 16, 17, 178, 185, 186, 188, 244, 246, 266, 402, 407, 445, 496.
Fouques de Caban, 583.
Fouques de Guines, 227, 228, 229.
Fouques d'Yver, sire de Maretasse, 565.
Fouques Nerre, 441.
Francesco Gesualdi, 219.
Francischini, 864.
François d'Antioche, 219.
François d'Avila, connétable de Chypre, 682.
François de Batailler, évêque de Bethléem, 793.
François Cammerdas, turcoplier de Chypre, 672.
François des Forn, 371.
François de Courtenay, 309.
François Galvano, archevêque de Palerme, 218.
François-Marie de Nores, 579.
François de Montolif, 563, 564.
François Myre, camérier du roi d'Arménie, 708.
François Myre, sénéchal d'Arménie, 701.
François de Nores, 572.
François, évêque de Paphe, 867.
François de Pernisis de Vicheria (Frère), 864.
François de Tripoli, secrétaire, 669.
Françoise de Courtenay, 309.
Francon, archevêque d'Hiérapolis, 775.
Francon, archevêque de Tulupe, 298, 775.
Frédéric, évêque d'Acre, 777, 778.
Frédéric III d'Antioche, 219, 220.
Frédéric d'Antioche, 216, 217, 218.
Frédéric de Cayphas, sire de Cossie, 272.
Frédéric-Henry Galvano, 218, 219.
Frédéric Lanza, 215.
Frédéric, roi de Sicile, 158, 219.
Frédéric, patriarche de Jérusalem, 720.
Frédéric II, 34, 36, 38, 171, 204, 214, 215, 218, 233, 234, 236, 252, 268, 281, 283, 323, 329, 347, 458, 359, 547.
Fulgrand, maréchal de Tripoli, 660.

G

Garan, ville épiscopale du royaume d'Arménie et forteresse dominant le cours du Pyrannus, au nord-ouest de Marasch, 151. 158.

Gabriel de Meletin, 111.

Gaétan, cardinal, 218.

Gaillard, évêque de Bethléem, 788.

Galesius ou Galesio Montolifi, 852.

Garenton de Saône, 591.

Garnier Aleman, seigneur de Syria, 504.

Garnier Aleman le Jeune, 61, 170, 171, 458, 459, 505, 506, 640.

Garnier l'Aleman (l'Ancien), 505, 506, 507.

Garnier de Naples, 893.

Garsias Alvarez, seigneur de Cayphas, 268.

Garzias, évêque de Zibelet, 815.

Gastin, forteresse du royaume d'Arménie, au nord de Portella. Le site de ce château n'a point encore été identifié, 881.

Gaston de Nephin, 414.

Gastus, 893.

Gaudentius, archevêque de Césarée, 756.

Gaudin, archevêque de Mamistre, 776.

Gaudin Théobald, 891.

Gaufrid ou Geoffroy, évêque de Saint-Abraham, 794.

Gaufrid ou Goeffroi, évêque de Tripoli, 812.

Gaufridus Tortus, 599, 600.

Gautier, 462.

Gautier, évêque d'Acre, 779, 780.

Gautier d'Antioche, chamberlain du royaume de Chypre, 511, 512, 671.

Gautier d'Avesne, 282.

Gautier de Barut, 228, 229, 230, 240, 241, 242, 249, 393.

Gautier de Barut, seigneur de Blanchegarde, 240, 242, 246, 505, 588.

Gautier de Barut, seigneur de Césarée, connétable de Chypre, 375, 410, 678.

Gautier, seigneur de Bessan, 249, 251, 252, 253, 254, 256, 302, 376, 413, 514, 515, 565, 588, 589, 596.

Gautier le Bel (Bellus), 646.

Gautier III, comte de Brienne, 347, 500.

Gautier le Borgne, 580.

Gautier, prince de Césarée, 325.

Gautier I de Césarée, 275, 276, 303, 431, 627.

Gautier II de Césarée, 277, 278, 303.

Gautier III de Césarée, 278, 279, 280, 331, 375.

Gautier de Chaco, 285.

Gautier de Châtillon, 283.

Gautier de Calabre, évêque de Gabula, 796.

Gautier II, seigneur de la Blanchegarde, 240.

Gautier de Dampierre, 376, 458, 536, 537, 538.

Gautier de Floury, 462, 540.

Gautier de Gorelée, 549, 608.

Gautier Granier, 285.

Gautier Julien, 240.

Gautier, patriarche de Jérusalem, 726.

Gautier d'Ibelin, 371, 376.

Galvano Lanza, comte de Fundi, 218.

Gautier Lambert, 328.

Gautier Mahomet, 263.

Gautier de Maraclée, 387.

Gautier le Moine, 566.

Gautier de Montbéliard, 55, 233, 234, 379, 458, 547, 621.

Gautier le Norman, 598.

Gautier de Nores, secrétaire, 669.

Gautier Penne-en-Pié ou Penenpié, 641.

Gautier de Quesnoy, 246.

Gautier de Saint-Abraham (Baffumech), 424.
Gautier de Saint-Omer, 449, 460.
Gautier, châtelain de Saint-Omer, 449.
Gautier de Soissons, 594.
Gautier de Sourdval, connétable d'Antioche, 649.
Gautier de Tabarie, 448, 454.
Gautier II de Tenremonde, 169.
Gauvain, abbé du Mont-Thabor, 830.
Gauvain de Chénecy, 607.
Gauvain de Chevech, 594.
Gauvain de la Roche, 325.
Gay Barthélemy (Frère), 859.
Geldemar Carpenel, 263, 264.
Geneuve de Courtenay, 306.
Gentier, prieur du Mont-de-Sion, 841.
Geoffroi, chancelier, 654.
Geoffroi, abbé de l'église de Saint-Sauveur, sur le Mont-Thabor, 828.
Geoffroi, évêque de Tibériade, chancelier, 655.
Geoffroy de Cafran, 529.
Geoffroy de Cayphas, 269.
Geoffroy de Courtenay, 298.
Geoffroy de Domon, 385, 386.
Geofroy de Donion, 893.
Geoffroy, comte de Joigny, 297.
Geoffroy de Lusignan, 278, 344, 346, 497.
Geoffroy, comte de Marès, 389.
Geoffroi du Morf, 549, 551, 552.
Geoffroy du Morf, 549, 553, 565, 567.
Geoffroy Poulain, 524.
Geoffroy le Rath, 258, 323, 894.
Geoffroy de Sargines, 41, 42, 616, 617, 641.
Geoffroy, prieur du Saint-Sépulcre, 840.
Geoffroy, abbé du Temple, 833.
Geoffroy le Tor, 241, 601.
Geoffroy le Tort, 599, 600.
Geoffroy de Villiers, 437.
Georges, évêque de Famagouste, 863.
Georges d'Antioche, 220.
Georges Billy, bourgeois grec, camérier de Chypre, 672.
Georges Contarini, 261.
Georges Contaren, comte de Japhe, 261, 359.
Georges de Cossie, 272.
Georges de Courtenay, 309.
Georges de Gloire, 272.
Georges Maniacès, 295.
Georges Porcelet, 589, 590.
Gérard, 338.
Gérard, patriarche d'Antioche, 747.
Gérard, archevêque de Coricie, 768.
Gérard de Douai, 398.
Gérard de Franco-Loco, 170.
Gérard de Gisors, évêque de Bethléem, 789.
Gérard de Ham, connétable de Tripoli, 241 249, 325, 456, 542, 589, 658.
Gérard, grand maître de l'Hôpital, 891.
Gérard, évêque de Laodicée, 192.
Gérard de Martigues, 893.
Gérard de Nazareth, évêque de Laodicée 797.
Gérard, archevêque de Nicossie, 848.
Gérard de Piquigny, 583.
Gérard de Pugi, 626, 631.
Gérard, prévôt de Saint-Omer, 444.
Gérard, prieur du Saint-Sépulcre, 839.
Gérard de Sidon, 22.
Gérard le Raschas, vicomte d'Acre, 648.
Gérard de Ridefort, 258, 616, 879, 880.
Gérard de Tripoli, 495.
Gérard, abbé de l'église du Mont-Thabor 828.
Gérard, évêque de Valence, 814.
Gerhard ou Conrad, 897.
Gerhardt, 907.
Gerhardt de Malberg, 903.
Germond ou Garmond ou Guaremond, patriarche de Jérusalem, 718.

Gertrude, fille de Guillaume Blount, 307.
Gertrude de Courtenay, femme de Jean de Chichester, 309.
Gervais de Césarée, 277.
Gervais, vicomte de Césarée, 285.
Gervais Malgastel ou Maugasteau, 547, 647.
Gervais, comte de Rethel, 545.
Gervais de Sarmenia, sénéchal, 652.
Gervais de Tabarie, 444, 445.
Gibel, aujourd'hui Djebleh, non loin de Lattakieh, 795.
Gibelin, archevêque d'Arles, patriarche de Jérusalem, 716, 717.
Giblet, l'antique Biblos, qu'a remplacé la bourgade moderne de Djebail, 316, 815.
Gierofille (Le seigneur de la), 208.
Gilbert d'Assaly, 893.
Gilbert de Floury, 272, 327.
Gildoin, abbé de Notre-Dame-de-Josaphat, 819.
Gildoin, 361.
Gile, femme de Raymond de Mimars, 604.
Giles Aleman, 171, 240, 505.
Gilla, femme de Rohard, 354.
Gille, 412.
Gille, fille de Renier de Giblet, 530.
Gille Chappe, 550, 554.
Gillebert de Picquigny, 586.
Gilles de Baruth, 242.
Gilles, seigneur de la Blanchegarde, 240, 243.
Gilles Ier de Cayphas, 269.
Gilles II, seigneur de Cayphas, 269, 270, 511.
Gilles d'Estrain, 269.
Gilles de Maugasteau, 546, 547.
Gilles de Mimars, 550.
Gilles de Roye, 194, 195.
Gilles, archevêque de Tyr, 269, 753, 754.
Giordano Ruffi, 220.
Girard, chambellan de Jérusalem, 630.
Girard de Brie, 530.
Girard, neveu d'Entorge, 379.
Girard de Giblet, 325, 327.
Girard de Ham, connétable de Tripoli, 540.
Girard de Ham, 240, 543.
Girard de Montaigu, 234.
Girard Ier, vidame d'Amiens, 583.
Girard II, vidame d'Amiens, 583.
Girard III, vidame d'Amiens, 583.
Girard de Picquigny, 583, 586.
Girard, prince de Sajette, 275, 246, 431.
Girald, évêque de Bethléem, 785.
Giraud, patriarche de Jérusalem, 204.
Giraud, prieur du Saint-Sépulcre, 840.
Giraud ou Gérard, évêque de Tripoly, 811.
Giraud de Valence, 646.
Giraud ou Géraud, patriarche de Jérusalem, 727.
Gislebert de Floury, 539, 540 541.
Godchilde, femme de Baudouin, 10.
Godefroy, évêque de Bethléem, 788.
Godefroy de Bouillon, 7, 9, 157, 231, 263, 380, 423, 443, 503, 629.
Godefroy, comte de Namur, 339.
Godefroy II, duc de basse Lorraine, 8.
Godwere, 10.
Gombaud, évêque de Tripoli, 811.
Goscelin, chambellan de Jérusalem, 630.
Grégoire IX, pape, 37, 223, 234, 281 368, 911.
Grégoire X, pape, 43.
Grégoire XI, pape, 74, 83, 148
Grégoire de Sargen, 147.
Grégoire IV, 157.
Grégoire, chancelier d'Hethoum Ier, 703.
Grégoire le Chancelier, chancelier de Léon IV, 703.
Grégoire de la Roche, 325.
Grégoire de Monte-Longo, évêque de Tripoli et patriarche d'Aquilée, 812.

Grémont Ier de Bessan, 250, 252, 253, 325, 462, 588.
Grémont II, seigneur de Bessan, 251, 253, 254, 249, 302.
Guaille, femme d'Anseau de Brie, 529.
Gualon, 463.
Guarin Malmuz ou Malmut, maréchal, 651.
Guarin de Montaigu, 894.
Guarin, abbé du Mont-Thabor, 829.
Guarin de Turguolant, 646.
Guarmond de Tabarie, 447, 448, 453.
Guérin, grand maître de l'hôpital, 894.
Guermond de Picquigny, 583.
Guermond Ier et II, vidames d'Amiens, 583.
Guerric, archevêque de Rabath ou de la Pierre-du-Désert, 755.
Gui Abise ou Alraise, évêque de Tripoli, 813.
Gui Brisbarre, 446.
Gui Bruneau (Frère), 855.
Gui, sénéchal de Chypre, 378.
Gui de l'Embriac, 319.
Gui le François, 615.
Gui de Giblet, 259, 421.
Gui d'Ibelin 373, 378.
Gui d'Ibelin, 166.
Gui d'Ibelin, connétable de Chypre, 223, 241, 369, 378.
Gui d'Ibelin, évêque de Nemosie, 374.
Gui de Lusignan, 51, 52, 53, 197.
Gui de Lusignan, 209, 210, 211, 552, 862.
Gui, abbé de Sainte-Marie-la-Latine, 824.
Gui de Mimars, 554.
Gui Petit, 582.
Gui de Sulli, patriarche de Jérusalem, 731.
Gui le Tor, 601.
Gui Wido, prieur de Saint-Abraham, 841.
Guido Franinus, 337.
Guiffroy de Salvaing, 890.
Guillaume, maréchal, 626.
Guillaume, chancelier, 634.
Guillaume d'Alesnes de Saint-Abraham, 425.
Guillaume, évêque d'Acre, 544, 777.
Guillaume, évêque d'Agen, patriarche de Jérusalem, 780.
Guillaume Amici, patriarche de Jérusalem, 736.
Guillaume Angelier, 385.
Guillaume d'Arènf, 580.
Guillaume Militis d'Angers, patriarche de Jérusalem, 737.
Guillaume sans Avoir, 420.
Guillaume Barlais, 236, 254, 375, 518.
Guillaume, évêque de Baruth, 781
Guillaume le Bastard, 245.
Guillaume Bauvais, 385.
Guillaume le Berner, 396.
Guillaume de Beaujeu, 890.
Guillaume Blount, 307.
Guillaume Boutevin, 549.
Guillaume, seigneur de Boutrain 198.
Guillaume du Boutron, 257, 258, 259 622.
Guillaume de Bures, 402, 445, 446, 449, 450, 451, 452, 453, 455, 459 460, 463.
Guillaume de Bures, prince de Tabarie 228, 246.
Guillaume de Buri, 637.
Guillaume de Cafran, 580.
Guillaume de Canet, 627.
Guillaume de Cava, maréchal, 382, 651
Guillaume de la Cave, 529.
Guillaume de Champlitte, 900.
Guillaume, chancelier, 654, 655.
Guillaume de Chartres, 883.
Guillaume de Châteauneuf, 894.
Guillaume de Courtenay, 306, 307, 308 309.
Guillaume Cucotin de Nores, 493.
Guillaume de Dampierre, 535.

Guillaume Dorel, sire du Boutron, 258, 319, 408.
Guillaume de l'Embriac, 317, 318, 319, 320, 323.
Guillaume de Farabel, sire du Puy, 257, 420.
Guillaume de Farabel, connétable de Tripoli, 658.
Guillaume de Flori, vicomte d'Acre, 648.
Guillaume de Flory, 541, 583.
Guillaume de Fores, 395.
Guillaume Fresnel, 337.
Guillaume de la Garde, archevêque d'Arles, patriarche de Jérusalem, 737.
Guillaume de Gaurelée, 511, 549, 608.
Guillaume, évêque de Gibel, 795.
Guillaume de Giblet, 250, 325, 327, 328, 332, 396.
Guillaume de Giblet, connétable de Jérusalem, 325.
Guillaume Gonem, 853.
Guillaume de Grandmesnil, 180.
Guillaume, frère de Robert Guichard, 181.
Guillaume IX de Guyenne, 186.
Guillaume X de Guyenne, 186.
Guillaume le Hangier, 325.
Guillaume Hazart, connétable d'Antioche, 257.
Guilaume de Hundefelt, 308.
Guillaume de Saint-Jean, archevêque de Nazareth, 762.
Guillaume, patriarche de Jérusalem, 730.
Guillaume, patriarche de Jérusalem, 719,
Guillaume Jourdain, 478, 479.
Guillaume de Juliers, 549.
Guillaume, évêque de Lidda, 801.
Guillaume Longue-Épée, comte de Sarrisbury, 63.
Guillaume de Lubin, maréchal de Tripoli, 660.
Guillaume de Malmesbury, 480.
Guillaume Ier de la Mandelée, 254, 302, 303.
Guillaume II de la Mandelée, sire de Scandalion, 302, 303, 428.
Guillaume de Maraclée, 385, 386, 583.
Guillaume de Melun, 86.
Guillaume de Millers, 546, 547.
Guillaume Mohun, 307.
Guillaume, marquis de Montferrat, 20, 23, 24, 342, 343.
Guillaume de Montgisart, 266, 397, 398.
Guillaume de Montgisart II, 399, 550, 580.
Guillaume de Montolif, 562.
Guillaume, archevêque de Nazareth, 759
Guillaume Belvaysse, archevêque de Nazareth, 762.
Guillaume de Nangis, 63.
Guillaume, évêque de Némosie, 858.
Guillaume de Nephin, 415.
Guillaume de Neubourg, 186, 405.
Guillaume Nogaret, 47.
Guillaume, châtelain de Saint-Omer, 444, 449, 583.
Guillaume, évêque de Paphe, 867.
Guillaume de Saint-Paul, 196.
Guillaume Pedot, 580.
Guillaume de Picquigny, 269, 283, 305, 583, 584.
Guillaume Pistoles, 580.
Guillaume de Pinkigny, 586, 587.
Guillaume Porcelet, 240, 241, 325, 589, 590.
Guillaume de Pouderhan, 309.
Guillaume de la Pouille, 180, 183.
Guillaume Rainouard, 387.
Guillaume Raymond, comte de Cerdagne, 478.
Guillaume de Redwers, comte de Devon, 306.
Guillaume de Rivet, 61, 596.
Guillaume de Roussillon, 270.
Guillaume de Sarran, évêque d'Albara, 765.

Guillaume de Saone, 300, 591.
Guillaume, prieur du Saint-Sépulcre, 839.
Guillaume de Salonique, évêque de Tabarie, 808.
Guillaume de Senay (Savenay), 887.
Guillaume de Soissons, 594.
Guillaume Stroud, 309.
Guillaume de Tabarie, 240, 241, 420, 446, 450, 451, 452, 453, 462, 468, 542.
Guillaume, abbé du Mont-Thabor, 828.
Guillaume de Thorote, 392, 393, 396.
Guillaume de Tirel, maréchal du prince d'Antioche, 651.
Guillaume, évêque de Tortose, 809.
Guillaume, vicomte de Tripoli, 241, 494, 495.
Guillaume, évêque de Tripoli, puis de Bethléem, 788, 812.
Guillaume, archevêque de Tyr, 749, 750, 751.
Guillaume de Valen, évêque de Bethléem, 790.
Guillaume le Velu, chancelier d'Arménie, évêque de Tabarie, 702, 808.
Guillaume le Vieil, 342.
Guillaume Vicomte, 254, 611.
Guillaume de Villers, 550, 552.
Guillemin de Giblet, 529.
Guillemin Porcellet, 588, 589.
Guillermin, évêque de Bethléem, 791.
Guillin, vicomte de Chartres, 360, 361.
Guiotin ou Gui d'Ibelin, 379.
Guiran, femme de Léon III, 132, 166.
Guiscard de l'Ile, connétable d'Antioche, 649.
Guitier, comte de Bethel, 545.
Gunther de Schwarzburg, 904.
Gurri village du district d'Orini en Chypre, 604.
Gutueve 10.
Guy Barin, 516.
Guy de Baut, 228, 229, 240, 272, 278, 279, 280, 593.
Guy de Bassainville, 885.
Guy de la Beaume, 522, 628, 633.
Guy, archidiacre de Brie, 154.
Guy de Cayphas, 272.
Guy de Chevreuse, 290.
Guy, connétable de Chypre, 233.
Guy, roi de Chypre, 75, 236.
Guy de Chypre, prince de Galilée, 206, 211, 429.
Guy de Dampierre, 535.
Guy Dermite, 565.
Guy du Donjon, 298.
Guy, vicomte d'Étampes, 361.
Guy de Giblet, seigneur d'Araison, 334.
Guy de Giblet, 319, 320, 511.
Guy II, seigneur de Giblet, 323, 387.
Guy d'Ibelin, connétable de Tyr, 65, 67, 72.
Guy, fils de Balian d'Ibelin, 225.
Guy d'Ibelin, 225, 238, 284, 357, 375, 376, 536.
Guy d'Ibelin, 378.
Guy d'Ibelin, connétable de Chypre, 375, 378, 396, 679.
Guy d'Ibelin, maréchal de Chypre, 685.
Guy d'Ibelin, sénéchal de Chypre, 378, 687.
Guy, comte de Japhe, 351, 376, 377.
Guy de Japhe, 356.
Guy, comte de Joigny, 297.
Guy de Lusignan, de Tyr, 70, 75.
Guy de Lusignan, roi d'Arménie, 145, 146, 149, 160.
Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, 20, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 231, 242, 278, 301, 329, 343, 346, 404, 405, 410, 432, 449, 450, 464, 483, 497, 498, 500, 510, 585, 616, 623, 626.
Guy de Lusignan, connétable de Chypre, 679.
Guy de Lusignan, prince de Galilée, connétable de Chypre, 680.

Guy de Lusignan, sénéchal de Chypre, 687.
Guy de la Mandelée, 302.
Guy de Milly, 403, 406.
Guy de Mimars, 550, 551, 552, 367, 865.
Guy de Mimars, amiral de Chypre, 663.
Guy de Montfort, 217, 218, 499.
Guy de Montlhéry, 545.
Guy de Montolif, 558.
Guy du Morf, 252, 565.
Guy, évêque de Nantes, patriarche de Jérusalem, 728.
Guy de Nova Villa, 570.
Guy, évêque de Paphe, 549, 552.
Guy le Petit, 580.
Guy de Piquigny, 583.
Guy de Pise, 593.
Guy de Saette, 552.
Guy de Scandalion, 427.
Guy de Soissons, 252, 395, 549, 594, 595.

H

Halelmie, sénéchal de Japhe, 350.
Halgoum, 163.
Harich, aujourd'hui Hareue, près le pont de Fer, à quatre heures d'Antioche, 195, 198, 337.
Harona, 900.
Hartmann de Heldrungen, 905, 908.
Hartwich, archevêque de Brême, 898.
Hattin, casal, situé entre Loubieh et Tiberiade, célèbre par la bataille qu'y perdirent les chrétiens le 4 juillet 1187, et qui amena la chute du royaume Latin, 196, 410.
Havis, femme de Jean de Floury, 539.
Havise, épouse de Daniel de Malenbec, 272.
Havoise, femme de Guillaume de Courtenay, 306.
Hazart, ville située dans la principauté d'Antioche et qui s'identifie avec Ezaz, 257.
Hector Chividis, vicomte de Nicosie, 562, 564, 567, 694.
Hector de Lusignan, 467.
Hector Podocator, 492.
Heiton, 165, 166, 167.
Heiton d'Erménie, 167.
Hélène de Lusignan, 467.
Hélène Paléologue, 93.
Hélène, dame de Simie, 466.
Hélène, fille de Diomèdes Straubali, 343.
Hélie l'Aleman, 509.
Hélie Charles, 283, 462, 540.
Hélie du Morf, 565, 566.
Hélie de Nabinal (Frère), 850.
Hélie, archevêque de Nicossie, 846, 847.
Hélie, abbé de Palmarie, 837.
Hélie, évêque de Paphe, 866.
Hélie du Rouvre, 565, 610.
Héloise, femme d'Henri de Brunswich, 378.
Héloise d'Ibelin, 376.
Helmerich, grand trésorier, 909.
Helvis, femme d'Adam III, 253.
Helvis, fille d'Aimery, roi de Chypre femme de Rupin, 156, 165, 203, 408 414, 475, 549.
Helvis, fille d'Anseau de Brie, femme de Jean d'Arsur, 222, 223, 529.
Helvis, femme d'Anseau de Brie, 529 545.
Helvis d'Antioche, 511.
Helvis, femme de Pierre d'Avalon, 446.
Helvis, fille de Balian II, 433.
Helvis, femme de Baudouin de Néville, 511.
Helvis, fille de Baudouin, seigneur de Rame, femme de Balian le François, 361, 375.
Helvis de la Blanchegarde, 243.

Helvis de Brie, femme de Jean, sire d'Arsur, 529.
Helvis, dame de Cayphas, 223, 268, 269, 272.
Helvis, femme d'Hector Chivides, 466.
Helvis, femme de Guillaume de Flory, 583.
Helvis de Floury, 539.
Helvis d'Hierges, 527.
Helvis, femme de Manassés d'Hierges, 361.
Helvis d'Ibelin, 350, 457, 499.
Helvis, femme de Balian d'Ibelin, 408.
Helvis de Menassier, 591.
Helvis, dame de Rames, 544, 549
Helvis, femme de Rolfan de Luynes, 254.
Helvis, femme de Renaud, prince de Sagette, 375, 410.
Helvis, femme de Renaud de Soissons, 566, 594.
Helys, 634.
Henri Alaman, vicomte de Nicosie, 694.
Henri, comte d'Anjou, 304.
Henri Ier roi d'Angleterre, 186, 306.
Henri II roi d'Angleterre, 45, 46, 47, 63, 145, 464, 541.
Henri d'Antioche, 511.
Henri, patriarche d'Antioche 740.
Henri de Brunswick 378.
Henri le Buffle, 166, 258, 303.
Henri de Cafran, 532, 580.
Henri, comte de Champagne, roi de Jérusalem, 20, 29, 169, 197, 222, 231, 252, 279, 345, 346, 472, 498, 620, 636.
Henri Ier, roi de Chypre, 38, 40, 41, 59, 62, 65, 127, 206, 207, 223, 224, 251, 326, 370, 398, 410, 523, 525, 528, 553.
Henri II, roi de Chypre, 66, 69, 70, 139, 158, 209, 254, 255, 256, 399, 512, 536.
Henri de Courtenay, 307, 309.
Henri de Courtenay, comte de Devon, marquis d'Exeter, 307.
Henri de Giblet, vicomte de Nicosie, 694.
Henri, empereur, 179.
Henri VI, empereur, 120, 197, 217.
Henri, frère d'Aimeric, 138.
Henri de Gaurelle ou Gaufrelée, 530, 531, 608.
Henri, seigneur de Giblet, 234, 320, 322, 323, 325, 331, 332, 335, 375, 576.
Henri de Giblet (de Biblis), chancelier de Chypre, 674, 854.
Henri de Grangerin, 545.
Henri de Heurebach, évêque de Gabula, 796.
Henri de Hohenloe, 904.
Henri d'Isemberg, grand trappier, 909.
Henri, abbé du val Josaphat, 820.
Henri de Lusignan, prince de Galilée, 465, 466, 467.
Henri de Margat, 395.
Henri de Milly, 253, 408.
Henri de Montgisart, 594.
Henri de Montolif, 563.
Henri, archevêque de Nazareth, 762.
Henri, prieur du Mont-Olivet, 826.
Henri de Nores, 572.
Henri Piéteau ou Pistiau, vicomte de Nicosie, 693.
Henri, comte de Plotzko, 908, 910.
Henri Scafas, 592.
Henri, fils de Frédéric II, roi de Sardaigne, 214.
Henri de Verny, 611.
Henri de Venaire, 549.
Henri Walpot de Bassenheim, 897, 901.
Héraclius, empereur, 173, 294.
Héraclius, archevêque de Césarée, patriarche de Jérusalem, 721, 722.
Herbert, abbé de Saint-Abacuc, 817.
Herbert, évêque de Tabarie, 807.
Hercule Podocator, 492.

Hercules Paléologue, 467.
Hercules Palol, 92.
Herman, grand maître des Teutoniques, 36.
Herman Bart, 901.
Herman de Périgord, 885.
Hermann de Salza, 902.
Hermeline, femme de Gauvain de Chevech, 594.
Hermeline de Soissons, 607.
Hermengarde d'Ibelin, dame de Tabarie, 361, 362, 363, 375, 447, 453.
Hermesius ou Hervesius ou Hervé, archevêque de Césarée, 757.
Hermite de la Faye (L'), 88.
Hérodes le Vieil, 244.
Hervé de Giblet, 565.
Héthoum ou Aiton Ier, roi d'Arménie, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 144, 159, 163, 699 701.
Héthoum II, seigneur de Lamprou, chambellan d'Arménie, 162, 707.
Heymeri Barlais, 241.
Hiérome Palet, 193.
Hiérosme, chanoine de Paphe, 467.
Hiérosme Synclitique, 313.
Hodierne, 550.
Hodierne (Odiarte), fille de Baudouin II, roi de Jérusalem, 482.
Hodierne, femme de Raymond Blondeau, 272.
Hodierne, femme de Raymond II, comte de Tripoli, 545.
Hodierne, bru de Payen Ier, seigneur de Cayphas, 266.
Hodierne de Grangerin, 545.
Hodierne, femme de Herebrand, sire d'Hierges, 545.
Hodierne, fille de Manassès de Mimars, 521.
Hodrade Provanne, 610.
Honoré de Requesens, 467.
Honorius III, pape, 30, 34, 123, 125, 202, 216, 368, 418, 419.
Horses ou Herses, 166.
Hoste ou Hostius de Tabarie, 446, 450, 456, 460.
Hoston, chevalier du Temple, 444.
Hue de Mimars, 552.
Hue le Fort, 223.
Hugues, 549, 550, 552, 872.
Hugues d'Antioche, 311, 511.
Hugues, seigneur de Saint-Abraham, 264, 423, 424.
Hugues Aleman, 506, 507, 508.
Hugues Angelier, 385.
Hugues, sire d'Arbais, 385.
Hugues d'Asquie, 552.
Hugues sans Avoir, seigneur du Puy, 420, 446.
Hugues Ier d'Arménie, 159.
Hugues de Bailleul, 600.
Hugues, fils de Balian de Barut, 233.
Hugues de la Balme, connétable de Chypre, 681.
Hugues de Baruth, 240.
Hugues de la Baume, 521, 628.
Hugues Beduin, 69, 524, 525.
Hugues Beduin, amiral de Chypre, 663.
Hugues, seigneur de Bessan, 249.
Hugues, évêque de Bethléem, 788, 789.
Hugues de la Blanchegarde, 240.
Hugues, seigneur de Bockenake, 307.
Hugues Boltevin, 549.
Hugues de Brie, 529.
Hugues de Brienne, 64, 66.
Hugues de Brunswigh, 624.
Hugues Bussat, 541.
Hugues de Cayphas, 272.
Hugues de Césarée, 19, 276, 284, 303, 329.
Hugues de Champagne, 179.
Hugues Ier, roi de Chypre, 64.
Hugues II, roi de Chypre, 40, 43, 63, 64, 224, 251, 253.
Hugues III, roi de Chypre, 42, 43, 44,

45, 64, 66, 205, 206, 225, 235, 236, 369, 370, 371, 375, 378, 464, 501, 540.
Hugues IV, roi de Chypre, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 85, 86, 207, 209, 211, 226, 238, 239, 255, 310, 331, 373, 374, 375, 378, 465, 525, 537, 679.
Hugues, fils de Henry, roi de Chypre, 235.
Hugues, roi de Chypre, 415, 429, 540.
Hugues de Chypre, archevêque de Nicosie, 851.
Hugues de Chypre, 166, 280.
Hugues de Conwéschen, 307.
Hugues, sire de Cossie, 272.
Hugues de Courtenay, 306.
Hugues de Courtenay, seigneur d'Okchampton, 306.
Hugues de Courtenay, seigneur de Haccombe, 307.
Hugues de Courtenay, sire de Devon, 308.
Hugues de Dampierre, 536.
Hugues, archevêque d'Édesse, 769.
Hugues de l'Embriac, seigneur de Giblet, 249.
Hugues de l'Embriac, 250.
Hugues de l'Embriac, 316, 317, 318, 319, 325.
Hugues II de l'Embriac, 319, 321.
Hugues de Fauquembergue, 443, 444, 449, 451, 453, 454.
Hugues de Flatres, 92.
Hugues de Flaucourt, maréchal, 651.
Hugues du Four, 272, 530.
Hugues, évêque de Gibel, 189, 795.
Hugues de Giblet, 61, 204, 240, 408, 543, 588, 589.
Hugues de Giblet, seigneur de Besmedin, 241, 250.
Hugues de Giblet, 169, 258, 319, 325.
Hugues II de Giblet, 325, 329.
Hugues III de Giblet, 326.
Hugues de Gibelin, comte de Japhe, 352.
Hugues de Glocester, 306.
Hugues de Hadestel, vicomte d'Acre, 647.
Hugues d'Ibelin, 18, 20.
Hugues, fils de Balian d'Ibelin, sire de Baruth, 375.
Hugues d'Ibelin, 73, 266, 357, 362, 368, 375, 376, 409, 460, 461, 539, 618.
Hugues, seigneur d'Ibelin, 300.
Hugues d'Ibelin, comte de Joppé et d'Ascalon, 378, 379.
Hugues d'Ibelin, sénéchal du royaume de Jérusalem, 379.
Hugues, maréchal de Japhe, 352.
Hugues de Joppé, 354, 402.
Hugues, abbé de Notre-Dame-de-Josaphat, 819.
Hugues ou Eudes de Langlois, chambellan de Chypre, 673.
Hugues de Lesignan, prince de Galilée, 72.
Hugues de Lusignan, fils de Jean de Lusignan, 212.
Hugues de Lusignan, connétable de Chypre, 378.
Hugues de Maraclée, 385.
Hugues Martin, 565, 626.
Hugues de Mimars, 549, 550, 551, 553, 594.
Hugues de Montbéliard, 639.
Hugues de Montclar, 257.
Hugues, abbé du Mont-de-Sion, 827.
Hugues de Montolif, 561.
Hugues, archevêque de Nazareth, 761.
Hugues dit de Pise, archevêque de Nicossie, 847, 848.
Hugues de Payens, 869.
Hugues de Plaissié, 417.
Hugues de Plancy, 403.
Hugues Poilevilain (Pilevilanus), 647.
Hugues Porcelet, 840, 588.
Hugues Ier de Puiset, 338, 340.

Hugues II de Puiset comte de Japhe, 275. 339. 340, 341.
Hugues Raboue, 969.
Hugues de Rames, 362.
Hugues, comte de Rethel, 545.
Hugues de Revel, 225. 369. 894
Hugues II de la Roche, 390.
Hugues de Saint-Omer, 615.
Hugues Soldan, chambellan de Chypre, 670.
Hugues de Tabarie, 223. 375. 446. 450. 454. 455, 460.
Hugues de Tabarie, évêque de Tabarie, 807.
Hugues, abbé du Temple, 834.
Hugues de Tripoli, 494.
Hugues, prince de Tyr.
Hugues, évêque de Zibel, 815.
Hulric, Hubric ou Ulric vicomte de Naples, 412.
Humbert, 266.
Humbert, du patriarche de Jérusalem, 730.
Humfroy Ier l'Ancien, 468, 469.
Humfroy de Courtenay, 308.
Humfroy de Hereford, 306.
Humfroy de Montcayeux, 468.
Humfroy de Montford, 375. 474. 475, 476.
Humfroy de Montfort, seigneur de Baruth, connétable de Chypre, 680.
Humfroy (Pierre-Philippe), seigneur de Pouderhan, 306.
Humfroy de Scandalion, 272. 429. 494. 432, 471.
Humfroy Ier de Toron, 458.
Humfroy II de Toron, connétable de Jérusalem, 190. 231. 403, 408. 427. 450. 469. 470. 471, 472, 473, 544, 619. 620, 626.
Humfroy III de Toron, 27. 29, 246, 265.
Hymar Moine ou Monaco, patriarche de Jérusalem, 278.

I

Ibelin, s'identifie avec Ebneh, l'antique Jamnia; ce lieu est situé entre Jaffa et Ascalon, 360.
Innocent III pape, 33, 34, 191, 199, 201. 203, 393, 419.
Innocent IV, pape, 40, 348.
Innocent VI, pape, 311.
Irène, femme de Boémond III, 198.
Isaac, 394, 615.
Isaac Comnène, 50, 56, 151, 175
Isabeau d'Antioche, 158.
Isabeau de Lusignan, 467.
Isabeau, 167.
Isabeau, femme de Sempad, 158.
Isabeau, femme de Phœbus de Lusignan, 466.
Isabeau l'Aleman, 505.
Isabeau, femme de Balian de Brie, 530.
Isabeau de Bessan, 462.
Isabeau, femme de Meilleur de Maraclée, 557.
Isabeau, épouse Jacques, fils d'Anseau de Brie, 565.
Isabeau, femme de Pierre de la Tour, 529.
Isabeau, femme de Thomas d'Antioche, 530.
Isabeau, femme de Boémond III, 198.
Isabeau Placoton, 92.
Isabeau, femme de Léon II, 156.
Isabeau, femme de Jean d'Ibelin, 446.
Isabeau, femme de Henri de Gaurelle, 565.
Isabeau, fille d'Humfroy de Thoron, 118.
Isabeau, femme de Guillaume de Maraclée, 385.
Isabeau, fille de Baudouin d'Ibelin, 378.
Isabeau le Roux, 396.

Isabelle (la reine), 230, 231, 242, 243.
Isabelle, fille d'Aimery de Rivet, 376.
Isabelle, mère d'Amaury, vicomte de Naples, 412.
Isabelle d'Adelon, 283.
Isabelle d'Aguiller, 556.
Isabelle l'Aleman, 505.
Isabelle, veuve d'Alméric, 139.
Isabelle, femme d'Amaury de Lusignan, 43, 156.
Isabelle d'Arménie, 156, 159, 514.
Isabelle, fille de Rupin d'Arménie, seconde femme de Jean de Brienne, 35.
Isabelle, femme de Sembad roi d'Arménie, 351, 379.
Isabelle, dame de Barut, 235.
Isabelle, fille de Balian de Barut, 233.
Isabelle de Baruth, femme de Nicolas de Césarée, 284, 505.
Isabelle de la Blanchegarde, 240, 241.
Isabelle, femme de Boémond III, 199.
Isabelle, fille de Boémond VII, 209.
Isabelle, fille de Raymond, sire du Boutron, 385.
Isabelle, fille d'Anseau de Brie, 494, 529, 591.
Isabelle de Brienne, 474.
Isabelle, femme de Hugues de Brie, 529.
Isabelle, fille de Jean de Brienne, 34, 36, 37, 281.
Isabelle, femme de Nicole Carpas.
Isabelle de Césarée, 281, 282.
Isabelle, fille de Richard de Champarnon, 388.
Isabelle, femme de Conrad, 497, 498, 499.
Isabelle, femme d'Villion, sire du Courc, 376.
Isabelle, femme de Baudouin d'Ibelin, 375.
Isabelle de Courtenay, 300.
Isabelle, femme de Hugues III roi de Chypre, 378.
Isabelle, femme d'Eudes de Dampierre, 537.
Isabelle, fille de Jean de Floury, 272.
Isabelle, femme de Henri de Giblet, 234
Isabelle, femme de Jean d'Aleman, 583.
Isabelle, fille de Jean de Gothman 277 375.
Isabelle Rivet, femme de Jean d'Ibelin 594.
Isabelle, femme de Guillaume le Hangier 325.
Isabelle, femme de Hugues III, 371.
Isabelle, fille de Hugues II roi de Chypre 205.
Isabelle d'Ibelin, 93, 375, 376, 378 399, 514, 525, 539, 550, 554 573
Isabelle, femme de Jean d'Ibelin seigneur d'Arsur, 378.
Isabelle d'Ibelin, religieuse, 375.
Isabelle, fille de Balian d'Ibelin, 523.
Isabelle d'Ibelin, femme de Fernand de Majorque, 371, 378, 379.
Isabelle, reine de Jérusalem, 206, 456.
Isabelle, fille de Gautier Lambert, 328.
Isabelle, femme de Léon II, 123.
Isabelle, fille de Léon II, 128.
Isabelle de Lusignan, 88, 490
Isabelle de la Mandelée, femme de Jean d'Ibelin, 253.
Isabelle de la Mandelée, femme de Thibaut de Bessan, 302.
Isabelle de Mabaclée, 546, 600
Isabelle, femme de Meillour de Maraclee, 257.
Isabelle de Maugasteau 171, 515, 546.
Isabelle, femme de Hugues de Minars 544, 549.
Isabelle de Minars, 550, 552.
Isabelle, fille de Eudes de Montbéhard 458.

Isabelle, fille de Guillaume de Montgisard, 580.
Isabelle, femme de Conrad, marquis de Montferrat, 265.
Isabelle de Picquigny, 508.
Isabelle, fille de Baudouin de Picquigny, 385.
Isabelle, fille de Jean Perez Fabrice, 261.
Isabelle, femme de Philippe, 124.
Isabelle, femme de Laurent du Plessis, 611.
Isabelle, femme de Renier de Giblet, 549.
Isabelle, femme de Renaud, chambellan de Jérusalem, 279.
Isabelle, fille d'Aimeri Rivet, 376.
Isabelle, fille d'Hélie du Rouvre, 565.
Isabelle, femme du sire de Saone, 527, 529.
Isabelle de Soissons, 594.
Isabelle, femme du connétable de Tabarie, 249.
Isabelle de Tenremonde, 170, 171.
Isabelle, femme de Thomas d'Antioche, 511.
Isabelle, fille de Jean de Vere, 306.
Isabiau d'Erménie Ier, 165.
Isnard, patriarche d'Antioche, 747.
Isolde, femme de Berthold d'Hérembourg, 216.
Ithier de Giblet, 325.
Ithier le Hangier, 325.
Itier de Narinal (Frère), 858, 862.

J

Jacobo Pisalbo, 867.
Jegard ou Gerard de Bethléem, 789.
Jacques Ier, 161, 238, 239, 256, 516, 521, 522.
Jacques II, 161, 312, 313.
Jacques III, 102.
Jacques (Frère), 863.
Jacques l'Aleman, 505.
Jacques de l'Amandelée, 474.
Jacques d'Antioche, seigneur du Boutron, 257, 259.
Jacques II, d'Aragon, 65, 369, 371.
Jacques d'Avesnes, 454.
Jacques, évêque de Baruth, 782.
Jacques le Bastard, roi de Chypre, 261, 466, 491.
Jacques Bedein, 524.
Jacques de Brie, 530.
Jacques Chichester, 309.
Jacques de Courtenay, 309.
Jacques de Floury, 272, 539.
Jacques du Four, 272.
Jacques de Gibelet, 335.
Jacques Himeré, évêque de Bethléem, 791.
Jacques, fils naturel de Jean II, 161.
Jacques, fils naturel de Jean III, 852.
Jacques ou Pantaléon ou Court-Palais, patriarche de Jérusalem, 729.
Jacques d'Ibelin, 235, 369, 376, 461, 525.
Jacques de La, évêque de Zibelet, 816.
Jacques de Lusignan, comte de Tripoli, 81, 84, 85, 86, 88, 96, 97, 212.
Jacques de Lusignan, 226, 467, 490, 491.
Jacques de la Mandelée, 302, 303.
Jacques de Montgisart, 400.
Jacques de Nolay, 891.
Jacques de Neuville, 571.
Jacques de Nores, chevalier, 493.
Jacques de Nores, turcoplier, 76, 77, 492, 493.
Jacques, évêque de Paphe, 866, 867.
Jacques Placoto, secrétaire, 669.
Jacques Prévost, 610.
Jacques Saplana, Semplana ou Zaplana.

bailli de la secrète royale de Chypre, 668, 673.
Jacques de Mileto, évêque de Sebaste, 803.
Jacques Seloan ou Soloan, camérier de Chypre, 672.
Jacques Synclitique, 313, 314.
Jacques, comte de Tripoli, 239.
Jacques de Valenciennes, 270.
Jacques de Vitry, patriarche de Jérusalem, 728.
Jacques de Wesp, évêque de Zibel, 816.
Jacques de Wessep, évêque de Zibel, 815.
James ou Jacques Vidal, 602.
Janie de Lavelée, 595, 596.
Janus, roi de Chypre, 87, 88, 90, 161, 287, 490, 491, 516, 585, 686.
Janus de Montolif, maréchal de Chypre, 96, 563, 564, 686.
Japhe [Jaffa], nom de lieu, 12, 159, 338, 342, 344, 345.
Jaques de Brie, 530.
Jaques de Cafran, 534.
Jaques de Cafran, maréchal de Chypre, 685.
Jaques de Durnai, 626.
Jaques de Flory, chevalier, bailli de la secrète royale de Chypre, 539, 541, 667.
Jaques de Gourri, vicomte de Nicosie, 563, 605, 694.
Jaques de Langlois, 605.
Jaques de Lavil, 595, 596.
Jaques de Lusignan, religieux, 466.
Jaques de Lusignan, connétable de Chypre, 680.
Jaques de Lusignan, sénéchal de Chypre, 688.
Jaques de la Mandelée, 281.
Jaques de Nores, 574, 575, 578.
Jaques de Nores, turcoplier de Chypre, 691.
Jaques Petit, 580.
Jaques de Prouvins, évêque d'Acre, 779.
Jaques de Rivet, 550, 594, 596.
Jaques Vidal, 602, 603, 627.
Jaques de Vitry, évêque d'Acre, 779.
Jason de Bustron, 492.
Jason de Lusignan, 466.
Jason de Nores, 579, 493.
Jayme II, roi d'Aragon, 236.
Jean Ier, roi, 152.
Jean X, pape, 110.
Jean XXII, pape, 69, 140, 141, 461.
Jean VII, archevêque de Sis, 163.
Jean (Frère), archevêque, 159, 849.
Jean, chancelier, 654.
Jean, évêque d'Acre, 777, 779.
Jean, fils du roi Aimeri, connétable de Chypre, 678.
Jean Agapite, 70.
Jean l'Aleman, sire de Césarée, 171, 283, 505, 506, 507, 583, 586, 602.
Jean l'Ange, 159.
Jean d'Antioche, 210, 241, 257, 511, 512.
Jean d'Antioche, seigneur de Boutron, 257.
Jean d'Antioche, maréchal de Chypre, 251, 511, 684.
Jean, patriarche grec à Antioche, 739.
Jean, prince d'Antioche, 81, 82, 239, 562.
Jean, seigneur d'Arsur, 527.
Jean, chambrier d'Arménie, 702.
Jean d'Arundel, 307.
Jean Babin, 254.
Jean Babin Ier, 514, 515, 516.
Jean Babin II, 514, 515.
Jean Babin III, 514, 516, 566.
Jean Babin, chancelier du royaume d'Arménie, 708.
Jean-Baptiste Benedetti, 492.
Jean-Baptiste Pigna, 193.
Jean de Baruth, 222, 223, 233, 234.
Jean, sire de Baruth, 410, 414.
Jean, évêque de Baruth, 781.
Jean de Bay, vicomte de Nicosie, 694.
Jean de la Beaume, 580.
Jean des Beaux, 583.

Jean de Beaufort, 307.
Jean Bedfin, 85, 241, 270, 494, 524, 525, 567.
Jean, évêque de Belinas ou Panéas, 783.
Jean l'Amy (Frère), évêque de Bethléem, 790.
Jean de Clèves, évêque de Bethléem, 792.
Jean III de Genence, évêque de Bethléem, 790.
Jean de Heglescliff, évêque de Bethléem, 789.
Jean, évêque de Bethléem, 790.
Jean Salvutius, évêque de Bethléem, 790.
Jean de la Blanchegarde, 240, 241.
Jean de Bome, 395.
Jean de Bourbon, 91.
Jean du Boutron, 258, 259.
Jean de Brie, 85, 328, 511.
Jean de Brie, prince d'Antioche, 212.
Jean de Brie, 255, 256, 269, 465, 528, 529, 530, 531, 604, 608.
Jean de Brie II, 529.
Jean de Brie, prince de Galilée, 562.
Jean de Brie, tureoplier de Chypre, 691, 692.
Jean de Brienne, 32, 43, 36, 124, 125, 159, 171, 214, 242, 243, 268, 282, 284, 458, 507, 533, 546, 600, 621, 639.
Jean de Bubie, 395.
Jean de Cafran, 580.
Jean Cantacuzène, 146, 160.
Jean Carmesson, 561
Jean de Cayphas, 266, 267.
Jean, prince de Césarée, 62, 281, 282, 640.
Jean Chesney de Peyme, 308.
Jean, Ier, roi de Chypre, 66.
Jean II, roi de Chypre, 92, 97, 161.
Jean de Cobham, 306.
Jean Columna Romain, archevêque de Nicosie, 848, 849.
Jean Comnène, 113, 183, 185, 186, 190, 291, 292, 482, empereur de Constantinople, 300.
Jean, sire de Cossie, 272.
Jean de Courtenay, 306, 308, 309.
Jean II, duc de Coymbre, 213.
Jean de Dampierre, fils de Heudes, 536 537, 538.
Jean Fainon, 641.
Jean de Farabel, seigneur du Pin, 241, 420, 421, 494.
Jean de Flory, 647.
Jean de Flory, maréchal de Tabarie, 240, 272, 429, 463, 539, 540, 541.
Jean de Floury dit le Vieil, 539.
Jean du Four, 241, 272, 494.
Jean, roi de France, 78.
Jean Fures ou Tafures, comte de Tripoly, 491.
Jean Galéas, 82.
Jean de Gaurelle, 608.
Jean de Gauvain, 224, 377, 509, 594.
Jean de Giblet, 241, 305, 330, 333, 334, 550, 627.
Jean de Girlet, maréchal de Jérusalem, 319, 325.
Jean de Giblet, seigneur de Piles, 328.
Jean de Giblet de Saint-Soucy, 327.
Jean Gorab, chevalier, auditeur de Chypre, 287, 608, 666.
Jean Gothman, 599.
Jean de Grangerin, 545.
Jean de Gray, 306.
Jean de Greilly, 617.
Jean Grif, Grifus ou Grifon, chevalier d'Acre, 647.
Jean de Hangest, 39, 40.
Jean d'Irelin le Vieux, sire de Baruth, connétable et baile du royaume, 40, 41, 61, 62, 64, 70, 222, 223, 231, 232, 234, 235, 280, 282, 303, 368, 375, 376, 379, 410, 414, 459, 517, 527, 621, 639, 679.
Jean d'Irelin II, baile du royaume de Jérusalem, seigneur d'Arsur, 221, 222, 223.

224, 267, 269, 272, 377, 475, 500, 540, 641.

Jean d'Ibelin III, sire d'Arsur, connétable du royaume, 224, 377, 620, 621, 622.

Jean d'Ibelin, sénéchal du royaume de Jérusalem, 618.

Jean d'Ibelin, sire de Baruth, 376, 594.

Jean d'Ibelin, comte de Japhe et d'Ascalon, 214, 348, 349, 350, 371, 379, 641.

Jean de Jorny, 594.

Jean de Lastic, 852.

Jean de Livonie, 909.

Jean, sire de Loriaque, 566.

Jean de Lusignan, 72, 145, 160, 212, 213, 238, 239, 311, 489, 490, 575.

Jean Ier de Lusignan, prince d'Antioche, 211.

Jean de Lusignan, prince d'Antioche, connétable de Chypre, 680.

Jean de Lusignan, seigneur de Baruth, 86.

Jean de Lusignan, sire de Phimolophie, 466.

Jean Marrain, 586, 602.

Jean de Mimars, 549, 550, 553.

Jean le Monstre (Monstri), chambrier du roi Pierre Ier, 671.

Jean de Montenegre (Frère), 863.

Jean de Montfort, 66, 310, 476, 500, 547, 586.

Jean de Montgisart, 400.

Jean, abbé du Mont-Thabor, 829.

Jean de Montolif, 560, 561.

Jean de Montolif, maréchal de Chypre, 549, 563.

Jean du Morf, 272, 310, 565, 568.

Jean du Morf, maréchal de Chypre, 685.

Jean du Morf, comte de Rohas, 212, 238.

Jean Mustacon, 106.

Jean Myre, camérier du roi d'Arménie, 708.

Jean, évêque de Némosie, 857.

Jean de Nephin, 415.

Jean de Neuville, 570.

Jean, de l'ordre des frères Mineurs, archevêque de Nicosie, 71.

Jean de Neville, vicomte de Nicosie, 287.

Jean de Nores, 492, 493, 566, 572, 575.

Jean-Marie de Nores, 492, 493.

Jean Nostri, 76.

Jean l'Oison, 580.

Jean Perez Fabrice, capitaine des galères de Chypre, 261, 358, 664.

Jean Perez, religieux, 467.

Jean de Picquigny, 549, 583, 608.

Jean du Plaissié 417.

Jean du Plessis, 241, 565, 598.

Jean de Plessy, 550.

Jean Podocatero, 90.

Jean de Polo ou de Provincialibus, 849.

Jean de Portugal, 94, 213.

Jean de la Poulle, 179.

Jean Rapoun, archevêque de Sis, 163.

Jean de Ravendel, 386, 387, 542, 543.

Jean Rocca, évêque de Bethléem, 791.

Jean Roger, 190.

Jean de Rusp, capitaine de la cour d'Arménie, 706.

Jean de Rysterscheyt, de l'ordre des frères Prêcheurs, 868.

Jean Salamonius, archevêque de Nazareth, 762.

Jean le Salique, 909, 910.

Jean de Sarisbery, 307, 874.

Jean de Saxe, 909.

Jean Scherlat, 148.

Jean Schrape, 909.

Jean Sebastocrator, 159.

Jean, archevêque de Sis, 149.

Jean, archevêque de Sis, chancelier d'Arménie, 702.

Jean de Soissons, 529, 594.

Jean Stranbailli ou Strombali, secrétaire 669.

Jean de Sur, amiral de Chypre, 574, 663.
Jean de Tabarie, maréchal d'Arménie, 461, 524, 700.
Jean, archevêque de Tarse, 773, 774.
Jean, archevêque de Tarse, 851, 866.
Jean Tertriff, 307.
Jean, abbé de Thawestoch, 306.
Jean Thenuri ou Tenouri, seigneur de Chypre, bailli de la secrète royale, 667.
Jean le Tor, 228, 376, 532, 598, 601.
Jean de la Tour, 437.
Jean Tralaumi, 307.
Jean, chancelier de Tripoli, 659.
Jean, évêque de Tripoli, 813.
Jean, vicomte de Tripoli, 241, 494.
Jean de Troies, 598.
Jean, archevêque de Tyr, 754.
Jean de Valenciennes, 269, 270.
Jean de Vergeilles, patriarche de Jérusalem, 731, 732.
Jean de Vere, comte d'Exeter, 306.
Jean de Verny, 611.
Jean Vidal, 602.
Jean de la Ville (de Urbe), archevêque de Nazareth, 762.
Jean de Villers, 894.
Jean de Welnes, 350.
Jeanne, 306.
Jeanne, 461, 550.
Jeanne, fille de Balian, sire d'Arsur, 567.
Jeanne, femme de Jean de la Baume, 580.
Jeanne, femme de Boemond, 308.
Jeanne, fille de Brest, 308.
Jeanne, femme de Jean de Brie 530, 565.
Jeanne, femme de Nicolas de Carrey, 307.
Jeanne, femme de Guillaume Cavier, 309.
Jeanne de Courtenay, fille de Roger de Clifford, 307.
Jeanne de Lanclée, 395.
Jeanne de Tripoli, 494.
Jeanne, fille de Paul de Naples, femme de Balian de Tor, 598.
Jeanne, femme de Balian d'Antioche, 511.
Jeanne, femme de Francesco Gesualdi, 219.
Jeanne, femme de Raymond de Bethsan, 594.
Jeanne de Giblet, 375, 550.
Jeanne de Lavelée, 596.
Jeanne, femme de Baudouin de Mimars, sire d'Aquie, 328.
Jeanne, fille de Rupin de Montfort, seigneur de Barut, 236.
Jeanne, veuve de Thomas de Montolif, 559.
Jeanne, femme de Baudouin du Morf, 224.
Jeanne d'Ibelin, femme de Baudouin du Morf, 377.
Jeanne de Sicile, 148.
Jeanneton, de Nores, 579.
Jefanon, 166.
Jérémie Coutugius, 868.
Jérôme Aléandre, archevêque de Brindes, 858.
Jérôme Ragazzoni, 864.
Jocelin le Grand, 112.
Joel de Tortenes, 583.
Joette, abbesse de Saint-Lazare, 545, 823.
Joffroy de Cafran, 534.
Joffroy, seigneur de Cayphas, 270.
Joffroy Foucher ou Filchier, 874.
Joffroy Poulain, 269, 272.
Joffroy le Tor, 599, 601.
Joffroy le Tor, chevalier, chambellan de Chypre, 598, 600, 671.
Johan de Saiette, 167.
Johan de Scherven ou Schverzen, 911.
Johan Winther de Bruningisheym, 911.
Jordan ou Jourdain de Miremont, 868.
Josce (Joscuis, Joeuis, Jorieus), évêque d'Acre, 778.
Joscelin de Courtenay, sire de Tabarie, 445.
Joscelin Ier, comte d'Édesse, 297, 298, 304.

Joscelin II, comte d'Édesse, 185, 298, 299, 300, 389.
Joscelin III, comte d'Édesse, 300, 301, 303, 408, 474, 616, 625.
Joscelin de Girlet, 240, 329.
Joscelin de la Mandelée, 302.
Joscelin de Margat, 394.
Joseph Trachaniote, 175.
Jossé, archevêque de Tyr, 636, 751, 752.
Jotban, chancelier de Tripoli, 659.
Joubert, 893.
Jourdain, chancelier, 654.
Jourdain de Tenremonde, 172.
Joye, femme d'Eustache le Petit, 580.
Julian de Ravendel de Maraclée, 241, 543.
Julian, sire de Sagette, 437.
Juliane, 254.
Juliane de Césarée, 228, 229, 240, 270, 277, 279, 280, 303, 429, 546, 593.
Juliane, femme de Raymond de Betsan, 594.
Juliane de Soissons, femme de Grémont II, 253.
Julien, nommé dans l'*Oriens* comme archevêque, 855.
Julien Daucin, 529.
Julien de James, 530, 594.
Julien Hutoris, archevêque de Tarse, 773.
Julien de Sajette, 167, 171.
Julius Pusterla, 286.
Justin le Thracien, 173.
Justinian Rhinotmète, 288.
Justinien, 173.

K

Kakig, 113.
Karpasso, casal de Chypre, aujourd'hui Karpas, 261.
Kelaoun, 131, 395.
Kigh-Vasil, 111.
Krak des Chevaliers (Le), forteresse du comté de Tripoli possédée par les chevaliers de l'Hôpital. Cette place de guerre importante est désignée par les historiens arabes sous le nom de château des Curdes, et de nos jours il est nommé Kalaat el-Hosn, 894.
Kyra Anna (Gueran), 168.

L

Ladislas, roi de Naples, 87.
Lambert d'Ardres, 227.
Lambertin, évêque de Némosie, 858.
Lambertin de Bologne, 560.
Lambron, aujourd'hui Nimroun-Kalessi, à deux journées au nord-ouest de Tarse, 166.
Lancelot de Mimars, 549.
Lancelot de Nores, 493.
Landulfe, patriarche de Jérusalem, 734, 735.
Laodicée (port), 191.
Laodicius de Tabarie, 451.
Labanda, ville d'Asie Mineure, aujourd'hui Karaman, 123.
Laris (El-Arisch), poste frontière de la Syrie et de l'Égypte.
Laure de Lusignan, 467.
Laure de Nores, 493.
Laurens du Morf, 565, 567.
Laurens II du Morf, 566.

Laurent Pignon, évêque de Bethléem, 790.
Laurent, prieur du Mont-des-Oliviers, 826.
Laurent du Plessis (dit du Morf), 416, 550, 565, 566, 567, 568.
Laurent de Plessis, sire de Loriaque.
Layasso, aujourd'hui Laïazzo en Caramanie, 141-142.
Léger, évêque de Némosie, 859.
Léon, prince d'Arménie, 111, 112, 113, 114, 118.
Léon ou Livon, 150.
Léon Ier, roi d'Arménie 31, 157, 456.
Léon II, 119, 120, 121, 122, 123, 156, 159, 162, 197, 202, 203, 393, 328.
Léon III, fils d'Vithon, 129, 130, 131, 135, 136, 137, 138, 159.
Léon IV, 69, 70, 139, 140, 141, 150.
Léon V, 86, 142, 144, 145, 149.
Léon VI ou Livonet, 144, 145, 146, 148, 154.
Léon, duc d'Antioche, 188.
Léon connétable d'Arménie, 698.
Léon Justinian, 262.
Léon Lepindrine, 295.
Léon de Lusignan, 151, 160.
Léon Maiopolle, prince d'Antioche, 195.
Léonard de Baphe, 241, 494, 588.
Léonor, 328.
Léonor, fille de Charles II, 488.
Léonor, femme de Philippe de Scandalion, 428.
Léonore de Malenrec, 539.
Léopold, duc d'Autriche, 204.
Létard, 761.
Létard, évêque de Nazareth, 760.
Ligos, 163.
Lion, Livon ou Léon de Lusignan, sénéchal de Chypre, 688.
Liparit, connétable d'Arménie, 698.
Livio Podocataro, 855.
Livon, 376.
Lociacmes, archevêque de Césarée, 758.
Lothaire, patriarche de Jérusalem, 727.
Louis (Saint), roi de France, 207, 224, 267, 270, 247, 284.
Louis d'Acre, vicomte de Beaumont, 138.
Louis de Courtenay, 309.
Louis Filo, secrétaire, 669.
Louis le Gros, roi de France, 304.
Louis VII le Jeune, roi de France, 189, 299, 304, 535.
Louis de Hongrie, 160.
Louis de Nores, maréchal de Chypre, 686.
Louis d'Orléans, 82.
Louis Perez Fabrice, comte de Japhe, 358.
Louis Podocatore ou Podocharario, 854.
Louis de Qveden, 904.
Louis de Savoie, 92, 161.
Louis II de Savoie, 161.
Louis de Verny, 611.
Louys Ier, duc de Bourbon, 464.
Louys de Clèves, évêque de Bethléem, 792.
Louys, comte de Genève, 563, 628.
Louys, évêque d'Ébron, 794.
Louys de Nores, 492.
Louys de Nores (Alvise), 493.
Louys de Nores, 573, 575, 577.
Louys Perez Fabrice, 261, 262.
Louys de Savoie, 490, 576.
Louys, duc de Savoie, 213.
Loyse d'Ibelin, 238.
Lucian, 863.
Lucie, 377.
Lucie d'Antioche, 159.
Lucie, fille de Balian d'Ibelin, 225.
Lucie, femme de Balian de Cayphas, 594.
Lucie, fille de Bertrand de Giblet, 257.
Lucie, sœur de Boémond, femme de Narjot de Toucy, 209, 487, 488.
Lucie, femme de Jean de Boutron, 325.

Lucie de Giblet, femme de Jean de Boutron, 325.
Lucie, fille de Jean Gauvain, 377.
Lucie, fille du comte Paul de Rame, femme de Boémond V, 206, 207.
Lucrèce de Lusignan, 92, 467.
Lugara, 868.
Lupio Gardiola, 220.
Lusignan Paléologue, 467.
Lutolf, 904.

M

Mabile, 180.
Mabile de Maugasteau, 546, 547.
Mabile, femme de Hugues du Puiset, 338.
Macé Valière, 505.
Macée, femme de Beaudouin, 254.
Madame la Patriarche, 722.
Magdeleine, fille de Jean Muscorno, 313.
Magedin, gouverneur d'Halape, 192.
Mahaut, fille de Jean de Baumont, 307.
Mahaut, dame de Bourbon, 535
Mahaut de Giblet, 325.
Mahengot, 453.
Mahomet II, 852.
Mainard, évêque de Baruth, 781.
Mainfroy, roi de Sicile, 214, 215, 218.
Mainfroy, duc de Tarente, 216.
Majory, femme de Jean Chaperon, 308.
Malek el-Kamel, 327.
Mamistre, 474.
Mammimetre (Frère), évêque d'Hébron, 794.
Manassès, comte de Guines, 381.
Manassès d'Hierges, connétable de Jérusalem, 325, 544, 545, 549, 619.
Manassès de Mimars, 550.
Manassès, comte de Rethel, 545.
Manassier, 544.
Mangon Pisan, 530.
Manuel Comnène, 185, 189, 190, 191, 192, 193, 195, 198.
Manuel, empereur de Constantinople, 291, 292.
Manse de Bouillon, 159, 167.
Maraclée, aujourd'hui Merakieh, 206, 208.
Marc (Frère), 862.
Marc Corrona, 97, 99.
Maregnan, 636.
Marès, ville du royaume d'Arménie, maintenant Marasch, chef-lieu du pachalik de ce nom, 389.
Marfie, femme de Beaudouin II, 13.
Margat (Marchab), 26, 199, 894.
Margarit, amiral de Sicile, 345.
Marguerite, 372, 376, 377, 461, 529, 550.
Marguerite, femme de Louis d'Acre, 486.
Marguerite d'Agout, 257.
Marguerite d'Aguiller, 545, 550.
Marguerite d'Antioche, 216.
Marguerite, femme de Frédéric d'Antioche, 218.
Marguerite, fille de la précédente, princesse d'Antioche, 218.
Marguerite Babin, 254.
Marguerite, fille de Linart de Baphe, 554.
Marguerite, sœur de Gautier de Baruth, 249.
Marguerite, fille de Simon de Beaufort 307.
Marguerite de Blanchegarde, 588.
Marguerite, fille du baron de Bouwill, 308.
Marguerite de Bourgogne, 486.
Marguerite, fille de Baudouin de Brie, 272.
Marguerite, fille d'Anseau de Brie, 565.
Marguerite, femme d'Anseau de Brie, 530, 566.
Marguerite de Brienne, 347.

Marguerite, fille de Boémond le Buffle, 272.
Marguerite, femme de Philippes de Cafran, 254.
Marguerite, fille de Thomas Caminaw, 307.
Marguerite de Cayphas, 269.
Marguerite, comtesse de Clermont, 220.
Marguerite, femme de Jean de Cobham, 306.
Marguerite, femme de Henry de Giblet, 326, 567.
Marguerite, femme de Hugues de Giblet, 494.
Marguerite, princesse de Césarée, 282, 283.
Marguerite de Césarée, 349, 350.
Marguerite, femme de Gautier de Césarée, 410.
Marguerite de Chypre, 82.
Marguerite, comtesse d'Escolo, 219.
Marguerite, femme d'Eudes le Chien, 272.
Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, 535.
Marguerite, femme de Jean de Floury, 539.
Marguerite, femme de Hugues du Four, 530.
Marguerite, femme de Jean de Giblet, 241, 417, 494.
Marguerite, fille de Bertrand de Giblet, 376.
Marguerite, femme de Raymond de Giblet, 325.
Marguerite, femme de Gilles, sire de Cayphas, 529.
Marguerite de Grangerin, 545.
Marguerite, reine de Grèce, 193.
Marguerite, femme de Grémont Ier, 250.
Marguerite, femme de Robert Holland, 308.
Marguerite, fille de Hugues III, roi de Chypre, 165.
Marguerite, femme de Humfroy de Scandalion, 429.
Marguerite d'Ibelin, 376, 377, 455.
Marguerite, femme de Jean Beduin, 241.
Marguerite, femme de Balian d'Ibelin, 376, 494.
Marguerite, fille de Balian d'Ibelin, 225, 281.
Marguerite, femme de Baudoin d'Ibelin, 325.
Marguerite, fille de Julien de James, 594.
Marguerite, fille de Henry, roi de Jérusalem, 205.
Marguerite de Lusignan, 65, 81, 466.
Marguerite de Malenbec, 272.
Marguerite de Maraclée, 428.
Marguerite, femme de Balian Maugarni, 494.
Marguerite, femme de Thomas Maugasteau, 583.
Marguerite de Maugasteau, 546.
Marguerite, femme de Balian Maugerny 241.
Marguerite, femme d'Aimery de Mimars, 556.
Marguerite, femme de Jean Mœsys, 306.
Marguerite du Morf, 524, 567.
Marguerite, fille de Mutio Costanzo, 313.
Marguerite de Nores, 493.
Marguerite le Petit, 580.
Marguerite, femme de Thomas Pewerell, 306.
Marguerite de Picquigny, 546, 547, 583.
Marguerite, femme de Hector Podocator, 492.
Marguerite, épouse de Guillaume Porcellet, 240, 241.
Marguerite, fille de Julian de Sajette, 171.
Marguerite de Tabarie, 375.

Marguerite, femme de Guillaume, vicomte de Tripoli, 241.
Marguerite, femme de Raymond d'Antioche, 328, 511.
Marguerite de Saette, 550.
Marguerite, femme de Balian de Sagette, 436.
Marguerite de Scandalion, 325.
Marguerite, femme de Humfroy Scandalion, 594.
Marguerite de Tenremonde, 170.
Marguerite de Thame, 572.
Marguerite du Tor, 598.
Marguerite, femme de Toros III, 133.
Marguerite de Verny, 272.
Marguerite Zorzalemi, 467.
Marie, 253.
Marie, religieuse, 379.
Marie, 543, 549, 550.
Marie, femme d'Aithon, 138.
Marie l'Aleman, 505.
Marie d'Antioche, 48, 159, 475, 511, 603.
Marie, princesse d'Antioche, 216.
Marie, fille d'Aithon, roi d'Arménie, 376.
Marie, fille de Constant, baile d'Arménie, 351.
Marie, fille de Constant, connétable d'Arménie, 377, 379.
Marie, femme de Balian Maugarny, 580.
Marie, femme d'Augustin Barbarigo, 313.
Marie de Baruth, 249, 375, 456, 542, 543.
Marie, fille de Pierre de Baruth, 241, 420 446.
Marie, femme de Baudouin de Venaire, 583.
Marie des Baux, 269, 505.
Marie, femme de Renaud Beduin, 494.
Marie le Berner, 396.
Marie, fille de Boémond IV d'Antioche, 42, 43, 205.
Marie de Bourbon, 72, 226, 429, 464, 524, 525, 554, 559, 560, 561, 573, 574, 585, 587, 595, 628, 633.
Marie de Bourbon, femme de Guy, fils de Hugues IV, roi de Chypre, 400.
Marie de Bourbon, femme de Guy de Lusignan, prince de Galilée, connétable de Chypre, 680.
Marie de Bourbon, impératrice de Constantinople, 76.
Marie, fille de Jean Bourdin, 530.
Marie, femme de Scipion Caraffa, 313.
Marie de Chambaud, 235.
Marie, fille de Hugues Ier de Chypre, 348.
Marie de Chypre, 239.
Marie Comnène, 20, 28, 190, 375, 379, 409, 410, 471.
Marie, femme de Michel Comnène, 159.
Marie, femme de Robert de Courtenay, 306.
Marie, femme de Gautier de Dampierre, 537.
Marie de l'Estrange, 235.
Marie, femme de Raymond de Gaurelée, 550.
Marie de Giblet, 325, 327.
Marie, fille de Guy de Giblet, 375.
Marie, fille de Raymond de Giblet, 558.
Marie de Giblet, femme d'Amalric le Flamenc, 327.
Marie de Gras, 605.
Marie, femme de Jacques Gunème, 467.
Marie, femme de Guy de Montolif, 325.
Marie de Hénault, 464, 465.
Marie, fille de Hugues III, 138.
Marie d'Ibelin, 236, 352, 375, 378.
Marie, femme de Guy d'Ibelin, 131, 159, 376.
Marie, femme de Philippe d'Ibelin, 324.
Marie, fille de Philippe d'Ibelin, 351 379.
Marie, femme de Guy, comte de Japhe, 376.
Marie, femme de Jean du Plessis, 241.
Marie de Lusignan, 65, 466, 490, 609.
Marie, femme de Meillour de Maraclée, 385.

Marie, femme de Balian de Lanclée, 240.
Marie, femme de Philippe de Brie, 530.
Marie de Maraclée, 385.
Marie de Margat, 396.
Marie de Milmars, femme de messire de Neviles, Bouteiller de Chypre, 555, 571, 670.
Marie, fille de Conrad de Montferrat, 29, 22, 33, 34, 35, 280, 639.
Marie, épouse de Philippe de Montfort, 156, 165.
Marie, femme de Rupin de Montford, 378.
Marie de Montolif, 564.
Marie de Montolif, femme de Louis de Nores, 686.
Marie du Morf, 566.
Marie de Flatre, femme de Mutio Costanzo, 665.
Marie, femme de Nicolas de Saint-Omer, 209.
Marie de Patras, 100, 101.
Marie, fille de Jean des Beaux, femme de Guillaume de Picquigny, 583.
Marie de Picquigny, 583, 602.
Marie, femme de Jean du Plaissié, 494.
Marie Porcellet, 240, 241, 325, 494, 554, 588.
Marie sans Avoir, dame du Puy, 420.
Marie, femme de Renaud Beduin, 241.
Marie, femme de Guillaume Redwers, 306.
Marie, abbesse de Sainte-Magdeleine, 457.
Marie, femme de Balian de Sajette, 323.
Marie de Soissons, 594.
Marie de Tabarie, 234.
Marie du Tor, 328, 495, 598.
Marie, dame de Toron, 203, 473.
Marie, fille du vicomte de Tripoli, 523.
Marie, fille du baron Valeran, 378.
Marie de Valois de Bourbon, 206, 207.
Marie, femme de Jacques Vidal, 583.
Marie Xène, 190.
Maron, fief voisin de Toron, aujourd'hui Maroun, 473.
Marsile de Nores, 578.
Martin IV, pape, 217.
Martin V, pape, 87.
Martin Baillet dit le Roux, évêque de Béthléem, 791, 792.
Martin, évêque de Laodicée, 798.
Martin, comte de Laodicée, 382.
Martin, abbé du Temple, 834.
Massoure, 598.
Mathias Ugonius, évêque de Famagouste, 864.
Mathieu, évêque de Baruth, 71, 782.
Mathieu de Montmorency, 600.
Mathieu de Plaissié, bouteiller de Jérusalem, 417.
Mathieu du Plessié, 633.
Mathieu, évêque de Samarie, 804.
Mathieu de Sehona, 591.
Mathieu Synglitique, 313.
Mathilde, 480, 545.
Mathilde, fille de Robert d'Avranches, 306.
Mathilde, fille de Pascal de la Cave, 385.
Mathilde Clifford, 307.
Mathilde de Courtenay, 307.
Mathilde de Giblet, 325.
Mathilde, abbesse de Saint-Lazare, 823.
Mathilde de Maraclée, 385.
Mathilde de Tolose, 186.
Maurice, seigneur de Montréal, 402, 404.
Maurocatacalon, 174.
Mazon (Antoine), 867.
Médée Podocator, 467.
Meillour Ier (Melioret) de Maraclée, 385, 387.
Meillour II de Maraclée, 257, 387.
Melliour III de Maraclée, 257, 387, 396.

Meillour de Ravendel, 542.
Melec-Messor (Malec el-Mansour), 46, 487.
Mêlier, frère de Thoros II, roi d'Arménie, 113, 116.
Melih, 165.
Melior de Ravendel, 387.
Mélioret III de Maraclée, 387.
Mélisend, mère de Baudouin, 298.
Mélissende, 233, 376, 407, 408, 412, 467, 470, 544, 545, 638.
Mélissende, femme de Boémond d'Antioche, 31.
Mélissende, femme de Fouques, comte d'Anjou, roi de Jérusalem, 14, 16, 17, 18, 545.
Mélissende, femme de Louis Pamphile d'Acre, 467.
Mélissende d'Arsur, 375.
Melissende, fille de Baudouin, 446.
Mélissende, femme de Boémond IV, 204, 205.
Mélissende de Chypre, 216.
Mélissende, fille du sénéchal Carceran, femme d'Eugène Synclitique, sénéchal de Chypre, 689.
Mélissende d'Ibelin, 376, 378.
Mélissende, femme de Jean d'Ibelin, 221, 222, 223, 224.
Mélissende, fille d'Amaury de Lusignan, 43.
Mélissende, femme de l'empereur Manuel, 482.
Melissende, femme de Hugues, comte de Rethel, 545.
Mélissende, fille d'Arnoul de Picquigny, 583, 144.
Mélissende, femme de Guillaume de Saint-Omer, 583.
Melitène, 14, 104.
Mélusine de Nores, 493.
Menassier, 529, 552.
Meners, consul de Chypre, 341.
Michaël Spondylas, 174.
Michaël (Vranus Magister), 174.
Michel Branas, 293.
Michel Burzès, 174.
Michel de Corbeil, patriarche de Jérusalem, 723.
Michel Ducas, 288.
Michel Paléologue, 487.
Michel Paphlagon, 174.
Michel de Perei, 864.
Miles de Gayphas, 267, 270.
Milès, seigneur de Courtenay, 297.
Miles de Monthléry, 297.
Miles de Plancy, 403, 469, 471, 616, 638.
Miles, sénéchal, 626.
Milly (Philippes de), 875.
Milon, 112, 116, 117, 118, 119.
Milon, 630.
Milos, 292.
Mleh, 113, 116, 157.
Mnctadi-Bamrillah (Le calife), 175.
Mocenico (André), 860.
Moin Eddin Anar, 245.
Monachus, archevêque de Césarée, 757.
Monaco, patriarche de Jérusalem, 723, 724.
Monastras, 290.
Montégu (Thomas ou Pierre de), 884.
Montfort, forteresse élevée par les chevaliers Teutoniques, non loin de Tyr: c'est aujourd'hui le Kalaat-Krein, 903.
Moradin, 390, 482.
Morf (Le), casal de Chypre, que nous retrouvons dans la localité de Morpho, 565.
Morf de Grinier, 312.
Mortimann, 908.
Muavias, 173.
Murielle, femme de Jean d'Ibelin, 306.
Murielle, fille de Jean de Mules, 306.
Mutio Costanzo (Maouchiou de Costantia) 664.
Mutio Constanzo, amiral de Chypre, 665.

N

N. Martin, 565.
N. de Courtenay, 309.
Naissère, sultan, 411.
Narjot de Toucy, 209, 487.
Navarzan, ville du pachalik d'Adana, aujourd'hui Anazarbe, 115, 188.
Néfin, seigneur, 251.
Némosie, aujourd'hui Limassol, 857.
Nério de Tolssi, 166.
Nersès (Frère), archevêque de Manesgeri, 163, 850.
Néville (Messire de) bouteiller de Chypre, 555, 670.
Nicéphore Phocas, 50, 173, 288.
Nicéphore Uranus, 174.
Nicéphoritzès, 175.
Nicétas, 174.
Nichiaz, 111.
Nicolas, 370, 630.
Nicolas Accaiuoli, 77.
Nicolas Aleman, 505.
Nicolas Aleman, prince de Césarée, 235, 375.
Nicolas Anteaume, 500.
Nicolas Barley de Sussex, 309.
Nicolas Benetti, 262.
Nicolas de la Blanchegarde, 240.
Nicolas Boule, 254.
Nicolas, baron de Carrey, 307.
Nicolas de Césarée, 283, 284, 375.
Nicolas Césareo, 220.
Nicolas Chappe, 550, 604.
Nicolas de Charissa, 632.
Nicolas de Courtenay, 307, 309.
Nicolas II Donatus, 860.
Nicolas de Floury, 539.
Nicolas de Hanapes, patriarche de Jérusalem, 733, 734.
Nicolas Justinian, 262.
Nicolas Largat, archevêque de Tyr, 753.
Nicolas de Lorgue, grand maître de l'Hôpital, 395, 894.
Nicolas de Mamistre, 770.
Nicolas de Maraclée, 385.
Nicolas Matharas, 238.
Nicolas de Morabit, amiral de Chypre, 665.
Nicolas de Morarit, vicomte de Nicossie, maréchal de Chypre, 686, 695.
Nicolas, archevêque de Nazareth, 761.
Nicolas, évêque de Némosie, 859.
Nicolas del Nevo, évêque de Tripoli, 813.
Nicolas IV, pape, 332.
Nicolas, évêque de Paphe, 865.
Nicolas de Rethel, 580.
Nicolas de Saint-Omer, 209.
Nicolas, prieur du Saint-Sépulcre, 840.
Nicolas Salagha, chancelier de Chypre, 676.
Nicolas Synclitique, 313.
Nicolas de Tenda, 853.
Nicolas Thomas de Ammanatis, 859.
Nicole Carpas, 598.
Nicole d'Ibelin, 255.
Nicole d'Ibelin, femme de Thibaut de Bessan, 225, 377.
Nicole de Saint-Omer, 166.
Nilus, abbé de Saint-Anasthase-de-Carbon, 184.
Nolay ou Molay (Jacques de), 891.
Noradin, 189, 195, 196, 246, 299, 300, 389.
Norpert ou Château-Neuf, forteresse d'Arménie; position inconnue, 123.
Norses, 132.
Noureddin, 115, 116, 117.

O

Ochim, baron, 700.
Ochim, connétable d'Arménie, 698.
Ochim de Lampron, seigneur d'Asgoura et de Marnich, maréchal d'Arménie, 162, 699.
Ochim Ohannents (Le baron), proximos, 705.
Octave Baldigare de Céphales, 493.
Octavio de Nores, 492, 493.
Odet Bossat, 96, 563, 564.
Odon, légat, 859.
Odon de Saint-Omer, 625.
Oger, 627.
Ogerius de Montolivo, 558.
Ogier de Balbon, 893.
Oïssim, roi d'Arménie, 132, 139, 140, 144.
Oïssim de la Roche, 159, 166, 376.
Oissin du Coure, 376.
Oïssin d'Ibelin, 376.
Oïssin (Oschin), 111.
Olivier, chambrier ou chambellan, 653.
Olivier de Dinham, 306.
Olivier Gunème, 467.
Olivier de Flatres, 92.
Olivier de Nephin, 414.
Olivier de Termes, 255.
Omar, 173.
Onnebono de Mantoue, chancelier de Chypre, 675.
Onofrio de Requesens, sénéchal héréditaire de Chypre, 313, 688.
Opicin Spinola, 216.
Orable de la Blanchegarde, femme d'Eustache de Neuville, 240.
Oregue Escaface, 592.
Orgueilleuse, 166.
Orgueilleuse, femme de Boémond III, 198, 199.
Orgueilleuse, fille de Boémond IV, prince d'Antioche, 205.
Oschin Ier, 111, 158, 163.
Oschin, seigneur d'Asgour'a, 162.
Oschin, prince héthoumien, sénéchal d'Arménie, 162, 701.
Oschin, sire de Gaban, 158.
Oschin, comte de Gor'igos, 159.
Oschin de Lusignan, 160.
Oschin (Ossinus, proximus), 705.
Oschin II Séraste, 162.
Oste Beduin, 522.
Oste Potier, 242.
Othon IV, 121, 122.
Othon, évêque d'Apamie, 766.
Othon de Brunswick, 149, 151.
Othon de Kerpin, 901.
Otton, comte de Hinnebrech, 480, 600.
Oudard de Provane, chevalier, chambellan de Chypre, 672.

P

Pacre, 165.
Pagouran de Barbar'on, 163.
Pancrace, 111.
Pantésilée, 467.
Parasuatzas, 295.
Pasagnathès, 106.
Paschal de la Cave, 385.
Patot Raymond, 884.
Patrice, comte de Sarisbery, 24.
Paul, 295.
Paul, 860.
Paul de Rome, 206.

Paul Chappe ou Zappe, bouteiller, puis sénéchal de Chypre, 604, 688, 670.
Paul Zappe, sénéchal de Jérusalem, 466, 618.
Paul, évêque de Tripoli, 206, 324, 812.
Paule de Morf, 566.
Pavie, femme de Garnier Aleman, 319, 329, 505.
Pavie, fille de Hugues III, 504.
Payen le Bouteiller, 402, 407.
Payen de Castellut, châtelain d'Antioche, 656.
Payen, seigneur de Cayphas, 264, 265, 266, 272, 472, 584.
Payen, chancelier, 634.
Payen, prince de Montréal, 633.
Pazouni, 163.
Pegas, aujourdhui Pugræ, près d'Alexandrette, 545.
Pélage (Le légat), 35.
Perceval de Cologne, chevalier Poitevin, chambellan de Chypre, 671.
Peregrinus, abbé de Sainte-Marie-la-Latine, 825.
Perette, fille de Raoul Bourdin, 272.
Petrus Leganus, amiral de Chypre, 663.
Phacérol Mélic, 477.
Phébus de Lusignan, 466, 611.
Phébus de Lusignan, maréchal d'Arménie, 700.
Phelippe, fils du prince Borgne, 166.
Philarète, 175.
Philarète Brachame, 110.
Philibert de Beaujeu, évêque de Bethléem, 792.
Philibert de Naillac, 89.
Philippa, femme de Shahenschah, 156.
Philippe, 165.
Philippe, archevêque, 850.
Philippe Ier, 179, 181, 305.
Philippe, 549.
Philippe Aleman, 505.
Philippe d'Alsace, 638.
Philippe d'Antioche, 511.
Philippe d'Antioche, roi d'Arménie, 124, 125.
Philippe, roi d'Arménie, 205.
Philippe d'Arser, sénéchal de Chypre, 377.
Philippe-Auguste, roi de France, 28, 29, 51, 196, 280, 344, 497.
Philippe de Baruth, 410.
Philippe de Beaufort, 437.
Philippe de Bessan, 249, 254.
Philippe le Bon, duc de Bourgogne, 213, 864.
Philippe de Bourbon, 92.
Philippe de Brie, 529, 530.
Philippe de Brunswick, 148, 624.
Philippe Bustron, secrétaire, 669.
Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon, patriarche de Jérusalem, 737.
Philippe Cira, bailli de la secrète royale de Chypre, 668.
Philippe le Chamberlain, 631.
Philippe de Constantinople, 148.
Philippe, empereur de Constantinople, 148.
Philippe de Cossie, chambellan du royaume de Jérusalem, 272, 505, 627, 631.
Philippe de Costa, 212.
Philippe de Courtenay, 306, 308, 309.
Philippe de Giblet, 242, 331.
Philippe Grenier ou Grinier, bouteiller de Chypre, 670.
Philippe d'Ibelin, 350, 367, 370, 461, 517, 538, 618, 642.
Philippe d'Ibelin, seigneur d'Azot, 76.
Philippe d'Ibelin, baile du royaume de Chypre, 46, 375, 379.
Philippe d'Ibelin, connétable de Chypre, 87, 369, 379.
Philippe d'Ibelin, connétable de Chypre, 253, 376, 379, 679.

Philippe d'Ibelin, sénéchal de Chypre, 372, 373, 687, 688.
Philippe, femme de Guy d'Ibelin, 396.
Philippe d'Ibelin, bail du royaume de Jérusalem, 378.
Philippe de Lusignan, 160, 466.
Philippe, fille de Guy de Lusignan, 30.
Philippe de Maisières, 71.
Philippe de Malgasteau, 170, 435, 546, 547, 640.
Philippe de Milly, 403, 406, 407, 409, 548.
Philippe de Milly, seigneur de Naples, 875.
Philippe de Mimars, 555.
Philippe le Moine, 550.
Philippe de Montford, seigneur de Tyr, 203, 236, 269, 375, 473, 475, 499, 622.
Philippe de Montfort, 125.
Philippe du Morf, 565.
Philippe, prince de Naples, 301.
Philippe de Naples, 457, 469.
Philippe de Navarre, 204, 232, 234, 456, 457, 597, 604, 606, 611.
Philippe de Picquigny, 585.
Philippe du Plaissiez, 883.
Philippe Podocataro, 99.
Philippes de Pouderhan, 306.
Philippe Prévost, 85, 585, 610.
Philippe de Scandalion, 428.
Philippe de Sicile, 158.
Philippe Synclitique, 313.
Philippe de Tarente, 158, 160.
Philippe de Toucy, 209, 210, 488.
Philippe de Valois, roi de France, 142, 147.
Philippe de Verny, 531.
Philippe, femme de Thomas de Verny, 254.
Philippe, fille de Warin de l'Arche de Kné, 307.
Philippe, fille du seigneur de Wite, 308.
Philippes, 249, 254.
Philippes d'Arsur, 377.
Philippes, femme de Jean Babin, 254.
Philippes Barlais, 518.
Philippes de Belinas, 244.
Philippes de Cafran, 254, 533, 566, 580, 598.
Philippes de Cayphas, 269.
Philippes, femme de Gilles II, seigneur de Cayphas, 270, 511.
Philippes de Cossie, 272.
Philippes de Courtenay, sire de Pouderhan, 308.
Philippes Ier, roi de France, 442.
Philippes Froment, évêque de Bethléem, 790.
Philippes de Giblet, 566.
Philippes de Grangerin, 545.
Philippes de Longontier, 308.
Philippes de Lusignan, connétable de Chypre, 681.
Philippes, sire de Phimolophie, 467.
Philippes Mocenigo, 855.
Philippes du Morf, 511, 565, 567.
Philippes Paléologue, 467.
Philippes le Petit, 580.
Philippes Prévost, bailli de la secrète royale de Chypre, 667.
Philippes de Roux, 249, 518.
Philippes de Scandalion, 546.
Philippes de Soissons, 594.
Philippes de Thomas Falford 308.
Philippes de Venaire, 549.
Philippie, fille de Raymond de Poitiers, 190.
Philippine de Bessan, 515.
Philippon de Nores, 579.
Phocas, 294.
Phœrus de Lusignan, 92, 439, 466.
Pierre (Frère), 863.
Pierre, évêque d'Albara, 765.

Pierre l'Aleman, abbé de la maison de Beaumont, 509.
Pierre d'Angoulême, 636.
Pierre Ier, prince d'Antioche, 210, 211, 212.
Pierre d'Antioche, 219, 511, 512.
Pierre, chambellan d'Antioche, 653.
Pierre, chambrier du prince d'Antioche, 653.
Pierre II, patriarche d'Antioche, 745.
Pierre, archevêque d'Apamie, 766.
Pierre d'Aragon, 217.
Pierre Armoini, châtelain, 656.
Pierre d'Avalon, 171, 172, 458, 505.
Pierre d'Avila, connétable de Chypre, 682.
Pierre de Azart, sénéchal, 652.
Pierre de Barut, 228, 229, 230, 240, 241, 330, 542.
Pierre de Belgiou, 889, 890.
Pierre Raymond, comte de Bèses, 478.
Pierre, évêque de Bethléem, 787, 789.
Pierre Bibi, fils de sire Jacques, secrétaire, 669.
Pierre de Brie, chanoine de l'église de Nicosie, 530, 531.
Pierre, épouse N... de Boutron, 467.
Pierre de Cafran, 534.
Pierre de Cafran, amiral de Chypre, 663.
Pierre de Capoue, 746.
Pierre, archevêque de Césarée, 758.
Pierre Chappe, 529, 598, 604.
Pierre Ier, roi de Chypre, 85, 145, 148, 151, 160, 161, 287, 311, 373.
Pierre II, roi de Chypre, 82, 83, 85, 161, 212, 220, 287.
Pierre Contarenus, 867.
Pierre de Courtenay, 474.
Pierre, seigneur de Courtenay, 305.
Pierre de Creseto, Cresecia, Cresentia, 645.
Pierre de Flory, vicomte de Nicosie, 541, 694.
Pierre de Giblet, 332, 549
Pierre de Gloire, 269.
Pierre Goul, secrétaire, 669.
Pierre de Gourri, 605.
Pierre Gradénigo, ambassadeur de Venise, 254.
Pierre de Herlant, 858.
Pierre le Jaune, 609.
Pierre Ier, roi de Jérusalem, 226.
Pierre, patriarche de Jérusalem, 730, 735.
Pierre Langles, 605.
Pierre, abbé de Loces (de Locedio), patriarche d'Antioche, 744.
Pierre de Lusignan, 88, 466, 489, 490, 609.
Pierre Antoine de Lusignan, 467.
Pierre de Lusignan, comte de Tripoli, roi de Chypre, 75, 78, 80.
Pierre de la Mandelée, 302.
Pierre Marcel, Marcelli ou Marocelli, d'une famille génoise, chambellan du royaume de Chypre, 76, 672.
Pierre Margarity, secrétaire, 669.
Pierre Marocelly, 632.
Pierre Menassier, 549, 552, 553.
Pierre de Mezière, 80.
Pierre de Mimars, 550.
Pierre de Montolif, chevalier, bouteiller de Chypre, 557, 560, 562, 670.
Pierre de Montolif, chevalier, turcoplier et bouteiller de Chypre, 691.
Pierre Ier, archevêque de Nazareth, 762.
Pierre II, archevêque de Nazareth, 762.
Pierre de Nores, 573, 577.
Pierre de la Palu, patriarche de Jérusalem, 736, 858.
Pierre, évêque de Paphe, chancelier de Chypre, 674.

Pierre Pelestrini, turcoplier de Chypre, 692.
Pierre Petit, 582.
Pierre de Plaine Chassagne, patriarche de Jérusalem, 735, 858.
Pierre de Plaissié, archidiacre de Limessol, 417.
Pierre, seigneur de Plaissié, 416.
Pierre Podocator, 313.
Pierre Porcellus, 587.
Pierre Prevost, 467.
Pierre de Ravendel, 385.
Pierre de Saint-Hilaire, évêque de Laodicée, 79.
Pierre de Saint-Maixent, évêque de Bethléem, 789.
Pierre, prieur du Saint-Sépulcre, 840.
Pierre de Sargines, archevêque de Tyr, 752.
Pierre de Scandalion, 325, 427.
Pierre de Scei, 379.
Pierre de Scutaï, 395.
Pierre Stambole, 567.
Pierre, abbé du Temple, 834.
Pierre, grand maître du Temple, 870.
Pierre, évêque de Tortose, 809.
Pierre de la Tour, 529.
Pierre, comte de Tripoli, 490, 491.
Pierre, chancelier de Tripoli, 659.
Pierre, évêque de Tripoli, 813.
Pierre, archevêque de Tyr, 750, 753.
Pierre, évêque de Valence, 814.
Pierre de Villebride, 894.
Pierette, femme de Guillaume d'Arène, 580.
Pierrot Gourri, 605.
Piles (Les). Ce village paraît s'identifier avec celui de Pyla, dans le district de Larnaka, 328.
Pin, 864.
Pin (Le), casal de Chypre, 241.
Pina, femme de Schahan, comte de Gor'igos, 160.
Plaisance d'Antioche, 377.
Plaisance, femme de Bertrand de Montolif, 325.
Plaisance, femme de Boémond V, 206.
Plaisance, fille de Boémond V, 224.
Plaisance, femme de Boémond le Borgne, 319.
Plaisance, reine de Chypre, 41, 63.
Plaisance de Giblet, femme de Bertrand de Montolif, 325.
Plaisance, fille de Hugues de Giblet, femme de Rapin, 204.
Plaisance, fille de Jean de Giblet et de Poitevine, 559.
Plivain, sire du Boutron, 257, 258.
Poitevine, femme de Jean de Giblet, 325.
Ponce de Lusignan, 467.
Pons, 392.
Pons, archidiacre de Saint-Paul, chancelier de Tripoli, 659.
Pons, abbé de Saint-Sauveur, sur le mont Thabor, 829.
Pons III, comte de Tolose, 478.
Pons, comte de Tripoli, 181, 185, 480, 481, 482.
Poppo d'Osterna, 904.
Prioli Sébastien, 855.
Prochyte, 217.
Ptolémée de Lucques, 214, 215.

Q

Quellie, casal de Chypre. Ce village s'identifie avec le hameau de Chellia, dans le district de Larnaka, 325, 529, 567.

R

Ragroldule, 175.
Raimond, 387.
Raimond, maréchal d'Antioche, 651.
Raimond, sénéchal d'Arménie, 701.
Raimond Babin, chevalier, bouteiller de Chypre, 670.
Raimond Bequin, 858.
Raimond de Giblet, 616.
Raimond de Mimabs, 604.
Raimond, vicomte de Naples, 412.
Raimond, seigneur de Nephin, 222, 223.
Raimond de Nesinz, 414.
Raimond de la Pradelle, 609.
Raimond Prévost, 610.
Raimond Rupin, 124, 125, 395, 609.
Raimond, abbé du Temple, 834.
Raimond Ier, comte de Tripoli, 420, 477.
Raimond II, comte de Tripoli, 22, 24, 26, 229, 258, 320, 321, 387, 420, 481, 557, 589, 638, 639.
Raimond III, 301, 448, 454, 482, 557.
Raimond, sénéchal de Pons, comte de Tripoli, 661.
Raimond, connétable de Tripoli, 658.
Raimond, maréchal de Tripoli, 660.
Raimonde, femme de Bertrand de Margat, 240, 241.
Rainald, connétable, 412, 648.
Rainald Mansoer II, 393, 396.
Rainald Mansoer, connétable d'Antioche, 396, 649.
Rainaldus, abbé de la Latine, 824.
Rainaud de Giblet, 321.
Rainier, connétable de Tripoli, 657.
Rainier Scolare, 256.
Rainoard, 387.
Ranul, archevêque de Nicosie, 332.
Ranulphe, archevêque de Nicosie, 848.
Raoul, 635.
Raoul d'Achy, 437.
Raoul, évêque d'Acre, 780.
Raoul Aleman, 508.
Raoul II, patriarche d'Antioche, 744.
Raoul de Babuth, 242, 243, 394, 603, 617.
Raoul ou Raoulinet, évêque de Bethléem, 785.
Raoul, seigneur de la Blanchagarde, 240, 242, 243, 267, 505.
Raoul Boirdin, 272.
Raoul de Chartres, chancelier de Tripoli, 659.
Raoul de Conches, 10.
Raoul de Dicet, 449.
Raoul de Gibelin, 566, 568.
Raoul de Grandville, patriarche de Jérusalem, 734, 735.
Raoul de Guer, 273.
Raoul d'Ibelin, 375.
Raoul, archevêque de Mamistre, patriarche d'Antioche, 740, 770.
Raoul de Montibus, connétable d'Antioche, 649.
Raoul ou Radulfe, chancelier de Chypre, 674.
Raoul de la Rivera, 656.
Raoul, évêque de Sébaste, 803.
Raoul de Soissons, 39, 500, 505, 641.
Raoul de Tabarie, 446, 447, 450, 451 453, 455, 456, 457, 459, 616.
Raoul, évêque de Tabarie, 807.
Raoul, frère laïque de l'abbaye du mont Thabor, turcople, 691.
Raoul, élu archevêque de Tyr, 750.
Raoul d'Ysis, 457.
Rasse de Gaure, 510.
Ravendel, ville de la principauté d'Édesse, 300.

Raymond, 254, 550.
Raymond d'Agout, 257.
Raymond d'Aigueiller, 545, 556.
Raymond d'Antioche, 328, 511, 514, 546.
Raymond, prince d'Antioche, 300, 390, 469, 482, 484, 485.
Raymond Babin, 254, 530, 583.
Raymond Babin Ier, 510, 516.
Raymond Babin II, 514, 516.
Raymond Babin III, 516.
Raymond, évêque Baruth, 782.
Raymond Blondeau, 272.
Raymond, fils de Boémond III, 197, 198, 199.
Raymond, fils de Boémond IV, 204, 205.
Raymond de Brie, 550, 583.
Raymond de Cayphas, 272.
Raymond Faisan, 505.
Raymond du Four, 272.
Raymond de Gaurelée, 550, 580.
Raymond de Giblet, 319, 320, 321, 325, 331, 558, 627.
Raymond le Jeune de Giblet, 325.
Raymond, patriarche de Jérusalem, 735, 736, 849.
Raymond de Maraclée, 385, 396.
Raymond, sire de Mesmedin, 567.
Raymond de Mimars, 399, 521, 549, 550.
Raymond de Monte Oliu (Montolivo), 557.
Raymond de Montgisart, 272.
Raymond de Nefin, 267.
Raymond, archevêque de Nicosie, 851.
Raymond Patot, 884.
Raymond Péralto, 219.
Raymond de Poitiers, 114, 185, 187, 188, 189, 190, 193, 194, 291.
Raymond Porcelet, 907.
Raymond du Puy, 893.
Raymond Rupin, 156, 200, 201, 202, 203, 204, 280, 456, 473.
Raymond de Saint-Gilles, 264, 316, 317, 318, 384, 477, 478, 479.
Raymond de Scandalion, 428.
Raymond de Tor, 599.
Raymond V de Toulouse, 513.
Raymond VI, comte de Toulouse, 55, 56.
Raymond, sire de Tressiades, 552, 553.
Raymond, vicomte de Tripoli, 370, 376, 494, 495.
Raymond des Trois-Clefs, 589.
Raymond Vidal, 602.
Raymond Visconti, 272, 611.
Raymonde, 393.
Raymonde de Baruth, 390.
Raynier, évêque de Lidde, 800.
Regor ou Roger, évêque d'Acre, 777.
Reimond, 550, 552.
Rémond de Montolif, 269.
Renard II, sire de Maraclée, 385.
Renaud, 241, 242.
Renaud d'Amiens, 416.
Renaud d'Antioche, 292.
Renaud Barlais, 387.
Renaud, évêque de Baruth, 781.
Renaud Bedin, 241, 494, 524.
Renaud de la Blanchegarde, 240.
Renaud de Cayphas, 631.
Renaud de Chastillon-sur-Loing, 404, 405, 408, 469.
Renaud de Châtillon, 25, 115, 301, 403, 638.
Renaud de Châtillon, prince de Montréal, 877.
Renaud de Courtenay, 298, 304, 306.
Renaud de Dampierre, 535.
Renaud, évêque d'Ébron, 794.
Renaud, seigneur de Gien, 191, 192, 193, 194, 195.
Renaud, comte de Joigny, 297.
Renaud Mansuer, 185, 396.
Renaud Mansuérus le Majeur, connétable d'Antioche, 391, 392.
Renaud de Mares, 20, 300, 390.
Renaud de Margat, 241, 393, 394, 396.

Renaud de Mimars, 240, 242, 549, 550, 551, 552, 553, 554.
Renaud ou Rainald de Mimars, maréchal de Chypre, 685.
Renaud de Montfaucon, 191.
Renaud (Arnaud) de Montolif, 562.
Renaud Porcelet, 587, 589.
Renaud de Sajette, 488.
Renaud, prince de Sagette, 375, 410, 432, 457.
Renaud Sanson, 69.
Renaud, prince de Sidon, 472.
Renaud, abbé du Mont-de-Sion, 513, 827.
Renaud de Soissons, maréchal de Chypre, 684.
Renaud Ier de Soissons, 584, 594.
Renaud II de Soissons, 593, 594, 595.
Renaud de Vichier, 887.
Renaut Barlais, 518.
Renaut de Cayphas, 267, 272.
Renaut le Chambellan, 539.
Renaut, père de D'Havis, 539.
Renaut de Margat, 385, 396.
Renaut de Mimars, 396.
Renaut de Montgisart, 397, 398.
Renaut Porcelet, 251, 413.
Renaut de Soissons, maréchal de Chypre, 252, 253, 398.
Renier patriarche d'Antioche, 746.
Renier, évêque de Bethléem, 786, 787.
Renier Brus, 244, 245, 246, 432, 470.
Renier de Giblet, 240, 242, 329, 511, 530, 549.
Renier le Jeune de Giblet, 329.
Renier de Margat, 394.
Renier Petit, 399, 524, 580, 581.
Renier de Scolar, bailli de la secrète royale de Chypre, 667.
Renier, prieur du Saint-Sépulcre 840.
Renier, évêque de Sébaste, 803.
Renouard de Néphin, 222, 223, 413, 456.
Renoul le Borgne, 566, 568.
Ribaldus, abbé de la Latine, 824.
Richard II, 152.
Richard, roi d'Angleterre, 28, 29, 51, 196, 284, 345, 394, 455, 497.
Richard de Bures, 887.
Richard de Camville, 51, 52.
Richard, vicomte de Césarée, 285.
Richard, sénéchal de Césarée, 285.
Richard de Courtenay, 308, 309.
Richard de Dampierre, 536, 538.
Richard Edgcombe, 309.
Richard Filangiéri, 38, 61, 234, 268, 326, 459, 507, 527, 607.
Richard de Marès, 389.
Richard, comte de Montbéliard, 379.
Richard de Morheim, 572.
Richard, archevêque de Nazaret, 763.
Richard de Nurlans, 623.
Richard, abbé de Sainte-Marie-Latine, 824.
Richard, prince de Salerne, 181, 189.
Richard de Talbot, 307.
Richent de Bessan, 249, 375.
Richent, fille de Guermont, seigneur de Bessan, 364.
Ricta, 139.
Riffa, 166.
Rinzon de Marin, maréchal de Chypre, 686.
Rinzon de Marin ou Rizzo de Marino, chambellan de Chypre, 105, 336, 673.
Risnel (Arnold de), 436.
Ritta, 159, 166, 376.
Ritta, fille d'Aithon du Coure, 376.
Rizzo de Marin, 103, 336.
Roard l'Ancien, 644.
Roard le Jeune, 644.
Roard II de Joppé, 277.
Roard de Naples, 407.
Robert, 646, 889.
Robert d'Avranches, 306.
Robert, évêque de Baruth, 782.
Robert, surnommé *le Bourguignon*, 870.

Robert Brus, baron de Cleveland, 245.
Robert de Cayphas, 269, 272.
Robert de Courtenay, 306, 309, 570.
Robert de Crèsecque, 617.
Robert Guichard (Guiscard), 177, 180.
Robert de Holland, 308.
Robert, patriarche de Jérusalem, 729.
Robert Mancel, 649.
Robert Mansoer, 396.
Robert de Margat, 393, 396.
Robert de Momegard, 69.
Robert de Montgisard, 399.
Robert, roi de Naples, 219.
Robert, archevêque de Nazareth, 759, 760.
Robert, duc de Normandie, 381, 865.
Robert de Picquigny, 585.
Robert de Pise, 636.
Robert Ier, évêque de Rame, 799.
Robert de Sablé, 881, 882.
Robert de Scals, 306.
Robert, abbé de Sainte-Marie-la-Latine, 824.
Robert de Tolose, 148.
Robert de Tournehem, 51.
Robert, abbé de la Vallée-de-Josaphat, 819.
Robert de Vere, 307.
Robert de Vichier ou de Jachères, 887.
Roderic, 304.
Rodoan (Zenghi), 184.
Rodolphe ou Raoul, patriarche de Jérusalem, 727.
Roger, 412.
Roger, prieur de Saint-Abraham, 841, 842.
Roger, prince d'Antioche, 391.
Roger de Cayphas, 266, 321, 397.
Roger de Hovedex, 242, 451, 470, 485.
Roger, évêque de Lidde, 800.
Roger de Molins, 893.
Roger de Montibus, 649.
Roger de Mortemer, comte de March, 307.
Roger, duc de la Pouille, 178, 182, 183, 340.
Roger de Rosay, 338.
Roger de Saint-Séverin, comte de Marsique, 44, 45, 603, 623, 642.
Roger de Saone, 591.
Roger, évêque de Tarse, 772.
Roger, abbé du Temple, 834.
Roger le Tor, 599.
Roger, connétable de Tripoli, 657.
Rohard de Brie, 583.
Rohart II, 414.
Rohart de Saint-Abraham, 423.
Rohart de Cayphas, 223, 224, 267, 268, 269, 272, 279, 558.
Rohart de Japhe, 353.
Rohas (Comte de), 210.
Rokn-eddin, sultan d'Iconium, 159.
Roland de la Baume, 398, 521.
Rolland de Luques, 254.
Romain Argyre, 295.
Romain Diogène, 175, 288.
Romain Lécapène, empereur, 894.
Romain du Puy, 401.
Romain, évêque de Tripoli, 811.
Romuald, 179.
Roncelin, 889.
Rorgius, seigneur de Cayphas, 264.
Rostaing d'Agout, 257, 258.
Rostain du Boutron, 257, 259.
Rostaing, évêque de Sidon, 806.
Roupen, 113.
Roupen Ier, 156.
Roupen II, 156, 157.
Roupen III, 156, 157, 165.
Rufin, évêque d'Acre, 778.
Rupin, 117, 118, 158.
Rupin (Alinah), 159, 166.
Rupin d'Antioche (Prince), 119, 199.
Rupin, roi d'Arménie, 35.
Rupin, prince d'Arménie, 197, 199, 200, 293, 473.
Rupin de la Montagne, 470.
Rupin de Montfort, seigneur de Baruth, 81, 236, 375, 378.

S

Sabas, patriarche de Jérusalem, 714.
Sabbas, 107.
Sabine, 120.
Sabine d'Aiguiller, 556.
Sabloi (De) ou de Sablé (Robert), 882.
Sabobius, 106.
Sadon, maréchal de Jérusalem, 625.
Saffon de Nores, 579.
Sahib-Pervané Mo'in-Eddin Soleyman, 159.
Saint-Abbaham (Hébron), 12, 875.
Saint-Joseph d'Arimathie, s'identifie avec le village moderne de Rantis près de Lidda, 821.
Saint-Samuel, se retrouve dans le village moderne de Neby-Samouil.
Saladin, 25, 26, 196, 223, 237, 242, 251, 277, 278, 321, 322, 403, 404, 405, 410, 448, 450, 470, 483.
Salah-Eddin, 497, 591.
Saleph (aujourd'hui Selefki), ville maritime de la Caramanie, 114.
Salomon, évêque de Tortose, 92.
Sambla, 166.
Samosate, ville de la principauté d'Édesse, 299.
Sance, reine de Jérusalem, 73.
Sance de Pinea ou Cynthius, évêque de Tripoli, 812.
Sanche, femme de Guillaume de Giblet, 249, 317, 318, 319, 325.
Sanglin, 244, 389.
Sanon, 165.
Sanson ou Sassons de Nobes, bailli de la secrète royale de Chypre, 624, 668.
Saone, forteresse et fief important dans la principauté d'Antioche, aujourd'hui Kalaat-Sahioun, près Lattakieh, 591.
Saphet, 26, 903.
Sarepta (aujourd'hui Sarfend), 805, 901.
Sarmit, fief de la principauté d'Antioche. Ce lieu paraît s'identifier avec Sarmeda village situé non loin du couvent de Saint-Siméon Stylite, 426.
Scander, 154, 155.
Schevard ou Eschivard, dapifer ou sénéchal d'Antioche, 652.
Sclère, 175.
Sdéphane, 116, 156.
Sébastien Prioli, 855.
Sebebe, 247.
Sebilia, abbesse de Sainte-Anne, 818.
Sébille, 165, 166.
Seguin d'Auton, patriarche d'Antioche, 747.
Sejoret, vicomte de Japhe, 352.
Sembat ou Sempad, connétable d'Arménie, 113, 127, 697.
Semblat ou Sembat ou Sempad, roi d'Arménie, 132, 134, 135, 157, 379.
Sempad, senescale pximos (proximos d'Arménie), 705.
Sempad, seigneur d'Asgovro et de Binag, maréchal d'Arménie, 699.
Sempad, sire de Barbar'on, 163.
Séverin, 895.
Shahan, 698.
Shahenschah, sire de Loulva, 162.
Sibner ou Sibnel de Larjol, chancelier de Chypre, 676.
Sibo, vicomte de Césarée, 285.
Sibylle, reine, 472.
Sibylle, mère de Baudouin V, 20, 22, 23, 24, 25, 27.
Sibylle, femme de Boémond III, 197, 198, 199.
Sibylle, femme de Boémond VI, 130, 158, 486, 487.

Sibylle, femme de Boémond de Giblet, 565, 608.
Sibylle la Bufflesse, 580.
Sibylle, fille de Renaud de Cayphas, 565.
Sibylle, femme de Hugues de Mimars, 565.
Sibylle, comtesse de Japhe, 301, 404.
Sibylle, femme de Guillaume de Montferrat, 342, 343.
Sibylle du Morf, 550, 553, 554.
Sibylle, femme de Jean du Morf, 272.
Sibylle, fille d'Oissim de la Roche, 159, 376.
Sibylle le Petit, 580.
Sicard de Saone, 300.
Sidon ou Sajette, 22, 25, 28.
Siebrand, 896.
Silvius, connétable de Tripoli, 657.
Siméon, patriarche, 713.
Siméon de Montolimpe, 399.
Simon d'Aguiller, 549, 556.
Simon d'Antioche, 220.
Simon, connétable d'Antioche, 650.
Simon, chambellan d'Antioche, 653.
Simon de Balcinola, 867.
Simon Bauduin, 565.
Simon Beduin, 524.
Simon de Burgevin, 195.
Simon, dit le Camérier, 653.
Simon de Farabel, 421.
Simon du Four, 272, 398.
Simon de Ham, 542.
Simon, patriarche de Jérusalem, 725.
Simon Jourdain, évêque de Bethléem, 792.
Simon Langlois, 592, 605.
Simon, évêque de Laodicée, 797.
Simon de Maugastel, 547.
Simon de Montolif, 558, 560, 564, 633.
Simon de Montolif, camérier de Chypre, 671.
Simon de Montolif, maréchal de Chypre, 684.
Simon de Navelles, 242.
Simon le Petit, 580, 582.
Simon Strambali, bailli de la secrète royale de Chypre, 668.
Simon, prince de Tabarie, 447, 452, 453.
Simon de Tinory, 76, 628.
Simon de Treucis, 547.
Simon, évêque de Tripoli, 813.
Simon de Troyes, 283.
Simon, turcople, 690.
Simon, archevêque de Tyr, 36, 752.
Simone, femme de Philippe d'Ibelin, 461.
Simone, femme de Philippe le Petit, 328.
Simone, dame de Tabarie, 376, 379.
Sindes, casal de Chypre, 566.
Sittas, 106.
Soffred, élu patriarche de Jérusalem, 724.
Soibrand, abbé de la Latine, 824.
Soliman, 175, 176.
Soliman, sultan de Nice, 418.
Solker ou Folker, évêque de Zibel, 815.
Sor di Naves, prince d'Antioche et connétable de Chypre, 100, 101, 213, 682.
Sororgie, ville de la principauté d'Édesse. Ce lieu s'identifie avec la localité moderne de Saroudj, 441.
Soudin (aujourd'hui Sonedieh), emplacement antique de Seleucie, près d'Antioche, 325.
Souène, religieuse, 594.
Spalatro, 804.
Stambole, 377.
Stéphanie, femme de Baudouin, 355.
Stéphanie, fille de Baudouin de Rames, 412.
Stéphanie, femme de Renaud de Châtillon, 404.
Stéphanie, femme de Guillaume Dorel, 258.
Strabulon, 629, 630.
Suénon, 418.
Sulpicius, patriarche de Jérusalem, 723.
Susanna de Campron, 163.
Susanne de Giblet, 325.
Syfrid Piscatoris, 868.

T

Taigi el-Molouk-Bouri, 244.
Taissades, casal de Chypre, 594.
Tancrède, prince de Galilée, 180, 181, 182, 263, 264, 265, 289, 290, 297, 315, 381, 382, 443, 445.
Tanis, ancienne ville d'Égypte, 21.
Taphnuz, 11, 110, 111, 112.
Tarse, 120, 126.
Tchordonanèl, 156.
Tedald, évêque d'Acre, 779.
Tephanon, 132, 159.
Théobald Gaudin, 891.
Théodora, femme de Baudouin III, 18, 19.
Théodora, femme de Boémond III, 198, 199.
Théodora Comnena, femme de Gautier, 231, 252.
Théodore Branas, 487.
Théodore Lascaris, 118, 156.
Théodore Paléologue, 216.
Théodoric d'Altenbourg, 911.
Théodoric, comte de Flandre, 449.
Theophano, fiancée à Jean L'Ange, 159.
Thibaut, seigneur de Bessan, 225, 254, 255.
Thibaut V, comte de Champagne, 42, 517.
Thibaut de Damiane, 416.
Thibaud II de Plaissié, 417.
Thierry d'Asca, 222.
Thierry III, comte de Montbéliard, 350; 379.
Thierry d'Orgie, 222, 223.
Thierry, sire de Sarepta, 901.
Thierry ou Terric, grand maître du Temple, 878.
Thierry de Tenremonde, 169, 170.
Thoas, roi des Scythes, 248.
Thomas, 112, 116, 157, 254, 549, 632.
Thomas, despote d'Acarnanie, 159.
Thomas d'Acerra, 458.
Thomas Agni (Lentinus ou de Lentine), patriarche de Jérusalem, 731.
Thomas l'Aleman, 505.
Thomas d'Antioche, 210, 510, 512, 531, 561.
Thomas d'Aquin, 640.
Thomas Barec, 85.
Thomas de la Beaume, 521, 549.
Thomas Becket (Saint), archevêque de Cantorbéry, 875, 881.
Thomas Beduin, 522.
Thomas Berart, 888.
Thomas, évêque de Bethléem, 787.
Thomas de la Blanchegarde, 240, 273, 539.
Thomas Bourdin, 530.
Thomas de Cafran, 534.
Thomas Caminat, 307.
Thomas Carier, bailli de la secrète royale de Chypre, 668.
Thomas de Cayphas, 267.
Thomas, comte de Céphalonie, 159.
Thomas de Césarée, 283.
Thomas de Courtenay, 306, 309.
Thomas Engain, 306.
Thomas de Fararel, 420.
Thomas Ficard ou Phicard, chancelier de Chypre, 677.
Thomas de Fienne, 572.
Thomas Flaire-Conte, 396.
Thomas Fulford, 308.
Thomas Gautier, 254.
Thomas de Giblet, 270, 328, 514, 546.
Thomas de Gourry, 605.
Thomas de Ham, connétable de Tripoli, 241, 542, 543, 658.
Thomas d'Ibelin, 363, 375.

Thomas de Lentine, évêque de Bethléem, 788. (Voir Thomas Agni.)
Thomas de Lucerno, 498.
Thomas de Luques, vicomte de Nicosie, 693.
Thomas de Lusignan, 72, 94, 95, 96.
Thomas de Malandre, 523.
Thomas Mansoer, 392, 396.
Thomas de Maraclée, 385.
Thomas, maréchal, 651.
Thomas de Maugasteau, 546, 547.
Thomas de Montaigu, 884.
Thomas de Montolif, chevalier, auditeur de Chypre, 77, 311, 562, 666.
Thomas de Montolif, maréchal de Chypre, 573, 684.
Thomas de Morf, 569.
Thomas Petropoulo, secrétaire, 669.
Thomas Pewerell, 306.
Thomas de Picquigny, 530, 583, 585, 587.
Thomas de Provanne, 610.
Thomas Rogers, 308.
Thomas de Saint-Bertin, 530.
Thomas Synclitique, 313.
Thomas de Verny, 254.
Thomas Vidal, 602.
Thomase, femme d'Aufroy de Scandalion, 272, 429, 539.
Thoros Ier, 156.
Thoros II, 113, 114, 116, 118, 156, 166.
Thoros III, 132, 133, 145, 158.
Thoros, fils d'Aithon, 130.
Thoros, capitaine de la cour d'Arménie, 706.
Thoros, seigneur de Sinanagla, maréchal d'Arménie, 699.
Thoros, fils de Constance, 166.
Thoros, seigneur de Djo-ïré-gla, proximos d'Arménie, 705.
Thoros d'Ibelin, 376.
Thoros de la Montaigne, 165.
Thouros, fils de Livon, 165.
Toghteghin, 244.
Tor, petite ville sur les bords de la mer Rouge, 598.
Toron, aujourd'hui Tebnîn, 468.
Toros, prince d'Arménie, 192, 291, 292.
Tortelle de Giblet, 328.
Torterelle, 550.
Torterelle, femme de Jean de Giblet, fille d'Amaury de Chamberlan, 328, 598.
Torterelle, fille de Baudouin de Mimars, 530.
Toustain Petit, 582.
Tramon, archevêque de Tulupe, 775.
Tristan de Giblet, 103, 335, 336.
Tryphon de Nores, 493.
Tirbessel, château de la principauté d'Édesse, aujourd'hui Tell Bascher, 297.

U

Ulmote de Courtenay épouse Guillaume Blactallard, 309.
Ulric Galgari, évêque de Zibel, 816
Umar, roi des Arabes, 294.
Urbain IV, pape, 269.
Urbain VI, pape, 82.
Urbain Reursy, évêque de Bethléem, 792.
Ursin, 111.
Ursion, seigneur de Nemours et de Tracy 191.
Ursule, femme de Louys d'Acre, 467.
Ursule de Courtenay, femme de Jacques Matheus, 309.

V

Vaaram ou Vahran, maréchal d'Arménie, 699.
Vacay, seigneur d'Asgourie, 163.
Vahaga, château d'Arménie, 114.
Valanie (aujourd'hui Banias), près de Markab, 199, 814.
Valasque (Frère), 861.
Valeran de Villepreux, 361.
Vasil, chancelier d'Arménie, 702.
Vasil, roi d'Arménie, 163.
Vasil de Sifrie ou Basile Sifrigi, seigneur de Vaner, maréchal d'Arménie, 699.
Vatiga, forteresse en Cilicie, 157.
Velasco Gil Moxy, époux d'Éléonore de Lusignan, 440.
Villain, archevêque de Pise, 340.
Vivien, seigneur de Cayphas, 265, 266.
Vladislas, roi de Hongrie, 239.
Volker, évêque de Zibel, 815.

W

Walfran ou Wilfran (Frère), évêque de Bethléem, 789.
Walleran ou Guabran, évêque de Baruth, 780.
Wautier de Courtenay, 308.
Wautier de Hungerford, 308.
Wautier, prince de Tabarie, 444.
Werwic de Zimbelet, 90.
Wilhem d'Urenbach, 904.
Williams de Thame, 572.
Winemar, châtelain de Gand, 381.
Winemar Grasse-Vache, 380, 381.
Winric, 633.
Wolser, évêque de Passau, 898.
Wuker, 503.

Y

Yblin Provanne, 610.
Yolande, femme de Frédéric III, 350.
Ysabeau, fille de Livon, 165.
Ytier Filangieri, 39, 234.
Yves ou Gui, archevêque de Nazareth, 762.
Yvete ou Joye, abbesse de Saint-Ladre, 800.

Z

Zacharie de Margay, 394, 395.
Zechanim, casal du comte de Tripoli, 907.

TABLE

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES CITÉS.

A

Abul-Pharagii (Gregorii) *Historia compendiosa dynastiarum*, arabice edita et latine versa, ab Eduardo Pococke; Oxoniæ, 1663. 2 vol. in-4°.

Académie des inscriptions (*Mémoires de l'*).

Acconis Eracidii historia, ap. Marfène. *Ampliss. collect.* t. V.

Achamed ou Achmet arabsiadas, *Vitæ et rerum gestarum Timuri qui vulgo Tamerlanus dicitur historia*, arabice cum latina versione Jacobi Golii; Lugduni Batav. 1636, in-4°.

Achery (Lucæ d') *Spicilegium sive collectio veterum scriptorum*: Paris. 13 vol. in-4°, 1655-1677.

Ademari, monachi Sancti Eparchii, *Chronicon*, ap. Labbe. *Nova Bibliot. manuscript.* t. II, p. 271-275.

Egidius de Aurea Valle, *Episcoporum Leodiensium gesta*, ap. Bouquet, t. XIII. p. 605, 617.

Egidius de Roya, *Annales belgici*, ap. Swertium; Francof. 1620, in-f°.

Agathæ (*Sanctæ*) *virginis translationis Historia*, ap. Bollandum, 5 Februarii.

Agathangelus, scriptor græcus, ap. Leon. Allatium. *De Georgiis diatriba.*

Agathias Myrinæus, *Historiarum libri quinque*: Paris. typograph. regia, 1660, in-f°. — Bonnæ, 1828, in-8°.

Aimoini *Continuatio.*

Aithonus. (V. Haythonus.)

Alberici monachi trium Fontium *Chronicon*, e manuscriptis nunc primum editum a G. Guil. Leibnitio. Lipsiæ, 1698, in-4°

Albertinus Mussatus, *Historia Augusta Henrici VII*: Venetiis, 1636, in-f°.

Albertus, canonicus ac custos Aquensis ecclesiæ, *Historia Hierosolymitanæ expeditionis*, ap. Bongars, t. I, p. 184-381.

Alberti Stadensis *Chronicon* a condito orbe usque ad annum Christi 1256 deductum et nunc primum evulgatum (a Rein. Reineccio). Helmst. 1587. — Wittemb. 1608. in-4°.

Alexander, abbas Celesini (vel potius Telesini), *De rebus gestis Rogerii Siciliæ regis libri quatuor*, ed. ab Hyeronimo Surita, cum Gaufredo Malaterra, 1578. — T. III *Scriptorum Hispaniæ illustratæ*; Francof. 1606. — Ap. Muratori, *Script. rerum Italic.* t. V, p. 607-645.

Alexander, monachus, *In Chronico S. Bartholomæi de Carpineto.* — Ap. Ughelli. *Italia Sacra*, t. XI, p. 1231.

Alexandri III papæ Acta, Ap. Muratori, *Script. rer. Italic.* t. III.

Alexandre Lenoir, *Statistique monumentale de Paris. — Coll. des documents inédits sur l'histoire de France;* Paris, 1867, in-4°.

Allatius (Leo), *Diatriba de Georgiis. — Notæ in Georgium Acropolitam.*

Altissiodorensis (Roberti), S. Mariani monachi, *Chronicon*, ed. Camuzat, 1609, in-4°.

Alticus Antiochenus, *Expositio totius mundi et gentium*, latine versa, ed. Jac. Gothofredus; Genev. 1628, in-4°.

Amalrici, Hierosolymitani patriarchæ, *Tres epistolæ ad Ludovicum VII regem*, ap. Scriptores Franciæ. — *Epistola ad Alexandrum papam*, ap. Tengnagelium.

Ammirato (Scipione), *Delle famiglie nobili Fiorentine* part. I; Fiorenza, 1615, in-f°.

Delle famiglie nobili Napolitane, part. I; Fiorenza, 1580, in-f°.

Anastasius Bibliothecarius, *Historia ecclesiastica*, inter scriptores *Hist. Byzant.* Paris, 1649, in-f°. — (Fabricius, *Biblioth. græca*, t. XI, p. 159.)

André Dandolo, *Chronicon Venetiarum*, ms. publié en partie dans Muratori, *Rer. Ital. script.* t. XII, p. 13.

Andrense *Chronicon* (copie ms. de Duchêne), ap. d'Achery, *Spicil.* t. IX, p. 338-671.

Ange Calépien, *De la prise de Nicosie* (1570), à la suite de l'*Histoire de Lusignan.*

Angelus a Nice. *Id Chronicon Casinense Leonis Marsicani, etc.* Paris, 1668, in-f°.

Anna Comnena, Alexias. — *Id Unum Comnenum notæ Cangii post Cinnamum;* Paris, 1670, in-f°.

Annales rerum Pisanarum seu *chronica Pisana*, apud Ughelli, *Ital. sacra*, t. X, p. 99.

Ansberti, *Historia de expeditione Frederici imperatoris*, ed. a Josepho Dobrowski: Prague, 1827, in-8°.

Anselme (Le père), augustin déchaussé, *Hist. généalog. et chronol. de la Maison royale de France, etc.* 3e édition, revue par les PP. Ange et Simplicien, 9 vol. in-f°. 1726.

Anselmus (Sanctus), *Epistolæ*, Paris, 1675.

Anselmus Havelbergensis, *Tres Dialogi*, ap. d'Achery, *Spicil.* t. XIII.

Antiochena *Historia, In monastic. Anglic.*

Antoninus (Sanctus), *Itiner.* — Ap. Bolland. 2 maii.

Archivio storico Italiano, o sia raccolta di opere e documenti inediti o divenuti rarissimi riguardanti la storia d'Italia. — Appendice, n° 29. — Firenze, presso Giov. Pietro Vieusseux, editore, 1853, in-8°, p. 317-659.

Arnoldus Lubecensis, *Derelictorum Hermoldi supplementum, libri sex*, ed. Bangerti: Lubeck, 1659, in-4°.

Art de vérifier les dates.

Assises de Jérusalem, édit. de Labbe. — *Abrégé royal de l'alliance chronologique:* édit. de M. Beugnot, 2 vol. in-f°. 1841-1843.

Auberti Miræi *Notitia episcopatuum orbis christiani, etc.* Antverpiæ, 1613, in-8°.

Autissiodorensium episcoporum *Historia*, ap. Labbe, *Bibl. manuscrip.* t. I.

B

Bachem, *Chronologie der Hochmeister;* Munster, 1802-1804.

Baczco, *Geschichte von Preussen;* Königsberg, 1802-1804, in-8°.

Baczko. *Gerhardt von Malberg :* Königsberg, 1806. in-8°.

Baldricus archiep. *Historia Hierosolymitana*, ap. Bongars, *Gesta Dei*, t. I.

Balduinus de Avennis. *Genealogiæ ex Chronicis Hainoniensibus*, ap. d'Achery, *Spicil.* t. VII, p. 584-631. in-4°.

Balsamon (Theodorus), *Scholia in canones conciliorum patrumque, etc.* Oxoniæ, 1672. 2 vol. in-f°.

Baluzius, *Miscellanea ;* 1761. 4 vol. in-f°.

Banduri, *Imperium Orientale ;* Paris, 1771, 2 vol. in-f°. (Dans les *Byzantinæ historiæ scriptores varii.*)

Barbié du Bocage. *Traité de géographie ancienne*, à la suite de l'*Abrégé de géographie moderne*, de Pinkerton et Walkenaer, éd. de 1811. 2 vol. in-8°.

Barensis seu Bariensis anonymus, ap. Muratori, *Script. rer. Ital.* t. V. p. 145.

Baronii a Manfredis *De majestate Panormitana libri quatuor*, 1620. in-f°.

Baronius. *Annales ecclesiastici.*

Béjard. *Recueil des titres, qualités, blasons et armoiries des Prélats et Barons des États du Languedoc tenus en 1654 ;* Lyon, 1655. in-f°.

Bellarminus. *De scriptoribus ecclesiasticis.* Dans ses *Opera omnia*, edente J. Maffeo : Venise, 1721-1728, 5 vol. in-f°.

Belli sacri brevis narratio, ap. D. Martène, *Ampliss. collect.* t. V, col. 536-539.

Belon (Pierre), *Les observations de plusieurs singularités et choses mémorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, etc.* rédigées en trois livres ; Paris, 1553, in-8°.

Bembo (P.), *Historiæ Venetæ libri duodecim.* Venetiis apud Aldi filios ; 1551. petit in-f°.

Benedictus Petroburgensis. *Vita Henrici II, regis Angliæ.* — Oxford, 1735. 2 vol. in-8°.

Benjaminus Tudelensis. *Itinerarium*, cum notis Constantini Lempereur : Lugdum Batav. 1633. in-8°.

Berardi de Neapoli *Dictamina*, ms. de la bibl. impériale.

Bernardi (Sancti) *Epistolæ.* Ap. Duchesne, *Franc. script.* t. IV.

Bernardi (Sancti) episcopi Cajacellensis (évêché du royaume de Naples, supprimé) *Vita*, ap. Ughelli. *Ital. sacra.*

Bernardi Guidonis *Chronicon Comitum Tolosanorum*, ap. Catel. Toulouse. 1623. in-f°.

Bernardi Guidonis *Libellus de magistris ordin. prædicat.* ap. Martène. *Ampliss. collect.* t. VI.

Besly, *Histoire des comtes de Poitou et des ducs de Guyenne ;* Paris. 1647. in-f°.

Bibliotheca Cluniacensis, ed. Paris. 1614.

Bibliotheca Pontificia, auct. Lud. Jacobo a Sancto Carolo : Lugduni. 1643. in-4°.

Bibliotheca Sebusiana, auct. Sam. Guichenon : Lugduni. 1660. in-4°.

Blanca (Hieron.), *Aragonensium rerum commentarii ab anno 714 ad annum 1588.* Cesar-Aug. 1588. in-f°.

Blondus, *de Roma instaurata libri tres.* Verone. 1481.

Bollandi (J.) et aliorum *Acta sanctorum.* (V. Papebrochium.)

Bongars, *Gesta Dei per Francos, etc.* Hanoviæ. 1611. in-f°. (Voy. les auteurs que renferme cette collection.)

Bosch (Andr.), *Summari, index o epitome dels títols de honor de Cathalunya, Rossello y Cerdanya ;* Perpinya, 1628, in-f°.

Bosquet, *Vita Clementis papæ VI.* Ap. Baluze, *Pap. Avenion.* t. I.

Bouchet (Jean du). *Histoire généalogique de la maison de Courtenay :* Paris, 1660. in-f°.

Boucicaut (*Histoire du Maréchal de*), publiée par Théodore Godefroy. 1620. in-8. Ap.

Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, par MM. Petitot et Monmerqué, 1re série, t. VI, VII.

Brocard, *Descriptio terræ sanctæ et regionum finitimarum*, auctore Brocardo, monacho germano; 1536, in-8°. — *Itinerarium Hierosolymitanum Bartholomæi de Salinaco*; Magdeburgi, 1587, in-4°.

Brompton (Jo.), *Chronicon*, ap. Twysden. script. Anglic. Londini, 1652, in-f°.

Brooke (Ralf.), *Catalogue et succession des rois, princes, ducs, marquis, comtes et vicomtes du royaume d'Angleterre*, avec les armes et généalogies, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'en 1619; Londres, 1619, in-f° en anglais. — 1622, in-f°.

Brower, *Annales Trevirenses*, sive *Antiquitatum et annalium Trevirensium libri viginti quinque*, edidit Jac. Masenius: Leodii, 1670, 2 vol. in-f°.

Brustemius, ap. Chappeauville, *Hist. Leodiens.* t. II.

Bucellin. L'auteur cité sous ce nom par du Cange est probablement Büchlin dont les écrits sur Frédéric III et Maximilien furent imprimés en 1486.

Buchananus (Georgius), *Rerum Scoticarum historia*: Édimbourg, 1581, in-f°, et autres éditions.

Burchardus. (V. Brocard.)

Bzovius. *Annales ecclesiastici.* — *Continuatio Annalium Baronii ab anno 1198 ad annum 1565.* Coloniæ per Boetzerum, 1616 à 1630, 8 vol. in-fol.

C

Calendarium ecclesiæ Rhedonensis.

Calendarium S. Mauritii Andegavensis.

Camden (Will.). *Remains concerning Britain.* 1636, in-4°.

Campanile (Filiberto), *Dell'armi ed insigne dei nobili*, ove sono i discorsi d'alcune famiglie, così spente come vive del regno di Napoli, seconda impres. in Napoli, 1618, in-f°.

Cange (Du). *Votæ in Annam Comnenam.* (V. Anna Comnena.)— *Observations sur Bryennius.* — *Historia Byzantina, seu familiæ Byzantinæ*; Paris, 1680, in-f°. — *Histoire de Constantinople sous les empereurs français*, éd. de 1657, in-f°; Imprimerie royale, à la suite de Villehardouin. — Nouv. édit. revue par Buchon; Paris, Verdier, 1826, 2 vol. in-8°. — *Dissertations sur Joinville.* — *Observations sur Joinville.* — *Observations sur Villehardouin.* 1657, in-f°.

Cantacuzena (J.). *Historiarum libri sex*, gr. et lat. cum notis J. Gretseri: Paris, 1645, 3 vol. in-f°.

Capaccio (Jul. Cæsar.), *Neapolitana historia*, Naples, 1807, in-4°, t. I.

Capitula regni Siciliæ.

Caraccioli, *Opuscula histor.* ap. Muratori, *Scriptor.* t. XXII.

Carbonell (Michel), *Chroniques de Espana.* Barcelone, 1546, in-f°.

Carolus a Paulo, *Geographia sacra, sive notitia antiqua episcopatuum Ecclesiæ universæ, etc.* Paris, 1641, in-f°. T. 213.

Carpasso (*Généalogie des comtes de*).

Cartulaire de l'église d'Auxerre. (V. *Tabularium eccles.* Autissiod.)

Cartulaire de Champagne, ms. de la *Bibliot. du roi.*

Cartulaire de Manosque. (Du Cange l'appelle aussi *Le Trésor des chartes des chevaliers de Malte*; il avait d'abord mis *Cartulaire*, puis *Chartrier de Manosque.* Ce manuscrit ne s'est pas retrouvé.)

Cartulaire de Saint-Acheul.

Cartulaire de Saint-Magloire de Paris.

Cartulaire de Saint-Martin-des-Champs.

Cartulaire de Sainte-Geneviève de Paris.

Cartulaire du Saint-Sépulcre, extrait de du Chesne, ms. dans les preuves de Béthune; dans M. Beugnot, *Assises de Jérusalem*, t. II, p. 475-537. — Édition complète de M. de Rozière, 1849, in-4°.

Cassinensis anonymus, ap. Muratori, *Script.* t. V.

Castres (*Traité des comtes de*), ap. Galland, *Traité du franc-alleu.*

Catel (Guill.), conseiller au Parlement de Tholose, *Histoire des comtes de Tholose*: Toulouse, Bosc, 1613, in-f°.

Cedrenus, *Chronicon*, ed. Fabrotti, 1647, in-f°.

Chapeauvillus (Joannes) ou Jean Chappeauville, *Historia sacra et profana, necnon politica*, in qua non solum reperiuntur gesta Pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium, etc. Augustæ Eburonum, 1612, 1616, 1618, in-4°, 3 vol.

Chasteigniers (*Histoire généalogique de la maison des*). (V. du Chesne, André.)

Chesne (André du), *Histor. Franc.* t. IV, V, etc. — *Hist. généal. de la maison de Béthune*, justifiée par chartres de diverses églises, etc. Paris, Cramoisy, 1629, in-f°. — *Hist. généal. des ducs de Bourgogne de la maison de France*, avec les preuves; Paris, 1628, in-4°. — *Hist. des rois, ducs et comtes de Bourgogne (et d'Arles) depuis l'an de J. C. 408 jusqu'à 1350*, extraites de diverses chartes et chroniques anciennes, avec plusieurs tables généalogiques; Paris, Cramoisy, 1619, in-4°, 2 vol. — *Hist. généal. de Broye et de Châteauvilain*, imprimé avec son *Histoire de la maison de Dreux*; Paris, 1632, in-f°. — *Hist. généal. de la maison des Chasteigniers, sieurs de la Chasteignerage*, avec les preuves; Paris, 1634, in-f°. — *Hist. généal. de la maison de Chastillon-sur-Marne*, avec les preuves; Paris, Cramoisy, 1621, in-f°. — *Hist. généal. de la maison royale de Dreux*, avec les preuves: Paris, Cramoisy, 1632, in-f°. — *Hist. généal. des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy, etc.* Paris, Cramoisy, 1631, in-f°. — *Hist. généal. de la maison de Montmorency et de Laval, etc.* Paris, Cramoisy, 1629. — *Hist. généal. de la maison de Vergy*, avec les preuves: Paris, Cramoisy, 1625, in-f°.

Chifflet, probablement P. Fr. Chifflet, *Hist. mon. Trenorchiensis*, 1664.

Chopin (René), *Tractatus de domanio coronæ Franciæ*, dans la collection de ses Œuvres, 1609, 4 vol. in-f°.

Chronicon Alexandrinum, seu *Paschale*, ed. Math. Kaderus, 1624, in-8°.

Chronicon Altissiodorense (voy. Altissiodorensis (Roberti) *Chronicon.*), p. 153, 157.

Chronicon Andreæ Dandolo. (Voy. André Dandolo.)

Chronicon Belgicum Magnum, ed. Pistorius Struve, *scr. rer. Germ.* III, pars 1, 456.

Chronicon Beneventanum, différente de la chronique *Ducum Beneventi*. Bibl. imp. rés. St-Germain, n°s 15, 20.

Chronicon ducum Beneventi, ap. Muratori, *Scr. rer. Italic.* II, p. 279-287.

Chronicon monasterii de Carpineto.

Chronicon Casaurense, publié par d'Achery en trois livres et par Muratori avec des suppléments, *Script. rer. Italic.* t. II, pars 2.

Chronicon Casinense Leonis Marsicani et Petri Diaconi. Ed. Angelus a Nuce, 1668 in-f°; Paris.

Chronicon Cassinense, anonymi.

Chronicon Cluniacense, ap. Martène, *Thes.* t. III.

Chronicon Compsanum.

Chronicon Dolense, ap. Labbe, *Bibl. nova*, t. I, p. 315.

Chronicon Fosse-novæ, ap. Ughelli, *Italia sacra*, t. I, append. 1644.

Chronicon Malleacense, ap. Labbe, *Bibliot. nova manuscr.* t. II.

Chronicon Marcianense, Andreæ Sylvii, cum appendicibus. Duaci, 1633, 2 vol. in-4°.

Chronicon Malbiniacense, ap. du Chesne, *Hist. Franc.* t. IV.

Chronicon Normannicum, ann. 1139-1259, ap. du Chesne, *Histor. Normann. scriptores.*

Chronicon Orientale, latinitate donatum ab Abrahamo Echellensi: Paris, typogr. regia, 1651, in-f°.

Chronicon Pisanum, ou *Chronica Pisana* (il y en a plusieurs réunies), ap. Ughelli, *Ital. sacra*, t. X, 1647.

Chronicon monasterii Reicherspergensis in Bavaria, cum diplomatibus, per Christoph. Gewoldum; Munich, 1611, in-4°.

Chronicon sancti Bartholomei de Carpineto.

Chronicon monasterii Sanctæ Sophiæ Beneventi. (Vid. *Annales Benevetani*, apud Pertz. *mon. Germ. scrip.* t. III, p. 173.)

Chronica Sclavica dans Lindenbrog, *Script. rer. Germ.* Francof. 1609, in-f°.

Chronicon Weingartense, seu *Monachi Weingartensis Chronicon de Guelfis principibus*, apud Canisium, Lect. antiq. I, p. 176.

Chronique de Flandres (vers 1246). (V. *Flandres.*)

Chronique française mss. finissant en 1322.

Chroniques (*Les Grandes*) de France.

Cinnamus, *Notæ ad Cinnamum*, ed. Cangii.

Clemens IV, *Epistolæ*, ap. Raynaldi. — Ap. Wadding.

Clemens V, *Epistolæ*, ap. Raynaldi. — Ap. Wadding.

Clemens VI, *Epistolæ*, in registro, ap. Wadding. — *Liber secret.* ap. Wadding.

Codice diplomatico del sacro militare ordine Gierosolimitano, par Sebastien Paoli; Lucques, 1733, 1737, in-f°, 2 vol.

Codinus, *De Originibus Constantinopolitanis*, ed. P. Lambecius; Paris, 1655, in-f°.

Concilii Lugdunensis acta, ann. 1274. (V. Labbe, *Concilia.*)

Conradus a Lichtenau, Uspergensis abbas. *Chronicon:* Argentorati, 1609, in-f°, et variæ aliæ editiones.

Constantinus Porphyrogenitus, *De administratione imperii;* Lugduni Batav. Elzevir. ap. *Themata* Anselmi Banduri, *Imper. Orientale*, t. I, p. 53-157. — *De Thematibus*, lib. I, ed. Vulcanius, cum lat. vers. Lugduni Batav. per Fr. Raphelenq. 1588, in-8°. — Lib. I et II, studio et opera Federici Morelli, in operibus Constantini; Lugd. Batav. Elzevir, 1617, in-8°. (C'est l'édition dont du Cange s'est servi.) — Anselmi Banduri *Imper. Orientale;* Paris, 1711, græco-lat. t. I, p. 1-19 et 20-30. — *De vita et gestis Basilii Macedonis imperatoris*, ed. Allatius, Συμμίκτων liber posterior. Colon. Agripp. 1653, petit in-8°. (Les chiffres marqués d'un astérisque renvoient aux pages de la Byzantine de Paris. *Scriptores post Theophanem*, 1685, in-f°, typogr. reg.) — *De imagine Edessena*, ap. Franc. Combefisium, in fasciculo *Originum et antiquitatum Constant.* Paris, 1664, in-4°.

Constitutiones Vicosienses, ap. Labbe, *Concilia.*

Continuatio belli sacri, Basil. J. Hérold.

Copiarium Ordinis Teutonici, ms. des Archives de Berlin, in-4°.

Coquille (Guy), *Histoire du pays et duché de Nivernois;* Paris, 1622, in-4°.

Corio (Bern.), *Historia di Milano;* Mediol. 1503, in-f°.

Costanzo (Angelo), gentiluomo napolit. *Delle historie della sua patria*, parte I, lib. VIII, dal tempo dei Frederico II, imperat. all' ann. 1389. — *In Napoli*, 1572, in-8°. — Lib. XX, *in Aquila*, 1582, in-f°.

Cotoricus (J.), *Itinerarium Hierosolymitanum, etc.* Antuerpiæ, 1619, in-4°.

Cuspinianus (Joan.), *De Cæsaribus atque imperatoribus, a Julio Cæsare usque ad Maximilianum I;* Francofurti, 1601, in-f°.

D

Danville. *Géographie ancienne abrégée, etc.* Paris, 1769, grand in-f°. — *Mémoire sur l'île de Chypre. — Mém. de l'Acad. des inscript.*, XXXII, p. 129-558.

Decretalium compilatio, V, tit. V, c. 1.

Defos (David), *Traité du comté de Castres, et des seigneurs et comtes d'iceluy;* Toulouse, 1533, in-4°.

Descriptio victoriarum obtentarum per Carolum I, ap. du Chesne, *Histor. Franc.* t. V.

Diego (Fray), *De los Condes de Barcelona*, 1603, in-f°.

Doglioni (J.-Nic.), *Istoria Veneziana;* Venise, 1603, in-8°.

Domnizo, *Vita Mathildis Comitissæ*, ap. Muratori, t. V, p. 335; ed. a Sebast. Tengnagelio bibliothecario Cæsareo; Ingolst. ann. 1612, inter vetera monumenta contras chismaticos a Jacobo Gretserio soc. Jes. collecta.

Dubreul (Jacques), *Le Théâtre des antiquités de Paris:* Paris, 1612, in-8°.

Dudik, *Deutsche Ordens Münzsammlung*, Wien, 1858, in-4°.

Dulaurier, *Étude sur le royaume de la petite Arménie au temps des croisades:* Paris, 1862.

Dupaz (Augustin), *Histoire généalogique de plusieurs Maisons illustres de Bretagne, etc.* Paris, 1620, in-f°.

Dusburg, *Chronicon Prussiæ.* (*Scriptores rerum Prussicarum*, t. I.)

E

Eadmer, *Historia Scotorum, libri sex*, ed. J. Seldenus; Londini, 1623; et inter opera *S. Anselmi Cantuariensis.*

Echard, scriptor ord. Prædicat.

Ekkard, *Corpus historiæ medii ævi*, Lepsiæ, 1723.

Elmacin (Georg.), *Historia Saracenica*, latine reddita ab Erpenio; Leyde, 1625, in-8°.

Epistolæ principum, ap. Bongars, *Gesta Dei per Francos*, et du Chesne, *Hist. Franc.*

Esquisse de l'Histoire de l'Arménie, coup-d'œil sur l'Arménie ancienne et sur son état actuel, par G. V. Chamanazarian; Paris, librairie de Ch. Meyrueis et C^ie^. 1856, in-8°, 123 pages.

Eugesippes. *De distantiis locorum Terræ Sanctæ*, ap. Leonem Allatium in Συμμίκτοις, p. 104-120; Colon. 1653, in-8°.

Eusebius Pamphilus, *Historia ecclesiastica*, ed. Henric. Valesius; Paris, 1659.

Evagrius scholasticus, *Historia ecclesiastica*, ed. Henric. Valesius, 1673, in-f°.

F

Falcand (Hugues). Historia de rebus gestis in Siciliæ regno ab anno 1085, ad annum 1169. Paris. Dupuis, 1550, in-4°.

Falco (Benedetto), *Apologia della casa Normanna.*

Falco, Beneventanus, *De rebus ætate sua gestis*, ap. Anton. Caracciolium; Neapoli, 1626, in-4°. — Et ap. Muratori, *Script.* t. V, p. 79-133.

Fazelli (Fr. Thomæ), Siculi, ord. Prædicat. *De rebus Siculis decades duæ;* Panormi, 1558, in-f°.

Flandres (*Chronique de*), par Denys Sauvage; Lyon, 1562, in-f°.

Florentus Wigorniensis, *Continuatio.* Francfort. 1601, in-fol.

Folietta (Hubert.) *Historia Genuensium*, Gênes, 1585 in-f°.

Fontana (Vincentius Maria), *Theatrum Dominicanum.*

Fontes rerum Austriacarum, *Oesterreichische Geschichtsquellen. — Zweite Abtheilung. — Diplomataria et acta.* XII band, I Theil; Wien, 1856, in-8°.

Franzone, *Armi delle casate nobili della città di Genova*, ammesse al governo della republica, raccolte da Agostin. Franzone, intagliate da Hieron. David; Genova, 1634, in-f°.

Frederici I *Expeditio in Asiam. — Descriptio expeditionis Asiaticæ*, ap. Struvium, *Corpus historiæ Germanicæ*, t. I, p. 486, et ap. Antiq. Lection. Canisii, t. III, p. 499.

Frederici II, imperatoris, *Epistolæ* (V. Huillard-Bréholles, Matthæus Paris).

Frederici II, imperat. gesta. — De gestis rebus Frederici II et Manfredi, anonymus, ap. Muratori, *Scriptor.* t. VIII.

Frizon, *Gallia purpurata*, ab anno 1049 ad annum 1629. Paris, 1638, in-f°.

Froissart, *Histoire et chronique mémorable;* Paris, Lhuillier, 1574, in-f°.

Fulcherius Carnotensis, *Gesta peregrinantium Francorum, etc.* ap. Bongars et A. Du Chesne, t. IV.

Fulgose ou Frégose (Bapt.), *De dictis factisque memorabil. etc.* Milan, 1509, in-f°.

G

Galanus, *Conciles d'Arménie*, texte latin et arménien, 2 vol. in-4°. Conciliatio ecclesiæ Armenæ cum Romana ex armenorum patrum et doctorum testimoniis in duas partes historialem et controversialem divisa. Romæ, 1650 et 1658-61, 2 tomes en 3 vol. in-fol.)

Galani (Clementis), Surrentini, clerici regularis, theologi, et S. Sedis apostolicæ apud Armenos, missionarii, *Historia Armena, ecclesiastica et politica*, nunc primum in Germania excusa, et ad exemplar romanum diligenter expressa; Coloniæ, anno 1686, in-8°, 509 pages.

Galbertus, Brugensis notarius. *Vita B. Caroli Boni*, ap. Bollandianos, 2 mars.

Galland (Aug.), *Du franc-alleu et de l'origine des droits seigneuriaux*, avec les lois données au pays des Albigeois, par Simon, comte de Montfort, l'an 1212; Paris, Richer, 1637, in-4°.

Galliæ christianæ Sammarthanorum fratrum, 1656, 4 vol. in-f°.

Galliæ christianæ nova, 14 vol. in-f°, 1715 à 1866.

Gallicæ Cælestinorum congregationis, ord. S. Bened. *Monasteriorum fundationes, virorumque vita aut scriptis illustrium elogia historica*, servato ordine chronologico, opus bipartitum. Exarabat F. Ant. Becquet Parisinus, sacerdos ejusdem ordinis; Paris, 1719, in-4°.

Gaufridus, *Vita S. Bernardi*, liv. III, IV, V.

Gaufridus, vel Gaufredus, Vosiensis prior, *Chronicon*, ap. Labbe, *Bibl. mss.* t. II.

Gaufridus de Bello loco, *Vita S. Ludovici*, ap. Du Chesne, *Hist. Franc.* t. V, et dans la *Collection des historiens de France*, t. XX.

Gaufridus de Malaterra, *De Roberti Guiscardi gestis;* Francof. 1606, in t. III. *Hispaniæ illustratæ*, et ap. Muratori, *Script.* t. V.

Gauterius, cancellarius, *Bella Antiochena*, ap. Bongars.

Geographicus græcus, ap. Allatium. Romæ, 1652-1659, 2 vol. in-4°.

Gervasii Cestriensis, *Episcopi Sagiensis epistolæ*, studio Roberti fratris ordinis Prædmonst. Montibus Hannoniæ, 1662, in-4°.

Gervasius Dorobernensis, monachus, ap. Twysden; *Historiæ anglicæ scriptor.* Londini, 1652, in-f°, 2 vol.

Gervasius Tilesberiensis. Otia imperialia Helmst, 1673, in-4°.

Gesta consulum Andegavensium, ap. d'Achery, *Spicil.* t. X.

Gesta Francorum expugnantium Jerusalem, ap. Bongars, p. 561.

Girolamo dalla Corte, *Istoria di Verona*. Vérone, 1594 et 1612, 2 vol. in-4°.

Glaber (Radulphus), *Historia sui temporis, libri quinque*, ap. Pithou. — Du Chesne, *Collection des hist. de France*, t. X.

Glycas (Michaël), *Annales;* Paris, 1660, in-f°. (Dans la *Byzantina*).

Goar, *Notitiæ*. Εὐχολόγιον seu rituale Græcorum, complectens ritus et ordines divinæ liturgiæ. Paris, 1646, in-fol.

Gobelinus (J.), *Commentarii Pii II*. Francof. 1614, in-f°.

Godefridus, monachus S. Pantaleonis, *Annales Colonienses*, ap. Freherum, t. I. *Rerum Germanicarum scriptores.*

Godefridus Viterbiensis, *Pantheon sive universitatis libri qui chronici appellantur viginti* jam primum in lucem editi; Basileæ, 1559, in-f°.

Godwin, episcopus Dunelmensis, *De præsulibus Angliæ commentarius, etc.* Londres, 1616, in-4°.

Goldastus, *Rerum alamannicarum* scriptores aliquot; collegit M. Goldast. Francofort. 1730, 3 part. in-f°. Il y en a une première édition de 1606.

Gonzales Davila, *Teatro de las Grandezas di Madrid.*

Gregorius VII papa, *Epistolæ*, ap. Baluze, *Miscellan.* t. VII.

Gregorii IX *Decretales.* — *Epistolæ*, ap. Raynaldium. — *Epist. secretæ*, t. II, ap. Wadding, 1372. — *Epistolæ* apud Manrique, *Annales cistercienses;* Lugduni, 1642, in-f°.

Gregorii XI papæ Vita, ap. Baluze, *Vit. pap. Avenion.* t. I.

Gregorius Thaumaturgus, *Opera*, ed. græco-latina; Paris, 1621, in-f°.

Gregorius Turonensis, *Historia Francorum*,

édit. Tarane et Guadet, publiée par la Société de l'histoire de France.

Gretserus, *Hortus Sanctæ Crucis* (vide *Opera Ratisbonæ*, 1734-1741), 17 vol. in-f° renfermant des travaux imprimés séparément au XVI^e^ et XVII^e^ siècle.

Gruber, *Origines Livoniæ;* Lepsiæ, 1740, in-f°.

Gualterus (Georgius), *Siciliæ objacentium insularum et Bruttiorum antiquæ tabulæ cum notis;* Messanæ, 1624, in-4°.

Gualterus, *Vita S. Caroli comitis Flandriæ*, publ. par Girmond, Paris, 1615, in-8°.

Guesnay (J.-B.), Aquensis, *Provinciæ Massiliensis annales;* Lugduni, Cellier, 1659, in-f°.

Guibertus, Novigenti abbas, *Gesta Dei per Francos, libri septem*, ap. Bongars.

Guichenon (Samuel), *Episcoporum Bellicensium chronologica series;* Paris, Dupuis, 1642, in-4°.

Guichenon, *Généalogie de la Balme ou de la Baume*, p. 39. — *Histoire de Bresse et de Bugey, Gex et Valromey, etc.* Lyon, 1650, in-f°. — *Hist. généal. de la royale maison de Savoye;* Lyon, 1660 ou 1669, 2 vol. in-f°.

Guillaume de Puy-Laurent, *Chronicon*, ap. du Chesne, t. V, et *Hist. de France*, t. XX.

Guillaume de Tripoli, *De statu Sarracenorum et de Machumeto*, traité inédit, dédié à Grégoire X. — Fragment publié par du Chesne, t. V.

Guillelmus Appulus, *Historicum poema de rebus Normannorum*, ed. J. Tiremœus; Rotomagi, 1582, in-4°, et ap. Muratori. *Script.* t. V, p. 253 et seq.

Guillelmus Armoricus, seu Brito, *De gestis Philippi Augusti. — Philippidos libri duodecim.* ap. du Chesne, t. V.

Guillelmus Gemeticensis, *Historiæ Normannorum libri octo*, ap. Du Chesne.

Guillelmus Malmesburiensis, *Gesta regum Anglorum, libri quinque*, ed. Savile; Francof. 1601, in-f°.

Guillelmi de Nangis *Chronicon*, ap. d'Achery, *Spicil.* t. XI, et ed. de Guérard, 2 vol. in-8°, 1843. — *Continuatio.* — *Gesta*, seu *Vita S. Ludovici*, ap. Du Chesne, t. V.

Guillelmus Neubrigensis, *De rebus anglicis sui temporis libri quinque*, ed. J. Picard; Paris, 1610, in-8°. — Thomas Hearne; Oxford, 1719, 3 vol. in-8°.

Guillelmi Normannorum ducis gesta.

Guillelmus de Podio-Laurentii, *Historia Albigensium.* (V. Guillaume de Puy-Laurent.)

Guillelmus Tyrensis, archiepiscopus, *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum, etc.* ed. Bongars. 1610, in-f°, t. I, p. 625-1046. (*Indiqué ainsi à la marge du manuscrit de du Cange :* W. ou Will. Tyr. l. XVI, c. XXIX, etc.) — *Continuation de son histoire en français*, Martène, *Ampliss. collect.* t. V, col. 581-752. (V. *Hist. manusc. des Guerres saintes ou d'Outremer.* — Sous le titre de l'*Estoire de Eracles, empereur, et la conqueste de la terre d'Outremer, Collect. des Histor. des Croisades*, t. II.)

Guntherus Ligurinus, *de gestis Imp. Cæsaris Friderici I Augusti libri decem*, carmine heroico conscripti. Augsbourg Er. Oeglin, 1507, in-fol.

Gurtleri (Nicolai), Basileensis, in scola Academica Daventriensi SS. Theol. doctoris et professoris, *Historia Templariorum*, ed. 2^a^, Amstelodami, Franc. Van der Blaats, 1703, in-12.

H

Hartmann von Heldrungen, *Bericht über die Vereinigung des Schwertordens mit dem Deutschen Orden*, ed. Strehlke: Riga, 1865. in-8°.

Haymarus Monachus, *De expugnata Accone*, ed. Riant; Lugduni, 1866, in-8°.

Haythoni *Armenii historia orientalis*, cura Reineccii Reineri edita, Helmaestadt. 1585, in-4°.

Hemereus (Hémeré); *Augusta Viromanduorum*, vindicata et illustrata; Paris, in-4°.

Hennes, *Codex diplomaticus ordinis Teutonici*: Mainz, 1845, in-8°.

Henri Giblet. (V. Loredano.)

Henrici IV imperatoris vita, ap. Urstisium, *Germ. hist. illust.* t. I.

Henrici Hutendoniensis, *Historia anglicana*, ap. Savile, Francfort, 1601, in-f°.

Henricus de Knighton, *De eventibus Angliæ libri quinque*, ap. Roger Twisden; Lond. 1652, in-f°.

Henri de Valenciennes, *Chronique*, éd. Buchon; Paris, 1840, grand in-8°.

Henschenius, *Vita S. Bertholdi*, 25 Martii. (V. Bolland.)

Herbelot (D'). *Bibliothèque orientale*. 1697, in-f°, édition faite par Galand.

Hermanni, monachi coætanei Guiberti abbatis de Novigento, *De Miraculis B. Mariæ Laudunensis, libri tres*, imprimé à la suite des *Œuvres* de Guibert, abbé de Nogent, par d'Achery; Paris, 1651. in-f°.

Hierocles, *Synecdemos imperii orientalis*.

Histoire d'Arménie, par le patriarche Jean VI, dit Jean *Catholicos* (mort en 925), traduite de l'arménien en français, par M. J. Saint-Martin, ouvrage posthume, publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique; Paris, imprim. roy. 1841, 1 vol. in-8°.

Histoire manuscrite de Charles VI. (C'est la chronique traduite et publiée par M. Bellaguet, dans la Collection des documents inédits sur l'histoire de France.)

Histoire de la maison de Chastillon-sur-Marne, par A. du Chesne. (V. du Chesne.)

Histoire littéraire de la France, t. XXIII. in-4°, 1856, p. 29.

Historia excidii Acconis, ap. Martène. *Ampliss. coll.* t. V.

Historiæ Francorum fragmenta, ap. du Chesne, *Hist. Franc.* t. IV, et V. — Ap. *Historiæ Franc. scriptores*, t. XII. p. 1-8.

Historiæ Hierosolymitanæ pars II, ab anno 1100 ad 1124, ap. Bongars, p. 594-621.

Historia Hierosolymitana, incerti auctoris, ann. 1177-1190, ap. Bongars, p. 1150-1172. (C'est celle de Geoffroi de Vinesauf, éditée de nouveau par Th. Gale.)

Historia miscellanea Pauli Diaconi, 24 livres; Ingolstad, 1603, in-8°.

Historia brevissima ordinis Prædicatorum, ap. Martène, *Ampliss coll.* t. VI.

Historia Tarvisina ap. Muratori, *Script. rer. Ital.*

Historia translationis brachii S. Philippi. ap. Bolland, 1 Maii, t. II.

Historiens de France, de du Chesne. (V. Du Chesne.)

Historiens des Gaules et de la France (*Recueil des*), par D. Bouquet et ses continuateurs; Paris. 1738-1840. 20 vol. in-f°.

Hochmeister, *Chronik*, ap. Matthaeus, *Anal. med. ævi*, t. V.

Hoffmann, *Memoria Henrici de Hohenloe*, Elbing, 1757, in-4°.

Honorii II, papæ *Epistolæ*, ap. Bouquet, *Script.* t. XV.

Honorii III papæ, *Epistolæ*. — *Decretalis Petitio de jurejurando.* (V. Gregorii XI *decretum.*)

Huillard-Bréholles, *Hist. diplom. Friderici II, Rom. imperatoris*, Paris, 1853-1861. 12 vol. in-4°.

Hund (Wiguleus) metropolis Salisburgensis. Monachii 1620. 2 vol. in-fol.

I

Ieroschin (Niclaus von), dans les *Script. rerum Prussicarum.*

Incertus auctor, ap. Bongars, p. 559-560.

Innocentii II, papæ *Epistolæ*, ap. Ekkard, *Corp. hist. med. ævi*, t. — *Epist. ad Ludovicum VI, regem*, ap. d'Achery, *Spicil.* t. III, p. 152.

Innocentii III *Epistolæ et regestrum*, a Step. Baluzio collectum, 1682. 2 vol. in-f°.

Innocentii III papæ gesta, cum *quatuor libris epistolarum*, ed. Fr. Bosquetus: Tolosæ, 1635, in-f°.

Innocentii IV, *Epistolæ*, ap. Odoricum Raynaldum.

Itinerarium Willebr. ab. Oldenborg. (V. Willebrandus.)

Ivo Carnotensis, *Epistolæ*, dans la collection de ses œuvres, éditées par Fronteau, avec notes de Juret et Souchet; Paris, 1647. in-f°.

J

Jacobi de Vitriaco, Acconensis episcopi. *Historia Hierosolymitana, liber unus*, ed. Bongars, 1611, in-f°, t. I, p. 1047-1124.

Jauna, *Histoire de l'île de Chypre, etc.*

Jean Carmesson, *Vie de saint Pierre-Thomas, patriarche d'Antioche.*

Jean d'Ibelin. (V. *Assises de Jérusalem.*)

Joannes XXII, papa, *Epistolæ*, ap. Raynaldi. ou publiées à part, *In Regestro Pontific.* ap. Wadding.

Joannes Brompton. (V. Brompton.)

Joannes, monachus majoris monasterii, *Historia Gaufredi ducis Normannorum, libri duo*, edid. Laurent Bochel: Paris. 1610, in-8°.

Joannis Saresberiensis *Epistolæ*, et alia opera ap. *Max. bibl. Veter. patrum*, t. XXIII.

Joinville, *Histoire de saint Louis*, éd. de Mesnard, 1617, in-4°. — Éd. de du Cange, 1668, in-f°. — Dans les *Historiens de France*, t. XX, éd. de Wailly: Paris, 1866, in-8°.

Jordanus magister ou Jordan (frère), *Chronique latine manuscrite du Vatican*; extraits donnés par M. de Mas-Latrie, *Hist. de Chyp.* t. II, p. 130-139. (Jusqu'en 1275. il suit les mss. de l'*Eracles*, continuation française de Guil. de Tyr; et après 1275, les *Secreta fidelium* de Sanudo.) Muratori *Antiq. ital. medii ævi*, t. IV, col. 949; et Raynaldi, *Ann. Eccles.* t. XX-XXIV, en ont donné quelques fragments.

Josephi (Flavii) *Antiquitates Judaicæ, etc.* Genevæ, 1611, in-f°.

Justel (Chr.) *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne et de Turenne*, justifiée par chartes, titres et histoires anciennes, etc. Paris, 1645, in-f°.

L

Labalme (*Généalogie de*). (V. Guichenon.)

Labbe (P.), *Abrégé royal de l'alliance chronologique.*

Labbe, *Concilia.*

Labbe, *Tableaux généalogiques des six pairs laïques*, imprimés avec ceux de la maison royale de France; Paris, 1652.

Lachissa (Augustus sive ab Ecclesia), *Gli fiori di Blasonneria.*

Lambertus Ardensis, *Historia Comitum Guinensium*, ap. du Chesne, dans l'*Histoire de la maison de Guines.*

Lang, *Regesta Boica*, Monachi, 1822, in-4°.

Laonici Chalcocondyle, Atheniensis, *Historia de origine ac rebus gestis imperatorum Turcicorum* (græco-lat.); Coloniæ Allobrogum, 1615, in-f°.

Laurière (Eusèbe de), *Glossaire du droit françois* à la suite des *Institutes coutumières* d'Ant. Loisel, éd. Laboulaye, 1846, 2 vol. in-12.

Lebeau, *Histoire du Bas-Empire.*

Lelaboureur, *Mémoires de Michel de Castelnau*, 1659, in-f°, 2 vol. Addition.

Leo Grammaticus. Χρονογράφια τὰ τῶν νεῶν Βασιλέων περὶ ἐχούσα. Paris, 1665, in-f°.

Leo Ostiensis sive Marsicanus, auctor *Chronici Casinensis.* (V. *Chronicon Casinense.*)

Lepaige, *Bibliotheca Præmonstratensis ordinis;* Paris, 1633, in-f°.

Leunclavius (Joannes), *Annales sultanorum Othomanidarum a Turcis sua lingua scripti, et latine redditi;* Francofurti, 1596, in-f°. *Jus græco-romanum*, Francofurti, 1596, in-f°.

Libanius, sophista, *Orationes;* Paris, 1647, in-f°.

Liber principum, Cartulaire de Champagne, manuscrit. (Bibl. impér.)

Lignage de Coucy. (V. Coucy.)

Lignages d'Outremer, ed. de Labbe, dans l'*Abrégé royal de l'alliance chronologique*, t. I, éd. de M. Beugnot, à la suite des *Assises de Jérusalem*, t. II, p. 435-474.

Ligur. (V. Guntherus).

Lindani (Davidis) *Reneranmuda*, Antuerp. 1612, in-4°. (Réimprimé dans l'édition in-f° de Grammaye.)

Livre de la conqueste de la princée de Morée, éd. Buchon; Paris, 1845, in-8°.

Loredano (J. Fr. caval.), *De re Lusignani:* Cologne, 1647, in-4°, publié par Henri Giblet.

Luca (Ptolemæus de), ap. Muratori, *Scriptor. rer. Ital.* t. XI.

Lucas David, *Preussisches Chronik:* Kœnigsberg, 1813, in-4°.

Lucius (Joannes), *De regno Dalmatico*, ou Lucio (Giovanni), *Istoria di Dalmatia, etc.* Venet. 1674, in-4°.

Ludovici (*Sancti vel IX*) *gesta*, per Guill. de Nangis. (V. Guillelmus de Nangis.)

Ludovici VII gesta, ap. Pithœum, p. 136-158, et ap. du Chesne, *Hist. Franc.* t. IV, p. 370-412.

Luigi Torelli, Secoli Agostiniani, overo Istoria generale del sagro ordine eremitano del gran dottore di S. Chiesa S. Agostino, etc. Bologna, 1675, in-f°, t. IV. (L'ouvrage a six volumes.)

Lupus Apulus, protospatharius, *Chronicon*

breve rerum in regno Neapolitano gestarum, ap. Muratori, *Italic. rerum scriptores*, t. V; Mediolani, 1724, p. 37.

Lusignan (Estienne de), *Les droits, autoritez et prérogatives que prétendent au royaume de Hiérusalem les princes, et seigneurs spirituels et temporels, savoir, le Pape, Patriarche, Empereurs, Rois de France, Angleterre, Aragon, Naples, Hongries, Cypre et Arménie, Venise et Gènes, les ducs d'Anjou, Bourbon, Savoie, Lorraine et Montferrat, le comte de Brienne, Laval et autres.* (Par le P. Estienne de Lusignan, de Chypre, de la maison royale de Lusignan, docteur en théologie de l'ordre des Frères Prêcheurs), dédié au Sénat de Venise; Paris, Guill. Lenoir, 1586, in-4°. — *Généalogie de 67 maisons illustres, issues de Mérovée et de Thierry, roi d'Austrasie;* Paris, 1586, in-4°. — *Rois d'Arménie, en tête de l'histoire générale des royaumes de Hierusalem, de Cypre.* — *Généalogies des comtes de Carpatie, en tête de l'histoire générale des royaumes de Hiérusalem, Cypre, etc.* — *Généalogies des comtes de Joppé, dits vulgairement de Zaffo, en tête de l'histoire générale des royaumes de Hiérusalem, Cypre, etc.* — *Histoire générale des royaumes de Hiérusalem, Cypre et Arménie*, en français, 1580, in-4°.

Luxembourg (*Hist. de la maison de*), par N. Vignier. (V. Vignier.)

M

Malaterra. (V. Gaufridus de Malaterra.)

Malbrancq (Jacobus), e Societate Jesu, *De Morinis et Morinorum rebus, sylvis, paludibus, oppidis, comitibus, episcopis, ab anno Christi 309 ad annum 1413;* Tornaci, 1639, in-4°, 3 vol.

Manasses (Constantinus), *Synopsis historica;* Paris, 1655, in-f°.

Manrique, *Annales Cistercienses;* Lugd. 1642-1649, 4 vol. in-f°.

Marchant (Jac.), *Flandriæ commentaria libris quatuor descripta*, Antuerp. 1596, in-8°.

Mariani (Sancti) monachus. (V. Altissiodorensis monachus.)

Marinus Sanutus (Marino Sanudo), dictus Torsellus, *Liber secretorum fidelium crucis*, ap. Bongars, 1611, in-f°, t. II. — *Epistolæ*, ap. Bongars, t. II, p. 289 et seq.

Martini (*Sancti*) *de Campis regalis monasterii Parisiensis, ordinis Cluniacensis historia*, per D. Martinum Marrier, ejusd. monast. priorem claustralem: Paris, 1637, in-4°.

Mas-Latrie (de), *Histoire de Chypre;* 3 vol. in-8°, Imprimerie imp. — *Inscriptions de Chypre*, Bibliothèque de l'École des chartes. T. II, 2ᵉ série.

Matthæi Paris, monachi Albanensis, *Historia major, sive rerum Anglicarum historia, etc.* Paris, 1644, in-f°.

Matthæus, *Veteris ævi analecta;* Hagæ, 1738, 5 v. in-4°.

Matthæus Westmonasteriensis. — *Flores historiarum præcipue de rebus Britannicis ab exordio mundi usque ad annum 1307;* Francfort, 1601, in-f°.

Meier. (V. Meyerus.)

Mémoires sur l'origine et les progrès des Turcs, des Kurdes, des tribus Turcomanes, etc. de 510 à 1299. (Extrait d'un ouvrage manuscrit sur l'histoire d'Arménie, par M. Cirbied, professeur d'ar-

ménien, membre de l'Académie de l'île de Saint-Lazare de Venise. — Extrait du *Mercure étranger,* n° XIX, 1815, in-8°, 23 pages.)

Mémoires de M. Brosset sur la numismatique d'Arménie, dans les Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg.

Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie, suivis du texte arménien de l'*Histoire des princes Orpélians*, par Étienne Orphélian, archévêque de Siounie, publ. par M. J. Saint-Martin; Paris, imprim. roy. 2 vol. in-8°. t. I, 1818. t. II, 1819.

Mémoriaux de la Chambre des comptes de Paris. Existaient au temps de Du Cange; ils ont péri dans l'incendie de 1737. La copie moderne est très-incomplète.

Ménard (Cl.), *Observations sur le sire de Joinville*, 1617, in-4°, et à la suite de l'édition de Joinville par du Cange.

Meyerus (Jacobus), *Commentarii in annales rerum Flandricarum*, ed. studio Antonii Meyeri; Antuerp. 1561; Francofurti, 1580, in-f°.

Michael Cerularius, Constantinop. patriarcha, *Epistolæ.*

Michael, monachus, *In Sanctuario Capuano.*

Michas Madius de Barbazanis, *Chronicon de gestis Pontificum et Imperatorum*, in *historia Dalmatica Joannis Lucii.*

Michel-le-Syrien, *Chronique.*

Monachus Florentinus, episcopus Acconensis, *Historia captionis Accon civitatis.* Ed. Herold. Basil. 1564, in-f°.

Monachus Paduanus, ap. Urstitium. *Germ. hist. illust.* t. I.

Monachus Sancti Mariani. (V. Altissiodorensis monachus.)

Monasticon Anglicanum seu Pandectæ Cœnobiorum, etc. cura Rogeri Dodsworth et Guillelmi Dugdale; Londini, 1655, 1661, 1673, 3 vol. in-f°.

Monstrelet (*Chroniques d'Enguerrand de*). t. III; Paris, Pierre Lhuillier et Chandière. 1572, in-f°.

Moreri, *Dictionnaire historique.*

Morosini (Paolo), *Historia della cita e republica di Venezia*, Venetia, 1637, in-4°.

Mouskes (Philippe). *Histoire rimée*, éd. Reiffenberg; Collection des anciennes chroniques de Belgique; 1838, 2 vol. in-4°.

Mozzagrugnus, *De gestis Canonicorum regularium.*

Mugnos (Filadelfo), *Istoria della famiglia Colona*; Venet. 1656, in-f°. — *Theatro general della nobilità di Sicilia.*

Muratori, *Rerum Italicarum scriptores.*

N

Necrologium Casinense. Apud Muratori. *Script.* t. VII, p. 935.

Negri (Francesco), *Nella Croeiata.*

Nicéphore Bryenne. Ὕλη ἱστορίας; Paris. 1666. in-f°. (In Byzant. histor. script. t. III.)

Nicephorus Callistus. *Historia ecclesiastica*, per Fronton. Ducæum; Paris. 1630, 2 vol. in-f°.

Nicephorus, Constantinopolitanus patriarcha. Ἱστορία σύντομος; Paris, 1648, in-f°.

Nicéphore Grégoras, Ἱστορία Ῥωμαικη; Paris, 1702, 2 vol. in-f°.

Nicetas Choniates, *Annales*, ed. regia; Paris, 1647, in-f°.

Nicolai IV papæ *Epistolæ*, in regesto, ap. Wadding.

Nicolaus Trivettus. (V. Trivetus.)

Nonnus Panopolita, *Dionysiaca*, *in corpore*

poetarum græcorum, Aureliæ Allobrogum, 1606, in-f°, t. I.

Notice sur le voyage littéraire en Orient de M. Schulz et sur les découvertes qu'il a faites récemment dans les ruines de la ville de Sémiramis en Arménie, par M. Saint-Martin. (Extrait du Nouveau journal asiatique, in-8°, 30 pages.)

Voyon (*Annales de l'église cathédrale de*), par Jacques Le Vasseur; Paris, 1633, in-4°, 2 vol.

O

Odo de Diogilo (Odon de Deuil). *De profectione Ludov. VII in Orientem*, libri sex. ap. d'Achery, *Spicileg.* t. III.

Oger, *Inscription de la croix de Grammont.*

Oldoinus, *Historia romanorum Pontificum et DD. Cardinalium.*

Oliverius, scholasticus, *De captione Damietæ, an. 1219*, ap. Bongars.

Ordericus Vitalis, *Historiæ ecclesiasticæ libri tredecim*, ed. du Chesne. — Ed. Le Prevost 5 vol. in-8°; Soc. de l'histoire de France.

Orient christianus, *In IV Patriarchatus digestus, etc.* auct. Michaele Lequien, ord. Prædicat. opus posthumum; Paris, 1740, 3 vol. in-f°.

Orronville (D'), *Vie de Louis II, duc de Bourbon*, dans Buchon, *Choix de chroniques*, t. IV.

Ortelius; *Thesaurus geographicus*: Antverpiæ, 1596, in-f°, ou 1624, in-4°. — *Theatri orbis terrarum parergon, sive veteris geographicæ tabulæ*: Antverpiæ, 1595, in-f°.

Otho Frisingensis *Chronicon* — *De gestis Frederici I, imperatoris*, ap. Urstisium, *Germ. hist. illust.* t. I.

Otto de Sancto Blasio, *Appendix ad Othonis Frisingensis Chronicon*, ap. Urstisium, t. I.

Ottovio Bertranno, *nella descrizzione di Napoli.*

Oudegherst, *Les Chroniques et annales de Flandres, de 620 à 1476*; Anvers, 1571, in-4°, et Gand, 1789 et 1800, 2 vol. in-8°.

Oultreman (D'), jésuite, *Vie du vénérable Pierre l'Hermite*; Valenciennes, J. Verolient, 1631, in-8°.

P

Pachymeres, *Michael Palæologus*, seu *Historia rerum a Michaele Palæologo ante imperium et in imperio gestarum*; Rome, 1666, in-f°.

Panvini (Onufrii), *Chronicon.*

Paoli (Paulo Antonio), *Dissertazione dell' origine ed Istituto del sacro militar ordine di S. Giovambattista Gerosolimitano, detto poi di Rodi, oggi di Malta*, per P. A. Paoli, della Congreg. della Madre di Dio, e presidente dell' Academia de signori nobili ecclesiastici; Roma 1781, in-4°.

Paoli (Sebastian.). (V. *Codice diplomatico.*)

Papebroch, *Vitæ Sanctorum*, ap. Bollandianos. (V. Bollandus.) — *Patriarcharum hierosolymitan. series chronologica*, ap. Bolland. *Acta Sanct.* Maii, t. III.

Patriarchium Bituricense, ap. Labbe, *Nova Bibliotheca manuscriptorum*, t. II, p. 1-150.

Paullus Crassus patavinus, *Præfatio ad Theophilum protospatharium.*

Paullus Diaconus, *Historia miscellanea.*

Pelagius, episcopus Ovetensis (Oviédo). *Chronique latine dans le recueil de Prudence Sandoval;* Pampelune, 1634, in-f°. (*Méth. pour étudier l'hist.* t. XIII, p. 334, 335.)

Peregrinus Camillus, *Ad anonymum Cassinensem. — Castigationes ad Falconem Beneventanum. — Historia Longobardorum, ex regesto Monasterii S. Michaelis ord. S. Benedicti. — Stemma Northmannorum:* Naples, 1643, 3 vol.

Perrottus, *Tripartita historia.*

Petrus Blesensis, *Epistolæ, in Bibliot. Patrum maxima*, ed. Lugduni, t. XXIV

Petrus Diaconus, *Chronici Casinensis continuatio.* (V. Chronicon Casinense.)

Petrus monachus *Vallisumsarnaii*, ap. Du Chesne, et les *Historiens de France*, t. XIX.

Petrus Venerabilis, Cluniacensis, *Epistolæ.* ap. du Chesne, *Bibl. Cluniacensis.*

Philelphe (François), *Epistolarum libri triginta septem:* Venise, 1500, 1502, etc. in-f°.

Philippe de Commines. Éd. Dupont, 1840-1847, 3 vol. in-8°.

Philippi III, regis Francorum gesta, ap. Du Chesne, *Hist. Franc.* et *Collection des historiens de France*, t. XX.

Philippus Bergomensis, *Chronic. capit. regni Siciliæ.*

Philippus de Maseris (Philippe de Maisières), *Vita S. Petri Thomasii*, ap. Bollandum, t. II, Januarii.

Phocas (Joannes), *De locis Antiochiam inter et Palestinam, in Leonis Allatii συμμίκτοις*, Colon. Agripp. (Amstelod.) 1653, in-8°.

Phrantzes, histor. Χρονικὸν Γεωργίου Φραντζῆ τοῦ πρωτοβεστιαρίου εἰς τέσσαρα βιβλία διαιρεθεν; 1259-1477; Ingolstadt, 1604, in-4°.

Pinkerton et Walckenaer, *Abrégé de géographie moderne;* ed. 1811, 2 vol. in-8°.

Pirrus (Rochus), Siculus, *Sicilia sacra, disquisitionibus et notitiis illustrata libri quatuor;* Panormi, 1644 et 1647, 3 vol. in-f°.

Pistorius, *Genealogiæ regum Hungariæ*, ap. Rerum Hungaricarum scriptores; Francofurti, ap. Hæredes Werlati, 1600, in f°.

Pius II, *De Bello Cyprio*, id est, *Caput xcvii, historiæ rerum ubique gestarum in Asia*, Eneæ Sylvii Piccolominici Senensis, ap. Pii II opera, Basileæ, 1551. — *Cosmographia. — Epistolæ*, ap. Pii II opera Basileæ, 1551. — *Epistolæ et varii tractatus*, Lugduni, 1518, in-f°.

Pius (Johannes Michael), *Domenico in Italia, sive de viris illustribus ordinis Prædicatorum in Italia*, italice. Bononiæ, 1615, in-f°, 3 vol.

Polydorus (Virgilius), *De inventionibus.*

Priviléges de l'ordre de Saint-Jean de Hiérusalem (Sommaire des), par Fr. A. de Naberat; 1626, in-4°; 1629 et 1630, in-f°; 1642, in-4°.

Procope *De bello Persico. — De ædificiis*, ed. Davidis Hœschelii; Augustæ Vindelicorum, 1607, in-8°; Paris, 1662, 2 vol. in-f°.

Provence (Histoire et chroniques de), par César de Nostradamus; Lyon, 1614, in-f°.

Provinciale romanum, seu *Codex provincialis episcopatuum orbis christiani;* Romæ, 1503, in-f° et alibi.

Prynneus (Guillelmus), *Libertates Angliæ.*

Ptolomæi Lucensis, *Historia ecclesiastica*, ap. Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, t. XI. (Voy. Luca (Ptolemaeus de.)

Q

Quaresmius (Fr.), *Historica, theologica et moralis Terræ sanctæ elucidatio*; Antuerp. 1639, 2 vol. in-f°.

Quétif et Echard, scriptores ordin. Prædic.

Quesnay, *Provinciæ massiliensis ac reliquæ Phocensis annales*, Lugduni, 1657, in-f°.

R

Radulphi Coggeshale, abbatis ord. Cisterc. *Chronicon Terræ Sanctæ*, ap. Martène. *Ampliss. collect.* t. V, col. 543-582.

Radulphus de Diceto, *Imagines historiarum*. ap. Roger. Twisden, *Angl. rerum scriptores*, X, Lond. 1652, in-f°.

Raimundus de Agiles, *Historia Francorum qui ceperunt Hierusalem*, ap. Bongars.

Ramon Montaner, *Chronica del rey don Jaume, primer rey d'Aragon, e de sos descendents*, Valencia 1558, in-f°, en catalan; Barcelona, 1562, in-f°, en catalan; Barcelona, 1595, in-f°, en espagnol. — Traduite pour la première fois du catalan en français, avec notes et éclaircissements, par J.-A. Buchon; Paris, Verdière, 1827, 2 vol. in-8°.

Rapports sur un voyage archéologique en Géorgie et en Arménie, par M. Brosset, in-8°.

Raynaldus Odoricus (Odoric Raynaldi), *Annalium Baronii continuatio ab anno 1198*.

Reinaud, *Extraits des historiens arabes, relatifs aux guerres des croisades*; ouvrage formant, d'après les historiens musulmans, un récit suivi des guerres saintes. Nouvelle édition, entièrement refondue et considérablement augmentée, imprimée à l'imprimerie royale, 1829, in-8°, pag. XLVIII-582.

Reinerus Reineccius, *Chronicon Hierosolymitanum, etc.* Helmstadt, 1584, in-4°.

Ricardus de Sancto Germano, *Chronicon rerum per orbem gestarum ab anno 1189 ad annum 1243*, ap. Muratori, t. VII, et ap. Ughelli, t. III, col. 953-1042, ed. Rom. 1647.

Ricordano Malespini, *Istoria antica dell' edificazione di Fiorenza, all' anno 1281*, in Fiorenza, 1568, in-4°.

Rigordus, *Gesta Philippi Augusti Francorum regis*, ap. Du Chesne, *Scriptor.* t. V.

Robertus, monachus, *Historia Hierosolymitana*, ap. Bongars.

Robertus, monachus. (V. *Altissiodorensis Sancti Mariani Monachi chronicon.*)

Robertus de Monte, *Appendix ad Sigibertum Gemblac.* ed. d'Achery.

Rodericus Toletanus, archiepiscopus, *Chronica Hispaniæ*, apud Schott. Hispania illustrat. II, p. 25.

Rogerius de Hoveden, *Annales*, ed. Savile: Londini, 1596, Francofurti, 1601 (c'est celle que cite Du Cange).

Roma subterranea.

Romualdus, archiep. Salernitanus, *Chronicon ab orbe condito ad annum 1178*, ap. Muratori, *Rerum Italicarum scriptores*, t. VII: Milan, 1725.

Rubeus (Hieronimus), *Historia Ravennæ.*

Rudebodus (Petrus), *Historia de Hierosolymitano itinere, etc.* ap. du Chesne, t. IV.

S

Sabellicus (Marcus Antonius Coreius). *Rerum Venetarum ab urbe condita decades tres, et quartæ libri tres*, ed. Basil. 1560, in-f°, in quatuor tomos.

Sainte-Marthe (frères). (V. *Gallia christiana.*) — *Histoire généalogique de la maison de France*, 2ᵉ éd. 1628, in-f°, 2 vol.

Salisburgensis metropolis (V. Hund).

Salomonius (Jacobus), ord. Prædicat. *Urbis Patavinæ inscriptiones sacræ et profanæ*, quibus accedunt vulgatæ anno 1644 a Jac. Philippo Tomasino, episcopo Emon. Patavii, 1701, in-4°.

Sancti Albini *Chronicon Andegavense*, ap. Labbeum, *Bibl. nova manuscript.* t. I.

Sanctorius (Paulus Æmilius). *Historia Carbonensis monasterii in Apulia, ord. S. Basilii*, Romæ, 1601, in-8°.

Sansovino (Fr.), *Dell' origine e fatti delle famiglie illustri d' Italia*; Venise, 1582, in-4°.

Sardi (Gasparo), *Historia Normanna.*

Schardius (Simon), *Scriptores rerum Germanicarum*, Basileæ, 1574, in-f°, 3 vol.

Schrader (Laurent), *Monumenta Ital.*

Schütz, *Historia rerum Prussicarum*; Leipsig, 1698, in-f°.

Scriptores rerum Prussicarum; Berlin, 1864-1867, 3o, in-8°.

Sclavicum chronicon, *Inter scriptores rerum septentrionalium*, ed. Lindenbrogii. Francfort, 1609.

Scylitzes, *Epitome historiarum ad calcem Cedreni*; Paris, 1647, in-f°.

Sempad, *Chronicon.*

Sigebertus Gemblacensis, ed. Pistorius, *Illust. vet. script.* 1583, t. I.

Silvestri Giraldi Cambrensis, *Expugnatio Hiberniæ*, ap. Guil. Cambden: Francofurti, 1602, in-f°.

Simeon Dunelmensis, *Hist. Angl.* ap. Twysden, *Hist. angl. script.*

Simler Josias, *Bibliotheca*, ed. Tiguri, 1583.

Sistini, *Numismatique d'Arménie.*

Soucnet, *Ad Ivonis Carnotensis epistolas.* (V. Ivo Carnotensis.)

Spelman, *Aspilogia.*

Spondanus, *Annales ecclesiastici.*

Stephanus Tornacensis. *Epistolæ*, ed. du Molinet, Paris, 1679.

Stero (Henricus), *Annales*, ap. Canisium.

Sugerius, *Epistolæ.* — *Vita Ludovici VI*, ap. du Chesne, *Hist. Franc.* t. IV. — Ap. *Hist Franc. scriptores*, t. XII.

Summonte, *Istoria del regno de Napoli*, 1748.

Surius. *De probatis sanctorum historiis*, Cologne, 1575.

T

Tableau général de l'Arménie, divisé en deux parties, histoire et géographie; par M. J. Chahan de Cirbied, professeur de langue arménienne à l'École des langues orientales vivantes près la Biblioth. imp.; Paris, 1813 (Extrait du *Magasin encyclopédique*, n° d'avril 1813), in-8°, 55 p.

Tabularium ecclesiæ Autissiodorensis.

Tageno, decanus Patavinus, *Descriptio expeditionis asiaticæ Frederici I*, ap. Marquard Freher, *Rerum German. scriptores*, t. I. p. 407.

Tarvanensis diœcesis de viris illustribus qui in sacra fuere expeditione, versus.

ap. D. Martène, *Ampl. coll.* t. V, col. 539, 540.

Templariorum regule prologus, ap. Aubert. Miræum, *Chron. Cisterciense.*

Termino (M. Antonio) da Contorsi, *De i tre seggi di Napoli.*

Theodoricus, *De Sancta Elizabeth Hungarica*, apud Canisium, *Lect. antiq.* t. V, p. 143.

Theodoricus (Paul.), auctor *Chronici* XI *sec.* ap. Papebrochium, *Patriarcharum Hierosolym. hist. chronol. Acta Sanct.* Maii, t. III, p. 468.

Theophanis chronographia, Paris, 1655, in-fol.

Theoriani legatio seu *Colloquium cum Norsesi catholico Armeniorum*, græco-latine, Basil. 1578, in-4°. — *Auctarium bibliot. Patrum*, a Frontone Ducæo; Paris, 1624, in-f°, t. I, p. 439.

Therricus, militiæ Templi magister, *Epistolæ.*

Thomas Agni, *Vita S. Petri martyris ord. Prædic.* apud Bolland, 29 avril.

Thomas de Herbera, *Alphabetum Augustinianum.*

Thomas Walsingham. (V. ce dernier nom.)

Thomasius, *Historia S. Cathar. Senensis.* ap. Bolland, 30 avril, t. III.

Thuanus (de Thou), *Historia.*

Thwrocz (Joannes de), *Illust. Hung. reg. chronic.* ap. Bongars, *Rer. Hungar. scriptor.*

Tillet (Jean du), *Recueil des roys de France*, 1602, in-4°.

Toppen, *Deutsche Ordens-Anfänge* dans le *Preuss. Provinzial-Blatt*, 1849, n° VII. Berlin, in-8°. — *Preuss. Historiographie*, Berlin, 1853, in-8°. — *Deutsche Ordens Erblühung*, unter Hermann von Salza dans le *Preuss. Prov. Blatt.* 1849, n° VIII.

Trivetti (M.), *Chronicon*, ap. d'Achery, *Spicil.* t. VIII.

Tirenne (*Histoire de la maison de*), par Justel. (V. Justel.)

Tzetzis (Jo.), *Epist. ad Metrophanem patriarcham.*

U

Ughelli (Ferdinand.), *Italia sacra*; Romæ, 1644-1662, 9 vol. in-f°, 10 vol. dans l'édition de Coleti.

Urbani IV, papæ, *Epistolæ*, ap. du Chesne, *Hist. Franc.* t. V.

Urspergensis abbas. (V. Conradus a Lichtenau.)

Urstisius (Christianus), *Germaniæ heroicorum illustrium libri duo*; Francofurti, 1585, in-f°.

V

Vaissette (Dom), *Histoire du Languedoc.* Paris, 1730 à 1745, 5 vol. in-f°. Réimprimé en 1850, 10 vol. in-8°.

Valentini et Damiani (*sanctorum*) *vita*, ap. Bolland. 16 Martii.

Vattier, *L'histoire mahométane, ou les* XLIV *califs du Macine*, traduite d'arabe en françois par P. Vattier; Paris, 1658, in-4°.

Venise (*Catalogue des familles de*), manuscrit.

Vignier (Nic.), *Histoire de la maison de Luxembourg, etc.* Illustrée de notes, avec continuation jusqu'à présent; 1619.

in-4°. — *Bibliothèque historiale*, contenant la disposition et concordance des temps et des histoires; Paris, 1587, in-f°, 3 vol.

Villani (Giov.), *Istorie Fiorentine*. Fiorenza, 1559, in-4°.

Villani (Math.), continuateur de l'*Histoire* de Giovanni son frère. Venezia, 1562, in-4°.

Villehardouin, édit. de Du Cange. — *Observations sur Villehardouin*. (V. du Cange.)

Vincentius Bellovacensis, *Fragmentum de rebus orientalibus e speculo historiali*, cura Reineri Reineccii. Helmaest. 1585, in-4°.

Vita Urbani V, papæ, ap. du Chesne: *Hist. des cardinaux français*, 1660, in-f°. — Ap. Baluze, *Vita Paparum Avenionensium*, t. I, col. 363-398.

Voigt, *Der Deutsche Orden*, Königsberg, 1843, in-4°. — *Geschichte Preussens*, Königsberg, 1830-39, in-8°.

Volaterranus Raphael (Maffei), *Commentarii rerum urbanarum libri triginta octo*; Francof. 1603, in-f°, et autres éditions.

Vosiense chronicon. (V. *Chronicon*, et Gaufridus, Vosiensis prior.)

Vossius, *De Historicis latinis*.

W

Waddingus (L.), *Annales Minorum*. Romæ, 1747, 22 vol. in-f°.

Wal (de), *Histoire de l'Ordre Teutonique*; Paris, 1784-1790, 8 vol. in-12. — *Recherches sur l'Ordre Teutonique*: Mergentheim, 1807-1720, in-8°.

Walsingham (Thomas), *Historia brevis ab Edwardo primo ad Henricum quintum*. Londini, 1574, in-f°.

Wibertus, *vita Leonis papæ IX*.

Willebaldi (Sancti), *Itinerarium Terræ Sanctæ*.

Willebrandus ab Oldenburg, *Itinerarium Terræ Sanctæ*, in Συμμικτοις Leonis Allatii, t. I.

Willelmus Genneticensis, Tyrensis, etc. (V. Guillelmus.)

Wimphelingius (Jacobus), *Epitome rerum Germanicarum*, etc. ap. Schardium, t. I.

Wippo, *De Conrado salico*. — Rerum familiarumque belgicarum chronicon magnum; cui accessere Wippo, *De Conrado Salici imperatoris vita*, etc. Editore Pistorio. Francof. 1654, in-f°.

Y

Ystoire de li normant, et la *Chronique* de Robert Viscart, par *Aimé*, moine du Mont-Cassin, publiée pour la Société de l'histoire de France, par M. Champollion-Figeac, Paris, 1835, in-8°.

Z

Zantfliet, *Chronicon*, ap. Martène, *Ampliss. collect.* t. V.

Zonaras, *Chronicon*, ed. Wolf, 1557, in-f°. Du Cange, 1686, in-f°, 2 vol.

Zurita (Hieron.) vel Çurita, *Indices rerum ab Aragoniæ regibus gestarum, ab initio regni ad ann. 1410*: Cæsaraugustæ, 1578, in-f°.

Zwallardo (Giov.), *Viaggio di Gierusalemme*, Roma, 1595, in-12.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Division du royaume de Hiérusalem 1
Les roys de Hiérusalem 7
Les roys de Cypre 49
Les roys d'Arménie 103
Les principaux seigneurs des royaumes de Hiérusalem et de Cypre 169
Les seigneurs d'Adelon 169
Les ducs d'Antioche 173
Les princes d'Antioche 177
Les princes titulaires d'Antioche 211
La famille qui porta le surnom d'Antioche 214
Les seigneurs d'Arsur 221
Les seigneurs de Barut 227
Les seigneurs titulaires de Barut 238
Les seigneurs de la Blanchegarde 240
Les seigneurs de Belinas 244
Les seigneurs de Bethsan ou Bessan 248
Les seigneurs du Bontron 257
Les seigneurs de Caimont 260
Les comtes de Carpasso 261
Les seigneurs de Cayphas 263
Les seigneurs de Cerep 273
Les seigneurs de Césarée 274
Les seigneurs titulaires de Césarée 287
Les seigneurs de la Cilicie 288
Les comtes d'Édesse ou de Rohas 294
La maison de Courtenay, en Angleterre 304
Les comtes titulaires d'Édesse 310
Les seigneurs de Fémie ou d'Apamie 315
Les seigneurs de Giblet ou Gibelet 316
Les seigneurs de Piles 328
Autres seigneurs du surnom de Giblet 329
Les seigneurs de Harich 337

Pages
Les comtes de Japhe et d'Ascalon ... 338
Famille qui a porté le nom de Japhe ... 353
Les comtes titulaires de Japhe ... 357
Les seigneurs d'Ibelin et de Rame ... 360
Les comtes de Laodicée ... 380
Les seigneurs de Maraclée ... 384
Les seigneurs de Marès ... 389
Les seigneurs de Margat ... 391
Les seigneurs de Montgisart ... 397
Les seigneurs de Montréal et de la terre d'outre le Jourdain ... 401
Les princes ou seigneurs de Naples ... 406
[Les vicomtes de Naples] ... 412
Les seigneurs de Nephin ... 413
Les seigneurs du Plaissié ou du Plaissier ... 416
Les princes de Philippes ... 418
Les seigneurs du Puy ... 420
Les seigneurs de Rame ... 422
Les seigneurs de Saint-Abraham ... 423
Les seigneurs de Sarmit ... 426
Les seigneurs de Scandalion ou Scandelion ... 427
Les seigneurs de Sidon ou de Sagette ... 431
Les seigneurs titulaires de Sagette ... 439
Les seigneurs de Sororgie ... 441
Les princes de Tabarie et de Galilée ... 443
Les princes titulaires de Galilée ... 464
Les seigneurs de Toron ... 468
Les comtes de Tripoly ... 477
Les comtes titulaires de Tripoly ... 489
Les vicomtes de Tripoly ... 495
Les princes et seigneurs de Tyr ... 496
Autres familles habituées aux royaumes de Hiérusalem et de Cypre ... 503
La famille d'Aleman ... 503
La famille surnommée d'Antioche ... 510
La famille de Babin ... 513
La famille de Barlais ... 517
La famille de la Baume ... 520
La famille de Beduin ... 523
[La famille de Brie] ... 527
La famille de Cafran ... 532
La famille de Dampierre ... 535
La famille de Flory ou de Floury ... 539
[La maison de Ham] ... 542

Pages.
La maison d'Hierges 544
[La maison de Maugasteau] 546
Les seigneurs de Milly 548
La famille de Mimars 549
[La famille d'Aguiller] 556
La famille de Montolif 557
La maison du Morf 565
Les seigneurs de Neuville 570
La famille de Nores 572
La famille des Petits 580
La famille de Piquigny 583
La famille de Porcelet 588
[Les seigneurs de Saone] 591
[La famille Escaface] 592
Les maisons de Soissons et de Rivet 593
La famille de Tor 598
La famille de Vidal 602
[La famille Chappe ou Zappe] 604
[La famille de Gourri] 604
[La famille de Langles ou Langlois] 605
[La famille de Navarre] 606
[La famille Antiaume] 606
[La famille Bonvoisin] 607
[La famille de Chenechy] 607
[La famille de Gaurelle ou Gaurelée] 607
[La famille de Gorap] 608
[La famille Lambert] 608
[La famille le Jaune] 609
[La famille de la Pradelle] 609
[La famille de Provanne] 609
[La famille Prevost] 610
[La famille de la Remelle] 610
[La famille du Rouvre] 610
[La famille de Verny] 611
[La famille Visconte ou Visconti] 611
[Autres familles importantes en Syrie et à Chypre] 612
Les familles établies à Venise depuis la prise d'Acre] 613
LES GRANDS OFFICIERS DU ROYAUME DE HIÉRUSALEM 615
Les seneschaux 615
Les connestables 619
Les mareschaux 625
Les chambellans 629

Pages.
Les bouteillers 633
Les chanceliers 634
[Les bailes] 637
[Les vicomtes et châtelains de Jérusalem] 643
[Les vicomtes d'Acre] 646
[Les grands officiers de la principauté d'Antioche] 649
[Les connétables] 649
[Les maréchaux] 651
[Les sénéchaux] 652
[Les camériers ou chambellans] 653
[Les chanceliers] 654
[Les châtelains] 656
[Les grands oeficiers du comté de Tripoli] 657
[Les connétables] 657
[Les chanceliers] 659
[Les maréchaux] 660
[Les sénéchaux] 661
[Les camériers ou chambriers] 662
Les grands officiers du royaume de Cypre 663
Les amiraux 663
Les auditeurs 666
Les baillis de la secrète royale 667
Les bouteillers 670
Les chambellans 671
Les chanceliers 674
Les connestables 678
Les mareschaux 684
Les séneschaux 687
Les turcopliers 690
[Les vicomtes de Nicosie] 693
[Les grands officiers du royaume d'Arménie] 697
[Les connétables] 697
[Les maréchaux] 699
[Les sénéchaux] 701
[Les chanceliers du royaume] 702
[Les chanceliers particuliers] 703
[Les bouteillers] 704
[Les proximos] 705
[Les capitaines de la cour] 706
[Les chambellans] 707
[Les camériers] 708
La Syrie Sainte 709

Pages.

Les patriarches de Hiérusalem 713
Les patriarches d'Antioche 739
Les archevesques dépendans du patriarche de Hiérusalem 749
Les archevesques de Tyr 749
Les archevesques de Rabath ou de la Pierre du Désert 755
Les archevesques de Césarée 756
Les archevesques de Bethsan 759
Les archevesques dépendans du patriarche d'Antioche 765
Les archevesques d'Albara 765
Les archevesques d'Apamie 766
Les archevesques de Coricie 767
Les archevesques d'Édesse 769
Les archevesques de Mamistre 770
Les archevesques de Tarse 772
Les archevesques de Tulupe 775
Les évesques de la Terre Sainte dépendans des deux patriarchats 777
Les évesques d'Acre 777
Les évesques de Baruth 781
Les évesques de Belinas 783
Les évesques de Bethléem 784
Les évesques d'Ebron 794
Les évesques de Gibel 795
Les évesques de Laodicée 797
Les évesques de Lidde ou de Rame 799
Les évesques de Sebaste 803
Les évesques de Sagette 805
Les évesques de Tabarie 807
Les évesques de Tortose 809
Les évesques de Tripoli 811
Les évesques de Valenie 814
Les évesques de Zibel 815
Les abbayes et abbez de la Terre Sainte 817
Saint-Abacue 817
Sainte-Anne 818
Nostre-Dame de Josaphat 819
Saint-Joseph d'Arimathie 821
Saint-Ladre 822
La Latine 824
Mont-Olivet 826
Nostre-Dame du Mont Sion 827
Mont Thabor 828
Nostre-Dame la Grande 831

Pages.
Saint-Samuel. 832
Temple de Nostre Seigneur 833
Des Trois Ombres, ... 835
Nostre Dame de tous les Saints 836
De Palmarea. 837
Les prieurs de la Terre Sainte. 839
Du Saint Sepulcre. 839
Autres priorez 841
Les archevesques et évesques latins de Cypre. 843
Les archevesques de Nicossie 845
Les évesques de Némosie 857
Les évesques de Famagouste. 861
Les évesques de Paphe. 865
[Les évesques de Cerines] 868
L'ordre du Temple. 869
Les grands maistres du Temple 869
[Les grands maîtres de l'Hôpital] 893
[L'ordre Teutonique.] 895
[Les precepteurs] 897
[Les hauts maîtres] 901
[Les grands officiers de l'ordre] 907
[Les grands commandeurs] 907
[Les grands hospitaliers] 909
[Les grands trappiers] 909
[Les grands trésoriers] 909
[Les grands maréchaux] 910
[Les dignitaires des provinces d'Orient.] 911
Table des noms des personnes et des lieux. 913
Table des auteurs et des ouvrages cités. 971

PLEASE DO NOT REMOV
CARDS OR SLIPS FROM THIS P

UNIVERSITY OF TORONTO L